



**HAL**  
open science

# La collégiale Saint-Omer de Lillers (Pas-de-Calais) : étude architecturale et archéologique

Bruno Danel-Marcé

► **To cite this version:**

Bruno Danel-Marcé. La collégiale Saint-Omer de Lillers (Pas-de-Calais) : étude architecturale et archéologique. Art et histoire de l'art. Université de Picardie Jules Verne, 2022. Français. NNT : 2022AMIE0015 . tel-04048239

**HAL Id: tel-04048239**

**<https://theses.hal.science/tel-04048239v1>**

Submitted on 27 Mar 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



# UNIVERSITÉ DE PICARDIE – JULES VERNE

École doctorale en sciences humaines et sociales – ED 586

Thèse de doctorat

Histoire de l'art – Art médiéval

présentée par

**Bruno DANEL-MARCÉ**

***La collégiale Saint-Omer de Lillers (Pas-de-Calais)***

***Étude architecturale et archéologique***

Volume 1 – Texte

**Thèse dirigée par M. Arnaud TIMBERT, Professeur, Université de Picardie-Jules Verne**

Soutenue le 16 décembre 2022

Devant le jury composé de

**M. Dominique ALLIOS, Maître de conférences-HDR, Université de Rennes 2 – rapporteur**

**Mme Géraldine MALLET, Professeur, Université Paul Valéry Montpellier 3 - présidente**

**M. Mathieu PIAVAUX, Professeur, Université de Namur**

**M. Nicolas REVEYRON, Professeur, Université Lumière Lyon 2 – rapporteur**

**M. Arnaud TIMBERT, Professeur, Université de Picardie-Jules Verne**





La collégiale Saint-Omer de Lillers (Pas-de-Calais)  
Étude architecturale et archéologique

Volume 1

Texte



*in memoriam Blandine (†)*

*in memoriam Bertrand (†)*

*Als ich can*

*Jan van Eyck (c. 1390-1441)*

*Si ma contribution à ce grand ensemble d'études  
peut être comptée pour quelque chose,  
le mérite doit en être surtout attribué  
à ceux qui m'ont dirigé ou  
aidé dans cette tâche.*

*Camille Enlart,*

*Monuments religieux de l'architecture romane  
et de transition dans la région Picardie (1895)*



## Sommaire

Remerciements	7
Abréviations et acronymes employés	9
Introduction	15
Première partie – Histoire de la collégiale et de son chapitre	29
Deuxième partie – Critique d’authenticité	85
Troisième partie (1) – Étude formelle	201
Troisième partie (2) – Étude matérielle	403
Synthèse et conclusion	443
Sources et bibliographie	455
Index : noms de lieux et d’édifices – noms de personnes	499
Table des matières	549





## Remerciements

Ma reconnaissance s'adresse en premier lieu à Arnaud Timbert, qui a accepté de me diriger dans cette recherche, prodigue de ses conseils avisés, de son soutien amical et de son enthousiasme communicatif. Je remercie également Anne-Marie Legaré, qui a accepté de codiriger la thèse durant les deux premières années. Je suis le débiteur de Brigitte Boissavit-Camus et de Delphine Hanquiez, qui m'ont accompagné et conseillé dans le cadre du comité de suivi de thèse.

Je remercie les membres de l'équipe paroissiale : Guy Serez, qui m'a donné accès aux combles de l'église et permis de découvrir le dépôt lapidaire oublié qui s'y trouvait ; les curés affectataires successifs qui m'ont facilité l'accès à la collégiale en me laissant un double des clés ; Ghislaine Alglave, Présidente de l'association des *Amis du Patrimoine de Lillers*, qui m'a confié une liasse de différents documents – l'épave du fonds inédit des archives paroissiales – qui ont enrichi ma recherche.

Je remercie également pour leur indéfectible soutien : Carole Dubois, Maire de Lillers ; Liliane Lambrecq et Mélanie Devance, acteurs du pôle développement culturel de la ville, pour leur *amitueuse* (sic) disponibilité ; les services municipaux, pour leur aide logistique ; Anne Deboscq, directrice de l'office du tourisme de la ville, qui m'a procuré la copie des deux photographies anciennes du dépôt lapidaire dans son état de 1919, un document de travail essentiel pour la critique d'authenticité.

J'exprime ma profonde gratitude à ma mère, de même qu'à Benjamin et à Arthur, mes fils : ils m'ont toujours témoigné leur intérêt pour la tâche entreprise et leur soutien dans les moments de doute. J'adresse ma vive reconnaissance aux amis qui m'ont accompagné : Colas Declercq, pour ses conseils en botanique ; Ali Mechri, doctorant en histoire de l'art, nous avons partagé chacune des étapes de nos recherches respectives, faisant sans cesse rebondir le débat...

Je sais bien ce qu'il serait advenu de cette thèse, sans l'intervention décisive du Professeur Christophe Mariette (†), j'en conserve à jamais le souvenir.

Enfin, je ne saurais trop remercier, tant pour son inaltérable confiance, pour son infinie patience, que pour son indéfectible soutien, Nicolas Truck-Danel. *Parce que c'était lui, parce que c'était moi.*



## Abréviations

abb.	abbaye, abbatiale
arr.	Arrondissement
art. / art. cit.	Article / article cité (en note de bas de page)
att. fig. n°	Attachement(-s) figuré(-s) n°, document d'archives d'architecte
c.	<i>circa</i> , vers, approximativement (datation)
cant.	canton
cat.	Pièce numérotée du catalogue (du dépôt lapidaire, suivi d'un nombre)
cath.	cathédrale (en note de bas de page)
chap.	chapelle (en note de bas de page)
<i>chap. 23</i>	chapiteau n° 23 (avec chiffres arabes ; tout en italiques ; dans une énumération ou en note de bas de page)
chap. IV	chapitre IV (avec chiffre romain ; en note de bas de page)
coll.	Collection (en note de bas de page)
collab.	Collaboration (en note de bas de page)
collég.	collégiale (en note de bas de page)
comm. agglo.	Communauté d'agglomération (en note de bas de page)
comm. comm.	Communauté de communes (en note de bas de page)
dir.	direction (de l'ouvrage / de la recherche)
doc. / doc. cit.	document (en note de bas de page) / document cité
éd.	éditeur, éditions
égl.	église (en note de bas de page)
env.	environ (pour une quantité, une mesure)
épisc.	épiscopat

ext.	extérieur (-e) (en note de bas de page)
f° / f° 1v	folio (« recto » est sous-entendu) / folio 1 verso
fig.	figure, illustration
<i>ibid.</i>	<i>ibidem</i> , au même endroit
<i>id.</i>	<i>idem</i> , le même (auteur)
<i>i.e.</i>	<i>id est</i> , « c'est-à-dire »
int.	intérieur (-e) (en note de bas de page)
(vol. 2) <i>Inventaire</i>	pour « Catalogue de l'inventaire du dépôt lapidaire » (volume 2 de la thèse)
inv. (23)	pour « inventaire » (numéro d'inventaire, cote)
mérid.	méridional (en note de bas de page)
ms.	manuscrit
occid.	occidental (en note de bas de page)
<i>op. cit.</i>	<i>opere citato</i> , pour « dans la source citée »
orient.	oriental (en note de bas de page)
p. / pp.	page / pages
p. j.	Pièce justificative (suivi d'un n° ; en note de bas de page)
pl.	planche (d'illustration)
s.	siècle (précédé d'un nombre en chiffres romains)
s.d.	sans date
s.n.	sans nom (d'auteur)
t. (23 ou XXIII)	tome (suivi d'un nombre en chiffres arabes ou romains)
spéc.	spécialement, plus précisément
<i>sq.</i> / <i>ssq.</i>	<i>sequiturque</i> / <i>sequunturque</i> : et suivant.e.s
vol. (2)	volume (suivi d'un chiffre arabe : vol. 2)

## Acronymes

AA SS	<i>Acta Sanctorum</i> , éd. Bollandus, Paris et Rome, 1869
ACMH	Architecte en chef des Monuments historiques
AD-59	Archives départementales du Nord, Lille
AD-62	Archives départementales du Pas-de-Calais, Centre Mahaut d'Artois, Dainville
AHD-62	Archives historiques diocésaines, Arras
AMHC-Lille	Archives du musée de l'Hospice comtesse, Lille
BCAD-62	Bulletin de la commission des antiquités départementales du Pas-de-Calais (de sa création en 1846 à 1898 où elle devient la commission départementale des monuments historiques, qui publie le BCDMH-62).
BCDHA-62	Bulletin de la commission départementale d'histoire et d'archéologie du Pas-de-Calais (a remplacé depuis 1981 l'ancienne commission départementale des monuments historiques du Pas-de-Calais).
BCDMH-62	Bulletin de la commission départementale des monuments historiques du Pas-de-Calais (à partir de 1898 jusqu'en 1981 où elle devient la commission départementale d'histoire et d'archéologie du Pas-de-Calais, qui publie le BCDHA-62).
BCMh	Bulletin de la commission des Monuments historiques (MAP, Charenton-le-Pont).
BHAM	Bulletin historique trimestriel - Société des antiquaires de la Morinie
BM	Bulletin monumental
BM (+ Ville)	Bibliothèque municipale (suivi du nom de la ville)
BM Lille	Bibliothèque municipale, Médiathèque Jean Lévy, Lille
BnF	Bibliothèque nationale de France
BSAM	Bulletin de la société des antiquaires de Morinie
BSAN	Bulletin de la société des antiquaires de Normandie

BSFAMH Yonne	Bulletin de la société des fouilles archéologiques et des monuments historiques de l'Yonne
BSNAF	Bulletin de la société nationale des antiquaires de France
CAF	Congrès archéologique de France
CAHMER	Centre d'archéologie et d'histoire médiévales des établissements religieux, Université de Picardie Jules Verne
CDHA-62	Commission départementale d'histoire et d'archéologie du Pas-de-Calais (a remplacé depuis 1981 l'ancienne commission départementale des monuments historiques du Pas-de-Calais [cf. CDMH-62]).
CDMH-62	Commission départementale des monuments historiques du Pas-de-Calais (a été remplacée en 1981 par la commission départementale d'histoire et d'archéologie du Pas-de-Calais [cf. CDHA-62]).
CMH	Commission des monuments historiques
CRMH	Centre de recherches sur les Monuments historiques
CTHS	Comité des travaux historiques et scientifiques
DARA	Documents d'Archéologie de Rhône-Alpes et en Auvergne.
DHA-62	Dictionnaire historique et archéologique du Pas-de-Calais.
DSAN	Dépôt de la Société des Antiquaires de Normandie Caen, musée de Normandie
GEMOB	Groupe d'Etude des Monuments et Œuvres d'Art de l'Oise et du Beauvaisis
INHA	Institut national d'Histoire de l'art
LRMH	Laboratoire de recherche des Monuments historiques, Champs-sur-Marne
MAP	Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, Charenton-le-Pont (Archives des Monuments historiques) [MPP, depuis le 27 mai 2022].
MCC/DAP	Ministère de la culture et de la communication / Direction de l'architecture et du patrimoine
MH / MH-62	Monuments historiques / Service départemental des Monuments historiques du Pas-de-Calais

MHAD-62	Mémorial historique et archéologique du département du Pas-de-Calais
MSAM	Mémoires de la société des antiquaires de la Morinie
MSAP	Mémoires de la société des antiquaires de la Picardie
OSB	Ordre de saint Benoît : moine bénédictin
RPJ	Révérend Père Jésuite
RMN	Réunion des musées nationaux
SRA-59	Service régional de l'archéologie, DRAC, Lille





## INTRODUCTION

De même que pour Saint-Omer, Aire-sur-la-Lys, Béthune ou Lens<sup>1</sup>, la ville de Lillers<sup>2</sup> s'est installée en contrebas d'une faille du plateau calcaire que constituent les collines d'Artois – la crête abrupte du versant culmine à 88 mètres, dans le hameau d'Hurionville (fig. 8), à deux kilomètres de distance – et de la plaine de Flandre qui prend ici l'aspect d'une terrasse limoneuse et dénuée de relief (fig. 1)<sup>3</sup>. Un réseau hydrographique assez dense, constitué majoritairement de petits cours d'eau, venait autrefois alimenter les nombreux marais<sup>4</sup> qui occupaient cette plaine, avant qu'on ne procède à de salutaires travaux de drainage<sup>5</sup> (fig. 2).

---

<sup>1</sup> DERVILLE 1995, *Saint-Omer. Des origines au début du XIV<sup>e</sup> siècle*, p. 59. Voir également FEUCHÈRE 1950, « La question de l'*Aria Monasterio* et les origines d'Aire-sur-la-Lys » ; IDEM 1952, « Les origines urbaines de Lens-en-Artois ».

<sup>2</sup> Commune du Pas-de-Calais (code INSEE, 62516), chef-lieu de canton, Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys romane. Repères géographiques : latitude 50,564 degrés Nord ; longitude 2,481 degrés Est ; altitude moyenne 25 mètres (minimum 18 m - maximum 88 m, sur la crête d'Hurionville).

<sup>3</sup> Pour les caractéristiques du pédo-paysage de la région de Lillers, voir la carte de répartition des sols (fig. 3), p. 4 du document n° 4 (févr. 2012) du Schéma de cohérence territoriale de l'Artois (SCoT), produit par l'Agence d'urbanisme de l'arrondissement de Béthune (AULAB), document en ligne (<https://www.scotdelartois.fr>). En outre, le *Plan climat air-énergie territorial 2020-2026*, évaluation environnementale de la Communauté d'agglomération Béthune-Bruay-Artois Lys romane, fournit une intéressante présentation du milieu physique et géomorphologique des environs (document pdf accessible en ligne sur le site [www.bethunebruay.fr](http://www.bethunebruay.fr)).

<sup>4</sup> L'étymologie du toponyme « Lillers » illustre le caractère paludéen de la localité (POULET 1997, *Noms de lieux du Nord – Pas-de-Calais. Introduction à la toponymie*) : « noms en *-lers*, du francique *hlaeri*, signifiant terrain marécageux boisé » (p. 67), et « *Hlaeri* (un équivalent du germanique *Holz*, bois) évoque aussi un terrain boisé, mais marécageux » (p. 166). Selon Malbrancq, *Butnetum* était le nom originel de Lillers (MALBRANCQ 1639c, « *Luglii et Lugliani regum in Morinos et é. Morinis in caelum profectio* », p. 527), du nom de la « forêt voisine de Busnettes », or l'étymologie de ce toponyme est identique à celle du village voisin de Busnes : « *Bune* (1193) est aussi un collectif de roseau, mais formé sur un radical germanique *bon*, signifiant roseau » (POULET 1997, *op. cit.*, p. 172). Une estampe de Pérelle, représentant le siège de la ville en 1645, témoigne encore de la présence des marais, alimentés par le ruisseau d'Hurionville, qui protégeaient le flanc sud-ouest des remparts (fig. 15). [Nota : tous les toponymes figurant dans le texte sont repris dans l'*Index des noms de lieux et d'édifices cités*, en fin de volume 1].

<sup>5</sup> Parmi les travaux les plus notables, citons le détournement du cours de la Nave – rivière locale (fig. 2) – par les moines bénédictins de Saint-Sauveur d'Ham-en-Artois (probablement vers le XII<sup>e</sup> siècle), dans le but d'assécher une partie de la zone marécageuse qu'ils ont ainsi mise en valeur autour de leur abbaye. Le nouveau tracé de la rivière, redirigé vers Lillers, a de ce fait permis d'alimenter des moulins à eau installés sur son cours, notamment dans le faubourg d'Aval (il n'en restait qu'un en 1790, appartenant au seigneur de Lillers, cf. *Villes et villages du Pas-de-Calais en 1790*, p. 213). Au nord de la ville, entre Ham-en-Artois et Busnes, la plaine de la Flandrie conserve le maillage des fossés de drainage qui ont rendu

La craie blanche qui forme l'assise géologique de la région affleure au niveau de la crête d'Hurionville, où elle a longtemps été exploitée en carrières souterraines. Les pierres calcaires de première mise en œuvre de la collégiale proviennent très probablement de cet endroit. Le socle crayeux est recouvert de marnes et d'argile à silex que tapisse un manteau de limons provenant du plateau. En outre, des affleurements de grès ont pu être exploités dans la région béthunoise durant le Moyen Âge<sup>6</sup>. Si l'on mentionne enfin la présence de forêts qui couvraient alors une partie importante de la région – nettement moins étendues aujourd'hui, depuis les défrichements du XIII<sup>e</sup> siècle –, on constate que les constructeurs médiévaux avaient à portée de main tous les matériaux nécessaires à l'édification de l'église.

### **État de la question.**

Quelques auteurs ont consacré à l'ancienne collégiale Saint-Omer de Lillers qui un article (sinon plusieurs), qui une notice, qui une simple citation. En 1850 paraît la toute première notice consacrée à l'histoire de Lillers et à la description de son ancienne collégiale<sup>7</sup>. L'auteur, Amédée de Beugny d'Hagerue, est un érudit local, historien amateur, membre de la société savante des antiquaires de la Morinie et correspondant du CTHS. Son étude, très documentée<sup>8</sup> et menée avec rigueur, débute par le récit détaillé des différents événements historiques, le plus souvent des conflits, que la ville a éprouvés et qui ont occasionné des dégâts entraînant une modification possible du bâti. Il y est fait mention, entre autres, de la fondation du chapitre collégial que l'on situe, selon lui, vers 1043. Le second volet donne une

---

cultivables ces sols à tendance hydromorphe ; de nombreux puits artésiens qui alimentent les bassins de cressonnières artisanales, toujours en activité, sont venus compléter ce réseau hydrographique.

<sup>6</sup> Pour les matériaux lithiques de première mise en œuvre, cf. Troisième partie (2), chap. I, § A. Sur l'exploitation du grès de Béthune, voir BLANC 1996, « Les matériaux de construction de la cathédrale de Saint-Omer » (p. 33), DOPERÉ 2018, *Dater les édifices du Moyen Âge par la pierre taillée* (p. 100), SALAMAGNE 2011, « L'industrie de la pierre dans les anciens Pays-Bas au Moyen Âge et à la Renaissance (Artois, Flandre, Hainaut) » (p. 62), *IDEM* 2020, « Le palais Rihour : un grand chantier du duc de Bourgogne Philippe le Bon (1419-1467) » (pp. 237-257).

<sup>7</sup> BEUGNY D'HAGERUE 1850, « Notice archéologique et historique sur l'ancienne collégiale de Lillers », pp. 343-400, Mémoires de la société des antiquaires de la Morinie.

<sup>8</sup> C'est à l'occasion de la nouvelle édition remaniée de sa notice que Beugny d'Hagerue signale l'important fonds de documents sur la collégiale qui se trouvent aux Archives départementales du Pas-de-Calais (BEUGNY D'HAGERUE 1879, « Lillers. Notice historique et archéologique », pp. 142-168, spéc. p. 165. Pour le détail du contenu, cf. *infra*, chap. 2, « histoire du chapitre collégial »).

description minutieuse de l'édifice, d'un réel intérêt archéologique : en effet, elle constitue un témoignage direct sur son état avant la première campagne de restauration et fournit certains détails, disparus à cette occasion, qui viendront éclairer la critique d'authenticité.

La même année, Charles de Linas<sup>9</sup> rédige à la demande de la Commission des antiquités départementales une notice sur l'église collégiale de Lillers venant compléter la publication de trois gravures représentant ce monument exécutées par Léon Gauchere<sup>10</sup>. Pour l'essentiel, son article reprend celui du « jeune et savant archéologue » qu'il cite d'ailleurs nommément dès l'introduction.

La contribution d'Alexandre Grigny<sup>11</sup>, en 1849, laisse clairement entendre qu'il avait connaissance des travaux à paraître de Beugny d'Hagerue<sup>12</sup>. En sa qualité d'architecte, il nous fait bénéficier de certaines de ses observations<sup>13</sup> ; néanmoins, on relève également par endroits dans la description certaines erreurs assez déconcertantes<sup>14</sup>. Enfin, la critique majeure que l'on peut adresser à Grigny concerne l'interprétation abusive qu'il fait de certains vestiges qu'il a relevés et à partir desquels il échafaude une restitution des dispositions primitives du monument, sans avancer le moindre argument pour étayer ses hypothèses<sup>15</sup>.

---

<sup>9</sup> LINAS 1850, « Description de l'église collégiale, aujourd'hui paroissiale, de Lillers », p. 28-37. Charles de Linas était « membre titulaire non résidant du Comité historique des arts et monuments », représentant l'arrondissement d'Arras au sein de la Commission départementale des antiquités.

<sup>10</sup> Sur le choix de cet artiste et le détail de ces gravures, cf. *infra*, Deuxième partie, chap. II, n° 1. et fig. 60, 64 et 318.

<sup>11</sup> GRIGNY 1849, « Mémoire sur la construction des églises dans le nord de la France, depuis le XI<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours », p. 310 et pp. 312-313. Comme Charles de Linas, Alexandre Grigny, en qualité d'architecte diocésain, était membre de la Commission des antiquités départementales du Pas-de-Calais.

<sup>12</sup> *Ibidem*, p. 312. En effet, Grigny écrit (à propos de l'ornementation extérieure et intérieure du monument) : « Je passerai rapidement sur ces détails, qu'un de nos honorables collègues a déjà écrits, pour ne m'occuper que du système de construction ».

<sup>13</sup> *Ibid.* p. 312. Ainsi : « Dans l'un des quatre piliers [principaux qui soutiennent la tour de croisée] existe encore l'escalier en spirale destiné à communiquer avec la partie supérieure de ce clocher [...] ». La partie basse de cet escalier a été condamnée (cf. *infra*, Deuxième partie, chap. I, § H, « Modification de l'accès au clocher »).

<sup>14</sup> *Ibid.* p. 313. C'est le cas, par exemple, lorsqu'il présente les douze supports de la nef comme étant des « colonnes [qui] se composent, à la partie inférieure, d'une colonne cylindrique, cantonnée de quatre colonnes engagées ». Les piliers de la nef sont en réalité de section carrée et cantonnés de quatre colonnes engagées de moins du tiers ; c'est en revanche dans le chœur que l'on trouve de massifs piliers cylindriques.

<sup>15</sup> *Ibid.* p. 312. Par exemple, il annonce l'existence « à droite et à gauche de la croix [la croisée du transept], [de] deux chapelles servant de bases à deux autres clochers, qui devaient accompagner ce clocher central », on ignore à quelles

Avec l'étude de Camille Enlart<sup>16</sup>, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le discours scientifique s'est dépouillé des accents lyriques du passé et vise désormais à une rigueur qui deviendra la norme. Sa notice de six pages consacrée à la collégiale contient, ici aussi, de précieuses informations auxquelles nous n'avons plus accès depuis la destruction, en 1915, de la majeure partie du fonds lillérois conservé aux Archives départementales ; cela en sus de la perte des archives municipales dans l'incendie de la mairie, le 4 juin 1911.

Comme Beugny d'Hagerue, il commence par broser l'historique de la collégiale, depuis la création du chapitre jusqu'à la fin de la première campagne de restauration<sup>17</sup>. Il l'enrichit toutefois de nombreux détails inédits en provenance de sources plus diversifiées. On y trouve ainsi une abondance de renseignements sur les modifications apportées au monument à l'occasion des événements relatés. La contribution majeure d'Enlart réside également dans le fait qu'il a été le tout premier à attribuer une date à la construction de l'édifice – vers 1120-1140 – et à proposer un déroulement du chantier depuis le chevet. En outre, Enlart fournit de nombreuses comparaisons, tant pour l'architecture que pour la sculpture, dans la perspective de situer plus précisément la collégiale artésienne dans le contexte plus large de la création artistique de la fin du XI<sup>e</sup> siècle et du début du XII<sup>e</sup> dans le nord de l'Europe.

Ce texte soulève toutefois quelques interrogations qui restent sans réponse. C'est le cas par exemple pour la description de certains organes que l'on parvient à peine à identifier aujourd'hui, voire à retrouver<sup>18</sup>. Enfin, la réserve la plus expresse

---

chapelles il fait allusion. Les seules qui se trouvent à cet endroit ont été édifiées aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, dans l'angle des collatéraux de la nef attenant au mur occidental du transept. Et c'est avec la même assurance qu'il implante deux autres clochers, en pendants orientaux des premiers, « de manière à former un ensemble que nous retrouvons généralement dans les églises de cette époque : telle que la cathédrale de Tournai et la collégiale de Lille, etc., etc. ».

<sup>16</sup> ENLART 1895, *Monuments religieux de l'architecture romane et de transition dans la région picarde*, spéc. « Lillers », pp. 228-235.

<sup>17</sup> (1885 à 1889) Sous la responsabilité de l'ACMH Édouard Danjoy, secondé par l'architecte départemental, Vandembulcke, nommé inspecteur (pour le détail de cette campagne, cf. *infra*, Deuxième partie, chap. II, § B, « Première campagne »).

<sup>18</sup> ENLART 1895, *op. cit.*, p. 232. Ainsi, décrivant les ouvertures sur comble du chœur, il évoque des « chapiteaux extrêmes qui étaient cubiques, et les autres avaient eu de larges feuilles pleines à crochets ». L'existence de tels chapiteaux demeure une énigme, car tous ceux de cette partie du sanctuaire sont cubiques ; par ailleurs, aucun document d'archives ne mentionne une quelconque restauration qui puisse justifier un tel changement d'aspect. La même indétermination entache deux autres chapiteaux dont la description ne correspond plus à ce que l'on observe actuellement (*ibid.*, p. 234) : ainsi pour

concerne sa restitution du plan primitif représentant des aménagements de l'église censés avoir disparu : deux chapelles en abside semi-circulaire, ouvrant sur le collatéral oriental de chaque bras du transept et disposées symétriquement le long des travées droites des bas-côtés du chœur. Or, aucune fouille préalable n'ayant permis d'en étayer l'existence, l'hypothèse a pour cette raison été rejetée par Louis Régnier<sup>19</sup> puis, plus tard, par Pierre Héliot<sup>20</sup>.

C'est à celui-ci que l'on doit les recherches les plus abouties sur l'architecture de la collégiale et – dans une moindre mesure – sur sa sculpture ornementale. Sa thèse pour le Doctorat-ès-lettres, *Les églises du Moyen Âge dans le Pas-de-Calais*<sup>21</sup>, reste un ouvrage de référence, même si elle n'est pas spécifiquement consacrée aux édifices de l'art roman : on y trouve pas moins de soixante-six entrées relatives à l'église de Lillers, réparties dans l'ouvrage, ainsi qu'une brève notice historique, un plan d'ensemble d'après Danjoy, et six planches d'illustrations<sup>22</sup>.

Dans les trois articles qu'il a publiés sur la collégiale, sa contribution porte par exemple sur la rectification de la date, jusqu'alors admise, de la création du chapitre collégial, l'arrêtant à l'année 1045 au lieu de 1043<sup>23</sup>. Si, dans un premier temps<sup>24</sup>, il a souscrit à la proposition d'Enlart qui faisait débiter le chantier par la construction du chœur, il remet en question par la suite ce schéma de déroulement en se fondant sur

---

le *chap. 181* (extérieur du déambulatoire) qui présentait à l'époque où Enlart l'a décrit, un ornement en « rosace gravée » sur sa corbeille, de forme « scaphoïde [...] bizarre », dont on ne trouve plus trace.

<sup>19</sup> RÉGNIER 1895, « L'architecture religieuse aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles dans les anciens diocèses d'Amiens et de Boulogne, et l'ouvrage de M. Camille Enlart », p. 223, « La restitution des absidioles de ce transept, tentée par M. Enlart dans le plan qu'il donne de l'église, sans qu'il ait pris le soin de la justifier dans son texte, ne me paraît pas reposer sur des données bien certaines ».

<sup>20</sup> HÉLIOT 1936a, « Lillers », p. 585, note 2 : « Je ne sais sur quelles données s'est appuyé C. Enlart pour déterminer le plan primitif de ces chapelles ; jusqu'à plus ample informé, sa restitution me semble fantaisiste [...] ». En 1955, des fouilles archéologiques menées par P. Héliot et Honoré Bernard dans la partie nord du déambulatoire ont finalement invalidé cette proposition d'Enlart en révélant la configuration exacte des bâtiments primitifs (HÉLIOT et BERNARD 1955, « Les fouilles de la collégiale de Lillers », pp. 182-186).

<sup>21</sup> HÉLIOT 1951-1953, *Les églises du Moyen Âge dans le Pas-de-Calais*, Thèse pour le Doctorat-ès-lettres présentée à la Faculté de lettres de l'Université de Paris, 2 volumes, 482 pages et 44 planches.

<sup>22</sup> *Ibidem*. Notice historique, pp. 399-400 ; plan d'après Danjoy, p. 192 ; Pl. II et IV, en fin de tome 1 ; Pl. XIV, XVI, XIX et XX, en fin de tome 2. Édouard Danjoy était l'architecte en chef des Monuments historiques qui a eu en charge la première campagne de restauration de la collégiale de Lillers, de 1885 à 1889 (cf. *infra*, Deuxième partie, « Critique d'authenticité »).

<sup>23</sup> HÉLIOT 1936a, *op. cit.*, p. 576.

<sup>24</sup> *Ibidem*, pp. 589-590.

une étude plus poussée des éléments sculptés et de la modénature<sup>25</sup>. À cette occasion il précise la datation du monument : de 1120 à 1130, érection de la nef, et vers 1150, achèvement du sanctuaire. Outre cette redéfinition des campagnes de construction et de leur datation, son étude du chevet a notablement contribué à enrichir notre connaissance de la filiation complexe des différentes parties de l'édifice<sup>26</sup>. Le programme de fouilles de 1954 déjà évoqué, en collaboration avec Honoré Bernard, a permis de restituer le plan originel du bras nord du transept et de la partie mitoyenne du déambulatoire. Il a également permis de révéler, dans ce périmètre, les substructions de l'ancienne chapelle seigneuriale démolie lors de la Révolution<sup>27</sup>.

D'autres chercheurs ont, de manière plus ponctuelle, fait référence à la collégiale, soit pour établir une comparaison avec d'autres monuments, soit pour illustrer un aspect particulier de leur recherche personnelle.

Ainsi en 1895, dans son compte-rendu critique de l'ouvrage d'Enlart, Louis Régnier rejette-t-il l'hypothèse de ce dernier selon laquelle un couverture en voûtes d'arêtes ou voûtes d'ogives aurait été prévu dès l'origine pour les bas-côtés de la nef et du chœur. Il propose une datation des ogives du déambulatoire en invoquant leur profil censé, selon les critères alors en vigueur, n'être guère apparu avant le milieu du XII<sup>e</sup> siècle, ce qui, par conséquent, infère un montage des voûtes après 1150<sup>28</sup>.

En 1906, Eugène Lefèvre-Pontalis fait neuf fois référence à la collégiale lilléroise dans son mémoire sur les influences normandes dans le nord de la France aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles<sup>29</sup>. Trois mentions concernent des organes d'architecture : forme de piliers, forme de baies de tribune, organes raidisseurs externes ; six autres

---

<sup>25</sup> HÉLIOT 1954-1955, « La filiation du chevet de la collégiale de Lillers », pp. 166-168. « En conclusion, je pense qu'on éleva notre collégiale de 1120 à 1150 approximativement, en commençant par la nef et en finissant par le sanctuaire ».

<sup>26</sup> *Ibidem*, p. 177.

<sup>27</sup> HÉLIOT et BERNARD 1955, *op. cit.* Les fouilles ont été menées du 2 juin au 12 juillet 1954 ; la chapelle Saint-Georges, construction adventice de la fin du XV<sup>e</sup> siècle qui abritait le tombeau de Philippe de Wavrin de Berlette († 1500), seigneur de Lillers, et de son épouse Isabelle de Croÿ († 1522), a été découverte à cette occasion (p. 186).

<sup>28</sup> RÉGNIER 1895, *op. cit.*, p. 197 : « [...] existence au-dessus des collatéraux du chœur [...] de croisées d'ogives ajoutées après coup et dont le profil n'indique pas une époque antérieure à la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle ».

<sup>29</sup> LEFÈVRE-PONTALIS 1906, « Les influences normandes au XI<sup>e</sup> et au XII<sup>e</sup> siècle dans le nord de la France », pp. 6, 8, 9, 11, 22, 27, 29, 30 et 34 ; plus une photographie de l'arcature aveugle ornant le pignon de la façade occidentale de la collégiale de Lillers.

recensent des détails spécifiques de la sculpture ornementale. Cette étude propose en outre un large éventail de comparaisons avec d'autres édifices.

En 1929, dans une étude sur l'origine des premiers déambulatoires picards, Hans Reinhardt<sup>30</sup> fait une brève allusion à celui de Lillers, pour lequel il émet l'hypothèse d'une filiation bourguignonne directe avec le chœur de la prieurale Notre-Dame de la Charité-sur-Loire, dans la Nièvre ; hypothèse que réfuteront Marcel Anfray et, en 1955, Pierre Héliot<sup>31</sup>.

En 1939, Marcel Anfray<sup>32</sup>, consacre quelques pages à la collégiale lilléroise dans son étude sur l'influence de l'architecture normande dans le nord de la France aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles. Il y reprend, en les acceptant, une partie des hypothèses pourtant sujettes à caution qu'avait avancées Enlart : comme son plan de restitution du chœur<sup>33</sup>, avec l'adjonction de deux chapelles voûtées en cul-de-four, ouvertes sur le mur oriental des bras du transept ; ou bien encore l'existence de deux tourelles d'escalier carrées encadrant le massif de façade occidentale<sup>34</sup>. Si, comme Enlart, il admet que les collatéraux de la nef étaient peut-être couverts de voûtes, il s'efforce néanmoins de démontrer qu'à cet endroit, il ne pouvait s'agir que de voûtes d'arêtes. Enfin, réfutant l'hypothèse de Reinhardt sur une filiation ligérienne du chœur<sup>35</sup>, c'est dans la totalité de l'édifice qu'il décèle des « influences normandes »<sup>36</sup>.

Trente-neuf ans après la publication des fouilles de P. Héliot et H. Bernard, l'historien de l'art Jacques Thiébaud apporte sa contribution en rédigeant le chapitre

---

<sup>30</sup> REINHARDT 1929, « Hypothèse sur l'origine des premiers déambulatoires picards », pp. 269-288, et spéc. au sujet de Lillers : pp. 281-283.

<sup>31</sup> HÉLIOT 1954-1955, *op. cit.*, pp. 176-177, note 3 : « M. H. Reinhardt avait proposé, sur la filiation du chœur de Lillers, une ingénieuse théorie que M. Anfray et moi-même avons discutée, puis rejetée ».

<sup>32</sup> ANFRAY 1939, *L'architecture normande. Son influence dans le Nord de la France aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles*, pp. 143-149, p. 262 et p. 366.

<sup>33</sup> *Ibidem*, p. 143, fig. 13 : « Plan du chœur de l'église de Lillers, d'après C. Enlart ».

<sup>34</sup> *Ibidem*, pp. 144, 149 et 262.

<sup>35</sup> *Ibidem*, p. 148, son argument majeur : « [...] car c'est la couverture qui détermine l'économie de l'édifice. Le chœur de la Charité a été construit pour recevoir un berceau brisé ; celui de Lillers a été bâti pour recevoir un lambris ».

<sup>36</sup> *Ibidem*, p. 149, « c'est bien le même parti architectural, la même répartition des masses, la même esthétique » et de conclure par cette formule : « La collégiale de Lillers est vraiment une église normande en 'pays noir' ».



consacré à l'architecture dans l'ouvrage collectif *Nord roman*<sup>37</sup>. Sa notice sur la collégiale de Lillers constitue la synthèse la plus accomplie des connaissances acquises depuis plus d'un siècle sur le sujet. Elle s'enrichit de données d'archives inédites relatives à des travaux exécutés au XIV<sup>e</sup> siècle et aux XVII<sup>e</sup>- XVIII<sup>e</sup> siècles. Après avoir resitué le monument dans un paysage artistique élargi – entre Angleterre et Picardie –, l'auteur reprend, sans la modifier, la datation qu'avait proposée Héliot : édification de la nef vers 1120-1130 et achèvement du chœur vers 1150.

Différents articles consacrés à l'étude de la sculpture ornementale, et en particulier à quelques-uns des chapiteaux lillérois, peuvent également être mentionnés. Force est de constater qu'il n'y a pas eu, à proprement parler, d'étude approfondie de la sculpture romane de la collégiale avant celle d'Hervé Oursel<sup>38</sup> ; la plupart des auteurs cités l'ont, en effet, le plus souvent survolée, la jugeant même, pour certains d'entre eux, d'un trop médiocre intérêt. Ainsi Enlart la considère dans son ensemble comme « lourde et grossière ; analogue à celle de Berteaucourt »<sup>39</sup>, et ne distingue dans tout ce corpus que deux sortes de chapiteaux : soit « cubiques », soit « à larges feuilles pleines à pointe remontante et enroulée sous les angles du tailloir »<sup>40</sup>. C'est exclusivement à ces derniers que Marcel Anfray fait une brève référence, dans son étude des transferts normands sur cet édifice artésien<sup>41</sup>. De la même manière, Héliot s'appuie sur le caractère « d'un roman plus évolué »<sup>42</sup> des chapiteaux du chœur, pour justifier l'adoption d'une nouvelle chronologie dans le déroulement du chantier.

C'est donc à Hervé Oursel que l'on doit, au crépuscule du XX<sup>e</sup> siècle, la première étude spécifiquement consacrée à la sculpture de la collégiale lilléroise, à l'occasion de l'exposition au musée des Beaux-Arts de Lille, où sont présentés six

---

<sup>37</sup> THIÉBAUT 1994, *Nord roman*, ouvrage collectif, première partie : « Architecture », pp. 39-157 ; spéc. notice de « La collégiale de Lillers », pp. 77-83 ; avec un *plan actuel* (p. 76), deux schémas de l'*élévation du chœur et de la nef* (p. 78) et un *plan de restitution* proposé par l'auteur (p. 79).

<sup>38</sup> *Sculptures romanes et gothiques du nord de la France*, 1978-1979, catalogue d'exposition, Lille, musée des Beaux-Arts, 1978-1979, spéc. « Chapiteaux de la collégiale de Lillers » : pp. 87-89, OURSEL.

<sup>39</sup> ENLART 1895, *op. cit.*, p. 232.

<sup>40</sup> *Ibidem*, p. 232 ; et d'ajouter, p. 234, « Les fonds de ces sculptures étaient peints en vermillon. On voit aussi des traces de couleur rouge sur le chapiteau d'une colonne qui subsiste dans les arrachements de la grande chapelle du bras nord du transept. »

<sup>41</sup> ANFRAY 1939, *op. cit.*, p. 366.

<sup>42</sup> HÉLIOT 1954-1955, *op. cit.*, p. 167-168.

chapiteaux provenant du dépôt lapidaire<sup>43</sup>. Il rédige les notices du catalogue dans lesquelles figure la mention la plus récente de la date attribuée à ces pièces déposées de la nef : 1130-1140. Dans l'introduction de ce même catalogue, Willibald Sauerländer<sup>44</sup> estime de façon globale la datation de la sculpture lilléroise comme appartenant au second quart du XII<sup>e</sup> siècle. Enfin, dernière contribution en date, Hervé Oursel rédige en 1994 le chapitre « sculpture » de l'ouvrage collectif *Nord roman*, dans lequel apparaissent les conclusions de son étude consacrée à la sculpture ornementale de la collégiale<sup>45</sup>. En regard, on trouve l'illustration de deux chapiteaux déposés de la nef, pièces par ailleurs déjà exposées à Lille, en 1978-1979, et pour lesquelles il conserve la même datation.

### **Pourquoi entreprendre cette monographie de la collégiale ?**

Cet état de la question nous permet de constater d'une part qu'aucun des auteurs qui se sont intéressés à l'église de Lillers n'a entrepris d'en rédiger une monographie ; d'autre part, qu'il n'existe pas d'étude approfondie de la sculpture du monument, hormis celle de 1994, par Oursel. Or, en 2006, la (re-)découverte fortuite d'un important dépôt lapidaire, manifestement tombé dans l'oubli sous le comble du bas-côté nord de la nef<sup>46</sup>, a opportunément suscité la réouverture du dossier de la collégiale<sup>47</sup>, ouvrant ainsi de nouvelles perspectives de recherche.

---

<sup>43</sup> Il s'agit d'un chapiteau à godrons (SOL-2008-3, cat.3), d'un chapiteau à décor architecturé (SOL-2008-37, cat.37) et de quatre chapiteaux à feuilles lisses (SOL-2008-12, cat.12 ; SOL-2008-26, cat.26 ; SOL-2008-15, cat.15 et SOL-2008-16, cat.16). On constate que ces six pièces proviennent exclusivement du dépôt lapidaire de la chapelle du bas-côté nord de la nef.

<sup>44</sup> *Sculptures romanes et gothiques du nord de la France*, op. cit., 1978-1979, SAUERLÄNDER 1978-1979, pp. 9-29, spéc. p. 11 : « La sculpture du XII<sup>e</sup> et du XIII<sup>e</sup> siècle dans le nord de la France ».

<sup>45</sup> OURSEL 1994b, *Nord roman*, op. cit., ouvrage collectif, pp. 161-233 : chapitre « La sculpture » ; spéc. pp. 166-167 : « Sculpture ornementale », dans laquelle sont présentés les chapiteaux de la collégiale de Lillers.

<sup>46</sup> Les trente-quatre pièces qui le composent ne figurent pas dans le dernier récolement de mai 1977 ; en outre, quatre pièces supplémentaires ont été retrouvées en 2017 dans le comble de la sacristie, portant à trente-huit le nombre des pièces déposées inédites. Pour l'historique de ce second dépôt et le détail de son contenu, cf. Vol. 2, Inventaire du dépôt lapidaire, « Introduction ».

<sup>47</sup> DANIEL-MARCÉ 2013, mémoire de Master 1, volume 3, *Catalogue de pré-inventaire du lapidaire déposé* ; communication sur le dépôt de la collégiale de Lillers lors de la journée d'études internationale du 12 décembre 2008, à l'INHA, dans le cadre de la deuxième rencontre sur « L'architecture en objets : les dépôts lapidaires de la France du Nord ».

Les fragments déposés ont dès lors fait l'objet d'un recensement préalable, puis d'un classement typologique et enfin, d'une étude spécifique<sup>48</sup>. La reconstitution de cet ensemble sculpté inédit a été l'occasion d'offrir une vision élargie et détaillée du corpus lillérois. L'analyse formelle et stylistique des chapiteaux, modillons et consoles déposés<sup>49</sup> a en toute logique soulevé le problème de leur emplacement d'origine dans l'édifice, requérant pour cela une nouvelle étude historique et comparative afin d'établir la critique d'authenticité<sup>50</sup>. À cet égard, à côté de ces pièces de sculpture ornementale qui constituent une partie importante du dépôt, on trouve également d'autres éléments du décor sculpté<sup>51</sup> – fragments de cordon et de bases attiques – ainsi que quelques pièces inédites d'architecture tel un ensemble constitué d'une clef de voûte et de cinq claveaux à queue d'engagement dont le profil torique ne se retrouve désormais nulle part dans l'édifice<sup>52</sup>. Ces éléments inédits, essentiels pour l'archéologie du bâti, invitent à formuler de nouvelles hypothèses sur le type de couverture qui aurait pu être mis en place dans les anciens collatéraux disparus de la nef ou du transept. Dans un même ordre d'idées, divers autres indices archéologiques nous amènent à nous interroger sur les dispositions primitives des lieux où ils apparaissent : escalier du clocher (notamment sa partie basse, murée, visible dans le déambulatoire) ; arrachements de maçonneries au revers des murs-pignons des bras du transept ; pour ne citer que ceux-ci...

Il n'existe aucun document d'archives qui permette de dater la construction de l'édifice<sup>53</sup> ; par ailleurs, la chronologie du chantier reste conjecturale<sup>54</sup>, de même que

---

<sup>48</sup> Les éléments de cette étude et les conclusions ont été consignés dans l'inventaire du dépôt lapidaire qui est présenté en première partie du volume 2 de cette thèse.

<sup>49</sup> Cf. Troisième partie (1), « Le décor sculpté », chap. IV (1) chapiteaux et chap. IV (2) modillons et consoles.

<sup>50</sup> Cf. Deuxième partie, « Critique d'authenticité » chap. III, § A chapiteaux et § B modillons. La Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine (archives des Monuments historiques, à Charenton-le-Pont) a fourni l'essentiel de la documentation relative aux restaurations, secondée par les Archives départementales du Pas-de-Calais (AD-62, Arras-Dainville) et, dans une moindre mesure, par les archives historiques du diocèse (AHD-62, Arras). Pour la répartition des archives relatives aux campagnes de restauration de l'église de Lillers, cf. « Sources manuscrites », en fin de Vol. 1 ; également « Annexes (I) : MAP et documents d'archives relatives au bâti », Vol. 2, Annexes.

<sup>51</sup> Cf. Troisième partie (1), chap. III « La modénature ».

<sup>52</sup> Il s'agit des pièces inventoriées dans le catalogue du dépôt lapidaire sous les cotes SOL-2008-58 à SOL-2008-63 (Vol. 2, Inventaire).

<sup>53</sup> Pourtant, Beugny d'Hagerue notait la présence, dans le fonds d'archives départementales, d'une « longue série de pièces qui pourraient servir à faire une monographie de la ville de Lillers et surtout de sa collégiale. Il y a, en effet, 1 plan, 9

sa durée. La fréquentation assidue du monument et l'exploration attentive du bâti<sup>55</sup> a néanmoins permis de déceler de nouveaux indices archéologiques et, partant, d'explorer de nouvelles pistes permettant d'affiner la fourchette chronologique admise jusqu'ici. Notre démarche a certes amplement bénéficié du renouvellement des connaissances sur la période, notamment à partir des années 1980, résultant des travaux d'historiens de l'architecture tels Jacques Henriet<sup>56</sup>, Philippe Plagnieux<sup>57</sup> – ainsi que de la sculpture, telle Danielle Valin-Johnson<sup>58</sup> – qui ont privilégié une « méthode dans laquelle l'observation attentive des pierres et l'enquête archivistique sont indissociables »<sup>59</sup>. Les conclusions, ou à tout le moins les hypothèses émises, sont présentées au fil de notre étude du plan et de l'élévation<sup>60</sup>.

---

liasses et 188 titres en parchemin. » (BEUGNY D'HAGERUE 1879, *op. cit.*, p. 165). Camille Enlart a dû y puiser, si l'on en juge à l'abondance de détails que contiennent les notes du mémoire qu'il a consacré à la collégiale de Lillers dans son étude sur l'architecture des monuments religieux dans la région picarde (ENLART 1895, *op. cit.*, pp. 228-235). De ce fonds de parchemins, détruit par le bombardement d'Arras des 6 et 7 octobre 1914, il ne reste plus aujourd'hui que douze pièces (de 1219 à 1687).

<sup>54</sup> Dans son premier article sur la collégiale, Pierre Héliot établit la chronologie de la construction, selon trois campagnes successives rapprochées, en commençant par le chœur, puis le transept, et en finissant par la nef (HÉLIOT 1936a, *op. cit.*, p. 588). Quelques années plus tard, en poursuivant son étude, il va modifier ses conclusions en faisant débiter la construction non plus par le chœur mais par la nef (HÉLIOT 1954-1955, « La filiation du chevet de la collégiale de Lillers », p. 177) ; cette chronologie fait toujours autorité à ce jour.

<sup>55</sup> Pour les questions de méthodologie relatives à la monographie d'architecture, cf. REVEYRON 2002, « L'apport de l'archéologie du bâti dans la monographie d'architecture », et TIMBERT 2009a, « La méthode et la place de l'analyse architecturale dans la monographie d'architecture ».

<sup>56</sup> HENRIET 1978, « Recherches sur les premiers arcs-boutants. Un jalon : Saint-Martin d'Étampes » ; *IDEM* 1982, « La cathédrale Saint-Étienne de Sens : le parti du premier Maître et les campagnes du XII<sup>e</sup> siècle » ; *IDEM* 1983, « Saint-Lucien de Beauvais. Mythe ou réalité ? » ; *IDEM* 1985, « Un édifice de la première génération gothique : l'abbatiale Saint-Germer-de-Fly ».

<sup>57</sup> PLAGNIEUX 1992, « Les arcs-boutants du XII<sup>e</sup> siècle de l'église de Domont » ; *IDEM* 2000, « L'abbatiale de Saint-Germain-des-Prés et les débuts de l'architecture gothique ».

<sup>58</sup> JOHNSON et DESVERGNES 1990, « Seine. Paris, le dépôt lapidaire de Saint-Martin-des-Champs » ; JOHNSON et WYSS 1992, « Saint-Denis. II. Sculptures gothiques récemment découvertes » ; JOHNSON et COXALL 1993, « Seine-et-Marne. Éléments romans et gothiques découverts à Chelles » ; JOHNSON 1995, « Sculptures du XII<sup>e</sup> siècle provenant de l'abbaye royale de Chelles » ; JOHNSON et BOUSTANY 1995, « Val-de-Marne. Éléments sculptés provenant de Saint-Maur-des-Fossés » ; JOHNSON et WYSS 1995, « Seine-Saint-Denis. Sculptures du XII<sup>e</sup> siècle en pierre de Tournai découvertes à Saint-Denis ».

<sup>59</sup> STRATFORD 2002, « Jacques Henriet (1924-2002) », *BM*, t. 160, n° 2, pp. 139-142 ; spéc. p. 141.

<sup>60</sup> Ainsi par exemple pour l'étude de maçonneries révélant d'anciens aménagements dont ne subsiste que des vestiges : escalier nord vers la tribune du massif occidental ; passage au revers des murs-pignons du transept (hypothèse de restitution

## Description du monument

Le plan d'ensemble du monument actuel (fig. 17) affecte la forme d'une croix latine correctement orientée dans laquelle la traverse, correspondant au transept, est fixée presque au centre du montant vertical, partageant en deux parties presque égales l'alignement de la nef et du chœur. Le portail occidental percé dans l'imposant massif de façade débouche sur un vestibule que surplombe la tribune ; celui-ci ouvre à la fois sur le haut vaisseau de la nef, longue de six travées, et sur les larges collatéraux qui la bordent au nord et au sud, l'un et l'autre donnant sur une chapelle entée sous la traverse de la croix. Vient ensuite un transept saillant dont la robuste croisée de grès porte la tour du clocher. Enfin, le chœur déploie vers l'est ses quatre travées droites jusqu'à l'hémicycle à trois arcades ; il est entièrement ceint d'un déambulatoire à trois chapelles rayonnantes discontinues ; ici, la stricte symétrie des différents espaces n'est rompue que par la prééminence de la sacristie – dans l'angle sud-est du déambulatoire et du bras méridional du transept – et par celle, moins prononcée, de deux anciennes chapelles greffées sur ce même collatéral.

L'élévation extérieure de la nef et du chœur laisse apparaître l'alignement des hauts-vaisseaux interrompu par la masse trapue de la tour de croisée (fig. 80). Le registre du clair-étage, percé de baies en plein-cintre régulièrement réparties (fig. 57), émerge d'entre les toitures de tuiles plates et d'ardoises (fig. 36). Ces deux corps de bâtiment sont dotés de bas-côtés. Ceux de la nef, à l'identique, ont un gouttereau percé de baies en plein-cintre séparées par des contreforts à ressauts qui suivent la division interne des travées ; accolée au transept, la chapelle rectangulaire prolonge chaque bas-côté à angle droit. Le bas-côté nord du chœur garde la trace de multiples restaurations consécutives à la démolition de la chapelle seigneuriale (fig. 101.b) ; le bas-côté sud, moins mutilé, est en partie masqué par la sacristie érigée dans l'angle du bras sud, contiguë aux deux anciennes chapelles gothiques (fig. 103) ; le gouttereau du déambulatoire est épaulé par de multiples contreforts radiaux qui encadrent également les chapelles rayonnantes trapézoïdales à peine saillantes (fig. 103). Les bras du transept, aussi élevés que la nef et le chœur, ont

---

d'un « parcours des combles ») ; ou encore, étude formelle de la vis supérieure du clocher et de sa jonction avec les vestiges de la volée inférieure qui suscite de nouvelles hypothèses : datation, impact de son installation sur le bâti environnant (travée XI du bas-côté méridional du chœur).

perdu leurs anciens collatéraux et la plupart des baies de leurs trois niveaux d'élévation ont été murées (fig. 101.a) ; l'angle sud-est, où se trouve la sacristie, accueille une tourelle qui contient l'escalier du clocher (fig. 78 et fig. 103). Enfin, trois murs-pignons forment la façade des hauts vaisseaux de la nef (fig. 63) et des bras nord (fig. 66) et sud (fig. 67) du transept.

À l'intérieur, l'élévation des hauts-vaisseaux est à trois niveaux superposant grandes-arcades, ouvertures sur comble et fenêtres-hautes. Les arcades de la nef sont soutenues par des piliers quadrangulaires flanqués de colonnes engagées (fig. 138) ; celles du chœur par de massifs piliers cylindriques (fig. 151) ; les piliers appareillés qui soutenaient celles du transept émergent çà et là des murs d'obturation (fig. 142). Les murs-pignons n'ont que deux niveaux d'élévation : le premier doté d'un portail, le second percé d'une, voire de deux hautes baies ; à l'ouest, le revers de façade abrite une tribune d'orgues surplombant un vestibule (fig. 136). Les vaisseaux principaux sont couverts d'un plafond sur entrails ; la croisée du transept (fig. 148-a) et tous les bas-côtés sont voûtés d'ogives.

### **Présentation de la recherche**

La première partie de la thèse est consacrée à l'histoire de la collégiale et de son chapitre ; elle s'articule en trois chapitres. Le premier explore le contexte historique de sa fondation (1045), précise la délimitation du cadre territorial et identifie les protagonistes ; le second propose de dresser un portrait le plus fidèle possible du chapitre primitif, en examinant le contenu de la charte de fondation ; le troisième chapitre est une approche historique du chapitre et de son église au début du XII<sup>e</sup> siècle. La construction du nouvel édifice, vers 1120, se situe dans un contexte politique, économique et spirituel qu'il est nécessaire de cerner afin d'appréhender ce monument tel que l'a voulu son maître-de-l'ouvrage : le chapitre. De ce dernier, nous ignorons jusqu'au nombre initial de ses chanoines ; quelques pièces d'archives peu nombreuses – apportent toutefois un faible éclairage sur l'organisation de cette institution, sa hiérarchie, ses revenus. La situer sur l'échiquier du diocèse de Thérouanne est également un moyen d'en affiner la connaissance. Enfin, certains aspects de l'organisation locale du culte – le *Proprium Sanctorum* – notamment les reliques constituant le trésor de la collégiale et la fondation de chapellenies, viennent compléter cette approche du chapitre lillérois.

La critique d'authenticité est l'objet de la deuxième partie. L'église a été classée au titre des Monuments historiques en 1875. Le premier chapitre recense toutes les modifications qui ont été apportées au bâti avant cette date ; le second, toutes les restaurations effectuées après le classement. Le troisième chapitre, conséquent au précédent, est centré sur la critique d'authenticité des chapiteaux et celle des modillons extérieurs.

Les deux volets de la troisième partie abordent successivement l'étude formelle puis l'étude matérielle du monument. L'étude formelle traite du plan de l'église, de son élévation, de sa modénature et de deux aspects de son décor sculpté : les chapiteaux, puis les modillons et les consoles. L'étude matérielle aborde, dans un premier temps, les matériaux de première mise en œuvre ; puis dans le second chapitre consacré au bâti, d'une part les appareils et la mise en œuvre, d'autre part l'étude des diverses traces d'outils relevées sur le site et sur le lapidaire déposé (dont l'inventaire constitue la première partie du volume 2).

## **PREMIÈRE PARTIE**

### *HISTOIRE DE LA COLLÉGIALE ET DE SON CHAPITRE*





## CHAPITRE I

### ***Contexte historique de la fondation du chapitre (1045)***

La date annoncée ici pour cette fondation ne figure sur aucun document, on la doit à la sagacité de l'historien Pierre Héliot :

C'est peu après le 1<sup>er</sup> mai 1045 (2) que Guinemer<sup>61</sup>, seigneur de Lillers, fonda au chef-lieu de ses domaines un chapitre de chanoines réguliers<sup>62</sup> qu'il installa dans une église tout récemment construite.

C'est en ces termes qu'il remet en question, dans son historique de la collégiale, la date admise jusqu'alors (c. 1043) et lui en attribue une nouvelle (1045) en faisant la démonstration que l'ancienne ne pouvait résulter que d'une erreur de copiste<sup>63</sup>.

#### **A. Délimitation du cadre territorial**

*Artois. Flandre.* Ces toponymes, toujours en usage, désignaient jadis des pays dont les frontières ont fluctué, au cours des XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles, au gré de la fortune politique des divers belligérants qui s'y sont affrontés ; par ailleurs, de nos jours, ils ne recouvrent plus tout à fait la même entité territoriale : si l'Artois est inclus dans les limites de l'actuel département du Pas-de-Calais, les territoires constituant l'ancien comté de Flandre se retrouvent désormais répartis entre le département du Nord (Flandre française<sup>64</sup>) et le royaume de Belgique (provinces de Flandre occidentale et de Flandre orientale). Nous serons par conséquent amené à nous demander, pour chaque période abordée, à quelle réalité géopolitique correspond le toponyme utilisé.

---

<sup>61</sup> Les graphies de ce prénom ont été multiples : *Guinemer, Winomar, Winemar* ou *Wénemar*. Par convention, c'est cette dernière forme que nous avons utilisée dans le texte.

<sup>62</sup> Cette affirmation du régime *régulier* du chapitre est aujourd'hui remise en question (cf. *infra*, chap. II, n° 1).

<sup>63</sup> Cette démonstration est donnée dans la note n° 2, en voici la substance : (faisant allusion à trois copies de l'acte de fondation) « [...] elles sont datées de 1043, régnant Henri 1<sup>er</sup>, roi de France (1031-1060), et Baudouin V, comte de Flandre (1035-1067) ; elles invoquent le consentement de ces deux princes et de l'évêque Dreu de Thérouanne (1030-1078) ; elles font, enfin, intervenir l'ordre d'un pape Grégoire qui ne peut être que Grégoire VI (1<sup>er</sup> mai 1045-20 décembre 1046). Par conséquent, la chartre ne peut avoir été rédigée avant le 1<sup>er</sup> mai 1045. » (HÉLIOT 1936a, « Lillers », p. 576).

<sup>64</sup> La Flandre française, dans la moitié supérieure du département du Nord, se répartit de chaque côté de la frontière linguistique établie, depuis le haut Moyen Âge, entre zone de langue germanique et zone de langue romane (lire à ce sujet GYSSELING et HERBILLON 1962, « La genèse de la frontière linguistique dans le nord de la Gaule », pp. 5-37) : au nord, le *Westhoek* français ou Flandre *flamingante* (correspondant à peu près à l'ancienne province de Flandre maritime, sous l'Ancien Régime) ; au sud, la Flandre romane (ou wallonne, ou *gallicante*), avec Lille pour capitale historique.

## 1. Le comté de Flandre

Depuis 932, le comte Arnoul de Flandre (918-964), premier du nom, s'était rendu maître de l'Artois qu'il avait joint à ses terres, avec le Ternois et le Boulonnais ; toutefois, Hugues Capet paraît encore y exercer l'autorité au moment de son accession au trône (987), et ce n'est qu'à l'occasion d'un retournement des forces en faveur de Rozala de Toscane, veuve du comte Arnoul II et mère du jeune Baudouin IV, que le Capétien, en conflit avec la comtesse, cède l'Artois à la Flandre (c. 994)<sup>65</sup>.

Sous l'impulsion de Baudouin V de Lille (principat : 1035-1067), souverain puissant, ambitieux et déterminé, le domaine va connaître une expansion par-delà les limites orientales du comté, sur des territoires de la rive gauche de l'Escaut qui continueront néanmoins de relever du Saint-Empire romain germanique ; ces nouveaux fiefs constituant la Flandre « impériale » : pays de Waes (1076), comté d'Alost, dans l'ouest du Brabant, jusqu'à la Dendre (1056), puis comté du Hainaut (1051).

Ainsi, vers 1045, la suzeraineté du comte de Flandre s'exerce non seulement sur le comté d'Artois et les comtés périphériques de Boulogne, de Lens, de Guînes, de Saint-Pol et d'Hesdin, ainsi que sur la partie de son domaine propre située sur la rive gauche de l'Escaut – tout cet ensemble constituant la Flandre royale<sup>66</sup> –, mais encore à l'est, sur quelques terres d'empire acquises depuis 1018 : îles de Zélande méridionale et Quatre-Métiers<sup>67</sup> (fig. 4).

---

<sup>65</sup> Pour une histoire détaillée des comtes de Flandre, on pourra lire l'ouvrage (ancien) : *Précis de l'histoire de Flandre, d'Artois et de Picardie* (RAGON et FABRE D'OLIVET 1834). Pour l'histoire de l'Artois, qui s'est un temps confondue avec celle du comté de Flandre : *Histoire des territoires ayant formé le département du Pas-de-Calais* (DHONDT 1946, chap. IV « Les seigneuries du IX<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle », pp. 34-83) ; on en trouve un résumé dans *Le diocèse d'Arras, de 1093 au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle* (DELMARE 1994, chap. I, « Géographie religieuse et géographie politique », pp. 37-38) et pour le XIII<sup>e</sup> siècle, dans DELMAIRE 1976 (« La guerre en Artois après la bataille de Courtrai », pp. 131-141).

<sup>66</sup> La Flandre royale (ou Flandre « sous la couronne », comme la dénomme Brigitte Meijns) est constituée de terres, à l'ouest de l'Escaut (rive gauche), qui étaient tenues en fief du royaume de France par le comte de Flandre (MEIJNS 2010, « Les collégiales des villes de Flandre, X<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles », p. 15).

<sup>67</sup> Les *Quatre-Métiers* désignaient au Moyen Âge le territoire correspondant aux quatre villes d'Axel, Hulst (Pays-Bas, Flandre zélandaise), Boechout et Assenede (Belgique, Flandre-Orientale).

## 2. Le diocèse de Thérouanne

Lillers ressortissait au diocèse de Thérouanne<sup>68</sup>. Érigé au VII<sup>e</sup> siècle par le roi Dagobert I<sup>er</sup>, il avait été confié vers 639 à un moine de Luxeuil, Audomar, sur la recommandation de l'évêque de Noyon – Achaire – ; mort vers 670, Audomar a été canonisé et c'est sous son vocable – francisé en Omer – qu'est placée la collégiale<sup>69</sup>.

Probablement pour des raisons stratégiques<sup>70</sup>, les cités d'Arras (*Nemetacum*) et de Boulogne-sur-Mer (*Gesoriacum*, par la suite *Bononia*) avaient acquis, en plus d'une relative notoriété, une notable prospérité après la conquête romaine. L'*oppidum* gaulois de Cassel (*Castellum Morinorum*, puis *Menapiorum*), place forte des Morins, a pour les mêmes raisons bénéficié d'une mise en valeur de son patrimoine bâti. Toutefois, à l'inverse des deux premières, la cité de Thérouanne, perdue au milieu du plateau artésien, n'a jamais connu une telle expansion ni fait figure de grande ville, sa cathédrale semble avoir été le seul monument véritablement imposant à l'intérieur de l'enceinte fortifiée<sup>71</sup>. Il est envisageable que l'intersection de voies romaines (ou pré-romaines) préexistantes<sup>72</sup> ait pu y favoriser l'installation du siège épiscopal.

---

<sup>68</sup> Pour une histoire des origines du diocèse : HEUCLIN 1988, *Aux origines monastiques de la Gaule du Nord. Ermites et reclus du V<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> siècle* ; MÉRIAUX 2000, « Thérouanne et son diocèse jusqu'à la fin de l'époque carolingienne : les étapes de la christianisation d'après les sources écrites » ; IDEM 2006, *Gallia Irradiata : saints et sanctuaires dans le nord de la Gaule du haut Moyen Âge*. Pour une approche des sources diplomatiques : DUCHET et GIRY 1881, « Cartulaires de l'église de Térouane [sic] » ; BLED 1904, « Regestes des évêques de Thérouanne, 500-1553 ». Pour l'histoire après la disparition de l'évêché de Thérouanne : IDEM 1898, « Les évêques de Saint-Omer, depuis la chute de Thérouanne (1553-1619) » et IDEM 1910, « Les évêques de Saint-Omer, depuis la chute de Thérouanne (1619-1708) ». Pour une vision d'ensemble des chartes concernant la région : TOCK et ALII 2007, « La publication des chartes du Nord/Pas-de-Calais », pp. 481-493.

<sup>69</sup> Épiscopat d'Omer : c. 639-667 (VAN-DRIVAL 1850, *Légendaire de la Morinie*, « Omer », pp. 253-270).

<sup>70</sup> C'est sans doute non loin de Boulogne-sur-Mer que César a fait installer sur le littoral le dispositif – *Portus Itius* – depuis lequel ses troupes ont embarqué lors des expéditions de 55 et 54 av. J.-C. pour tenter de conquérir la Bretagne.

<sup>71</sup> « Thérouanne n'est qu'un nœud routier. Les fouilles archéologiques prouvent la faible surface couverte par ses fortifications et l'absence de grands monuments. » (Michel ROUCHE 1981, « La christianisation des pays au nord de la Somme », p. 82) ; autour de Thérouanne, l'absence de toute grande exploitation agricole romaine (les *villæ*) laisse « une impression de terres vides, rapidement parcourues grâce aux voies romaines » (*ibidem*, p. 82).

<sup>72</sup> Ainsi, celle d'Arras à Boulogne-sur-Mer, *via* Thérouanne (« Chaussée Brunehaut », actuelle D 341) ; celle de Thérouanne à Sangatte (une autre localisation possible de *Portus Itius* ?), dans le prolongement de la Chaussée Brunehaut et qui a pour nom *la Leulène* (partiellement suivie par les pèlerins de la *Via Francigena*, de Cantorbéry vers Rome) ; celle enfin reliant Thérouanne à Cassel (et par-delà, à Tournai). D'autres voies ont été attestées, telle la voie Arras-Cassel, *via* Lens, ou la voie Lyon-Boulogne-sur-Mer (LEMAN 1985, « Nord – Pas-de-Calais », *Gallia*, t. 43, fasc. 2, pp. 437-445, spéc.

L'évêché (appelé « *Teruanensis*, du nom de la ville épiscopale, ou *Morinensis*, du nom de l'une des deux *civitates* qui ont contribué à le former »<sup>73</sup>) avait une superficie qui a été estimée à 6007 km<sup>2</sup>, ce qui constitue un territoire important (en 1093, celui d'Arras, avec 2821 km<sup>2</sup>, est comparativement plus petit)<sup>74</sup>. En 1045, l'emprise de ce territoire devait être à peu près celle qu'elle avait au temps de son établissement, au milieu du VII<sup>e</sup> siècle, et qu'elle conservera jusqu'à la veille de son démembrement définitif, en 1559<sup>75</sup> :

[...] le diocèse était limité au nord et à l'ouest par la mer du Nord et la Manche, au sud, par la Canche et la Lys, à l'est par les Monts de Flandre qui entourent la ville d'Ypres et par l'Yser<sup>76</sup>.

Il recouvrait ainsi, d'ouest en est, la partie septentrionale de la province de Picardie (englobant avec la côte l'ensemble du territoire de l'ancienne *civitas* de Boulogne<sup>77</sup>) de même que celle de la province d'Artois, puis s'étendait dans le tiers occidental du

---

« 1. Carte des voies romaines du nord de la France », p. 438). Pour la Morinie, la Table de Peutinger mentionne une voie « Boulogne-Cassel », *via* Théroüanne (24 lieues gauloises) ; une voie « Boulogne-Amiens », *via* Brimeux (Pas-de-Calais) et Domqueur (Somme) ; et une voie « Théroüanne-Amiens », *via* Thièvres (Somme et [*sic*] Pas-de-Calais).

<sup>73</sup> VAN WERVEKE 1925, « *Het Bisdom Terwaan van den oorsprong tot het begin der veertiende eeuw* », bulletin critique par E. VANSTEENBERGHE, dans *Revue d'histoire de l'Eglise de France*, 11, n° 50, 1925, p. 80. Ces deux *civitates* étaient la *civitas Menapiorum* (le Mempisque, à l'est de l'Aa et de la Lys) et la *civitas Morinum* (la Morinie), cette dernière comprenant depuis le VII<sup>e</sup> siècle à la fois le *pagus Taruanensis* primitif et le *pagus Bononiensis*. À cet égard, le diocèse de Théroüanne « était le plus vaste de la seconde Belgique ou province ecclésiastique de Reims » (LOISNE 1907, *Dictionnaire topographique du département du Pas-de-Calais*, § 4. Circonscriptions ecclésiastiques, chap. II, « Le diocèse de Théroüanne », p. 40).

<sup>74</sup> « 6007 km<sup>2</sup> selon M. Dacquin et F. Gournay, *Géographie historique des paroisses du diocèse de Théroüanne aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles*, mémoire de maîtrise, Lille III, 1993, 45 » (DELMAIRE 1994, « Le diocèse d'Arras de 1093 au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle. Recherches sur la vie religieuse dans le nord de la France au Moyen Âge », chap. I « Présentation du diocèse d'Arras », p. 17).

<sup>75</sup> La destruction complète de la ville de Théroüanne, ordonnée par Charles-Quint en 1553, a eu pour conséquence immédiate la suppression *de fait* du diocèse, attendu que celui-ci doit être désigné par le nom de la ville où siège l'évêque.

<sup>76</sup> VAN WERVEKE 1925, *op. cit.*, p. 81.

<sup>77</sup> « [...] dès le VII<sup>e</sup> siècle, l'autorité spirituelle de l'évêque de Théroüanne s'étendit vers l'ouest, sur tout le territoire de l'ancienne cité de Boulogne, et c'est pourquoi saint Omer est qualifié " évêque de Boulogne et de Théroüanne " par deux écrits contemporains » (LONGNON 1908, *Pouillés de la Province de Reims*, « Chap. IX. Diocèse de Théroüanne. Introduction », pp. 86-94 ; spéc. pp. 90-91).

comté de Flandre. Il était bordé au sud-ouest par le diocèse d'Amiens, au sud-est par celui de Cambrai et à l'est, par celui de Tournai-Noyon<sup>78</sup> (Fig. 5).

Thérouanne était l'un des douze évêchés suffragants de la province ecclésiastique de Reims<sup>79</sup>.

### 3. Origines de la seigneurie de Lillers

Dans la littérature historiographique<sup>80</sup>, le nom de Lillers est cité pour la première fois dans l'épisode extrait de l'hagiographie des martyrs Lugle et Luglien<sup>81</sup> relatant la salutaire translation de leurs reliques en cet endroit, vers l'an 900, avant

---

<sup>78</sup> Le diocèse d'Arras a été détaché de celui de Cambrai en 1093 et celui de Tournai, isolé par le diocèse de Cambrai, n'a été détaché de Noyon qu'en 1146.

<sup>79</sup> Jusqu'en 1559, l'archevêché de Reims compte douze diocèses : Amiens, Arras (1093), Beauvais, Cambrai, Châlons-en-Champagne, Laon, Noyon, Reims, Senlis, Soissons, Thérouanne et Tournai (1146). Après les guerres entre la France et l'Empire (1535-1538 et 1542-1544), la réorganisation religieuse des Pays-Bas espagnols est devenue nécessaire, on détache de Reims les évêchés d'Arras, Cambrai et Tournai. La bulle *Super universas* (12 mai 1559) érige un nouveau siège métropolitain à Cambrai rassemblant sept diocèses : Arras, Boulogne, Cambrai, Namur, Saint-Omer, Tournai et Ypres. Supprimée à la Révolution, la province réapparaît en 1841 (avec deux diocèses : Arras et Cambrai) ; depuis 2008, le siège métropolitain est transféré à Lille, sans que soit modifiée l'organisation antérieure de la province ecclésiastique.

<sup>80</sup> BEUGNY D'HAGERUE 1850, « Notice archéologique et historique sur l'ancienne collégiale de Lillers », pp. 378-379 ; lequel cite l'article de Jacques Malbrancq, « *Regiæ Luglii et Lugliani virtutes* » (MALBRANCQ 1639<sub>a</sub>, *De Morinis et Morinorum rebus*, pp. 503-505).

<sup>81</sup> L'historiographie de la *Vita* des saints Lugle et Luglien figure principalement dans l'article de Joseph GHESQUIERE (*Acta Sanctorum, Octobris*, t. 10, Bruxelles, 1869, pp. 108-122). Elle débute en 1597 par le récit du chanoine André HERBY qui s'est inspiré d'un « très ancien manuscrit qui était conservé à Lillers » (« *Vita SS. Luglii et Lugliani fratrum, auctore anonymo. Ex pervetusto codice ms. ecclesiae Lillierensis, collato cum Vita typis edita anno 1597* », dans AA SS, *op. cit.*) ; Ghesquière note qu'on taxait Herby d'avoir enjolivé sa version (« *ac quibusdam in locis suo stylo expolivit* »). Ferry de LOCRE 1616 (*Chronicon Belgicum, ab anno 258 ad annum usque 1600 continuo perductum*, pp. 81-82 et p. 533) : consacre une brève notice sur la vie des deux martyrs. Arnoul de RAISSE 1626 (*Ad natales sanctorum Belgii Auctario*, Douai, 1626, dans AA SS, *Octobris, op. cit.*, p. 109) : publie une notice sur les actes des deux saints et mentionne pour date du martyre : 725. Jacques MALBRANCQ 1639<sub>a</sub> et 1639<sub>c</sub> (*De Morinis et Morinorum rebus*, chap. 30 (pp. 503-505) « *Regiæ Luglii et Lugliani virtutes* », et chap. 39 (pp. 525-528) « *Luglii et Lugliani regum in Morinis et é. Morinis in cælum profectio* ») : reprend l'essentiel du texte d'Herby en y ajoutant de nouveaux épisodes (comme le débarquement des saints à Wissant ou à Quentovic) et en l'adornant de dialogues de son cru, ce qui lui vaudra de sévères critiques. Guillebert de LA HAYE 1673 (*La vie des saints frères martyrs Lugle, archevêque et Luglien, roi d'Irlande ... Par un religieux de l'Ordre de saint Dominique*) : n'apporte rien de nouveau sur la vie des saints, mais fournit des précisions sur le culte qui leur était rendu dans la collégiale de Lillers. L'abbé Eugène VAN DRIVAL 1850 (*Légendaire de la Morinie*, « Saints Lugle et Luglien », pp. 294-304) : décrit le culte qui leur est rendu localement à son époque ; pour le reste, il reprend les écrits de ses prédécesseurs (détail de leur Vie et de leurs actes).

que les Normands ne détruisent le château d'Almer – propriété de l'évêque de Thérouanne, à Hurionville – dans lequel les corps saints étaient exposés à la vénération des fidèles. Lillers devait, tout au plus, n'être à l'origine qu'un fortin de bois retranché au milieu des marais.

Il faudra attendre la seconde moitié du X<sup>e</sup> siècle et la crise consécutive à la mort du comte Arnoul I<sup>er</sup> de Flandre (964) qui a conduit au démembrement de ses états, pour voir émerger un certain nombre de comtés et de seigneuries d'importance variable<sup>82</sup>. Ces dernières se sont d'abord établies, le plus souvent avec l'assentiment du comte, autour du *castrum* érigé par quelque seigneur soucieux de promouvoir son fief et suffisamment puissant pour y maintenir sa domination. L'étendue du territoire sur lequel s'exerçait cette autorité se taillant en proportion directe des ambitions et de la bonne fortune du feudataire ; certains seigneurs sont ainsi parvenus à constituer de puissants domaines fonciers<sup>83</sup>. Tel dut être le cas pour Lillers qui est devenue, à l'instar de Béthune, Lens et Aubigny, l'une des quatre seigneuries haute-justicières<sup>84</sup> d'Artois relevant, à ce titre, directement du comte de Flandre. On constate par ailleurs que les seigneurs de ces trois dernières villes exerçaient de surcroît la charge d'avoué d'abbaye<sup>85</sup> ; or, après 964, en accaparant les biens et les revenus monastiques qu'ils étaient censés préserver, les seigneurs de Béthune et de Lens, comme d'autres dans le comté, ont su tirer profit de cette charge pour accroître davantage leur pouvoir et la grandeur de leur dynastie seigneuriale<sup>86</sup>.

---

<sup>82</sup> DHONDT 1946, *op. cit.*, p. 51.

<sup>83</sup> Sur la constitution des seigneuries artésiennes aux X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles, FEUCHÈRE 1950 « La question de l'*Aria Monasterio* et les origines d'Aire-sur-la-Lys », pp. 1068-1077 ; IDEM 1952 « Les origines urbaines de Lens-en-Artois », p. 101 sq.

<sup>84</sup> Sur les seigneuries haute-justicières artésiennes, cf. DHONDT 1946, *op. cit.*, pp. 51-55. Les seigneurs de Lillers ont conservé ces droits de haute-justice au moins jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle, comme il appert des fourches patibulaires manifestant ce pouvoir (*justice à quatre piliers*, pour Lillers), visibles sur deux gouaches de l'Album de Croÿ XXIII (1610), Comté d'Artois VII, illustrant le baillage de Lillers : planche 66 « Cottes », à Saint-Hilaire-Cottes (pp. 180-181) et planche 75 « Ecquedecques » (intitulée par erreur *Lespesse* ; pp. 198-199).

<sup>85</sup> L'avoué était un grand propriétaire, voisin d'une abbaye, chargé par le comte d'assurer la protection des moines et de leurs biens en échange de certains droits et revenus. Sur l'avouerie ecclésiastique et sur les exactions commises au XI<sup>e</sup> siècle par ces seigneurs-avoués, cf. SENN 1903, « L'institution des avoueries ecclésiastiques en France », pp. 95-190.

<sup>86</sup> Ainsi de la seigneurie de Béthune (dont le premier tenant du titre, Robert, est connu vers l'an mil) et de celle de Lens (vers 1028) ; quant au sort de la seigneurie d'Aubigny (mentionnée c. 1024), il se confondra avec celui de la seigneurie de Douai qui l'obtient en héritage.

Ainsi, bien que l'on ignore tout de son histoire et de l'étendue de ses possessions, il s'avère que Wénemar, premier seigneur connu de Lillers appartenait à l'une des familles de grands feudataires artésiens établis, au milieu du XI<sup>e</sup> siècle, dans la partie occidentale du comté de Flandre.

## B. Les protagonistes de la fondation

L'institution de la collégiale de Lillers est assurément le résultat d'une synergie qui se sera créée entre différents personnages exerçant un pouvoir – notamment, à l'échelon local – dans le dessein de voir s'accomplir un projet commun, vivifié par la convergence d'intérêts particuliers.

La charte de fondation permet ainsi d'identifier des représentants du pouvoir temporel : le seigneur, le comte, le roi ; et des représentants du pouvoir spirituel : l'évêque, le pape (tableau ci-dessous).

c. mai 1045 – Fondation du chapitre collégial de Lillers par Wénemar  
(Les dates figurant sous le nom des souverains se réfèrent à la période d'exercice du pouvoir)

Seigneur de Lillers	Comte de Flandre	Roi de France	Evêque de Thérouanne	Souverain pontife
<i>Wénemar</i> c. 1045-†1052 (?)	<i>Baudouin V</i> 1035-1067	<i>Henri 1<sup>er</sup></i> 1031-1060	<i>Drogon</i> 1030-1078	<i>Grégoire VI</i> 1045-1046

### 1. Le pouvoir temporel

On rapporte que vers l'an 900 un certain *Winomar* – seigneur de Lillers qui tenait son domaine en fief du comte de Flandre, Baudouin II (879-918) –, agissant sur l'ordre de son suzerain, aurait mené une troupe de sicaires chargés d'assassiner Foulques, archevêque de Reims et chancelier du roi de Francie occidentale, Charles le Simple (879-929). Foulques le Vénérable, en effet, était depuis 878 prieur de Saint-Bertin, abbaye que Baudouin convoitait avidement<sup>87</sup>.

<sup>87</sup> Harbaville le dénomme *Winomar* dans le récit relatant son méfait (une réappropriation à visée moraliste). Celui-ci aurait soit obéi à un ordre donné par son suzerain, soit devancé son vœu de voir enfin disparaître ce rival gênant (HARBAVILLE 1842, *MHAD-62*, t. 1, « Lillers », pp. 365-370, spéc. pp. 366-368) ; Hennebert, cinquante ans auparavant, ne devait toutefois accorder aucun crédit à l'existence de ce protagoniste, selon lui, sans véritable fondement historique (HENNEBERT 1788, *Histoire générale de la province d'Artois*, t. 2 ; « Lillers », pp. 41-53, spéc. p. 43) ; Le Glay, dans son



Ce n'est toutefois pas avant le milieu du XI<sup>e</sup> siècle qu'apparaît pour la première fois dans un manuscrit le nom d'un seigneur de Lillers : Wénemar, fils de Ransuide et frère aîné d'Enguerrand, est mentionné aux côtés de sa mère et de son puîné dans la charte d'institution du chapitre de la collégiale<sup>88</sup> en qualité de fondateur (1045). Leur famille est assez mal connue et leur généalogie reste incertaine et lacunaire<sup>89</sup>. Il semble que ce soit à la suite d'un pèlerinage fait à Rome que Wénemar aurait pris auprès du pape Grégoire VI l'engagement de fonder un chapitre de chanoines à Lillers, berceau de son lignage<sup>90</sup>.

En tant que vassal du comte de Flandre, et afin d'apporter à sa fondation une incontestable caution juridique, Wénemar se devait de solliciter le consentement de son suzerain, Baudouin V de Lille, duquel il tenait sa terre. Ce dernier était fils d'Ogive de Luxembourg et du comte Baudouin IV le Barbu qui, au long de son principat (987-1035) et en dépit de relations vassaliques tendues avec le royaume de France autant qu'avec le Saint-Empire, était parvenu à accroître son territoire

---

*Histoire des comtes de Flandre*, le nomme simplement *Winemar*, sans autre précision de fief (LE GLAY 1843a, t. 1, pp. 61-62) ; Beugny d'Hagerue, pour l'an 900, citera un certain *Wénemart* en tant que premier seigneur connu de Lillers (BEUGNY D'HAGERUE 1879, *op. cit.*, p. 144) ; enfin, Ragon et Fabre d'Olivet le dénomment *Vinomare* et en font un seigneur de Lille (RAGON et FABRE D'OLIVET 1834, *op. cit.*, p. 28).

<sup>88</sup> Cf. *infra*, Première partie, chap. II ; et pour le texte de la charte : Annexes (II), pièces justificatives n° 49 et n° 50.

<sup>89</sup> « Quant aux sires de Lillers, ils sont les plus mal connus de tous. » (DHONDT 1946, *op. cit.*, p. 54). Pour une généalogie des seigneurs de Lillers : BEUGNY D'HAGERUE 1879, *op. cit.*, pp. 144-149 ; HENNEBERT 1788, *op. cit.*, pp. 43-51 ; sur la dynastie des Wavrin : FEUCHÈRE 1951, « La noblesse du Nord de la France (histoire sociale et généalogie) », pp. 308-311 ; également VANDENKINDERE 1902, *La formation territoriale des principautés belges au Moyen Âge*, p. 187. Sur la famille de Croÿ, héritière des Wavrin en 1501, ROGER 1843, *Noblesse et chevalerie du comté de Flandre, d'Artois et de Picardie*, p. 238 sq. ; puis au XVIII<sup>e</sup> siècle, sur le marquisat de Lillers tenu par les Carnin, p. 291-301. Sur la châtellenie de Lillers à l'époque féodale (*terra Lileriensis*), « de laquelle étaient tenus les châteaux de Lières et de Liettes et qui comprenait quatorze terres à clocher et deux-cents fiefs vicomtiers », le comte de Loïse consacre une note dans son *Dictionnaire topographique du département ...* (LOISNE 1907, *op. cit.*, « Introduction », p. XI). Enfin, ultime mention de l'héritier du marquisat rentré d'émigration au début du premier Empire, un dénommé « Leduc *Lillere* » (famille Le Duc de Bièville) qui se voit accorder en 1807 par le préfet la concession d'un emplacement dans l'église de Lillers pour y établir à ses frais une chapelle réservée à sa famille : SANGNIER 1966, *Les édifices religieux du Pas-de-Calais et la Révolution*, p. 200.

<sup>90</sup> CHAPEAU 1943, « Un pèlerinage noble à Charroux au XI<sup>e</sup> siècle. La fondation des prieurés d'Ham et Andres, dépendances de Charroux », p. 253 : « En 1044, Wénemar, seigneur de Lillers, à la suite d'une visite qu'il fit au pape Grégoire VI [...] ». L'abbé Chapeau situe cette entrevue aux environs de 1044, ce qui correspond au premier pontificat de Benoît IX (du 22 oct. 1032 à sept. 1044), celui de Grégoire VI débutant le 1<sup>er</sup> mai 1045 ; il ne tient donc aucun compte de la nouvelle datation d'Héliot (HÉLIOT 1936a, *op. cit.*, p. 576). Cf. encore BLED 1904, *op. cit.*, pièce n° 214, p. 75.

(Flandre impériale), à asseoir son autorité et à juguler fermement toute velléité d'indépendance parmi les seigneurs (réorganisation administrative du comté : instauration de châtelaneries), tout en maintenant sous la subordination de la Flandre les comtes vassaux de Boulogne, Guînes, Saint-Pol, Lens et Hesdin<sup>91</sup>.

Succédant à son père en 1035, Baudouin V poursuit son œuvre – l'autorité du prince est renforcée : les avoués et les châtelains sont maintenus dans une stricte dépendance du pouvoir comtal – de sorte qu'à la fin de son règne († 1067), la Flandre est devenue une puissance politique de premier ordre, dotée d'une assise territoriale en France et dans l'Empire. Par son mariage avec Adèle, fille du roi de France Robert II (996-1031), Baudouin est le beau-frère du roi Henri I<sup>er</sup> (1031-1060), souscripteur de la charte de fondation du chapitre. Il se montre aussi avisé que son père dans le choix de ses alliances : il marie sa fille Mathilde au duc de Normandie, Guillaume II, bientôt roi d'Angleterre. Il est considéré comme l'un des plus puissants vassaux du royaume, au point que le roi Henri I<sup>er</sup> le recommandera expressément dans son testament pour exercer la régence pendant la minorité de Philippe I<sup>er</sup> ; charge dont il s'acquittera de 1060 à 1066.

Baudouin V de Lille est également surnommé *le Pieux*. Son père avait favorisé le retour de la réforme monastique en Flandre<sup>92</sup> et fait proclamer la Paix de Dieu dans ses états<sup>93</sup> ; Baudouin V et son épouse, Adèle de France, sont pour leur part à l'origine de cinq fondations comtales de collégiales en Flandre entre les années 1040-1050<sup>94</sup> ; ce qui a peut-être valu à ce prince cette épithète de « pieux ».

---

<sup>91</sup> DHONDT 1946, *op. cit.*, pp. 60-61.

<sup>92</sup> *Ibidem*, pp. 46-47 et pp. 57-60. Introduite une première fois par saint Gérard de Brogne († 959), sous le principat d'Arnoul I<sup>er</sup>, la réforme monastique – qui visait à rétablir la grandeur spirituelle des abbayes par l'observance stricte de la règle de saint Benoît –, avait été ruinée durant la période d'affaiblissement de l'autorité qui a suivi la mort du comte, en 964. Baudouin IV l'a réintroduite, en apportant son soutien à Richard de Saint-Vannes († 1046) et en procédant à la restitution des biens spoliés aux abbayes par les avoués dont les pouvoirs ont été réduits à de plus justes proportions.

<sup>93</sup> *Ibidem*, p. 60 : « Cette institution [...] atteignit le nord vers 1025. Le comte de Flandre s'en est emparé avec une rapidité surprenante, pour l'accroissement de son pouvoir. En 1034, Drogon, évêque de Thérouanne fait la publication de cette Trêve de Dieu dans son diocèse (BLED 1904, *op. cit.*, Pièce n° 204, p. 74).

<sup>94</sup> Cf. infra, § C. Il s'agit des collégiales Saint-Pierre à Aire-sur-la-Lys, Douai et Lille, puis de Saint-Sauveur à Harelbeke et Notre-Dame à Messines (MEIJNS 2010, *op. cit.*, p. 18).

Wénemar de Lillers étant mort sans postérité, la seigneurie revient vers 1052 à son puîné, Enguerrand<sup>95</sup>. À l'instar de son prédécesseur, c'est en accord avec sa femme, Emma, que celui-ci va installer à proximité du chef-lieu de son domaine, sur la terre d'Ham-en-Artois, une communauté de moines détachés de l'abbaye de Charroux<sup>96</sup> (voir tableau ci-après). Par la libéralité du couple, ce qui n'était à l'origine qu'un modeste ermitage (*locum [...] vetustate jam pene destructum*) va rapidement devenir une prospère abbaye bénédictine, fille de Charroux : Saint-Sauveur d'*Ham-lez-Lillers* – il n'en reste plus aujourd'hui qu'une partie de l'abbatiale, notablement modifiée au XVII<sup>e</sup> siècle, mais dont il subsiste encore deux travées orientales de sa nef romane<sup>97</sup>.

1079-1084 – Fondation de l'abbaye Saint-Sauveur d'Ham-en-Artois par Enguerrand  
(Les dates figurant sous le nom des souverains se réfèrent à la période d'exercice du pouvoir)

Seigneur de Lillers	Comte de Flandre	Roi de France	Evêque de Thérouanne	Souverain pontife
<i>Enguerrand</i> 1052-† c. 1100	<i>Robert I<sup>er</sup></i> le Frison 1071-1098	<i>Philippe I<sup>er</sup></i> 1060-1108	<i>Humbert</i> 1078-1081	<i>Grégoire VII</i> 1073-1086

<sup>95</sup> C'est en qualité de seigneur de Lillers qu'Enguerrand, frère puîné de Wénemar, est cité dans une charte de 1050, à l'occasion de la vérification du corps de saint Omer (BEUGNY D'HAGERUE 1879, *op. cit.*, p. 144). Selon Dhondt, cet Enguerrand n'était pas son puîné mais son fils (DHONDT 1946, *op. cit.*, p. 63).

<sup>96</sup> Au retour d'un pèlerinage à Compostelle, le comte Baudouin I<sup>er</sup> de Guînes et Enguerrand de Lillers, s'arrêtent à l'abbaye Saint-Sauveur de Charroux (Vienne). Là, ils convainquent l'abbé de détacher quelques moines sur la promesse de fonder, chacun sur sa terre, une abbaye-fille. Enguerrand établira rapidement l'abbaye d'Ham-en-Artois (entre 1079 et 1084), Baudouin, celle d'Andres (fin XI<sup>e</sup> s.) : Saint-Médard-et-Sainte-Rotrude. Sur l'histoire de ces fondations : GODEFROY-MENILGLAISE 1855, *Chroniques de Guînes et d'Ardres, par Lambert, curé d'Ardres* (918-1209), pp. 70-72 ; CHAPEAU 1943, *op. cit.*, pp. 250-271 ; MONSABERT 1910, « Chartes et documents pour servir à l'histoire de l'abbaye de Charroux », charte n° VI : *Donation à l'abbaye de Charroux par Engeran de Lillers et sa femme Emma de l'église et la villa de Ham*, pp. 96-98 ; VERSPLAETE 1965, « L'architecture en Flandre entre 900 et 1200 (d'après les sources narratives contemporaines) », p. 26. Sur l'abbaye d'Ham : SAINTE-MARTHE 1725, *Gallia Christiana*, « *Hamum Lileriense. Series abbatum* », col. 508-513 ; BONVARLET 1907, « Chroniques de l'abbaye de Saint-Sauveur à Ham », pp. 209-275.

<sup>97</sup> Nef de la première moitié du XII<sup>e</sup> siècle (avant 1135 : BERNARD 1998, *L'abbaye d'Ham-en-Artois*, t. 1, p. 44), donc peut-être contemporaine de la collégiale de Lillers. Cf. également vol. 3, *Illustrations*, fig. 319-c ; 336-e ; 240-d et 244-c.

La donation de cet ermitage à l'abbaye poitevine pour y établir un monastère<sup>98</sup> est le plus marquant des rares éléments qui nous soient parvenus de la biographie d'Enguerrand ; sa proximité avec certains personnages influents de l'époque, tel le comte Baudouin I<sup>er</sup> de Guînes, permet d'entrevoir que le rang tenu par le seigneur de Lillers ne devait pas être négligeable<sup>99</sup>. C'est du moins ce que proclamait l'épithète (tardive) du monument funéraire jadis visible dans le cloître de l'abbaye, ainsi qu'un tympan sculpté au-dessus du portail d'accès le représentant en armure, monté sur son destrier, tel un *cavalier Constantin*, ayant auprès de lui sa femme, un Christ en majesté couronnant l'ensemble de la scène<sup>100</sup> :

*Hic flos militiæ, Paradis gena, sensus Ulyssis, Æneæ pietas, Hectoris ira jacet*<sup>101</sup>.

Sa descendance directe est tout aussi obscure. Il aurait eu deux fils : « Idée de Lillers, qui accompagna Robert I<sup>er</sup> le Frison en Palestine, au cours de l'année 1085, et ne paraît plus après cette date, [et] Ingelram, qui prit la croix en 1096 et périt sans doute au cours de l'expédition<sup>102</sup> » ; ainsi qu'une fille, Sarah. Devenue unique héritière, celle-ci a épousé le fils aîné de l'émergente maison de Wavrin (on en ignorait le prénom, jusqu'à ce qu'une charte de 1115 le mentionne en tant que

---

<sup>98</sup> Le manuscrit original de la charte n'existe plus, mais Bonvarlet en a collationné et publié la charte de confirmation de 1093 par le comte Robert II de Flandre (BONVARLET 1907, *op. cit.*, pp.213-214 ; et MONSABERT 1910, *op. cit.*, note n° 1, p. 96 ; *ibidem*, pp. 96-98 pour la copie de la charte de 1079 reproduite en Annexes (II), pièce justificative n° 51. Les *ecclesiæ* de Labeuvrière (*Bevreria*, à 7 km de Lillers) et d'Allouagne (*Aloannia*, à 4 km), dépendances d'Ham, relevaient donc aussi de l'abbaye de Charroux (c'est également le cas pour l'abbaye Saint-Austremoine d'Issoire, donnée vers 1047 par Guillaume V d'Auvergne). En 1232, le pape Innocent IV soustrait l'abbaye d'Ham à la juridiction de l'abbaye-mère de Charroux.

<sup>99</sup> Les *Chroniques de Guînes et d'Ardres* rapportent, à propos d'Enguerrand, *sieur de Lillers*, que Baudouin I<sup>er</sup> de Guînes « le print comme frère et compaignon, et comme pèlerin de Saint-Jacques » (GODEFROY-MENILGLAISE 1855, *op. cit.*, p. 70).

<sup>100</sup> Le cénotaphe d'Enguerrand († c. 1100) a dû être ajouté dans un second temps : d'abord enseveli dans le chœur primitif de l'abbatiale, sa sépulture a été transférée après 1135 dans le cloître. Cénotaphe et tympan ont disparu à la Révolution, en même temps que les bâtiments conventuels. Philippe Gabet a publié une étude sur ce « cavalier Constantin à Ham-en-Artois » (GABET 1988, « L'image équestre dans le nord de la France au Moyen Âge », spéc. pp. 348-349).

<sup>101</sup> SAINTE-MARTHE 1725, *op. cit.*, col. 508 ; cet élogieux distique (probablement tardif, cf. *supra*) est repris par HENNEBERT 1788, *op. cit.*, pp. 45-46 ; BEUGNY D'HAGERUE 1879, *op. cit.*, p. 145 ; BONVARLET 1907, *op. cit.*, qui ajoute la description de ses armes : *de gueules à trois chevrons d'or brisé d'un lambel de même de trois pendans* (blason actuel de Lillers, brisure exceptée. C'est également le blason d'Esqueredes (Pas-de-Calais) et de Crèvecœur-le-Grand (Oise), possessions de Philippe de Crèvecœur (1418-1494, Maréchal de France), p. 212 ; CHAPEAU 1943, *op. cit.*, p. 254.

<sup>102</sup> CHAPEAU 1943, *op. cit.*, pp. 254 ; également LE GLAY 1843a, *op. cit.*, « Idée de Lillers », p. 215.

témoin : « Anselme de Lillers »<sup>103</sup>) ; par conséquent, après la mort d'Enguerrand, vers 1100, la seigneurie est passée dans cette famille<sup>104</sup>.

Les deux souverains-témoins ayant apporté leur consentement à la fondation de l'abbaye d'Ham sont le roi de France, Philippe, et le comte de Flandre, Robert. Robert I<sup>er</sup> surnommé le Frison est le fils cadet de Baudouin V et d'Adèle de France ; il accède par les armes à la tête du comté (1071-†1093) après les éphémères principats de son frère Baudouin VI de Mons (1067-†1070) et de son jeune neveu Arnoul III (1070-†1071), qu'il dépossède. Conservant l'intégralité des domaines conquis par ses prédécesseurs, il maintient fermement son pouvoir, n'hésitant pas à s'opposer à son suzerain, le roi Philippe I<sup>er</sup> ; celui-ci, après la mort d'Arnoul, lui concède néanmoins ses récentes acquisitions territoriales.

## 2. Le pouvoir spirituel

Drogon (ou Dreux), vingt-sixième évêque de Thérouanne (1030-1078)<sup>105</sup>, est l'un des ecclésiastiques qui a apporté son consentement à la fondation du chapitre de Lillers. Son entrée en fonctions est d'abord troublée par l'hostilité de Baudouin IV, qui commence par le chasser de son siège<sup>106</sup> ; néanmoins, l'intercession des évêques de Cambrai et d'Amiens ayant amené son adversaire à résipiscence, il peut dès lors mener à bien son œuvre pastorale : ainsi, par exemple, on a vu qu'il proclame la Paix de Dieu dans son diocèse, de concert d'ailleurs avec ledit comte<sup>107</sup>.

---

<sup>103</sup> Hennebert relève que « le silence passé sur le vrai nom de son époux est susceptible de quelques contestations » ; néanmoins, selon lui, il s'agit très probablement d'Anselme de Wavrin, dont le prénom apparaît avec le titre de seigneur de Lillers parmi les souscripteurs d'une charte de 1115 de Baudouin VII à la Hache confirmant des possessions de l'abbaye d'Ham-en-Artois (HENNEBERT 1788, *op. cit.*, pp. 45-46). De cet Anselme descend Gautier de Wavrin dont il sera question plus loin, vers 1127 (cf. *infra*, première Partie, chap. III, § A, n° 1).

<sup>104</sup> La seigneurie resta possession des Wavrin jusqu'en 1500, puis passa dans la maison de Croÿ, avec Charles I<sup>er</sup> de Croÿ-Chimay, neveu de Philippe de Berlette dit de Wavrin. Sur les Wavrin, cf. BRASSART 1877 « Une vieille généalogie de la maison des Wavrin », également FEUCHÈRE 1951, *op. cit.*, spéc. p. 308 sq.

<sup>105</sup> Pour la liste des évêques de Thérouanne (du XI<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle), cf. Annexes (II), pièces justif. n° 53 et n° 54.

<sup>106</sup> BLED 1904, *op. cit.*, p. 74, pièce n° 201 : (1031 ou 1031) « Drogon est chassé de son siège par le comte Baudouin à la Belle Barbe » ; pièce n° 202 : (1032) « Drogon est rétabli sur son siège par le comte Baudouin qui regrette ce qu'il a fait ».

<sup>107</sup> *IDEM, ibidem*, pièce n° 204 (1034) « Publication de la Trêve de Dieu dans le diocèse ». En 1063, Drogon et Baudouin V font signer une Trêve de Dieu par les principaux ecclésiastiques et laïques de Flandre (« *Pax Morinensis* », *ibid.*, p. 77, pièce n° 225).

Les relations semblent bien meilleures avec Baudouin V. Celui-ci lui accorde sa confiance et le charge de le seconder dans la mise en œuvre des nombreuses fondations pieuses que son épouse, la comtesse Adèle de France, et lui-même vont établir dans le diocèse. En 1045, on retrouve donc Drogon et Baudouin, souscrivant tous deux à la création du chapitre voulue par Wénemar de Lillers<sup>108</sup>.

En octobre 1049, Drogon participe en présence du pape Léon IX au concile de Reims<sup>109</sup> qui s'inscrit dans le cadre de la réforme de l'Église que le souverain pontife entend instaurer<sup>110</sup>. Selon la notice biographique de Drogon, rédigée au XVI<sup>e</sup> siècle par Tassart<sup>111</sup>, la fin de son épiscopat a été notablement ternie par l'opposition constante que lui manifestait le nouveau comte de Flandre, Robert le Frison – celui-ci, par exemple, avait ouvertement pris parti en faveur des moines de Saint-Bertin, alors en désaccord avec leur évêque<sup>112</sup> – ; il a également dû subir le désaveu non dissimulé du pape Grégoire VII qui estimait le « vieil évêque » trop tiède dans la poursuite contre les simoniaques et les concubinaires dans son diocèse. Au concile de Poitiers, en janvier 1078, le légat du Saint-Siège, Hugues, évêque de Die, est allé jusqu'à lui interdire de remplir ses fonctions épiscopales, en raison de son grand âge ; il a fallu l'intervention en sa faveur du métropolitain de Reims, Manassès I<sup>er</sup>, pour

---

<sup>108</sup> BLED 1904, *op. cit.*, p. 75, pièce n° 214 : « Après mai 1044 (1) - Wenemare, seigneur de Lillers, dote et déclare affranchie de toute autorité laïque l'église qu'il a fondée dans son domaine de Lillers, en l'honneur de Jésus-Christ, de la B[ienheureuse] Vierge Marie et de St Omer, avec l'approbation et la confirmation de Drogon, évêque de Thérouanne. » – Note (1) : « Cette charte est donnée par Miræus et par la copie conservée autrefois dans les archives du chapitre de Saint-Omer avec la date 1043 qui est certainement fautive, puisque Wenemare l'accorda au retour de sa visite au pape Grégoire VI, et que celui-ci ne fut élu qu'au mois de mai 1044 » [nota : c'est en réalité en 1045 que Grégoire VI a été élu].

<sup>109</sup> *Ibidem*, p. 76, pièce n° 216. Des mesures sont prises, au cours de ce concile, pour remédier aux abus constatés dans le clergé (simonie, nicolaïsme, violence, ...) et des sanctions canoniques (excommunication, déposition) sont prononcées à l'encontre de gens d'église (même de haut rang : archevêques, évêques, abbés) et des laïcs (tel Guillaume le Conquérant, en raison de son mariage avec sa cousine, Mathilde de Flandre).

<sup>110</sup> Il s'agit de « rétablir la discipline et de corriger les mœurs des clercs afin de mieux encadrer la société laïque et de faire davantage pénétrer dans les esprits et dans les âmes les obligations de vie découlant du dogme chrétien ». *Encyclopædia Universalis*, article « Réforme grégorienne ».

<sup>111</sup> Alard Tassar, est moine de Saint-Bertin dès 1495 († 1532) ; il contribue à la rédaction du cartulaire de cette abbaye et rédige (en latin) les notices biographiques des évêques de Thérouanne restituées par l'abbé Oscar Bled, dans ses « Regestes des évêques de Thérouanne » (BLED 1904, *op. cit.*).

<sup>112</sup> « *Ecclesie Morinensis exterius quidem a malis hominibus et precipue Flandrie comite Roberto Frisone sicut et Sithiensis cenobialis multas inquietudines perpessa est, viginti circiter annis continuis tribulationibus vexata [...]*. » (Tassart) BLED 1904, *op. cit.*, p. 73.

convaincre le souverain pontife de rétablir Drogon, et de lui éviter l'infamie d'une mort en état d'interdiction<sup>113</sup>.

Enfin, en ce qui concerne le pape Grégoire VI (lui aussi souscripteur de la charte de fondation), il n'a régné que dix-neuf mois<sup>114</sup> : son accession au trône pontifical le 1<sup>er</sup> mai 1045 ayant été suspectée de simonie, il se vit finalement contraint d'abdiquer le 20 décembre 1046, à l'issue du synode de Sutri qu'il avait dû lui-même convoquer à la demande de l'empereur germanique, Henri III.

### **C. Fonder un chapitre collégial à Lillers : à quelles fins ?**

Les raisons qui motivent la fondation d'une collégiale peuvent être multiples : on peut sans grand risque présumer qu'elles devaient principalement être d'ordre spirituel ; néanmoins des objectifs plus « profanes », d'ordre politique et économique, sont également à prendre en compte. En effet, au cours du XI<sup>e</sup> siècle, l'économie du comté a bénéficié de facteurs favorables d'expansion dont, en particulier, l'apparition de « fabuleux progrès agricoles<sup>115</sup> ». Les défrichements réalisés vont permettre d'accroître notablement la superficie des terres cultivables, tout en veillant à ne pas compromettre les ressources forestières<sup>116</sup>. En Artois, où l'assolement triennal était déjà en usage, on innove en utilisant les terres jusqu'alors laissées en jachère : on y sème désormais de la vesce<sup>117</sup> qui améliore de manière significative la qualité des sols ; en outre, le cheval de trait, plus rapide et plus endurant pour le labour, fait son

---

<sup>113</sup> *Ibidem*, p. 81, pièce n° 252 (1075, 25 mars) « Le pape Grégoire VII écrit à Robert le Frison en faveur de l'église de Saint-Omer ; il déclare entaché de simonie le tribut de deux sous que Drogon prétendait en exiger pour l'huile et le saint chrême, et déclare cette église affranchie de cette exigence » ; également pp. 81-82, pièces n° 254 à 257.

<sup>114</sup> Sur la place de Grégoire VI dans le contexte de la « réforme de l'Église et le rejet de l'ordre ancien (1003-1124) », cf. HILAIRE (dir.) et ALII 2003, *Histoire de la papauté. 2000 ans de mission et de tribulations*, Paris, 1996 (réédité en 2003), p. 173 sq.

<sup>115</sup> Selon la formule de Derville, à propos de l'expansion économique de Saint-Omer (DERVILLE 1995, *op. cit.*, p. 47 sq.).

<sup>116</sup> En témoignent toujours les forêts de Boulogne, Guînes, Desvres, Tournehem, Éperlecques et Rihoult-Clairmarais, dans la partie nord du département, et celles de Nieppe, Ohlain, Bruay-la-Buissière, Vimy, plus au sud.

<sup>117</sup> Cette légumineuse fixe l'azote et enrichit le sol au lieu de l'épuiser, elle donne de surcroît un excellent fourrage pour le bétail ; à la place de la vesce, on pouvait également semer de l'avoine ou de l'orge.

apparition et va peu à peu remplacer le bœuf<sup>118</sup>. Ces innovations technologiques vont ainsi contribuer à la renommée du comté de Flandre – les terres cultivées y présentent un rendement particulièrement élevé – et apporter aux habitants sinon l'aisance, du moins une amélioration sensible de leurs conditions de vie, facteur potentiel de croissance démographique<sup>119</sup>.

L'institution du chapitre collégial de Lillers s'inscrit dans la dynamique des fondations pieuses du XI<sup>e</sup> siècle dans le comté et participe, comme le note Hervé Oursel, de cet « immense élan de rénovation qui se manifeste » et explique « le succès prodigieux du mouvement canonial<sup>120</sup> ». Brigitte Meijns<sup>121</sup> a montré qu'entre 850 et 1200, quarante-cinq chapitres séculiers ont vu le jour sur le territoire flamand<sup>122</sup>, dont quatorze sous le règne des comtes Baudouin V (1035-†1067) et Baudouin VI (1067-†1070), ce qui témoigne de la vivacité du mouvement canonial (par rapport à la relative stagnation que connaît à la même époque l'ordre monastique)<sup>123</sup>. Le comté étant, avec les autres principautés territoriales des Pays-Bas du sud, l'une des régions les plus urbanisées d'Europe occidentale<sup>124</sup>, ces chapitres, au maillage remarquablement dense, se trouvent par conséquent le plus souvent implantés dans les villes.

---

<sup>118</sup> En 1051, une charte de Saint-Bertin mentionne déjà l'utilisation de chevaux de labour dans son domaine d'Heuchin, entre Théroouanne et Saint-Pol (DERVILLE 1995, *op. cit.*, p. 50). C'est en outre au cours du XI<sup>e</sup> siècle qu'a été introduit l'utilisation du collier de cheval, ainsi que la pratique du ferrage des sabots.

<sup>119</sup> Il est possible que les nombreux conflits qui ont émaillé le principat de Baudouin V aient sensiblement infléchi la courbe de croissance démographique.

<sup>120</sup> Introduction sur l'art roman dans le Nord, « Une chrétienté de monastères » (OURSSEL 1994a, *Nord roman*, p. 19 sq.).

<sup>121</sup> Brigitte MEIJNS est professeure d'histoire médiévale à l'université catholique de Louvain (KU Leuven). Sa thèse, soutenue en 2000, *Aken of Jeruzalem ? Het ontstaan en de hervorming van de kanonikale instellingen in Vlaanderen tot circa 1155*, a pour intitulé : « Origine et réforme des institutions canoniales en Flandre jusque vers 1155 ». Pour la période qui nous concerne (XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> s.) : cf. MEIJNS 2002, « L'ordre canonial dans le comté de Flandre depuis l'époque mérovingienne jusqu'à 1155. Typologie, chronologie et constantes de l'histoire de fondation et de réforme » ; MEIJNS 2006a, « La réorientation du paysage canonial en Flandre et le pouvoir des évêques, comtes et nobles, XI<sup>e</sup> s.-première moitié du XII<sup>e</sup> s. » ; MEIJNS 2006b, « Deux fondations exceptionnelles de collégiales épiscopales à la frontière du comté de Flandre : Marcœuil et le Mont-Saint-Éloi (milieu du X<sup>e</sup> s.) » ; MEIJNS 2010, *op. cit.*, « Les collégiales des villes de Flandre, X<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> s. ».

<sup>122</sup> MEIJNS 2006b, *op. cit.*, p. 251. Dont seize ressortissant au diocèse de Théroouanne : Aire-sur-la-Lys, Ardres, Bergues, Boulogne (Saint-Vulmer), Cassel, Chocques, Furnes, Hesdin, Licques, Lillers, Messines, Saint-Pol, Voormezele (Ypres), Warneton, Ypres et Zonnebeke (Ypres).

<sup>123</sup> MEIJNS 2002, *op. cit.*, p. 40.

<sup>124</sup> MEIJNS 2010, *op. cit.*, p. 15.



La création d'une collégiale peut émaner directement de la volonté du comte : en Flandre, on dénombre sept fondations comtales ; cinq d'entre elles attribuables à Baudouin V et à son épouse, Adèle de France<sup>125</sup>. De même, la décision peut être prise par tout seigneur laïque, possessionné, et suffisamment en faveur auprès de son suzerain pour en obtenir le consentement – il lui doit en effet hommage pour la part de son domaine qu'il s'apprête à céder à l'Église – et pour obtenir celui de l'autorité ecclésiastique : tel a été le cas pour les collégiales Saint-Omer à Lillers, Saint-Barthélemy à Béthune, et Notre-Dame à Hénin-Beaumont (jadis, Hénin-Liétard)<sup>126</sup>. Il apparaît qu'en Flandre ces fondations de chapitres séculiers ont été plus souvent le fait de laïcs que de membres du clergé. Le seul cas d'une fondation ecclésiastique signalé par Br. Meijns concerne le chapitre de l'église Notre-Dame de Bruges, en 1091, attribué à deux clercs : Bertulphe et Gommaire<sup>127</sup>. Quant aux fondations épiscopales, on constate qu'elles ont surtout été implantées ailleurs qu'en terre flamande : c'est ainsi qu'en 1073, la collégiale Saint-Nicolas-au-Cloître est fondée à Amiens dans le quartier cathédral par l'évêque de Thérouanne, Drogon<sup>128</sup>.

Pourquoi cette fondation capitulaire à Lillers ? D'abord pour des raisons politiques : les comtes de Flandre ont sciemment utilisé les collégiales pour consolider le développement de leur pouvoir<sup>129</sup> ; les chanoines avaient un niveau

---

<sup>125</sup> *Ibidem*, p. 18. Il s'agit des collégiales dédiées à Saint-Pierre à Lille (c. 1066), Aire-sur-la-Lys (1059) et Douai (c. 1035-1051), et celles de Saint-Sauveur à Harelbeke et de Notre-Dame à Messines (toutes deux avant 1067 : † Baudouin V).

<sup>126</sup> MEIJNS 2006a, *op. cit.*, pp. 130-131. Également à Phalempin, Saint-Pol, Houdain et Ardres (MEIJNS 2002, *op. cit.*, p. 40). Notre-Dame d'Hénin-Liétard a été fondée vers 1040, avec le consentement de Gérard I<sup>er</sup>, évêque de Cambrai, par Robert II, sire de Béthune (fils de Robert I<sup>er</sup>, fondateur de la collégiale Saint-Barthélemy, à Béthune). Les douze chanoines séculiers se sont ensuite « régularisés », au début du XII<sup>e</sup> siècle, en s'affiliant à l'ordre d'Arrouaise (FONSECA 1966, (compte rendu) « Dom Jean Becquet – L'abbaye d'Hénin-Liétard », pp. 406-407).

<sup>127</sup> « [...] avec l'accord de l'évêque Radbod, de Noyon-Tournai » (MEIJNS 2006b, *op. cit.*, pp. 251-252). « Les chapitres du dixième siècle au Mont-Saint-Éloi et à Marœuil aux environs d'Arras durent leur fondation à l'évêque Fulbert de Cambrai-Arras (933/934-† 956) », par conséquent, en dehors des terres de Flandre (*ibidem*).

<sup>128</sup> BLED 1904, *op. cit.*, p. 80, pièce n° 248 (1073) : « Drogon, évêque de Thérouanne, fonde avec son archidiacre Warnier l'église de Saint-Nicolas d'Amiens ». Également ABDI 2010 (« L'intégration des collégiales Saint-Firmin-le-Confesseur et Saint-Nicolas-au-Cloître dans la ville d'Amiens à la fin du Moyen Âge », p. 83) : « [Drogon est] connu pour être un proche de Guy [de Ponthieu], évêque d'Amiens. Cette construction [de la collégiale Saint-Nicolas-au-Cloître] est à replacer, en cette fin du XI<sup>e</sup> siècle, dans un contexte de nombreuses fondations opérées dans une ville d'Amiens très ouverte à la réforme canoniale. » L'auteur ajoute qu'avec huit chanoines (et seulement six pour Saint-Firmin), Saint-Nicolas figure parmi les plus petites communautés canoniales du diocèse.

<sup>129</sup> MEIJNS 2006a, *op. cit.*, p. 113.

d'instruction qui les rendait par conséquent à même de les seconder dans la gestion administrative de leurs affaires, avec le concours des nombreux clercs du chapitre. Peut-être est-ce à l'instar – ou peut-on dire, à la demande ? – de Baudouin V que son vassal, Wénemar de Lillers, a fondé une collégiale au chef-lieu de ses domaines<sup>130</sup> : en effet, à mi-chemin entre Aire-sur-la-Lys et Béthune, Lillers occupait une position stratégique à l'arrière de la ligne de défense que constituait le canal de Neufossé, un ouvrage censé contenir la menace que faisait alors peser sur le comté l'empereur germanique Henri III<sup>131</sup>. Pouvoir compter sur un appui ferme devait être un atout non négligeable pour le comte.

La charte indique que cette communauté de chanoine serait installée dans une église récemment construite à l'intérieur de la place forte de Lillers<sup>132</sup>. Comme le note Br. Meijns, cette nouvelle église castrale, jouxtant le donjon seigneurial, ne devait pas manquer d'être perçue comme la « démonstration symbolique et concrète de la présence d'un certain détenteur du pouvoir<sup>133</sup> ».

Par ailleurs, on escomptait à terme de cette présence canoniale de substantielles retombées économiques. Ainsi, pour les diocèses d'Arras et de Thérouanne au XI<sup>e</sup> siècle, Dom Becquet fait-il le constat suivant :

De très nombreux chapitres sont fondés par les seigneurs féodaux [...] pour étoffer le culte auprès des châteaux dont la sécurité attire marchands et bourgeois<sup>134</sup>.

---

<sup>130</sup> *Ibidem*, p. 113 : « Au cours du XI<sup>e</sup> siècle, les comtes de Flandre, mais aussi bien des nobles importants et moins importants, procédèrent à la fondation de collégiales ».

<sup>131</sup> Creusé entre 1046 et 1054 sur ordre de Baudouin V en prévision d'un éventuel assaut d'Henri III (en représailles contre les prétentions territoriales et la rébellion de ce vassal puissant), une série de profonds fossés reliait l'Aa à la Lys, entre Saint-Omer et Aire-sur-la-Lys, constituant, idéalement, une ligne défensive depuis Gravelines jusqu'à Saint-Venant et au-delà. L'ouvrage originel a été remplacé par un canal à grand gabarit.

<sup>132</sup> « [...] *ipsa ecclesia intra castrum de Lileriis [...] a nobis nuper constructa* », cf. *infra*, chap. II, « La charte de fondation du chapitre ».

<sup>133</sup> MEIJNS 2002, *op. cit.*, p. 29 : « Outre le château, qui était érigé dans le centre d'une zone d'influence comme pour exprimer concrètement mais aussi symboliquement la présence d'un certain détenteur du pouvoir, l'implantation de chanoines attachés à l'église castrale était également une *symbolische und konkrete Demonstration von Herrenexistenz*, comme P. Moraw l'a déjà signalé pour l'Empire germanique ».

<sup>134</sup> « Ainsi, dès la première moitié du siècle, on voit le diocèse d'Arras compter des chapitres à Béthune, Lens, Hénin-Liétard et Pas ; le diocèse de Thérouanne a les siens à Licques, Saint-Pol, Lillers et sans doute aussi à Aire », Dom BECQUET 1970 : *Revue Mabillon* n° 241, « Abbayes et prieurés. Tome XIV : Diocèse d'Arras (Province de Cambrai) », « Introduction historique », p. 34.

À Lillers aussi, l'existence du chapitre est certainement devenue gage de prospérité économique pour le territoire environnant, ainsi que pour la ville elle-même. L'enclos canonical occupait une partie de l'espace urbain et ses résidents constituaient l'un des éléments-clefs de sa mise en valeur : l'enclos accueillait non seulement les chanoines qui y étaient à demeure, mais encore toute une théorie de vicaires, de chapelains, de clercs grands et petits, de familiers, de domestiques, etc.<sup>135</sup>. Il subsiste hélas peu de documents qui nous permettraient d'évaluer précisément la hauteur de la dotation initiale de la collégiale<sup>136</sup>, cependant, les quelques rares pièces d'archives médiévales encore existantes (épargnées par les bombardements d'Arras, en 1915) donnent un aperçu de l'évolution de son temporel<sup>137</sup> ; celui-ci lui a permis de perdurer, puisque l'institution s'est maintenue jusqu'à la Révolution.

Un autre élément d'appréciation du degré de richesse atteint par le chapitre lillérois – devenu, après quelque soixante-dix ans, maître d'ouvrage d'une nouvelle *ecclesia collegiata* remplaçant celle de Wénemar – nous est fourni par l'édifice lui-même : par ses imposantes dimensions (60 m de long, 32 m de large), par la complexité de son architecture et par sa qualité d'exécution<sup>138</sup>.

Enfin, cette fondation canoniale a surtout eu pour objet de répondre à l'un des besoins fondamentaux de la société féodale : assurer l'encadrement religieux des fidèles relevant de la seigneurie ; à cet égard, les institutions capitulaires ont été à même de remplir efficacement cette fonction pastorale<sup>139</sup>.

Si les chanoines avaient pour mission principale d'exécuter soigneusement l'office divin dans le chœur de l'église<sup>140</sup>, la *cura animarum* incombait à un curé. À

---

<sup>135</sup> Sur la collégiale dans la ville, cf. DELMAIRE 2010, « Les collégiales, leurs paroisses et la vie paroissiale dans les villes d'Artois et de Flandre wallonne (XII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle) », pp. 46 sq. Également MEIJNS 2010, *op. cit.*, « Le rôle de la collégiale dans le développement de l'agglomération et ses fonctions dans l'espace urbain », pp. 24-26.

<sup>136</sup> « Certaines collégiales (et les villes où elles étaient installées) n'ont presque plus d'archives : Comines, Fauquembergues, Hesdin, Lillers, Saint-Pol... », DELMAIRE 2010, *op. cit.*, p. 41. Pour les pièces conservées aux AD-62 détruites en 1915 (« 1 plan, 9 liasses et 188 titres en parchemin »), cf. BEUGNY D'HAGERUE 1879, *op. cit.*, p. 165.

<sup>137</sup> Pour la liste des pièces relatives à la collégiale de Lillers (1209-1687), « Série G, sous-séries 8 G1 et 8 G2 ».

<sup>138</sup> On l'a constaté en étudiant la voûte des escaliers en vis du type Saint-Gilles du massif occidental.

<sup>139</sup> « Les Institutions capitulaires [qui] ont contribué pour leur part à l'encadrement religieux des agglomérations urbaines ou semi-urbaines [...] assurent une fonction pastorale primordiale » (abbé Joseph AVRIL 1996, « Archevêché, diocèses et paroisses aux XII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles : à propos de quelques travaux récents », p. 331).

<sup>140</sup> MEIJNS 2010, *op. cit.*, p. 24.

Lillers, l'autel de la paroisse – peut-être contemporaine de la fondation – avait été installé dans le bras nord du transept. Bernard Delmaire relève que celle-ci a la particularité de ne pas porter le même vocable que la collégiale, c'est-à-dire Saint-Omer, mais qu'elle a pour patrons les saints Jules et Victor<sup>141</sup>.

---

<sup>141</sup> DELMAIRE 2010, *op. cit.*, p. 46. Lillers partage cette exception avec la collégiale Saint-Vulgan de Lens, dont la paroisse est dédiée à saint Jean. Le vocable actuel remonterait à la Constitution civile du clergé et à la suppression du chapitre (1791), on a donné à l'église le nom de la paroisse : saints Jules et Victor (Annexes (I), doc. n° 39 : « Fonds paroissial. Manuscrits. Livre de paroisse », pp. 163-164). Or, on note qu'en 1915, Mgr Lobbedey, évêque d'Arras (1911-†1916) et M. Macquart, doyen de Lillers (1912-1916), s'interrogeaient toujours sur la désignation légitime du saint patron de l'église : Omer ? Il bénéficie *de jure* de la primauté ; Jules et Victor ? Ils étaient patrons de la paroisse, avant la Révolution (ESMANGART 1787, *État, par ordre alphabétique, des villes, bourgs, villages et hameaux de la généralité de Flandres et d'Artois...*, p. 108), ou Lugle et Luglien ? Ils étaient autrefois « patrons de la ville de Lillers » et l'on peut attester de leur culte ancien au moins jusqu'en 1659, après quoi il a dû tomber dans l'oubli (cf. Annexes (I), doc. n° 39 : « Fonds paroissial. Opuscules imprimés : Imp. 3 » ; cf. également dans « Sources », LA HAYE 1673, « La vie des saints frères martyrs Lugle, archevêque et Luglien, roi d'Irlande ... »). Aujourd'hui, si la paroisse a conservé le nom de ses patrons, saint Jules et saint Victor, l'usage tend à désigner de nouveau l'église sous son vocable primitif : « collégiale Saint-Omer de Lillers ».



## CHAPITRE II

### ***La charte de fondation du chapitre***

La charte de fondation est perdue depuis longtemps<sup>142</sup>. La plus ancienne version – qui est aussi la plus courte<sup>143</sup> – est une copie du début du XVII<sup>e</sup> siècle par Ferry de Locre, établie à partir d'éléments que lui a communiqués André Herby, un autre chanoine d'Arras<sup>144</sup> ; l'historiographe Aubert Le Mire l'a également reprise *in extenso*<sup>145</sup>. La seconde version<sup>146</sup>, plus détaillée que la précédente, pourrait correspondre à cette « collation » dont parle Beugny d'Hagerue, exécutée en 1676 par ordre du chapitre de Lillers à partir d'une copie de la charte originale, autrefois conservée aux archives de l'évêché de Saint-Omer<sup>147</sup>.

C'est sur la base de ce dernier document qu'est menée notre étude.

---

<sup>142</sup> Beugny d'Hagerue a recensé les diverses sources qui mentionnent cette charte (BEUGNY D'HAGERUE 1879, *op. cit.*, p. 144) ; les successeurs s'en sont inspirés (ENLART 1895, *op. cit.*, p. 228, notes n° 1 et 2 ; HÉLIOT 1936a, *op. cit.*, p. 576, note n° 2). L'abbé Robert a transmis à la société savante des Antiquaires de la Morinie une « Copie du titre original de la fondation du chapitre de Lillers » traduite en langue picarde ; non datée, elle a quelque intérêt philologique, mais comme elle ne se réfère à aucune source qui l'eût cautionnée, nous l'avons par conséquent écartée (ROBERT 1867, « Copie du titre original de la fondation du chapitre de Lillers », pp. 158-159). L'abbé Bled la cite à son tour : « Wénemar, seigneur de Lillers, dote et déclare affranchie de toute autorité laïque l'église qu'il a fondée dans son domaine de Lillers, en l'honneur de Jésus-Christ, de la bienheureuse Vierge Marie et de saint Omer, avec l'approbation et la confirmation de Drogon, évêque de Thérouanne » (charte n° 214, BLED 1904, *op. cit.*, p. 73).

<sup>143</sup> Cette version abrégée revêt l'aspect d'une « notice », pièce qui se limite à donner connaissance d'un fait sans en développer le contenu ; de plus, la suscription à l'adresse du *Lileriense canonicorum collegium* dénote une rédaction établie *a posteriori* par les destinataires eux-mêmes, ce qui est semble-t-il fréquent dans les chartiers médiévaux (sur cette question, lire BAUTIER 1977, « Caractères spécifiques des chartes médiévales », pp. 81-96).

<sup>144</sup> L'auteur précise : « *Communicavit D[ominus] Andr[reas] Herbius, canoni[us] Atrebat[ensis]* » (LOCRE 1616, *op. cit.*, pp. 193-194). Le texte de cette version abrégée figure en Annexes (II), pièce justificative n° 49. Ferry de Locre (1571-1614) était chanoine à Saint-Nicolas d'Arras où il a peut-être rencontré Herby, lequel semblait familier du fonds d'archives du chapitre lillérois, car il y a trouvé par ailleurs un manuscrit (aujourd'hui perdu) qui lui a permis de composer sa *Vie des saints Logle et Luglien*, publiée en 1597 (cf. *infra*, Première partie, chap. III, § D, n° 1 ; et sur Herby : BOZÓKY 2011, « La légende des saints Logle et Luglien », p. 761, note n° 2, et *sq.*).

<sup>145</sup> LE MIRE 1723, réédition de 1723 de l'œuvre d'Aubert Le Mire (1573-1640) par J.-Fr. Foppens (1689-1761) sous le titre : *Auberti Mirei opera diplomatica et historica*, chap. xxx : « *Lileriense canonicorum collegium ac templum in Artesia anno 1043 excitantur a Wenemaro, illius oppidi domino* », pp. 150-151.

<sup>146</sup> Pour le texte de cette version longue de la charte : Annexes (II), pièce justificative n° 50.

<sup>147</sup> Beugny d'Hagerue en fournit le texte intégral en complément de son historique (« Pièces justificatives », pp. 166-168). Cette version détaillée aurait, selon lui, « contribué au long procès sur les droits et prérogatives du patron, entre le chapitre et le seigneur de Lillers, et gagné par ce dernier vers 1777 » (BEUGNY D'HAGERUE 1879, *op. cit.*, p. 144).

## 1. Un chapitre qui a maintenu sa sécularité

Brigitte Meijns définit la collégiale comme « une communauté de chanoines séculiers avec différentes ordinations ecclésiastiques, qui sont chargés de l'office divin dans une église. En échange de l'exécution de cette mission liturgique, les clercs reçoivent des revenus de cette église, soit d'une mense commune, soit sous forme de prébendes individuelles<sup>148</sup> ». Cette définition appelle quelques précisions terminologiques.

Bien que cela ne soit pas explicitement exprimé dans la charte, les éléments qui donnent un aperçu historique de cette institution font apparaître que le chapitre lillérois avait opté pour une vie séculière, c'est-à-dire que ses membres vivaient selon l'*Institutio canonicorum Aquisgranensis*, ou Règle d'Aix-la-Chapelle<sup>149</sup>. À ce titre, à l'inverse de leurs confrères réguliers, ils n'étaient pas astreints à la clôture et pouvaient (sauf mention expresse) choisir de résider ailleurs que dans leur maison claustrale ; en outre, la conservation de biens propres leur était permise. Ainsi, en dépit du succès éclatant de la réforme canoniale en Flandre, dès la seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle – succès en partie dû à l'action énergique de quelques évêques réformateurs<sup>150</sup>, conjuguée avec « l'attraction énorme que [le retour à] un mode de vie plus sévère exerçait sur les milieux ecclésiastiques et temporels<sup>151</sup> » –, il semble qu'à Lillers le chapitre soit finalement resté insensible à la pression réformatrice<sup>152</sup>.

---

<sup>148</sup> MEIJNS 2010, *op. cit.*, p. 16 (et *ibid.*, p. 28, Carte n° 1 : « Les communautés de chanoines séculiers en Flandre au début du XIII<sup>e</sup> siècle »). Pour le diocèse de Thérouanne, cf. la « Liste provisoire des collégiales séculières de la province de Reims (XII<sup>e</sup> -XVI<sup>e</sup> siècle) » établie par Bernard Delmaire, en annexe de son article « Les collégiales, leurs paroisses et la vie paroissiale dans les villes d'Artois et de Flandre wallonne ... », DELMAIRE 2010, *op. cit.*, p. 223.

<sup>149</sup> On note que chez Héliot, le chapitre de chanoines est qualifié de régulier (HÉLIOT 1936<sub>a</sub>, *op. cit.*, p. 576). Br. Meijns relève qu'en 1155, sur les cinquante-sept communautés de chanoines du comté de Flandre, vingt-quatre hébergeaient des chanoines séculiers, soit presque la moitié d'entre elles (MEIJNS 2006<sub>a</sub>, *op. cit.*, p. 111).

<sup>150</sup> Parmi lesquels (1<sup>re</sup> génération) Liébert de Cambrai-Arras (1051-†1076) ; (2<sup>e</sup> génération) Lambert d'Arras (1094-†1115) et Jean de Thérouanne (1099-†1130) ; (3<sup>e</sup> génération) Milon I<sup>er</sup> de Thérouanne (1131-†1158), Simon de Noyon-Tournai (1126-1146), Alvisé (1131-1147) et Godescalc d'Arras (1149-1163/4). Br. Meijns note toutefois que l'épiscopat n'agissait pas unanimement en faveur de la réforme, on rapporte ainsi que Drogon, le vieil évêque conservateur de Thérouanne, « compliqua la vie de la nouvelle communauté du prieuré de Watten » régularisée en 1072 (*Exordium Guatinensis ecclesiae*, MEIJNS 2006<sub>a</sub>, *op. cit.*, p. 119).

<sup>151</sup> *Ibidem*, p. 116, sq.

<sup>152</sup> Pour une étude de l'histoire de la réforme canoniale et de son impact sur l'organisation des chapitres, lire DEREINE 1953, *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastique*, article « Chanoines », pp. 353-405.

Les arguments invoqués par Br. Meijns pour expliquer cette réserve à l'égard de la réforme dans les collégiales comtales de Flandre, sont également valables pour la collégiale seigneuriale de Lillers : d'une part, les comtes devaient probablement être réticents à la transformation de « leurs » collégiales en communautés de chanoines réguliers, car cela aurait nécessairement impliqué « une limitation de l'impact laïc » (voire une annihilation pure et simple, dans le cas d'une affiliation à une congrégation canoniale ou monastique<sup>153</sup>) ; d'autre part, « un ancrage profond dans le tissu urbain par le biais de l'exercice de diverses fonctions dans l'agglomération environnante peut [...] expliquer la résistance de ces collégiales à la réforme canoniale<sup>154</sup> ». Sur les vingt-quatre chapitres canoniaux restés séculiers en Flandre, elle constate qu'ils étaient soit des fondations comtales (onze par les comtes de Flandre, trois par ceux de Lens, Saint-Pol et Hesdin), soit des fondations seigneuriales, comme pour Lillers et Béthune<sup>155</sup>. Enfin, il semblerait que la « survie d'une série de chapitres séculiers » ait été due en partie à leur statut de « lieux de pèlerinage importants »<sup>156</sup> : on sera donc amené à se demander si tel n'était pas le cas pour la collégiale Saint-Omer de Lillers.

## 2. Caractères spécifiques de la charte de Wénemar

Si les *caractères externes* de la charte nous échappent du fait de la disparition de l'acte original, en revanche il est toujours possible de procéder à l'étude de leurs *caractères internes*<sup>157</sup>. Le texte de la charte est rédigé en latin<sup>158</sup>. Le discours adopte

---

<sup>153</sup> Et ce, même si « la perte de pouvoir et d'influence subie par les seigneurs laïques suite à une transformation des communautés fut compensée par la garantie de prières incessantes en vue de la rémission de leurs péchés et de la protection du salut de leur âme. » (MEIJNS 2006a, *op. cit.*, p. 134).

<sup>154</sup> MEIJNS 2010, *op. cit.*, p. 27. Faute d'héritiers, la seigneurie de Lillers est passée sous l'autorité directe du comte de Flandre vers 1151 (DHONDT 1946, *op. cit.*, p. 70) ce qui, *ipso facto*, a probablement influé sur la collégiale elle-même.

<sup>155</sup> « Les comtes de Lens, de Saint-Pol et d'Hesdin étaient presque aussi puissants que les seigneurs de Béthune et de Lillers qui avaient élaboré des centres de pouvoir impressionnants dans la même périphérie sud du comté de Flandre. Leurs collégiales restèrent également séculières. » (MEIJNS 2006a, *op. cit.*, p. 131).

<sup>156</sup> *Ibidem*, p. 134.

<sup>157</sup> Cette partie de notre étude s'appuie sur les travaux de Robert-Henri Bautier présentés lors du colloque de Rome (mai 1975), « Informatique et histoire médiévale », spéc. Chap. II, « La forme des chartes », pp. 88-96 (BAUTIER 1977, *op. cit.*). Les « caractères externes » prennent en compte différents paramètres matériels : support du document (matière, dimensions, mise en page), types d'encre et d'écriture, présence éventuelle d'ornements figurés, sceaux et leurs divers



une structure analogue à celle des actes juridiques par lesquels l'auteur souhaite officialiser les dispositions qu'il prend : en l'occurrence, Wénemar se désigne ici à la fois en son propre nom (*ego Wenemarus*) et en celui des membres de sa famille (*cum fratre meo Inguilramo et matre nostra Ransuide*) qui s'associent à lui dans cette décision (*ecclesiam ... construimus*).

Un bref préambule, en forme de sentence, justifie ses intentions fondées sur des considérations religieuses et morales : c'est par les œuvres de charité, et tout particulièrement par l'aumône, que l'on crée de nouvelles églises et l'on en accroît les revenus. S'agissant d'une fondation pieuse instaurée par un laïc, le rédacteur de la charte – très probablement un clerc – a introduit dans le texte une tirade au style allégorique visant à exalter l'humilité et la sincère repentance du chrétien soucieux d'anticiper son inéluctable comparution devant le Créateur (*qui pondere peccatorum nostrorum prægravati in sepulcro nostri facinoris jacentes ; lumen veritatis amisimus ; ad solem justiciæ caput dirigamus*).

Afin d'authentifier la valeur juridique de son acte, l'auteur doit préalablement s'assurer du soutien de tiers divers qui, par leur signature (*signum*) ou la citation de leur nom (*testis*), en cautionneront la teneur<sup>159</sup>. On peut au passage supputer le rang effectif du seigneur Wénemar par la qualité des témoins qu'il a sollicités : le roi de France, le comte de Flandre, l'évêque de Thérouanne et, couronnant le tout, le pape. Et comme pour rappeler le bon aloi de ces garants, le roi Henri et le comte Baudouin sont cités à quatre reprises, et deux pour l'évêque Drogon. Dans la « clause de corroboration<sup>160</sup> » annonçant les signes de validation de la charte (*ego Wenemarus ... sigillo apposito*), treize témoins sont nommés, appelés à apposer leur *signum* en guise d'*adtestātio*, avec à leur tête *Ingelramus*, assurément le frère de l'auteur.

Le cœur du texte – le dispositif – exprime au moyen d'une série de verbes<sup>161</sup> les différentes volontés de l'auteur (*concedimus, conferimus, prohibemus,*

---

types d'attache... ; les « caractères internes » considèrent les différents traits constitutifs du texte (langue, éléments rédactionnels) qui permettent d'affiner l'approche du document, de le situer dans le temps.

<sup>158</sup> Il s'agit de latin médiéval ; ce qui explique peut-être les barbarismes tels « *prohibimus* » (pour « *prohibemus* ») ou « *quaesumus* » (pour « *quaesimus* »).

<sup>159</sup> Ce que, parmi les « clauses complémentaires du dispositif », Bautier classe dans les « clauses de garantie » (BAUTIER 1977, *op. cit.*, p. 94).

<sup>160</sup> *Ibidem*, p. 95 : « clause de corroboration ».

<sup>161</sup> Ces verbes peuvent « être doublés d'un ou plusieurs autres verbes quasi-synonymes destinés à empêcher toute amphibologie, selon la tradition romaine » (*Ibidem*, p. 93) : « *conferimus et concedimus* ».

*statuimus...*), que l'on peut classer en différentes clauses, selon l'intention exprimée par le verbe. L'intention première étant de tenir le vœu fait au pape Grégoire VI (*pro voto meo*) : construire une nouvelle église sur son fonds propre (*ecclesiam ... in proprio nostro fundo de novo construimus*), la dédier à Jésus-Christ, à sa glorieuse mère et au saint évêque Omer (*Dei et Domini nostri Jesus Christi et ejusdem gloriosæ matris ...et Audomari*) et la céder à un chapitre de chanoines (*ejusdem ecclesiæ canonicorum*).

Cette clause intentionnelle est assortie de la ferme volonté de son fondateur de garantir au chapitre une totale indépendance à l'égard de tout pouvoir laïque ; pour preuve de son attachement à cette disposition, la prescription est reprise quatre fois dans le texte<sup>162</sup>. Afin de fournir aux chanoines les moyens d'assurer pleinement cette indépendance, Wénemar prévoit de les doter du gîte et de revenus. Pour le gîte, il est question de maisons édifiées dans l'enclos canonial, à l'intérieur de la place forte de Lillers<sup>163</sup> ; la charte n'en précise ni le nombre ni la taille – elle ne mentionne d'ailleurs pas non plus le nombre initial de chanoines –, mais elles sont cependant suffisantes pour accueillir également la cohorte ordinaire des personnes à leur service : clercs grands et petits, familiers, domestiques...

Quant au temporel, il est assuré par l'abandon volontaire de la dîme de Lillers, libre de tout droit<sup>164</sup>. Wénemar doit toutefois introduire une clause de réserve à propos de cette dîme car une part lui en échappe, qui est à la collation de l'évêque de Thérouanne et des dignitaires de son chapitre<sup>165</sup> : elle appartient à l'église de Busnes et concerne à la fois la dîme, les prébendes et les hôtes<sup>166</sup> libres de cette paroisse, pour une valeur annuelle de 15 deniers de Flandre<sup>167</sup>. Il sera de nouveau question de cette dîme, à partir de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, à l'occasion d'un litige existant

---

<sup>162</sup> « *canonicorum sustentationi sive gubernationi ab omni laicali potestate de cœtero libera* » ; « *ne sub tempore alicuius malevolæ potestatis gemat oppressa* » ; « *ab omni laicali potestate sit libera* » et « *ut nullus laicus qui presumat aliquid auferre de omnibus quæ a nobis [...] ecclesiæ sancti Audomari de Lilleriis sunt attributæ* ».

<sup>163</sup> « *in domibus canonicorum intra castrum de Lilleriis...* » ; « *Atrium quoque et domos quoque canonicorum cum mansuris eorumdem [...] concedimus* ».

<sup>164</sup> « *Præterea decimam ipsius castri victui canonicorum ab omni jure nostro solutam concedimus* ».

<sup>165</sup> « *salvo jure episcopi Teruanensis et ministromum ejus* ».

<sup>166</sup> Colon venant contribuer au peuplement et au défrichement de zones jusqu'alors inexploitées, l'hôte jouissait, pour cette raison, de privilèges accordés par le seigneur fondateur (liberté personnelle, exemptions fiscales, absence de corvées). Sa tenure (ou *hôtise* < *hostisia*) est généralement de dimension modeste [Lexique historique du Moyen Âge, 1989].

<sup>167</sup> « *Extra vero idem castrum ecclesiam de Buna decimam, redditus et hospites liberos* ».

entre l'évêque de Thérouanne et le seigneur de Lillers (à l'époque, le comte Robert II d'Artois) au sujet de la collation des prébendes du chapitre lillerois, et de la dîme de Busnes<sup>168</sup>. Or, si l'on s'en réfère à la charte de fondation, une clause précise que le seigneur se réservait le droit exclusif et héréditaire de nommer aux canonicats<sup>169</sup>.

Pour parachever le dispositif de protection, deux types de clauses présentent les mesures prises en faveur du chapitre, et le châtement auquel s'exposait l'éventuel contrevenant. Une première clause (prohibitive) énumère une série d'interdictions proférées contre tout laïc qui prétendrait exercer un quelconque pouvoir à l'encontre des chanoines, de leurs familiers ou de leurs domestiques dans l'enclos canonial<sup>170</sup>. La réponse juridique est apportée, toujours avec le soutien du roi et du comte, par la clause pénale (ou comminatoire) qui prévoit diverses peines graduées en fonction de la gravité de l'infraction commise : allant de la menace de bannissement de la société jusqu'à ce que réparation soit faite, à la condamnation à une amende de 60 livres d'argent<sup>171</sup> à payer à la victime, l'église de Lillers, à titre de dommages.

---

<sup>168</sup> Cf. BLED 1904, *op. cit.*, pp. 313-314, charte n° 1932 : « 8 oct. 1292 – Robert, comte d'Artois, notifie qu'il a donné pouvoir au chevalier Renaud Coignet de Barlette [...] pour régler le différend qu'il a avec l'évêque de Thérouanne au sujet de la collation des prébendes de l'église de Lillers, et de la dîme de Busnes » ; et charte n° 1933 : « Déc. 1292 – Le roi Philippe-le-Bel [...] décide que la nomination aux canonicats vacants du chapitre de Lillers se fera alternativement par l'évêque de Thérouanne et par le comte d'Artois, que l'évêque et ses successeurs auront les deux tiers de la dîme de Busnes et la moitié du patronat des prébendes canoniales ». En dernière instance, quatre actes du duc de Bourgogne et comte d'Artois (entre 1389 et 1390) notent que « les prébendes de Lillers sont à la collation de l'évêque de Thérouanne » (ibid., p. 389, charte n° 2338).

<sup>169</sup> D'après un mémoire de 1777 pour Etienne-Michel Leduc, marquis de Lillers, contre le chapitre, Beugny d'Hagerue note qu'en 1785, les nominations étaient depuis longtemps alternatives avec le roi : « *nullus autem canonicus in supra dicta ecclesia instituitur nisi nostra nostrorumque successorum concessione.* » (BEUGNY D'HAGERUE 1879, *op. cit.*, p. 150).

<sup>170</sup> « *prohibimus etiam ut neque in atrio neque in domibus canonicorum intra castrum de Lilleriis manentium vel servantibus eorum vel omnino in facultatibus eorum et ipsius ecclesiae nulla laicalis persona mittat manum, bannum aut latronem vel thesauri, etiam alicujus rei conventionem, nulla laicalis persona in praedictis locis sibi usurpare audeat sed ditioni et potestati ecclesiae omnino subjaceant* ». Rappelons, à l'égard des malversations imputables aux laïcs, que le comte Baudouin V s'est efforcé de limiter dans son comté le pouvoir de certains vassaux laïques, avoués tout-puissants (cf. DHONDT 1946, *op. cit.*, p. 59).

<sup>171</sup> Dans les unités de compte (parisis ou tournois), 1 livre vaut 20 sous et 1 sou vaut 12 deniers ; la livre d'argent (env. 409 g) vaut donc 240 deniers. Toutefois, à partir du règne de Louis VI, « un grand affaiblissement de la monnaie » a conduit à allier pour moitié du cuivre à l'argent fin (LE BLANC 1690, *Traité historique des monnoyes de France*, p. 162). Il faut croire néanmoins que l'amende de 60 livres d'argent, comparée aux 15 deniers de Flandre annuels pour la dîme de Busnes, devait être tenue pour une menace suffisamment dissuasive.

En conclusion, même si cette copie de l'acte de fondation reprend les caractères classiques d'une charte, structurée en une suite de clauses diverses, on constate que l'exposé demeure muet sur certains points essentiels comme le nombre de canonicats créés et la règle suivie par les chanoines (régulière ou séculière ?) ; on n'a connaissance de ces éléments qu'en colligeant des documents plus tardifs et désormais épars<sup>172</sup>. Le texte reste également évasif sur le contenu de la dotation initiale<sup>173</sup> : quelle valeur représentait à l'époque la dîme de Lillers (*decimam ipsius castrî*) ? Suffisait-elle uniquement à assurer la subsistance des chanoines (*victui canonicorum*) ou leur a-t-elle offert la possibilité supplémentaire d'investir d'éventuels excédents qui, *in fine*, auront permis au chapitre de devenir cette notable seigneurie foncière dont témoignent les historiens ?

Le chapitre Saint-Omer nouvellement fondé n'apparaît donc qu'en filigrane dans le texte de la charte. Rien n'est dit sur le nombre des bénéficiaires, ni sur l'organisation initiale de l'institution ; ces aspects de la question ont assurément dû faire l'objet d'une réflexion préalable, voire de négociations, avant d'aboutir à une prise de décision que l'on aura, selon l'usage, dûment consignée dans un acte certifié par divers témoins, conservé dans le chartrier de l'église et confirmé, le cas échéant, par une copie vidimée. Certaines pièces de ce type figuraient peut-être parmi celles qui ont été détruites dans l'incendie des Archives départementales d'Arras, en 1915 ?

Il est fait huit fois mention du terme chanoine dans la charte de Wénemar (*canonicus*, *-i*, et trois autres formes fléchies). Parmi ces occurrences, l'une concerne le droit exclusif de nomination que s'est réservé le seigneur ; les autres exposent en différentes clauses les décisions qu'il a prises en faveur des chanoines : c'est-à-dire la dotation dont ils font l'objet – l'église où exercer leur charge pastorale ; le gîte

---

<sup>172</sup> Comme l'a fait avant lui Beugny d'Hagerue, Dom Jean Becquet constate lui aussi la perte du fonds relatif à la collégiale aux Archives départementales, à Arras : « G : des 3 registres et 30 liasses (XIII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> s.) signalés par l'État de 1903, col. 565, il ne subsiste d'après A. D. Chronique 1926 que les chartes en un carton (1209-XVI<sup>e</sup> s.) », BECQUET 1972, « Abbayes et prieurés de l'ancienne France », t. XIV, *Revue Mabillon*, n° 247, « Lillers, chapitre Saint-Omer », p. 191.

<sup>173</sup> Comparativement, la charte de fondation du chapitre de Saint-Barthélemy de Béthune (dans la version qu'en donne A. Duchesne, dans son *Histoire généalogique de la maison de Béthune*, ..., Paris, 1639), datée vers 1007, est suffisamment détaillée pour pouvoir établir qu'il s'agit d'une dotation de départ très généreuse. Le texte de cette version de la charte est reproduit *in extenso* dans l'article de Jean-François Cauche, « La collégiale de Saint-Barthélemy de Béthune et ses relations avec les seigneurs et la commune. Enjeux de pouvoir, XI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles », CAUCHE 2010, pp. 135-150, spéc. p. 137, note n° 7.

réservé dans l'enclos canonial, à l'intérieur du castrum ; des revenus garantis par la concession de la dîme de Lillers –, soit toute mesure destinée à leur assurer une indépendance pleine et entière à l'égard de tout pouvoir laïque. Cette munificence suppose toutefois une contrepartie : en échange de ces bienfaits, il est demandé aux chanoines d'assurer sans discontinuer leur ministère dans ladite église<sup>174</sup> ; la clause est d'ailleurs reprise un peu plus bas, précisant que cette indépendance a pour but de faire en sorte que les chanoines puissent y servir Dieu et saint Omer paisiblement et en toute liberté<sup>175</sup>. Voilà proclamée la finalité première de cette fondation, suscitée semble-t-il par la seule piété du seigneur soucieux du salut de son âme, et de celle de ses proches : que l'office divin soit assuré par les chanoines de sa collégiale<sup>176</sup>.

Toutefois, il est possible également que cette fondation ait été motivée par le besoin soit de créer une paroisse autour du castrum (si elle n'existait pas déjà), soit de refondre la paroisse antérieure à la fondation dans une institution plus prestigieuse, constituant un cadre religieux solide et plus propice à étendre le maillage des établissements placés sous sa dépendance<sup>177</sup>.

Enfin, il n'est pas exclu par ailleurs qu'à l'instar du comte ou d'autres grands feudataires, le seigneur de Lillers – dont la puissance égalait, dit-on, celle de certains nobles locaux<sup>178</sup> – ait ressenti le besoin de se doter d'une structure administrative capable de l'aider à gérer les documents relatifs aux biens de son domaine<sup>179</sup>.

---

<sup>174</sup> « *canonicis in eadem ecclesia jugiter servientibus administrare ita etiam exaltare quæsimus* ».

<sup>175</sup> « *ut canonici Deo et sancto Audomaro ibi quiete et libere serviant* ».

<sup>176</sup> Cf. MEIJNS 2010, *op. cit.*, p. 16. « Fondation pieuse ? » : la question s'est posée également pour la collégiale Saint-Barthélemy de Béthune ; « [...] pour une dynastie aristocratique, donner une partie de son patrimoine à l'Église relève d'une stratégie complexe permettant d'obtenir le salut » (CAUCHE 2010, *op. cit.*, p. 138).

<sup>177</sup> CAUCHE 2010, *op. cit.*, p. 138. Sur le rapport entre chapitre collégial et paroisse, lire également, dans le chapitre II « les collégiales et la pastorale urbaine », le paragraphe sur « la *cura animarum* des paroisses du chapitre », dans DELMAIRE 2010, *op. cit.*, pp. 46-48.

<sup>178</sup> « Les comtes de Lens, de Saint-Pol et d'Hesdin étaient presque aussi puissants que les seigneurs de Béthune et de Lillers qui avaient élaboré des centres de pouvoir impressionnants dans la même périphérie sud du comté de Flandre » (MEIJNS 2006a, *op. cit.*, p. 131).

<sup>179</sup> Cf. *supra*, Première partie, chap. I, § C, « Fonder un chapitre collégial à Lillers, à quelles fins ? »

### CHAPITRE III

#### ***Le chapitre du XII<sup>e</sup> siècle et son église : approche historique***

L'essentiel des informations dont on dispose sur le chapitre de Lillers, son histoire, son organisation, proviennent de sources tardives (XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle) – aucun document du XII<sup>e</sup> siècle ne nous est parvenu – aussi la vision que l'on en a aujourd'hui peut-elle apparaître bien fragmentaire. Les rares épaves du fonds d'archives de la collégiale<sup>180</sup> posent quelques jalons, entre le XIII<sup>e</sup> et le XVI<sup>e</sup> siècle, donnant un aperçu limité de son organisation et de la constitution de son temporel. Des études plus récentes sont venues compléter cette approche de l'institution lilléroise ; elles ont entre autre permis de restituer la place du doyenné de Lillers au sein des circonscriptions divisionnaires du diocèse de Thérouanne avant son démembrement, en 1559, puis dans celui de Saint-Omer qui l'a relayé à partir de cette date. Enfin, certains aspects de l'organisation locale du culte – *proprium sanctorum*, reliques offertes à la vénération des pèlerins, fondation de chapellenies – apportent un éclairage supplémentaire à l'évaluation des ressources du chapitre qui contribuent à expliquer son aptitude à s'instituer maître-de-l'ouvrage aussi souvent qu'il lui aura semblé nécessaire.

Certes, entreprendre l'histoire du chapitre lillérois depuis sa fondation jusqu'à sa dissolution sort de notre champ d'étude – celui-ci se limite à explorer sa situation au début du XII<sup>e</sup> siècle, lors de l'édification de la nouvelle église collégiale – ; or, bien que nous ne disposions d'aucun document pour asseoir notre recherche sur la période considérée, et sans présumer d'une inconditionnelle similitude entre les différentes périodes, nous constatons néanmoins que parmi ces débris d'archives, quelques pièces anciennes recèlent des informations utiles pour tenter une évaluation rétrospective de l'état antérieur de cette institution.

---

<sup>180</sup> Il s'agit principalement de vingt-et-une pièces (soit isolées, soit multiples) conservées aux AD-62, dans la série G (le détail est présenté en fin de Volume 1, dans « Sources manuscrites – Archives départementales du Pas-de-Calais, Centre Mahaut d'Artois »). Dans la sous-série G 1, pour le XIII<sup>e</sup> siècle, nous avons retenu deux chartes relatives à la création du doyenné (1219 et 1224) et une à la reconnaissance d'une rente versée par Robert II de Wavrin, sénéchal de Flandre, pour l'entretien d'une lampe devant le crucifix du Saint-Sang (1275) ; pour le XIV<sup>e</sup> siècle, des fragments de comptes des recettes de la même relique du Saint-Sang pour l'année 1335-1336.

## A. Édification de la nouvelle église collégiale (c. 1120)

Dans la charte de fondation, Wénemar avait précisé qu'il installait les chanoines dans une église nouvellement construite près de son château. On ignore tout de cette église primitive, ses dimensions, son type de construction : était-elle en bois, était-elle en pierre ?<sup>181</sup> Interrogeons-nous sur les raisons qui ont amené à édifier une nouvelle église collégiale, quelque soixante-quinze ans à peine après son installation.

### 1. Les protagonistes : contexte politique, économique et spirituel

Nous avons retenu comme date de début de ce chantier celle qui est jusqu'à présent admise par les historiens de l'art<sup>182</sup>, c'est-à-dire vers 1120.

c. 1120 – Construction de la collégiale Saint-Omer (par Gautier de Lillers ?)  
(Les dates figurant sous le nom des souverains se réfèrent à la période d'exercice du pouvoir)

Seigneur de Lillers	Comte de Flandre	Roi de France	Evêque de Thérouanne	Souverain pontife
<i>Gautier de Lillers</i> c. 1114 [actif en 1127]-† ?	<i>Charles I<sup>er</sup> le Bon</i> 1119-1127	<i>Louis VI le Gros</i> 1108-1137	<i>Jean I<sup>er</sup> de Warneton</i> 1099-1130	<i>Calixte II</i> 1119-1124
	<i>Guillaume Cliton</i> 1127-1128			<i>Honorius II</i> 1124-1130
	<i>Thierry d'Alsace</i> 1128-1168			<i>Milon I<sup>er</sup></i> 1130-1158/1159

Conformément au postulat chronologique sur la date d'ouverture du chantier, le tableau ci-dessus regroupe différents personnages contemporains dont certains ont peut-être joué un rôle dans cette entreprise. On y retrouve les acteurs du pouvoir temporel : le seigneur, le comte et le roi ; et du pouvoir spirituel : l'évêque et le pape ; rien ne prouve toutefois que le pape ou le roi y aient directement pris part, rappelons en outre qu'aucun document ne vient désigner nommément les autres personnages.

S'il est indubitable qu'en sa qualité de patron ecclésiastique<sup>183</sup> le chapitre ait été le maître-de-l'ouvrage légitime de ce projet de construction – voire l'instigateur –,

<sup>181</sup> Seule une campagne de fouilles archéologiques permettrait éventuellement d'en retrouver les substructions.

<sup>182</sup> Cf. *supra*, « Introduction » : note n° 54.

il est tout aussi envisageable que le seigneur de Lillers, héritier direct du fondateur et de ce fait, patron laïque<sup>184</sup> de cette même église, ait été non seulement consulté, mais aussi mis à contribution.

On a vu que la descendance d'Enguerrand de Lillers, puîné du fondateur, n'est pas clairement établie : pour Hennebert, c'est après 1100, par le mariage de son héritière Sarah avec Anselme de Wavrin, que la seigneurie serait passée dans cette maison<sup>185</sup> ; pour Dhondt, le lignage n'est pas aussi net<sup>186</sup>, à part peut-être pour Gautier de Lillers qui, en 1127, souscrit sous ce nom dans la charte de Guillaume Cliton, comte de Flandre, confirmant les lois et coutumes de la ville de Saint-Omer<sup>187</sup>.

C'est précisément à propos du très bref principat de ce comte que l'historien Alphonse Wauters relate un épisode dans lequel apparaît Gautier et que l'on peut résumer ainsi : le 2 mars 1127, le comte Charles le Bon est assassiné à Bruges par une faction de vassaux mécontents de sa justice, rendue, selon eux, en leur défaveur. Le 27 mars, le roi de France Louis VI le Gros ayant imposé Guillaume Cliton comme nouveau comte, des notables de Bruges entrent en sédition. Le 30 mars, l'armée royale cantonnée à Arras est prête à intervenir contre les factieux ; le roi charge auparavant un groupe de barons flamands de remettre aux Brugeois révoltés son ultimatum :

Ce fut Walter ou Gautier de Lillers, bouteiller de Flandre, qui donna connaissance de ces lettres<sup>188</sup>.

---

<sup>183</sup> Par le droit qu'il se réservait de présenter (*i.e.* de choisir) le.s desservant.s de la paroisse, le chapitre avait le statut de « patron ecclésiastique ». Patron est le titre donné à celui qui assure les revenus des prébendes d'une église. Le droit de patronage appartient au fondateur d'une église et à ses héritiers, il leur permet de disposer de ses revenus (dîmes) et peut s'assortir du droit de nomination et de présentation des desservants en cas de bénéfice vacant.

<sup>184</sup> Par le droit exclusif que s'était réservé le fondateur de nommer aux canonicats, ses descendants, les seigneurs de Lillers, avaient *de jure* le statut de « patrons laïques ».

<sup>185</sup> Cf. *supra*, chap. I, § B, n° 1 (HENNEBERT 1788, *op. cit.*, pp. 45-46).

<sup>186</sup> « On rencontre un Siger de Lillers vers 1100 ; un Hugues le Jeune de Lillers en 1110 ; un Gautier de Lillers en 1114 et en 1127 ; et un Anselme de Lillers en 1115. Était-ce là tous des seigneurs de Lillers ? Il est difficile de le dire. Du moins, le fait ne paraît pas douteux dans le cas de Gautier. » (DHONDT 1946, *op. cit.*, p. 63).

<sup>187</sup> Il est fait mention de cette charte du 14 avril 1127 dans l'*Histoire généalogique des maisons de Guînes, d'Ardres, de Gand et de Coucy* (DU CHESNE 1631, chap. v, « Arnold de Gand, 1<sup>er</sup> du nom, comte de Guînes », p. 52).

<sup>188</sup> WAUTERS 1860, *Un épisode des annales des communes belges. Avènement et mort du comte de Flandre Guillaume de Normandie 1127-1128*, spéc. p. 8 « Walter ou Gautier de Lillers, bouteiller de Flandre » ; Wauters cite la chronique de Galbert de Bruges (§ 84) : *Vita B[ea]ti Caroli boni, comitis Flandriæ*, dans les *Acta Sanctorum, Martii*, t. I, §§ 57-81). Bouteiller (du latin *buticularius*) : officier aulique chargé de l'approvisionnement en vin. Il pouvait avoir le rôle d'échanson (il



On peut présumer que Gautier détenait la seigneurie au moment où a été prise, avec les chanoines, la décision de construire cette nouvelle collégiale. La fonction aulique de bouteiller de Flandre conférée par le comte dénote de quelle faveur le seigneur de Lillers jouissait auprès de son suzerain (Charles le Bon ? Guillaume Cliton ?) ; par ailleurs, la mission d'estafette dont il a été investi auprès des conjurés de Bruges, assurément avec l'assentiment du roi Louis VI, peut être interprétée comme une marque supplémentaire de confiance et d'estime en sa faveur. Quant à Thierry d'Alsace, vainqueur de Guillaume Cliton, il a finalement prêté hommage au roi de France qui l'a, dès lors, reconnu comme unique et légitime comte de Flandre. Le long principat de Thierry (1128-1168) est marqué par les quatre séjours qu'il a faits en Terre sainte. C'est au cours de la deuxième croisade (1147-1150) qu'il reçoit du roi Louis VII le Jeune une fiole contenant du sang de Jésus-Christ ; il la confie à son aumônier, Léon de Furnes, pour qu'il la porte autour du cou jusqu'à sa déposition solennelle dans la chapelle Saint-Basile de Bruges<sup>189</sup>. On verra que cette dévotion au sang du Christ a trouvé à Lillers, dans la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle, un écho particulier à travers la légende du crucifix miraculeux du *benoît Sanc*<sup>190</sup> et du pèlerinage dont il a fait l'objet.

Jean I<sup>er</sup> de Warneton<sup>191</sup>, évêque de Thérouanne de 1099 à 1130, figure parmi les prélats potentiellement contemporains de la construction de cette nouvelle collégiale. Il s'efforce, durant son épiscopat, de lutter contre la simonie, de maintenir la trêve de Dieu et de promouvoir la réforme religieuse en multipliant l'établissement de chapitres réguliers placés sous la règle de saint Augustin<sup>192</sup>. Notons qu'il assiste, à Boulogne, à la translation du reliquaire du Saint-Sang rapporté de Palestine à la comtesse Ide par son fils Eustache, de la part de son autre fils Godefroy de Bouillon,

---

servait le vin au comte, à table, lors de grandes occasions), c'était par conséquent une charge réservée aux personnes de confiance, compte tenu des risques possibles d'empoisonnement.

<sup>189</sup> Cette relique du Saint-Sang, déposée au retour de la deuxième croisade, existe encore et fait toujours l'objet d'une ostension dans la basilique du Saint-Sang et lors d'une procession annuelle dans la ville de Bruges. Sur Léonius de Furnes et sur l'histoire du Saint-Sang de Bruges : *Histoire Littéraire de la France* 1814, tome XIII, « Léon ou Léonius, abbé de Laubes [sic] et ensuite de Saint-Bertin », pp. 317-323, spéc. p. 319.

<sup>190</sup> Ou « Crucifix du Saint-Sang-de-Miracle » (*infra* dans ce chapitre § D, n° 1.).

<sup>191</sup> Cf. notice biographique de Jean I<sup>er</sup>, par Tassar, dans BLED 1904, *op. cit.*, pp. 96-97, et pour la liste des évêques de Thérouanne du XII<sup>e</sup>, cf. Annexes (II), p. j. n° 54.

<sup>192</sup> Ainsi pour Phalempin (1108, charte n° 406), pour Saint-Vulmer de Boulogne (1113, n° 428), pour l'abbaye Sainte-Marie et Saint-Jean-Baptiste-des-Prés de Chocques, près de Lillers (1120, n° 465) (BLED 1904, *op. cit.*, pp. 105, 108, 113).

roi de Jérusalem<sup>193</sup>. Le second évêque est Milon I<sup>er</sup> (épiscopat : 1130-1158/1159)<sup>194</sup>. Proche de l'abbé Suger, Milon est sollicité par celui-ci, en 1137, pour souscrire à son testament en qualité de témoin<sup>195</sup>. Puis il est appelé en 1140 pour assister avec le roi Louis VII et de nombreux évêques à la pose de la première pierre du nouveau chevet de l'abbatiale de Saint-Denis<sup>196</sup>. Enfin, le 11 juin 1144, il procède à la consécration des trois autels dédiés aux saints Sixte, Félix et Agapit, dans le cadre de la fastueuse cérémonie de consécration dudit chevet<sup>197</sup>.

Il semble que l'édification de cette nouvelle église ait bénéficié d'un contexte plutôt favorable. Sur le plan politique, en dépit d'évènements violents, mais somme toute assez fréquents dans le monde féodal – assassinat de Charles le Bon, mort au combat de Guillaume Cliton –, le comte de Flandre reste un puissant vassal avec lequel doivent compter le roi de France et l'empereur, les suzerains auxquels il doit hommage. Le seigneur de Lillers, pour sa part, apparaît proche du pouvoir, au point de se voir confier charge honorifique et mission diplomatique. Une part de ce prestige a nécessairement dû influencer sur la conception et la réalisation du projet de construction, au chef-lieu de son domaine ; ce que dénote par exemple sa taille imposante, de même que l'ambition du parti général et la qualité de son exécution révélant l'autorité du maître-d'œuvre. Resté anonyme, ce dernier a probablement été choisi, sinon agréé par le chapitre. Le choix de cet homme de l'art, dont l'œuvre manifeste le degré de compétence et l'étendue de la culture esthétique, est l'unique témoignage qui nous soit parvenu de la personnalité des chanoines. Pour la plupart issus de la noblesse, et en raison des obligations de leur canonicat, ceux-ci devaient sans doute graviter autour du pouvoir ecclésiastique local dont ils étaient, de plus, parfois les familiers : l'évêque de Thérouanne, l'abbé de Saint-Bertin ..., pour ne citer qu'eux.

---

<sup>193</sup> La date de l'évènement est imprécise : entre 1100 et 1102, BLED 1904, *op. cit.*, charte n° 365, p. 100.

<sup>194</sup> Cf. notice biographique de Milon I<sup>er</sup>, par Tassar, dans BLED 1904, *op. cit.*, pp. 119-120.

<sup>195</sup> Cf. BLED 1904, *op. cit.*, charte n° 559, p. 126 : « Milon I<sup>er</sup>, évêque de Thérouanne, souscrit les lettres par lesquelles Suger, abbé de Saint-Denis, fonde son anniversaire ».

<sup>196</sup> « [...] *capitii ecclesie Sancti Dionysii* », BLED 1904, *op. cit.*, charte n° 579, p. 129.

<sup>197</sup> « *In sinistra parte, sanctorum Sixti, Felicissimi et Agapiti, domino Miloni Taruanensi episcopo* », SUGER 1996a, *Scriptum consecrationis ecclesie sancti dionysii*, dans Suger, *Œuvres*, texte établi, traduit et commenté par Françoise GASPARRI, Paris, 1996, t. I, pp. 2-53, spéc. p. 51 ; et BLED 1904, *op. cit.*, charte n° 616, pp. 133-134.

Depuis la fondation de la collégiale, on constate que le maître-de-l'ouvrage avait acquis une prospérité suffisante lui permettant d'envisager le financement de cet important chantier ; il semble du moins avoir été capable de mettre à profit la dotation initiale – la dîme de Lillers – concédée par Wénemar. La taille de l'édifice suggère également qu'il a peut-être fallu l'adapter à l'accroissement de la population du bourg et, par conséquent, au nombre des nouveaux paroissiens à accueillir.

## 2. Le chapitre du XII<sup>e</sup> siècle et sa nouvelle église

On ignore quel était le nombre initial des chanoines ; il est possible qu'il ait été inférieur aux dix canonicats mentionnés plus tard et qu'il ait été accru, dans un second temps, par la création de prébendes supplémentaires comme ce fut par exemple le cas à Béthune, pour le chapitre de Saint-Barthélemy<sup>198</sup>.

En l'absence de tout document pour répondre à cette question au moment de l'édification de la nouvelle église, c'est l'édifice lui-même qu'il faut interroger. Les dimensions imposantes du chœur constituent en soi un indice intéressant<sup>199</sup>. À défaut d'un nombre précis d'occupants, du moins peut-on déduire, d'après sa taille et sa capacité d'accueil, l'effectif approximatif des membres du chapitre, du clergé et des laïcs servants de messe qui s'y réunissaient pour la célébration des offices. L'église actuelle conserve une partie des aménagements liturgiques post-concordataires qui ont remplacé le mobilier antérieur vendu comme bien national à la Révolution : les stalles, par préséance réservées au doyen et aux chanoines, composent un ensemble de douze sièges répartis en deux rangées face-à-face, occupant les deux travées occidentales<sup>200</sup> ; on constate que l'emplacement des dignitaires entame à peine le reste de l'espace disponible.

Bien que débordant le cadre temporel initialement fixé, une charte du début du XVII<sup>e</sup> siècle, nous fournit des informations sur les capacités d'accueil du chœur liturgique – occupant le même espace qu'au XII<sup>e</sup> siècle – à l'occasion d'une

---

<sup>198</sup> Cf. CAUCHE 2010, op. cit., p. 138 : « [...] Robert II complète grandement les dispositions de son père. Il fonde six prébendes destinées à « chanter des louanges nuit et jour », accompagnées chacune d'une manse située à Béthune ».

<sup>199</sup> Il n'a pas subi de modifications majeures. Pour une largeur moyenne de 6,25 m, le chœur liturgique s'étendait sur une longueur totale de 22,50 m depuis le grand-arc axial du rond-point jusqu'au grand-arc occidental de la croisée.

<sup>200</sup> Provenant de l'abbaye Notre-Dame de Séry (Somme), elles ont été achetées par le doyen Dufour et installées dans le chœur de l'église, entre 1806 et 1819 (« Livre de paroisse », p. 45, Fonds paroissial déposé aux AHD-62, cf. Annexes (I), document n° 39). Elles ont pu reprendre la place qu'occupait un dispositif antérieur vraisemblablement analogue ?

célébration solennelle : l'obit perpétuel créé par le duc de Croÿ, Charles III (1560-1612), également seigneur de Lillers<sup>201</sup>. Le nombre des participants qui devaient se trouver dans le chœur dans le but d'assurer le service liturgique approche la soixantaine de personnes<sup>202</sup>. Certes, il s'agit d'une célébration exceptionnelle des Temps modernes, mais du moins nous permet-elle d'apprécier l'ambition des maîtres-de-l'ouvrage médiévaux en ce qui concerne l'espace ecclésial dévolu aux membres du clergé.

### 3. Emprise au sol du nouvel édifice sur l'espace urbain médiéval

Pour apprécier l'espace qu'occupait dans le bourg l'église collégiale avec son enclos canonial et l'aître contigu<sup>203</sup>, on dispose de deux plans de la ville que l'on peut comparer. Le plus ancien est une estampe représentant le « plan de *Lillers* » [sic] assiégée en 1645 par le maréchal de Rantzau, pendant la guerre franco-espagnole (fig. 10)<sup>204</sup> : on y distingue toujours le tracé de l'enceinte médiévale qui se trouve alors enveloppée par les fortifications bastionnées mises en place à l'Époque moderne, dans le but de répondre à l'évolution de l'artillerie.

Le second est l'un des plans du cadastre napoléonien ; il représente la ville de

---

<sup>201</sup> La copie de cette charte du 12 juin 1611 est l'une des trois pièces relatives à la collégiale de Lillers transmises à la société des Antiquaires de la Morinie par Auguste Preux, l'un de ses membres ; il n'en précise pas la provenance (PREUX 1866, « Chartes relatives à la collégiale de Lillers », *BHAM*, vol. 3, pp. 272-276). Elle constitue un exemple de fondation de services liturgiques subventionnés par une rente qui contribue à assurer les revenus du chapitre au XVII<sup>e</sup> siècle.

<sup>202</sup> Savoir : le *doyen* accompagné des dix *chanoines* ; *trente bénéficiers* (Beugny d'Hagerue fait état de dix-huit, vers 1559, BEUGNY D'HAGERUE 1879, op. cit., p. 150, note 3 : « Acte entre les commissaires de France et d'Espagne pour la division des bénéfices de l'ancien évêché de Thérouanne (Miraeus) ») ; *un diacre et un sous-diacre* ; *un prédicateur* ; *un « marlier »* (sonneur de cloches) ; *deux chantres* ; *six enfants de chœur de la maîtrise accompagnés du maître de musique* ; des musiciens (au nombre de six, en 1559, selon Beugny d'Hagerue).

<sup>203</sup> Le 26 juillet 2018, en creusant une tranchée dans la cour d'un bâtiment communal, à une quinzaine de mètres du parvis de la collégiale, des employés des services techniques municipaux ont mis à jour deux sépultures (dont l'une à aménagement céphalique) contenant des ossements qui dateraient du XII<sup>e</sup> siècle (constatations par le service archéologique de la DRAC-Hauts de France). Taillées à même l'affleurement calcaire du sol, ces tombes attestent de la présence d'une aire occidentale d'ensevelissement à proximité de l'église (l'aître).

<sup>204</sup> Estampe sur papier (c. 1680, non signée), illustrant le siège de la ville en 1645 par le maréchal de Rantzau. Extraite de l'atlas *Les glorieuses conquêtes de Louis le Grand*, par Sébastien de Pontault de Beaulieu (15 cm x 10,8 cm). Voir également *infra*, Deuxième partie : Histoire du monument, chap. I, § G, n° 2 « Guerre franco-espagnole (1635-1659).

Lillers en 1810 (fig. 12)<sup>205</sup>. On y retrouve l'emplacement des anciennes fortifications médiévales, démantelées en 1646 ; il n'en subsiste que les fossés et quelques vestiges des murs. Partant, il est aisé de reporter sur la vue satellite de la ville (site de cartographie en ligne, *Google Maps*) le tracé de cette enceinte et de mesurer, à l'aide des outils disponibles sur le site, la longueur du circuit, soit 1 km (axe N / S, environ 300 m de long ; axe E / O, environ 260 m de large), ainsi que l'aire du polygone urbain (soit 67 900 m<sup>2</sup>). En recourant aux mêmes outils, la délimitation approximative de l'espace couvert par l'église et son enclos canonial fait apparaître une superficie de 6 300 m<sup>2</sup>, soit environ 10,77 % du parcellaire de la ville fortifiée.

Ces résultats s'entendent pour l'état de la ville médiévale restitué d'après le plan de 1645 ; il est probable toutefois qu'au début du XII<sup>e</sup> siècle, le bourg de Lillers ait été moins développé : dans ce cas, l'emprise du nouvel édifice devait représenter bien davantage que dix pour cent de son parcellaire enclos, ce qui en faisait alors, avec le château, un, pour ne pas dire le seul édifice majeur de la cité..

## **B. Le chapitre à la lumière des archives**

Il s'agit principalement des pièces d'archives déjà mentionnées de la série G (sous-séries G 1 et G 2) des AD-62, relatives à la collégiale de Lillers.

### **1. Pièces relatives à la hiérarchie capitulaire**

Trois documents, répartis entre le XII<sup>e</sup> et le XIII<sup>e</sup> siècle, apportent un éclairage, parfois ténu, sur l'existence du chapitre et sur son organisation. La première pièce ne concerne pas directement l'institution mais y fait nommément allusion : ensuite, ce sont deux chartes qui définissent la structure hiérarchique du collège de clercs.

---

<sup>205</sup> AD-62. Cadastre napoléonien, plan 3 P 1008/17 « Comprenant des portions C, D, F, H et I » (document mis en ligne sur [www.archivesenligne.pasdecalsais.fr](http://www.archivesenligne.pasdecalsais.fr)). La juxtaposition des deux documents, sur lesquels figure la collégiale, permet d'avoir un aperçu approximatif des limites de la ville médiévale dans son enceinte fortifiée.

XII<sup>e</sup> siècle :

*Cartulaires de l'église de Théroouanne : pièce n° 12 (1124)*<sup>206</sup>

Le plus ancien document dont on dispose (1124) est quasi contemporain de la construction de la collégiale : c'est l'une des pièces répertoriées dans les cartulaires de la cathédrale de Théroouanne par Théodore Duchet et Arthur Giry : l'on y trouve mentionné parmi les souscripteurs un dénommé « *Rainerus decanus de Lilerio* ». Or le terme « *decanus* », ne peut pas se référer à la dignité de « doyen », qui ne sera créée qu'au siècle suivant ; il ne peut donc s'agir que d'une épithète qualifiant ici l'âge canonique de ce Rainier de Lillers.

XIII<sup>e</sup> siècle :

*Acte de fondation d'un doyenné dans la collégiale*<sup>207</sup>.

1219 (5 nov.) – Création d'un doyenné par Sibylle de Wavrin, dame de Lillers, et son fils Hellin II de Wavrin, héritier du titre  
(Les dates figurant sous le nom des souverains se réfèrent à la période d'exercice du pouvoir)

Dame de Lillers	Comtesse de Flandre	Roi de France	Evêque de Théroouanne	Souverain pontife
<i>Sibylle de Flandre</i> <i>alias de Croisilles</i> c. 1176 - † après 1238 veuve de <i>Robert I<sup>er</sup> de Wavrin</i> ? - † c. 1196	<i>Jeanne de Constantinople</i> 1205-1244 épouse de <i>Ferrand de Portugal</i> †1223	<i>Philippe II Auguste</i> 1180-1223	<i>Adam</i> <i>(alias Ade)</i> <i>de Montreuil</i> 1213-1229	<i>Honorius III</i> 1216-1227

Il s'agit, avec le diplôme suivant (1224), de l'un des deux seuls actes originaux, conservés aux Archives départementales du Pas-de-Calais, qui nous informent sur l'organisation hiérarchique du chapitre. Selon les termes de la notice rédigée par l'archiviste : « Le chapitre Saint-Omer de Lillers, avec le consentement d'Ade [Adam de Montreuil]<sup>208</sup>, évêque de Théroouanne, de dame Sibylle de Wavrin, seigneur de Lillers, et de Hellin, son fils, a créé un

<sup>206</sup> « *De censiva altaris de Gisnes, quam habent moniales et canonici morinensis* », dans DUCHET et GIRY 1881, « Cartulaires de l'église de Téroouane », pièce n° 12 (1124), p. 12.

<sup>207</sup> AD-62, Centre Mahaut d'Artois, Arras-Dainville, sous-série 8 G 1 (1219, 5 nov.), original, latin, parchemin, sceau disparu pendant sur double queue de parchemin. Pour Hellin II, voir FEUCHÈRE 1948, « L'écusson en abîme et ses brisures au Moyen Âge dans le nord de la France » (p. 7), « Hellin II de Wavrin (1214) : Sceau à l'aigle, contre-sceau à l'écusson en abîme (Sceaux des Archives Douet d'Arcq, n° 309) ».

<sup>208</sup> Adam de Montreuil (épiscopat : 1213-1229), notice biographique par Tassar, dans BLED 1904, op. cit., pp. 212-213.

doyenné aux besoins duquel sont affectées 16 Livres parisis provenant de tous les revenus de l'autel de Lillers et des petites dîmes de cette localité, à recevoir en quatre termes. Maître Gossel de Douaco est affecté à ce doyenné<sup>209</sup> ». On relève que le document ne se réfère ni au comte régnant (Jeanne de Constantinople et son époux, Ferrand de Portugal), ni au roi (Philippe Auguste), ni au pape (Honorius III).

Nous retrouvons la seigneurie de Lillers, qu'a tenue Gautier au moins jusqu'en 1127. Trente ans plus tard, elle passe aux mains des comtes de Flandre<sup>210</sup>. « Le comte Philippe la céda à son frère Pierre, lequel à son tour la donna en dot à sa fille Sibylle lorsqu'elle épousa Robert [I<sup>er</sup>] de Wavrin, frère du sénéchal de Flandre qui devint donc seigneur de Lillers vers 1170. Robert mourut vers 1196 »<sup>211</sup>.

*Diplôme d'Adam, évêque de Thérouanne, accordant au chapitre de Lillers le pouvoir d'élire un doyen (1224, juin)*<sup>212</sup>.

Ce second acte confirme et précise le précédent. L'abbé Bled le résume ainsi : « Adam, évêque de Thérouanne accorde aux chanoines de Lillers le droit d'élire librement leur doyen. Après son élection, celui-ci sera tenu de jurer qu'il résidera audit Lillers et qu'il observera les us et coutumes de son église et en défendra les possessions ». Précisons cependant que l'évêque s'en était réservé l'institution canonique. Étant destiné à l'officialité de l'évêché de Thérouanne, cet acte ne comporte que la souscription du prélat corroborée par le sceau du signataire.

---

<sup>209</sup> Pour la liste des doyens de la collégiale, cf. Annexes (II), p. j. n° 57. Les textes ultérieurs le nommeront « doyen de chrétienté » (sur cette fonction, lire FOURNIER 1880, *Les officialités au Moyen Âge*, 3<sup>e</sup> partie, « La procédure » : « les doyens de chrétienté », p. 137). Gossel de Douaco (Josselin de Douai) n'apparaît cité que dans cette chartre.

<sup>210</sup> On constate que dans la deuxième moitié du XII<sup>e</sup> siècle, les comtes de Flandre parviennent à rattacher directement à leur pouvoir un certain nombre de grands fiefs qui dépendaient d'eux, dans la partie occidentale du comté : comté d'Hesdin (vers 1151), seigneurie de Lillers (vers 1157), comté de Lens (1160), puis de Boulogne (DHONDT 1946, *op. cit.*, p. 77).

<sup>211</sup> Philippe I<sup>er</sup> d'Alsace, comte de Flandre de 1168 à 1191 ; son frère, Pierre de Flandre (c. 1140-†1176). Pour l'histoire de la seigneurie : DHONDT 1946, *op. cit.*, p. 70. Nota : pour L. Vanderkindere, c'est Robert I<sup>er</sup> de Wavrin lui-même qui est sénéchal de Flandre (VANDERKINDERE 1902, *op. cit.*).

<sup>212</sup> AD-62, sous-série 8 G 1 (juin 1224), original, latin, parchemin, fragment de sceau de l'officialité. Également cité dans BLED 1904, *op. cit.*, n° 1347, pp. 231-232 ; et PREUX 1866, *op. cit.*, p. 269, qui en publie intégralement la transcription.

## 2. Pièces relatives à la constitution du temporel

Quels étaient les ressources du chapitre lillérois, et celles de ses chanoines, au moment de l'ouverture du chantier de construction de sa nouvelle église<sup>213</sup> ? Aucun document contemporain n'apporte réponse à cette question. C'est en interrogeant les rares archives du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>214</sup> qui abordent le sujet que l'on peut tenter une estimation des éléments ayant pu constituer, au siècle précédent, l'assiette de la mense capitulaire.

On distingue trois rubriques comptables établies sur la nature des revenus considérés : il s'agit d'abord de dîmes et autres recettes régulières (loyers, recette des offrandes, droits divers ...) ; ensuite, des acquisitions de biens générant eux-mêmes de nouveaux revenus (terres ...) ; puis encore, des donations au profit du chapitre (bien-fonds, rentes, dons ...) ; et enfin, la perception de droits de justice.

Part collective de la mense capitulaire, versée en nature ou en espèces, la dîme est l'une des sources de revenus de l'église. Dès la fondation du chapitre, en 1045, c'est l'abandon par Wénemar de la « dîme de Lillers, libre de tous droits », qui lui assure les moyens de sa subsistance<sup>215</sup>. Quatre des cinq pièces relatives à ce type de contribution mentionnent des localités proches de Lillers relevant de son doyenné<sup>216</sup> (Burbure, Busnes, Saint-Floris) et une en dehors de celui-ci (Rely, doyenné d'Aire).

---

<sup>213</sup> Faire une estimation précise de la valeur de ces revenus sort toutefois de notre champ de compétence ; du moins les travaux de Bernard Delmaire ont-ils démontré qu'ils procuraient aux prébendés une certaine aisance. Dans sa « liste provisoire des collégiales séculières de la province de Reims (XII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle) », il a répertorié une dizaine de chapitres du diocèse de Thérouanne pour chacun desquels il indique le nombre des prébendes et leur valeur estimative ; celles de Lillers sont estimées à 40 livres en moyenne, ce qui les place en quatrième position parmi les revenus les plus avantageux du diocèse ; « Avec une valeur estimée à 80 lb, le chapitre de Saint-Omer devance largement ses confrères ; suivent le chapitre cathédral de Thérouanne, à égalité avec celui de Furnes (60 lb), puis Lillers (40 lb). Curieusement, le chapitre d'Aire, avec ses 36 prébendes, ne rapporte en moyenne que 31 lb 16 s. ; le moindre étant celui d'Hesdin, dont les 13 prébendes ne rapportent que 10 lb », DELMAIRE 2010, *op. cit.*, « Annexe ... », p. 223.

<sup>214</sup> Les plus anciens documents (AD-62, série G, sous-série G 2, cf. Sources manuscrites) remontent au début du XIII<sup>e</sup> siècle (72% des quinze pièces relevées), les plus récents, moins nombreux, datent des XVI<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles).

<sup>215</sup> Une partie des titres conservés aux Archives départementales, à Dainville, montre que cette pratique se perpétue jusqu'au XV<sup>e</sup> siècle. Le pourcentage de pièces concernant une dîme représentent 29,41 % des titres archivés : AD-62, 8 G 2, « Dîme à Burbure au profit du chapitre de Lillers (1209) » ; *idem* « à Saint-Floris (1247-1311) » ; *idem* « à Busnes (1274) » ; *idem* « à Rely (1293-1457) » ; enfin, les *Regestes des évêques de Thérouanne* en mentionnent une (sans localisation) datée du 20 avril 1280 (BLED 1904, *op. cit.*, pièce n° 1865, p. 304).

<sup>216</sup> Cf. Annexes (II), p. j. n° 55, « Historique de la répartition des paroisses du doyenné de Lillers » ; également fig. 6.



Dans la même rubrique, on trouve des pièces plus tardives relatives au droit de deux lots de cervoise, également au profit du chapitre de Lillers<sup>217</sup>. Bien que l'on n'ait pas retrouvé de titres concernant les autres droits usuellement levés dans les seigneuries féodales (banalité du four, du moulin, droit de rouage, de vinage, de travers...), il n'est néanmoins pas exclu que la collégiale en ait été pourvue. Au titre des recettes régulièrement perçues, il convient d'ajouter les droits de justice (basse, moyenne et haute) que détenait la collégiale : un acte en fait mention pour la paroisse déjà citée de Rely<sup>218</sup>.

Enfin, parmi les multiples revenus générés par l'exercice quotidien du culte et par la pratique dévotionnelle des fidèles, la recette des offrandes faites par les pèlerins – par exemple à la relique du Christ du Saint-Sang de Lillers – donnait lieu à inscription par le procureur du chapitre dans le livre de comptes de la collégiale<sup>219</sup>.

### C. Organisation du diocèse avant et après son démembrement (1559)

Le XVI<sup>e</sup> siècle a été fatal au diocèse des Morins : les guerres opposant la France à l'Empire ont eu pour résultat, en 1553, la destruction totale et méthodique de Thérouanne, l'antique cité épiscopale<sup>220</sup>, et partant, la disparition de cet évêché.

Après quelques années de *statu quo*<sup>221</sup>, dans le cadre de la réorganisation religieuse des Pays-Bas espagnols, « il a été réglé entre la France et l'Espagne que

---

<sup>217</sup> AD-62, 8 G 1, « Pièces diverses relatives au droit de deux lots de cervoise dans la paroisse de Lillers (1397-1407) ».

<sup>218</sup> AD-62, 8 G 2, « Rely : terres, dîmes, justice au profit du chapitre de Lillers (1293-1457) ».

<sup>219</sup> Pour l'étude de cette relique, cf. *infra*, dans ce chapitre, § D, n° 1. « Crucifix du Saint-Sang et monstrance-reliquaire ». Pour les documents d'archives AD-62, 8 G 1, « Fragments de comptes (1335-1336) », dont celui relatif à la recette des offrandes faites au « *benoît Sanc qui est en l'église de Lillers* » (WIMET 1949, « Deux documents inédits sur le Christ roman de Lillers », pp. 137-143).

<sup>220</sup> « *Il commanda qu'elle fust rasée et démolie jusques aux fondemens* », ordre donné par Charles-Quint, selon Rabutin (in RABUTIN F. DE, 1932, *Commentaires des guerres en la Gaule Belgique (1551-1559)*, t. 1, (1551-1555), publiés par Ch. Gailly de Taurines pour la Société de l'Histoire de France, Paris, éd. H. Champion), dans *La destruction de la ville et de la cathédrale de Thérouanne (Pas-de-Calais) en 1553. Le sort des vaincus*, Olivier BLAMANGIN, Laëtitia DALMAU et Jérôme MANIEZ, *Archéopages* 536, oct. 2013-janv. 2014, en ligne sur <https://journals.openedition.org/archeopages/536#ftn1>. Pour les conséquences de la réorganisation religieuse des ancien Pays-Bas espagnols, cf. LONGNON 1908, *Pouillés de la province de Reims*, spéc. « Introduction », pp. 86-94, « Thérouanne est l'un des douze diocèses de la Province ecclésiastique de Reims qui est démembrée en 1559 [...]. On y distrait les diocèses de Tournai, Cambrai et Arras qui sont rattachés désormais à la nouvelle province ecclésiastique de Cambrai. L'archidiocèse de Cambrai comprenant alors le nouveau diocèse de Saint-Omer, suffragant de l'archidiocèse de Cambrai ».

l'ancien évêché serait partagé en deux, pour en ériger un sous chacune de ces dominations. La France en fit instituer un à Boulogne-sur-Mer. Et sur la moitié de l'évêché de Thérouanne tombé au lot de l'Espagne, il en fut érigé deux, un à Saint-Omer et un autre à Ypres, en Flandre<sup>222</sup> ».

Avant le démembrement de 1559, l'évêché de Thérouanne comptait deux circonscriptions divisionnaires : l'archidiaconé d'Artois (ou grand archidiaconé) et l'archidiaconé de Flandre, l'un et l'autre recouvrant une zone linguistique distincte : francophone ou flamandophone (fig. 5). Lillers, avec quatorze autres doyennés, ressortissait alors à l'archidiaconé d'Artois. Ses vingt-cinq paroisses<sup>223</sup> – dont huit étaient un regroupement de villages voisins – occupaient le bassin-versant de deux rivières : celui de la Nave et une partie de celui de la Clarence (fig. 6).

C'est en 1567, à l'occasion de l'érection de l'évêché de Boulogne-sur-Mer<sup>224</sup>, que le doyenné de Lillers, ressortissant à celui de Saint-Omer, a subi d'importantes modifications (fig. 7). Seize paroisses en ont été soustraites pour doter le nouveau doyenné d'Auchy-au-Bois, rattaché à l'archidiaconé de Flandre, dans le diocèse boulonnais : des vingt-cinq paroisses initiales, il n'en restait donc plus que dix<sup>225</sup>. Cette réduction drastique du nombre de paroisses a sans doute contribué à affaiblir les ressources de la collégiale, siège du doyenné de Lillers, tandis que dans le même temps, les guerres franco-espagnoles obéraient durablement celles de la ville et de la province, comme l'a révélé l'enquête pour l'imposition du centième diligentée par le roi Philippe II, en 1569 (cf. *supra*).

Enfin, vers le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, par suite du démembrement et de la restructuration de certaines circonscriptions ecclésiastiques (doyenné d'Hesdin, de Marck...), on est parvenu à une nouvelle subdivision du diocèse de Saint-Omer en

---

<sup>221</sup> Le dernier évêque de Thérouanne, Antoine de Créquy, nommé en février 1552, n'a pas jamais pu occuper son siège du fait de la destruction de la ville.

<sup>222</sup> BULTEL 1748, *Notice de l'état ancien et moderne de la province et comté d'Artois*, p. 106. Une première bulle du pape Pie IV du 12 mai 1559, *Super Universas*, annonce la réorganisation des évêchés dans les Pays-Bas espagnols ; une seconde bulle, du 11 mars 1561, *De statu ecclesiarum*, érige le nouveau diocèse de Saint-Omer, rattaché au nouvel archidiocèse de Cambrai (LOISNE 1907, *Dictionnaire topographique du département du Pas-de-Calais*, p. XLIV, « Introduction »). Le siège épiscopal ne sera déplacé à Boulogne-sur-Mer que le 3 mars 1566.

<sup>223</sup> Pour la liste des paroisses du doyenné de Lillers avant 1559 : Annexes (II), pièce justific. n° 55 et leur notice : pièce justific. n° 56 ; et LOISNE 1907, *op. cit.*, pp. XL-L : « diocèses de Thérouanne, de Saint-Omer et de Boulogne-sur-Mer ».

<sup>224</sup> Bulle du pape Pie V, *Divinæ maiestatis arbitrio*, du 3 mars 1567.

<sup>225</sup> Cf. Annexes (II), pièce justific. n° 55, colonnes 2 et 3.

un archiprêtré et douze doyennés qui se sont maintenus jusqu'en 1790. Celui de Lillers devait ainsi retrouver quelques unes des paroisses dont on l'avait jadis amputé, il en comptait désormais vingt-trois<sup>226</sup>.

#### **D. Le *Proprium Sanctorum* : aspects et organisation locale du culte**

Pour compléter cet aperçu de l'histoire du chapitre, il faudrait pouvoir évoquer quelques aspects de son activité essentielle : la célébration de l'office divin (liturgie des Heures) et de la messe (eucharistie), et le maintien de la foi. Cependant, aucun manuscrit liturgique ne nous est parvenu qui nous aurait permis de distinguer l'usage particulier à cette communauté lilléroise ; c'est le cas de l'*office des heures* (l'ensemble des prières et des lectures que les chanoines devaient quotidiennement chanter ou réciter au chœur, au cours des heures canoniales) ; nous échappe également le contenu du *sanctoral* (ou propre des saints<sup>227</sup>) et de la *liturgie votive* (office et messe qui répondent au vœu personnel du célébrant ou de celui qui en autorise la célébration)<sup>228</sup>.

A défaut de livres liturgiques, du moins pouvons-nous appuyer notre recherche sur les travaux des historiens, érudits locaux<sup>229</sup> ou universitaires<sup>230</sup>, qui offrent l'intérêt d'apporter un éclairage nouveau sur les usages cultuels dans la

---

<sup>226</sup> *Ibidem*, Annexes (II), pièce justif. n° 55, colonne 4, et EXPILLY 1763, Dictionnaire géographique, historique et politique des Gaules et de la France, t. 4, L-M, « Lilliers, ou Lillers », p. 220.

<sup>227</sup> On trouve toutefois, en 1673, mention d'un « office propre » dans l'église de Lillers, pour ses saints patrons, Lugle et Luglien (LA HAYE 1673, « La vie des saints frères martyrs Lugle, archevêque, et Luglien, roi d'Irlande, patrons de la ville de Lillers, en Artois, et de celle de Montdidier, en Picardie », pp. 18-19). Cf. *infra*, n° 1.2. « Saints Luge et Luglien ».

<sup>228</sup> La fondation de l'obit du duc de Croÿ, évoquée plus haut, constitue un rare témoignage qui illustre cette catégorie de messes votives. Pour une approche des notions de « temps en liturgie / temporel / sanctoral / liturgie votive » et les divers « livres de l'office / livres de la messe » ainsi que « l'organisation du culte », cf. LEBIGUE 2007, « Initiation aux manuscrits liturgiques », (en ligne : HAL archives-ouvertes.fr). Le sanctoral constitue une partie du propre de l'office et de la messe, à savoir celui de la plus grande partie des fêtes tombant à dates fixes (*ibidem*, p. 24). Sur la perte progressive de la faculté laissée aux églises locales d'édicter la législation de leur liturgie : IDEM 2012, « *Mos orandi*. La législation des usages liturgiques au Moyen Âge (XII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> s.) ».

<sup>229</sup> Parmi les principaux : Beugny d'Hagerue (1879, *op. cit.*) ; Loisne (1899<sup>1</sup>, « Le crucifix de Lillers », 1935, « Note sur un reliquaire ... ») ; Pierre-André Wimet (1949, *op. cit.*, « Deux documents inédits ... »).

<sup>230</sup> Parmi les travaux les plus récents, citons ceux de Charles Mériaux (2006, *Gallia irradiata*), de Brigitte Meijns (2000, *Aken of Jerusalem ? ...* ; 2010, « Les collégiales des villes de Flandre, X<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles ») ; de Bernard Delmaire (2010, « Les collégiales, leurs paroisses et la vie paroissiale dans les villes de l'Artois et de Flandre wallonne, XII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle »).

collégiale, dans la paroisse, ou dans la circonscription ecclésiastique. À cet égard, l'Église médiévale a amplement recouru aux reliques et celle de Lillers n'a pas fait exception à cet usage ; les deux d'entre elles que nous présentons ici constituaient de longue date une partie de son trésor. Par ailleurs, la littérature érudite mentionne quelques fondations de chapellenies dans l'église, au bénéfice de clercs dont elle fournit rarement l'identité ; si la liste des chapelles fondées vaut avant tout pour l'époque de leur fondation, il est également possible qu'elles n'aient fait que poursuivre une pratique dévotionnelle en vigueur depuis longtemps.

### 1. Les reliques<sup>231</sup>

Les églises médiévales – et particulièrement les églises dites de pèlerinage – ont théâtralisé l'ostension des pièces de leur « trésor de reliques », les mettant en scène notamment lors d'occasions particulières comme la célébration du martyr ou celle de la translation du saint, dans le cadre d'une liturgie tant stationnaire que processionnelle. « Cette présence de reliques a pour conséquence de renforcer la sacralisation de l'espace ecclésial, si bien qu'un certain nombre des événements qui se déroulent dans l'église sont directement en rapport avec ce caractère<sup>232</sup> ». Se pose ici la question du rapport entre liturgie et architecture, et de l'influence que l'une n'a pas manqué d'exercer sur l'autre, et réciproquement<sup>233</sup>.

---

<sup>231</sup> Edina Bozoki a étudié les différentes catégories de reliques et leur degré de sainteté (la *virtus* dont elles étaient imprégnées et qu'elles étaient en mesure de restituer lors du *contact* avec les pèlerins, opérant parfois des miracles que l'on s'empressait d'ajouter à leur hagiographie), BOZOKI 2005, *Le culte des reliques*, « origines du culte ». Pour un bref aperçu du culte des reliques dans les villes d'Artois et de Flandre wallonne au Moyen Âge, cf. DELMAIRE 2010, *op. cit.*, pp. 48-49, « Trésors de reliques ». Également LABANDE 1958<sub>a</sub> et 1958<sub>b</sub>, « Recherches sur les pèlerins dans l'Europe des XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles » ; HÉLIOT 1963, « Voyage de reliques au profit des églises françaises du Moyen Âge » ; SIGAL 1969, « Maladie, pèlerinage et guérison au XII<sup>e</sup> siècle. Les miracles de saint Gibrien à Reims » ; IDEM 1990, « Reliques, pèlerinages et miracles dans l'Église médiévale (XI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles) » ; FERRARI 1995, « *Lemmata sanctorum*. Thiofrid d'Echternach et le discours sur les reliques au XII<sup>e</sup> siècle ».

<sup>232</sup> SIGAL 1990, *op. cit.*, p. 193. Sur les autels dotés de reliques, PERRIN 2001, « L'autel : fonctions, formes et éléments », en ligne : <http://journals.openedition.org/insitu/1049>.

<sup>233</sup> Ainsi la restitution possible d'un parcours des fidèles (des « pèlerins » ?) à l'intérieur de la collégiale lilléroise procède-t-elle d'une réflexion sur les aménagements liturgiques dans l'espace ecclésial (cf. *infra*, Troisième partie (1), chap. I, « étude du plan »). Sur cette question : SUGER 1996<sub>a</sub>, *op. cit.*, « *Scriptum consecrationis...* » ; SPARHUBERT 2011, « Sur la route de Compostelle : le chevet d'une « église de pèlerinage » à l'épreuve de la liturgie, Saint-Léonard-de-Noblat », pp. 41-63 ; DAUSSY 2011, « L'aménagement liturgique du chevet de la cathédrale de Noyon », pp. 169-204 ; BASCHET, BONNE et DITTMAR 2012, « *Iter* » et « *locus* » ; HÉLIOT 1966, « L'emplacement des choristes et les tribunes dans les églises du Moyen

La collégiale Saint-Omer possédait les deux catégories de reliques présentées par Edina Bozóky<sup>234</sup>. La première – la plus insigne – concerne celles qui se rapportent à la « réalité charnelle du Christ » : sang, vêtements, etc. À Lillers, les deux objets du culte de latrerie (rendu à Dieu) étaient le crucifix du Saint-Sang avec la monstrance qui lui est associée. La seconde catégorie d'objets auxquels était rendu le culte de dulie (rendu aux anges et aux saints) contenait des restes d'ossements de martyrs : les archives mentionnent le reliquaire des saints Lugle et Luglien.

Enfin, l'intérêt économique que présentait pour l'église son trésor de reliques est indéniable : si leur vénération donnait lieu à des manifestations de gratitude de la part des fidèles qui s'estimaient exaucés, elle était infailliblement accompagnée d'une offrande à la mesure des possibilités financières du donateur. La générosité était-elle jugée trop mesurée ? L'exhortation du clergé se chargeait de convaincre le parcimonieux ; c'est en ce sens que témoigne un pèlerin de Jérusalem du début du XII<sup>e</sup> siècle, l'higoumène Daniel de Tchernigov, qui considérait que « faire l'aumône n'est pas moins nécessaire que prier », ces deux actes devant être accomplis en même temps, sous peine d'invalider l'intention pieuse initiale<sup>235</sup>.

### **Crucifix du Saint-Sang et monstrance-reliquaire**

La relique la plus ancienne et sans doute la plus inestimable qu'ait détenue la collégiale est le grand crucifix roman que l'on voit aujourd'hui au fond de la chapelle d'axe : le *Christ du Saint-Sang* (fig. 300-a)<sup>236</sup> ; une autre pièce du trésor, le *reliquaire*

---

Âge », pp. 7-20 ; PALAZZO 1993, « Les pratiques liturgiques et dévotionnelles et le décor monumental dans les églises du Moyen Âge », pp. 45-56 ; REVEYRON 2003b, « Architecture, liturgie et organisation de l'espace ecclésial. Essai sur la notion d'espace dans l'architecture religieuse du Moyen Âge », pp. 161-175 ; TIMBERT 2008, « *Spatium et locus*. L'architecture gothique et sa syntaxe : le cas du XII<sup>e</sup> siècle », pp. 316-325.

<sup>234</sup> BOZÓKI 2005, *op. cit.*, *Le culte des reliques*, « Catégories de reliques et sainteté ».

<sup>235</sup> LABANDE 1958b, « Recherches sur les pèlerins dans l'Europe des XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles », p. 343 (citant l'higoumène Daniel) : « Faire l'aumône n'est pas moins nécessaire que prier, car [...] un nombre considérable de gens de bien, sans quitter leurs demeures, vivant dans la pratique de la charité envers les pauvres [...], obtiennent de Dieu une plus grande rémunération, tandis que ceux qui voient de leurs yeux la sainte cité de Jérusalem, s'y étant transportés de leur personne, mais sans se signaler par quelque bonne œuvre, perdent tout le fruit de leur peine ». Daniel de Tchernigov est un pèlerin-chroniqueur qui a laissé le récit détaillé de son séjour en Terre sainte (trad. Abraham de Norov, Saint-Petersbourg, 1864 : *Pèlerinage en Terre sainte de l'higoumène russe Daniel, au commencement du XI<sup>e</sup> siècle (1113-1115)*).

<sup>236</sup> Pour la notice détaillée de l'œuvre et de son histoire : Annexes (III), pièce justific. n° 36.

*du Saint-Sang* (fig. 300-b)<sup>237</sup>, en est devenue le corollaire indissociable. Le *benoît Sang* de Lillers, comme on l'appelait au Moyen Âge, a été l'objet d'une dévotion attestée à partir de la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle, puis par un pèlerinage, ainsi que l'a démontré Pierre-André Wimet<sup>238</sup>.

Généralement, dans les cas similaires, la tradition locale ne manque pas de fournir un récit hagiographique circonstancié des événements pour justifier la consécration de la relique ; ici, rien de semblable : les circonstances de l'effusion miraculeuse du sang demeurent inconnues ; ce que constatait déjà en 1670 le père Coret, auteur d'un opuscule qui constitue le plus ancien témoignage écrit sur le pèlerinage<sup>239</sup>. L'étude de P.-A. Wimet a permis d'établir que le crucifix était déjà vénéré vers 1187 et que l'on pouvait l'avoir installé dans la collégiale peu après son achèvement (selon lui, c. 1135)<sup>240</sup>. Il résume ainsi les faits :

---

<sup>237</sup> Pour la notice détaillée de l'œuvre et de son histoire : Annexes (III), pièce justif. n° 37. Reliquaire-monstrance du Saint-Sang.

<sup>238</sup> Au Moyen Âge, on appelait ce crucifix le « benoît Sang » (1335-36), puis à l'Époque moderne, le « crucifix miraculeux du Saint-Sang » ou « Saint-Sang de Miracle » (1670), plus tard, par corruption, il a été déformé en « Cinq Cents miracles » ; on le dénomme aujourd'hui « Christ du Saint-Sang ». Pierre-André Wimet note que « les chanoines de Lillers devaient faire grand cas du crucifix du Saint-Sang et il y a tout lieu de penser que la croix qui figurait dans les armes de leur chapitre (« d'azur à trois pommes de pin d'or accompagnées d'une croix pattée du même posée en abîme », *Épigraphie du Pas-de-Calais*, t. 8, p. 697, l. 13) était destinée à le symboliser. (WIMET 1949, « Deux documents inédits sur le Christ roman de Lillers », p. 142, note infrapaginale n° 21).

<sup>239</sup> « On ne trouve pas dans les mémoires quelle en fut la vraie cause. On sait bien en général que la sainte image du Christ fut traitée avec beaucoup d'irrévérence, mais par qui, et pourquoi, et comment, c'est ce qu'on ne peut savoir sûrement. », CORET 1670, *Le sang miraculeux sorti d'un crucifix conservé depuis quelques siècles dans l'église collégiale de Saint-Omer en la ville de Lillers*, p. 10. Opuscule de dévotion sur le pèlerinage du Christ du Saint-Sang de Lillers, par le père Jacques Coret, de l'Ordre des Jésuites (1<sup>re</sup> édition, 1670 ; nous avons utilisé la réédition de 1892, imprimée à Lillers).

<sup>240</sup> WIMET 1949, *op. cit.*, pp. 138-139, l'auteur déduit cette date (1187) d'une charte de 1275 de Robert II de Wavrin, seigneur de Lillers (AD-62, 8 G 1, « Reconnaissance par Robert II de Wavrin, seigneur de Lillers, d'une rente annuelle à verser au chapitre de Lillers pour l'entretien d'une lampe - mars 1275 » (original, français, parchemin, fragment de sceau) ; et WIMET 1949, *op. cit.*, pp. 138-139 (cf. Annexes (II), p. j. n° 52) dans laquelle celui-ci rappelle que son aïeul, le comte de Flandre, Philippe d'Alsace, s'acquittait déjà à l'époque d'une rente de 16 sous due pour l'huile de la lampe brûlant nuit et jour devant le crucifix (également AD-59, B 4315, *Gros brief de Flandre* de 1187, *Comptes du domaine de Lillers* : « Datum... ad oleum ecclesie, XVI s. »). On trouve encore mention de cette rente dans un terrier du XVII<sup>e</sup> s. conservé au presbytère de Lillers [aujourd'hui disparu] : « Maximilien François de Carnin (1681-1710), chevalier, marquis de Lillers, à cause de sa terre de Lillers pour la lampe ardant devant le crucifix dans la nef doit de rente ancienne au jour de Noël seize sous parisis. (p. 411, art. 1 des biens et revenus de la Fabrique) » (*ibidem*, note infrapaginale n° 11, p. 139).

Dans le jupon qui couvre les reins et le haut des jambes du Christ, on remarque à la hauteur du milieu de la cuisse droite un trou rond qui était autrefois recouvert d'un cristal, mais qui aujourd'hui est simplement bouché d'une forte cheville. Ce trou serait dû à un coup porté au crucifix, [...]. Du sang coula de cette blessure [...], et ce sang fut recueilli et offert à la vénération des fidèles<sup>241</sup>.

Cette légende miraculeuse s'inscrit, comme l'indique Jean Cabanot, dans le contexte plus général « marqué par une dévotion au Saint Sauveur qui, de l'époque carolingienne à la fin du Moyen Âge, a pris [...] la forme d'un culte de la Sainte Croix et d'autres reliques insignes<sup>242</sup> ». Elle procède également dans le même temps du « culte du précieux sang du Christ » qui, comme l'écrit Edina Bozóki, « fut assimilé au sacrement de l'Eucharistie depuis le début du christianisme », de sorte qu'à partir du IX<sup>e</sup> siècle, plusieurs villes d'Occident prétendaient posséder cette relique<sup>243</sup>.

Ce phénomène s'est amplifié, à la faveur des croisades, atteignant bientôt le nord du territoire. Dès 1100, on l'a vu, l'évêque de Thérouanne Jean I<sup>er</sup> de Warneton assiste à la translation du reliquaire du Saint-Sang offert par Godefroy de Bouillon, roi de Jérusalem, à sa mère Ide, comtesse de Boulogne<sup>244</sup>. Puis vers 1149, au retour de la seconde croisade, le comte de Flandre Thierry d'Alsace et son aumônier Léon de Furnes, rapportent solennellement de Terre sainte quelques gouttes de sang du Christ conservées dans un reliquaire qu'ils déposent à la basilique Saint-Basile, à Bruges<sup>245</sup>. P.-A. Wimet (qui rappelle que ce comte était le trisaïeul de Robert II de

---

<sup>241</sup> WIMET 1949, *op. cit.*, p. 138. Pour Paul Thoby : « Le Christ ayant reçu un coup à la cuisse droite, des gouttes de sang sortirent de la plaie ; le « benoît sang » fut recueilli dans un reliquaire, et vénéré avec la croix pendant tout le Moyen Âge » (THOBY 1959, *Le crucifix, des origines au concile de Trente*, pp. 111-112). Le comte de Loïse rapporte une légende plus récente selon laquelle, pendant les troubles des Pays-Bas, au XVI<sup>e</sup> siècle, un soldat huguenot aurait tiré un coup d'arquebuse occasionnant le trou et l'effusion de sang ; version qu'il rejette comme infondée et anachronique (LOISNE 1899, « Le crucifix de Lillers », pp. 30-31).

<sup>242</sup> CABANOT 1981, « Deux nouveaux crucifix de la famille du « Volto Santo » de Lucques, le « Saint Veu » de Charroux et le « Digne Votz » de Cénac en Périgord », p. 58. Nota : les moines chargés de fonder l'abbaye Saint-Sauveur d'Ham-en-Artois, en 1079, provenaient de Charroux, détentrice du « Saint Veu » : peut-on envisager ici un cas de transfert culturel ?

<sup>243</sup> BOZÓKI 2005, *op. cit.*, « Catégories de reliques et sainteté » (article en ligne, non paginé).

<sup>244</sup> L'évêque de Thérouanne, Jean I<sup>er</sup>, assiste à la translation du reliquaire (BLED 1904, *op. cit.*, charte n° 365, p. 100). Un nouveau reliquaire attribué à Guillaume Julien, orfèvre de Philippe le Bel, aurait été offert en 1308 par celui-ci, à l'occasion du mariage de sa fille Isabelle avec le roi d'Angleterre Edward II (<https://crypte.ville-boulogne-sur-mer.fr>). Également, ENLART 1926, « Le reliquaire du Saint-Sang de Boulogne-sur-Mer ».

<sup>245</sup> DE MOOR 1782, *Description de la relique inestimable du précieux sang de Notre Seigneur Jésus-Christ que l'on conserve dans la chapelle de Saint-Basile à Bruges*, opusculé de 37 pages. Cette basilique se trouve aujourd'hui au niveau

Wavrin) s'est demandé si cet « élan de ferveur que dut soulever [...] cette insigne relique ne serait pas à l'origine du miracle dont le Christ de Lillers fut l'objet ? », il précise en outre que « la petite ville se trouvait à cheval sur une des principales routes de Flandre en France, donc sur le passage des fidèles qui allaient à Bruges ou qui en revenaient<sup>246</sup> ». Cette même ferveur à l'égard du sang du Christ a peut-être été à l'origine de nouvelles découvertes miraculeuses de reliques comme celles de l'abbaye de la Trinité à Fécamp<sup>247</sup> (1170) ou, dans une concordance chronologique flagrante avec Fécamp<sup>248</sup>, la relique du Saint-Sang découverte dans l'un des piliers de la cathédrale de Norwich.

Le culte du précieux Sang, à travers son crucifix et son reliquaire-monstrance, a notablement contribué au prestige – et à la prospérité<sup>249</sup> – de la collégiale lilléroise. Il est difficile d'évaluer quel nombre de pèlerins l'église pouvait accueillir lors d'une célébration processionnelle, on constate néanmoins que dans sa conception, le plan primitif présentait une distribution des espaces ecclésiaux qui favorisait la régulation rationnelle du flux des fidèles<sup>250</sup>.

---

bas d'une chapelle gothique édifiée vers 1480, dans laquelle la confrérie noble du Saint-Sang de Bruges perpétue la garde et la vénération de la relique qu'elle porte en procession chaque année, au mois de mai, dans les rues de la ville.

<sup>246</sup> WIMET 1949, *op. cit.*, p. 139. Ajoutons que la ville se trouvait également à quelque six kilomètres de la Via Francigena – la voie de pèlerinage au départ de Cantorbéry vers Rome – dont l'itinéraire empruntait, entre les étapes de Théroouanne et d'Arras, la chaussée Brunehaut (actuelle D 341) qui passe à proximité du village d'Ames.

<sup>247</sup> Sur les reliques de Fécamp, cf. Jacques LE MAHO, dans SIBOUT 2007 Cécile-Anne, *Le précieux Sang de Fécamp, une relique polysémique*, pp. 28-29 : « Il s'avère que l'abbaye de Fécamp a possédé non pas une, mais deux reliques du précieux Sang, et que ces objets de dévotion ont tous deux de sérieuses chances d'être d'origine purement locale ».

<sup>248</sup> Sur cette relique de Norwich, cf. Nicholas VINCENT, dans SIBOUT 2007, *op. cit.*, pp. 29-30.

<sup>249</sup> En étudiant les comptes du chapitre, Wimet a estimé que le montant de la recette des offrandes au Benoît-Sang pour l'exercice 1335-1336 (7 livres, 15 sous, 4 deniers), équivalait dans la région au prix d'un bon cheval ou de quatre vaches (WIMET 1949, *op. cit.*, p. 140.), s'appuyant pour la comparaison sur l'article de J.-M. RICHARD, 1892, « Thierry d'Hireçon, agriculteur artésien (13.-1328) », *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. 53, chap. VI, « Les animaux », pp. 571-582 (en ligne, [www.persée.fr](http://www.persée.fr)).

<sup>250</sup> Cf. *infra*, Troisième partie (1), chap. I, « Étude du plan » et fig. 60-s : « Hypothèse de parcours des fidèles dans l'église du XII<sup>e</sup> siècle ».



### Reliques des saints Lugle et Luglien

(Nota : Le reliquaire actuel qui contient une infime partie des restes des corps saints est moderne et a été déposé à Hurionville, dans une nouvelle chapelle inaugurée en 1899<sup>251</sup>).

D'après la légende<sup>252</sup>, Lugle et Luglien seraient deux frères Scots originaires d'un royaume d'Irlande qui, à la fin du VII<sup>e</sup> siècle ou au début du suivant, étaient parvenus aux charges suprêmes, temporelles et ecclésiastiques : la couronne royale pour Luglien et pour Lugle, la mitre épiscopale. Désireux de quitter les vanités de ce monde et pour répondre à une vocation de plus en plus impérieuse, ils auraient fini par abdiquer trône et cathèdre, entamant un long périple apostolique ponctué d'actes miraculeux qui les a conduits à travers l'Angleterre jusqu'à l'évêché de Thérouanne. C'est là qu'ils auraient trouvé la mort, entre 695 et 725<sup>253</sup>, assassinés par des brigands dans la vallée de la Scyrendale<sup>254</sup>, à proximité du hameau d'Hurionville. Les dépouilles des deux martyrs, poursuit la *Vita*, auraient été recueillies par saint Bain<sup>255</sup>, évêque de Thérouanne, qui les aurait fait transporter dans sa résidence de campagne proche d'Hurionville, le château d'Almer, et « déposer honorablement en sa chapelle ». C'est alors que les visiteurs ont commencé à affluer pour vénérer les deux martyrs. Par la suite, « le château d'Almer ayant été détruit par les Normands en 900, les reliques furent transportées à Lillers, qui leur doit son accroissement<sup>256</sup> ».

---

<sup>251</sup> La châsse d'argent offerte par Isabelle de Portugal, épouse du duc Philippe le Bon, a disparu (sur ce reliquaire : CORET 1670, *op. cit.*, p. 6 ; LA HAYE 1673, *op. cit.*, pp. 17-18 ; AA SS, *Octobris*, *op. cit.*, p. 109 : Arnoul de Raisse, « [...] *in novum idque argentum affabre cœlatum anno 1471 translata fuisse* » ; ce que reprend le R. P. Gillebertus de la Haye, *ibidem*, p.114 : « Ysabel fille du roi Jean de Portugal, duxissa de Bourgoigne a donné ceste châsse à l'Église de la ville de Lillers. Anno Domini 1471. Prions à Dieu pour elle » ; BEUGNY D'HAGERUE 1879, *op. cit.*, pp. 143-144) ; le nouveau reliquaire ne contient pas d'*authentique* (AHD-62, *Fonds paroissial. Lillers*, « manuscrits isolés », ms. n° 4, « Lettre (s.d., c. 1914-1916) d'Oscar Macquart, doyen de Lillers, à Mgr Lobbedey, évêque d'Arras, Boulogne et Saint-Omer) ; la nouvelle chapelle d'Hurionville a été bénie le 1<sup>er</sup> octobre 1899 (AHD-62, « Fonds paroissial », imprimé isolé, « Journal La Croix »).

<sup>252</sup> Pour le détail de leur historiographie, cf. *supra*, chap. I, § A, n° 3.

<sup>253</sup> Sur les différentes dates proposées, cf. BEUGNY D'HAGERUE 1879, *op. cit.*, p. 143 (ou *Idem* 1850, p. 378).

<sup>254</sup> Lire à ce sujet BOUTTEMY 1899, « De l'endroit précis où furent assassinés les saints Lugle et Luglien », *Mémoires de la CDMH-62*, t. 2, pp. 20-22.

<sup>255</sup> Théodoric de Bain (« Baine », dans LA HAYE 1673, alias *Bainus*), évêque de Thérouanne d'origine irlandaise, moine de Saint-Wandrille (à Fontenelle, Normandie), mort vers 710.

<sup>256</sup> BEUGNY D'HAGERUE 1879, *op. cit.*, p. 143. La date de cette translation reste hypothétique, Ghesquière la situe « vers le milieu du neuvième siècle », précisant que c'est à la suite des incursions des Normands (AA SS, *Octobris*, *op. cit.*, p. 110).

Les plus anciennes sources ecclésiastiques établissent de longue date la vénération des Lillérois pour Lugle et Luglien, devenus saints patrons de leur ville<sup>257</sup> ; on peut se demander dans quelle mesure ces auteurs n'ont pas été mus, avant tout, par l'impérieux désir d'asseoir la reconnaissance de l'authenticité des deux martyrs en proclamant non seulement leur ancienneté, mais encore la ferveur et l'ampleur du culte qui leur était rendu. Pour Charles Mériaux, « l'attribution d'une origine irlandaise signale souvent une reconstruction littéraire tardive de personnages historiquement douteux, comme ces deux frères, Lugle et Luglien, venus d'Irlande »<sup>258</sup>. Se fondant sur la paucité de la tradition manuscrite de leur Vie, notamment dans les catalogues de fonds de la région, l'historien ajoute :

on peut légitimement soupçonner le récit de ne pas être plus ancien que le chapitre de Lillers, fondé dans le courant du XI<sup>e</sup> siècle, où étaient honorés les deux saints ; c'est d'ailleurs un manuscrit de l'établissement qui servit de témoin à l'édition des Bollandistes<sup>259</sup>.

À cet égard, la « reconstruction littéraire tardive » de Malbrancq a particulièrement suscité le doute, voire une nette méfiance de la part des historiens contemporains<sup>260</sup>.

Ajoutons que les deux martyrs sont devenus également les saints patrons de la ville de Montdidier, dans la Somme ; la translation d'une partie de leurs reliques

---

<sup>257</sup> Ce n'est cependant pas à eux, mais à saint Omer qu'a été dédiée la collégiale, en 1045. À en juger par la constance du pèlerinage et de la dévotion pour leurs reliques, leur notoriété semble du moins n'avoir pas eu à souffrir de cet apparent déclassement (« [...] *ut scribit præfectus Gillebertus [de La Haye?], SS Luglius et Luglianus coluntur ut patroni urbis secundarii, si quidem iis primarius est S. Audomarus, Morinensis episcopus* », AA SS, *Octobris, op. cit.*, p. 113).

<sup>258</sup> MÉRIAUX 2000, « Théroouanne et son diocèse jusqu'à la fin de l'époque carolingienne : les étapes de la christianisation d'après les sources écrites », *Bibliothèque de l'école des chartes*, t. 158, livraison 2, pp. 377-406.

<sup>259</sup> MÉRIAUX 2006, *Gallia Irradiata : saints et sanctuaires dans le nord de la Gaule du haut Moyen Âge*, pp. 41-42. Sur les textes hagiographiques fictifs, cf. BOZÓKI 2011, « La légende des saints Luge et Lugien » et HEUCLIN 1988, « Aux origines monastiques de la Gaule du Nord. Ermites et reclus du V<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> siècle », spéc. pp. 120-124.

<sup>260</sup> Si Ghesquière ne s'étend pas sur le contenu du *De Morinis*, il relève néanmoins son style orné, « *suo exornavit stylo* » (< *exorno, āre* : parer, embellir ; mais aussi : suborner). Également HÉLIOT 1936a, « Aire-sur-la-Lys, collégiale Saint-Pierre », p. 546, note n° 1 (à propos des auteurs qui s'appuient sur les écrits de Malbrancq) « Je les soupçonne fort de n'avoir d'autre source que les dires suspects d'un compilateur du XVII<sup>e</sup> siècle, le P. J. Malbrancq, dont les historiens modernes ont trop souvent et trop imprudemment utilisé la chronique. [...] Sur l'œuvre de Malbrancq, voir abbé Vansteenberghé (« Note sur la valeur historique de Malbrancq », *BSAM*, t. 14, 1922-1929, p. 319) ». Voir enfin MÉRIAUX 2006, *Gallia Irradiata, op. cit.*, « Une documentation falsifiée », pp. 21-22, qui révèle la supercherie d'un « certain Matthieu Despretz [...] auquel il faut attribuer une riche entreprise de falsification avec la distribution, en ce début de XVII<sup>e</sup> siècle, de prétendus documents authentiques aux érudits de la région ». Selon lui, Malbrancq figurerait au nombre de ses victimes.

aurait eu lieu vers 956 (Louis Réau) ou après 1496 (Victor de Beauvillé)<sup>261</sup>, occasionnant, selon certains, une rivalité entre les deux églises<sup>262</sup>.

## 2. Fondation de chapellenies

Une des originalités des églises de chanoines séculiers est la multiplication des chapellenies, notamment des chapellenies funéraires. [...] Les cathédrales et les collégiales ont partagé avec les monastères la pratique de la commémoration des défunts à la messe, puis de la fondation d'obits anniversaires, mais elles s'en distinguent par la fondation de chapellenies à partir des années 1170-1180<sup>263</sup>.

Ce mouvement de fondations a également concerné la collégiale de Lillers, mais son chapitre n'a toutefois guère dû profiter des revenus générés avant les dernières décennies du XII<sup>e</sup> siècle. Comme le souligne B. Delmaire, le phénomène des chapellenies est fort peu étudié, aussi les informations concernant les fondations lilléroises sont-elles à rechercher parmi les débris épars de ses archives, dans les chartriers et les notices historiques qui en ont fait mention. En collectant ces données le plus souvent tardives et peu détaillées, nous sommes parvenu à établir une liste d'au moins neuf chapellenies fondées par ce chapitre au cours de son histoire<sup>264</sup>.

---

<sup>261</sup> RÉAU 1958, *Iconographie de l'art chrétien*, t. 3, « Lugle et Luglien de Montdidier », p. 840 ; l'auteur passe sous silence l'origine lilléroise de leur martyre. BEAUVILLÉ 1857, *Histoire de la ville de Montdidier*, « Livre 2, chap. I », pp. 27-33 et pp. 438-439 ; spéc. p. 29, où il démontre qu'« à cette date, la translation avait été effectuée au prieuré dominicain de Paillart, dans l'Oise, et [que] les reliques n'ont été accueillies à Montdidier qu'aux environs de l'année 1496. Leur fête solennelle ne sera publiée que le 27 juin 1579 par l'échevinage de la ville ».

<sup>262</sup> VENDRIÈS 1927, « Saints Lugle et Luglien, patrons de Montdidier », pp. 101-108 ; spéc. p. 105. L'abbé Dangez qui rapporte le récit fantastique de la translation des reliques – en fait, comme pour sainte Foy de Conques, une « translation furtive » perpétrée ici par un prêtre breton, Paul Morand, qui avait été guéri de sa cécité par les deux martyrs – déclare que « les deux chefs avec une partie considérable de leurs corps » ont été soustraits du château d'Almer, « avec la permission de Dieu » (*Ab Ulmis huc deportati, In hac aulà sunt locati, Dei providentià*), DANGEZ 1862, *La vie des saints martyrs Lugle et Luglien, patrons de la ville de Montdidier-en-Picardie et de Lillers-en-Artois*, pp. 159-166.

<sup>263</sup> « Les collégiales, hauts lieux des chapellenies », contribution sur l'histoire des collégiales médiévales d'Artois et de Flandre, DELMAIRE 2010, *op. cit.*, p. 49.

<sup>264</sup> Cf. Annexes (II) pièce justif. n° 58 : « Liste des Chapellenies de la collégiale de Lillers ». La liste des chapellenies a été établie à partir des documents suivants : AD-62. Lillers. 8 G 1 (n° 5) *Fragments de comptes* ; (n° 10) *Personnel ecclésiastique (1479-1687)* ; 8 G 2 (n° 10) *titres de propriété* ; AD-62. Archives en ligne : 2 C 1569/32, Lillers, « Rôles d'imposition du 100<sup>e</sup> », pp. 28 et 41 ; BEUGNY D'HAGERUE 1879, *op. cit.*, p. 151 ; CORET 1670, *op. cit.*, p. 6 ; *Épigraphie du département du Pas-de-Calais*, t. 6, Arras, 1908, « Canton de Saint-Pol, Heuchin », p. 787.

Les chanoines de Lillers s'étaient réservé la nomination aux chapelles de la collégiale ; les chapelains faisaient donc sans doute partie de cette communauté de dix-huit bénéficiers que Beugny d'Hagerue mentionne, « dont douze tout au plus étaient résidents et les autres absents<sup>265</sup> ». En qualité de clercs spécialisés revêtus d'une dignité, ils avaient leur place au chœur (au même titre que les vicaires) et assuraient en contrepartie chaque semaine un nombre déterminé de messes, en théorie de une à sept, en se conformant aux volontés du fondateur telles que les stipulait la charte de fondation de l'obit<sup>266</sup>.

Les documents n'indiquent guère l'emplacement exact des neuf chapelles et les espaces d'accueil potentiels appropriés s'avèrent relativement peu nombreux à l'intérieur de l'église médiévale ; il est d'ailleurs envisageable qu'elles n'aient pas toutes été implantées dans l'enceinte-même de la collégiale, certaines d'entre elles, foraines, étant mentionnées dans les hameaux. On peut émettre l'hypothèse que parmi les neuf chapellenies identifiées, celle des saints Lugle et Luglien, bien qu'attestée tardivement (1334)<sup>267</sup>, ait été présente avant la fin du XII<sup>e</sup> siècle ; peut-être contemporaine de la rédaction de leur *vita* (probablement à l'initiative du chapitre lillérois<sup>268</sup>) qui accréditait le culte rendu à leurs reliques ?

---

<sup>265</sup> BEUGNY D'HAGERUE 1879, *op. cit.*, pp. 150-151. Son relevé ne mentionne que quatre chapelles : trois ressortissent au diocèse de Thérouanne (donc, avant 1559), la quatrième à celui de Saint-Omer (donc fondée après 1559).

<sup>266</sup> DELMAIRE 2010, *op. cit.*, p. 50. Cf. *supra*, § B, n° 4, les volontés édictées par le duc Charles III de Croÿ pour son obit.

<sup>267</sup> Une chapelle saint Lugle et saint Luglien est attestée en 1334 dans l'une des pièces d'archives rassemblant trois fragments de comptes de la collégiale. Il s'agit du folio étudié par P.-A. Wimet, dans la partie précédant les comptes inédits des offrandes faites au crucifix du *benoît Sang de Lillers* : à la ligne 12, on lit : « Item pour le [mot illisible] de la capellenie saint Lugle et saint Luglien [...] ». AD-62, 8 G 1 (document n° 5), « Fragments de comptes. 3 pièces (1319-1358) ».

<sup>268</sup> Sur la rédaction de la *vita* des saints Lugle et Luglien à partir d'un « manuscrit conservé à Lillers, mais qui ne nous est pas parvenu », cf. BOZOKI 2011, *op. cit.*

## CONCLUSION

Dans cette première partie de notre étude, nous avons cherché à mettre en lumière à la fois l'ancienneté de l'institution capitulaire – dont la date de fondation, peu après le 1<sup>er</sup> mai 1045<sup>269</sup>, est pour ainsi dire le seul élément historique qui soit établi – ainsi que les conditions de son apparition, dans un contexte plutôt favorable. Le fondateur et sa lignée appartenaient à l'aristocratie influente qui évoluait au plus proche du pouvoir comtal ; cette position sur l'échiquier politique ne s'est pas démentie au cours du siècle suivant. La proximité des seigneurs de Lillers avec le pouvoir spirituel du diocèse est par ailleurs attestée, notamment dans les rares pièces – épargnées dans l'incendie des archives d'Arras, en 1915 – qui couvrent la période consécutive à l'édification de la collégiale. Enfin, la prospérité économique du comté de Flandre a tout naturellement joué en faveur de la construction d'une nouvelle église. Les facteurs les plus propices semblaient ainsi réunis pour mener à bien ce projet architectural que l'on peut qualifier d'ambitieux, voire d'audacieux, eu égard à l'importance et à la taille estimée de la ville médiévale.

Il nous faut admettre notre ignorance de la composition exacte du chapitre primitif, les éléments fournis par la charte de fondation étant bien lacunaires. Ce n'est que par le biais d'une étude diachronique, en colligeant les bribes d'informations glanées dans les quelques pièces d'archives le mentionnant – rares pour le XIII<sup>e</sup> siècle, plus abondantes par la suite – que l'on parvient à esquisser un portrait du chapitre dans lequel apparaît, ici, le nom d'un doyen, là, celui d'un chanoine... Notre estimation du chapitre du XII<sup>e</sup> siècle s'établit ainsi de manière rétrospective, à l'aune de comparaisons avec l'état ultérieur de son histoire, de sa prospérité, de son niveau d'influence.

Comme l'ont constaté les historiographes, ce n'est en définitive qu'à partir du XVI<sup>e</sup> siècle que le chapitre nous est mieux connu. Son rayonnement dans la vie spirituelle de la cité – et au-delà, dans le doyenné éponyme – laisse entrevoir une institution qui, sans être aussi prospère que celles des villes artésiennes voisines, plus importantes, de Saint-Omer ou d'Aire-sur-la-Lys, a néanmoins bénéficié dès l'origine d'un fonds propre qu'elle a su faire fructifier. Cela lui aura permis *in fine* non

---

<sup>269</sup> HÉLIOT 1936<sub>a</sub>, *op. cit.*, « Lillers », p. 576.

seulement de faire construire cet édifice de proportions supérieures à la moyenne et d'une notable qualité architecturale, mais encore d'en assurer durablement par la suite l'entretien, les aménagements de toutes natures et, dans la mesure des possibilités du moment, les réparations nécessaires consécutives aux nombreux sièges que la ville a subis.



## **DEUXIÈME PARTIE**

### *CRITIQUE D'AUTHENTICITÉ*





## CHAPITRE I – *Modifications apportées au bâti avant 1875*

### A. Premières modifications au XII<sup>e</sup> ou XIII<sup>e</sup> siècle

L'examen du bâti a permis de repérer dans les maçonneries des indices révélant les tout premiers travaux d'aménagement dans l'édifice. Ils se situent dans la première travée droite du bas-côté sud du chœur (travée XI, fig. 17), puis à la croisée du transept ; la localisation plus précise des zones de chantier figure en rouge, sur le *plan de restitution, c. fin XI<sup>e</sup>-début XIII<sup>e</sup> siècle* (fig. 20).

#### 1. Édification de l'escalier en vis du clocher

Dès l'origine, les seuls escaliers<sup>270</sup> desservant les parties hautes de l'église sont implantés à l'ouest. Ce sont d'abord deux vis du type Saint-Gilles, disposées symétriquement au nord et au sud (cette dernière est la seule qui subsiste de nos jours) ; partant de chaque bas-côté du vestibule, elles menaient à l'étage de la tribune. Un troisième escalier en vis, lui-aussi voûté en berceau hélicoïdal segmentaire, est logé dans le flanc nord du massif occidental et s'intègre dans l'ordonnance de la façade romane ; il part du palier où aboutissait la vis septentrionale (démolie), et donne toujours accès au grand comble de la nef.

Or, c'est un autre type de vis qui conduit à la tour de croisée ; il n'en subsiste aujourd'hui que la partie supérieure, logée dans une tourelle greffée dans l'angle sud-est du transept et du clocher (fig. 78). Elle se compose de marches monolithes autoportées qui constituent à la fois le noyau et la couverture. Quant à la partie inférieure, son passage a été condamné : le haut est muré jusqu'à la marche palière débouchant au pied de la tourelle, et l'emplacement de sa porte d'accès, au rez-de-chaussée, a disparu depuis la reprise ultérieure des parements<sup>271</sup>.

---

<sup>270</sup> L'étude détaillée de ces escaliers en vis sera abordée plus loin, cf. *infra*, pour l'étude matérielle : Troisième partie, chapitre II, « Étude du bâti », § A, n° 3 « mise en œuvre des escaliers de type Saint-Gilles ; pour l'étude formelle : Quatrième partie, chapitre II, « Étude de l'élévation », § B, « élévation intérieure », n°5.

<sup>271</sup> Un plan d'ensemble de l'église – dressé vers 1885, en préparation de la première campagne de restauration – représente la cage de cet escalier en vis intégrée dans le massif de maçonnerie jouxtant la pile B 9, à l'est de la croisée : son couloir d'accès débouchait en oblique sur la travée XI du bas-côté méridional du chœur (fig. 30, AD-62, *Fonds iconographique Clovis Normand* : Lillers. 24 J 106 (25), p. 4). Le plan de 1850 figurant au bas de la gravure de L. Gaucherel en donne les mêmes dispositions (fig. 318, « Détails architectoniques de l'église de Lillers », in « Statistique monumentale du département du Pas-de-Calais », *Commission des antiquités départementales*, Arras, 1850, pp. 1-6).

L'édification *a posteriori* de ce nouvel escalier en vis à deux volées distinctes a entraîné certaines modifications du bâti primitif.

Pour pouvoir loger la cage de la volée inférieure, il a d'abord fallu ériger un massif de maçonnerie adapté à ses dimensions : son enveloppe externe occupe tout l'espace de la première grande-arcade méridionale du chœur (devenue aveugle à cette occasion) et empiète sur la largeur de la travée contiguë du bas-côté sud (travée XI, fig. 157-a)<sup>272</sup>.

En second lieu, on constate que cette tourelle est précisément dressée à l'aplomb de la travée XI, de sorte qu'elle prend appui sur l'extrados de sa voûte d'ogives primitive (fig. 157-c). Afin de lui assurer des fondations suffisantes, on a préalablement consolidé les parties inférieures de la travée : au nord, le massif d'enveloppe de la grande-arcade y pourvoyait déjà ; au sud, il a été également nécessaire de murer l'arcade ouvrant sur le bas-côté oriental du bras sud avant d'appliquer, sous l'intrados de cette voûte, le double rouleau dissymétrique de l'arc de soutènement qui prolonge le parement des piédroits (fig. 157-b).

La présence du dispositif à marches monolithes autoportées dénote une installation plus tardive de cet escalier en vis – soit à la fin du XII<sup>e</sup> siècle, soit au début du suivant –, au plus près du chœur liturgique, là où officiaient les chanoines, donc vraisemblablement dans le but de faciliter l'accès des clercs aux parties hautes<sup>273</sup>.

## **2. Nouveaux aménagements apportés à la croisée du transept**

Ici encore, faute d'archives, c'est l'observation des éléments du bâti qui a permis de repérer l'existence de modifications apportées à la croisée du transept : en l'occurrence les quatre grandes arcades brisées à parement de grès et, d'autre part, la voûte d'ogives quadripartite qui en couvre l'espace.

### **Gresserie des arcades.**

La souche carrée de la tour de croisée prend appui sur quatre robustes piles cruciformes qui, elles-mêmes, soutiennent quatre grandes arcades identiques, à l'intersection des hauts-vaisseaux. Ces larges<sup>274</sup> piles sont entièrement montées en

---

<sup>272</sup> L'axe du noyau de cette première vis, visible dans la partie supérieure, est décalé vers le nord d'environ 1,10 m par rapport à celui du noyau de la vis sus-jacente de la tourelle (schéma de superposition des vis, Annexes (III), doc. n° 25-a, et 25-b).

<sup>273</sup> Sur le « schéma de circulation dans les combles », cf. *infra*, Troisième partie (1), chapitre II, § E- I. n° 2.

<sup>274</sup> Dimensions (prises à l'intrados de l'arc) : ouest, 1,20 m ; est, 1,17 m ; nord, 1,15 m et sud, 1,12 m.

blocs de grès de moyen appareil, depuis le sol jusqu'aux sommiers des arcs ; les sept premières assises forment un soubassement légèrement débordant, à l'arête supérieure chanfreinée qui est l'unique mouluration de cet ensemble, au demeurant, étonnamment dépouillé. Les arcs sont brisés à la clef et superposent trois rouleaux : le premier, dans le prolongement direct des piédroits, est appareillé en grès tandis que les claveaux des deux rouleaux suivants sont en craie, comme le reste de l'élévation de la collégiale.

L'absence de tout décor lithique sur les arcades – notamment l'arc-triomphal<sup>275</sup>, censé marquer visuellement l'espace ecclésial le plus insigne, celui où se dresse l'autel majeur – contraste avec la solennité ordinairement requise. De plus, l'emploi exclusif du grès pour le premier rouleau et les piédroits, donne à penser que la primauté a été accordée aux qualités de robustesse du matériau, en négligeant toute recherche d'ostentation<sup>276</sup> : de fait, les grands arcs de grès remplissent efficacement leur rôle dans le soutènement de la tour sus-jacente.

Si la raison de ces nouveaux aménagements n'a pu être trouvée dans les archives, on peut néanmoins émettre deux hypothèses à leur sujet. On sait qu'une flèche coiffait la tour romane ; première hypothèse (mesure curative) : soit celle-ci a été posée dès l'origine, mais son poids excessif aura occasionné des désordres<sup>277</sup> justifiant une reprise en sous-œuvre des supports de la croisée. Deuxième hypothèse (mesure préventive), soit cette flèche n'était pas encore érigée, et dans ce cas c'est pour prévenir des risques de poussée verticale qu'elle ne manquerait pas d'exercer sur la souche déjà en place que l'on aura, par précaution, consolidé les supports en les doublant d'une épaisseur de grès ?

---

<sup>275</sup> Sur le marquage visuel et la hiérarchisation des différents espaces ecclésiaux au Moyen Âge, lire TIMBERT 2008, « *Spatium et locus*. L'architecture gothique et sa syntaxe : le cas du XII<sup>e</sup> siècle », pp. 316-325. Également, PALAZZO 1993, « Les pratiques liturgiques et dévotionnelles et le décor monumental dans les églises médiévales », pp. 45-46.

<sup>276</sup> Outre le dépouillement extrême de leurs formes rectilignes, comparativement au décor sculpté de la nef ou du chœur, l'épaisseur de ces piles semble empiéter sur la largeur des hauts-voisseries, d'où cette impression d'étranglement de la croisée ; peut-être ce détail assure-t-il cette fonction indicatrice du cloisonnement des espaces liturgiques ?

<sup>277</sup> Des reprises de maçonneries jamais restaurées sont encore visibles, sous les combles, dans l'angle nord-est du clocher et du bras nord et dans l'angle sud-ouest qu'il fait avec la nef : accréditant la thèse d'une consolidation, sinon d'une possible réparation de lézardes à ces endroits.

### **Voûte d'ogives de la croisée.**

La croisée du transept a été couverte d'une voûte d'ogives à la même époque (fig. 179-a). Le profil des nervures est conforme aux modèles en usage vers 1230<sup>278</sup> : il est en amande, à pointe rabattue en listel, flanquée de deux larges gorges à profil outrepassé que borde extérieurement un anglet (fig. 179-c). Les quatre branches convergent vers une clef de voûte annulaire de même profil<sup>279</sup> ; elles prennent appui sur des consoles d'angle en ressaut, à trois assises<sup>280</sup> (fig. 179-b).

On ignore quel autre type de couverture cette voûte a pu remplacer ; l'hypothèse la plus plausible serait celle d'un plafond de bois sur entrails, en conformité avec le reste des hauts-vaisseaux.

## **B. Travaux aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles**

Pour les années 1316 à 1319, Jacques Thiébaud note dans son historique de l'église que « des fragments de comptes mentionnent des travaux » ; sans préciser davantage ni ses sources, ni quelles parties ont été concernées par ces travaux<sup>281</sup>. De la même manière : entre 1357 et 1358, « le clocher fut recouvert de plomb »<sup>282</sup>.

Deux chapelles<sup>283</sup> contiguës ont été aménagées, à une date indéterminée, sur le flanc sud du déambulatoire en bordure des travées VIII et IX, logées entre des refends transversaux qu'épaulent des contreforts externes peu saillants (fig. 21). Elles sont couvertes d'une voûte d'ogives quadripartite portées par des culs-de-lampe polyédriques ; les branches rejoignent le disque nu de la clef (fig. 176-a). Un seul gabarit a servi pour tailler les ogives et le doubleau (il n'y a pas d'arc formeret).

---

<sup>278</sup> Lefèvre-Pontalis présente une illustration d'ogive au profil identique dans le « transept occidental de la cathédrale de Peterborough, bâtie vers la fin du XII<sup>e</sup> s. », LEFÈVRE-PONTALIS 1909, « Étude sur les ogives toriques à filet saillant », pp. 295-310, spéc. p. 300 (fig. 179-d).

<sup>279</sup> Cette clef présente un jour central de 60 cm de diamètre, aujourd'hui obturé par un panneau de bois servant de support à une suspension électrique.

<sup>280</sup> Ces arcs et ces consoles ont été partiellement restaurés par l'ACMH Pierre Paquet, soit en « banc-franc de Château-Gaillard », soit en « vieille pierre n° 6 pour retaille des lits et joints » (MAP, *Lillers. Église*, carton 108, 0081/062/ 0347/3, 1922, 4<sup>e</sup> Mémoire des travaux exécutés pour la restauration de l'église de Lillers, attachement figuré n° 9 : « Restauration de la voûte du clocher & Restauration de la 7<sup>e</sup> fenêtre du bas-côté sud »).

<sup>281</sup> THIÉBAUD 1994, *op. cit.*, p. 77. Nous n'avons pu trouver aucune trace de ces pièces aux AD-59, ni aux AD-62.

<sup>282</sup> *IDEM, ibid.*, p. 77. La question de la couverture en plomb se posera de nouveau plus loin (cf. *infra*, § K).

<sup>283</sup> Ces anciennes chapelles sont aujourd'hui désaffectées et transformées en placards ; elles accueillent l'escalier droit en bois vers le comble de la sacristie posé au XIX<sup>e</sup> siècle.

Un attachement figuré, dressé par Charles Waldschmidt, en reproduit le profil : sa nervure unique, de forme prismatique, superpose deux gorges inégales convergeant vers un filet (« profil C », fig. 176-b)<sup>284</sup>.

Ce type de profil aux « formes prismatiques, anguleuses, avec de grandes gorges »<sup>285</sup>, apparaît au cours du XV<sup>e</sup> siècle. À Lillers, il n'est pas assuré que ces voûtes soient contemporaines de la reprise des travées courbes du déambulatoire (c. 1544, voir *infra* § D), car non seulement le profil des arcs est différent, mais encore le doubleau est directement liaisonné avec les voûtains primitifs des travées VIII et IX du déambulatoire qui ont conservé leurs ogives à listel entre deux tores (fig. 176-a).

Les fouilles archéologiques de P. Héliot et H. Bernard<sup>286</sup> ont révélé, sur le flanc nord du déambulatoire, les fondations de contreforts symétriques à ceux du flanc méridional, plaqués contre le mur d'enveloppe primitif et de ce fait montés postérieurement. Partant, entre ces murs de refend potentiels, ils ont pu présumer l'installation de deux chapelles gothiques supplémentaires, contemporaines aux niches d'autel toujours visibles au sud, en fondant leur hypothèse sur la présence d'un cul-de-lampe toujours visible sur le flanc nord du déambulatoire<sup>287</sup>.

En résumé, en s'appuyant sur le style de leurs ogives, on peut supputer l'adjonction de ces chapelles méridionales dans le courant du XV<sup>e</sup> siècle ; en outre, si l'on admet la coexistence d'un dispositif équivalent au nord, il faut dans ce cas leur

---

<sup>284</sup> WALDSCHMIDT, Charles (1909-1981), ACMH (voir *Index des noms de personnes* en fin de vol. 1). MAP, Lillers. *Église, 1945-1980*, carton 2011/022/85 ; premier sous-dossier : 2011/022/85/IV, attachement figuré n° 1, *exercice* 1975, chapitre 56-30-21, mémoire unique, « Chapelles, voûtes. Piochement, enduits, décapage et rejointoiement ». Outre le plan détaillé des travées de voûtes du déambulatoire, le relevé donne les trois profils d'ogives désignés « A », « B » et « C ».

<sup>285</sup> VIOLLET-LE-DUC 1854-1868, *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle*, t. I (version en ligne sur wikisource.org) « Arc doubleau. Arc ogive. Arc formeret », p. 56, fig. 42.

<sup>286</sup> HÉLIOT et BERNARD 1955, *op. cit.*, p. 183 : « Les fouilles ont mis à jour les assises inférieures de contreforts en craie dure, collés contre le mur du déambulatoire et destinés à épauler les retombées de voûtes d'ogives de ce dernier ». Dans la légende figurant sur le *plan des substructions découvertes pendant les fouilles*, ces contreforts sont qualifiés de « gothique (XII<sup>e</sup> siècle), révélé par les fouilles ».

<sup>287</sup> IDEM, *ibid.*, *op. cit.*, p. 184 : « Ces annexes tardives furent équilibrées au nord par une ou plusieurs niches du même type, chacune occupant l'intervalle séparant deux contreforts, car un cul-de-lampe rongé par les intempéries est encore visible sur le flanc septentrional de la dernière travée droite du déambulatoire : dans l'angle formé par la rencontre du mur et d'un contrefort ajouté entre la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle et le XV<sup>e</sup> ».

attribuer une datation plus haute que pour celle de la chapelle seigneuriale (c. fin XV<sup>e</sup>-début XVI<sup>e</sup> siècle) dont la construction a nécessité leur destruction préalable.

### C. Édification de la chapelle seigneuriale (fin XV<sup>e</sup> – début XVI<sup>e</sup> siècle)

Nous avons mentionné les fouilles archéologiques menées en juin-juillet 1954 par les historiens P. Héliot et H. Bernard à l'extérieur du flanc nord du chœur, dans l'espace compris entre les travées droites du déambulatoire et le bras du transept. À cet endroit, en effet, des vestiges de bâtiments annexes demeuraient visibles. Cette campagne a donc permis de révéler non seulement les substructions du bas-côté oriental du bras nord (ainsi que l'existence d'une petite absidiole rectangulaire orientée, greffée sur sa travée distale), mais aussi l'emplacement de l'ancienne chapelle seigneuriale, placée sous le vocable de saint Georges, qui a été démolie pendant ou après la Révolution (fig. 22). Cette construction en craie tendre, adossée au transept et parallèle au chœur, formait un rectangle long de 9 m et large de 5,60 m dans œuvre (fig. 40-a et fig. 40-b)<sup>288</sup>.

En résolvant l'épineux problème du raccordement des deux travées de la nouvelle chapelle avec les trois travées du déambulatoire roman (travées II, III et IV), le maître d'œuvre a pris le risque d'y modifier le parti primitif des supports engagés qui recevaient les arcs de la voûte. Pour cela, on a percé dans le gouttereau les deux grandes baies en tiers-point que sépare un pilier médian quadrangulaire sur lequel s'adosse, à l'extérieur, la colonne engagée coiffée du chapiteau 181 (fig. 102-a). Par conséquent, on a supprimé les supports E 11 et E 12 placés entre les travées II et III (cf. *Plan ordonnancé*, fig. 17), de sorte qu'à l'intérieur, la retombée des membrures a été assurée, au mieux par un culot, sinon par simple pénétration des sommiers dans les claveaux de ces nouvelles baies (fig. 102-b).

Les deux archéologues ont également découvert à cet endroit un tombeau qui contenait les dépouilles mortelles de Philippe de Wavrin, seigneur de Lillers, et d'Isabelle de Croÿ, son épouse. C'est en croisant les données épigraphiques

---

<sup>288</sup> HÉLIOT et BERNARD 1955, *op. cit.*, « Plan des substructions découvertes pendant les fouilles », p. 183 et « Plan restitué de la collégiale romane », p. 186. « Elle était épaulée par deux contreforts [...] et coiffée d'une voûte sur deux travées d'ogives. Les membrures retombaient sur des culs-de-lampe, [...] quant au doubleau, il s'appuyait vers le midi sur une colonne engagée, dénuée de fondations et gratifiée d'un chapiteau à godrons : emploi évident de l'église romane », pp. 184-185 (le chapiteau à godrons dont il s'agit est le *chap.181*, fig. 247-a).

relevées *in situ* avec celles des épitaphiers colligées par l'historien Roger Rodière<sup>289</sup> qu'ils sont parvenus à déduire la date approximative de l'érection de la chapelle : à la fin du XV<sup>e</sup> siècle ou au début du suivant.

Enfin, on ignore comment cette chapelle se raccordait avec le flanc du bas-côté oriental du bras nord. Arguant du niveau identique de leur dallage, les archéologues ont envisagé qu'ils aient pu être rattachés par des arcades, en excluant toutefois l'« incorporation d'une des deux parties à l'autre par suppression totale du mur séparatif », puisque leurs voûtes n'étaient pas à la même hauteur<sup>290</sup>.

#### D. Modifications au XVI<sup>e</sup> siècle

Le règne de François I<sup>er</sup> (de 1515 à † 1547) a été marqué par sa rivalité permanente avec l'empereur du Saint-Empire romain germanique, Charles Quint, héritier, entre autres, des États bourguignons dont relevait le comté d'Artois. Cette rivalité a donné lieu à quatre conflits, dont les deux derniers ont eu des répercussions directes sur la ville de Lillers et sur la collégiale. Mais c'est surtout au cours de la quatrième guerre (1542-1544) que la ville a subi les dégâts les plus considérables<sup>291</sup>. Pour l'année 1542, Camille Enlart fournit des informations très détaillées sur les combats qui s'y sont déroulés et sur sa mise à sac par les troupes françaises<sup>292</sup>. Puis il ajoute :

Le document qui nous donne ces renseignements ne dit rien de l'église, car c'est une enquête faite dans le but d'évaluer les pertes subies par les gens taillables qui sollicitaient une modération. Les chanoines étaient hors de cause, mais l'église n'est

---

<sup>289</sup> RODIÈRE 1934, « Épigraphie du département du Pas-de-Calais. Supplément à l'Épigraphie des arrondissements d'Arras et de Béthune », t. 8, « Lillers », spéc. p. 697 (Annexe II) , p. j. n° 1) et p. 701 (*Ibidem*, p. j. n° 2) .

<sup>290</sup> HÉLIOT et BERNARD 1955, *op. cit.*, p. 185, note n° 1 : « En outre, les voûtes du collatéral se divisaient en deux travées, tandis que celles de la chapelle occupaient toute la largeur de cette dernière, car on n'a trouvé dans le sol aucune trace de support intermédiaire ».

<sup>291</sup> Cette rivalité a atteint son paroxysme en 1553 avec la destruction méthodique de la ville de Théroanne - enclave française dans les terres impériales, « l'oreiller » sur lequel François I<sup>er</sup> considérait pouvoir « dormir en paix » -, ordonnée par Charles Quint en représailles contre la dévastation de quelques cinq cents villages des alentours imputable aux troupes françaises entre 1521 et 1544. La ville d'Hesdin a subi le même sort la même année.

<sup>292</sup> ENLART 1895, *op. cit.*, pp. 228-229, note n°5 : « Arch. Nat. J. 1017, f. 108 v, « [...] iceulx François [...] a leur partement brullerent entièrement ladicte ville, sauf trois ou quatre maisons, si furent pareillement bruslez les trois faubours de ladicte ville, de sorte que ne demourerent que quinze maisons préservées du feu » (pour le texte intégral de cette note, cf. Vol. 2, Annexes (II) , p. j. n° 3) .



pas mentionnée parmi la faible partie de la ville qui avait échappé au sinistre ; il est donc bien probable qu'elle fut atteinte et que c'est à la date de 1542 qu'il faut rapporter la ruine partielle dont elle garde les traces ainsi que les refaçons importantes appartenant à la dernière période de l'art gothique<sup>293</sup>.

En mai 1543, la ville a été de nouveau assiégée, pillée et incendiée par les troupes françaises ; les conséquences sur le bâti sont patentes, notamment pour les parties orientales du déambulatoire (cf. *Plan de la collégiale vers 1543*, fig. 23)<sup>294</sup>.

### **Les chapelles rayonnantes**

Les dégâts importants infligés au chevet lors de ces guerres ont nécessité la reconstruction des trois chapelles rayonnantes : du plan initial hémicirculaire<sup>295</sup>, elles sont passées au plan trapézoïdal qu'on leur connaît aujourd'hui. Le parement intérieur du mur d'enveloppe du déambulatoire est apparemment resté intact et l'on a conservé les colonnes engagées, sauf celles qui encadrent la chapelle d'axe<sup>296</sup>. Leurs voûtes ont été reconstruites à cette occasion, sur le même modèle que pour les travées adjacentes (comme nous le verrons plus loin) ; elles se singularisent par la présence d'une clé de voûte pendante (fig. 299)<sup>297</sup>.

---

<sup>293</sup> IDEM, *ibidem*, p. 229.

<sup>294</sup> HÉLIOT 1951-1953, « Les églises du Moyen Âge dans le Pas-de-Calais », p. 400 : « Après 1543, pose de nouvelles voûtes dans la partie tournante du déambulatoire. On rebâtit les chapelles rayonnantes ». HÉLIOT 1936a, « Lillers », p. 577 : « Pillage et incendie de la ville par les Français ». Également, BEUGNY D'HAGERUE 1850, *op. cit.*, p. 394 : « Reprise de nouveau en 1543, par le duc de *Vandomme* » [sic] ; et THIÉBAUT 1994, *op. cit.*, p. 77 : « La ville est prise par les Français en 1537, 1542 et 1543 ». Enfin, dans *Épigraphie du Pas-de-Calais* t. 6, p. 783, (« Floringhem, église Saint-Pierre », note n° 3) : « L'église de Floringhem fut brûlée en 1543 par les troupes du duc de Vendôme qui venaient de détruire Lillers ».

<sup>295</sup> C'est ainsi qu'elles sont représentées sur le plan de restitution proposé par J. Thiébaud (soit la dernière étude en date sur le monument : THIÉBAUT 1994, *op. cit.*, p. 79, « Lillers. Plan de restitution »). Quoique tout à fait plausible et conforme à la tradition, la restitution sous cette forme hémicirculaire des chapelles rayonnantes n'a encore, à notre connaissance, fait l'objet d'aucune fouille qui l'établisse de manière irréfutable. Pour l'heure, elle reste donc une hypothèse.

<sup>296</sup> HÉLIOT et BERNARD 1955, *op. cit.*, p. 184 : « [...] les colonnes engagées qui subsistent dans le déambulatoire sont exactement contemporaines des murs, car on les monta en liaison avec le parement, à l'exception de celles qui encadrent la chapelle d'axe, renouvelée au XVI<sup>e</sup> siècle ».

<sup>297</sup> Les clés de voûte des chapelles rayonnantes s'ornent, au nord : du monogramme du Christ en relief, cerclé d'une couronne d'épines ; au sud : d'une fleur épanouie semblable à la renoncule ; et pour la chapelle axiale : d'une représentation de l'*Agnus Dei* portant bannière crucifère.

### **Les voûtes du déambulatoire**

Les voûtes de la partie tournante (travées *v*, *vi* et *vii*) ont été reconstruites sur un modèle plus conforme au goût de l'époque<sup>298</sup>. On a fait choix d'uniformiser le type de couverture dans les parties rénovées ; branches d'ogives et arcs doubleaux adoptent donc un profil unique (fig. 177-a), correspondant au relevé « B » de l'attachement figuré de Waldschmidt (fig. 177-b)<sup>299</sup>. C'est un triplet de nervures prismatiques (les deux petites bordant la grande), aux côtés refouillés d'une ou deux gorges qui convergent vers les pointes rabattues en listel<sup>300</sup>. Ces travées sont dépourvues d'arc formeret et de clef de voûte pendante.

Enfin, l'archéologue André Rhein a relevé une particularité du système auquel les architectes gothiques ont assez souvent recouru pour faciliter le voûtement de la partie tournante. Il consiste à placer une cinquième branche qui retombe contre le mur extérieur et divise ainsi en deux voûtains le compartiment ayant la plus grande surface<sup>301</sup>. Ce que l'on constate aux travées *v* et *vii* (de part et d'autre de la travée d'axe), dont les voûtes sont à cinq parties (fig. 178).

### **Les chapiteaux et des bases du déambulatoire**

La plupart des supports engagés du déambulatoire, intégrés au parement intérieur du mur d'enveloppe, appartiennent à l'édifice roman. Il n'en va pas de même pour leurs chapiteaux et pour leurs bases. Sur les quatorze colonnes engagées restantes, une seule a conservé son chapiteau d'origine<sup>302</sup>, les treize autres ont été

---

<sup>298</sup> On peut présumer que le profil des arcs primitifs de la galerie autour du rond-point était identique à celui des travées droites ; quant aux chapelles rayonnantes, on ignore quel était leur mode de couverture : voûte en cul-de-four, voûte d'arêtes, voûte d'ogives ? À titre de comparaison, dans la partie romane subsistant de la collégiale Notre-Dame de Saint-Omer, devenue cathédrale au XVI<sup>e</sup> siècle, la chapelle orientée du bras nord du transept (dédiée à Notre-Dame des Cloches) est voûtée en cul-de-four (sur les vestiges romans dans la cathédrale gothique de Saint-Omer, lire HANQUIEZ et OLYMPIOS 2017, « Le déroulement du chantier de construction du chœur et du bras sud du transept de la collégiale Notre-Dame de Saint-Omer », p. 77 ; également [DESCHAMPS] DE PAS 1937, « Saint-Omer. Cathédrale », pp. 478-491 et THIÉBAUT 2006, *Nord gothique, Picardie, Artois, Flandre, Hainaut*. « Les édifices religieux », p. 376).

<sup>299</sup> Document cité (MAP, *Lillers. Église, 1945-1980*, carton 2011/022/85, ...).

<sup>300</sup> On retrouve ce même profil d'arc dans la chapelle axiale de l'église Saint-Vaast d'Estrée-Blanche (Pas-de-Calais, arr. de Béthune, canton d'Aire-sur-la-Lys ; XVI<sup>e</sup> s. Fig. 177-c).

<sup>301</sup> RHEIN 1923, « Étude sur les voûtes des déambulatoires », pp. 255-290 ; spéc. pp. 270-271. Il cite les tribunes du chœur de la cathédrale de Noyon, comme l'un des modèles précurseurs, et Lillers, pour le XVI<sup>e</sup> s.

<sup>302</sup> Le chapiteau 179 (support *E 10*) cf. *infra*, Troisième partie (1), chap. IV (1), Étude des chapiteaux, § A, n° 1.2. et fig. 242-b. Pour une vision d'ensemble de ces éléments : Vol. 3, *Illustrations*, « Corpus des chapiteaux » (fig. 370) et « Plan de localisation des chapiteaux (ix) – Déambulatoire » (fig. 369). On note que le support *E 10* est dépourvu de base (elle a

remplacés, sans-doute en même temps que l'on refaisait les voûtes. Ce sont des corps de moulures, sans astragale ni tailloir, pour la plupart polygonaux, à l'image des bases renouvelées à cette occasion. On y distingue trois séries : *en quart-de-rond cylindrique* coiffé d'un bandeau polygonal (fig. 296-a)<sup>303</sup> ; *en quart-de-rond à cinq pans coupés* et bandeau polygonal (fig. 296-b)<sup>304</sup> ; en large gorge qui se déploie entre un mince filet supérieur et une doucine polygonale, elle reçoit un décor de rameaux tressés où le feuillage : chêne, (fig. 296-c) et feuilles lancéolées (fig. 296-d) alterne parfois avec des fruits stylisés<sup>305</sup>.

Dans la même campagne de travaux, on a posé de nouvelles bases polygonales au pied de ces colonnes ; toutes sur le même profil mais avec quelques variantes (comme la hauteur de la plinthe ou celle du corps de moulures sus-jacent), et adaptées au diamètre du support (24 ou 30 cm) ou du type d'implantation (engagé dans un mur ; cantonné dans un angle, à l'entrée d'une chapelle). (Fig. 296-e et 296-f) Le profil-type, qui a fait l'objet d'un relevé par l'architecte Paquet<sup>306</sup>, superpose une plinthe et deux corps de moulures identiques, mais de taille différente (le plus petit coiffant le tout), composées d'un tore saillant se prolongeant vers le haut en cavet renversé plus ou moins étiré ; un cavet plus petit délimite le haut de la plinthe.

### **Modification de la corniche du gouttereau du déambulatoire**

Cette partie extérieure de l'édifice a également dû être remaniée en conséquence des dégâts commis, comme en témoignent les nombreuses reprises de maçonneries exécutées en matériaux bon marché (briques). Seule émerge une infime portion de la corniche primitive (corniche de *type 2*)<sup>307</sup>. Elle se situe de part et d'autre d'un contrefort moderne qui la recouvre, au même niveau que la quatrième travée droite du flanc nord (fig. 17, contrefort E 14) ; on constate qu'elle était implantée plus bas que ne l'est la corniche

---

été soit bûchée, soit enfouie sous le dallage actuel) ; sur cette dernière hypothèse, cf. *infra*, Troisième partie (1), chap. III, § E, n° 1 « Cas de la base déposée SOL-2008-44 ».

<sup>303</sup> Trois chapiteaux 189, 190 et 191.

<sup>304</sup> Six chapiteaux 178, 180, 182, 184, 186 et 188.

<sup>305</sup> Quatre chapiteaux 183, 185, 187 et 192.

<sup>306</sup> « Relevé du profil d'une base du déambulatoire », par P. Paquet, (calque, crayon), MAP, cote conservation : 0082/062/2013, n° document : 022712 (002).

<sup>307</sup> Pour l'étude de ce profil de corniche, cf. *infra*, Troisième partie (1), chap. III, § B, n° 2, et fig. 322.

actuelle (de *type 1*)<sup>308</sup>.

On a donc apparemment modifié l'arase du gouttereau en la surélevant de sept à dix assises de briques au-dessus du niveau primitif (de *type 2*) et en coiffant le tout d'une nouvelle corniche en pierre de taille sur modillons cubiques. Celle-ci reprend le profil de *type 1* – à l'imitation de la corniche primitive du chœur – sur toute la longueur du flanc nord et sur les deux travées occidentales du flanc sud du déambulatoire ; sur la partie tournante du chevet et le reste du flanc sud, la corniche présente aujourd'hui un simple profil cubique.

### **Modification des charpentes (c. XVI<sup>e</sup>- XVII<sup>e</sup> siècle)**

La structure de la charpente au-dessus du bras nord du transept et celle de la première travée de tribune occidentale, est constituée de chevrons formant fermes qui s'apparentent à une typologie, non pas du XII<sup>e</sup>, mais *a priori* plutôt postérieure au XVI<sup>e</sup> siècle<sup>309</sup>. La charpente du chœur et celle du bras sud, comme nous le verrons plus loin, sont légèrement différentes<sup>310</sup>.

Aucun document ne permet d'établir que la modification de ces charpentes soit imputable aux guerres qui ont opposé la France aux Impériaux ; seule leur typologie amène à constater qu'elles ont été reconstruites postérieurement, approximativement entre le XVI<sup>e</sup> et le XVII<sup>e</sup> siècle.

### **E. Modification du transept – phase 1**

Par sa position centrale, le transept a été directement impacté par chaque modification du bâti apportée dans les annexes qui s'y adossaient ou dans les parties de l'édifice qui y conduisaient ; nous présenterons ici les différentes étapes de cette transformation, en suivant l'ordre chronologique.

---

<sup>308</sup> Pour l'étude de ce profil de corniche, cf. *infra*, Troisième partie (1), chap. III, § B, n° 1.

<sup>309</sup> C'est l'avis qu'a donné Frédéric ÉPAUD (Chargé de recherches au CNRS, Université de Tours, laboratoire Archéologie et Territoires, CRITERES – UMR 7324) d'après l'observation de photographies ; infirmant ainsi l'hypothèse d'une datation possible du XII<sup>e</sup> siècle de ces charpentes (échange de courriels, décembre 2018).

<sup>310</sup> Pour l'étude formelle des charpentes des hauts-vaisseaux, cf. *infra*, Troisième partie (1), chap. II, *Étude de l'élévation*, § E-III « Les charpentes ».

### **Élargissement du bas-côté nord de la nef (c. 1633)**

Le bras nord du transept, avec ses deux bas-côtés, était l'espace dévolu à la paroisse ; c'est là que se trouvaient l'autel paroissial et les fonts baptismaux<sup>311</sup>. C'est en raison de l'accroissement du nombre des fidèles et pour les « accommoder d'un lieu plus convenable », que l'on a pris la décision, avec le consentement du Chapitre, de procéder aux travaux d'agrandissement nécessaires. Ceux-ci semblent en voie d'achèvement vers 1633<sup>312</sup>. Puisque toute la partie orientale de l'église, y compris la croisée, constituait l'espace capitulaire réservé aux chanoines, la seule possibilité d'extension de l'espace paroissial se trouvait donc vers l'ouest, dans le bas-côté nord de la nef. Ici encore, c'est l'observation *in situ* qui nous permet de reconstituer le phasage de ce chantier (*Plan de la collégiale vers 1633*, fig. 24).

### **Démolition du bas-côté ouest du bras nord**

Le projet requérait la démolition préalable du bas-côté occidental, pour faire place à une nouvelle chapelle ouvrant sur le collatéral de la nef. Au premier niveau de l'élévation, on a muré les deux grandes-arcades (distale<sup>313</sup> – la plus éloignée de la croisée – et médiane), au même nu que le premier rouleau ; puis on a élargi l'arcade proximale (fig. 100-a). La conséquence a été l'enfouissement des colonnes avec leur chapiteau et leur tailloir dont toutes les parties saillantes ont été bûchées<sup>314</sup>.

---

<sup>311</sup> RODIÈRE 1934, *Épigraphie du département du Pas-de-Calais*, p. 694, « (Épitaphier, Jacques de Clerck [c. 1630], 1<sup>re</sup> partie, p. 12) : « Dans l'esglise de Lillers, tout au boult de la nef, du costé de la porte du Chapitre vers les fons baptismaux, se voit dans la muraille [...] » ; et BEUGNY D'HAGERUE 1879, *op. cit.*, p. 162, « Un manuscrit nous apprend que l'autel paroissial, à Lillers, était situé dans le transept de gauche [i.e. nord], sous l'invocation des saints Jules et Victor ». Sur la paroisse médiévale : Jean GAUDEMET 1973, « La paroisse au Moyen Âge ».

<sup>312</sup> Comme nous l'apprend un document autrefois conservé aux Archives communales (détruites dans l'incendie de l'hôtel de ville, en 1911) mais dont Enlart avait pris connaissance « (Arch. comm. de Lillers. Église, 8 juin 1633). *Conditions et moyens projectez pour en deschargeant les paroissiens de la paroisse de Lillers de l'achèvement de leur chapelle paroissiale, qu'ils avoient commencez pour accommoder le peuple qui va croissant, notablement les pourvoir du gré et consentement de MM. Doyen et Chapitre de l'église collégiale de St-Aumer audict Lillers d'un lieu plus convenable, tel qu'est le chœur de ladicte église.* » (ENLART 1895, *op. cit.*, p. 229, note n° 1).

<sup>313</sup> Par analogie avec le plan cruciforme de l'église, les croisillons du transept sont parfois appelés « bras », c'est donc en référence à cette métaphore anatomique que nous avons adopté le vocabulaire de l'anatomie qui sert à qualifier le degré d'éloignement du segment d'un membre – le bras – par rapport au centre du corps – la croisée – : *proximal*, désignant le segment le plus proche, *distal*, le plus éloigné.

<sup>314</sup> On distingue encore la silhouette de certains d'entre eux, comme celle du chapiteau 149, à l'intérieur du bras nord. Sur les vestiges des chapiteaux du transept, cf. Troisième partie (1) Étude formelle, chap. IV (1), § II, n° 5 et fig. 368.

Au second niveau de l'élévation, comme on venait d'abattre la toiture en appentis du comble, il a fallu murer la baie distale (baie 13)<sup>315</sup>, auparavant ouverte sur ce comble, car elle se trouvait désormais en dehors de la zone couverte par le toit de la nouvelle chapelle (fig. 100-b) ; il est fort probable que les deux autres baies l'aient été en même temps (baies 15 et 17). La conséquence majeure a été la rupture, à cet endroit, du « parcours haut » des combles dont nous présenterons plus loin l'hypothèse de restitution<sup>316</sup>. Il est également possible que ce soit à cette occasion qu'ont été renforcés les deux contreforts d'angle à ressauts saillants du pignon nord<sup>317</sup> : l'épaulement de ce dernier risquant d'être compromis par la perte du bas-côté primitif.

### **Extension du bas-côté nord de la nef**

La seconde tranche du chantier a consisté dans la démolition du bas-côté nord et sa reconstruction sur un plan nettement élargi<sup>318</sup>, sans omettre l'adjonction de la nouvelle chapelle ouverte sur sa travée orientale. Avec la disparition de ce mur, on a perdu toute trace des dispositions primitives de cette partie de l'édifice, notamment en ce qui concerne le fenestrage : quel était le nombre des baies, leur taille, leur forme, leur répartition, leur aptitude à diffuser la lumière ? Toutefois, le recours aux documents d'archives apporte quelque lumière sur le type de couverture qui avait été mis en place (voûte d'arêtes ou voûte d'ogives)<sup>319</sup> ; quant à l'épaulement du

---

<sup>315</sup> Cf. « Plan de localisation des ouvertures sur comble », fig. 31. Pour la description de l'élévation du transept, cf. *infra*, Troisième partie (1), chap. II, § C-II, « Les murs gouttereaux », n° 3. « Les ouvertures sur comble (murées) ».

<sup>316</sup> Cf. *infra*, Troisième partie (1), chap. II, § C-II, « Les murs gouttereaux », n° 4. « Vestiges d'un dispositif reliant les combles des bas-côtés ».

<sup>317</sup> Le contrefort, qui fait retour sur le gouttereau occidental du bras nord, est cornier jusqu'au pénultième ressaut.

<sup>318</sup> Les fondations du gouttereau roman ont été retrouvées par l'architecte Dégez, en 1924, au cours des travaux de reconstruction du mur nord de la nef (cf. Vol. 2, Annexes (II), p. j. n° 22).

<sup>319</sup> L'existence de voûtes sur le bas-côté sud primitif de la nef a été fournie par Enlart qui rapporte une requête déposée en 1722 par Corneil Du Bosca, curé de la paroisse : « Il est du désir de tous [...] que le côté droit de la nef [...] soit conforme au côté gauche [...] pour prévenir le péril qu'il y a à la voûte qui est crevassée et en danger de causer grand désordre » (ENLART 1895, *op. cit.*, p. 229). Le même est cité par Anfray : « [...] hypothèse émise par C. Enlart, [...] les bas-côtés étaient peut-être couverts de voûtes d'arêtes ou bien, comme à Saint-Étienne de Beauvais, de voûtes d'ogives » (ANFRAY 1939, *L'architecture normande, son influence dans le Nord de la France aux X<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles*, p. 146). Et encore par Héliot : « Il était voûté avant sa reconstruction, [...], c'est-à-dire couvert, soit de voûtes d'arêtes [...], soit de voûtes d'ogives [...] » (HÉLIOT 1951-1953, *op. cit.*, t. 2, notice « Lillers », pp. 399-400, spéc. note n° 452). Pour le type de voûte auquel on a pu recourir ici, voir notre hypothèse formulée à partir de l'observation des éléments lithiques retrouvés dans le

gouttereau roman, c'est encore l'architecte Dégez qui l'a précisé en retrouvant les fondations des contreforts, en 1924.

Le parti de décoration intérieure retenu pour cette nouvelle construction s'inscrit résolument dans le style « gothique des Temps modernes », tel que l'a présenté Hélène Rousteau-Chambon<sup>320</sup>. Si l'on a conservé les piliers de la nef romane et ses chapiteaux, ce sont désormais des pilastres coiffés de chapiteaux ioniques qui reçoivent, de l'autre côté, la retombée des nouvelles voûtes quadripartites. On retrouve ici l'ensemble des éléments constitutifs : doubleaux, ogives (avec clef en disque) et formerets ; chacun se distinguant par un profil spécifique. Ainsi, chaque claveau du doubleau (en bandeau plat) porte un bossage rectangulaire à ressaut mouluré en quart-de-rond et parement en pointe de diamant. Les ogives sont en amande cantonnée de deux gorges à profil segmentaire, chanfreinées dans les arêtes du bandeau qui les porte ; chaque gorge bordée d'anglets de séparation<sup>321</sup>.

À l'extérieur, le parti ornemental opte pour un vocabulaire roman conforme à l'existant : les baies sont en plein-cintre, comme pour le clair-étage. La corniche qui couronne actuellement les murs gouttereaux de la chapelle et du bas-côté présente des modillons à l'imitation des pièces anciennes en place, mais elle n'a pas toujours eu cet aspect (comme nous le verrons plus loin)<sup>322</sup>, il est possible qu'elle ressemblait à celle du bas-côté sud, en corps de moulures dépourvu de modillons. Cette nouvelle corniche conserve le même profil sur l'ensemble de son parcours, qui englobe la travée occidentale, sur le flanc nord du massif de façade, à hauteur de la chapelle des fonts baptismaux. Même si la moulure a pu être renouvelée à cette occasion, des éléments probants donnent à penser *in fine* que cette portion du bas-côté n'a pas été concernée par l'élargissement du collatéral, et qu'elle conserve par

---

dépôt lapidaire (*infra*, Troisième partie (1), chap. III, § F, n° 2. « Ogives primitives déposées à profil torique SOL-2008-58 à - 63 »).

<sup>320</sup> Lire à ce propos ROUSTEAU-CHAMBON 2003, *Le gothique des Temps Moderne. Architecture religieuse en milieu urbain*, spéc. p. 48 : « L'Académie faisait mention de la possibilité d'une construction nouvelle en « gothique » en 1743. Même s'il n'était pas question de construire *ex nihilo* une église sous cette forme, les académiciens reconnaissaient la possibilité de *continuer* un édifice religieux en gothique [...]. De plus, une telle conception suggère que les académiciens étaient sensibles à l'édifice dans sa globalité, et refusaient toute présentation disparate, tout anachronisme architectural ».

<sup>321</sup> Le profil de l'arc d'ogive de la 6<sup>e</sup> travée figure dans l'attachement figuré n°19 joint au 6<sup>e</sup> Mémoire des travaux pour l'année 1924 (MAP, carton 108, cote 0081/062/0347/3).

<sup>322</sup> Cf. *infra*, Deuxième partie, chap. III, § B, n° 5 « Corniche du bas-côté nord de la nef : différents états ».

conséquent intactes ses dimensions d'origine<sup>323</sup>. On relève, de surcroît, sous la corniche la présence de quatre modillons anciens, dont celui en « face-de-lune » (fig. 303-a)<sup>324</sup>.

### **Raccordement de la nouvelle extension aux parties occidentales**

On a vu quelles modifications ont été apportées au bâti dans la partie orientale du chantier lors de l'établissement du nouveau bas-côté ; la jonction de ce dernier avec le massif occidental a également occasionné quelques remaniements. Si le mur gouttereau semble avoir été érigé à l'alignement du pan latéral du massif de façade, on constate que l'escalier en vis qui s'y logeait a été démoli sur toute sa hauteur – sans que l'on puisse pour autant affirmer qu'il l'a été à cette occasion<sup>325</sup>. La chapelle occidentée qui occupe son emplacement au premier niveau a conservé l'arrondi de la cage, ce qui lui confère l'aspect d'une abside outrepassée ; elle est couverte d'un plafond de bois ; une baie a été percée dans le fond, côté ouest, semblable à celles du bas-côté moderne, ce qui donne à croire qu'elle est peut-être contemporaine du même chantier. Les parties hautes de la cage, visibles depuis les combles, ont été dérasées et il ne subsiste que quelques vestiges du sommet du parement intérieur du mur d'enveloppe, auquel sont attachés des fragments du berceau hélicoïdal<sup>326</sup>. Les bouleversements sont tels, cependant, qu'il est bien difficile aujourd'hui d'en déterminer l'agencement originel<sup>327</sup>.

Enfin, un détail intrigue dans ces travées de voûtes modernes : trois culots à décor de chou ornemental qui, par leur style ancien, paraissent être antérieurs à ces travaux de raccordement (fig. 298-a, -b et -c). Ils sont disposés dans l'angle des travées extrêmes du bas-côté et reçoivent les arcs d'ogives (fig. 298-h). Leur

---

<sup>323</sup> Pour preuve, la présence du mur d'enveloppe de l'escalier en vis qui occupe tout l'espace et dont les vestiges sont toujours apparents depuis le comble de la chapelle des fonts.

<sup>324</sup> Pour l'analyse formelle de ce modillon, cf. *infra*, Troisième partie (1), chap. IV - Le décor sculpté (2), § A, n° 1.1.1.

<sup>325</sup> Rappelons que la présence des fonts baptismaux dans le bras nord était attestée, vers 1630, dans l'épithapier de Jacques De Clerck (RODIÈRE 1934, *op. cit.*, p. 694) ; ils n'ont pu être installés qu'après cette date dans l'actuelle chapelle.

<sup>326</sup> Les observations faites *in situ* ont permis d'établir que l'ascension de cette vis se faisait dans le sens horaire, à l'instar de son pendant méridional.

<sup>327</sup> Quelle était la configuration du palier de la tribune ? Quel aspect avait le sommet extérieur de la cage ? Comment s'articulait-il avec le massif occidental ? Certes, la comparaison avec la vis méridionale nous fournit bien quelques éléments de réponse, mais les zones d'incertitude demeurent.



implantation dans la paroi de murs et de piliers demeurés intacts accrédite la thèse de leur possible antériorité à 1633<sup>328</sup>.

## F. Modification du transept – phase 2

Ce sont les dégâts consécutifs à la guerre de succession d'Espagne<sup>329</sup> – et probablement aussi l'état de vétusté de l'édifice – qui ont motivé la décision de reconstruction du bas-côté sud de la nef, avec les conséquences sur le transept que nous allons voir.

### Élargissement du bas-côté sud de la nef (1722-1726)

(*Plan de la collégiale vers 1723*, fig. 25) C'est toujours à l'effcience des recherches d'Enlart que l'on doit de connaître la date et la justification des travaux entrepris dans cette partie de l'église<sup>330</sup>. D'emblée, la volonté du maître d'ouvrage est clairement exprimée : que l'on prenne pour modèle le bas-côté nord, érigé presque un siècle plus tôt. Le risque du disparate est donc évité : les deux collatéraux se ressemblent à s'y méprendre<sup>331</sup>.

Le chantier de démolition du bas-côté roman et sa reconstruction sur un plan élargi a entraîné les mêmes modifications du bâti que son pendant septentrional, auquel nous renvoyons par conséquent – notamment pour ce qui concerne la perte

---

<sup>328</sup> Le culot C-1, dans l'angle nord-ouest du gouttereau, ne pouvait pas occuper l'emplacement actuel puisque le collatéral primitif était plus étroit ; il a donc probablement été réinséré au cours des travaux de raccordement de la voûte.

<sup>329</sup> Guerre de succession d'Espagne (1701-1714). « [...] durant les années 1709, 1710, 1712, les armées de Louis XIV et celles des alliés assiégèrent tour à tour Béthune, Aire et Saint-Venant, dans le voisinage immédiat de Lillers qui eut énormément à souffrir de ces opérations militaires » (ENLART 1895, *op. cit.*, p. 229, note n° 2 : « Arch. départementales du Pas-de-Calais, C. 277 »). Également HÉLIOT 1936a, *op. cit.*, p. 577 : « La collégiale [...] souffrit [...] des dévastations opérées par les armées alliées en 1709, 1710 et 1712 ».

<sup>330</sup> ENLART 1895, *op. cit.*, p. 229, la note n° 3 (cf. texte intégral, Annexes (II), p. j. n° 4) nous informe que le doyen Du Bosca a déposé en 1722 une demande de financement pour la rénovation du bas-côté sud dont la « voûte crevassée est en danger de causer grand désordre » ; l'intendant Chauvelin autorise les travaux qui s'achèvent en 1726. Ces informations proviennent des AD-62, série C « Administrations provinciales » (C. 277) ; or le fonds de l'intendance et de ses circonscriptions secondaires, qui devrait normalement constituer l'essentiel de la série, a été totalement détruit en 1915 ([www.archivespasdecals.fr](http://www.archivespasdecals.fr)), ce qui confère aujourd'hui à cette note une valeur inestimable. Également HÉLIOT 1936a, *op. cit.*, p. 577 : « On reconstruisit à son tour, entre 1722 et 1726, le collatéral sud, fort délabré ; une clé de voûte y porte la date de 1723 » ; et THIÉBAUT 1994, *op. cit.*, p. 77.

<sup>331</sup> Beugny d'Hagerue, se fondant sur le millésime de la clef de voûte du bras sud et sur la ressemblance des deux bas-côtés, présente ces « latérales de la nef » comme « bâties en 1723 » (BEUGNY D'HAGERUE 1850, *op. cit.*, p. 347).

des informations relatives à ses dispositions primitives<sup>332</sup>. On retrouve au bras sud du transept le même *modus operandi* et les mêmes conséquences que pour les parties nord : démolition du bas-côté occidental (dont l'emprise est partiellement occupée par la chapelle greffée sur le collatéral rénové de la nef) ; obturation des grandes-arcades (bûchement des parties saillantes des supports sculptés<sup>333</sup>) ; obturation également des trois ouvertures sur comble : baies 14 (distale), 16 (médiane) et 18 (proximale)<sup>334</sup>.

Le raccordement du nouveau bas-côté sud au revers du massif occidental n'a pas eu les mêmes répercussions : si le gouttereau a, ici aussi, été érigé à l'alignement du pan latéral du massif de façade, on a conservé intact l'escalier en vis de la tribune ; tout au plus en a-t-on repris le parement de son mur et modifié sa porte d'accès en style « gothique des Temps Modernes ». On retrouve ici, dans la première travée, deux culots d'angle à décor de chou ornemental (fig. 298-d et -e). Ces deux pièces sont manifestement des pastiches exécutés sur le modèle des précédents, peut-être vers 1722-1726, à l'occasion du raccordement de la voûte moderne avec le revers du massif de façade. Quant à l'original du culot *B-1*, les archives produites par l'architecte Paquet ont permis d'établir qu'il a été déposé en 1926, lors de la restauration des voûtes du bas-côté sud et remplacé par une copie à l'identique<sup>335</sup>.

---

<sup>332</sup> Qu'en était-il, par exemple, du petit portail saillant à toiture en bâtière, ouvert dans le gouttereau du bas-côté sud que l'on voit représenté sur le dessin (c. 1605) d'Adrien de Montigny ? (fig. 16, « Saint Omer en Lillers », *Album de Croÿ XVII, comté d'Artois I, Généralités, abbayes et villes*, pl. 43, p. 123. Notice rédigée par R. Berger).

<sup>333</sup> Seule exception : le chapiteau 150, engagé au revers du pignon du bras sud, est toujours en place à l'extérieur, sur la colonne appareillée qu'il couronne (cf. Troisième partie (1), chap. IV (1), § II, n° 5 et fig. 367 et fig. 368).

<sup>334</sup> Le revers de la baie proximale n°18 est le seul vestige intact de ce dispositif (accessible depuis le comble de la chapelle du bas-côté sud). Nous avons pu relever sur les pierres de murage, entre autres marques lapidaires, deux graffiti portant un nom et une date : « *Le pretre-organist-1754* » et « *ALBERT-RAN-1722* » ; cette dernière mention, compatible avec la date de début du chantier, pourrait avoir été gravée par l'un des ouvriers y ayant participé ? (fig. 170-c).

<sup>335</sup> Cf. Vol. 2, *Inventaire du fonds lapidaire*, cat. 55α et 55β ; également *infra*, Deuxième partie, chap. II, § B, « Troisième campagne, n° 2. », et MAP, *Lillers, église*, carton n°109, doc. 0081/062/0347/4, 1926, *Devis descriptif et estimatif*, et rapport de l'architecte Pierre Paquet, en date du 30 juillet 1926 : « Reprise en sous-œuvre des piles des deux premières travées de la nef et réparation des voûtes correspondantes du bas-côté sud », également 3<sup>e</sup> *Mémoire des travaux exécutés pour la restauration de l'église de Lillers*, exercice 1926, et *attachement figuré n°7*.

## G. Aménagements et altérations du bâti (XVII<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> siècle)

Au cours de ces deux siècles et jusqu'aux années vingt du XIX<sup>e</sup>, on relate de nombreuses modifications apportées au bâti, surtout à l'intérieur. Parfois il s'agit de travaux justifiés par la nécessité d'adapter l'espace ecclésial aux dernières exigences de la liturgie ; la plupart du temps toutefois, c'est en réponse au seul désir d'adapter la *parure ostentatoire* de l'édifice au goût du moment. Ces modifications témoignent aussi de la maladresse, de la négligence de l'entretien voire de l'incurie, que l'on peut imputer au chapitre autant qu'à la paroisse, chacun pour la partie de l'église qui lui échoit<sup>336</sup>. En voici le relevé.

### 1. Pose de voûtes d'ogives en plâtre

C'est probablement vers le dernier quart du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>337</sup> que l'on fait poser des voûtes d'ogives factices<sup>338</sup> sur l'ensemble des hauts vaisseaux : à savoir la nef, le chœur, les bras du transept et la tribune occidentale. Deux relevés exécutés en 1843 par l'architecte Morey en offrent une représentation significative (*Coupe en travers du transept*, fig. 59 et *Coupe sur la longueur de l'église*, fig. 127)<sup>339</sup>. Masquer le plafond de bois, c'était ôter à l'intérieur de l'édifice ses réminiscences carolingiennes – peut-être jugées surannées ? – et le rendre ainsi plus conforme aux canons en vigueur dans les églises voisines des Pays-Bas méridionaux. Dans son rapport de 1846 rédigé à la demande du préfet du Pas-de-Calais, Foulcrand, conseiller du canton de Lillers, avance que ces « voûtes sont faites en briques et maçonnées à plat avec du plâtre », ce que contredit le devis établi en 1885 par Danjoy, l'architecte

---

<sup>336</sup> Pour un exemple de répartition des charges d'entretien et de restauration entre les différents partenaires (chapitre et paroisse) au XVIII<sup>e</sup> siècle, cf. PIALES 1761, *Traité des réparations et reconstructions des églises et autres bâtiments dépendant des bénéfices. Avec un recueil complet des règlements concernant les économes de France*.

<sup>337</sup> Cf. les dernières recherches de Jacques Thiébaud sur le sujet : « En 1770, un accord fut passé entre le secrétaire du chapitre, le chanoine Louis-Ignace Willay et un plafonnier de Saint-Omer, Nicolas-Joseph de Villers aux termes duquel ce dernier s'engageait à poser sur deux chapelles de l'église 'une voûte en plafond' semblable à celle qu'il avait exécutée l'année précédente sur la nef [...] », (THIÉBAUD 1994, *op. cit.*, n° 82, p. 77), on en déduit que la nef a donc reçu ce couvrement en 1769 ; pour BEUGNY d'HAGERUE (1850, *op. cit.*, p. 347), ces voûtes paraissent contemporaines des bas-côté de la nef qu'il estimait par ailleurs construits simultanément, vers 1723.

<sup>338</sup> « [...] plafond imitant des voûtes d'ogives qui n'avaient jamais existé. », ENLART 1895, *op. cit.*, p. 230.

<sup>339</sup> AD-62, 6 Fi C 854, planche 3 (détail), « Coupe en travers du transept » ; et 6 Fi C 855, planche 4, « Coupe sur la longueur de l'église », (recueil de 6 planches par l'architecte Prosper Morey, encre et rehauts de couleurs sur papier format 75 x 106 cm, datés du 4 juin 1843, à Paris).

en charge de la restauration, qui précise : « Démolition des voûtes en plâtre sur lattis »<sup>340</sup>.

## 2. Aveuglement des ouvertures sur comble (nef et chœur)

Il est manifeste que pour adapter l'édifice au « goût du moment », chanoines et fabriciens se sont évertués à faire disparaître – du moins, de la vue – toute trace de l'ancien art roman. C'est ainsi que dans la nef et le chœur (fig. 127), et probablement aussi dans le transept (fig. 59), on obture toutes les baies ouvrant sur les combles des bas-côtés<sup>341</sup>. Les travaux de la première campagne de restauration révéleront que la maçonnerie de blocage a simplement noyé les ouvertures sous une épaisse couche de plâtre, sans préjudice véritable pour les sculptures (chapiteaux, bases, moulures d'archivolte).

## 3. Divers travaux intérieurs de « modernisation »

La paix retrouvée, la région a joui d'une relative prospérité qui a, semble-t-il, poussé le chapitre et la paroisse à une sorte de surenchère dans le souhait de renouveler le décor intérieur ; les historiens en ont livré le détail<sup>342</sup>.

Certaines modifications ne sont pas relatées par la chronique et leur datation ne s'établit que sur la base de comparaisons stylistiques : c'est par exemple le cas pour le garde-corps ajouré de la tribune occidentale dont l'ouverture est dotée de balustres de bois qui accusent un style du XVII<sup>e</sup> ou du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>343</sup>.

---

<sup>340</sup> Annexes (II), p. j. n° 11 : de FOULER, Louis-Édouard, « Rapport sur l'église Saint-Omer de Lillers », 24 juillet 1846, AD-62, 6 Fi C 207 ; Annexes (I), doc. n° 4 : DANJOY, Édouard, « Devis descriptif et estimatif des travaux de diverses natures à exécuter pour la restauration de l'église de Lillers », 12 janvier 1885, f. 3 v, rubrique n°8 « Rétablissement des plafonds en bois », AD-62, dossier 2 O 516<sup>3</sup>, « Église de Lillers. Travaux aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles ».

<sup>341</sup> « On aveugla le triforium, on coupa les moulures [...] », ENLART 1895, *op. cit.*, pp. 229-230. Sur les deux dessins de Morey, les deux bandeaux décoratifs de la nef et du chœur sont intacts ; toutefois, des inexactitudes relevées çà et là dans cette série de dessins incitent à prendre quelque distance par rapport à la fiabilité de la représentation : quel crédit accorder, par exemple, à l'absence de moulures prolongeant en imposte les tailloirs du second niveau de la nef ? Une égale suspicion s'exerce à l'égard de l'absence de baies sur le mur oriental du transept (fig. 59).

<sup>342</sup> Y ajoutant, pour certains, leur désapprobation : ainsi pour ENLART 1895, *ibidem*, et pour HÉLIOT 1936a, *op. cit.*, p. 577. Thiébaud, pour sa part, parle plutôt de travaux de « modernisation », THIÉBAUD 1994, *op. cit.*, p. 77.

<sup>343</sup> Les modillons cubiques de la corniche sont probablement contemporains de cette balustrade.

Dans le chœur, les chanoines font boucher une partie des fenêtres hautes et élargir d'autres. On constate sur le dessin de Morey que les paroissiens ont agi de même dans la nef, en bouchant la baie de la 6<sup>e</sup> travée nord (fig. 127).

La paroisse fait poser des lambris sur le bas des murs et sur les piliers de la nef ; cette opération aurait nécessité au préalable de bûcher les bases moulurées<sup>344</sup>.

« Après avoir gratté les murs et avoir procédé aux réparations nécessaires », on fait blanchir les murs en posant un abondant badigeon de chaux. Cette opération, plusieurs fois renouvelée<sup>345</sup>, était assurément destinée ici à masquer les reliefs du décor roman originel.

Tandis que l'on procède à ces aménagements qui relèvent davantage de la « décoration intérieure », on néglige l'entretien nécessaire du bâti, comme l'illustre le délabrement du clocher qu'il a fallu reconstruire<sup>346</sup>.

---

<sup>344</sup> La photographie de Mieusement (fig. 129), en mai 1887, fait apparaître un empiètement cubique servant de base aux piliers à colonnes engagées de la nef ; il n'y a plus trace des lambris. Cet empiètement semble avoir disparu vers 1909-1911 sur les photos de Deneux (fig. 130 et fig. 131). Il est également possible que les bases aient été enfouies par un exhaussement du niveau du sol intérieur, comme le suggère Enlart : « Toutes ces hauteurs sont prises dans l'état primitif du monument et doivent être diminuées de 1 m si l'on veut tenir compte du remblai qui existe aujourd'hui tant à l'extérieur qu'à l'intérieur », ENLART 1895, *op. cit.*, p. 230, note n° 1 ; également Héliot : « Dans le chœur comme dans la nef, les bases des piles principales ont été enterrées. Il est possible que ce changement de niveau soit antérieur aux restaurations du XVI<sup>e</sup> siècle. », HÉLIOT 1936a, *op. cit.*, p. 585, note n° 1 ; et enfin, DANIEL-MARCÉ 2018, « Pièces inédites du dépôt lapidaire de la collégiale de Lillers : leur apport à la restitution de l'état primitif de la sculpture et de l'architecture de l'édifice (c. 1120-1130) », pp. 43-59, spéc. « La base attique SOL-2008-44 », p. 51, note n° 36.

<sup>345</sup> THIÉBAUT 1994, *op. cit.*, p. 77, « En 1770, un accord fut passé [...] pour blanchir les murs de l'église après les avoir grattés et procédé aux réparations nécessaires ». La documentation d'archives fournit d'autres exemples de *déalbatio* : (1819, à propos du doyen Dufour) « [...] son église a repris [...] son ancien aspect, surtout après le *blanchissage* qu'il en fit faire en 1819. », (*Livre de paroisse*, 1853-1861, par le vicaire de Lafolloye, original remis aux Arch. du diocèse, à Arras, en 2012). Également, (1849) « Un membre demande si l'on s'est occupé de la restauration de l'église de Lillers ; on répond que [...] on vient de faire blanchir cet édifice. » (Annexes (II), p. j. n° 12 : BCDMH-62, t. I, Arras, 1846-1859, p. 76).

<sup>346</sup> Ce sont principalement les témoignages du XIX<sup>e</sup> siècle qui nous renseignent sur le sujet. Dès 1842, de Bailliencourt, l'architecte de la ville de Béthune, rédige un devis des travaux à exécuter pour la restauration de l'église de Lillers ; il énumère les diverses dégradations des toitures et des murs qu'il a pu constater lors de sa visite : à l'extérieur, « beaucoup de pierres des parements sont altérées ou éclatées » ; l'intérieur n'est pas en reste, « les murs se pourrissent de part en part jusques au pavement intérieur » (AD-62, Dossier 2 O 516/3, « Devis estimatif des ouvrages à exécuter pour la réparation et la restauration de l'église de Lillers », établi par Alexandre-Magloire de Bailliencourt, architecte de la ville de Béthune, le 26 septembre 1842 (manuscrit, 2 f.), spéc. f. 1, « Observations ». (cf. Annexes (I), doc. n° 2).

#### **4. Dégradations dues aux tirants posés au XVII<sup>e</sup> siècle dans la nef**

Parmi les désordres qui résultent du manque patent d'entretien, l'un des plus préoccupants est le bouclement des murs de la nef. Le diagnostic établi par les architectes des Monuments historiques met ainsi en évidence une dégradation des supports : dès 1842, le devis de Bailliencourt mentionne « des mutilations aux fûts et aux bases des piliers et pilastres ».

C'est un second rapport, plus tardif, qui nous informe de mesures qui avaient été prises, à une date indéterminée, pour obvier à l'aggravation prévisible de la déformation des murs :

[...] les détériorations partielles qui existent aujourd'hui sont le résultat de réparations mal comprises [...] et les tirants ancrés dans les murs de la grande nef pour en maintenir la poussée, s'étant oxydés, ont fait sauter la pierre à l'encastrement de la plupart des ancrages ; il en est résulté quelques lézardes<sup>347</sup>.

Les renseignements fournis par Vandebulcke, architecte départemental, étant jugés insuffisants par l'administration des Beaux-Arts<sup>348</sup>, c'est à l'architecte Danjoy que sera confié le soin d'en établir un nouveau, plus détaillé. « Dans les reprises nécessaires à faire aux piliers de la nef », il précise ainsi que :

Ces piliers réparés [...] au XVII<sup>e</sup> siècle ont été chaînés sans utilité par des ancrages de fer. Le fer en se rouillant a fait éclater la pierre au lieu de la consolider [...]<sup>349</sup>.

#### **5. Démolition de la chapelle seigneuriale : modification du transept – phase 3**

P. Héliot et H. Bernard précisent, dans leur rapport de fouilles archéologiques, que la chapelle Saint-Georges a été démolie pendant la Révolution<sup>350</sup>. Sa disparition

---

<sup>347</sup> Annexes (I), doc. n° 3, « Rapport adressé à Ovide Fanien, maire de Lillers, par M. Vandebulcke, architecte départemental, le 21 mai 1884 », MAP, 0081/062/0347 (carton 109), « Lillers, église ».

<sup>348</sup> Annexes (II), p. j. n° 16, « Procès verbal de la séance du 25 juillet 1884 », *Commission des Monuments historiques*, « Église de Lillers. Le préfet du Pas-de-Calais a, sur la demande du Maire de Lillers, fait visiter par l'architecte départemental l'église de cette commune, et il adresse à l'Administration des Beaux-Arts le rapport qu'il en a reçu. Les renseignements fournis par cet architecte étant tout à fait insuffisants, un rapport détaillé sera demandé à M. Danjoy, ainsi qu'un devis des réparations urgentes que nécessitera la situation de l'édifice », MAP, doc. 80/15/12.

<sup>349</sup> Annexes (I), doc. n° 5, « Rapport joint au devis adressé au ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts par l'architecte Danjoy (12 janvier 1885) », MAP, 0081/062/0347 (carton 109), « Lillers, église ». Si la datation des ancrages peut être sujette à caution, du moins leur emplacement dans les piliers doit-elle être tenue pour exacte.

<sup>350</sup> Cf. *supra*, § C, et HÉLIOT BERNARD 1955, *op. cit.*, p. 186.

a occasionné dans le flanc nord-est de l'église de notables dégâts « collatéraux » (*Plan de la collégiale, c. Révolution, fin XVIII<sup>e</sup> siècle, fig. 26*).

### **Démolition du bas-côté oriental du bras nord et de sa niche d'autel.**

Cette annexe déjà présente avant l'adjonction de la chapelle seigneuriale aurait fort bien pu demeurer en place à sa disparition, or, elle a finalement subi le même sort ; était-elle devenue trop vétuste, ou simplement sans intérêt ? La démolition de cet ouvrage a eu pour conséquence de laisser béantes toutes les ouvertures du mur gouttereau oriental du bras nord, qu'il a fallu dès lors obturer (fig. 101-a). Des deux grandes-arcades murées ne subsiste qu'une face du grand chapiteau isolé à décor végétal avec son tailloir (*chap. 154*), et le profil bûché du chapiteau d'angle (*chap. 155*) ; des arrachements de voûtes sont encore apparents. Au second niveau on distingue le tracé des trois ouvertures sur comble (baies 19, 21 et 23), murées, avec leur tympan aveugle légèrement évidé sous l'arc de décharge. Au-dessous du larmier, qui sert d'appui aux fenêtres-hautes – murées, elles aussi –, il reste deux corbeaux de grès sur lesquels s'accrochait la panne faîtière du toit en appentis. La suppression de ce collatéral a dû affaiblir l'épaulement qu'il exerçait sur le mur oriental du transept<sup>351</sup>.

### **Impact sur le gouttereau nord du déambulatoire.**

Ici aussi, il a été nécessaire de murer les deux arcades brisées de la chapelle donnant sur le déambulatoire (fig. 101-b). L'obturation a été réalisée avec des pierres de taille – sans doute récupérés sur la démolition – convenablement appareillées : grès en soubassement, puis craie. Il reste des vestiges du support médian, coiffé du chapiteau godronné 181. La partie supérieure du mur, en assises de briques de différents modules, laisse apparaître les arrachements des deux travées de voûtes. Les parois conservent les traces accumulées des différents états du bâti dont la chronologie a été révélée par les fouilles de P. Hélot et H. Bernard.

---

<sup>351</sup> On constate qu'en périphérie de la grande-arcade nord, dans la zone délimitée par l'imposant contrefort du pignon, de nombreuses reprises de maçonnerie ont été nécessaires, effectuées à différentes époques avec des matériaux variés (briques de différents modules, blocs de craie, blocs de grès).

## H. Modification du transept – phase 4 (début XIX<sup>e</sup> siècle)

La phase ultime de modification du transept est consécutive à l'édification, sur son flanc sud-est, d'une nouvelle sacristie qui est, en grande partie, toujours en place (*Plan de la collégiale, courant XIX<sup>e</sup> s., avant 1843 – 2<sup>e</sup> état, fig. 28*)<sup>352</sup>.

### Construction de la sacristie

On ignore la date exacte de sa construction, mais on relève qu'elle figure déjà sur un plan de l'église dressé par l'architecte Morey en 1843 (fig. 29)<sup>353</sup>. Pour lui laisser place, il a fallu au préalable démolir le dernier bas-côté du transept, sur le flanc oriental du bras sud (*Plan de la collégiale, courant XIX<sup>e</sup> s., avant 1843 – 1<sup>er</sup> état, fig. 27*). Les conséquences de cette démolition sont les mêmes que pour les autres collatéraux : obturation des grandes-arcades et des ouvertures sur comble<sup>354</sup>.

Faute de document plus ancien, on ne peut affirmer que l'état dans lequel apparaît la sacristie sur la photographie de 1887 est celui d'origine (fig. 68). À cette date, les deux niveaux de l'élévation sont en maçonnerie de pierre calcaire, tandis que le haut du pignon, en appentis, l'est en brique, avec rampant disposé en *wembergue*<sup>355</sup>. On note que la toiture arrive jusqu'à la corniche du bras sud dont elle masque entièrement le gouttereau ; en outre, à l'inverse de ce qui a été fait du côté nord-est, cette nouvelle construction préserve l'épaulement du transept.

### Modification de l'accès au clocher

Toujours sur le plan de Morey (fig. 29), on observe qu'en 1843, un escalier droit en bois est déjà installé au travers des deux chapelles gothiques désaffectées

---

<sup>352</sup> On trouve une représentation de son état originel sur l'une des quatre photographies prises par Médéric Mieusement, en mai 1887 (fig. 68, « Lillers (Pas-de-Calais). Église. Ensemble sud », AD-62, cote 6 Fi C 950).

<sup>353</sup> AD-62, 6 Fi C 853, planche 2, « Plan de l'église Notre-Dame [sic] de Lillers », Prosper Morey, Paris, 4 juin 1843. Le vocable « Notre-Dame » était celui de la paroisse à cette époque ; celui de « Saint-Omer » lui a été restitué ensuite ; le vocable actuel est devenu « Saint-Victor-et-Saint-Jules ».

<sup>354</sup> Le revers des baies 22 et 24 est toujours visible depuis le comble de la sacristie ; celui de la baie 20, depuis l'extérieur. Les fenêtres-hautes sont actuellement murées ; on ne peut affirmer que ce soit à cette occasion ?

<sup>355</sup> *Wembergue* (également *wimb-*, *winb-*, *guimb-*, *guymb-*, *-erghe*) : GODEFROY 1880, *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle*, entrée « *guimberge* », vol. 4, p. 385) est attesté dès 1397 en Flandre (*ibidem*, Lille : « *wimberghē* ») et désigne, en Artois et en Flandre, la technique d'assemblage du bord supérieur des rampants du pignon faisant saillie au-dessus de la couverture, avec son appareillage particulier de briques posées en épis à l'intérieur de triangles superposés en dents-de-scie, le long de l'arête.



bordant les travées VIII et IX du déambulatoire ; ce dispositif existe toujours<sup>356</sup>. Sur le même dessin, la partie inférieure de l'escalier en vis menant au clocher est également représentée, avec sa cage cylindrique et ses marches radiales : si le relevé est exact<sup>357</sup>, la porte d'accès ouvrait sur la travée XI du déambulatoire ; son emplacement a disparu dans la reprise des parements ; la partie supérieure de la cage a été comblée par des moellons jusqu'au niveau du palier.

### I. Démolition et reconstruction du clocher (1820-1821)

Telle qu'elle apparaît aujourd'hui (fig. 80 et fig. 78), la tour de croisée a perdu au début du XIX<sup>e</sup> siècle certains traits spécifiques qu'elle présentait sur la plus ancienne représentation connue de la collégiale<sup>358</sup> (c. 1605, fig. 16) : une gouache réalisée pour l'un des albums dont Charles de Croÿ avait confié l'exécution à Adrien de Montigny. On sait qu'elle a été reconstruite en 1821 par l'architecte Béthunois en charge des Bâtiments civils du département, Charles Letombe. Tous les historiens ayant relaté l'évènement ont déclaré que c'était à la suite de son écroulement, imputable au manque d'entretien ; or, un document d'archives, le *devis estimatif* rédigé en 1820 par Letombe, apporte des éléments nouveaux<sup>359</sup>.

---

<sup>356</sup> Il a, semble-t-il, été remplacé en 1886 par l'entreprise de charpente Blanchegorge, ainsi que le mentionne le décompte des travaux exécutés cette année-là : « art. n°20. Construction et pose d'un escalier (sacristie) », cf. Vol. 2, Annexes (I), doc. n° 8, MAP, 0081/062/0347 (carton 109).

<sup>357</sup> Cette réserve observée à l'égard des relevés de Morey est justifiée par la représentation d'éléments qui ne sont pas attestés (comme ici : la cage d'escalier cylindrique adossée à la pile nord-est de la croisée), ou qui sont inexactement restitués (tel le Christ « en pierre » du Saint-Sang, qui en réalité est en bois).

<sup>358</sup> « Saint-Omer dans Lillers », *Albums de Croÿ*, tome XVII, « Comté d'Artois. Généralités, abbayes et villes », pl. 43, p. 123 (pour la notice rédigée par Roger BERGER 1995, cf. Annexes (II), p. j. n° 7). La collection originale qui comptait vingt-trois volumes a été dispersée en 1614 après la mort du duc. L'essentiel en a été reconstitué et présenté sous forme de vingt-six volumes édités sous la direction de J.-M. Duvosquel. Le duc Charles III (1560-1612) fut gouverneur et capitaine général de l'Artois à partir de 1597.

<sup>359</sup> Dans un opuscule rédigé entre 1853 et 1861 par Isidore de La Follye – vicaire de la paroisse chargé par l'évêque de rédiger l'histoire de l'église de Lillers – se trouve cette mention qui semble également démentir la version d'un écroulement accidentel : « Restauration du clocher. [...] il n'y avait aucun travail particulier à faire à cet antique monument. Seulement, la tour ayant dû être abattue, elle fut [...] réédifiée par l'architecte Letombe en 1821. », Fonds paroissial, manuscrits, *Livre de paroisse*, « Histoire des églises du diocèse. Église de Lillers », chap. IX (Annexes (I), doc. n° 39, « inventaire général du fonds paroissial »).

Voyons auparavant quel aspect avait cette tour au début du XVII<sup>e</sup> siècle, quand Adrien de Montigny l'a représentée<sup>360</sup>. Elle apparaît massive, campée sur la robuste souche quadrangulaire à contreforts corniers, et à la fois élancée, avec sa flèche effilée sommée d'une croix de métal. Sous la corniche, au niveau du beffroi, les faces apparentes sont percées de deux baies cintrées, légèrement espacées et munies d'abat-son. Un chemin de ronde bordé d'une balustrade à croisillons coiffe le parapet amorti dans chaque angle par un clocheton en poivrière. L'ensemble de ces ouvrages est représenté dans le même ton gris-clair suggérant la pierre calcaire. Toutefois, comme la couleur grise est également utilisée pour représenter le plomb, il n'est pas exclu que certaines parties, indifférenciées ici, aient été recouvertes de ce métal. La flèche octogonale, aussi haute que la souche, accroît la visibilité du monument-phare dans le paysage urbain ; ses pans alignés sur les points cardinaux sont percés d'étroites ouvertures superposées<sup>361</sup>.

D'autres dessins de l'album<sup>362</sup> sur lesquels figure l'église sont loin d'être aussi précis que cette gouache, hormis peut-être une vue cavalière de la ville (c. 1610, fig. 9) qui livre une image de la tour de croisée conforme à celle du précédent folio<sup>363</sup>.

---

<sup>360</sup> Sur les réserves émises par R. Berger à propos de la part d'interprétation de l'artiste et de certaines entorses à la réalité relevées dans ses dessins, lire la notice de la pl. 43 (*Album de Croÿ*, t. xvii, p. 123). La question est également évoquée par J.-M. Duvosquel dans la présentation du recueil de gouaches et sa mise en œuvre par l'équipe de dessinateurs-peintres (*ibidem*, pp. 12-13).

<sup>361</sup> Dans sa notice, R. Berger décrit cette flèche comme étant un ouvrage en pierre, ce que suggère le ton gris-clair utilisé pour représenter les parements en calcaire du reste de l'église. Il invalide de ce fait l'hypothèse d'une éventuelle flèche en charpente couverte d'ardoise ou de plomb.

<sup>362</sup> *Albums de Croÿ*, t. xvii, *op. cit.*, pl. 121, p. 279. Selon la notice (p. 278) rédigée par R. Berger : « En cartouche : ' La ville de Lillers '. Légendes sous la vue. – Vue prise du sud-ouest » (fig. 13. Annexes (II), p. j. n° 9) et *Albums de Croÿ* xxiii, *op. cit.*, pl. 102, p. 258. Selon la notice (p. 259) rédigée par Alain SALAMAGNE 1990 : « Original, f. 17 : 'Trois Plants Et Pourtraicts de la ville de Betune [sic] au pais et Comtee D'Artois De trois divers Costes' » (fig. 14. Annexes (II), p. j. n° 10). D'une manière analogue, une estampe de Gabriel Pérelle qui représente le siège de Lillers en août 1645, par le maréchal de Rantzau (fig. 15), donne une vision stéréotypée de la collégiale qui la rend inexploitable (Archives du musée de l'Hospice Comtesse, Lille, estampe sur papier, cote 967-126 H2307) ; un plan gravé, attribuable à Sébastien de Pontaul de Beaulieu, intitulé « Plan de Lillers », représente l'assaut contre la ville fortifiée en 1645 (fig. 10, coll. personnelle).

<sup>363</sup> *Albums du duc de Croÿ* xxiii, *Comté d'Artois VII, Baillages d'Aire, Bapaume, Béthune, Hesdin, Lens, Lillers et Saint-Omer – Villes fortes*, pl. 100, p. 254. Selon la notice (p. 255) rédigée par Alain Salamagne : « Sans titre. Original, f. 11 : ' Plan de la ville de Lillers En Artois '. – Vue prise du sud », (Annexes (II), p. j. n° 8). Détail nouveau : un larmier mouluré, figuré par un trait gris-clair, court à mi-hauteur de la souche.

**Devis estimatif des travaux de restauration de la tour de l'église de Lillers** (juillet 1820), par Ch. Letombe, architecte des bâtiments historiques<sup>364</sup>.

Ce manuscrit, avec ses trois feuillets d'attachements figurés (fig. 216), constitue un document essentiel pour notre étude. Il fournit des informations sur la nature des matériaux primitifs du clocher qui nous amènent à reconsidérer sa description. Par ailleurs, il atteste de l'existence d'une procédure d'intervention maîtrisée, énumérant le détail des étapes successives d'un chantier de démolition-reconstruction, qui vient contredire la version de l'écroulement accidentel. Enfin, il sert de document de référence pour évaluer les modifications apportées depuis 1821 à la tour reconstruite par Letombe.

L'intitulé complet du document apporte les premiers indices : « Devis estimatif des travaux de toute nature à faire tant pour démolir que pour reconstruire la tour de l'église de Lillers qui menace notamment sur une face de tomber en ruine ». Il établit que la tour « menace » de tomber en ruine et qu'il est devenu nécessaire de la « démolir » afin de la « reconstruire ». Cette présentation de l'état des lieux préalable avant travaux se heurte à l'affirmation de Camille Enlart selon laquelle l'écroulement de la tour centrale avait causé d'inévitables dégâts<sup>365</sup>. Le préambule du devis<sup>366</sup> semble confirmer, au contraire, que l'on était bien conscient de l'imminence du danger encouru et que pour parer efficacement à tout risque, certaines mesures avaient même déjà été prises, comme celle de suspendre temporairement la volée des cloches. Il accrédite par conséquent la version d'une reconstruction du clocher, achevée en 1821, et effectivement précédée par la phase de démolition planifiée<sup>367</sup>.

---

<sup>364</sup> AD-62, Dainville, 2 O 516/3, « Lillers. Église. Travaux des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles », *Devis estimatif des travaux* [...], cahier de six folios, onze pages manuscrites assorties de trois feuillets de dessins illustrant le projet de l'architecte Letombe. Pour les articles extraits du devis de Letombe, cf. Vol. 2, Annexes (I), doc. n° 1.

<sup>365</sup> ENLART 1895, *op. cit.*, p. 230 : « [...] on laissa s'écrouler la grosse tour, dont la ruine entraîna de graves dégâts ». Également HÉLIOT 1936a, *op. cit.*, p. 577 : « [...] on laissa ainsi s'écrouler la tour centrale, dont la chute causa, cela va sans dire, de graves dégâts » ; puis THIÉBAUT 1994, *op. cit.*, p. 77 : « Le manque d'entretien entraîna l'effondrement de la tour centrale ; [...] ». Le *Livre de Paroisse* (rédigé par le vicaire de La Follye, en 1853), qui détaille abondamment les travaux réalisés dans l'église durant la période post-concordataire, n'en fait pour sa part aucune mention, cf. Fonds paroissial, manuscrits, *Livre de paroisse*, (Annexes (I), doc. n° 39, « inventaire général du fonds paroissial »).

<sup>366</sup> Annexes (I), doc. n° 1, f° 1.

<sup>367</sup> Annexes (I), Doc. n° 1 f° 1v. Letombe avait projeté un démontage méthodique du clocher, jusqu'au niveau du plancher de la chambre des cloches (« cordon à la lettre A, dessin n° 2 », fig. 216) : par mesure d'économie, tous les matériaux susceptibles d'être réemployés seraient systématiquement récupérés et acheminés en bon ordre vers leurs

Il est prévu de récupérer et de stocker tous les matériaux réutilisables : bois, pierre et plomb. En outre, comme il est convenu de ne pas interrompre le service du culte pendant les travaux, l'architecte est tenu de prendre en compte cette contrainte dans l'organisation du chantier et d'en consigner les recommandations<sup>368</sup>.

### **Flèche en pierre ou flèche en charpente ?**

La charpente et la couverture formant le comble au-dessus de la galerie seront démolies, [...] <sup>369</sup>. Le travail pour la dépose de l'ardoise, de la charpente, et les fers de cette dernière, [...] <sup>370</sup>. Les *arrêtiers* et chevrons du comble sont en partie pourris<sup>371</sup>.

Un second faisceau d'indices, répartis dans le document, semble accréditer l'existence d'une flèche en charpente. La galerie dont il est question correspond au chemin de ronde à balustrade représentée sur la peinture de l'Album de Croÿ (fig. 16) ; tous les matériaux décrits ici font référence à un ouvrage en charpente à couverture d'ardoises, ce qui par conséquent entre en contradiction avec la flèche en pierre décrite dans la notice de Roger Berger<sup>372</sup>.

### **Indices relatifs à la récupération des plombs :**

Les plombs à refondre et à reposer produisent une superficie de 368 pieds [...] <sup>373</sup>.

Comme spécifié dès l'introduction, par souci d'économie, Letombe planifie la récupération systématique du plomb de couverture provenant de l'ancien édifice afin

---

différents lieux de stockage ; ainsi : « [...] le beffroi des cloches ne sera aucunement dérangé et [...] ces dernières resteront suspendues » (f° 2).

<sup>368</sup> *Ibid.*, f° 1v : « Du reste, ces différents transports se feront autant que possible sans bruit, sans ordures et sans dégradations, de manière à ne point gêner Monsieur le Curé dans l'exercice de sa fonction religieuse ». Le fait même d'avoir prévu cet ensemble de mesures infirme donc la thèse d'une reconstruction après sinistre ; sauf à admettre que celui-ci se serait produit – funeste coïncidence – précisément sitôt achevée la rédaction de ce devis.

<sup>369</sup> *Ibid.*, f° 2, titre « Détail des travaux – Démolition – Article 1<sup>er</sup> ».

<sup>370</sup> *Ibid.*, f° 2v, titre « Détail des travaux – Démolition – Article 1<sup>er</sup> », suite.

<sup>371</sup> *Ibid.*, f° 5, titre « Charpente en vieux bois provenant de la démolition, au mètre cube – Comble ».

<sup>372</sup> Toutefois, l'absence de tout document sur d'éventuels travaux qui, entre 1605 et 1820, auraient conduit à substituer une flèche à l'autre, n'en écarte pas d'emblée la possibilité. Au cours de ces deux siècles, en effet, et pour diverses raisons (réparation de dégâts de guerre, nouvelles exigences d'accueil, vétusté excessive du bâti, etc.), l'édifice a subi d'importantes modifications comme l'élargissement du bas-côté nord de la nef (1633), puis celui du sud (1726), voire la disparition pure et simple des collatéraux du transept.

<sup>373</sup> Annexes (I), doc. n° 1, f° 6, « Plomberie en vieux plomb refondu et reposé en place neuve sur fond de bain neuf de sable ».

de le remployer soit en l'état, soit refondu<sup>374</sup>. Les relevés préalables évaluent précisément quelle quantité attendue de ce matériau sera réutilisable (exprimée ici en pied carré). Or, il s'avère que cette surface, qui correspond à environ 122,5 m<sup>2</sup>, ne représente qu'à peine le double de la quantité nécessaire pour recouvrir le chéneau du chemin de ronde, rives incluses<sup>375</sup> ; ceci, ajouté à l'importante quantité d'ardoises récupérées<sup>376</sup>, achève de lever le doute qui pouvait subsister à propos d'une hypothétique couverture en tables de plomb de la flèche en charpente<sup>377</sup>.

### **Le clocher de Letombe (1821) représenté par Morey (1843)**

Le dessin pleine page de la planche n° 5 dressé par l'architecte Morey représente l'ensemble nord de la collégiale (fig. 57 et détail : fig. 79)<sup>378</sup>. Il permet de constater quel parti du projet initial de Letombe a finalement été retenu. En comparant les deux représentations (fig. 216 et fig. 79), on constate que les grandes lignes ont été respectées, mais que l'ornementation a été nettement épurée pour parvenir à davantage de sobriété<sup>379</sup>. Le clocher exécuté par Letombe, tel qu'il figure sur le dessin de Morey, correspond globalement à ce que l'on en voit aujourd'hui<sup>380</sup> (fig. 80).

---

<sup>374</sup> *Ibid.*, f° 2v, la procédure est établie selon un protocole strict, pour parer à tout risque de fraude : « Les plombs seront enlevés et déposés dans le magasin, et pesés avant et après la refonte en présence d'une personne désignée par M. le Maire pour assister à cette pesée ».

<sup>375</sup> 368 pieds [carrés] représentent environ 122,5 m<sup>2</sup>. Les attachements figurés joints au devis de Letombe indiquent les dimensions qui permettent d'estimer la superficie du chemin de ronde.

<sup>376</sup> Annexes (I), doc. n° 1, f° 5v, « Comble [suite] Couverture en ardoises [...] ».

<sup>377</sup> En s'appuyant sur la pièce d'archive mentionnée par J. Thiébaud : « [entre 1357 et 1358] le clocher fut recouvert de plomb » (THIÉBAUD 1994, *op. cit.*, p. 77, et *supra*, § C, « Travaux au XIV<sup>e</sup> et au XV<sup>e</sup> siècle »), on pouvait dans ce cas supposer que des tables de plomb recouvraient la flèche en charpente à enrayure octogonale (à l'instar de la cathédrale de Tournai dont la couverture en plomb vient d'être restituée). La balustrade du chemin de ronde aurait également pu être concernée (comme aux gouttereaux du chœur et du transept oriental de la cathédrale de Canterbury).

<sup>378</sup> AD-62, 6 Fi C 856, pl. n° 5 de la série de six dessins réalisés par l'architecte Prosper Morey.

<sup>379</sup> On a supprimé le crénelage polylobé de la corniche ; les crochets et les fleurons qui devaient orner les pinacles corniers ; le décor dentelé de l'archivolte des baies géminées, ainsi que le motif en écoinçon estampé d'un trilobe aveugle ; enfin, on a remplacé par un large cavet les modillons cubiques initialement prévus sous la corniche.

<sup>380</sup> Les pyramidions qui coiffent les pinacles corniers, présents vers 1920 sur une photographie attribuée à Enlart (MAP, carton 96-25-760, n° 26.305, « Extérieur, abside »), ont un temps disparu, comme le montre une carte postale que l'on peut dater entre 1929 et 1937, et ont été restitués en 2005 (fig. 80) dans leur aspect de 1843 (fig. 79).

## CHAPITRE II – *Les restaurations du monument après 1875*

Les décisions qui ont été prises en faveur de la préservation des monuments nationaux et qui ont abouti, en 1830, à la création du premier poste d'inspecteur général des monuments historiques en France<sup>381</sup>, ont donné lieu, dans les années qui ont suivi, à l'envoi de différentes directives au niveau départemental<sup>382</sup>. Dès mars 1838, la commission des monuments historiques sélectionne les monuments à restaurer et répartit les crédits destinés à leur sauvegarde ; elle publie en 1840 la première liste de monuments classés en France<sup>383</sup>. Dans le Pas-de-Calais, les préfets successifs mettent en place le cadre législatif qui permet d'atteindre les objectifs fixés par la loi, prenant à cet effet les arrêtés nécessaires<sup>384</sup>.

À l'échelon local, le sous-préfet de Béthune veille à l'exécution des décisions prises par l'autorité supérieure et coordonne la participation des différents acteurs – architectes, historiens, érudits... – qui vont, durant trente-cinq ans, œuvrer pour le classement officiel de la collégiale de Lillers, en mars 1875. Leurs travaux apportent un éclairage utile à la connaissance du monument et à l'évaluation de son état avant la première campagne de restauration (1885).

---

<sup>381</sup> « 23 octobre 1830 : approbation du roi Louis-Philippe d'un *rapport* présenté par Guizot, ministre, secrétaire d'État au département de l'Intérieur, visant à instituer un poste d'inspecteur général des monuments historiques en France », et « 29 octobre 1830 : *circulaire n° 40* du ministère aux préfets les informant de la création de ce poste », in *Les grandes dates – Ministère de la Culture*, document de 30 pages en format PDF, produit et mis en ligne par le ministère de la Culture et de la Communication – direction générale des patrimoines (2013). Il présente une chronologie du « service des monuments historiques » de 1789 à 1913 ; spéc. p. 5.

<sup>382</sup> 10 août 1837, circulaire aux préfets les appelant à répertorier les « anciens monuments » et à les « classer par ordre d'importance » en indiquant les sommes nécessaires pour « les conserver ou remettre en bon état » (*Ibidem*, p. 5) ; 11 mai 1839, circulaire leur demandant de désigner des correspondants du ministère pour la conservation des antiquités nationales, et d'établir la liste des sociétés savantes du département qui s'occupent d'archéologie.

<sup>383</sup> Les trois édifices classés dans cette première liste sont, pour le Pas-de-Calais, le beffroi d'Arras et deux monuments audomarois : la cathédrale Notre-Dame et l'abbaye de Saint-Bertin.

<sup>384</sup> 15 juin 1843, arrêté du préfet Desmousseaux de Givré instituant dans chaque arrondissement une commission spéciale pour la conservation des monuments historiques (*BCAD-62*, tome 1, Arras, 1846-1859, p. 5) ; 3 mars 1846, arrêté instituant une commission des antiquités départementales qui remplace ces commissions d'arrondissement (*ibidem*, p. 5 ; pour le détail de l'arrêté préfectoral, cf. Annexes (II), p. j. n° 25).

## A. État de l'édifice entre 1842 et 1885

La documentation colligée est hétérogène : rapports d'architecte, auxquels peut être joint un devis estimatif des travaux à effectuer ; planches de relevé (plan, élévation, coupes transversale et longitudinale), comme la série réalisée en 1843 par l'architecte Morey<sup>385</sup> ; plus rarement, documents iconographiques, comme les trois gravures exécutées en 1850 par Léon Gauchere<sup>386</sup> ; comptes rendus et procès verbaux de séances de la commission nationale ou départementale des Monuments historiques, qui retracent la chronologie des prémices du classement ; enfin, description historique et archéologique rédigée par un membre de société savante locale, comme la première en date, celle de Beugny d'Hagerue<sup>387</sup>.

### 1. éléments préalables au classement (30 mars 1875)

Le tout premier rapport sur l'état de l'édifice a été établi le 26 septembre 1842 par l'architecte de la ville de Béthune, A. de Bailliencourt<sup>388</sup> ; il constitue le préambule de son *Devis estimatif des ouvrages à exécuter pour la réparation et la restauration de l'église de Lillers*. L'architecte y constate l'état de grande vétusté du bâti. Au chapitre « maçonneries », il relève à l'extérieur des désordres (principalement dus aux eaux de ruissellement, mal canalisées) qui dégradent de part en part les soubassements des murs et des contreforts. Aux « grandes avaries » des sculptures extérieures il ajoute, à l'intérieur, les mutilations causées aux bases des piliers et

---

<sup>385</sup> AD-62, cote 6 Fi C 852 à 857, recueil de 6 planches par l'architecte Parisien Prosper Morey, encre et rehauts de couleurs sur papier format 75 x 106 cm, datés du 4 juin 1843, à Paris (6 Fi C 852, fig. 56 ; -853, fig. 29 ; -854, fig. 59 ; -855, fig. 127 ; -856, fig. 57 et -857, fig. 317).

<sup>386</sup> Ces gravures représentent la *façade occidentale* (fig. 60), la *façade nord* (fig. 64) et des *détails architectoniques* (fig. 318). Elles ont été publiées dans la « statistique archéologique du département », recueil initié par le vice président de la Commission des antiquités départementales (BCAD-62, t. 1, Arras, 1846-1859, « séance du 24 juillet 1846 », pp. 13-15). Pour l'historique de cette commande et le détail des pourparlers : *ibidem*, *op. cit.*, « séance du 18 mars 1850 », p. 89 (Annexes (II), p. j. n° 13) ; « séance du 30 mai 1850 », p. 90 (Annexes (II), p. j. n° 14) ; « séance du 12 août 1850 », p. 96 ; « séance du 15 octobre 1850 », p. 98 ; et « séance du 25 octobre 1850 », p. 101 (Annexes (II), p. j. n° 15).

<sup>387</sup> BEUGNY D'HAGERUE 1850, *op. cit.* ; et 1879, *op. cit.*

<sup>388</sup> AD-62, dossier 2 O<sup>516/3</sup> : « Travaux aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Devis estimatif des ouvrages à exécuter pour la réparation et la restauration de l'église de Lillers », établi le 26 septembre 1842 par Alexandre de Bailliencourt (manuscrit, 2 f.) ; pour des extraits du devis concernant l'état du bâti, cf. Annexes (I), document n° 2. Déposé à la sous-préfecture de Béthune, ce document y est resté quelques années, jusqu'à ce que le préfet du Pas-de-Calais le réclame, en mars 1849, pour le faire parvenir au ministre de l'Intérieur, Léon Faucher.

l'effacement des « ornements » enfouis sous le plâtre et les déalbations. Les toitures sont largement caduques et la charpente est également endommagée. Sans fournir une description détaillée de l'édifice, ce rapport brosse toutefois le tableau d'un état général assez médiocre, si l'on en juge aux réparations estimées nécessaires dans le devis<sup>389</sup>.

En juin 1843, Prosper Morey<sup>390</sup> livre sa série de six planches de dessins à l'encre et rehauts de couleur : témoignage précieux sur l'état de l'édifice tel qu'il apparaissait quelque vingt-deux ans après la reconstruction du clocher par Letombe et avant la première campagne de restauration. Ils permettent notamment d'évaluer l'étendue de l'intervention des restaurateurs à l'intérieur du bâtiment.

En juillet 1846, Louis-Édouard de Foulcrand, conseiller général du canton de Lillers et membre du *Comité d'exploration et de conservation* pour l'arrondissement de Béthune, remet à Alexandre Godin, secrétaire de la *Commission départementale pour l'exploration et la conservation des monuments historiques*, un rapport sur l'église de Lillers<sup>391</sup>. Outre un bref historique des modifications récentes du bâti et une description stylistique succincte, ce rapport fournit des détails archéologiques inédits. Les voûtes des hauts vaisseaux sont décrites comme étant « en briques maçonneries à plat avec du plâtre<sup>392</sup> » ; « on remarque sur certaines colonnes et sur quelques chapiteaux des traces de couleur rouge », témoignage d'une polychromie disparue ; de chaque côté du portail occidental, « plusieurs rangs de petites colonnes » sont toujours apparents, ce qui n'est plus le cas ; enfin, à l'époque où

---

<sup>389</sup> Bailliencourt stipule que c'est en vertu de sa qualité de monument historique que cette restauration est envisagée, ce qui constitue la première mention d'une demande de classement. « Considéré comme monument historique, il serait également nécessaire de pourvoir à la restauration de tous les *ornemens* que le temps a détériorés. », *ibid.*, f. 1v – f. 2.

<sup>390</sup> . C'est en sa qualité d'architecte et d'inspecteur des travaux publics qu'il a été mandaté par le sous-préfet de Béthune, Félix Lequien, pour effectuer des relevés de l'église de Lillers, dans le dessein d'étayer le dossier préparatoire au classement du monument.

<sup>391</sup> *BCAD-62*, tome 1, *op. cit.*, « Séance du 24 juillet 1846 », pp. 8-13, spéc. p. 12 : « 7° Deux rapports de M. de Foulcrand sur les églises de Lillers et de Guarbecque [...] » ; également *AD-62*, 6 Fi C 207 (notice rédigée par Patrick WINTREBERT, attaché de conservation du patrimoine aux Archives départementales du Pas-de-Calais). Louis-Édouard de Foulcrand[s] de Rellingue, conseiller général du canton de Lillers, membre du Comité d'exploration et de conservation des monuments historiques de l'arrondissement de Béthune, puis de la Commission des antiquités départementales du Pas-de-Calais ; pour des extraits de son rapport, cf. Annexes (II), p. j. n° 11.

<sup>392</sup> En réalité, elles étaient en plâtre posé sur lattis de bois (cf. *infra*, Deuxième partie, chap. II, § B, n° 1 « Première campagne : 1885-1889 »).



Fouler rédigeait ces lignes, les deux petits portails des bras nord et sud du transept étaient murés<sup>393</sup>. La même année est publiée la seconde liste des monuments classés ; la collégiale de Lillers n'y figure pas.

Pendant quelques années, malgré l'activité des membres de la Commission des antiquités départementales, la procédure de classement piétine<sup>394</sup>.

À partir de 1850, la situation semble se débloquer. Amédée de Beugny d'Hagerue, membre de la société des *Antiquaires de la Morinie*, fait paraître sa « Notice archéologique et historique sur l'ancienne collégiale de Lillers »<sup>395</sup>. Sa description de l'édifice, notablement plus détaillée que dans la courte notice de Fouler, s'enrichit d'une réflexion sur l'évolution de l'architecture romane s'appuyant sur les recherches contemporaines qui font autorité, notamment celles d'Arcisse de Caumont, qu'il cite neuf fois<sup>396</sup>.

Le comité des antiquités départementales connaît la même effervescence, multipliant les séances de travail au cours desquelles, avec l'aide des différents correspondants locaux, les membres s'efforcent de mener à terme la parution de la « Statistique monumentale du département du Pas-de-Calais », recueil de notices augmentées de gravures représentant les monuments anciens. Le comte de Linas y rédige la notice de la collégiale de Lillers<sup>397</sup> ; elle est accompagnée des trois gravures réalisées pour l'occasion par le peintre-graveur Léon Gaucherel.

---

<sup>393</sup> Celui du bras nord est représenté ouvert, sur le relevé de Morey de 1843 (AD-62, 6 Fi C 856, fig. 57).

<sup>394</sup> Séance du 12 août 1847 (projet de candidature pour le classement des églises de Lillers, Guarbecque et La Couture) « Après une discussion approfondie, et considérant que la faveur de ce classement ne s'accorde que difficilement et à des édifices complets et homogènes, et qu'une simple proposition aurait plus de chance d'être accueillie, la Commission décide de ne proposer que l'église de Guarbecque, monument remarquable de style de transition. Adopté » (BCAD-62, tome 1, *op. cit.*, p. 51). Séance du 16 août 1849 (la stagnation de l'affaire est manifeste) : à « un membre [qui] demande si l'on s'est occupé de la restauration de l'église de Lillers, on répond que malheureusement on vient de faire blanchir cet édifice. [...] il faudrait dépenser une somme de 30 à 40.000 francs pour la restaurer convenablement » (*ibidem*, *op. cit.*, p. 76, Annexes (II), p. j. n° 12). Toutefois, en mars 1849, le préfet peut enfin faire parvenir au ministre le devis estimatif de l'architecte de Bailliencourt établi en 1842 qu'il a pu récupérer.

<sup>395</sup> BEUGNY D'HAGERUE 1850, *op. cit.*, pp. 345-400.

<sup>396</sup> C'est en se fondant sur la date de la charte de fondation du chapitre alors en vigueur (1043) et sur sa compatibilité avec l'utilisation de l'arc brisé pour les grandes-arcades (qu'il dénomme « ogives »), et ce dès la seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle (excipant des travaux de Caumont, ou de Montalembert ...), que Beugny d'Hagerue opte *in fine* pour une datation haute pour l'édification de la collégiale lilléroise, qu'il situe vers 1043.

<sup>397</sup> LINAS 1850, « Description de l'église collégiale, aujourd'hui paroissiale, de Lillers », pp. 1-6. Notice se réclamant ouvertement de celle de Beugny d'Hagerue parue la même année.

En d'août 1856, Alexandre Grigny, architecte diocésain et membre de la Commission des antiquités départementale pour l'arrondissement d'Arras, fait une communication sur la construction des églises d'Artois dans laquelle il présente une brève étude sur la collégiale lilléroise<sup>398</sup>.

Les sociétés savantes locales apportent également leur contribution, comme à Saint-Omer, les *Antiquaires de la Morinie* dont l'un des membres correspondants, Auguste Preux, fait en 1863 une communication sur des chartes relatives à la collégiale de Lillers<sup>399</sup>. En 1867, un autre membre correspondant, curé de Fouquières-lès-Lens, M. l'abbé Robert, fait à son tour une communication sur la traduction en picard d'une copie de la charte de fondation du chapitre<sup>400</sup>.

En 1862 est publiée la troisième liste des monuments classés ; la collégiale de Lillers n'y figure toujours pas. Il faudra attendre le 30 mars 1875 pour qu'elle soit finalement retenue, dans la quatrième liste, au titre des monuments historiques<sup>401</sup>.

## 2. Éléments consécutifs au classement

Dès le 15 mars 1875, avant même l'officialisation du classement, l'architecte Édouard Danjoy<sup>402</sup>, attaché depuis 1874 à la commission des Monuments historiques – peut-être alors déjà désigné pour diriger les futurs travaux ? –, livre deux planches de dessins préparatoires à la restauration. La première<sup>403</sup> (fig. 217) expose le projet ambitieux de restitution de parties disparues de l'église, telle l'ancienne chapelle

---

<sup>398</sup> GRIGNY 1849, « Aperçu général sur la construction des églises dans ce pays depuis le XI<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours », (BCAD-62, tome 1, *op. cit.*, « Séance du 5 août 1856 », spéc. pp. 312-313). L'on y apprend entre autres que l'escalier en vis communiquant avec la partie supérieure du clocher existe toujours ; on trouve en outre confirmation de la présence de tirants en fer reliant la nef aux murs latéraux.

<sup>399</sup> PREUX 1866, « Chartes relatives à la collégiale de Lillers », communication de M. Preux, membre correspondant, à Douai (séance du 4 mai 1863), pp. 260-276. Y figure notamment la charte d'Adam, évêque de Thérouanne, accordant au chapitre de Lillers, en juin 1224, le pouvoir d'élire un doyen ; l'original sur parchemin est conservé aux AD-62 (cote 8 G1).

<sup>400</sup> ROBERT 1867, « Copie du titre original de la fondation du chapitre de Lillers », communication de M. l'abbé Robert, membre correspondant, à Fouquières-lès-Lens (séance du 2 décembre 1867), pp. 158-159.

<sup>401</sup> Parmi les « co-lauréats » de cette liste, citons : les cathédrales d'Elne, de Poitiers et de Sées ; les abbayes d'Abondance, de Saint-Georges à Saint-Martin de Boscherville, de Saint-Pierre à Solesmes, de Saint-Colomban à Luxeuil-les-Bains et de Saint-Jean-des-Vignes à Soissons ; l'église Saint-Étienne de Cambronne-lès-Clermont ; et pour Lille, la Porte de Paris et le Palais Rihour.

<sup>402</sup> Pour des éléments de la biographie de l'architecte DANJOY, cf. vol. I, Index des noms de personnes.

<sup>403</sup> MAP, Planothèque, 0082/062/1004, doc. n° 007321 [001], Danjoy, 15 mars 1875 : « Projet de restauration. Elévation de la façade principale restaurée. Plan d'ensemble restauré. Coupe transversale. Détails de la façade ».

seigneuriale<sup>404</sup> (visible sur le *plan d'ensemble restauré*, fig. 217-c), et les bas-côtés occidentaux du transept (visibles sur l'élévation de la *façade principale restaurée*, fig. 217-b). Il comporte en outre un détail bien surprenant : tel qu'il apparaît, le projet de restauration de la tour de croisée (fig. 81) ne propose rien de moins que de substituer au clocher de Lillers celui de l'église voisine de Guarbecque<sup>405</sup>, avec sa flèche et l'ensemble de son décor architectural (fig. 82). Cette substitution n'a finalement pas été exécutée. La « coupe longitudinale restaurée » sur la deuxième planche préfigure la restauration des hauts-vaisseaux telle qu'elle sera réalisée, du moins dans ses grandes lignes (fig. 217-c)<sup>406</sup>.

Succédant à l'effervescence qui avait rythmé le processus de classement, une nouvelle pause de neuf années est marquée sans qu'aucun projet de restauration ne soit mis à exécution. Devant la perdurance des dégradations du bâti, le conseil de fabrique décide, en avril 1884, d'alerter le conseil municipal afin de diligenter des travaux de préservation de l'église<sup>407</sup>. Ce sera l'un des éléments déclenchants de la procédure administrative, en prélude à la première campagne de restauration : l'architecte A. Vandebulcke est mandaté sur les lieux ; le 21 mai, il remet au maire, Ovide Fanien, un *rapport sur l'état de vétusté et les détériorations produites à l'église*

---

<sup>404</sup> On ignore sur quels éléments Danjoy s'est appuyé pour établir sa restitution de la chapelle Saint-Georges démolie à la Révolution ; elle était censée n'avoir laissé aucun vestige apparent révélant ses dispositions primitives ; or, son plan est étonnamment conforme à ce que les fouilles d'Héliot et Bernard ne révéleront qu'en 1954...

<sup>405</sup> Guarbecque (arr. de Béthune, cant. d'Aire-sur-la-Lys), à 5 km de Lillers. L'église paroissiale Saint-Nicolas, de la deuxième moitié du XII<sup>e</sup> siècle, a conservé son clocher roman à flèche de pierre avec l'ensemble de son décor sculpté.

<sup>406</sup> MAP, Planothèque, 0082/062/1004, doc. n° 007322 [001], Danjoy, 15 mars 1875 : « Projet de restauration. Élévation des façades latérale, principale et coupe transversale (état actuel). Coupe longitudinale restaurée. Détails ». Ces divers dessins sont à mettre en regard avec les relevés antérieurs de Morey (1843) et avec ceux du document précédent. Peu après le classement, Danjoy livre le 25 mai 1875 deux autres planches qui n'apportent guère d'éléments nouveaux : la première consacrée à la façade occidentale (MAP, Planothèque, 0082/062/1004, doc. n° 007321 [002] : « Élévation de la façade principale. Plan d'ensemble. Détails de la rosace, des arcatures et d'une fenêtre », fig. 218-a) ; la deuxième, à la façade du pignon du bras nord et à l'élévation intérieure de la nef restaurée (*ibidem*, 0082/062/1004, doc. n° 007322 [002] : « Élévation et détails », fig. 218-b).

<sup>407</sup> « 20 avril 1884 : [...] 8° - Sur l'état de vétusté de l'église tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Le conseil décide qu'il sera écrit une lettre au conseil municipal de la ville pour le prier de s'occuper de la restauration de l'église », Archives historiques diocésaines du Pas-de-Calais, Arras (AHD-62), cote 4 Z 866/2 : *Registre des délibérations du Conseil de fabrique (1882-1906)*, [suivi des] *Délibérations du Conseil de paroisse (1908-1929)*. Pour des extraits de ce registre intéressant directement notre recherche (délibérations classées par ordre chronologique), cf. Annexes (II), p. j. n° 26.

de Lillers<sup>408</sup>. Le diagnostic qu'il établit, limité aux seules maçonneries, se résume à deux constats : d'une part, observation de quelques lézardes dues à l'oxydation des tirants ancrés dans les murs de la nef, et d'autre part – en conséquence de l'exhaussement du sol qui a enterré les soubassements en grès des bas-côtés –, dégradation des parements en calcaire en contact permanent avec l'humidité stagnante.

Ce rapport, parvenu en juillet 1884 à l'administration des Beaux-Arts, ayant cependant été jugé tout à fait insuffisant<sup>409</sup>, c'est à l'architecte Danjoy que l'on confie la charge du dossier. Celui-ci fait parvenir au ministère, dès janvier 1885, un nouveau rapport détaillé<sup>410</sup> auquel il joint un devis estimatif des travaux à exécuter pour la restauration de l'église<sup>411</sup>. Il s'agit ici des toutes premières pièces officialisant la mise en place de la restauration de la collégiale ; l'accord de principe étant entendu, il ne restait plus qu'à établir les modalités de financement. Si le procès verbal de la séance du 16 janvier 1885 de la commission des Monuments historiques fournit un bon aperçu du montage financier, en détailler la comptabilité sort toutefois de notre champ de recherche ; nous pouvons par contre relever la mention expresse d'une commande de travaux photographiques<sup>412</sup> (confiés à Médéric Mieusement).

---

<sup>408</sup> MAP, Lillers, église, carton 109, dossier 0081/062/0347, *Rapport de M. Vandembulcke*, architecte départemental du Nord, à M. Ovide Fanien, maire de la ville de Lillers, sur l'état de vétusté et les détériorations produites à l'église de Lillers (21 mai 1884) Annexes (I), doc. n° 3.

<sup>409</sup> « Le Préfet du Pas de Calais a, sur la demande du Maire de Lillers, fait visiter par l'architecte départemental l'église de cette commune, et il adresse à l'Administration des Beaux-Arts le rapport qu'il en a reçu. Les renseignements fournis par cet architecte étant tout à fait insuffisants, un rapport détaillé sera demandé à M. Danjoy, ainsi qu'un devis des réparations urgentes que nécessitera la situation de l'édifice », MAP, doc. 80/15/12, *Commission des monuments historiques*, « procès verbal de la séance du 25 juillet 1884 » Annexes (II), p. j. n° 16.

<sup>410</sup> MAP, *op. cit.*, 0081/062/0347 (carton 109), *Rapport joint au devis adressé au ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts*, par l'architecte Danjoy, le 12 janv. 1885 ; pour le détail du rapport Annexes (I), doc. n° 5.

<sup>411</sup> « Devis descriptif et estimatif des travaux de diverses natures à exécuter pour la restauration de l'église de Lillers », Danjoy, 12 janvier 1885, AD-62, Dossier 2 O<sup>516/3</sup>, *Travaux aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, ms, 4 f. Pour le détail du devis : cf. Annexes (I), doc. n° 4.

<sup>412</sup> MAP, document 80/15/12, *Commission des monuments historiques*, « procès verbal de la séance du 16 janvier 1885 » (Annexes (II), p. j. n° 17) : « Elle [la commission] demande, en outre, qu'il soit fait des photographies de l'édifice avant de commencer les travaux ». Pour d'autres mentions relatives à la répartition des dépenses, cf. Annexes (II), p. j. n° 26 : *Registre des délibérations du conseil de fabrique*, séances de 1885 (12 avril, 10 mai, 4 octobre), 1886 (4 juillet), 1887 (17 juin), 1888 (17 juin), 1890 (19 octobre, 11 novembre).

## **B. Les campagnes de restauration depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle**

Les travaux importants de diverses natures entrepris depuis le classement ont été planifiés dans le cadre de quatre campagnes ayant pour objet la restauration d'éléments dégradés du bâti, pour les deux premières, et la reconstruction de parties effondrées du monument, pour les deux suivantes. La documentation sur laquelle s'appuie notre étude provient essentiellement des fonds d'archives déposées par les architectes des Monuments historiques : quelques rares pièces aux Archives départementales du Pas-de-Calais, et le reste, à la Médiathèque de l'architecture et du patrimoine, à Charenton-le Pont [MPP, depuis le 27 mai 2022].

Par ailleurs, notre recherche a bénéficié d'un abondant fonds iconographique – photographies, cartes postales anciennes, dessins, relevés divers... préalablement colligés – auquel nous avons recouru autant que nécessaire pour compléter l'étude des modifications du bâti, lorsque les archives des architectes font défaut.

### **PREMIÈRE CAMPAGNE : 1885-1889**

C'est durant sa période d'activité en qualité d'architecte des Monuments historiques dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais, qu'Édouard Danjoy est chargé de la restauration de l'église de Lillers. Le chantier dure cinq années. Les grands axes sont fixés dans le rapport initial établi en janvier 1885<sup>413</sup>. Danjoy constate que cet édifice, « un des rares monuments intéressants du XIII<sup>e</sup> siècle [sic] dans l'Artois, a été dénaturé dans certaines parties par des travaux sans caractère » ; il utilise par deux fois cette expression pour qualifier les modifications apportées au style d'origine qu'il va s'efforcer de restituer<sup>414</sup>..

#### **1. Travaux de maçonnerie**

Selon ce rapport, les travaux de première urgence concernent les piliers de la nef : des lézardes occasionnées (sinon aggravées) par la rouille des ancrages posés au siècle précédent, réapparaissent sous l'enduit de mortier qui les dissimulait<sup>415</sup>.

---

<sup>413</sup> *Rapport du 12 janvier 1885, op. cit., Annexes (I), doc. n° 5.*

<sup>414</sup> Poussée à son paroxysme, cette quête d'un retour aux origines – fantasmées – du monument l'aurait conduit sans hésiter à poser sur Saint-Omer de Lillers la réplique du clocher roman de Saint-Nicolas de Guarbecque (fig. 217).

<sup>415</sup> *Rapport du 12 janvier. 1885, op. cit., f. 1, Annexes (I), doc. n° 5.*

La reprise en sous-œuvre des angles de piliers de la nef figure effectivement en tête du devis joint à ce rapport<sup>416</sup>. Il semble que l'on ait commencé les réparations dès 1885, comme le suggèrent certains articles du *décompte des travaux de maçonnerie* exécutés par l'entreprise Martin<sup>417</sup> ; toutefois, compte tenu du fait que les dégradations se sont avérées plus considérables qu'on ne l'avait prévu initialement, leur restauration a dû se prolonger jusqu'à l'année suivante, comme nous l'apprend le registre de la fabrique<sup>418</sup>.

La deuxième étape du chantier consiste à rouvrir toutes les baies du deuxième niveau d'élévation de la nef et du chœur bouchées par une maçonnerie de blocage<sup>419</sup>, sans conséquence pour le bâti et pour la sculpture<sup>420</sup>. La mise en regard de la coupe longitudinale de l'église, du relevé de 1843 par Morey (fig. 127), avec celle figurant dans le projet de restauration de 1875 par Danjoy (fig. 128-c) permet de mesurer l'ampleur des travaux. L'unique mention que l'on trouve à ce sujet concerne les ouvertures sur comble de la nef consigné dans un *décompte des travaux de maçonnerie* dressé par l'architecte-inspecteur Vandembulcke<sup>421</sup> ; il est probable que le démontage des blocailles obturant celles du chœur ait été effectué au plus tard l'année suivante, en même temps que l'on procédait à la démolition des voûtes factices en plâtre pour laquelle les échafaudages étaient déjà en place.

---

<sup>416</sup> *Devis du 12 janv. 1885, op. cit.*, Annexes (I), doc. n° 4, f. 1, « N° 1 : Restauration des murs de la grande nef ».

<sup>417</sup> MAP, *op. cit.* 0081/062/0347 (carton 109), *Décompte des travaux de maçonnerie*, 20 février 1886, exercice 1885, entreprise Martin, Annexes (I), doc. n° 7, f. 1 : « Côté droit grande nef, 5°, maçonneries en fondation (brique et ciment) ; [...] Côté gauche semblable, 6°, maçonneries en élévation en pierre de roche de Savigny ; 7°, maçonneries en pierres blanches du pays (pierre de Bruai) ».

<sup>418</sup> « La restauration de l'église a été beaucoup plus considérable qu'on ne l'avait prévu : la nécessité de reprendre en sous-œuvre presque tous les piliers ne nous a pas permis d'achever les travaux prévus [...] », Séance extraordinaire du 17 juin 1887 relative à la reprise des travaux à faire à l'église, *Registre des délibérations du Conseil de fabrique (1882-1906)*, AHD-62, cote 4 Z 866/2, cf. Annexes (II), p. j. n° 26.

<sup>419</sup> *Devis du 12 janv. 1885, op. cit.*, Annexes (I), doc. n° 4, « Art. 1 (grande nef) : démolition des maçonneries de blocage bouchant le triforium » ; « Art. 2 (abside) : ouverture des anciennes fenêtres du triforium, démolition du blocage ».

<sup>420</sup> « La galerie du triforium, entièrement bouchée et recouverte par les enduits, n'a pas souffert » ; « Les sculptures, notamment les chapiteaux, n'ont pas été touchées », *Rapport du 12 janv. 1885, op. cit.*, f. 1v, Annexes (I), doc. n° 5.

<sup>421</sup> *Décompte des travaux de maçonnerie*, 20 fév. 1886, *op. cit.*, Annexes (I), doc. n° 7, f. 1v, articles n°8 et 9.

D'une manière générale, ces *décomptes de travaux*<sup>422</sup> désignent assez rarement la partie de l'église concernée par les ouvrages décrits. Néanmoins, on trouve parfois quelques mentions plus précises, que n'annonçait pas le devis initial comme par exemple, dans le chœur, la réfection du pavement en carreaux de céramique avec bordure de marches droites et courbes en marbre noir poli<sup>423</sup>.

Les autres articles du devis prévoient la restauration des murs intérieurs et extérieurs de l'église : nef et ses bas-côtés, transept, chœur avec son déambulatoire et ses chapelles rayonnantes. Il s'agit essentiellement d'une reprise en sous-œuvre, qui suit un même mode opératoire. Pour l'intérieur<sup>424</sup> : ravalement de pierres ; reprise des parties mauvaises de la maçonnerie (au cinquième de la surface pour les parties en mauvais état, au dixième pour les autres)<sup>425</sup> ; ensuite, enlèvement des enduits ou badigeon (y compris sur les parties sculptées ou moulurées) ; puis layage<sup>426</sup> sur face unie de la pierre et pour terminer, jointoiement. La reprise des murs extérieurs prévoit simplement un « refouillement<sup>427</sup> par assises de 0,33 m sur 0,30 m en moyenne d'épaisseur »<sup>428</sup>.

Enfin, le rapport préalable prévoyait des reprises de moindre importance « sur les contreforts de l'abside, sur les pignons de la façade nord du transept ou sur les glacis des pignons de la façade principale »<sup>429</sup> ; ces travaux ont été réalisés mais les décomptes n'en ont jamais été versés aux archives.

---

<sup>422</sup> MAP, *op. cit.* 0081/062/0347 (carton 109), *Décomptes des travaux de maçonnerie*, entreprise Martin, Annexes (I), doc. n° 7 ; exercice 1886 (s.d.), *Ibid.*, doc. n° 9 ; du 8 janvier 1888, *Ibid.*, doc. n° 15 ; exercice 1888 (s.d.), *Ibid.*, doc. n° 16 et exercice 1889 (s.d.), *Ibid.*, doc. n° 19.

<sup>423</sup> *Décompte des travaux de maçonnerie*, exercice 1888, *op. cit.*, Annexes (I), doc. n° 16, f. 1, articles n°8 à 11.

<sup>424</sup> *Devis du 12 janv. 1885*, *op. cit.*, Annexes (I), doc. n° 4, « Articles n°1, 2, 3,4 et 5 ».

<sup>425</sup> Cette opération débute par une « démolition de pierres en recherche », on procède ensuite à leur remplacement par incrustation de pierre neuve (« pierre blanche du pays, roche de Savigny »...) ou en emploi (« vieilles pierres de l'administration »). Pour l'origine des carrières de pierres utilisées dans la collégiale, cf. Annexes (I), doc. n° 41 ; pour l'étude spécifique des matériaux lithiques, cf. *infra*, Troisième partie (2), chap. I, n° 1 et n° 2.

<sup>426</sup> De *layer* (v.) : dresser une pierre ou ravalier une construction à la laye (PÉROUSE DE MONTCLOS 2004, *op. cit.*, p. 106). Le *layage* est l'aspect strié du parement dressé à la laye.

<sup>427</sup> Refouillement : méthode consistant à pratiquer un évidement dans le parement d'un mur pour en dégager les pierres abîmées, en vue de leur remplacement.

<sup>428</sup> *Devis du 12 janv. 1885*, *op. cit.*, Annexes (I), doc. n° 4, « Article n° 6 ».

<sup>429</sup> *Rapport du 12 janv. 1885*, *op. cit.*, f. 1, Annexes (I), doc. n° 5, f. 1v.

## 2. Travaux de menuiserie

L'entreprise de charpente Blanchegorge effectue les travaux de menuiserie prévus à l'article n° 8 du devis : « rétablissement des plafonds de bois »<sup>430</sup>. Danjoy considérait comme indispensable cette restitution des plafonds dont l'église était primitivement couverte et que masquaient les voûtes en plâtre « sans caractère » posées sur cerces de bois<sup>431</sup>. La procédure requérait la pose d'échafaudages couvrant, au minimum, une travée sur toute la largeur du vaisseau et donnant accès tant aux menuisiers pour la démolition des voûtes qu'aux maçons pour la réouverture des baies sur comble (ce sont les « bois en location, assemblés pour étaie, dépose et repose », que mentionnent certains articles).

En 1885, on procède à la « démolition des voûtes de plafonnage de la grande nef » (en plâtre sur lattis cloué sur charpente), puis à la « démolition de charpente assemblée des voûtes ci-dessus »<sup>432</sup> ; on fait de même pour la voûte de la tribune, après avoir démonté l'orgue<sup>433</sup>. Par ailleurs, sur le cliché de Mieusement (fig. 129) on constate que l'ancien plafond de la tribune affleurait l'archivolte des baies géminées de la façade occidentale ; le nouveau qui l'a remplacé a été surhaussé d'au moins un mètre, rendant apparente la cage lambrissée de l'escalier de meunier qui raccorde la vis de service nord-ouest, en pierre, avec le plancher du haut-comble de la nef.

En 1886, l'article n° 27 du *décompte des travaux*<sup>434</sup> indique le « démontage soigné des boiseries du chœur, des autels, etc. », ce sont les signes avant-coureurs de la démolition des voûtes en plâtre du chœur (articles n° 1 et n° 4). On procède ensuite à la restauration des plafonds en posant un « plancher en sapin, à rainure et languette » (articles n° 14 et n° 15) qui doit être vernis (articles n° 23 et n° 24). Ce décompte apporte deux informations supplémentaires : l'article n° 21 facture des

---

<sup>430</sup> *Ibidem*, « Article n° 8 », f. 3v / f. 4.

<sup>431</sup> *Rapport du 12 janv. 1885, op. cit.*, f. 1v, Annexes (I), doc. n° 5. Danjoy ajoute que ces voûtes paraissent exercer sur les murs une poussée qu'il suppose préjudiciable, dans la mesure où aucun épaulement n'a été prévu dès l'origine.

<sup>432</sup> *Ibidem*, Annexes (I), doc. n° 6, « articles n° 1 et n° 2 ». Il a fallu au préalable déplacer la chaire : « menuisier et aide, 22 heures » (article n° 6).

<sup>433</sup> *Ibidem*, « articles n° 3 et n° 4 ». On procède, à cette occasion, à la « démolition du plancher de tribune » ; sa reconstruction sera à la charge de la fabrique (1887, séance du 17 juin, Annexes (II), p. j. n° 26).

<sup>434</sup> *Op. cit.*, Annexes (I), doc. n° 8.



« portes du triforium en sapin de 0,024 »<sup>435</sup>, pour assurer un meilleur confort thermique pour les fidèles et l'article n° 20 mentionne la « construction et pose d'un escalier [pour la] sacristie », il s'agit du remplacement d'un ouvrage préexistant<sup>436</sup>.

En 1888, on dépose les voûtes factices du transept sud, comme il ressort de l'article n° 16 du *décompte des travaux* pour cette année d'exercice<sup>437</sup>.

### 3. Travaux de charpente et de couverture

L'article n° 7 du devis de Danjoy prévoit la « réfection de la couverture du transept gauche [nord] et du chœur »<sup>438</sup>. L'entrepreneur Blanchegorge est également chargé de ces travaux, comme l'indiquent deux décomptes qui lui sont attribués<sup>439</sup>. Pour l'année 1889, la « réparation de charpente de la sacristie » (article n° 4) et le « démontage de charpente du toit du bas-côté gauche » (article n° 1) sont documentés. Le second décompte des travaux de couverture, non daté, facture également pour le chevet le « démontage de couverture en ardoise, compris voligeage » (article n° 1) ; et pour le bas-côté gauche : « démontage de toiture en tuile » (article n° 2), puis « couverture en ardoises sur voligeage »<sup>440</sup> (article n° 4). Ce sont les seuls éléments dont nous disposons sur cette partie de l'ouvrage.

---

<sup>435</sup> Il ne peut s'agir que des ouvertures sur comble de la nef, puisque ce n'est qu'en 1887 que le conseil de fabrique vote le financement des « boiseries pour la fermeture du triforium du chœur » (Annexes (II), p.j. n° 26). Toutes ces baies sont aujourd'hui bouchées par une cloison de briques.

<sup>436</sup> Un escalier menant au comble de la sacristie existait déjà en 1843 (cf. *supra*, Deuxième partie, chap. I, § H : « modification de l'accès au clocher »).

<sup>437</sup> *Op. cit.*, Annexes (I), doc. n° 14, « plancher du transept en sapin », ainsi que des articles n° 1, 2, 3 et 14, « démolition de charpente assemblée ; de plafond sur lattes ; transport des plâtras aux décharges ; peinture au vernis deux couches ». Il s'agit bien du bras sud, car le démontage des voûtes en plâtre et la restitution du plafond du bras nord n'ont été effectués qu'en 1976, à la demande du Maire, Jacques Vincent, à l'ACMH Charles Waldschmidt (*lettre du Maire du 11 août 1976*, MAP, document 2011/022/85).

<sup>438</sup> *Devis du 12 janv. 1885*, *op. cit.*, Annexes (I), doc. n° 4. On relève toutefois, tant dans le devis que dans le rapport, une confusion probable quant à la localisation exacte du bras du transept jouxtant la sacristie, car Danjoy écrit : « le transept nord et la sacristie qui en dépend » (rapport), puis « [...] couverture du transept gauche » (devis) ; or c'est bien au sud que se trouve la sacristie et, par conséquent, le bras du transept qui en dépend.

<sup>439</sup> MAP, *op. cit.* 0081/0062/0347 (carton 109), *Décomptes des travaux de charpente et menuiserie*, entreprise Blanchegorge, exercice 1889, Annexes (I), doc. n° 18 ; et *Décomptes des travaux de charpente et couverture*, entreprise Blanchegorge, (s.d.), Annexes (I), doc. n° 20.

<sup>440</sup> Ce détail nous permet d'identifier ce « bas-côté gauche » comme étant celui du chœur, en effet, seul le déambulatoire est entièrement couvert d'ardoise, tandis que les bas-côtés de la nef le sont de tuiles plates.

#### 4. Modification du portail ouest

Le recours aux documents iconographiques anciens est le moyen de repérer deux réalisations attribuables à ce chantier de restauration sur lesquels les archives des Monuments historiques ne détiennent aucune information.

La réalisation la plus notable concerne la modification que Danjoy a apportée à la structure du portail occidental (travaux que ne mentionnent ni le rapport, ni le devis). Une description sommaire de l'état de ce portail au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle est donnée dans la première version de la *Notice archéologique et historique* de Beugny d'Hagerue (1850)<sup>441</sup> ; texte que l'on peut utilement mettre en regard avec le dessin de Morey représentant l'ensemble occidental de l'église, en 1843 (fig. 59). Trois voussures en plein-cintre, appareillées en rouleaux à ressauts, présentent pour unique décor leur délardement torique ; prolongeant ces voussures, des arêtes saillantes occupent sur les piédroits l'emplacement habituel des colonnettes ; elles portent à leur sommet, sous l'imposte, un petit chapiteau d'angle à corbeille lisse, en tronc de pyramide concave renversée<sup>442</sup>. Dans l'ouverture du portail en plein-cintre apparaît un étroit tympan en arc déprimé<sup>443</sup>. Le dessin de la façade principale dressé par Danjoy en mai 1875 montre un dispositif analogue<sup>444</sup> (fig. 218-a). Ces deux dessins représentent le grand portail sans pilier central.

Le projet de restauration illustré par le dessin de Danjoy (fig. 217), en mars 1875, annonce quelles modifications il entend apporter au portail occidental<sup>445</sup>. S'il conserve l'aspect général de la baie en plein-cintre avec son ébrasement à ressauts, il modifie le tympan (représenté ici orné d'un bas-relief) en le posant sur un linteau que soulage un pilier central. La porte sera dorénavant divisée en deux. La photographie de la façade ouest, prise par Mieusement en mai 1887, confirme

---

<sup>441</sup> BEUGNY D'HAGERUE 1850, *op. cit.*, p. 351 : « Quant à la porte elle paraît n'avoir jamais été terminée ; ses voussures attendent encore la riche décoration dont les architectes de cette époque se plaisaient à les charger ; les colonnettes mêmes qui devaient les supporter, sont encore à l'état brut, si tant est qu'elles n'aient pas été remplacées depuis. Cette porte fait contraste avec la richesse de celle qui s'ouvre dans le transept nord ».

<sup>442</sup> Ces chapiteaux, à l'aspect embryonnaire, étaient toujours visibles sur les clichés pris à l'été 1971 par Charles Abadie (ACMH), avant l'écroulement de la façade, en octobre suivant. La restauration de Ch. Waldschmidt les a fait disparaître.

<sup>443</sup> La gravure de Gaucherel montre à peu près les mêmes dispositions du tympan (fig. 60, 1850, « Statistique monumentale... », *Commission des antiquités départementales du Pas-de-Calais*, pp. 1-6, gravure hors-texte n° 3).

<sup>444</sup> *Op. cit.*, MAP, Planothèque, cote 0082/062/1004, doc. n° 007321 [002], Danjoy, 25 mai 1875.

<sup>445</sup> *Op. cit.*, MAP, Planothèque, cote 0082/062/1004, doc. n° 007321 [001], Danjoy, 15 mars 1875.

l'exécution de ces travaux et les situe dans le temps du chantier<sup>446</sup> (fig. 61). À l'instar des montants latéraux, le pilier central présente un soubassement en grès que prolongent quatre assises de calcaire. Les blocs bruts en couronnement des piédroits qui font saillie dans l'embrasure deviendront des coussinets, profilés en forme de console ; on constate que toutes les pierres neuves ont été montées encore épannelées et ont été sculptées dans une seconde phase. C'est le cas pour le linteau en bâtière, formé de deux blocs monolithes trapézoïdaux, et pour la voussure saillante qui borde le tympan. Pour achever sa création, et lui donner l'aspect roman, Danjoy s'est inspiré du répertoire de la collégiale pour les motifs ornementaux du portail *en bâtons-rompus aux écoinçons perforés*<sup>447</sup> pour les piédroits et la voussure du tympan, à l'imitation du portail du bras nord (fig. 334-a) ; seule concession au style classique gréco-romain, les denticules cubiques pratiqués dans le soffite du linteau. La photographie de la façade prise par Deneux entre 1909 et 1911 offre un aperçu de l'ouvrage, une vingtaine d'année après sa réalisation. Danjoy a dû faire reboucher la lucarne, visible sur le cliché de Mieusement, dans la baie médiane de l'arcature aveugle du pignon.

### 5. Percement (ou restitution) d'une fenêtre-haute de la nef

La comparaison de deux dessins de Morey avec l'un de ceux de Danjoy a en outre révélé l'exécution d'un ouvrage de maçonnerie non programmé dans le devis : il s'agit du percement – ou de la réouverture<sup>448</sup> – de la fenêtre-haute de la sixième travée nord de la nef. Celle-ci, en effet, n'apparaît ni sur la vue extérieure de l'ensemble nord (fig. 57), ni sur la coupe longitudinale intérieure (fig. 127) dessinées par Morey. La baie est par contre représentée, à l'identique des autres, sur le projet de restauration de l'intérieur de l'église (fig. 128-c) présenté par Danjoy, en mars 1875. On ignore si une disposition analogue avait existé du côté sud.

Officiellement clôturée en 1889, il semblerait, à la lecture des délibérations du conseil de fabrique – certains travaux étant demeurés en suspens –, que l'on attendait une reprise de la restauration, notamment pour assurer la mise en place de

---

<sup>446</sup> « Lillers (Pas-de-Calais). Église. Façade ouest », Mieusement, (mai 1887), AD-62, cote 6 Fi C 949.

<sup>447</sup> Pour l'étude de ce motif ornemental, cf. *infra*, Troisième partie (1), chap. III, « la modénature », § D, n° 3.2.

<sup>448</sup> Le doute subsiste, si l'on se fie aux dessins de Morey, car on n'y distingue pas la silhouette de cette baie dans les parements extérieurs et intérieurs qui semblent intacts.

vitraux destinés à fermer toutes les fenêtres de l'église. Cette question était toujours à l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 21 octobre 1891, mais on a dû la régler peu après, un cofinancement avec la municipalité ayant été trouvé à cette occasion<sup>449</sup>.

Après sept années de suspension, les membres de l'ancienne fabrique vont à nouveau se retrouver le 15 octobre 1913, pour la première réunion du Conseil de paroisse, institué par ordonnance épiscopale du 2 mars 1908. Les décisions qu'ils auront à prendre intéressent dès lors la deuxième campagne de restauration.

---

<sup>449</sup> AHD-62, *op. cit.*, Annexes (II), p. j. n° 26, séances du 11 novembre 1890 et du 27 octobre 1891. Ce registre des délibérations de la fabrique de l'église constitue ainsi, pour notre recherche, une précieuse source d'informations ; c'est là que sont consignés – jusqu'à l'entrée en vigueur de la loi de séparation des Églises et de l'État (ultime séance le 10 déc. 1906) – certains détails matériels (le plus souvent du mobilier) qui permettent d'établir la datation de certains documents anciens (photographies, cartes postales) essentiels pour fonder la critique d'authenticité. Comme, par exemple, le « transfert du maître-autel » de la croisée du transept vers le chœur (séance du 7 janvier 1894), ou l'installation d'une « nouvelle chaire de vérité » (séance du 7 octobre 1900).

## DEUXIÈME CAMPAGNE : 1908-1914

Débutée en 1908, elle est placée sous la direction d'un jeune architecte en chef des Monuments historiques, Pierre Paquet<sup>450</sup> ; l'inspecteur général étant Paul Boeswillwald. La documentation relative à cette deuxième campagne est très lacunaire<sup>451</sup>, aussi c'est en croisant les informations contenues dans les dossiers archivés<sup>452</sup> avec les documents iconographiques de la photothèque<sup>453</sup> et avec les procès verbaux de séances de la commission des Monuments historiques<sup>454</sup> que l'on parvient à en reconstituer l'historique.

### 1. Travaux de maçonnerie au pignon du bras nord (1909)

Le 11 mars 1909, Paquet présente un devis manuscrit assorti d'un rapport à l'appui d'un projet de restauration qu'il soumet au ministre des Beaux-Arts ; les travaux ont pour objet la « réparation du pignon sud et du couronnement des contreforts »<sup>455</sup>. Pour apprécier l'état de la zone concernée, l'architecte joint une carte postale sur laquelle il encadre au crayon la partie à restaurer<sup>456</sup> (fig. 75-a). La vétusté constatée des maçonneries justifie les travaux :

Le pignon est *disjointoyé*, le bandeau sur lequel reposent les colonnettes est rongé, enfin, les glacis supérieurs des contreforts sont [...] désagrégés [...].

---

<sup>450</sup> Architecte diocésain en 1901, il a en charge les diocèses de Blois, Bordeaux et Cambrai, jusqu'à la suppression de cette fonction, en 1905. Il est dès lors admis au concours des Architecte en chef des Monuments historiques (ACMH), en charge des édifices cultuels du département du Pas-de-Calais, c'est à ce titre qu'il dirige la deuxième campagne. Pour des éléments de la biographie de Pierre PAQUET, cf. vol. I, Index des noms de personnes.

<sup>451</sup> La Médiathèque de l'architecture et du patrimoine (MAP), par exemple, ne conserve aucun attachement figuré qui aurait dû être produit à l'occasion des diverses interventions sur les maçonneries extérieures.

<sup>452</sup> MAP, Lillers, église, 1908-1922 (TUX), dossier 0081/062/0347/2 (carton 107), chemises 10 à 18.

<sup>453</sup> MAP, Photothèque, le dossier comprend diverses photographies prises entre 1905 et 1913 par Pierre Paquet et Henri Deneux, ainsi que des cartes postales d'époque, contrecollées sur bristol.

<sup>454</sup> MAP, document 80/15/12, Annexes (II), p. j. n° 19 et n° 20.

<sup>455</sup> MAP, *op. cit.* 0081/062/0347/2 (carton 107), chemise n° 17 (Annexes (I), doc. n° 21).

<sup>456</sup> Contrairement à ce qui est écrit, ce n'est pas le pignon du bras sud que représente la photographie, mais bien celui du bras nord.

À cela il faut ajouter un détail : dans l'écoinçon inférieur droit, le muret portant le retour horizontal du rampant est absent, ainsi que la colonnette latérale dotée de base et de chapiteau<sup>457</sup>, alors qu'un tel dispositif existe à gauche du pignon.

Deux photographies prises ultérieurement permettent de vérifier l'exécution du projet : l'une de Deneux, entre 1909 et 1911 (fig. 65) et la seconde prise en 1913 par Paquet<sup>458</sup> (fig. 72-b). On a restauré les glacis supérieurs des contreforts ; remplacé les blocs sculptés aux deux extrémités de la corniche à bâtons-rompus ; le muret à colonnette du côté droit du pignon a été restitué et des pierres neuves ont été incrustées, çà et là, dans la plupart des baies de l'arcature aveugle. Par contre, on constate que le quatre-feuilles aveugle, dans l'écoinçon droit, est toujours dans l'état de vétusté qui a nécessité son remplacement et sa dépose partielle à une date qu'il faut situer après 1919<sup>459</sup>.

## 2. Travaux de maçonnerie et sculpture au pignon de façade (1911)

Dès 1910, il est question de restaurer les maçonneries vétustes du pignon de la façade occidentale : on conserve la trace des tractations entre la Municipalité de Lillers et la Commission des Monuments historiques en vue d'arrêter le plan de financement du projet<sup>460</sup>. Un mémoire des travaux à exécuter au cours de l'année 1911 fait état de l'avancement du projet, pour lequel il est précisé :

Simplement reprise des parties mauvaises, par incrustation de pierres neuves, sans aucune modification<sup>461</sup>.

En l'absence de plus ample information, c'est une fois encore la comparaison de photographies anciennes<sup>462</sup> qui permet d'évaluer l'exécution de cette restauration.

---

<sup>457</sup> Le même constat peut être fait sur la photographie de 1887 par Mieusement (fig. 58). La présence de ce muret à colonnette sur une photographie constitue par conséquent un *terminus post quem* qui permet de la dater après mars 1909 (date de rédaction du devis de Paquet) : tel est le cas pour la photographie de Deneux (fig. 65).

<sup>458</sup> MAP, Photothèque, « Dossier église de Lillers », séries de photographies collées sur feuille de carton, non cotées, parfois datées ; celle-ci appartient à une série de quatre, datée de 1913 et attribuée à Paquet.

<sup>459</sup> C'est toujours la pierre d'origine, noircie, que l'on voit sur les clichés de 1919 ; cf. Volume 2, « Inventaire du dépôt lapidaire », SOL-2008-57, moitié du quatre-feuilles aveugle provenant de l'écoinçon ouest du pignon du bras nord.

<sup>460</sup> MAP, document cité 80/15/12, Annexes (II), p. j. n° 19.

<sup>461</sup> MAP, *op. cit.* 0081/062/0347/2 (carton 107), chemise n° 15, « Restauration du pignon de la façade principale, maçonnerie », 4 mars 1911 (architecte, P. Paquet, inspecteur général, Paul Boeswillwald).

Étant antérieure à 1911, la photographie de la façade occidentale par Deneux nous a servi de référence (plus précisément, l'agrandissement du pignon, fig. 69-a) ; on l'a comparée avec deux photographies prises par Paquet : la première, au cours du chantier de restauration, en 1911, pour autant que la présence des échafaudages nous ait permis d'en juger (fig. 69-b), et la seconde, quelques temps après, en 1913, une fois les travaux achevés (fig. 70-c). Nous avons ainsi pu établir la liste des modifications apportées.

La corniche à décor de *bâtons-rompus* a été restaurée et sa longueur accrue suffisamment pour y loger deux nouveaux modillons, du côté nord.

Les modillons n'ont bénéficié d'aucune restauration particulière ; seul leur nombre est passé de vingt à vingt-deux<sup>463</sup>.

Sur le cliché de Deneux, le muret sud du pignon (sur lequel le rampant à double pente fait retour horizontalement) est coiffé d'une crossette<sup>464</sup> raccourcie et son côté est dénudé. On constate sur le cliché de 1913 que Paquet a ajouté une colonnette latérale (en réalité, une paire de colonnettes) munie de base et de chapiteau dont le décor végétal s'inspire des spécimens en place. On peut supposer que le pendant nord a dû bénéficier des mêmes modifications, comme on peut encore le constater actuellement.

Les voussures d'arcs de réseau plein-cintre entrecroisés apparaissent fort délabrées : archivolté érodée, quelques pierres disjointes... La rose aveugle est dans le même état de décrépitude. La photographie du chantier en cours (fig. 69-b) montre que les sculpteurs ont déjà rénové ces parties abîmées, comme la voussure à bâtons-rompus de la rose ainsi que les motifs en tête renversée, aux yeux exorbités, ornant les angles du quadrilobe (fig. 70-d et fig. 115-a).

La comparaison entre les deux états des parements du pignon montre que les pierres désagrégées par endroits ont effectivement bénéficié du traitement

---

<sup>462</sup> Il s'agit des photographies de Deneux (c. 1909-1911. MAP sap01\_dnx08009\_p, fig. 62 et fig. 69-a) ; de Paquet (1911, « chantier en cours », MAP, 1996/081/0033, Ch. Waldschmidt, dossier photographique en vue de la reconstruction de la façade, en 1971, fig. 69-b) ; et de Paquet (1913, MAP- *ibidem*, fig. 70-c).

<sup>463</sup> Le cliché de 1913 n'est pas suffisamment net pour pouvoir décrire ces deux modillons surnuméraires ; la reconstruction de la façade par Waldschmidt, en 1971-72, les a supprimés, restituant ainsi l'état antérieur à 1911.

<sup>464</sup> Les rampants de pignon sont souvent formés par des pierres assisées, taillées en sifflet, sauf pour les premières assises où ces pierres font une saillie brute ou ornée, appelée crossette (PÉROUSE DE MONTCLOS 2004, *op. cit.*, p. 277).

prévu dans le devis : le cliché de 1913 fait apparaître les diverses pierres neuves de substitution, les lancis<sup>465</sup>.

Enfin, la modification la plus notable concerne les chapiteaux de l'arcature aveugle. Sur le cliché de Deneux (fig. 69-b), on remarque que les corbeilles – pour la plupart en tronc de pyramide droite renversée –, sont uniformément lisses (voir en encadré l'agrandissement de ces pièces). Or sur le cliché de 1913, et bien que celui-ci manque un peu de netteté, on voit saillir, aux pointes des corbeilles, les protubérances que dessine le feuillage de leur nouveau décor végétal. Décor certes inspiré du corpus roman de la collégiale, mais néanmoins création moderne, incontestablement.

### 3. Dégagement du clair-étage du mur oriental du bras sud (1912)

La photographie prise par Mieusement en 1887, légendée « Lillers, église, ensemble sud<sup>466</sup> » (fig. 68), montre le plus ancien état connu de la sacristie érigée dans l'angle sud-est au cours du XIX<sup>e</sup> siècle. Sa toiture en appentis couvre un édifice construit en matériaux hétérogènes : les deux premiers niveaux sont en pierre de moyen appareil, en conformité avec le reste du monument, tandis que le demi-pignon supérieur est en briques, avec rive appareillée en *wembergue*. Le faitage est accolé à la corniche du gouttereau oriental du bras sud et masque de ce fait la totalité des modillons (sauf le premier, aux abords du pignon, sculpté *en talon*), ainsi que tout le clair-étage correspondant, tel qu'il apparaît sur une carte postale ancienne du chevet, prise depuis la Dondaine, vers 1905<sup>467</sup> (fig. 77-a).

En 1912, la partie ouest de l'étage de la sacristie a été supprimé et la toiture rabattue jusqu'au niveau du solin primitif (sous l'appui des fenêtres-hautes), afin de dégager le clair-étage<sup>468</sup>. Une photographie datée de 1913, prise par Paquet, montre

---

<sup>465</sup> Le lancis est la substitution de pierres ou de briques neuves aux matériaux détériorés en parement. Pour exécuter un lancis, on refouille la maçonnerie aussi profondément que possible de manière à faire place aux éléments nouveaux ; ceux-ci prennent eux-mêmes le nom de lancis (PÉROUSE DE MONTCLOS 2004, *op. cit.*, p. 113).

<sup>466</sup> AD-62, 6 Fi C 950, tirage papier d'un cliché pris par le photographe Médéric Mieusement, à la demande du service des Monuments historiques, durant la première campagne de restauration de l'église de Lillers (1885-1889).

<sup>467</sup> Carte postale (coll. personnelle), « Lillers (Pas-de-Calais). Derrière l'église », s.d. (a circulé en 1905), éd. Gavelle-Dissaux. Cette vue du chevet a été prise depuis la Dondaine, un quartier du Faubourg d'Aval.

<sup>468</sup> MAP, *op. cit.* 0081/062/0347/2 (carton 107), chemise n° 13 : *mémoire des travaux*, signé par Paquet, en date du 2 février 1912, « Réparation de la sacristie et dégagement du transept côté sud. »



l'état après achèvement des travaux<sup>469</sup> (fig. 77-b) : les fenêtres-hautes, murées, sont de nouveau apparentes et la corniche est dotée des modillons cubiques qui ont remplacé les précédents, *en talon*. Un second mémoire, daté du 26 octobre de la même année, fait état de la restauration des parements du mur oriental que la démolition de l'ancien comble de la sacristie avait découverts<sup>470</sup>.

C'est la déclaration de guerre du 3 août 1914 entre l'Allemagne et la France qui met, par voie de conséquence, un terme à cette deuxième campagne<sup>471</sup>.

---

<sup>469</sup> MAP, Photothèque, *Église de Lillers*, photographie (sans cote, s.n.), placée dans une chemise contenant des photographies attribuées à l'architecte P. Paquet.

<sup>470</sup> MAP, *op. cit.* 0081/062/0347/2 (carton 107), chemise n° 12 : *mémoire des travaux*, signé par Paquet, en date du 26 octobre 1912, « Restauration du mur ouest [sic] de la sacristie, après démolition de la sacristie ». C'est bien le mur oriental, sur lequel s'adosse la sacristie, qui est concerné par cette restauration.

<sup>471</sup> Au titre des travaux de diverses natures que mentionnent les archives, le dernier acte concerne l'installation de l'éclairage électrique dans l'église, le 7 février 1914 (MAP, *op. cit.* 0081/062/0347/2 (carton 107), chemise n° 9). Le conseil de paroisse, pour sa séance, en octobre 1913, avait sollicité l'autorisation de procéder à sa mise en place, estimant que « l'éclairage électrique sera plus commode et plus économique que l'éclairage actuel par le pétrole » (AHD-62, Arras, 4 Z 866/2, *Délibérations du Conseil de paroisse - 1908-1929*). La disparition de l'éclairage au pétrole (« lampes Pigeon », à essence minérale), devient à son tour un élément de datation pour les photographies anciennes (Annexes (II), p. j. n° 26, « année 1913 »).

## TROISIÈME CAMPAGNE : 1919-1929

Également placée sous la direction de P. Paquet<sup>472</sup>, cette troisième campagne a eu pour principal objet la reconstruction de la nef qui s'est partiellement écroulée en 1919 ; d'autres travaux de restauration de diverses natures se sont par ailleurs avérés indispensables en différentes parties de l'édifice, en raison de l'état préoccupant dans lequel les bombardements d'avril 1918 l'avaient laissé.

### 1. Écroulement de la nef

Durant les sept années qui ont précédé la guerre, Paquet a eu l'occasion d'approfondir sa connaissance de l'édifice et d'en repérer les points faibles ; c'est par conséquent un avis d'expert qu'il remet au ministre, le 19 mars 1919, dans un rapport sur l'état du monument au sortir du conflit :

J'ai constaté le 16 courant que des désordres très graves se produisaient dans les piliers de la nef de l'église de Lillers. À la suite du bombardement de 1918, tous les murs de l'église ont été si fortement ébranlés, que les fissures existant déjà dans les piliers se sont considérablement agrandies.

Ces désordres que j'avais constatés en décembre dernier ne présentaient alors aucun danger immédiat ; mais depuis, ils se sont accentués d'une manière inquiétante : non seulement le déversement des piliers s'est accru, mais les pierres s'écrasent et certaines fissures ont jusqu'à 4 cm de largeur.

Afin d'éviter l'écroulement de la nef, il convient de l'étayer immédiatement [...] <sup>473</sup>.

Le diagnostic est établi et les risques encourus sont clairement annoncés. Il ne fait aucun doute pour l'ACMH que les fissures déjà repérées auparavant dans les piliers de la nef<sup>474</sup> se sont notablement accrues en raison des tirs d'artillerie<sup>475</sup>.

---

<sup>472</sup> Le comité de direction se composait de Pierre Paquet, en qualité d'ACMH ; secondé sur le chantier par Paul Dégez, architecte béthunois, en qualité d'inspecteur ; l'entreprise parisienne de travaux publics, R. Gouverneur, chargée des travaux de maçonnerie. L'ACMH Henri Huignard a succédé à Paquet à partir de 1928, jusqu'en 1934 et Paul Genuys, également ACMH, a remplacé Dégez à partir de 1928, en qualité d'architecte-inspecteur.

<sup>473</sup> MAP, *op. cit.* 0081/062/0347/2 (carton 107), *Rapport dressé par l'architecte P. Paquet*, le 19 mars 1919 à l'attention du ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts (Annexes (I), doc. n° 22).

<sup>474</sup> En agrandissant la vue de *la nef vers l'est*, prise par Deneux (c. 1909-1911, fig. 131), on distingue déjà nettement aux grandes-arcades du mur nord une ligne de fissures le long de la colonne engagée dans le pilier A 4 (à gauche, sur l'image).

<sup>475</sup> C'est pour cette raison que la facturation de la plupart des travaux exécutés au cours de cette campagne sera imputée aux « réparations des dommages de guerre ».

On prend la mesure de l'impact de ces tirs sur l'intégrité du bâti en croisant les documents rédigés peu de temps après par le doyen Richard, présent au moment des faits. Le premier témoignage est son récit des épisodes marquants de l'année 1918, dont le summum a été l'offensive allemande du 9 au 29 avril (bataille de la Lys) durant laquelle la ville et l'église ont été bombardées :

Le 26 avril. Obus sur l'église vers 5 h du matin. J'y arrive à 5 h ¼ ; la lampe du sanctuaire est éteinte, les vitraux brisés, la chaire à moitié démolie.<sup>476</sup>

Le projectile a pénétré à travers le couronnement du contrefort entre les fenêtres n° 4 et n° 5 du bas-côté méridional, pulvérisant au passage une partie du voûtain et du formeret (comme le montre une photographie prise au début de la campagne de reconstruction<sup>477</sup> fig. 211-a), avant de percuter la chaire néo-gothique en pierre. Le second document est l'inventaire des objets détruits, disparus ou ayant subi des dommages pendant la guerre ; on constate, à la lecture de cette liste, que les éclats d'obus se sont assez largement disséminés dans la nef : depuis le buffet d'orgue, à la tribune occidentale, jusqu'à la chaire, proche de la croisée<sup>478</sup>. Confirmation est ainsi apportée que le monument a notablement souffert de la canonnade dont la ville et la région ont été la cible, durant la bataille de la Lys<sup>479</sup>.

Le rapport de Paquet a reçu réponse du ministre le 24 mars, en annotation dans la marge : « Très urgent, autoriser immédiatement l'étalement ». On ne sait si l'architecte a pu trouver à temps les bois et les ouvriers nécessaires pour étayer la

---

<sup>476</sup> AHD-62, Arras, 6 V 102 (Lillers) : *Réponse du curé à l'enquête lancée par Mgr Julien, évêque d'Arras, sur l'histoire de la paroisse durant la Première Guerre mondiale* (Annexes (II), p. j. n° 27). Sur la chaire néogothique : AHD-62, 4 Z 866/2, *Registre du conseil de fabrique*, « 7 oct. 1900. [...] annonce faite par le doyen [A. Debras] de la pose prochaine d'une nouvelle chaire commandée par lui au sculpteur Lefebvre, de Beuvry », elle était en pierre blanche et marbre, à double escalier d'accès, et occupait la baie de la cinquième travée méridionale de la nef (cf. fig. 133).

<sup>477</sup> MAP, Lillers, église, carton 108, dossier 0081/062/0347/3, *7<sup>e</sup> mémoire des travaux exécutés pour la restauration de l'église de Lillers* (exercice 1923), « Restauration des fenêtres 4 et 5 bas-côté sud », deux photographies collées sur carton, datées de 1919 et 1923, jointes au dossier et aux attachements figurés n° 5 et 6 du même mémoire. Pour l'hypothèse de restitution de la trajectoire de l'obus vers la chaire, ce 16 avril 1918, cf. Annexes (III), doc. n° 29.

<sup>478</sup> MAP, document 1999/34/158, Lillers, église, *Dommmages de guerre* (Annexes (II), p. j. n° 28).

<sup>479</sup> Quelques pièces archivées au titre de l'année 1919 concernent des « réparations provisoires des dommages causés par les bombardements » (s.d.) ; des « travaux de protection de l'église : réparations provisoires de maçonnerie et charpente » (21 mai 1919) ; « dommages de guerre : restauration de maçonnerie » (25 nov. 1919), MAP, *op. cit.* 0081/062/0347/2 (carton 107), chemises n° 6, 7 et 8.

nef ; en tout état de cause, celle-ci s'écroulait vingt-deux jours plus tard, le 10 avril 1919<sup>480</sup>.

### **Bilan des dégâts**

Quatre piliers des grandes-arcades nord de la nef<sup>481</sup>, fragilisés par l'écrasement, ont fini par céder, emportant dans leur chute les cinq travées ouest du gouttereau sur toute leur hauteur, y compris la charpente et la couverture. Une série de photographies<sup>482</sup>, prises peu après le sinistre, vient suppléer l'absence de témoignage écrit et permet de dresser un bilan plus précis des dégâts.

(Fig. 207) Pris depuis la tour de croisée, le premier cliché offre une vue plongeante sur la nef dévastée. Le massif occidental est indemne : la ligne de rupture de la toiture se dessine, nettement tranchée dans l'axe vertical du mur diaphragme, à l'aplomb d'une ferme principale restée en place ; au-delà de cette ferme, toute la charpente de la nef gît sur le sol, avec entrails, solives et plancher. Il en va de même pour la toiture du bas-côté nord, dont la charpente en appentis s'est rompue le long d'une ferme ; seule la première travée qui jouxte le vestibule est intacte et conserve sa voûte d'ogives et sa couverture.

(Fig. 208) Sur le second, on constate que le gouttereau sud est indemne : le renversement de la toiture semble en avoir à peine ébréché l'arasement ; les chapiteaux en corps de moulures qui coiffent les colonnes engagées montant de fond sont restés en place (celui dans l'angle de la tribune, *B 2*, soutient toujours l'entrait de la ferme principale, à l'aplomb du mur diaphragme)<sup>483</sup>.

(Fig. 205) Cette vue, prise depuis le vestibule sous la tribune en direction du chœur, permet plusieurs constatations. Toute la charpente de la nef est tombée jusqu'à la tour de croisée – on devine la silhouette de ses deux versants à la saillie des solins –, donc également au-dessus de la sixième travée où seul subsiste le

---

<sup>480</sup> MAP, *op. cit.* 0081/062/0347/2 (carton 107), chemise n° 8 : « Télégramme du Maire [Philogène Delelis] à l'architecte Paquet, reçu à 8h 30, pour le prévenir de l'écroulement partiel de la nef. Celui-ci en informe immédiatement le ministre ».

<sup>481</sup> Pour la localisation des piliers (*A 3*, *A 4*, *A 5* et *A 6*) et parties effondrées le 10 avril 1919, cf. Annexes (III), doc. n° 30.

<sup>482</sup> MAP, Photothèque, cinq photographies. 1° (fig. 207) : sans cote, s.d., s.n., « nef vers l'ouest, depuis le clocher » ; 2° (fig. 208) : sans cote, s.d., s.n., « nef vers le sud-ouest, depuis la 6<sup>e</sup> travée du bas-côté nord » ; 3° (fig. 205) : doc. 26.307, s.d., s.n., « nef en direction de l'est, depuis le vestibule » ; 4° (fig. 206) : sans cote, s.d., s.n., « nef vers le nord-est, depuis la 2<sup>e</sup> travée du bas-côté sud » ; 5° (fig. 210) : sans cote, s.d., s.n., « 6<sup>e</sup> travée nord (debout) de la nef, depuis le bas-côté sud ».

<sup>483</sup> Par précaution, les tuyaux de l'orgue Cavallé-Coll avaient préalablement été démontés et déposés dans les locaux voisins de l'institution Notre-Dame (AHD-62, *op. cit.*, *Conseil de paroisse*, « 6 mars 1922 », Annexes (II), p. j. n° 26).

plancher, maintenu par un entrait de chêne. Le mur gouttereau nord s'est écroulé à l'aplomb occidental du pilier A 7 : on distingue les arrachements de maçonnerie des grandes-arcades, des baies sur comble et des fenêtres-hautes<sup>484</sup>. Préservée par la résistance de la sixième travée du gouttereau, la travée contiguë du bas-côté a conservé sa voûte d'ogives et son doubleau ; en revanche, sa charpente s'est en partie effondrée sous le poids des débris de celle de la nef.

(Fig. 206) Cette photographie<sup>485</sup>, prise depuis la deuxième travée du bas-côté sud en direction du nord-est, corrobore les doutes qu'avait émis Paquet sur la solidité des supports de la nef. Le pilier B 3 que l'on voit au premier plan présente un descellement de blocs sur plusieurs assises, de même qu'une fissure verticale, le long de la colonne engagée dans l'arcade ; cet état préoccupant du bâti va inciter l'architecte à inclure dans son programme de restauration une reprise en sous-œuvre complète des supports méridionaux.

(Fig. 210) La dernière photographie de cette série est également utile pour établir la critique d'authenticité des chapiteaux, elle offre en outre une image précise de l'état des maçonneries restées en place après le sinistre. Certainement ébranlés par la chute des matériaux environnants, les parements de la sixième travée nord de la nef présentent de nombreuses lézardes (descellement des blocs de l'intrados de couverture de la fenêtre-haute, des voussoirs de l'archivolte de la grande-arcade et de blocs dans l'écoinçon gauche) ; cette situation va imposer la prise de mesures préventives accrues dans le cadre de la reconstruction.

D'autres photographies prises depuis la place de l'église offrent une vue d'ensemble sur l'étendue des dégâts (fig. 200-b) ; le caractère spectaculaire de l'évènement n'a d'ailleurs pas échappé aux contemporains, comme en témoignent les nombreuses cartes postales qui ont été éditées à l'époque<sup>486</sup> (fig. 20-a).

En résumé, pour ce qui concerne la charpente, toute la toiture de la nef est à reconstruire (charpente, couverture, plafond sur entrails), de même que la majeure partie de celle du bas-côté nord ; pour la maçonnerie, les cinq travées du gouttereau sont à réédifier de fond en comble ; quant à la sculpture, en sus des chapiteaux et

---

<sup>484</sup> On aperçoit ici la structure des murs de la collégiale, en maçonnerie fourrée.

<sup>485</sup> Utile pour établir la critique d'authenticité des chapiteaux de la nef (cf. *infra*, Deuxième partie, chap. II, § A).

<sup>486</sup> Fig. 200-b : MAP, Photothèque, doc. 26.305 (s.d., s.n.), « nef écroulée, vers le sud-est » (c. 1919) ; fig. 200-a : carte postale, éd. Fauchois, Béthune, collection particulière, « nef écroulée, vers le nord-ouest » (c. 1919).

des modillons<sup>487</sup>, une grande partie des éléments du décor doit être reconstituée (bandeau en frise de quatre-feuilles du premier niveau ; corps de moulures variées constituant le bandeau du deuxième niveau, les différents tailloirs, les chapiteaux sous entrants, les bandeaux d'archivoltes, les corniches...).

### **Premières mesures conservatoires**

Sitôt photographiés les parties sinistrées, les travaux de déblaiement et le tri des décombres ont pu commencer. Cette phase préparatoire du chantier n'est connue qu'à travers deux photographies anciennes (c. 1924) qui représentent, pour la première, un ensemble de dix-neuf petits chapiteaux disposés sur trois niveaux d'étagères, et pour la deuxième, un ensemble de douze grands chapiteaux, dans la même configuration<sup>488</sup> (fig. 237). Ce sont deux pièces essentielles pour établir la critique d'authenticité des chapiteaux de la nef : il s'agit de la première représentation connue du dépôt lapidaire de la collégiale<sup>489</sup>.

Le déblaiement terminé, on a installé le dispositif d'étaie adapté à la configuration de chacune des parties restées en place ; cette phase du chantier a bénéficié d'une couverture photographique non renouvelée aux étapes suivantes ; ces travaux ont été effectués rapidement, car le clergé a pu réintégrer dès le 22 juin les parties orientales sécurisées pour y assurer l'exercice du culte<sup>490</sup>.

Deux clichés archivés<sup>491</sup> (fig. 201 et fig. 202) offrent un aperçu des travaux de soutènement réalisés dans la nef. De grands étais *en girafe*, à membrures

---

<sup>487</sup> Pour les chapiteaux (soixante-trois pièces), cf. *infra*, Deuxième partie, chap. II, § A, et pour les modillons (env. cinquante pièces), *ibid.*, chap. III, § B.

<sup>488</sup> Pour l'origine de ces deux photographies et leur histoire (« Critique d'authenticité : document P<sub>1</sub> et P<sub>2</sub> »), cf. *infra*, Vol. 2, Annexes (II), p. j. n° 47.

<sup>489</sup> C'est dans le dessein d'exposer une partie de ces vestiges récupérés des décombres que Paquet a fait percer, dans le mur occidental de la chapelle du bas-côté nord, une grande niche munie d'étagères qui existe toujours (MAP, 0081/062/0347/4, carton 109, cahier 3968, 4<sup>e</sup> mémoire des travaux de restauration de l'église de Lillers, exercice 1925, « Restauration de la face ouest de la chapelle du bas-côté nord » (att. fig. n° 13) : schéma d'assemblage des dix assises de chaque piédroit et des claveaux de la voûte en arc segmentaire de la niche).

<sup>490</sup> « [...] dès le 22 juin [1919], nous réintégrames une partie de l'église. » (Doyen Richard, *op. cit.*, Annexes (II), p. j. n° 27) ; et « Lorsqu'on put déblayer les décombres, on se réinstalla dans le transept, le pourtour du chœur et le chœur [...] », *Registre de paroisse, op. cit., Ibid.*, p. j. n° 26, (1922, 6 mars).

<sup>491</sup> (Fig. 201) : MAP, *Casier archéologique* 96-25-760, cliché 26.306 ; (fig. 202) : *ibid.*, cliché 26.307.

moisées<sup>492</sup>, épaulent à différents niveaux les piliers et le gouttereau sud<sup>493</sup>. Le même dispositif est mis en place sur ce qu'il reste du mur nord, et une couverture provisoire protège des intempéries la sixième travée. Le grand arc occidental de la croisée est obturé par une cloison d'isolation posée sur un muret de moellons ; une cloison identique isole le bas-côté nord. Enfin, les grandes-arcades méridionales ont été fermées par une maçonnerie provisoire de blocage, dans le but de soutenir plus efficacement les parties supérieures. Au nord, les quatre piliers ruinés ont été arasés jusqu'à hauteur de la première assise.

Les deux arcs doubleaux du bas-côté nord restés en place (fig. 203) bénéficient, comme ceux du bas-côté sud (fig. 204), d'un type d'étau spécifique à trois jambes rayonnantes fixées dans un patin placé au centre de la travée (pour faciliter la circulation des hommes et des matériaux) et soutenant un cintre à quatre quartiers, couvert d'un calage en bois appliqué contre l'intrados<sup>494</sup>.

## 2. Reconstruction de la nef<sup>495</sup>

### Reconstruction du mur gouttereau nord

#### *Entre 1919 et 1921*

Si la documentation relative à la troisième campagne est très abondante<sup>496</sup>, elle ne fournit toutefois aucun témoignage sur les travaux effectués au cours des toutes premières années du chantier. Il faut attendre l'apparition d'un dessin dressé

---

<sup>492</sup> Chacune des deux pièces de bois parallèles qui assurent la fixation d'une autre passant entre elles (ÉPAUD 2007)

<sup>493</sup> C'est le même dispositif qui a été utilisé pour épauler le pignon du bras sud (fig. 76-a).

<sup>494</sup> Le *fonds Gouverneur* possède trois documents dessinés (*Fonds* n° 1 à 3) relatifs aux différents étais et cloisons mis en place dans la collégiale (Annexes (I), doc. n° 36). Les archives privées de l'entreprise Gouverneur, chargée de la reconstruction de la nef dans les années 1920, ont été, il y a peu, mises en vente chez un brocanteur et acquises par un Lillérois qui me les a aimablement confiées pour cette étude ; elles sont répertoriées dans les Sources (en fin de Volume I, *Texte*) sous la dénomination « Fonds Gouverneur ».

<sup>495</sup> Bien que ces travaux aient été exécutés simultanément dans l'édifice, les contraintes du discours imposent de les présenter séparément, en respectant toutefois l'ordre chronologique.

<sup>496</sup> Pour une vue d'ensemble des soixante-dix-sept documents conservés à la MAP, à Charenton-le-Pont, relatifs à la troisième campagne, cf. Annexes (I), doc. n° 37). Pour les relevés préparatoires à cette campagne de reconstruction, le *fonds Gouverneur* fournit un document essentiel (*Fonds*, n° 4) qui représente le plan, la coupe transversale et l'élévation intérieure et extérieure des parties nord de la nef à reconstruire (Annexes (I), doc. n° 36).

par Paquet, joint à un devis daté du 17 mai 1922<sup>497</sup> (fig. 219). Deux coupes sur la nef, l'une transversale, l'autre longitudinale, ainsi qu'une représentation extérieure du gouttereau nord illustrent (en rouge) les « parties à reconstruire en 1922 », c'est-à-dire les deux niveaux supérieurs de l'élévation, la charpente et la couverture ; cela sous-entend par conséquent que les grandes-arcades (dessinées en noir) devaient déjà être achevées à cette date.

L'aspect technique de la reconstruction du premier niveau nous échappe donc et l'on en est réduit aux hypothèses. Par exemple, pour réédifier les quatre piliers écroulés, l'architecte a-t-il pris directement appui sur l'arase des assises conservées ou a-t-il préféré refouiller davantage, jusqu'à leur assurer un fondement optimal ? Et dans ce cas, a-t-il recouru au béton pour la semelle de stabilité, comme il l'a fait pour les contreforts et le mur gouttereau du bas-côté adjacent<sup>498</sup> ? Autant de questions qui, pour l'heure, demeurent sans réponse<sup>499</sup>.

### Années 1922-1923

Le devis de mai 1922<sup>500</sup> concerne la reconstruction du deuxième niveau d'élévation du gouttereau nord<sup>501</sup> ; ces travaux ont dû commencer peu après leur approbation par le ministre, en août de la même année.

Deux attachements figurés détaillent, en élévation et en coupe, l'agencement des assises comprises entre les deux bandeaux<sup>502</sup> » (fig. 220). Ils apportent un

---

<sup>497</sup> MAP, *op. cit.* 0081/062/0347/2 (carton 107), chemise n° 2, *Devis descriptif et estimatif des travaux à exécuter en vue de la continuation de la restauration de la nef : achèvement du mur nord, charpente et couverture sur la nef*, (extraits, Annexes (I), doc. n° 27 et n° 37, § 3). Le dessin joint au devis délimite nettement, pour les travées extrêmes, les parties neuves qui sont à reconstruire et les parties anciennes qui ont été conservées ; au cours du chantier on a apporté quelques modifications à ce projet initial, notamment pour l'ouverture sur comble de la sixième travée nord.

<sup>498</sup> MAP, *op. cit.*, dossier 0081/062/0347/3 (carton 108), *6<sup>e</sup> mémoire ... (exercice 1924)*, att. fig. n° 16, « Bas-côté nord. Fouilles et béton sous les travées et contreforts », (calque, encre et rehauts de couleur), Annexes (I), doc. n° 37, § 31). Sur ce dessin, la semelle de béton (en violet) englobe les fondations des six contreforts et la moitié de l'épaisseur du mur du bas-côté (face externe).

<sup>499</sup> Car il n'est en effet pas exclu que de nouvelles pièces d'archives fassent un jour leur apparition, comme ce fut le cas pour celles constituant le *fonds Gouverneur*.

<sup>500</sup> MAP, *op. cit.* 0081/062/0347/2 (carton 107) et Annexes (I), doc. n° 27.

<sup>501</sup> Ce second niveau est fréquemment désigné « triforium » dans les documents produits par l'architecte Paquet ; or, à Lillers, ce sont des ouvertures sur comble qui remplacent cette sorte de passage longitudinal.

<sup>502</sup> MAP, *op. cit.* 0081/062/0347/2 (carton 107), *2<sup>e</sup> mémoire ... (exercice 1922)*. L'att. fig. n° 3, « Restauration du mur du bas-côté [sic] nord de la nef. Partie comprise entre le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>e</sup> bandeau », présente, en plan, la succession des six



éclairage intéressant sur la technique de reconstruction adoptée par l'architecte, notamment en ce qui concerne la jonction délicate des parties neuves avec les portions de maçonneries anciennes restées en place (travées 1 et 6). Les dessins de l'élévation extérieure (bleu soutenu, *barre royale de Saint-Maximin*<sup>503</sup>, bleu clair, *roche douce de Saint-Maximin*) et intérieure (rouge, *banc royal de Palotte*) en restituent la délimitation. Sur l'attachement n° 3, une apostille précise quel mode opératoire appliquer aux travées extrêmes (la première et la sixième), qui consiste soit en « refouillement fait en sous-œuvre par petites parties de morceaux successifs », soit en « dépose de pierre ». De fait, le trumeau<sup>504</sup> compris entre la baie de la cinquième travée (arrachée jusqu'au piédroit oriental) et celle de la sixième (demeurée en place, mais visiblement lézardée) a, *in fine*, bénéficié d'une importante reprise en sous-œuvre des parements tant extérieurs (fig. 220-a, en haut à gauche) qu'intérieurs<sup>505</sup> (fig. 220-b, en bas à droite) ; cette opération n'a pas été sans conséquence sur la sculpture monumentale de cette travée<sup>506</sup>. Dans le même souci de précaution<sup>507</sup>, on a amplement repris le parement extérieur du trumeau compris entre les baies de la première travée et de la tribune occidentale (fig. 220-b, en haut à droite).

---

premières assises (28 à 33) ainsi que l'élévation intérieure et extérieure des six travées ; l'att. fig. n° 4, avec le même intitulé, détaille le plan des huit assises supérieures (34 à 41). Par ailleurs, le *fonds Gouverneur* possède un dessin sur calque (*Fonds*, n° 10) qui reproduit partiellement l'attachement n° 3 : « Partie comprise entre le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>e</sup> bandeau. Face extérieure », (Annexes (I), doc. n° 36, et n° 37, § 1 et 2).

<sup>503</sup> Pour l'origine des carrières de pierres utilisées dans la collégiale, cf. Annexes (I), doc. n° 41 ; pour la destination des pierres de restauration dans l'édifice, Annexes (I), doc. n° 42.

<sup>504</sup> Pan de mur entre deux embrasures [de baie] au même niveau [PÉROUSE DE MONTCLOS 2004, *op. cit.*, p. 197]. Désigne également le pilier central séparant les baies d'un portail [*Ibidem*, p. 621].

<sup>505</sup> Cet attachement est à rapprocher de la photographie de cette travée restée en place en 1919 (fig. 210). Le devis indique d'ailleurs clairement cette reprise : « Sixième travée. Dépose avec soin de maçonnerie, environ 2/3 du cube total de la travée » (Annexes (I), doc. n° 27, folio 2).

<sup>506</sup> Cf. *infra*, Deuxième partie, chapitre III, § A « Critique d'authenticité des chapiteaux », n° 2.3. « Phase 3, état depuis 1926. Ouvertures sur comble du mur nord ».

<sup>507</sup> À mesure que progresse la campagne de restauration, il apparaît que Paquet affine sa connaissance du monument et parvient à évaluer plus précisément les faiblesses intrinsèques du bâti. Pour ces raisons, ses prévisions prennent alors en compte un supplément de taille de pierre que les premiers devis avaient peut-être sous-évaluée.

La comparaison avec les illustrations antérieures<sup>508</sup> montre que dans les baies primitives, le tailloir des chapiteaux médians se singularisait par le profil de son corps de moulures bipartite, analogue à celui des tailloirs de la tribune occidentale<sup>509</sup> ; après l'intervention de Paquet, ces éléments de la modénature des ouvertures sur comble de la nef ont été uniformisés, adoptant le profil à *double cavet et bandeau*<sup>510</sup>.

### *Années 1923-1924*

Il est encore fait mention de ces travaux dans un second devis daté de juillet 1923<sup>511</sup> qui prévoit, au nord de la nef, la « reprise des travées à chaque extrémité des parties reconstruites » ; cette reprise comprend toute la hauteur de la travée, puisqu'il est fait mention de la « taille spéciale de corbeaux et motifs de sculpture ». Sitôt terminé ce deuxième niveau on entreprend la reconstruction du suivant : le clair-étage. Il apparaît à la lecture du rapport joint au devis que l'on vient d'évoquer, que cette partie s'achevait vers juillet 1923<sup>512</sup>.

Comme pour le niveau précédent, des attachements figurés illustrent l'agencement des maçonneries. Le premier détaille les neuf premières assises au-dessus du deuxième bandeau<sup>513</sup>. Le second, un dessin à la plume rehaussé de couleurs<sup>514</sup> (fig. 221), représente l'élévation des six travées du clair-étage, en vue

---

<sup>508</sup> La comparaison est établie à partir des photographies de Deneux (fig. 130 et fig. 131) et de Mieusement (fig. 129), ainsi que d'un dessin d'architecte qui représente ce tailloir (fig. 236, AD-62, *Fonds Normand – Lillers*, cote 24 J 106, archives en ligne : fonds iconographiques (archivespasdecals.fr), « Église de Lillers. Flanc nord, chapiteaux du triforium de la 6<sup>de</sup> nef. Détail du tailloir A », p. 15, et « document β – Étude archéologique des chapiteaux » (Annexes (II), p. j. n° 31).

<sup>509</sup> Ils superposent un congé et un bandeau séparés par un anglet – un rang de perles perforées remplaçait l'anglet sur ceux des ouvertures sur comble - Cf. *infra*, Troisième partie (1), chap. III, § C, n° 1. et fig. 325-a.

<sup>510</sup> Cf. *infra*, Troisième partie (1), chap. III, § C, n° 3. et fig. 328-a.

<sup>511</sup> MAP, *op. cit.*, dossier 0081/062/0347/3 (carton 108), *Devis descriptif et estimatif des travaux à effectuer en vue de la réparation des dommages de guerre (devis supplémentaire aux travaux de 1921-1922)*, rédigé le 27 juillet 1923, approuvé le 7 août (Annexes (I), doc. n° 28, folio 3 : « Nef côté nord », également n° 37, § 17).

<sup>512</sup> MAP, *ibidem* (carton 108), *Rapport, joint au devis supplémentaire aux travaux de 1921-1922*, du 27 juillet 1923 (Annexes (I), doc. n° 23 et n° 37, § 17) : « La réparation de l'abside et du transept, et la reconstruction du mur de la nef sont sur le point d'être achevées ».

<sup>513</sup> MAP, *ibidem* (carton 108), *1<sup>er</sup> mémoire ... (exercice 1923)*, « att. fig. n° 5 : Restauration du mur du bas-côté [sic] nord de la nef (au-dessus du 2<sup>e</sup> bandeau) » (Annexes (I), doc. n° 37, § 5). Ce dessin sur calque à l'encre et rehauts de couleur (rouge pour l'intérieur et bleu pour l'extérieur) ne comporte aucune indication sur les pierres utilisées.

<sup>514</sup> MAP, *ibidem* (carton 108), *7<sup>e</sup> mémoire ... (exercice 1923)*, « att. fig. n° 7. Église de Lillers », dessin sur papier de fort grammage, encre et rehauts de couleur (Annexes (I), doc. n° 37, § 13).

intérieure (en haut) et extérieure (en bas), ainsi que la coupe d'une fenêtre-haute. Le parement intérieur est représenté en rouge, la couleur attribuée au *banc royal de Palotte*, y compris les colonnes engagées faisant office de raidisseurs internes et les six chapiteaux en corps de moulures qui les couronnent<sup>515</sup>. La représentation de la face extérieure est un « patchwork » de trois pierres différentes : la *roche douce de Saint-Maximin* (bleu clair) a été utilisée pour les parties devant être sculptées (chapiteaux, modillons) ou moulurées (encadrement des baies, voussures, colonnettes-raisseurs externes, corniche, imposte torique prolongeant les tailloirs, ainsi que les deux assises d'appui de fenêtres) ; pour le remplissage du parement, on a recouru au *banc royal de Saint-Maximin* (vert pâle) ; enfin, sous l'appellation « vieille pierre n°7 », la dernière couleur (vert vif) représente six éléments récupérés des décombres après l'écroulement, puis réinsérés dans la maçonnerie neuve : trois modillons et trois chapiteaux-modillons figurés en forme d'*engoulant* que ce document d'archives permet ainsi d'authentifier<sup>516</sup>. D'autres documents<sup>517</sup> mentionnent des modifications relatives aux modillons qu'il a fallu recréer (sous l'assise de la corniche<sup>518</sup> (celle-ci a repris pour modèle le profil utilisé dans les travées occidentales restées en place).

Enfin, les derniers travaux de maçonnerie concernent la reprise en sous-œuvre des deux supports extrêmes du mur nord (Paquet qui y avait relevé des fissures, source possible de désordres à venir, les a inclus dans son programme de restauration). Le pilier A 8, a été repris au cours de 1925 ; c'est le piédroit oriental de la sixième travée, engagé dans la pile nord-ouest de la croisée. Un attachement figuré<sup>519</sup> montre le plan d'assemblage des dix-neuf assises du pilier : les trois

---

<sup>515</sup> Les photographies anciennes montrent que deux d'entre eux (en surplomb des piliers A 2 et A 7) étaient restés en place, après l'effondrement du mur nord ; jugés trop fragiles, ils ont été remplacés comme tous les autres par des copies.

<sup>516</sup> Cf. *infra*, Deuxième partie, chap. III, § B « Critique d'authenticité des modillons extérieurs », n° 1.1. « Nef. Flanc nord ». Sur les six éléments en emploi représentés ici (rappelons que ce dessin ne représente pas la totalité des modillons du gouttereau nord), trois étaient restés en place tandis que les trois autres ont été récupérés des décombres. L'observation *in situ* confirme leur emplacement tel qu'il figure sur cet attachement n°7.

<sup>517</sup> Notamment : MAP, *op. cit.*, dossier 0081/062/0347/3 (carton 108), 2<sup>e</sup> *mémoire des travaux ...* (exercice 1924), devis approuvé le 20 sept. 1923 (Annexes (I), doc. n° 30).

<sup>518</sup> Cf. *infra*, chap. III, § B « Critique d'authenticité des modillons extérieurs », n° 1.1. « Nef. Flanc nord ».

<sup>519</sup> MAP, *op. cit.*, dossier 0081/062/0347/4 (carton 109), 5<sup>e</sup> *mémoire ...* (exercice 1925, 3<sup>e</sup> cahier n° 4031), « att. fig. n° 18 : Restauration du demi-pilier côté nord vers le [sic] croisée du transept », papier blanc, encre et rehauts de couleur (bleue, pour la *roche douce de Saint-Maximin* et rouge pour le *Château-Gaillard*), (Annexes (I), doc. n° 37, § 54).

premières, en *roche douce de Saint-Maximin*, les autres, en *Château-Gaillard* ; la dix-huitième assise, qui correspond au chapiteau 41, est également colorée et figure parmi les éléments qui ont été remplacés. Le support A 2 a été repris courant 1926 : il constitue le piédroit occidental de la grande-arcade de la première travée de la nef. Ici encore, l'attachement figuré<sup>520</sup> fournit le plan et indique la nature des pierres utilisées pour la reprise des dix-sept assises. La seizième qui correspond au chapiteau 9 est également comprise dans cette reprise en sous-œuvre : le chapiteau a donc été remplacé à cette occasion<sup>521</sup>.

### Reconstruction du bas-côté nord

Si l'on se réfère au document n° 4 du *fonds Gouverneur*<sup>522</sup>, les plans des parties à reconstruire semblent avoir été dressés par l'architecte dès les années 1919-1920, tandis que l'on menait à bien les travaux préparatoires ; il a toutefois fallu attendre l'achèvement du mur nord, vers juillet 1923, pour que puissent débiter les travaux du bas-côté adjacent.

#### Années 1923-1924

Le devis du 5 septembre 1923<sup>523</sup> détaille les travaux prévus. L'essentiel consiste à reconstruire les cinq travées et demie de voûte écroulées et à restaurer les autres voûtes subsistantes, ébranlées par l'effondrement ; puis à reprendre les assises supérieures du gouttereau qui ont été écrasées (corniche et assise des corbeaux)<sup>524</sup>, ainsi que les contreforts déstabilisés. Des travaux complémentaires de maçonnerie sont prévus dans la chapelle des Fonts et celle attenante au bras nord ; et enfin, les ouvrages de charpente et de couverture clôturant l'ensemble du collatéral.

---

<sup>520</sup> MAP, *op. cit.*, dossier 0081/062/0347/4 (carton 109), 6<sup>e</sup> *mémoire* ... (exercice 1926), « att. fig. n° 22 : Restauration du demi-pilier n° 2 de la nef côté nord », papier blanc, encre et rehauts de couleur (bleue, pour la *roche douce de Saint-Maximin* et rouge pour le *Château-Gaillard*). On y trouve le profil du tailloir du chapiteau 9 (Annexes (I), doc. n° 37, § 71).

<sup>521</sup> Pour la critique d'authenticité de ces deux chapiteaux 9 et 41, cf. *infra*, Deuxième partie, chap. III, § A, n° 1.

<sup>522</sup> *Fonds Gouverneur*, inventaire descriptif de l'ensemble des pièces (Annexes (I), doc. n° 36).

<sup>523</sup> MAP, *op. cit.*, (carton 108), *Devis descriptif et estimatif des travaux à exécuter en vue de la restauration du bas-côté nord*, présenté le 5 septembre 1923 (Annexes (I), doc. n° 32 et n° 37, § 18).

<sup>524</sup> « [...] dépose et repose de la corniche et des corbeaux déplacés (24,20 m) (Annexes (I), doc. n° 32, f. 3) ; pour le détail des modillons restaurés, cf. MAP, Dossier 0081/062/0347/3, carton 108, Lillers, église, 1923-1924, deuxième sous-dossier, 1<sup>er</sup> *Mémoire des travaux exécutés pour la restauration du bas-côté nord de la nef*, exercice 1924, devis approuvé le 20 sept. 1923 (*Ibid.*, doc. n° 29 et n° 37, § 21).

Au titre de l'exercice 1924, la MAP conserve une série de mémoires des travaux exécutés qui font état de la restauration de la plupart des travées de voûte de ce bas-côté<sup>525</sup> (fig. 222). Joint au sixième mémoire, l'attachement figuré n° 16, « Bas-côté nord. Fouilles et béton sous les travées et contreforts », illustre la technique de reprise en sous-œuvre des fondations du gouttereau et de son système d'épaulement ; quant aux attachements figurés n° 17 et 18, relevant du même mémoire, ils apportent confirmation de la modification (prévue dans le devis)<sup>526</sup> de la baie de la chapelle nord qui perd son oculus et redevient identique aux autres baies du même niveau<sup>527</sup> (fig. 223 et fig. 224-a).

### Année 1925

Selon le devis de 1923, les travaux de restauration comprennent également la consolidation des parties proches des zones effondrées qui ont été fragilisées, voire écrasées, par l'ébranlement qu'elles ont subi (travée n° 1, jouxtant la chapelle des Fonts ; travée n° 7 du bas-côté y compris la chapelle contiguë). Pour l'année 1925, le quatrième mémoire comporte plusieurs attachements figurés qui font état de travaux dans la chapelle nord<sup>528</sup> ; puis un attachement figuré pour des reprises de voûtes aux abords de la chapelle des Fonts<sup>529</sup>.

---

<sup>525</sup> (Nota : notre numérotation des travées diffère de celle adoptée par les restaurateurs, cf. *Plan ordonnancé de la collégiale*). MAP, *op. cit.*, (carton 108), exercice 1924 : 3<sup>e</sup> mémoire, travées 2 et 7 (Annexes (I), doc. n° 37, § 34) ; 4<sup>e</sup> mémoire, « att. fig. » (sans n°), travées 7, 6 et 5 (*ibid.* n° 37, § 28 et 29) ; 5<sup>e</sup> mémoire, « att. fig. n° 15 », travées 4 et 3 (*ibid.* n° 37, § 30) ; 6<sup>e</sup> mémoire, « att. fig. n° 19 », travée de voûte n° 2 (*ibid.* n° 37, § 34).

<sup>526</sup> Annexes (I), doc. n° 32, f. 5, « Chapelle nord, démolition du bouchement partiel en briques de la baie de façade » (et *ibid.* n° 37, § 18).

<sup>527</sup> Comparaison de l'état actuel avec celui de 1909-1911 (Deneux, fig. 65), et MAP, Planothèque, série 082/062, Plans d'édifices du Pas-de-Calais, cote conservation 0082/062/1004, document 022714 (détail : façade latérale nord-ouest).

<sup>528</sup> *Ibidem*, « att. fig. n° 8 : restauration de la travée de voûte de la chapelle nord » (Annexes (I), doc. n° 37, § 44) ; « att. fig. n° 13 : restauration de la face ouest de la chapelle du bas-côté nord », il s'agit de la création de la niche qui accueille toujours une partie du dépôt lapidaire (*ibid.*, doc. n° 37, § 49) ; « att. fig. n° 14 à 16 » : travaux divers dans cette chapelle (reprise de maçonneries des murs, des tympans ; pose de deux tirants métalliques enchâssés dans les murs ouest et est) (*ibid.*, doc. n° 37, § 50 à 52).

<sup>529</sup> MAP, *op. cit.*, dossier 0081/062/0347/4 (carton 109), 4<sup>e</sup> mémoire... (exercice 1925, cahier 3968), « att. fig. n° 12 : restauration du tympan de la chapelle des Fonts baptismaux, face intérieure, formeret de la face extérieure, arc plein-cintre de la baie d'entrée » (Annexes (I), doc. n° 37, § 48).

### Année 1926

Le premier mémoire de l'exercice 1926 relate la reprise du soubassement extérieur de cette chapelle nord sur quatre assises<sup>530</sup>. Le rapport et le devis du 30 juillet mentionnent, entre autres, la restauration du parement intérieur de la chapelle des Fonts<sup>531</sup>. C'est le septième mémoire du même exercice qui apporte le détail de cette restauration sur onze assises, soit environ 2,24 m de hauteur<sup>532</sup>. Un dernier attachement figuré concerne la reprise des maçonneries du tympan de la première travée du bas-côté, c'est-à-dire la partie mitoyenne avec le vestibule<sup>533</sup>. Enfin, conformément au devis, un plafond de chêne a été posé sur cette chapelle.

La planothèque de la MAP conserve dans la série « Plans d'édifices du Pas-de-Calais », un dessin non daté de l'architecte Paquet intitulé « détail des bois de charpente et couverture du bas-côté nord de la nef<sup>534</sup> », qui représente le plan de l'ouvrage, avec les mesures métriques, accompagné de diverses coupes : transversale, ferme, arêtier, bras de noue<sup>535</sup> (fig. 224-b). Le plan est conforme à la charpente que nous avons pu visiter ; aucun document d'archives n'indique à quelle date elle a été posée.

---

<sup>530</sup> MAP, *op. cit.*, 0081/062/0347/4 (carton 109), 1<sup>er</sup> mémoire (1926, cahier 4292), « att. fig. n° 3 : Restauration du socle de la chapelle nord et de la partie basse du mur face ouest [et Archivolte de la tribune] » (Annexes (I), doc. n° 37, § 61).

<sup>531</sup> *Ibidem*, *Rapport et devis descriptif et estimatif des travaux à exécuter en vue de la reprise en sous-œuvre des piliers des deux premières travées de la nef et réparation des voûtes correspondantes du bas-côté sud*, établi le 30 juillet 1926 (Annexes (I), doc. n° 34 : devis (f. 1.) § maçonnerie, « parement de mur chapelle des Fonts baptismaux »).

<sup>532</sup> *Ibidem*, 7<sup>e</sup> mémoire (exercice 1926), « att. fig. n° 25 » : restauration de la chapelle des Fonts baptismaux » (Annexes (I), doc. n° 37, § 74). Les trois premières assises sont en *roche douce de Saint-Maximin*, les autres, en *Château-Gaillard*. Ces travaux n'ont pu commencer qu'après le 4 août 1926, date d'approbation du devis par le Ministère.

<sup>533</sup> *Ibidem*, 7<sup>e</sup> mémoire (exercice 1926), « att. fig. n° 26 : Mur de la nef, côté nord, 1<sup>re</sup> travée. Restauration des arcs, des tympans et de la partie gauche du 1<sup>er</sup> pilier » (Annexes (I), doc. n° 37, § 75). La reprise en sous-œuvre des deux rouleaux de l'arc brisé ouvrant sur le vestibule a également été comprise dans ces travaux, dans la continuité de l'intervention sur la pile A 2 (*i.e.*, le « 1<sup>er</sup> pilier »).

<sup>534</sup> MAP, Planothèque, série 082/062, Plans d'édifices du Pas-de-Calais, cote conservation 0082/062/1004, document 022717, titre : « Détails de la charpente », format F1, plan. Il est possible qu'il soit contemporain des autres plans similaires, dont celui conservé dans le *fonds Gouverneur*, document n° 5, « Projet de charpente », daté de décembre 1920, lequel est l'original du document 0227117 (003) conservé à la Planothèque de la MAP sous la cote 0080/062/2013.

<sup>535</sup> Pièce de bois située à la rencontre rentrante de deux versants (ÉPAUD 2007) ; également « bras de noue ».

### Travaux dans le vestibule et la tribune

Parallèlement aux travaux de reconstruction proprement-dite, par défiance à l'égard de la caducité avérée de l'édifice<sup>536</sup>, Paquet avait programmé une reprise en sous-œuvre d'envergure applicable en premier lieu aux maçonneries limitrophes de la zone d'effondrement. Ainsi, dans le massif de façade occidentale, le gouttereau nord à l'aplomb de la pile A 2 était demeuré en place mais présentait sur toute sa hauteur des fissures consécutives à l'arrachement du mur de la nef ; le remaillage des pierres disjointes et, le cas échéant, leur remplacement par des pierres neuves, ont donc été effectués au cours de la reconstruction.

L'exercice de l'année 1924 fait état d'une reprise de maçonneries des deux baies du clair-étage de la tribune. Les deux attachements figurés illustrent les profils différents de l'extérieur de ces baies : au sud, à voussure torique unique (fig. 225-c) et au nord, à double voussure<sup>537</sup> (fig. 225-b) et dont l'ébrasement – notamment l'appui fortement taluté (avec une pente de 55°) – favorise l'éclairage optimal du vaisseau central<sup>538</sup>.

Pour l'exercice de l'année 1926, le premier mémoire mentionne divers travaux de maçonnerie dans le vestibule pour lesquels on ne conserve que les attachements figurés ; il s'agit principalement de reprises qui n'ont fait que rendre aux parements leur aspect initial, sans apporter de modification<sup>539</sup>. Le sixième mémoire ne contient qu'un attachement figuré relatif à la reprise des parements du tympan du grand-arc en tiers-point de la tribune, côté nord et côté nef<sup>540</sup>. Le septième mémoire de la même année comprend l'attachement figuré n° 26, évoqué plus haut, qui mentionne également la reprise en sous-œuvre du pilier A 2, et notamment la colonne engagée

---

<sup>536</sup> *Op. cit.*, *Rapport du 27 juillet 1923* (Annexes (I), doc. n° 23 et n° 37, § 17).

<sup>537</sup> MAP, *op. cit.*, (carton 108), *1<sup>er</sup> mémoire*, (exercice 1924, 3<sup>e</sup> trimestre), « att. fig. n° 1, plan I, calepin n° 2, restauration de la 1<sup>re</sup> baie à droite, ... » ; *ibidem*, « att. fig. n° 3, plan III, calepin n° 2, restauration de la baie dans la tribune côté sud », (Annexes (I), doc. n° 37, § 22 et 23).

<sup>538</sup> Sur la notion de traitement de la lumière naturelle dans les édifices médiévaux, lire Nicolas REVEYON 2010-2011, « Lumière, couleur et architecture au Moyen Âge », *Actes des colloques d'Issoire, 2005-2007*, pp. 11-28.

<sup>539</sup> MAP, *op. cit.*, dossier 0081/062/0347/4 (carton 109), *1<sup>er</sup> mémoire*, (exercice 1926), « att. fig. [sans n°], restauration de la tribune côté nord, tympan côté de la nef » (Annexes (I), doc. n° 37, § 63) ; « att. fig. n° 2 : ébrasement du portail et portions du revers du mur de façade » (*ibid.*, doc. n° 37, § 60) ; « att. fig. n° 3 : reprise de l'archivolte du grand-arc plein-cintre du vestibule » (*ibid.*, doc. n° 37, § 61) ; « att. fig. n° 4 : reprise de l'ébrasement du portail côté sud et revers méridional du mur de façade » (*ibid.*, doc. n° 37, § 62).

<sup>540</sup> *Ibidem*, (carton 109), *6<sup>e</sup> mémoire*, (exercice 1926), « att. fig. n° 23 » (Annexes (I), doc. n° 37, § 72).

côté vestibule qui porte le chapiteau 3 ; toutefois, celui-ci apparaît en gris bleuté, couleur attribuée à la « vieille pierre de l'administration », ce qui signifie que l'intervention n'a concerné tout au plus que le surfaçage et le jointoiment, sans altérer la pièce sculptée<sup>541</sup>.

Enfin, le devis descriptif et estimatif des travaux à exécuter en vue de la reprise en sous-œuvre des piliers des deux premières travées de la nef – sur lequel nous aurons l'occasion de revenir –, auquel est joint le rapport établi par Paquet, en juillet 1926, mentionne la reprise des maçonneries du mur du garde-corps de la tribune occidentale<sup>542</sup>.

### **Restauration du mur gouttereau sud**

Ce mur est demeuré en place ; mais il n'était pas indemne pour autant. Trois étapes successives, comprises entre juillet 1923 et août 1926, se distinguent dans le chantier de maçonnerie.

#### *Première étape : reprise des parties hautes déversées*

Dans son rapport de juillet 1923, Paquet consigne l'étendue des désordres qu'il a constatés dans les assises supérieures et le remède qu'il préconise<sup>543</sup> :

Nous y avons également compris la réfection de toute la partie supérieure du mur sud de la nef, cette partie du mur entièrement déversée, en pierres désagrégées, ne pouvant pas dans cet état, recevoir la charpente, dont la pose va être effectuée incessamment. Le devis mentionne en effet la « reprise de la corniche renversée et désagrégée sur trois assises de hauteur<sup>544</sup> », ce qui inclut par conséquent des éléments de sculpture : quarante-six corbeaux et cinq chapiteaux. Or, l'attachement figuré (sans numéro) joint au premier mémoire des travaux pour l'année 1923 apporte quelques précisions sur l'exécution effective des travaux<sup>545</sup> : sur les quarante-neuf corbeaux

---

<sup>541</sup> Selon les termes du rapport (f. 2), cette reprise en sous-œuvre des piliers devait être moins lourde, « leur section étant plus grande, ils ont mieux résisté et les fissures sont moins nombreuses. » (Annexes (I), doc. n° 34, et n° 37, § 76).

<sup>542</sup> Annexes (I), doc. n° 34, *op. cit.*, *Devis*, f. 1, « Maçonnerie », [...] mur de la tribune, main-courante », également *ibid.*, doc. n° 37, § 76).

<sup>543</sup> *Op. cit.*, *Rapport du 27 juillet 1923* (Annexes (I), doc. n° 23 et n° 37, § 17).

<sup>544</sup> *Op. cit.*, *Devis du 27 juillet 1923* (Annexes (I), doc. n° 28, folio 4 : « Nef côté sud », également doc. n° 37, § 17).

<sup>545</sup> MAP, *op. cit.*, 0081/062/0347/3 (carton 108), *1<sup>er</sup> mémoire* (exercice 1923), « att. fig. n° [en blanc] : Restauration du mur de la nef côté sud » (Annexes (I), n° 37, § 6) ; pour le détail des modifications apportées aux *corbeaux* et aux *chapiteaux*, cf. *infra*, Deuxième partie, chap. III, § B « critique d'authenticité des modillons extérieurs ».



représentés, trente-cinq sont d'anciennes pièces que l'on a réalignées, puis fichées<sup>546</sup>, tandis que quatorze seulement ont dû être remplacées par des copies taillées dans la *roche douce de Saint-Maximin*. À l'intérieur, les six chapiteaux sous entrants (restés en place) qui couronnent les colonnes montant de fond ont en définitive tous été remplacés par des copies en *banc royal de Palotte*.

### *Deuxième étape : reprise des piliers des grande-arcades*

Conséquence des bombardements et (ou) de l'écroulement de la charpente, l'état des grandes-arcades méridionales<sup>547</sup> devait être suffisamment alarmant pour que Paquet – redoutant que ne se reproduise ici le même accident qu'au nord – décide la reprise en sous-œuvre de l'ensemble des maçonneries, depuis la base des piliers jusqu'au niveau du premier bandeau. Le chantier approuvé en 1923 a débuté en 1924, en progressant de l'est (piliers *B 8* et *B 7*) vers l'ouest (pilier *B 2*, en 1926).

Les devis conservés<sup>548</sup> annoncent le *modus operandi* applicable à l'ensemble de l'ouvrage : il consiste dans le « refouillement en sous-œuvre à la masse et au poinçon, par petites parties dans la pierre, puis incrustement de pierre neuve ». Or, les trois attachements figurés joints aux mémoires des travaux exécutés montrent que pour les piliers concernés, c'est en réalité l'ensemble des seize assises de pierre qui a été renouvelé, depuis le sol jusqu'au tailloir des chapiteaux<sup>549</sup> (fig. 226).

Le travail des maçons se poursuit par la reprise des arcs des grandes-arcades, en appliquant le même procédé : la pierre des trois rouleaux est refouillée en profondeur, les blocs trop fragiles sont remplacés par incrustement de pierre neuve en *Château-Gaillard*, puis on termine par un rejointoiement et un layage du

---

<sup>546</sup> Ficher, « c'est faire entrer du mortier avec une latte dans les joints de lit des pierres lorsqu'ils sont calés, et remplir les joints montants d'un coulis de mortier clair [liquide], après avoir bouché les bords des uns et des autres avec de l'étoupe. [...] Certains auteurs distinguent le coulage, fait avec du mortier liquide, du fichage, fait avec du mortier poussé dans le joint avec une fiche [*Bosc*] » (PÉROUSE DE MONTCLOS 2004, *op. cit.*, p. 598).

<sup>547</sup> Sur le cliché de Deneux pris avant 1911 (fig. 131), on constate déjà le boucllement de ce mur que la consolidation de 1924-1926 est parvenue à juguler, sans toutefois en faire disparaître les effets, encore visibles aujourd'hui.

<sup>548</sup> Le *devis descriptif et estimatif* du 6 avril 1925 en fournit un exemple, MAP, *op. cit.*, 0081/062/0347/4 (carton 109) et Annexes (I), doc. n° 33 et n° 37, § 57 ; également *ibid.*, doc. n° 36 : *fonds Gouverneur*, doc. n° 13.

<sup>549</sup> MAP, *op. cit.*, 0081/062/0347/3 (carton 108), 3<sup>e</sup> *mémoire* (exercice 1924), « att. fig. n° 10 » (pilier *B 8* Annexes (I), doc. n° 37, § 25) ; « att. fig. n° 11 » pilier *B 7*, *ibid.*, doc. n° 37, § 26) ; *ibid.*, *op. cit.*, dossier 0081/062/0347/4 (carton 109), 1<sup>er</sup> *mémoire*, (exercice 1926), « att. fig. n° 1 » (pilier *B 2*, *ibid.*, doc. n° 37, § 59). Le même constat est corroboré dans le *devis* du 6 avril 1925 (*op. cit.*) sur la reprise des piliers *B 3*, *B 4*, *B 5* et *B 6*.

parement, pour l'accorder au mur nord reconstruit. Deux attachements figurés illustrent cette phase du chantier en 1925<sup>550</sup> : l'un représente les arcades des deuxième, troisième et quatrième travées méridionales, vues depuis la nef (fig. 227-a). La cloison provisoire de soutènement des arcades, en moellons, est en place pendant la durée des travaux (en couleur bleue) ; tout le parement au-dessus des arcs, y compris la colonne engagée montant de fond, a été repris en *Château-Gaillard* (couleur rouge) jusqu'au niveau du premier bandeau. Le second attachement représente les mêmes travées, mais cette fois, vues depuis le bas-côté (fig. 227-b). Un rapport de Paquet, du 30 juillet 1926, nous renseigne sur les difficultés rencontrées pour la mise en œuvre de cette phase de travaux :

Les travaux autorisés en 1925 sont sur le point d'être achevés, ils se sont poursuivis normalement mais plus lentement que nous ne l'avions prévu, la reprise en sous-œuvre des piles de la nef et la réparation des voûtes du bas-côté n'ayant pu être faites simultanément, mais seulement l'une après l'autre.

Le travail le plus difficile est donc terminé, tous les piliers sont reconstruits et cette opération s'est effectuée sans aucun désordre dans les murs<sup>551</sup>.

Ainsi, à l'issue de cette reprise des maçonneries du premier niveau d'élévation méridional, on constate que tous les supports ont été pratiquement refaits à neuf, tout comme le parement du mur jusqu'au bandeau de quatre-feuilles<sup>552</sup>.

---

<sup>550</sup> MAP, *op. cit.*, 0081/062/0347/4 (carton 109), 5<sup>e</sup> mémoire (exercice 1925, cahier 4031), « att. fig. n° 19, Restauration des arcs n° 2, 3 et 4 de la nef, côté sud » et « att. fig. n° 19 bis, Face côté bas-côté » (Annexes (I), doc. n° 37, § 55 et 56). On trouve également sur le même sujet (carton 109, exercice 1926) un att. fig. (n° 21) joint au 6<sup>e</sup> mémoire : « Église de Lillers. Détail des doubleaux I, V et VI. Côté nef. Côté bas-côté » (*Ibid.*, doc. n° 37, § 70).

<sup>551</sup> Rapport de Paquet, joint au *devis du 30 juillet 1926*, « Reprise en sous-œuvre des piles des deux premières travées de la nef, côté sud, et de la réparation des voûtes correspondantes du bas-côté sud », MAP, *op. cit.*, 0081/062/0347/4 (carton 109), (Annexes (I), doc. n° 34 et n° 37, § 76). Les devis et les décomptes de travaux exécutés tiennent compte des diverses difficultés du chantier ; elles font d'ailleurs l'objet d'une plus-value (P.V.) facturée : *P.V. pour construction d'arc ; pour reprise par petites parties dans l'embaras des étais ; pour pose de pierre par incrustement ; pour montage de pierre au-dessus de 10 m ; pour remplissage de voûtes ...*

<sup>552</sup> Cet « aspect neuf » des grandes-arcades méridionales, à l'instar de l'ensemble du gouttereau nord, s'impose toujours au visiteur. Pour les conséquences de cette restauration drastique sur les chapiteaux de ce niveau, cf. *infra*, Deuxième partie, chap. III, § A, « Critique d'authenticité des chapiteaux », n° 1. Si le bandeau de quatre-feuilles a été restauré sur 19 m, du moins la bague historiée du pilier B 3 est-elle restée intacte.

*Troisième étape : reprise du niveau d'ouvertures sur comble (1926)*

Nous avons connaissance de cette phase du chantier par un document isolé : l'attachement figuré n° 24<sup>553</sup> (fig. 228), joint au sixième mémoire des travaux exécutés au titre de l'année 1926 pour lesquels n'a été conservé ni devis descriptif et estimatif, ni décompte des travaux. L'absence d'écrit est toutefois compensé par les informations fournies par le dessin rehaussé de couleurs correspondant aux différents types d'intervention des restaurateurs : vermillon pour le remplacement en *Château-Gaillard* de pierres devenues caduques ; gris pour la *retaille complète de vieille pierre* ; rouge foncé pour la *dépose et repose* de pierres en place.

En se référant au code-couleur, il apparaît que l'on a *déposé* puis *reposé* la totalité des supports des six baies – colonnettes, bases, chapiteaux et tailloirs<sup>554</sup> – ; de même pour le tympan, les claveaux de l'arc de décharge et ceux de l'archivolte des baies II à V (ces éléments des deux baies extrêmes ne sont pas colorés, mais il n'est pas exclu qu'ils aient également bénéficié du même traitement ?).

La couleur vermillon ne concerne que quelques éléments du parement, diversement répartis sur les ailettes du trumeau, entre l'embrasure de la baie et la colonne engagée<sup>555</sup> (fig. 228) ; il n'y a qu'à la baie VI que tout l'ébrasement oriental a été repris en *Château-Gaillard* (fig. 229-a). À l'inverse des grandes-arcades, la reprise en sous-œuvre des parements des deux niveaux supérieurs de l'élévation n'a pas modifié en profondeur l'aspect antérieur du bâti ; ce que l'on constate encore aujourd'hui<sup>556</sup> (fig. 229-c).

---

<sup>553</sup> MAP, *op. cit.*, 0081/062/0347/4 (carton 109), 6<sup>e</sup> *mémoire* (exercice 1926), « att. fig. n° 24 : Église de Lillers. Triforium, côté sud ». Il représente le schéma de reprise en sous-œuvre des six ouvertures sur comble ; une coupe transversale des baies n° VI et n° I ; le profil des deux bandeaux (Annexes (I), doc. n° 37, § 73).

<sup>554</sup> Le tailloir de la colonnette médiane, tel qu'il est ici représenté, appartient au modèle primitif, non pas à double cavet mais à cavet unique, comme on l'a vu précédemment pour le mur nord.

<sup>555</sup> Dans un trumeau contre lequel est engagée une colonne, l'ailette est la partie de la face du trumeau comprise entre la colonne et l'embrasure de la baie (PÉROUSE DE MONTCLOS 2004, *op. cit.*, p. 197).

<sup>556</sup> Pour le clair-étage méridional, on a connaissance de la « reprise des piédroits des baies supérieures de la nef côté sud » par un devis (non daté, approuvé le 26 novembre 1924, pour la réparation des dommages de guerre), article 2, page 4 (sur 10), *fonds Gouverneur*, document n° 11 (Annexes (I), doc. n° 36, § 11).

### Restauration du bas-côté sud

La restauration de ce collatéral a été tributaire de l'avancée des travaux sur les piliers des grandes-arcades méridionales ; plusieurs étapes se distinguent ainsi dans ce chantier : celle de la restauration des voûtes, directement corrélée aux travaux dans la nef ; puis celles des travaux de diverses natures menés en parallèle.

#### *Première étape : reprise des piliers et restauration des voûtes*

La reprise en sous-œuvre des piliers méridionaux et des arcs qu'ils supportent a constitué une phase très délicate de cette campagne, comme l'exprimait Paquet dans son rapport du 30 juillet 1926<sup>557</sup> : la réparation des voûtes du bas-côté, qu'il avait d'abord dessein de mener simultanément, n'ayant pu se faire qu'une fois achevée celle des arcs de chaque travée attenante.

La réfection des voûtes a commencé en 1925 par la sixième travée, à l'est<sup>558</sup>, en progressant vers l'ouest<sup>559</sup>. Pour l'exercice de l'année 1926, le devis du 30 juillet mentionne la reprise des deux travées occidentales du bas-côté sud<sup>560</sup>, mais omet celle de la septième travée, à l'opposé<sup>561</sup>, attribuable au même exercice.

Les deux devis cités décrivent la méthode appliquée par les maçons :

Pour reprise des doubleaux, nervures et fichus, refouillement en sous-œuvre à la masse et au poinçon par petites parties : arcs doubleaux ; arcs diagonaux ; formerets ; remplissage de voûtes [...]<sup>562</sup>.

---

<sup>557</sup> *Rapport et devis descriptif et estimatif du 30 juillet 1926, op. cit., Annexes (I), doc. n° 34 et n° 37, § 76, « [...] la reprise en sous-œuvre des piles de la nef et la réparation des voûtes du bas-côté n'ayant pu être faites simultanément, mais seulement l'une après l'autre ».*

<sup>558</sup> *Rapport et devis descriptif et estimatif du 6 avril 1925, op. cit., Annexes (I), doc. n° 33 et n° 37, § 57 et 58. Pour les voûtes de la 6<sup>e</sup> travée : « att. fig. n° 2 et n° 2 bis », 1<sup>er</sup> mémoire (1925, 2<sup>e</sup> cahier, 3902), MAP, 0081/062/0347/4 (carton 109), également *Ibid.*, doc. n° 37, § 39 et 40.*

<sup>559</sup> Voûtes de la 5<sup>e</sup> travée : « att. fig. n° 3 et n° 3 bis », 1<sup>er</sup> mémoire (1925, 2<sup>e</sup> cahier, 3902), MAP, 0081/062/0347/4 (carton 109), également Annexes (I), doc. n° 37, § 41 et 42. Voûtes de la 3<sup>e</sup> travée : « att. fig. n° 4 », 2<sup>e</sup> mémoire (1925, 1<sup>er</sup> cahier, 3915), MAP, 0081/062/0347/4 (carton 109), également *Ibid.*, doc. n° 37, § 43.

<sup>560</sup> Voûtes de la 2<sup>e</sup> travée : « att. fig. n° 5 et n° 5 bis » (Annexes (I), doc. n° 37, § 64 et 65) et de la 1<sup>re</sup> travée : « att. fig. n° 6 et n° 6 bis » *Ibid.*, doc. n° 37, § 66 et 67), 3<sup>e</sup> mémoire (1926, 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> cahiers), MAP, 0081/062/0347/4 (carton 109).

<sup>561</sup> Voûtes de la 7<sup>e</sup> travée : « att. fig. n° 7 et n° 7 bis » (Annexes (I), doc. n° 37, § 68 et 69), 3<sup>e</sup> mémoire (1926, 1<sup>er</sup> cahier), MAP, 0081/062/0347/4 (carton 109).

<sup>562</sup> Pour le détail du *modus operandi* : cf. Annexes (I), doc. n° 33 (devis du 6 avril 1925, f° 2) et *Ibid.*, doc. n° 34 (devis du 30 juillet 1926, f° 2). Le terme « fichu » utilisé ici par Paquet ne figure pas dans l'ouvrage de Pérouse de Montclos ; il dérive du terme « fichage » (dont il désigne le résultat).

Le ratio de remplissage des voûtains varie en fonction de l'état de dégradation constaté des moellons formant pierres de petit appareil ; il oscille entre le quart et la moitié, selon la travée.

On trouve également dans ces devis un détail intéressant sur la méthode de finition employée qui consiste en un brossage pour enlever le badigeonnage de chaux et d'enduit dégradé sur les parties conservées ; cette opération – amplement appliquée à Lillers par les restaurateurs –, explique en partie la difficulté qu'il y a désormais de retrouver, dans les parements intérieurs de la collégiale, l'épiderme intact de la pierre de première mise en œuvre<sup>563</sup>.

#### *Deuxième étape : restauration des fenêtres 4 et 5*

Lors du bombardement du 29 avril 1919, on a vu que les fenêtres 4 et 5 du bas-côté sud avaient été touchées, ainsi que le contrefort médian et une partie de la voûte (fig. 211-a) ; le devis du 27 juillet 1923 prévoit la restauration de ces dégâts : « démolition de maçonnerie désagrégée (contrefort, corniche, jambage de fenêtres et arcs », et leur restitution en « banc royal de Saint-Maximin »<sup>564</sup>. On conserve en outre deux attachements figurés joints au mémoire des travaux exécutés avant octobre 1923, qui détaillent assise par assise le plan de reconstruction<sup>565</sup>.

#### **Autres travaux mentionnés dans les archives**

Ce sont principalement des travaux de restauration de maçonneries, comme la reprise des voûtes de la chapelle sud (actuellement sous le vocable de la sainte Vierge), et diverses reprises de parements, comme celle du revers du mur de façade occidentale et de l'encadrement de la porte d'escalier en vis de la tribune<sup>566</sup>. Ces travaux n'ont toutefois pas notablement modifié le bâti préexistant.

---

<sup>563</sup> Cf. *Mémoire des travaux exécutés* par l'entreprise Gouverneur (exercice 1925), *fonds Gouverneur*, doc. n° 13 (extraits), p. 4 (Annexes (I), doc. n° 35 et n° 36, § 13), Les rares exceptions à cette règle se situent principalement dans les espaces où ne s'applique pas le même souci de finition : certains murs des combles ont ainsi échappé à ce « surfacage » et sont donc archéologiquement exploitables.

<sup>564</sup> *Devis du 27 juillet 1923*, *op. cit.*, Annexes (I), doc. n° 28, folio 4 : « Bas-côté sud », également *ibid.*, doc. n° 37, § 17).

<sup>565</sup> « Att. fig. n° 5 », assises 1 à 18 (Annexes (I), doc. n° 37, § 13) et « att. fig. n° 6 », assises 19 à 34 (*ibid.*, doc. n° 37, § 14), 7<sup>e</sup> *mémoire* (1923), deux photographies (*ibid.*, doc. n° 37, § 15), MAP, *op. cit.*, 0081/062/0347/3 (carton 108).

<sup>566</sup> Voûte de la chapelle sud : « att. fig. n° 9 » (Annexes (I), doc. n° 37, § 45) ; porte d'escalier et revers du mur de façade : « att. fig. n° 11 » (*ibid.*, doc. n° 37, § 47) ; pilastres et parements du gouttereau : « att. fig. n° 17 » (*ibid.*, doc. n° 37, § 53) 4<sup>e</sup> *mémoire* (1925), MAP, *op. cit.*, 0081/062/0347/4 (carton 109) ; fenêtre de la chapelle sud : « att. fig. n° 9 » (*ibid.*,

### *Reconstruction de la charpente de la nef*

La phase ultime du chantier a consisté dans la pose de la charpente, avec le plafond du haut-voisseau, et de la couverture. Aucun mémoire ne permet d'en restituer le cours, mais on peut déduire la date de commencement dans le rapport de juillet 1923 qui prévoyait la réfection des assises supérieures déversées du mur sud – « cette partie du mur ne pouvant pas dans cet état, recevoir la charpente, dont la pose va être effectuée incessamment<sup>567</sup> » –, c'est-à-dire, après le 7 août 1923, dès l'approbation du devis. Les seuls documents dont on dispose sont deux plans de la charpente dressés par l'architecte à la fin de l'année 1920 : l'un est le relevé de la charpente primitive, l'autre, le nouveau projet ; ils existent en double exemplaire, de provenance différente : la « planothèque » de la MAP d'une part, le fonds Gouverneur d'autre part<sup>568</sup>.

Ayant nécessairement dû s'aligner sur la portion occidentale restée en place, les versants de la nouvelle charpente ont par conséquent conservé le même degré de pente ; la restauration de la couverture en ardoise achevant de lui restituer son aspect antérieur. Il en va de même à l'intérieur de la nef, avec la restitution du plafonnage sur entrants apparents.

### *Réfection du dallage*

Pour parachever la restauration, il est prévu une remise à neuf du dallage de l'ensemble occidental : vestibule, nef, bas-côtés et leurs chapelles. Un rapport joint au devis de Paquet, en mars 1927, insiste sur le caractère d'urgence de ces travaux :

---

doc. n° 37, § 8) 4<sup>e</sup> mémoire (1923), MAP, *op. cit.*, 0081/062/0347/3 (carton 108) ; fenêtre de la 2<sup>e</sup> travée : « att. fig. n° 5 » et divers travaux à la chapelle sud : « att. fig. n° 6 et n° 7 » (*ibid.*, doc. n° 37, § 35, 36 et 37), 7<sup>e</sup> mémoire (exercice 1924), MAP, *op. cit.*, 0081/062/0347/3 (carton 108).

<sup>567</sup> *Op. cit.*, *Rapport et devis supplémentaire aux travaux de 1921-1922, du 27 juillet 1923* (Annexes (I), doc. n° 23, n° 28 et n° 37, § 17).

<sup>568</sup> Le premier document est un relevé de la charpente primitive restée en place au-dessus de la tribune en 1919 (fig. 192-a) : MAP, Planothèque, 0080/062/1004, n° doc. : 022717 (002), c. 1920, « Détails de la charpente. Détail d'une ferme maîtresse et vue d'une ferme de chevrons. Détail d'une travée entre deux fermes » ; son double est le tirage en bleu (*diazographie*) du même plan (820 x 530 mm), pièce n° 6 du fonds Gouverneur (Annexes (I), doc. n° 36). Le deuxième document est le plan de la nouvelle charpente remplaçant les travées détruites (fig. 192-b) : MAP, Planothèque, cote conservation 0080/062/2013, n° document : 022717 (003), c. 1920, « Projet de charpente. Détails » ; son double est probablement le dessin original du précédent, sur papier de fort grammage (format 650 x 450 mm) pièce n° 5 du fonds Gouverneur (Annexes (I), n° 36). La date tamponnée vaut pour toute la série de plans (décembre 1920).

le clergé attendant avec impatience la restitution au culte de la nef<sup>569</sup>. C'est le *fonds Gouverneur* qui fournit les documents complémentaires absents du dossier de la MAP : il s'agit d'un exemplaire dactylographié du devis, daté du 16 août 1927, puis deux plans de calepinage du dallage de la nef et des bas-côtés<sup>570</sup>.

### 3. Restauration d'autres parties de l'édifice

L'aspect le plus remarquable de cette campagne a été, sans conteste, la reconstruction de la nef, ne serait-ce que par l'ampleur des moyens et des fonds qu'elle a mobilisés. Cependant (dans une moindre mesure toutefois), d'autres dégâts de guerre avaient été constatés partout ailleurs, dans le reste de l'édifice. Sans nécessairement entrer dans le détail des travaux de restauration, on peut du moins mentionner deux enseignements tirés de l'abondant fonds d'archives de ce chantier.

En premier lieu, on trouve dans le rapport de Paquet du 27 juillet 1923 une édifiante description de l'état des maçonneries que les ouvriers découvraient au fur et à mesure de l'avancement des travaux et qui contribue à enrichir notre connaissance du monument :

[...] les murs de l'édifice, construits avec des parements de pierre de 12 à 18 centimètres d'épaisseur seulement, et un remplissage en mauvais moellons, et mauvais mortier, nous ont obligé à faire partout des reprises importantes, tout l'intérieur de ces murs se vidant dès que le parement de pierre est crevé.

C'est ainsi que dans l'abside, le clocher, le transept, les réparations ont dû s'étendre bien au-delà de ce qu'il était possible de prévoir au premier examen<sup>571</sup>.

L'accent est ainsi mis sur la faiblesse structurelle des anciennes maçonneries fourrées de l'édifice imputable, selon l'architecte, à la qualité médiocre des matériaux

---

<sup>569</sup> MAP, *op. cit.*, 0081/062/0347/4 (carton 109), *Rapport du 29 mars 1927* présenté par Paquet à l'appui d'un projet de restauration au titre des dommages de guerre ; cf. extraits dans Annexes (I), doc. n° 25 et n° 37, § 77.

<sup>570</sup> *Fonds Gouverneur*, « Devis des travaux à exécuter pour la réfection du carrelage et du dallage des bas-côtés et de la nef » (16 août 1927) : Annexes (I), doc. n° 38 (extrait du devis) et doc. n° 36, pièce n° 15 ; « Église de Lillers. Dallage de la nef et des bas-côtés » (plan de calepinage, nef et bas-côtés) : *ibid.*, doc. n° 36, pièce n° 16 et « Église de Lillers. Dallage de la nef et des bas-côtés » (plan de calepinage, nef et bas-côté nord) : *ibid.*, doc. n° 36, pièce n° 17. Pour les bas-côtés et les chapelles, il est prévu de remployer les dalles de marbre noir de Basècles et de marbre beige d'Hydrequent que l'on aura pu récupérer dans la nef, en les complétant, si besoin, avec des dalles neuves de même nature. Pour la nef et le vestibule, l'architecte opte pour un nouveau dispositif de grandes dalles rectangulaires de marbre beige d'Hydrequent, posées sur forme en sable, avec joints coulés en ciment Portland et égrissage du dessus.

<sup>571</sup> *Op. cit.*, *Rapport du 27 juillet 1923* (Annexes (I), doc. n° 23. et n° 37, § 17).

autant qu'à leur caducité<sup>572</sup>. Ce constat justifie les nombreuses reprises recensées durant cette campagne<sup>573</sup>. Le même rapport fait par ailleurs état de divers travaux de charpente et de couverture à mettre sur le compte des dégâts de guerre autant, probablement, que sur celui de la vétusté des matériaux<sup>574</sup> :

Nous avons eu les mêmes surprises pour la charpente, dont beaucoup de pièces étaient pourries, et pour la couverture qu'il a fallu refaire sur une plus grande surface.

Ensuite, même si elle n'a pas modifié profondément le bâti, cette indispensable restauration à grande échelle des maçonneries extérieures et intérieures aura aussi, *in fine*, contribué à réduire d'autant l'épiderme des parements d'origine qui étaient susceptibles de fournir des indices archéologiques exploitables (traces d'outils, mortiers...) <sup>575</sup>.

### Épilogue de la troisième campagne

Dans une lettre datée du 19 août 1929, l'ACMH Henri Huignard qui a succédé à Pierre Paquet l'année précédente, informe l'abbé Rublin, doyen de Lillers, qu'il sera présent le dimanche 13 octobre lors de la messe d'inauguration de l'église que doit célébrer l'évêque d'Arras, Mgr Julien<sup>576</sup>. La solennité de cet évènement relayé

---

<sup>572</sup> Pour l'étude matérielle de ce type de maçonnerie, cf. *infra*, Troisième partie (2), chap. II, § A « les appareils et la mise en œuvre, n° 1 « les murs ».

<sup>573</sup> Travaux de maçonnerie recensés à la MAP, *op. cit.*, (carton 108) – BRAS SUD : « murs extérieur et intérieur », 6<sup>e</sup> mémoire (1923), « att. fig. n° 3 et n° 4 » (Annexes (I), doc. n° 28 et n°37, § 11 et 12) ; CROISÉE : *ibid.* (carton 108), « voûte d'ogives », 4<sup>e</sup> mémoire (1923), « att. fig. n° 9 » (*ibid.*, doc. n° 28 et n°37, § 8), « tympan côté nef et chœur », 3<sup>e</sup> mémoire (1923), « att. fig. n° 8 » (*ibid.*, doc. n° 28 et n°37, § 7) ; CLOCHER : *ibid.* (carton 107) « consolidation de maçonneries » 4<sup>e</sup> chemise (8 juil. 1921), « angle sud-est » (carton 108) 5<sup>e</sup> mémoire (1923), « att. fig. n° 1 et n° 2 » (*ibid.*, doc. n° 28 et n°37, § 9 et 10) ; CHŒUR : *ibid.* (carton 108) « corniche du gouttereau sud », 2<sup>e</sup> mémoire (1924), (*ibid.*, doc. n° 30) ; DÉAMBULATOIRE : *ibid.* (carton 109), « 1<sup>er</sup> contrefort nord », 4<sup>e</sup> mémoire (1925), « att. fig. n° 10 » (*ibid.*, doc. n°37, § 46).

<sup>574</sup> *Op. cit.*, *Rapport du 27 juillet 1923*. Citons par exemple (MAP, *op. cit.*, carton 108) – BRAS NORD : « charpente et couverture », devis supplémentaire (juil. 1923) ; CLOCHER : *ibid.*, (juil. 1923), « couverture de la flèche » ; DÉAMBULATOIRE : *ibid.*, (juil. 1923), « charpente et couverture », (Annexes (I), doc. n° 28 et n°37, § 17).

<sup>575</sup> Tel est le cas pour le mur occidental du bras sud dont le parement intérieur a été entièrement repris du sol au plafond : MAP, *op. cit.*, 6<sup>e</sup> mémoire (1923), (Annexes (I), doc. n° 28 et n°37, § 11 et 12).

<sup>576</sup> Fonds paroissial, « manuscrits isolés » (ms. 1), « Lettre de Henri Huignard du 19 août 1929 au doyen de Lillers » (versé aux AHD-62 en 2012) Annexes (I), doc. n° 39.



par la presse locale<sup>577</sup> officialise ainsi le terme de la troisième campagne (d'autres aménagements intérieurs se poursuivront, supervisés par les Monuments historiques, mais ils resteront à la seule initiative du clergé et de la paroisse<sup>578</sup>).

---

<sup>577</sup> Les deux architectes P. Paquet et P. Dégez étaient également présents à cette cérémonie, cf. fonds paroissial, « Livre de paroisse » (J. 1), coupure de journal de l'article « Inauguration de l'église de Lillers et bénédiction du patronage » (sans nom, ni date, c. 13 octobre 1929. Annexes (I), doc. n° 39).

<sup>578</sup> Ainsi, par exemple, de l'installation des deux grandes verrières de style Art déco posées dans les bras du transept (datées de 1937. Carton, Henri-Marcel Magne ; maître-verrier, Charles Lorin) ; du vitrail de sainte Thérèse, dans le bas-côté nord (même date et mêmes auteurs. Annexes (I), doc. n° 39, Fonds paroissial, « imprimés isolés, J. 2 ») ; ainsi du vitrail de la baie axiale du chœur, « Sacré-Cœur de Jésus », offert à l'église par le doyen Rublin en 1931 (peintre-verrier, Paul Louzier, dans *BCM*H, séance du 5 déc. 1931, MAP, Charenton-le-Pont).

## QUATRIÈME CAMPAGNE : 1971-1972

C'est précisément la fragilité structurelle des maçonneries, révélée en 1919 par Paquet, qui a provoqué cinquante-deux ans plus tard, l'écroulement d'une partie de la façade occidentale, pendant l'office du dimanche 10 octobre 1971<sup>579</sup>.

Des désordres inquiétants étant apparus dans les parements extérieurs au cours de l'été, le maire de Lillers, Jacques Vincent, alerte les Monuments historiques. Courant septembre, Charles Waldschmidt<sup>580</sup>, l'ACMH en charge des monuments du département depuis 1957, dépêche sur place Charles Abadie, architecte des Bâtiments de France, avec mission de mener l'enquête préliminaire. On en conserve une série de cinq photographies qui illustrent les désordres avérés<sup>581</sup>. Ceux-ci sont visibles, à droite du portail, sur le mur de clôture du bas-côté sud, à mi-hauteur de la cage d'escalier en vis, ainsi qu'au niveau du contrefort (fig. 212-a et -b). Une partie du parement de façade, on l'a vu, avait été reprise en 1911 : tel est le cas pour la pate-face du contrefort, restaurée jusqu'au deuxième niveau de l'élévation, de même que pour le parement de l'encadrement supérieur du portail. Les pierres de première mise en œuvre, pour leur part, poursuivaient leur vieillissement avec une fortune plus ou moins favorable : certaines, en particulier sur le mur de cage, subissant une exfoliation qui les fragilisait et risquait de compromettre l'étanchéité du revêtement extérieur, voire de détériorer la fourrure sous-jacente.

Les clichés pris par Abadie révèlent en effet un bouffement<sup>582</sup> du contrefort plat dont le parement, en pierres plus récentes, forme un bloc compact qui se détache de la masse, laissant apparaître de profondes fissures longitudinales à la jonction avec le mur. En outre, on note en plusieurs endroits un bouclement très net du parement ancien : il se déforme comme sous l'effet d'une charge. Cette situation constatée en septembre s'est rapidement aggravée : le contrefort poussé vers l'extérieur ne parvenant plus à assurer son rôle d'épaulement, a finalement cédé

---

<sup>579</sup> Il n'y eut aucune victime car, suite à la visite de Ch. Abadie, un périmètre de sécurité avait été installé devant la façade et l'entrée par le grand portail était condamnée depuis septembre.

<sup>580</sup> Pour une biographie sommaire de Ch. Waldschmidt, cf. « Index des noms de personnes » en fin de volume I.

<sup>581</sup> MAP, Photothèque : (sur le recto : « Pas-de-Calais. Église de Lillers. Façade ouest. Devis 593/72 »), planche de dix photographies contrecollées, réunies et classées par Waldschmidt (celles prises par Abadie sont numérotées de 3 à 7).

<sup>582</sup> Le bouffement est la déformation d'un mur dont le parement se détache de la masse ; le bouclement est la déformation d'un mur qui, sous l'effet d'une charge, devient bombé (PÉROUSE DE MONTCLOS 2004, *op. cit.*, p. 177).

sous la pression des matériaux instables, au début du mois suivant. À cet égard, une lettre de Waldschmidt de janvier 1972 au directeur du Centre de recherche des Monuments historiques (CRMH) nous livre son diagnostic lucide sur l'état de l'édifice : il le juge « sans doute mal construit »

La façade ouest [...] s'est écroulée presque sans crier gare en octobre dernier.

À la suite de cet accident, j'ai complété l'étude des archives de l'édifice que j'avais examinées des origines jusqu'à 1914, et j'ai appris que le mur nord de la nef s'était lui aussi écroulé en 1918 ou 19. Je connaissais le fait et le croyais dû aux effets de la guerre : il n'en est rien<sup>583</sup>.

### ***Bilan des dégâts***

Plus des deux tiers de la façade sont tombés, emportant la majeure partie du décor sculpté (fig. 213). Ainsi de la rose quadrilobée à voussure en dents-de-scie, ornée de masques barbus ; ainsi de sept des neufs arcs de réseau plein-cintre entrecroisés formant l'arcature aveugle du pignon ; ainsi d'une grande partie de la corniche à modillons ; des baies géminés de la tribune il ne subsiste qu'un piédroit, au nord, tout le reste est tombé : voussures ornementées, colonnettes, bases moulurées et chapiteaux ; toutes les voussures du portail ont été arrachées.

La toiture semble avoir mieux résisté. Toutefois, si la charpente est restée assemblée, deux entrants perpendiculaires aux fermes – non assemblés avec elles –

---

<sup>583</sup> MAP, Lillers. Église, « Photogrammétrie, mars 1972 », 1996/081/033, lettre du 21 janvier 1972 de Waldschmidt au directeur du CRMH (à l'époque, au Palais de Chaillot) sollicitant le lancement d'une campagne de photogrammétrie dans le chœur de l'église de Lillers (Annexes (I), doc. n° 40). Cette lettre est accompagnée d'une planche de neuf photographies (chœur et voûtes du déambulatoire). Un article de presse rédigé au lendemain de l'évènement offre des pistes de réflexion sur les causes envisageables (il est à noter que le journaliste s'est rendu sur place, en présence des architectes Waldschmidt et Abadie, et de l'entrepreneur de maçonnerie Payeux ; il a pu obtenir auprès d'eux les informations techniques précises pour son article) : « S'il est encore difficile de définir les causes de la chute de la façade, il est à noter que celle-ci avait subi de nombreuses restaurations de parement et que son pignon était presque complètement rénové. Les remplacements de pierres avaient été effectués non avec de la pierre tendre et fragile du pays, mais avec une pierre plus solide et plus pesante, type Saint-Maximin. Peut-être un décollement des parties anciennes et des parties restaurées s'est-il produit pour des raisons diverses : lorsque les travaux ont été faits, on ignorait encore les injections de ciment dans le plein des murs, destinés à lier ceux-ci ; il est possible aussi qu'un assèchement du sol sur lequel est bâti l'église ait entraîné ce décollement. Le contrefort qui se trouvait près de l'escalier de la tourelle [sic] semble avoir cédé le premier. [...] La blessure, en outre, a laissé voir que le plein des murs, plus particulièrement au-dessus de l'archivolte du portail, était complètement désorganisé », AHD-62, 965 P 3, « Église de Lillers, effondrement du 10 octobre 1971 », coupures de presse : *La voix du Nord*, 12 octobre 1971.

qui venaient s'ancrer dans la maçonnerie du pignon se sont effondrés sur le buffet d'orgue, entraînant le plancher du comble, au-dessus de la tribune. Dès lors, le gouttereau méridional risquait le déversement, ayant perdu sa jointure avec le mur de façade et subissant la poussée de la force-oblique exercée par la toiture.

### **Premières mesures conservatoires**

Tout danger n'étant pas écarté, des mesures sont prises dès le lendemain pour préserver la cohésion de la charpente et contenir le déversement du mur : un câble d'acier scellé dans les murs nord et sud, au niveau des corniches, est bandé à la manière d'un tirant. Dans le même temps, sous la conduite directe des deux architectes et de l'entrepreneur, un maçon est chargé de jeter à bas quelques pierres descellées qui menacent encore de tomber.

Le déblaiement des décombres peut alors commencer. Tous les éléments sculptés jugés réutilisables sont systématiquement récupérés, nettoyés, puis stockés dans le chœur de l'église, certains d'ailleurs sont demeurés étonnamment intacts<sup>584</sup> (fig. 215-a) ; de nombreuses pièces seront ainsi réinsérées dans les maçonneries neuves (fig. 215-b et -c).

La phase suivante est consacrée au montage de quatre cloisons en parpaings de béton cellulaire (*Ytong*) pour isoler le vestibule de la nef et ses collatéraux pendant la durée du chantier et permettre l'exercice du culte<sup>585</sup>.

Une photographie prise par Waldschmidt vers la mi-novembre – le montage de l'échafaudage tubulaire est alors en cours – fournit d'autres informations sur l'état effectif de la façade avant la reconstruction<sup>586</sup> (fig. 214). La portion du pignon qui

---

<sup>584</sup> C'est notamment le cas pour les quatre pointes du quadrilobe de la rose aveugle en forme de tête barbue grimaçante qui ont été épargnées, en dépit de la hauteur de leur chute (cf. *Voix du Nord* du 25 oct. 1971, AHD-62, 965 P 3, « Église de Lillers, effondrement du 10 octobre 1971 », coupures de presse). Le même article relate les opérations de tri et de reconstitution des ouvrages sculptés effectuées par six maçons s'aidant de photographies pour assembler correctement les pièces de ce puzzle en trois dimensions.

<sup>585</sup> MAP, doc. 2011/022/85/IV, « Lillers. Église. 1945-1980 », *mémoire unique* (10 déc. 1971), « att. fig. n° 1 : Arcades entre nef et narthex – cloisons d'isolation », schéma en élévation des quatre baies à cloisonner (dessin à l'encre sur papier, rehauts de couleur rouge), dressé par Ch. Waldschmidt. L'attachement reproduit le schéma des quatre baies concernées : les deux grandes-arcades superposées de la tribune et, dans leur prolongement, celles entre les deux premières travées des bas-côtés nord et sud de la nef

<sup>586</sup> MAP, doc. cit., 1996/081/033 : il s'agit de l'une des neuf photographies jointes au dossier « Photogrammétrie » par Waldschmidt ; elle est datée de novembre 1971.

était restée en place a finalement été dérasée jusqu'au niveau de la corniche : les maçonneries ébranlées par l'éroulement n'offraient sans doute plus les garanties suffisantes de stabilité. D'autres éléments remarquables de la sculpture ont ainsi pu être récupérés lors de la dépose : comme la partie restante de la voussure à dents-de-scie de la rose quadrilobée ; les colonnettes jumelées à chapiteaux accotées au muret nord qui soutient le retour horizontal du rampant ; enfin, les deux baies intactes de l'arcature aveugle avec leur décor sculpté<sup>587</sup>.

### ***Préliminaires à la reconstruction***

Les documents relatifs à la reconstruction proprement dite sont peu nombreux (tout au plus quatre planches d'architecture) et de surcroît lacunaires.

Laissons l'attachement déjà mentionné à propos des cloisons d'isolation posées dans la nef. Un second attachement<sup>588</sup>, dressé deux mois après le sinistre, montre un schéma en élévation de la façade, avec la délimitation des parties à reconstruire coloriées en jaune (fig. 230). Ce n'est pas véritablement un document exploitable sur le terrain, il s'agit tout au plus d'une pièce préliminaire, une sorte de mémo aidant à visualiser l'emprise exacte du futur chantier.

Le troisième document est plus instructif<sup>589</sup> (fig. 231). C'est un dessin dressé en janvier 1972 par Waldschmidt qui constitue l'avant-projet de la reconstruction. Il représente la partie occidentale de l'église, en coupe, en élévation et en plan. Une apostille a été ajoutée en regard de l'élévation<sup>590</sup>, elle précise que suite à un entretien téléphonique avec l'entrepreneur de maçonnerie, M. Payeux, l'architecte joindra à son dessin une photographie de 1887. Il s'agit assurément du cliché pris

---

<sup>587</sup> AHD-62, doc. cit., 965 P 3, « coupures de presse », *Voix du Nord* (15 nov. 1971) : « Après avoir mis à bas une partie du fronton gauche de la façade qui présentait quelques dangers, ils [les maçons] ont procédé au tri judicieux des vieilles pierres. Ils ont ainsi récupéré quelques beaux motifs qui aideront à la reconstruction de la façade ».

<sup>588</sup> MAP, doc. 2011/022/85/IV, « Lillers. Église. 1945-1980 », *mémoire unique* (10 déc. 1971), « att. fig. n° 2 : Lillers, église, mur ouest de la nef. Parties éroulées ou arrachées », élévation de la façade ouest avec délimitation des parties à reconstruire (dessin à l'encre sur papier, rehauts de couleur jaune), dressé par Waldschmidt. Ce dessin confirme l'étendue des dégâts constatés sur la photographie prise en novembre, tandis que l'on montait l'échafaudage.

<sup>589</sup> M.A.P., doc. 2011/022/85, « Lillers. Église. 1945-1980 », dessin n° 628 : « Église de Lillers. Reconstitution de la façade ouest (coupe, élévation, plan) » (27 janv. 1972), diazographie sur papier, original dressé par Waldschmidt.

<sup>590</sup> En voici le contenu : « Fil 22/3/72 à M. Payeux, doc. ci-joint = photo 1887 ».

par Mieusement cette année-là<sup>591</sup>. Le projet de l'architecte s'appuie ainsi sur différents principes : étude préalable des archives du monument, constitution d'un recueil exhaustif de photographies sur la partie concernée, parti pris de se référer au modèle de 1887 pour reconstituer la façade, ne conservant de la restauration de Paquet (1911) que le décor végétal des chapiteaux de l'arcature du pignon (fig. 226). En cela, il se conforme aux prescriptions de la Charte de Venise, notamment à celles de l'article 9 (chapitre « restauration ») :

La restauration [...] a pour but de conserver et de révéler les valeurs esthétiques et historiques du monument et se fonde sur le respect de la substance ancienne et de documents authentiques. [...] (Elle) sera toujours précédée et accompagnée d'une étude archéologique et historique du monument<sup>592</sup> ;

et aux prescriptions de l'article 11, qui permettent de justifier la conservation du décor des chapiteaux :

Les apports valables de toutes les époques à l'édification d'un monument doivent être respectés [...].

### ***Reconstruction de la façade occidentale***

Le seul attachement figuré dont on dispose relate la reconstruction du premier niveau<sup>593</sup> (fig. 232), avec le plan et l'élévation de la partie à reconstruire, comprise entre le bord du contrefort nord et l'angle du bas-côté sud, et verticalement, du sol jusqu'à hauteur de la retraite talutée<sup>594</sup>, sous l'appui des baies géminées. Il comporte également un schéma en coupe du portail – il est en effet prévu d'en restituer la voussure entièrement arrachée –, de même que divers éléments qui s'y rapportent :

---

<sup>591</sup> (Cf. fig. 61). Ce que corrobore la mise en regard des deux images : la « reconstitution » de Waldschmidt va jusqu'à restituer à la corniche du pignon sa taille antérieure et le nombre initial de modillons (vingt au lieu de vingt-deux) En 1911 la restauration de Paquet avait prolongé la corniche vers la gauche, masquant de ce fait le couronnement en appentis de la cage d'escalier du comble de la tribune, ce qui avait permis d'ajouter deux nouveaux modillons (fig. 71).

<sup>592</sup> *Charte internationale sur la conservation et la restauration des monuments et des sites* (« Charte de Venise ». 1964). Pour un extrait du chapitre « restauration » (articles 9 à 13) Annexes (II), p. j. n° 29.

<sup>593</sup> MAP, doc. 2011/022/85, « Lillers. Église. 1945-1980 », chapitre 56-30-21, *mémoire n° 1* (exercice 1972), « att. fig. n° 1 : Lillers. Église. Façade ouest. Reconstruction du sol jusqu'au niveau 7.05 », élévation, coupe, plan, schéma du demi-profil des étais correspondant aux trois rouleaux du portail, profil de la moulure d'archivolte du portail, légende des matériaux utilisés ; (dessin à l'encre sur papier, rehauts de couleurs), dressé par Ch. Waldschmidt.

<sup>594</sup> La retraite est un ressaut portant le nu d'une partie haute en arrière de celui d'une partie basse (PÉROUSE DE MONTCLOS 2004, *op. cit.*, p. 177).

le profil des voussoirs et de l'imposte des piédroits, et le schéma des trois cintres de bois correspondant à chacun des rouleaux.

Certains indices permettent de déterminer quels travaux ont été effectués. Ainsi par exemple, la liste des matériaux indique en légende l'utilisation de « béton dosé à 250 kg de ciment CPA<sup>595</sup> » ; on remarque sur le dessin en élévation une zone en pointillé, au-dessous du contrefort sud, qui correspond à une nouvelle semelle de fondation en béton visant à renforcer la stabilité de cet organe essentiel dans l'épaulement de cette partie de l'édifice<sup>596</sup>. Il s'agit d'un pan de l'ouvrage, insoupçonnable car enfoui sous le pavage du parvis, que seul révèle cet attachement figuré. Pour le reste, à quelques détails près<sup>597</sup>, la comparaison de l'état actuel avec les différents clichés anciens atteste d'une reconstruction globalement à l'identique de la façade, exécutée « dans le respect de la substance ancienne », menée avec « un fort souci de préservation et de fidélité archéologique qui ne nuit pas à la lecture formelle<sup>598</sup> » ; le remploi massif de pièces récupérées des décombres et remises en place dans la maçonnerie neuve accrédite cette appréciation.

---

<sup>595</sup> Ces matériaux sont la *Pierre de Château-Gaillard* coefficient 800 (code couleur : jaune), le *grès de Labaroche* coefficient 1700 (gris-bleuté), du *grès vieux en réemploi* (hachures) et du *béton dosé à 250 kg de ciment CPA*, i.e. du ciment de Portland pur (en pointillé). Pour l'étude des matériaux lithiques Annexes (I), doc. n° 41.

<sup>596</sup> Dimensions de la semelle en béton : profondeur, 2,10 m, largeur 2,25 m, épaisseur 1,95 m.

<sup>597</sup> Au portail, la reprise des parements des piédroits a définitivement fait disparaître les vestiges (certes très érodés) de ce qui devait être d'anciens chapiteaux en troncs de pyramide renversée, tels qu'on les voyait encore sur les clichés de Mieusement (1887, fig. 61) et de Deneux (c. 1909-1911, fig. 62).

<sup>598</sup> C'est dans le même esprit qu'a été entrepris la reconstruction de la tour de croisée de la collégiale de Saint-Junien (Haute-Vienne), Éric SPARHUBERT 2009, « Les chanoines, le saint et la collégiale : construire une identité collective autour d'une ambition monumentale. L'exemple de la collégiale limousine de Saint-Junien », pp. 234-248, spéc. p. 237.

## DERNIÈRES CAMPAGNES : fin XX<sup>e</sup> siècle

En marge de cette campagne majeure de reconstruction, on note également d'autres interventions relevant de l'une des catégories de travaux exécutables sur les édifices classés – le code du patrimoine<sup>599</sup> en distingue quatre : entretien, réparation, restauration et modification –, dont la commune assurera la maîtrise d'ouvrage. Il n'est pas question ici d'en dresser l'inventaire exhaustif mais plutôt d'en présenter quelques exemples pour illustrer les modifications apportées au bâti<sup>600</sup>.

Auparavant, voyons quels prolongements ont fait suite au diagnostic établi par Waldschmidt à l'issue de son étude établissant la fragilité structurelle du bâti. Dans sa lettre de janvier 1971 au directeur du CRMH, il écrivait :

[...] j'ai enregistré d'importantes fissures tant dans le déambulatoire que dans le chœur de cette église [...]. Des bombements et des fissures dans le parement intérieur de ce mur, qu'en d'autres circonstances je regarderais avec détachement, me laissent à penser qu'ici aussi se prépare peut-être l'accident déjà survenu dans cet édifice, sans doute mal construit<sup>601</sup>.

À ce courrier, l'architecte joint une planche de neuf photographies pour illustrer les désordres apparus dans les parements du chœur et des voûtes du déambulatoire<sup>602</sup>. On constate que ces voûtains étaient recouverts à l'époque d'une épaisse couche d'enduit, fissurée, bombée et crevée en maints endroits.

---

<sup>599</sup> Code du patrimoine, spéc. Livre VI, *Monuments historiques, sites et espaces protégés* ; titre II, *Monuments historiques* ; chapitre I<sup>er</sup>, *Immeubles* ; section III, *Dispositions communes aux immeubles classés et aux immeubles inscrits*, notamment les articles L621-29-1 (désignation du propriétaire ès qualités de maître d'ouvrage et ses responsabilités dans la conservation du monument), L621-29-2 (assistance gratuite des services de l'État chargés des MH auprès du propriétaire) et L621-29-4 (dispositions comptables en matière d'assistance au maître d'ouvrage lors de travaux effectués sur le monument). Également : *Guide pratique des travaux sur les monuments historiques classés*, document pdf (21 pages) mis en ligne par le ministère de la Culture ([www.culture.gouv.fr/Media/Region/Dac-Martinique/Files](http://www.culture.gouv.fr/Media/Region/Dac-Martinique/Files)).

<sup>600</sup> Sont ainsi exclus les travaux d'entretien ou les réparations « de faible ampleur » (art. 621-9, Code du patrimoine), *i.e.* les « actions périodiques de conservation préventive visant à maintenir l'immeuble et ses différentes parties dans un état approprié afin qu'il conserve son intérêt patrimonial », *doc. cit.*, *Guide pratique des travaux ...*, Annexe D, « Définition des travaux d'entretien, de réparation, de restauration et de modification effectués sur les monuments historiques classés », p. 18.

<sup>601</sup> MAP, Lillers. Église, 1996/081/033, *doc. cit.*, et Annexes (I), *doc. n° 40*.

<sup>602</sup> Trois photographies représentent les désordres dans les voûtes du bas-côté nord (travées II, IV et V), trois autres dans le bas-côté sud (travées VII, VIII et XI) et les trois dernières, des fissures dans les parements intérieurs du gouttereau du chœur et de l'abside (travée nord au droit du pilier A 12, et travées du rond-point axiale et méridionale). Waldschmidt y



### **Restauration des maçonneries du chœur et du déambulatoire**

Une campagne de photogrammétrie est donc rapidement diligentée, qui met en évidence les hors d'aplomb, les défauts de planimétrie et les déformations dans le chœur et le déambulatoire<sup>603</sup>. Ces désordres identifiés et circonscrits, on programme une nouvelle campagne de restauration, imputée à l'exercice de l'année 1975.

Dès 1974, Waldschmidt fait installer à travers tout le chœur un dispositif destiné à étréssillonner les murs gouttereaux : c'est un imposant chevalement en bois de sapin dont on conserve l'attachement figuré<sup>604</sup> (fig. 233). Les madriers de la structure prennent appui, en bas, sur les tailloirs des colonnes qu'ils ceinturent entièrement, et en haut, sur le bandeau mouluré du second niveau ; des jambes verticales posées au sol et réparties régulièrement soutiennent l'ensemble. Cette forêt de poutres servira aussi d'échafaudage aux maçons pendant la durée de reprise en sous-œuvre de l'ensemble des parements fissurés.

C'est au cours de cette campagne que l'on procède à la dépose de deux grands chapiteaux voisins du rond-point : 174 (pilier B 13) et 176 (pilier B 14), et à leur remplacement par des copies à l'identique. Leur épiderme conserve les traces d'outils ainsi que la couleur naturelle de la pierre dans laquelle ils ont été sculptés (les anciens restaurateurs s'efforçaient de les patiner, de les « noircir », pour qu'ils se fondent dans le décor)<sup>605</sup>.

---

a joint un plan de l'église portant repérage de ces photos, ainsi qu'un tirage en bleu de la planche de Danjoy (15 mars 1875) figurant la coupe longitudinale de l'église (fig. 128), Planothèque, doc. cit., 007322 (001).

<sup>603</sup> *Ibidem*, doc. cit., « Photogrammétrie, mars 1972 » : « Répertoire des points de triangulation, repères scellés et des points de calage des couples photogrammétriques », Société française de stéréotopographie, CRMH. Fascicule de douze pages avec plan de l'église (échelle 1/250). Ces travaux ont été exécutés en vue de constater des déformations dans le chœur et la nef de l'église. En 1977, Waldschmidt dresse un schéma en coupe (entre tailloir et plafond) et en élévation des trois premières travées nord du chœur, reprenant les faux-aplombs relevés par la Société de stéréotopographie (MAP, 2011/022/85/IV, dessin n° 708, « Chœur, échelles 0,02 et 0,05 PM », à Dunkerque, le 16-8-1977).

<sup>604</sup> MAP, Lillers. Église, 2011/022/85/IV, chapitre 26-30-21, 1<sup>er</sup> mémoire (exercice 1975), « att. fig. n° 1 : Chœur. Chevalement en bois » ; Waldschmidt ACMH, Houvriez, architecte Bâtiments de France, Ets Payeux, Arras.

<sup>605</sup> Une partie de ces chapiteaux avait été déposée dans le comble du déambulatoire ; les fragments retrouvés ont été répertoriés et versés au catalogue du dépôt lapidaire de la collégiale Il s'agit des pièces SOL-2017-68 (cat. 68) et SOL-2017-69 (cat. 69), Vol. 2, Catalogue de l'inventaire du dépôt lapidaire. C'est l'entreprise Payeux, d'Arras, qui a exécuté la restauration (aucun document d'archives n'a été versé à ce sujet, le constat de cette restauration a été fait *de visu*, au cours du chantier).

1975-1977. Dans le même temps, il est prévu de restaurer toutes les voûtes du pourtour du chœur : travées droites des bas-côtés nord (I-IV) et sud (VIII-XI), travées du déambulatoire (V-VII), puis celles des trois chapelles rayonnantes et des deux chapelles gothiques du flanc sud (au bord des travées VIII et IX). La MAP conserve un attachement figuré qui fournit le plan d'ensemble de ces travées de voûtes<sup>606</sup> (celles des chapelles sont colorées en rouge, fig. 234-a), ainsi que la coupe des trois types de profil d'ogives existants. L'intitulé de l'attachement nous fournit la nature des travaux prévus, « piochement des enduits, décapage et rejointoiement », qui vont donner aux parements des voûtains l'aspect qu'on leur connaît encore.

Enfin, la dernière phase des travaux de maçonnerie concerne la restauration des parements du gouttereau des bas-côtés du chœur, du déambulatoire et des cinq chapelles. Aucun écrit ne révèle la nature des travaux exécutés (ni devis descriptif et estimatif, ni mémoire des travaux facturés) ; par conséquent, pour en évaluer la teneur, il est nécessaire de croiser l'observation *in situ* avec celle des dessins archivés. On dispose de trois croquis<sup>607</sup> attribuables à Waldschmidt : ils représentent l'élévation développée ouest-est de plus de la moitié des onze travées du mur périphérique du chœur (fig. 234-b), mais ils ne fournissent aucune information sur les travaux de restauration. La série de neuf photos prises par l'architecte avant les travaux (cf. *supra*) détaille surtout les voûtes et ne nous permet donc pas non plus d'établir une comparaison précise avec l'état actuel des parements ; du moins peut-on constater qu'ils sont pour l'heure exempts de toute fissure.

1973. Un courrier de l'entreprise de maçonnerie Payeux nous informe d'un projet de dégagement des deux fenêtres-hautes du mur occidental du bras sud qui

---

<sup>606</sup> MAP, Lillers. Église, 2011/022/85/IV, mémoire unique (sans date), « att. fig. n° 1 : Chapelles. Voûtes. Piochement enduits, décapage et rejointoiement ». On trouve dans ce carton une note manuscrite isolée, datée d'avril 1977 (s.n.), mentionnant la « réparation des voûtes du déambulatoire et des chapelle rayonnantes, de la quatrième à la onzième travée, en commençant par le nord ».

<sup>607</sup> MAP, Église, 2011/022/85/IV, (sans date) « Croquis 1- Déambulatoire. Face nord » : élévation développée ouest-est du gouttereau (du sol à la limite des arcs d'ogives) des travées I à IV ; « Croquis 2- Déambulatoire » : *idem*, de la travée V, des trois pans de la chapelle rayonnante nord et du demi-pan en retour, à droite de celle-ci ; « Croquis 3- Déambulatoire » : *idem*, pans de la chapelle axiale et des deux demi-pans qui la bordent. Ces relevés fournissent toutes les données métriques utiles, y compris celles de baies, des colonnes engagées et des dalles funéraires scellées dans les murs.

étaient murées<sup>608</sup>. Ce travail effectué, c'est l'entreprise de Pierre Brouard, maître-verrier à Ronchin, qui assure la réalisation et la pose des deux verrières.

1976. Par un courrier en date du 11 août, le maire de Lillers, Jacques Vincent, adresse à Waldschmidt une demande de travaux dans le bras nord<sup>609</sup> : il s'agit de la démolition du restant des voûtes d'ogives en plâtre sur cerces de bois qui avaient été posées au XVIII<sup>e</sup> siècle et que Danjoy avait fait déposer en 1885 et 1886. Les Monuments historiques donnent leur accord ; les voûtes factices sont démolies et un plafonnage en bois posé sur deux entrants couvre désormais cet espace.

---

<sup>608</sup> MAP, Église, 2011/022/85/IV, Correspondance 1945-1980, Lettre du 1<sup>er</sup> mars 1973 de l'entrepreneur Payeux (Arras) confirmant l'adjudication du chantier de l'église de Lillers en vue de la réouverture des deux fenêtres murées du mur ouest du bras sud. L'atelier du maître-verrier Brouard de Ronchin est cité comme co-intervenant. Nota : sur le mur ouest du bras nord, seule la fenêtre-haute proximale a été rouverte dans les années 1970 ; comme l'autre, elle apparaît murée sur les cartes postales antérieures.

<sup>609</sup> *Ibidem*, lettre manuscrite du maire de Lillers à l'ACMH Waldschmidt, datée du 11 août 1976.

## CHAPITRE III – *Restauration de la sculpture ornementale après 1875*

Le dernier volet de l'étude des modifications apportées au monument porte sur deux types d'éléments sculptés : en premier lieu, les chapiteaux – essentiellement ceux de la nef puis, dans une moindre mesure, quelques pièces du chœur et celles de l'arcature aveugle du pignon occidental – ; ensuite, les modillons des corniches extérieures.

### A. Critique d'authenticité des chapiteaux

Note préliminaire : pour introduire à l'étude typologique et stylistique de ces éléments, se reporter au chapitre IV de la troisième partie (2) *Le décor sculpté (I). Les chapiteaux*, ainsi qu'à l'inventaire photographique du corpus qui permet d'effectuer les comparaisons<sup>610</sup> et aux différents plans de localisation qui le complètent<sup>611</sup>. D'autres outils peuvent également s'avérer utiles : le *plan ordonnancé de la collégiale* (fig. 17), le tableau de *localisation des chapiteaux d'après leur cote numérique*<sup>612</sup>.

En ce qui concerne plus particulièrement l'étude des chapiteaux de la nef, nous avons privilégié une présentation synthétique des résultats : ainsi les vingt documents iconographiques qui ont permis leur identification sont-ils reportés en annexe<sup>613</sup>. Préalablement datée, chacune de ces pièces justificatives reprend le détail des observations et les conclusions que l'on a pu tirer de la photographie et qui sont présentées sous forme de tableaux classés par niveau d'élévation (grandes-arcades, ouvertures sur comble, etc.).

La synthèse des conclusions adopte également la présentation en tableaux synoptiques qui permettent d'embrasser, pour chaque niveau d'élévation, l'ensemble des indices colligés à partir d'une série donnée de documents iconographiques<sup>614</sup> ; par ailleurs en annexe deux plans offrant une vision globale des résultats de l'authentification des chapiteaux des deux premiers niveaux d'élévation de la nef<sup>615</sup>.

---

<sup>610</sup> Vol. 3, *Illustrations*, « corpus des chapiteaux », fig. 357, 358, 360, 361, 363, 365, 366, 368 et 370.

<sup>611</sup> *Ibidem*, « Classification et localisation des chapiteaux », fig. 356, 359, 362, 364, 367, 369, 371, 372 et 373.

<sup>612</sup> Annexes (III), doc. n° 1.

<sup>613</sup> Annexes (II), p. j. n° 30 à 48 et Annexes (III), doc. n° 2, « Inventaire des sources : code alphabétique des vingt documents iconographiques utilisés ».

<sup>614</sup> Annexes (III), doc. n° 22, n° 23 et n° 24 : « Tableau[x] synoptique[s] d'identification des chapiteaux. Comparaison de l'aspect du corpus avant et après 1919. Exploitation des documents d'archives iconographiques ».

<sup>615</sup> Annexes (III), doc. n° 21 bis : « Synoptique de l'authentification des chapiteaux de la nef. Vestibule, grandes-arcades et collatéraux », et n° 22 bis : « *Idem*. Ouvertures sur comble et tribune occidentale ».

Enfin, pour chaque chapiteau identifié – pour autant qu'il a été possible : en recourant à sa photographie, ou à défaut à un croquis, voire dans certains cas à l'une et à l'autre – nous avons restitué l'aspect qu'il offrait « avant » et « après » 1919<sup>616</sup>. Les chapiteaux sont ainsi remis en contexte dans des schémas qui reproduisent l'élévation des niveaux de la nef selon la succession des travées ; une légende venant rappeler les conclusions de la critique et la datation proposée.

Deux étapes majeures jalonnent l'histoire des chapiteaux intérieurs : la première – qui a concerné à peu près l'ensemble du corpus – a été la campagne de restauration menée par Danjoy, de 1885 à 1889 ; la seconde – essentiellement focalisée sur le grand vaisseau occidental (nef et bas-côtés) – a été celle de la reconstruction confiée à Paquet, par suite de l'écroulement du mur nord en 1919.

Partant, nous avons postulé que le corpus d'avant 1885 – sur lequel on conserve d'ailleurs très peu de documents<sup>617</sup> – peut être considéré comme représentant, sinon l'état premier de la sculpture monumentale de la collégiale (en quelque sorte, sa « phase 1 »), du moins un état proche de celui-ci.

La photographie de Mieusement prise en 1887<sup>618</sup>, au cœur de la première campagne, est le tout premier aperçu véritablement objectif des chapiteaux de la nef : leur état à l'issue de la restauration (« phase 2 ») ne devait pas être bien éloigné de celui d'avant 1885 ; à ce titre, cette photographie sert donc de référence. La phase 2, période intermédiaire entre 1889 et 1919, est documentée par quatre photographies qui viennent opportunément compléter l'illustration du corpus et préciser l'identification des pièces qui le composent<sup>619</sup>.

Enfin, après 1926, à l'issue de la campagne de reconstruction du gouttereau nord de la nef et la reprise en sous-œuvre de son pendant méridional, le corpus des chapiteaux a subi de notables modifications (« phase 3 »). Cette phase est

---

<sup>616</sup> Annexes (III), documents n° 3 à 6 ; n° 8 à 13 et n° 15 à 20.

<sup>617</sup> Savoir : les deux dessins du fonds Normand conservés aux AD-62 (cote 24 J 106), qui constituent le « document  $\alpha$  » (fig. 235 et Annexes (II), p. j. n° 30) et le « document  $\beta$  » (fig. 236 et *ibidem*, p. j. n° 31).

<sup>618</sup> Cf. fig. 129 et Annexes (II), p. j. n° 32.

<sup>619</sup> C'est notamment le cas pour les deux clichés de la nef par Deneux (entre 1909 et 1911) qui montrent une partie des chapiteaux du mur nord de la nef emportés par l'écroulement de 1919 (« document B », fig. 130 et Annexes (II), p. j. n° 33 ; puis « C », fig. 131 et *ibid.*, p. j. n° 34 ; ainsi que pour deux cartes postales anciennes (« D », fig. 132 et *ibid.*, p. j. n° 35, puis « Q », fig. 133 et *ibid.*, p. j. n° 48).

abondamment documentée (archives du chantier, photographies<sup>620</sup>), ce qui a permis de localiser les pièces sur lesquelles sont intervenus les restaurateurs ; nous avons ainsi pu déterminer la nature des modifications et en mesurer l'ampleur sur l'ensemble du corpus.

Nous avons abordé séparément chaque espace (grandes-arcade de la nef, des bas-côtés et du vestibule ; ouvertures sur comble de la nef et tribune occidentale ; clair-étage de la nef et de la tribune), en suivant la chronologie des deux campagnes de restauration. Enfin, nous avons traité les chapiteaux du chœur, en particulier trois d'entre eux que des clichés de Camille Enlart permettent d'authentifier ; nous ne revenons pas sur les modifications apportées aux chapiteaux de l'arcature aveugle de la façade occidentale qui ont déjà été présentées<sup>621</sup>.

## 1. Chapiteaux des grandes-arcades de la nef

### 1.1. Phase 2 : état entre 1889 et 1919

Le premier document qui intéresse notre recherche est le rapport préalable établi le 12 janvier 1885 par l'architecte Danjoy, à l'attention du ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts<sup>622</sup>. Il nous renseigne sur l'état avéré des parties sculptées de la nef dès avant la première campagne de restauration :

Les sculptures – notamment les chapiteaux – n'ont pas été touchées ; on s'est contenté de les empâter d'enduits ou de badigeon.

On en conclut que l'ensemble des chapiteaux de la nef a dû parvenir jusqu'à cette date dans un état jugé satisfaisant. La seule altération relevée ayant consisté à recouvrir « le tout d'un enduit en mortier de chaux de 0,02 à 0,03 d'épaisseur et d'un badigeon » ; cet empâtement en aura *in fine* assuré la protection, puisque Danjoy a pu lui-même constater que certaines parties conservent encore les traces

---

<sup>620</sup> Ces clichés constituent les documents « E » (fig. 201, Annexes (II), p. j. n° 36), « F » (fig. 202, *ibid.*, p. j. n° 37), « G » (fig. 204, *ibid.*, p. j. n° 38), « H » (fig. 206, *ibid.*, p. j. n° 39), « I » (fig. 210, *ibid.*, p. j. n° 40), « J » (fig. 208, *ibid.*, p. j. n° 41), « K » (fig. 209, *ibid.*, p. j. n° 42), « L » (fig. 203, *ibid.*, p. j. n° 43), « M » (fig. 205, *ibid.*, p. j. n° 44), « N » (fig. 152, *ibid.*, p. j. n° 45), « O » (fig. 153, *ibid.*, p. j. n° 46), « P<sub>1</sub> » (fig. 237, *ibid.*, p. j. n° 47) et « P<sub>2</sub> » (fig. 238).

<sup>621</sup> Cf. supra, Deuxième partie, chap. II, § B, « Deuxième campagne », n° 2.

<sup>622</sup> - MAP, Lillers, église, dossier 0081/062/0347/2 (carton 109), et Annexes (I), doc. n° 5.

d'anciennes peintures<sup>623</sup>. Ces conclusions optimistes doivent toutefois être nuancées, si l'on en juge à l'importance des travaux facturés par l'entreprise de sculpture Chapot<sup>624</sup>, au cours de cette campagne. Ainsi :

Le *devis des travaux de sculpture*<sup>625</sup> (février 1886), prévoit une intervention sur des chapiteaux des piliers de la nef et des bas-côtés, sans autre précision que la nature et la quantité de pierre à prévoir : « pierre blanche » et « vergelé ».

Le *décompte des travaux de sculpture exécutés dans le cours de l'année 1886*<sup>626</sup> (postdaté en avril 1887), mentionne simplement « Nef, chapiteaux accolés aux piliers, de 0,30 de diamètre. Huit (760,00<sup>F</sup>) », sans préciser de quelles pièces il s'agit ni la nature des travaux exécutés ; on en déduit seulement que le tarif appliqué est de 95<sup>F</sup> pièce.

Le *devis descriptif et estimatif des travaux de sculpture*<sup>627</sup>, également daté d'avril 1887, prévoit à l'article 5° une intervention (sans en préciser la nature) sur « vingt chapiteaux accolés aux piliers, diamètre du fût 0,34 », pour un total de 1.900<sup>F</sup> (soit 95<sup>F</sup> pièce). Puis, à l'article 7° : « huit chapiteaux, nettoyage et taille partielle », pour un total de 200<sup>F</sup> (25<sup>F</sup> pièce) et à l'article 8° : « quatre chapiteaux sous la tribune, nettoyage et taille partielle », pour un total de 140<sup>F</sup> (35<sup>F</sup> pièce).

---

<sup>623</sup> - Par ailleurs, aucun compte de travaux antérieurs à cette date ne mentionne une quelconque intervention sur ces parties sculptées de l'édifice (ainsi par exemple l'historique de Jacques THIÉBAUT, dans *Nord roman*, op. cit., 1994, p. 77).

<sup>624</sup> Anthime Chapot est chargé de la restauration des sculptures de la collégiale durant la campagne de 1885-1889 (cf. sa lettre manuscrite de soumission, du 15 février 1886, MAP, 0081/062/347/1, carton 106, *Lillers, église, 1842-1983*).

<sup>625</sup> MAP, Lillers, église, carton 109, dossier 81/62/347, *Devis des travaux de sculpture à exécuter pour la restauration de l'église de Lillers* (15 février 1886, (manuscrit) signé par Chapot et Danjoy (Annexes (I), doc. n° 10).

<sup>626</sup> MAP, op. cit., 81/62/347 (carton 109), *Décompte des travaux de sculpture exécutés dans le cours de l'année 1886*, par Chapot, entrepreneur, dressé par l'inspecteur Vandembulcke et postdaté le 19 avril 1887 (pour le commentaire sur le changement de date, cf. Annexes (I), documents n° 11 et n° 12).

<sup>627</sup> MAP, op. cit., 81/62/347 (carton 109), *Devis des travaux de sculpture à exécuter pour la restauration de l'église de Lillers*, dressé par A. Chapot le 19 avril 1887, approuvé le 2 juin 1887 (Annexes (I), doc. n° 12). Curieusement, les prévisions de ce *devis* font état de cinquante chapiteaux (dix travées du triforium) qui ont déjà été facturés dans le *décompte* précédent (postdaté en avril 1887) et pour la même somme : 2.200<sup>F</sup>. Il s'agit donc bien des mêmes chapiteaux ; le jeu d'écriture consécutif au changement de date ayant rendu concomitants ces deux documents qui ne l'étaient pas au départ.

Le *décompte des travaux de sculpture exécutés dans le cours des années 1887-1888*<sup>628</sup>, est le seul à avoir établi une distinction entre les différents types d'intervention : à la « réfection » de douze [grands] chapiteaux de la nef est appliqué le tarif unitaire de 95<sup>F</sup> ; tandis que pour une « reprise d'angle » sur quatre chapiteaux s'applique le tarif de 35<sup>F</sup>, le même que pour un « nettoyage et une taille partielle ».

Ces documents appellent quelques remarques. Tout d'abord, on déplore que leur manque de précision ne permette pas de localiser clairement les chapiteaux qui ont été restaurés, ni de déterminer quel traitement leur ont réservé les restaurateurs. La distinction entre trois tarifs implique des prestations diversifiées : un *nettoyage avec taille partielle* est facturé 25<sup>F</sup>, voire 35<sup>F</sup>, tandis qu'une *réfection* coûte 95<sup>F</sup><sup>629</sup>. La terminologie elle-même demeure ambiguë : quel sens exact attribuer au terme *réfection*, à celui de *restauration* ? Peut-on assimiler cette dernière à un *nettoyage avec reprise partielle*, à 25<sup>F</sup> ou 35<sup>F</sup> ? Le prix relativement élevé d'une *réfection* pourrait laisser entendre soit une dépose intégrale du chapiteau et son remplacement par une copie, soit une reprise complète de la corbeille réalisée au plâtre, maintenu en place par des têtes de clous fichées dans la pierre<sup>630</sup>. Si l'on additionne l'ensemble des pièces ayant fait l'objet de ce type de traitement (*i.e.* uniquement celles facturées au titre des *décomptes*), on atteint le nombre de vingt chapiteaux<sup>631</sup> ; quant à celles qui n'ont subi qu'une *reprise partielle*, on en dénombre sept<sup>632</sup>, ce qui représente au total une intervention sur vingt-sept chapiteaux du premier niveau de la nef et du vestibule qui en compte quarante-deux (soit 64,28%).

---

<sup>628</sup> MAP, *op. cit.*, 81/62/347 (carton 109), *Décompte des travaux de sculpture exécutés dans le cours des années 1887-1888*, par Chapot, entrepreneur de sculpture, dressé par l'inspecteur Vandebulcke le 25 janvier 1888, approuvé le 27 octobre 1888 (Annexes (I), doc. n° 13).

<sup>629</sup> A titre de comparaison, dans la région, le salaire moyen journalier d'un ouvrier qualifié (mines de houille du bassin de Valenciennes) est d'environ 3,72<sup>F</sup> entre 1885-1888 (source : « Les salaires des ouvriers des mines de houille depuis 1860 », dans *Journal de la Société statistique de Paris*, t. 32, 1891, p. 20 [en ligne : <http://www.numdam.org>]).

<sup>630</sup> Cette technique mise-en-œuvre par les restaurateurs du XIX<sup>e</sup> siècle est nettement visible sur certaines pièces du dépôt lapidaire (vol. 2, « Inventaire du fonds lapidaire », SOL-2008-21, SOL-2008-23, SOL-2008-25 et SOL-2008-27), et sur le grand chapiteau du chœur à décor de rinceaux et palmettes, le chap. 172 (fig. 297).

<sup>631</sup> Savoir : huit chap. dans l'item 4° du *décompte* du 19 avril 1887 (Annexes (I), doc. n° 11) et douze dans l'item 1° de celui du 25 janvier 1888 (*ibid.* doc. n° 13).

<sup>632</sup> Savoir : sept dans l'item 2° du *décompte* du 25 janvier 1888 (*ibid.* doc. n° 13).



Enfin, seules quatre pièces du dépôt lapidaire seraient susceptibles d'avoir été déposées à l'occasion de cette première campagne<sup>633</sup> : leur caractère résolument ancien, ajouté au fait qu'elles ne figurent sur aucun des documents iconographiques consultés et que, par conséquent, leur emplacement d'origine reste indéterminable, plaide en faveur de cette hypothèse<sup>634</sup>.

### 1.2. Phase 3 : état après 1919<sup>635</sup>

L'écroulement du gouttereau nord constitue l'évènement charnière qui marque le passage en phase 3. En complément des documents photographiques déjà présentés en annexes (II)<sup>636</sup> et de six nouveaux clichés postérieurs au sinistre<sup>637</sup>, l'exploitation des archives du chantier permet de combler certaines lacunes ou imprécisions.

Ainsi, pour les grandes-arcades du gouttereau nord, des attachements figurés nous confirment que des modifications ont bien été apportées à deux chapiteaux : attachement figuré n° 18 (1925, 5<sup>e</sup> mémoire) pour le chap. 41 (support A 8), dont

---

<sup>633</sup> Il s'agit de trois pièces complètes et d'un fragment provenant des grandes-arcades (comme l'indiquent leurs dimensions) : SOL-2008-9, SOL-2008-11, SOL-2008-25 et SOL-2008-30 (cf. vol. 2, « Inventaire du fonds lapidaire »).

<sup>634</sup> Rappelons que pour apprécier l'état de la sculpture intérieure dans sa phase 2, on dispose de cinq photographies qui permettent d'identifier un total de quinze chapiteaux des grandes-arcades : documents « A », « B », « C », « D » et « Q » (Annexes (II), p. j. n° 32, 33, 34, 35 et 48).

<sup>635</sup> Ou, pour être plus précis, état depuis 1926, date à laquelle se sont achevés les travaux de reprise en sous-cœuvre des grandes-arcades et des ouvertures sur comble méridionales de la nef.

<sup>636</sup> Pour mémoire, le détail des informations relatives à l'authentification des chapiteaux que les photographies ont permis d'identifier (ou non) figure dans les documents d'exploitation que nous avons mentionnés en note préliminaire du § A et auxquelles nous renvoyons (Annexes (II), p. j. n° 30 à 48). Il y est ainsi fait mention de pièces originales que l'on retrouve par ailleurs dans le dépôt lapidaire : au nord, c'est le cas pour six chapiteaux où, à l'emplacement de l'actuel chap. 41 se trouvait la pièce déposée SOL-2008-32, de même pour les chap. 33 (SOL-2008-33), 27 (SOL-2008-20), 21 (SOL-2008-5), 15 et 25 pour lesquels trois pièces du même modèle godronné pourraient indifféremment convenir (SOL-2008-2, -3 ou -5). Au sud, on a pu en localiser sept : à l'emplacement de l'actuel chap. 40 se trouvait la pièce déposée SOL-2008-17, de même pour les chapiteaux 38 (SOL-2008-6 ou -10), 32 (SOL-2008-2, -3 ou -5), 30 (SOL-2008-22), 24 (SOL-2008-23), 20 (SOL-2008-2, -3 ou -5) et 18 (SOL-2008-27). Pour toutes ces pièces, cf. Annexes (III), doc. n° 7 et renvois aux pièces justificatives afférentes.

<sup>637</sup> (Documents cités) pour mémoire : documents « G », « H », « J », « L », « M » et « P1b ».

l'original figure au dépôt lapidaire sous la cote SOL-2008-32<sup>638</sup>, et attachement figuré n° 22 (1926, 6<sup>e</sup> mémoire)<sup>639</sup> pour le chap. 9.

Toujours au nord, mais dans le vestibule cette fois, l'attachement figuré n° 26 (1926, 7<sup>e</sup> mémoire)<sup>640</sup> apporte la preuve que le chap. 3 (support A 2) n'a pas été modifié lors de la reprise en sous-œuvre du pilier.

Aux grandes-arcades sud, pour lesquelles la couverture photographique reste incomplète, l'apport des archives du chantier l'est tout autant. En effet, seuls deux attachements figurés attestent de la reprise en sous-œuvre de quatre chapiteaux et de leur remplacement par une roche plus résistante (*Château-Gaillard*), de surcroît, le recours aux photographies d'archives permet de n'en identifier que deux.

L'attachement figuré n° 10 (1924, 3<sup>e</sup> mémoire)<sup>641</sup> mentionne le chapiteau 42 (support B 8) : il a été remplacé et on ignore quel aspect avait le modèle précédent ; son authentification est donc impossible à établir. L'attachement figuré n° 11 (1924, 3<sup>e</sup> mémoire)<sup>642</sup> représente le support B 7 qui porte trois chapiteaux également refaits : pour l'authentification du chap. 36, on est dans le même cas que pour le précédent ; on n'a de certitude que pour les chapiteaux 38<sup>643</sup> et 40<sup>644</sup>, des photographies apportent la preuve qu'ils ont été remplacés en 1924 par des modèles différents.

Enfin, pour les quatorze chapiteaux restants, les attachements figurés qui auraient permis d'en étayer la critique sont manquants et il n'en est question que

---

<sup>638</sup> MAP, *op. cit.*, 0081/062/0347/4 (carton 109), 5<sup>e</sup> mémoire (1925, 3<sup>e</sup> cahier n° 4031), « att. fig. n° 18 : Restauration du demi-pilier côté nord vers le [sic] croisée du transept » (Annexes (I), n° 37, § 54 et Annexes (III), doc. n° 5 et n° 7).

<sup>639</sup> MAP, *op. cit.*, 0081/062/0347/4 (carton 109), 6<sup>e</sup> mémoire ... (1926), « att. fig. n° 22 : Restauration du demi-pilier n° 2 de la nef côté nord » (Annexes (I), doc. n° 37, § 71 et Annexes (III), doc. n° 5).

<sup>640</sup> MAP, *op. cit.*, 0081/062/0347/4 (carton 109), 7<sup>e</sup> mémoire (1926), « att. fig. n° 26 : Restauration [...] de la partie gauche du 1<sup>er</sup> pilier » [i.e. pilier A 2] (Annexes (I), doc. n° 37, § 75).

<sup>641</sup> MAP, *op. cit.*, 0081/062/0347/3 (carton 108), 3<sup>e</sup> mémoire (1924), « att. fig. n° 10 » (pilier B 8 Annexes (I), doc. n° 37, § 25 et § 27), également 3<sup>e</sup> mémoire des travaux exécutés..., p. 10 : « Chapiteau, taille des trois faces ».

<sup>642</sup> MAP, *op. cit.*, 0081/062/0347/3 (carton 108), 3<sup>e</sup> mémoire (1924), « att. fig. n° 11 » (pilier B 7 Annexes (I), doc. n° 37, § 26 et § 27), également 3<sup>e</sup> mémoire des travaux exécutés..., pour les chap. 40 et 36 : pp. 17-18 « Chapiteaux sur les faces latérales, deux semblables, taille des trois faces ». Pour le chap. 38 : *ibidem*, p. 18 « Chapiteau sur la face postérieure. Évidement et taille des faces en dégagement de la saillie d'avant-corps de ce chapiteau ».

<sup>643</sup> Le cliché pris en 1920 par Camille Enlart (document « G ») atteste de la modification ; Annexes (III), doc. n° 4.

<sup>644</sup> C'est une carte postale (document « Q ») qui fait la preuve de la modification ; Annexes (III), doc. n° 6 et n° 7.

dans les seuls *devis estimatifs de travaux* prévoyant la reprise en sous-œuvre intégrale des grandes-arcades jusqu'à hauteur du premier bandeau. Ainsi en est-il des chapiteaux des quatre piliers *B 3*, *B 4*, *B 5* et *B 6* mentionnés dans le devis d'avril 1925<sup>645</sup> et des deux chapiteaux *6* et *10* du pilier *B 2*<sup>646</sup>.

## 2. Chapiteaux des ouvertures sur comble de la nef et de la tribune

Comme pour le premier niveau d'élévation, nous suivons la chronologie des campagnes de restauration en recourant aux mêmes documents d'archives.

### 2.1. Phase 1 : état avant 1885

On trouve dans la vingtaine de pages du *fonds Normand*<sup>647</sup> deux dessins réalisés avant 1885 – apparemment d'après des relevés effectués par le sculpteur audomarois Émile Sturne. Les baies sur comble du gouttereau nord étaient toujours rebouchées par un appareil de plâtre, ne laissant apparaître que les trois chapiteaux internes des baies géminées, visibles depuis le revers : ces dessins constituent par conséquent la seule représentation connue de l'état de la sculpture de la nef en « phase 1 » ; illustration certes moins objective qu'une photographie et de plus, bien trop partielle (les quinze chapiteaux du document «  $\alpha$  » ne représentent qu'un quart du corpus de ce niveau de la nef).

Finalement, l'intérêt présumé du dessin «  $\alpha$  » s'est vu notablement minoré par la comparaison terme à terme avec les photographies de Mieusement et de Deneux, puisqu'une correspondance n'a pu être établie qu'avec le seul chapiteau *65*<sup>648</sup>. Quant aux neuf modèles de chapiteaux représentés sur le document «  $\beta$  », quatre ont disparu du corpus (probablement après 1919) tandis que l'existence de plusieurs variantes du modèle à dais s'est trouvée confirmée.

---

<sup>645</sup> MAP, *op. cit.*, 0081/062/0347/4 (carton 109), 5<sup>e</sup> chemise, Devis (6 avr. 1925), « Reprise en sous-œuvre de quatre piliers de la nef côté sud et des voûtes du bas-côté adjacent » (Annexes (I), doc. n° 33 et n° 37, § 57 et § 58). Il s'agit des chap. 12, 14, 16, 18, 20, 22, 24, 26, 28, 30, 32 et 34.

<sup>646</sup> MAP, *ibidem* (carton 109), Devis (30 juil. 1926), « Reprise en sous-œuvre des piles des deux premières travées de la nef côté sud et de la réparation des voûtes correspondantes du bas-côté sud » (Annexes (I), doc. n° 37, § 76).

<sup>647</sup> AD-62, *doc. cit.*, *Fonds Normand – Lillers*, 24 J 106, fonds iconographiques, documents «  $\alpha$  » (fig. 235 ; Annexes (II), p. j. n° 30) et «  $\beta$  » (fig. 236 ; *ibidem*, p. j. n° 31).

<sup>648</sup> Pour le détail de l'argumentation et des conclusions sur ces deux documents, cf. Annexes (II), p. j. n° 30 et n° 31.

Rappelons enfin que ce dernier folio a apporté la preuve de l'existence d'un modèle de tailloir différencié, spécifique aux chapiteaux médians des ouvertures sur comble de la nef, remplacé après la restauration de 1919 par un modèle imité des tailloirs voisins<sup>649</sup>.

## 2.2. Phase 2 : état entre 1889 et 1919

Dans son rapport de janvier 1885<sup>650</sup>, l'architecte Danjoy précisait :

Les sculptures – notamment les chapiteaux – n'ont pas été touchées [...]. La galerie du triforium, entièrement bouchée et recouverte par les enduits, n'a pas souffert.

A priori, l'état de ces éléments ne devait donc requérir qu'une légère restauration. De fait, l'article n° 2 du devis du 15 février 1886<sup>651</sup> ne prévoit pour les « chapiteaux du triforium, variés » que de modestes quantités de *Pierre blanche* (80<sup>F</sup>) et de *vergelé\** (100<sup>F</sup>)<sup>652</sup> ; il n'y est faite aucune mention sur la nature des travaux envisagés.

Par ailleurs, le devis descriptif et estimatif ainsi que le décompte des travaux de sculpture exécutés dans la « galerie du triforium » au cours de l'année 1886<sup>653</sup> font état d'une intervention sur : (art. 1°) dix chapiteaux de quatre faces (à 80<sup>F</sup> l'unité) ; (art. 2°) vingt chapiteaux accolés de deux faces (à 45<sup>F</sup>) et (art. 3°) vingt chapiteaux d'angle rentrant de deux faces (à 25<sup>F</sup>) ; soit un total de 2.200<sup>F</sup>. Ici encore, nulle précision sur la nature des travaux ni la localisation des pièces concernées qui représentent 83,33% de ce niveau d'élévation de la nef (les documents relatifs à la restauration des deux baies restantes n'ont pas été archivés).

En nous appuyant sur les observations du rapport préalable de Danjoy, nous pouvons conclure que l'état en phase 2 des chapiteaux d'ouvertures sur comble de

---

<sup>649</sup> Cf. *supra* Deuxième partie, chap. II, § B, Troisième campagne, n° 2. « Reconstruction du mur gouttereau nord. Années 1922-1923 ».

<sup>650</sup> MAP, Lillers, église, dossier 0081/062/0347/2 (carton 109), f. 1v, et Annexes (I), doc. n° 5.

<sup>651</sup> MAP, *ibidem* (carton 109), et Annexes (I), doc. n° 10.

<sup>652</sup> C'est en comparant le budget pour l'achat de ces pierres avec le prix unitaire d'une *réfection* pour un chapiteau de la nef (95<sup>F</sup>) ou d'une *réfection complète au plâtre d'un gros chapiteau du chœur* (180<sup>F</sup>) que l'on peut estimer la modicité de la dépense prévue pour ces matériaux et, par voie de conséquence, celle des travaux de restauration de sculptures.

<sup>653</sup> MAP, doc. *cit.* (carton 109), et Annexes (I), doc. n° 11 et doc. n° 12. Pour mémoire, ces deux pièces, postdatées au 19 avril 1887, sont liées l'une à l'autre et devaient donc figurer au titre de l'exercice 1886.

la nef ne devait pas être très différent de celui de la phase 1 à l'issue de cette première campagne de restauration, comme ce fut le cas pour les grandes-arcades.

### 2.3. Phase 3 : état depuis 1926

#### *Ouvertures sur comble du mur nord.*

Le bouleversement occasionné par l'éroulement du gouttereau nord de la nef a emporté vingt-et-un des trente chapiteaux de ce niveau (soit 70%) ; en outre, par suite de la reprises en sous-œuvre des parties restées en place mais déversées ou fragilisées par l'accident, les neuf chapiteaux restants ont finalement été déposés et remplacés par des copies au cours de l'année 1922.

Par conséquent, on peut dater de cette année-là la totalité des chapiteaux refaits du second niveau d'élévation du mur nord de la nef.

Pour les détails de l'investigation, nous renvoyons aux documents suivants que nous avons exploités :

Les documents iconographiques « A », « B », « C », « D », « I » et « P », en Annexes (II)<sup>654</sup>, donnent pour chaque pièce identifiée une description de son état en phase 2 et les conclusions de la comparaison avec la phase 3. Plus particulièrement, le document « P » présente dans un tableau synoptique la synthèse des observations établies à partir de l'étude du cliché P<sub>1</sub>-a (petits chapiteaux déposés provenant des ouvertures sur comble de la nef) ; le destin de chacune des trente pièces originelles y est consigné, après une mise en correspondance avec le catalogue du dépôt lapidaire que nous avons établi (cf. Volume 2).

Faisant écho à ce tableau de synthèse, un plan du second niveau d'élévation de la nef restitue l'emplacement primitif de douze chapiteaux identifiés du dépôt lapidaire<sup>655</sup>.

Un autre tableau synoptique d'authentification de chapiteaux offre, pour chaque gouttereau de la nef, une vue d'ensemble de l'exploitation des documents iconographiques convoqués avec un code-couleur correspondant

---

<sup>654</sup> Pour mémoire, doc. « A » (Annexes (II), p. j. n° 32, fig. 129) ; « B » (*Ibid.*, p. j. n° 33, fig. 130) ; « C » (*Ibid.*, p. j. n° 34, fig. 131) ; « D » (*Ibid.*, p. j. n° 35, fig. 132) ; « I » (*Ibid.*, p. j. n° 40, fig. 210) et « P » (*Ibid.*, p. j. n° 47 et fig. 237, 238).

<sup>655</sup> Annexes (III), doc. n° 14, « Provenance des chapiteaux du dépôt lapidaire (II), ouvertures sur comble du bas-côté nord de la nef. Pièces identifiées et remplacées dans leur contexte d'avant l'éroulement de 1919 ».

aux résultats de la comparaison de l'aspect du corpus avant et après 1919, c'est-à-dire les phases 2 et 3<sup>656</sup>.

Enfin, six schémas en élévation représentant les travées successives d'ouvertures sur comble nord, mettent en contexte chaque chapiteau, illustré par sa photographie ou, à défaut, par un dessin, dans la phase 2 (avant 1919) et la phase 3 (après 1919)<sup>657</sup>.

#### *Ouvertures sur comble du mur sud.*

Le sort des chapiteaux du mur sud a été différent. Si les craintes – fondées – d'un nouvel écroulement possible ont incité Paquet à prescrire une reprise en sous-œuvre drastique de l'ensemble des parements des grandes-arcades méridionales, nous avons pu établir, grâce à certains documents du chantier évoqués plus haut<sup>658</sup>, que les chapiteaux d'ouvertures sur comble ont bénéficié *in fine* d'une simple « pose et repose de pierres en place », ce qui exclut donc toute modification imputable à cette opération, en 1926 ; ceci valant pour les quatorze pièces identifiées que l'on peut dater de la phase 2, voire de la phase 1.

Pour les détails de l'investigation, nous renvoyons aux documents exploités :

Les documents iconographiques « D », « E », « F », « J », « K » et « M »<sup>659</sup>.

Le tableau synoptique d'authentification des chapiteaux du gouttereau sud, avec le code-couleur correspondant aux résultats de la comparaison de l'aspect du corpus avant et après 1919<sup>660</sup>.

Enfin, les six schémas en élévation représentant les travées d'ouvertures sur comble sud et leurs chapiteaux qu'illustre, le cas échéant, une photographie de leur état en phase 2 (avant 1919) et en phase 3 (après 1919)<sup>661</sup>.

---

<sup>656</sup> Annexes (III), doc. n° 22.

<sup>657</sup> Annexes (III), documents n° 8 à 13.

<sup>658</sup> Cf. *supra*, Deuxième partie, chap. II, § B, Troisième campagne, n° 2. « Restauration du mur gouttereau sud. Troisième étape : reprise du niveau d'ouvertures sur comble (1926) » ; également MAP, doc. *cit.* (carton 109), 6<sup>e</sup> mémoire (1926), « att. fig. n° 24 : Église de Lillers. Triforium, côté sud » (Annexes (I), doc. n° 37, § 73 et fig. 228).

<sup>659</sup> Pour mémoire, document « D » (Annexes (II), p. j. n° 35, fig. 132) ; « E » (*ibid.*, p. j. n° 36, fig. 201) ; « F » (*ibid.*, p. j. n° 37, fig. 202) ; « J » (*ibid.*, p. j. n° 41, fig. 208) ; « K » (*ibid.*, p. j. n° 42, fig. 209) et « M » (*ibid.*, p. j. n° 44, fig. 205).

<sup>660</sup> Doc. *cit.*, Annexes (III), doc. n° 022.

### *Chapiteaux de la tribune occidentale.*

On dispose de peu d'informations sur les travaux de sculpture à la tribune durant la première campagne : le devis du 19 avril 1887<sup>662</sup> prévoit à l'article 6° une intervention sur douze corbeaux<sup>663</sup> à la tribune d'entrée, à 45<sup>F</sup> pièce, pour un total de 540<sup>F</sup> ; et le décompte des travaux de sculpture pour les années 1887-1888<sup>664</sup>, à l'article 3°, facture une reprise d'angle sur quatre chapiteaux à 35<sup>F</sup> pièce ce qui, on l'a vu, pourrait correspondre à un simple « nettoyage avec reprise au plâtre ».

Deux documents iconographiques permettent de percevoir la silhouette d'une partie de ces chapiteaux dans leur état en phase 2 : sur le cliché de mai 1887 par Mieusement (doc. « A », fig. 129), on reconnaît au nord le feuillage caractéristique à pointes bi- et trifides des *chap.* 45 et 47 et au sud, les contours sinueux des oiseaux affrontés du *chap.* 46 ; le cliché de Deneux (doc. « B », fig. 130) ne représente que les seuls chapiteaux 45 et 47, mais avec davantage de netteté.

La troisième campagne (1919-1929) ne mentionnant aucune restauration de sculpture pour cet espace, on peut donc déduire que les six chapiteaux de la tribune se sont conservés dans leur état de la phase 1 – leur style ancien et leur état de conservation plaide d'ailleurs en faveur de cette hypothèse – et qu'ils peuvent se prévaloir d'appartenir aux-peu-nombreuses authentiques sculptures du XII<sup>e</sup> siècle que compte encore la collégiale de Lillers.

### **3. Chapiteaux du clair-étage nord de la nef**

Note préliminaire : précisons qu'à l'intérieur de la collégiale, chaque fenêtre-haute est dotée d'une paire de chapiteaux d'angle conçus sur le même modèle ; il en existe de deux sortes : soit *godronné à feston unique*, soit à *facettes concaves lancéolées*, disposés en alternance d'une baie à l'autre.

Pour la première campagne (1885-1889), le devis des travaux de sculpture du 15 février 1886<sup>665</sup> ne fait état que de l'achat de pierre blanche (pour un total de 45<sup>F</sup>)

---

<sup>661</sup> Annexes (III), documents n° 15 à 20.

<sup>662</sup> Doc. *cit.*, Annexes (I), doc. n° 12, spéc. « art. 6° - Douze corbeaux à la tribune d'entrée ».

<sup>663</sup> Le garde-corps de la tribune ne compte que dix modillons (dont deux anciens modillons figurés aux extrémités et huit modillons cubiques des Temps modernes) ; pour parvenir à douze, l'auteur du devis y a peut-être inclus les deux grandes consoles figurées (centaure-sagittaire et sirène-oiseau mâle) ? Le doute subsiste sur l'identité de ces « corbeaux ».

<sup>664</sup> Doc. *cit.*, Annexes (I), doc. n° 13, spéc. « art. 3° - Tribune. Reprise d'angle sur quatre chapiteaux ».

<sup>665</sup> Doc. *cit.*, Annexes (I), doc. n° 10, spéc. « art. 4° - Chapiteaux des baies, diamètre du fût : 0.18 ».

et de vergelé (55<sup>F</sup>) pour la restauration de ces chapiteaux de fenêtres-hautes, sans plus de précision sur la nature des travaux ou la localisation des pièces. Ici encore, c'est le recours aux documents iconographiques qui nous permet d'identifier ces différents éléments dans leur situation en phase 2. Ainsi, sur la photographie prise entre 1909 et 1911 par Deneux (« nef vers l'ouest », doc. « B », fig. 130), on peut reconnaître au nord les quatre chapiteaux 117 (2<sup>e</sup> travée), 121 (3<sup>e</sup> travée), 125 (4<sup>e</sup> travée) et 129 (5<sup>e</sup> travée) ; et du même auteur, sur celle de la « nef vers l'est » (doc. « C », fig. 131), toujours sur le gouttereau nord, on distingue les quatre chapiteaux 123 (3<sup>e</sup> travée), 127 (4<sup>e</sup> travée), 131 (5<sup>e</sup> travée) et 135 (6<sup>e</sup> travée).

L'écroulement de ce mur de la nef en a emporté huit sur les douze en place, et la comparaison des photographies anciennes avec l'état actuel du monument apporte la preuve de la modification radicale de la répartition de ces pièces lors de la reconstruction du clair-étage, en 1923, et de la reprise en sous-œuvre des portions extrêmes restées intactes à l'issue du sinistre<sup>666</sup>.

Le « tableau synoptique d'authentification des chapiteaux. Fenêtres-hautes de la nef et de la tribune »<sup>667</sup> rend compte, pièce par pièce, de ces modifications et le plan de « classification et localisation des chapiteaux (VI). Fenêtres-hautes de la tribune et de la nef » (fig. 371) permet d'en visualiser la nouvelle répartition.

Ainsi, les restaurateurs de 1923 ont-ils repris les deux mêmes modèles de corbeille pour exécuter les copies neuves, mais ils en ont bouleversé l'alternance dans l'édifice reconstruit, ainsi qu'il appert des documents iconographiques consultés.

---

<sup>666</sup> Ainsi les chap. 133 et 135, à la sixième travée, présentaient une corbeille godronnée à feston unique, comme on le constate dans le document photographique « I » (fig. 210), tandis qu'à la cinquième travée, le chap. 131 (piédroit oriental de la baie) était à facettes concaves lancéolées.

<sup>667</sup> Doc. *cit.*, Annexes (III), doc. n° 23.



#### 4. Bilan chiffré et observations sur l'authentification des chapiteaux de la nef

Ce bilan s'articule en deux temps : le premier présente pour chaque niveau d'élévation les résultats du recensement des chapiteaux identifiés à l'aide des documents iconographiques (état en phase 2) ; le second met en comparaison ces pièces identifiées avec leurs homologues actuellement en place (phase 3), ce qui permet d'établir pour chacune sa conformité ou sa non-conformité au modèle d'origine, en d'autres termes, sa critique d'authenticité.

Premier temps : identification.

Nous avons pu identifier un peu plus de la moitié (58,33%) des chapiteaux des grandes-arcades de la nef, à parts à peu près égales entre le nord et le sud. Le pourcentage d'identification est toutefois un peu plus élevé au nord (61,11%) qu'au sud (55,55%), comme l'indique le tableau ci-dessous :

	Nombre de chapiteaux	Pièces non identifiables	Pièces identifiées	
Grandes-arcades nord	18	7	11	61,11 %
Grandes-arcades sud	18	8	10	55,55 %

Pour ce qui concerne l'ensemble des chapiteaux d'ouvertures sur comble, le taux global d'identification est de 63,33%. Mais la distinction entre le nord et le sud fait apparaître un taux d'identification nettement plus élevé pour le premier (80%) par rapport au second (46,66%), comme le montre le tableau ci-dessous :

	Nombre de chapiteaux	Pièces non identifiables	Pièces identifiées	
Ouvertures sur comble nord	30	6	24	80 %
Ouvertures sur comble sud	30	16	14	46,66 %

Second temps : authentification.

À partir du corpus des pièces identifiées, la comparaison avec les pièces en place révèle des différences qui indiquent la substitution d'un original par un modèle différent, et également des ressemblances : il s'agit dans ce cas soit de la même

pièce, soit d'une copie à l'identique. Les tableaux ci-dessous présentent les résultats de l'authentification établie selon la conformité entre modèles comparés.

Nef et bas-côtés grandes-arcades	Total des pièces identifiées	Modèles différents de la phase 2	Modèles identiques à la phase 2	Originaux ou copies à l'identique
Nord	11	8	3	<b>27,27 %</b>
Sud	10	7	3	<b>30 %</b>

Nef ouvertures sur comble	Total des pièces identifiées	Modèles différents de la phase 2	Modèles identiques à la phase 2	Originaux ou copies à l'identique
Nord	24	23	1	<b>4,16 %</b>
Sud	14	0	14	<b>100 %</b>

On tire plusieurs enseignements de cette étude.

Commençons par le flanc nord de la nef, presque entièrement reconstruit, et par les chapiteaux des grandes-arcades<sup>668</sup> :

Sur les trois qui ont été identifiés et reconnus conformes à l'original, deux n'avaient pas été impactés par l'éroulement<sup>669</sup> quant au troisième<sup>670</sup>, tombé dans le sinistre, il a bénéficié d'une copie à l'identique.

Le reste des huit chapiteaux identifiés (soit presque les trois-quarts) a été remplacé par des modèles différents, mais néanmoins conformes au style des autres spécimens de la nef. L'un d'eux, resté en place, a finalement été repris en sous-œuvre mais on n'a pas restitué le modèle d'origine<sup>671</sup>.

Parmi les sept chapiteaux que les documents iconographiques antérieurs à la reconstruction n'ont pas permis d'identifier : on a vu que le chapiteau 41 (indemne en 1919), a été remplacé par un neuf en 1925<sup>672</sup> (à l'identique ?) ;

<sup>668</sup> Cf. Documents iconographiques « A » (Annexes (II), p. j. n° 32), « B » (*ibid.*, p. j. n° 33), « C » (*ibid.*, p. j. n° 34), « D » (*ibid.*, p. j. n° 35), « I » (*ibid.*, p. j. n° 40) et « L » (*ibid.*, p. j. n° 43).

<sup>669</sup> Chapiteaux 5 et 39 (Annexes (III), doc. n° 22).

<sup>670</sup> Chapiteau 33 (Annexes (III), doc. n° 22).

<sup>671</sup> Chapiteau 35 (Annexes (III), doc. n° 22).

<sup>672</sup> Cf. *supra*, Deuxième partie, chap. II, § B, n° 3.2.1., et MAP, *doc. cit.*, 5<sup>e</sup> mémoire (1925), « att. fig. n° 18 » (Annexes (I), doc. n° 37, § 54).

rien n'est dit sur le chapiteau 37 qui présente toujours une usure de surface caractéristique des exemplaires anciens (on peut le dater du deuxième quart du XII<sup>e</sup> siècle) ; le chapiteau 9 (également indemne) a lui aussi été repris en sous-œuvre et remplacé par un neuf en 1926<sup>673</sup> (à l'identique ?) ; les quatre autres restants<sup>674</sup>, tombés en 1919, ont été remplacés par des copies avant 1922 (à l'identique ?).

Pour les chapiteaux des ouvertures sur comble<sup>675</sup> :

Sur les seize pièces identifiées<sup>676</sup>, parmi les vingt-et-une tombées, toutes ont été remplacées par des modèles différents.

Quant aux huit pièces identifiées<sup>677</sup>, parmi les neuf restées en place, toutes ont été remplacées par un modèle différent, sauf le chapiteau 105, qui semble avoir bénéficié d'une copie à l'identique.

À l'exception de ce dernier, on peut considérer que la totalité des chapiteaux de ce deuxième niveau septentrional date de 1922-1923.

Passons maintenant aux chapiteaux des grandes-arcades méridionales<sup>678</sup>.

Autant on peut comprendre la difficulté de restituer à l'identique les chapiteaux du mur nord écroulé – comment retrouver l'emplacement initial des quelques originaux récupérés des décombres<sup>679</sup> ? – il est en revanche plus difficile de saisir quelle raison a pu conduire les restaurateurs à remplacer sciemment par un modèle différent sept des chapiteaux originaux qu'ils avaient

---

<sup>673</sup> Cf. *supra*, *ibid.*, MAP, *doc. cit.*, 6<sup>e</sup> mémoire (1926), « att. fig. n° 22 » (et Annexes (I), *doc. n° 37*, § 71).

<sup>674</sup> Chapiteaux 11, 13, 19 et 31 (Annexes (III), *doc. n° 22*).

<sup>675</sup> Cf. Documents « α » (Annexes (II), p. j. n° 30), « β » (*ibid.*, p. j. n° 31), « A » (*ibid.*, p. j. n° 32), « B » (*ibid.*, p. j. n° 33), « C » (*ibid.*, p. j. n° 34), « D » (*ibid.*, p. j. n° 35), « I » (*ibid.*, p. j. n° 40), « P<sub>1</sub> » (*ibid.*, p. j. n° 47) et « P<sub>2</sub> » (fig. 34b).

<sup>676</sup> Chapiteaux 59, 65, 67, 69, 71, 73, 75, 77, 79, 81, 83, 85, 87, 89, 91 et 93 (Annexes (III), *doc. n° 23*).

<sup>677</sup> Chapiteaux 49, 95, 97, 99, 101, 103, 105 et 107 (*ibidem*, *doc. 23*).

<sup>678</sup> Cf. Documents « D » (Annexes (II), p. j. n° 35), « G » (*ibid.*, p. j. n° 38), « H » (*ibid.*, p. j. n° 39), « J » (*ibid.*, p. j. n° 41), « M » (*ibid.*, p. j. n° 44) et « Q » (*ibid.*, p. j. n° 48).

<sup>679</sup> À cet égard, on peut regretter que Paquet n'ait pas eu recours à la photographie de Mieusement (*doc. « A »*), ni à celles de son confrère Deneux (*doc. « B »* et « C ») qui lui eussent permis de restituer à l'identique, au gouttereau nord, les huit chapiteaux de grandes-arcades et seize des vingt-quatre chapiteaux identifiables aux ouvertures sur comble (cf. *supra*).

pourtant sous les yeux avant la reprise en sous-œuvre<sup>680</sup>, tandis que pour trois autres dans le même cas, ils les réinséraient tels quels ou leur substituaient une copie à l'identique<sup>681</sup>.

Enfin, cinq de ces chapiteaux repris en sous-œuvre se trouvent dans le dépôt lapidaire ; il s'agit des chapiteaux *SOL-2008-17* (il occupait l'emplacement de l'actuel chapiteau 40) ; *SOL-2008-6* ou *SOL-2008-10* (chap. 38) ; *SOL-2008-22* (chap. 30) ; *SOL-2008-23* (chap. 24) et *SOL-2008-27* (chap. 18). Quant à l'emplacement de l'actuel chapiteau 32, il a pu indifféremment être occupé par l'une des trois pièces *SOL-2008-2*, *SOL-2008-3* ou *SOL-2008-4*.

Nous terminons par le niveau des ouvertures sur combles méridionales<sup>682</sup>. Les quatorze chapiteaux qui ont pu être identifiés s'avèrent tous identiques aux modèles en place ; bien qu'ils ne représentent que la moitié du corpus de cet espace, on peut penser que les instructions de l'attachement figuré n° 24 (1926)<sup>683</sup> ont bien été appliquées à l'ensemble des baies : elles mentionnent la *dépose et repose* de pierres en place, incluant les colonnes avec leur chapiteau, leurs tailloir et leur base.

## 5. Chapiteaux du chœur

Ce n'est que vers la fin de la première campagne que des travaux sur les chapiteaux du chœur sont mentionnés : un décompte des travaux de sculpture exécutés au cours de l'année 1888 par l'entreprise Chapot<sup>684</sup> indique, en quatre articles, la nature des diverses interventions.

Il semble que Chapot soit intervenu tout au plus sur cinq – peut-être six – chapiteaux. L'article 1° en mentionne simplement le nombre (cinq), sans indiquer le traitement appliqué ; le tarif unitaire est de 188<sup>F</sup> (soit un total de 940<sup>F</sup>). Les trois

---

<sup>680</sup> Chapiteaux 18, 20, 24, 30, 32, 38 et 40. Il est également vrai, à la décharge des restaurateurs, que la Charte de Venise ne sera mise en place que trente-cinq ans plus tard.

<sup>681</sup> Chapiteaux 12, 14 et 22.

<sup>682</sup> Cf. Documents « D » (Annexes (II), p. j. n° 35), « E » (*ibid.*, p. j. n° 36), « F » (*ibid.*, p. j. n° 37), « J » (*ibid.*, p. j. n° 41), « K » (*ibid.*, p. j. n° 42) et « M » (*ibid.*, p. j. n° 44).

<sup>683</sup> MAP, *op. cit.*, 0081/062/0347/4 (carton 109), 6<sup>e</sup> mémoire (1926), « att. fig. n° 24 : Église de Lillers. Triforium, côté sud » (Annexes (I), doc. n° 37, § 73).

<sup>684</sup> MAP, 0081/062/0347/4 (carton 109), *décompte des travaux de sculpture*, dressé par l'architecte-inspecteur Vandembulcke le 29 janvier 1889 et approuvé le 2 février 1890 (Annexes (I), doc. n° 17).

autres articles sont plus explicites : l'article 2° indique « nettoyage et restauration au plâtre des cinq chapiteaux ci-dessus », pour 45<sup>F</sup> l'un (total, 200<sup>F</sup>) ; l'article 3°, « réfection complète au plâtre d'un des gros chapiteaux » – s'agit-il de l'un des cinq ci-dessus, ou d'un sixième ? – au prix de 180<sup>F</sup> ; et l'article 4°, « fait sur un des chapiteaux ci-dessus un morceau rapporté en second lieu », au prix de 30<sup>F</sup>.

D'après nos observations *in situ*, aucun chapiteau du chœur ne semble avoir été déposé à cette époque pour être remplacé par une copie ; l'ensemble du corpus peut donc être daté du deuxième quart du XII<sup>e</sup> siècle<sup>685</sup>. L'intervention de l'atelier de sculpture s'est donc bornée à une « réfection au plâtre », plus ou moins étendue, de l'épiderme de ces pièces, ainsi qu'on le constate sur le chapiteau 172 et sur quelques pièces du dépôt lapidaire<sup>686</sup>, à l'endroit où la tête rouillée des clous qui maintiennent le plâtre est devenue apparente (fig. 297).

Deux clichés de Camille Enlart datés de 1920, permettent d'identifier trois de ces chapiteaux : le premier pris en vue plongeante depuis le chœur en direction de la chapelle rayonnante sud montre les *chap.* 172 et 174<sup>687</sup> ; le deuxième, pris dans l'enfilade du bas-côté méridional du chœur vers l'ouest, montre les *chap.* 170, 172 et 174<sup>688</sup>. Pour ce dernier, précisément, on constate sur les deux clichés que l'angle sud-ouest de la corbeille n'est pas sculpté mais simplement épannelé, comme si on y avait appliqué « un morceau rapporté en second lieu » ; l'ACMH Waldschmidt l'a probablement jugé trop fragile pour amortir efficacement la charge des parties sus-jacentes, il l'a fait remplacer par une copie à l'identique, de même que son voisin, le *chap.* 176, durant la campagne de restauration des parements du chœur, à la fin du XX<sup>e</sup> siècle.

## 6. Chapiteaux de l'arcature aveugle de la façade occidentale

Nous avons démontré dans l'étude des modifications apportées au bâti après le classement de l'édifice, que c'est au cours de la deuxième campagne de travaux

---

<sup>685</sup> L'hypothèse d'une datation plus tardive flotte toujours pour les deux pièces qui se distinguent du reste du corpus du chœur par leur singulier décor à rinceaux et palmettes (*chap.* 172 et 177) ; ils pourraient bien être le fruit d'une reprise ultérieure, que l'on aurait d'ailleurs pu avoir dessein d'étendre à l'ensemble du sanctuaire ? Leur style, toutefois, les ancre dans le XII<sup>e</sup> siècle.

<sup>686</sup> Pour mémoire : il s'agit des chapiteaux déposés SOL-2008-21, SOL-2008-23, SOL-2008-25 et SOL-2008-27.

<sup>687</sup> Document « N », Annexes (II), p. j. n° 45 (fig. 152).

<sup>688</sup> Document « O », *ibidem*, p. j. n° 46 (fig. 153).

de restauration, que les chapiteaux ornant l'arcature aveugle du pignon de la façade occidentale ont été modifiés<sup>689</sup> : leurs corbeilles, auparavant en tronc de pyramide droite renversée et totalement lisses, ont été remplacées par de nouveaux modèles à décor végétal. Cet ensemble peut donc être daté de 1911.

### **Quelques remarques sur l'authenticité des chapiteaux.**

L'impression générale, pour le visiteur qui pénètre aujourd'hui dans l'église par le portail occidental et le vestibule, est celle d'une grande netteté dans l'aspect de la sculpture des chapiteaux de la nef ; tout cela semble avoir l'air « bien neuf », doit-il penser, en considérant l'épiderme égalisé des corbeilles et la précision des motifs ornementaux aux arêtes impeccablement soulignées. Nous avons évoqué l'impact des restaurations du XIX<sup>e</sup>, et surtout du XX<sup>e</sup> siècle, sur les chapiteaux du vaisseau principal et de ses bas-côtés ; à de rares exceptions près (*chap. 5* et *37*, par exemple), toutes les pièces des deux premiers niveaux du gouttereau nord sont effectivement des copies modernes (1921-1923) ; c'est également le cas pour la plupart des chapiteaux des grandes-arcades méridionales. Cependant, toujours du côté sud, le jugement devra être plus nuancé pour les petits chapiteaux d'ouvertures sur comble : l'apparente nouveauté de ces pièces n'est que de surface et peut être attribuée au travail minutieux de « nettoyage » et de « reprise » des originaux par les restaurateurs du XIX<sup>e</sup> siècle.

Moins douteuse est l'authenticité de certaines pièces que des restaurations trop énergiques semblent avoir épargnées et que l'on peut, dès lors, tenir pour d'authentiques témoins de l'édifice primitif. C'est le cas pour les six chapiteaux de la tribune occidentale : *43, 45, 47* et *44, 46, 48* ; pour le petit chapiteau *216*, posté tel un stylite au sommet du noyau cylindrique de l'escalier en vis desservant la tribune ; pour les vestiges des chapiteaux des grandes-arcades murées du transept : *150, 153, 154* et *155* (pour les moins dégradés) ; pour le chapiteau d'angle *179*, dans la travée *I* du collatéral nord du chœur et pour le chapiteau *181*, du même côté, mais engagé à l'extérieur de la travée *III* ; pour huit grands chapiteaux du chœur : *168, 169, 170, 171, 172, 173, 175* et *177* ; et enfin, pour la majeure partie des chapiteaux du dépôt lapidaire<sup>690</sup>.

---

<sup>689</sup> Cf. *supra*, Deuxième partie, chap. II, § B, Deuxième campagne, n° 2.

<sup>690</sup> Pour le détail de la datation de ces pièces, cf. Volume 2, « Catalogue de l'inventaire du dépôt lapidaire ».

## B. Critique d'authenticité des modillons extérieurs

Pour mener à bien cette étude, nous avons eu recours aux mêmes pièces que pour les chapiteaux : archives produites par les différentes restaurations et recueil de documents iconographiques colligés dans le but de compléter les informations fournies par les archives, sinon d'y suppléer. Dans tous les cas où la documentation a fait défaut, c'est à partir de l'observation sur place – en tenant compte notamment de l'état de conservation – que nous avons proposé pour chaque pièce une datation estimative. L'approche stylistique et le classement typologique sont abordés dans la troisième partie<sup>691</sup>. Le catalogue du corpus des modillons extérieurs que nous avons recensé se répartit en dix sections<sup>692</sup> – correspondant chacune à une partie spécifique de l'édifice – présentées sous forme de tableaux synoptiques contenant une photographie de chaque pièce, avec la cote attribuée et la proposition de datation issue de cette étude<sup>693</sup> ; en outre, deux plans (en annexe) permettent de localiser treize des modillons romans extérieurs parmi les plus remarquables du monument<sup>694</sup>.

L'étude diachronique des modifications apportées à ces supports concerne les gouttereaux des hauts-vaisseaux : nef, transept, chœur ; puis ceux des trois pignons ; le gouttereau du bas-côté nord de la nef n'est concerné que pour l'extrémité de sa partie occidentale ; enfin, la substitution de modillons cubiques à d'anciennes pièces disparues est simplement évoquée, pour en parachever la critique d'authenticité.

---

<sup>691</sup> Cf. *infra*, Troisième partie (1), chap. IV « Le décor sculpté (2). Modillons et consoles », § A. Ce type de support en surplomb est le plus souvent dénommé « corbeau » dans les documents produits par les architectes ; le terme « modillon » nous semble plus approprié parce que, placé sous une corniche, cette pièce sculptée est « davantage un élément de modénature et non de structure, comme le corbeau » (PÉROUSE DE MONTCLOS 2004, *op. cit.*, p. 234).

<sup>692</sup> L'acronyme attribué à chaque section permet de localiser le modillon (un numéro d'ordre complète la cote) : CN (collatéral nord de la nef, fig. 376), CNN (comble du gouttereau nord de la Nef, fig. 377), CNS (comble du gouttereau sud de la nef, fig. 378), CC (comble du gouttereau du Chœur, fig. 379), BNO (comble du bras nord du transept, mur ouest, fig. 380), BNE (comble du bras nord du transept, mur est, fig. 381), BSO (comble du bras sud du transept, mur ouest, fig. 382), PBN (pignon du bras nord du transept, fig. 383), PBS (pignon du bras sud du transept, fig. 384), PO (pignon occidental de la nef, fig. 355).

<sup>693</sup> Le corpus des modillons extérieurs totalise 491 pièces : 367 éléments sculptés étudiés ont fait l'objet d'un compte rendu illustré (Vol. 3, *Illustrations*, fig. 376 à 385). Ont été écartés : 96 modillons cubiques – 17 au gouttereau oriental du bras sud (1912) et 79 au pourtour du déambulatoire (XVI<sup>e</sup> s.) – et 28 modillons de la sacristie (1912).

<sup>694</sup> Annexes (III), doc. n° 31 et n° 32, « Localisation de modillons romans (I et II) ».

## 1. Murs gouttereaux de la nef

Ce sont ceux pour lesquels la documentation d'archives est la plus abondante, essentiellement produite par les travaux de reconstruction de la nef dirigés par Pierre Paquet<sup>695</sup>.

### 1.1. Flanc nord

L'écroulement des cinq travées occidentales et l'écrasement partiel des assises supérieures restées en place, ont occasionné la perte de plus d'une cinquantaine de modillons sur les soixante que compte ce mur (fig. 377, *Corpus des modillons extérieurs* - 2). L'attachement figuré n° 7 de 1923 représentant la « face extérieure » du clair-étage à reconstruire<sup>696</sup> (fig. 221) établissait le relevé précis de la situation : cinquante-deux modillons représentés doivent être posés ; quarante-six, colorés en bleu-clair (*roche douce de Saint-Maximin*) correspondent à des pièces neuves et six, colorés en vert-clair (*vieille pierre n° 7*), à des originaux soit récupérés des décombres, soit prélevés sur les assises déversées.

Le deuxième mémoire des travaux exécutés en 1924<sup>697</sup> fait effectivement état d'un travail de sculpture sur un total de quarante-sept supports neufs : soit quarante-trois « corbeaux » et quatre « chapiteaux »<sup>698</sup>.

On peut répartir les treize pièces restantes comme suit :

neuf étaient restées intactes<sup>699</sup>, mais une d'entre elles a été déposée afin d'être réinsérée sous la corniche neuve (*CNN-Ch-1*) ;

quatre, récupérées des décombres, ont pu être remployées : trois modillons figurés<sup>700</sup> (*CNN-Ch-3*, *CNN-32* et *CNN-Ch-6*) et un à décor végétal (*CNN-44*).

---

<sup>695</sup> Pour le détail des différentes phases du chantier, cf. *supra*, Deuxième partie, chap. II, § B, Troisième campagne, n° 2. « Reconstruction du mur gouttereau nord » et « Restauration du mur gouttereau sud ».

<sup>696</sup> MAP, dossier 0081/062/0347/3 (carton 108), 7<sup>e</sup> mémoire ... (exercice 1923), « att. fig. n° 7. Église de Lillers », dessin à l'encre et rehauts de couleur (Annexes (I), doc. n° 37, § 13).

<sup>697</sup> MAP, *ibidem*, *op. cit.* (carton 108), 2<sup>e</sup> mémoire des travaux ... (exercice 1924), devis approuvé le 20 sept. 1923 (Annexes (I), doc. n° 30).

<sup>698</sup> Dans cette étude, le terme « modillon » englobe celui de « corbeau » et de « chapiteau » que distinguent les écrits du chantier. Dans les tableaux d'inventaire du corpus, pour la présentation de ces « chapiteaux » (ils coiffent les raidisseurs cylindriques engagés dans le clair-étage du gouttereau), nous avons opté pour la dénomination « chapiteau-modillon ».

<sup>699</sup> Savoir : *CNN-Ch-1* (est) et *CNN-46*, *CNN-Ch-8*, *CNN-47*, *CNN-48*, *CNN-49*, *CNN-50*, *CNN-51* et *CNN-Ch-9* (ouest).

<sup>700</sup> Annexes (III), doc. n° 32, « Localisation de modillons romans (II) ».



En conclusion, 78,33% des modillons du gouttereau nord peuvent être datés du  $\text{xx}^{\text{e}}$  siècle (1923-1924) ; les treize restants, appartiennent vraisemblablement à l'édifice primitif (deuxième quart du  $\text{xii}^{\text{e}}$  siècle).

## 1.2. Flanc sud

Également déversée et désagrégée par l'effondrement de la toiture de la nef, la corniche du mur gouttereau sud a dû être restaurée sur trois assises de hauteur, y compris celle des modillons<sup>701</sup>. Seul l'attachement figuré joint au premier mémoire des travaux exécutés en 1923 apporte confirmation des changements opérés<sup>702</sup>. Sur les quarante-neuf modillons représentés (le gouttereau méridional en totalise soixante-trois), trente-cinq sont d'anciennes pièces en réemploi (« réalignées, puis fichées »), et quatorze sont des copies neuves, taillées dans la *roche douce de Saint-Maximin*.

En rapportant cette partie au tout, sur l'ensemble des soixante-trois modillons (fig. 378, *Corpus des modillons extérieurs* - 3), quinze sont datables des années 1923-24, quant au seizième, à l'ouest (CNS-56), il a été refait lors de la reconstruction du mur de façade, en 1972-74 ; ce qui représente 25,35% de pièces récentes.

Les anciens modillons en remploi sont nettement plus nombreux : quarante-sept pièces (soit plus de 74%), que l'on peut estimer du deuxième quart du  $\text{xii}^{\text{e}}$  siècle. Trois d'entre elles appartiennent sans conteste au répertoire stylistique propre à la collégiale lilléroise<sup>703</sup> : un chapiteau-modillon de type « engoulant » (CNS-Ch-3) ; et deux autres modèles à décor végétal, dont un *unicum* orné d'un motif en « palmette en éventail à six lobes » (CNS-25) et un chapiteau-modillon à feuilles lisses et volutes sortantes (CNS-Ch-4).

---

<sup>701</sup> Cf. *supra*, Deuxième partie, chap. II, § B, Troisième campagne, n° 2. « Restauration du mur gouttereau sud. Première étape : reprise des parties hautes déversées » ; également *Rapport* du 27 juillet 1923 de Paquet (*op. cit.*, Annexes (I), doc. n° 23 et n° 37, § 17). À l'intérieur, les six chapiteaux sous entrants (restés en place après le sinistre) ont été remplacés par des copies en *banc royal de Palotte* (seul le *chap. 146*, au sud, a pu être identifié sur le document iconographique « C » qui établit la conformité de la copie à l'original (Annexes (III), doc. n° 23). Nota : nous avons écarté de notre étude ces chapiteaux en « corps de moulures » pour la raison qu'aucun document ne vient confirmer (ni infirmer) leur existence avant le dégagement du plafond de la nef par Danjoy (dès 1885).

<sup>702</sup> *Op. cit.*, MAP, 0081/062/0347/3 (carton 108), 1<sup>er</sup> mémoire (exercice 1923), « att. fig. n° [en blanc] : Restauration du mur de la nef côté sud » (Annexes (I), n° 37, § 6).

<sup>703</sup> Annexes (III), doc. n° 32, « Localisation de modillons romans (II) » ; et *infra*, Troisième partie (1), chap. IV « Le décor sculpté (2) », § A « Les modillons », n° 1.1.1., 1.2. et 1.4.2.

## 2. Murs gouttereaux du transept

À l'exception du mur oriental du bras sud pour lequel on dispose d'un mémoire de travaux, aucune pièce d'archives ne permet d'établir l'exécution d'éventuels travaux de restauration des autres corniches à modillons du transept. C'est donc en s'appuyant uniquement sur les sources iconographiques et la comparaison avec l'état actuel du bâti que l'on peut tenter une authentification de ces pièces et, partant, une proposition de datation.

### 2.1. Bras nord

#### *Mur occidental*

Référence photographique : « Corpus des modillons extérieurs (5) » (fig. 380).

La photographie de l'ensemble nord-ouest prise en mai 1887 par Mieusement (fig. 58)<sup>704</sup> laisse apparaître, sous la corniche, dix-neuf modillons en corps de moulures en assez bon état de conservation (sauf le premier, à gauche, *BNO-1*).

En mars 1909, dans le projet de restauration du pignon du bras nord que Paquet rédige<sup>705</sup>, il joint une carte postale de la face latérale nord de l'église sur laquelle il dessine un cadre délimitant la zone « à restaurer » (fig. 72-a). Les dix-neuf modillons sont dans le même état qu'en 1887. Après l'achèvement des travaux, une photographie est prise depuis le même point de vue (fig. 72-b) : il est visible que le premier modillon a été remplacé lors de la reprise des parements de l'angle du pignon ; les autres demeurent inchangés. Ces dix-neuf pièces nous sont parvenues intactes. Leur style semble compatible avec les modèles en place du XII<sup>e</sup> siècle.

#### *Mur oriental*

Référence photographique : « Corpus des modillons extérieurs (6) » (fig. 381).

Cette partie du bras nord n'a pas été photographiée, c'est par conséquent sur la seule observation des modillons en place que se fonde leur critique d'authenticité ; on en dénombre dix-neuf.

Celui qui jouxte l'angle (*BNE-1*) a été manifestement remplacé à l'occasion de la restauration du pignon, en 1909, comme son pendant du mur occidental. Les dix-huit pièces restantes sont manifestement plus anciennes : quinze d'entre elles

---

<sup>704</sup> Mieusement, « Lillers. Église. Ensemble nord-ouest (mai 1887) », AD-62, 6 FiC 951.

<sup>705</sup> Cf. *supra*, chap. II, § B Deuxième campagne, n° 1., également MAP, 0081/062/0347/2 (carton 107), chemise n° 17 (Annexes (I), doc. n° 21).

évoquent celles du gouttereau opposé (dans un meilleur état de conservation<sup>706</sup>) par le style de leur corps de moulures principalement en doucine ; elles sont en outre comparables à certains modillons d'églises romanes de Basse-Normandie figurant dans l'étude de Du Moncel<sup>707</sup> et peuvent à ce titre être datés de la même période.

Les trois derniers modillons présentent un motif ornemental particulier : posé sur un chanfrein droit, un *tronc-de-cône* (BNE-17) et, disposé dans le creux d'un cavet, une *coquille Saint-Jacques*, ici dépourvue de côtes (BNE-11) ou une *croix de Saint-André* (BNE-19)<sup>708</sup>. Ils appartiennent probablement à l'édifice primitif et peuvent être datés du deuxième quart du XII<sup>e</sup> siècle.

## 2.2. Bras sud

### *Mur occidental*

Référence photographique : « Corpus des modillons extérieurs (7) » (fig. 382).

Les deux documents écrits consultés ne concernent que la restauration des parements intérieurs de ce mur<sup>709</sup>. Par ailleurs, une photographie attribuée à Enlart montrant les dispositifs d'étaie et d'échafaudages mis en place pour la réparation des dégâts de guerre (1920), n'est pas suffisamment nette pour pouvoir y distinguer les modillons (fig. 74)<sup>710</sup>. Ce n'est, par conséquent, que la seule observation des vingt pièces en place, et leur impeccable état de conservation, qui permet d'estimer qu'elles ont toutes été remplacées au cours de cette troisième campagne, et selon les mêmes modèles que ceux du gouttereau nord de la nef.

## 3. Mur gouttereau du chœur

Référence photographique : « Corpus des modillons extérieurs (4) » (fig. 379).

Concernant cette partie de l'édifice, un seul document nous informe de l'exécution de travaux de sculpture : il s'agit d'un mémoire de 1924 relatif à la

---

<sup>706</sup> Le mur oriental est, par sa disposition, naturellement protégé des vents dominants d'ouest dont on constate, en maints endroits, les effets destructeurs sur la sculpture extérieure du monument en calcaire gélif.

<sup>707</sup> DU MONCEL 1842, pp. 16-26, spéc. Pl. p. 26.

<sup>708</sup> Pour ces deux derniers : Annexes (III), doc. n° 32, « Localisation de modillons romans (II) ».

<sup>709</sup> Cf. *supra*, chap. II, § B Troisième campagne, n° 3. et Annexes (I), doc. n° 37, § 11 et 12.

<sup>710</sup> MAP, Photothèque, carton 96-25-760 (1920), cliché n° 26.304.

restauration d'une partie des modillons du flanc méridional<sup>711</sup>. À la « deuxième assise de corniche, en commençant à gauche » (c'est-à-dire par le sud-ouest), on a remplacé huit corbeaux et cinq chapiteaux<sup>712</sup>. On parvient aisément à les identifier en les comparant avec les modèles anciens, nécessairement plus érodés ; toutefois, l'authentification et la datation des cinquante-et-un modillons restants ne peuvent se fonder que sur la seule observation pièce à pièce.

Nous estimons, *in fine*, que sur les soixante-quatre modillons du chœur, dix-huit (soit 18,13%) sont de copies exécutées au cours de la troisième campagne de restauration (c. 1924) tandis que quarante-six (71,87%) appartiennent à l'édifice primitif et peuvent être datés du deuxième quart du XII<sup>e</sup> siècle<sup>713</sup>.

#### 4. Corniches à modillons des pignons

Les trois murs-pignons qui clôturent les hauts-vaisseaux de la nef et du transept sont dotés d'une corniche à modillons.

##### 4.1. Pignon de la façade occidentale

Référence photographique « Corpus des modillons extérieurs (10) » (fig. 385).

Nous avons pu établir dans le chapitre précédent que cette partie de l'édifice a connu, entre 1887 et 1974, différents états au cours desquels le nombre des modillons est passé de vingt à vingt-deux, pour finalement revenir à vingt ; la totalité de ces pièces, perdues dans les décombres de la façade, ayant dû être remplacée en 1974. Pour ne pas revenir sur le détail des travaux de restauration, nous renvoyons à une illustration photographique des étapes successives de réalisation présentées dans le tableau *États comparés des modillons (1)*<sup>714</sup>. Visiblement, les restaurateurs se sont ici encore inspirés des modèles romans de la collégiale.

---

<sup>711</sup> MAP, dossier 0081/062/0347/3 (carton 108), Lillers, église, 1923-1924, deuxième sous-dossier, 2<sup>e</sup> *Mémoire des travaux exécutés pour la restauration*, exercice 1924, devis approuvé le 20 sept. 1923 (Annexes (I), doc. n° 30).

<sup>712</sup> Il s'agit, pour les huit modillons, de CC-1, CC-2, CC-3, CC-5, CC-6, CC-7, CC-9 et CC-10 ; et pour les cinq chapiteaux, de CC-Ch-1, CC-Ch-2, CC-Ch-3, CC-Ch-7 et CC-Ch-10.

<sup>713</sup> Pour deux *unica* parmi cet ensemble : Annexes (III), doc. n° 32, « Localisation de modillons romans (II) ».

<sup>714</sup> Annexes (III), doc. n° 33 ; également (fig. 69-a et 70-c).

#### 4.2. Pignon du bras nord

Référence photographique : « Corpus des modillons extérieurs (8) » (fig. 383).

Deux documents d'archives font état de travaux de restauration de maçonneries sur ce pignon. En janvier 1885, le rapport initial de Danjoy<sup>715</sup> mentionne une reprise des parements « de moindre importance », mais néanmoins jugée « indispensable ». La photographie de Mieusement (fig. 58) montre qu'en mai 1887, la corniche et ses vingt-deux modillons (à l'exception de celui de droite) sont dans un état de conservation satisfaisant.

Seconde pièce d'archives : sur la carte postale utilisée en 1909 par Paquet pour localiser la partie du pignon qu'il projette de restaurer<sup>716</sup> (fig. 75-a), les modillons présentent le même état qu'en 1887. C'est la photographie de Deneux (fig. 65), prise entre mars 1909 et mars 1911, donc postérieure au chantier de Paquet, qui établit la preuve que les modillons des extrémités ont été changés à cette occasion.

Enfin, l'observation *in situ* fait apparaître un renouvellement plus récent de quelques modillons et de portions de corniche : *États comparés des modillons (2)*<sup>717</sup>. Sur les vingt-deux modillons en place, six (soit 27,27%) sont datables du XX<sup>e</sup> siècle, dont quatre, plus précisément de 1909, et seize peuvent être estimés du XII<sup>e</sup> siècle.

#### 4.3. Pignon du bras sud

Référence photographique : « Corpus des modillons extérieurs (9) » (fig. 384).

La seule référence iconographique existante est la photographie prise en mai 1887 par Mieusement (fig. 68) : sur les seize modillons représentés, neuf (soit 56,25%) sont d'une teinte plus claire et d'une grande netteté de lignes qui dénote l'éventualité d'une récente restauration ; les sept modillons restants (43,75%) semblent être des modèles originaux, datables du XII<sup>e</sup> siècle. La mise en regard du cliché de 1887 avec les prises de vue récentes ne fait apparaître aucun changement notable entre les deux états, en dehors d'une dégradation plus marquée des pièces anciennes : *États comparés des modillons (3)*<sup>718</sup>..

---

<sup>715</sup> MAP, dossier 0081/062/0347 (carton 109), Annexes (I), doc. n° 5.

<sup>716</sup> MAP, *ibidem*, (Annexes (I), doc. n° 21).

<sup>717</sup> Annexes (III), doc. n° 34.

<sup>718</sup> Annexes (III), doc. n° 35.

## 5. Corniche du bas-côté nord de la nef : partie primitive

Référence photographique : « Corpus des modillons extérieurs (1) » (fig. 376).

Nous avons vu que le pan extérieur de la chapelle des Fonts – auparavant cage d’escalier en vis dont le pendant méridional existe toujours – n’a pas été modifié lors du raccordement avec le nouveau mur gouttereau du bas-côté nord, élargi au XVII<sup>e</sup> siècle<sup>719</sup> ; quatre des modillons de sa corniche, dont l’*unicum* en « face-de-lune »<sup>720</sup>, appartiennent ainsi à l’édifice primitif et peuvent être datés du deuxième quart du XII<sup>e</sup> siècle.

Les soixante autres sont assurément *modernes* – épithète en concordance avec la période de construction du collatéral (c. 1633) – et sortent par conséquent de notre champ d’étude.

## 6. Substitution d’anciens modèles par des modillons cubiques

Certaines corniches, comme celle du gouttereau oriental du bras sud (fig. 77-b)<sup>721</sup> et celle du gouttereau du déambulatoire (fig. 101-b)<sup>722</sup>, ont fait l’objet d’une modification caractérisée par la présence de modillons cubiques, d’apparence dépouillée, bien différents des supports romans encore en place. Ces restaurations sont attribuables au maître-d’œuvre du XVI<sup>e</sup> siècle (c. 1543, pour le pourtour du déambulatoire) et à Paquet, en 1912, pour le mur oriental du bras sud).

Avant que ne soit dégagé le clair étage du mur oriental du bras sud, la corniche était presque entièrement masquée par le faîte du toit de la sacristie ; seuls deux modillons anciens apparaissaient sur la gauche<sup>723</sup>, ce qui donne à croire que la corniche pouvait en être entièrement pourvue à l’origine. En se basant sur l’état actuel, on peut estimer à dix-huit le nombre initial des modillons. Ainsi sur l’ensemble en place, dix-sept modillons cubiques datent de 1912 et le dix-huitième date peut-être du XII<sup>e</sup> siècle.

---

<sup>719</sup> Cf. *supra*, Deuxième partie, chap. I, § E « Modification du transept, phase 1 », n° 1. « Raccordement de la nouvelle extension aux parties occidentales ».

<sup>720</sup> Annexes (III), doc. n° 31, « Localisation de modillons romans (I) ».

<sup>721</sup> Cf. *supra*, Deuxième partie, chap. II, § B Deuxième campagne, n° 3. « Dégagement du clair-étage du mur oriental du bras sud (1912) ». Dix-sept modillons cubiques ont été posés, le dix-huitième, en *doucine ornée d’un tore*, est ancien.

<sup>722</sup> Cf. *supra*, Deuxième partie, chap. I, § D « Modification de la corniche du gouttereau du déambulatoire ».

<sup>723</sup> La photographie prise par Mieusement en 1887 montre la silhouette de deux modillons dont celui toujours en place, *profilé en talon rehaussé d’un boudin* qui pourrait être d’origine (AD-62, 6 Fi C 950, « Lillers. Église. Ensemble sud », fig. 68).

Le corpus des modillons extérieurs totalise 492 pièces. Cependant, pour ne pas biaiser les résultats du dénombrement des pièces à authentifier, il faut d'emblée soustraite celles qui appartiennent à des parties notoirement ajoutées après coup à l'édifice primitif, c'est-à-dire : pour le bas-côté nord de la nef et sa chapelle attenante, les 60 modillons néo-romans posés en 1923-1924 par Paquet<sup>724</sup> (en revanche, les 4 modillons romans à l'extérieur de la chapelle des Fonts doivent être comptabilisés) ; de même pour la sacristie du XIX<sup>e</sup> siècle, les 28 modillons ajoutés en 1912 par Paquet<sup>725</sup>. Par ailleurs, d'autres parties ont été entièrement remaniées, effaçant *ipso facto* toute trace du bâti antérieur : pour cette raison nous écartons également les 79 modillons cubiques de la corniche du pourtour du déambulatoire, reconstruite au XVI<sup>e</sup> siècle. Le total de ces pièces s'élève à 167, ce qui ramène à 325 le nombre de modillons sur lesquels porte notre étude.

Onze corniches à modillons sont concernées (tableau ci-après) ; toutes, à l'exception de la portion ancienne qui subsiste du bas-côté nord, culminent en haut des gouttereaux des vaisseaux principaux ou au bas du pignon des façades. Comparativement aux chapiteaux, le corpus des modillons semble avoir mieux résisté à l'usure du temps puisque sur l'ensemble étudié, plus de la moitié des pièces appartiennent à l'édifice du XII<sup>e</sup> siècle (52%). Le palmarès de la préservation revient, en premier lieu, au bras nord du transept (94%, tant à l'ouest qu'à l'est) ; puis, par ordre décroissant, le gouttereau sud de la nef (74%, grâce à la restauration de 1923 qui a remployé un maximum d'éléments anciens), celui du chœur (71%) et le pignon du bras nord (72%). Avec le pignon du bras sud (43,75%), on passe en dessous de la moitié de pièces anciennes préservées ; la raison en est soit la reconstruction consécutive à un effondrement (mur nord de la nef, 21,66% ; façade occidentale, 0%), soit la restauration d'éléments vétustes (mur est du bras sud, 5,55%, mur ouest du même bras, 0%).

---

<sup>724</sup> MAP, doc. cit., 0081/062/0347/3, carton 108, Lillers, église, 1923-1924, deuxième sous-dossier, 1<sup>er</sup> *Mémoire des travaux exécutés pour la restauration du bas-côté nord de la nef*, exercice 1924, devis approuvé le 20 sept. 1923. Notons qu'avant 1919, la corniche de ce bas-côté et de la chapelle nord était portée par des modillons cubiques, comme le montre la photographie de Deneux (c. 1909-1911, fig. 65) ; ceux-ci n'apparaissaient pas sur celle de Mieusement (1887, fig. 58), ce qui indique qu'ils ont été ajoutés par Danjoy après mai 1887 et avant 1889, fin de la première campagne de restauration. Auparavant, la corniche n'était qu'un corps de moulures que montre le dessin de Morey (1843, fig. 57).

<sup>725</sup> MAP, doc. cit., 0081/062/0347/2, carton 107, chemise n° 13, *mémoire des travaux*, signé par Paquet le 2 février 1912, « Réparation de la sacristie et dégagement du transept côté sud ».

Tableau récapitulatif des résultats de la critique d'authenticité des modillons

	<b>XII<sup>e</sup> s.</b>		<b>Modernes</b>		<b>Total</b>
<b>CN</b> Bas-côté nord nef	<b>4</b>	(100%)	<b>[60]</b>	[exclus]	<b>4</b>
<b>CNN</b> Nef mur nord	<b>13</b>	(21,66%)	<b>47</b>	(78,34%)	<b>60</b>
<b>CNS</b> Nef mur sud	<b>47</b>	(74,6%)	<b>16</b>	(25,4%)	<b>63</b>
<b>CC</b> Chœur pourtour	<b>46</b>	(71,87%)	<b>18</b>	(18,13%)	<b>64</b>
<b>BNO</b> Bras nord mur ouest	<b>18</b>	(94,74%)	<b>1</b>	(5,26%)	<b>19</b>
<b>BNE</b> Bras nord mur est	<b>18</b>	(94,74%)	<b>1</b>	(5,26%)	<b>19</b>
<b>BSO</b> Bras sud mur ouest	<b>0</b>	(0%)	<b>20</b>	(100%)	<b>20</b>
<b>BSE</b> Bras sud mur est	<b>1</b>	(5,55%)	<b>47</b>	(94,45%)	<b>18</b>
<b>PBN</b> Pignon bras nord	<b>16</b>	(72,73%)	<b>6</b>	(27,27%)	<b>22</b>
<b>PBS</b> Pignon bras sud	<b>7</b>	(43,75%)	<b>9</b>	(56,25%)	<b>16</b>
<b>PO</b> Pignon occidental	<b>0</b>	(0%)	<b>20</b>	(100%)	<b>20</b>
	<b>170</b>	(52%)	<b>155</b>	(48%)	<b>325</b>



## CONCLUSION

Selon P. Héliot, la collégiale Saint-Omer de Lillers était « la seule des grandes églises romanes du nord de la France qui soit parvenue, dans son gros œuvre, jusqu'à nos jours<sup>726</sup> ».

Que reste-t-il effectivement de cette église du XII<sup>e</sup> siècle ?

Du plan primitif restitué (fig. 19), il subsiste les vaisseaux principaux de la nef, du chœur et du transept : ils couvrent la même superficie, contenue dans les limites globalement inchangées de gouttereaux et de murs-pignons ; le tracé du massif occidental s'est lui aussi conservé. Les altérations majeures concernent les bas-côtés originels de la nef et du transept : ils ont complètement disparu – et avec eux, les deux niches d'autel des bas-côtés orientaux du transept, mises au jour par Héliot et Bernard – laissant place, à l'ouest, aux collatéraux notablement élargis de la nef et à leur chapelle latérale, et au sud-est, à la nouvelle sacristie ; l'emplacement du bas-côté oriental du bras nord restant vide de toute nouvelle construction. Les collatéraux du chœur et le déambulatoire se sont également maintenus dans les limites approximatives de leur mur d'enveloppe médiéval ; en revanche, les trois chapelles rayonnantes, primitivement de plan hémicirculaire, ont été abattues et remplacées par de nouvelles, peu saillantes et de plan trapézoïdal.

L'élévation est plus délicate à discerner dans le palimpseste qu'est devenu l'édifice primitif. À l'extérieur, on peut d'emblée exclure les collatéraux de la nef (des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles), la sacristie greffée sur le bras sud du transept (du XIX<sup>e</sup> siècle) et les chapelles rayonnantes du déambulatoire (du XVI<sup>e</sup> siècle). En partant de l'ouest et en suivant le sens horaire, il subsiste du XII<sup>e</sup> siècle :

- Façade principale. Le noyau des deux premiers niveaux du massif occidental, incluant les cages d'escaliers en vis nord et sud (à l'exclusion de la partie de la façade reconstruite en 1972) ; le soubassement en grès et certaines parties du parement en pierre blanche jusqu'au ras de la corniche (côté nord, à gauche des baies géminées) ; ainsi que quelques éléments épars de la sculpture ornementale en remploi, réinsérés dans le frontispice ;

---

<sup>726</sup> HÉLIOT 1936a, *op. cit.*, p. 576, révisant en cela la formule de Camille Enlart : « L'église de Lillers est la seule église romane importante de la région du Nord de la France qui soit restée à peu près entière » (ENLART 1898, p. 228).

- Bas-côté nord. Toute l'élévation du mur extérieur de la chapelle des Fonts, y compris la corniche et les quatre modillons romans ;
- Nef, gouttereau nord. Toute la partie ouest du mur extérieur de la tribune, y compris la corniche et les huit modillons romans ; de même le massif de maçonnerie contenant l'étroit escalier en vis du comble de la nef ;
- Bras nord, gouttereau occidental. À l'exception du robuste contrefort à ressauts, des maçonneries qui obturent toutes les baies et des diverses reprises de parements, l'ensemble du mur et la majeure partie des modillons appartiennent à l'église primitive ;
- Bras nord, façade. L'ensemble du mur entre les deux massifs contreforts (plus tardifs, comme la grande baie gothique), notamment le petit portail roman ; l'ensemble du pignon avec la majeure partie de sa sculpture ;
- Bras nord, gouttereau oriental. Comme pour le mur opposé : du XII<sup>e</sup> siècle ;
- Mur gouttereau du chœur. La majeure partie a été conservée (avec toutefois quelques restaurations sporadiques aux fenêtres et aux parements) ; la majeure partie des modillons du flanc nord n'a pas été touchée ;
- Bras sud, gouttereau oriental. Les parements du clair-étage ont été restaurés, toutefois, les baies (aveuglées) sont d'origine ; la tourelle d'escalier a été ajoutée après-coup (c. fin XII<sup>e</sup> - XIII<sup>e</sup> siècle, restaurée au XX<sup>e</sup>) ;
- Bras sud, façade. L'ensemble de l'élévation a conservé son aspect primitif, cependant, une bonne partie des parements et de la sculpture a été restaurée de sorte que les éléments réellement anciens sont devenus plus rares, ou très érodés (tel le décor bûché du petit portail muré) ;
- Bras sud, gouttereau occidental. Il ne subsiste qu'une portion du parement primitif, dans le comble de la chapelle latérale, faisant retour sur le gouttereau sud de la nef (toute la partie visible de l'extérieur a été restaurée) ;
- Nef, gouttereau sud. Le parement d'origine a été conservé aux deux niveaux supérieurs (ouvertures sur comble et clair étage), à l'exception des trois dernières assises (reconstruites en 1923, les modillons anciens ont été réinsérés) et de la partie reconstruite du mur extérieur de la tribune qui fait angle avec la façade occidentale ;
- Tour de croisée. Seule la souche aux angles ornés de colonnettes à chapiteaux appartient à l'église primitive.

Dans l'élévation intérieure de l'église, les interventions sur les parements ont été plus fréquentes (blanchissage à la chaux, grattage...) ; en outre, certaines parties fragilisées ont dû être reprises (parfois à grande échelle, tel le gouttereau occidental du bras sud), voire rebouchées (grandes-arcades, ouvertures sur comble et fenêtres-hautes du transept) ; malgré cela, des pans plus ou moins importants de l'édifice primitif existent toujours. Tel est le cas de l'ensemble de l'élévation du chœur et des bras du transept (à l'exclusion des portions de parements restaurées lors des diverses campagnes) ; les grand-arcs de la croisée ont été modifiés à la fin du XII<sup>e</sup> siècle ou au début du suivant, mais au dessus des tympans, la souche de la tour romane est encore visible. Dans le déambulatoire, une grande partie du mur d'enveloppe a subsisté, mais le bâti garde trace des multiples constructions qui sont venues s'y greffer, au demeurant démolies pour la plupart. De la nef d'origine, il ne reste que le clair-étage méridional et le niveau sous-jacent des ouvertures sur comble (les baies ont été reprises en sous œuvre, puis remontées sans modification en 1926) ; le gouttereau nord de la nef a été soit reconstruit, soit altéré par la reprise en sous œuvre des années 1920. Dans l'ensemble, si l'on excepte les réfections de parements, le massif occidental a été plutôt bien préservé, en particulier la sculpture de la tribune. Rappelons, enfin, que c'est avant tout dans les zones d'accès restreint (cages d'escaliers), voire inapparentes (combles de bas-côtés) que se trouvent les vestiges les mieux préservés du monument primitif.

Le plan chronologique de la fig. 18 offre une vue synoptique permettant de localiser les principales modifications du bâti que nous avons abordées au cours de l'histoire du monument.

## **TROISIÈME PARTIE (1)**

### *ÉTUDE FORMELLE*



## **AVANT-PROPOS**

L'étude menée précédemment cherchait à proposer une représentation la plus proche possible de l'édifice primitif, après l'avoir graduellement dépouillé de tous ses éléments adventices et lui avoir rendu ceux dont il avait été amputé. C'est à partir de cette proposition de restitution que sera menée l'étude formelle qui va suivre.

La méthode appliquée consiste à décrire d'abord l'objet étudié, puis à le comparer avec d'autres objets similaires présents dans des édifices contemporains, de façon à faire apparaître une fourchette chronologique permettant d'affiner la datation relative établie jusqu'ici. Ayant préalablement défini les particularités du monument, l'objectif sera de déterminer si celles-ci peuvent être considérées comme spécifiques à une époque donnée, à un cadre géographique particulier.

L'architecture est le thème du premier volet. Son étude porte, dans le premier chapitre, sur le plan de restitution de l'église médiévale, puis, dans le chapitre suivant, sur son élévation extérieure et intérieure.

Le second thème présente trois aspects différents de la sculpture : le troisième chapitre traite de l'étude de la modénature ; le quatrième, consacré au décor sculpté, se subdivise en deux parties : la première concerne les chapiteaux et la seconde, les modillons ainsi que deux consoles figurées et une bague historiée.



## CHAPITRE I – *Étude du plan*

L'hypothèse de restitution du plan primitif proposée dans la deuxième partie<sup>727</sup> (fig. 19) s'appuie d'une part sur les fouilles menées en 1954 par Pierre Héliot et Honoré Bernard<sup>728</sup>, ainsi que sur le plan de restitution établi en 1994 par Jacques Thiébaud, lequel constitue une synthèse des recherches antérieures<sup>729</sup>, et d'autre part sur les diverses observations que nous avons pu faire lors des visites sur le site.

Le plan affecte la forme globale d'une croix latine dans laquelle le montant horizontal correspondant au transept est fixé à proximité du centre du poteau vertical, ménageant ainsi deux vaisseaux alignés à peu près d'égale ampleur : celui de la nef, légèrement plus long, est greffé sur le massif occidental et celui du chœur, est bordé du chevet hémicirculaire à chapelles rayonnantes. Le parti architectural est d'une remarquable simplicité : les principaux espaces ecclésiaux s'échelonnent le long de l'axe vertical orienté du montant vertical, dans la plus stricte symétrie ; amplifiant les contours de la croix, les bas-côtés pourtournent l'ensemble des murs gouttereaux, ne s'interrompant qu'à l'abord des pignons. Seules entorses au dépouillement manifeste de l'ordonnance intérieure de l'édifice : les trois chapelles rayonnantes du chevet et les deux niches d'autel orientées, greffées sur chaque travée distale du bas-côté est du transept, qui font saillie sur l'extérieur du motif.

Les dimensions de la collégiale<sup>730</sup>, sans égarer bien entendu celles des cathédrales<sup>731</sup> ou des grandes abbayes<sup>732</sup> de la région, la placent néanmoins parmi les édifices présentant une taille supérieure à la moyenne, comprise entre cinquante

---

<sup>727</sup> Pour la description du plan primitif, cf. *supra*, Deuxième partie, « Histoire du monument du XII<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècle : modernisation, restructuration, restauration » ; et illustrations : « Plan chronologique » (fig. 18), ainsi que les divers plans illustrant les modifications apportées au bâti entre le XIII<sup>e</sup> et le XIX<sup>e</sup> siècle (figures 20 à 28).

<sup>728</sup> HÉLIOT et BERNARD 1955, *op. cit.*, plan par H. Bernard, p. 186 (fig. 41-b).

<sup>729</sup> THIÉBAUD 1994, *op. cit.*, *Nord roman*, plan de restitution, p. 79 (fig. 40).

<sup>730</sup> La longueur totale hors œuvre est de 60 m (56,60 m dans œuvre), la largeur de 32 m et la hauteur sous plafond de la nef de 13,90 m.

<sup>731</sup> Cathédrales d'Arras, environ 112 m ; de Saint-Omer, 105 m ; de Boulogne-sur-Mer, 95 m (HÉLIOT 1951-1953, *op. cit.*, tome I, note n° 2, p. 181).

<sup>732</sup> Abbaye Saint-Vaast d'Arras, 119 m, abbaye romane Saint-Bertin de Saint-Omer, 100 m (*Ibid.*, note n° 3, p. 181).



et quatre-vingts mètres, et qui distingue quelques unes des grandes églises septentrionales<sup>733</sup>.

### A. Le massif occidental

Dans son aspect actuel, pour l'essentiel, le plan du massif occidental n'apparaît pas très éloigné de l'état primitif (fig. 37) ; les modifications les plus notables concernent la largeur des collatéraux de la nef, à l'origine plus étroits<sup>734</sup>, ainsi que la disparition de l'escalier hélicoïdal du flanc nord qui a été remplacé par la chapelle des fonts baptismaux. L'épaisseur importante des maçonneries qui constituent le bloc de façade – 4,50 m, sur 18 m de long – permettait de loger à la fois les deux larges cages d'escaliers en vis desservant la tribune depuis les bas-côtés nord et sud de la nef<sup>735</sup>, l'étroite vis qui mène au comble de la nef (fig. 38), et enfin, la partie occidentale de la travée individualisée du vestibule.

La monumentalité de l'ouvrage réside à la fois dans la massivité de son mur de façade – surtout dans les parties latérales du premier niveau contenant les deux escaliers – et dans le développement oriental de son espace d'accueil, nettement délimité au nord et au sud par les deux robustes murs gouttereaux de la nef et à l'est, par le non moins robuste mur de refend percé des deux grandes-arcades superposées du vestibule et de la tribune, largement ouvertes sur le haut-vaisseau. Le vestibule est également ouvert sur les bas-côtés de la nef par deux arcades latérales en vis-à-vis : elles constituent deux accès supplémentaires utiles pour réguler la circulation des fidèles dans les parties occidentales. Au revers de la façade, le mur-pignon est moins épais que les deux blocs d'escaliers qui l'encadrent ; cet amincissement de la paroi procure davantage de profondeur au vestibule et aussi

---

<sup>733</sup> Pour comparaison, dans un rayon de 50 km autour de Lillers, citons les anciennes abbayes détruites de Saint-Josse de Dommartin, 89 m ; d'Hénin-Liétard (aujourd'hui H.-Beaumont), 62 m ; celles en partie amputées de Saint-Saulve de Montreuil-sur-Mer, 76 m et de Notre-Dame de Licques, 66 m ; la collégiale détruite Saint-Barthélemy de Béthune, 74 m (*ibid.*, note n° 4, p. 182).

<sup>734</sup> Cf. *supra*, Deuxième partie, chap. I, § E, n° 1 et § F. Ils devaient avoir une largeur moyenne à peu près équivalente à celle des actuels bas-côtés du chœur, soit environ 2,30 m (aujourd'hui la largeur moyenne intérieure du bas-côté nord de la nef est de 4,05 m, et de 4,14 m pour celui du sud). La configuration exacte de la jonction de ces bas-côtés avec le revers du massif occidental n'est plus restituable.

<sup>735</sup> Ces vis seront étudiées en détail au chapitre suivant : cf. *infra*, Troisième partie (1), chap. II, « Étude de l'élévation », § E (I) « élévation intérieure », « Les escaliers : circulation dans les parties hautes ».

plus d'ampleur – de monumentalité – à l'espace supérieur occupé par la tribune (fig. 38)<sup>736</sup>.

Réminiscence probable du massif occidental carolingien – sans toutefois présenter ici les mêmes développements, ni la même ampleur que les *Westwerke* ottoniens –, le vestibule de la collégiale de Lillers, avec sa travée distincte greffée sur le revers du mur de façade, constitue ce que Bruno Phalip présente comme « un espace idéal de transition entre l'extérieur, l'espace laïque de la rue, la ville et l'édifice religieux, l'espace sacré<sup>737</sup> ».

L'abbatiale romane Saint-Saulve de Montreuil-sur-Mer (fig. 46)<sup>738</sup>, réédifiée à partir du premier quart du XII<sup>e</sup> siècle, comportait un clocher-porche flanqué au nord et au sud de deux tourelles d'escaliers sur plan carré desservant une tribune occidentale ; il ne subsiste aujourd'hui que la tourelle nord. Un dispositif analogue se retrouve dès la fin du XI<sup>e</sup> siècle dans quelques églises situées aujourd'hui en Belgique : à Soignies (fig. 44)<sup>739</sup> (province du Hainaut) ; à Celles-lez-Dinant

---

<sup>736</sup> C'est probablement la massivité de ces deux blocs latéraux qui a pu inspirer à certains chercheurs l'hypothèse des tourelles de façade (cf. *infra*, chap. II « Étude de l'élévation », § A « Le massif occidental »).

<sup>737</sup> PHALIP 2014, dans *Organiser l'espace sacré au Moyen Âge. Topographie, architecture et liturgie (Rhône-Alpes-Auvergne)*, chapitre 3.2, « Espaces d'accueil », p. 89. L'auteur rappelle que le cimetière, aux abords immédiats de l'édifice, de même que l'église proprement-dite, étaient des espaces d'asile sur lesquels s'exerçait une incontestable protection juridique. Les deux sépultures du XII<sup>e</sup> siècle découvertes en juillet 2018 à proximité de l'entrée occidentale corroborent l'existence d'un tel aître, devant la collégiale (le cimetière, au cœur de la cité, a été déplacé en périphérie, conformément au décret du 23 Prairial an XII (12 juin 1804) « [...] à la distance de 35 à 40 m au moins de l'enceinte des villes et des bourgs », Art. II, in Daniel LIGOU 1975, « L'évolution des cimetières », *Archives de sciences sociales des religions*, n° 39, pp. 61-77, sur *persée.fr*). Sur l'espace d'accueil devant l'église et la notion même d'entrée dans l'espace sacré et de passage du profane au sacré, cf. DIERKENS 2002, « Avant-corps, galilées, massifs occidentaux : quelques remarques méthodologiques en guise de conclusions », dans *Avant-nefs et espaces d'accueil dans l'église entre le IV<sup>e</sup> et le XII<sup>e</sup> siècle*, Actes du colloque du CNRS tenu à Auxerre, 17-20 juin 1999, dir. Chr. SAPIN, p. 495.

<sup>738</sup> Montreuil-sur-Mer (Pas-de-Calais), ancienne abbatiale Saint-Saulve, à 52,05 km de Lillers (distance orthodromique).

<sup>739</sup> Collégiale Saint-Vincent de Soignies : deux tourelles d'escalier polygonales flanquent la tour-porche occidentale. Nota : les plans des quatre églises citées ici, situées aujourd'hui en Belgique, proviennent de TRICOIT 2011, « La collégiale de Saint-Quentin (Aisne) et sa place dans le paysage architectural du XIII<sup>e</sup> siècle », thèse de doctorat d'histoire de l'art et archéologie médiévale (dir. Anne-Marie LEGARÉ), université de Lille 3, décembre 2011, 3 vol.

(fig. 42)<sup>740</sup> et à Fosses-la-Ville (fig. 43)<sup>741</sup> (province de Namur) ; et pour la fin du XII<sup>e</sup> siècle, dans l'ancienne collégiale romane Saint-Michel de Bruxelles (fig. 45)<sup>742</sup>.

## B. La nef et ses bas-côtés

Le plan du vaisseau principal est d'une grande simplicité : il juxtapose sur les 22,50 m de longueur six travées barlongues d'environ 6,55 m de largeur ; ces dernières délimitées par les piliers régulièrement espacés des grandes-arcades qui soutiennent les murs gouttereaux depuis le vestibule jusqu'au grand arc occidental de la croisée du transept. La similitude de ces supports à noyau carré flanqué de quatre colonnes engagées a été relevée par Pierre Héliot dans le rapport des fouilles de l'abbatiale romane de Saint-Bertin exécutées au XIX<sup>e</sup> siècle (fig. 47)<sup>743</sup>.

Comme le souligne Michel Lheure, la nef médiévale était « dépourvue de confessionnal, de chaire à prêcher et surtout de sièges », ce qui en faisait un lieu de déambulation particulièrement adapté aux cérémonies processionnelles<sup>744</sup>. Avec son vestibule ouvert à la fois sur les deux bas-côtés et sur la nef, la collégiale de Lillers offrait de surcroît l'opportunité de son transept largement débordant qui ne devait pas manquer de « jouer un rôle majeur dans la circulation des fidèles et l'organisation des processions<sup>745</sup> ». D'assez belles proportions, la nef de la collégiale présentait ainsi dès l'origine une capacité d'accueil de laïcs non négligeable, eu égard à la modicité de la taille de la cité médiévale.

Les bas-côtés primitifs ont été abattus et l'on n'en connaît que leur largeur approximative<sup>746</sup> – ils étaient au demeurant aussi étroits que le déambulatoire, ce

---

<sup>740</sup> Collégiale Saint-Hadelin de Celles-lez-Dinant : même configuration, tourelles cylindriques.

<sup>741</sup> Collégiale Saint-Feuillen de Fosses-la-Ville (c. 1090) : *idem*.

<sup>742</sup> Ancienne collégiale devenue cathédrale Saint-Michel et Sainte-Gudule de Bruxelles : un avant-corps d'inspiration rhéno-mosane à tour carrée encadrée de deux tourelles cylindriques avait été ajouté à l'ouest (cet édifice a été démoli pour être remplacé par l'édifice gothique toujours existant).

<sup>743</sup> HÉLIOT 1936-1937, « Églises et chapelles de l'abbaye Saint-Bertin antérieures au XIII<sup>e</sup> siècle », p. 618. Il s'agit de l'édifice commencé vers 1045 et terminé, pour le gros-œuvre, avant 1082.

<sup>744</sup> LHEURE 2007, *Le transept de la Rome antique à Vatican II. Architecture et liturgie*, p. 56.

<sup>745</sup> *IDEM, ibidem*, p. 56.

<sup>746</sup> Dimensions déduites d'après l'emplacement des fondations du gouttereau nord primitif, découvert par l'architecte Dégez lors des travaux de reconstruction de la nef, dans les années 1920.

qui, selon Pierre Héliot, était conforme à l'usage dans la région<sup>747</sup> –, on en connaît aussi le nombre de travées, sept, qui correspond à la somme des grandes-arcades de la nef et de l'arc latéral du vestibule ; les mêmes dispositions ont été reprises lors de l'élargissement de ces collatéraux à l'Époque moderne.

Aujourd'hui, seul un sondage sous le dallage d'une travée du bas-côté méridional<sup>748</sup>, à l'aplomb d'un doubleau<sup>749</sup>, permettrait de déterminer à la fois la largeur intérieure de l'ouvrage roman, l'épaisseur du mur gouttereau et l'organisation de sa structure : était-il épaulé par des supports engagés servant de raidisseurs internes, comme ceux que l'on trouve dans le déambulatoire ? Si l'on découvre des contreforts extérieurs<sup>750</sup>, seraient-ils liaisonnés avec le mur roman – ce qui les ferait remonter à la date de construction – ou bien seraient-ils simplement plaqués contre la paroi ? Ces murs étaient-ils percés d'un portail latéral, comme c'est le cas aujourd'hui<sup>751</sup> ?

Autant de questions qui attendent réponse et qui peuvent expliquer l'indétermination constatée dans les tentatives de restitution du plan de cette partie de l'édifice : certains auteurs y représentent des colonnes engagées dans la maçonnerie intérieure du mur gouttereau<sup>752</sup>, d'autres s'en abstiennent<sup>753</sup>.

---

<sup>747</sup> HÉLIOT 1936-1937, *op. cit.*, p. 219 : « Les bas-côtés, ordinairement étroits dans les églises rurales des XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles, s'élargirent ensuite ».

<sup>748</sup> Le sous-sol du bas-côté nord, après 1919, a été trop bouleversé jusque dans la profondeur de ses fondations pour pouvoir y effectuer un sondage fructueux (une semelle en béton a été coulée afin de consolider l'assise du mur à reconstruire). Le sous-sol du bas-côté sud a été préservé.

<sup>749</sup> Idéalement, une tranchée entre le pilier *B 7* et le pilastre *D 7* (cf. Plan ordonnancé, fig. 17) permettrait de déterminer entre autres l'emplacement du gouttereau primitif ; de vérifier au pied du pilier *B 7* la présence des bases moulurées (que l'on dit enfouies sous l'exhaussement du dallage) ; de déterminer si un raidisseur interne a été mis en place de l'autre côté du doubleau (support engagé, avec ou sans base moulurée ...) ; sur l'axe *B 7- D 7*, on pourrait espérer retrouver les fondations du gouttereau abattu du bas-côté occidental du bras sud ; enfin, une fouille plus profonde permettrait de préciser quel type de fondations a été mis en œuvre (radier, fondations sur piles, à gradins, sur pilotis ...).

<sup>750</sup> Ce que ne semble pas confirmer l'illustration d'Adrien de Montigny, dans l'album du duc de Croÿ, représentant l'ensemble sud de la collégiale « Saint-Omer dans Lillers » (*op. cit.*, tome XVII, pl. 43, p. 123, fig. 16)

<sup>751</sup> Le bas-côté sud primitif était doté en 1605 d'une porte protégée par une avancée couverte d'une bâtière tuilée, comme le montre l'illustration citée de l'album de Croÿ. Établir l'élévation des collatéraux à partir de ce document reste néanmoins hasardeux : les inexactitudes relevées çà et là (nombre erroné des fenêtres-hautes de la nef, du bras sud, du chœur ...) laissant planer le doute sur les autres éléments représentés par le dessinateur.

<sup>752</sup> Cf. « hypothèse de restitution », de C. Enlart (fig. 39) ; « plan restitué de la collégiale », par H. Bernard (fig. 41-b).

<sup>753</sup> Cf. « plan restitué », de J. Thiébaud (fig. 40).

### C. Le transept et ses bas-côtés

Le plan restitué (fig. 19) fait apparaître un vaisseau transversal débordant de trois travées de part et d'autre de la croisée du transept, de proportions comparables à celles de la nef et du chœur<sup>754</sup>. Ici, ce sont des piliers cylindriques<sup>755</sup> qui soutiennent les grandes-arcades : les deux plus forts sont isolés, celui du revers du mur-pignon est engagé (on ignore quel support recevait la retombée de l'arc sur la pile de la croisée). Chaque bras est bordé, à l'ouest et à l'est, de bas-côtés constituant des couloirs de circulation de dimensions équivalentes à celles des autres collatéraux primitifs<sup>756</sup>. En outre, les fouilles menées en 1954 par P. Héliot et H. Bernard ont révélé l'existence d'une chapelle rectangulaire orientée – une « niche d'autel, large de 2,70 m au-dedans et profonde de 1,25 m<sup>757</sup> » –, formant saillie sur la travée distale du bas-côté est du bras nord. Ces fouilles ont définitivement infirmé l'hypothèse de restitution des parties orientales initialement proposée par Camille Enlart (fig. 39) où l'on voyait, ouvrant sur le bas-côté du transept et encadrant les travées rectilignes du déambulatoire, deux chapelles orientées formées d'une travée droite et d'une absidiole<sup>758</sup>.

C'est encore P. Héliot qui a signalé la parenté qui existait, *mutatis mutandis*, entre l'ordonnance du transept de la collégiale de Lillers et celle de l'abbatiale

---

<sup>754</sup> Dimensions intérieures moyennes : bras nord, largeur (ouest-est) 6,35 m, longueur (nord-sud) 8,37 m ; bras sud, largeur 6,30 m, longueur 8,78 m. Les dimensions de la croisée reprennent celles des vaisseaux mitoyens, seule la largeur des grands arcs varie : l'occidental, 5,42 m ; l'oriental, 5,27 m ; le septentrional, 5,30 m ; le méridional, 5,33 m.

<sup>755</sup> À ce que l'on peut voir de la partie émergeant des maçonneries d'obturation, le pilier isolé portant le chapiteau 149 semble appareillé, tout comme le pilier engagé du chapiteau 150, et comme les deux piliers engagés du chœur (*chap. 166 et chap. 167* ; fig. 367 « Classification et localisation des chapiteaux (V) », vestiges des chapiteaux du transept et fig. 364 « Classification et localisation des chapiteaux (IV) », chœur, grandes-arcades).

<sup>756</sup> Les fouilles réalisées en 1954 par P. Héliot et H. Bernard ont mis au jour les substructions des parties orientales démolies du bras nord ; elles ont entre autres permis de constater que la largeur du bas-côté s'harmonisait avec la travée / du déambulatoire (fig. 17, *Plan ordonnancé de la collégiale*) ; les dimensions des autres parties disparues n'ont pas été vérifiées par des fouilles, mais « nous imaginons avec beaucoup de vraisemblance que l'ordonnance du croisillon sud était semblable à celle du croisillon nord », HÉLIOT et BERNARD 1955, *op. cit.*, 4, pp. 182-186, spéc. p. 188, note n° 1.

<sup>757</sup> HÉLIOT et BERNARD 1955, *op. cit.*, p. 183.

<sup>758</sup> ENLART 1895, *op. cit.*, fig. 171, p. 231, « Église de Lillers, plan, hypothèse de restitution ». Louis Régner tenait cette hypothèse pour sujette à caution (RÉGNIER 1895, *op. cit.* ; et Pierre Héliot l'avait rejoint : « Je ne sais sur quelles données s'est appuyé C. Enlart pour déterminer le plan primitif de ces chapelles ; jusqu'à plus ample informé, sa restitution, me semble fantaisiste et je m'associe nettement aux prudentes restrictions qu'y a apportées L. Régner » (HÉLIOT 1936a, *op. cit.*, p. 585, note n° 2).

romane de Saint-Bertin, déjà évoquée précédemment (fig. 47) : les niches d'autel rectangulaires orientées, greffées sur les travées extrêmes nord et sud du bas-côté oriental du transept et non contiguës au déambulatoire constituant, selon lui, un caractère d'origine lotharingienne « acclimaté en Artois par l'abbatiale Saint-Bertin dès la deuxième moitié du XI<sup>e</sup> siècle »<sup>759</sup>.

Comme à Saint-Bertin, les murs-pignon du transept de Lillers s'ouvraient vers l'extérieur par un étroit portail, mais les contreforts extérieurs y étaient-ils moins nombreux : réduits au nombre de deux, cantonnés de part et d'autre du pignon, dans le prolongement des gouttereaux du grand vaisseau. Leur schéma originel nous échappe, mais ils ne devaient pas être aussi saillants que le sont actuellement ceux du bras nord, considérablement renforcés à l'époque gothique<sup>760</sup> ; ils étaient peut-être semblables à ceux que l'on trouve toujours au bras sud : peu épais en façade, mais massifs, avec un renforcement latéral faisant saillie pour épauler l'extrémité des gouttereaux. Leurs dispositions primitives génèrent des hypothèses divergentes exprimées dans les différents plans de restitution. Celui de Camille Enlart (fig. 39) conserve la saillie des contreforts du bras nord, restitue les collatéraux est et ouest qu'il épauler, pour ces derniers, par des contreforts d'angle jumelés en équerre. Dans le plan dessiné par Honoré Bernard (fig. 41-b), les contreforts des deux pignons sont élégis et aucun organe de stabilité ne vient épauler les angles des collatéraux. Enfin, celui de Jacques Thiébaut (fig. 40) présente les mêmes caractéristiques pour les contreforts des pignons que dans le plan précédent, et reprend, pour les collatéraux occidentaux uniquement, la formule des contreforts d'angle en équerre d'Enlart.

---

<sup>759</sup> HÉLIOT 1954-1955, *op. cit.*, pp. 171-172. « Or ce double caractère [le tracé des absidioles et leur éloignement du corps principal de l'édifice] n'est pas anglo-normand. Emprunté, me paraît-il, à la Lotharingie, il s'est diffusé dans le nord du royaume capétien, mais surtout dans les contrées limitrophes des terres d'empire : Flandre, Artois, Vermandois, Soissonnais, Laonnois. » ; HÉLIOT 1951-1953, *op. cit.*, p. 270, note n° 61, précise la comparaison : « [...] abbatales romanes de Messines, Saint-Trond et Morienvall, Saint-Bavon de Gand, Saint-Vincent de Soignies [...] ». Également HÉLIOT 1936-1937, *op. cit.*, pp. 616-617 : (toujours à propos de Saint-Bertin) « [...] un transept dont les croisillons, divisés chacun en trois travées, étaient également pourvus de bas-côtés. [...] quatre chapelles carrées, deux au fond des collatéraux du chœur, les autres ouvertes dans le mur oriental des collatéraux du transept ». Cf. encore, HÉLIOT 1953, « Le chevet roman de Saint-Bertin à Saint-Omer et l'architecture franco-lotharingienne », pp. 73-96.

<sup>760</sup> L'instabilité naturelle du sol avait incité le maître-d'œuvre à renforcer notablement les fondations du transept au moyen d'une « forte semelle en maçonnerie, débordant l'alignement des murs vers l'intérieur de l'édifice » (constatation faite lors des fouilles des parties orientales du bras nord : HÉLIOT et BERNARD 1955, *op. cit.*, p. 183).

Le choix des maîtres-de-l'ouvrage d'adjoindre à la collégiale un transept d'une telle ampleur – lequel « s'avère d'une construction complexe, et donc onéreuse, car il interrompt le rythme du couvrement et de ses supports pour y intercaler une croisée<sup>761</sup> » – dénote à la fois l'importance des ressources dont ils disposaient et leur volonté d'apporter une indéniable plus-value à la monumentalité de l'édifice en y ajoutant cette parure ostentatoire qui, de surcroît, agrandissait l'espace ecclésial. Rappelons que cet espace directement en contact avec les parties occidentales constituait l'une des étapes dans le schéma global de circulation des fidèles qui pouvait inclure l'accès au déambulatoire<sup>762</sup>. Par ailleurs, comme le souligne Bruno Phalip, « le fait est que [l]a présence [du transept] a été jugée dans bien des cas indispensable car il donnait notamment un plan en croix latine<sup>763</sup> », on peut présumer que le chapitre lillérois ne sera pas resté insensible à cet argument symbolique.

L'existence du transept est déjà attestée dans quelques églises lyonnaises tardo-antiques<sup>764</sup> ; par la suite, « à la période carolingienne, puis surtout au XI<sup>e</sup> siècle, de très nombreuses églises reprennent ce type de plan dans les pays septentrionaux : Saint-Germain-des-Prés de Paris, Notre-Dame de Tournai<sup>765</sup> ». Dans la région, on l'a vu, l'abbatiale audomaroise de Saint-Bertin, commencée à partir de 1051, présentait ce corps de bâtiment transversal. D'autres édifices religieux artésiens, de taille comparable à la collégiale de Lillers, étaient également dotés d'un transept saillant, mais ils étaient d'une part légèrement plus tardifs dans le XII<sup>e</sup> siècle et d'autre part, surtout, dépourvus de doubles collatéraux : ainsi par exemple l'abbatiale Saint-Josse de Dommartin<sup>766</sup>. Dans un rayon plus proche, d'autres églises contemporaines avaient adopté le plan cruciforme, mais avec un transept soit

---

<sup>761</sup> LHEURE 2007, *op. cit.*, p. 9 ; et de préciser : « La recherche de ses fonctions doit être conduite en étroite liaison avec l'étude des institutions ecclésiastiques et de la liturgie ainsi que de leurs évolutions respectives au cours des siècles ».

<sup>762</sup> Cf. *infra*, dans la conclusion de ce chapitre, les différentes hypothèses de circuits envisageables dans la collégiale.

<sup>763</sup> PHALIP 2014, *op. cit.*, « Chapitre 3 : L'église, du porche au sanctuaire » ; § 3.4. « Fonctions du transept », p. 105.

<sup>764</sup> Ainsi Saint-Just (avant 469), Saint-Laurent-de-Choulans (fin V<sup>e</sup> – début VI<sup>e</sup> siècle) et Saint-Irénée (avant 513-516), édifices cités par B. Phalip (PHALIP 2014, *op. cit.*, p. 105).

<sup>765</sup> IDEM, *ibidem*, pp. 105-107.

<sup>766</sup> Tortefontaine (Pas-de-Calais, arr. Montreuil-sur-Mer, canton d'Auxi-le-Château), abbatiale Saint-Josse de Dommartin, commencée à partir du troisième tiers du XI<sup>e</sup> siècle, c. 1153-1163. Le plan d'après Enlart (reproduit dans HÉLIOT 1951-1953, *op. cit.*, *Les églises du Moyen Âge...*, vol. I, p. 194) montre un transept saillant de trois travées, doté de chapelles orientées groupées par paires et démunies de bas-côtés (longueur de l'église : au moins 70 m, largeur du transept, 50 m).

dépourvu de toute adjonction, telle l'abbatiale de Chocques<sup>767</sup>, soit doté de paires de chapelles échelonnées greffées sur le mur oriental de chaque bras, telle l'abbatiale primitive Saint-Sauveur d'Ham-en-Artois<sup>768</sup>.

#### **D. Le chœur et le déambulatoire à chapelles rayonnantes**

Le chœur constitue avec son déambulatoire<sup>769</sup> un tout indissociable. Dans le cadre de certaines célébrations liturgiques (ostension de reliques, processions, etc.), la compénétration des espaces collatéraux facilitait la circulation entre le transept et le couloir périphérique du chœur. Le sanctuaire où était installé l'autel majeur se situait à la croisée et précédait ainsi le chœur liturgique qui occupait tout ou partie du chœur architectural<sup>770</sup> ; de sorte que l'ensemble de l'espace réservé aux clercs était aussi vaste que celui réservé aux laïcs, depuis le vestibule jusqu'à l'arc triomphal<sup>771</sup>.

Sur le plan s'alignent quatre travées droites suivies d'une travée hémicirculaire ; les onze baies des grandes-arcades sont portées par dix robustes piliers cylindriques isolés et par deux colonnes appareillées, engagées du tiers dans les piles orientales de la croisée. Dans le collatéral qui le pourtourne, ces mêmes supports délimitent quatre travées droites, au nord comme au sud, rejoignant les trois travées courbes du déambulatoire. Enfin, par-delà le rond-point, les trois

---

<sup>767</sup> Chocques (arr. de Béthune, Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys romane), abbatiale Saint-Jean-Baptiste (reconstruite après 1128 et consacrée en 1181).

<sup>768</sup> Ham-en-Artois (arr. de Béthune, Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys romane), Abbatiale Saint-Sauveur, le chœur primitif et le transept sont datés de la fin du XI<sup>e</sup> siècle (c. 1093 ?) ou du début du suivant (avant 1135), le plan restitué par Honoré Bernard présente un transept de 30 m de longueur sur 6,50 m de large, de taille équivalente à celui de Lillers (BERNARD 1998, *op. cit.*, vol. 2, fig. 13, p. 16 « Reconstitution du plan de l'église primitive »).

<sup>769</sup> Nota. Dans la définition qu'en donne J.-M. Pérouse de Montclos, le *déambulatoire* est un collatéral tournant autour du rond-point ; il ne présente donc aucune partie droite (PÉROUSE DE MONTCLOS 2011, *op. cit.*, p. 406, col. 201). Néanmoins, dans le souci de fluidifier le discours, je serai parfois amené à utiliser ce terme pour désigner indistinctement l'ensemble du couloir périphérique du chœur, comprenant travées droites et courbes.

<sup>770</sup> C'est le parti auquel on est revenu depuis Vatican II : l'autel majeur, qui avait été transféré dans l'hémicycle en 1894 (AHD-62, 4 Z 866-2, « Registre du conseil de Fabrique », séance du 7 janvier), a été remplacé par un nouvel autel commandé par le doyen Gérard Hazebart à l'ébéniste arrageois Chard-Billet, et posé en octobre 1963 (AHD-62, 4 Z 6/58).

<sup>771</sup> Dimensions intérieures : 16,10 m de long, du grand-arc oriental de la croisée au grand-arc axial du rond-point (rappelons qu'il faut ajouter les 6,40 m de la croisée pour obtenir la longueur totale du chœur liturgique) ; la largeur moyenne (prise entre piliers opposés) varie entre 6,23 m et 6,27 m. On a vu que le chœur accueillait non seulement les dix chanoines séculiers et leur doyen, mais encore un nombre variable de bénéficiers auxquels s'ajoutaient divers servants de messe, tout aussi nombreux (cf. *supra*, Première partie, chap. III, § B « Le chapitre à la lumière des archives »).



chapelles rayonnantes non contiguës qui sont greffées sur le gouttereau du déambulatoire devaient présenter à l'origine un plan semi-circulaire (modifié en trapèze à l'occasion de la réparation des dommages de guerre du milieu du XVI<sup>e</sup> siècle)<sup>772</sup>.

Les déambulatoires étaient plutôt réservés aux cathédrales et aux grandes églises conventuelles, encore que l'on n'y ait pas recouru systématiquement dans les églises septentrionales, comme le note P. Héliot. Avec celui de la cathédrale de Thérouanne<sup>773</sup>, le chevet semi-circulaire à déambulatoire et chapelles rayonnantes non contiguës de Lillers est considéré comme l'un des plus anciens spécimens de la région<sup>774</sup>. Son plan n'a toutefois rien de novateur et reste conforme au « tracé habituel des déambulatoires romans de l'ensemble de la France<sup>775</sup> ». La formule reprise à Lillers apparaissait déjà dans quelques églises septentrionales du XI<sup>e</sup> siècle comme Saint-Etienne de Vignory<sup>776</sup> (fig. 49), ou la cathédrale romane de Rouen<sup>777</sup> ;

---

<sup>772</sup> L'hypothèse du plan hémicirculaire de ces chapelles est illustrée dans le dessin de restitution de P. Héliot (HÉLIOT 1951-1953, *op. cit.*, chap. XIV, p. 268, « schémas d'églises romanes : E. Lillers », fig. 104-a), et dans le plan de J. Thiébaut (THIÉBAUT 1994, *op. cit.*, p. 79, fig. 40) ; Lefèvre-Pontalis optait pour un plan rectangulaire : « À Lillers (Pas-de-Calais), les trois petites chapelles rayonnantes sont de véritables niches d'autel rectangulaires du XII<sup>e</sup> siècle très remaniées » (LEFÈVRE-PONTALIS 1912, « Les niches d'autel du XII<sup>e</sup> siècle dans le Soissonnais », pp. 141-142, note n° 2). Seules des fouilles permettraient d'en confirmer le plan primitif exact.

<sup>773</sup> Thérouanne (arr. Saint-Omer ; canton Aire-sur-la-Lys) cathédrale ; fin X<sup>e</sup> - début XI<sup>e</sup> siècle, remaniée début XII<sup>e</sup> siècle ; HÉLIOT 1951-1953, *op. cit.*, p. 208, (reproduction du plan restitué par Enlart du déambulatoire à chapelles rayonnantes entrepris en 1131 et consacré en 1133) : ici, les cinq chapelles semi-circulaires se juxtaposent et semblent entièrement contenues dans le mur de clôture du chevet, sans faire saillie sur l'extérieur. Également, BERNARD 1980, « Les cathédrales de Thérouanne. Première partie, Les constructions du haut Moyen Âge », *Archéologie médiévale*, 10, pp. 105-152. Sur l'évolution des plans des chevets à déambulatoire et chapelles rayonnantes depuis le XI<sup>e</sup> siècle, voir VERGNOLLE 1994, pp. 56-60, 81-86, 168-176.

<sup>774</sup> « En dehors de celui de Saint-Lucien de Beauvais, œuvre probable du début du XII<sup>e</sup> siècle, et de celui de Morienvall (vers 1125), les plus anciens déambulatoires que nous connaissons dans le nord de la France appartiennent au deuxième quart du XII<sup>e</sup> siècle : ainsi à Poissy, à Saint-Maclou de Pontoise, à Saint-Martin-des-Champs, à Saint-Germer-de-Fly, à la cathédrale de Thérouanne, consacrée en 1133, et à Saint-Denis (1140-1144) », HÉLIOT 1936a, *op. cit.*, pp. 16-17.

<sup>775</sup> HÉLIOT 1951-1953, *op. cit.*, pp. 204-205. Ainsi du chevet de la cathédrale de Chartres érigé par Fulbert entre 1021 et 1040, à hémicycle bordé d'un déambulatoire à trois chapelles rayonnantes (elle ne comportait pas de transept). Saint-Sernin de Toulouse en offre un autre exemple (dernier quart du XI<sup>e</sup> siècle, consacré en 1096, fig. 50).

<sup>776</sup> Vignory (Haute-Marne) église Saint-Étienne, première campagne : second quart du XI<sup>e</sup> siècle (consacrée en 1051). Le chevet hémicirculaire est pourvu d'un déambulatoire à trois chapelles rayonnantes non contiguës, comme à Lillers.

<sup>777</sup> Cathédrale de Rouen commencée entre 900 et 1037, consacrée en 1062, cf. HÉLIOT 1951-1953, *op. cit.*, p. 204, note n° 74, lequel cite l'article de John BILSON 1927, « Vestiges de la cathédrale de Rouen du XI<sup>e</sup> siècle ».

mais on la retrouvait également dans certaines églises anglo-normandes du dernier quart du XI<sup>e</sup> siècle, appartenant au programme de construction d'édifices majeurs qui a suivi la conquête du royaume d'Angleterre<sup>778</sup>. L'abbatiale Saint-Augustin de Cantorbéry (de c. 1070 à 1091, fig. 51) étant, selon l'avis de John Bilson, peut-être l'une des plus anciennes à avoir adopté un plan à déambulatoire et chapelles rayonnantes<sup>779</sup> ; les abbayes Saint-Pierre de Gloucester<sup>780</sup> (fig. 52) et de Bury Saint Edmunds<sup>781</sup> (fig. 53), et les cathédrales de Worcester<sup>782</sup> et de Norwich<sup>783</sup>, contemporaines de Saint-Augustin, présentaient toutes un chevet hémicirculaire à déambulatoire bordé de trois chapelles rayonnantes non contiguës<sup>784</sup>.

En dépit de sa taille modeste, la largeur du couloir périphérique du chœur de Lillers autorisait néanmoins un flux processionnel de fidèles à la mesure de ses capacités d'accueil<sup>785</sup>. On peut imaginer que l'un des parcours possibles des

---

<sup>778</sup> C'est le cas de l'abbaye érigée par Guillaume le Conquérant sur le lieu même du champ de bataille d'Hastings : Saint-Martin de Battle (Sussex de l'Est) commencée vers 1070 est achevée en 1094. Les contours de son chevet hémicirculaire à déambulatoire bordé de trois absidioles non contiguës ont été reconstitués dans l'aménagement paysager du site de l'abbaye en ruine (visible sur [google.fr/maps/place/Abbaye-de-Battle/@50.914544,0.4878541,266m/data](https://www.google.fr/maps/place/Abbaye-de-Battle/@50.914544,0.4878541,266m/data)).

<sup>779</sup> BILSON 1905, « Les chevets du XI<sup>e</sup> siècle de Saint-Augustin de Cantorbéry et de Sainte-Marie d'York », pp. 209-223, spéc. p. 216 (plan de restitution après fouilles, p. 212). Abbaye Saint-Augustin de Cantorbéry, commencée vers 1070-1073 par l'abbé Scotland, achevée sous l'abbatit de son successeur *Wydo* (ou Guy) qui mourut en 1091.

<sup>780</sup> Gloucester (Gloucestershire, Angleterre), abbaye (aujourd'hui cathédrale) Saint-Pierre commencée en 1089 (cf. BILSON 1905, *op. cit.*, p. 216 et TOMAN 2004-2007, *L'art roman*, plan p. 231).

<sup>781</sup> Bury St Edmunds (Suffolk, Angleterre), abbaye bénédictine, édiée de 1065 à 1097 (cf. BILSON 1905, *op. cit.*, p. 216 et TOMAN 2004-2007, *op. cit.*, p. 226-227; plan archéologique sur [www.stedmundsburychronicle.co.uk](http://www.stedmundsburychronicle.co.uk)).

<sup>782</sup> Worcester (Worcestershire, Angleterre), *Cathedral Church of Christ and the Blessed Mary the Virgin of Worcester* ; commencée en 1084 par Wulfstan.

<sup>783</sup> Norwich (Norfolk, Angleterre), cathédrale de la Sainte-Trinité, commencée en 1096.

<sup>784</sup> Deux édifices anglais du début du XII<sup>e</sup> siècle présentent encore les mêmes caractéristiques : l'ancienne cathédrale Saint-Paul de Londres (fig. 54), achevée en 1127 puis rénovée après un incendie dans la seconde moitié du siècle ; son chevet rappelle celui de Bury Saint Edmunds, cf. TOMAN 2004-2007, *op. cit.*, plan p. 233), et le prieuré de Leominster (fig. 55, Hertfordshire, cf. TOMAN 2004-2007, *op. cit.*, plan p. 243).

<sup>785</sup> Concernant les dimensions modestes de ce couloir tant à Lillers qu'à Théroouanne, l'opinion de P. Hélot était que les chapelles, « faute d'abriter des reliques fameuses, n'attiraient pas de nombreux pèlerins » et qu'il aurait été par conséquent « inutile de les brancher sur un large déambulatoire », *ibidem*, p. 205, note n° 77. Les relevés effectués dans la collégiale lilléroise montrent une largeur variable des travées : 1,75 m pour l'arc d'entrée nord et 1,87 m pour l'arc d'entrée sud (à noter toutefois que leur largeur a été réduite postérieurement, cf. *supra* « Deuxième partie »), soit une largeur moyenne de 2,30 m (jusqu'à 3,10 m pour la travée la plus large). À titre de comparaison, des relevés effectués dans le déambulatoire à Conques

pèlerins<sup>786</sup> (probablement unidirectionnel) longeait le pourtour du sanctuaire<sup>787</sup>, passait devant les trois chapelles rayonnantes qui accueillait probablement des reliques et débouchait sur le bas-côté opposé du transept ; de là, soit on quittait l'église par l'un des petits portails latéraux du transept<sup>788</sup>, soit on prolongeait le cheminement en regagnant le portail occidental ; c'est le même genre d'itinéraire qui devait s'imposer dans les parties orientales des églises de pèlerinage où les reliques étaient exposées selon un dispositif comparable, comme par exemple à l'abbatiale de Conques (fig. 48)<sup>789</sup>.

---

et à Saint-Savin-sur-Gartempe – lieux de pèlerinage hautement réputés – donnent : pour Sainte-Foy (premier quart du XII<sup>e</sup> siècle) une largeur maximale de 2,90 m et pour Saint-Savin (c. 1040-1090) de 2,09 m maximum (première travée sud).

<sup>786</sup> La fig. 32 propose l'hypothèse de parcours régulé d'une foule de fidèles dans le cadre d'une célébration liturgique processionnelle à l'intérieur des différents espaces ecclésiaux de la collégiale accessibles aux laïcs.

<sup>787</sup> Il subsiste encore une partie de la clôture en barreaux de bois, manifestement moderne. On trouve trace de pattes de scellement fichées dans les piliers du chœur à une hauteur différente qui semblent attester de l'existence d'un dispositif antérieur. La collégiale étant dépourvue de crypte (comme à Conques), l'ostension des reliques les plus précieuses n'a dû se concevoir que dans les parties orientales sécurisées par des dispositifs de contrôle d'accès : outre la clôture du chœur, des portes pouvaient condamner l'entrée du déambulatoire (on peut toujours observer, au nord comme au sud, le trou ménagé dans la dalle de seuil pour accueillir le pivot inférieur d'un vantail, ainsi que le gond scellé trois mètres plus haut), un dispositif analogue devait exister à l'ouest pour réguler l'entrée des deux escaliers en vis menant à la tribune suffisamment grande pour accueillir un, voire plusieurs autels, et y exposer des reliquaires (cf. *infra*, chapitre suivant, § E (I) « Les escaliers : circulation dans les parties hautes », n° 1. « Schéma de circulation la tribune »).

<sup>788</sup> Rappelons que le portail du bras nord, doté d'un décor sculpté (fig. 319-b), donnait directement accès à l'enclos canonial et était, semble-t-il, réservé aux chanoines et aux autres clercs.

<sup>789</sup> Abbatiale Sainte-Foy de Conques (Aveyron) : chevet à trois chapelles rayonnantes non contiguës achevé vers 1065. Sur l'adéquation de cette formule à la circulation réglementée des pèlerins dans ce type d'édifice dont le chevet combine « le plan bénédictin à chapelles échelonnées greffées sur le transept et le plan à déambulatoire à chapelles rayonnantes », cf. DURLIAT 1982, *L'art roman*, pp. 486-487. La formule est reprise (avec des adaptations) par bon nombre d'abbatiales et de collégiales de pèlerinage (avec ou sans crypte) comme à Saint-Nectaire (c. 1080, puis 1146-1178), à Saint-Austremoine d'Issoire (c. 1030), à Notre-Dame-du-Port de Clermont-Ferrand (1120-1130) ; à Saint-Savin-sur-Gartempe (1040-1090), à Saint-Pierre d'Airvault (fin XI<sup>e</sup> s.).

## Conclusion de l'étude du plan

Le dessin, d'une grande sobriété, allié à la fois simplicité, fluidité et lisibilité, par la répartition rationnelle entre les différents espaces ecclésiaux qui composent l'édifice cultuel. Avec ses hauts-vaisseaux bordés de collatéraux favorisant la circulation (fig. 32), le plan d'ensemble évoquerait, en réduction, l'image de quelque grande abbatale romane de pèlerinage : Saint-Sernin de Toulouse (à partir de 1070), Sainte-Foy de Conques (à partir de 1041), Saint-Martin de Tours (c. 1045), Saint-Bertin de Saint-Omer (c. 1082)... Seules les proportions diffèrent ; on les a peut-être conformées à la mesure des ressources du chapitre et à la taille de la ville.

Quelles ambitions ce plan dénote-t-il ?

Rien ne permet d'établir qu'au début du XII<sup>e</sup> siècle la nécessité d'accueillir un afflux permanent de fidèles ait imposé aux maîtres-de-l'ouvrage le choix d'un plan-type d'église de pèlerinage : la dévotion envers leur plus précieuse relique, le crucifix du *benoît Sang*, bien qu'attestée dès 1187, n'a cependant pas dû apparaître avant que Thierry d'Alsace n'ait déposé à Bruges, vers 1146, la relique du Saint-Sang rapportée de Terre sainte ; les plus anciens témoignages d'un pèlerinage au Christ lillérois – à la notoriété du reste relativement circonscrite – ne sont par ailleurs pas antérieurs au XIV<sup>e</sup> siècle<sup>790</sup>. On peut ainsi présumer qu'en s'inspirant d'édifices prestigieux, les chanoines, au même titre que le pouvoir seigneurial, anticipant sur les résultats ultérieurs, nourrissent peut-être l'espoir de voir un jour leur nouvelle collégiale devenir un pôle d'attraction local, participant de la prospérité de la cité.

Les comparaisons que nous avons pu faire avec les églises convoquées au long de ce chapitre montrent que la connaissance de certains modèles plus anciens – et par conséquent, nimbés d'autorité – a pu influencer sur le choix des constructeurs ; du moins leur culture esthétique en était-elle empreinte (comme le suggèrent, par exemple, les références carolingiennes du massif occidental). On constate en outre que ces modèles ne relèvent pas seulement d'une sphère restreinte, mais qu'ils débordent largement le territoire national (ainsi de l'Angleterre ou de l'Empire). En soi, le plan de la collégiale de Lillers ne présente rien de précisément novateur, il s'inscrit tout simplement dans la dynamique générale des transferts esthétiques et technologiques qui parsèment l'histoire de la construction religieuse à l'intérieur de

---

<sup>790</sup> Cf. *supra*, Première partie, chap. III, § D, n° 1. « Les reliques. Crucifix du Saint-Sang et monstration-reliquaire » ; WIMET 1949, *op. cit.* ; AD-62, 8 G 1, Lillers, collégiale, « Fragments de comptes (1335-1336) ».

l'Europe médiévale. La seule innovation que l'on pourrait concéder étant l'introduction précoce, dans la région, de la formule du chevet hémicirculaire à déambulatoire et chapelles rayonnantes. Néanmoins, ces comparaisons ne permettent pas d'établir une datation relative bien précise : la fourchette oscillant entre la moitié du XI<sup>e</sup> siècle (c'est le cas pour la distribution des différents espaces conçue pour offrir un schéma circulatoire intérieur comparable à celui de l'abbatiale de Conques) et les dernières décennies du même siècle (c'est le cas pour les niches d'autel orientées du transept non contiguës au déambulatoire, telles qu'à l'abbatiale romane Saint-Bertin). Ces éléments d'emprunt ne sauraient à eux seuls constituer des indices suffisants de datation – que l'on trouvera davantage dans certains détails de l'élévation et dans les éléments de la sculpture ornementale (chapiteaux, modillons, modénature) –, tout au plus permettent-ils de situer approximativement le monument dans une époque et dans un cadre géographique circonscrits.

## CHAPITRE II – *Étude de l'élévation*

Suivant le principe appliqué à l'étude du plan, celle de l'élévation a pour objet l'église telle que nous nous sommes attaché, dans la deuxième partie, à la restituer en son état initial. En sont *ipso facto* écartés tous les éléments tardifs venus remplacer les portions abattues de l'ancien édifice (bas-côtés de la nef à chapelle latérale) ; nous avons par contre abordé les parties subsistantes, qu'elles aient été notablement modifiées (tour de croisée, chapelles rayonnantes) ou peu remaniées (massif occidental, chœur), nous aidant de l'iconographie d'archive pour rétablir les éléments disparus (bas-côtés primitifs de la nef et du transept).

Cette étude présente chaque espace ecclésial, à l'extérieur et à l'intérieur, en débutant par le massif occidental et en progressant vers l'est. Viennent s'intercaler, au gré du discours, des thématiques transversales spécifiques ou typologiques qui peuvent couvrir, voire déborder l'espace ecclésial abordé.

### A. LE MASSIF OCCIDENTAL

La collégiale possède trois murs-pignons qui clôturent les vaisseaux principaux : celui de la nef, à l'ouest (fig. 63)<sup>791</sup>, et ceux des bras nord (fig. 66)<sup>792</sup> et sud du transept (fig. 67)<sup>793</sup>. Contrairement à ces derniers, celui du frontispice a conservé l'ensemble de ses éléments constitutifs : la façade élancée de la nef est flanquée du demi-pignon en appentis de ses collatéraux. Son élévation extérieure superpose trois registres. Le premier percé d'un portail monumental ; le second de grandes baies jumelées ; le troisième est couronné d'un pignon qui devait, avec le portail, constituer la partie la plus richement ornée de l'ensemble au décor individualisé d'arcature aveugle, de rose aveugle polylobée, le tout porté par une corniche à modillons. Des contreforts plats à ressauts, plaqués dans l'axe des murs

---

<sup>791</sup> Pour d'autres illustrations représentant la façade occidentale, voir également fig. 59 (Morey, 1843, dessin, AD-62, 6 Fi C 854) ; fig. 60 (Gaucherel, 1850, gravure, BCAD-62) ; fig. 61 (Mieusement, 1887, photographie, AD-62, 6 Fi C 949) ; fig. 62 (Deneux, entre 1909 et 1911, photographie, MAP, base Mémoire sap01\_dnx08009\_p).

<sup>792</sup> Pour le mur-pignon du bras nord, voir également fig. 57 (Morey, 1843, dessin, AD-62, 6 Fi C 856) ; fig. 64 (Gaucherel, 1850, gravure, BCAD-62) ; fig. 58 (Mieusement, 1887, photographie, AD-62, 6 Fi C 951) ; fig. 65 (Deneux, entre 1909 et 1911, photographie, MAP, base Mémoire sap01\_dnx08010\_p).

<sup>793</sup> Pour le mur-pignon du bras sud, voir également fig. 68 (Mieusement, 1887, photographie, AD-62, 6 Fi C 950) ; fig. 74 (Enlart, 1920, photographie, MAP, carton 96-25-760, n° 26.305).

gouttereaux de la nef, épaulent la façade et en rythment la verticalité ; les murs-pignons des bas-côtés tiennent lieu de raidisseurs latéraux, renforçant la stabilité des maçonneries et leur évitant le boucllement<sup>794</sup>. La massivité de la structure du bloc de façade, indiscernable depuis l'extérieur, se laisse discrètement entrevoir par la présence d'une retraite talutée : un dispositif de renforcement du mur qui double sur toute leur hauteur les maçonneries du premier niveau, portant vers l'arrière le nu des parties supérieures.

On retrouve cette formule à trois registres d'élévation extérieure en Picardie, sur la façade primitive de la priurale d'Airaines (avant la réunion des combles de la nef et des bas-côtés sous une même toiture) et sur la façade occidentale de l'église de Coucy-Le-Château (fig. 91-a) ; l'église normande de Saint-Martin de Broglie en offre un autre exemple (fig. 91-b)<sup>795</sup>.

### 1. le portail et le vestibule

Le grand portail occidental (fig. 106) a été modifié au XIX<sup>e</sup> siècle par Danjoy, à l'occasion de la première campagne de restauration, et son aspect actuel est davantage le fruit d'une réinterprétation que d'une restitution<sup>796</sup>. Il semble établi, selon les représentations les plus anciennes<sup>797</sup>, que l'arc plein-cintre de la baie était à trois voussures toriques, dénuées d'ornementation, la moulure saillante de l'archivolte se prolongeant en cordon de part et d'autre sur le nu du mur. L'ébrasement à ressauts des piédroits était garni de colonnettes en délit posées sur une base moulurée et couronnées d'un chapiteau godronné. La gravure de Gaucherel fait apparaître ces colonnettes, là où le dessin de Morey, pourtant antérieur, ne représente que des ressauts vides tels qu'on les voit encore de nos

---

<sup>794</sup> Ayant été conçus pour être couverts d'un plafond, les vaisseaux principaux exercent surtout une force verticale (la charge) sur les parties sous-jacentes des gouttereaux ; la faible épaisseur des contreforts à ressauts a dû être déterminée par la réduction des poussées en l'absence de voûtes.

<sup>795</sup> Airaines (Somme), église Notre-Dame (deuxième quart du XII<sup>e</sup> s.) ; Coucy-le-Château-Auffrique (Aisne), église Saint-Sauveur (XII<sup>e</sup> s.) ; Broglie (Eure), église Saint-Martin (deuxième moitié du XII<sup>e</sup> s.).

<sup>796</sup> Cf. *supra*, Deuxième partie, chap. II, § B, « Première campagne », n° 4. « Modification du portail ouest ».

<sup>797</sup> Pour le relevé de l'architecte Morey (1843), AD-62, 6FiC 854 (fig. 106-a et fig. 59) ; pour la gravure de Léon Gaucherel (1850), « Description de l'église collégiale, aujourd'hui paroissiale, de Lillers », in *Statistique monumentale du département du Pas-de-Calais* publiée par la Commission des antiquités départementales, gravure hors-texte n° 1 (fig. 60).

jours. Il est possible que le remplage formant tympan que l'on distingue sur ces deux dessins soit un ajout tardif qui étrécit sensiblement le passage<sup>798</sup>.

La sobriété du décor tel que le restitue l'iconographie ancienne ne doit cependant pas faire oublier qu'il s'agit là, pour les fidèles, de l'accès principal de la collégiale médiévale, ce que confirment d'une part ses dimensions et d'autre part son emplacement remarquable, au milieu de la façade occidentale, dans le voisinage immédiat du château seigneurial qui lui faisait face<sup>799</sup>. « Le lieu de culte [...] est défini comme « la Porte du Ciel<sup>800</sup> » et cette symbolique forte de l'entrée du lieu de culte est à rapprocher de la « métaphore du Christ-Porte<sup>801</sup> ». De nombreux portails romans ont été conçus sur le même modèle et présentent un décor de voussures similaire, en corps de moulures toriques. Ils sont comparables avec certains de ceux qui ornent le frontispice d'églises artésiennes quasi contemporaines : à Notre-Dame de Chocques (fig. 109-b), à Saint-Martin d'Heuchin (fig. 109-a) ; ou bien encore, en Picardie, à Saint-Sauveur de Coucy-le-Château (fig. 109-c)<sup>802</sup>.

Passé le portail, dont l'embrasure profonde dévoile l'épaisseur du bloc occidental (fig. 36), on pénètre de plain-pied à l'intérieur d'un vestibule délimité latéralement par les gouttereaux du vaisseau principal<sup>803</sup> (fig. 134). Il s'inscrit à

<sup>798</sup> Il est délimité en haut par l'arc de couverture plein-cintre et en bas, par l'arc déprimé porté par des piédroits à coussinets profilés en console. Néanmoins, on constate l'existence de remplages comparables dans d'authentiques portails romans dont la base est découpée par un arc segmentaire comme à Saint-Samson d'Ouireham (Calvados, fin XI<sup>e</sup> s.), à Saint-Jacques de Cresserons (Calvados, XII<sup>e</sup> s.), à Saint-Malo de Mouen (Calvados, 1<sup>er</sup> quart du XII<sup>e</sup> s.), ou en réseau polylobé comme à Saint-Michel du Wast (Pas-de-Calais, début du XII<sup>e</sup> s.).

<sup>799</sup> Sur la place faite au massif occidental dans l'église médiévale : CABRERO-RAVEL 2002, « Traitement et fonctions des massifs de façade auvergnats », in *Avant-nefs et espaces d'accueil dans l'église entre le IV<sup>e</sup> et le XII<sup>e</sup> siècle*, Actes du colloque du CNRS, Auxerre, 17-20 juin 1999, dir. Christian SAPIN, pp. 168-179, spéc. p.177.

<sup>800</sup> « [...] l'entrée signale toujours un point de départ visant à ordonner les espaces dont les points d'aboutissement sont concentrés dans le chœur liturgique ou à ses abords », PHALIP 2014, *op. cit.*, « Chapitre 3 : L'église, du porche au sanctuaire : l'entrée dans l'église, les espaces d'accueil, la nef », dans *Organiser l'espace sacré au Moyen Âge, topographie, architecture et liturgie (Rhône-Alpes – Auvergne)*, sous la direction d'Anne BAUD, coordination Joëlle TARDIEU, pp. 81-167. spéc. § 3.1.1. « Les différents lieux à l'intérieur de l'église », p. 81.

<sup>801</sup> PHALIP 2014, *ibidem*, § 3.1.2. « Les Portails. Mise en place du décor », p. 84.

<sup>802</sup> Chocques (Pas-de-Calais), église Notre-Dame (début du XII<sup>e</sup> s.) ; Heuchin (Pas-de-Calais), église Saint-Martin (1<sup>re</sup> moitié du XII<sup>e</sup> s.). Dans l'Oise, le portail ouest de Saint-Martin du Meux (c. 1150-1160, D. Vermand, site [eglisesdeloise.com](http://eglisesdeloise.com)) et le petit portail du bas-côté sud de Saint-Lucien de Bury (c. 1140, Lefèvre-Pontalis, in MAP, [sap91\\_mh00159668\\_p](http://sap91_mh00159668_p)).

<sup>803</sup> On a installé entre 1885 et 1911 un sas intérieur en lambris fermé par un portail à deux vantaux qu'il est nécessaire d'ouvrir pour retrouver, par delà le vestibule et la nef, la perspective sur les parties orientales.



l'ouest dans une échancrure ménagée dans le revers de façade, entre les cages d'escaliers sud et nord (l'actuelle chapelle des Fonts), et ouvre à l'est sur la nef, par une grande-arcade en plein-cintre percée dans un mur-de-refend transversal : le mur-diaphragme oriental du vestibule et de la tribune. Les piédroits trapus de l'arcade sont constitués d'un noyau carré – en fait, le soubassement du mur-diaphragme – raccordé aux gouttereaux de la nef, il reçoit le deuxième rouleau, tandis que le premier est porté par une colonne engagée du tiers, à chapiteau corinthien. Deux ouvertures latérales complètent le dispositif d'accès aux bas-côtés : deux baies en arc brisé portées par deux colonnes engagées ornées de chapiteaux placés à la même hauteur que les colonnes de la grande-arcade (fig. 135). La distribution des arcs en fonction de leur tracé suit ici une subtile ordonnance : le plein-cintre de la grande baie sous tribune semble l'écho amplifié du portail tandis que l'arc brisé des baies latérales reprend le tracé des grandes-arcades de la nef. Une atmosphère particulière se dégage de la configuration de ce lieu liminaire – plongé dans l'intimité d'une demi-pénombre, il n'est qu'indirectement éclairé par ses trois ouvertures – : ici, plus qu'ailleurs, on peut se laisser convaincre que c'est visiblement de l'orient qu'émane la Lumière.

À titre de comparaison, citons encore Bruno Phalip qui relève que « le simple vestibule vouté [à Lillers, il est plafonné] avec chapelle d'étage est couramment répandu en Auvergne, notamment : Notre-Dame-du-Port à Clermont-Ferrand, Saint-Nectaire, Saint-Austremoine à Issoire ; [...] <sup>804</sup> ».

## 2. le second niveau et la tribune occidentale

La façade occidentale est percée de baies jumelles accolées (fig. 111). Il semble que contrairement aux baies du transept, elles aient conservé leurs dimensions initiales, pour autant qu'on puisse en juger à l'aspect homogène de leur décor sculpté. Dotée d'un ébrasement généreux, l'ouverture de la partie vitrée (1,15 m x 4,45 m) permet d'apporter à la tribune un éclairage optimal <sup>805</sup>, répondant d'autant mieux à cette quête de luminosité que les baies sont ici doubles. Leurs dimensions sont remarquables ; le maître-d'œuvre s'est enhardi à percer le mur-

---

<sup>804</sup> PHALIP 2014, *op. cit.*, p. 88.

<sup>805</sup> En tenant compte de l'ébrasement du châssis et de l'arc supérieur, on obtient une ouverture de 5,46 m vers l'intérieur de la tribune, soit presque 70% de la hauteur de celle-ci (7,85 m). Les dimensions des baies ont été déduites d'après un relevé de l'ACMH Ch. Waldschmidt, du 10 décembre 1971 (MAP, Lillers, carton 2011-022-85, mémoire unique, att. fig. n° 2).

pignon sur presque toute la hauteur du second niveau de l'élévation ; il s'est toutefois assuré de la stabilité de l'ensemble en concevant un dispositif capable de contenir la charge des parties supérieures : les baies – oblongues – sont juxtaposées au centre du mur et séparées l'une de l'autre par un puissant support médian où fusionnent les piédroits à ressauts dotés de colonnettes. Pierre Héliot datait du début du XII<sup>e</sup> siècle l'introduction des fenêtres jumelées sur les façades d'églises, mais les exemples qu'il fournit dans le voisinage immédiat, d'ailleurs plus tardifs, concernent des ouvertures de plus petite taille et non forcément contiguës (fig. 112-a)<sup>806</sup> ; en optant pour le grand format, la collégiale de Lillers a par conséquent dû faire figure de pionnière<sup>807</sup>.

Il est difficile d'apprécier les proportions de la tribune dont la majeure partie est aujourd'hui occupée par le buffet d'orgue (fig. 136) ; force est de constater que ses dimensions intérieures généreuses<sup>808</sup>, son éclairage optimisé et sa distribution rationalisée par le dispositif d'escaliers jumeaux en faisaient un espace ecclésial particulièrement adapté au service du culte<sup>809</sup>. En sus des baies géminées et du grand-arc oriental, deux baies latérales plus petites (fig. 225-b et -c) percées dans les murs gouttereaux complètent l'éclairage naturel (fig. 137-b et fig. 171-b) ; elles

---

<sup>806</sup> HÉLIOT 1951-1953, *op. cit.*, chapitre v, p. 87, note n° 56 : « Façades ouest à fenêtres jumelées (Guarbecque, Ham-en-Artois et Lillers – XII<sup>e</sup> siècle) [...] » ; notons qu'à Guarbecque, les deux fenêtres du frontispice qualifiées de « jumelées » ne sont pas juxtaposées comme à Lillers, mais éloignées l'une de l'autre. Les baies du second niveau de la façade de Saint-Christophe à Mareuil-Caubert, en Picardie (fig. 112-b, 1<sup>er</sup> quart du XII<sup>e</sup> s.), sont de taille moyenne et éloignées l'une de l'autre ; tandis que celles de Saint-Germain à Manéglise, en Normandie (fig. 93-a, 2<sup>e</sup> moitié du XI<sup>e</sup> s.) sont plus petites et accolées.

<sup>807</sup> On trouve en Angleterre exemple de semblables baies juxtaposées de grandes dimensions sur la façade principale de l'abbatiale cistercienne de Kirkstall (c. 1152), dans le comté du Yorkshire occidental (fig. 93-b). Sur les traits communs entre les façades occidentales de Lillers et de Kirkstall (baies géminées ; décor d'arcature en réseau entrecroisée ; escalier logé dans le massif de maçonnerie du contrefort plat), voir l'ouvrage de Peter FERGUSSON 1984, *Architecture of Solitude. Cistercian Abbeys in Twelfth-Century England*, spéc. p. 51.

<sup>808</sup> Dimensions dans œuvre : largeur (nord-sud), 6,65 m ; profondeur, 6,15 m ; superficie, env. 40 m<sup>2</sup> (pour le détail des dimensions : Annexes (III), doc. n° 43).

<sup>809</sup> À propos de l'utilisation hypothétique de la tribune comme chapelle seigneuriale, on peut aussi envisager qu'avant l'édification de la chapelle Saint-Georges sur le flanc nord-est du chœur (c. 1500), la tribune ait été « un lieu idéalement placé pour permettre [...] au seigneur d'assister aux offices ; les modèles ottoniens et romans germaniques (notamment rhénans et mosans) s'imposent [...] » ( DIERKENS 2002, « Avant-corps, galilées, massifs occidentaux : quelques remarques méthodologiques en guise de conclusion », pp. 500-501).

sont à l'image des fenêtres-hautes de la nef<sup>810</sup>. L'agencement des ouvertures a, semble-t-il, été conçu pour autoriser un flux abondant de lumière, en contraste avec l'éclairage plus parcimonieux du vestibule ; ce traitement différencié ajoutant à l'individualisation des espaces.

Deux portes palières en vis-à-vis sont ménagées dans les gouttereaux, elles desservent les vis jumelles nord et sud. On remarque que le massif de maçonnerie qui contient la cage de l'étroit escalier de service du comble empiète sur le plafond de la tribune, dans l'angle nord-ouest, et l'on aperçoit également l'extension en charpente de la dernière volée droite, ajoutée ultérieurement (fig. 137-a et -b). Comme dans le reste des hauts-vaisseaux, c'est un plafond en charpente qui couvre cet espace.

À l'est, un grand arc brisé ouvre amplement la tribune sur la nef. Sa structure à trois rouleaux – le troisième au même nu que le mur – est identique à celle des grandes-arcades de la nef et du chœur. En écho avec le vestibule, les piédroits trapus sont à noyau carré, mais s'en distinguent par leurs supports tripartites coiffés de chapiteaux : sous le premier rouleau, colonne forte engagée du tiers ; sous le second, colonnettes d'angle. Un garde-corps (tardivement ajouré par une balustrade en bois) orné d'un bandeau sculpté sur modillons sécurise le lieu.

Par l'ampleur des arcs superposés aux proportions harmonieuses, par la variation de leur tracé, de leur décor sculpté, le maître-d'œuvre a conféré à l'élévation bipartite du massif occidental une indéniable monumentalité (fig. 136). Les deux niveaux d'élévation de cette entrée dans l'espace sacré ne sont pas sans évoquer symboliquement les deux états de la vie spirituelle : le vestibule, niveau le plus bas, étant le point initial où se place le non-initié ; la tribune, à l'étage supérieur, étant réservée à ceux qui ont été admis au sein de l'Église<sup>811</sup>.

---

<sup>810</sup> La fenêtre-haute du nord de la tribune est plus haute (1,55 m) que celle du sud (1,48 m), sans doute dans le but d'optimiser l'éclairage de ce côté moins exposé.

<sup>811</sup> « L'entrée matérielle dans l'église trouve sa correspondance directe dans l'entrée dans la vie chrétienne. [...] De vastes vestibules sont conçus pour faire attendre ceux qui souhaitent entrer dans l'église même : narthex destinés à l'attente (et à l'instruction) des catéchumènes désireux de recevoir le baptême et d'être admis au sein de l'*ecclesia* » (DIERKENS 2002, *op. cit.*, p. 496).

### 3. le pignon et son décor

La façade occidentale, comme celle des bras du transept, est coiffée d'un pignon découvert<sup>812</sup> : la maçonnerie se prolonge au-dessus des versants de la toiture. L'épaisseur de la paroi est notablement réduite<sup>813</sup>, conférant au profil une certaine gracilité ; les rampants font retour horizontal, formant de part et d'autre un étroit muret qui élargit l'assise du pignon – deux colonnettes adossées ornent l'arête des montants latéraux –, ils sont appareillés en pierres assisées, taillées en double talus (fig. 90) et leur arête faitière s'orne ici d'un boudin torique plus saillant qu'au transept. La singularité de ce pignon réside en son sommet tronqué qui lui donne la forme d'un trapèze (fig. 85-c). Cette configuration, exceptionnelle au XII<sup>e</sup> siècle, ne se rencontre qu'en deux églises de la région : à Lillers d'abord, puis un peu plus tard, à Saint-Nicolas de Guarbecque, où le pignon de façade occidentale (fig. 86-a), et davantage encore celui du chevet (fig. 86-b), font véritablement figure de citation de celui du frontispice de la collégiale Saint-Omer<sup>814</sup>.

Le décor des pignons lillérois se caractérise par le recours systématique à l'arcature aveugle qui s'y déploie sur toute la largeur, par la corniche à modillons<sup>815</sup> qui lui sert d'assise et par les roses aveugles qui ornent les écoinçons. Celui de la façade occidentale présente un décor d'arcature constitué d'arcs de réseau plein-cintre entrecroisés<sup>816</sup> qui, en se recoupant mutuellement, suggèrent une nouvelle série de neuf baies en arc brisé. L'ensemble prend appui sur des colonnettes en délit, dotées de chapiteaux et de bases moulurées. C'est en Angleterre que l'on trouve les plus anciens et les plus nombreux témoignages de ce type d'assemblage, ce qui laisse penser que là se trouve peut-être le berceau de ce motif décoratif. Tel est le cas, pour la fin du XI<sup>e</sup> siècle, au prieuré clunisien de Castle Acre, où deux

<sup>812</sup> PÉROUSE DE MONTCLOS 2004, *op. cit.*, § 88, « pignon », p.176.

<sup>813</sup> L'épaisseur est de l'ordre d'une quarantaine de centimètres. Cela suffit pour accueillir les pannes scellées de la charpente, le contreventement étant assuré par la ferme qui s'y adosse ; ainsi élégi, le pignon évite de peser inutilement sur le mur sous-jacent de la façade.

<sup>814</sup> Sur la forme trapézoïdale du pignon, cf. HÉLIOT 1951-1953, *op. cit.*, chap. VI, note n° 53, p. 103 ; et HÉLIOT 1936b, *op. cit.*, p. 568. Héliot date le pignon de la façade occidentale de Guarbecque vers le milieu du XII<sup>e</sup> siècle, et celui du chevet vers le troisième quart du même siècle (*ibidem*, p. 570). Ce dernier reproduit non seulement la forme trapézoïdale du pignon lillérois, mais encore son décor architectural : rose aveugle quadrilobée, colonnettes jumelles des montants latéraux.

<sup>815</sup> Cf. *infra*, dans ce chapitre, § B, IV « les corniches à modillons » (thématique transversale).

<sup>816</sup> PÉROUSE DE MONTCLOS 2004, *op. cit.*, « [...] l'arc de réseau [...] n'est qu'un élément décoratif » (col. 127, p. 267, article « arc », et illustration (fig. 26, p. 268) : « Arcs de réseau plein-cintre entrecroisés ».

registres d'arcs entrecroisés occupent le premier et le troisième niveau de la façade ouest (fig. 88-a) ; puis à la façade occidentale de la cathédrale de Lincoln ; à la cathédrale de Durham, où le motif orne la clôture externe du chœur (fig. 88-b) et au pignon de Castle Rising, qui est peut-être un peu plus tardif (fig. 95-a). D'autres exemples se rencontrent également dans le duché de Normandie : à Graille-Sainte-Honorine, au bras nord de l'ancienne prieurale (fig. 88-c) ; à Courcy, sur le chevet plat de l'église Saint-Gervais et Saint-Protais (fig. 89-a) ; à Saint-Martin de Broglie<sup>817</sup>, où le motif occupe toute la largeur de la façade ouest, sous le pignon (fig. 89-b).

Cinq roses complètent le décor des façades. Ces baies aveugles n'ont donc qu'une fonction purement décorative ; l'aération des combles étant assurée par d'autres lucarnes de taille plus modeste percées dans l'arcature. Sur le pignon occidental, l'écoinçon supérieur accueille une grande rose quadrilobée (fig. 115-a) au schéma identique à celle de l'écoinçon supérieur du pignon nord (fig. 115-b). Héliot notait que ce genre d'ornement, originaire de la Picardie et de l'Île-de-France, avait fait son apparition dans la région dès le second quart du XII<sup>e</sup> siècle, où on l'utilisait davantage pour enrichir le décor d'un mur que pour participer à l'éclairage de l'édifice<sup>818</sup>. À proximité de Lillers, c'est une rose aveugle quadrilobée, assurément inspirée de celle du frontispice lillérois, qui orne le pignon du chevet de Saint-Nicolas de Guarbecque (fig. 115-c). Dans certaines églises du diocèse de Thérouanne, plus modestes et plus tardives dans le XII<sup>e</sup> siècle, le motif ornemental cumule une fonction utilitaire d'éclairage, comme la rose polylobée du chevet plat de l'église de Clerques (fig. 115-d), ou d'aération, comme l'oculus, sur les quatre faces du clocher de

---

<sup>817</sup> Lincoln (Lincolnshire, Angleterre), cathédrale de la Bienheureuse-Vierge-Marie (1073-1092 : partie médiane de la façade occidentale, cf. TOMAN 2004-2007, *op.cit.*, p. 222) ; Durham (comté éponyme. Angleterre), *Cathedral Church of Christ, Blessed Mary the Virgin and St Cuthbert* (fin XI<sup>e</sup> et premier quart du XII<sup>e</sup> s.) ; Castle Rising (Norfolk. Angleterre), église *St Lawrence* (après 1066 à début du XII<sup>e</sup> s. L'arcature, groupée par paires de baies aveugles, prend appui sur la base du pignon occidental et se répartit de part et d'autre d'un oculus) ; Le Havre-Graille-Sainte-Honorine (Seine-Maritime), prieurale (premier quart du XII<sup>e</sup> s., cf. MUSSET 1985, *Normandie romane (2) – la Haute-Normandie*, pp. 195-201 et illustration n° 93, p. 208) ; Courcy (Calvados), église Saint-Gervais et Saint-Protais (milieu du XII<sup>e</sup> s., *ibidem*, p. 207) ; Broglie (Eure), église Saint-Martin (seconde moitié du XII<sup>e</sup> s.).

<sup>818</sup> HÉLIOT 1951-1953, *op. cit.*, chap. v, pp. 85-86. La grande rose du pignon du bras nord de Saint-Étienne de Beauvais, contemporaine de Lillers, et que cite cet auteur (*ibid.*, note n° 45, p. 86) est une véritable ouverture qui apporte le jour à l'intérieur de l'édifice (ce qui n'est le cas ni à Lillers, ni à Guarbecque).

Labeuvrière<sup>819</sup>, dont le décor en dents-de-scie et frise de quatre-feuilles n'est d'ailleurs pas sans rappeler celui de la collégiale lilléroise<sup>820</sup> (fig. 116-e).

#### 4. hypothèses sur l'élévation primitive de la façade occidentale

L'élévation du frontispice a suscité l'intérêt de deux historiens qui se sont interrogés sur l'éventuelle existence de tourelles d'escalier jumelles ayant à l'origine flanqué le mur-pignon (fig. 63). Pour Camille Enlart, cette gémellité semble ne faire aucun doute, ainsi que le suggère la description précise qu'il fournit :

[...] la façade occidentale est flanquée de deux tourelles carrées contenant des escaliers en colimaçon dans des cages circulaires. Ces escaliers desservent la tribune, le triforium et les combles. Ces tourelles [...] rappellent Saint-Georges de Boscherville (fig. 92-a), l'église du Bourg-Dun<sup>821</sup> (fig. 92-b) et d'autres édifices normands<sup>822</sup>.

L'affirmation est vérifiée pour l'étroit escalier de service qui part du niveau de la tribune et dessert le comble de la nef ; il se loge dans le massif de maçonnerie que l'on voit émerger de la toiture du bas-côté nord (fig. 83). On ne peut dire en revanche sur quel indice Enlart a pu se fonder pour affirmer l'existence d'une deuxième tourelle « desservant les combles »<sup>823</sup>. En effet, sur toute la hauteur du gouttereau méridional de la tribune (visible tant à l'extérieur que depuis l'intérieur du comble du bas-côté), on ne trouve nulle trace d'arrachement dans le parement primitif qui

---

<sup>819</sup> Clerques (arr. Saint-Omer, canton Ardres), égl. Saint-Barthélemy (clocher : c. 1200) ; Labeuvrière (arr. et canton Béthune), égl. Sainte-Christine-de-Suède (deuxième moitié du XII<sup>e</sup> s.).

<sup>820</sup> Pour l'étude de la sculpture ornementale de la collégiale, cf. *infra*, chap. III, « La modénature », § A, n° 1.

<sup>821</sup> Saint-Martin-de-Boscherville (Seine-Maritime), abbatale Saint-Georges (début XII<sup>e</sup> s.) ; Le Bourg-Dun (Seine-Maritime), église Notre-Dame (XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> s.). Le massif de façade de Saint-Étienne de Nevers présentait un parti identique « avec son double étage, ses deux tours latérales et ses escaliers logés dans la paroi occidentale », CABRERO-RAVEL 2002, *op. cit.*, p. 175.

<sup>822</sup> ENLART 1895, *op. cit.*, p. 230. Cette affirmation sera reprise, quelques années plus tard, par M. Anfray : « À l'origine elle comprenait une nef de six travées, bordée de collatéraux, d'un narthex encadré à l'ouest par deux tourelles carrées, [...] » ANFRAY 1939, *L'architecture normande, son influence dans le Nord de la France aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles*, p. 144.

<sup>823</sup> Enlart, on l'a vu (cf. *supra*, « Étude du plan »), avait étonnamment restitué sur le plan de la collégiale deux chapelles absidiales orientées, greffées sur le déambulatoire, sans apporter la preuve archéologique de leur existence (Pierre Héliot a réfuté cette assertion, qualifiant cette restitution de « fantaisiste », HÉLIOT 1936a, *op. cit.*, p. 585, note n° 2).

permette d'identifier les vestiges d'une ancienne construction auparavant accolée à la paroi<sup>824</sup> ; ce constat infirme par conséquent cette hypothèse<sup>825</sup>.

L'opinion de Pierre Héliot est plus nuancée. Il rappelle, pour commencer, que la cage des deux escaliers desservant la tribune était dissimulée dans le massif de façade, ce qui lui paraît conforme à l'usage du début du XII<sup>e</sup> siècle<sup>826</sup>. Le sommet de leur voûte hélicoïdale se loge aisément dans le volume du comble du bas-côté, sans dépasser de la toiture. Comparant ce dispositif lillérois avec celui, contemporain, de l'abbatiale Saint-Saulve à Montreuil-sur-Mer<sup>827</sup> (fig. 84), Héliot constate que « si, à Montreuil, ces massifs servaient de souche à de véritables tourelles accolées au clocher-porche, ils s'arrêtaient à Lillers vers le niveau des assises basses du pignon de la nef<sup>828</sup> ». Or, il convient de préciser qu'à Lillers, l'unique escalier qui s'arrête au bas du pignon occidental est l'étroit escalier de service nord-ouest ; la disposition de sa cage est d'ailleurs différente de celle des deux autres vis : elle est tout à la fois dissimulée dans le bloc de façade et logée latéralement dans le massif saillant de maçonnerie, visible de l'extérieur (fig. 83). En outre, elle diffère des précédentes par son gabarit plus étroit et par son implantation, déportée obliquement dans l'angle de la tribune et à l'arrière du contrefort plat dans lequel sont percés les deux jours qui en assurent l'éclairément<sup>829</sup> (fig. 63). À cet égard, la comparaison avec les tourelles d'escalier de Montreuil n'est donc pas tout à fait appropriée, car celles-ci montent de fond, ce qui n'est pas le cas pour l'escalier lillérois.

---

<sup>824</sup> Déjà en 1887 (soit deux ans avant la thèse de C. Enlart, soutenue en 1889), la photographie de la façade ouest par Mieusement montrait que le parement ancien du gouttereau sud de la tribune était lisse et manifestement intact, ce que corrobore d'ailleurs la présence d'une colonnette-raideur appartenant au décor primitif du bâti (fig. 61 ; voir également le cliché de Deneux, fig. 62). Nota : cette colonnette n'a pas été restituée lors de la reconstruction de la façade en 1972-74 par l'ACMH Ch. Waldschmidt.

<sup>825</sup> Par ailleurs, on peut douter que le maître-de-l'ouvrage ait consenti à la dispendieuse construction de doubles tourelles d'escalier ne desservant qu'un seul et même comble, en raison du piètre profit comparé aux moyens déployés ; sauf à vouloir égaler les églises les plus prestigieuses, telles la cathédrale de Tournai ou l'abbatiale de Saint-Martin-de-Boscherville ?

<sup>826</sup> « Les plus anciens escaliers, œuvres de la première moitié du XII<sup>e</sup> siècle, sont encore noyés dans l'épaisseur des murs. [Note n° 21] : Lillers, Saint-Saulve de Montreuil. Les escaliers y sont logés en des massifs ou sortes de tourelles dans œuvre [...]. » HÉLIOT 1951-1953, *op. cit.*, (« Tourelles »), p. 113.

<sup>827</sup> Montreuil-sur-Mer (Pas-de-Calais), abbatiale Saint-Saulve, début du XII<sup>e</sup> s.

<sup>828</sup> HÉLIOT 1951-1953, *op. cit.*, note n° 21, p. 113.

<sup>829</sup> On note au passage que le contrefort sud est dépourvu de ces ouvertures étroites qui trahissent la présence d'une cage d'escalier ; ce qui invalide, une fois encore, l'hypothèse des deux tours jumelles de façade.

Dans l'état actuel – et aussi loin que les photographies et les documents iconographiques nous permettent d'en apprécier – la partie sommitale de ce corps de bâtiment apparaît arasée, de sorte que la pente de sa couverture se trouve dans l'exact prolongement du versant nord du toit de la nef. C'est peut-être cette absence de développement vertical qui a fait dire à Héliot qu'il s'agissait, à Lillers, d'un « état embryonnaire » des tourelles d'escalier semblables à celles de Montreuil-sur-Mer<sup>830</sup>. Désormais, on ne peut que conjecturer sur l'aspect primitif du couronnement de cette tourelle rectangulaire ; même si l'on en ignore la hauteur, ce développement vertical a assurément existé et dépassait la corniche du gouttereau de la nef, comme le suggère, à l'intérieur, l'arrachement de l'arc de tête de la voûte décapitée (fig. 185-b). Ainsi, ce faisceau d'indices nous conforte dans l'idée que le frontispice de Lillers n'a dû avoir qu'une seule tourelle d'escalier, rectangulaire, greffée dans l'angle nord-ouest du pignon, et probablement de taille modeste<sup>831</sup>.

Quelques années plus tard, le point de vue de Pierre Héliot devait se modifier. Dans son étude sur la cathédrale de Tournai, relevant que sa façade occidentale était dépourvue de tourelles latérales, il évoquait des cas similaires de grands édifices romans où les tours n'avaient été érigées que sur le transept seulement, comme à Cluny<sup>832</sup>, en Angleterre, en Normandie et dans le Nord de la France :

Deux d'entre elles avaient une façade fort apparentée à la notre, puisque dotées d'escaliers à demi dissimulés et d'une parure d'arcades héritée de Normandie : la cathédrale de Norwich<sup>833</sup> [...] et la collégiale de Lillers-en-Artois [...]<sup>834</sup>.

En résumé, le frontispice de la collégiale ne se singularise des deux autres façades que par la taille de son portail, les fenêtres géminées qui éclairent la tribune et la forme trapézoïdale de son pignon ; pour le reste – conception de son élévation tripartite et décor architectural –, il est conforme à cet ensemble somme toute assez homogène.

---

<sup>830</sup> HÉLIOT 1951-1953, *op. cit.*, note n° 29, p. 114. La comparaison a été faite entre ces deux églises par Roger Rodière : « Les deux tourelles d'escalier rappellent également celles qui occupent une place analogue sur la façade occidentale de Lillers » (RODIÈRE 1937, « Montreuil-sur-Mer. L'église Saint-Saulve », *CAF*, Amiens, 99, pp. 318-341, spéc. p. 332).

<sup>831</sup> Le palier supérieur actuel se trouve à environ 2 m en dessous du plancher de la nef, il a donc fallu compléter le dispositif avec un escalier de bois d'une dizaine de marches qui assure désormais la jonction entre ces deux niveaux.

<sup>832</sup> Cluny (Saône-et-Loire), abbatale Saint-Pierre et Saint-Paul (fin XI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> s.).

<sup>833</sup> Norwich (Norfolk, Angleterre), cathédrale de la Sainte-et-Indivisible-Trinité (fin XI<sup>e</sup>-mi XII<sup>e</sup> s.).

<sup>834</sup> HÉLIOT 1969a, « La cathédrale de Tournai et l'architecture du Moyen Âge », *Revue Belge d'archéologie et d'histoire de l'art*, XXXI-XXXIII (1962-1964), Bruxelles, pp. 23-24.



## B. LA NEF ET SES BAS-CÔTÉS

Les bas-côtés primitifs de la nef ont été reconstruits à l'Époque moderne – ils sortent par conséquent de notre champ d'étude –, ceux du transept ont entièrement disparu ; on ignore quelle était l'ordonnance précise de leur élévation : des contreforts épaulaient-ils les murs, comme à Saint-Étienne de Beauvais, ou en étaient-ils dépourvus, comme à Berteaucourt-les-Dames ? Étaient-ils ornés d'une corniche à modillons ? Enfin, quel type de fenêtres, et en quel nombre, le maître-d'œuvre avait-il choisi pour apporter le jour à l'intérieur de l'édifice ? Des fouilles ont déjà partiellement répondu à ces questions<sup>835</sup>.

La seule référence iconographique dont nous disposons sur leur élévation extérieure est cette gouache qu'Adrien de Montigny a exécutée pour le duc de Croÿ et qui représente l'ensemble méridional de la collégiale vers 1605, donc avant les modifications apportées au bâti<sup>836</sup> (fig. 16). L'apport ne concerne que le bas-côté sud de la nef, encore est-il relativement succinct : son mur-pignon est aveugle (ce qui est conforme à la réalité, puisqu'il contient la cage de l'escalier en vis de la tribune) ; un puissant contrefort à deux ressauts l'épaule latéralement sur toute la hauteur (ce dispositif n'existe plus) ; une seule fenêtre en plein-cintre est disposée en hauteur sur le mur gouttereau (lequel apparaît disproportionné sur le dessin) ; une porte latérale donne accès au bas-côté, protégée par une avancée maçonnerie en pierre de taille, couverte d'une toiture de tuiles en bâtière. Cette représentation était-elle conforme à la réalité ? Faute d'éléments probants, il faut se résoudre à admettre notre incapacité à restituer plus précisément l'élévation de ces portions disparues de l'église primitive, notamment les dispositions du bas-côté nord.

Au-dessus de la toiture des collatéraux émerge le clair-étage de la nef, percé de sept fenêtres-hautes strictement symétriques au nord et au sud. Comme dans toutes les parties hautes de l'édifice, les gouttereaux de la nef sont couronnés de

---

<sup>835</sup> Rappelons la découverte des fondations primitives du bas-côté nord de la nef par l'architecte Dégez (c. 1920) et la campagne de fouilles archéologiques menée par H. Bernard et P. Hélot, en 1954, qui a permis de retrouver les fondations du bas-côté oriental du bras nord, ainsi que la niche d'autel greffée sur sa travée distale. D'autres fouilles seraient nécessaires pour déterminer l'emprise exacte des anciens bas-côtés occidentaux du transept...

<sup>836</sup> Albums de Croÿ, *op. cit.*, t. XVII, p. 123, pl. 43 : « Saint-Omer dans Lillers ». Rappelons, à ce propos, les nombreuses inexactitudes relevées dans ce dessin par le rédacteur de la notice, Roger Berger, qui incitent à une certaine distanciation par rapport à l'objectivité de la représentation : si l'idée générale est respectée, certains détails sont sujets à caution.

corniches à modillons. Un troisième élément contribue à faire de cet édifice un monument signalé de l'architecture romane en terre d'Artois : les organes de raidissement externes du niveau supérieur des gouttereaux du chœur et de la nef (il apparaît que le transept n'a pas bénéficié d'un semblable dispositif). Ce sont des colonnettes appareillées, engagées dans la maçonnerie sur toute sa hauteur et régulièrement réparties au milieu des trumeaux, entre les embrasures des fenêtres-hautes de la nef<sup>837</sup> (fig. 117-b et -c). Ces colonnettes grêles ne sont toutefois pas aussi saillantes qu'un contrefort<sup>838</sup> pour assurer une fonction efficace d'épaulement, voire de raidissement du mur. Elles ont néanmoins un rôle décoratif indéniable qui s'illustre par la variété de leur mise en scène. Elles prennent appui sur un bandeau plat taluté qui règne sur toute la longueur du mur gouttereau<sup>839</sup> ; et comme pour souligner leur qualité de support vertical, on les a dotées d'une base moulurée<sup>840</sup> et d'un chapiteau qui porte la corniche, au même titre que les autres modillons (d'où leur dénomination de *chapiteau-modillon*, dans cette étude). Faisant écho à ces repères verticaux, un cordon torique court à mi-hauteur sur toute la longueur du mur.

Cette formule de raidisseurs externes a été utilisée dans les grandes églises romanes contemporaines de Picardie dotées de bas-côtés, comme sur la nef de la collégiale Saint-Étienne de Beauvais (fig. 118-a) ; à l'abbatiale de Saint-Germer-de-Fly, le dispositif présenté comme apparenté par Héliot, occupe le milieu des trumeaux du clair-étage du chœur<sup>841</sup>. C'est apparemment un parti esthétique picard

---

<sup>837</sup> Cet emplacement se vérifie pour les six travées de la nef ; le trumeau plus large qui sépare les baies de la nef et de la tribune accueille, au nord, deux colonnettes, tandis qu'au sud il ne s'en trouve qu'une seule. Sur le pourtour du chœur, elles encadrent chaque fenêtre-haute (fig. 117-a).

<sup>838</sup> La chapelle absidiale romane du bras nord de la cathédrale de Saint-Omer présente de tels contreforts cylindriques (fig. 104-b).

<sup>839</sup> Cette moulure horizontale, distincte du solin de toit des bas-côtés, est visible sur le chœur et sur le côté nord de la nef mais ne se retrouve pas sur le gouttereau méridional ; sans doute a-t-elle été arasée, comme le pied des colonnettes.

<sup>840</sup> Toutes les colonnettes du chœur sont dotées d'une base moulurée. Celles du nord de la nef n'en possèdent pas, ce que confirme le cliché de 1909-1911 de Deneux (MAP, sap01\_dnx08010p), mais que ne peut révéler celui de 1887 de Mieusement (AD-62, 6 Fi C 951), la base des colonnettes ayant été sapée, comme c'est le cas pour celles du mur sud.

<sup>841</sup> Beauvais (Oise), collégiale Saint-Étienne (nef : début du XII<sup>e</sup> s.) ; Saint-Germer-de-Fly (Oise), abbatiale Saint-Germer-et-Saint-Maur (second quart du XII<sup>e</sup> s.). On notera qu'ici, il ne s'agit pas à proprement parler de colonnettes, mais plutôt de contreforts cylindriques, assez robustes, n'atteignant pas la corniche et s'achevant en cône (cf. HÉLIOT 1951-1953, *op. cit.*, p. 77, note n° 132).

auquel semble avoir été sensible le maître-d'œuvre de la collégiale de Lillers. D'autres églises artésiennes édifiées au cours de la première moitié du XII<sup>e</sup> siècle et munies de collatéraux présentent le même dispositif de colonnettes engagées dans le parement extérieur de l'étage supérieur : la toute proche abbatiale d'Ham-en-Artois en conserve quelques vestiges, sur le flanc sud de la nef (fig. 118-b). Pour l'église Saint-Martin d'Heuchin<sup>842</sup>, on a choisi une version du dispositif à colonnettes doubles ; il ne subsiste plus que sur les premières travées primitives de la nef romane ainsi que sur la façade occidentale (fig. 118-c).

Rompant avec le rythme binaire des murs-pignons, l'élévation intérieure de la nef – comme pour le reste des hauts-vaisseaux – est à trois niveaux<sup>843</sup>, distinctement séparés par deux bandeaux décoratifs<sup>844</sup> ; dans chaque travée se superposent au même aplomb une grande-arcade, une ouverture sur comble et une fenêtre-haute (fig. 141-a). La première représente à elle seule la moitié de la hauteur sous plafond, les deux autres se partageant à égalité l'autre moitié. Cette scansion verticale ternaire rythme l'alignement des hauts-vaisseaux de la nef et du chœur, leur conférant à la fois une indéniable homogénéité architecturale de même qu'une certaine monumentalité<sup>845</sup>. Tournées vers l'intérieur du vaisseau, de fortes colonnes engagées dans les piliers montent de fond jusqu'aux entrants (fig. 138-a et -b) ; ces raidisseurs internes, à l'origine dotés de bases<sup>846</sup>, sont couronnés par un chapiteau cylindrique en corps de moulures. La combinaison de ces marqueurs verticaux avec

<sup>842</sup> Heuchin (Pas-de-Calais), égl. Saint-Martin ; première moitié du XII<sup>e</sup> s.

<sup>843</sup> Sur les origines de ce type d'élévation, cf. Pierre Héliot : « Dans les vastes basiliques romanes du royaume anglo-normand, trois étages de percées s'ouvraient sur les flancs de la nef et des travées droites du chœur : grandes arcades béant sur les bas-côtés, baies donnant sur des tribunes véritables ou simulées, enfin fenêtres hautes. Ce n'était point nouveau puisque le thème, remontant au Bas-Empire, avait suscité des applications spectaculaires en plein XI<sup>e</sup> siècle à Saint-Remi de Reims, Saint-Bavon de Gand et sans doute Sainte-Croix d'Orléans [...]. » (HÉLIOT 1969, « La cathédrale de Tournai et l'architecture du Moyen Âge », p. 62). Également, Éliane Vergnolle : « Les élévations à trois niveaux [...] avaient, dans la France du nord de la Loire, offert aux maîtres d'œuvre du XI<sup>e</sup> siècle un champ d'expériences privilégié et connaissaient, de la Bourgogne à la Normandie, un succès considérable dans les édifices voûtés du XII<sup>e</sup> siècle [...] ». (VERGNOLLE 1994, *L'art roman en France, Architecture, sculpture, peinture*, p. 225).

<sup>844</sup> Pour l'étude formelle de ces bandeaux, cf. infra, Chap. III, § A, n° 1 et n° 2.

<sup>845</sup> Le niveau du sol était initialement environ un mètre plus bas, ce qui devait amplifier l'impression de hauteur. Par ailleurs, dans le transept, l'élévation à trois niveaux ne connaît pas un alignement aussi rigoureux des différentes baies.

<sup>846</sup> Elles ont disparu, cf. *supra*, Deuxième partie, chap. I, § G « Aménagements et altérations du bâti (XVII<sup>e</sup>- XVIII<sup>e</sup> s.), n° 3 « Divers travaux intérieurs de modernisation ».

les bandeaux décoratifs horizontaux, formant bagues, confère aux six travées de la nef cette élévation nettement articulée qui la singularise de l'élévation des autres vaisseaux.

Camille Enlart n'a pas manqué de relever le caractère « normand » de cette ordonnance<sup>847</sup> ; la comparaison avec celle de la nef romane de l'abbatiale du Mont-Saint-Michel (deuxième quart ou milieu du XI<sup>e</sup> siècle) est en effet assez saisissante (fig. 139-a)<sup>848</sup>. Marcel Anfray devait plus tard le relayer, poussant à l'extrême la comparaison au point de faire de la collégiale de Lillers « une église normande en pays noir<sup>849</sup> ». Pierre Héliot s'est voulu plus nuancé en estimant que l'élévation de la nef était d'inspiration franco-champenoise autant que normande<sup>850</sup> :

Quant à la nef, [...] elle reproduit dans ses grandes lignes l'ordonnance de Saint-Lucien de Beauvais (vers 1100), de Saint-Étienne à Nevers (fig. 139-b, fin du XI<sup>e</sup> s.), des nefs de Saint-Étienne à Beauvais (fig. 140-a, deuxième quart du XII<sup>e</sup> s.), du Mont-Saint-Michel, de Saint-Remi de Reims (deuxième quart du XI<sup>e</sup> s.), de Vignory (vers l'an 1000) [...] <sup>851</sup>.

Héliot<sup>852</sup> ajoute deux autres monuments présentant la même disposition de piliers dotés de colonnes-raisseurs engagées du côté du grand vaisseau : il s'agit des nefs de Saint-Thibaud-de-Bazoches, en Soissonnais et de Saint-Germain-des-Prés. Enfin, Saint-Évremond de Creil<sup>853</sup> (fig. 140-b), hormis sa voûte d'ogives, présentait une élévation articulée et à trois niveaux très proche de la nef de Lillers.

---

<sup>847</sup> ENLART 1895, *op. cit.*, p. 3.

<sup>848</sup> « [...] l'architecte de la nef de Saint-Omer de Lillers semble avoir pris pour modèle celle du Mont-Saint-Michel ou d'une église du même type. » (VERGNOLLE 1994, *op. cit.*, p. 225).

<sup>849</sup> ANFRAY 1939, *op. cit.*, pp. 143-144 : « Dans toutes les parties, il est facile de reconnaître les caractères de l'architecture normande dont s'est inspiré le maître d'œuvre aussi bien pour les dispositions du plan que pour l'ordonnance de l'église ». *Ibidem*, p. 149 : « La collégiale de Lillers est vraiment une église normande en « pays noir ».

<sup>850</sup> HÉLIOT 1951-1953, *op. cit.*, p. 271, note n° 63.

<sup>851</sup> Beauvais (Oise) : abbatiale Saint-Lucien (fin XI<sup>e</sup>- début XII<sup>e</sup> s. Cf. HANQUIEZ 2008b, « Le dépôt lapidaire de Saint-Lucien de Beauvais : réouverture du dossier », p. 47) ; Nevers (Nièvre) : église Saint-Étienne (fin du XI<sup>e</sup> s. - c. 1076) ; Beauvais (Oise) : collégiale Saint-Étienne (début du XII<sup>e</sup> s.) ; Mont-Saint-Michel (Manche), abbatiale (troisième quart du XI<sup>e</sup> s. - c. 1040-1060) ; Reims (Marne) : basilique Saint-Remi (seconde moitié du XI<sup>e</sup>-début du XII<sup>e</sup> s.) ; Vignory (Haute-Marne) : église Saint-Étienne (deuxième quart du XI<sup>e</sup> s.).

<sup>852</sup> HÉLIOT 1955, *op. cit.*, p. 167.

<sup>853</sup> Bazoches-sur-Vesles (Aisne), nef du prieuré Saint-Thibaud (troisième quart du XI<sup>e</sup> s.) ; Paris (6<sup>e</sup> arr.) abbatiale Saint-Germain-des-Prés ; nef : second quart du XI<sup>e</sup> s. ; Creil (Oise), collégiale (détruite) Saint-Évremond (début du XII<sup>e</sup> s. : « Coupe longitudinale » par A. VENTRE, dans Eugène LEFEVRE-PONTALIS 1904, « Saint-Évremond de Creil. Notice nécrologique »,

## I. Les grandes-arcades

Tout comme celui des grandes-arcades du transept et du chœur, le tracé des grandes-arcades de la nef est brisé (fig. 141-b). Cette unité formelle du premier niveau de l'élévation crée une perspective harmonieuse ; le maître-d'œuvre a toutefois a su éviter l'écueil d'une possible monotonie en introduisant simultanément le plein-cintre qu'il a réservé aux deux niveaux supérieurs des gouttereaux. Ajoutant une nouvelle variation à cette dichotomie formelle, il a interverti la répartition des arcs aux deux niveaux d'élévation des murs-pignons : le plein-cintre pour le bas, l'arc brisé pour le dessus ; cette disposition en chiasme crée ainsi une tension visuelle supplémentaire. Cet emploi simultané de deux tracés, que l'on combine diversement pour enrichir le décor plastique du monument, participe certainement de cette quête de *varietas* dont le chevet de Saint-Sulpice de Chars<sup>854</sup> peut être convoqué à titre d'exemple contemporain<sup>855</sup>. À Lillers, il semble que l'architecte ait manifesté la volonté d'exposer les multiples facettes de son savoir-faire, d'apporter la preuve des diverses compétences qu'il a acquises dans l'exercice de son art – en quelque sorte, un « gage d'excellence »<sup>856</sup>.

---

*BM*, vol. 68, 1904, p. hors texte ; également dans ANFRAY 1939, *op. cit.*, « Fig. 18 », p. 168). On trouve à Saint-Martin d'Heuchin (Pas-de-Calais), contemporaine de Lillers, une variante de raidisseur à colonnes jumelées montant de fond dans les travées occidentales romanes qui ont été conservées (aujourd'hui isolées de la nef par une cloison).

<sup>854</sup> « Le chevet de Saint-Sulpice de Chars : un effet de style ? », TIMBERT 2011<sub>a</sub>, (spéc. p. 262) : « Le chevet de Saint-Sulpice de Chars s'impose comme l'expression même de la richesse née de la *varietas* chère au langage architectural gothique à partir du XII<sup>e</sup> siècle ».

<sup>855</sup> Chars (Val-d'Oise), abbatale Saint-Sulpice (deuxième quart, moitié du XII<sup>e</sup> siècle). Philippe Des Forts, dans son article sur l'ancien prieuré Saint-Pierre et Saint-Paul de Gamaches (Somme. Premier tiers du XIII<sup>e</sup> s.) y relevait l'emploi simultané de ces deux tracés d'arc et citait, à titre de comparaison, d'autres édifices religieux septentrionaux : Saint-Leu-d'Esserent (Oise. Seconde moitié du XII<sup>e</sup> s.), Saint-Germer-de-Fly (Oise, second quart du XII<sup>e</sup> s.) ; Saint-Pierre de Doullens (Somme, XIII<sup>e</sup> s.) ; Saint-Martin d'Hénin-Beaumont (Pas-de-Calais, c. 1187 (détruite en 1917, cf. DES FORTS 1936, « Gamaches », in *CAF*, Amiens, 99, pp. 420-444 ; spéc. p. 430). La nef de Saint-Vigor, à Cheux (Calvados, première moitié du XII<sup>e</sup> s.), recourt au même procédé : l'arc brisé pour les grandes-arcades, le plein-cintre pour les fenêtres-hautes (sur ce monument, cf. [Arcisse de] CAUMONT 1846, « Cheux », *Statistique monumentale du Calvados*, t. 1, pp. 215-220).

<sup>856</sup> On retrouve d'ailleurs cette binarité – cette *varietas* – en maints endroits dans la collégiale : coexistence de forts piliers cylindriques du chœur et de piliers carrés flanqués de colonnes de la nef ; d'arcades en dents-de-scie et de corps de moulures diverses ; d'arcatures aveugles juxtaposées et d'arcs en réseau entrecroisés...

Les arcs brisés surbaissés<sup>857</sup> sont à double rouleaux, dénués de moulures<sup>858</sup>, couronnés par les claveaux légèrement saillants d'un arc de décharge, à l'aplomb du mur intérieur, qui donne l'illusion d'un troisième rouleau<sup>859</sup>. Six travées symétriques, à peu près régulières<sup>860</sup>, se répartissent sur la longueur de la nef (22,45 m).

Quatre piles fortes de la nef sont des supports cruciformes ; deux se situent à l'intersection avec le mur diaphragme de la tribune occidentale (piles A 2 et B 2), les deux autres à l'intersection avec le mur gouttereau occidental de la croisée du transept (piles A 8 et B 8) ; les dix piliers intermédiaires restants sont des supports quadrangulaires flanqués sur chaque face d'une colonne engagée du tiers. La colonne tournée vers le vaisseau principal, on l'a vu, fuse depuis le sol jusqu'à l'entrait ; celle qui est à l'opposé est munie d'un chapiteau qui reçoit le doubleau de la voûte d'ogives du bas-côté ; les deux autres colonnes, situées dos à dos, sont également munies d'un chapiteau et reçoivent l'un des sommiers du premier rouleau des deux grandes-arcades contiguës. Les colonnes extrêmes engagées dans les piles fortes, aux confins de la tribune et de la croisée, sont à l'image des supports intermédiaires, c'est-à-dire qu'elles sont munies des mêmes chapiteaux et des mêmes tailloirs. Le niveau supérieur, on l'a vu, est délimité par un bandeau décoratif orné d'une frise de quatre-feuilles (fig. 319-a) ; un marqueur secondaire est disposé sous la naissance des arcs : les tailloirs des trois chapiteaux prolongent leur corps de moulures le long de l'imposte, pour couronner la totalité du support (fig. 141-a) ; ce marqueur horizontal intermédiaire fait écho avec le cordon mouluré qui prolonge les tailloirs des chapiteaux, de part et d'autre des ouvertures sur comble. Il manque

---

<sup>857</sup> « L'arc brisé surbaissé est un arc à deux segments, moins aigu que l'arc en tiers-point [60°] : les centres sont placés à l'intérieur de l'arc et les rayons sont plus petits que la portée. » (PÉROUSE DE MONTCLOS 2004, *op. cit.*, p. 269, col. 132). Le sommet des arcs de la nef ont un angle aigu de 82° (ceux du transept 73° et ceux du chœur 75°).

<sup>858</sup> L'absence de mouluration aux rouleaux des grandes-arcades semble davantage un trait français (Picardie, Île-de-France, Bourgogne...) qui les distingue des modèles qui y ont amplement recouru en Normandie (Saint-Étienne de Caen, Saint-Georges-de-Boscherville, Cerisy-la-Forêt, Saint-Pierre de Thaon. Le Mont-Saint-Michel fait exception) et en Angleterre (cathédrales de Cantorbéry, de Durham, de Saint Albans, de Southwell, église Saint Andrew de Steyning...).

<sup>859</sup> Le même dispositif a été utilisé pour le grand arc brisé de la tribune et pour les grandes-arcades du chœur et du transept (il en subsiste encore quelques vestiges dans le bras nord). C'est le « faible ressaut » couronnant l'extrados de l'arcade que décrivent Hans Reinhardt (REINHARDT 1929, *op. cit.*, p. 282) et Pierre Héliot (HÉLIOT 1936a, *op. cit.*, p. 591).

<sup>860</sup> Pour les mesures relevées au niveau du dallage du vestibule et de la nef, cf. Annexes (III), doc. n° 44 et « Fonds Gouverneur, pièce n° 16 », Annexes (I), doc. n° 36.

désormais, dans cette perspective globale de la nef, le jeu spécifique que devaient tenir les bases moulurées, disparues.

Ce type de support carré à quatre colonnes engagées contre les faces planes était déjà en usage au début du XI<sup>e</sup> siècle, en Île-de-France, dans la nef de Saint-Germain-des-Prés<sup>861</sup> ; vers le milieu du siècle, en Normandie, au Mont-Saint-Michel ou à Jumièges<sup>862</sup>, et dans les régions septentrionales, comme par exemple dans le transept de l'abbatiale Saint-Bertin, à Saint-Omer ou dans la nef de Morienva<sup>863</sup> ; puis, au début du XII<sup>e</sup> siècle, à Boulogne-sur-Mer, à Lillers, au Wast...<sup>864</sup>

## II. Les ouvertures sur comble<sup>865</sup>

Tous les murs gouttereaux de la collégiale, au deuxième niveau de l'élévation intérieure, sont percés de baies qui ouvraient à l'origine sur les combles des collatéraux adjacents, assurant à la fois leur aération et leur éclairage. Aujourd'hui, elles sont toutes obturées<sup>866</sup>. Leur traitement ornemental spécifique dans chaque vaisseau contribuait visuellement à distinguer ces espaces dans l'église.

Dans la nef, douze baies identiques sont réparties symétriquement au nord et au sud<sup>867</sup>, à raison d'une par travée (fig. 161-a). Elles s'inscrivent au milieu d'un panneau circonscrit par les deux bandeaux décoratifs qui délimitent les niveaux d'élévation, puis verticalement par les colonnes engagées montant de fond. Ce sont

---

<sup>861</sup> Paris (6<sup>e</sup> arr.), abbatiale Saint-Germain-des-Prés (deuxième quart du XI<sup>e</sup> s.), piliers de la nef.

<sup>862</sup> Piliers de la nef du Mont-Saint-Michel (Manche) ; Jumièges (Seine-Maritime), abbatiale Notre-Dame, nef romane (c. 1040) : piles fortes, cf. MUSSET 1985, *op. cit.*, « Jumièges », pp. 61-126, et illustrations, planches 32 (« Le bas-côté nord ») et 35 (« Vue du bas-côté nord sur la nef »).

<sup>863</sup> Saint-Omer (Pas-de-Calais), abbatiale Saint-Bertin (milieu ou troisième quart du XI<sup>e</sup> s.) : HÉLIOT 1936-1937, « Églises et chapelles de l'abbaye Saint-Bertin antérieures au XIII<sup>e</sup> siècle », p. 618 (il s'agit du transept) : « Les piles séparant le vaisseau principal des collatéraux reproduisaient toutes le même modèle. Le socle comportait un massif carré flanqué de quatre dossierets ; au-dessus, un noyau également carré était épaulé par quatre ou huit colonnes engagées (note n° 2) », (note n° 2 : « Comme par exemple à la nef de Lillers [...]. On construisait des piles de ce genre dans la région picarde au cours du XI<sup>e</sup> siècle »). Également HÉLIOT 1951-1953, *op. cit.*, pp. 62-63. Morienva (Oise), abbatiale Notre-Dame (aujourd'hui, paroissiale Saint-Denis ; piliers de la nef reconstruite durant le dernier quart du XI<sup>e</sup> s.).

<sup>864</sup> Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais), ancienne abbatiale Notre-Dame (c. 1100) ; Le Wast (P.-de-C.), prieurale Saint-Michel (c. 1103), piliers de la nef.

<sup>865</sup> Pour situer ces baies sur le plan de la collégiale d'après le numéro d'ordre attribué, cf. fig. 31.

<sup>866</sup> Celles de la nef et du chœur, par un cloisonnement de briques posé dans les années 1920, celles du transept, par une maçonnerie plus ancienne de pierre calcaire de moyen appareil.

<sup>867</sup> Pour l'attachement figuré reprenant la restauration de celles du sud : (fig. 228).

d'étroites baies jumelles en plein-cintre, portées par trois colonnettes en délit et placées en retrait sous un arc de décharge de même courbure ; légèrement saillant, cet arc est lui-même soutenu par deux colonnettes d'angle appareillées, de plus petit diamètre, ce qui porte à cinq le nombre total des supports (fig. 161-b).

C'est dans la nef que le décor sculpté est le plus abondant. Il se compose à ce niveau de soixante chapiteaux<sup>868</sup>. Divers éléments de modénature complètent le décor<sup>869</sup> : bases attiques moulurées des colonnettes, tailloirs des chapiteaux se prolongeant en cordon sur le nu du mur, moulure d'archivolte de l'arc de décharge, qui reprend à l'identique le profil des tailloirs. Une vue en coupe de la baie en révèle la structure (fig. 229) : les éléments apparents du décor sont disposés en avant-scène, sur la moitié antérieure du mur gouttereau, tandis que tout l'arrière reste béant, sous le cintre de l'arc de décharge.

Inauguré en Normandie dès le second quart du XI<sup>e</sup> siècle – comme aux ouvertures de la tribune de la nef du Mont-Saint-Michel (c. 1060) –, ce type de baies géminées sous arc de décharge, ouvertes sur le vaisseau central et portées par trois, cinq, voire parfois neuf colonnettes, s'est diffusé en Angleterre après 1066<sup>870</sup>. La remarquable fortune du modèle se constate par ailleurs dans de nombreuses églises septentrionales du XII<sup>e</sup> siècle, telle Saint-Étienne de Beauvais (fig. 165-a)<sup>871</sup>, quasi contemporaine de la collégiale lilléroise. Bon nombre d'églises paroissiales dans l'ancien diocèse de Thérouanne l'ont en outre adopté pour les baies de leur clocher, en faisant varier le nombre des supports : il y a trois colonnettes à Haut-Loquin (fig. 165-b), à Esquerdes (fig. 165-c), à Nortbécourt (fig. 165-d) ou à Fléchin (fig. 166-b) ; cinq colonnettes à Ecques (fig. 166-c), à Labeuvrière (fig. 166-d), à Sercus

---

<sup>868</sup> Pour l'étude détaillée des chapiteaux, cf. *infra*, Chap. IV « Le décor sculpté (1) les chapiteaux ».

<sup>869</sup> Pour l'étude des différents éléments de la modénature, cf. *infra*, Chap. III.

<sup>870</sup> Cf. HÉLIOT 1954-1955, *op. cit.*, p. 169. Ainsi à l'abbatiale de Bernay (Eure, première moitié du XI<sup>e</sup> s.) ; au Mont-Saint-Michel (Manche, c. 1040-1060) ; à Lessay (Manche, c. 1064) ; mais encore en Picardie, à Saint-Lucien de Beauvais (Oise, fin du XI<sup>e</sup> s.). Pour l'Angleterre : aux cathédrales d'Ely (Cambridgeshire, c. 1083) et de Winchester (Hampshire, 1079-1120).

<sup>871</sup> Collégiale Saint-Étienne de Beauvais (Oise, premier quart du XII<sup>e</sup> s.) ; mais également à la cathédrale de Tournai (Belgique, Hainaut, début XI<sup>e</sup> s.) ; à Saint-Évremond de Creil (Oise, début du XII<sup>e</sup> s.), à Saint-Martin d'Étampes (Essonne, c. 1140), à Notre-Dame de Poissy (Yvelines, c. 1130-1160).



(fig. 166-e) ; la formule la plus abondante, à neuf colonnettes, se trouve au clocher roman de Guarbecque (fig. 166-a)<sup>872</sup>.

### III. Les fenêtres-hautes

Le clair-étage des hauts-vaisseaux bénéficie d'un nombre important de fenêtres en plein-cintre de belles proportions équitablement réparties de manière à assurer une diffusion harmonieuse de la lumière dans l'édifice<sup>873</sup>. Sur les trois types de baies répertoriés, la nef présente deux exemplaires extérieurement différents au nord et au sud. Sur le premier modèle, restreint au mur sud, une voussure torique logée dans le ressaut du rouleau interne prend appui de chaque côté sur une colonnette appareillée, coiffée d'un chapiteau, mais dépourvue de base moulurée (fig. 121-c). On trouve des fenêtres comparables en Angleterre, au premier étage du clocher-porche de *Saint Mary The Virgin*, à Douvres<sup>874</sup> (fig. 122-b). L'archivolte retournée des baies lilléroises se prolonge horizontalement pour régner en cordon torique interrompu sur toute la longueur des gouttereaux de la nef et du chœur, baguant au passage les colonnettes-raidisateurs.

Le deuxième modèle – un peu plus complexe<sup>875</sup> – règne sur le mur nord : l'arc en plein-cintre est à deux voussures toriques séparées par une gorge à profil segmentaire ; elles sont portées à chaque piédroit par une paire de colonnettes appareillées, logées dans les ressauts et dotées d'une base et d'un chapiteau d'angle (fig. 121-d). Ici, le cordon torique se raccorde non pas à l'archivolte, mais au chapiteau auquel il tient lieu de tailloir. Les fenêtres du bas-côté sud de l'ancienne abbatale de Berteaucourt-les-Dames apparaissent comme une variante du modèle

---

<sup>872</sup> (Fin du XI<sup>e</sup>-début du XII<sup>e</sup> s.) : Haut-Loquin égl. Saint-Pierre. (Seconde moitié du XII<sup>e</sup> s.) : Esquerdes égl. Saint-Martin ; Nortbécourt égl. Saint-Wandrille ; Fléchin égl. Saint-Martin ; Ecques égl. Saint-Nicolas ; Labeuvrière égl. Sainte-Christine-de-Suède ; Guarbecque égl. Saint-Nicolas. (Fin du XII<sup>e</sup> s.) : Sercus égl. Saint-Érasme.

<sup>873</sup> La hauteur moyenne de l'ouverture est de 1,50 m et la largeur de 0,80 m. Ces trente-trois baies sont ainsi réparties : onze pour le chœur, huit pour les bras du transept et quatorze pour la nef et sa tribune. Elles sont percées dans l'axe des grandes-arcades, sauf dans le transept où chaque paire de baies surplombe trois arcades. Six d'entre elles sont murées.

<sup>874</sup> Douvres (Kent, Angleterre), église *Saint Mary The Virgin*, début du XII<sup>e</sup> siècle.

<sup>875</sup> On serait tenté d'attribuer cette complexité du décor au fait que le flanc nord de l'église donnait sur l'enclos canonial, mais comment, dans ce cas, expliquer le dépouillement des baies du chœur et du bras nord pareillement orientés ?

lillérois, à ceci près que la voussure torique interne se prolonge dans les piédroits à la place des colonnettes et que l'ouverture y est un peu plus étroite<sup>876</sup> (fig. 122-c).

Cet ensemble de baies romanes, somme toute assez ordinaires, ne présente par ailleurs aucun trait spécifique qui permette de le distinguer des autres œuvres de l'architecture religieuse régionale. On constate de surcroît l'absence de tout décor sculpté – moulure d'archivolte et cordon décoratif réduits à un simple profil torique –, ce qui semble être un parti délibéré, à l'inverse de celui d'autres édifices comparables picards, anglais, normands, et même artésiens<sup>877</sup> ; un tel dépouillement du décor architectural caractérise toutefois certains édifices en Flandre romane comme Cappelle-Brouck (fenêtres-hautes de la nef) voire Tournai (cathédrale, fenêtres de la tribune des bas-côtés de la nef).

Les schémas en coupe des fenêtres-hautes de la nef montrent qu'elles sont implantées au plus près du bord extérieur du mur et qu'elles sont largement ébrasées vers l'intérieur dans le but d'optimiser la pénétration de la lumière du jour (fig. 225) ; on verra que les mêmes dispositions ont été appliquées au clair-étage du chœur et du transept. À l'intérieur des hauts-vaisseaux, les appuis fortement talutés des fenêtres-hautes affleurent le bandeau mouluré du second niveau<sup>878</sup> ; toutes sont dotées d'une colonnette ménagée dans l'angle saillant des piédroits, posée sur une base moulurée et coiffée d'un petit chapiteau d'angle (fig. 110-a). Ce motif ornemental accroche la lumière et contribue, par la variation des types de chapiteaux, à éviter une certaine monotonie que pourrait engendrer l'effet de série.

---

<sup>876</sup> Berteaucourt-les-Dames (Somme), église paroissiale Saint-Nicolas, autrefois abbatiale Notre-Dame-du-Pré ; parties subsistantes de la nef et de son bas-côté sud : premier quart du XII<sup>e</sup> s.

<sup>877</sup> Citons encore en Picardie, Airaines (façade ouest), Mareuil-Caubert (cordon de la façade) ; et en Artois : Guarbecque (façade ouest), Ham-en-Artois (archivolte des fenêtres-hautes de la nef).

<sup>878</sup> Sauf dans le bras nord où la moulure a disparu.

#### IV. Les corniches à modillons<sup>879</sup> [thématique transversale]

En principe, tous les murs gouttereaux de la collégiale étaient couronnés d'une corniche moulurée assise sur des modillons régulièrement espacés. Cela se vérifie toujours pour les parties de vaisseaux principaux dont le gros-œuvre n'a pas été modifié<sup>880</sup> ; si aucun document ne permet d'affirmer leur emploi généralisé pour les collatéraux primitifs qui ont été détruits, du moins les quatre modillons romans authentifiés du gouttereau de la chapelle des Fonts en confirment-ils l'existence sur cette portion de corniche du bas-côté nord<sup>881</sup>. Chacun des trois pignons prend appui sur une corniche de même modèle : le fait mérite d'être souligné tant paraissent peux nombreux les édifices qui présentent ce parti ornemental<sup>882</sup>. En contrepartie, depuis le XI<sup>e</sup> siècle, on a si abondamment utilisé cette sorte de couronnement pour orner les hauts-vaisseaux, les bas-côtés, les chevets d'églises de toute taille<sup>883</sup>, que le retrouver à la collégiale romane de Lillers n'a vraiment rien de surprenant. En outre, il est probable que seuls des maîtres-de-l'ouvrage suffisamment aisés pouvaient s'offrir le luxe d'un surcroît de sculpture là où de plus modestes devaient se contenter, au mieux, d'une simple moulure chanfreinée pour satisfaire, du reste, aux mêmes exigences.

Les corniches lilléroises constituent un paradigme du genre : une bordure rectiligne, à la mouluration plus ou moins complexe, s'étire au-dessus de modillons régulièrement disposés ; toutes les *métopes* entre ces différents supports demeurent nues (fig. 123-a). La sculpture des modillons les plus anciens (comme celle des autres pièces issues de restaurations plus tardives) est souvent emprunte de cette

---

<sup>879</sup> Nous désignons par le terme « modillon » ce support en surplomb qui n'est « le plus souvent qu'un élément de la modénature et non de structure, comme le corbeau » (PÉROUSE DE MONTCLOS 2004, *op. cit.*, col. 121, p. 235).

<sup>880</sup> Pour une vision globale du corpus des modillons extérieurs en place, classés selon leur emplacement, cf. fig. 376, 377, 378, 379, 380, 381, 382, 383, 384 et 385.

<sup>881</sup> Pour l'histoire de cette partie du bâti et des modillons concernés, cf. *supra*, Deuxième partie, chap. I, § E, n° 1. « Raccordement de la nouvelle extension aux parties occidentales » ; également fig. 376 « corpus des modillons extérieurs (1) : collatéral nord de la nef » (inventaire n° CN-61, CN-62, CN-63 et CN-64) ; et Annexes (III), doc. n° 31 « Localisation des modillons romans (1) ».

<sup>882</sup> Au titre des quelques édifices concernés, citons les façades d'Airaines et de Mareuil-Caubert (Somme, Picardie) ; le pignon du chevet plat de Saint-Étienne de Bouconvillers (Oise ; Île-de-France) ; la façade de Saint-Pierre d'Écurat (Charente-Maritime, Saintonge) et, partiellement, celle de Saint-Pierre de Chauvigny (Vienne, Poitou).

<sup>883</sup> Ainsi, pour le début du XII<sup>e</sup> siècle, la cathédrale Notre-Dame de Tournai, comme exemple d'édifice majeur, et l'abbatiale Saint-Sauveur d'Ham-en-Artois, comme édifice de moindre taille.

*naïve rusticité* qui caractérise la production d’anonymes tailleurs de pierre, assez habiles pour exécuter quelque honnête petit morceau de sculpture, mais dont le niveau artistique eût été insuffisant pour œuvrer sur des chantiers plus exigeants<sup>884</sup>. Cette extrême simplicité du répertoire des modillons lillérois se retrouve, jusqu’à l’identité des modèles, dans de nombreuses corniches d’édifices religieux du nord de la France : en Artois<sup>885</sup> ; en Picardie<sup>886</sup>, et dans une moindre mesure, en Normandie<sup>887</sup>

Elles contrastent avec certains types de corniches à modillons conçus comme une succession d’arcatures diverses dont on trouve pourtant d’assez nombreux exemples en Artois<sup>888</sup>, certes un peu plus tardifs dans le cours du XII<sup>e</sup> siècle, et qui font écho à d’autres modèles plus anciens en Normandie. Toutefois, on ne trouve à Lillers nulle trace de corniche beauvaisine, cette suite de petites arcatures plein-cintre portées par les modillons et recoupées, à l’intérieur, de contre-arcatures de moindre épaisseur<sup>889</sup> (Beauvais. Saint-Étienne, fig. 125-d).

---

<sup>884</sup> Songeons à l’œuvre sculpté qu’illustrent, par exemple, de modestes églises en Saintonge (Notre-Dame, à Échillais ; Saint-Pierre-de-Marestay, à Matha), en Poitou (Saint-Pierre, à Airvault) ou de plus grandes en Auvergne (Saint-Austremoine, à Issoire, Saint-Nectaire), sans commune mesure avec la grande simplicité de la sculpture septentrionale contemporaine des modillons comme ceux de la cathédrale romane Notre-Dame de Tournai, qui recourt à un unique modèle en corps de moulures : le *talon droit*.

<sup>885</sup> Autour du chœur, à Nédon (P.-de-C., arr. Béthune, fin du XII<sup>e</sup> s., fig. 123-b) ; au clocher, à Fléchin (P.-de-C., arr. Saint-Omer, deuxième moitié du XII<sup>e</sup> s., fig. 123-c) ; sur la façade, à Heuchin (édifice cité, début du XII<sup>e</sup> s., fig. 123-d).

<sup>886</sup> Sur la façade, à Airaines (Somme, début du XII<sup>e</sup> s., fig. 124-a) ; sur la nef, à Berteaucourt-les-Dames (Somme, premier quart du XII<sup>e</sup> s.) ; autour du chevet, à Morienvil (Oise ; abside c. 1130) et de celui d’Angy (Oise, fin XI<sup>e</sup> -XII<sup>e</sup> s.)

<sup>887</sup> Cf. « Étude sur les modillons des églises romanes de Basse-Normandie », (DU) MONCEL 1842, *BM*, t. 8, pp. 16-26, spéc. planche hors-texte de cent-trente-neuf modillons.

<sup>888</sup> Arcs plein-cintre au clocher de Labeuvrière (P.-de-C., arr. Béthune, deuxième moitié du XII<sup>e</sup> s., fig. 124-b) ; sur la façade de Guarbecque (P.-de-C., arr. Béthune, deuxième moitié du XII<sup>e</sup> s., fig. 124-c) ; de même qu’en Normandie, à Thaon (Calvados, premier tiers du XII<sup>e</sup> s., fig. 124-d) ou à Secqueville-en-Bessin (Calvados, nef, fin du XI<sup>e</sup> s.). Arcs plein-cintre avec disque suspendu sous la clé à Ames (P.-de-C., arr. Béthune, deuxième moitié du XII<sup>e</sup> s., fig. 125-a), comparable aux corniches de la nef de l’église de Mouen (Calvados). Les arcades trilobées restent exceptionnelles, telles celles du flanc sud-est du chœur de l’église paroissiale de Guémy (P.-de-C., commune de Tournehem-sur-la-Hem, fin du XII<sup>e</sup> s., fig. 125-b). L’arcature peut également accueillir un motif ornemental quelconque : à Ham-en-Artois (fig. 118-b), à l’image de la corniche sur la façade occidentale de Saint-Christophe à Mareuil-Caubert (fig. 125-c).

<sup>889</sup> VERGNET-RUIZ 1969, « La corniche beauvaisine », *BM*, n° 127, p. 322 : « Répartition de la corniche beauvaisine. 1. Zone picarde et du Nord-Est [...] Lillers [...] ». La collégiale de Lillers figure par erreur dans cette liste des monuments.

## C. LE TRANSEPT ET SES BAS-CÔTÉS

Le transept présente, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, les stigmates les plus visibles des atteintes qui ont été portées à l'édifice originel : les deux bras ont été graduellement amputés de leurs collatéraux, nécessitant à chaque fois l'obturation des baies avec des moyens dépendant de la fortune du moment, d'où, par endroits, ce « patchwork » de matériaux disparates que l'on observe dans le bâti (fig. 101). C'est l'étude des différents indices archéologiques toujours en place, avec le recours aux sources iconographiques anciennes, qui permet de faire pour cette partie mutilée de l'église autant de propositions de restitution qu'il est envisageable.

### I. Les murs-pignons

Les façades nord (fig. 66) et sud du transept (fig. 67) suivent le même modèle ; en dépit de remaniements sporadiques, elles ne diffèrent que par des détails d'ornementation extérieure, c'est pourquoi nous les traitons ici ensemble, en mentionnant le cas échéant leurs éventuelles spécificités.

La perte des collatéraux a nettement modifié leur aspect primitif qui devait être assez proche de l'état actuel de la façade occidentale. On retrouve ainsi dans la partie subsistante élancée qui correspond au vaisseau principal les trois niveaux où se superposent un portail, une grande baie vitrée et un pignon triangulaire ; le tout cantonné de contreforts plats à ressauts. Ceux du bras sud, à l'instar du frontispice, demeurent relativement peu saillants<sup>890</sup> ; on a dû, à une époque indéterminée, notablement épaissir ceux du bras nord dans le but de prévenir un éventuel déversement de la façade<sup>891</sup>. Le maître-d'œuvre avait-il constaté quelque faiblesse dans la stabilité du terrain en établissant les fondations du bras nord ? C'est ce que suggère le compte rendu des fouilles conduites par P. Héliot et H. Bernard<sup>892</sup> : elles

---

<sup>890</sup> La disparition des collatéraux qui épaulaient efficacement le mur de façade a dû fragiliser la structure, rendant nécessaire un renforcement des contreforts qui sont dès lors devenus corniers, en débordant largement le retour de l'angle.

<sup>891</sup> Les deux massifs de maçonnerie, d'égale épaisseur à la base, se projettent loin vers l'avant ; si le contrefort oriental reste dans l'alignement du gouttereau qu'il épaula, l'autre est légèrement décalé vers l'ouest et déborde du gouttereau jusqu'à hauteur du quatrième ressaut.

<sup>892</sup> « Mais les fondations sont beaucoup plus épaisses, car une forte semelle en maçonnerie, débordant l'alignement des murs vers l'intérieur de l'édifice, les porte à 2,15 m en façade et à 1,20 m dans le bas-côté. Cet élargissement [...] s'explique sans doute par l'humidité persistante d'un terrain jadis marécageux. Il nous semble en effet que, faute d'avoir trouvé un sol

ont mis à jour le radier que l'architecte avait fait établir pour asseoir les murs du bras nord. Sans doute pour les mêmes raisons avait-il renforcé à cet endroit l'épaisseur des maçonneries en ménageant, à l'extérieur, une retraite talutée qui couvre la moitié de la hauteur du mur-pignon (fig. 126-a) et en prenant bien soin de la doubler à l'intérieur d'une retraite supplémentaire, à peine un peu moins élevée<sup>893</sup>. Ajoutons que la façade méridionale en est dépourvue à l'extérieur, mais qu'elle en comporte une à l'intérieur, en tous points identique à celle du nord (fig. 126-b).

### 1. premier niveau d'élévation : le petit portail

Un portail était percé au bas de chaque façade du transept.

Celui du bras nord arbore un décor sculpté ostentatoire<sup>894</sup> (fig. 105) ; il ouvrait directement sur l'enclos canonial et était réservé aux chanoines et aux clercs du chapitre, ce qui peut expliquer un tel raffinement<sup>895</sup>. Sa structure est identique à celle du grand portail ouest : l'arc plein-cintre à trois voussures ornées de motifs variés est porté par des piédroits couronnés de petits chapiteaux très érodés, à feuilles lisses et volutes d'angle (fig. 110) ; en dessous, l'ébrasement apparaît désormais entièrement lisse, mais on peut, comme Pierre Héliot<sup>896</sup>, envisager qu'il ait été jadis doté de ressauts accueillant des colonnettes. Il constitue un exemplaire somme toute assez conforme à certains modèles stéréotypés de portails romans avec lesquels il peut

---

ferme à une profondeur raisonnable, l'architecte renforça les soubassements afin de donner de la stabilité à la bâtisse », HÉLIOT et BERNARD 1955, *op. cit.*, p. 183.

<sup>893</sup> Pour la description de ce dispositif, cf. *infra*, § II « Les murs gouttereaux », n° 4 « Vestiges d'un dispositif reliant les combles des bas-côtés ».

<sup>894</sup> Ce portail, un temps muré extérieurement (cf. fig. 105-b, photo entre 1909 et 1911, par H. Deneux) a été rouvert ensuite ; il demeure toutefois condamné intérieurement depuis l'installation des lambris sculptés provenant de l'ancienne abbaye Notre-Dame de Séry (posés après le Concordat, à l'initiative du doyen Dufour. Cf. « Sources », Livre de paroisse (manuscrit), p. 45 et Annexes (I), doc. n° 39). Par conséquent, le portail occidental reste l'unique accès d'origine qui soit toujours utilisé.

<sup>895</sup> « [...] chanoines et laïcs empruntent rarement la même porte et n'aboutissent pas aux mêmes espaces » (PHALIP 2014, *op. cit.*, « 3.1.2.2. « Recevoir et franchir. Une étape, une épreuve », p. 85). Également : « L'emplacement des portes est déterminé par des liaisons fonctionnelles avec les bâtiments annexes (cloître, bâtiments monastiques, canoniaux ou épiscopaux), ainsi que par des relations avec l'espace villageois ou urbain et ses circulations. » (*ibidem*, « 3.1.2.3. « Les portes. Au seuil de l'espace ecclésial », p. 87).

<sup>896</sup> « Aux portails nord de Lillers et ouest de Saint-Pierre d'Aire (XII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles), les voussures retombent sur des culots en forme de chapiteaux et qui semblent les vestiges de colonnettes dont le fût aurait disparu. » (HÉLIOT 1951-1953, *op. cit.*, note n° 100, p. 92).

être mis en perspective. Héliot en avait répertorié d'assez nombreux exemplaires dans le Pas-de-Calais, avant la seconde guerre mondiale<sup>897</sup> ; parmi ceux-ci, le portail de l'ancien prieuré Saint-Michel du Wast<sup>898</sup> (fig. 108-a), édifié vers 1103 par sainte Ide, mère de Godefroy de Bouillon, fait figure de pionnier avec son décor singulier de réseau d'intrados polylobé et son gâble couronnant l'entrée. Au diocèse de Thérouanne, le portail de la modeste église paroissiale Saint-Martin d'Elnes<sup>899</sup> (fig. 108-b), dans l'Audomarois, semble être une citation exacte de celui du bras nord de Lillers : ses voussures reprennent les mêmes motifs ornementaux (*bâtons-rompus* et *troncs de cônes*), originaires de Normandie et d'Angleterre. Ce sont peut-être les nombreux modèles précurseurs anglo-normands qui ont inspiré le maître-d'œuvre de Lillers, tel le portail occidental de l'église Saint-Lawrence de Castle Rising ou celui du prieuré Notre-Dame de Castle Acre, tous deux dans le comté de Norfolk. On en trouve de la même veine en Picardie, comme à Condé-sur-Aisne (fig. 108-c), ou encore en région Centre-Val-de-Loire, comme à Meung-sur-Loire<sup>900</sup> (fig. 108-d).

Quant à celui du bras sud, il semblait déjà muré, dans la représentation de la collégiale de l'album de Croÿ (c. 1605) et il n'en reste plus guère que la silhouette bûchée de sa voussure à double rouleau (fig. 107), de sorte qu'il est désormais impossible de savoir s'il s'apparentait ou non aux deux autres entrées<sup>901</sup>.

---

<sup>897</sup> Certains d'entre eux ont d'ailleurs disparu durant ce conflit, comme le portail ouest d'Œuf-en-Ternois (arr. Arras, canton Saint-Pol-sur-Ternoise), égl. Saint-Martin ; chœur et portail ouest début du XII<sup>e</sup> s.

<sup>898</sup> Pour l'historique et la description de ce prieuré, cf. HÉLIOT 1936c, « Le Wast », *Congrès archéologique de France*, Amiens, 99, 1936, pp. 468-474.

<sup>899</sup> Elnes (P.-de-C., arr. Saint-Omer), égl. Saint-Martin ; portail 3<sup>e</sup> quart du XII<sup>e</sup> s. (cf. HÉLIOT 1951-1953, *op. cit.*, note n° 120, p. 95). Également Aubin-Saint-Vaast (P.-de-C., arr. Montreuil-sur-Mer), portail du clocher de l'ancienne église XII<sup>e</sup> s.

<sup>900</sup> Castle Rising (Norfolk, Angleterre), *St Lawrence church* (première moitié du XII<sup>e</sup> s., c. 1066) ; Castle Acre (Norfolk, Angleterre), *St Mary, St Peter and St Paul Priory* (fin du XI<sup>e</sup> s. c. 1081-1098) ; Condé-sur-Aisne (Aisne), église Saint-Pierre et Saint-Paul (XII<sup>e</sup> s.) ; Meung-sur-Loire (Loiret), collégiale Saint-Liphard (premier quart du XII<sup>e</sup> s.).

<sup>901</sup> Album de Croÿ, *op. cit.*, t. XVII, pl. 43 : « Saint-Omer dans Lillers », p. 123 (fig. 16 et fig. 107-a). Sa taille plus basse qu'au nord, le fait qu'il soit décentré et qu'il jouxtait de surcroît le rempart de la ville, sont autant d'éléments qui portent à se demander s'il ne s'agissait pas plutôt d'une simple porte de service, ne nécessitant aucun décor particulier.

## 2. grande baie du second niveau d'élévation

Une baie unique ajoure les façades nord et sud du transept (fig. 113). Toutes deux ont été modifiées à une date indéterminée<sup>902</sup> : on les a agrandies en abaissant d'environ 2,50 m le niveau initial de leur appui, ce qui a accentué leur aspect barlong (les traces de cette modification sont surtout visibles sur les parements intérieurs). Là encore, le vitrage est proche du parement externe de sorte que l'ébrasement reporté vers l'intérieur de la baie laisse amplement pénétrer la lumière.

À l'extérieur, on constate quelques différences formelles : au nord, la voussure en arc brisé porte une archivolt retournée dont la moulure saillante se prolonge horizontalement en crossette (fig. 113-a) ; au sud, la moulure d'archivolt en chanfrein droit de l'arc segmentaire s'interrompt net dans le bas (fig. 113-b). L'arête des piédroits épouse la voussure ; elle est rabattue en forme de chanfrein au sud, en forme de gorge au nord. Toujours au nord, la partie inférieure de la baie traverse la retraite talutée extérieure dont les arêtes ont été retaillées en colonnettes ; la partie sommitale de ces dernières se raccorde maladroitement avec le talus dont elle aurait dû suivre la pente ; il faut imputer cet ordonnancement approximatif aux maçons qui ont pratiqué cette modification tardive (fig. 114). En l'absence de retraite extérieure, la fenêtre méridionale ne présente pas les mêmes dispositions. Enfin on note que ces baies, bien que moins hautes à l'origine, avaient néanmoins des proportions qui permettaient un éclairage satisfaisant de l'intérieur du transept.

## 3. les pignons nord et sud et leur décor

Les pignons découverts des bras nord (fig. 85-a) et sud du transept (fig. 85-b) suivent strictement le tracé des versants de la toiture qui leur confèrent leur forme triangulaire<sup>903</sup>. En ce qui concerne l'ornementation, elle ne constitue rien moins qu'une nouvelle variation sur les thèmes déjà abordés par ailleurs au frontispice : les arcatures – cette fois juxtaposées – et les roses aveugles.

---

<sup>902</sup> La modification de ces deux fenêtres a-t-elle fait l'objet d'une même campagne de travaux ? La gouache de l'album de Croÿ qui représente l'ensemble sud (*op. cit.*, fig. 16 et 107-a) montre qu'en 1605 la taille de cette baie était encore réduite ; son agrandissement ne serait donc intervenu qu'après cette date (pour autant que l'on reconnaisse quelque objectivité au dessinateur). L'ensemble nord suivait-il le même modèle ?

<sup>903</sup> La pointe du pignon nord est ornée d'une boule qui n'est pas représentée dans le dessin de Morey, en 1843 (AD-62, 6 Fi C 856), mais qui figure sur le cliché de Mieusement, en 1887 (AD-62, 6 Fi C 951).



**Les arcatures aveugles.** Au nord, ce sont cinq baies cintrées d'égale hauteur cantonnées de deux baies identiques de taille plus basse, imposée par la pente du rampant ; au sud, six baies en plein-cintre de différentes hauteurs, disposées en miroir, suivent également la pente du pignon.

La fortune du motif s'est illustrée durant le XII<sup>e</sup> siècle, en diverses régions<sup>904</sup>. Des églises normandes offrent un exemple d'utilisation optimale d'arcatures éployées sur la façade principale en un registre, comme à Mouen (fig. 94-b), en deux registres, à Thaon (fig. 96-a), voire en trois, à Ouistreham (fig. 96-b). Puis dans le domaine anglo-normand, à Castle Rising (fig. 95-a), pour le début du siècle, ou encore à la façade d'Iffley (fig. 96-c), église de la seconde moitié du siècle qui offre une variation du motif dans laquelle les baies aveugles encadrent le portail. En Picardie, nous l'avons vu, la façade de Coucy-le-Château évoque Lillers ; à Nouvron-Vingré (fig. 87-a), l'arcature du pignon occidental suit exactement la même disposition que celle du pignon méridional de Lillers : ici, sept arcs de hauteur croissante puis décroissante épousent la pente du rampant. Le pignon du bras sud de la collégiale Sainte-Gertrude à Nivelles (fig. 87-b), dans le Brabant wallon, constitue une occurrence précoce de l'usage optimal du motif, superposant quatre registres d'arcatures. En Île-de-France, à Saint-Benoît-sur-Loire (fig. 97-a), ce sont deux registres d'arcatures qui ornent le pignon du bras nord ; tandis qu'en Auvergne, à Issoire<sup>905</sup> (fig. 97-b), l'arcature placée à l'extérieur du clair-étage est constituée de

---

<sup>904</sup> Pierre Héliot situe l'origine du motif architectural en Normandie, dans la campagne de Caen, entre l'Orne et la Vire, durant la deuxième moitié du XI<sup>e</sup> siècle : « Les architectes normands adoptèrent [...] un autre thème, produit par l'alignement de petites arcades [...]. À Meuvaines [fig. 94-a], ils préférèrent une solution bien plus heureuse [...]. Elle consistait à faire passer l'arcature au-dessus du portail et à l'étendre d'un bout à l'autre de la façade [...]. » HÉLIOT 1967, « Les arcatures décoratives sur les murs des églises romanes en Normandie et leur influence », spéc. p. 191. La datation donnée par Héliot se voit précisée par Lucien Musset qui date l'origine des arcs entrecroisés aux années 1070 environ (MUSSET 1985, *op. cit.*, p. 199, notice de « Graille-Sainte-Honorine »).

<sup>905</sup> Mouen (Calvados), égl. Saint-Malo (premier quart du XII<sup>e</sup> s. L'arcature se déploie au-dessous de la base du pignon occidental.) ; Thaon (Calvados), église Saint-Pierre (premier tiers du XII<sup>e</sup> s.) ; Ouistreham (Calvados), église Saint-Samson (fin du XI<sup>e</sup> s.) ; Castle Rising (Norfolk, Angleterre), égl. *St Lawrence* (après 1066 à début du XII<sup>e</sup> s. L'arcature, groupée par paires de baies aveugles, prend appui sur la base du pignon occidental et se répartit de part et d'autre d'un oculus.) ; Iffley (Oxfordshire, Angleterre), *Saint Mary Church* (deuxième moitié du XII<sup>e</sup> s., c. 1170) ; Nouvron-Vingré (Aisne), égl. Sainte-Marie et de l'Assomption, détruite en 1917, (cf. cliché sur la base Mémoire, sap40\_d0004451\_p) et reconstruite à l'identique ; Nivelles (Brabant wallon, Belgique), collégiale Sainte-Gertrude, pignon du transept sud (début du XII<sup>e</sup> s.) ; Saint-Benoît-sur-Loire (Loiret), abbaye de Fleury (XI<sup>e</sup> s.-premier quart du XII<sup>e</sup> s.) ; Issoire (Puy-de-Dôme), abbaye Saint-Austremoine (c. 1130).

triplets juxtaposés de baies aveugles en plein-cintre portées par des colonnettes en délit coiffées de chapiteaux. Lillers, dans ce panorama, constitue un bon exemple de la diffusion<sup>906</sup> du motif dont le maître-d'œuvre a amplement fait usage tant à l'extérieur de l'église – sur l'ensemble des pignons – qu'à l'intérieur.

**Les roses aveugles.** Sur les trois d'entre elles qui ont un schéma quadrilobé, deux sont de taille importante : elles timbrent l'écoinçon supérieur des pignons ouest (fig. 115-a) et nord<sup>907</sup> (fig. 115-b) ; la troisième, plus menue, se loge dans l'écoinçon inférieur droit du même mur (fig. 116-b). Une quatrième rose, pendant de la précédente dans l'écoinçon gauche, a une forme trilobée (fig. 116-a). Enfin, la dernière n'est qu'un simple oculus aveugle placé au sommet du pignon du bras sud (fig. 116-c) ; sa circonférence porte un décor en dents-de-scie, sur le même modèle que celui des ouvertures sur comble du chœur. Sans revenir sur l'origine franco-picarde de ce motif, déjà évoquée à propos du pignon occidental, on constate que sa présence en trois endroits différents – frontispice, bras nord et sud du transept (sans préjudice de l'ornementation en *dents-de-scie* qui s'est par ailleurs propagée tant à l'extérieur qu'à l'intérieur du monument) – dénote non seulement une véritable cohérence du parti de décoration, mais encore permet de supposer que la durée du chantier a peut-être été plus resserrée qu'on ne l'a avancé jusqu'ici<sup>908</sup>.

---

<sup>906</sup> Il est probable que la disparition avérée de nombreux édifices religieux de la région n'offre plus qu'une vision tronquée de la représentativité effective de ce motif ornemental ; les arcatures aveugles n'étaient pas uniquement l'apanage des grands édifices, comme en atteste leur présence sur la façade de la modeste église Saint-Martin, à Wulverdinghe (Nord. Diocèse de Thérouanne, XII<sup>e</sup> s.), dont ne subsiste que les colonnettes et leur chapiteau, les arcs ayant disparu (fig. 95-b).

<sup>907</sup> Hormis leur différence de format (plus grand, à l'ouest) et de disposition des lobes, ces deux roses sont conçues sur le même modèle et recourent aux mêmes motifs ornementaux. Nota : Un boulet de canon en fer est fiché dans le décor en dents-de-scie du pourtour de la rose du bras nord ; semblable à ceux que l'on peut encore observer dans les pierres calcaires de la façade du *Rang du Beauregard*, à côté de la *Vieille Bourse* de Lille.

<sup>908</sup> Cette constatation nous amènera également à nous interroger sur le bien-fondé de l'opinion qu'avait formulée Pierre Héliot selon laquelle il y aurait eu à Lillers deux, voire trois maîtres-d'œuvre différents (HÉLIOT 1936a, *op. cit.*, pp. 588-589, § Chronologie de la construction : « Le gros œuvre est évidemment le fruit de trois campagnes successives conduites à intervalles rapprochés [...] » ; « [...] nous oblige à admettre l'existence de trois chantiers distincts [...] » ; *IDEM* 1954-1955, *op. cit.*, p. 177, Héliot maintient sa thèse des trois chantiers mais inverse l'ordre de construction en la faisant débiter par la nef, puis le transept et enfin le chœur).

## II. Les murs gouttereaux

C'est depuis l'extérieur, sur le gouttereau oriental du bras nord, que l'élévation intérieure à trois niveaux apparaît le plus nettement (fig. 101-a) ; la suppression du bas-côté et de sa toiture ayant dégagé la vue sur le revers des baies murées aux grandes-arcades et aux ouvertures sur combles. Néanmoins, ce n'est qu'au prix d'un va et vient entre l'intérieur et l'extérieur des quatre gouttereaux que peut se faire la restitution globale de ces éléments partiellement conservés.

### 1. hypothèse de restitution des bas-côtés

Pour mémoire, la plus ancienne référence iconographique que nous ayons est la gouache de l'Album de Croÿ représentant l'ensemble méridional de la collégiale vers 1605 (fig. 16). On constate que les deux bas-côtés du bras sud étaient fermés par un mur coiffé d'un pignon découvert, au même alignement que le mur du vaisseau central qu'ils épaulaient, leur rampant unique suivant la pente du toit en appentis. On peut supposer que la même formule avait été appliquée aux bas-côtés du bras nord. Ensuite, on distingue le profil de la chapelle rectangulaire greffée sur la travée distale du bas-côté oriental du bras sud – le pendant de la « niche d'autel » du flanc nord dont les fouilles de Bernard et Héliot ont confirmé l'existence – ; son gouttereau, dans l'alignement du mur-pignon, épouse la pente de sa toiture en appentis. Rappelons que cette chapelle orientée a pu s'inspirer d'un dispositif semblable de l'abbatiale romane de Saint-Bertin<sup>909</sup> (fig. 47).

### 2. restitution des grandes-arcades (murées)<sup>910</sup>

La restitution de l'ensemble des grandes-arcades murées du transept requiert la mise en regard de vestiges épars dans les parements extérieurs et intérieurs des murs gouttereaux. À savoir, pour l'extérieur, les murs du bras nord oriental (fig. 99 et fig. 101-a) et occidental (fig. 100-b), et le mur occidental du bras sud (fig. 98) ; pour

---

<sup>909</sup> Saint-Omer (Pas-de-Calais), cf. *supra*, Chap. I, « Étude du plan », § C.

<sup>910</sup> Nota : pour discriminer les baies des grandes-arcades du transept (et les travées qu'elles déterminent) nous avons, par convention, adopté la même dénomination qu'aux ouvertures sur comble : toute baie jouxtant la croisée est dénommée *proximale* ; la voisine, au milieu du gouttereau, est dite *médiane* ; *distale* est l'épithète qualifiant la troisième, la plus éloignée de toutes. Pour faciliter le repérage des anciens supports, on peut se référer à la cote numérique des chapiteaux qui les couronnent (fig. 367, plan de classification et de localisation des vestiges de sept chapiteaux des grandes-arcades).

l'intérieur, les murs occidentaux nord et sud (fig. 142) et, dans une moindre mesure, les murs orientaux (fig. 143).

Ainsi, à l'origine, chaque gouttereau était percé de trois grandes-arcades brisées, au sommet aigu (l'angle est de 73°, soit moins que le tiers-point), formant comme dans le chœur et dans la nef un arc brisé surbaissé. Autre point commun avec les arcs des deux autres vaisseaux : le rouleau supérieur est à l'aplomb du mur, le rouleau inférieur étant en léger retrait<sup>911</sup>. S'il existait un premier rouleau plus étroit, comme dans la nef et le chœur, il est recouvert par la maçonnerie de bouchage.

Comme dans le chœur, les supports sur lesquels prennent appui les grandes-arcades sont des piliers cylindriques. Ils sont pour la plupart enfouis sous la même maçonnerie de bouchage, mais on peut en déduire leur forme d'après les portions émergées. On ne les trouve qu'en deux endroits : à l'extérieur du bras sud, sous le chapiteau 150 (fig. 98) et à l'intérieur du bras nord, sous le chapiteau 149 (fig. 142). Le premier est une colonne engagée, le deuxième est isolé ; dans les deux cas, le fût est constitué de tambours en moyen appareil, comparables à ceux du pilier du chœur (A 9), engagé dans la pile nord-est de la croisée et visible dans la première travée du déambulatoire. On ignore s'ils étaient à l'origine dotés de bases moulurées, mais on peut raisonnablement l'admettre. Enfin, comme on l'a constaté, ils sont coiffés de grands chapiteaux dont non seulement le décor végétal de la corbeille et ses dimensions, mais encore celles du tailloir et le profil du corps de moulures, sont comparables avec ceux du chœur<sup>912</sup>, ce qui dénote une réelle recherche d'unité de style entre ces deux espaces (les comparaisons établies sont présentées dans le chapitre relatif à l'élévation du chœur).

La présence dans la nef et le chœur de deux bandeaux décoratifs marquant la séparation entre chaque registre – grandes-arcades, ouvertures sur comble, fenêtres-hautes – soulève la question de leur continuité dans le transept. Il ne

---

<sup>911</sup> Ce dispositif n'a été repris ni pour les deux arcs proximaux ouvrant sur le déambulatoire (fig. 143), ni pour ceux, plus larges, ouvrant sur les bas-côtés modernes de la nef. Celui de l'entrée sud du déambulatoire a été renforcé pour servir de fondations à la tourelle d'escalier en vis érigée fin XII<sup>e</sup> ou au XIII<sup>e</sup> s. (cf. *supra*, Deuxième partie, chap. I, § A, n° 1) ; quant à celui du nord, il a peut-être été modifié lorsque l'on a abattu le bas-côté oriental du bras nord, comme le laisse penser l'affleurement au même nu des deux rouleaux (fig. 143-a).

<sup>912</sup> À titre de comparaison, chapiteau 154 (mur oriental extérieur du bras nord) : hauteur 52 cm, longueur 115 cm ; chapiteau isolé 169 (chœur) : hauteur 51 cm, longueur 109 cm. Tailloir du chapiteau 154 : hauteur 16,5 cm, longueur 126 cm ; tailloir du chapiteau 169 (chœur) : hauteur 15,5 cm, longueur 123 cm.

subsiste que le bandeau supérieur dans le bras sud ; on ne peut désormais que conjecturer sur sa présence probable au nord, tout comme sur celle du bandeau inférieur en frise de quatre-feuilles<sup>913</sup>. Par ailleurs, on constate également l'absence de toute mouluration dans le décor des diverses baies du transept (à l'exception des fenêtres-hautes du bras sud) ; cette nudité des parois contraste avec la modénature variée des autres vaisseaux au point que l'on est amené à se demander si cette « absence » de mouluration ne serait pas plutôt imputable à une « suppression ».

### 3. les ouvertures sur comble (murées)

Plusieurs indices dans les maçonneries extérieures du transept permettent de reconstituer les dispositions originelles de la couverture des parties hautes disparues. D'abord, sous l'appui des fenêtres-hautes court sur toute la longueur du mur gouttereau un cordon larmier chargé d'écarter les eaux pluviales par-delà le couvre-joint de la toiture du collatéral<sup>914</sup> (fig. 119 et 120). En second lieu, on a laissé en place dans les parements du bras nord trois gonds de grès en équerre qui servaient à fixer les pannes faîtières de la charpente<sup>915</sup> (fig. 344-d) et qui permettent de déduire la hauteur primitive de la toiture des anciens collatéraux.

Au second niveau de l'élévation, des ouvertures percées dans les gouttereaux assuraient l'aération et l'éclairage des combles. On a dû obturer ces baies après avoir abattu les collatéraux ; leur tracé est toujours visible sporadiquement tant à l'extérieur (fig. 167-a) qu'à l'intérieur (fig. 167-b). Chaque mur compte trois baies identiques, différenciées (comme pour les grandes-arcades) selon leur emplacement par rapport à la croisée du transept : baie *proximale*, baie *médiane*, et baie *distale*<sup>916</sup>. Les reprises de maçonnerie, au cours des diverses campagnes de restauration, ont notablement bouleversé la lisibilité de leur schéma ; seules deux baies du bras sud, accessibles depuis les combles du bas-côté de la nef et de la sacristie, ont conservé sur le revers l'intégrité de leur structure<sup>917</sup>. La baie n° 22 sert de référence pour

---

<sup>913</sup> Cette hypothèse est notamment accréditée par la présence – sporadique – dans ces parements assez remaniés, d'assises de hauteur compatible avec celle d'un bandeau dont on aurait bûché la surface.

<sup>914</sup> On a conservé la même hauteur de charpente pour les chapelles édifiées contre le mur occidental du transept.

<sup>915</sup> Deux sur le mur oriental (fig. 119-a), le troisième sur le mur occidental (fig. 119-b).

<sup>916</sup> Savoir : baies proximales n° 17, 18, 23 et 24 ; médianes n° 15, 16, 21 et 22 ; distales n° 13, 14, 19 et 20 (cf. fig. 31).

<sup>917</sup> Il s'agit de la baie 18 (*proximale*, mur occidental, fig. 170) et de la baie 22 (*médiane*, mur oriental, fig. 348-a).

l'étude du modèle<sup>918</sup>. Elle se compose d'une ouverture rectangulaire (1,36 m x 0,67 m) moins haute et moins large que dans le chœur (1,80 m x 0,80 m), couverte par un linteau constitué d'un voire de deux blocs monolithiques, le tout coiffé d'un arc de décharge en plein-cintre, clavé sur les deux faces, laissant apparaître un tympan aveugle légèrement évidé<sup>919</sup>.

Cette formule de baie rectangulaire de dimensions restreintes, sous arc de décharge en plein-cintre, sans autre décor que le refouillement du tympan, paraît bien adaptée aux ouvertures fonctionnelles : dans l'abbatiale Saint-Georges, à Saint-Martin-de-Boscherville, elle constitue l'étroit passage de la coursière qui pourtourne l'intérieur des murs du clair-étage (fig. 168-a). Son utilisation pour réaliser des portes est attestée au cours du XII<sup>e</sup> siècle dans un large périmètre qui va de la Picardie (Thieux fig. 168-b, Senlis fig. 168-c, Laigneville fig. 169-a) à la Toscane (Diecimo, fig. 169-b)<sup>920</sup>.

#### 4. vestiges d'un dispositif reliant les combles des bas-côtés

On observe, sur le revers des deux murs-pignons, des traces d'arrachements dans le parement des maçonneries où se dessinent les contours de deux arcs en plein-cintre (fig. 144). Ces arcs opéraient leur jonction au milieu du mur, en un emplacement qui a disparu lors du surbaissement ultérieur de l'appui de la grande verrière. Sur le revers du pignon nord, l'abaissement de la retraite sous-appui (dont l'arase a été coiffée d'une corniche, comme au sud) a fait disparaître le sommet des deux arcs (fig. 144-b et -c) ; néanmoins la partie supérieure des arrachements est restée intacte et présente des indices archéologiques exploitables. Ainsi dans l'angle nord-ouest, à droite de la grande-arcade murée, on distingue sur le gouttereau occidental un arrachement correspondant à l'épaisseur de l'arc cintré disparu qui s'adossait contre la retraite du mur-pignon (fig. 145, cliché 1). Juste à l'aplomb de cet

---

<sup>918</sup> Cf. Annexes (III), document n° 38, Revers de la baie 22 (schéma, relevé métrique et étude formelle et matérielle).

<sup>919</sup> Pierre Héliot y voyait « une baie en plein-cintre » (HÉLIOT 1954-1955, *op. cit.*, p. 167), or, d'après nos observations *in situ*, il s'agit nettement de baies rectangulaires à linteau monolithique coiffé d'un arc de décharge en plein-cintre, elles sont par conséquent conçues sur le même modèle que celles du chœur.

<sup>920</sup> Thieux (Oise) égl. Notre-Dame (début du XII<sup>e</sup> s.), Senlis (Oise) chapelle Saint-Denis-du-Palais-Royal (c. 1130-1140), Laigneville (Oise) égl. Saint-Remi (3<sup>e</sup> quart du XII<sup>e</sup> s.), Diecimo (Toscane) égl. *Santa Maria Assunta* (début du XII<sup>e</sup> s.). Le motif du demi-oculus évidé, avatar du tympan, est devenu un modèle rémanent chez les maçons artésiens, pour réaliser les baies pour l'aération et, dans une moindre mesure, l'éclairage des étables ou des communs, comme au château d'Acquin-Westbécourt (Pas-de-Calais, ferme du château du XV<sup>e</sup> siècle, fig. 169-c), près de Saint-Omer.

arrachement apparaît la silhouette de la baie distale (n° 13)<sup>921</sup>, jadis ouverte sur le comble du bas-côté (contour blanc). On constate que l'épaisseur conjointe de l'arc cintré et de la retraite ne couvrait que les deux-tiers de la largeur du seuil de cette baie ; on aura probablement complété le tiers restant par un dallage en encorbellement, sans doute soutenu par des corbeaux ou des consoles. Dans l'angle opposé, au nord-est, on peut faire la même lecture du bâti et en tirer les mêmes déductions : avant l'abaissement de l'appui de la fenêtre, qui a sectionné le dispositif, un passage longeait le revers du mur-pignon et rejoignait la baie n° 19, reliant les combles des deux bas-côtés du bras nord. Un dispositif identique existait également dans le bras sud.

La restitution la plus plausible, au regard des indices observés, serait celle d'une coursière<sup>922</sup> aussi large que les baies distales (soit environ 70 cm), posée en porte à faux et portée par les deux arcs en plein-cintre plaqués contre la retraite<sup>923</sup>. Quant au support médian recevant ces arcs, ce ne pouvait pas être une colonne montant-de-fond car, en contrebas, un portail occupe le milieu de chaque mur-pignon. Il ne pouvait donc s'agir que d'un support en surplomb : vraisemblablement une console. Peut-être un dispositif analogue à celui qui relie, à Sainte-Foy de Conques, les tribunes des deux bas-côtés du bras nord (c. 1041-1065, fig. 146-a) ; l'encorbellement de la coursière consiste en deux arcs que porte, à la jonction, une grande console historiée et le garde-corps est une simple rambarde en ferronnerie.

La Normandie, l'Angleterre et la Picardie fournissent des exemples de tribunes de transept de la largeur d'une travée<sup>924</sup>, c'est pourtant un dispositif plus étroit qui a été retenu pour la collégiale de Lillers ; toutefois, ce n'est peut-être pas la taille modeste de sa communauté de chanoines qui a prévalu dans ce choix, puisque l'on trouve, en Angleterre, des exemples d'édifices religieux plus vastes dans lesquels on s'est contenté de simples coursières étroites pour relier les tribunes opposées des

---

<sup>921</sup> Nota : pour la localisation des baies sur comble et leur cotation, cf. fig. 31.

<sup>922</sup> Il s'agit d'une *coursière béante*, « formée par une petite retraite du mur ou portée sur un petit encorbellement [...] au lieu d'être prise dans l'épaisseur d'un mur » (PÉROUSE DE MONTCLOS 2004, *op. cit.*, col. 36, « coursière », p. 48.

<sup>923</sup> Pour l'hypothèse d'une utilisation liturgique de cette coursière, cf. *infra*, dans ce chapitre, § E, (I), n° 2. « Circulation dans les combles – Hypothèse d'un *parcours des choristes* ».

<sup>924</sup> Ainsi en Normandie à Saint-Étienne de Caen (1065-1083) et à Saint-Georges-de-Boscherville (1114-1157) ; en Angleterre, à la cathédrale de Winchester (1079-1120) ; en Picardie, à Notre-Dame de Laon (c. 1170 à 1185).

bas-côtés du transept, comme aux cathédrales de Southwell (fig. 146-b) et d'Ely (fig. 147-a)<sup>925</sup>.

### 5. les fenêtres-hautes

C'est au clair-étage extérieur du transept et du chœur que se trouve le dernier modèle de fenêtre-haute, le plus dépouillé des trois (fig. 121-b). La baie ne possède pas de colonnettes et les arêtes vives de son double rouleau se prolongent sur toute la hauteur des piédroits. En outre, les gouttereaux du clair-étage sont dépourvus des colonnettes-raidisateurs que l'on trouve sur la nef et le chœur ; le cordon qui prolonge l'archivolte des fenêtres-hautes s'y déploie donc sans rencontrer d'obstacle, depuis l'angle du pignon jusqu'à la souche de la tour de croisée<sup>926</sup> (fig. 119 et 120).

À l'intérieur, le large ébrasement ainsi que le décor à colonnettes d'angle, base et chapiteau, sont conformes au standard adopté pour l'ensemble du clair-étage de la collégiale (fig. 171-d). De nos jours, sur les huit fenêtres-hautes que comptent les deux bras du transept, cinq sont murées (dont quatre implantées à l'est) ; il va de soi que l'éclairage naturel de cet espace, tel qu'il avait été prévu à l'origine – avec ses grandes-arcades bilatérales qui ouvraient sur les collatéraux – en a été considérablement diminué<sup>927</sup>.

---

<sup>925</sup> Southwell (Nottinghamshire, Angleterre), cathédrale (à partir de 1108 pour le chœur, puis vers 1120, pour la nef et les parties occidentales) ; Ely (Cambridgeshire, Angleterre), cathédrale de la Sainte-et-Indivisible-Trinité (c. 1083-1109). Notons que l'architecte Charles Leroy, auteur du plan de la cathédrale Notre-Dame-de-la-Treille, à Lille (construite de 1856 à 1897), qui avait opté pour un modèle inspiré du gothique de la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, a également eu recours à une coursière étroite pour relier les passages opposés du triforium des bras du transept (fig. 147-b).

<sup>926</sup> Au nord de la nef, le cordon ne prolonge pas le rouleau d'archivolte, en retrait par rapport au nu du mur, mais il couvre comme ailleurs la totalité de la paroi. C'est un parti différent qui a été retenu pour le cordon du mur nord de la nef de l'église Saint-Jacques, à Cappelle-Brouck, en Flandre maritime (Nord, c. 1169. Fig. 122-a).

<sup>927</sup> La pénombre qui règne le plus souvent dans le transept n'était sans doute pas un choix du maître-d'œuvre qui en a conçu le mode d'éclairage : pour s'en faire une idée plus juste, il faudrait restituer les ouvertures des huit fenêtres-hautes, puis la hauteur initiale de chaque fenêtre des murs-pignons et enfin, ajouter les éventuelles fenêtres qui devaient apporter le jour aux bas-côtés primitifs de chaque bras.



### III. La croisée et sa tour

L'élévation extérieure de la tour du XII<sup>e</sup> siècle, telle que l'avait conçue le maître-d'œuvre, nous échappe totalement : du parti d'origine ne subsiste aujourd'hui que la souche romane – délimitée au sommet par le boudin torique qui fait office de larmier –, les angles étant adoucis d'une colonnette coiffée d'un chapiteau à feuilles lisses, conforme au style du répertoire local (fig. 80). À l'intérieur de la tour, au-dessus de la voûte de la croisée, les portes cintrées percées au milieu des quatre faces cardinales existent toujours ; elles desservent les différents combles des hauts-vaisseaux. Pour le reste, les modifications opérées dans les parties hautes du bâti empêchent tout rapprochement utile avec d'autres édifices contemporains qui aurait permis d'affiner davantage la datation relative.

#### 1. les piles de la croisée et les grands arcs en grès

Quatre piles massives portent les grands arcs brisés qui soutiennent la souche du clocher<sup>928</sup> (fig. 342 et 148-a). Ces supports dépourvus de toute sculpture, de toute mouluration, étonnent par le remarquable dépouillement de leurs lignes<sup>929</sup> qui tranche avec le décor de la nef et du chœur et qui paraît si peu approprié pour distinguer, avec la solennité requise, l'espace insigne dévolu au maître-autel<sup>930</sup>. Ici, les supports en craie couronnés de chapiteaux ont laissé place à un chemisage fait de blocs de grès, réguliers, taillés en moyen appareil : toute l'épaisseur visible des piédroits et des soubassements est réalisée dans ce matériau ; puis à partir de la naissance des arcs, seuls les voussoirs du premier rouleau tapissant toute l'épaisseur du mur sont en grès (fig. 148-b). Cet appareillage soigné de la gresserie

---

<sup>928</sup> Les deux piles occidentales (A 8 et B 8) sont strictement cruciformes tandis qu'à l'orient (A 9 et B 9), elles ont la forme d'un tau contre lequel se greffe le premier pilier cylindrique engagé du chœur (fig. 149-a, b, c, d).

<sup>929</sup> Les arêtes des piédroits se prolongent sans rupture par-delà la naissance des arcs ; le seul ornement consiste dans la taille en chanfrein renversé de l'arête supérieure des soubassements. À l'ouest de la croisée, marquant l'entrée du chœur liturgique, l'arc triomphal a pu accueillir une poutre de gloire portant la plus précieuse relique, le crucifix du *benoît-Sang*, fixée aux pattes de scellement en fer toujours visibles sur la face interne des piédroits (fig. 149-a et b).

<sup>930</sup> Le décor sculpté de l'arc triomphal qui ouvre sur le sanctuaire est d'ordinaire plus riche ; on le constate tant dans les édifices majeurs régionaux du début du XII<sup>e</sup> siècle (cathédrale de Tournai, piliers de la croisée, c. 1120-1130), que dans ceux de taille plus modeste (Saint-Étienne de Beauvais, Saint-Léger de Lucheux...). Il est possible qu'à Lillers, cette forme épurée à l'extrême du décor architectural se soit substituée à un parti originellement plus complexe (dont on a perdu les clés de lecture) qui permettait peut-être d'appréhender plus aisément l'ordonnance de l'espace rituel en tirant profit de « [...] la valeur structurante de l'écriture architecturale [...] » (TIMBERT 2008, *op. cit.*, p. 325).

est plus proche de ce qui se faisait au XIII<sup>e</sup> siècle – à cet égard, la pose de la voûte d'ogives gothique qui couvre la croisée est certainement contemporaine – ce qui conduit à présumer un ajout postérieur : il a peut-être fallu consolider les supports existants dans le but d'assurer le soutènement d'une construction nouvelle qui n'existait pas auparavant au-dessus de la tour (a-t-on ajouté après coup une flèche en charpente ou en pierre ?). Quoiqu'il en soit, cet ajout a sensiblement modifié la perspective fluide que l'on devait percevoir à l'origine : en rétrécissant la largeur de la croisée, on a créé un étranglement visible depuis le vestibule en direction du sanctuaire<sup>931</sup>.

## 2. la voûte d'ogives

La croisée n'a pas dû recevoir sa voûte à quatre quartiers avant le début du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>932</sup>, ainsi que le suggère le profil des robustes nervures, en usage vers 1230 (fig. 179-c) ; les branches convergent vers une clef de voûte annulaire de même profil et prennent appui sur de grandes consoles d'angle (fig. 179-b)<sup>933</sup>.

Il est vraisemblable qu'à l'origine la croisée du transept ait été couverte d'un plafond en bois, comme le reste des hauts vaisseaux, conformément au parti esthétique du maître-d'œuvre de la collégiale – l'un de ces « inconditionnels de la charpente », comme les qualifie Éliane Vergnolle – qui, entre les années 1090 et 1140, perpétuent cette tradition carolingienne dans la Bretagne, le Nord, l'Île-de-France, la Champagne et les terres d'Empire<sup>934</sup>.

## 3. la tour romane

La gouache de l'Album de Croÿ (fig. 16) fournit un aperçu intéressant de l'état au début du XVII<sup>e</sup> siècle. Les faces apparentes (ouest et sud) sont percées de fenêtres jumelles semblables aux autres baies de l'édifice, ce qui est compatible

---

<sup>931</sup> La largeur de la nef est de 6,59 m et la portée de l'arc occidental est de 5,32 m, soit un rétrécissement de 1,27 m.

<sup>932</sup> Elle a pu être posée à l'occasion de l'achèvement probable de la tour de croisée ; il est alors possible qu'elle soit contemporaine de la construction de la tour d'escalier desservant le clocher

<sup>933</sup> Le profil est en amande, à la pointe rabattue en listel, flanquée de deux larges gorges à profil outrepassé que borde latéralement un anglet. Le jour central de la clef annulaire, d'environ 60 cm de diamètre, est obturé. On distingue en outre quatre trous rebouchés dans lesquels passaient les cordes pour actionner les cloches (voûtains sud, est et ouest).

<sup>934</sup> VERGNOLLE 1994, *op. cit.*, pp. 224-225.

avec l'hypothèse d'une tour-lanterne<sup>935</sup> : ce type de construction en usage dans le comté de Flandre (cathédrale de Tournai), ou celui du Hainaut (collégiale de Soignies), était fréquent en Normandie, dans les grands édifices de la fin du XI<sup>e</sup> ou du début du XII<sup>e</sup> siècle (abbatiales Saint-Étienne de Caen, Notre-Dame de Jumièges, Saint-Pierre-sur-Dives<sup>936</sup>, Saint-Georges à Saint-Martin-de-Boscherville...); de même en Poitou, à l'abbatiale Saint-Sauveur de Charroux.

Élément architectural caractérisant chaque édifice religieux, la tour de croisée (voire *tour-lanterne*) de la collégiale Saint-Omer, coiffée de sa flèche – unique éminence repérable de loin dans le Plat-Pays lillérois – devait ici comme ailleurs affirmer la présence du pouvoir spirituel au cœur du chef-lieu de la seigneurie. Par sa configuration particulière dans les « parties orientales et liturgiques de l'église », à l'intersection des hauts-vaisseaux et surplombant l'autel majeur, « elle constituait un puits de lumière et un baldaquin architectural au-dessus du sanctuaire<sup>937</sup> ».

---

<sup>935</sup> L'hypothèse d'une tour-lanterne primitive a été émise lors d'une visite de l'église par Jeroen Westerman, auteur d'une thèse sur la cathédrale de Tournai (WESTERMAN 2004, « Notre-Dame de Tournai au XII<sup>e</sup> siècle. Une cathédrale revendicatrice », *Bilan et perspectives des études médiévales 1993-1998*, Actes du 2<sup>e</sup> Congrès européen d'études médiévales, Barcelone, 8-12 juin 1999, pp. 359-374 ; *IDEM* 2016, « Les voûtes sont là, qu'elles y restent... La polémique sur la restauration de la nef de Notre-Dame de Tournai après les bombardements de mai 1940 », *Les couvertures médiévales. Images et techniques*, Actes du colloque international autour de la cathédrale de Tournai, 22 et 23 avril 2015, DUPERROY F. et DESMET Y. (dir.), pp. 79-91). Sur la gouache de l'album de Croÿ, les fenêtres de la tour sont garnies d'un vitrage analogue à celui des autres baies de l'église, elles ne comportent pas d'abat-son, ce qui exclurait donc la présence d'une chambre des cloches à cet étage. Cela amène à deux observations : à quel endroit était installée la chambre des cloches ? Il semble peu probable que ce soit dans la flèche en raison de l'absence de baies à abat-son. Par ailleurs, la pose de la voûte en pierre sur la croisée du transept (c. fin XII<sup>e</sup> ou XIII<sup>e</sup> s.), sans doute concomitante à l'installation du beffroi (comme en témoignent les corbeaux d'accroche des poutres du radier visibles à l'intérieur du comble), a eu pour conséquence de condamner l'éclairage par la lanterne, est-il dès lors envisageable qu'on en ait conservé intact le fenestrage jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle ? Celui-ci devait, par conséquent, bien être doté d'abat-son plutôt que du vitrage représenté sur le dessin.

<sup>936</sup> Abbaye Saint-Pierre (incendiée et reconstruite en 1106, achevée avant fin première moitié du XII<sup>e</sup> s.), dans l'ancienne commune de Saint-Pierre-sur-Dives (Calvados) devenue en 2017 la nouvelle commune de Saint-Pierre-en-Auge.

<sup>937</sup> SPARHUBERT 2009, *op. cit.*, p. 245. Cette remarque sur la tour de croisée de Saint-Junien vaut également pour celle de Lillers, même si la reconstruction par l'architecte Letombe, en 1821, l'a notablement amputée de son élancement vers le ciel. Pour Héliot, cette tour centrale de Lillers « reflétait des traditions préromanes perpétuées jusqu'au seuil de l'âge gothique dans tous les pays d'Occident, mais – si nous nous en tenons aux grandes églises – moins souvent respectées dans le nord de la France que dans les contrées voisines, notamment la Normandie et l'Angleterre. » (HÉLIOT 1954-1955, *op. cit.*, pp. 172-173).

## D. LE CHŒUR ET LE DÉAMBULATOIRE

L'élévation extérieure des parties orientales fait apparaître, au premier niveau, le corps longitudinal des bas-côtés du vaisseau principal qui se fondent dans le gouttereau cintré du déambulatoire ; puis, au-dessus de la toiture en appentis émerge le gouttereau du chœur, avec son chevet en abside, percé de onze fenêtres-hautes ; enfin, couvrant l'ensemble, un toit à deux versants réunis par la croupe ronde du chevet. Les parties hautes semblent avoir été assez épargnées par les destructions, ou des restaurations trop sévères, mais les gouttereaux des bas-côtés du chœur n'ont pas connu un sort aussi favorable et sur l'ensemble des parements s'accumulent les stigmates des remaniements successifs du bâti..

### I. Le chœur

À l'instar de la nef et du transept, l'élévation intérieure du chœur est tripartite et l'on y retrouve sensiblement les mêmes proportions dans la répartition entre les différents niveaux où les grandes-arcades représentent à elles seules presque la moitié de la hauteur du vaisseau (fig. 162-a)<sup>938</sup>. Toutefois – abstraction faite de la césure de la croisée –, si la transition visuelle entre la nef et le chœur s'opère sans rupture des lignes de force horizontales, l'observateur placé dans le vestibule perçoit immédiatement l'absence de tout marqueur vertical articulant en travées distinctes les murs du vaisseau oriental ; ici, ces repères disparaissent<sup>939</sup> au profit d'une composition en registres délimités par les deux bandeaux décoratifs qui constituent une sorte de fil rouge dans le parti général de l'élévation intérieure de l'église.

#### 1. les grandes-arcades et leurs supports

Le schéma des arcs brisés des grandes-arcades du chœur est identique à celui des autres vaisseaux – à deux rouleaux aux arêtes vives, l'extrados du second

---

<sup>938</sup> La surélévation d'une quinzaine de centimètres du pavement du chœur n'altère en rien l'impression d'élançant émanant des proportions du vaisseau : étroit et haut (ici, la hauteur moyenne depuis le dallage du chœur jusque sous la clef du premier rouleau est de 5,52 m, contre 5,80 m dans la nef).

<sup>939</sup> Le fait que, dans le chœur, on ait fait l'économie de colonnes-raideurs internes amène à se poser la question de leur réelle utilité en tant qu'organe de stabilité de la nef puisque, comme on a pu le constater, l'épaisseur des murs gouttereaux est à peu près constante dans l'édifice : entre 1 m et 1,07 m. (MAP, 1922, carton n° 107, 0081/062/0347/2 « Attachement figuré n° 3 » [Annexes I, doc. n° 37, n° 1]; MAP, mars 1972, doc. 96/81/33, « Photogrammétrie »).

étant marqué par un faible ressaut –, cependant, leur portée sensiblement réduite leur donne l'aspect d'un arc en lancette, plus aigu que dans la nef<sup>940</sup>. Les arcades se déploient sur quatre travées droites que prolonge un rond-point à trois baies<sup>941</sup>.

Ici, comme dans le transept, les supports sont cylindriques (fig. 150-a). Dans cet ensemble de douze pièces, dix sont isolées et ont un fût constitué de tambours monolithiques de grandes dimensions qui confèrent à l'ensemble une impression de robustesse empreinte d'élégance<sup>942</sup> ; les deux piliers restants (A 9 et B 9), engagés dans les piles du grand arc de la croisée ont, quant à eux, un fût appareillé en blocs calcaires de moyen appareil, du même modèle que ceux du transept. Ces supports sont couronnés d'un large chapiteau aux proportions ramassées<sup>943</sup>, faisant la part belle aux tailloirs dont l'alignement est un écho atténué des bandeaux continus sus-jacents. Ici aussi, les bases moulurées sont absentes<sup>944</sup> ; si elles ont jamais existé – la littérature reste muette à leur propos –, aucun vestige ne nous en est du moins parvenu.

Pierre Héliot estime que le tracé et le profil des grandes-arcades de Lillers ressortissent « au style de la France du nord<sup>945</sup> », tandis que l'aspect massif des piliers du chœur – qui contrebalance la finesse affichée par la brisure des arcs –

---

<sup>940</sup> L'entrecolonnement moyen est de 1,87 m dans les travées droites, de 2,37 m pour les travées latérales du rond-point et de 2,30 m pour la travée axiale (à titre de comparaison, la distance entre piliers de la nef varie de 2,49 m à 2,77 m).

<sup>941</sup> La mise en œuvre de l'élévation d'un tel dispositif hémicirculaire requérait de la part du maître-maçon de véritables compétences en stéréotomie, et de la part des maçons exécutants un réel savoir-faire (le mur plat, voire à pans coupés, est plus facile à monter) ; toutes qualités qui dénotent un chantier ambitieux, sur le modèle des grands édifices religieux, et des hommes – commanditaires et réalisateurs – visiblement en quête d'excellence (fig. 150-b).

<sup>942</sup> Avec 1 m de diamètre et une hauteur moyenne de 50 cm, ces tambours font figure d'exception dans l'édifice, au même titre que les linteaux monolithiques d'ouvertures sur comble et les dalles couvrant le couloir d'entrée de l'escalier de la tribune occidentale. Par ailleurs, nous avons constaté que l'aspect de la pierre utilisée pour les tambours est différent du calcaire local, ce qui donne à penser que ces supports ont peut-être été repris après coup, à une date indéterminée et que les fûts primitifs étaient alors sans doute semblables aux supports A 9 et B 9. Ces fûts à tambours monolithiques évoquent les colonnes du chœur de grandes églises dans l'Orléanais (Saint-Benoît-sur-Loire, Saint-Aignan-sur-Cher) et le Nivernais (La Charité-sur-Loire).

<sup>943</sup> La corbeille mesure 1,10 m au niveau de l'abaque ; elle est non pas monolithique mais constituée d'un assemblage de deux à quatre blocs reliés par un joint maigre, quasi invisible sous l'enduit des restaurations.

<sup>944</sup> Rappelons que l'absence de bases est sans doute imputable à l'exhaussement significatif du sol à l'intérieur de l'église que mentionnait déjà Enlart (ENLART 1895, *op. cit.*, pp. 228-235) ; elles seraient dans ce cas tout simplement enfouies.

<sup>945</sup> HÉLIOT 1954-1955, *op. cit.*, p. 174. Également THIÉBAUT 1994, *op. cit.*, p. 80 : « [...] la brisure des arcs et le rythme rapide des travées rattachent bien davantage ce vaisseau à l'art de la France du nord ».

est davantage un trait anglo-normand. En Normandie, ce-dernier se manifeste par exemple dans la nef des églises de Cheux ou de Manéglise<sup>946</sup> (fig. 154-a). On trouve en Angleterre, d'autres exemples de variations sur ce thème, (avec modèle unique de colonnes) dans la nef des cathédrales de Gloucester (fig. 154-b) et de Southwell, dans celle des églises de Steyning et de Tewkesbury ; (avec alternance de piliers cylindriques et polygonaux) dans le second chœur roman de la cathédrale de Cantorbéry, dans la nef de la priurale de Worksop ; (avec alternance de piliers cylindriques et de piles composées) dans la nef de la cathédrale de Durham<sup>947</sup>. Des répliques continentales de ces robustes piliers cylindriques sont encore signalées par Héliot, en Île-de-France, dans la nef de la priurale de Maule (fig. 155-a), érigée entre 1090 et 1120 ; on en voit de comparables, un peu plus tard, en Picardie, dans la nef de Saint-Léger de Lucheux (fig. 155-b) et dans celle de Berteaucourt-les-Dames, où elles alternent avec des piliers fasciculés<sup>948</sup>.

## 2. les ouvertures sur comble

Une arcature en plein-cintre, appuyée sur le bandeau quadrifolié, se déploie sans interruption sur l'ensemble du second niveau ; dans l'alignement des fenêtres-hautes et des grandes-arcades, onze ouvertures sur comble rectangulaires alternent avec dix baies aveugles (fig. 162-a), conférant à cet étage l'aspect de « viaduc » que l'on retrouve au triforium sans circulation de la nef de la cathédrale Notre-Dame de Tournai (fig. 163-a)<sup>949</sup>. Cette formule d'arcature continue en plein-cintre faisant

---

<sup>946</sup> Manéglise (Seine-Maritime), égl. Saint-Germain (deuxième moitié du XI<sup>e</sup> – début du XII<sup>e</sup> s.) ; Cheux (Calvados), nef de l'égl. Saint-Vigor où un support sur deux est cylindrique (première moitié du XII<sup>e</sup> s.).

<sup>947</sup> Gloucester (Gloucestershire), cath. Saint Peter (commencée vers 1089) ; Southwell (Nottinghamshire), cath. (c. 1108) ; Steyning (West-Sussex), égl. St Andrew (XII<sup>e</sup> s.) ; Tewkesbury (Gloucestershire), abb. de la Vierge-Marie (premier quart du XII<sup>e</sup> s.) ; Cantorbéry (Kent), cath. du Christ (chœur, c. 1175) ; Worksop (Nottinghamshire), égl. priurale Notre-Dame (XII<sup>e</sup> s.) ; Durham (comté éponyme), cath. Saint-Cuthbert (nef, fin du XI<sup>e</sup> – début du XII<sup>e</sup> s.). Le transfert de ces caractères britanniques est également sensible dans les anciens comtés de Flandre – dans la partie romane de la cathédrale de Tournai – et de Hainaut – à Saint-Vincent de Soignies (HÉLIOT 1953, « Le chevet roman de Saint-Bertin à Saint-Omer et l'architecture franco-lotharingienne », *Revue belge d'archéologie et d'histoire de l'art*, t. XXII, p. 96).

<sup>948</sup> Maule (Yvelines), égl. priurale Saint-Nicolas (qui « a peut-être subi [...] l'influence du duché voisin » [la Normandie], HÉLIOT 1954-1955, *op. cit.*, p. 176) ; Lucheux (Somme), égl. Saint-Léger (nef, deuxième quart du XII<sup>e</sup> s.) ; Berteaucourt-les-Dames (Somme), ancienne abb. aujourd'hui égl. Saint-Nicolas (deuxième quart du XII<sup>e</sup> s.).

<sup>949</sup> Tournai (Belgique, Hainaut, c. 1100). Le chœur de Chauvigny (Vienne, Saint-Pierre, début du XII<sup>e</sup> s.) opte pour un modèle d'arcature en plein-cintre totalement aveugle.

alterner baies aveugles et baies ouvertes a fait florès au cours du XII<sup>e</sup> siècle : dans la région, on la retrouve dans la nef de Cappelle-Brouck (fig. 163-b), et dans celle de Saint-Brice, à Tournai<sup>950</sup> ; elle s'illustre par ailleurs en Rouergue, en Normandie, en Champagne, dans le Berry<sup>951</sup>.

Ces arcs portés par des colonnettes jumelées en délit<sup>952</sup> se partagent le même chapiteau cubique dont la nudité contraste avec le vigoureux motif de l'archivolte, en bâtons-rompus à tore ourlé d'un listel (fig. 162-b)<sup>953</sup> ; le jeu d'ombre et de lumière généré par ce couronnement souligne les lignes de force de la composition architecturale du chœur, en résonance avec la frise de quatre-feuilles du bandeau inférieur. Pour compléter le décor des supports, on retrouve à l'identique les éléments de modénature utilisés dans la nef : bases attiques moulurées et tailloirs à double cavet et bandeau.

Les baies rectangulaires sont couvertes d'un linteau composé de deux blocs monolithes de grandes dimensions qui rappellent les dalles du plafond du couloir d'entrée de la vis méridionale vers la tribune<sup>954</sup>. On constate qu'au revers, elles présentent à peu près la même structure que dans le chœur : avec embrasure rectangulaire et linteau monolithe coiffé d'un tympan, mais ici, l'arc plein-cintre n'est plus clavé, mais monté en tas-de-charge et le tympan, plus développé, a en outre investi tout l'espace occupé à l'avant par l'archivolte (fig. 348-c) ; seraient-ce les indices d'une éventuelle modification ultérieure<sup>955</sup> ? Ces baies rectangulaires

---

<sup>950</sup> Cappelle-Brouck (arr. Dunkerque, Saint-Jacques-le-Majeur, c. 1169) : mur nord de la nef ; Tournai (Saint-Brice, nef : première moitié du XII<sup>e</sup> s.) : ici, alternance d'une baie ouverte avec deux baies aveugles.

<sup>951</sup> Ainsi dans l'abside de Sainte-Foy de Conques (Aveyron, début du XII<sup>e</sup> s.) ; dans celle de Saint-Vigor de Cheux (fig. 164-a, Calvados, première moitié du XII<sup>e</sup> s.) ; dans la nef de la Nativité de Pogny (Marne, fin XII<sup>e</sup> s.) et dans le chœur de Saint-Aignan-sur-Cher (Loir-et-Cher, début du XII<sup>e</sup> s., où seule la baie axiale est ouverte).

<sup>952</sup> On trouve le même parti d'un support géminé à Conques et à Pogny. Le chœur de Saint-Aignan-sur-Cher, probablement contemporain de Lillers, présente une arcature en plein-cintre continue portée par des colonnettes géminées qui ressemblent fort au dispositif lillérois ; on note qu'ici seules trois baies sont percées, dont la baie axiale (Loir-et-Cher, fin du XI<sup>e</sup> - début du XII<sup>e</sup> s., fig. 156-a).

<sup>953</sup> Les exemples d'églises normandes ayant recouru à cet ornement foisonnent : ainsi dans l'abside de Cheux (déjà citée) ; puis aux baies extérieures des gouttereaux de Notre-Dame du Fresne-Camilly et de Saint-Malo de Mouen, dans le calvados (XII<sup>e</sup> s.) ; dans l'aire anglo-normande, la paroissiale *Saint Mary* d'Iffley (Oxfordshire, c. 1170) l'utilise presque exclusivement pour le décor des arcs et des bandeaux extérieurs.

<sup>954</sup> Soit ici deux blocs juxtaposés transversalement de 1,20 m de largeur, 0,20 m d'épaisseur et 0,50 m de profondeur.

<sup>955</sup> Ce constat vaut pour l'ensemble des baies du chœur. Au revers, les tympanes sont comblés de pierres plus petites, rompant avec l'alignement des parements, ce qui induit l'hypothèse d'une possible reprise en sous-œuvre ayant modifié la

paraissent d'un usage moins répandu que les baies cintrées<sup>956</sup> ; le maître-d'œuvre de Saint-Georges-de-Boscherville, y a cependant recouru de manière exclusive dans le décor en arcature du triforium des hauts-vaisseaux (fig. 164-b).

La filiation de l'élévation non articulée verticalement du chœur de Lillers a suscité l'intérêt des deux historiens de l'architecture, Hans Reinhardt et Pierre Héliot, qui sont parvenus à des conclusions divergentes. Le premier y a vu une origine bourguignonne : « Le chœur qui a servi de modèle à l'église Saint-Omer de Lillers est celui de La Charité-sur-Loire<sup>957</sup> » (fig. 156-b). Chaque point de l'argumentation qui l'a amené à formuler cette affirmation a été repris par Héliot dans une démonstration visant à en nuancer la teneur<sup>958</sup>. Il commence par acquiescer à l'apparente proximité de l'ordonnance interne du chœur des deux églises, sans négliger de signaler leur différence de proportions<sup>959</sup> ; puis il ajoute que le thème de l'arcature du second niveau – aveugle et/ou percée d'ouvertures – qu'il dénomme « fausse tribune », était « une création du XI<sup>e</sup> siècle qui [s'est manifestée] presque simultanément en Normandie, en Bourgogne et dans les pays de la Loire moyenne, avant de se diffuser dans le bassin de la Seine<sup>960</sup> » ; que le décor en dents-de-scie

---

forme primitive de l'ouverture, la faisant passer du plein-cintre à la forme rectangulaire actuelle (cf. *supra*, Troisième partie, chap. II, § A, n° 1.3. « Usage exceptionnel de modules de grandes dimensions »).

<sup>956</sup> Cependant on en relève « en plusieurs grandes églises bâties aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles dans la Normandie et l'Île-de-France, et jusque dans la nef de la cathédrale du Mans. » (HÉLIOT 1936a, *op. cit.*, p. 583, n. 1). Jacques Thiébaud y adjoint les baies rectangulaires de Saint-Germer-de-Fly (Oise), de Gournay-en-Bray (Seine-Maritime), de Saint-Pierre de Montmartre (Paris, 18<sup>e</sup>) et, au début de l'époque gothique, celles du croisillon nord de la cathédrale de Lisieux (Calvados) (THIÉBAUD 1994, *op. cit.*, p. 80).

<sup>957</sup> La Charité-sur-Loire (Nièvre), prieurale Notre-Dame (c. 1059, chœur consacré en 1107). Reinhardt tire notamment argument de la présence dans l'une et l'autre église des mêmes éléments constitutifs – grandes colonnes cylindriques ; arcades en tiers-point à l'extrados marqué par un faible ressaut ; fine moulure qui contourne le chœur et sur laquelle se dresse une arcature aveugle ; fenêtres-hautes cantonnées de colonnettes et reposant sur une seconde moulure –, lesquels, à Lillers, *mutatis mutandis*, ont été « transposés dans les formes de la région septentrionale, influencées par la Normandie », REINHARDT 1929, *op. cit.*, p. 282.

<sup>958</sup> HÉLIOT 1936a, *op. cit.*, pp. 591-592.

<sup>959</sup> *Ibidem*, p. 592, « [...] proportions, plus larges à la Charité, et qu'atténué nettement, de nos jours, l'exhaussement du dallage à Lillers ».

<sup>960</sup> HÉLIOT 1954-1955, *op. cit.*, p. 174. Cf. également HÉLIOT 1951-1953, *op. cit.*, pp. 98-99, spéc. note infrapaginale n° 12, [extraits d'] exemples de fausse-tribune de la fin XI<sup>e</sup> - début XII<sup>e</sup> s. en Île-de-France : Saint-Étienne de Beauvais, Saint-Évremond de Creil, Saint-Martin d'Étampes... ; également note n° 13, « fausses tribunes entièrement aveugles », en Île-de-



des archivolttes était « propre aux architectures franco-normande et britannique<sup>961</sup> » ; et enfin, que « les colonnettes géminées et coiffées de chapiteaux cubiques [portaient] l'étiquette anglo-normande<sup>962</sup> ».

Héliot démontre que la filiation du chœur de Lillers est plus complexe qu'il n'y paraît ; on ne saurait du moins la réduire à n'être qu'une simple copie du style bourguignon de La Charité « traduit dans le langage du nord<sup>963</sup> ». Son opinion – qui fait toujours autorité et à laquelle nous souscrivons (avec toutefois quelques réserves sur la chronologie du chantier proposée) – peut se résumer ainsi : le chœur affiche la même dualité que la nef, laquelle est « aussi française que normande », mais son thème général a sans doute été emprunté à l'Angleterre<sup>964</sup>. À cet égard, le chœur de la collégiale de Lillers peut témoigner, au même titre que les cathédrales de Tournai, de Noyon, d'Arras, de la vitalité des transferts artistiques existant, au XII<sup>e</sup> siècle, entre le royaume britannique et la France septentrionale<sup>965</sup>.

### 3. les fenêtres-hautes

Le clair-étage extérieur du chœur offre, on l'a vu, le même modèle dépouillé de fenêtres-hautes qu'au transept ; ici, elles sont simplement un peu plus développées en hauteur et moins larges que les précédentes (fig. 121-a). Comme pour les baies de la nef, la moulure torique de leur archivoltte retournée se prolonge horizontalement en cordon sur toute la longueur du gouttereau, baguant les

---

France : Maule [...], en Nivernais : La Charité-sur-Loire [...], en Orléanais : Saint-Benoît-sur-Loire (Loiret, abbaye de Fleury, construite entre 1067 et 1108, fig. 156-c).

<sup>961</sup> HÉLIOT 1954-1955, *op. cit.*, p. 174.

<sup>962</sup> *Ibidem*, p. 174.

<sup>963</sup> HÉLIOT 1936a, *op. cit.*, p. 592, en référence à l'hypothèse soutenue par Hans Reinhardt.

<sup>964</sup> HÉLIOT 1954-1955, *op. cit.*, p. 177 (*in extenso*) « En résumé, la collégiale de Lillers est, comme sa contemporaine Saint-Étienne de Beauvais et bien d'autres, un de ces monuments hybrides qui relevaient à la fois de deux domaines artistiques étroitement apparentés par leur communauté d'origine, limitrophes par surcroît et se compénétrant mutuellement, quoique l'un fût beaucoup plus doué que l'autre pour l'exportation. Fruit d'une première campagne de travaux, la nef est peut-être aussi française que normande, tandis que les éléments franco-lotharingiens paraissent l'avoir emporté dans le transept, légèrement postérieur. Le chœur enfin, dernier venu, accuse la même dualité que la nef, mais le thème général en fut sans doute emprunté à l'Angleterre ». Nous acceptons les termes de cette filiation établie par Héliot ; mais les résultats de notre recherche nous amènent à devoir réviser la chronologie qu'il propose (cf. Conclusion générale de cette thèse).

<sup>965</sup> *Ibidem*, p. 177.

colonnettes-raideurs qui n'occupent plus ici le milieu des trumeaux mais encadrent au plus près chaque baie (fig. 117-a et 103).

L'ensemble étant à l'intérieur, identique aux fenêtres déjà présentées des autres vaisseaux, il n'est par conséquent pas nécessaire d'y revenir.

## II. Le déambulatoire<sup>966</sup> à chapelles rayonnantes

Que l'église de Lillers possède l'un des plus anciens déambulatoires qu'on rencontre aujourd'hui dans le nord de la France : personne ne le contestera<sup>967</sup>.

Ainsi s'exprimait P. Héliot dans la conclusion de la première étude consacrée au monument. La place singulière qu'à cet égard elle occupe dans le patrimoine architectural est sans doute consécutive à la disparition d'édifices majeurs dans le nord de la France<sup>968</sup>, telle la cathédrale Notre-Dame de Thérouanne (c. 1131-1133) ou l'abbatiale Saint-Lucien de Beauvais (c. 1109), l'une et l'autre œuvres du début du XII<sup>e</sup> siècle pourvues d'un déambulatoire<sup>969</sup>. Ce dispositif attesté dès le XI<sup>e</sup> siècle dans des territoires plus méridionaux<sup>970</sup>, apparaît également vers la fin du siècle dans des

---

<sup>966</sup> Rappelons que pour fluidifier notre propos, il nous arrive d'utiliser le terme « déambulatoire » pour désigner à la fois le collatéral tournant autour du rond-point (PÉROUSE DE MONTCLOS 2004, *op. cit.*, p. 406, col. 201) et les travées droites des bas-côtés du chœur qui le prolongent. L'emploi du mot restreint à son sens premier est précisé le cas échéant. Sur l'évolution sémantique du *deambulatorium* et son glissement vers l'acception actuelle attribuée au terme déambulatoire, cf. (Pierre) MARTIN 2009, dans CHARRON (P.), GUILLOUËT (J.-M.) (dir.), *Dictionnaire d'histoire de l'art du Moyen Âge occidental*, article « déambulatoire », p. 299.

<sup>967</sup> HÉLIOT 1936a, *op. cit.*, p. 591 ; il y expose, entre autres, « quelles difficultés on éprouve à déterminer son âge de façon sûre ».

<sup>968</sup> L'appellation « nord de la France », est à prendre ici au sens large, puisque Héliot y comprend non seulement l'Artois, la Flandre et la Picardie, mais également l'Île-de-France.

<sup>969</sup> L'ancienne cathédrale Notre-Dame de Thérouanne présentait un déambulatoire à cinq chapelles contiguës, « sortes de niches en hémicycle, creusées dans un mur circulaire très épais, et par conséquent invisibles du dehors » (HÉLIOT 1951-1953, *op. cit.*, p. 208, avec un plan d'après Enlart). Le chœur de l'abbatiale Saint-Lucien de Beauvais, sans doute terminé vers 1109, possédait un déambulatoire avec une chapelle carrée dans l'axe sur les deux côtés de laquelle s'ouvraient deux paires d'absidioles. Hans Reinhardt, relevant à son tour l'extrême rareté du dispositif dans les provinces septentrionales, ajoutait au nombre des exceptions la Trinité de Fécamp (consacrée en 1106) qui conservait un fragment de son déambulatoire primitif, au nord, où se jouxtaient deux chapelles, l'une en abside et l'autre de plan carré (REINHARDT 1929, *op. cit.*, p. 270).

<sup>970</sup> Ainsi à Saint-Martin de Tours (à partir de 1014), à la Trinité de Vendôme (1040), à Sainte-Croix d'Orléans (c. 1030), à Saint-Sernin de Toulouse (c. 1071-76), monuments tous dotés d'un déambulatoire à chapelles rayonnantes ; de même à Notre-Dame de Jumièges (c. 1040, cf. LANFRY 1928, « Fouilles et découvertes à Jumièges, le déambulatoire de l'église

édifices majeurs du royaume anglo-normand<sup>971</sup> qui ont peut-être, par la suite, inspiré le maître-d'œuvre de l'église lilléroise – nous songeons par exemple à l'abbatiale Saint-Augustin de Cantorbéry, dont le large déambulatoire comportait trois chapelles rayonnantes –, voire d'autres déambulatoires dans le nord de la France du deuxième quart du XII<sup>e</sup> siècle<sup>972</sup>.

### 1. un chevet et des gouttereaux profondément remaniés

L'élévation extérieure du chevet primitif – en partie reconstruit à la suite des guerres du XVI<sup>e</sup> siècle – nous échappe totalement. On sait seulement que les trois chapelles rayonnantes greffées sur le déambulatoire avaient une forme semi-circulaire, ce qu'illustre le schéma de restitution proposé par P. Héliot<sup>973</sup> (fig. 104-a).

Quel était l'aspect des murs extérieurs, du fenestrage, de la couverture de ces chapelles ? On ne peut qu'émettre des hypothèses, en tentant quelque comparaison avec des édifices voisins contemporains. Le bras nord du transept de la cathédrale gothique de Saint-Omer a intégré une chapelle orientée – vestige de la collégiale du XII<sup>e</sup> siècle<sup>974</sup> – qui offre un exemple pertinent du genre de construction que l'on érigeait à l'époque romane dans le diocèse de Thérouanne (fig. 104-b). Hormis les modifications de son couronnement, l'élévation extérieure a conservé sa forme cylindrique, rythmée horizontalement par deux larmiers (chanfreiné pour le soubassement, à décor de billettes pour le niveau supérieur) et verticalement par des colonnes engagées qui raidissent la maçonnerie : la chapelle étant couverte d'un cul-de-four, cette voûte exerce une force-oblique importante qui requiert un épaulement

---

romane », *BM*, 87, pp. 107-134, plan de reconstitution p. 135 ; et MUSSET 1985, *op. cit.*, p. 111) où il n'y a pas de chapelle rayonnante.

<sup>971</sup> Ainsi aux abbayes Saint-Augustin de Cantorbéry (de 1070 à 1087) et Bury-Saint-Edmunds (de 1065 à 1097) ; aux cathédrales de Norwich (1096) et de Gloucester (1089), puis, plus tardivement, à celle de Tewkesbury (1123)

<sup>972</sup> Ainsi « à Poissy, à Saint-Maclou de Pontoise, à Saint-Martin-des-Champs, à Saint-Germer-de-Fly... » (HÉLIOT 1936a, *op. cit.*, pp. 591-592, note n° 3).

<sup>973</sup> HÉLIOT 1951-1953, *op. cit.*, vol. I, chap. XIV, p. 268 : « Schémas d'églises romanes. E – Lilles ».

<sup>974</sup> La dédicace de cette chapelle a changé au cours des siècles : Sainte-Anne, Saint-Laurent de Matringhem (XV<sup>e</sup> s.), Notre-Dame-des-Cloches (XVIII<sup>e</sup> s.), des Trépassés (depuis la Révolution). Pour la chronologie et l'histoire du monument : [DESCHAMPS] DE PAS 1937, pp. 475-507 ; HÉLIOT 1951-1953, vol. II, pp. 419-420 ; THIÉBAUT 2006, p. 376 ; HANQUIEZ et OLYMPIOS 2017, spéc. p. 77. Pour le détail de l'histoire des différentes chapelles et de leur description, consulter le site [www.cathedrale-saint-omer.com](http://www.cathedrale-saint-omer.com) (enrichi de précisions additionnelles par Rémy CORDONNIER, responsable du fonds ancien de la Bibliothèque d'agglomération du Pays de Saint-Omer).

efficace. La contemporanéité des deux monuments autorise l'hypothèse d'une possible similarité formelle entre cette chapelle audomaroise, toujours existante, et les trois chapelles lilléroises disparues ; même la baie en plein-cintre ne détonnerait pas. Dans son état actuel, le chevet ne présente plus de chapelles semi-circulaires saillantes, mais seulement trois appendices à pans coupés émergeant à peine d'une forêt de contreforts radiaux ajoutés après coup (fig. 103).

Les murs gouttereaux extérieurs des bas-côtés du chœur n'ont pas été moins retouchés et le fenestrage primitif a complètement disparu ; toutefois, à l'intérieur de la travée II (côté nord), on aperçoit en haut du parement du mur, sous la bordure du voûtain, les vestiges d'un front d'arc – probablement plein-cintre, à en juger par la courbe que forment les claveaux subsistants – qui pourraient bien être ce qu'il reste d'une baie primitive du déambulatoire (fig. 160). La baie extérieure de la chapelle des Trépassés de la cathédrale de Saint-Omer que nous venons d'évoquer, constituerait de nouveau un élément approprié de comparaison (fig. 104-b).

## 2. supports engagés

Conçu relativement mince dès l'origine<sup>975</sup>, le gouttereau du déambulatoire nécessitait un épaulement apporté par l'adjonction de colonnes-raidisateurs montées à l'intérieur ; on observe qu'elles sont, pour la plupart, en parfaite liaison avec le mur d'enveloppe<sup>976</sup>. Ces supports engagés sont régulièrement répartis, en accord avec les piliers cylindriques du chœur (fig. 17, plan ordonnancé et fig. 19, plan primitif restitué). Quatorze sont toujours en place, mais leur nombre initial devait être au moins de seize (voire dix-huit, si l'on prend en compte l'hypothèse des piliers composés *E 10* et *F 10*, aujourd'hui murés<sup>977</sup>). Les plus fortes ont un diamètre de 30 cm et sont engagées du tiers (comme le reste des colonnes de même configuration dans la collégiale) ; toutes sont placées en équerre par rapport aux colonnes du chœur et reçoivent un doubleau

---

<sup>975</sup> HÉLIOT et BERNARD 1955, « Les fouilles... », *op. cit.*, p. 183 : [à propos des murs romans attenants au bras nord] « [...] leur épaisseur [...] s'abaissait à 0,85 m dans les travées droites du déambulatoire ».

<sup>976</sup> THIÉBAUT 1994, *op. cit.*, p. 77. C'est du moins le cas pour celles visiblement non restaurées. En outre, le diamètre des six colonnes d'angle engagées à l'entrée des chapelles rayonnantes semble ne pas avoir été modifié lors de leur reconstruction, au XVI<sup>e</sup> siècle (à l'exception de celles de la chapelle d'axe, qui ont été renouvelées), comme il appert des tronçons de fûts non restaurés, toujours liaisonnés avec les parements primitifs du mur d'enveloppe.

<sup>977</sup> Cf. *infra*, n° 3 « cas du support *E 10* (hypothèse de restitution) ». Ce pilier comportait, dans la partie tournée vers le couloir, une colonne forte identique à celle toujours en place à l'opposé (*F 10*, fig. 158-a), ce que l'on constate aux arrachements encore visibles de son fût bûché (fig. 159).

et les branches d'ogives (fig. 158-a). Six autres colonnes de moindre diamètre (24 cm) sont engagées dans l'angle saillant de l'entrée des chapelles rayonnantes, en position cornière (fig. 158-b) ; elles reçoivent à la fois le doubleau d'entrée de la chapelle, avec l'une de ses branches d'ogives, et une, voire plusieurs branches d'ogives de la travée de voûte adjacente du déambulatoire. Enfin une dernière colonnette de 23 cm de diamètre orne un angle rentrant qui ne ressortit pas au dispositif d'épaulement du mur gouttereau – c'est le pilier composé *E 10* que nous présentons plus loin – ; elle porte le chapiteau 179.

Ces supports sont coiffés de chapiteaux qui ont tous été modifiés au XVI<sup>e</sup> siècle – en même temps que l'on reconstruisait les chapelles et les voûtes de la partie tournante –, à l'exception du chapiteau 179, le seul chapiteau roman du déambulatoire qui ait été conservé<sup>978</sup>. Son tailloir est un *uncum* qui révèle un aspect singulier du décor disparu de cet espace ecclésial<sup>979</sup>. Par ailleurs, les onze bases sculptées encore en place participent également de cette réfection, intégralement exécutée en style gothique des Temps modernes ; les bases romanes, s'il y en eut, ont à présent disparu<sup>980</sup>.

L'emploi de raidisseurs intérieurs, engagés dans la maçonnerie d'un mur que le maître-d'œuvre a voulu peu épais, évoque un parti architectural que l'on retrouve dans deux édifices des Hauts-de-France quasi contemporains de la collégiale : les prieurales Notre-Dame d'Airaines et Saint-Léger de Lucheux<sup>981</sup>. Dans cette dernière, les murs du chœur – qui aligne deux travées droites et une abside à cinq pans – sont à peine plus élevés et tout aussi minces que ceux du déambulatoire de Lillers ; ici aussi, des colonnes engagées montant de fond épaulent le mur d'enveloppe et leurs

---

<sup>978</sup> Ces chapiteaux ressemblent davantage à des corps de moulures ou des troncs de cône, parfois ornés d'un motif végétal de facture assez sommaire (cf. *infra*, chap. IV, « Le décor sculpté (1) - Les chapiteaux » ; également fig. 370, corpus des chapiteaux du déambulatoire et fig. 369, plan de localisation de ces chapiteaux).

<sup>979</sup> Cf. *infra*, chap. III, « La modénature », § C, n° 4.

<sup>980</sup> Elles sont, dans ce cas, probablement enfouies sous le dallage. À cet égard, P. Héliot a adopté le point de vue de C. Enlart qui, indiquant les dimensions de l'église, précisait : « Toutes ces hauteurs sont prises dans l'état primitif du monument et doivent être diminuées d'un mètre si l'on veut tenir compte du remblai qui existe aujourd'hui tant à l'extérieur qu'à l'intérieur », HÉLIOT 1936a, *op. cit.*, p. 585, note n° 1 (voir également la notice « Lillers », dans ENLART 1895, *op. cit.*, p. 230, note n° 1).

<sup>981</sup> Airaines (Somme), Notre-Dame (deuxième quart du XII<sup>e</sup> siècle) : la nef de quatre travées est dotée de voûtes d'ogives qui ont dû être montées vers 1135 (THIÉBAUT 1994, *op. cit.*, p. 89) ; Lucheux (Somme), Saint-Léger : les voûtes des deux travées droites du chœur ont été mises en place vers 1140-45 (*IDEM*, *ibid.*, p. 91 et illustration pl. n° 26).

chapiteaux reçoivent les arcs d'une voûte d'ogives comparable, dans sa conception, à celle des travées droites du déambulatoire de la collégiale artésienne.

### 3. cas du support *E 10* (hypothèses de restitution)

(Annexes (III), doc. n° 41) Le bas-côté nord du chœur<sup>982</sup> et le bas-côté est du transept étaient à l'origine mitoyens et se compénétraient à l'endroit de l'actuelle travée I (fig. 17 et fig. 19). L'arcade par laquelle ils communiquaient a ensuite été murée, quand on a abattu le collatéral du bras nord ; le parement de ce mur de bouchage, légèrement en retrait, laisse apparaître une colonnette d'angle qui porte le chapiteau 179 ainsi qu'un arc d'ogives de la travée I (fig. 159). Son tailloir débord largement vers la droite, par-delà le culot *E-10*, et fait également retour à gauche, sur une vingtaine de centimètres, à la surface du mur de fermeture dans lequel il semble se prolonger (fig. 329-a). Sur la paroi à droite de cette colonnette, on distingue des arrachements correspondant au fût d'une colonne engagée de 30 cm de diamètre – par conséquent semblable à la colonne *F 10* qui se trouve de l'autre côté du chœur, entre les travées méridionales X et XI (fig. 158-a) – ; le chapiteau de cette colonne recevait le doubleau et l'un des arcs d'ogives de la travée II. Enfin au même aplomb que l'extrémité droite du tailloir on remarque une rupture verticale du parement : elle constitue l'arête d'un bloc de maçonnerie qui pénètre dans le mur<sup>983</sup>.

Deux schémas de configuration de la jonction des murs d'enveloppe sont envisageables (cf. repère *E 10*, sur le plan ordonnancé, fig. 17). Sur la paroi interne du déambulatoire, l'existence de la colonne-raisseur forte et de la colonnette d'angle plus grêle est établie ; celles-ci sont engagées dans un bloc de maçonnerie – il a l'aspect d'un support, d'où la dénomination « support *E 10* » – compris entre l'arcature du bas-côté oriental, à gauche, et le piédroit de la fenêtre primitive, à droite. Sa restitution, à la jonction avec l'arcature du bas-côté, est plus conjecturale : les fouilles d'Héliot et Bernard n'ayant pas permis d'en dégager les substructions<sup>984</sup> (fig. 40). Dans la première hypothèse, les deux pans de mur aux parois rectilignes se

---

<sup>982</sup> On trouvait la même configuration, en miroir, du côté méridional.

<sup>983</sup> Nous avons vu qu'à cet endroit subsistent les vestiges probables d'une fenêtre primitive du déambulatoire (fig. 160) ; le piédroit de celle-ci se situait donc légèrement à droite de l'arête apparente du support *E 10*.

<sup>984</sup> Celles-ci sont enfouies sous les fondations d'un contrefort moderne et obstruées par le mur de bouchage de la baie entre les deux travées (HÉLIOT et BERNARD 1955, *op. cit.*, p. 183, dessin par H. Bernard du « Plan des substructions découvertes pendant les fouilles » menées en 1954 entre le bras nord et le déambulatoire).

rencontraient simplement à angle droit. Dans la deuxième hypothèse, le gouttereau du déambulatoire faisait légèrement saillie par rapport au gouttereau du bas-côté<sup>985</sup> : son épaisseur permettait alors d'accueillir un support – colonne engagée, culot ? – couronné du tailloir en dents-de-scie et capable de porter, le cas échéant, un éventuel arc doubleau entre les supports *E 9* et *E 10*. Il est également envisageable – comme cela se vérifie au grand-arc de la tribune occidentale (par exemple fig. 290, localisation *B 2*, supports des chapiteaux figurés) – que ce pilier *E 10* ait été tripartite, c'est-à-dire composé d'un support médian fort cantonné de deux colonnettes faibles. Enfin, en poussant jusqu'au bout le raisonnement, il est également permis de supposer qu'un dispositif similaire<sup>986</sup> ait pu exister à l'opposé, dans la travée XI, sur le support *F 10*.

Comme les autres colonnes du déambulatoire, celles du support *E 10* devaient probablement être dotées de bases moulurées. Or, il subsiste dans le dépôt lapidaire une base adaptée à un angle rentrant dont la plinthe est dotée d'une seule griffe<sup>987</sup> : *SOL-2008-44*. Son lit d'attente peut accueillir un fût de 23 cm de diamètre, comme celui de la colonnette qui porte le chapiteau 179. Si l'on s'en tient aux indications fournies par Enlart et Héliot sur le rehaussement du niveau du pavement, la base moulurée de cette colonnette se trouverait donc, dans le meilleur des cas, toujours enfouie dans le sous-sol ; dans le cas contraire, cette base déposée serait alors peut-être la pièce manquante ; assurément, un vestige probant du décor sculpté primitif du déambulatoire..

---

<sup>985</sup> Cf. Annexes (III), doc. n° 41 : « Support *E 10* – Hypothèses de restitution », dans lequel nous proposons un schéma de configuration possible à partir de la deuxième hypothèse.

<sup>986</sup> Le tailloir orné de dents-de-scie pose également question : son décor, un *unicum*, en fait un marqueur idéal pour distinguer un espace ecclésial particulier ; comme il paraît peu probable qu'il n'ait été réservé qu'au seul support *E 10*, ne pourrait-on envisager que l'on en ait étendu l'emploi aux autres supports : ceux du déambulatoire, ceux des bas-côtés du transept, voire les deux ? Seules des fouilles dans l'épaisseur des maçonneries de bouchage des arcades (au niveau des supports *E 10* et *F 10*, notamment) permettraient d'en vérifier le bien fondé.

<sup>987</sup> Cf. DANIEL-MARCÉ 2018, « Pièces inédites du dépôt lapidaire... », article cité, pp. 51-52 : « La base attique *SOL-2008-44* ». Pour l'analyse de cette pièce, cf. Vol. 2, Catalogue du dépôt lapidaire, « Cat. 44 », pp. 106-107. Notons que, par sa forme, cette base conviendrait également à la colonnette d'angle emmurée du support *F 10*.

#### 4. les voûtes d'ogives romanes

Seules les travées droites du déambulatoire ont conservé leurs voûtes d'ogives du XII<sup>e</sup> siècle (fig. 172)<sup>988</sup>. Elles sont à quatre quartiers ; les profils des doubleaux et les branches d'ogives à pénétration sont taillés à partir d'un gabarit unique, à listel entre deux tores (fig. 339) ; en outre, la clef de voûte ne se distingue pas des autres claveaux : elle n'est rien autre qu'un bloc cubique assurant la continuité du motif ornemental par delà l'intersection ; enfin, il n'y a pas trace de formeret. La retombée des arcs est assurée par les colonnes massives du chœur et, en périphérie, par les colonnes engagées dans le mur d'enveloppe<sup>989</sup>.

La typologie de ces voûtes d'ogives, avec leurs claveaux à pénétration<sup>990</sup> et leur profil peu saillant évoque les premiers tâtonnements des maîtres-maçons dans la mise en œuvre de cette sorte de couverture. Partant, leur datation a suscité l'intérêt des chercheurs. Pierre Héliot, en 1936, a d'abord estimé qu'elles avaient dû être montées quelque cinquante années après la construction du déambulatoire ; mais à la suite des fouilles réalisées en 1954, il a modifié son jugement, les considérant comme « probablement contemporaines du gros œuvre », c'est-à-dire

---

<sup>988</sup> Elles couvrent les travées droites I à IV (nord) et VIII à XI (sud). La travée XI a été en grande partie enveloppée par l'arc de soutènement de la tourelle d'escalier gothique du clocher (fig. 172-b. Cf. *supra*, Deuxième partie, chap. I, § A).

<sup>989</sup> Ce sont en principe les supports forts périphériques (30 cm de diamètre) qui reçoivent doubleaux et ogives ; toutefois, dans les deux travées liminaires nord et sud (I et XI), l'une des deux ogives n'est pas reçue par la première colonne forte mais par la colonnette d'angle qui la précède (23 cm de diamètre), rompant ainsi la stricte symétrie des voûtains.

<sup>990</sup> Sur la durée d'utilisation des ogives faisant queue, lire TIMBERT 2007<sub>a</sub>, « Documents pour l'histoire de l'architecture médiévale : propos et dessins de Pierre Rousseau sur la modénature de Notre-Dame de Chartres, de Saint-Julien du Mans et de Saint-Germer-de-Fly », *BSFAM-Yonne*, 24, pp. 9-40, spéc. p. 15, note n° 29 : « Selon M. Aubert, les ogives faisant queue furent employées durant un laps de temps assez court, avant 1150, cette méthode s'avérant selon lui peu propice à la pérennité des voûtes. Bien que cette opinion ait été couramment reprise dans les publications ultérieures (D. Vermand), peu d'historiens de l'art ont en réalité eu le loisir d'observer ce type d'ogive pour qu'il soit possible d'être aussi catégorique sur leur faible occurrence et leur abandon après 1150. À cet égard, il faut souligner que des ogives à pénétration sont encore employées à la période flamboyante comme le laissent observer les claveaux d'ogives déposés de la campagne flamboyante de la cathédrale de Noyon (M. Lagouge). Ce type de profil, loin d'être une contrainte pour la solidité de la voûte facilite par ailleurs la mise en œuvre des voûtains (J. Fitchen) évitant ainsi les encoches nécessaires à la mise en place des cintres (Hartmann-Virnich). » Également AUBERT 1934, « Les plus anciennes croisées d'ogives, leur rôle dans la construction », *BM*, 93, pp. 139-143 ; VERMAND 1997, « La voûte d'ogives dans l'Oise : les premières expériences (1100-1150) », *L'art roman dans l'Oise et ses environs, actes du colloque de Beauvais, 7 et 8 octobre 1995*, pp. 123-169 ; spéc. p. 134 ; DESHOULIERES 1914, « Essai sur les tailloirs romans », *BM*, 78, pp. 5-46.



du second tiers du XII<sup>e</sup> siècle<sup>991</sup>. C'est à peu près la même fourchette de dates que Jacques Thiébaud propose, en 1994, pour les voûtes d'ogives de la nef d'Airaines (c. 1135), quasi contemporaine de la collégiale<sup>992</sup>.

Quant aux travées de voûtes primitives de la partie tournante, on ignore quel était l'agencement de leurs voûtains et le nombre de leurs branches<sup>993</sup> ; du premier parti d'élévation il ne nous reste que la certitude des supports engagés dans le mur d'enveloppe. Pour autant, peut-on en déduire que les maçons du XVI<sup>e</sup> siècle – qui ont monté les voûtes gothiques toujours visibles – aient reproduit à l'identique un modèle préexistant en le transposant simplement dans le nouveau style<sup>994</sup> ? Deux éléments du système en place, par ailleurs étudiés par André Rhein<sup>995</sup>, infirment cette hypothèse : leur datation étant incompatible avec celle du déambulatoire roman de la collégiale. Il s'agit des parties de voûte comportant « une cinquième branche qui retombe contre le mur extérieur et divise ainsi en deux voûtains le compartiment ayant la plus grande surface<sup>996</sup> » (fig. 173-a) ; selon Rhein, ce dispositif serait apparu pour la première fois aux tribunes du chœur de la cathédrale de Noyon, c'est-à-dire

---

<sup>991</sup> Pour résumer son argumentation : en 1936, Héliot arguait de la discordance entre les retombées et les supports due à l'ouverture, « certainement dès l'origine », des deux arcades dans le mur nord (travées II, III et IV) – pour « exclure formellement tout projet de construire des voûtes en cet endroit » tout comme dans la partie tournante ; il a fallu attendre quelques années avant que les appareilleurs n'en maîtrisent la technique (HÉLIOT 1936a, « Lillers », *op. cit.*, p. 583). En 1954, les fouilles menées avec H. Bernard apportaient la preuve que ces arcades nord n'avaient pas été ouvertes avant le XV<sup>e</sup> siècle ; l'argument était donc invalidé. Depuis ces dernières conclusions, deux théories coexistent sans que l'une l'emporte sur l'autre ; attendu que les murs d'enveloppe sont originellement minces : soit on avait projeté de couvrir le déambulatoire d'un plafond ou d'une charpente apparente (les entrants prenaient alors appui sur les colonnes engagées, en liaison avec le parement) ; soit, peut-être par suite d'un changement de programme, on a audacieusement monté la voûte d'ogives sur de tels murs (comme à Airaines ou à Luchaux), en les épaulant ultérieurement à l'aide de contreforts plaqués (HÉLIOT et BERNARD 1955, *op. cit.*, pp. 183-184).

<sup>992</sup> THIÉBAUD 1994, *op. cit.*, p. 89 « La voûte d'ogives apparue vers 1125-1130 en Île-de-France n'a pas tardé à gagner vers le Nord ». Notons que la nef du prieuré d'Airaines fait 6 m de large tandis que le déambulatoire de Lillers n'en fait en moyenne que 2,30 m, ce qui a dû nettement faciliter la mise en œuvre de ses voûtes ; on peut pour cette raison, et compte tenu des approximations relevées dans leur montage, les considérer comme contemporaines. Les voûtes du bas-côté méridional de Saint-Étienne de Beauvais (travées I et II) rappellent également celles de Lillers (fig. 340).

<sup>993</sup> De même quel était le type de couverture des chapelles rayonnantes hémicirculaires : plafond en charpente ? Cul-de-four ? Comment, en outre, s'opérait leur branchement sur le déambulatoire ? (fig. 178).

<sup>994</sup> Ils ont, du moins, repris deux traits caractéristiques des voûtes primitives : un profil unique pour les doubleaux et les ogives, et l'absence d'arc formeret.

<sup>995</sup> RHEIN 1923, *op. cit.*, pp. 255-290.

<sup>996</sup> *Ibidem*, p. 270 ; Lillers est citée parmi les exemples illustrant ce dispositif (p. 271) ; cf. fig. 17, travées V et VII.

pas avant 1150-1160. fig. 173-b). Le second élément, attesté à partir du troisième quart du XII<sup>e</sup> siècle à Saint-Remi de Reims, consiste à faire rayonner au départ d'un même pilier cylindrique du rond-point trois arcs dirigés chacun vers un support individuel engagé dans le mur d'enveloppe – un arc doubleau encadré de deux arcs « doubleaux rayonnants<sup>997</sup> » – ; une variante de ce dispositif existe à Lillers, entre les travées V et VI ; il prend l'aspect d'une portion triangulaire à trois doubleaux rayonnants, deux ogives supplémentaires venant se greffer sur le doubleau médian (fig. 173-c).

## E. ÉLÉMENTS COMPLÉMENTAIRES

Trois thèmes transversaux, concernant l'ensemble de l'édifice, viennent compléter l'étude de l'élévation. En premier lieu, nous nous sommes attaché à déterminer quel usage pouvait être assigné aux différents escaliers desservant les parties hautes ; cette réflexion a mené à proposer plusieurs schémas possibles de circulation selon la finalité envisagée. Les deux thèmes suivants concernent le type de couverture mise en place dans les hauts-vaisseaux et la charpente sus-jacente. Dans l'état où ils nous sont parvenus et compte tenu de la fragilité intrinsèque du bois, il est peu probable que ces ouvrages proviennent de la première mise en œuvre ; ils ont néanmoins remplacé des dispositifs antérieurs – voire originaux – qui leur ont potentiellement servi de modèle, leur conférant ainsi un réel intérêt historique et archéologique.

### I. Les escaliers : circulation dans les parties hautes

L'église avait été dotée dès l'origine d'un système d'accès aux parties hautes cantonné à l'ouest : vis jumelles reliant les bas-côtés de la nef à la tribune et étroite vis de service d'accès au comble du haut-vaisseau. La nécessité d'établir au plus près du chœur un dispositif supplémentaire a dû devenir assez impérieuse pour que l'on ait décidé la construction du nouvel escalier en deux volées qui dessert le clocher<sup>998</sup>. Cette implantation plus centrée offre l'avantage de raccourcir notablement

---

<sup>997</sup> *Ibidem*, p. 277 ; Lillers est encore citée parmi les exemples illustrant ce dispositif (p. 278).

<sup>998</sup> Cf. *supra*, Deuxième partie, chap. I, § A, n° 1).

le parcours du chœur vers le clocher et *a fortiori* vers le comble du déambulatoire, par la porte palière ménagée au pied de la tourelle<sup>999</sup>.

### **1schéma de circulation dans la tribune occidentale**

(NB : la fig. 38 représente le plan du massif occidental au niveau de la tribune en l'état actuel, avec la distribution des différents escaliers qui y mènent et qui en partent).

Les larges vis jumelles de type Saint-Gilles (repères 1 et 2, fig. 38) offraient l'opportunité d'un double accès depuis les bas-côtés nord et sud de la nef jusqu'à la tribune<sup>1000</sup>. On peut s'interroger sur la finalité d'un tel dispositif qui semble avoir été conçu, dès l'origine, comme un système permettant de réguler la circulation – vraisemblablement en sens unique – des officiants à l'intérieur du massif de façade (ils pouvaient être nombreux dans la collégiale, parfois accompagnés de fidèles, de pèlerins). L'hypothèse d'une utilisation liturgique est plus que probable : les tribunes d'avant-nef de cette importance pouvaient accueillir un, voire plusieurs autels ; de plus, la possibilité de contrôler l'accès permettait d'exposer en toute sécurité les reliques que possédait le chapitre. Les indices relevés dans le bâti permettent d'envisager l'utilisation du dispositif pour des célébrations solennelles pouvant inclure des processions, comme le suggère, en premier lieu, la largeur inhabituelle du passage<sup>1001</sup>. D'autres points contribuent à compléter la « parure ostentatoire de l'édifice<sup>1002</sup> » : la qualité de construction de cet espace fonctionnel (au demeurant destiné à demeurer clos, le plus souvent) ;

---

<sup>999</sup> Nous verrons quel parti on a pu tirer de ce nouvel aménagement. É. Vergnolle relève – au moins parmi les édifices religieux importants – que le vif intérêt pour « l'implantation [...] d'escaliers qui ne conduisent pas seulement à des clochers ou à des tribunes, mais desservent les combles du haut vaisseau et la tour de croisée constitua, dans la première moitié du XI<sup>e</sup> siècle, une sorte de révolution fonctionnelle dont les conséquences furent multiples ». VERGNOLLE 1989, « Passages muraux et escaliers : premières expériences dans l'architecture du XI<sup>e</sup> siècle », pp. 43-60 ; spéc. p. 43.

<sup>1000</sup> Cf. « Relevés de mesures des escaliers et de la tribune occidentale », Annexes (III), doc. n° 43. Cf. également Annexes (III), doc. n° 26 : « Escalier en vis tribune occidentale (côté sud) : schéma de configuration du bas et du haut de l'ouvrage ».

<sup>1001</sup> À Saint-Leu-d'Esserent, la largeur de l'escalier vers la tribune d'avant-nef n'excède pas 1,15 m (1,28 m à Lillers), HANQUIEZ 2008a, *L'église prieurale de Saint-Leu-d'Esserent (Oise) : analyse architecturale et archéologique*, thèse de doctorat, université de Lille 3, soutenue le 5 mai 2008, 3 vol., 979 p. ; spéc. Vol. 1, pp. 101-102 et Vol. 2, Illustrations, fig. 81, p. 651 ; fig. 82, p. 653 et fig. 83 et 84, p. 655.

<sup>1002</sup> C'est la finalité qu'attribue Andreas Hartmann-Virnich au grand soin apporté à la taille des pierres de l'escalier du transept de la cathédrale Notre-Dame, à Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme), HARTMANN-VIRNICH 1996, « L'escalier en vis voûté et la construction romane : exemples rhodaniens », *BM*, 154, p. 125.

le choix d'une technique élaborée de voûtement<sup>1003</sup> ; la présence de détails sculptés (chapiteau couronnant le noyau de la vis sud) sont autant d'éléments probants qui confèrent à ce dispositif un statut particulier, une véritable dimension d'apparat dans le cadre d'une utilisation liturgique.

Les escaliers jumeaux qui desservaient la tribune occidentale de l'abbatiale Saint-Saulve de Montreuil-sur-Mer<sup>1004</sup> ont-ils eu la même fonction ? Si tel fut jamais le cas, l'usage en aura-t-il du moins été limité aux seuls membres de l'abbaye. On trouve en Auvergne d'autres édifices religieux, à peu près contemporains, qui partagent la même caractéristique d'escaliers doubles compris dans l'épaisseur du massif occidental<sup>1005</sup>, toutefois, leur diamètre plus restreint ne permettait pas une circulation aussi commode qu'à Lillers.

## **2. Circulation dans les combles – hypothèse d'un « parcours des choristes »**

Toujours à l'ouest, un dispositif complète l'accès aux combles des bas-côtés de la nef : ce sont deux escaliers droits situés au sud et au nord, au même niveau que le palier des vis de la tribune (repères 3 et 4, fig. 38 et fig. 182-a et -1b)<sup>1006</sup>. Ils sont accolés à la paroi externe des gouttereaux de la nef, liaisonnés par un joint de mortier, et comptent cinq marches d'environ 70 cm de largeur n'autorisant que le passage d'une personne à la fois. L'escalier méridional a été en partie remanié par l'adjonction d'un nez-de-marche en bois et d'un revêtement de briques qui en a modifié la hauteur ; les deux degrés supérieurs ont conservé cependant la même structure que celle de l'escalier nord, demeuré intact. Ici, chaque assise se compose de deux à trois blocs de calcaire, à joints de mortier plutôt maigres ; la hauteur des degrés est constante et la volée couvre une dénivellation moyenne de 90 cm.

---

<sup>1003</sup> Choisir la pierre de taille pour l'appareil du berceau hélicoïdal, plutôt qu'un blocage sur couchis ne nécessitant pas de compétence stéréotomique particulière, dénote l'exigence de qualité du maître-d'œuvre (et/ou du maître-de-l'ouvrage).

<sup>1004</sup> Outre l'article de Roger RODIÈRE 1937, « Montreuil-sur-Mer. L'église Saint-Saulve », *CAF*, Amiens, 99, pp. 309-341, cf. la contribution de l'archéologue Jean-Claude Routier : ROUTIER 2018, « L'ancien chœur de l'église abbatiale Saint-Saulve de Montreuil d'après les fouilles de 2009-2011 », *BCDHA-62*, t. XXXV, 2018, pp. 5-42.

<sup>1005</sup> Il s'agit d'édifices majeurs du Puy-de-Dôme : Notre-Dame-du-Port, à Clermont-Ferrand (diamètre, 1,60 m) ; Saint-Austremoine, à Issoire (diam. 1,80 m) ; Notre-Dame, à Orcival (diam. 2 m) et Saint-Genès, à Thiers (diam. 1,60 m).

<sup>1006</sup> Pour les dimensions de ces escaliers, cf. Annexes (III), doc. n° 43 ; pour leur schéma, cf. Annexes (III), doc. n° 28, « Coupe longitudinale des escaliers droits vers les combles des bas-côtés nord et sud de la nef ».

Enfin, au nord comme au sud, la marche palière parvient à hauteur des entrails de l'appentis qui surplombent les voûtes. Dans ces deux collatéraux modernes de la nef, où les entrails sont les seuls repères horizontaux, le bombement fortement prononcé de l'extrados de la voûte entrave la progression (fig. 182-c). Par contre, dans les collatéraux plus anciens tel celui du déambulatoire, les reins de la voûte d'ogives ont été nivelés par un remblai de blocage jusqu'à affleurer le niveau inférieur des entrails (fig. 182-d). Pour rendre la circulation plus commode dans cette partie des combles, il est possible que l'on ait autrefois complété le dispositif en ajoutant quelques planches de bois simplement posées sur les entrails, à la manière d'une passerelle<sup>1007</sup>.

Deux schémas de parcours s'offraient ainsi aux usagers. Le premier, que l'on peut qualifier de parcours haut, dessert les combles des hauts-vaisseaux qui convergent vers la tour de croisée ; à l'origine, on n'y accédait qu'en empruntant l'une des vis jumelles de la tribune (repères 1 et 2, fig. 38) et en poursuivant par l'étroite vis de service au nord du massif occidental (repère 5) ; mais assez vite, l'escalier à deux volées du clocher est venu raccourcir le parcours initial en proposant désormais un accès depuis la travée XI du déambulatoire et une arrivée dans le comble du bras sud du transept<sup>1008</sup>.

Le second parcours traversait les combles des collatéraux. Le départ se prenait indifféremment depuis l'un des deux emmarchements droits, au niveau de la tribune occidentale (fig. 38, repères 3 et 4). L'exiguïté de ces escaliers, aux dimensions similaires à celles des autres escaliers de service, porte à croire que l'accès en était limité aux personnels chargés de l'entretien et de la surveillance des parties hautes. On avançait en direction de l'est à travers l'appentis – sur une passerelle, sinon sur l'extrados bombé ou aplani de la voûte, au même niveau que l'appui des baies ouvrant sur les hauts-vaisseaux –, jusqu'à la jonction à angle droit avec le comble occidental du bas-côté du transept. De là, on poursuivait jusqu'à la baie distale (n° 13 au nord, n° 14 au sud) donnant sur la coursive qui longe le revers des murs-pignons

---

<sup>1007</sup> Cf. VERGNOLLE 1989, *op. cit.*, p. 56, note 34 « [...] les combles permettaient un cheminement, même si celui-ci n'était pas toujours commode, soit par les reins des voûtes elles-mêmes, soit par des passerelles en bois. »

<sup>1008</sup> Pour mémoire, cet escalier s'articule en deux volées distinctes, aux axes décalés. La première volée rejoint le palier situé au même niveau que le comble du déambulatoire (une porte palière permet d'ailleurs d'y pénétrer) ; la seconde volée gravit la tourelle d'escalier jusqu'au comble du bras sud (pour les schémas d'implantation de ces deux volées d'escalier, cf. Annexes (III), documents n° 25-a, et 25-b).

du transept. La coursive traversée, on pénétrait par la baie distale opposée (n° 19 au nord, n° 20 au sud) dans le comble du bas-côté oriental qui rejoint à angle droit celui du déambulatoire. Grâce à la construction de la vis du clocher, vers la fin du XII<sup>e</sup> ou le début du XIII<sup>e</sup> siècle, le trajet a été notablement raccourci, avec un accès à proximité du chœur liturgique (fig. 33-b), sans préjudice des dispositifs antérieurs toujours opérationnels.

Le décor étant planté, il reste à déterminer quelles fins pouvaient lui être assignées. Le parcours des combles des bas-côtés – nef, transept et chœur – offrait par exemple la possibilité, en s'approchant au plus près des baies ouvertes sur les vaisseaux principaux, de pavoiser plus aisément l'intérieur à l'occasion de solennités liturgiques particulières.

Enfin, pour ce qui concerne les coursives des bras nord et sud, on sait que leur fonction première était de fournir un accès entre les combles opposés du transept. Si leur profondeur restituée ne permet pas de les considérer comme de véritables tribunes, leur situation idéale, surplombant la croisée où se trouvait l'autel majeur, offrait l'opportunité d'y recourir pour la célébration des offices chantés. Même si la capacité d'accueil des officiants était réduite, ces coursives avaient l'avantage d'accroître les possibilités de théâtraliser les pratiques liturgiques<sup>1009</sup>. On peut émettre l'hypothèse, dans le cadre d'une psalmodie responsoriale, qu'un soliste y ait pris place pour chanter les versets, en alternance avec le refrain repris par l'ensemble des choristes placés en contrebas, dans le chœur liturgique<sup>1010</sup>.

## II. Le plafond à solives apparentes des hauts-vaisseaux

Si l'on excepte l'épisode somme toute assez bref de la pose de voûtes d'ogives factices en plâtre sur lattis de bois<sup>1011</sup>, l'ensemble des hauts-vaisseaux a été dès l'origine couvert de plafonds de bois posés sur entrails avec solives apparentes ; c'est du moins l'état dans lequel les restaurateurs les ont restitués. Il n'est en outre pas exclu qu'ils aient jamais été couverts d'une charpente apparente à berceau

---

<sup>1009</sup> Sur l'affectation aux choristes des tribunes dans les églises de filiation carolingienne (dont la collégiale de Lillers offre certaines réminiscences) cf. HÉLIOT 1966, « L'emplacement des choristes et les tribunes dans les églises du Moyen Âge », *Revue de musicologie*, tome 52, n° 1, p. 7-20.

<sup>1010</sup> Hypothèse que pourrait confirmer une recherche sur les pratiques liturgiques médiévales et, s'il s'en peut trouver, sur les antiphonaires jadis en usage dans le diocèse de Thérouanne.

<sup>1011</sup> Cf. *supra*, Deuxième partie, chap. I, § G, n° 1 « Pose de voûtes d'ogives en plâtre ».

lambrissé de voliges jointives, comme c'est le cas pour la nef de l'abbatiale du Mont-Saint-Michel – avec laquelle celle de la collégiale partage maints aspects –, ou bien encore, plus proche de Lillers, la nef romane de Saint-Brice<sup>1012</sup>, à Tournai.

Il semble que l'on n'ait pas eu l'intention de couvrir ces vaisseaux d'une voûte en pierre – l'épaisseur des murs n'y aurait pas suffi et les dispositifs nécessaires de contrebutement y sont inexistantes –, celle-ci a par contre été réservée aux bas-côtés comme on le constate dans le déambulatoire et les chapelles attenantes, ainsi qu'à la croisée du transept, espace sacralisé par la présence de l'autel majeur qui requiert, à cet égard, une protection particulière<sup>1013</sup>.

C'est en toute logique que les entrails ont été alignés sur le côté le plus étroit des hauts-vaisseaux, c'est-à-dire dans l'axe nord-sud pour la nef (fig. 189-a) et le chœur (fig. 190-a), et l'axe est-ouest pour les bras du transept (fig. 190-b et -c) et la tribune occidentale (fig. 189-b). Les quatre plafonds qui avaient été restitués par l'ACMH Danjoy lors de la première campagne de restauration présentent le même profil d'entrait<sup>1014</sup>, avec une mouluration des arêtes en tore saillant entre deux gorges, couronné latéralement d'un cavet droit (fig. 191-b et -c) ; les solives apparentes prennent appui sur les entrails isolés et sur deux entrails de rive, en partie scellés dans les murs délimitant la largeur du vaisseau. Le plafond du bras nord – qui n'a été dégagé de ses voûtes factices en plâtre qu'en 1976 – s'appuie sur des entrails moins larges, aux arêtes simplement biseautées ; il n'y a pas de solive,

---

<sup>1012</sup> Tournai (Province de Hainaut, Belgique), église Saint-Brice ; la nef, de la première moitié du XII<sup>e</sup> siècle, est couverte d'un berceau brisé lambrissé laissant apparent de chaque ferme principale l'entrait, le poinçon, les aisseliers courbes et la lierne qui couvre la ligne de faite du berceau brisé (fig. 191-a).

<sup>1013</sup> « L'espace qui abrite l'autel est en principe *voûté* à des fins de *solennité* et de *sécurité* car il est le réceptacle des Saintes Espèces et abrite les luminaires attestant Leur présence. » (LHEURE 2007, *Le transept de la Rome antique à Vatican II. Architecture et liturgie*, p. 54). Sur l'organisation de l'espace sacré de la croisée du transept, lire également PHALIP 2014, *op. cit.*, chap. 3.4. « Fonctions du transept », p. 107, « Type de croisée régulière, dont les bras du transept sont placés à la même hauteur que le vaisseau central de la nef. L. Grodecki [...] insiste sur les origines antiques et paléochrétiennes en liant la formule à celle de la tour-lanterne adaptée aux églises à plan centré (Germigny-des-Prés). [...] ce sont probablement le culte des reliques, le grand nombre d'autels dans l'espace liturgique et le développement des processions (*Centula*) qui ont généré l'usage plus fréquent des transepts munis ou non de déambulatoires. »

<sup>1014</sup> C'est le même profil qu'a repris l'ACMH P. Paquet, en 1923, pour la reconstruction de la nef. Le fonds Gouverneur en conserve deux attachements figurés intitulés (c. 1920) : « Église de Lillers (sans titre) » [Annexes I, n° 36, doc. 7] et « Profil des entrails » [Annexes I, n° 36, doc. 8].

seules apparaissent les lames jointives du plancher : il s'agit en réalité d'un faux-plafond fixé sur la charpente ancienne, très détériorée<sup>1015</sup>.

Le choix qui a prévalu à Lillers procède sans doute de ce qu'Éliane Vergnolle appelle « le poids des traditions » – une référence possible à l'usage carolingien de la couverture en bois des hauts-vaisseaux<sup>1016</sup> – chez les « inconditionnels de la charpente<sup>1017</sup> ». Évoquant pour la même période (le début du XII<sup>e</sup> siècle) l'essor des recherches sur le voûtement en pierre des grandes nefs, elle constate que les partisans de la charpente deviennent alors de moins en moins nombreux :

[...] Les rares monuments qui font exception apparaissent comme des échos attardés ou des créations isolées. Ainsi l'architecte de la nef de Saint-Omer de Lillers semble avoir pris comme modèle celle du Mont-Saint-Michel ou d'une église de même type. Seuls le tracé fortement brisé des grandes arcades qui occupent près de la moitié de la hauteur des murs gouttereaux et les cordons continus qui règnent entre chaque niveau en modernisent l'aspect.<sup>1018</sup>

Dans son étude sur les charpentes en France du Nord et en Belgique, Patrick Hoffsummer indique que certaines églises septentrionales construites aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles sont restées fidèles à la tradition carolingienne des basiliques plafonnées<sup>1019</sup>. Il note, en outre, que « dans le Nord, le plafond de bois des églises romanes était indifféremment fixé sur ou sous les entrails »<sup>1020</sup>. À Lillers, on a recouru à la première formule : les planches sont attachées sur la face supérieure des entrails et servent donc de plancher au comble (à l'exception du bras nord) ; on retrouve, par exemple, le même parti à Seilles<sup>1021</sup>, en province de Namur, au bord de la Meuse (1186-1191d).

---

<sup>1015</sup> Ce que nous avons constaté dans le comble, où le plancher éventré par endroit laisse apparaître entrails et solives.

<sup>1016</sup> Le maître-d'œuvre de la collégiale a peut-être simplement repris une formule déjà utilisée dans l'édifice antérieur ?

<sup>1017</sup> « L'emploi de la charpente pour les nefs à trois vaisseaux reste encore général dans plusieurs régions : la Bretagne, le Nord, l'Île-de-France, la Champagne et les terres d'Empire », VERGNOLLE 1994, *op. cit.*, p. 225.

<sup>1018</sup> *Ibidem*, pp. 224-225.

<sup>1019</sup> Tel était le cas, par exemple, pour la nef de la cathédrale Notre-Dame de Tournai initialement couverte d'un plafond de bois ; les voûtes plus tardives ont été posées au XVIII<sup>e</sup> siècle (cf. la contribution de Jeroen Westerman, « Les voûtes sont là, qu'elles y restent... », WESTERMAN 2016, pp. 79-91 ; spéc. p. 84).

<sup>1020</sup> HOFFSUMMER (dir.) et *Alii* 2002, *Les charpentes du XI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle. Typologie et évolution en France du Nord et en Belgique*, Éditions du patrimoine, Paris, juin 2002, 376 pages ; spéc. p. 153 : « Les plafonds ».

<sup>1021</sup> Seilles (Belgique, province de Namur, section de la ville d'Andenne), égl. Saint-Étienne, 2<sup>e</sup> moitié du XI<sup>e</sup> siècle. La datation par dendrochronologie a été fournie par P. Hoffsummer (HOFFSUMMER (dir.) et *Alii* 2002, *op. cit.*, p. 153).



### III. Les charpentes

Il ne reste plus trace des charpentes du XII<sup>e</sup> siècle. Les plus anciennes datent environ du milieu du XVI<sup>e</sup><sup>1022</sup> : elles se trouvent dans le bras nord du transept et dans les deux travées occidentales de la tribune, l'une et l'autre conçues sur le même modèle<sup>1023</sup> (fig. 193). D'autre part, la charpente du déambulatoire, reprise au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, a conservé, en dépit de restaurations visibles, l'apparence de sa structure initiale dans laquelle ont été réutilisés certains éléments primitifs telles les fixations en grès de la panne faîtière. Bien que modernes, ces deux charpentes apportent des détails archéologiques qui contribuent à accroître notre connaissance du bâti originel. Celles des autres combles sont plus récentes et sortent de notre champ d'étude.

#### **Charpentes anciennes de la tribune occidentale et du bras nord**

Les versants de ces deux charpentes présentent une pente de 56°. Or, dans le comble du bras nord, la souche de la tour de croisée conserve dans son parement les vestiges du solin de toit primitif (fig. 197-a) ; son faîte est un peu plus bas que celui actuellement en place : la pente de la toiture médiévale était donc moins accentuée (45°). Les trois autres faces de la souche n'ayant pas gardé trace de ce dispositif, il est impossible de dire si les autres toits suivaient la même inclinaison.

#### **Charpente du déambulatoire**

La toiture en croupe du déambulatoire, qui se prolonge sur les collatéraux du chœur, repose sur une charpente en appentis composée de demi-fermes (à entrain, poinçon et arbalétrier) structurées en travées que complètent cinq à six chevrons

---

<sup>1022</sup> La datation estimative a été proposée par Frédéric ÉPAUD à partir de photographies de la charpente du bras nord et de la tribune (courriels de décembre 2008) ; infirmant l'hypothèse d'une charpente primitive, elle a *de facto* annulé le projet d'une étude dendrochronologique auprès du cabinet CEDRE, à Besançon (courriels échangés avec son responsable, Chr. PERRAULT). Pour une approche typologique de la charpente médiévale, de sa mise en œuvre et de son vocabulaire spécifique : Frédéric ÉPAUD 2007, *De la charpente romane à la charpente gothique en Normandie. Évolution des techniques et des structures de charpenterie aux XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles*, Glossaire, pp. 605-609, spéc. p. 606 : « chevron-formant-ferme ». Également, Patrick HOFFSUMMER (dir.) et ALII 2002, *op. cit.*, spéc. Glossaire, pp. 353-359.

<sup>1023</sup> En se référant à la typologie établie par P. Hoffsummer, ce modèle de charpente est « à chevrons formant fermes », c'est-à-dire qu'il est constitué de triangles de bois assemblés, les « fermes », très rapprochés les uns des autres (HOFFSUMMER (dir.) et ALII 2002, *op. cit.*, p. 164). Hiérarchisées en fonction de la section des bois, ces fermes s'organisent en travées : dans le bras nord, ce sont trois travées à six fermes secondaires délimitées par quatre fermes principales (fig. 195-a) ; dans la nef, il y avait à l'origine huit travées à sept fermes secondaires que délimitaient neuf fermes principales ; il n'en subsiste que trois, qui ont conservé leur marquage d'origine en chiffres romains : VII, VIII et VIII (fig. 198-a).

(fig. 199). La panne faîtière sert d'accroche de tête aux poinçons, aux arbalétriers et aux chevrons ; à mi-hauteur, une panne supplémentaire posée sur les arbalétriers maintient les chevrons, empêchant le versant de ployer. En partie basse, l'entrait fermement scellé dans le mur gouttereau garantit l'immobilisation de la demi-ferme ; le pied du poinçon y est fixé par un assemblage chevillé en tenon-mortaise ; l'autre extrémité de l'entrait, clouée sur la sablière pour l'empêcher de glisser, reçoit le pied de l'arbalétrier, l'un et l'autre solidement assemblés par embrèvement ; enfin, le pied des chevrons est cloué sur l'arête délardée de la sablière. Le dispositif des gonds de grès scellés pour fixer la panne faîtière apparaît aujourd'hui comme une précaution excessive<sup>1024</sup> (fig. 199-c) – il n'a d'ailleurs pas été repris pour la charpente des bas-côtés de la nef posée aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles –, il fait en effet double emploi avec les demi-fermes qui, à elles seules, assurent déjà le maintien ferme de chaque élément de la toiture.

---

<sup>1024</sup> Observation livrée par Benjamin Danel, charpentier-compagnon du Devoir pour les Monuments historiques. Dans le dispositif comprenant les demi-fermes, le maintien de la panne faîtière est assuré par l'assemblage avec la tête du poinçon et par la rigidité de l'arbalétrier assemblé par embrèvement à l'entrait ; ce dernier étant lui-même inséré dans la maçonnerie. Les pattes de fer scellées qui fixent aujourd'hui certains poinçons ont été ajoutées tardivement, sans doute pour remédier à un déplacement des pièces dû à la caducité des bois. Cette charpente a été reconstruite au XVI<sup>e</sup> siècle, en reprenant en partie les dispositions antérieures (gonds de fixation en grès) ; il est à cet égard tout à fait envisageable que la charpente médiévale ne comportait pas de demi-fermes et ne reposait que sur les seuls chevrons, cloués sur la panne faîtière, justifiant ainsi le recours aux gonds de fixation pour assurer le maintien de l'ensemble de la structure.

## Conclusion de l'étude de l'élévation

L'impression générale que laisse l'élévation de la collégiale – pour autant que le permette la fiabilité de l'hypothèse de restitution – est d'abord celle d'un ensemble homogène, cohérent, et doté d'un remarquable équilibre des masses qui procède de leur répartition nettement symétrique.

Ce monument artésien semble avoir tout naturellement trouvé place dans son cadre géographique, à la convergence de différents domaines artistiques et culturels influents : Angleterre, Normandie, Picardie, Île-de-France..., avec lesquels se sont opérés des transferts dont le maître-d'œuvre a su tirer profit<sup>1025</sup>.

Au premier chef des éléments remarquables : le chevet à déambulatoire et chapelles rayonnantes s'articulant sur un transept saillant à collatéraux. La formule du déambulatoire – dont la collégiale ligérienne Saint-Martin de Tours<sup>1026</sup> (consacrée c. 1014-1015) constitue un jalon précoce – a été reprise ultérieurement dans le nord, comme à Saint-Lucien de Beauvais (c. 1100) puis, un peu plus tard, à la cathédrale de Thérouanne (c. 1131) ; la collégiale lilléroise a pu s'inspirer de la *mater ecclesia* et l'adopter à sa suite, soit au plus tôt vers le second quart du XII<sup>e</sup> siècle (c. 1130-1135).

Le transept à collatéraux et chapelles orientées est également une spécificité du monument dont l'abbatiale audomaroise de Saint-Bertin offrait l'exemple local le plus ancien (moitié ou troisième quart du XI<sup>e</sup> siècle).

L'élévation intérieure des hauts-vaisseaux à trois niveaux est une singularité supplémentaire par rapport aux églises contemporaines de taille moyenne dans la région ; elle trouve sa comparaison avec des églises d'autres régions voisines ou plus lointaines (Normandie, Angleterre, Picardie, Champagne...), et le plus souvent

---

<sup>1025</sup> Sa culture esthétique se manifeste, entre autres, par la présence dans le décor architectural d'éléments de caractère exogène qui illustrent la vitalité des échanges et des transferts artistiques en Europe du Nord aux XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles. Ces éléments se réfèrent principalement à la Normandie et au royaume anglo-normand (arcatures aveugles, motif en *dents-de-scie*...) ainsi qu'aux provinces septentrionales du royaume de France : Picardie et Île-de-France (roses aveugles). Sur l'inspiration normande dans l'architecture romane, lire ENLART 1995, *op. cit.*, pp. 228-235 ; LEFÈVRE-PONTALIS 1906, *op. cit.*, pp. 3-37 ; ANFRAY 1939, *op. cit.*

<sup>1026</sup> MARTIN 2018, « Les transepts à collatéraux et tribunes des grandes églises ligériennes de l'an mil », p. 158 ssq. Également Sainte-Croix d'Orléans (premier tiers du XI<sup>e</sup> s.), la Trinité de Vendôme (c. 1040), Saint-Sernin de Toulouse (c. 1071-1076).

de grandes dimensions, ce qui dénote une réelle ambition du maître-de-l'ouvrage pour l'édifice.

L'élévation articulée de la nef se rencontre dans des monuments du deuxième quart du XI<sup>e</sup> siècle, en Île-de-France (Saint-Germain-des-Prés) et du milieu ou de la fin du siècle en Normandie (Mont-Saint-Michel), en Bourgogne (Saint-Étienne de Nevers), en Champagne (Saint-Remi de Reims), en Picardie (Saint-Lucien de Beauvais, c. 1100). L'élévation non-articulée du chœur, plutôt anglaise pour le thème et pour l'emploi de massifs supports cylindriques, est davantage française pour l'emploi des grandes-arcades brisées fortement aiguës, en usage jusque dans les années 1175.

Hormis le motif du pignon occidental de forme trapézoïdale (une spécificité lilléroise, semble-t-il, puisque aucun équivalent régional n'a pu être trouvé<sup>1027</sup>), certains éléments du décor des pignons, comparables à ceux d'autres églises, permettent d'établir une datation relative : tel est le cas des roses aveugles, en usage en Picardie et en Île-de-France au second quart du XII<sup>e</sup> siècle, donc compatibles avec la date du début de la construction proposée par Héliot (c. 1120-1130)<sup>1028</sup>. À cet égard, la présence de cet ornement aux trois façades du frontispice et du transept – sans préjudice de l'ornementation en *dents-de-scie* qui s'est, par ailleurs, propagée tant à l'extérieur qu'à l'intérieur du monument – dénote non seulement une homogénéité formelle et une véritable cohérence du parti ornemental, mais conduit de surcroît à envisager l'hypothèse d'un chantier de construction d'une durée sans doute plus réduite qu'on ne l'avait admis jusqu'ici et probablement sans interruption notable<sup>1029</sup>.

---

<sup>1027</sup> À l'exception des pignons de l'église de Guarbecque (arr. Béthune), calqués sur Lillers (HÉLIOT 1936b, « Guarbecque »). L'hypothèse d'une probable origine germanique du motif du sommet de pignon tronqué a été émise par Marcel Anfray (ANFRAY 1939, *op. cit.*, p. 262).

<sup>1028</sup> (Elles constituent ainsi un *terminus post quem*). Cf. HÉLIOT 1951-1953, *op. cit.*, pp. 85-86, spéc. notes n° 44 (oculus) et n° 45 (rose aveugle), p. 86. Pour la datation proposée, cf. HÉLIOT 1954-1955, *op. cit.*, p. 166 (également OURSEL 1994b, *op. cit.*, p. 166).

<sup>1029</sup> Sur le phasage de la construction envisagé par Héliot, cf. HÉLIOT 1936a, *op. cit.*, pp. 588-589. Selon lui, il y aurait eu à Lillers deux, voire trois maîtres-d'œuvre différents : « Le gros œuvre est évidemment le fruit de trois campagnes successives conduites à intervalles rapprochés [...] » ; « [...] nous oblige à admettre l'existence de trois chantiers distincts [...] » ; *IDEM* 1954-1955, *op. cit.*, p. 177, l'hypothèse des trois chantiers successifs est maintenue, mais l'ordre de construction est inversé : elle débute par la nef (c. 1120-1130), puis le transept et s'achève par le chœur (entre 1140-1150).



## CHAPITRE III – *La modénature*

La sculpture ornementale, tout en participant pleinement de l'esthétique du monument, a pour vocation première de souligner, voire d'exalter sa structure architecturale. Pour parvenir à cette fin le maître d'œuvre de la collégiale a donc convoqué tous les éléments d'ornement usuels disponibles : bandeaux moulurés, tailloirs, corniches, bases de colonnes, de colonnettes, profils divers d'archivoltes, de voussoirs, d'arcs d'ogives... Ce sont ces éléments toujours existants que nous allons maintenant aborder, d'abord isolément, en considérant leurs caractères spécifiques, puis globalement, en prenant en compte leur interaction avec les autres éléments dans la conception générale de l'œuvre.

### A. **Bandeaux décoratifs**

Deux bandeaux<sup>1030</sup> décoratifs délimitent les trois niveaux d'élévation intérieure.

#### 1. **Bandeau du premier niveau (nef et chœur)**

(Fig. 319-a et les deux pièces déposées SOL-2008-53 et SOL-2008-54<sup>1031</sup>). Ce bandeau, constitué d'une frise de quatre-feuilles<sup>1032</sup>, sépare le registre des grandes-arcades de celui des baies sur combles auxquelles il tient lieu d'appui. Il court de façon ininterrompue sur les murs du chœur et ceux de la nef, où il forme bague autour des colonnes engagées du haut-vaisseau et fait retour sous l'appui du garde-

---

<sup>1030</sup> Viollet-le-Duc établit une distinction entre *cordon* et *bandeau*, par l'importance plus grande de ce dernier qui indique toujours une arase de la construction, comme ici, celle d'un étage ; le cordon n'étant qu'un élément intermédiaire dont la place n'est déterminée que par le goût, afin de détruire la nudité de parties verticales trop hautes (VIOLLET-LE-DUC, E., *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle*, éd. Bance-Morel, 1854-1866, article « Cordon », tome IV, pp. 322, (version en ligne : [https://fr.wikisource.org/wiki/Dictionnaire\\_raisonné\\_de\\_l'architecture\\_française\\_.../...](https://fr.wikisource.org/wiki/Dictionnaire_raisonné_de_l'architecture_française_.../...)).

<sup>1031</sup> Cf. vol. 2, Inventaire, « cat. 53 » et « cat. 54 ».

<sup>1032</sup> D. Hanquiez le nomme « fleur à quatre pétales » (HANQUIEZ 2008a, *op. cit.*, spéc. « Avant-nef », p. 132, note 596, à propos de ce motif : « Peut-être est-il une transformation du motif de l'étoile si caractéristique du XI<sup>e</sup> siècle, du fait d'une évolution d'un traitement en méplat de ce motif vers un traitement plus sculptural, en relief ? »). E. Lefèvre-Pontalis l'appelle « étoile ou fleur de violette à quatre pétales » (LEFÈVRE-PONTALIS 1906, *op. cit.*, p. 34 : « [...] les étoiles ou violettes, dont les quatre branches en relief se détachent sur les bandeaux et les archivoltes [...] »). Pour Pierre Héliot, c'est une « frise de quatre-feuilles » (HÉLIOT 1936a, *op. cit.*, pp. 576-592, ici, p. 580) ; et pour Camille Enlart : des « fleurettes anguleuses » (ENLART 1895, *op. cit.*, pp. 228-235, spéc. p. 230 et p. 234).

corps de la tribune occidentale. Bien que l'on n'en trouve pas trace dans les bras du transept, il n'est pas exclu qu'il ait également existé dans cet espace où les parois intérieures gardent la trace de nombreux remaniements des maçonneries.

Le corps de moulures superpose ici deux profils inégaux (deux-tiers / un-tiers) entre lesquels s'intercale un anget. Le large chanfrein inférieur, creusé en cavet, accueille une frise de quatre-feuilles ; les pétales aux arêtes vives sont disposés en croix de Saint-André et leur limbe lisse est légèrement concave ; un bandeau occupe le tiers supérieur. On peut d'ores et déjà préciser qu'à l'extérieur de la collégiale, cette frise de quatre-feuilles ne figure qu'en un seul endroit : sur la voussure externe de l'archivolte du petit portail du bras nord<sup>1033</sup> (fig. 319-b).

Apparu au cours du XI<sup>e</sup> siècle, ce motif a connu son plein épanouissement durant tout le XII<sup>e</sup>, où il s'est la plupart du temps maintenu quasi en l'état, subissant, çà et là, tout au plus quelques modifications formelles ; enfin il a fini par tomber en désuétude au XIII<sup>e</sup> siècle. On l'utilise le plus souvent comme ornement principal des voussures les plus diverses. Dans le cas des portails, comme celui de Lillers, il souligne ordinairement le contour supérieur de l'archivolte<sup>1034</sup>, en association avec d'autres motifs ornementaux – billettes, troncs de cônes, pointes-de-diamant, etc. –. L'occurrence la plus fréquente étant le couronnement de l'arc supérieur des baies – fenêtres-hautes, baies de clocher, etc. –, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur<sup>1035</sup>. L'aptitude de la frise de quatre-feuilles à souligner les lignes de force de la composition architecturale a pu inciter à y recourir pour distinguer certains éléments

---

<sup>1033</sup> Le motif est aujourd'hui presque illisible, la pierre étant érodée et partiellement recouverte d'un larmier protecteur en zinc ; peut-être la gélivité du calcaire local a-t-elle contraint le maître d'œuvre à ne le réserver que pour l'intérieur ?

<sup>1034</sup> Ainsi pour Ansacq (Oise, port. occid., c. 1130-1140) ; Bury (Oise, port. mérid., fin XI<sup>e</sup>-début XII<sup>e</sup> s.) ; Pontpoint, paroissiale Saint-Gervais (Oise, port. occid., c. 1180) ; Rieux (Oise, port. occid., fin XII<sup>e</sup> s.) ; Saint-Vaast-lès-Mello (Oise, port. mérid., second quart du XII<sup>e</sup> s.) ; Santeuil (Val-d'Oise, port. mérid., second quart du XII<sup>e</sup> s.) ; Senlis (Oise, portail d'accès à la tribune de la chapelle Saint-Denis-du-Palais-Royal, c. 1130-1140) ; Oistreham (Calvados, baies du clair étage du chevet, c. 1150) ; cathédrale de Lincoln (Angleterre, port. occid., c. 1145) ; Champeaux (Dordogne, port. occid., XII<sup>e</sup> s.) ; Notre-Dame de Chancelade (Dordogne, port. occid., second tiers du XII<sup>e</sup> s.) ; Saint-Martin-le-Pin (Dordogne, port. occid., XII<sup>e</sup> s.) ; Saint-Sulpice-de-Mareuil (Dordogne, port. occid., XII<sup>e</sup> s.).

<sup>1035</sup> Ainsi à Bonneuil-en-Valois et à Villers-Saint-Paul (Oise, fenêtres-hautes, ext., c. 1120) ; à Saint-Germer-de-Fly (Oise, baies des tribunes du chœur, second quart du XII<sup>e</sup> s.) ; Saint-Germain-des-Prés (Paris, archivolttes des fenêtres du chœur, ext., c. 1150-1155) ; Talmont-sur-Gironde (Charente-Maritime, absidiole, ext., début du XII<sup>e</sup> s.) ; sur de nombreuses baies de clocher de l'Oise, comme à Béthisy-Saint-Martin (c. 1125-1150) ; mais encore en ornement de baies intérieures, comme à Cappelle-Brouck (Nord, mur nord de la nef, c. 1169), ou à Steyning (Angleterre, West-Sussex, XII<sup>e</sup> s.).

placés en hauteur, comme les roses ou les oculi<sup>1036</sup>. Sans doute pour la même raison, mais dans une moindre mesure, on l'a parfois utilisée pour orner certains arcs doubleaux ou d'ogives<sup>1037</sup>.

L'emploi en tant que motif exclusif pour orner un cordon rectiligne, comme à Lillers, est également attesté par exemple à Villers-Saint-Paul (c. 1130-1135)<sup>1038</sup>, toutefois il reste plus restreint comparativement à la frise de pointes-de-diamant, bien plus facile à mettre en œuvre pour obtenir un effet visuel quasi équivalent<sup>1039</sup>. Plus exceptionnelle encore est l'utilisation du motif en ornement d'un tailloir de chapiteau<sup>1040</sup> ; voire de modillon, comme à Guarbecque (c. 1150-1175) où les fleurs sont disposées *deux-sur-un*, comme sur le champ d'un écu<sup>1041</sup>.

Les sculpteurs ont tenté d'éviter l'écueil de la monotonie en jouant sur divers paramètres : disposition relative des éléments de la frise, forme des feuilles, nombre de pétales, etc. Ainsi, les motifs de quatre-feuilles peuvent-ils être soit tangents, comme dans le bandeau lillérois<sup>1042</sup> – ce qui constitue la majorité des cas –, soit plus ou moins espacés les uns par rapport aux autres<sup>1043</sup>.

---

<sup>1036</sup> Ainsi à Labeuvrière (Pas-de-Calais, oculi du clocher, fin du XII<sup>e</sup> s.), ou à Chars (Val-d'Oise, rose du transept sud, second quart du XII<sup>e</sup> s.).

<sup>1037</sup> Comme à Saint-Brice de Tournai (Belgique, Hainaut, voûtes du bas-côté sud du chœur, première moitié du XII<sup>e</sup> s.) et à Durham (Angleterre, arcs d'ogives et doubleaux du transept, début du XII<sup>e</sup> s.).

<sup>1038</sup> Villers-Saint-Paul (*loc. cit.*), égl. Saint-Pierre-et-Saint-Paul, mur gouttereau sud de la nef, c. 1130-1135.

<sup>1039</sup> Ainsi, par exemple, pour le cordon (très érodé) qui orne les parties hautes du mur gouttereau sud de la nef de l'abbatiale d'Ham-en-Artois (Pas-de-Calais, premier quart du XII<sup>e</sup> s.), fig. 319-c.

<sup>1040</sup> Ainsi à Notre-Dame de Vic-sur-Aisne (Aisne, illustré sur base *Mémoire* : sap01\_mh028154\_p), tailloir de chapiteau des grandes-arcades de la nef (cité et illustré par ANFRAY 1939, *op. cit.*, planche XII).

<sup>1041</sup> Ainsi à Saint-Nicolas de Guarbecque (Pas-de-Calais, troisième quart du XII<sup>e</sup> s.), modillons de la corniche du pignon du bras sud fig. 319-d et de celle de la face sud du clocher.

<sup>1042</sup> C'est également le cas à Angy (Oise, égl. Saint-Nicolas, cordon ceinturant la souche du clocher, seconde moitié du XII<sup>e</sup> s.) ; à Fleurines (Oise, baies du chevet de la chapelle prieurale Saint-Christophe-en-Halatte, c. 1150-1160) ; à Chauvigny (Vienne, Saint-Pierre, abside, baie de la chapelle sud, début du XII<sup>e</sup> s.) ; ou encore à Paussac-et-Saint-Vivien (Dordogne, égl. Saint-Timothée, XII<sup>e</sup> s.).

<sup>1043</sup> Ainsi à Airaines (Somme, baie de la façade occidentale de la prieurale Notre-Dame, c. 1130) ; à Rots (Calvados, égl. Saint-Ouen, archivolt de l'arcature aveugle de la nef, second quart du XII<sup>e</sup> s.) ; à la cathédrale de Saint-Lizier (Ariège, chanfrein de la corniche ext., début du XII<sup>e</sup> s.) ; ou encore à la cathédrale de Peterborough (Angleterre, Cambridgeshire, commencée en 1118).



Les variations de la forme foliaire sont les plus perceptibles. On trouve parfois des feuilles simplement subulées, aussi étroites qu'une alêne<sup>1044</sup> ; mais le plus souvent, comme à Lillers, les feuilles sont plutôt larges. Par ailleurs, on peut faire varier le degré de pente des deux versants séparés par l'arête médiane ; de même que l'on module la concavité du limbe. Si la plupart du temps le bord de la feuille reste simplement lisse, il semble qu'outre-Manche on ait apprécié les bords plus découpés : feuilles digitées ou polylobées<sup>1045</sup>, voire palmées en segments séparés par des sinus profondément échancrés (« palmatiséquées »)<sup>1046</sup>.

Dans le schéma classique, tel qu'on l'observe à Lillers, les arêtes des nervures médianes forment saillie en se rejoignant au milieu du motif. Certains sculpteurs ont opté pour un traitement différent : soit, cas le plus fréquent, en forant simplement d'un ou de plusieurs trous de trépan le cœur du motif<sup>1047</sup> ; soit, au contraire, en laissant émerger une sorte de bouton protubérant<sup>1048</sup>.

Enfin, raffinement ultime, certains modèles se sont complexifiés par l'ajout de deux pétales – plus rarement quatre –, généralement plus menus, disposés dans les écoinçons tangents aux bords de la voussure<sup>1049</sup>.

La longévité du motif ornemental a couvert la totalité du XII<sup>e</sup> siècle. Sa fortune s'est particulièrement illustrée, en France, dans les monuments de Picardie, notamment ceux du bassin de l'Oise où il abonde, comme le relevait E. Lefèvre-Pontalis qui précisait au passage qu'il n'était pas en usage en Normandie<sup>1050</sup>. Durant la même période – des ultimes décennies du XI<sup>e</sup> siècle au second quart du XII<sup>e</sup> qui nous intéresse –, on constate qu'il est présent dans le royaume d'Angleterre, avec Durham comme référence la plus ancienne. Les contacts étroits existant entre ce royaume et le comté de Flandre ont donné lieu à d'indubitables transferts artistiques dont a visiblement profité la collégiale lilléroise.

---

<sup>1044</sup> À Airaines (*loc. cit.*) ; Chancelade (*loc. cit.*) ; Paussac (*loc. cit.*) ; Chipping-Warden (Angleterre, Northamptonshire, église paroissiale Saint-Pierre-et-Saint-Paul, seconde moitié du XII<sup>e</sup> s.).

<sup>1045</sup> Cathédrale de Southwell (Angleterre, Nottinghamshire), première moitié du XII<sup>e</sup> s.

<sup>1046</sup> Prievale *St Peter* de Dunstable (Angleterre, Bedfordshire, portail nord de la façade occidentale), c. 1132 ; église *St Mary the Virgin* de Stone (Angleterre, Kent), c. 1260.

<sup>1047</sup> Guarbecque, seconde moitié du XII<sup>e</sup> s. ; Tournai (Saint-Brice), première moitié du XII<sup>e</sup> s. ; Rieux (Oise), fin du XII<sup>e</sup> s. ; Villennes-sur-Seine (Yvelines), XII<sup>e</sup> s. ; Patricbourne (Angleterre, Kent), *St Mary*, XII<sup>e</sup> s. ; Lincoln, cathédrale, c. 1145.

<sup>1048</sup> Villers-Saint-Paul (*loc. cit.*), cf. illustration sur base *Mémoire* : sap01\_lp007837\_p ; c. 1130-1135.

<sup>1049</sup> Villers-Saint-Paul (*loc. cit.*) ; Senlis (*loc. cit.*).

<sup>1050</sup> LEFÈVRE-PONTALIS 1906, *op. cit.*, p. 34.

La frise de quatre-feuilles, on l'a vu, a également été en usage dans des provinces plus méridionales : en Saintonge (à Talmont-sur-Gironde), en Dordogne (à Paussac-et-Saint-Vivien, ...), et jusque dans l'ancien comté de Foix (à Saint-Lizier). Sa manifestation la plus tardive, au début du XIII<sup>e</sup> siècle, se situe en Bretagne, à Paimpol, en l'abbaye Notre-Dame de Beauport où elle couronne l'archivolte des baies géminées qui donnent accès à la salle capitulaire<sup>1051</sup>. On remarque qu'en dépit de l'écart spatio-temporel qui les sépare, le motif breton est resté inchangé par rapport à son homologue artésien, plus ancien.

## 2. Bandeau du second niveau (nef, transept sud et chœur)

C'est un membre différent qui sépare le niveau d'élévation intermédiaire de celui du clair-étage : un corps de moulures tripartite qui superpose un quart-de-rond, un cavet et un bandeau plat. À l'instar du bandeau sous-jacent, il court le long des gouttereaux du chœur et de la nef dans laquelle, de nouveau, il forme bague autour des colonnes engagées montant de fond ; on le retrouve ensuite, dans la même configuration, aux gouttereaux du bras sud, tandis qu'il est – du moins de nos jours – manifestement absent du bras nord<sup>1052</sup>.

L'une des deux pièces déposées de ce bandeau, provenant du chœur (SOL-2017-66), sert d'exemple pour notre étude (fig. 320-a)<sup>1053</sup>. Le cavet médian, qui est l'élément le plus développé, est encadré par deux anglets qui l'isolent du bandeau sus-jacent et du quart-de-rond. Par effet de parallaxe, ce dernier peut apparaître plus développé qu'il ne l'est en réalité à l'observateur situé en contrebas ; et pour la même raison, le bandeau couronnant la moulure, peut sembler moins large. Seule

---

<sup>1051</sup> Paimpol (Côtes-d'Armor), abb. Notre-Dame de Beauport, dans le village de Kéridy ; fondée en 1202.

<sup>1052</sup> Il n'est pas exclu qu'à l'origine le bras nord, comme son pendant méridional, ait été également pourvu d'un bandeau analogue. On l'aura dans ce cas probablement arasé ; d'ailleurs, sur le parement du mur oriental, entre le sommet des baies murées du second niveau et le châssis taluté des fenêtres-hautes, on distingue toujours la trace d'une assise plus étroite qui pourrait correspondre à l'épaisseur de ce membre disparu.

<sup>1053</sup> Cf. également l'autre pièce SOL-2017-67, vol. 2, Inventaire, « cat. 67 », et fig. 320-b, « profil A », relevé du cordon du mur sud de la nef MAP, Lillers. *Église*, carton 109, doc. 0081/062/0347/4, 1926, 6<sup>e</sup> *Mémoire des travaux exécutés pour la restauration de l'église de Lillers*, attachement figuré n° 24, « Triforium côté nord [barré] sud » ; détail du *Profil A* (correspondant au bandeau mouluré du second niveau du gouttereau méridional de la nef).

l'inclinaison du cavet semble corriger cette distorsion et lui conférer un aspect à peu près uniforme dans ses diverses manifestations à l'intérieur de l'église<sup>1054</sup>.

Véritables marqueurs spatiaux investis d'une même fonction, ces deux bandeaux décoratifs encadrant le second niveau d'élévation intérieure tiennent cependant un registre distinct dans l'exécution de la même partition : le bandeau inférieur est conçu pour diffracter les rayons lumineux, celui du second niveau les laisse simplement glisser. En recourant au motif en frise de quatre-feuilles, le maître d'œuvre savait le parti qu'il pouvait tirer du pan incurvé des diverses facettes pour générer des ondoiements subtils d'ombre et de lumière, pour appuyer l'effet visuel produit et le distinguer résolument du cordon linéaire plus fluide du niveau supérieur.

## **B. Corniches à modillons extérieures**

La plupart des murs gouttereaux de la collégiale sont couronnés de corniches à modillons qui reçoivent les versants de la toiture. Par ailleurs, un cordon mouluré posé sur modillons souligne la base de chacun des trois pignons de l'édifice. Nous avons établi une typologie de ces éléments à partir de leurs divers profils.

### **1. Corniche de type 1 : *bipartite (doucine et bandeau)***

Le premier type de corniche, tel qu'on le voit sur l'attachement figuré reproduit en figure 321-a<sup>1055</sup>, associe deux profils : une doucine, qui occupe les deux-tiers de la hauteur de la pièce, elle-même séparée par un anget du bandeau qui la couronne.

Le modèle règne sur les parties orientales les plus élevées de l'édifice. On le retrouve ainsi sur le pourtour du gouttereau du chœur (fig. 321-b) et à la base du pignon du bras sud, où il reçoit les colonnettes de l'arcature aveugle (fig. 321-c)<sup>1056</sup>.

---

<sup>1054</sup> Ce que l'on peut constater sur les exemplaires de la nef (fig. 320-d) ; du chœur (fig. 320-c) ; du bras sud du transept (fig. 320-e). On notera en outre que dans la reconstruction du mur nord, après 1919, l'architecte P. Paquet a respecté les proportions originelles de ce corps de moulures, identique à son pendant méridional, ainsi que le montre le cliché de Deneux, base *Mémoire* sap01\_dnx08011\_p (fig. 130). Les éléments de comparaison pour ce membre d'architecture sont développés plus loin, dans l'étude des tailleurs de même profil (cf. *infra*, § C, n° 2).

<sup>1055</sup> MAP, *Lillers. Église, 1945-1980*. Carton 2011/022/85, 1<sup>er</sup> sous-dossier, chemise « 62- Lillers, église. Chéneaux et couvertures du chœur et des bas-côtés, attachements figurés 1960 et 1956-66 », dessin d'architecte (sans nom) : « Reprise de la corniche inférieure du chœur. 1<sup>er</sup> mémoire Chevalier (août-sept. 1962). Coupe du profil des corps de moulures du chéneau du déambulatoire avec relevé des mesures ».

L'on peut établir une comparaison presque terme à terme avec des corniches qui surplombent les gouttereaux de deux églises bourguignonnes : la plus ancienne au bas-côté méridional de la nef à Anzy-le-Duc (fin XI<sup>e</sup> -début XII<sup>e</sup> s.) et la seconde sur l'ensemble des chapelles absidiales et le gouttereau du chœur de la basilique de Paray-le-Monial (second quart du XII<sup>e</sup> s.). Un autre exemple moins lointain mais plus tardif se rencontre en Île-de-France, à Saint-Loup-de-Naud (c. 1150)<sup>1057</sup>.

## **2. Corniche de type 2 : bipartite (cavet et bandeau)**

Également bipartite, ce second type de profil superpose un ample cavet coiffé d'un bandeau plat (un seul exemplaire présente un anglet supplémentaire séparant les deux éléments). Cette sorte de moulure ne se trouve qu'en deux endroits : au gouttereau méridional de la nef (fig. 322-a), puis sur le flanc nord du déambulatoire, aux abords de la chapelle rayonnante (fig. 322-b).

Trois édifices présentent le même profil de moulures. D'abord en Picardie, à Chivy-lès-Étouvelles (c. fin XI<sup>e</sup> - début du XII<sup>e</sup> s.), où on l'a utilisé pour la corniche de la chapelle semi-circulaire orientée du bras nord et pour celle du gouttereau du chœur ; puis sur la corniche du gouttereau du bas-côté méridional, à Étouvelles (première moitié du XII<sup>e</sup> s.). Enfin, en Bretagne, la basilique Notre-Dame d'Avesnières à Laval (seconde moitié du XII<sup>e</sup> s.) offre un modèle analogue, mis à part l'arrondi du bord inférieur du bandeau, aux corniches des chapelles rayonnantes et chœur<sup>1058</sup>.

## **3. Corniche de type 3 : tripartite (tore, cavet et bandeau)**

Ce troisième type de corniche superpose trois corps de moulures : d'abord un tore faisant retour sur l'arête inférieure et bordé de deux anglets, (fig. 323-a)<sup>1059</sup> ; suit un ample cavet, à faible angle de pente qui confère à l'ensemble un aspect plus

---

<sup>1056</sup> Le même profil avait été utilisé, en réparation des dégâts des guerres du XVI<sup>e</sup> siècle, pour couronner la corniche rehaussée du gouttereau du déambulatoire (cf. *supra* Deuxième partie, chapitre I, § D.).

<sup>1057</sup> Anzy-le-Duc (Saône-et-Loire), égl. Notre-Dame-de-l'Assomption ; Paray-le-Monial (Saône-et-Loire), basil. du Sacré-Cœur ; Saint-Loup-de-Naud (Seine-et-Marne), prieurale Saint-Loup, ici, il ne s'agit plus d'une corniche, mais en moulure de tailloir couronnant les chapiteaux des quatre travées occidentales de la nef, ajoutées ultérieurement à l'édifice primitif.

<sup>1058</sup> Chivy-lès-Étouvelles (Aisne), égl. Saint-Pierre-aux-Liens ; Étouvelles (Aisne), égl. Saint-Martin ; Laval (Mayenne), basilique Notre-Dame-d'Avesnières.

<sup>1059</sup> MAP, Lillers. Église, carton 108, dossier 0081/062/0347/3, 1924, 1<sup>er</sup> mémoire des travaux de restauration, calepin n° 2, troisième trimestre, « Plan n° I. Restauration de la première baie à droite du côté nord. Vue intérieure et vue

roide que dans les autres moulures de même profil rencontrés à l'intérieur ; enfin, couronnant l'ensemble, un bandeau plat séparé du cavet par un anglet. Ce modèle, le plus profus, couronne les gouttereaux d'une partie des hauts-vaisseaux : à savoir les deux murs du bras nord ; le mur occidental du bras sud ; le mur nord de la nef (fig. 323-c) ; et enfin, sur le pourtour du bas-côté nord de la nef (fig. 323-b). Le fait que l'on trouve en abondance ce profil de corniche, en des emplacements dont la hauteur a sans doute tempéré les velléités de modification, corrobore l'hypothèse d'une appartenance possible du modèle à l'édifice primitif. Les éléments de comparaison pour ce membre d'architecture sont développés plus loin, dans l'étude des tailloirs de même profil (cf. *infra*, § C, n° 2).

#### 4. Corniche de type 4 : à bâtons-rompus

Seules deux corniches<sup>1060</sup> à modillons, bénéficiant d'ailleurs d'une visibilité optimale, arborent ce motif ornemental aisément repérable en *bâtons brisés* : l'une se trouve au pignon du bras nord, l'autre sur celui de la façade occidentale. Dans l'article consacré à cet ornement, Viollet-le-Duc en donne la définition suivante :

C'est un boudin ou une baguette brisée que l'on rencontre fréquemment dans les arcs, archivoltes, cintres, bandeaux et pilastres même de l'architecture du XII<sup>e</sup> siècle<sup>1061</sup>.

Par son relief torique fortement accentué, il se distingue donc du motif en dents-de-scie conçu sur le même schéma, mais qui comporte toujours deux plans unis qui se recoupent mutuellement. Dans le modèle que nous voyons ici, sur la corniche du bras nord (fig. 324-b<sup>1062</sup>), les zigzags réguliers du boudin se détachent de la surface d'un cavet à faible concavité, que l'on devine au creux des écoinçons ; un bandeau rehaussé d'une gorge couronne le tout, mais celui du frontispice demeure lisse.

---

extérieure ». Il s'agit du mur nord de l'étage de tribune occidentale, mais le calque reproduit également le premier contrefort du bas-côté nord, avec le détail du profil de la corniche afférente.

<sup>1060</sup> La dénomination corniche est ici inappropriée car, selon la définition, cet élément « couronne une construction destinée à recevoir la base du comble » (VIOLLET-LE-DUC 1854-1868, *op. cit.*, article « corniche », t. IV, pp. 319-345). Ici il s'agit donc plutôt de bandeaux ornés de modillons et soulignant la base du pignon, sans fonction structurelle propre.

<sup>1061</sup> VIOLLET-LE-DUC, *op. cit.*, article « bâtons-rompus, zigzags », t. II, pp. 184-186.

<sup>1062</sup> MAP, *Église de Lillers*, carton 108, doc. 0081/062/0347/3, 1924, 1<sup>er</sup> mémoire des travaux de restauration, calepin n°2, 3<sup>e</sup> trimestre, plan n° III, « Restauration de la baie dans [la] tribune côté sud, vue intérieure et vue extérieure » (détail de la corniche du pignon occidental. Fig. 324-a). L'on y apprend l'épaisseur de la dalle de corniche : 17,5 cm.

Toutefois on constate à Lillers, comme dans la plupart des édifices qui y ont recouru, que ce motif de bâtons-rompus a été utilisé surtout pour l'ornementation des voussures de baies diverses, tant intérieures qu'extérieures. Les seules occurrences locales d'un tel emploi en cordon rectiligne que nous ayons pu relever figurent au clocher de Sainte-Christine de Labeuvrière (fin du XII<sup>e</sup> s.), et sur les branches de la voûte d'ogives à la croisée du transept de l'église Saint-Nicolas de Guarbecque (troisième quart du XII<sup>e</sup> s. ; fig. 324-c)<sup>1063</sup>.

### C. Tailloirs et leur prolongement en cordon

C'est sur la similarité des profils utilisés que nous avons établi le classement typologique. Enfin, certains tailloirs lillérois – uniquement dans la nef – ajoutent cette particularité de se prolonger en cordon sur le nu des murs.

#### 1. Tailloir de type 1 : *bipartite (congé et bandeau)*

La composition la plus dépouillée ne superpose que deux profils : un *congé* amplement développé que coiffe un *bandeau* ; un *anglet* les séparant l'un de l'autre. Cette sorte de tailloir ne se rencontre plus aujourd'hui qu'à l'étage de la tribune occidentale, en couronnement des chapiteaux du piédroit des deux piles composées du grand-arc brisé ouvert sur la nef (fig. 325-a et -b). L'effet d'étirement extrême du congé est accentué ici par le fait que sa hauteur s'ajoute à l'abaque du chapiteau avec lequel il se confond. Le tailloir des chapiteaux de la tribune se prolonge sans interruption autour du pilier et fait retour, de part et d'autre, jusqu'au gouttereau, en écho avec la configuration identique du grand-arc en plein-cintre sous-jacent.

On rencontre à proximité de Lillers de tels profils de tailloir couronnant les culots figurés de la tour de croisée de l'église d'Ames (première moitié du XII<sup>e</sup> s.). C'est également le cas pour des tailloirs dans la nef de Saint-Basile de Bruges (début du XII<sup>e</sup> s.), puis à proximité, dans le Hainaut, à la chapelle Sainte-Catherine de la cathédrale de Tournai (premier quart du XII<sup>e</sup> s.) ; et encore dans deux autres églises

---

<sup>1063</sup> Labeuvrière (arr. Béthune ; cant. Béthune-Sud), égl. Sainte-Christine ; le cordon couronne le pourtour de la souche, au niveau de l'appui des baies du clocher. Guarbecque (*loc. cit.*), ressortissait autrefois au baillage de Lillers (EXPILLY 1763, *Dictionnaire géographique, historique et politique des Gaules et de la France*, tome IV, « L-M », « Lilliers ou Lillers », p. 220).

tournaisiennes : Saint-Brice (première moitié du XII<sup>e</sup> s.) et Saint-Quentin (fin du XII<sup>e</sup> s.)<sup>1064</sup>.

Presque aussi proche, mais par-delà la Manche, le sud du royaume d'Angleterre offre des tailloirs semblables aux arcatures de façade du clocher-porche de Sainte-Marie de Douvres (fig. 325-c, début du XII<sup>e</sup> s.), ou aux chapiteaux de la nef de Saint Andrew de Steyning (XII<sup>e</sup> s.)<sup>1065</sup>.

Citons, en Picardie, les tailloirs de la nef d'Airaines (c. 1130), avec un débord plus accentué ; certains tailloirs des grandes-arcades de la nef de Notre-Dame d'Oulchy-le-Château (fin XI<sup>e</sup>-début XII<sup>e</sup> s.) et ceux des grandes-arcades de la nef de l'église de Gilocourt (fig. 325-d, c. 1161-1170), semblables aux tailloirs de la tribune de Lillers. Un chapiteau du bas-côté nord de Notre-Dame d'Étampes (c. 1130-1140) présente un tailloir similaire à cavet distendu et, toujours à Étampes, les tailloirs des colonnes du chœur de Saint-Martin (c. 1142-1150)<sup>1066</sup>.

Pour la Normandie, citons les tailloirs des arcatures extérieures à Saint-Malo de Mouen (premier tiers du XII<sup>e</sup> s.) ; ceux de la façade occidentale de l'église de Cresserons (XII<sup>e</sup> s.) ; ceux des arcatures aveugles des murs extérieurs de l'église du Fresne-Camilly (XII<sup>e</sup> s.)<sup>1067</sup>. En Bourgogne, les tailloirs des grandes-arcades de la nef de l'abbaye de Fontenay recourent au même modèle (second quart du XII<sup>e</sup> s.)<sup>1068</sup>. Il en existe aussi dans des édifices poitevins de la fin du XI<sup>e</sup> siècle, comme à Charroux,

---

<sup>1064</sup> Ames (arr. de Béthune, canton d'Auchel), égl. Saint-Pierre (mais ici, le profil est sans anget séparateur) ; Bruges (Belgique, Flandre-Occidentale), chapelle Saint-Basile ; Tournai (Hainaut, Belgique), cath. Notre-Dame, chap. Sainte-Catherine, angle de la tribune méridionale de la nef et du flanc occidental du bras sud (pour la datation d'ouverture du chantier vers 1100, cf. DELÉHOUZÉE et WESTERMAN 2011, *CAF*, 169<sup>e</sup> session, pp. 179-202) ; (Tournai) égl. Saint-Brice, nef, tailloir des chapiteaux d'arcatures continues du second niveau ; (Tournai) égl. Saint-Quentin, tailloir des chapiteaux des arcatures continues ornant l'intérieur de la tour de croisée.

<sup>1065</sup> Douvres (Dover, Kent, Angleterre), égl. *St Mary The Virgin* ; Steyning (West-Sussex, Angleterre), égl. *Saint Andrew*.

<sup>1066</sup> Oulchy-le-Château (Aisne), égl. Notre-Dame : la base Mémoire fournit d'abondantes photographies prises par Lefèvre-Pontalis, dont celle de ce tailloir, cotée sap01\_lp000663\_p. ; Gilocourt (Oise), égl. Saint-Martin, nef, c. 1160-1170 ; Étampes (Essonne), collég. Notre-Dame-du-Fort : chapiteau du pilier nord-ouest recevant le doubleau orientale de la travée nord ouverte sur le transept ; cordon de la tour occidentale prolongeant le tailloir des baies du premier étage ; (Étampes) collég. Saint-Martin.

<sup>1067</sup> Mouen (Calvados), égl. Saint-Malo : décor en arcature des murs gouttereaux de la nef et de la façade occidentale ; Cresserons (Calvados), égl. Saint-Jacques : tailloirs aux piédroits du portail et du triplet de baies de la façade occidentale ; Le Fresne-Camilly (Calvados), égl. Notre-Dame : c'est le cas de tous les tailloirs extérieurs aux arcatures aveugles de la nef et de la façade occidentale (XII<sup>e</sup> siècle).

<sup>1068</sup> Marmagne (Côte-d'Or), abb. Notre-Dame de Fontenay, nef.

à Nouaillé-Maupertuis, ou à Saint-Hilaire de Melle (c. 1090) ; et pour le XII<sup>e</sup> siècle, à Parthenay-le-Vieux (c. 1100-1125.) ou encore à Civray (premier tiers du XII<sup>e</sup> s.)<sup>1069</sup>.

## 2. Tailloir de type 2 : *tripartite (quart-de-rond, cavet et bandeau)*

Le second type de tailloir – avec de subtiles variations dans la proportion des moulures – règne sans partage sur l'intégralité des supports des grandes-arcades. Par son profil tripartite, il fait également écho avec le bandeau mouluré du second niveau d'élévation intérieure et avec l'archivolte du grand-arc sous tribune.

Le corps de moulures superpose invariablement un quart-de-rond, un cavet et un bandeau ; un anglet s'intercale entre ces derniers (fig. 326-a<sup>1070</sup>). On le trouve dès l'entrée, couronnant les chapiteaux sous la tribune (fig. 326-c<sup>1071</sup> et 326-d). La moulure se prolonge en cordon sur une partie du contour des piédroits de ce grand-arc et, de la même manière, sur les parois internes de la travée. On le retrouve dans la nef, dans une scénographie différente : cette fois, le corps de moulures contourne la totalité des piliers des grandes-arcades (fig. 326-b). Pour ce qui concerne les grandes-arcades murées du transept, il ne subsiste que deux tailloirs : ceux des chapiteaux 153 et 154, à l'extérieur du gouttereau oriental du bras nord (fig. 327-a). Leur profil, même érodé, est semblable à ceux rencontrés dans la nef.

Enfin, les tailloirs des douze grands chapiteaux du chœur présentent quelques petites différences de proportions (fig. 327-b) : à commencer par la hauteur du corps de moulures (17,5 cm), légèrement inférieure à celle des tailloirs de la nef ou du transept ; ensuite, la hauteur du bandeau s'accroît au détriment du cavet, ce qui lui permet d'accueillir au tiers inférieur une rainure profonde, en grain-d'orge, qui en allège avantageusement la silhouette.

---

<sup>1069</sup> Charroux (Vienne), abb. Saint-Sauveur, tailloir des chapiteaux de la rotonde ; Nouaillé-Maupertuis (Vienne), abb. Saint-Junien, tailloir des chapiteaux de la nef ; Melle (Deux-Sèvres), égl. Saint-Hilaire, tailloir des chapiteaux de la nef ; Parthenay (Deux-Sèvres), égl. Saint-Pierre de Parthenay-le-Vieux, tailloir des chapiteaux de la nef (absence d'anglet) ; Civray (Vienne), égl. Saint-Nicolas, tailloir des chapiteaux de la nef (absence d'anglet).

<sup>1070</sup> MAP, *Église de Lillers*, carton 109, doc. 0081/062/0347/4, 1926, 6<sup>e</sup> *mémoire des travaux de restauration*, attachement figuré n° 22 « Restauration du demi pilier n° 2 de la nef, côté nœð [barré] sud », détail de la 17<sup>e</sup> assise (correspondant au tailloir) qui reproduit le profil du corps de moulures et indique la hauteur du bloc de pierre : 20 cm.

<sup>1071</sup> MAP, *Église de Lillers*, carton 109, doc. 0081/062/0347/4, 1926, 7<sup>e</sup> *mémoire des travaux de restauration*, attachement figuré n° 26 (détail), « Mur de la nef, côté nord, 1<sup>ère</sup> travée. Restauration des arcs, des tympans et de la partie gauche du premier pilier ».



On peut établir une comparaison avec certains tailloirs qui se rencontrent à l'identique dans certains édifices du XI<sup>e</sup> siècle comme en Île-de-France, dans la nef de Saint-Germain-des-Prés (second quart du siècle, fig. 327-c), ou en Normandie, dans le chœur de Saint-Jean-d'Abbetot, à La Cerlangue (dernier quart du siècle), avec cependant un profil de moulures plus camard qu'à Lillers, car l'angle du cavet y est moins ouvert. Au siècle suivant, en Île-de-France, les tailloirs de l'arc triomphal de Notre-Dame de Bougival<sup>1072</sup> (première moitié du XII<sup>e</sup> s., fig. 327-d) s'apparente au modèle lillérois, avec toutefois un rendu différent : l'abaque n'est pas rectiligne, son épannelage est une réminiscence du schéma corinthien qui fait saillir volutes d'angles et dé médian<sup>1073</sup>. Les piliers composés de la nef de Berteaucourt-les-Dames (second quart du XII<sup>e</sup> s.), en Picardie, représentent un exemple d'utilisation du même profil de tailloir, avec cavet plus dilaté, qui se prolonge comme dans la nef de Lillers sur tout le pourtour du support. Les tailloirs du déambulatoire de Saint-Germer-de-Fly (à partir de 1135) sont identiques à ceux des grandes-arcades de la nef de la collégiale artésienne ; de même que ceux des piliers de la croisée de Presles (milieu du XII<sup>e</sup> s.) et celui de la pile sud-ouest du chœur d'Étouvelles (c. première moitié du XII<sup>e</sup> s.) qui se prolonge en imposte sur le nu du mur<sup>1074</sup>.

### 3. Tailloir de type 3 : *tripartite (double cavet et bandeau)*

Dans le troisième type de tailloir, le corps de moulures est de nouveau tripartite, mais le quart-de-rond disparaît ici au profit d'un cavet supplémentaire placé en-dessous du premier ; ce cavet médian est ourlé de deux anglets superposés assurant la transition avec le bandeau sommital (fig. 328-a).

Ce profil règne sur les tailloirs du second niveau d'élévation de la collégiale. Dans la nef (fig. 328-a), il s'étend désormais à tous les supports des ouvertures sur comble, chapiteau médian compris ; et présente en outre la particularité de se

---

<sup>1072</sup> Paris (6<sup>e</sup> arr.), ancienne abbatale de Saint-Germain-des-Prés ; La Cerlangue (Seine-Maritime), égl. Saint-Jean-d'Abbetot : cf. notice du monument dans MUSSET 1985, *op. cit.*, (pp. 241-244), la figure 120 (p. 232) présente l'un des chapiteaux figurés de la travée droite du chœur, côté sud : « Christ bénissant » ; Bougival (Yvelines), église Notre-Dame.

<sup>1073</sup> Pour une description des chapiteaux romans d'inspiration antique, cf. CAZES et CAZES 2008, *Saint-Sernin de Toulouse, de Saturnin au chef d'œuvre de l'art roman*, « Chap. IV. Les chapiteaux romans de Saint-Sernin », pp. 105 et ssq.

<sup>1074</sup> Berteaucourt-les-Dames (Somme), abb. Saint-Nicolas (cf. clichés anciens de ces piliers de la nef sur la base Mémoire, sap01\_dsf3304v\_t et sap01\_dsf3305v\_t.) ; Saint-Germer-de-Fly (Oise), abb. Saint-Germer ; Presles (Val-d'Oise), égl. Saint-Germain l'Auxerrois ; Étouvelles (Aisne), égl. Saint-Martin.

prolonger en cordon sur le nu du mur, de part et d'autre des petits chapiteaux d'angle, jusqu'à la colonne engagée montant de fond. Ce profil est repris à l'identique pour ceindre l'arc de décharge des ouvertures sur comble de la nef. Dans le chœur (fig. 328-b), le corps de moulures reprend les mêmes profils, mais en modifiant le rapport des proportions : le bandeau et le cavet inférieur paraissant moins larges que le cavet médian ; toutefois la différenciation des angles de pente est conservée<sup>1075</sup>.

C'est à ce même modèle que l'on a recouru pour couronner l'archivolte des baies aveugles de la chapelle Sainte-Catherine (fig. 328-c), dans la cathédrale de Tournai (premier quart du XII<sup>e</sup> s.). On trouve en Picardie quelques tailloirs à double cavets en tous points identiques à ceux de Lillers : ainsi aux grandes-arcades de la nef à Sacy-le-Grand (dernier quart du XI<sup>e</sup> s.) ou encore à celles de la nef d'Oulchy-le-Château (fin XI<sup>e</sup> - début XII<sup>e</sup> s.)<sup>1076</sup>. Une identité formelle peut par ailleurs être établie, en Île-de-France, avec le profil de certains tailloirs de l'avant-nef de Saint-Denis (1135-1140), dont celui relevé par Pierre Rousseau<sup>1077</sup>. On constate cependant que les deux cavets conservent le même angle de pente, ce qui confère au profil du corps de moulures un aspect nettement plus évasé qu'à Lillers. De semblables tailloirs se rencontrent également en Bourgogne, à Autun, sur certains chapiteaux du portail occidental de la cathédrale (fig. 328-e) et du chœur, tel celui de la *Tentation du Christ* (c. 1130-1135) ; ou bien encore à l'abbaye de Fontenay (c. 1139-1147)<sup>1078</sup>, au portail occidental (où, comme à Lillers, les tailloirs se prolongent latéralement en cordon jusqu'aux contreforts plats) et dans le cloître (fig. 328-f).

#### 4. Tailloir du chapiteau 179 (*unicum*)

Le dernier type de tailloir fait véritablement figure d'*unicum* dans le corpus de la collégiale, il appartient sans aucun doute au décor primitif du monument, dont il ne

---

<sup>1075</sup> Nota : ces tailloirs étant inaccessibles, l'étude a été menée à partir de photographies. L'angle de pente du cavet inférieur est de 33°, celui du cavet supérieur, de 27°.

<sup>1076</sup> Sacy-le-Grand (Oise), égl. Saint-Germain (cf. l'article qui lui est consacré sur le site wikipedia.org, avec un cliché du chapiteau de la troisième arcade nord de la nef, fig. 328-d) ; Oulchy-le-Château (Aisne), égl. Notre-Dame (la base Mémoire conserve un cliché de ce tailloir pris par Lefèvre-Pontalis et conservé sous la cote sap01\_lp000658\_p.).

<sup>1077</sup> Cf. TIMBERT 2007a, *op. cit.*, « fig. 18, dessin n° 3, p. 34 (relevé de P. Rousseau, mise au net, Mathieu Tricoit). Le profil de moulures est également repris dans sa thèse de doctorat par D. Hanquiez qui cite l'article d'A. Timbert (HANQUIEZ 2008a, *op. cit.*, vol. 3- illustrations, figure 432, p. 884 (mise au net D. Hanquiez).

<sup>1078</sup> Autun (Saône-et-Loire) cath. Saint-Lazare ; Marmagne (Côte-d'Or), abb. Notre-Dame de Fontenay, cloître.

subsiste aujourd'hui que ces seuls vestiges (fig. 329-a). On le trouve au nord du déambulatoire, implanté entre les deux premières travées droites, à l'aplomb de la colonne d'angle du pilier *E 10* qui porte le chapiteau 179. Cette partie de l'édifice garde trace des notables modifications qu'elle a subies<sup>1079</sup> et que nous avons détaillées plus haut.

Le corps de moulures superpose trois profils (fig. 329-b) : le motif principal, orné de dents-de-scie<sup>1080</sup>, se déploie entre une doucine sur laquelle il prend appui et un bandeau ourlé d'un anget séparateur ; les dents pointées vers le bas ne font qu'épouser le versant du chanfrein, à l'inverse, les autres sont vigoureusement refouillées dans l'épaisseur. L'effet visuel est obtenu par contraste appuyé entre l'ombre et la lumière, alternant au rythme régulier des triangles équilatéraux. Viollet-le-Duc note que sur les plus anciens modèles de cet ornement – apparu au XI<sup>e</sup> siècle et fort usité pendant le XII<sup>e</sup>, surtout dans les provinces de l'Île-de-France, de la Normandie et de l'Ouest –, les dents sont habituellement larges, formant des angles droits<sup>1081</sup>, ce qui est le cas à Lillers.

Si le motif abonde sur les bandeaux et les archivoltés, il est en revanche moins fréquemment utilisé en ornement de tailloir. Les exemples les plus proches se trouvent en Picardie, à Catenoy (fin du XI<sup>e</sup> s.) : la surface du chanfrein est gravée d'une alternance de triangles gigognes qui évoquent les *dents-de-scie* ; à Saint-Martin de Belle-Église (fin du XI<sup>e</sup> s.), le dessin est conforme au modèle, mais les triangles en creux ont ici l'aspect de *pointe-de-diamant*. C'est à Foulanges, que se trouve le tailloir le plus proche du modèle lillérois, que l'on date des années 1140 (fig. 329-e) : les dents sont régulières mais plus petites, l'anglet du bandeau est

---

<sup>1079</sup> Le support E-10 comportait jadis une colonne engagée (désormais entièrement bûchée) coiffée d'un chapiteau qui a été transformé en une sorte de pseudo-culot godronné, d'un style autant naïf qu'insolite (fig. 329-c). La « reprise en sous-œuvre » semble avoir été faite dans la masse du motif initial ; le profil du tailloir a été modifié à cette occasion. Ce décor de godrons tapissant la panse du culot était en usage au XVI<sup>e</sup> siècle, il est donc probablement contemporain des modifications apportées à cette partie du déambulatoire, lors de l'érection de la chapelle seigneuriale attenante. De la même veine – sinon de la même main – sont les pseudo-culs-de-lampe qui ont été retaillés dans le tailloir des chapiteaux bûchés des grandes-arcades murées du mur occidental du bras nord (fig. 329-d).

<sup>1080</sup> Viollet-le-Duc distingue « dents-de-scie » et « bâtons-rompus » ; les premiers étant nécessairement traités sur une surface plus plane (VIOUET-LE-DUC 1859-1868, *op. cit.*, article « Dents-de-Scie », tome V, pp. 26-28).

<sup>1081</sup> *IDEM, ibid.*, p. 26. L'archivolte des arcades de la tour-citerne de la cathédrale de Canterbury (c. 1070) présente le même décor de dents-de-scie couronnant une frise de quatre-feuilles.

remplacé par une rainure carrée, ornée de perles espacées, cependant la doucine vigoureusement accentuée est bien présente.

Dans l'ancienne province du Berry, l'église Saint-Génitour du Blanc (seconde moitié du XII<sup>e</sup> s.) offre le même motif en dents-de-scie ornant le tailloir des culots et des chapiteaux du chœur. Il se prolonge en bandeau, au-dessus des grandes-arcades ; une gorge remplace la doucine. Enfin, à Beychac-et-Caillau (fin du XI<sup>e</sup> s.)<sup>1082</sup>, en Aquitaine, les tailloirs de l'arc triomphal de l'église disposent l'ornement sur un chanfrein, comme à Lillers, mais les triangles en relief présentent partout une égale épaisseur (fig. 329-f).

#### D. Décor d'archivoltes et de voussures

Le décor sculpté des moulures courbes puisant aux mêmes sources que les éléments rectilignes, nous renvoyons donc à ces derniers pour leur description sauf à apporter, le cas échéant, toute précision complémentaire sur leurs traits distinctifs.

##### 1. Archivoltes moulurées tripartites de type 1 (*double cavet et bandeau*) et de type 2 (*quart-de-rond, cavet et bandeau*)

On ne rencontre cette moulure de type 1 que sur l'archivolte de l'arc de décharge des baies ouvrant sur les combles des bas-côtés de la nef (fig. 330-a). Elle est en tout point identique à celle des tailloirs desdites baies et de leur prolongement en cordon<sup>1083</sup>. La similarité qui existe entre ce profil de voussure et celui des tailloirs de chapiteaux du second niveau de la nef et du chœur renvoie, par conséquent, aux

---

<sup>1082</sup> Catenoy (Oise), égl. Saint-Michel et Saint-Vaast, travée sous clocher ; Belle-Église (Oise), égl. Saint-Martin : base du clocher roman (voir illustration du « tailloir à décor géométrique à la retombée de la voûte en berceau du clocher » sur le site [www.eglisesdeloise.com](http://www.eglisesdeloise.com), de D. Vermand) ; Foulanges (Oise), égl. Saint-Denis (cf. D. Vermand, site « églises de l'Oise ») ; Le Blanc (Indre), ancien prieuré bénédictin Saint-Génitour, aujourd'hui égl. paroissiale (voir illustration sur la base Mémoire, © Malnoury, Robert, inventaire général, ADAGP, cote : ivr24\_91360230x\_p) ; Beychac-et-Caillau (Gironde), égl. Saint-Marcel (voir illustration sur le site commons wikimedia).

<sup>1083</sup> Cf. *supra*, § C, n° 3 « Tailloir de type 3 : tripartite (double cavet et bandeau) ». La hauteur du motif ne permet pas d'effectuer un relevé au conformateur ; par ailleurs, aucun document d'archives ne fournit de dessin suffisamment fiable (cf. MAP, *Église de Lillers*, carton 109, doc. 0081/062/0347/4, 1926, 6<sup>e</sup> *mémoire des travaux de restauration*, attachement figuré n°24 « Église de Lillers. Triforium sud », détail : vue en coupe de la baie n° VI fig. 330-b), l'étude comparative a donc été menée à partir de photographies.

mêmes comparaisons qui ont été faites plus haut et permet donc d'évaluer son emploi entre le dernier quart du XI<sup>e</sup> siècle et la moitié du siècle suivant.

L'archivolte de type 2, au grand-arc sous tribune occidentale reprend le modèle des tailloirs de chapiteaux des grandes-arcades que l'on a vus précédemment<sup>1084</sup> auquel nous renvoyons : pour mémoire, il s'agit d'un profil tripartite avec quart-de-rond, cavet et bandeau (fig. 331-a et -b)<sup>1085</sup>. Son emploi est attesté dès le second quart du XI<sup>e</sup> siècle et se maintient dans des édifices du milieu du XII<sup>e</sup> siècle.

## 2. Archivolte moulurée tripartite de type 3 (*tore, cavet et bandeau*)

Le pignon du frontispice de la collégiale porte un décor raffiné dont l'arcature en réseau de baies plein-cintre entrecroisées constitue l'un des éléments majeurs. L'archivolte de ces baies porte un corps de moulures au profil particulier que l'on ne trouve qu'en cet endroit (fig. 332-a) : ici, le triplet conserve le bandeau supérieur et le cavet médian que sépare un filet, mais le quart-de-rond est remplacé par un tore volumineux entre deux anglets. La « planothèque » de la Médiathèque de l'architecture et du patrimoine conserve un relevé au crayon sur calque de ce pignon, effectué pour sa restauration ; on y trouve le profil des différents corps de moulures, dont celui qui nous intéresse (fig. 332-b)<sup>1086</sup>. Enfin, une cimaise a été ajoutée qui unifie l'extrados mamelonné de l'arcature : c'est un cavet coiffé d'un boudin isolé par un anlet.

On peut établir une comparaison avec l'archivolte des arcatures aveugles entrecroisées qui ornent les soubassements extérieurs du transept sud-est et de la chapelle Saint-Anthelme de la cathédrale de Cantorbéry (à partir de 1096) ; ici, le profil est plus épuré et démuné de filets séparateurs (fig. 332-c). Un exemple plus tardif se trouve en Normandie, à Broglie (seconde moitié du XII<sup>e</sup> s.) : dans l'arcature

---

<sup>1084</sup> Cf. *supra*, § C, n° 2 « Tailloir de type 2 : tripartite (quart-de-rond, cavet et bandeau) ».

<sup>1085</sup> MAP, *Église de Lillers*, carton 109, doc. 0081/062/0347/4, 1926, *1<sup>er</sup> mémoire des travaux de restauration*, attachement figuré n° 3 « Église de Lillers. Restauration du socle de la chapelle nord et de la partie basse du mur face ouest. Archivolte de la tribune », (détail du profil de la moulure).

<sup>1086</sup> MAP, Planothèque, série 0082/062 Plans d'édifice du Pas-de-Calais, cote conservation 0082/062/1004, document 022713, « Église de Lillers. Restauration du pignon du portail » (élévation), calque (format F1), crayon (s.d., s.n.).

aveugle entrecroisée du pignon de façade occidentale<sup>1087</sup>. Celle-ci présente une grande ressemblance avec celle de Lillers dans la séparation des moulures par un filet intermédiaire, mais le creux du cavet est ici à peine esquissé.

### 3. Motif ornemental en *bâtons-rompus*

Bien que le modèle soit similaire à celui des corniches déjà rencontrées, le motif en bâtons-rompus qui orne les diverses voussures que nous allons aborder est conçu différemment. Tandis que le premier tore brisé se détachait entièrement de la surface d'un chanfrein, le second zigzague au creux d'une feuillure ménagée dans l'arête inférieure des claveaux de baies ou de roses aveugles, se découpant sur le front de l'arc. Le thème ornemental expose deux variantes établies sur la base de subtiles différences formelles.

#### 3.1. *bâtons-rompus* de type 1 : à *tore ourlé d'un listel*

L'expression la plus épurée de la formule définie par Viollet-le-Duc est illustrée par une gravure qui reproduit l'archivolte d'une fenêtre de la cathédrale de Tulle (premier quart du XII<sup>e</sup> s.)<sup>1088</sup> ; cette formule se retrouve à l'identique au portail occidental de Saint-Leufroy de Thiverny, dans l'Oise (c. 1130). À Lillers, ce motif s'enrichit d'un listel ourlant le tore sur le front de l'arc. On l'a utilisé à l'intérieur, pour l'ensemble des baies de l'arcature du chœur (fig. 333-a) et à l'extérieur, pour la voussure de la rose aveugle et celle de l'arcature aveugle du pignon du bras sud (fig. 333-b). On constate toutefois une conception stéréotomique différente entre l'exemple de Tulle où chaque claveau est porteur d'un unique segment torique, et celui de Lillers où les claveaux peuvent en porter de deux (arcature du bras sud) à six (arcature du chœur)<sup>1089</sup>.

---

<sup>1087</sup> Cantorbéry (Angleterre, Kent), cath. et égl. métropolitaine du Christ. La construction du transept oriental et, par-delà, celle des chapelles Saint-Anthelme (au sud) et Saint-André (au nord), a débuté sous l'épiscopat d'*Anselm*, vers 1096, et s'est poursuivi jusqu'en 1153, sous celui de *Wibert* (cf. FOYLE 2013, *Architecture of Canterbury Cathedral*). Le même motif est repris au pignon méridional de la chapelle Saint-Anthelme ainsi qu'au nord, pour les arcatures aveugles des parties symétriques correspondantes. Broglie (Eure), égl. Saint-Martin.

<sup>1088</sup> Tulle (Corrèze), cath. Notre-Dame ; Viollet-le-Duc, *op. cit.*, article « bâtons-rompus, zigzags », fig. 1, p. 185.

<sup>1089</sup> Dans l'exemple de Tulle, Viollet-le-Duc mentionne l'économie de cette mise en œuvre où la taille s'effectue avant la pose et produit le maximum d'effet à moindre frais (Viollet-le-Duc, *op. cit.*, p. 184).

Parmi le foisonnement de variantes qu'a connu le modèle initial de bâtons-rompus, notamment en Normandie qui y a grandement recouru du XI<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle, et dont « les monuments normands de l'Angleterre nous donnent les plus nombreux et riches exemples (...) »<sup>1090</sup>, le modèle lillérois, au tore ourlé d'un listel, semble moins usité. En Normandie, on le trouve à l'identique aux archivolttes de l'arcature des gouttereaux de la nef à Notre-Dame du Fresne-Camilly (XII<sup>e</sup> s.) ; à Saint-Malo de Mouen (premier quart du XII<sup>e</sup> s.), dans une configuration semblable, mais sur laquelle chaque écoinçon arbore un motif différent (fig. 333-c). À l'abbatiale Notre-Dame de Jumièges (fin XI<sup>e</sup> - début XII<sup>e</sup> s.), l'arc de décharge des baies de l'une des tours de façade a un tore-brisé cantonné de deux réglets.

D'autres édifices peuvent susciter la comparaison, en admettant toutefois quelques légères différences dans l'agencement du listel : ainsi, en Île-de-France, au portail occidental de Château-Landon (fin XI<sup>e</sup> - début XII<sup>e</sup> s.), est-il reporté sous le tore. Dans le domaine anglo-normand, l'église paroissiale Sainte-Marie d'Iffley, près d'Oxford (c. 1170)<sup>1091</sup>, a recouru presque exclusivement à cet ornement pour le décor des arcs et des bandeaux ; le triplet de baies du pignon occidental arbore le motif lillérois sur chacune de ses triples voussures.

### **3.2. bâtons-rompus de type 2 : aux écoinçons perforés**

La seconde variante de la formule précédente abandonne le listel latéral – en cela, elle reprend donc celle de Tulle –, mais chacun des écoinçons adopte un ornement secondaire réduit à sa plus simple expression : un trou circulaire et peu profond perforé au trépan, telle qu'il apparaît sur l'une des voussures du petit portail nord (fig. 334-a). Ce motif ornemental a été repris plusieurs fois dans la collégiale, toujours à l'extérieur. Il figure ainsi à la voussure périphérique des roses aveugles quadrilobées du pignon occidental et du pignon du bras nord ; de même qu'à l'arcature de ce dernier (fig. 334-b). Là, sous une cimaise commune, la frise denticulée court sans interruption sur l'archivolte des baies internes – celles-ci étant d'égale hauteur, la jonction s'y opère par adossement des écoinçons triangulaires qui fusionnent pour former un losange –, tandis qu'elle est traitée de façon individuelle

---

<sup>1090</sup> VIOLLET-LE-DUC, *op. cit.*, article « bâtons-rompus, zigzags », p. 184.

<sup>1091</sup> Le Fresne-Camilly (Calvados), égl. Notre-Dame ; Mouen (Calvados), égl. Saint-Malo ; Jumièges (Seine-Maritime), abb. Notre-Dame. Château-Landon (Seine-et-Marne), égl. Notre-Dame ; Iffley (Oxfordshire, Angleterre), égl. paroissiale *Saint Mary*.

pour les baies latérales, de plus petite taille. Enfin, il orne les baies géminées de la façade ouest (fig. 334-c). Sur les claveaux originaux qui ont été réinsérés en 1972, lors de la reconstruction du frontispice, on relève un détail nouveau : un galon accueillant un rang de perles éparses perforées ourle la base du chevron, sous le trou de trépan<sup>1092</sup>.

La seule comparaison que nous ayons pu établir se situe aux baies du clocher de Saint-Nicolas de Guarbecque (dernier quart du XII<sup>e</sup> s.), sur l'archivolte de l'arc de décharge qui porte ce même motif de bâtons-rompus aux écoinçons perforés (fig. 334-d).

#### **4. Voussure ornée de troncs de cônes du portail nord**

Le dernier motif ornemental est un *unicum* dans sa catégorie : il forme un rang de perles constituées de deux troncs de cône adossés. On le trouve sur la voussure médiane de l'archivolte du portail du bras nord (fig. 335-a).

C'est encore au clocher de Guarbecque que l'on retrouve ce même motif sur la voussure interne des baies géminées du clocher. Dans l'Audomarois, cet ornement pare à l'identique la voussure interne du portail de Saint-Martin d'Elnes (première moitié du XII<sup>e</sup> s. ; fig. 335-b)<sup>1093</sup>.

### **E. Bases de colonnes et colonnettes**

De la même manière que le chapiteau, la base ornée de moulures est un membre de l'architecture chargé d'assurer la transition entre un appui et un support, elle doit, à ce titre, laisser avant tout une impression de solidité, « conserver quelque chose de ferme », comme l'avait constaté Viollet-le-Duc en étudiant le principe de l'épannelage simple des bases moulurées du XII<sup>e</sup> siècle<sup>1094</sup>. La plupart des colonnes

---

<sup>1092</sup> L'ACMH Charles Waldschmidt, qui a eu en charge ce chantier de reconstruction (1971-1972), a pris soin de faire replacer toutes les pierres sculptées que l'on avait pu sauver des décombres. Onze des treize claveaux anciens concernés présentent ce galon de perles perforées – détail que l'on retrouve à l'identique sur la série de modillons du dépôt lapidaire comme SOL-2008-45 (vol. 2, Inventaire, « cat. 45 »). Viollet-le-Duc les appelle « boutons », sortes de grains de chapelet dans une gorge (cf. cet article, *op. cit.*, tome II, pp. 241-244).

<sup>1093</sup> Elnes (P.-de-C., arr. Saint-Omer, cant. Lumbres) égl. Saint-Martin (la sculpture a été récemment restaurée).

<sup>1094</sup> VIOLLET-LE-DUC, *op. cit.*, article « base », tome II, pp. 128-167, spéc. p. 136.



et colonnettes du monument lillérois sont dotées de ces éléments qui découlent du modèle médiéval de la base attique :

Durant le XII<sup>e</sup> siècle les bases comprennent, sauf exceptions, une gorge ou une scotie plus ou moins ouverte et profonde, bordée de filets et encadrée par deux tores d'épaisseur variable.<sup>1095</sup>

On relève trois sortes de bases dans la collégiale, établies sur la variation de ces moulures constitutives ; toutes sont implantées aux deux niveaux supérieurs de l'élévation, celles qui existaient jadis aux grandes-arcades ont disparu. Notons encore que dans la structure de la base, moulures et plinthe font toujours corps.

### **1. Base attique de type 1 (avec ou sans griffe)**

Les modèles de cette série, qui compte le plus grand nombre d'exemplaires, présentent une gorge bordée de filets entre deux tores. Le plus souvent en pied d'un support d'angle, ils se caractérisent par l'aspect plus camard de leurs profils dans lesquels s'opère une nécessaire compression des volumes résultant de l'adaptation des moulures à cette configuration particulière. Le tore inférieur y est toujours sensiblement plus épais que le supérieur, lui-même, la plupart du temps, de même taille que la gorge.

On distingue deux variantes dans le traitement du tore inférieur.

Dans le premier cas, l'arrondi disparaît en bas comme pour se fondre dans la verticalité de la plinthe : ainsi pour la base déposée SOL-2008-44, et pour celles des supports faibles de l'étage de la tribune<sup>1096</sup> (fig. 336-a).

Dans le second cas, il conserve l'intégralité de son profil curviligne : ce que l'on constate sur toutes les bases des baies, tant intérieures qu'extérieures, portant une colonnette d'angle rentrant. Ainsi aux ouvertures sur comble de la nef (fig. 336-b), qui se singularisent par l'adoption d'une griffe d'angle, à l'instar des supports majeurs de la tribune ; de même encore à toutes les fenêtres-hautes des hauts-vaisseaux de la nef (fig. 336-c), du transept et du chœur.

Bien qu'implantées différemment – leurs colonnettes sont engagées, et non plus cornières –, certaines bases adoptent néanmoins un profil ramassé où les tores,

---

<sup>1095</sup> TIMBERT 2003b, « Précisions sur l'évolution de la base attique durant le XII<sup>e</sup> siècle en Île-de-France et en Picardie », *RAP*, n° 3-4, pp. 91-101 ; spéc. p. 93.

<sup>1096</sup> Cf. « Plan ordonnancé de la collégiale » (fig. 17) : il s'agit des quatre colonnettes cantonnant les piliers A' 2 et B' 2, à l'étage de la tribune occidentale.

pas nécessairement d'égale épaisseur d'ailleurs, se compriment pour tendre en quelque sorte vers un plan vertical unique. Il en est ainsi pour les bases qui portent les colonnettes géminées de l'arcature intérieure du chœur (fig. 336-d) et pour celles des baies de la façade occidentale. Toujours à l'extérieur, les bases de colonnettes de l'arcature aveugle du pignon du bras nord, certes assez érodées, paraissent suivre le même schéma. Celles qui portent les colonnettes-raisseurs du gouttereau du chœur présentent une division tripartite sensiblement égale entre la gorge et les deux tores de volumes égaux, ce qui caractérise les bases attiques des années 1130-1145<sup>1097</sup>.

À proximité de Lillers, les piliers de la nef de Saint-Sauveur d'Ham-en-Artois, datée vers 1135 par Honoré Bernard, présentent des bases identiques, dépourvues de griffes et à tores inégaux (fig. 336-e)<sup>1098</sup>. Toujours dans le domaine flamand médiéval, citons Saint-Basile de Bruges (début du XII<sup>e</sup> s.)<sup>1099</sup>, où des bases à griffes feuillagées ornent les piliers de la nef ; les arcatures de Saint-Brice de Tournai (première moitié du XII<sup>e</sup> s.) en offrent également des exemples plus dépouillés. Toutefois, exception faite de l'absence de griffes, il semble que le plus ancien exemplaire régional qui soit comparable à la base déposée SOL-2008-43, se trouve dans le comté voisin, à Boulogne-sur-Mer, en support des colonnes isolées de la crypte romane de la basilique Notre-Dame (c. 1100), dont la construction est traditionnellement attribuée à la comtesse Ide (fig. 336-f).

De semblables profils de bases se trouvent également en Picardie, à Saint-Arnoult de Warluis (c. 1120-1130), où la base attique à griffe porte une colonnette associée à la fenêtre centrale de l'abside ; dans le chœur de la cathédrale de Senlis (c. 1150-1160) ; et dans la nef de Saint-Martin de Gilocourt (c. 1160-1170). Pierre Rousseau en a relevé à Saint-Denis, dans l'avant-nef (1135-1140) et le chevet

---

<sup>1097</sup> TIMBERT 2003b, *op. cit.*, p. 93, et « Fig. 1-a » et « 1-b », p. 92 : relevés de P. Rousseau des bases attiques du XII<sup>e</sup> siècle de Saint-Denis, dans l'avant-nef et le chevet.

<sup>1098</sup> Ham-en-Artois (Arr. Béthune ; cant. Norrent-Fontes), abb. Saint-Benoît (jadis, Saint-Sauveur. Cf. BERNARD 1998, *op. cit.*). L'abbatiale et la collégiale de Lillers sont quasi contemporaines. Rappelons qu'en 1079 le seigneur Enguerrand fait donation d'une partie de ses terres aux moines de Charroux pour y fonder cette abbaye et que ce-même Enguerrand est parent de Wénemar, son aîné, qui avait fondé en 1045 le chapitre de Lillers.

<sup>1099</sup> Le décor de cette fondation comtale est assurément plus recherché que dans la collégiale de Lillers, simple fondation seigneuriale.

(1140-1144). Il s'en trouve enfin à Varenne-l'Arconce (début du XII<sup>e</sup> s.)<sup>1100</sup>, en Bourgogne.

### **Cas de la base déposée SOL-2008-44<sup>1101</sup>**

La forme spécifique de la base *cat. 44* lui assigne un emplacement d'angle ; c'est pour cette raison que la plinthe ne présente qu'une seule griffe, fort érodée. Le lit d'attente peut accueillir un fût d'environ 23 cm de diamètre, cette dimension exclut donc toute implantation aux grandes-arcades de la nef, ainsi qu'aux colonnettes du second niveau d'élévation. La seule colonne réunissant toutes les conditions requises, de taille et de configuration, se trouve dans la travée *I* du bas-côté nord du chœur, en support du chapiteau 179 ; or, elle est dépourvue de base. J. Thiébaud indique que les bases ont été sapées au cours du XVIII<sup>e</sup> ou du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>1102</sup> ; P. Héliot en livre une version un peu différente :

Dans le chœur comme dans la nef, les bases des piles principales ont été enterrées. Il est très possible que ce changement de niveau du sol soit antérieur aux restaurations du XVI<sup>e</sup> siècle.<sup>1103</sup>

Dans le meilleur des cas, et si l'on s'en tient aux arguments de P. Héliot, cette-dernière serait donc enfouie sous le dallage ; dans le cas contraire, la base 44 pourrait bien être « la pièce manquante ». Elle constituerait alors l'unique témoin de cet élément désormais disparu du décor primitif du déambulatoire.

---

<sup>1100</sup> Tournai (Belgique, Hainaut), égl. Saint-Brice (nef romane de la première moitié du XII<sup>e</sup> s.) ; Boulogne-sur-Mer (arr. et cant. Boulogne-sur-Mer), basil., jadis cath. Notre-Dame (reconstruite au XIX<sup>e</sup> s.) ; Warluis (Oise), abb. Saint-Arnoult (cf. D. Vermand : clichés sur le site « [eglisesdeloise.com](http://eglisesdeloise.com) ») ; Senlis (Oise), cathédrale Notre-Dame, piles du chœur (cf. D. Vermand, *ibidem*) ; Gilocourt (Oise), égl. Saint-Martin, piles de la nef (cf. D. Vermand, *ibidem*) ; Varenne-l'Arconce (Saône-et-Loire), égl. Saint-Pierre-aux-Liens.

<sup>1101</sup> Cf. vol. 2, Inventaire, « cat. 44 » ; également DANEL-MARCÉ 2018, Bulletin n° xxxv, CDHA-62, pp. 43-59, spéc. « La base attique SOL-2008-44 », pp. 51-52.

<sup>1102</sup> THIÉBAUD 1994, *op. cit.*, p. 77, l'auteur note pour le XVIII<sup>e</sup> siècle : « [...], les bases des piles furent sapées ».

<sup>1103</sup> HÉLIOT 1936a, « Lillers », *op. cit.*, pp. 576-592, spéc. p. 585, note n°1 (à propos d'Enlart, qui indiquait les dimensions de l'église) : « Toutes ces hauteurs sont prises dans l'état primitif du monument et doivent être diminuées de 1 m si l'on veut tenir compte du remblai qui existe aujourd'hui tant à l'extérieur qu'à l'intérieur. » (cf. ENLART 1895, *op. cit.*, p. 230, note n° 1).

## 2. Base attique de type 2 (à scotie surcreusée)

Seuls deux exemplaires en place présentent ce type de profil de base : on les trouve à la tribune occidentale, portant les colonnes fortes engagées qui reçoivent le rouleau interne du grand-arc diaphragme (fig. 337-a). Le corps de moulures repose sur une plinthe munie de deux griffes d'angles, très érodées comme on peut le voir sur l'illustration. Leur surface étant pleine, il est probable qu'elles étaient à l'origine identiques à celles toujours visibles aux ouvertures sur comble de la nef : ce sont de simples parallélépipèdes coiffés de deux versants à faible pente ; cet ornement tend à disparaître dès avant 1180<sup>1104</sup>.

Le profil tripartite (fig. 337-a) est conforme au modèle canonique. Les deux tores sont ici d'inégale épaisseur, celui du bas, le plus volumineux, étant l'élément le plus saillant ; tandis que la scotie<sup>1105</sup>, nettement surcreusée, offre cette particularité de ménager une ombre plus prononcée entre ces deux tores. Enfin, les deux filets censés la border sont remplacés en haut par un anglet et en bas par un fin bourrelet.

Dans les années 1145-1150, le tore inférieur augmente de volume – dans l'exemplaire étudié, sa hauteur représente le double de chacune des deux autres moulures –, tandis que dans la même période, on note « la transformation progressive de la gorge en scotie, les premières formules surcreusées de ces dernières et la saillie du tore inférieur<sup>1106</sup> » ; tous ces points se vérifient à Lillers. En se référant aux modèles de profils extraits des archives privées de P. Rousseau<sup>1107</sup> présentés dans la « figure 1 » de cet article, on peut retrouver certaines similitudes avec le « profil K », relevé au portail royal de Notre-Dame de Chartres (c. 1145-1150) et avec le « profil L », relevé au portail sud de Notre-Dame-du-Fort, à Étampes (c. 1150)<sup>1108</sup>. L'un et l'autre étant tenus pour les plus anciens modèles de scotie surcreusée, apparue vers 1150, il est dès lors envisageable que ces seuls

---

<sup>1104</sup> TIMBERT 2003b, *op. cit.*, p. 93 : « Dès avant 1180, les bases deviennent moins hautes [...] ; le tore inférieur s'écrase sur le socle [...] et les griffes d'angles disparaissent [...] ».

<sup>1105</sup> La note n° 5, p. 93 (*ibidem*) précise : « La scotie est une moulure curviligne formée de deux arcs de cercles de rayons différents quand la gorge est une moulure curviligne creusée ne demi-cercle ».

<sup>1106</sup> TIMBERT 2003b, *ibid.*, p. 93.

<sup>1107</sup> Pierre Rousseau, ingénieur, érudit, correspondant d'une société savante de l'Auxerrois, passionné d'architecture, il a relevé et compilé quantité de profils de bases et de tailloirs de monuments divers de la France.

<sup>1108</sup> Chartres (Eure-et-Loir), cath. Notre-Dame. La similitude est presque parfaite, si l'on excepte qu'à Chartres, une gorge supplémentaire s'intercale entre le tore inférieur et la plinthe (TIMBERT 2003b, *ibid.*, « Fig. 1-k », p. 92). Étampes (Essonne), coll. Notre-Dame-du-Fort (TIMBERT 2003b, *ibid.*, « Fig. 1-l », p. 92).

exemplaires connus dans la collégiale aient été mis en place à la même période à la tribune, pour singulariser cet espace insigne et en magnifier le prestige.

### **Cas de la base déposée SOL-2008-43<sup>1109</sup>**

La base *cat. 43* a été amputée d'une partie de sa profondeur ; le diamètre restitué du lit d'attente est d'environ 37 cm. Les seuls supports en place répondant aux mêmes critères de taille et de configuration seraient les colonnes engagées des grandes-arcades de la nef (diamètre : 34 cm) qui sont aujourd'hui dépourvues de base. Pour l'heure, dans l'attente de fouilles qui permettraient de confirmer la présence de tels élément enfouis, l'hypothèse que cette base 43 puisse provenir de l'un des piliers de la nef reste tout à fait plausible ; ce qui en fait dans ce cas l'unique vestige de cette partie disparue du décor primitif.

La comparaison avec les bases de la crypte de la basilique romane Notre-Dame de Boulogne-sur-Mer place vers 1100 la datation haute de cet exemplaire déposé provenant de la nef de la collégiale lilléroise ; ce qui est compatible avec la datation admise d'une construction débutant vers 1120-1130.

### **3. Base attique de type 3 (avec ou sans griffe)**

La dernière série comprend des bases, dotées ou non de griffes, dont le corps de moulures associe deux tores inégaux à une scotie bordée de filets. Ici, la scotie n'est plus surcreusée, comme dans la première série, et le tore inférieur, plus volumineux, affecte le profil d'un bec-de-corbin (fig. 338-a). Ce détail confère à la pièce une ampleur nouvelle, caractéristique des années 1145-1150<sup>1110</sup>. Dans la collégiale lilléroise, ce profil de base a été adopté pour orner les trois supports internes de l'ensemble des baies sur combles des collatéraux de la nef : deux colonnettes engagées et une isolée. Enfin, à l'extérieur, les colonnettes doubles de l'arcature du pignon méridional sont aussi dotées de semblables bases.

La fortune du modèle est amplement attestée dans l'ancien comté de Flandre. On le rencontre sur une série de portails romans de la première moitié du XII<sup>e</sup> siècle encore en place, dans un rayon d'une trentaine de kilomètres autour de Lillers, tel celui de Notre-Dame de Chocques (début du XII<sup>e</sup> s.), entre Lillers et Béthune, dont les

---

<sup>1109</sup> Cf. vol. 2, Inventaire, « cat. 43 » ; également DANIEL-MARCÉ 2018, Bulletin n° xxxv, CDHA-62, pp. 43-59, spéc. « La base attique SOL-2008-43 », pp. 51-52.

<sup>1110</sup> TIMBERT 2003b, *op. cit.*, p. 93, et « Fig. 1-f », p. 92 : relevé de base attique de Saint-Germain-des-Prés (chapelle).

voissures portent six bases attiques présentant chacune trois griffes d'angle au décor raffiné et individualisé (fig. 338-c) ; tel celui d'Heuchin (fig. 338-d) ; ou tel encore, dans l'Audomarois, celui de Saint-Martin d'Elnes (fig. 338-e). Dans l'ancienne province de Flandre Maritime, à Saint-Jacques de Cappelle-Brouck (c. 1169), les bases qui ornent les piédroits des fenêtres-hautes du mur nord de la nef ont le tore inférieur si élargi qu'il déborde les côtés de la plinthe (fig. 338-b), ce qui n'est pas le cas pour celles des baies aveugles contiguës. À Tournai, les colonnettes isolées des baies de façade des « maisons romanes » (c. 1175-1200) portent des bases identiques.

En Picardie, une base attique à griffe de l'église Saint-Denis de Mogneville (c. 1130), est comparable à la base déposée SOL-2008-43, abstraction faite de la griffe plus pointue. En Île-de-France, les chapelles absidiales de Saint-Germain-des-Prés (1150-1155)<sup>1111</sup> en offrent également des exemples similaires, un peu plus tardifs, avec des griffes plus raffinées.

---

<sup>1111</sup> Chocques (P.-de-C., arr. Béthune), égl. Notre-Dame ; Heuchin (P.-de-C., arr. Arras), égl. Saint-Martin ; Elnes (arr. Saint-Omer, canton Lumbres), égl. paroissiale Saint-Martin ; Cappelle-Brouck (Nord, arr. Dunkerque ; cant. Grande-Synthe), égl. Saint-Jacques-le-Majeur ; Tournai (Belgique, Hainaut), ensemble de maisons anciennes dénommées « maisons romanes », situées au n° 10 et au n° 12 de la rue Barre-Saint-Brice ; Mogneville (Oise), égl. Saint-Denis (cf. D. Vermand, site « eglisesdeloise.com ») ; Paris (6<sup>e</sup> arr.), abb. Saint-Germain-des-Prés (pour la datation du chœur, cf. PLAGNIEUX 2000, « L'abbatiale de Saint-Germain-des-Prés et les débuts de l'architecture gothique », *BM*, t. 158-1, pp. 6-88, spéc. p. 66.

## F. Profils des ogives

De l'édifice primitif, il ne reste que le profil des ogives toujours en place des travées droites du déambulatoire, auxquelles il convient d'ajouter les cinq claveaux toriques et la clef de voûte associée du dépôt lapidaire<sup>1112</sup>.

### 1. Ogives du déambulatoire : à *listel entre deux tores*

Les travées droites du déambulatoire – I à IV au nord et VIII à XI au sud<sup>1113</sup> –, ont sans doute depuis l'origine été dotées d'ogives dont le profil est une arête entre deux tores (fig. 339-a et -b), comme l'illustre le relevé du profil « A » établi par l'architecte Ch. Waldschmidt, en 1975, en préparation de la campagne de restauration des parties orientales de l'église<sup>1114</sup>. Une particularité de ces voûtes réside dans le fait que le maître-maçon a utilisé un gabarit unique pour tailler les ogives et les doubleaux<sup>1115</sup>. La clef de voûte, par ailleurs, ne se distingue guère des autres claveaux dont elle épouse les contours : la plupart du temps dépourvue du schéma cruciforme marqué par le départ des branches<sup>1116</sup>, elle n'est rien autre qu'une pièce cubique qui assure, par-delà l'intersection des nervures, la continuité du motif ornemental (fig. 339-c).

---

<sup>1112</sup> Les hauts-vaisseaux sont couverts de plafonds sur entrants de chêne, tandis que les voûtes en pierre semblent n'avoir été réservées qu'aux seuls bas-côtés de l'édifice, comme on peut toujours le constater dans le déambulatoire et les chapelles attenantes. Le champ de cette étude étant circonscrit à l'édifice du XII<sup>e</sup> siècle, ont donc été délibérément écartées toutes les voûtes d'ogives encore en place étrangères au parti d'origine (elles ont été abordées dans le chapitre I de la Deuxième partie traitant des modifications apportées au bâti. Pour les voûtes de « profil B » de la partie tournante du déambulatoire et des chapelles rayonnantes : § D ; pour celles de « profil C » des chapelles méridionales du déambulatoire : § B ; pour celles de la croisée du transept : § A, n° 2. ; pour celles des bas-côtés de la nef : § E, n° 1 (nord) et § F (sud).

<sup>1113</sup> Pour la localisation des travées du déambulatoire et leur numérotation en chiffres romains, cf. « Plan ordonnancé de la collégiale », fig. 17. La travée de voûte XI, à l'entrée sud du déambulatoire, présente le même profil, mais il n'est plus qu'en partie visible depuis le doublage des maçonneries intérieures consécutif à l'érection de la tourelle d'escalier du clocher située à l'aplomb (cf. *supra*, Deuxième partie, chap. I, § A).

<sup>1114</sup> MAP, *Lillers. Église, 1945-1980*, carton 2011/022/85 ; premier sous-dossier : 2011/022/85/IV, attachement figuré n° 1, *exercice* 1975, chapitre 56-30-21, mémoire unique, « Chapelles, voûtes. Piochement, enduits, décapage et rejointoiement ». Outre le plan détaillé des travées de voûtes du déambulatoire, le dessin donne aussi le relevé des trois profils d'ogives dénommés « A », « B » et « C ». Le profil « A » qui nous intéresse représente un claveau à pénétration, donc structurellement proche de ceux du dépôt lapidaire (vol. 3, « cat. 58 à 63 »).

<sup>1115</sup> Aucun formeret n'a été prévu dans le déambulatoire pour les voûtes des travées primitives du XII<sup>e</sup> siècle, pas plus que pour celles des travées reconstruites au XVI<sup>e</sup> siècle.

<sup>1116</sup> Sauf aux travées I (nord) et VIII (sud).

La présence des vousoirs toriques à pénétration du dépôt lapidaire n'exclut pas une probable contemporanéité, dans la collégiale primitive, avec le modèle à arête entre deux tores<sup>1117</sup>. On fait le même constat à la collégiale Saint-Étienne de Beauvais, dans le bas-côté sud de la nef où les branches d'ogives des travées III à V à profil torique sont datées du premier tiers du XII<sup>e</sup> siècle, tandis que les travées I et II – reconstruites après un incendie à la fin du siècle – ont adopté le profil à arête entre deux tores (fig. 340-a).

On constate qu'à Lillers les deux festons toriques affleurent directement l'intrados du voûtain ; ce modèle se singularise donc par l'absence de bandeau d'épaisseur variable, comme une sorte de dosseret servant de support intermédiaire, que l'on retrouve sur la quasi-totalité des ogives de même profil avec lesquelles on peut envisager une comparaison<sup>1118</sup>. Il en est ainsi vers 1120 pour les voûtes du transept de Saint-Étienne de Beauvais ; schéma qui sera repris au cours du XII<sup>e</sup> siècle dans de nombreuses églises picardes<sup>1119</sup> et de la région voisine d'Île-de-France<sup>1120</sup>. Au début du XIII<sup>e</sup> siècle, dans l'ancien comté de Flandre, on a recouru au

---

<sup>1117</sup> Sur l'évolution de ces deux profils d'ogives, cf. TIMBERT 2007a, *op. cit.*, pp. 10-11 : « [...] une nette mutation du profil des ogives durant le XII<sup>e</sup> siècle apparaît néanmoins à travers ces dessins, avec l'abandon progressif du profil à tore simple [...] au profit du profil à arête entre deux tores qui s'impose durant tout le siècle [...] ». Sur la durée de l'emploi d'ogives faisant queue, TIMBERT 2007a, *ibidem*, p. 15, note n° 29 dans laquelle il réfute l'hypothèse de M. Aubert en démontrant leur utilisation bien au-delà des années 1150 : « À cet égard, il faut souligner que des ogives à pénétration sont encore employées à la période flamboyante comme le laissent observer les claveaux d'ogives déposés de la campagne flamboyante de la cathédrale de Noyon (M. Lagouge) » ; (AUBERT 1934, « Les plus anciennes croisées d'ogives, leur rôle dans la construction », *BM*, 1934, pp. 139-143 ; VERMAND 1997, « La voûte d'ogives dans l'Oise : les premières expériences (1100-1150) », *L'art roman dans l'Oise et ses environs, actes du colloque de Beauvais, 7 et 8 octobre 1995*, GEMOB, pp. 123-169, spéc. p. 134).

<sup>1118</sup> Le profil des tores, dans ce cas, se trouve la plupart du temps modifié par la présence d'un anglet ménagé de chaque côté, à la base du bandeau : en se prolongeant ainsi jusqu'au fond du motif, leur arrondi accentué accroche davantage la lumière que ne le fait le profil lillérois, nettement moins saillant.

<sup>1119</sup> Dans l'Oise, chronologiquement : Bury (nef et bas-côtés, c. 1130) ; Uilly-Saint-Georges (nef, bas-côté nord, c. 1130) ; Acy-en-Multien (chœur, c. 1140) ; Chelles (chœur et abside, c. 1140) ; Cambronne-Lès-Clermont (transept, c. 1140) ; Foulangues (chœur, bras sud et travée sous clocher, c. 1140) ; Lavilletterte (nef, c. 1150) ; Morienvall (chœur, 1140) ; Saint-Germer-de-Fly (déambulatoire, bras nord, bras sud, c. 1150) ; Vaumoise (chœur, c. 1150) ; Mogneville (chœur, c. 1150-1160). Autres localités picardes : Lhuys (Aisne, c. 1140-1150) ; Courmelles (Aisne, c. 1150) ; Laon (Aisne, octogone, c. 1150) ; Marizy-Sainte-Geneviève (Aisne, c. 1150).

<sup>1120</sup> Chronologiquement : Paris (5<sup>e</sup>), Saint-Julien-le-Pauvre (travées droites du chœur, début XII<sup>e</sup> s.) ; Cergy (Val-d'Oise, travée sous clocher et bras sud, c. 1140) ; Paris (3<sup>e</sup>), Saint-Martin-des-Champs (déambulatoire et chapelle d'axe, c. 1140) ; Saint-Denis (avant-nef, rez-de-chaussée, c. 1140) ; Paris (6<sup>e</sup>), Saint-Germain-des-Prés (chœur et déambulatoire, c. 1150) ;



même profil « posé sur bandeau » pour réaliser les ogives et les arcs doubleaux des bas-côtés du chœur de Saint-Brice de Tournai<sup>1121</sup> (fig. 340-b).

## 2. Ogives primitives déposées à *profil torique SOL-2008-58* à -63

Cet ensemble des six voussoirs déposés<sup>1122</sup> se compose d'une clef de voûte à quatre branches et de cinq claveaux. Le profil de la partie émergente se réduit à une simple moulure torique, tandis que la partie engagée forme queue de pénétration dans le voûtain. Sur la clef, la jonction des quatre nervures s'opère par pénétration des tores, le long des diagonales, en formant croix de saint André<sup>1123</sup>.

De tels profils d'arcs aux claveaux faisant queue dans les voûtains sont présents dans de grands édifices en Picardie dès le début du XII<sup>e</sup> siècle, sur les voûtes d'ogives de première génération. On a vu ce dispositif à Saint-Étienne de Beauvais, toujours visible dans trois travées orientales du bas-côté sud de la nef<sup>1124</sup> ; à Beauvais encore, la dernière étude de l'ancienne abbatale Saint-Lucien menée par Delphine Hanquiez a signalé la présence, dans le dépôt lapidaire, d'un claveau d'ogive avec queue d'engagement présentant le même profil et la même datation<sup>1125</sup>. Dans l'Oise, des églises de taille plus modeste en sont également dotées, comme aux bas-côtés à Béthisy-Saint-Martin (c. 1125-1150), la nef à Cambronne-lès-Clermont<sup>1126</sup> (c. 1130), ou encore le pseudo-déambulatoire de l'abbatale Notre-

---

Bougival et Poissy (Yvelines, abside, c. 1150) ; Champagne-sur-Seine (Seine-et-Marne, c. 1150) ; Courcelles-sur-Viosne (Val-d'Oise, voûte sous clocher, c. 1150) ; Hardricourt (Yvelines, travée sous clocher, c. 1150-1160) ; Saint-Loup-de-Naud (Seine-et-Marne, nef, c. 1160-1175) ; Provins (Seine-et-Marne, chapelle des comtes, c. 1175-1200).

<sup>1121</sup> Tournai (Belgique, Hainaut, égl. Saint-Brice) : au XIII<sup>e</sup> siècle, pour voûter d'ogives le chœur et les bas-côtés adjacents, on emploie ce profil à une arête entre deux tores. Au siècle suivant, l'extension des parties orientales sera couverte d'un berceau lambrissé brisé, à l'instar de la nef romane du XII<sup>e</sup> siècle.

<sup>1122</sup> Pour la description de ces pièces, cf. vol. 2, Inventaire, « cat. 58 » à « cat. 63 ». Également, DANIEL-MARCÉ 2018, « Pièces inédites du dépôt lapidaire ... », *article. cit.*, spéc. « Les claveaux d'ogive », pp. 52-53

<sup>1123</sup> Cf. vol. 2, Inventaire, « cat. 58 », photos SOL-2008-58 a et b.

<sup>1124</sup> Pour une étude sur l'usage de ce modèle de nervure, cf. LEFÈVRE-PONTALIS 1886, « Étude sur le chœur de Saint-Martin-des-Champs à Paris », pp. 345-356, spéc. p. 350.

<sup>1125</sup> HANQUIEZ 2008b, « Le dépôt lapidaire de Saint-Lucien de Beauvais : réouverture du dossier », *L'architecture en objets : les dépôts lapidaires de Picardie*, dir. Arnaud Timbert, coll. Delphine Hanquiez, volume 21, CAHMER, 2008, pp. 47-48, illustration Fig. 16 (p. 57), « inv. R. Lemaire T II A 5 ».

<sup>1126</sup> Béthisy-Saint-Martin (Oise), égl. Saint-Martin ; Cambronne-lès-Clermont (Oise), égl. Saint-Étienne ;

Dame de Morierval (1140)<sup>1127</sup>. Citons encore, pour la même période, les quatre travées de voûte dans la nef de la priurale d'Airaines (c. 1130), à cela près que les nervures toriques reposent ici sur un dossier ténu, absent dans les autres édifices. Citons enfin l'église Saint-Léger de Lucheux<sup>1128</sup> (second quart du XII<sup>e</sup> s.), où l'on a utilisé le même profil pour exécuter les arcs d'ogives des deux premières travées du chœur. Elles sont datées des années 1150, et constituent donc un exemple d'emploi tardif de ce type de claveau<sup>1129</sup>. La comparaison avec les églises picardes – et en particulier avec celles de Beauvais – permet de situer la datation de cette série lilléroise de claveaux dans les premières décades du XII<sup>e</sup> siècle, ce qui est compatible avec l'hypothèse d'un chantier de construction ayant débuté vers 1120.

Par ailleurs, ces voussoirs déposés sont également intéressants dans la mesure où ils apportent un éclairage nouveau sur l'existence d'un type de voûtement que l'on n'avait pas envisagé jusqu'à présent<sup>1130</sup> dans la collégiale. Se pose alors la question de leur localisation dans l'édifice médiéval. Plusieurs hypothèses sont envisageables : la première serait une implantation dans les anciens collatéraux du transept (disparus) ; cette proposition se heurte toutefois à la présence d'un profil différent d'arc d'ogive<sup>1131</sup> – une arête entre deux tores – toujours visible aux voûtes primitives du déambulatoire dont la première travée droite, au nord comme au sud, était commune au bas-côté oriental de chaque bras. Partant, soit on aura unifié le voûtement de ces deux espaces ecclésiaux et privilégié le profil d'arc du déambulatoire en l'étendant aux voûtes de ce collatéral – voire aussi à celles du bas-côté occidental – ; soit, au contraire, on aura voulu signifier l'existence d'une

---

<sup>1127</sup> Cité dans HANQUIEZ 2008b, *op. cit.* Également VERMAND 1997, *op. cit.*, pp. 123-169, spéc. p. 141, fig. 296 et p. 143, fig. 301.

<sup>1128</sup> Lucheux (Somme), relevait jadis, comme Lillers, de l'évêché de Thérouanne.

<sup>1129</sup> Pour l'étude de ce type de claveau torique, qui ne sera pratiquement plus employé après 1150, lire AUBERT 1934, *op. cit.*, pp. 5-67 et 137-237 ; et HENRIET 1983, *op. cit.*, pp. 273-294.

<sup>1130</sup> Ces pièces étaient déposées dans les combles depuis 1919, dans un endroit inaccessible au public, où elles ont fini par tomber dans l'oubli : le dernier récolement du dépôt lapidaire de 1977 ne les mentionne pas (cf. Vol. 2, Inventaire, « Introduction – Notoriété du dépôt lapidaire : état de la question avant 2008 »).

<sup>1131</sup> La coexistence de deux profils différents dans un même collatéral est néanmoins possible, comme on le constate dans le bas-côté sud de la nef, à Saint-Étienne de Beauvais ; encore cette dissemblance peut-elle être imputable aux reconstructeurs des deux travées occidentales après l'incendie mentionné pour la fin du XII<sup>e</sup> siècle ?

hiérarchie<sup>1132</sup>, en différenciant les marqueurs que constituent ces deux profils d'arc distincts ? La seconde hypothèse serait une implantation aux voûtes des collatéraux primitifs de la nef qui ont disparu à l'époque moderne pour laisser place à ceux que l'on voit aujourd'hui. *In fine*, s'agissant de parties d'élévation irrémédiablement détruites, il semble que la question de l'implantation de ces claveaux d'ogive doive demeurer sans réponse. Néanmoins, leur présence dans le lapidaire déposé apporte un élément nouveau à l'étude archéologique du bâti : ils confirment l'existence probable de voûtes d'ogives dans les bas-côtés<sup>1133</sup>.

---

<sup>1132</sup> Rappelons que les chanoines régnaient sur toute la partie orientale de l'église ainsi que sur la croisée du transept où était placé l'autel majeur, tandis que le bras nord était réservé à la paroisse.

<sup>1133</sup> Héliot suggérait que ces bas-côtés devaient être couverts « soit de voûtes d'arêtes suivant la mode normande à l'époque romane, soit de voûtes d'ogives posées après coup (HÉLIOT 1951-1953, *op. cit.*, vol. 2, note n° 452, p. 400). Anfray avait pour sa part opté pour un voûtement d'arêtes (ANFRAY 1939, *op. cit.*, p. 146 sq.).

## Conclusion de l'étude de la modénature

En l'absence de tout document permettant de dater précisément le monument, au moins l'étude comparative des divers éléments de la modénature permet-elle d'esquisser une datation relative. Certains d'entre eux présentent des caractères d'ancienneté que l'on retrouve dans d'autres édifice. C'est le cas pour le motif en *dents-de-scie* sur le tailloir du chapiteau 179 : il s'apparente aux modèles rencontrés dès la fin du XI<sup>e</sup> siècle en Picardie (à Catenoy, à Belle-Église, etc.), ou en Aquitaine (à Beychac-et-Caillau). De même pour le motif en *bâtons-rompus* sur les corniches et voussures lilléroises qui, à partir du XI<sup>e</sup> siècle, a couvert une période à peu près équivalente. La frise de *quatre-feuilles* en est un autre exemple, apparu courant XI<sup>e</sup> siècle, qui a connu son plein épanouissement au XII<sup>e</sup>. Enfin, les deux profils d'ogives que nous avons étudiés – claveaux toriques du dépôt lapidaire et claveaux à *arête entre deux tores* du déambulatoire – pourraient bien ressortir aux toutes premières expériences de couverture sur croisée d'ogives des premières années du XII<sup>e</sup> siècle.

Certains autres éléments, telles les bases, s'avèrent des outils de datation d'utilisation délicate, et dont les résultats peuvent être sujets à caution<sup>1134</sup> dans la mesure où la base est un

[...] motif complexe qui, en plus de répondre à une évolution régionale [...], est trop souvent propice à des archaïsmes, comme à de fulgurantes modernités, pour être enfermé dans une perspective linéaire<sup>1135</sup>.

Conscient de ces limites, on ne négligera pas pour autant ces supports qui permettent, fût-ce de façon approximative, de situer le monument dans un espace de temps estimé par comparaison. Les bases de *type 1*, par exemple, de loin les plus nombreuses dans l'édifice, présentent les caractéristiques des années 1130-1145 ; encore qu'on en relève déjà, dès 1100, dans la crypte de Notre-Dame de Boulogne-sur-Mer, ou à Saint-Basile de Bruges, pour le tout début du XII<sup>e</sup> siècle. Les deux seules bases attiques de *type 2* encore en place aux colonnes fortes de l'étage de la tribune occidentale, sont comparables à un modèle chartrain ou étampois dont le

---

<sup>1134</sup> Au point que « [...] un certain nombre d'historiens de l'art se soit prononcé en défaveur d'un tel instrument de datation, auquel il est naturellement impossible « de donner une valeur chronologique, mathématique et absolue [...] », (TIMBERT 2003b, *op. cit.*, p. 91, note n° 3).

<sup>1135</sup> *IDEM, ibidem*, p. 92. Et de poursuivre : « Aussi semble-t-il préférable de se concentrer sur les principales étapes [...] de l'évolution formelle des bases et de tenter, par ce biais, d'extraire d'éventuels repères chronologiques ou, à défaut, de mettre en relief la valeur esthétique que recouvre parfois cet élément. »

*terminus a quo* est estimé entre 1145-1150. Or, il semble peu probable<sup>1136</sup> que le massif de façade ait été érigé à cette date ; il faut donc envisager l'hypothèse d'une pose en second lieu, après 1145. La même hypothèse peut être formulée à propos des bases de *type 3*, aux ouvertures sur comble de la nef et au pignon du bras sud, elles aussi, caractéristiques des années 1145-1150.

Enfin, la troisième catégorie qui rassemble divers corps de moulures – tant rectilignes (tailloir, bandeau, corniche) que curvilignes (voussoir) – offre, elle aussi, l'opportunité de comparaisons utiles pour esquisser une datation relative. Les moulures à *double cavets* qui ornent les tailloirs des baies du second niveau sont en usage dans les années 1120-1140 ; on relève toutefois en Picardie un exemplaire peut-être antérieur, à Sacy-le-Grand, aux grandes-arcades nord datées du dernier quart du XI<sup>e</sup> siècle. Les tailloirs bipartites, à *congé et bandeau*, des chapiteaux de la tribune sont comparables avec des modèles en place depuis la fin du XI<sup>e</sup> siècle (tels ceux de Charroux), et du premier tiers du XII<sup>e</sup> (*Saint Mary* de Douvres, Saint-Malo de Mouen, ou Saint-Nicolas de Civray) ; ils sont encore en usage à la fin du XII<sup>e</sup> (Saint-Quentin de Tournai). Quant aux moulures tripartites associant *quart-de-rond*, *cavet* et *bandeau*, amplement utilisées à Lillers, on constate dans les édifices de comparaison qu'elles ne l'ont été que pour les tailloirs ; nous n'avons trouvé aucun exemple de bandeau avec ce profil. La fortune du modèle est attestée dès le second quart du XI<sup>e</sup> siècle, avec les tailloirs de la nef de Saint-Germain-des-Prés.

Ces divers éléments du décor architectural de la collégiale constituent, par ailleurs, d'utiles indicateurs qui permettent d'apprécier la culture esthétique du maître-d'œuvre (sans préjudice pour la part de liberté laissée à l'*imagier* dans l'exécution d'éléments secondaires du décor, tels les modillons). Inventorier cet ensemble de motifs ornementaux, c'est déterminer la spécificité de leur style ; en d'autres termes (au prix d'un néologisme), ce qui constitue leur « *lilléarité* ».

Le recours à un profil-type pour la mouluration des tailloirs et des archivoltes – corps tripartite à quart-de-rond, cavet et bandeau – dénote une relative économie d'écriture et une certaine exigence de standardisation permettant une exécution plus

---

<sup>1136</sup> Cette opinion s'exprime sur la base des observations que j'ai pu faire dans cette partie de l'édifice, notamment sur l'appréciation des éléments de la sculpture ornementale qui s'y trouvent : chapiteaux, modillons et consoles figurées, par ailleurs étudiés dans le cadre de cette thèse.

rapide de la modénature<sup>1137</sup>. En opérant simplement de subtiles variations dans les proportions des paramètres – hauteur du bandeau, concavité et angle de pente du cavet, profondeur des anglets... –, le concepteur du décor intérieur a pu composer une partition dans laquelle ces éléments divers se font écho. Tout en prenant en compte cette forte impression d'unité, il faut dans le même temps envisager que notre perception est peut-être en partie abusée par les altérations que le décor a subies, ainsi que révèle l'historique des restaurations<sup>1138</sup>. Il en est résulté la perte d'indices ornementaux qui, par le jeu subtil de leurs nuances – produit de la réflexion plastique du maître d'œuvre – conféraient jadis « à chaque espace dans l'espace son caractère propre »<sup>1139</sup>.

L'étude de la modénature confirme les mêmes transferts esthétiques que ceux constatés par ailleurs dans la sculpture ornementale et dans l'architecture du monument. On retrouve une parenté manifeste avec le monde anglo-normand (motif des *bâtons-rompus*...); avec les provinces plus méridionales de Picardie et d'Île-de-France (motif en *dents-de-scie*, profil d'ogives à *arête entre deux tores*...); tandis que d'autres motifs apparaissent résolument internationaux : tels certains profils de corps de moulures sur les corniches, les tailloirs ou les bases attiques. Dans le même ordre d'idées, certains traits semblent empreints d'archaïsme, comme par exemple le motif en *dents-de-scie* sur le tailloir du chapiteau 179, tandis que d'autres présentent un caractère quasi intemporel, comme ce corps de moulures tripartite à *quart-de-rond*, *cavet* et *bandeau plat* qui orne, avec à peine quelques variations de proportions et d'angle, le bandeau du second niveau de la nef et du chœur, les tailloirs des grandes-arcades et quelques bandeaux d'archivolte. *In fine*, cette apparente *varietas* reflète, à la manière d'un palimpseste, à la fois les authentiques choix stylistiques du maître d'œuvre et l'histoire même du monument, perçue à travers l'évolution des éléments de son décor, dans le temps long.

---

<sup>1137</sup> Cette économie se décèle, par exemple, dans le nombre relativement restreint des profils utilisés et la polyvalence de leur emploi (en tailloir, corniche, bandeau, vousoir, ...). Viollet-le-Duc avait relevé, à propos des *bâtons-rompus*, combien « ces motifs obtenus à peu de frais produisent grand effet par le jeu des lumières et des ombres qu'ils génèrent. » (VIOLLET-LE-DUC 1856-1868, *ibidem*, p. 184).

<sup>1138</sup> C'est le cas des tailloirs primitifs de chapiteaux médians d'ouvertures sur comble nord de la nef, « à galon de perles perforées couronnant un ample congé » (AD-62, *Fonds Normand*, 24 J 106, p. 15, « document β » : « Détail du tailloir A » fig. 236). Cf. également les vestiges du tailloir du chapiteau 179, dans le déambulatoire, le seul original à avoir été conservé.

<sup>1139</sup> TIMBERT 2007<sub>a</sub>, *op. cit.*, p. 12.

La modénature, de concert avec le décor sculpté, contribue à individualiser les espaces. À Lillers, les effets de spatialisation sont produits avec cette même économie de moyens que l'on évoquait plus haut, de sorte qu'à partir d'un éventail restreint de moulures, on peut constater ici aussi que

[...] Les espaces révèlent ainsi une discrète autonomie plastique, tout en nuance ; la modénature offre des repères au regard et articule les volumes intérieurs sans nuire à l'unité spatiale recherchée.<sup>1140</sup>

L'exemple des tailloirs, à cet égard, vient opportunément illustrer ce propos. Un modèle uniforme, le tailloir bipartite de *type 1*, singularise l'espace de l'étage de la tribune occidentale. Or, on a vu qu'à l'origine les tailloirs médians des ouvertures sur combles de la nef suivaient ce même modèle, ce qui les différenciait des autres tailloirs de l'arcature<sup>1141</sup>. Par ce moyen, le maître d'œuvre particularisait les supports isolés et, dans le même temps, les mettait en résonance avec ceux de la tribune voisine, comme en une sorte de *répons*. Cet effet a été rompu depuis que la restauration de Paquet en a uniformisé les profils.

C'est encore par le truchement d'un profil uniforme, le tailloir de *type 3*, que s'opère l'articulation des baies du second niveau de la nef et du chœur. Fil conducteur qui relie imperceptiblement les deux espaces, il vient seconder les lignes de force horizontales que tracent les deux bandeaux décoratifs et les tailloirs des grandes-arcades. Bien que ces derniers soient plus épais que ceux des ouvertures sur comble, leur visibilité semble égale – les cavets doubles présentant de surcroît deux angles de pente différents qui ont pour effet de diversifier subtilement la modulation des rayons lumineux et d'en accentuer la perception<sup>1142</sup> –. Avec quelques légères variations dans la proportion des moulures, le tailloir de *type 2* règne sans partage sur l'ensemble des supports des grandes-arcades ; marqueur univoque<sup>1143</sup>, il distingue cette catégorie particulière de supports majeurs et favorise l'appréciation

---

<sup>1140</sup> TIMBERT 2007a, *op. cit.*, p. 12.

<sup>1141</sup> Cf. *supra*, Deuxième partie, chap. II, § B, « Troisième campagne. 1919-1929 », n° 2. Certains tailloirs, de surcroît, se singularisant par un ornement différent : un galon de perles perforées remplaçant l'anglet (fig. 236, « Détail du tailloir A »).

<sup>1142</sup> Sur les tailloirs de *type 3*, l'angle de pente du cavet supérieur est de 27° et celui du cavet inférieur, de 33°, ce qui a pour conséquence de réduire l'ampleur du débord de la moulure et de lui donner un aspect plus ramassé. Le doublement d'un motif, en l'occurrence celui du cavet, rend celui-ci plus « nerveux à la lumière (Saint-Denis, Saint-Martin-des-Champs) », in TIMBERT 2007a, *op. cit.*, p. 11.

<sup>1143</sup> La hauteur de ces pièces est à peu près partout identique : une vingtaine de centimètres ; il en va de même pour l'angle de pente du cavet : environ 25°.

immédiate de l'ordonnance intérieure du monument. Le tailloir du chapiteau 179, dans le déambulatoire, devait vraisemblablement jouer un rôle équivalent dans le processus d'individualisation de cet espace insigne réservé au clergé.

En outre, à cette mise en résonance d'une mouluration spécifique rythmant chaque niveau d'élévation peut venir s'ajouter, à l'intérieur d'un même registre, l'écho d'un profil unique repris à l'unisson par les tailloirs, les impostes, les voussures..., qui génère une certaine cohérence, une indéniable harmonie ; ce que l'on observe par exemple dans la nef, pour le décor des ouvertures sur comble.





## CHAPITRE IV – *Le décor sculpté (1) Les chapiteaux*

### Avant-propos

Le dénombrement de l'ensemble des chapiteaux fait apparaître un corpus d'environ quatre-cent-vingt-quatre pièces : trois-cent-quatre-vingt-trois d'entre elles sont toujours en place, les quarante-et-une autres sont conservées dans le dépôt lapidaire. Parmi les chapiteaux en place, deux-cent-quarante-huit sont implantés à l'intérieur de l'édifice et cent-trente-cinq à l'extérieur.

Le champ de cette étude se limite aux seuls chapiteaux romans. En sont *ipso facto* écartés les éléments pour lesquels on est assuré d'une datation plus tardive : tel est le cas pour treize des quatorze chapiteaux intérieurs du déambulatoire<sup>1144</sup> ; de même pour l'ensemble des douze chapiteaux ioniques des collatéraux de la nef<sup>1145</sup> ; de même enfin, pour les dix petits chapiteaux qui ornent l'arcature aveugle du pignon de la façade occidentale<sup>1146</sup>.

En outre, et pour diverses raisons, nous avons également choisi d'écarter un ensemble de trente-sept pièces. Il s'agit des douze chapiteaux cylindriques qui soutiennent les entrants de la nef<sup>1147</sup> ; des vingt-deux chapiteaux cubiques des ouvertures sur comble du chœur<sup>1148</sup> ; et de trois des six chapiteaux qui font partie des vestiges des anciens collatéraux du transept<sup>1149</sup>. Par conséquent, notre corpus de référence est ramené à trois-cent-onze éléments<sup>1150</sup>.

Les chapiteaux lillérois sont invariablement conçus selon le schéma conforme à l'usage médiéval dans lequel astragale et abaque font corps avec la corbeille.

---

<sup>1144</sup> Ils ont été refaits au XVI<sup>e</sup> s. (HÉLIOT 1936a, *op. cit.*, pp.583-584).

<sup>1145</sup> Ils n'appartiennent pas non plus à l'édifice primitif (Cf. *supra* Deuxième partie, chap. I, § E, n°1 et § F).

<sup>1146</sup> Ils ont été créés en 1911 (cf. *supra* Deuxième partie, chap. II, § B « deuxième campagne », n° 2).

<sup>1147</sup> Il s'agit de simples corps de moulures cylindriques présentant deux décors différents : l'un est un cavet séparé d'un bandeau plat par un filet orné de perles ; quant à la base du second, elle est ornée de billettes, analogues à celles que l'on rencontrera sur certains modillons extérieurs (cf. *supra* Deuxième partie, chap. II, § B « troisième campagne », n° 2.).

<sup>1148</sup> Ce sont de simples parallélépipèdes couronnés d'un tailloir.

<sup>1149</sup> Exposées aux intempéries, ces pièces sont aujourd'hui trop érodées pour pouvoir être clairement identifiées.

<sup>1150</sup> Pour la photographie des chapiteaux présentés au cours de cette étude : cf. Volume 3, *Illustrations*, « Corpus des chapiteaux » (fig. 357, 358, 360, 361, 363, 365, 366, 368 et 370). Ils sont classés par espace et par niveau d'élévation ; un Index numérique précède ce corpus, permettant d'en localiser l'emplacement dans l'espace ecclésial concerné.

## I. Typologie des chapiteaux lillérois

Avant d'aborder l'étude du corpus, on peut d'ores et déjà noter qu'il ne s'y trouve aucun chapiteau historié et par conséquent, nulle trace d'un quelconque programme iconographique, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la collégiale – ce qui semblerait être l'une des caractéristiques de la sculpture romane de la région<sup>1151</sup> –. Par ailleurs, à de rares exceptions près, il apparaît que toute représentation humaine ou animale a été exclue du décor des corbeilles<sup>1152</sup>. Celles-ci, en effet, privilégient pour une large part les motifs issus du règne végétal, agrémentés parfois de motifs géométriques.

On distingue dans cet ensemble de référence différents types de chapiteaux que nous avons cherché à classer en séries. Deux d'entre elles concernent des pièces que l'on peut aisément rassembler en fonction de critères morphologiques spécifiques : c'est le cas pour les chapiteaux godronnés, qui constituent la première. Quant à la seconde série, elle n'accueille que des pièces dont la corbeille présente un décor exclusivement végétal ; elle-même se subdivise en deux sous-séries : (I) modèles à feuilles lisses et (II), autres sortes de feuillage.

La troisième série se subdivise également en deux sous-séries. La première : (I) qui ne compte que quatre pièces, puise sa justification dans la seule originalité de son modèle : le chapiteau à dais architecturé, qui fait véritablement figure de rareté dans le corpus lillérois. La seconde sous-série (II) regroupe une vingtaine de corbeilles diverses, épannelées soit en corps de moulures à pans coupés, soit plus simplement en tronc de cône, portant parfois un décor végétal.

Pour terminer, la quatrième série est uniquement consacrée aux trois seuls chapiteaux figurés que compte aujourd'hui l'intérieur de l'église, et qui sont implantés à la tribune occidentale.

---

<sup>1151</sup> SAUERLÄNDER 1978-1979, *Sculptures romanes et gothiques du nord de la France*, catalogue de l'exposition au musée des Beaux-Arts de Lille, pp. 9-29, spéc. p. 11, à propos de deux modillons historiés de l'église Saint-Nicolas de Guarbecque : « Plus intéressants encore sont les modillons historiés de l'arc triomphal : ils montrent, entre autres, Adam et Ève [...]. Il faut bien garder en mémoire ces morceaux. Ils comptent parmi les rares sculptures historiées de l'époque romane, que l'on découvre dans les deux départements ».

<sup>1152</sup> Sept chapiteaux dérogent à cette règle : trois se trouvent à l'intérieur, à l'étage de la tribune occidentale (chap. 44, 46 et 48) ; les quatre autres sont des chapiteaux-modillons du grand-comble de la nef (*CNN-Ch-3*, *CNN-Ch-6*, *CNN-Ch-8* et *CNS-Ch-3*) qui seront abordés au chapitre suivant (chap. IV, « Le décor sculpté (2) : modillons et consoles »).

## A. Première série : chapiteaux godronnés

On ne dénombre pas moins de cent-vingt-trois chapiteaux de ce type dans la collégiale, répartis tant à l'intérieur qu'à l'extérieur ; c'est à cet égard la série la plus abondante. Notons, cependant, que pour la majorité d'entre eux, il s'agit de petites pièces couronnant les colonnettes de fenêtres-hautes.

Les chapiteaux anciens relèvent de l'art franco-flamand en général, sauf quelques échantillons habillés de godrons : motif originaire d'outre-Manche, mais alors acclimaté depuis quelque temps en nos contrées, ce qui me rend assez sceptique sur l'hypothèse d'une transmission directe<sup>1153</sup>.

Pierre Héliot met ainsi l'accent sur l'indubitable filiation anglaise du motif, admettant au demeurant que des libertés ont été prises par rapport au modèle canonique. Le terme « acclimaté » sous-entend en effet qu'il a nécessairement existé un temps d'adaptation avant d'aboutir à cet aspect « lillérois » que l'on connaît.

Hervé Oursel opte pour une origine différente du modèle. Dans la notice qu'il rédige sur le chapiteau déposé SOL-2008-3, dans le catalogue d'exposition au musée des Beaux-Arts de Lille, il émet l'hypothèse que sa « forme originale [...] pourrait bien dériver du chapiteau cubique germanique<sup>1154</sup> ». Pour Éliane Vergnolle, le chapiteau à godrons se caractérise par un agencement de « faisceaux de volumes tronconiques couronnés de festons<sup>1155</sup> » ; le détail qui différencie le chapiteau lillérois est précisément l'absence de ces faisceaux tronconiques, les godrons, qui tapissent sa

---

<sup>1153</sup> HÉLIOT 1954-1955, *op. cit.*, p. 170.

<sup>1154</sup> Notice n° 13 (p. 87 et fig. 13, p. 88) : « Chapiteau à motifs d'angle et palmette inversée », OURSEL 1978-1979, *Sculptures romanes et gothiques du nord de la France*, catalogue de l'exposition au musée des Beaux-Arts de Lille. Également, OURSEL 1994b, *Le Nord roman...*, « Sculpture ornementale », p. 166 et fig. 57, p. 183. Nota : par convention, afin d'alléger le texte, nous n'indiquons aucune référence de page pour les pièces citées du dépôt lapidaire ; celles-ci renvoyant implicitement à l'inventaire du volume 2 et à l'index y afférent.

<sup>1155</sup> Sur l'origine du chapiteau à godrons : VERGNOLLE 1994, *op. cit.*, p.272, « [...] vers 1100 [...] apparaît un nouveau type de chapiteau promis à une longue carrière : le chapiteau à godrons, constitué de faisceaux de volumes tronconiques couronnés de festons ». Également BILSON 1910, « Le chapiteau à godrons en Angleterre », pp. 634-646 ; BAYLÉ 1996, « La sculpture romane », dans *Moyen Âge, chrétienté et islam*, dir. Chr. HECK, p. 237 : « [...] le chapiteau cubique subsiste en Allemagne pendant l'époque romane. Transmis en Angleterre vers 1068 (Saint-Augustin de Cantorbéry), il s'y répand rapidement. La subdivision de cette corbeille engendre le chapiteau à godrons (premier exemple connu à la Tour de Londres, vers 1080) ; importé en Normandie, il orne dans le duché la plupart des églises du XII<sup>e</sup> siècle [...] ».

corbeille. Ne subsiste ici que la seule couronne de festons à laquelle ces pièces doivent – peut-être abusivement – leur dénomination. Il se dégage de cet ensemble godronné trois modèles que différencie le nombre de festons, variant de un à trois.

### 1. à feston unique

Cette série totalise le plus grand nombre d'exemplaires (quatre-vingt-dix), parmi lesquels les modèles dépourvus de tout décor viendraient à propos illustrer le type d'épannelage décrit par Maylis Baylé<sup>1156</sup> :

L'hypothèse la plus simple et la plus séduisante par sa clarté logique consiste à faire de la corbeille à godrons le résultat d'une subdivision du chapiteau cubique qui est formé par la pénétration d'un cube et d'une sphère [...].

À cet égard, l'un des chapiteaux de la crypte de la collégiale Sainte-Gertrude de Nivelles<sup>1157</sup> (fig. 240-a) offre une parfaite illustration du genre. C'est dans les édifices du domaine germanique et de la France de l'Est qu'apparaissent, au cours du XI<sup>e</sup> siècle, ces chapiteaux cubiques qui vont se répandre dans l'architecture d'outre-Manche vers le milieu du même siècle<sup>1158</sup>. Poursuivant sa réflexion sur les origines de ce type de support :

Il serait donc tentant d'admettre sans plus ample procès la séquence introduction de chapiteaux cubiques issus de Germanie en Angleterre, puis création dans le domaine anglo-normand de la forme à godrons<sup>1159</sup>.

C'est dans la crypte de la chapelle Saint-Jean, à la Tour de Londres, que l'on s'accorde à situer, vers 1080, l'origine des premières corbeilles godronnées<sup>1160</sup>.

---

<sup>1156</sup> BAYLÉ 1992, « Les origines et les premiers développements de la sculpture romane en Normandie », pp. 152-153 : « L'apparition du chapiteau à godrons et le problème de ses origines ». Également, VERGNOLLE 1994, *op. cit.*, note n° 280, p. 364 : « L'origine du chapiteau à godrons semble devoir être recherchée dans la subdivision des volumes du chapiteau cubique. Cette transformation, déjà en cours d'accomplissement dans quelques édifices anglais des années 1080-1090 (chapelle Saint-Jean-Baptiste de la Tour de Londres, crypte de Lastingham, dans le Yorkshire), semble apparaître en Normandie au chevet de Lessay, dans les dernières années du XI<sup>e</sup> siècle, avant de se répandre, au cours des premières décennies du XII<sup>e</sup>, jusqu'en Île-de-France ».

<sup>1157</sup> Nivelles (Belgique, Brabant-Wallon), coll. Sainte-Gertrude, crypte du XI<sup>e</sup> siècle.

<sup>1158</sup> BAYLÉ 1992, *op. cit.*, p. 152.

<sup>1159</sup> *Ibidem*, p. 152.

<sup>1160</sup> Londres (Angleterre), chap. Saint-Jean-Baptiste de la Tour de Londres (crypte, fin du XI<sup>e</sup> s.). C'est la thèse présentée par John Bilson (1910, *op. cit.*, p. 642, fig. 10) et que rapporte également M. Baylé (1992, *op. cit.*, p. 153), avec quelques réserves. Ainsi précise-t-elle, à propos de la diffusion du modèle dans le domaine Normand, qu'il faut envisager, « par

### 1.1. dépourvu de tout décor

L'un des chapiteaux des fenêtres-hautes de la nef (fig. 240-b, *chap. 123*) illustre tout à fait ce modèle dépourvu de tout décor du feston et de la corbeille. C'est précisément à ce niveau du clair-étage que se trouve implantée la grande majorité des quatre-vingt-dix pièces de cet ensemble<sup>1161</sup>. En dépit de leur nombre important, ces chapiteaux n'offrent que fort peu de variations de décor : tout au plus voit-on par endroit le haut du feston se prolonger en abaque, comme dans certains chapiteaux-modillons extérieurs (fig. 377 à 379), voire, plus rarement, le bord du feston s'ourler d'un mince filet (fig. 240-c).

On trouve de tels chapiteaux dans des édifices proches du début du XII<sup>e</sup> siècle, comme à Saint-Sauveur d'Ham-en-Artois (fig. 240-d) ; puis, toujours dans l'ancien comté de Flandre, dans la chapelle Saint-Basile, à Bruges (fig. 241-a) ; et par-delà la Manche, en Angleterre, sur la façade de l'église *Saint Mary*, à Douvres (fig. 241-b). Il s'en trouvait déjà dès la fin du XI<sup>e</sup> siècle dans le domaine germanique, à Sainte-Gertrude de Nivelles et également outre-Manche, à Worcester, dans la crypte de la cathédrale (fin du XI<sup>e</sup> siècle). Pour la même période, Maylis Baylé en signale aussi en Normandie, dans le chœur de l'église de Beaumais ainsi qu'à Saint-Wandrille. La fortune du modèle a perduré en Artois, dans le cours du XII<sup>e</sup> siècle, comme en atteste leur présence dans de modestes édifices du voisinage : ainsi dans la nef d'Ames, sous la tour de croisée (fig. 241-c) ; aux baies des clochers d'Esquerdes (fig. 241-d) et de Haut-Loquin<sup>1162</sup> (fig. 241-e).

---

honnêteté intellectuelle », d'autres possibilités, comme le suggère, par exemple, « l'apparition de corbeilles à godrons à Larzicourt, Vraux et Juvigny » (dans la Marne), à peu près à la même époque.

<sup>1161</sup> Ils sont ainsi répartis : fenêtres-hautes intérieures de la nef (18 exemplaires) ; fenêtres-hautes intérieures du chœur (22) ; fenêtres-hautes intérieures du bras sud (8) ; fenêtres-hautes extérieures du mur nord de la nef (14) ; fenêtres-hautes extérieures du mur sud de la nef (8) ; chapiteaux-modillons extérieurs diversement implantés (16) ; baies géminées de la façade occidentale, piédroits externes (4). Cf. Vol. 3, « Corpus des chapiteaux » fig. 357, 358, 360, 361, 363, 365, 366, 368 et 370.

<sup>1162</sup> Ham-en-Artois (arr. Béthune), abb. Saint-Sauveur, grandes-arcades de la nef (premier quart du XII<sup>e</sup> s., BERNARD 1998, *op. cit.*, p. 44) ; Bruges (Belgique, Flandre-Occidentale), chap. Saint-Basile (édifice roman, sous la basilique gothique du Saint-Sang) : petits chapiteaux de la nef et des collatéraux (début du XII<sup>e</sup> s.) ; Douvres (Angleterre, Kent) *Saint Mary the Virgin*, petits chapiteaux de la tour de façade occidentale (début du XII<sup>e</sup> s.) ; Worcester (Angleterre, Worcestershire), cath. (BAYLÉ 1992, *op. cit.*, « Planches », fig. 700, p. 410) ; Beaumais (Calvados), égl. de la Nativité (*ibidem*, fig. 698, p. 410) ; Saint-Wandrille (Seine-Maritime), dépôt lapidaire (*ibidem*, fig. 699, p. 410) ; Ames (arr. Béthune) égl. Saint-Pierre, nef (c. second-troisième quart du XII<sup>e</sup> siècle) ; Esquerdes (arr. Saint-Omer), égl. Saint-Martin (seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle) ;

## 1.2. feston à décor végétal et corbeille nue

Cette série ne compte que quatre petits chapiteaux. Trois sont implantés aux ouvertures sur comble de la nef : *chap. 60* (fig. 242-a), *87*, *108* et le quatrième dans le déambulatoire : *chap. 179* (fig. 242-b). C'est ce dernier qui retiendra notre attention, car il n'a manifestement subi aucune restauration et peut ainsi faire figure d'archétype de la série. Ici, la hauteur accentuée de la corbeille, entièrement lisse, lui confère un galbe plus abrupt que dans les exemplaires, très retouchés, de la nef. Le décor du feston est constitué d'une palmette à trois feuilles pennées – cinq dans la nef – disposées en éventail retombant, agrémenté de perles dans les écoinçons et le creux des pétales. Le motif se dégageant en relief sur le fond creusé pourrait évoquer la technique mise en œuvre de certaines pièces sculptées de la première flore languedocienne décrites par Denise Jalabert, qui suggère à leur propos l'opportunité d'un rapprochement avec la technique d'origine syrienne qui consiste à « éclairer » les ornements sculptés en les détachant sur un fond sombre<sup>1163</sup>.

On retrouve le même motif de palmette en éventail (ici dressée verticalement) sur les festons des chapiteaux ottoniens du porche occidental de l'abbatiale de Marmoutier, de la fin du XI<sup>e</sup> siècle. Le musée de Normandie, à Caen, conserve un chapiteau (fig. 242-d) déposé de l'Abbaye-aux-Dames, du premier tiers du XII<sup>e</sup> siècle, qui présente un décor similaire de feston (ici la palmette a huit feuilles). En outre, la circonférence du feston est ornée d'un galon perlé que l'on retrouve à l'identique sur le chapiteau déposé SOL-2008-3 (fig. 246-c). C'est toutefois en Picardie, sur une fenêtre de l'abside de l'église de Saint-Étienne-Roilaye<sup>1164</sup>, que se trouve le modèle le plus proche du chapiteau 179 (fig. 242-c, c. 1125).

---

Haut-Loquin (arr. Saint-Omer), égl. Saint-Pierre, chapiteaux d'angle des baies du clocher (la souche du XI<sup>e</sup> a été modifiée au cours du XII<sup>e</sup> siècle).

<sup>1163</sup> JALABERT 1965, *La flore sculptée des monuments du Moyen Âge en France*, chap. IV « Flore romane en Languedoc », pp. 49-57, et spéc. p. 54 : « En Syrie, les ornements sculptés se détachaient éclairés sur un fond sombre, ce que Jean Lassus appelle ' la technique du blanc sur noir '. De là est sortie la ' sculpture à jour ' byzantine. La technique de certaines œuvres languedociennes dégageant les motifs en relief sur un fond creusé peut aussi avoir été suscitée par la vue des sculptures syriennes ».

<sup>1164</sup> Marmoutier (Bas-Rhin), abb. Saint-Étienne, porche occidental, côté droit, angle sud-ouest (illustrations dans la base Mémoire : sap01\_lp008305\_p et sap01\_lp008304\_p) ; Caen, musée de Normandie, inv. DSAN 83.1218.010, « Dépôt de la Société des Antiquaires de Normandie » (source iconographique : <http://www.mondes-normands.caen.fr>) ; Saint-Étienne-Roilaye (Oise), égl. Saint-Étienne, abside c. 1125 (D. Vermand, [eglisesdeloise.com](http://eglisesdeloise.com)).

### 1.3. feston nu et corbeille à décor végétal

On ne recense que trois petits chapiteaux d'angle présentant cette sorte de décor ; tous sont implantés aux ouvertures sur comble des bas-côtés sud de la nef : *chap. 50, 88* (fig. 243-a) et *100*<sup>1165</sup>. À l'exception du *chap. 88*, dont le bord du feston est ourlé du même galon de perles carrées que dans le chapiteau caennais, les autres sont dépourvus de tout décor. Leur corbeille, assez trapue, accueille une corolle de feuilles lisses lancéolées dardant leur pointe vers les angles. Ces feuilles sont séparées les unes des autres par une échancrure affectant différentes formes : à base horizontale (*chap. 100*) ou convexe (*chap. 88*), ou encore en fer-de-lance émergeant d'un œil (*chap. 50*) ; motifs ornementaux que l'on retrouve un peu partout sur les corbeilles à feuilles lisses de la nef<sup>1166</sup>.

### 1.4. feston et corbeille à décor végétal

Aux ouvertures sur comble nord de la nef, le chapiteau d'angle 77 (fig. 243-b), exemplaire unique de la série, clôt cette catégorie de modèles godronnés à lobe unique. Il illustre la diversité des combinaisons possibles – tant dans la structure proprement-dite de la corbeille, que dans le répertoire des motifs ornementaux – auxquelles ont recouru les sculpteurs qui se sont illustrés dans la collégiale : il réunit ainsi les traits caractéristiques des deux séries précédentes sur lesquelles, par conséquent, nous ne reviendrons pas.

## 2. à deux festons

Comparativement à la série précédente, celle-ci comporte un nombre plus restreint d'exemplaires (vingt-quatre), dont un tiers de chapiteaux de petite taille et une douzaine de pièces plus grandes, en provenance exclusive de la nef. Ici aussi, on peut distinguer dans cet ensemble trois groupes stylistiques.

### 2.1. dépourvus de tout décor

L'absence totale de décor sculpté confère à ces pièces une ressemblance avec le modèle primitif anglais. Elles apparaissent, avec leur grande sobriété, leur

---

<sup>1165</sup> Cf. Vol. 3, « Corpus des chapiteaux (4) », fig. 361.

<sup>1166</sup> Le singulier motif du fer-de-lance *issant* d'un œil figure également sur le chapiteau corinthien 7, au pilier nord soutenant la tribune occidentale (cf. Vol. 3, « Corpus des chapiteaux (1) », fig. 357).



économie de langage, comme des archétypes destinés à servir de modèle à des séries plus élaborées, utilisant un vocabulaire formel plus diversifié.

À l'intérieur, elles se cantonnent dans le massif occidental : c'est le cas des quatre petits chapiteaux des fenêtres-hautes de la tribune<sup>1167</sup> (fig. 243-c) et, au niveau inférieur, pour les deux grands chapiteaux engagés dans le revers du mur de façade, qui reçoivent la retombée de l'arc ouvrant sur les bas-côtés de la nef<sup>1168</sup> (fig. 243-d et *Plan de localisation* fig. 239-a). Ici, le galbe de la corbeille tronconique est accentué par sa hauteur plus développée que dans les petites pièces. Les quatre occurrences extérieures du modèle se limitent au grand-comble de la nef et à celui du chœur : chapiteaux-modillons<sup>1169</sup>.

Apparu dès la fin du XI<sup>e</sup> siècle dans la crypte de la chapelle de la tour de Londres (fig. 244-a), on retrouve outre-mer le modèle du chapiteau à godrons dès le début du XII<sup>e</sup> dans le comté voisin, à Boulogne-sur-Mer, illustré par une pièce conservée dans le dépôt lapidaire de la basilique Notre-Dame (fig. 244-b)<sup>1170</sup>, très proche des deux chapiteaux lillérois 1 et 2 ; elle y figure sans mention précise de date, mais provient de la partie romane de l'église primitive (c. 1100). On en trouve également un exemplaire, en tout point conforme au modèle anglais, dans le voisinage immédiat de Lillers, à la corniche méridionale du grand-comble de la nef de Ham-en-Artois (fig. 244-c, premier quart du XII<sup>e</sup> s.) ; ou bien encore à l'extérieur de la cathédrale Notre-Dame de Tournai<sup>1171</sup> (fig. 244-d), ornant le piédroit d'une fenêtre-haute du bas-côté ouest du bras nord du transept.

---

<sup>1167</sup> Chapiteaux 109, 110, 111 et 112 (cf. Vol. 3, « Localisation des chapiteaux (VI) », fig. 371).

<sup>1168</sup> Chapiteaux 1 et 2 (cf. Vol. 3, « Corpus des chapiteaux (1 et 2) », fig. 357 et 358).

<sup>1169</sup> Chapiteaux-modillons *CNN-Ch-2*, *CNS-Ch-2*, *CNS-Ch-5* et *CC-Ch-17* (cf. *infra*, Troisième partie (1), chap. IV (2), § A, n° 1.4.1. ; et Vol. 3, « Corpus des modillons », fig. 377 à 379).

<sup>1170</sup> Boulogne-sur-Mer (P.-de-C.), basilique (un temps cath.) Notre-Dame ; crypte, c. 1100. La base Mémoire en conserve une photographie ancienne (réf° sap83\_62w00504\_p ; tirage n° 62W00504) ; le cliché représente deux chapiteaux, il s'agit ici de celui de gauche.

<sup>1171</sup> Tournai (Belgique, Hainaut), cath. Notre-Dame ; transept : premier quart du XII<sup>e</sup> s. Le même modèle est encore attesté en Bourgogne (c. 1139-1147), dans la nef de l'abb. de Fontenay, à Marmagne (Côte-d'Or) : on en trouve une illustration dans *L'art roman*, de Marcel Durliat, Mazonod, Paris, 1982, pp. 88-89, fig. 18.

## 2.2. festons nus et corbeille à décor végétal

Il n'existe que deux exemplaires<sup>1172</sup> présentant ce type de décor (*Plan de localisation*, fig. 239) : ce sont les pendants des deux chapiteaux du vestibule que nous venons de voir. La base de la corbeille est tapissée d'une corolle de feuilles lisses lancéolées. Leur pointe vient se loger dans l'écoinçon entre les festons. Une ondulation à la surface de leur limbe est générée par l'alternance des nervures médianes qui sont taillées soit en relief, comme pour épauler les angles, soit en creux, pour marquer le milieu de chaque face. À ce rythme binaire du modelé vient s'ajouter la scansion régulière des échancrures effilées à base arrondie, en forme de « lourdes gouttes », qui séparent chaque feuille (*chap. 3*, fig. 246-a).

Ces deux chapiteaux apparaissent comme une étape intermédiaire dans la complexification du modèle par enrichissement progressif du décor : on passe ainsi de la nudité complète des deux premiers, implantés au revers de la façade occidentale, à l'étape ultime que constitue l'ornementation intégrale de la surface des pièces situées dans la nef, donc vers l'Orient<sup>1173</sup>.

## 2.3. festons et corbeille à décor végétal

Ce dernier groupe de chapiteaux à double festons compte douze pièces : quatre sont conservées dans le dépôt lapidaire et proviennent de la nef<sup>1174</sup> ; les huit autres sont toujours en place dans la nef : quatre sont engagées dans les grandes-arcades (*chap. 42*, fig. 246-b)<sup>1175</sup>, les quatre restantes, plus petites, le sont aux ouvertures sur comble<sup>1176</sup> (*Plan de localisation*, fig. 245).

C'est précisément le chapiteau SOL-2008-3 (fig. 246-c), avec cinq autres pièces du lapidaire déposé, qui avait été choisi par Hervé Oursel pour illustrer la sculpture romane artésienne à l'exposition de 1978-1979<sup>1177</sup>. Il le décrit ainsi, dans sa contribution au *Nord roman* :

---

<sup>1172</sup> *Chap. 3 et 4* (cf. Vol. 3, « Corpus des chapiteaux (1 et 2) », fig. 357 et 358).

<sup>1173</sup> Peut-être doit-on prêter à cette gradation du décor, d'ouest en est, une intention de marquer subtilement la hiérarchie des différents espaces ecclésiaux ?

<sup>1174</sup> Chapiteaux déposés SOL-2008-1, SOL-2008-2, SOL-2008-3 et SOL-2008-4, qui est un fragment de grand chapiteau.

<sup>1175</sup> *Chap. 17, 28, 31 et 42* (cf. Vol. 3, « Corpus des chapiteaux (1 et 2) », 357 et 358).

<sup>1176</sup> *Chap. 61, 78, 96 et 101* (cf. Vol. 3, « Corpus des chapiteaux (3 et 4) », fig. 360 et 361).

<sup>1177</sup> Il était conservateur du musée des Beaux-Arts de Lille (OURSSEL 1978-1979, *op. cit.*, notice n°13 (p. 87) et illustration n°13 (p. 88) qui représente le chapiteau SOL-2008-3).

D'autres chapiteaux surmontant des colonnes engagées adoptent une structure qui pourrait bien dériver du chapiteau cubique germanique : deux demi-cercles perlés occupent les angles et sont décorés d'une palmette trilobée sobrement nervurée entée à la tablette supérieure, d'où tombe de même au milieu une grande feuille profondément échancrée qui s'étale sur toute la corbeille<sup>1178</sup>.

Dans cette configuration, les festons sont séparés l'un de l'autre sur les grands chapiteaux tandis qu'ils sont tangents sur les plus petits. De plus, les motifs ornementaux peuvent varier d'un modèle à l'autre tant dans leur disposition (palmettes et feuille échancrée redressées pour le *chap. 101*), que dans leur nature même (une corolle de feuilles oblongues spatulées tapisse la corbeille du *chap. 78*). Ainsi, cet ensemble, avec son nombre bien déterminé de motifs plastiques a-t-il su éviter l'écueil de la monotonie en tirant parti des possibilités combinatoires qu'offrent ces éléments de départ.

À l'image du chapiteau déposé du musée de Normandie, à Caen (fig. 242-d), le motif des festons, ourlés d'un galon perlé, est traité selon la même technique de taille en réserve, à deux plans, qui n'est pas sans rappeler celle de la taille d'épargne propre à la gravure sur bois. Elle pourrait également évoquer un travail d'orfèvrerie, qui mêle motifs végétaux stylisés et ornements spécifiques des arts décoratif : de vigoureuses ciselures cernent les palmettes qui émergent sur un même plan ; des ciselures moins profondes créent un plan intermédiaire qui met en exergue le pourtour des feuilles et la nervure médiane. Oursel avait noté que dans ce type de chapiteaux à godrons, « le respect de la surface reste très fort », comparativement à certains exemplaires dotés de grandes feuilles lisse que l'on abordera plus loin et qui, selon lui, « marquent une évolution sensible vers une sculpture réellement tridimensionnelle »<sup>1179</sup>.

Hormis ces quelques traits stylistiques que nous venons d'évoquer, nous ne sommes pas parvenu à trouver de chapiteau semblable à ce modèle lillérois.

---

<sup>1178</sup> OURSEL 1994<sub>b</sub>, *op. cit.*, p. 166 et fig. n°57 (p. 183). Voir également HÉLIOT 1954-1955, *op. cit.*, p. 170.

<sup>1179</sup> *Ibidem*, p. 166.

### 3. à trois festons

Le chapiteau 181 (fig. 247-a) est l'unique exemplaire de cette série qui clôt la catégorie des modèles godronnés ; à ce titre, il fait donc figure de rareté dans le corpus lillérois. Il est engagé au sommet d'une colonne de l'ancienne chapelle seigneuriale engagée dans le gouttereau nord extérieur du déambulatoire.

La corbeille, comme l'ensemble du chapiteau, est entièrement nue. Elle présente un profil en quart-de-rond, au galbe raccourci par la présence d'un gorgerin qui prolonge le corps de la colonne, au-dessus de l'astragale. Les festons – trois sur la face principale, deux sur les côtés – sont suspendus à l'abaque ; séparés les uns des autres, ils ne sont tangents que dans les angles. Sa forme particulière, *scaphoïde*, avait déjà retenu l'attention d'Enlart<sup>1180</sup>. Héliot et Bernard ont pour leur part noté qu'il s'agit d'un remploi de chapiteau roman plus ancien<sup>1181</sup>. Deux chapiteaux normands présentent le même schéma de corbeille. Le premier orne l'arcature aveugle de la façade occidentale de l'église d'Ouistreham<sup>1182</sup> (fig. 247-b, fin du XI<sup>e</sup> siècle). Ici, les festons sont jointifs et la corbeille présente les faisceaux tronconiques évoqués par Éliane Vergnolle. Le second, daté du premier tiers du XII<sup>e</sup> siècle et assez proche du précédent, est un autre chapiteau déposé provenant de l'Abbaye-aux-Dames et conservé au musée de Normandie, à Caen<sup>1183</sup> (fig. 247-c).

Pour Jacques Thiébaud, la présence de chapiteaux godronnés dans la nef constitue un *terminus post quem* attestant que cette partie de l'édifice ne peut pas être antérieure au XII<sup>e</sup> siècle<sup>1184</sup>. Le style des pièces de cette première série les situe donc globalement entre les années 1100 et 1120.

---

<sup>1180</sup> ENLART 1895, *op. cit.*, p. 234 (c'est sans doute à ce chapiteau en forme de barque auquel il fait référence ici) : « On voit aussi des traces de couleur rouge sur le chapiteau d'une colonne qui subsiste dans les arrachements de la grande chapelle du croisillon nord. Ce chapiteau dont la forme scaphoïde est bizarre, n'a d'autre ornement qu'une rosace gravée à la pointe » (ce détail, sur le feston droit de la face érodée, a quasiment disparu aujourd'hui).

<sup>1181</sup> HÉLIOT et BERNARD 1955, *op. cit.*, p. 185 : « Quant au doubleau, il s'appuyait vers le midi sur une colonne engagée, dénuée de fondations et gratifiée d'un chapiteau à godrons : remploi évident de l'église romane ». De fait, on constate que la pièce a été modifiée et réduite dans la largeur en deux tronçons inégaux reliés par un joint de mortier vertical, visible dans la partie gauche de la face. La question de la provenance de cet *unicum* demeure pendante : provient-il de l'église primitive et, si tel est le cas, de quelle partie ? Existait-il d'autres pièces analogues ?

<sup>1182</sup> Ouistreham (Calvados) égl. Saint-Samson ; fin du XI<sup>e</sup> siècle.

<sup>1183</sup> Caen (Calvados) chapiteau déposé provenant de l'Abbaye-aux-Dames, conservé au musée de Normandie (inv. DSAN -83.1218.013), une reproduction photographique est accessible sur le site <http://www.mondes-normands.caen.fr>.

<sup>1184</sup> THIÉBAUD 1994, *op. cit.*, p. 78.

## **B. Deuxième série (I) : chapiteaux à feuilles lisses**

Quoique numériquement équivalente à la précédente, puisqu'elle compte quelque cent-vingt-huit pièces, cette deuxième série donne pourtant l'impression d'être la plus abondante pour la raison qu'elle comporte principalement des chapiteaux de grand format qui jouissent par conséquent d'une meilleure visibilité<sup>1185</sup>.

Par-delà certaines variantes ornementales (présentées au fur et à mesure), tous partagent le caractère morphologique que constituent les grandes feuilles lisses à l'aspect plutôt cordiforme – que l'on appelait naguère « feuilles d'eau<sup>1186</sup> » – dont le limbe se déploie sur les deux côtés adjacents, en tapissant le plus souvent toute la surface de la corbeille. Selon H. Oursel, ces modèles « s'inscrivent dans la suite logique des chapiteaux à grandes feuilles lisses recourbées en crochets de la cathédrale d'Arras et témoignent d'une belle capacité d'invention à partir d'un répertoire limité<sup>1187</sup> ».

À Lillers, ils se répartissent en trois groupes, en fonction de la forme que prend la pointe de la feuille dans les angles de la corbeille. Dans le premier groupe, l'extrémité forme une sorte de bec, en retroussis plus ou moins accentué ; dans le second, la pointe s'enroule en volute, rentrante dans la majorité des cas, aux spires peu développées ; le troisième regroupe des chapiteaux dénommés hybrides, parce qu'ils combinent les deux formes précédentes : volutes, invariablement placées au registre supérieur, émergeant de feuilles sous-jacentes aux pointes dardées. En complément de ces trois groupes, il convient d'ajouter une quinzaine de chapiteaux composant trois variations différentes sur le même thème végétal : les feuilles des uns tapissent des corbeilles cylindriques en forme de coupe ; les autres se déploient en corolle, tandis que les dernières lancent au sommet des angles leurs pointes bifides ou trifides.

---

<sup>1185</sup> Voir *infra* Troisième partie (1), chap. IV « Le décor sculpté (1) », § II : « Répartition et localisation des chapiteaux », ainsi que les plans y afférant (fig. 356, 359, 362 et 371 à 373).

<sup>1186</sup> Sur l'usage abusif du rapprochement avec des plantes précises, Cf. JALABERT 1965, *op. cit.*, chap. IX, p. 97 : « On l'a appelée feuille de nénuphar, feuille de plantain, feuille d'arum, uniquement parce que ses bords ne sont pas découpés. Mais il y a dans la nature beaucoup d'espèces dont les feuilles sont ainsi ; et aucun autre caractère spécifique n'existe dans la feuille sculptée permettant de la rapprocher d'une feuille déterminée ».

<sup>1187</sup> OURSEL 1994<sub>b</sub>, *op. cit.*, p. 166.

Les variations les plus notables n'interviennent que dans la partie médiane de chaque face, à l'endroit où fusionne le limbe des feuilles engainantes. Cette jonction prend alors l'aspect d'une échancrure de forme variable (crénelée ; en « V » ; en « goutte effilée »...) qui permet d'accueillir, en ornement complémentaire, un nouvel élément végétal (feuille lancéolée ou cordiforme ; palmette de feuilles ensiformes...).

### **1. aux pointes retroussées en forme de bec**

Trente-trois pièces présentent cette caractéristique ; la plupart implantées dans la nef, aux deux premiers niveaux. Elles se répartissent en quatre groupes que distinguent des variations morphologiques du limbe.

#### **1.1. à feuille médiane cordiforme**

Sur les sept exemplaires du premier groupe<sup>1188</sup>, l'ample feuille lisse tapisse la totalité de la corbeille. Le chapiteau déposé SOL-2008-9 est l'archétype du genre et SOL-2008-5 (fig. 249-a), le plus proche des pièces en place. Le limbe se découpe au milieu de chaque face en deux échancrures effilées, arrondies à la base, encadrant une feuille cordiforme quasi lancéolée. La nervure médiane ménagée dans le relief bombé se présente sous l'aspect d'un simple filet lisse (SOL-2008-5) ou d'un rang serré de pointes-de-diamant (*chap. 36*). En outre, les deux échancrures soit demeurent vides (SOL-2008-9), soit accueillent un motif longiligne en forme d'étamine dont l'anthere, plus volumineuse, effleure la base de l'abaque (*chap. 14*).

Une bible de la seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle conservée à Boulogne-sur-Mer présente, dans les canons de concordance des évangiles, ce type de corbeille ornant l'arcature<sup>1189</sup>. Les éléments de comparaison sont peu abondants dans la région et, la plupart du temps, d'une datation plus basse que celle admise jusqu'ici pour la collégiale lilloise : à Tournai, au triforium aveugle de la nef de Saint-Brice<sup>1190</sup>, les chapiteaux 15 et 17 ont une feuille médiane lancéolée émergeant de l'échancrure en « V » ménagée dans le limbe des feuilles lisses.

---

<sup>1188</sup> Savoir, quatre chapiteaux de la nef : *chap. 14, 25, 36, 89* et trois chapiteaux du dépôt lapidaire SOL-2008-5, SOL-2008-7 et SOL-2008-9. Cf. également « Plans de localisation » (fig. 248).

<sup>1189</sup> BM Boulogne-sur-Mer (P.-de-C.), ms. 0009, f° 006 ; réf. photo. IRHT\_174363-p (s.d., s.n.).

<sup>1190</sup> Tournai (Belgique, Hainaut), égl. Saint-Brice, nef : première moitié du XII<sup>e</sup> s. (cf. ROLLAND 1978, « Les églises paroissiales de Tournai : église Saint-Brice », *Le patrimoine monumental de Belgique*, pp. 513-519). Même configuration encore, à Tournai, aux baies de l'étage des « maisons romanes », n° 12 et 14 de la rue Barre-Saint-Brice (c.1175-1200).

En Flandre maritime, à Cappelle-Brouck, un chapiteau engagé des grandes-arcades de la nef constitue une variante tardive du modèle de référence (fig. 250-c, troisième quart du XII<sup>e</sup> siècle). La collégiale Saint-Étienne de Beauvais<sup>1191</sup>, contemporaine de celle de Lillers, possède quelques chapiteaux engagés des grandes-arcades de la nef qui partagent les mêmes caractéristiques (fig. 249-b), avec les échancrures effilées plus courtes et le retroussis des pointes moins accentué.

Il appert que ce type de motif ornemental a été en vogue sur une assez vaste zone d'influence et durant une période couvrant largement les XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles<sup>1192</sup> : on le rencontre ainsi en Bourgogne, sur un chapiteau à l'entrée de la salle capitulaire de l'abbaye de Fontenay (fig. 250-b, c. 1132-1147) ; en Normandie, à Gournay-en-Bray, sur un chapiteau de structure identique, mais avec un décor différent, à base de trous de trépan (fig. 250-a) ; dans le Poitou, à Saint-Pierre de Parthenay-le-Vieux (début du XII<sup>e</sup> s.) ; l'exemple le plus tardif se trouve en Bretagne, dans le cloître de Daoulas<sup>1193</sup> (fin du XII<sup>e</sup> s.).

Les exemplaires lillérois paraissent conformes aux modèles en usage entre la fin du XI<sup>e</sup> et le premier tiers du XII<sup>e</sup> siècle.

---

<sup>1191</sup> Cappelle-Brouck (Nord), égl. Saint-Jacques-le-Majeur, nef, mur gouttereau nord (c.1169) ; Beauvais (Oise), collég. Saint-Étienne, (nef, début du XII<sup>e</sup> siècle). De même, pour des exemples plus tardifs, au clocher de Bougival (Yvelines, première moitié du XII<sup>e</sup> s.) ; dans la nef de Fleurines (Oise, c. 1150-1160) ; au chevet de Saint-Leu-d'Esserent (Oise, travée XI N, seconde moitié du XII<sup>e</sup> s.) ; à la croisée du transept, à Lucheux (Somme, pile nord-ouest, c. 1170) ; ou bien encore aux tribunes du chœur de la cathédrale de Senlis (c. 1150-1160).

<sup>1192</sup> Il est possible que les manuscrits enluminés en aient été les vecteurs privilégiés, peut-être sous la forme de carnets de modèles qui en fixaient et en diffusaient le dessin. Sur la diffusion des modèles par le biais de ces carnets, cf. GIL 2009, « Innovations plastiques et transferts artistiques en Champagne au XII<sup>e</sup> siècle : les sculptures du cloître de Notre-Dame-en-Vaux à Châlons-en-Champagne (ca 1152-1180) », spéc. p. 193 (à propos du ms. 30, de la Bibliothèque d'Agglomération de Saint-Omer, attribué à Zacharie de Besançon, et plaidant pour l'utilisation de tels carnets) « Ses nombreux dessins et initiales à la plume témoignent d'une culture visuelle commune aux peintres, aux orfèvres et aux sculpteurs ». Également, *Ibidem*, p. 195, note n° 86 « À titre de comparaison, voir par exemple, d'une part, les chapiteaux extérieurs du haut vaisseau du chœur de Saint-Germain-des-Prés (vers 1150-55, Ph. Plagnieux [...]) et de l'autre, ceux provenant de la collégiale Saint-Omer de Lillers ([...] vers 1140, H. Oursel [...]) ».

<sup>1193</sup> Marmagne (Côte-d'Or), abb. de Fontenay (second quart du XII<sup>e</sup> siècle, c. 1132-1147) ; Gournay-en-Bray (Seine-Maritime), coll. Saint-Hildevert (XI<sup>e</sup> siècle) ; Parthenay (Deux-Sèvres), égl. Saint-Pierre de Parthenay-le-Vieux : chapiteau du bas-côté de la nef (début du XII<sup>e</sup> s.) ; Daoulas (Finistère), abb. Notre-Dame, cloître (c. 1167-1173. Cf. CAMUS 2011, « Le cloître de Daoulas », pp. 341-352.

## 1.2. à palmette médiane de feuilles ensiformes

Ce second groupe compte vingt-trois éléments<sup>1194</sup>.

Le petit chapiteau déposé *SOL-2008-8* tient lieu de référence (fig. 252-a). Ici, les feuilles lisses présentent une large échancrure à base rectiligne accueillant un triplet de feuilles ensiformes, comparables aux feuilles d'iris ; elles se répètent le plus souvent sur les faces latérales. Leur nervation saillante, réservée dans le plan relativement uni des limbes, à la manière d'un bas-relief, contraste avec l'aspect uniforme des amples feuilles engainantes. Les rares variations existantes de ce triplet ne concernent que des pièces implantées aux ouvertures sur comble de la nef où, pour s'adapter aux dimensions plus restreintes, il prend l'aspect d'un plumet émergeant d'une tige baguée (*chap. 65, 106, ...*).

Une comparaison peut être établie avec des modèles picards du début du XII<sup>e</sup> siècle, avec cependant quelques variantes quant au nombre de feuilles, par exemple sur l'un des chapiteaux du bas-côté sud de la nef de Saint-Étienne, à Beauvais<sup>1195</sup> (fig. 252-b) ; mais il s'en trouve également déjà, vers 1100, au cloître de Moissac. En Artois, les éléments permettant la comparaison sont plus tardifs : ainsi de semblables corbeilles ornent-elles le portail occidental de l'église d'Heuchin (fig. 252-c, première moitié du XII<sup>e</sup> s.) et, dans le Boulonnais, le clocher de celle de Frencq (fin du XII<sup>e</sup> s.). Une fois encore, c'est le cloître de l'abbaye bretonne de Daoulas<sup>1196</sup> qui représente l'emploi le plus tardif du modèle.

Les exemplaires lillérois sont comparables au modèle en usage dans le premier quart du XII<sup>e</sup> siècle.

---

<sup>1194</sup> Savoir, douze chapiteaux de la nef (*chap. 5, 10, 22, 29, 39, 56, 63, 65, 69, 81, 89 et 106*) ; un chapiteau-modillon de la nef (*CNN-Ch-1*) ; quatre chapiteaux du dépôt lapidaire (*SOL-2008-6, SOL-2008-8, SOL-2008-10, SOL-2008-11*) ; et probablement les six petits chapiteaux du portail du bras nord (hors cotation, car désormais trop érodés). Voir également « Plans de localisation » (fig. 251).

<sup>1195</sup> Au second quart du XII<sup>e</sup> siècle, on trouve ce genre de corbeille en Picardie, à l'abb. de Saint-Germer-de-Fly (cf. base *Mémoire* : sap01\_mh046408\_p, « galerie du chœur vue de l'intérieur ») ; mais encore en Auvergne, à Issoire (Puy-de-Dôme, c. 1130), abb. Saint-Austremoine, mur extérieur nord de la nef, arcatures aveugles du clair-étage.

<sup>1196</sup> Moissac (Tarn-et-Garonne), abb. Saint-Pierre, cloître, dépôt lapidaire (c. 1100) ; Heuchin (P.-de-C.), égl. Saint-Martin, portail occidental (première moitié du XII<sup>e</sup> s.) ; également à Ecques (P.-de-C.), un chapiteau de la croisée, sous la tour du clocher roman (seconde moitié du XII<sup>e</sup> s.) ; Frencq (P.-de-C.), égl. Saint-Martin, chapiteaux de la partie supérieure du clocher (fin XII<sup>e</sup> – début XIII<sup>e</sup> s.) ; Daoulas (Finistère), abb. Notre-Dame (CAMUS 2011, *op. cit.*, fig. 4 et 5, p. 345, fig. 6 et 7, p. 349).



### 1.3. dépourvus de feuille médiane

Il n'existe qu'un seul exemplaire en place, à l'ouverture sur comble méridional de la nef<sup>1197</sup> : le chapiteau d'angle 68 (fig. 253-a). Ici, les feuilles lisses, retroussées dans les angles, se rejoignent au milieu de chaque face, formant une échancrure en « V » qui émerge d'une sorte d'œil placé juste en dessous.

En dépit de sa rareté à Lillers, il est néanmoins utile de mentionner ce type de décor végétal en raison du succès vif et durable qu'il semble avoir connu. On le retrouve en Picardie, au premier tiers du XII<sup>e</sup> siècle, avec une échancrure identique à celle du chapiteau 68, dans la nef de Saint-Étienne de Beauvais<sup>1198</sup> (fig. 253-b).

La formule épurée, à quatre feuilles pointues simplement reliées par une échancrure en « V », apparaît dès la fin du XI<sup>e</sup> siècle – par exemple dans l'église Saint-Léger, à Lucheux<sup>1199</sup> (fig. 253-c) – et va perdurer tout au long du XII<sup>e</sup> dans des régions très diverses<sup>1200</sup>. Pour l'Artois, dans la première moitié du XII<sup>e</sup>, on en relève à proximité de Lillers au portail occidental, à Heuchin (fig. 254-a) ; et pour la seconde moitié du siècle, aux baies du clocher, à Nortbécourt (fig. 254-b) ; dans le chœur, à Ames ; ou encore, aux baies du clocher, à Labeuvrière (fig. 254). En s'éloignant un peu, on en rencontre dans la nef de Saint-Brice, à Tournai<sup>1201</sup> (fig. 254-d, première moitié du siècle).

### 1.4. au limbe des feuilles engainantes recreusé

Bien que faisant également figure de rareté (il n'existe que deux exemplaires), ce modèle de feuillage mérite toutefois d'être mentionné, pour la raison qu'il s'agit-là vraisemblablement de pièces authentiques pouvant illustrer un aspect de la sculpture romane artésienne. Elles couronnent les colonnettes d'angle insérées dans le retour des rampants du pignon du bras sud (fig. 255-a). Du limbe entièrement recreusé des feuilles lisses n'émergent que l'arête appuyée de la nervure médiane et le méplat

---

<sup>1197</sup> Voir *Plan de localisation* (fig. 251-b).

<sup>1198</sup> Toujours en Picardie, à Saint-Germer-de-Fly (Oise), galerie du chœur (Cf. base *Mémoire* sap01\_mh046408\_p) et piles de la nef, second quart du XII<sup>e</sup> s.

<sup>1199</sup> Lucheux (Somme), égl. Saint-Léger, croisée du transept, c. 1070.

<sup>1200</sup> Par exemple dans le cloître de Conques (fig. 253-d, premier quart du XII<sup>e</sup> s.) ; en Haute-Marne, à l'abb. de Morimond (deuxième moitié du XII<sup>e</sup> s.) ; en Bretagne, à Saint-Sauveur de Dinan (Côtes-d'Armor) : chapiteaux jumeaux (c. 1112).

<sup>1201</sup> Mentque-Nortbécourt (P.-de-C.), égl. Saint-Wandrille (seconde moitié du XII<sup>e</sup> s.) ; Ames (arr. Béthune), égl. Saint-Pierre (seconde moitié du XII<sup>e</sup> s.) ; Labeuvrière (P.-de-C.), égl. Sainte-Christine-de-Suède (seconde moitié du XII<sup>e</sup> s.) ; Tournai (Hainaut, Belgique), égl. Saint-Brice (nef, première moitié du XII<sup>e</sup> s.).

des bords saillants. Ces derniers soulignent la courbe allant du sommet de la pointe au creux de l'échancrure en « V » qui laisse apparaître un élément végétal de forme spatulée, répété au milieu de chaque face.

Un des chapiteaux de la pile nord-ouest de la croisée du transept, à Luceux (fig. 255-b, dernier quart du XI<sup>e</sup> siècle) offre un traitement analogue des feuilles lancéolées, mais avec un agencement différent des folioles, disposées en corolle, que nous retrouverons plus loin<sup>1202</sup>.

## 2. à volutes d'angle

Le second groupe de corbeilles à larges feuilles lisses, avec ses cinquante-trois exemplaires, fait véritablement figure de *leitmotiv* dans le corpus des chapiteaux lillérois<sup>1203</sup> ; la raison est due à leur implantation à des emplacements remarquables tels que les grandes arcades du chœur, où elles règnent quasi sans partage, et celles du transept, pour autant que l'on puisse encore en juger aux vestiges de cette partie profondément altérée de l'édifice. Ici, la pointe des feuilles engainantes s'enroule dans les angles, dessinant des volutes le plus souvent assez larges et aplaties – une constante du motif, à Lillers –, et au nombre de spires limité. Comme dans le groupe précédent, on distingue trois séries selon les variations morphologiques du limbe et en fonction du sens d'enroulement des volutes : rentrantes dans la majorité des cas.

### 2.1. à feuille médiane cordiforme

Cette série compte trente-et-un chapiteaux : treize sont implantés dans la nef, aux grandes-arcades<sup>1204</sup> et aux ouvertures sur comble<sup>1205</sup> ; huit aux grandes-arcades du chœur<sup>1206</sup> ; trois sont les vestiges des grands chapiteaux des bas-côtés du transept<sup>1207</sup> ; enfin, les sept derniers appartiennent au dépôt lapidaire<sup>1208</sup>.

---

<sup>1202</sup> Cf. *infra* Troisième partie (1), chap. IV, « Le décor sculpté (1) – les chapiteaux », § I-B, n° 6.

<sup>1203</sup> L'architecte Morey les a d'ailleurs reproduits pour illustrer la sculpture de la collégiale (AD-62, 6 Fi C 857, juin 1843).

<sup>1204</sup> Au nombre de quatre : chap. 21, 35, 12 et 18.

<sup>1205</sup> Au nombre de neuf : chap. 49, 67, 71, 85, 99, 105, 58, 62 et 102 (« plan de situation » : fig. 256).

<sup>1206</sup> Chap. 169, 171, 173 (fig. 260-a), 175, 168, 170, 174 et 176 (« plan de situation » : fig. 257-b).

<sup>1207</sup> Chap. 150, 153 et 154 (« plan de situation » : fig. 258).

<sup>1208</sup> Vol. 2, *Inventaire* : SOL-2008-14, SOL-2008-16, SOL-2008-17, SOL-2008-18, SOL-2008-20, SOL-2008-22 et SOL-2008-23.

Le chapiteau déposé SOL-2008-22 (fig. 259-a) sert de modèle de référence pour cette série. Les variations notables, en dehors de la taille des volutes et de leur nombre de spires, concernent ici encore la nervure médiane de la feuille centrale qui peut être soit totalement inexistante (SOL-2008-17...), soit devenir un mince filet lisse ménagé dans le limbe (SOL-2008-23...), soit un rang serré de motifs en pointes-de-diamant (SOL-2008-16...), soit encore un simple sillon creusé dans le limbe (SOL-2008-18...), soit enfin une feuille plaquée en surépaisseur et portant un décor géométrique à base de losanges (SOL-2008-14...).

Le traitement de la nervure médiane des feuilles engainantes, en dessous des volutes, peut également subir des variations : elle est soit inexistante et se fond dans l'arrondi de la corbeille (*chap. 21, 71...*) ; ou bien ce n'est qu'une arête délimitant subtilement l'intersection des deux plans (*chap. 62, 170...*) ; toutefois, dans la plupart des chapiteaux de grande taille, notamment ceux du chœur, sa présence se manifeste sous l'aspect d'un cordon vertical ménagé dans l'épaisseur du limbe (*chap. 169, 171 ...*). Ici encore, les échancrures effilées peuvent être soit dotées du motif en étamine (SOL-2008-17, SOL-2008-23...), soit en être dépourvues (SOL-2008-18, SOL-2008-20...).

Enfin, on constate une évolution dans le galbe de la corbeille qui peut apparaître plus raide, sinon plus abrupt, dans les exemplaires dont le style peut être qualifié de « fruste<sup>1209</sup> » – c'est le cas de certains chapiteaux du dépôt lapidaire (SOL-2008-17, SOL-2008-18, SOL-2008-20) – ou au contraire apparaître plus accentué, plus refouillé, dans quelques exemplaires apparemment plus récents (SOL-2008-16, *chap. 12, 21...*).

La bibliothèque municipale de Valenciennes conserve un manuscrit enluminé daté du milieu du XI<sup>e</sup> siècle<sup>1210</sup>. La miniature pleine page du f° 2 représente la copie et la remise de l'ouvrage de saint Jean Cassien à saint Amand (fig. 259-b). Au registre

---

<sup>1209</sup> C'est du moins l'impression que l'on ressent en observant ces très anciens chapiteaux déposés aux arêtes émoussées, présentant le plus souvent des épaufrures ou des manques, avec un dessin des éléments végétaux aux contours parfois hésitants, schématiques, irréguliers (feuille médiane de SOL-2008-18), leur symétrie approximative (volutes de SOL-2008-21, nervure médiane désaxée de la feuille lancéolée de SOL-2008-23), leur galbe un peu raide... Comparativement avec leurs homologues plus récents, en place dans la nef, chez lesquels l'absence totale de ces « petits défauts » confère à leur style un aspect par trop systématique qui pourrait même, dans certains cas, confiner à une certaine sécheresse.

<sup>1210</sup> BM Valenciennes, ms. 0169, f° 002, « *Collationes* », de Jean Cassien, provenant de l'abbaye de Saint-Amand. Source : <http://www.enluminures.culture.fr>.

inférieur, l'écritoire du copiste repose sur un chapiteau à grandes feuilles lisses portant volutes et feuille médiane lancéolée analogues aux grands chapiteaux du chœur de Lillers (*chap. 169* et semblables). Parmi les exemples picards du début du XII<sup>e</sup> siècle, citons des chapiteaux de la nef d'Acy-en-Multien et ceux de la chapelle du prieuré de Bellefontaine, à Nampcel. Pour la même période, à Saint-Pierre de Parthenay-le-Vieux, un chapiteau de la nef présente une structure et un agencement des feuilles en tous points similaires au modèle lillérois, avec une orientation inversée des volutes (fig. 260-b)<sup>1211</sup>.

## 2.2. à palmette médiane de feuilles ensiformes

Cette série compte dix-sept chapiteaux. Sept sont dans le dépôt lapidaire<sup>1212</sup>, les dix autres sont en place dans la nef : six aux grandes-arcades<sup>1213</sup> et quatre aux ouvertures sur comble<sup>1214</sup>.

Le chapiteau déposé *SOL-2008-21* en constitue une bonne illustration, les variations morphologiques de la série n'intervenant qu'au niveau de l'aspect de la palmette centrale. Dans cet exemplaire (fig. 262-a), le triplet de feuilles, doté d'une nervure médiane ménagée dans le relief du limbe, semble émerger d'une sorte de coupe aux bords évasés<sup>1215</sup>. Parfois, la base de la palmette est enserrée dans une bague ornée de perles carrées (*SOL-2008-15*, *SOL-2008-24*, *chap. 15* et *41*) ; ou encore, comme dans les petits chapiteaux d'ouvertures sur comble de la nef, le triplet de feuilles peut émerger d'une tige allongée (*SOL-2008-19*, fig. 262-b ; *chap. 49*, *85*). Enfin, ce motif peut également prendre la forme d'une palmette à cinq feuilles imparipennées (*chap. 6*, *9*, *26* et *40*).

La miniature pleine page du manuscrit n° 169 de la bibliothèque municipale de Valenciennes déjà évoqué, représente au registre supérieur une arcature sous laquelle siège saint Amand ; le chapiteau situé à sa gauche (cf. encadré, fig. 259-b)

---

<sup>1211</sup> Acy-en-Multien (Oise), égl. Saint-Pierre-et-Saint-Paul (nef c. 1125. P. Poschadel, in [eglisesdeloise.com](http://eglisesdeloise.com)) ; Nampcel (Oise), prieuré de Bellefontaine (en ruine, second quart du XII<sup>e</sup> s., D. Vermand, [eglisesdeloise.com](http://eglisesdeloise.com)) ; Parthenay (Deux-Sèvres), égl. Saint-Pierre de Parthenay-le-Vieux (début du XII<sup>e</sup> s.).

<sup>1212</sup> Savoir : *SOL-2008-12*, *SOL-2008-13*, *SOL-2008-15*, *SOL-2008-19*, *SOL-2008-21*, *SOL-2008-24* et *SOL-2008-25*.

<sup>1213</sup> Savoir : *chap. 6*, *9*, *15*, *26*, *40* et *41*.

<sup>1214</sup> Savoir : *chap. 51*, *55*, *83* et *93* (« plan de situation » : fig. 261).

<sup>1215</sup> Comme pour *SOL-2008-12*. Dans le chapiteau *SOL-2008-25*, le motif de la « coupe » disparaît et les feuilles prolongent simplement la courbe ascendante de l'échancrure.

apparaît comme un modèle possible dont a pu s'inspirer l'atelier de sculpteurs qui a œuvré dans la collégiale, quelques décennies plus tard. Au portail occidental de Saint-Martin d'Heuchin, on trouve sous la voussure externe de l'ébrasement méridional un chapiteau d'angle à feuilles lisses et volutes plates dont l'ornement médian rappelle le bouquet de feuilles émergeant d'une tige du chapiteau déposé SOL-2008-19 (fig. 262-c). Toujours dans la région, mais pour la fin du XII<sup>e</sup> siècle, une variante du modèle est toujours en usage aux baies géminées du clocher de Saint-Érasme, à Sercus.

À Chenehutte<sup>1216</sup>, dans le Maine-et-Loire, la nef de l'église Notre-Dame (fin du XI<sup>e</sup>-début du XII<sup>e</sup> siècle) possède un grand chapiteau isolé à feuilles lisses (fig. 263-a) qui présente sur deux registres un décor original combinant les feuilles engainantes et les larges volutes plates à spire unique émergeant d'échancures en « V ». Un détail de l'ornementation suscite notre intérêt : un motif gravé à la surface, en forme de double « U » superposés et étirés, qui souligne la courbe des échancures à base arrondie et qui rappelle, à Lillers, certains chapiteaux du dépôt lapidaire : SOL-2008-12 et SOL-2008-13 (fig. 263-b) ou des ouvertures sur comble sud de la nef : *chap. 102* (fig. 263-c)<sup>1217</sup>.

### 2.3. à volutes sortantes

Cette catégorie est nettement minoritaire puisqu'on n'en recense que cinq exemplaires : trois sont en place aux ouvertures sur comble de la nef<sup>1218</sup>, un quatrième est un chapiteau-modillon extérieur du comble sud de la nef : *CNS-Ch-4* et le dernier, un chapiteau du dépôt lapidaire : SOL-2008-38 (fig. 264-a). La relative paucité du modèle dans la collégiale peut étonner dans la mesure où l'on trouve, par ailleurs, pléthore de chapiteaux de ce type dès la fin du XI<sup>e</sup> siècle<sup>1219</sup>. Il en va de

---

<sup>1216</sup> Chenehutte (Maine-et-Loire), égl. Notre-Dame de la Prée-des-Tuffeaux, fin XI<sup>e</sup> - début XII<sup>e</sup> s.

<sup>1217</sup> Une telle analogie confirme, s'il était besoin, la circulation des modèles sous forme de carnets ou de manuscrits enluminés passant d'un scriptorium à l'autre et, en tout état de cause, suffisamment détaillés pour qu'on les retrouve fidèlement reproduits en des lieux aussi éloignés les uns des autres.

<sup>1218</sup> *Chap. 57, 70* (fig.264-b) et 107.

<sup>1219</sup> Ainsi en Normandie, à Cerisy-la-Forêt (Manche), abb. Saint-Vigor (c. 1080-1090) notamment les chapiteaux de la nef n° 28 et n° 29, qui présentent de grandes feuilles lisses à échancrure en « V » (cf. BAYLÉ 1992, op. cit., p. 376, fig. 527) ; en Bourgogne, au prieuré Saint-Hippolyte de Bonnay (Saône-et-Loire, dernier quart du XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> s.), où grandes feuilles lisses engainantes et feuille médiane entre deux échancures en forme de « goutte » sont semblables aux chapiteaux du chœur de Lillers (fig.265-c) ; en Poitou, dans la nef de l'abb. de Nouaillé-Maupertuis (Vienne, fin XI<sup>e</sup>-début XII<sup>e</sup> s., fig. 266-a).

même au début du XII<sup>e</sup> siècle, dans le comté de Flandre, comme à Saint-Basile de Bruges (fig. 264-c), ou dans la nef de la cathédrale de Tournai (fig. 265-a) ; mais encore en Île-de-France, dans le chœur de Notre-Dame de Mantes-la-Jolie ; en Auvergne, à Saint-Austremoine d'Issoire ; ou en Poitou, dans la nef de Saint-Pierre de Parthenay-le-Vieux.

Enfin, dans la deuxième moitié du XII<sup>e</sup> siècle, le modèle va perdurer dans quelques églises du voisinage comme à Saint-Nicolas de Guarbecque<sup>1220</sup>, où se trouvent deux petits chapiteaux du pignon du chevet (fig. 265-b), ainsi que quelques chapiteaux isolés des grandes-arcades de la nef ; et pour terminer, aux baies du clocher de Saint-Érasme, à Sercus<sup>1221</sup> (fig. 266-b).

### 3. chapiteaux hybrides combinant becs et volutes

Le troisième groupe de vingt-sept chapiteaux à larges feuilles lisses associe les éléments structurels empruntés aux deux précédents, savoir : le motif des pointes retroussées en forme de bec et celui des pointes enroulées en volutes plates. Cette nouvelle configuration suit invariablement le même schéma : le registre inférieur est dévolu aux feuilles dotées de becs et le registre supérieur à celles dotées de volutes. Cet enchâssement des éléments a eu pour incidence de rétrécir la hauteur des limbes du premier niveau de façon à laisser apparaître suffisamment ceux du second niveau, leur donnant par voie de conséquence un aspect plus trapu que dans la série

---

<sup>1220</sup> Tournai (Hainaut, Belgique), cath. Notre-Dame nef (c. 1100) ; Mantes-la-Jolie (Yvelines) grands chapiteaux isolés du chœur, à un ou deux étages de larges feuilles plates, aux pointes s'enroulant en volutes dans les angles et au milieu de la corbeille (cf. JALABERT 1965, *op. cit.*, planche 58 B) ; Issoire (Puy-de-Dôme), abb. Saint-Austremoine, nef (c. 1130), chapiteaux du mur extérieur sud de la nef, arcatures des travées occidentales du clair-étage ; Guarbecque (P.-de-C.) égl. Saint-Nicolas (seconde moitié du XII<sup>e</sup> s.).

<sup>1221</sup> Ajoutons en Picardie, Saint-Leu-d'Esserent (Oise, seconde moitié du XII<sup>e</sup> s.), chapiteau engagé de la nef (fig. 266-c) : modèle ancien de corbeille au galbe renflé et roide rappelant certaines pièces du dépôt lapidaire de Lillers (SOL-2008-30, SOL-2008-20, SOL-2008-27) ; réf. iconographique : base *Mémoire*, sap01\_mh00004819\_p et aussi « Chevet, ouvertures sur comble, travée XII N, chapiteau ouest » (HANQUIEZ 2008a, *op. cit.*, fig. 171, p. 712). Également Noyon (Aisne), cath. Notre-Dame (déambulatoire) : les grandes feuilles lisses engainant une corbeille campaniforme, aux pointes soit en becs soit en volutes, et au limbe se découpant en feuille médiane lancéolée présentent le même modèle d'échancures en « goutte » qu'à Lillers (JALABERT 1965, *op. cit.*, p. 95 et Planche 58 A) ; enfin, en Bretagne, des chapiteaux jumelés du mur méridional de la nef de l'église Saint-Sauveur de Dinan (Côtes-d'Armor), c. 1112 et seconde moitié du XII<sup>e</sup> s., (CROS, Mélanie, *Inventaire général du patrimoine de Bretagne*, « notice » du monument, source : <http://patrimoine.region-bretagne.fr.>)

d'origine. Toutefois cela ne nuit en rien à l'effet général et apporte davantage de nervosité au dessin du végétal.

Demeurant fidèles à ce principe combinatoire, les sculpteurs qui en ont conçu le dessin ont également repris, dans cette série, la plupart des motifs ornementaux auxquels ils avaient déjà eu recours dans les deux séries d'origine, les mêlant au gré de leur imagination, comme autant de paramètres à la fois variables en eux-mêmes – quant à la taille, la forme, l'agencement – et également interchangeables ; ce qui leur aura, *in fine*, permis d'obtenir une plus grande diversité d'effets plastiques.

### 3.1. à feuille médiane cordiforme

Vingt-et-une pièces arborent cette forme foliaire : quatorze d'entre elles sont des chapiteaux de la nef : six aux grandes-arcades<sup>1222</sup> et huit aux ouvertures sur comble des bas-côtés<sup>1223</sup> ; sept enfin sont des chapiteaux déposés<sup>1224</sup>. Parmi ceux-ci, trois possèdent des traits stylistiques qu'on peut qualifier de « frustes », comme le chapiteau SOL-2008-27 (fig. 269-a) ; et quatre sont d'un style plus « affiné » : comme SOL-2008-32 (fig. 269-b), un autre chapiteau engagé provenant des grandes-arcades de la nef et qui possède donc à peu près les mêmes dimensions.

Au registre inférieur, les feuilles engainantes comportent partout une échancrure à base horizontale, à distance de l'astragale (sauf dans le chapiteau 32, où base et astragale se confondent), largement ouverte pour laisser apparaître les feuilles sous-jacentes. La nervure médiane de la feuille cordiforme est partout ménagée dans l'épaisseur du limbe et se présente, dans la même proportion, soit sous la forme d'un filet lisse effilé, soit sous celle d'un rang de pointes-de-diamant. Enfin, les échancrures effilées encadrant la feuille médiane soit demeurent vides (47,36%), soit sont dotées du motif en étamine (52,63%). Citons à titre de comparaison un chapiteau de l'église d'Acy-en-Multien (c. 1125)<sup>1225</sup>, en Picardie, qui présente toutes les caractères stylistiques des modèles hybrides à feuilles lisses lillérois, à ceci près que la pointe de la feuille médiane cordiforme se rabat, sous l'abaque, formant une palmette trifoliée.

---

<sup>1222</sup> Savoir : chap. 13, 16, 19, 30, 32 et 33 (« plan de situation » : fig. 267).

<sup>1223</sup> Savoir : chap. 52, 53, 76, 79, 82, 95, 98 et 103 (« plan de situation » : fig. 267).

<sup>1224</sup> Savoir : modèles de style « fruste » SOL-2008-27, SOL-2008-28, SOL-2008-29, et ceux de style plus « raffiné » SOL-2008-31, SOL-2008-32, SOL-2008-33 et SOL-2008-34.

<sup>1225</sup> Acy-en-Multien (Oise), égl. nef (c. 1125, notice et photographie : image 42, par D. Vermand, eglisesdeloise.com).

### 3.2. à palmette médiane de feuilles ensiformes

Sept chapiteaux arborent ce motif végétal médian : dans la nef, quatre sont implantés aux grandes-arcades et un à l'ouverture sur comble nord<sup>1226</sup> ; les deux restants sont conservés au dépôt lapidaire<sup>1227</sup>. Ce sont précisément ces deux pièces, vestiges de l'édifice primitif, qui apportent le meilleur éclairage sur le style roman des chapiteaux de cette série.

Le style du chapiteau *SOL-2008-30* (fig. 270-b) relève de cette catégorie de pièces fort anciennes que nous qualifions de « frustes », eu égard à son galbe assez raide, même si ce trait est probablement accentué par l'absence de l'astragale, qui a été bûché. Les limbes du premier registre, une fois encore, présentent cette large échancrure à base rectiligne laissant émerger la palmette à cinq feuilles impari-pennées que nous avons déjà rencontrée. La structure est identique pour le petit chapiteau *SOL-2008-26* (fig. 270-a) provenant de l'ouverture sur comble de la nef, mais avec un galbe à l'arrondi plus accentué.

En Picardie, la prieurale Notre-Dame d'Airaines<sup>1228</sup> érigée dans le second quart du XII<sup>e</sup> siècle possède un corpus de chapiteaux parmi lesquels certains, habillés de grandes feuilles lisses, rappellent beaucoup certains modèles très anciens du dépôt lapidaire. Ainsi, dans le chœur, deux colonnes engagées dans la pile sud de la croisée sont couronnées de chapiteaux qui recevaient les arcs d'une voûte disparue. L'un d'eux présente une structure identique à celle des chapiteaux hybrides lillérois (fig. 271-c). Le registre inférieur convoque les feuilles lisses se terminant en bec, tandis qu'à leur jonction une échancrure en « V » laisse émerger le second rang de feuilles aux pointes enroulées en volutes sortantes (seule celle de gauche est encore visible). Un chapiteau du musée des Beaux-Arts d'Arras (fig. 271-b)<sup>1229</sup>, provenant de l'ancienne cathédrale, daté de la deuxième moitié du XII<sup>e</sup> siècle offre, malgré un traitement différent des volumes, un épannelage analogue à cette série lilléroise : les feuilles sont disposées en deux registres superposant pointes saillantes et volutes rentrantes. Le grand chapiteau de la nef de Chenehutte que nous avons déjà évoqué (cf. *supra* : fig. 263-a) présente également les mêmes caractères structurels.

<sup>1226</sup> Savoir : chap. 11, 24, 27, 38 et 103 (« plan de situation » : fig. 271-a).

<sup>1227</sup> Savoir : *SOL-2008-26* et *SOL-2008-30* (« plan de situation » : fig. 271-a).

<sup>1228</sup> Airaines (Somme), prieurale Notre-Dame (c. 1130-1135 ; pour la datation, cf. THIÉBAUT 1994, *op. cit.*, p. 89).

<sup>1229</sup> Arras (P.-de-C.), ancienne cath. Notre-Dame, chapiteau déposé au musée des Beaux-Arts n° inv. 838.2.16 (deuxième moitié du XII<sup>e</sup> s.), photographie : <http://collection.musenor.com>.



#### 4. chapiteaux à la pointe bi- ou trifide

Les trois exemplaires de ce groupe restreint méritent d'être mentionnés, eu égard à la singularité de leur structure<sup>1230</sup> : en simple tronc de cône, à l'épannelage peu articulé où le méplat domine, hormis les pointes saillantes dans les angles. Deux d'entre eux sont implantés à l'étage de la tribune occidentale : *chap. 45* (fig. 272-a) et *chap. 47* (fig. 272-b), le troisième coiffant une colonnette d'angle de l'ouverture sur comble de la cinquième travée méridionale de la nef : *chap. 90* (fig. 272-c).

Ils se caractérisent par le limbe uni du feuillage qui épouse le galbe de la corbeille, contrastant avec le relief appuyé des pointes en éventail maintenues dans un plan strictement vertical. Ces pointes sont bifides dans les angles et accueillent dans le creux qui les sépare une sorte de fruit globuleux et grenu – semblable au spadice de l'*arum maculatum* mentionné par Denise Jalabert<sup>1231</sup> –, tandis qu'au milieu de la face principale du grand chapiteau 45, l'éventail se subdivise en trois pointes.

Les échancrures ménagées entre les feuilles découvrent le nu de la corbeille ; elles sont rectangulaires sur les deux petits chapiteaux d'angle, et à base légèrement concave sur le plus grand. Dans les deux exemplaires de la tribune, l'ornementation se résume à un galon de perles en guise de nervure médiane des feuilles retroussées ; le même galon ourle également les échancrures du chapiteau 45. L'abondance de l'ornementation gravée sur le limbe du chapiteau 90 lui est singulière<sup>1232</sup>.

Nous n'avons pas trouvé d'exemplaires permettant d'établir avec ces pièces une étude comparative satisfaisante.

---

<sup>1230</sup> On constate en outre que les trois seuls chapiteaux à décor végétal de cet espace, tous cantonnés autour de la pile nord A 2, présentent un modèle de feuillage que l'on ne retrouve nulle part ailleurs dans la collégiale.

<sup>1231</sup> Ces fruits ont dû disparaître aux angles écornés du *chap. 45* ; on en rencontre de semblables sur les deux chapiteaux corinthiens sous la tribune occidentale : *chap. 7* et *8*. Sur l'origine de ce motif ornemental, cf. JALABERT 1965, *op. cit.*, chapitre IV « La flore romane en Languedoc », p. 55 : « Il existe un *arum* dans la flore indigène de la France, un seul : c'est l'*arum maculatum* ou *gouët*,... » ; et plus loin : « Mais ce n'est pas notre fleur indigène qui a inspiré les sculpteurs toulousains. A l'époque romane, les artistes ne travaillaient pas d'après nature. [...] Or, la fleur d'*arum* se voit souvent dans les enluminures de manuscrits du XI<sup>e</sup> siècle et du début du XII<sup>e</sup>. C'est là surtout que les sculpteurs de Toulouse l'ont vue ; et aussi dans d'autres œuvres, beaucoup plus anciennes ... ».

<sup>1232</sup> Elle pourrait bien être un rajout des restaurateurs du XIX<sup>e</sup> siècle ?

## 5. à calice campaniforme et décor végétal

Cette série regroupe six chapiteaux isolés qui, en raison de leur épannelage, font eux aussi figure d'exception dans le corpus lillérois ; ils sont tous implantés aux ouvertures sur comble du collatéral sud de la nef, en position médiane dans l'arcature<sup>1233</sup>. La corbeille prend l'aspect d'un calice en forme de cloche retournée, au bord épais et à la surface entièrement lisse, dont l'arrondi n'apparaît que dans le milieu de chaque face ; les pointes des feuilles enveloppantes sont cantonnées dans les angles de l'abaque. Le galbe du calice se laisse davantage apprécier par le fait que toutes ces pièces sont placées en milieu d'arcade.

### 5.1. décor de type 1

Quatre pièces présentent le décor illustré par le *chap. 74* (fig. 274-a)<sup>1234</sup>. Les feuilles ensiformes, lisses et relativement épaisses, émergent de l'astragale, élançant vers les angles leur pointe retroussée en forme de bec. Une échancrure en « V » découvre partout le haut du calice tandis que la nervure médiane, dans les angles, est traitée de diverses manières : ce peut être une simple arête soulignant la jonction des deux plans (*chap. 64*) ; cette arête peut se subdiviser pour former un chanfrein discret (*chap. 54* et *104*) ; enfin, les arêtes de ce chanfrein peuvent prendre un aspect côtelé plus marqué (*chap. 74*).

Dans la première moitié du XII<sup>e</sup> siècle, des chapiteaux comparables ornent l'arcature aveugle partiellement ouverte sur les bas-côtés de la nef romane de Saint-Brice, à Tournai, (fig. 254-d) ; en Champagne, un chapiteau engagé des grandes-arcades de l'abbatiale de Morimond<sup>1235</sup> est identique au chapiteau 74 (fig. 274-b).

Dans l'ancien diocèse de Thérouanne, on peut établir d'autres comparaisons avec des pièces analogues ornant des baies de clochers, mais avec une datation légèrement plus haute (seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle) : comme à Sainte-Christine de Labeuvrière<sup>1236</sup> (fig. 274-c) ou à Saint-Wandrille de Nortbécourt<sup>1237</sup> (fig. 274-d). Enfin, toujours en Artois, le musée des Beaux-Arts d'Arras conserve un grand chapiteau

---

<sup>1233</sup> Savoir : *chap. 54, 64, 74, 84, 94 et 104* (« plan de situation », fig. 273).

<sup>1234</sup> Savoir : *chap. 54, 64, 74 et 104*.

<sup>1235</sup> Morimond (Haute-Marne), abbaye Notre-Dame (ruines) ; 1<sup>re</sup> moitié du XII<sup>e</sup> siècle.

<sup>1236</sup> Savoir : au nord, chapiteaux n°7 et n°8, et au sud chapiteau n°10.

<sup>1237</sup> En Picardie, l'église Saint-Martin de Gilocourt (Oise) présente des chapiteaux identiques (tant pour l'aspect formel que pour le type de feuillage) au portail occidental et à la tribune (c. 1160-1170, cf. D. Vermand, [eglisesdeloise.com](http://eglisesdeloise.com)).

déposé en pierre de Tournai, de la fin du XII<sup>e</sup> siècle et provenant peut-être de la cathédrale<sup>1238</sup> : la pièce présente une disposition identique de feuilles autour d'une corbeille campaniforme, mais l'espèce est différente, au limbe polylobé.

## 5.2. décor de type 2

Une seule pièce représente ce type de décor : le chapiteau 84 (fig. 275-a). Les grandes feuilles d'angle ensiformes sont identiques à celles du groupe précédent, mais moins larges, pour ménager une échancrure qui accueille une feuille médiane de taille plus réduite. En outre, le relief du limbe est légèrement différent : ici, l'arête de la nervure médiane qui fait saillie sur toute la hauteur de la feuille est bordée de deux sillons en « V ».

Pour ce qui concerne ce type de feuilles lisses ensiformes, dans la sculpture de la première moitié du XII<sup>e</sup> siècle, on peut établir une comparaison avec un chapiteau du dépôt lapidaire de la collégiale Notre-Dame, à Mantes-la-Jolie<sup>1239</sup>, qui développe, autour d'une corbeille en calice, un feuillage à nervation analogue à celle du *chap. 84*, (fig. 275-b). Il semble que dans les régions septentrionales du royaume ce type de décor ne soit pas apparu avant la seconde moitié du siècle. Les grandes-arcades de la nef de Saint-Nicolas de Guarbecque, à proximité de Lillers, s'ornent de chapiteaux isolés à décor végétal qui présentent une structure identique de la corbeille, mais beaucoup plus élancée et d'un style déjà nettement gothique<sup>1240</sup> (fig. 275-c). On peut citer, également dans la même veine, un « chapiteau à feuillage » déposé au musée des Beaux-Arts de Cambrai<sup>1241</sup>, daté de la fin du XII<sup>e</sup> siècle (fig. 275-d).

## 5.3. décor de type 3

Le *chap. 94* (fig. 276-a) constitue l'ultime variation sur ce thème : les mêmes feuilles lisses ensiformes, ici doublés d'un second limbe plus fin, accueillent une feuille médiane cordiforme plus petite, émergeant d'échancrures effilées à base

---

<sup>1238</sup> Arras (P.-de-C.), musée des Beaux-Arts, « chapiteau à feuillage », 2<sup>e</sup> moitié du XII<sup>e</sup> s., n° d'inventaire 838.2.6 ; (source : <http://moteur.musenor.com>).

<sup>1239</sup> Mantes-la-Jolie (Yvelines), chapiteau déposé, source : base *Mémoire* réf° sap01\_lp009463\_p.

<sup>1240</sup> Ici, les pointes se terminent en crochets – embryonnaires, certes –, motif qui fit son apparition vers 1175-1180 dans les tribunes du chœur de Notre-Dame de Paris. Nota : Guarbecque est situé à cinq kilomètres au nord de Lillers.

<sup>1241</sup> Cambrai (Nord), musée des Beaux-Arts, « chapiteau à feuillage » (fin XII<sup>e</sup> s.), inv. Sc. 359 (source : [museenord.com](http://museenord.com)).

arrondie typiques du répertoire ornemental de la collégiale<sup>1242</sup>. Son ornementation se compose de ciselures réticulées déterminant des losanges perforés au centre d'un trou de trépan (motif que l'on retrouve sur le chapiteau déposé SOL-2008-14<sup>1243</sup>).

Nous n'avons pas trouvé de modèle absolument semblable à ce chapiteau, mais seulement des pièces qui s'en rapprochent ; toutes datées de la deuxième moitié, voire de la fin du XII<sup>e</sup> siècle. Ainsi à Saint-Pierre d'Ames<sup>1244</sup>, un chapiteau triple du chœur apparaît comme une variante du modèle lillérois (fig. 276-b) – avec les mêmes approximations dans l'exécution des formes et du modelé que l'on a pu relever sur certaines pièces « frustes » du dépôt lapidaire de la collégiale –. De même dans la nef de Cappelle-Brouck<sup>1245</sup> (fig. 276-c, c. 1169), où l'on peut faire les mêmes remarques sur le style, en dépit d'une plus grande similitude dans le traitement du relief des grandes feuilles ensiformes. Un chapiteau du déambulatoire de la cathédrale de Noyon (c. 1160-1170), signalé par Denise Jalabert, dont celui qu'a photographié Lefèvre-Pontalis que nous reproduisons ici (fig. 276-d), peut se réclamer du *chap. 94*, les crochets sommitaux mis à part<sup>1246</sup>.

Ce groupe de chapiteaux campaniformes, au décor végétal stylisé, avec les spécificités formelles que l'on vient de voir, constitue une série fort singulière du corpus lillérois. Le relief plus refouillé, plus contrasté, est bien différent du traitement confinant au méplat qui caractérise la plupart des autres supports. Ainsi, avec leur épannelage particulier, avec la concavité appuyée de leur galbe, ils se rapprochent davantage de l'esthétique gothique ; au point que l'on peut se demander s'il ne s'agirait pas là d'ajouts plus tardifs<sup>1247</sup>. Pour appuyer cette hypothèse, l'église Saint-

---

<sup>1242</sup> Cf. *supra* certains chapiteaux de la deuxième série (I) à feuilles lisses et feuille médiane cordiforme.

<sup>1243</sup> Voir également *chap. 18* et *35*.

<sup>1244</sup> Ames (arr. Béthune), égl. Saint-Pierre, à 5 km de Lillers et relevant jadis de son doyenné.

<sup>1245</sup> Cappelle-Brouck (Nord), égl. Saint-Jacques-le-Majeur (c. 1169), chapiteaux des grandes-arcades septentrionales de la nef (mêmes feuilles ensiformes qu'à Lillers, mais feuille médiane polylobée) ; *idem* pour un chapiteau du narthex (avec feuille médiane sagittée).

<sup>1246</sup> JALABERT 1965, *op. cit.*, p. 95 et pl. 58 A. ; également sur la base *Mémoire*, le cliché de ce chapiteau par Lefèvre-Pontalis : sap01\_lp007276\_p.

<sup>1247</sup> On peut, par exemple, les rapprocher de chapiteaux ornant les arcatures de canons de concordance des évangiles, dans un manuscrit de la bibliothèque municipale de Douai, daté de la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle (ms. 42, f° 13v-14, IRHT\_115093-p). Par ailleurs, avec leur implantation en milieu de baie, ces chapiteaux campaniformes constituent une série particulièrement remarquable des ouvertures sur comble méridionales de la nef ; toutefois, cette spécificité n'aura pas été

Léger de Balagny-sur-Thérain<sup>1248</sup>, en Picardie, offre un cas de figure analogue. À la retombée de l'ancien arc triomphal, la colonne engagée est coiffée d'un chapiteau campaniforme à feuillage ensiforme, très proche de l'esthétique lilléroise et daté de la fin du XII<sup>e</sup> siècle, dans la notice de Dominique Vermand ; or, ce chapiteau est couronné d'un tailloir à décor géométrique qui, lui, date du XI<sup>e</sup> siècle et appartient par conséquent à l'édifice primitif.

## 6. à corolle de feuilles lancéolées

Le dernier groupe de chapiteaux à feuilles lisses compte six exemplaires, tous implantés à l'extérieur, sur le pignon du bras nord du transept : deux se trouvent à l'aplomb des rampants (fig. 277-a) et les quatre autres coiffent les colonnettes des deux baies extrêmes de l'arcature aveugle (fig. 277-b). Dans ce schéma, la corbeille en pyramide tronquée renversée est tapissée d'une corolle de feuilles lancéolées, dépouillées de toute nervation ; leur silhouette, un peu raide, se détachant sur le nu du support<sup>1249</sup>.

On trouve de tels chapiteaux dès la fin du XI<sup>e</sup> siècle en Picardie, comme à Luchaux, ou en Normandie, à Saint-Samson d'Ouistreham (fig. 277-d). Pour le second quart du XII<sup>e</sup> siècle, c'est une fois encore la Picardie qui fournit les éléments de comparaison les plus probants. Ainsi avec la collégiale Saint-Étienne de Beauvais : à l'extérieur, sous la corniche du bas-côté nord de la nef, se trouvent deux petits chapiteaux au sommet de colonnettes-raidisseurs qui présentent une identité formelle absolue avec les modèles lillérois (fig. 277-e). Enfin, pour le troisième quart du XII<sup>e</sup> siècle, à Thourotte<sup>1250</sup>, certains chapiteaux de la nef de l'église Notre-Dame offrent encore la même couronne de feuilles lancéolées.

---

étendue, semble-t-il, au gouttereau nord - pour autant qu'on puisse en juger sur le cliché pris par Mieusement, en mai 1887 (AD-62, 6 Fi C 948, fig. 129), lequel représente un état de la nef antérieur à la reconstruction des années 1920.

<sup>1248</sup> Balagny-sur-Thérain (Oise), égl. Saint-Léger (XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> s.), notice et clichés : D Vermand, eglisesdeloise.com.

<sup>1249</sup> Un petit chapiteau de l'arcature aveugle entrecroisée du pignon occidental (fig. 277-c) est conçu sur le même schéma et recourt au même vocabulaire formel, mais nous avons toutefois montré qu'il est de facture moderne (1911).

<sup>1250</sup> Luchaux (Somme) égl. Saint-Léger (c.1070), chapiteau nord de la pile nord-ouest de la croisée (la nef date du second quart du XII<sup>e</sup> s.). Ouistreham (Calvados), égl. Saint-Samson (fin du XI<sup>e</sup> s., en partie reconstruite après les bombardements de 1944), ici, un modèle de feuillage plus complexe décore l'arcature aveugle du premier étage de la façade occidentale ; Thourotte (Oise), égl. Notre-Dame, chapiteaux de la nef, c. 1150-1175 (Cf. D. Vermand, site : eglisesdeloise.com).

## C. Deuxième série (II) : autres sortes de feuillage

Le second volet de cette série à décor végétal totalise dix-sept pièces qui se répartissent en quatre sous-groupes, en fonction de leur type de feuillage.

### 1. chapiteaux dérivés du corinthien

Dans le corpus des chapiteaux lillérois, huit pièces ont un épannelage qui s'inspire du corinthien (« plan de situation » : fig. 279). La référence à ce modèle prestigieux est cependant indéniable, même si le répertoire ornemental demeure par ailleurs essentiellement roman.

Éliane Vergnolle apporte sur la question un éclairage qui nous permet de comprendre les enjeux de la présence de tels chapiteaux, fût-ce en si petit nombre. Elle démontre que la « renaissance du corinthien constitue [...] l'un des phénomènes les plus importants du début du XII<sup>e</sup> siècle », l'époque précisément où l'on s'accorde à faire remonter l'édification de la collégiale<sup>1251</sup>. Énumérant les diverses raisons qui ont pu justifier un tel engouement pour ce style, elle constate en premier chef que

[...] parmi les nombreux types végétaux du répertoire roman, seul le corinthien est investi d'une valeur historique. Celle-ci fut sans doute perçue par un certain nombre de commanditaires et de sculpteurs soucieux de faire revivre pour des raisons diverses, culturelles ou politiques, un modèle prestigieux de l'Antiquité<sup>1252</sup>.

Rien ne s'opposerait, *a priori*, à ce que l'on ne prête aux commanditaires lillérois les mêmes intentions ; d'autant que l'implantation dont bénéficient les deux chapiteaux les plus fidèles au modèle canonique semble ne rien devoir au hasard : ils couronnent les piédroits du grand arc du vestibule qui donne accès à la nef.

L'étude de cette série permet de distinguer deux types différents : ce sont d'une part des pièces qui demeurent fidèles, pour l'essentiel, au schéma général du modèle canonique et d'autre part, des pièces qui s'en sont éloignées et n'en sont plus qu'un lointain reflet.

---

<sup>1251</sup> WIMET 1949, *op. cit.*, p. 137 : « Pour notre part, nous sommes porté à croire qu'il [le christ roman de Lillers] fut placé dans l'église lors de l'achèvement de celle-ci, c'est-à-dire aux environs de 1135 », Wimet cite à ce propos P. Héliot, in « Lillers », *Congrès Archéologique d'Amiens* (1936), p. 576.

<sup>1252</sup> VERGNOLLE 1994, *op. cit.*, p. 270.

### 1.1. proches du modèle canonique

Seules deux pièces possèdent un épannelage dérivé du corinthien, mais elles suivent un schéma extrêmement simplifié dans lequel on a maintenu la part importante accordée à l'axe médian (dépourvu du dé, que remplace un élément végétal), ainsi qu'aux angles du bloc (qui conservent le souvenir de la volute en haut relief, devenue une crosse inorganique<sup>1253</sup>). Elles se composent de deux ou trois rangs de feuilles superposées ; celles du registre inférieur, sans relief vraiment saillant, enserrant étroitement le galbe accentué de la corbeille<sup>1254</sup>.

#### Chapiteau 8 (fig. 278-a)

Le bas de la corbeille est revêtu d'épaisses feuilles lisses aux pointes retroussées en forme de bec ; la pointe de la feuille médiane suit une courbe identique. Sur le nu de ce premier niveau, deux palmettes à onze lobes finement nervurés – réminiscence probable du feuillage de l'acanthé – s'évasent en renfort sous les pointes. Les nervures médianes se font écho, en rang de cabochons dégressifs taillés en *pointes-de-diamant*.

Le second niveau de feuillage reproduit le rythme du premier et reprend, tout en les amplifiant, les éléments sous-jacents : pointes qui cette fois s'enroulent, feuille médiane saillante, et motif de palmettes pennées, symétriquement agencées selon un axe vertical. Les lobes nervurés adhèrent à la surface de la corbeille et s'épanouissent pleinement dans les angles en volutes enroulées sur elles-mêmes, enserrant un fruit grenu. Dans un mouvement analogue, la palmette médiane au limbe plissé en zigzag retrousse sa pointe polylobée.

Pour corinthien qu'il paraisse, le style de ce chapiteau puise néanmoins en abondance au répertoire ornemental de la collégiale : ainsi des larges feuilles lisses cordiformes aux pointes retroussées ; ainsi du rang de perles tenant lieu de nervure médiane. Quant au traitement des feuilles pennées qui suggèrent l'acanthé sans la

---

<sup>1253</sup> Pour l'étude et la description des chapiteaux dérivés du corinthien : ROUX 2002, « Les chapiteaux de l'église de Thuret, un ensemble atypique en Basse-Auvergne ? », pp. 14-15 ; également YVONNET-NOUVIALE 2002, « Les chapiteaux feuillagés de Saint-Sernin de Toulouse », pp. 56-73, spéc. p. 61.

<sup>1254</sup> L'excellent état de conservation de ces deux pièces ne laisse aucun doute sur le fait qu'ils ont été l'objet soit d'une restauration, soit d'un remplacement pur et simple au XIX<sup>e</sup> ou au XX<sup>e</sup> siècle (bien qu'au demeurant, aucune mention précise n'ait été faite sur la question dans les documents consultés aux Archives des Monuments historiques).

représenter fidèlement, il pourrait susciter la même observation que celle émise par Caroline Roux, à propos des chapiteaux de l'église de Thuret<sup>1255</sup> (c. 1150-1170) :

La déstructuration du chapiteau corinthien classique, qui caractérise généralement la sculpture romane selon des degrés divers, est très avancée à Thuret : à un appauvrissement structurel s'ajoute une très forte stylisation des feuillages.

### **Chapiteau 7** (fig. 278-b)

Certains détails stylistiques autorisent à rapprocher sans ambiguïté ce chapiteau du précédent. Les mêmes palmettes de feuilles pennées ourlent les bords échancrés des feuilles lisses ; le même plissé en zigzag accentue la profondeur des nervures médianes ; ce sont enfin les mêmes fruits grenus, semblables au spadice de l'arum, qui se lovent, cette fois, sous les palmettes retroussées des feuilles médianes.

Sa structure est également proche de celle des chapiteaux hybrides rencontrés précédemment, qui combinent becs et volutes selon un schéma immuable. Sa spécificité réside dans la répétition régulière du motif – assez rare dans la collégiale, puisqu'il n'en existe que quatre occurrences – de l'échancrure en *fer-de-lance* émergeant d'un œil, qui scande la surface lisse du premier registre, en alternance avec un cordon torique vertical et un rang de besants décroissants. Le contraste réside également dans le jeu complexe des rinceaux, uniquement cantonnés au registre supérieur. La même observation concernant le style « corinthien déstructuré » peut s'appliquer à ce chapiteau.

En Picardie, à Saint-Étienne de Beauvais, un chapiteau corinthien de la première travée du bas-côté nord partage certains traits stylistiques avec ces deux chapiteaux lillérois (fig. 278-c, début du XII<sup>e</sup> s.). L'analogie porte notamment sur la forme et la nervation des palmettes polylobées, ainsi que sur la façon de géométriser, comme dans le *chap.* 8, la nervure médiane en alignement décroissant de *pointes-de-diamant*. On trouve à Saint-Germain-des-Prés, avec une datation plus haute (début du XI<sup>e</sup> s.), un chapiteau des grandes-arcades de la nef également assez proche du modèle lillérois (fig. 278-d), par la forme de ses palmettes et par la

---

<sup>1255</sup> Thuret (Puy-de-Dôme), église Saint-Martin ; in ROUX 2002, *op. cit.*, pp. 15-16.



présence du spadice d'arum *maculatum* (ou *gouët*) qui orne l'échancrure des feuilles, sous chaque dé médian<sup>1256</sup>.

## 1.2. type corinthien altéré

Les six chapiteaux que compte cette série sont tous implantés à l'intérieur de la nef : quatre aux grandes-arcades et deux aux ouvertures sur comble<sup>1257</sup>.

Leur structure, disposée en deux registres de feuillage stylisé et nettement délimités par l'épaisseur des limbes, reprend les lignes de force de l'épannelage corinthien qui passent par les angles du bloc et par le milieu de chaque face (fig. 280-a). Le modèle lillérois présente cependant un canon plus ramassé que dans les modèles antiques.

Émergeant de l'astragale, le premier registre se compose d'une corolle de palmettes trilobées assez raides et espacées les unes des autres. Les contours manquent de souplesse, et cette rigidité trouve écho dans le dessin des nervures médianes, simplement gravé à la surface du limbe. Le second registre offre les mêmes caractéristiques du modelé, où domine le méplat que supplée la gravure : les mêmes sillons peu profonds viennent à la fois renforcer les contours de la feuille médiane, dessiner ceux de sa nervure subulée, et souligner les arêtes des éléments charnus. La spécificité du type végétal réside surtout dans le traitement des vigoureux rameaux : leurs tiges épaisses se rejoignent dans les angles, formant une sorte de trompe recourbée et camuse, surmontée de deux fines caulicoles terminées en volutes plates affrontées sous l'abaque.

Le chapiteau déposé du musée des Beaux-Arts d'Arras (début du XII<sup>e</sup> siècle) auquel nous avons déjà fait référence, présente un épannelage similaire mais avec un feuillage différent (fig. 271-b)<sup>1258</sup>. Les points communs concernent, au second

---

<sup>1256</sup> Abb. Saint-Germain-des-Prés (Paris, 6<sup>e</sup> arr.) ; nef, grandes-arcades, second quart du XI<sup>e</sup> s., sous l'abbatit de Morard (990-1014). Les chapiteaux en place sont en partie des copies du XIX<sup>e</sup> s. dont les originaux ont été déposés au musée national du Moyen Âge (ERLANDE-BRANDENBURG et MÉREL-BRANDENBURG 2011, *Saint-Germain-des-Prés, an mil*, « Les chapiteaux de l'an mil », pp. 24 ssq. et « Catalogue des chapiteaux en place », pp. 31 ssq.) ; le chapiteau 33 du catalogue (fig. p. 111, copie du chapiteau déposé cl. 18617) offre un décor végétal en étagement de palmettes similaire au chap. 8.

<sup>1257</sup> Savoir : chap. 20, 23, 34, 37, 86 et 91 (« plan de situation » : fig. 279).

<sup>1258</sup> (N<sup>o</sup> d'inventaire 838.2.16) cf. *supra*, Troisième partie (1), chap. IV (1), I, § B, n<sup>o</sup>3.2. ; il figure également dans le catalogue d'exposition *Sculptures romanes et gothiques du nord de la France* (1978-1979), *op. cit.*, au musée des Beaux-Arts de Lille (notice, p. 82 et illustration n<sup>o</sup>5, p. 83). Enfin, une notice de l'œuvre est consultable sur <http://www.musenor.com>.

registre, à la fois la structure peu commune des rameaux, en *proboscides tronquées*, et le détail stylistique du *sillon incisé* qui ourle le contour des feuilles et l'arête des tiges. Ainsi, on peut supposer que l'atelier de sculpteurs qui œuvrait à Lillers connaissait vraisemblablement la production de l'atelier arrageois<sup>1259</sup>.

Quant au motif issu du corinthien, en corolle de palmettes enserrant la base de la corbeille, il se rencontre en Picardie dès la seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle dans la nef de Morienvil ; puis au début du XII<sup>e</sup> dans celle d'Anzy-le-Duc, en Bourgogne (fig. 280-b). Au second quart du XII<sup>e</sup> siècle, en Île-de-France, la collégiale Notre-Dame de Poissy montre aux grandes-arcades de la nef un chapiteau de même épannelage, avec une nervation similaire des palmettes (fig. 280-c). La faveur insigne dont a durablement joui le modèle explique sa présence sur un vaste territoire, avec une fortune indépendante du talent de l'exécutant : ainsi, un chapiteau raffiné de la salle capitulaire de l'abbaye du Thoronet, dans le Var, reprend la même structure, avec un décor végétal différent (fig. 280-d, seconde moitié du XII<sup>e</sup> s.) ; tandis qu'en Auvergne, un chapiteau de la modeste église paroissiale de Thuret offre une version naïve du modèle dans lequel les palmettes très stylisées, disposées en quinconce sur trois niveaux, deviennent l'unique élément du décor (fig. 280-e)<sup>1260</sup>.

À l'inverse des modèles canoniques, la répartition des chapiteaux corinthiens altérés dans la nef lilléroise apparaît comme trop aléatoire pour que l'on puisse y déceler une quelconque intention dans leur disposition (fig. 279-a et -b).

## 2. chapiteaux à feuilles dentelées spatulées

Le répertoire ornemental de la collégiale s'enrichit d'un nouveau motif végétal qui ne sera utilisé qu'aux ouvertures sur comble de la nef. On l'avait rencontré en tant qu'élément combiné du décor dans le chapiteau godronné 78, il devient élément principal dans six autres pièces, dont quatre sont toujours en place (*Plan de localisation*, fig. 281-c).

---

<sup>1259</sup> Toutefois, H. Oursel ajoutait à propos de la sculpture lilléroise : « La modestie de la décoration, en comparaison de celle que nous connaissons pour les cathédrales d'Arras et de Cambrai, s'explique par ce qu'il s'agit d'un édifice moins prestigieux disposant de ressources moindres », (*Cat. d'exposition*, Lille, 1978-1979, *op. cit.*, notice n°12, p. 87).

<sup>1260</sup> Morienvil (Oise), abb. Notre-Dame nef (seconde moitié du XI<sup>e</sup> s.) ; Anzy-le-Duc (Saône-et-Loire), égl. Notre-Dame-de-l'Assomption (fin XI<sup>e</sup>-début XII<sup>e</sup> s.), chapiteau de la nef, première pile côté nord, face est (cliché sur base *Mémoire* : sap01\_lp008509\_p) ; Poissy (Yvelines), collég. Notre-Dame, nef (c. 1130-1160) ; Le Thoronet (Var), abb., salle capitulaire (seconde moitié du XII<sup>e</sup> s.) ; Thuret (Puy-de-Dôme), égl. Saint-Martin, nef (c. 1150-1170, in ROUX 2002, *op. cit.*, p. 15).

Des feuilles spatulées étroites et étirées, à l'extrémité sommitale arrondie, sont disposées en corolle enserrant la totalité de la corbeille. Leur limbe, dépourvu de toute nervation, est refouillé légèrement dans le milieu, ce qui accentue la saillie des bords dentelés et crée cette ondulation si particulière de la surface. Outre les variations formelles des feuilles, le motif se présente sous deux aspects structurels : à un ou à deux étages de feuilles.

### **2.1. à un rang de feuilles**

Trois chapiteaux sont conçus selon ce modèle : l'un est au dépôt lapidaire, SOL-2008-36 (fig. 281-a) et les deux autres sont implantés dans les ouvertures sur comble nord de la nef, *chap.* 75 et 97. Le traitement des limbes est conforme à la description préliminaire, si ce n'est la présence, au tiers supérieur, d'échancrures effilées à base arrondie qui redécoupent l'extrémité des feuilles du *chap.* 97.

### **2.2. à deux registres superposés de feuilles**

De la même manière, trois chapiteaux se réfèrent à ce second modèle : l'un est déposé, SOL-2008-35 (fig. 281-b) et les deux autres sont en place aux ouvertures sur comble de la nef, *chap.* 59 et 92. Le motif végétal se répartit ici en deux registres de corolles disposées en quinconce. Les feuilles du niveau supérieur suivent le schéma ordinaire, tandis que celles du niveau inférieur reprennent le détail des échancrures en le modifiant légèrement. Dans ce cas de figure, seule la partie sommitale est dentelée.

Un petit chapiteau d'angle de la nef de la chapelle Saint-Basile, à Bruges (fig. 282-a, début du XII<sup>e</sup> s.), excepté l'absence de dentelure et l'aplatissement du sommet des feuilles, est fort semblable au modèle lillérois et génère le même effet d'ondulation à la surface de la corbeille. Un autre chapiteau déposé de l'Abbaye-aux-Dames de Caen (fig. 282-b, premier tiers du XII<sup>e</sup> siècle) présente une structure identique, à l'exception du rebord vertical des feuilles qui forme ici un galon méplat. La fortune de ce modèle est attestée dans le Nord, à l'abbaye de Vaucelles, dans la salle capitulaire (fig. 282-c, c. 1170-1180), et va perdurer jusqu'à la fin du siècle, puisqu'on en retrouve deux exemplaires qui en dérivent aux baies du clocher de Saint-Érasme de Sercus (fig. 282-d). La bibliothèque municipale de Boulogne-sur-Mer possède un manuscrit enluminé qui intéresse directement notre comparaison : le feuillage du

petit chapiteau médian qui orne l'arcature évoque les feuilles dentelées spatulées de la série lilléroise (fig. 282-e)<sup>1261</sup>.

Comme pour la série précédente, la répartition des rares chapiteaux à feuillage dentelé spatulé apparaît trop aléatoire pour qu'on y distingue une intention dans l'organisation du plan d'installation (fig. 281-c).

### 3. à boucle plate perlée et feuilles linéaires

Le chapiteau 43 est l'unique exemplaire de ce modèle (fig. 283-a et fig. 362, « Classification des chapiteaux (III) ») ; il coiffe la colonnette d'angle ouest du pilier nord, sous le deuxième rouleau du grand-arc de la tribune<sup>1262</sup>.

Le motif en relief levé se détache vigoureusement sur le nu de la corbeille. Il associe deux éléments reproduits en miroir sur chaque face : un triplet d'épaisses feuilles linéaires, tombant en éventail de l'angle médian, et une sorte de ruban plat, rehaussé d'un galon de perles carrées, qui se déploie en formant un « C ». Les deux rubans sont rattachés dans l'angle supérieur à un bouton ovale émergeant d'une bague. Les éléments végétaux côtoient des motifs décoratifs avec lesquels ils n'entretiennent aucun rapport logique apparent. Ce n'est pas une représentation naturaliste mais plutôt une composition libre qui évoque quelque initiale enluminée d'un manuscrit à peintures, voire le décor de quelque pièce d'orfèvrerie, comme celui d'une boucle ou d'une agrafe. Mais ici, le relief demeure méplat dans l'ensemble et le dessin est relativement fruste.

---

<sup>1261</sup> Bruges (Belgique, Flandre-Occidentale), chap. Saint-Basile, création comtale du début du XII<sup>e</sup> s. ; Caen (Calvados), chapiteau déposé de l'Abbaye-aux-Dames provenant du bras nord, musée de Normandie (inv. DSAN -83.1218.013, réf. photographique : <http://www.mondes-normands.caen.fr>) ; Les Rues-des-Vignes (Nord), abb. Notre-Dame de Vaucelles, salle capitulaire (c. 1170-1180), portail béant vers l'extérieur, petit chapiteau d'angle du piédroit intérieur droit (le nombre 92 est peint sur la colonnette) ; Sercus (Nord), égl. Saint-Érasme, clocher (fin du XII<sup>e</sup> s.), toutefois, ici, si l'effet d'ondulation de la surface est maintenu, le limbe des feuilles spatulées n'est plus concave, mais bien saillant ; BM Boulogne-sur-Mer, ms. 0010, t. 1, f<sup>o</sup> 17v. (aucune notice de l'IRHT, sans titre, ni date, ni provenance), il s'agit d'une bible, car l'enluminure représente les « canons d'Eusèbe » (source : [www.enluminures.culture.fr](http://www.enluminures.culture.fr)).

<sup>1262</sup> Il existait un second exemplaire, visible sur la photo des chapiteaux déposés après 1919 (fig. 238), il fait partie des sept qui ont disparu du dépôt : cf. Annexes (II), p.j. n<sup>o</sup> 47, « Authentification des chapiteaux – Exploitation des documents iconographiques P<sub>1</sub> et P<sub>2</sub> : deux clichés anciens du fonds lapidaire de la collégiale (c. 1924) », voir (fig. P<sub>1</sub>-a) pièce n<sup>o</sup> 2. La critique d'authenticité a permis de retrouver l'emplacement d'origine de cette pièce, à la 4<sup>e</sup> travée d'ouverture sur comble nord de la nef, à l'emplacement de l'actuel chapiteau 87 (cf. Deuxième partie, chap. III, § A, n<sup>o</sup> 2).

Nous n'avons rencontré aucune pièce au dessin tout-à-fait identique ; on a néanmoins, fréquemment utilisé le motif en forme de *boucle* pour l'ornementation des manuscrits enluminés ou des éléments sculptés. Un manuscrit conservé à Boulogne-sur-Mer présente une initiale peinte ornée de quatre boucles cernant des rinceaux qui rappellent le schéma lillérois ; c'est également le cas pour un autre manuscrit enluminé de la bibliothèque d'Arras (fig. 283-d, première moitié du XII<sup>e</sup> siècle)<sup>1263</sup>. Dans le domaine de la sculpture, il existe des motifs de même veine dans des chapiteaux picards de Lucheux (fig. 283-c), Bury (fig. 283-e), Morienvall (fig. 283-f) et jusque dans des régions plus lointaines comme, en Poitou, à Nouaillé-Maupertuis (fig. 283-b)<sup>1264</sup>.

#### 4. à décor de rinceaux et palmettes

Les deux pièces de cette série, *chap. 172* et *177* (fig. 284-a) font figure d'exception dans le corpus des chapiteaux isolés des grandes-arcades du chœur, étant les seules à porter ce type de décor végétal<sup>1265</sup>.

---

<sup>1263</sup> BM Boulogne-sur-Mer (P.-de-C.), ms. 0002, t. 1, f° 240v (IRHT\_173476-p, pas de notice, s.n., s.d.). Il s'agit du « A » de « *Aggæus* », source : enluminures.culture.fr. « fin du livre du prophète Sophonie et commencement de celui du prophète Aggée » (ancien Testament). BM Arras (P.-de-C.), ms. 1027, f° 025v. « Sacramentaire à l'usage d'Arras », lettrine ornée, première moitié du XII<sup>e</sup> siècle (IRHT\_105065-p), source : enluminures.culture.fr.

<sup>1264</sup> Lucheux (Somme), égl. Saint-Léger, chapiteau oriental de la pile nord de l'entrée du chœur (c. 1070 ; le motif en boucle se transforme en rinceaux contournés, agrémentés de bagues perforées, qui confèrent au décor plus riche et à l'impeccable facture, un caractère nettement plus raffiné qu'à Lillers) ; Bury (Oise), égl. Saint-Lucien (fin XI<sup>e</sup>-début XII<sup>e</sup> s.), deux chapiteaux engagés de la nef présentent une structure analogue à celui de Lillers : le motif de la boucle est reproduit sur chaque face latérale, faisant retour sur la face principale. La pièce *4828\_p* possède un décor en galon perlé ; dans la pièce *4832\_p*, c'est plutôt l'épaisseur des rinceaux qui s'en rapproche (base *Mémoire*, sap01\_mh00004828\_p et sap01\_mh00004832\_p) ; Morienvall (Oise), abb. Notre-Dame, chapiteau engagé dans la paroi d'un mur (première moitié du XII<sup>e</sup> s., base *Mémoire*, sap01\_lp007090\_p) ; Nouaillé-Maupertuis (Vienne), abb. Saint-Junien, portail ouest (fin XI<sup>e</sup>-début XII<sup>e</sup> s.), chapiteau d'angle du portail occidental, piédroit nord. La qualité de la facture est analogue à celle de Lucheux (bague enserrant le nœud de la boucle, ici, ornée comme à Lillers d'un galon plat perlé). Denise Jalabert en signale également un exemplaire du second quart du XII<sup>e</sup> siècle, conservé à Toulouse, au musée des Augustins (JALABERT 1965, *op. cit.*, chap. IV « Flore romane en Languedoc », pl. 28 A, et p. 57).

<sup>1265</sup> *Plan de localisation*, fig. 257-b. Ont-ils été sculptés après coup, dans une corbeille restée épannelée, comme celle du chapiteau *167* ? Lire à ce sujet : JALABERT 1965, *op. cit.*, p.73 : « [...] comme presque partout à l'époque romane, [...] beaucoup de chapiteaux avaient été mis en place non sculptés, simplement épannelés. Certains sont restés ainsi, inachevés ; d'autres ont été taillés plus tard, de sorte que l'époque de leur exécution ne correspond pas toujours à celle de la partie d'édifice où ils se trouvent. C'est pourquoi l'on voit souvent dans une série de chapiteaux appartenant à une même campagne de construction des sculptures qui ne semblent pas de la même époque ».

Repris sur les quatre faces de la corbeille, le dessin est conçu selon une double symétrie verticale correspondant aux lignes de force passant par le milieu et par les angles. Un rameau principal vigoureux, formé de deux rinceaux accolés en forme de « S », s'étire en diagonale depuis l'angle supérieur et serpente en arrondi régulier jusqu'à l'astragale. Ces rinceaux se subdivisent sous l'abaque : celui du haut s'enroule en volute aplatie ; celui du bas, enserré dans une bague perlée, forme le pédoncule d'une palmette pendante polylobée que flanquent deux demi-palmettes dressées en un mouvement contraire. Enfin, l'écoinçon médian accueille un nouveau motif en demi-palmettes affrontées, émergeant d'un rinceau secondaire.

En dépit de la thématique singulière, les références au répertoire ornemental lillérois sont patentes : volutes rentrantes aplaties à simple spire ; bagues à galon de perles carrées ; façon caractéristique de souligner la courbe d'une échancrure en l'accompagnant d'un double ou triple « U » gravé<sup>1266</sup>. La technique de sculpture mise en œuvre qui consiste à dégager les motifs en relief sur un fond assez profondément creusé rappelle celle de la « sculpture à jour » byzantine, évoquée par Denise Jalabert<sup>1267</sup>. Ces deux chapiteaux se distinguent, en outre, par la souplesse des courbes et leur modelé soigné. Ils s'inscrivent ainsi dans la féconde lignée des chapiteaux à rinceaux et palmettes dont l'origine du modèle roman, selon D. Jalabert, serait peut-être à chercher en Languedoc ou en Saintonge<sup>1268</sup>.

Entre la fin du XI<sup>e</sup> et le début du XII<sup>e</sup> siècle, de tels modèles sont en effet attestés en Poitou, à Saint-Pierre d'Airvault (fig. 284-b) et à Saint-Sauveur de Charroux (fig. 284-c) ; en Normandie, à Bernay, Cerisy-la-Forêt, Fécamp, Jumièges ; puis en Picardie, à Lucheux<sup>1269</sup> (c. 1070, fig. 285-a). La bibliothèque municipale

---

<sup>1266</sup> Cf. *supra* chapiteaux déposés SOL-2008-12 et SOL-2008-13 (fig. 263-b), ainsi que le *chap.* 102 (fig. 263-c).

<sup>1267</sup> JALABERT 1965, *op. cit.*, p. 54.

<sup>1268</sup> *Ibidem*, notamment en Poitou-Charentes (pp. 74-75) ou en Languedoc (pp. 53-54 et sq.).

<sup>1269</sup> Airvault (Deux-Sèvres) abb. Saint-Pierre, nef (fin XI<sup>e</sup>-début XII<sup>e</sup> s.), chapiteau engagé des grandes-arcades de la nef (JALABERT 1965, *op. cit.*, pl. 40 A et p. 75 ; également, base *Mémoire*, sap01\_mh0026983\_p). Le réseau de rinceaux est ici plus dense qu'à Lillers, on retrouve le même aspect des palmettes épanouies dans les angles ainsi que le dessin des demi-palmettes affrontées (soulignons la proximité de cette abbaye avec celle de Charroux, « mère » de l'abbaye Saint-Sauveur d'Ham-en-Artois, fondée par le seigneur Enguerrand de Lillers, à la fin du XI<sup>e</sup> siècle). Charroux (Vienne) abb. Saint-Sauveur, rotonde (fin XI<sup>e</sup>-début XII<sup>e</sup> s.), chapiteaux de la rotonde (JALABERT 1965, *op. cit.*, pl. 42 C ; également, base *Mémoire* : sap01\_lp010360\_p). Bernay (Eure) abb. Notre-Dame, nef (première moitié du XI<sup>e</sup> s.) ; Cerisy-la-Forêt (Manche) abb. Saint-Vigor (c. 1080-1100), chapiteau de la nef n°70 (BAYLÉ 1992, *op. cit.*, p. 313, fig. 233) ; Fécamp (Seine-Maritime), abb. de la Trinité, déambulatoire (fin du XI<sup>e</sup>-première décennie du XII<sup>e</sup> s.), chapiteaux du déambulatoire nord n° 2 et 9 (BAYLÉ 1992, *op.*

d'Arras conserve un fragment de bible enluminée, datée entre 1094-1115, dans laquelle une initiale figurée est ornée de rinceaux et de palmettes, très proches du dessin lillérois (fig. 285-b)<sup>1270</sup>.

En Flandre, l'exemplaire le plus ancien se rencontre aux grandes-arcades du bras sud de la cathédrale de Tournai, daté du second quart du XII<sup>e</sup> siècle (c. 1130, fig. 285-c). Dans la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle, le modèle avait encore cours dans l'évêché de Thérouanne, comme à l'abbatiale romane Saint-Bertin, à Saint-Omer (c. 1150), et près de Lillers, à Saint-Nicolas de Guarbecque (fig. 285-d) où le motif des demi-palmettes affrontées, sur un chapiteau de l'arc triomphal, est une quasi citation du motif lillérois. En Île-de-France, dans la première moitié du XII<sup>e</sup> siècle, on trouve de tels chapiteaux à Saint-Martin-des-Champs (fig. 285-e) et dans la seconde, dans la nef de Notre-Dame de Senlis (fig. 285-f)<sup>1271</sup>.

#### D. Troisième série (I) : chapiteaux à dais architecturé

Les quatre chapiteaux de cette série au décor singulier font également figure d'exception dans le corpus lillérois<sup>1272</sup>. L'un est le chapiteau SOL-2008-37 (fig. 286-b, original déposé qui a servi de modèle au chapiteau 73), les trois autres sont en place aux ouvertures sur comble de la nef (*Plan de localisation*, fig. 286-a). Ils se distinguent par la présence, sous l'abaque, d'un dais architecturé couronnant une

---

*cit.*, p. 321, fig. 261 et p. 322, fig. 264) ; Jumièges (Seine-Maritime) abb. Notre-Dame, avant-nef (fin XI<sup>e</sup>-début XII<sup>e</sup> s.), chapiteaux de la tribune occidentale (BAYLÉ 1992, *op. cit.*, p. 305, fig. 199) ; Luchaux (Somme), chapiteau engagé de la pile sud de l'entrée du chœur, recevant le rouleau de l'arc triomphal (c. 1070). Ici, le modèle est principalement organisé en épais rinceaux (les palmettes se font plus rares) portant une pomme de pin retombant dans les angles.

<sup>1270</sup> BM Arras (Pas-de-Calais), ms. 0974, f° 004 v., partie de *Bible* (Jérémie 1 :1), initiale figurée : « U » de « *Verba Jeremiæ filii Helciæ de sacerdotibus qui fuerunt in Anathoth in terra Benjamin* » (IRHT\_104997-p ; c.1094-1115).

<sup>1271</sup> Tournai (Belgique, Hainaut), cath., chapiteau engagé des grandes-arcades du bras sud, côté ouest, même motif de rinceaux plats à enroulements multiples, mais style différent des palmettes (la datation la plus récente a été proposée par Jeroen Westerman, dans sa thèse de doctorat soutenue en 2017 : les chapiteaux du transept datent principalement des années 1230) ; Saint-Omer (P.-de-C.), abb. Saint-Bertin (c.1045-1105, HÉLIOT 1936-1937, *op. cit.*, pp.616-617), chapiteau déposé « à décor de masques et de rinceaux » (c. 1115, musée Sandelin (inv. 3208 ; pour illustration : <http://www.musenor.com>.) ; Saint-Martin-des-Champs (Paris, 3<sup>e</sup> arr.) égl. prieurale, chapiteau déposé du musée de Cluny, inv. n° CL19511, RF1132 (c.1130-1135) ; Senlis (Oise), cath. Notre-Dame, nef (c. 1153-1191).

<sup>1272</sup> À propos de SOL-2008-37, Oursel a remarqué « sa structure tout à fait particulière dont nous ne connaissons pas d'autres exemples dans la région » (*Sculptures romanes et gothiques ...*, 1978-1979, *op. cit.*, notice n°17 : « Chapiteau à palmettes sous arcades », p. 89). On s'attendrait davantage à trouver sous un tel décor une scène historiée.

arcature en plein-cintre ; celle-ci prenant appui soit sur des culs-de-lampe, soit sur une colonnette. Les variations du décor du dais et de la corbeille permettent de différencier trois modèles.

### **1. sans colonnette et à corbeille nue**

Le chapiteau 66 (fig. 287-a), engagé dans l'ouverture sur combe de la deuxième travée méridionale, constitue la version minimale du genre. La corbeille, en tronc de cône légèrement galbé, est totalement nue, et le dais se présente sous une forme épurée : un double bandeau d'archivolte, divisé par une gorge, souligne l'arcature ; d'illusoires culs-de-lampe – plutôt des clefs pendantes en forme de pyramide tronquée renversée – assurent la retombée des arcs.

### **2. sans colonnette et corbeille à décor végétal**

Le chapiteau 80 (fig. 287-b) a une structure identique, mais son décor est plus luxuriant : linteau cannelé, écoinçons accueillant un motif en forme de disque au décor géométrique, arcature ornée de dents-de-scie perforées d'un trou de trépan. Tous ces motifs ressortissent au répertoire ornemental de la collégiale. Enfin, le nu de la corbeille est tapissé d'une corolle faisant alterner triplets de feuilles lancéolées à nervure médiane saillante et feuilles identiques mais plus courtes. Ici encore, le relief est méplat et le modelé quasi inexistant.

### **3. avec colonnette et corbeille à décor végétal**

Le chapiteau 73 (fig. 287-c), on l'a vu, est la copie de l'original *SOL-2008-37*. Son dais architecturé emprunte aux deux précédents le linteau cannelé, le double bandeau plat d'archivolte et les culs-de-lampe en pyramide tronquée. Sa singularité réside dans la présence, au milieu de chaque face, de colonnettes à fût polygonal qui reçoivent la retombée des arcs<sup>1273</sup>. Elles sont dépourvues de base et le cul-de-lampe

---

<sup>1273</sup> Telles qu'aux grandes-arcades de la nef de Notre-Dame de Tournai (c. 1100-1120), aux arcatures aveugles extérieures des bras du transept oriental de la cathédrale de Canterbury, ou plus tard, à Chartres (sur l'utilisation des supports cylindriques et polygonaux, lire TIMBERT 2014, « Mise en perspective », dans *Construire et restaurer la cathédrale. XI-XXI<sup>e</sup> s.*, pp. 33-94, spéc. p. 51.



médian y devient chapiteau. Le décor des fûts gravés de gorges formant chevrons évoque les piles cylindriques de la cathédrale de Durham<sup>1274</sup>.

Entre les colonnettes, le nu de la corbeille accueille un motif végétal constitué de deux demi-palmettes affrontées tombant d'un pédoncule dressé, en forme de corne d'abondance ornée de galons perlés. Les feuilles sont identiques à celles des deux chapiteaux du chœur 172 et 177 : même disposition des trois lobes lancéolés, même traitement de la nervure médiane, même technique du relief levé sur fond lisse, même modelé timide ; ces détails suggèrent une possible contemporanéité de ces pièces. Le style demeure néanmoins bien proche du méplat : la contre-dépouille la plus remarquable réside dans la saillie du dais à laquelle fait écho, en l'amplifiant, celle du tailloir qui le couronne.

Les seuls chapiteaux comparables aux pièces lilléroises comportent tous une scène historiée ; leur utilisation couvre de surcroît une aire notablement étendue. Toulouse, provenant du prieuré de la Daurade, un chapiteau déposé présente une structure analogue à celle de SOL-2008-37 : une colonnette médiane et deux culots dans les angles soutenant l'arcature du dais (c. 1120-1130, fig. 288-a) ; Autun, le chapiteau de la nef représentant l'*Annonciation* possède un dais porté par des colonnettes (c. 1130, fig. 288-b) ; même cas pour un chapiteau de la crypte de Suger, à Saint-Denis (c.1140-1144, fig. 288-d). Un chapiteau du collatéral sud de Vézelay (c.1130, fig. 288-c) représente Isaac bénissant Jacob sous une arcature en plein-cintre portée par des colonnettes dotées de chapiteaux. En Île-de-France, à Bougival, un chapiteau de la nef présente une arcature en plein-cintre soutenue par des colonnettes médianes qui accueille des personnages debout ; la tête grimaçante de deux hybrides cantonnés dans les angles tient ici lieu de culot<sup>1275</sup>.

---

<sup>1274</sup> Durham (Angleterre), *Cathedral Church of Christ, Blessed Mary the Virgin and St Cuthbert of Durham* (fin XI<sup>e</sup>-début du XII<sup>e</sup> s.).

<sup>1275</sup> Toulouse (Haute-Garonne), musée des Augustins, chapiteau déposé provenant du cloître du prieuré Notre-Dame de la Daurade, attribué au « deuxième atelier » (c. 1120-1130) : « La course au sépulcre de Pierre et Jean, chapiteau de colonnes jumelles » (Ra 464.Me 143) ; Autun (Saône-et-Loire), cath. Saint-Lazare, nef (c. 1130) ; Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), abb., crypte de Suger (c.1140-1144), pour la chronologie, Cf. LENIAUD et PLAGNIEUX 2012, *La basilique de Saint-Denis*, p. 202, « Plans de la basilique Saint-Denis » ; Vézelay (Yonne), basil. Sainte-Marie-Madeleine, narthex (c.1145-1150), on y trouve d'autres exemplaires du même type, avec des supports différents ; Bougival (Yvelines), égl. Notre-Dame (première moitié du XII<sup>e</sup> s.).

## **E. Troisième série (II) : en tronc de cône ou en corps de moulures**

Cette série hétéroclite regroupe vingt-cinq petites pièces : chapiteaux de fenêtres-hautes, d'arcature aveugle, de corniche..., à l'épannelage le plus souvent proche du corps de moulures. Elles ont probablement conservé leur forme originelle en raison de leur relative inaccessibilité qui les aura préservées des restaurations systématiques. En cela, elles apportent un éclairage intéressant sur les divers aspects que peut revêtir la sculpture monumentale, hors des chantiers prestigieux, dans un édifice artésien plus modeste du début du XII<sup>e</sup> siècle.

### **1. à facettes concaves lancéolées**

On en dénombre une trentaine d'exemplaires, tous postés en hauteur. Six se trouvent à l'intérieur de la nef, couronnant les colonnettes d'angle des fenêtres-hautes des 2<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> travées septentrionales (chap. 119, fig. 289-a). Le septième, identique aux précédents : *CNN-Ch-7*, est un chapiteau-modillon du haut-comble nord de la nef. À l'extérieur, quatorze se trouvent aux fenêtres-hautes du mur nord de la nef et six à celles du mur sud. Les trois derniers, sous la corniche du haut-comble du chœur, apparaissent comme des variantes du modèle : *CC-Ch-6*, *CC-Ch-13* et *CC-Ch-14* (fig. 289-b).

La corbeille de forme cubique-concave<sup>1276</sup> est creusée de facettes parallèles, nues et galbées, qui constituent le seul élément du décor. La facette médiane est arrondie sous l'abaque ; les facettes latérales, plus étroites, sont pointues. Dans les trois chapiteaux sous corniche du chœur, les facettes lancéolées latérales se déploient de part et d'autre d'un pli médian, à l'aplomb de l'angle, et se rejoignent au milieu de la face principale. Nous n'avons pas trouvé d'exemples allochtones permettant d'établir une comparaison avec ces pièces lilléroises.

### **2. corbeille tronconique lisse et feuille**

Quatre chapiteaux extérieurs de la façade occidentale composent cette série limitée. Ils sont implantés au sommet des colonnettes appareillées qui soutiennent la voussure interne des baies géminées de la tribune (fig. 289-c)<sup>1277</sup>.

---

<sup>1276</sup> Pour une approche de l'étude formelle des chapiteaux, cf. l'étude de Willy Scaff sur le corpus tournaisien, SCAFF 1971, *La sculpture romane de la cathédrale romane de Tournai*.

<sup>1277</sup> Trois d'entre eux ont été refaits en 1972, sur le modèle du seul chapiteau intact resté en place.

La corbeille tronconique lisse est ornée, en son milieu, d'une silhouette de feuille lancéolée aux contours creusés à la gouge. Le cœur du limbe est de la même manière recreusé et la pointe de la feuille se loge sous un arc ménagé à cette fin dans l'intrados de l'abaque. Le style – ici « minimaliste » – demeure fidèle au canon roman lillérois : grande sobriété des formes et relief quasi méplat. Comme pour la série précédente, aucun élément de comparaison n'a pu être trouvé.

### 3. corbeille tronconique et décor de chevrons

Les quatre seuls chapiteaux de cette série ne se rencontrent qu'à l'arcature aveugle du pignon du bras méridional, où ils couronnent les colonnettes engagées des deux arcades latérales (fig. 289-d)<sup>1278</sup>. L'unique ornement de la corbeille est constitué d'épais chevrons à profil torique disposés en « V » sur chacune des faces. Le sculpteur semble avoir privilégié ce motif qui fait si heureusement écho aux dents-de-scie des voussures environnantes.

À moins d'une lieue de Lillers, un petit chapiteau-modillon de la corniche sud de la nef d'Ham-en-Artois présente un décor équivalent, en chevrons inversés (fig. 289-e)<sup>1279</sup>. Toujours dans les premières décennies du siècle, on convoque ce même motif pour le décor des tailloirs de la priurale de Gravelle-Sainte-Honorine, en Normandie, ainsi qu'en Basse-Normandie, sur des modillons à Foucarville et à Octeville. La priurale de Varaize, en Saintonge, possède un chapiteau présentant une analogie presque totale avec le modèle lillérois, mais avec une datation plus tardive dans le siècle (fig. 289-f). Ce sont encore des rangs de chevrons qui ornent des modillons de la façade de Saint-Martin, à Chadenac<sup>1280</sup>.

---

<sup>1278</sup> Le chapiteau représenté ici est manifestement récent et n'a été choisi qu'en raison de la netteté de ses arêtes qui en facilite la lecture ; les exemplaires de l'arcade orientale sont, eux, des originaux qui ont dû lui servir de modèle.

<sup>1279</sup> La pièce est très érodée, le motif n'apparaît que sur les faces latérales. La nef de l'abbatiale a été érigée dans le premier quart du XII<sup>e</sup> siècle. Sur la chronologie de l'abbaye Saint-Sauveur, cf. BERNARD 1998, *op. cit.*, le chœur primitif et le transept sont datés de la fin du XI<sup>e</sup> s. (c. 1082-1093), la nef, du premier quart du XII<sup>e</sup> s. et le second chœur, après c. 1135.

<sup>1280</sup> Gravelle-Sainte-Honorine (Le Havre, Seine-Maritime), égl. priurale, (MUSSET 1985, *op. cit.*, pp. 142-157, et ill. n°90 et 100, p. 213 « Chapiteaux divers ») ; Foucarville (Manche), égl. Saint-Lô (DU MONCEL 1842, *op. cit.*, planche I, p. 26, dessin de deux modillons : n°129 et n°130) ; Octeville (Cherbourg, Manche), égl. Saint-Martin (DU MONCEL 1842, *op. cit.*, planche I, p. 26, dessin du modillon n°77) ; Varaize (Charente-Maritime) priurale Saint-Germain (troisième quart du XII<sup>e</sup> s.) ; Chadenac (Charente-Maritime), égl. Saint-Martin (XII<sup>e</sup> s.).

#### **4. en corps de moulures à cinq pans**

Tout aussi atypiques que les précédents, les quatre exemplaires de cette série ne se rencontrent qu'au pignon du bras nord, coiffant les colonnettes appareillées de l'arcature aveugle (fig. 289-g).

Posée sur un astragale cylindrique, la corbeille prend la forme d'un corps de moulures à cinq pans coupés constitué d'une bande sous un tore en demi-cœur renversé ; un abaque très épais, aux angles délardés en doucine droite, couronnant le tout. Les deux baies latérales de l'arcature, contraintes par la pente du pignon, sont moins hautes que les cinq autres et accueillent, de surcroît, un modèle différent de chapiteau : à couronne de feuilles lancéolées pour les uns, en corps de moulures pour les autres<sup>1281</sup>. Nous n'avons pu trouver d'éléments de comparaison pour cette série.

#### **5. corbeille lisse ornée de troncs de sphère**

Les trois derniers chapiteaux qui clôturent cette série ne se rencontrent qu'au pignon du bras sud, où ils ornent une partie des baies médianes de l'arcature aveugle<sup>1282</sup>. Leur épannelage est en tronc de cône renversé, entièrement lisse, posé sur l'astragale torique ; dans l'alignement de l'abaque, les angles accueillent un motif saillant, en huitième de sphère (fig. 289-h).

On trouve en Picardie des chapiteaux semblables à ceux-ci. À Saint-Étienne de Beauvais, où ils sont à la fois les plus nombreux et les plus ressemblants : aux grandes-arcades de la nef (début du XII<sup>e</sup> siècle, fig. 289-i) ; dans le bas-côté méridional ; sur le mur occidental du bras nord (quatre occurrences). De même à Saint-Lucien de Bury, où l'on en compte au moins trois exemplaires dans la nef (fin XI<sup>e</sup>-début XII<sup>e</sup> siècle). Également en Normandie, au clocher de l'église Saint-Michel-de-Vaucelles, à Caen<sup>1283</sup>, au sommet du piédroit des voussures internes des baies.

---

<sup>1281</sup> On relève le même parti au pignon du bras sud où la forme diversifiée des chapiteaux individualise baies latérales et baies médianes.

<sup>1282</sup> Les chapiteaux de ce pignon ont été en partie refaits au début du XX<sup>e</sup> siècle, de sorte qu'on ne saurait dire si les huit chapiteaux des baies intermédiaires suivaient également ce modèle unique ?

<sup>1283</sup> Bury (Oise), égl. Saint-Lucien (fin XI<sup>e</sup>-début XII<sup>e</sup> s., nef, c. 1140). La base *Mémoire* en donne deux clichés : sap01\_mh00004827\_p et sap01\_mh00004831\_p ; Caen (Calvados), égl. Saint-Michel de Vaucelles ; clocher roman 1<sup>er</sup> tiers du XI<sup>e</sup> s.

## F. Quatrième série : chapiteaux figurés

La dernière série rassemble les trois seuls chapiteaux figurés que compte la collégiale. Rappelons qu'ils sont tous engagés sur la même pile composée, au sud de la tribune occidentale (*Plan de localisation*, fig. 290).

### 1. orné d'une tête d'homme barbu

Ce petit chapiteau d'angle, 44 (fig. 291-a), reçoit le rouleau externe du grand arc-diaphragme de la tribune. Il se caractérise par un épannelage *sui generis* : l'astragale, aussi large que l'abaque, s'aligne dans le même plan vertical, de sorte que la forme de la corbeille, dépourvue de galbe, engendre une rigidité qui contribue à renforcer l'aspect hiératique de cette tête barbue. L'axe du nez suit l'arête du bloc de pierre. La forme cubique de l'abaque s'impose au front et se propage sur une grande partie du visage ; ce n'est que vers le tiers inférieur que l'on parvient enfin à l'arrondi de l'astragale.

Une nette tendance à la schématisation affecte l'ensemble des éléments constitutifs. Les oreilles sont deux cratères profonds, au bord saillant ; les sourcils, deux arcs creusés à la gouge, de part et d'autre du rostre frontal ; les yeux, deux ovales globuleux émergeant à la surface de pommettes à peine creusées ; la bouche, sous un certain éclairage, laisse apparaître des dents. La moustache et la barbe sont d'épaisses mèches, droites ou en zigzag, gravées de stries longitudinales suggérant les brins. Le dessin est assez fruste, schématisé, exécuté à grands traits. Le relief demeure majoritairement méplat ; la seule contre-dépouille notable se trouve dans le creux galbé du cou, de chaque côté de la mâchoire inférieure.

On relève en outre certaines anomalies (notamment le profil gauche du visage, fig. 291-a) : l'abaque, en haut à droite, est plus étroit que l'astragale ; l'arrière de la tête a été retaillé et l'espace vide a été comblé d'un joint gras de mortier ; enfin, la partie de l'astragale non recouverte par la barbe, d'une part, ne présente pas le profil torique habituel et, d'autre part, accuse un débord disproportionné par rapport au diamètre de la colonnette qui le porte. Tous ces indices, auxquels s'ajoute la singularité du style, nous amènent à présumer que ce chapiteau pourrait être un remploi d'une pièce plus ancienne, nécessitant une retaille afin de pouvoir se loger dans cette nouvelle configuration de la maçonnerie<sup>1284</sup>.

---

<sup>1284</sup> Cf. *infra*, dans ce chapitre, § II « Répartition et localisation des chapiteaux », n° 3 « Nef. Tribune occidentale ».

À proximité de Lillers, dans l'église Saint-Pierre d'Ames, un culot de la croisée présente à quelques détails près de flagrantes similitudes avec le chapiteau 44 (fig. 291-b)<sup>1285</sup>. Il aborde le même thème : ici, une représentation de masque grimaçant ; traité dans le même style schématique : rostre frontal, yeux globuleux en amande, bouche creusée au trépan. Le relief, de la même manière, semble plaqué à la surface de la corbeille. Il est envisageable que ce culot, qui date de la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle, se soit inspiré du modèle lillérois, plus ancien.

## 2. orné d'une tête de félin

Le petit chapiteau d'angle 48 est le pendant du précédent (fig. 292-a). Une représentation animale, à l'apparence d'une tête de félin, occupe la majeure partie des deux côtés de la corbeille, le museau coïncidant avec l'arête. Michel Pastoureau apporte sur la représentation de l'animal dans les livres enluminés un éclairage qui permet de comprendre ce chapiteau, à tout le moins, de l'interpréter à l'aune du système de pensée médiévale qu'il s'est appliqué à restituer. Soulevant le problème de l'identification des animaux, il écrit :

[...] les imagiers ne les dessinent pas tels qu'ils sont, mais tels qu'ils ont l'habitude de les dessiner [...] ; ils sont moins soucieux de les figurer de manière naturaliste, [...] que de les doter d'un ou plusieurs attributs qu'ils savent leur appartenir : la crinière et la queue font le lion, [...] <sup>1286</sup>.

De prime abord, c'est l'interprétation que l'on peut donner de cette représentation de félin, comme le suggèrent les épaisses mèches grossièrement torsadées, séparées par de profonds sillons et dardées tout autour de la face, à la manière de rayons ébouriffés. *A contrario*, en l'absence des oreilles arrondies du lion, on pourrait tout autant fonder l'identification sur le seul critère de l'aspect anthropoïde du faciès : ces yeux écarquillés, cette bouche entrouverte, cette pilosité hirsute ou encore ce nez un

---

<sup>1285</sup> Ames (arr. Béthune). Dès l'origine, dans la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle, Ames relevait du diocèse de Thérouanne et du doyenné de Lillers dont elle n'était éloignée que d'une lieue et demie (BEUGNY D'HAGERUE 1879, *op. cit.*, p. 216).

<sup>1286</sup> PASTOUREAU 2002, « L'animal », dans *Le Moyen Âge en lumière. Manuscrits enluminés des bibliothèques de France*, dir. Jacques DALARUN, pp. 65-105. En complément, IDEM 2014, *Tympans et portails romans*, (photographies de Vincent Cunillère), 213 pages ; PASTOUREAU et HORVAT 2001, *Figures romanes*, nouvelle éd. 2007, 247 pages.

peu épaté, tous ces détails peuvent aussi bien figurer un être humain<sup>1287</sup>. Ainsi, la figure sculptée sur ce chapiteau – face humaine à l’aspect animal ou animal à faciès humain – « ne renvoie pas tant à l’animal qu’à l’animalité », et peut être investie d’une valeur positive autant que négative<sup>1288</sup>.

On retrouve dans ce chapiteau les mêmes anomalies que pour le *chap. 44* : amputation d’une partie du crâne et rebouchage grossier au mortier de la partie manquante, ce qui nous amène à formuler la même hypothèse d’un possible emploi. Cette pièce est à rapprocher de la tête de félin, sur la façade occidentale, à la jonction de l’archivolte des baies géminées (fig. 292-b), ainsi que du modillon figuré du grand-comble nord de la nef *CNN-Ch-3* (fig. 304-f), toutes trois pouvant être dues au même atelier de sculpteurs.

Il existe en Picardie, dans le massif occidental de la priurale de Saint-Leu-d’Esserent, un chapiteau d’angle du portail occidental très proche du modèle lillérois et dans une configuration analogue (c. 1130-1140, fig. 292-c)<sup>1289</sup>.

### 3. à deux paires d’oiseaux affrontés

Le dernier chapiteau, 46 (fig. 293), surplombe la colonne médiane qui reçoit le rouleau interne du grand-arc de tribune. Comme pour son pendant septentrional, la faible hauteur de la pièce offre à l’ensemble l’aspect d’une frise barlongue.

La spécificité du décor réside à la fois dans le choix du sujet – *unicum* dans tout le corpus lillérois – et dans l’ingénieuse simplicité de son agencement, réalisé avec une grande économie de moyens. Une sorte d’hybride à corps de volatile d’espèce indéterminée, au long cou recourbé et portant tête humaine, est reproduit quatre fois sur les parois lisses de la corbeille. Sur la face principale, les deux

---

<sup>1287</sup> Cette double interprétation possible illustre ainsi la complexité de la symbolique médiévale, dans laquelle « la plupart des animaux sont ambivalents et peuvent prendre place aussi bien dans le bestiaire du Christ que dans celui du Diable » (PASTOUREAU 2002, *op. cit.*, p. 97).

<sup>1288</sup> (*Ibidem*, p. 102). Le référent culturel exact nous ayant échappé, il devient hasardeux aujourd’hui de se prononcer en faveur de l’une plutôt que de l’autre, et ce d’autant plus qu’il nous manque désormais l’indice déterminant de la couleur dont le chapiteau était certainement recouvert et qui permettait, jadis, de reconnaître plus aisément quel animal elle annonçait.

<sup>1289</sup> Saint-Leu-d’Esserent (Oise), priurale Saint-Nicolas (seconde moitié du XII<sup>e</sup> s., base *Mémoire*, sap01\_mh108401\_t). Delphine Hanquiez en signale, dans sa thèse de doctorat, un autre exemplaire provenant de l’avant-nef et conservé au dépôt lapidaire : l’ensemble de la corbeille accueille une tête très mutilée autour de laquelle rayonnent des cheveux traités en larges mèches striées HANQUIEZ 2008, *op. cit.*, vol. 2, « Cat. 12 » (n° inv. M.-C. Béthune : 111), p. 474.

volatiles se tournent le dos, tandis que les silhouettes, disposées par paires affrontées, se rejoignent dans les angles où elles se partagent une seule et même tête, suspendue au tailloir à la manière d'un crochet.

Le mouvement des ailes éployées, alignées dans le prolongement des pattes et recoupant en oblique l'axe qui relie la tête à la queue, insuffle à la scène un dynamisme figé que l'imagier est parvenu à restituer. Le relief est très contrasté – le corps des hybrides se détache nettement du fond de la corbeille et le sculpteur a poussé le réalisme jusqu'à recreuser complètement l'arrière des pattes (deux sont partiellement brisées) –, mais le modelé est quasi inexistant. Le dessin, aux contours assez peu rigoureux, demeure très schématique : seuls de simples traits parallèles gravés à la surface des ailes et de la queue suggèrent les plumes rémiges et rectrices ; tandis que le reste du corps est lisse.

La fortune de ce modèle issu du bestiaire médiéval et probablement inspiré des tissus orientaux<sup>1290</sup>, se constate en diverses régions, déjà au XI<sup>e</sup> siècle, et se prolonge jusque dans la seconde moitié du XII<sup>e</sup>. Les hybrides se partageant la même tête arborent les formes les plus diverses : ce sont des oiseaux, des griffons, ou bien encore des sirènes-oiseaux ; on rencontre également des quadrupèdes. Dans l'ancien diocèse de Thérouanne, un chapiteau du portail occidental du West, doté de volatiles (c. 1103, fig. 294-a), témoigne de l'emploi du modèle au début du XII<sup>e</sup> siècle ; et, dans la seconde moitié du siècle, un culot de la croisée de l'église Saint-Pierre d'Ames est orné de deux volatiles dont la tête disparaît dans le col étiré d'une carafe (fig. 294-b).

Le modèle s'est largement répandu dans le Poitou entre la fin du XI<sup>e</sup> et le début du XII<sup>e</sup> siècle : à Airvault, des félins occupent les angles (fig. 294-c) ; à Chauvigny (fig. 294-d) et à Civaux, ce sont des griffons ; à Civray (fig. 295-a) et à Saint-Maurice-la-Clouère<sup>1291</sup> (fig. 295-b), des volatiles. On en trouve également en

---

<sup>1290</sup> Lire à ce propos MÂLE 1922 (8<sup>e</sup> édition, 1998), *L'art religieux du XII<sup>e</sup> siècle en France. Étude sur les origines de l'iconographie du Moyen Âge*, p. 357 : le motif d' « animaux [...] qui n'ont plus qu'une seule tête pour deux corps, d'origine chaldéenne, a dû se transmettre par le biais des étoffes musulmanes, telle celle du musée épiscopal de Vic (Espagne, Catalogne), ornée d'une suite d'oiseaux affrontés ».

<sup>1291</sup> Le West (P.-de-C.), égl. Saint-Michel (c. 1103), ébrasement nord du portail occidental, chapiteau médian ; Airvault (Deux-Sèvres), abb. Saint-Pierre (fin XI<sup>e</sup>-début XII<sup>e</sup> s.) ; Chauvigny (Vienne) coll. Saint-Pierre, chapiteau d'angle (fin XI<sup>e</sup>-début XII<sup>e</sup> s.), même configuration qu'à Lillers de la tête commune aux deux corps de griffons ailés dévorant un homme ; Civaux (Vienne) égl. Saint-Gervais et Saint-Prottais, chapiteau de la nef à deux griffons ailés (fin XI<sup>e</sup>-début XII<sup>e</sup> s. Source



Languedoc : au narthex de l'abbatiale de Moissac (c. 1100, fig. 295-c) et au chevet de l'église paroissiale de Bruniquel-Saint-Maffre (fig. 295-d) ; et enfin, en Normandie, l'abbatiale Saint-Georges-de-Boscherville en fournit un exemple doté de quadrupèdes<sup>1292</sup>.

## II. Répartition et localisation des chapiteaux

Les plans qui suivent reprennent les différents types de chapiteaux que nous venons d'aborder et proposent d'en faciliter le repérage à l'intérieur de l'église, en recourant à un code de couleurs spécifique pour chaque série.

### 1. Nef. Grandes-arcades et bas-côtés

Plan de localisation des chapiteaux (I), fig. 356.

Sur un total de quarante-deux grands chapiteaux engagés dans cette partie de la nef, on dénombre huit chapiteaux à godrons ; six chapiteaux corinthiens ; vingt-huit chapiteaux à feuilles lisses, dont dix « à volutes », huit « à becs » et dix « hybrides ».

On constate une répartition nettement équitable des différents modèles entre les grandes-arcades nord et sud ; toutefois, il est possible que cette disposition soit imputable aux restaurateurs qui ont reconstruit le mur septentrional, entre 1919 et 1923. Dans le vestibule, qui n'a pas subi de modification, ne figurent que les modèles godronnés les plus dépouillés (à la retombée des arcades ouvrant sur les bas-côtés nord et sud) ainsi que les deux seuls chapiteaux corinthiens les plus proches du modèle canonique, ils occupent une position insigne, sous le grand-arc qui constitue l'entrée proprement-dite de la nef. Le décor du modèle godronné se complexifie à mesure que l'on progresse d'ouest en est.

---

iconographique : © romanes.com. 2941-0001) ; Civray (Vienne) égl. Saint-Nicolas, chapiteau de l'arcature du portail aveugle nord, ébrasement gauche, avec oiseaux (ou sirènes-oiseaux ?) se partageant la même tête à la chevelure coiffée en deux tresses (fin XI<sup>e</sup>-début XII<sup>e</sup> siècle) ; Saint-Maurice-la-Clouère (Vienne) égl. Saint-Maurice, chapiteau du portail occidental, ébrasement droit (fin XI<sup>e</sup>-début XII<sup>e</sup> siècle).

<sup>1292</sup> Moissac (Tarn-et-Garonne) abb. Saint-Pierre, chapiteau du narthex (vers 1100) : ici, trois hybrides ailés au corps couvert d'écailles semblent se partager la même tête ; Bruniquel-Saint-Maffre (Tarn-et-Garonne), égl. Saint-Maffre (XII<sup>e</sup> s.) : chapiteau nord de la baie axiale du chevet (à l'extérieur), avec des aigles ; Saint-Martin-de-Boscherville (Seine-Maritime), abb. Saint-Georges (début du XII<sup>e</sup> s., MUSSET 1985, op. cit., p. 183, illustration fig. n°80.

Les chapiteaux à larges feuilles lisses représentent, à eux seuls, la quantité la plus importante de ce niveau de la nef (66,66 %) ; les modèles godronnés viennent en seconde position (19,04 %), les modèles corinthiens en troisième (14,30 %).

## 2. Nef. Ouvertures sur comble

Plan de localisation des chapiteaux (II), fig. 359.

Ce niveau de la nef détient le corpus le plus important de tout l'intérieur de la collégiale : ce sont soixante petits chapiteaux régulièrement disposés, cinq par cinq, dans les douze baies géminées ouvertes sur les combles des bas-côtés.

On y retrouve les trois séries rencontrées au niveau inférieur, avec quelques modifications mineures consécutives à la réduction nécessaire de leur taille pour pouvoir les adapter à cette nouvelle configuration : onze chapiteaux à godrons (18,33 %) ; deux chapiteaux corinthiens altérés (3,33 %) ; quarante chapiteaux à feuilles lisses (66,66 %) dont quinze « à volutes », neuf « à becs », neuf « hybrides » et sept modèles dérivant du même type de feuillage. À ceux-ci, il convient d'ajouter deux nouvelles séries, spécifiques à cet étage de l'église : les trois chapiteaux à dais architecturé (5 %) et les quatre chapiteaux à feuilles dentelées spatulées (6,66 %).

La répartition des différents modèles entre le nord et le sud apparaît moins rigoureuse ici qu'au niveau inférieur ; mais encore une fois, cela n'est peut-être imputable qu'à la reconstruction du mur septentrional<sup>1293</sup> ?

On constate que les huit séries y sont représentées ; mais une seule d'entre elles présente une nette régularité d'implantation qui ne peut être qu'intentionnelle : il s'agit des six chapiteaux campaniformes qui sont tous en position médiane dans la baie (position n°3 dans l'arcature) en couronnement des colonnettes isolées<sup>1294</sup>. Ensuite, six des sept petits chapiteaux godronnés sont placés sur les piédroits externes des baies (chapiteaux d'angle, en position n°1 et n°5 dans l'arcature) ; mais faut-il pour autant étendre à toutes les autres ouvertures sur comble de la nef, cette configuration particulière en partie révélée ici ? Quant aux exemplaires des autres

---

<sup>1293</sup> Donc, si l'on veut tenter de déceler un éventuel dessein des concepteurs dans la répartition des chapiteaux, cela ne doit se faire qu'à partir du mur méridional ; tout en gardant à l'esprit qu'il a néanmoins pu être tout autant altéré par les diverses campagnes de restauration.

<sup>1294</sup> Il apparaît toutefois qu'ils n'avaient pas leur pendant au nord, comme le prouve la photographie de Mieusement (1887, fig. 129 ; AD-62, 6 Fi C 948) et celles de Deneux (c. 1909-1911, fig. 130 et fig. 131, MAP, DNX08011 et DNX08012).

séries, leur implantation apparaît bien trop aléatoire pour qu'on prétende y déceler une quelconque intention.

Les proportions des occurrences sont ici sensiblement les mêmes que pour l'ensemble des douze baies : les modèles à feuillage lisse sont ici aussi majoritaires (63,33 %) ; viennent ensuite les chapiteaux godronnés (23,33 %) ; puis les modèles à dais architecturé (6,66 %), suivis par les modèles à feuilles dentelées spatulées et corinthien altéré (*ex aequo*, 3,33 %).

### 3. Nef. Tribune occidentale

Plan de localisation des chapiteaux (III), fig. 362.

Les six chapiteaux que compte le niveau haut du vestibule semblent avoir fait l'objet d'une répartition délibérée : au nord, les chapiteaux à décor végétal ; au sud, les chapiteaux figurés. Cette différenciation ne paraît pas fortuite, ni infondée, mais la raison qui a présidé à ce choix nous échappe.

Rappelons le constat que nous avons fait sur le caractère manifestement « fruste » du style de ces pièces : tant dans leur thématique que dans leur facture. De surcroît, Il est probable que les petits chapiteaux d'angle 44 et 48 soient des remplois de pièces anciennes, visiblement retailées et assez sommairement réajustées pour pouvoir s'intégrer dans la nouvelle maçonnerie. Proviennent-ils de l'édifice qui avait précédé celui que nous voyons aujourd'hui<sup>1295</sup> ? En tout état de cause, cette référence visible au passé exprime le mode de pensée de l'homme médiéval qui ne souhaitait aucunement rompre ce *continuum* ; comme l'illustrent certains traits jugés surannés que l'on peut relever, par exemple, dans les édifices gothiques :

Nous savons combien le Moyen Âge répugne aux ruptures : une œuvre n'est légitime qu'à la seule condition qu'elle s'inscrive dans la continuité esthétique et historique des œuvres complétées ou supplantées. [...] Dans le même ordre, quand l'œuvre nouvelle supprime dans sa totalité l'ancienne elle n'en garde pas moins le souvenir<sup>1296</sup>.

Aussi n'y aurait-il rien de surprenant que ce vestibule – en soi déjà héritier d'un passé prestigieux, expression de l'architecture carolingienne – ait conservé de

---

<sup>1295</sup> Dans la charte de fondation (1045), Wénemar déclarait installer le nouveau chapitre de chanoines dans une « église nouvellement construite ». La provenance de cet édifice des actuels chapiteaux figurés reste une hypothèse plausible.

<sup>1296</sup> TIMBERT 2014, *op. cit.*, p. 74.

l'édifice précédent ces témoignages lithiques, utilisés en remploi, à la manière de *spolia*<sup>1297</sup>, dans le but de proclamer l'allégeance du nouveau monument à l'ancien.

D'ailleurs, il conviendrait de considérer cet espace ecclésial dans sa globalité, puisque chacun de ses niveaux porte les signes distinctifs qui contribuent à délimiter sa hiérarchisation spatiale : c'est le cas pour les chapiteaux de tribune que l'on vient d'évoquer ; c'est encore le cas pour les chapiteaux godronnés du premier niveau auxquels font écho les petits chapiteaux des deux fenêtres-hautes, avec leurs doubles festons que l'on ne retrouve, dans tout l'intérieur du clair-étage, qu'en cet endroit précis.

#### **4. Chœur. Grandes-arcades**

Plan de localisation des chapiteaux (IV), fig. 364.

Il faut exclure des douze supports des grandes-arcades du chœur les deux premiers qui sont engagés dans les piles orientales de l'arc triomphal : le premier, le chapiteau 166, parce qu'il est totalement noyé dans la maçonnerie qui obture la première arcade, et le second, le chapiteau 167, parce que sa corbeille, restée inachevée, nous est parvenue entièrement lisse. Nos observations portent donc sur les dix exemplaires restants. Tous présentent un décor à thématique végétale, modulé suivant deux variations. La première, majoritaire (80 % des occurrences), est l'adaptation au format de grande dimension du modèle de corbeille tapissée de feuilles lisses aux pointes enroulées en volutes rentrantes, déjà rencontré dans la nef. On constate toutefois que ce parti consistant à privilégier l'uniformité des supports du chœur liturgique a été partiellement « écorné » par l'apparition de la seconde variante, à rinceaux et palmettes, qui ne compte que deux exemplaire (20 %).

Une fois encore, on ne peut établir que des conjectures sur les raisons qui ont présidé à cette apparente « dissonance » dans l'harmonie du chœur que cause la présence des chapiteaux 172 et 177..

---

<sup>1297</sup> Sur l'usage des *spolia* dans l'architecture médiévale, en tant que « références antiquisantes manifestes », lire ROUX 2009, « Sanctuaire et limites monumentales dans les églises en occident : le rôle de l'arc triomphal de l'Antiquité tardive au Moyen Âge », pp. 257-270, spéc. p. 264, « Les *spolia* près du sanctuaire ; valeur signifiante ».

## 5. Transept. Grandes-arcades (vestiges)

Plan de localisation des chapiteaux (v), fig. 367 et Corpus des chapiteaux (8), fig. 368.

Les grandes-arcades qui ouvraient sur les collatéraux du transept étaient portées par des piliers cylindriques : huit isolés et quatre engagés dans les murs-pignons ; tous étaient coiffés de chapiteaux. En raison d'importantes modifications du bâti, il ne subsiste désormais que les vestiges de sept d'entre-eux, tous bûchés, à l'exception du chapiteau d'angle 150 (bras sud) et du chapiteau isolé 154 (bras nord), dont les parties intactes ont conservé leur décor à grandes feuilles lisses, volutes d'angle et feuille médiane cordiforme ressemblant à celles du chœur.

Rien ne s'opposerait à ce que ce type ornemental, que l'on perçoit de façon fragmentaire sur les chapiteaux d'angle 153 et 155 (bras nord), ait été appliqué en tant que modèle unique à l'ensemble des supports du transept – unité thématique qui devait alors placer cet espace dans un rapport privilégié avec le sanctuaire voisin.

## 6. Chapiteaux des fenêtres hautes

Plan de localisation des chapiteaux : nef (vi) fig. 371, chœur (vii) fig. 372 et bras sud (viii) fig. 373.

Sur les cinquante-huit petits chapiteaux qui ornent, à l'intérieur de la collégiale, les colonnettes des fenêtres-hautes : cinquante-deux se réfèrent au type godronné (89,65 %) – dont une écrasante majorité à feston unique, exception faite des quatre pièces à double feston de la tribune – et six seulement (10,34 %) présentent une corbeille à facettes concaves lancéolées. Ces dernières, qui n'apparaissent que dans trois des travées reconstruites du mur nord de la nef, font véritablement figure d'exception au sein de cet ensemble homogène intérieur.

À l'extérieur, on dénombre quarante-deux chapiteaux de fenêtres-hautes<sup>1298</sup>. Mais ici, la répartition des deux modèles utilisés – chapiteau godronné à feston unique dépourvu de tout décor (noté « A ») et corbeille à facettes concaves lancéolées (noté « B ») – est plus complexe et permet d'établir une distinction entre côté méridional et côté septentrional du clair-étage de la nef.

---

<sup>1298</sup> Rappelons que les fenêtres-hautes du chœur et du transept sont dépourvus de chapiteaux.

Au nord<sup>1299</sup>, les baies sont à deux voussures prenant appui sur des colonnettes jumelées, elles-mêmes dotées de petits chapiteaux groupés deux à deux, les paires extérieures embrassant les paires intérieures (« *ABBA* » ou « *BAAB* »), avec une alternance de la formule d'une fenêtre sur deux. Ainsi, on retrouve la première (« *ABBA* ») dans les quatre baies impaires et la seconde (« *BAAB* ») dans les trois baies paires. Au mur gouttereau sud, les fenêtres-hautes ne comportent plus qu'une seule paire de chapiteaux recevant la voussure interne. Les six premières baies reproduisent à l'identique la formule « *BA* » avec chapiteau à facettes au piédroit ouest et chapiteau godronné à l'est ; seule la septième baie adopte la formule à deux chapiteaux godronnés. Nord et sud confondus, le modèle godronné avec ses vingt-deux exemplaires représente 52,38 % des occurrences, contre 47,61 % pour le modèle à facettes lancéolées.

---

<sup>1299</sup> Rappelons enfin que les baies des cinq premières travées nord de la nef ayant été reconstruites après 1919, la disposition originale de leurs chapiteaux, que nous ignorons, reste sujette à caution et que par conséquent seules les baies extrêmes (n°1 et n°7) doivent être prises en considération si l'on veut se référer au parti primitif.

## Conclusion de l'étude des chapiteaux

À l'instar du parti architectural adopté par le maître d'œuvre, qui cultive résolument les contrastes d'écriture, mêlant références anciennes (arc en plein cintre) et références modernes (arc brisé<sup>1300</sup>), le corpus de chapiteaux lillérois est, de la même manière, empreint tout à la fois d'ancienneté et de nouveauté. Il semble que cette variété stylistique procède bien de la même volonté toute médiévale de ne rompre jamais la continuité entre un passé digne d'être imité et un présent qui se prévaut d'y puiser, comme pour mieux libérer son énergie créatrice.

C'est là l'un des aspects qui permet d'appréhender la culture plastique du maître-d'œuvre (et/ou celle du maître-de-ouvrage). De fait, on constate dans l'édifice la présence de pièces figurées, très probablement en remploi, qui dénotent un style nettement plus ancien : tel est le cas pour deux des chapiteaux figurés de la tribune occidentale<sup>1301</sup>.

Vient ensuite l'abondante série des chapiteaux godronnés qui confirme la vitalité des transferts culturels existant entre l'Angleterre et le comté de Flandre. Toutefois, le sculpteur ne s'est pas contenté ici de reproduire servilement le modèle insulaire : il en a repris la structure, mais il l'a revêtue d'un décor végétal issu de son propre répertoire et en l'agençant au gré de son imagination, l'a conformée au style local, créant un nouveau modèle spécifiquement lillérois, un modèle « acclimaté », pour paraphraser Pierre Héliot<sup>1302</sup>.

La grande série des chapiteaux à feuilles lisses dont la fortune est, comme nous l'avons vu, attestée dans de nombreuses régions<sup>1303</sup>, comporte ici encore certains exemplaires présentant des caractères stylistiques que l'on pourrait

---

<sup>1300</sup> Sur l'emploi simultané de l'arc brisé et du plein-cintre, cf. HENRIET 1985, *op. cit.*, p. 116 : « Arcs en plein cintre et arcs brisés, dont la diffusion dans le nord de l'Île-de-France est attestée dès les années 1130, seront utilisés conjointement pendant plusieurs décennies et à Saint-Germer même le plein cintre règne sans partage à l'étage des tribunes ». Également, sur cet « effet de style », TIMBERT 2011a, *op. cit.*, spéc p. 263.

<sup>1301</sup> Savoir : chap. 44 et 48. Le chapiteau 181 à l'extérieur du mur nord du déambulatoire n'est pas concerné, car il n'a été utilisé en remploi que lors de l'édification de la chapelle seigneuriale, fin XV<sup>e</sup>-début XVI<sup>e</sup> s.

<sup>1302</sup> Nous pensons aux chapiteaux du type SOL-2008-3 (fig. 246-c et fig. 245-a et -b). Cf. HÉLIOT 1954-1955, *op. cit.*, p. 170 : « Les chapiteaux anciens [...] habillés de godrons : motif originaire d'outre-Manche, mais alors acclimaté depuis quelque temps en nos contrées [...] ».

<sup>1303</sup> En Normandie, Champagne, Île-de-France, Picardie (comme Saint-Étienne de Beauvais), en Poitou, ... Ce modèle a également été amplement utilisé dans l'art cistercien qui a pu en être l'un des vecteurs privilégiés.

également qualifier de typiquement lillérois<sup>1304</sup> (à tout le moins nous n'en avons trouvé ailleurs aucun équivalent exact).

A leur tour, les autres séries abordées illustrent le caractère protéiforme de la culture esthétique du maître-d'œuvre (ou de l'atelier de sculpteurs), mais le plus souvent le modèle d'origine a été réinterprété, « acclimaté » au répertoire ornemental en usage dans la collégiale au point d'en devenir, parfois, une spécificité locale<sup>1305</sup>. Ce qui a fait dire à Hervé Oursel :

Ainsi, comme pour l'architecture, la sculpture confirme l'intérêt de la collégiale de Lillers dans l'évolution de l'art roman régional<sup>1306</sup>.

Établir la datation des chapiteaux lillérois est une question délicate. En premier lieu, parce qu'il semble que certains d'entre eux soient frappés de « l'archaïsme caractéristique de l'architecture artésienne du XII<sup>e</sup> siècle » relevé par Pierre Héliot<sup>1307</sup>. Certes, nous avons vu que cet « archaïsme » des pièces déposées ou encore en place<sup>1308</sup> pourrait tout aussi bien résulter d'un choix stylistique délibéré ; c'est là un détail qu'il a fallu par conséquent prendre en compte pour établir une datation relative. Ensuite, dans la mesure où la majeure partie du corpus en place dans la nef a fait l'objet soit d'une restauration (dans le meilleur des cas), soit d'une substitution pure et simple (d'ailleurs pas nécessairement à l'identique, comme il appert de la critique d'authenticité établie dans le cadre de cette recherche), il a semblé hasardeux d'y recourir, en l'état, pour déterminer une datation fiable. C'est donc principalement à partir des pièces du lapidaire déposé en provenance de la nef que la démarche a été menée.

Ainsi, les modèles godronnés sont-ils comparables à ceux produits dès le premier quart du XII<sup>e</sup> siècle, voire l'ultime décennie du précédent. L'abondante série des chapiteaux à feuilles lisses se réfère également aux premières décennies du XII<sup>e</sup> siècle (à l'exception des six chapiteaux médians à *calice campaniforme* des

---

<sup>1304</sup> Tel est le cas, par exemple, pour les grands chapiteaux du chœur.

<sup>1305</sup> Cf. le chapiteau à dais architecturé SOL-2008-37 (fig. 286-b).

<sup>1306</sup> OURSEL 1994, *op. cit.*, p. 166.

<sup>1307</sup> HÉLIOT 1954-1955, *op. cit.*, p. 166 : « [...] en tenant compte de l'archaïsme caractéristique de l'architecture artésienne du XII<sup>e</sup> siècle, du moins par rapport aux monuments contemporains du bassin séquanais et de la Normandie ».

<sup>1308</sup> Rappelons que les restaurations au plâtre ont notablement « rajeuni » les chapiteaux toujours en place dans la nef et dans le chœur ; elles ont atténué, sinon supprimé, l'aspect « fruste » que devait offrir leur surface érodée par le temps.



ouvertures sur comble sud de la nef, dont le style rappelle celui des *chapiteaux à crochets* du premier art gothique. L'hypothèse, dans ce cas, serait celle d'un ajout plus tardif ?). La même hypothèse pourrait s'appliquer aux deux uniques chapiteaux à *décor de rinceaux et palmettes* qui ornent le sanctuaire (chap. 172 et 177) : encore leur style les rapproche-t-il de modèles déjà en usage dès la fin du XI<sup>e</sup> siècle, comme ceux de la rotonde de Charroux, par exemple.

Toutes séries confondues, on peut globalement situer l'ambitus chronologique des chapiteaux primitifs de la collégiale entre le début du XII<sup>e</sup> siècle (c. 1115-1120) et son second quart (c. 1125-1135).

Le dernier point relatif à l'étude des chapiteaux lillérois réside dans la quasi disparition de sa polychromie ; fait que l'on avait déjà constaté dès avant la première campagne de restauration, au XIX<sup>e</sup> siècle<sup>1309</sup>. Il est hasardeux aujourd'hui de porter un jugement objectif sur la qualité de ces sculptures, en l'état où elles nous sont parvenues : débarrassées de l'enduit coloré qui les recouvrait jadis ; ayant subi, selon la mode du temps, soit la *dealbatio* (le blanchiment à l'enduit de chaux), soit le ravalement drastique (le grattage à la brosse de chiendent jusqu'à la mise à nu de la surface lithique). L'absence du paramètre chromatique modifie donc notre perception et il est nécessaire de le convoquer pour rétablir une certaine équité, ainsi que l'avait fait Lucien Musset lorsque, évoquant la médiocre qualité de la sculpture de certains chapiteaux de Jumièges, il admettait :

[...] que, dans l'état premier des choses, la couleur suppléait en grande partie à l'indigence de la plastique<sup>1310</sup>.

Pareille « indigence de la plastique » affecte, en effet, quelques uns des chapiteaux au style « suranné » du dépôt lapidaire de la collégiale<sup>1311</sup>.

Depuis les deux dernières décennies, on constate un regain d'intérêt de nombreux historiens de l'art pour l'étude de la polychromie dans les édifices

---

<sup>1309</sup> Rapport joint au devis adressé au ministre de tutelle par l'architecte Danjoy le 12 janvier 1885 (f°1v°) : « Les sculptures, notamment les chapiteaux, n'ont pas été touchées. [...] Certaines parties, [...] conservent encore dans les [creux des] traces d'anciennes peintures » (MAP, 0081/062/0347, carton 109, *Lillers, église*).

<sup>1310</sup> MUSSET 1985, *op. cit.*, p. 109.

<sup>1311</sup> Par exemple, SOL-2008-17 ou SOL-2008-18.

médiévaux : tant religieux que civils<sup>1312</sup>. Les recherches concernent à la fois les peintures murales (scènes historiées, décors narratifs) et également le décor peint d'architecture (revêtement peint en faux-appareil, peinture des supports, bandeaux moulurés, chapiteaux...) <sup>1313</sup>, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Ces travaux contribuent à affiner notre connaissance de l'architecture médiévale, ils restituent une conception plus conforme à la réalité historique, rompant avec la vision fantasmée d'un décor invariablement dépouillé du monument qui s'était peu à peu imposée depuis le XVII<sup>e</sup> siècle<sup>1314</sup> et qui avait conduit à modifier notre appréciation sur la couleur dans les églises romanes, comme le constate Xavier Barral I Altet :

[...] on continue d'imaginer les églises romanes comme des monuments sobres, nus, dépouillés, une véritable architecture en noir et blanc, dans l'esprit largement diffusé par les belles illustrations en héliogravure qui ont longtemps accompagné les ouvrages sur l'art roman<sup>1315</sup>.

Et d'ajouter :

En principe, toutes les églises romanes étaient peintes, au moins partiellement ; le décor faisait partie intégrante de l'architecture, la construction n'étant considérée comme achevée que lorsque la décoration polychrome était réalisée<sup>1316</sup>.

---

<sup>1312</sup> Par exemple, sur un édifice de Sens : TIMBERT 2012a, (article) « Une proposition de polychromie pour le Palais synodal », dans « Les secrets d'une cathédrale », pp. 54-56. Également DEFORGE 2007, « Faux appareils et polychromie dans les maisons médiévales de Provins », [en ligne] <http://www.grpm.asso.fr>, document PDF, non paginé, 7 pages ; les travaux de recherche sur la polychromie de Géraldine Victoir, VICTOIR 2006, « La polychromie de la cathédrale de Noyon et la datation des voûtes quadripartites de la nef », pp. 251-254 ; VICTOIR 2008, « Profane ou religieux ? Le choix des sujets dans les demeures de laïcs et d'ecclésiastiques en Picardie au XIV<sup>e</sup> siècle », 15 p. (non paginé) ; VICTOIR 2012, « La polychromie et l'apport de son étude à la connaissance de l'architecture gothique », dans *Architecture et sculpture gothiques. Renouveau des méthodes et des regards*, pp. 121-135 ; TIMBERT, TRICOIT et CLOART-PAWLAK 2011, « Polychromie intérieure-polychromie extérieure : le cas du cloître », dans *La cathédrale de Noyon, cinq années de recherches*, dir. A. Timbert, coll. Stéphanie-Diane Daussy, pp. 202-210 ; TIMBERT 2013, « Quand les cathédrales étaient peintes. La quête de la transparence », *Arts sacrés*, pp. 10-15.

<sup>1313</sup> Lire, par exemple, la contribution d'A. Timbert à l'occasion de la restauration du décor peint de la cathédrale de Chartres : TIMBERT 2014, *op. cit.*, pp. 87-89.

<sup>1314</sup> « Il y a eu la mode de mettre les murs à nu à l'intérieur des églises. Il s'agit d'une *reconception* à notre image du monde roman. On sait qu'au contraire le monde roman était un monde totalement peint [...] », BONNET-LABORDERIE 1997, « septième discussion » faisant suite à la communication de Pierrette Bonnet-Laborderie sur « Les enduits peints romans », dans *L'art roman dans l'Oise et ses environs*, Actes du colloque de Beauvais, 7 et 8 octobre 1995, p. 122.

<sup>1315</sup> BARRAL I ALTET 2006, *Contre l'art roman ? Essai sur un passé réinventé*, p. 102 « Une architecture en noir et blanc ou de l'oubli de la polychromie ».

<sup>1316</sup> BARRAL I ALTET 2006, *Ibidem*, p. 296.

L'Artois ne semble pas avoir échappé à cet usage du décor polychrome, comme l'atteste la présence de deux grandes scènes peintes découvertes dans la nef de l'église Saint-Nicolas de Guarbecque<sup>1317</sup>. Y-a-t-il eu à Lillers, à environ cinq kilomètres de Guarbecque, de telles scènes historiées peintes sur les parois ? On ne peut que le présumer, toute preuve étant désormais perdue. Les rares témoignages d'une ancienne polychromie<sup>1318</sup> ne subsistent plus aujourd'hui que sur les trois reliefs (deux consoles et une bague) et les deux modillons figurés de la tribune occidentale que nous verrons au chapitre suivant.

---

<sup>1317</sup> En 1962, la dépose de voûtes en plâtre sur lattis a permis la mise au jour de peintures murales du XV<sup>e</sup> ou du XVI<sup>e</sup> siècle comprenant, entre autres, une représentation en deux tableaux distincts du *Jugement dernier*, ainsi que des scènes de la Bible, disséminées sur le revers du mur-pignon occidental et le bras sud du transept.

<sup>1318</sup> Enlart avait à son tour relevé la présence de pigments vermillon à la surface des consoles figurées, mais également sur certains chapiteaux (ENLART 1895, *op. cit.*, p. 234), ce qui n'est plus visible aujourd'hui.

## **CHAPITRE IV – Le décor sculpté (2) Modillons et consoles**

Dans ce dernier volet consacré au décor sculpté lié à la structure, nous abordons deux types de supports en surplomb à l'intérieur et à l'extérieur du monument : les modillons et les consoles. À ceux-ci s'ajoute une pièce intrusive : une bague figurée – qui ressortit donc à la mouluration –, en raison de la relation qui s'établit entre elle et la console figurée voisine dans une scène historiée.

### **A. Les modillons**

Avec un total de cinq-cent-une pièces toujours en place – quatre-cent-quatre-vingt-onze à l'extérieur, dix à l'intérieur –, c'est néanmoins de manière assez discrète que cet abondant corpus de modillons contribue au décor sculpté de la collégiale et cela, sans doute, en raison de la taille réduite et de la hauteur d'implantation de ces supports. Si une grande partie des modillons d'origine a été restaurée, voire simplement remplacée<sup>1319</sup>, la variété des pièces étudiées – en place à l'extérieur et à l'intérieur, sinon déposées – permet cependant d'établir un classement typologique des modèles en usage dans la collégiale.

#### **1. Typologie des modillons<sup>1320</sup>**

On distingue quatre types différents. Le premier regroupe des modillons figurés (soit 1,79% du corpus) ; le second quelques pièces au décor principalement végétal (0,59%) ; le troisième rassemble des modèles majoritairement aniconiques, taillés en corps de moulures diverses (87,62%) ; enfin, le quatrième regroupe de petits chapiteaux formant modillon, disposés sous les corniches extérieures (6,38%).

##### **1.1. Modillons figurés**

Il n'y a que neuf pièces présentant cette caractéristique : deux se trouvent à l'intérieur, sous la corniche du garde-corps de la tribune occidentale, les sept autres à l'extérieur. Par ailleurs, toutes proviennent assurément de l'édifice primitif.

---

<sup>1319</sup> Pour la critique d'authenticité, cf. *supra*, Deuxième partie, chap. III, § B et fig. 374 et 375.

<sup>1320</sup> Pour une présentation exhaustive du corpus par espace ecclésial, cf. fig. 376 à 375.

### 1.1.1. modèles anthropomorphes

Parmi les cinq pièces de cette série, trois sont des figures masculines nettement identifiables ; la quatrième, un modillon-chapiteau, l'est moins sûrement ; la dernière est une représentation de face humaine réduite à sa plus simple expression.

Le modillon A-2, dans l'angle nord de la tribune, porte un masque d'homme barbu et moustachu (fig. 301-a) ; il sert d'exemple pour la description des autres pièces. Le visage occupe toute la hauteur du cavet, le sommet du crâne débordant sur le bandeau. Les yeux grands ouverts suggèrent une sorte d'étonnement, expression que vient renforcer le traitement de la bouche : un simple sillon horizontal ménagé dans l'épiderme, le creux à peine accentué dans les angles de la commissure. Tout aussi spécifique est le traitement des yeux en amande : écarquillés, presque exorbités, le globe bordé de paupières aux contours saillants présentant une pupille forée au trépan ; les sourcils, comme la bouche, sont de simples gorges directement creusées dans l'arête de l'arcade. Aux pommettes proéminentes s'ajoute un dernier trait caractéristique de ce type de production : le rendu stylisé de la pilosité, par mèches plaquées et nettement séparées par des sillons parallèles. Ce portrait d'homme est assurément le jumeau de la sirène-oiseau mâle, sur la console voisine (fig. 313-a), elle-même dans la lignée du chapiteau 44, orné d'une tête d'homme barbu (fig. 291-a).

Les modillons-chapiteaux *CNS-Ch-3* (fig. 301-b) et *CNN-Ch-6* (fig. 301-c) sont implantés à l'extérieur de la nef, en couronnement de colonnettes-raidisseeurs. Elles ressortissent au type de support nommé *engoulant*, qui désigne toute représentation d'être, le plus souvent monstrueux, avalant goulûment le support auquel il est rattaché ; l'absence de mâchoire inférieure, cachée derrière le fût engoulé, est le procédé utilisé pour suggérer la manducation<sup>1321</sup>. Ce motif ornemental est rare à Lillers, on n'en compte que quatre exemplaires en place<sup>1322</sup>. *CNS-Ch-3* et *CNN-Ch-6* sont des représentations de têtes d'homme ; le second, ceint d'une couronne, peut suggérer un noble, voire un roi. En dépit de leur usure, on retrouve le même procédé d'exécution que pour le modillon A-2 : yeux en amande, iris perforé au trépan et

---

<sup>1321</sup> Sur ce motif ornemental, cf. KAHN 2011, « *The Engoulant : Development, Symbolic Meaning and Wit* », dans « *Ex quadris lapidibus. La pierre et sa mise en œuvre dans l'art médiéval* », *Mélanges d'Histoire de l'art offerts à Éliane Vergnolle*, « La pierre sculptée », dir. Yves Gallet, pp. 313-322.

<sup>1322</sup> Il s'agit des pièces cotées *CNS-Ch-3*, *CNN-Ch-3*, *CNN-Ch-6* et *CNN-Ch-8*.

sourcils creusés à la gouge ; il est très probable qu'il s'agisse de la même main. L'état du modillon-chapiteau *CNN-Ch-8* en rend l'identification hasardeuse, on y décèle néanmoins une figure d'*engoulant* présentant les mêmes yeux en amande, écarquillés, et les mêmes trous de trépan (fig. 301-d).

Deborah Kahn a colligé divers manuscrits enluminés pour illustrer l'emploi de ce motif qui appartient au fonds collectif des peintres et des sculpteurs. Le *Livre de Cerne* (c. 820-840)<sup>1323</sup>, un livre de prières du IX<sup>e</sup> siècle, apparaît comme l'un des plus anciens exemples de représentation peinte d'*engoulants* en Angleterre. Certaines bibliothèques de la région conservent également un fonds de manuscrits enluminés où abondent les exemples de lettrines ornées de ce motif : à Valenciennes, provenant du *scriptorium* de l'abbaye de Saint-Amand, c'est une lettrine « B » de l'*Ennarationes in psalmos* (c. 1087), puis diverses initiales figurées ornant les *incipit* de la *Bible d'Alard* (c. 1097), telle l'initiale « H » dans le Deutéronome (fig. 302-a), ou l'initiale « A » d'*Apocalipsis* ; à Arras, dans un *fragment de Bible* (c. 1094-1115), l'initiale « U » (de *Uerba Ieremiae*) possède une haste dévorée par un félin<sup>1324</sup>.

Dans le domaine de la sculpture, les modillons des corniches de Saint-Étienne de Beauvais (premier quart du XII<sup>e</sup> s.) constituent, pour la période qui nous intéresse, un catalogue abondant d'exemples du genre, tels les *engoulants* géminés du bas-côté sud avalant chacun sa colonnette-raisseur (fig. 302-b). Toutefois, la fortune du modèle atteste qu'il a suivi les mêmes parcours que les manuscrits puisqu'il s'est répandu largement à travers l'Europe du nord jusqu'au XIII<sup>e</sup> siècle. Les possibilités de comparaison sont donc multiples, avec des églises de diverses régions : (par ordre chronologique) à Cunault (c. 1120), à Autun (c. 1130), à Provins (seconde moitié du XII<sup>e</sup> s.), à Quimperlé (c. 1150), à Échillais (c. 1150) ; et pour les plus récents, à Arles (c. 1180-1190)<sup>1325</sup>. Le motif a également été utilisé en décoration intérieure, en

<sup>1323</sup> Le livre de Cerne est conservé à la bibliothèque de l'université de Cambridge (ms. Ll. 1. 10). L'auteure en a extrait une illustration au f° 13v, représentant l'évangéliste Jean, en médaillon, et l'aigle, sous une arcade dont les piédroits sont avalés par deux monstres (KAHN 2011, *op. cit.*, fig. 3, p. 314). Puis, pour la fin du X<sup>e</sup> siècle : la lettrine « B » *Beatus vir*, extraite du psautier d'Oswald (*alias* psautier de Ramsey, British Library, ms. 2904, f° 4), *ibidem*, fig. 4, p. 314.

<sup>1324</sup> (« Valenciennes-B.M. », [www.enluminures.culture.fr](http://www.enluminures.culture.fr)). BM Valenciennes : *Ennarationes in Psalmos*, ms. 0039, f° 3, lettrine « B » du psaume 1 (© IRHT\_088340-p), provenance de l'abbaye de Saint-Amand ; *ibidem* : *Bible d'Alard*, ms. 0011, f° 79v, lettrine « H » du Deutéronome (© IRHT\_087859-p) ; *ibid.*, f° 88v, lettrine « A », dans *Apocalypse* (© IRHT\_087957-v) ; BM Arras, *Bible* (fragment), ms. 0974, f° 004v (© IRHT\_104999-p).

<sup>1325</sup> Beauvais (Oise), collég. Saint-Étienne, nef (premier quart du XII<sup>e</sup> s.), modillons-chapiteaux *engoulants* géminés de la corniche du bas-côté sud, entre la 2<sup>e</sup> et la 3<sup>e</sup> travée ; Cunault (Maine-et-Loire), égl. prieurale Notre-Dame, trois chapiteaux

ornement sculpté des extrémités apparentes d'entrants à Lanmeur (fin du XII<sup>e</sup> s.) ; ou en décor peint de corbeille de chapiteau à Pouzauges (fin XII<sup>e</sup> - début XIII<sup>e</sup> s.)<sup>1326</sup>.

Le dernier modillon anthropomorphe, CN-64 (fig. 303-a), se présente sous un aspect si dépouillé que nous l'avons dénommé « face-de-lune », par analogie avec l'astre éponyme dans sa phase de visibilité optimale. Cet *unicum* est implanté sous la corniche du bas-côté nord de la nef, près de la façade occidentale. C'est une portion de sphère occupant un cavet coiffé d'un bandeau ; l'usure de sa surface permet néanmoins de distinguer les éléments schématisés représentant les yeux (deux trous de trépan), le nez (une baguette verticale à peine évasée à l'endroit des narines) et la bouche (une incision en lunule horizontale). Le modelé est à l'avenant de la technique de taille : rudimentaire.

Quelques églises des environs ont eu mesurément recours à ce motif pour l'ornement des modillons : ainsi pour la première moitié du XII<sup>e</sup> siècle, à Heuchin, et pour la seconde, à Fléchin (fig. 303-b), à Nortbécourt, à Ames et à Guarbecque (fig. 303-c)<sup>1327</sup>. La fortune du modèle était cependant déjà attestée au XI<sup>e</sup> siècle, sur des modillons en Normandie<sup>1328</sup>, voire des tailloirs ou des corbeilles, en Auvergne<sup>1329</sup>, comme à Saint-Bonnet-de-Four (fig. 303-d) ; on en trouve également

---

*engoulants* de la croisée (n° 13, 14 et 31) ; Autun (Saône-et-Loire), cath. Saint-Lazare, « chapiteau-*engoulant* » de la partie sud du *portail du Jugement* ; Provins (Seine-et-Marne), égl. saint-Quiriace ; Quimperlé (Finistère), égl. Sainte-Croix, rotonde face ouest, arcature aveugle du portail occid. ; Échillais (Charente-Maritime), égl. Notre-Dame, façade occid., nombreux *engoulants* dont modèles inversés ; Arles (Bouches-du-Rhône), basil. Saint-Trophime, façade, base-*engoulant* des colonnes médianes du portail.

<sup>1326</sup> Lanmeur (Finistère), chap. de Kernitron, transept, poutre polychrome aux extrémités sculptées d'*engoulants* ; Pouzauges (Vendée), égl. Notre-Dame-du-Vieux-Pouzauges, corbeille polychrome à motif d'*engoulant*.

<sup>1327</sup> Heuchin (arr. Arras), égl. Saint-Martin, corniche de façade occid. : les yeux en amande sont davantage détaillés et deux oreilles pointues ont été ajoutées qui lui confèrent l'aspect d'un ours ; Fléchin (arr. Saint-Omer), égl. Saint-Martin, corniche du clocher un modillon en « face-de-lune » sur la face ouest et deux sur la face sud ; Mentque-Nortbécourt (arr. Saint-Omer), égl. Saint-Wandrille, face sud du clocher, angle sud-est ; Ames (arr. Béthune), égl. Saint-Pierre, ici, c'est une des trois pierres sculptées incrustées tardivement dans le gouttereau méridional du chœur qui porte un motif similaire ; Guarbecque (arr. Béthune), égl. Saint-Nicolas, modillon du pignon du bras sud.

<sup>1328</sup> Ainsi au chevet de Saint-Vigor de Cerisy-la-Forêt (Manche, c. 1080-1100) et sur les tours de l'abb. de Jumièges (Seine-Maritime, fin XI<sup>e</sup>-début XII<sup>e</sup> s.).

<sup>1329</sup> Ainsi à Saint-Bonnet-de-Four (Allier) où trois « faces-de-lune » ornent la corbeille d'un chapiteau de la nef (XI<sup>e</sup> s.) ; et à Vicq (Allier), égl. Saint-Maurice (XI<sup>e</sup> s.) tailloir du chœur reproduit dans un article du *BM* n° 78, in DESHOULIÈRES 1914, op. cit., pp. 5-46, fig. 39, p. 44.

en Espagne<sup>1330</sup> et en Italie<sup>1331</sup>. Il s'est maintenu durant le XII<sup>e</sup> siècle en Picardie<sup>1332</sup> : à Morierval (c. 1130), à Lavacquerie (c. 1125-1150), à Lierville (même période) et aux doubleaux de la tribune du chœur de Notre-Dame de Noyon (1160-1170) ; en Normandie<sup>1333</sup> : au clocher de Thaon (premier tiers du XII<sup>e</sup> s.) et à celui de Saint-Loup-Hors (XII<sup>e</sup> s.) ; en Aquitaine, à la façade occidentale de Saint-Martial-de-Valette<sup>1334</sup> (fig. 303-e) ; en Comminges<sup>1335</sup>, à Saint-Just de Valcabrère (XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> s.) et à Saint-Gaudens (seconde moitié du XII<sup>e</sup> s.).

### 1.1.2. modèles zoomorphes

Cette seconde série compte quatre pièces dont une à l'intérieur, en pendant méridional de l'*homme barbu* (A-2) : le modillon B-2 (fig. 304-a). Par-delà quelques différences formelles illustrant la diversité de la faune, il existe une filiation stylistique manifeste qui relie ces diverses représentations animales à travers les modillons et les deux grandes consoles figurées.

Sur le modillon B-2 par exemple, le félin indéterminable aux yeux en amande écarquillés<sup>1336</sup>, bordés de contours plissés aux creux rehaussés d'ocre, évoque le regard de l'*homme barbu* et celui de la *Sirène-oiseau mâle*. La technique ornementale recourt aux mêmes détails que l'on retrouve ailleurs dans les différentes pièces étudiées : ainsi cette façon de traiter la chevelure, soigneusement disciplinée, les mèches divisées en sillons réguliers ; ainsi ce réseau de scarifications parallèles,

---

<sup>1330</sup> Ainsi en Catalogne, à Sant Pèir d'Escuñau (Val d'Aran, fin XI<sup>e</sup> s.) et en Castille, à San Miguel-Tobes y Rahedo, près de Burgos (fin XI<sup>e</sup> s.).

<sup>1331</sup> Ainsi à Pise (Toscane) à la cath. Notre-Dame de l'Assomption, un relief saillant d'une dalle de marbre, à un emplacement non déterminé d'un mur extérieur (c. 1063-1100).

<sup>1332</sup> Morierval (Oise), égl. Saint-Denis (jadis abb. Notre-Dame), modillons du chevet ; Lavacquerie (Oise), égl. Saint-Firmin, modillon du gouttereau de la nef (cf. illustrations par D. Vermand, [eglisesdeloise.com](http://eglisesdeloise.com)) ; Lierville (Oise), égl. Saint-Martin, voussure de l'archivolte du portail occidental ; Noyon (Aisne), cath. Notre-Dame, gorge médiane des doubleaux de la partie tournante de la tribune du chœur, à décor de masques superposés.

<sup>1333</sup> Thaon (Calvados), égl. Saint-Pierre, arcature aveugle de la façade occid. et face sud du clocher ; Saint-Loup-Hors (Calvados), égl. Saint-Loup.

<sup>1334</sup> Saint-Martial-de-Valette (Dordogne), égl. Saint-Martial.

<sup>1335</sup> Valcabrère (Haute-Garonne), basil. Saint-Just, portail de l'enceinte extérieure ; Saint-Gaudens (Haute-Garonne), collég. Saint-Pierre, modillon extérieur. Puis au-delà de la frontière, en Val d'Aran (Catalogne), à Sant Andréu de Casau (XI<sup>e</sup> s.) et, comme exemple le plus tardif, à Sant Andréu de Salardú (XIII<sup>e</sup> s.).

<sup>1336</sup> On retrouve cette même forme d'œil en amande sur le Centaure-sagittaire, la Sirène-oiseau mâle, le lévrier et le cerf de la bague B-3, ainsi que sur les modillons A-2, B-2, CNN-32, CNN-Ch-3, CNN-Ch-6, CNN-Ch-8 et CNS-Ch-3.



creusées à la gouge, qui rythment les replis de la face ou stylisent les côtes, sur le flanc du *Centaure-sagittaire* et du lévrier de la bague B-3. Enfin, ce sont les mêmes lèvres lippues (ici accentuées par la couleur ocre de la langue tirée) qui singularisent cet animal et le rapprochent du modillon CNN-32.

L'animal représenté sur le modillon CNN-51 (fig. 304-b) est assez proche du précédent par la forme allongée de son museau, quoiqu'il ressemble ici davantage à la hure d'un ours, n'étaient les oreilles pointues. Ici, le pelage est lisse ; le creux des yeux et des narines sont les seuls détails apparents. On peut établir des comparaisons avec des modèles similaires d'animal à tête triangulaire aux petites oreilles et au museau pointu sur des modillons picards, dans le dépôt lapidaire de Saint-Lucien de Beauvais (fin XI<sup>e</sup>-début XII<sup>e</sup> s.)<sup>1337</sup> et à la collégiale Saint-Étienne (c. 1100-1125), sous la corniche du gouttereau sud de la nef (fig. 304-c) ; de même au chevet de l'abbatiale de Morienvil (c. 1130). La Normandie est également représentative du modèle que l'on retrouve, quasi à l'identique, dans trois églises du Cotentin appartenant à un même ensemble régional qu'a étudié Lucien Musset (second quart du XII<sup>e</sup> siècle) : Martinvast, Tollevast et Octeville<sup>1338</sup>.

L'animal figurant sur le modillon CNN-32, en dépit d'une large épaufrure sur le front, présente visiblement les traits caractéristiques du dogue : tête large, face camarde et oreilles dressées (fig. 304-d). Les stries à l'intérieur des oreilles sont le seul ornement distinctif ; pour le reste, nous avons déjà mentionné la forme usuelle des yeux en amande à l'iris perforé au trépan, ainsi que l'étrange bouche lippue. On rencontre des canidés comparables sur des modillons du clocher de Guarbecque (seconde moitié du XII<sup>e</sup> s.) tel celui-ci (fig. 304-e), qui recourt au même procédé de taille pour le rendu des yeux.

Le dernier modillon zoomorphe, sous la corniche nord de la nef, est l'un des quatre exemplaires d'*engoulants* : CNN-Ch-3 (fig. 304-f). L'épiderme de la pièce est très érodé et l'usure du sommet a laissé apparentes deux protubérances arrondies qui pourraient être les oreilles d'un ours ? Pour le reste, les yeux globuleux en amande, profondément perforés, et les pommettes rebondies sont comme la

---

<sup>1337</sup> Beauvais (Oise), abb. Saint-Lucien (in HANQUIEZ 2008b, *op. cit.*, pp. 41-57, spéc. « fig. 15 », p. 56).

<sup>1338</sup> MUSSET 1987, *Normandie romane (1). La Basse-Normandie*, spéc. pp. 34-35, Martinvast (Manche, égl. Notre-Dame) et pp. 163-167 Tollevast (Manche, égl. Saint-Martin), modillons de l'abside ; Cherbourg-Octeville (Manche), égl. Saint-Martin. Ces modillons ont par ailleurs été relevés et illustrés dans une étude antérieure, in DU MONCEL 1842, *op. cit.* pp. 16-26, spéc. pl. de dessin des « modillons » : n° 6 (Martinvast), n° 7 (Octeville), n° 9 et n° 51 (Tollevast).

signature du même atelier, sinon du même sculpteur qui a réalisé les pièces précédentes<sup>1339</sup>.

En dépit de la multiplicité des modèles, ce petit nombre de modillons figurés n'en constitue pas moins un ensemble stylistiquement homogène et conforme à une production que l'on peut globalement situer entre les années 1080 et 1150.

## 1.2. Modillons à décor végétal

Le corpus ne compte guère plus de trois pièces à l'extérieur offrant ce type de décor ; ce sont des *unica*<sup>1340</sup>.

Le premier modillon est au gouttereau sud de la nef, *CNS-25* (fig. 305-a). Se détachant sur le cavet, une palmette en éventail à six lobes constitue l'ornement : les nervures médianes longiformes ménagées dans l'épaisseur du limbe sont soit lisses, soit ornées de perles carrées ; la base du sinus qui sépare chaque segment foliaire s'arrondit en forme de goutte. C'est à l'identique le motif en palmette ensiforme que l'on a rencontré sur quelques chapiteaux à feuilles lisses de la nef<sup>1341</sup>, comme *SOL-2008-30* (fig. 305-b), qui est assez proche du style de certains modèles de l'abbaye romane de Saint-Bertin, notamment un « chapiteau à feuilles dressées » que H. Oursel date du premier quart du XII<sup>e</sup> siècle<sup>1342</sup>.

Le décor du modillon *CNN-44*, au mur nord de la nef, se compose d'un motif en « fleurette anguleuse » qui rappelle le bandeau décoratif du premier niveau de la nef et du chœur (fig. 305-c). Le modèle est ici plus complexe : les feuilles sont polylobées et la pointe est ornée d'une perforation au trépan. On a vu précédemment que cette complexification de l'ornement avait été prisee outre-Manche, comme l'illustre cet exemple de la cathédrale de Southwell (fig. 305-d, c. 1120-1150) ou ce

---

<sup>1339</sup> Rappelons que ce modillon avait été ré-incrusté dans la maçonnerie, lors de la reconstruction, en 1923 ; son état de conservation est probablement dû au fait qu'on l'a récupéré des décombres, après l'effondrement de la nef.

<sup>1340</sup> Il existait d'autres modillons à décor végétal, ce sont les huit pièces du dépôt lapidaire *SOL-2008-45* à *-52*.

<sup>1341</sup> Ces chapiteaux sont au nombre de sept : *11*, *24*, *27* et *38* (grandes-arcades de la nef) ; *103* (ouvertures sur comble de la nef) ; *SOL-2008-26* et *SOL-2008-30* (dépôt lapidaire). À l'inverse du modillon *CNS-25*, tous ont un nombre impair de lobes, ce qui semble être conforme à l'usage.

<sup>1342</sup> *Sculptures romanes et gothiques du nord de la France 1978-1979*, op. cit., spéc. p. 85, fig. 10 et p. 86, notice par H. Oursel : « Chapiteau à feuilles dressées », conservé au musée de l'Hôtel Sandelin, à Saint-Omer (inv.3103) ; cf. encore : site <http://www.musenor.com/Les-Musees/Saint-Omer-Musee-de-l-Hotel-Sandelin>. Ces pièces ont également été présentées à l'occasion de l'exposition *Une Renaissance, l'art entre Flandre et Champagne. 1150-1250*, au musée Sandelin, du 5 avril au 30 juin 2013, où elles sont toujours visibles dans une nouvelle scénographie.

fragment de *quatre-feuilles* déposé après l'incendie de 1135 provenant de l'ancienne cathédrale romane Saint-Paul à Londres (fig. 305-e)<sup>1343</sup>.

Le dernier modillon, CC-23, est en place au sommet du chœur, sur la travée aveugle de l'abside entre la baie axiale et la baie nord (fig. 306-a). L'interprétation du motif ornemental est sujette à caution : il affecte la forme d'une sphère émergeant du cavet ; sa surface à peu près lisse est fendue par trois ou quatre *crevés* disposés en étoile, à la manière d'un trèfle inversé. Bien qu'assez peu lisible, l'ensemble a l'aspect d'un *bouton de fleur* ou d'un *grelot*<sup>1344</sup>. Lasteyrie note que ce motif a été en faveur en Angleterre, comme l'illustre une copie moderne mise en place dans la cathédrale de Gloucester (c. 1089, fig. 306-b)<sup>1345</sup>. L'église de Lavacquerie (seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle), en Picardie, montre plusieurs modillons porteurs du même motif (fig. 306-c)<sup>1346</sup>.

### 1.3. Modillons en corps de moulures

Ce troisième ensemble, avec quelque quatre-cent-trente-six pièces en place, est le plus abondant. Dans la majorité des cas c'est un simple corps de moulures bipartite comportant, au sommet, une tablette rectangulaire – ou *bandeau*, dont l'épaisseur variable n'excède jamais le quart de la hauteur totale, et que l'on ne mentionnera pas dans la description –, puis en dessous, un second profil – *chanfrein-droit* (1,39%), *quart-de-rond* (1,37%), *cavet* (29,35%), *doucine* (42,66%), *talon-droit* (0,39%) – qui peut à son tour accueillir un ornement complémentaire pour

---

<sup>1343</sup> Southwell (Angleterre, Nottinghamshire), cath. (première moitié du XII<sup>e</sup> s.). La quatrième réédification de la cathédrale Saint-Paul de Londres a débuté à partir 1087, sous l'égide de Guillaume le Roux ; l'incendie du chœur, en 1135, a retardé le chantier qui s'est achevé par l'ouest à la fin du siècle. Cette pièce était noircie par la suie lors de sa découverte (note de l'inventeur sur son site : digregardless.blogspot.com).

<sup>1344</sup> Cf. DE FINANCE et LIÉVAUX 2014, *Ornement, vocabulaire typologique et technique*, éd. du patrimoine, spéc. p. 334, « grelot ». Les auteurs citent à ce propos R. de Lasteyrie : « [...] ce détail qui ne se rencontre pas avant la fin de l'époque romane [...] n'est pas très commun en France, il a positivement fait fureur en Angleterre. Seulement, ce genre de grelot que les archéologues anglais appellent *ball flower* n'y est devenu commun qu'au XIV<sup>e</sup> siècle » (LASTEYRIE 1929, *L'architecture religieuse en France à l'époque romane*, pp. 571-572).

<sup>1345</sup> Gloucester (Angleterre, Gloucestershire), cath. Saint-Pierre-et-Sainte-Trinité, copie moderne d'un motif appelé *ball flower*, ornant un corps de moulure polygonal (localisation non précisée dans l'édifice).

<sup>1346</sup> Lavacquerie (Oise), égl. Saint-Firmin modillons de la nef à « fleurettes à quatre feuilles fermées » (notice et illustrations : D. Vermand, eglisesdeloise.com).

en varier l'ordonnance. Enfin, on relève dans ce corpus un nombre important de blocs de pierre qui sont de simples cubes dépourvus de tout décor (23,85%).

### **1.3.1. cubiques**

Les cent-quatre modillons qui ont cette apparence ne sont manifestement pas des pièces appartenant à l'édifice primitif, leur nombre leur confère néanmoins une incontestable visibilité dans l'édifice ; ils sont mentionnés ici dans le but de mesurer l'étendue de la perte des originaux qu'ils sont venus chichement remplacer<sup>1347</sup>.

### **1.3.2. chanfrein droit**

Sur les sept modillons qui présentent ce profil élémentaire sous le bandeau, deux *unica* adjoignent un élément complémentaire : une *billette* posée à l'horizontale pour *CC-42* (fig. 307-a), et un tronc-de-cône pour *BNE-17* (fig. 307-b). L'église de Mogneville<sup>1348</sup> (c. 1130), en Picardie, possède le même type de modillons à chanfrein plat sous la corniche beauvaisine du gouttereau sud de la nef.

### **1.3.3. quart-de-rond**

Cette autre série n'est guère plus abondante : sur les six pièces qui la composent, trois se présentent sous ce seul profil amplifié au détriment du bandeau, réduit à un simple filet ; les trois autres sont complétées d'un coin enté sous la tablette : *CNN-18* (fig. 308-a).

### **1.3.4. cavet**

La troisième série, strictement bipartite, combine bandeau et ample cavet ; près d'un quart des modillons sont conçus sur ce modèle, toutefois on ne dénombre que trente-et-une pièces sous la forme élémentaire du profil dépouillé de tout ornement (fig. 308-b).

#### **1.3.4.1. avec tores ou billettes**

Plus nombreuses sont celles dans lesquelles on a ajouté au creux du cavet un ornement de forme torique, toujours disposé horizontalement. Ce peut être soit un

---

<sup>1347</sup> Ces modillons se répartissent ainsi : gouttereau oriental du bras sud (17), corniche du déambulatoire (79) et garde-corps de la tribune occidentale (8).

<sup>1348</sup> Mogneville (Oise), égl. Saint-Denis (notice et illustrations ; D. Vermand, [eglisesdeloise.com](http://eglisesdeloise.com)).

tronçon unique de baguette (modillon CC-27, fig. 308-c), soit deux, voire trois tores superposés<sup>1349</sup>. L'église picarde de Lavacquerie, déjà citée, possède plusieurs exemplaires de modillons à un ou deux tores, en tous points comparables avec ceux de la collégiale artésienne.

L'ornement le plus couramment utilisé reste cependant la billette<sup>1350</sup>. Soit isolée, dans ce cas elle occupe la partie médiane du cavet ; soit multipliée, de deux à huit billettes, superposées en deux ou trois rangs comme sur le modillon CC-3 où les cinq éléments sont disposés en constellation (fig. 308-d). Viollet-le-Duc relève l'ancienneté du motif dont on a retrouvé un fragment dans le sous-sol de la partie romane de l'église de Poissy, daté de la période mérovingienne<sup>1351</sup>. L'engouement pour cet ornement s'est intensifié au cours des XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles : à Saint-Étienne de Nevers (fin du XI<sup>e</sup> s.) et à Saint-Sernin de Toulouse (fin du XI<sup>e</sup> – début du XII<sup>e</sup> s.). On peut y adjoindre, pour le premier quart du XII<sup>e</sup> siècle, Sainte-Foy de Conques où l'ornement est amplement utilisé tant en rang unique (oculus de la façade occidentale), qu'en rangs multiples (archivolte des baies, tailloirs et corniches du chevet)<sup>1352</sup>. Lefèvre-Pontalis en signale l'expansion « à profusion » également dans le nord de la France<sup>1353</sup>. De fait, on trouve de tels modillons à deux billettes sur le flanc sud de la nef, à Nogent-sur-Oise (premier quart du XII<sup>e</sup> s.)<sup>1354</sup> ; à quatre billettes (disposées en croix) et à six (sur trois registres), sur le flanc nord du chevet de l'abbatiale de Morienvall (c. 1130).

---

<sup>1349</sup> On dénombre trente-six modillons à cavet orné d'un à trois tores, soit près de 41% de cette sous-série.

<sup>1350</sup> Cinquante-deux modillons présentent cet ornement, soit 59% de cette sous-série. Sur les origines de cet ornement : VIOLLET-LE-DUC 1859-1868, *op. cit.*, article « billettes », tome 2, pp. 208-210.

<sup>1351</sup> *Ibidem*, p. 208 : « Parmi les fragments de cette époque découverts sous le sol de la partie romane de l'église de Poissy, s'est rencontré un tailloir décoré de billettes que nous donnons ici (1) ». Poissy (Yvelines), coll. Notre-Dame.

<sup>1352</sup> Nevers (Nièvre), égl. Saint-Étienne, *ibidem*, p. 208 : « La fig. 2 représente l'un des bandeaux extérieurs de l'église Saint-Étienne de Nevers décoré d'un rang de billettes (XI<sup>e</sup> siècle) » ; Toulouse (Haute-Garonne), basil. Saint-Sernin, *ibidem*, p. 208 : « [...] et la fig. 3 l'une des corniches extérieures de l'église de Saint-Sernin de Toulouse, qui en contient plusieurs », en fait, quatre rangs de billettes ; Conques (Aveyron), abb. Sainte-Foy.

<sup>1353</sup> LEFÈVRE-PONTALIS 1886, *op. cit.*, p. 351 : « [...] ornement [...] répandu à profusion sur les claveaux des fenêtres du XI<sup>e</sup> siècle dans le Nord de la France ».

<sup>1354</sup> Nogent-sur-Oise (Oise), égl. Sainte-Maure et Sainte-Brigide (notice et illustrations : Vermand, [eglisesdeloise.com](http://eglisesdeloise.com)).

### 1.3.4.2. avec autre motif

Le dernier groupe de modillons à *cavet* est constitué d'un mélange disparate d'ornements peu utilisés à Lillers. C'est d'abord une série de six pièces ornées d'un *tronc de pyramide* (CNS-55, fig. 308-e) ; ici, la base du cavet fait saillie sur le mur, tandis que dans les autres séries elle se fond dans la paroi.

Les trois pièces restantes sont des *unica*.

Dans sa classification des modillons romans de Basse-Normandie, Du Moncel a établi une *division* regroupant des figures fréquemment employées dans le blason<sup>1355</sup>. La pièce BNE-19 porte ainsi une *croix de Saint-André* (en héraldique : le *sautoir*), dont l'extrémité des branches toriques est taillée en biseau (fig. 308-h). Trois églises de la région de Cherbourg, du début du XII<sup>e</sup> siècle, offrent des variantes de ce type reproduits dans la planche de dessins de Du Moncel : Saint-Martin d'Octeville, Saint-Lô de Foucarville et Saint-Marcouf-de-l'Isle. En Aquitaine, Saint-Vincent de Floirac en montre un exemplaire identique à celui de Lillers (première moitié du XII<sup>e</sup> s., fig. 308-i)<sup>1356</sup>.

Autre ornement qui a également meublé le champ de l'écu : la *coquille Saint-Jacques* du modillon BNE-11, ici dépourvue des côtes en éventail caractéristiques, ce qui lui donne davantage l'aspect d'une amande de mer (fig. 308-g). Mais c'est toutefois oublier qu'il faut voir là plutôt qu'une image fidèle de la réalité : un simple paradigme ; au demeurant, cette interprétation pourrait aussi n'être que l'effet d'une paréidolie ?

Le dernier *unicum* est le modillon CC-17 (fig. 308-f). Son identification ne va pas de soi : carapace côtelée d'un fruit, bouton de fleur ? Le motif proéminent s'inscrit dans la partition *gironnée* du champ du cavet – pour emprunter encore à l'héraldique –, c'est de fait un ensemble de huit fuseaux godronnés qui vont s'amincissant vers le cœur. Nous n'avons pas trouvé d'élément de comparaison pour cette pièce.

---

<sup>1355</sup> DU MONCEL 1842, *op. cit.*, p. 23.

<sup>1356</sup> *Ibidem*, « modillons » n° 76 (Cherbourg-Octeville, « sautoir »), n° 92 (Foucarville [Manche], égl. Saint-Lô, « sautoir patté ») et n° 95 (Saint-Marcouf-de-l'Isle [Manche], égl. Saint-Marcouf, « billettes croisées en sautoir »). Cf. encore égl. Saint-Pierre-ès-Liens d'Huberville (Manche), façade sud-ouest (c. fin XI<sup>e</sup>-début XII<sup>e</sup> s.) ; Floirac (Gironde), égl. Saint-Vincent, modillon du chevet (refait au XIX<sup>e</sup> s., cf. notice n° PA33000042, base Mérimée).

### 1.3.5. doucine

La *doucine* est le profil le plus fréquemment utilisé dans ce corpus<sup>1357</sup> ; comme dans les précédentes séries, la moulure soit demeure nue, ce qui représente la majorité des cas (CC-2, fig. 309-a)<sup>1358</sup>, soit accueille un ornement complémentaire. C'est encore Lavacquerie (seconde moitié du XII<sup>e</sup> s.), en Picardie, qui fournit une comparaison probante<sup>1359</sup>.

#### 1.3.5.1. avec tores ou cavet en relief

Sur les vingt modillons concernés, seize doucines accueillent un motif à trois tores horizontaux superposés de taille décroissante (CNS-3, fig. 309-b). Dans les quatre pièces restantes, le tore médian disparaît pour laisser place, chez l'une : à une billette centrée (CNS-23) ; pour les trois autres : à un cavet en relief lové entre les deux tores (celui de CNS-16 s'enrichit d'une billette complémentaire<sup>1360</sup>).

#### 1.3.5.2. avec pointes de diamant

Dans cette dernière série de modillons profilés en doucine, à l'instar des pièces précédentes, le tore médian disparu est remplacé par un rang de quatre *pointes de diamant*<sup>1361</sup> (CNS-40, fig. 309-c).

### 1.3.6. talon droit

Les deux pièces regroupées dans cette ultime sous-série font véritablement figure de rareté : elles bénéficient d'une implantation remarquable, de part et d'autre de la baie axiale du chœur, ce qui expliquerait sans doute leur unicité (CC-20, fig. 309-d). Elles adoptent un profil en talon droit ; leur base est toutefois légèrement tronquée par l'emprise de l'archivolte de la baie.

---

<sup>1357</sup> Avec cent-quatre-vingt-six pièces, il représente 43,34% de la série « en corps de moulures ».

<sup>1358</sup> Soit cent-quarante-et-une pièces, ce qui représente 75,80% des pièces de ce profil.

<sup>1359</sup> Lavacquerie (Oise), édifice cité : modillons du mur sud (notice et illustrations : Vermand, eglisesdeloise.com).

<sup>1360</sup> Il s'agit des modillons CNS-23, CNS-16, CNS-37 et CNS-54, au gouttereau méridional de la nef.

<sup>1361</sup> Sur la dénomination « pointe de diamant », cf. DE FINANCE et LIÉVAUX 2014, *op. cit.*, spéc. p. 239, « Une pointe de diamant de petite taille ne comportant que quatre faces peut aussi prendre le nom de « tête de clou » [...] ».

#### 1.4. Chapiteaux formant modillon

La quatrième et dernière catégorie de ce classement typologique rassemble trente-six petits chapiteaux extérieurs qui coiffent les colonnettes-raidisateurs engagées dans les gouttereaux de la nef et du chœur, et qui soutiennent également les corniches, au même niveau que les modillons. On retrouve ainsi trois des modèles déjà rencontrés dans la nef : godronné, à feuilles lisses et à facettes concaves lancéolées. Leur structure et leur décor ne différant pas des modèles étudiés dans le chapitre précédent, nous reprenons donc la même terminologie pour les décrire. De la même manière, c'est là que l'on se reportera pour trouver les éléments de comparaison et de datation relative de chacun de ces modèles<sup>1362</sup>. Enfin, nous ne reviendrons pas sur les chapiteaux *engoulants* déjà présentés<sup>1363</sup>.

##### 1.4.1. à godrons

On dénombre vingt chapiteaux godronnés, soit un peu plus de la moitié de la catégorie. Ici encore, le décor permet de distinguer deux ensembles : corbeilles à feston unique, soit seize exemplaires (*CC-Ch-1*, fig. 310-a) ; et corbeilles à deux festons, soit quatre pièces (*CNS-Ch-5*, fig. 310-b). On relève que toutes sont dépourvues de décor à l'exception, pour quelques unes d'entre elles, d'un simple liseré ourlant le contour des festons, comme on le voit sur *CNS-Ch-5*.

##### 1.4.2. à feuilles lisses et volutes sortantes

On a déjà signalé la paucité des chapiteaux à feuilles lisses portant ce type de décor en volutes sortantes. Outre les trois pièces toujours en place aux ouvertures sur comble de la nef (*chap. 57, 107, 70*) et celle conservée dans le dépôt lapidaire (*SOL-2008-38*), il n'existe à l'extérieur que deux chapiteaux-modillons qui suivent le même modèle : *CNN-Ch-1* et *CNS-Ch-4* (fig. 310-c). Les feuilles lisses engainent la corbeille sur toute sa hauteur, ne laissant apparaître qu'une étroite échancrure à base outrepassée ; les volutes sortantes sont ici dépourvues de spires.

---

<sup>1362</sup> Cf. *supra*, Troisième partie (1), chap. IV (1), I, § A, n° 1. et 2. (chapiteaux godronnés) ; § B, n° 2.3. (à feuilles lisses et volutes sortantes) ; § E, n° 1. (à facettes concaves lancéolées).

<sup>1363</sup> C'est-à-dire les modillons *CNS-Ch-3*, *CNN-Ch-6*, *CNN-Ch-8* et *CNN-Ch-3*.



### 1.4.3. à facettes concaves lancéolées

Cette dernière série compte une dizaine de pièces. Le décor en est très dépouillé et se résume en chanfreins verticaux qui écornent les angles, subdivisant chaque face en trois facettes galbées ; celle du milieu est cintrée sous l'abaque, les deux autres sont lancéolées (*CNS-Ch-1*, fig. 310-d)<sup>1364</sup>.

## 2. Huit modillons déposés SOL-2008-45 à -52

Cet ensemble de huit modillons du dépôt lapidaire constitue une série homogène qui apporte un éclairage intéressant sur un aspect du décor architectural primitif de la collégiale aujourd'hui disparu<sup>1365</sup>. Sept d'entre eux suivent le même modèle d'ornement végétal ; le huitième en adopte un nouveau, ce qui fait de lui par conséquent un *unicum*.

Les huit pièces présentent des traces résiduelles d'enduit à la chaux, ce qui dénote de multiples déalbations et, par conséquent, suggérerait davantage une implantation à l'intérieur de l'église<sup>1366</sup>. Deux hypothèses peuvent être avancées. La plus plausible serait qu'elles proviennent de la corniche du garde-corps de la tribune occidentale, qui compte dix modillons, sous l'appui portant le bandeau orné de quatre-feuilles (fig. 319-a). Les deux situés aux extrémités sont d'authentiques pièces romanes figurées : à face d'homme barbu au nord, à tête d'animal au sud ; les autres – précisément au nombre de huit – sont aujourd'hui de simples pièces cubiques, manifestement de facture moderne qui ont remplacé les anciens supports<sup>1367</sup>. Il y aurait ainsi congruence à la fois par le style, par les dimensions et par le nombre des pièces considérées.

---

<sup>1364</sup> Et *supra*, « Le décor sculpté (1) – les chapiteaux, § E « Troisième série (II) », n°1).

<sup>1365</sup> Il n'y a plus de modillon de cette sorte en place dans la collégiale. Pour l'étude détaillée de ces pièces, cf. vol.2, *Inventaire*, « cat. 45 » à « cat. 51 ». Trois d'entre elles (*SOL-2008-49*, *SOL-2008-50* et *SOL-2008-51*) retrouvées sous les combles sont venues compléter une série de cinq pièces analogues dans le dépôt de la chapelle nord. Il s'agit peut-être des « corbeaux » qui ont été découverts en 1924 ? (*BCDMH-62*, t. 5, 1932, p. 105, « Séance du jeudi 8 mai 1924. Église de Lillers – Monsieur Dégez annonce qu'en procédant aux travaux de remise en état de l'église de Lillers, il a découvert les traces du bas-côté nord de l'époque romane, qui a précédé le collatéral rebâti au XVII<sup>e</sup> siècle ; [...] on a aussi retrouvé les corbeaux de la corniche, d'une bonne sculpture »).

<sup>1366</sup> Ce qui infirmerait dans ce cas la déclaration selon laquelle ces *corbeaux* provenaient de la corniche (c'est-à-dire celle du gouttereau primitif du collatéral nord de la nef).

<sup>1367</sup> La balustrade de bois, au milieu du garde-corps, est de style baroque. En outre, les dimensions des huit modillons déposés sont identiques, en hauteur et en largeur, à celles des pièces cubiques de la tribune.

La seconde hypothèse – désormais invérifiable – serait leur provenance des coursières en encorbellement disparues du transept dont on voit toujours la trace sur le revers du mur-pignon des bras nord et sud<sup>1368</sup>.

## 2.1. Modillons de type 1

(Fig. 311-a) Le décor se déploie sur la face principale et fait retour sur la partie en débord du lit de pose. Il s'articule en deux registres de taille inégale. En haut, c'est un étroit bandeau posant sur une gorge munie d'un rang clairsemé de perles perforées. Au registre inférieur, la cavité segmentaire accueille une feuille polylobée qui se déploie dans l'espace délimité par deux épais rameaux fuselés ; disposés en couronne, ces derniers portent des feuilles soit pennées, soit lancéolées. Les tiges se rejoignent sous l'arête pour former un pédoncule évasé à bord dentelé. À l'origine, deux ramifications secondaires en forme d'anse sortaient du pédoncule pour rejoindre les angles inférieurs<sup>1369</sup>.

Ce motif de feuille palmée, de neuf à onze lobes, a été peu utilisé à Lillers ; on ne le rencontre guère que sur les deux grands chapiteaux du chœur à décor de rinceaux et palmettes (chap. 172 et 177). En revanche, le détail de la gorge à rang de perles perforées est beaucoup plus fréquent. On le retrouve, par exemple, sur un claveau d'arcade du dépôt lapidaire (SOL-2008-65) ; ou encore à la façade occidentale, sur l'archivolte des baies géminées : il orne sept claveaux en dents-de-scie récupérés des décombres, après l'effondrement de 1971, puis réinsérés dans la maçonnerie neuve. Dans le voisinage, la fortune de cet ornement se manifeste dans certains édifices de la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle, comme à Guarbecque, sur les tailloirs des chapiteaux et les impostes de la croisée (fig. 311-b), ou à Ecques<sup>1370</sup>. Toutefois, on en recense des exemples similaires dès la fin du XI<sup>e</sup> siècle, dans un rayon proche, comme à Canterbury (fig. 311-c)<sup>1371</sup>, et durant la première moitié du XII<sup>e</sup>, dans un rayon plus élargi<sup>1372</sup>.

---

<sup>1368</sup> Cf. *infra*, Troisième partie (1), chap. II, § C, II, n° 4. « Vestiges d'un dispositif reliant les combles des bas-côtés ».

<sup>1369</sup> Rappelons que ces pièces étaient enterrées sous le dallage du bas-côté nord de la nef où elles ont été découvertes par Paul Dégez : ces éléments saillants et ajourés, trop fragiles, se sont brisés dans la plupart des cas.

<sup>1370</sup> Ecques (arr. Saint-Omer), égl. Saint-Nicolas, tailloir des chapiteaux de la croisée.

<sup>1371</sup> Cantorbéry (Angleterre, Kent), cath., décor des chapiteaux à godrons dans le couloir des Archives (c. 1096-1150).

<sup>1372</sup> Ainsi en Île-de-France à l'abb. de Saint-Denis (c. 1140 : voussures d'arcades ornant le portail occidental) et à Notre-Dame-du Fort, à Étampes (c. 1130-1140 : variante du modèle lillérois avec les perles fortement espacées) ; à Saint-Benoît-

## 2.2. Modillon de type 2

(SOL-2008-52, fig. 312-a et 312-b) cette pièce est très épaufrée ; ce qui a été épargné permet néanmoins de constater que, même si l'ornementation est unique, la structure du décor reste analogue à celle de *type 1*. La base du bandeau est dotée d'un simple grain d'orge ; le motif sous-jacent n'est plus qu'en partie visible dans la moitié supérieure : une sorte de pomme de pin émergeant sur le nu d'un ovale, enchâssé entre deux rameaux renversés, en forme de cornes striées ; la partie inférieure n'est plus interprétable (fig. 312-b).

Le motif en pomme de pin réticulée, dressée sur un pédoncule, est à l'image de ceux qui ornent les échancrures des grands chapiteaux du chœur<sup>1373</sup> ; il a pu s'inspirer de certains chapiteaux romans exhumés du site de l'ancienne abbatale audomaroise Saint-Bertin, datés des années 1100<sup>1374</sup>.

## B. Deux consoles figurées ... et une bague historiée

Abstraction faite des chapiteaux, la part de la sculpture ornementale, à l'intérieur, reste relativement modeste. La première travée de la nef, à sa jonction avec le massif occidental, comporte les seules pièces qui constituent les plus notables fleurons de la sculpture romane de la collégiale. Ce sont quatre supports figurés auxquels il faut adjoindre une bague de colonne historiée de belle facture. Ces pièces paraissent avoir traversé les siècles sans grands dommages apparents, puisqu'elles conservent encore des traces de leur ancienne polychromie. Chargé d'établir un rapport sur l'état de cet édifice, l'architecte Morey a réalisé en 1843 une série de dessins aquarellés illustrant divers aspects de *l'Église Notre-Dame de*

---

sur-Loire, dans l'Orléanais (premier quart du XII<sup>e</sup> s. : fragment de l'autel primitif de Saint-Benoît, le motif orne ici le fût d'une colonnette devant un saint personnage [illustration : base *Mémoire*, sap83\_45w00834\_p.]) ; en Bourgogne, à Vézelay (tailloir de chapiteau recevant un arc formeret de la salle du chapitre (TIMBERT 2001-2009, *Vézelay. Le chevet de la Madeleine et le premier art gothique Bourguignon*, Fig. 22, p. 57. 2<sup>e</sup> moitié du XII<sup>e</sup> s.) ; en Poitou, à Notre-Dame de Lençloître (Vienne, premier quart du XII<sup>e</sup> s. : sur la corbeille d'un chapiteau de la nef).

<sup>1373</sup> Cf. chapiteaux 170, 171, 173, 174, 175 et 176.

<sup>1374</sup> Saint-Omer, musée de l'Hôtel Sandelin, chapiteau à « pommes de pin » provenant de l'ancienne abbatale romane Saint-Bertin (inv. n° 3103), *Sculptures romanes et gothiques du nord de la France*, catalogue d'exposition (Lille, 1978-1979), notice d'Hervé Oursel, p. 86, fig. 9, p. 85 ; illustration sur le site [musenor.com](http://musenor.com).

*Lillers*<sup>1375</sup>. Soucieux de colliger certains traits caractéristiques de la sculpture lilléroise, il n'a pas manqué de représenter, sur la planche n° 6, le relief du *centaure-sagittaire* et le modillon *B-2* à tête d'*animal* situés dans l'angle méridional.

Les deux premiers supports sont les grandes consoles disposées en dessous des colonnes-raidisateurs de la nef, à la jonction du gouttereau avec le garde-corps de la tribune. Leur décor émane du bestiaire médiéval et représente une sirène-oiseau mâle au nord (fig. 313-a) et un centaure-sagittaire au sud (fig. 313-b)<sup>1376</sup>. Les deux supports suivants sont les deux modillons figurés sous la corniche du garde-corps que nous avons déjà vus précédemment. Enfin, la dernière pièce est insérée côté sud, dans le prolongement du bandeau du premier niveau qui forme bague autour de la colonne du pilier *B 3* ; son décor représente une scène de chasse au cerf (fig. 314).

### 1. Console à la sirène-oiseau mâle

Taillée en bas-relief levé fortement saillant, la créature hybride à corps d'oiseau et tête d'homme barbu – une sirène-oiseau mâle – se détache sur le nu de la console. Le corps de profil et la tête de trois-quarts sont tournés vers l'est. L'aile droite, dressée vers l'arrière, dynamise la pose tandis qu'elle suit le mouvement ascendant de la queue, empennée de trois rectrices en éventail.

La représentation stylisée est tout à fait conforme au répertoire ornemental de la collégiale. Une bague sertie de perles carrées enserme la queue, pareille à celles que l'on a vues dans quelques chapiteaux de la nef<sup>1377</sup>. Le rachis des plumes rectrices est orné d'un rang de perles analogues, parfois taillées en pointe de diamant<sup>1378</sup>. Le plumage s'enroule en hélice autour du corps, à la manière d'un cordage toronné. Seul le plumage de l'aile paraît conforme à l'anatomie, qui distingue deux tailles différentes de rémiges. Enfin, en bas à droite, une sorte

---

<sup>1375</sup> AD-62, 6 Fi C 857, planche n° 6 : « Église Notre-Dame [sic] de Lillers, détails au 20<sup>e</sup> de l'exécution », avec pour légende du dessin représentant le centaure-sagittaire, « Au-dessous d'une colonnette de la nef ». Extrait d'une série de six planches aquarellées de l'église de Lillers (cotées de 852 à 857), avec plans, élévations et détails architecturaux, réalisées par l'architecte Prosper Morey et datées du 4 mai 1843.

<sup>1376</sup> Pour la notice de ces œuvres : Vol. 2, Annexes III, Doc. 24.

<sup>1377</sup> Cf. chapiteaux 15, 17, 31 et 41 – 28 et 42 – 72 – 172 et 177.

<sup>1378</sup> Cf. chapiteaux 9, 11, 17, 19, 25, 27 et 31 – 6, 8, 12, 14, 24, 26, 28, 30, 32, 36, 38 et 40 – 51, 53, 55, 63, 71, 83, 89, 93, 95, 103 et 107 – 72, 76, 82 et 90.

d'excroissance semblable à une trompe pourrait bien être une patte ? La tête dressée sur un large cou est coiffée d'un type de bonnet phrygien que l'on retrouve fréquemment sur les représentations de sirènes médiévales. Les éléments constitutifs du visage (yeux en amande écarquillés, iris percé, forme de la bouche, pommettes larges, traitement de la pilosité) nous amènent aux mêmes constatations que nous avons faites à propos du modillon A-2 et des autres visages de même style que l'on peut attribuer sinon à un seul sculpteur, du moins à un même atelier<sup>1379</sup>.

Dans son étude sur l'histoire et l'iconographie de cette créature hybride, Jacqueline Leclercq-Marx<sup>1380</sup> relève que l'on mentionne déjà la sirène dans les versions les plus anciennes du *Physiologus* ; mais la sirène masculine reste toutefois une création des artistes romans. Le commentaire allégorique est fondé sur sa double nature : mi-humaine, mi-animale, c'est pourquoi à l'origine on lui associe tous ceux dont l'âme est partagée, ceux qui manquent de foi et de confiance ; par la suite, le *Physiologus* l'associera plutôt aux hypocrites<sup>1381</sup>. On peut émettre l'hypothèse que la représentation de la sirène de Lillers ait eu pour fonction de mettre en garde les fidèles contre cette sorte d'errements<sup>1382</sup>.

---

<sup>1379</sup> Pour les analogies entre ces sculptures de même style dans la collégiale, cf. *supra*, § A, n° 1.1.1.

<sup>1380</sup> LECLERCQ-MARX 1997, « La sirène dans la pensée et dans l'art de l'Antiquité et du Moyen Âge. Du mythe païen au symbole chrétien », *Académie royale de Belgique, classe des Beaux-arts*. Également LECLERCQ-MARX 2002, « Du monstre androcéphale au monstre humanisé. À propos des sirènes et des centaures, et de leur famille, dans le haut Moyen Âge et à l'époque romane », pp. 55-67 ; MÂLE 1922, op. cit., chap. IX, « Tendances encyclopédiques de l'art. Le monde et la nature », pp. 334-336.

<sup>1381</sup> LECLERCQ-MARX 1997, op. cit., chap. D « Les sirènes dans le *Physiologus* et dans les *Étymologies* d'Isidore de Séville », p. 63, note n° 155 (cit. éd. D. Kaimakis, p. 42a (groupes a et s) : « Les sirènes [...] ont la moitié du corps, de forme humaine jusqu'au nombril, et l'autre moitié, en forme d'oie, jusqu'en bas. [...] Il en va de même pour tout homme indécis et instable dans ses voies, c'est-à-dire, de ceux qui se réunissent à l'église, qui ont l'apparence de la piété, sans en avoir les qualités réelles. À l'église, ils se conduisent en homme ; mais dès qu'ils s'éloignent de l'église, ils sont changés en bêtes. C'est pourquoi ces gens-là ont l'aspect des sirènes et des onocentaures ».

<sup>1382</sup> Le recours à l'image, comme outil d'éducation religieuse pour les illettrés a perduré durant tout le Moyen Âge. La concentration des sculptures figurées dans la partie la plus occidentale de la nef – espace jadis réservé aux catéchumènes – serait ainsi une possible réminiscence de cet usage ancestral. La fonction edificatrice conférée à cette représentation de sirène-oiseau est accréditée par la proximité du centaure-sagittaire (et du cerf) ; l'un et l'autre ont d'ailleurs le visage tourné vers l'orient, espace symbolique de la perfection vers laquelle tout chrétien est censé s'acheminer, sa vie durant.

Les représentations de sirènes dans les manuscrits médiévaux enluminés sont nombreuses et variées<sup>1383</sup>. Quelques bibliothèques de la région en offrent le témoignage : à Boulogne-sur-Mer, ce sont deux tomes d'une *Biblia sacra* (c. 1170-1180) dans laquelle plusieurs initiales ornées recourent à ce motif (fig. 315-a)<sup>1384</sup>.

Dans le domaine de la sculpture, les exemples sont tout aussi nombreux sur les chapiteaux – le plus souvent dans un angle rentrant – qui représentent des paires de sirènes-oiseaux affrontées, tel celui de la croisée dans l'église de Guarbecque (seconde moitié du XII<sup>e</sup> s., fig. 315-b), où les hybrides sont coiffés du même bonnet qu'à Lillers<sup>1385</sup>. Par ailleurs, l'église de Sainte-Marie-du-Mont, en Normandie, conserve deux intéressants chapiteaux contigus de la nef, datés du XI<sup>e</sup> ou du début du XII<sup>e</sup> (fig. 315-c)<sup>1386</sup>, qui mettent en scène, sur l'un, deux hybrides mâles affrontés et sur l'autre, un centaure-sagittaire dardant de son arc un quadrupède. Hormis leur queue reptilienne, ces griffons sont comparables à la sirène de Lillers, ailée et barbue. On trouve à Toulouse, déposés au musée des Augustins, deux bas-reliefs en marbre provenant de la basilique Saint-Sernin, datés vers 1120 ;

---

<sup>1383</sup> L'auteure en nuance cependant l'influence sur la sculpture : « [...] certaines descriptions de bestiaires donnent parfois l'impression d'avoir servi de modèle aux imagiers. Une étude attentive – de la sculpture notamment – révèle toutefois une grande autonomie des artistes par rapport aux sources écrites. », LECLERCQ-MARX 1997, op. cit., p. 98.

<sup>1384</sup> BM Boulogne-sur-Mer (P.-de-C.), ms. 0002, *Biblia sacra* (provenant de l'abbaye Saint-André-au-Bois, à Gouy-Saint-André, 299 f°, parchemin, latin, notice IRHT\_173597-p), t. II, f° 289v (illustration : [www.enluminures.culture.fr](http://www.enluminures.culture.fr)). *Ibidem*, ms. 0002, *Biblia sacra*, t. I, f° 233. Voir également : BM Valenciennes (Nord), ms. 0320, f° 086, *De Natura Rerum*, « Harpie » (c. 1290). J. Leclercq-Marx cite comme exemple plus tardif (second quart du XIII<sup>e</sup> s.) un Bestiaire de la *Bodleian Library* (Oxford, Angleterre), coté MS. Bodley 602, notamment le f° 10, représentant trois sirènes musiciennes (LECLERCQ-MARX 1997, op. cit., illustration 174, p. 251).

<sup>1385</sup> Guarbecque (égl. Saint-Nicolas, édifice cité), chapiteau médian de la pile nord-est sous la tour de croisée. Toujours au XII<sup>e</sup> s. et dans la même configuration cornière : en Champagne, à Châlons-en-Champagne (Marne, égl. Notre-Dame-en-Vaux), chevet de la tour sud, puis à Reims (Marne, abb. Saint-Remi) salle capitulaire (c. 1140) ; en Normandie, à Boutteville (Manche, égl. Saint-Hermeland), puis à Savigny (Manche, égl. Notre-Dame), chapiteau du chevet (c. 1128) ; en Touraine, à Loches (Indre-et-Loire, coll. Saint-Ours), chapiteau du porche (c. 1160-1168) ; puis en Espagne, à Portomarín (Galice, égl. San Nicolás), portails sud et ouest. J. Leclercq-Marx (*EADEM* 1997, op. cit., p. 102, fig. 55) en signale un exemplaire en Italie, à Pesaro (Marche, cath. Notre-Dame, XII<sup>e</sup> s.), sur une mosaïque de pavement disparue qu'avait relevée G. Weicker (*Der Seelenvogel in der alten Literatur und Kunst. Eine mythologisch-archäologische Untersuchung*, 1902, « fig. 14 »).

<sup>1386</sup> Sainte-Marie-du-Mont (Manche), égl. Notre-Dame ; soit XI<sup>e</sup>-début du XII<sup>e</sup> s. (pour la notice IA00001234, base Mérimée), soit premier quart du XII<sup>e</sup> s. (pour Musset qui voit un loup dans le quadrupède chassé par le sagittaire, MUSSET 1987, op. cit., notice n° 45, p. 41).

l'un représente une sirène-oiseau (fig. 315-d)<sup>1387</sup> et l'autre, son pendant, un centaure-sagittaire. Ces deux figures se situent dans la même proximité que celles de Sainte-Marie-du-Mont et de Lillers, elles entretiennent en outre le même rapport dans la scène cynégétique que le centaure-sagittaire lillérois et le cerf de la bague *B 3* que nous aborderons plus loin.

## 2. Console au centaure-sagittaire

De même dimension que la pièce précédente et réalisée selon la même technique de taille, en bas relief saillant, la console méridionale représente un centaure-sagittaire qui brandit son arc, occupant tout l'espace disponible (fig. 313-b). L'état de conservation est médiocre : le bras gauche ainsi que la main qui pinçait la corde sont manquants ; il subsiste toutefois des traces d'ocre rouge sur le fond. Le bas du corps est celui d'un quadrupède râblé, court sur pattes et tourné vers l'ouest tandis que le buste, exécutant une torsion aberrante, place tout le haut du corps en nette opposition : le visage est quasi de profil, le regard dirigé vers l'est, suivant la trajectoire estimée de la flèche.

Le pelage est entièrement lisse, sauf au niveau du poitrail où quelques sillons parallèles suggèrent le tracé des côtes ; on retrouvera à l'identique cette particularité anatomique sur le poitrail du chien à la poursuite du cerf de la bague *B-3*. Une sorte de galon festonné entoure la base du torse et le col. La tête du centaure est coiffée d'un bonnet phrygien, à pointe rabattue derrière l'oreille. Le sillon naso-génien marque profondément le visage et accentue la courbe de la moustache. Quant au reste des traits du visage, leur similitude avec ceux de la sirène ne laisse aucun doute : il s'agit bien de l'œuvre du même atelier, comme en témoigne le rendu des yeux et le dessin de la bouche entr'ouverte évoquant l'effort fourni par le chasseur ; détail qui vient dynamiser encore la gestuelle de l'archer.

Pour compléter l'étude iconographique, ajoutons que dans le *Physiologus*, le centaure est non seulement un emblème de la duplicité mais il cumule aussi le symbolisme de la violence, et particulièrement de la violence sexuelle. Par ailleurs, on constate qu'il acquiert une signification différente, lorsqu'il est représenté avec un arc et des flèches ; sa valeur devient alors ambivalente, en fonction de la cible visée.

---

<sup>1387</sup> Toulouse (Haute-Garonne), « Sculptures romanes », *Guide des collections du musée des Augustins*, bas-relief en marbre blanc des Pyrénées, « Sirène-oiseau », cat. 61.3.2. Me 210, provenant de la basilique Saint-Sernin.

Ajuste-t-il un monstre ? – comme la sirène sur le bas-relief de Saint-Sernin –, on voit en lui le chasseur vertueux et utile ; par contre, si sa cible est un cerf – symbole du chrétien –, il devient alors un chasseur démoniaque qui s’acharne à la perte d’un innocent. Nous allons voir que c’est bien le cas, ici<sup>1388</sup>. Avec cette charge négative, la fonction du centaure rejoint par conséquent celle de la sirène : il est exposé tel un avertissement, pour rappeler au fidèle les dangers qu’il encourt s’il succombe à sa propre duplicité.

De même que pour les sirènes, les représentations de centaures-sagittaires sont légion dans la sculpture ornementale des églises médiévales, occupant des supports variés : chapiteaux, modillons, vousoirs, tympans, bas-reliefs...

Les exemples locaux semblent faire défaut ; des comparaisons peuvent être établies en premier lieu avec des centaures solitaires dont on relève la présence en diverses régions, aux XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles, comme par exemple en Normandie : à Saint-Floxel (fin XI<sup>e</sup> s.), à Huberville (fin XI<sup>e</sup> - début XII<sup>e</sup> s.), à Octeville ou à Tollevast (début XII<sup>e</sup> s.)<sup>1389</sup>. Également en Bourgogne, sur un chapiteau de la basilique de Saulieu (fig. 316-a, second quart XII<sup>e</sup> s.)<sup>1390</sup> ; voire encore en Castille-et-León : à Bernuy de Porreros (début XII<sup>e</sup> s.), ou à Andaluz (fin XII<sup>e</sup> s.)<sup>1391</sup>.

Pour la même période, et couvrant le même territoire, on trouve une égale proportion de représentations de centaures accompagnés d’une autre créature. On a vu qu’il pouvait s’agir d’un loup, comme sur le chapiteau de Sainte-Marie-du-Mont (fig. 315-c) ; mais le sagittaire peut tout aussi bien chasser un bovin, comme à Saint-Parize-le-Châtel<sup>1392</sup> (premier quart du XII<sup>e</sup> s.), sinon être lui-même poursuivi par un

---

<sup>1388</sup> Ce que Camille Enlart avait déjà observé : « Sur deux bagues [sic] des colonnes de la nef, reliées au cordon de fleurettes, sont sculptés un centaure coiffé d’un bonnet et tirant de l’arc, et un cerf courant que vise ce sagittaire », ENLART 1895, *op. cit.*, p. 234.

<sup>1389</sup> Saint-Floxel (Manche), égl. Saint-Floxel (XI<sup>e</sup> s.), relief de centaure-sagittaire incrusté dans une maçonnerie extérieure ; Huberville (Manche), égl. Saint-Pierre-ès-Liens, modillon extérieur à décor de centaure-sagittaire (fin XI<sup>e</sup> - début XII<sup>e</sup> s.) ; Cherbourg-Octeville (Manche), égl. Saint-Martin, modillon de l’abside (second quart du XII<sup>e</sup> s.) ; Tollevast (Manche), égl. Saint-Martin, modillon extérieur (relevé par Du Moncel, 1842, *op. cit.*, dessin n° 33 ; second quart du XII<sup>e</sup> s.).

<sup>1390</sup> Saulieu (Côte-d’Or), basilique Saint-Andoche, chapiteau de la nef (second quart du XII<sup>e</sup> s.).

<sup>1391</sup> Bernuy de Porreros (Ségovie, Espagne), égl. Saint-Jacques, chapiteau ; Andaluz (Soria, Espagne), égl. Saint-Michel-Archange, chapiteau.

<sup>1392</sup> Saint-Parize-le-Châtel (Nièvre), égl. Saint-Patrice, chapiteau de la crypte ; le centaure porte aussi bonnet pointu.



autre animal, tel un chien, comme à Réville (XII<sup>e</sup> s.)<sup>1393</sup>. Il peut, comme c'est le cas à Lillers, être associé à une sirène qu'il accompagne tout simplement – ainsi à Zamora, en Espagne (début du XII<sup>e</sup> s.)<sup>1394</sup> –, ou sinon qu'il pourchasse, comme sur le bas-relief déposé de Saint-Sernin de Toulouse (c. 1120 ; fig. 316-e)<sup>1395</sup>. Enfin, la combinaison du sagittaire et du cerf dans un rapport prédateur-gibier, nous introduit tout naturellement à la scène historiée que nous allons aborder maintenant.

### 3. Bague à scène cynégétique du pilier B 3

Le corps de moulures bipartite de cette bague suit le profil du bandeau décoratif du premier niveau qu'elle prolonge : sur le chanfrein inférieur, un chien et un cerf – les protagonistes de la scène – se substituent à la frise de quatre-feuilles ; le reste du couronnement restant inchangé. Le sculpteur a tiré parti de l'exiguïté de la moulure pour les y disposer au mieux, la tête du cervidé déborde d'ailleurs sur le bandeau supérieur. Le sens de la lecture est dicté par la course vers l'ouest des animaux représentés de profil.

À gauche de la frise (fig. 314-a), le chien de chasse – son collier dénote l'état domestique – adopte la posture de l'animal bondissant : l'échine creusée au-dessous de l'encolure, les pattes antérieures curieusement arquées vers l'avant, selon une courbe aberrante dans la réalité ; il menace de sa gueule entr'ouverte la croupe du cerf. Son pelage est lisse, excepté ces stries parallèles suggérant les côtes que l'on a rencontrées sur le centaure ; on retrouve également la même forme en amande de l'œil, et la pupille forée au trépan.

L'anatomie du cerf (fig. 314-b) est traitée tout aussi schématiquement : masses compactes que séparent de rares replis ; reliefs lisses et saillants qui se détachent nettement sur le nu du support ; modelé qui privilégie les formes rondes et pleines. Le sculpteur, avec une grande économie de moyens, est parvenu à exprimer toute l'intensité dramatique de la poursuite. La rapidité du mouvement est suggérée par la position des pattes antérieures, lancées haut vers l'avant, et par celle des pattes

---

<sup>1393</sup> Réville (Manche), égl. Saint-Martin, chapiteau de la nef.

<sup>1394</sup> Zamora (León, Espagne), égl. San Claudio de Olivares (début XII<sup>e</sup> siècle), chapiteau de la façade occidentale. Le sagittaire, qui occupe la face principale et tourne le dos à la sirène placée sur le côté droit, porte autour des reins une ceinture festonnée rappelant celle du centaure de Lillers.

<sup>1395</sup> Toulouse (Haute-Garonne), musée des Augustins, cf. « Sculptures romanes », *op. cit.*, p. 79 : bas-relief en marbre blanc des Pyrénées, « Sagittaire », 23 x 43 x 4,5 cm, cat. 61.3.1. Me 209, provenant de la basilique Saint-Sernin.

postérieures, si largement écartées qu'elles suggèrent déjà l'imminence de la chute ; le cerf, littéralement, *court ventre à terre*, la tête dressée comme s'il tentait d'éviter l'impact de la flèche sur le point de le transpercer.

Cette flèche, précisément, relie la bague à la console du centaure-sagittaire et établit entre l'une et l'autre un rapport de causalité. L'interprétation de la scène admet ainsi une double lecture : thème profane de la chasse<sup>1396</sup>, si l'on considère la bague isolément ; thème chrétien du cerf pourchassé par un sagittaire<sup>1397</sup>, si l'on prend en compte la réunion des deux éléments sculptés.

Dans son étude sur le symbolisme du cerf et du centaure, Jean Bayet relève que « le thème du centaure *sagittant* le cerf remonte au moins au IX<sup>e</sup> siècle »<sup>1398</sup>. Outre la scène de chasse de la porte Saint-Ours de Bourges (fin XI<sup>e</sup>-début XII<sup>e</sup> s.)<sup>1399</sup>, citée par Émile Mâle, dans laquelle un cerf est réduit aux abois par des veneurs et des piqueurs menant une meute de chiens, on trouve trace de nombreuses représentations du thème dans diverses régions de France. Ce sont soit des diptyques, comme à Lillers, et dans ce cas il s'agit le plus souvent de deux modillons voisins : ainsi à Foucarville (XII<sup>e</sup> s.) ou à Rétaud (c. 1120-1150)<sup>1400</sup>.

Toutefois, les protagonistes se trouvent le plus souvent réunis sur le même support : chapiteau, bas-relief et, dans une moindre mesure, modillon ou vousoir.

---

<sup>1396</sup> Sur la représentation antinomique de scènes de chasse dans l'Église, cf. Michel Pastoureau : « Entre la fin de l'Antiquité et celle du Moyen Âge, l'Église n'a pas réussi à supprimer la chasse. [...] Mais elle a su la canaliser, l'orienter vers des voies moins dangereusement sauvages et païennes. Pour ce faire, la désacralisation de l'ours et du sanglier et, au contraire, la valorisation du cerf ont été des moyens particulièrement efficaces. Pour l'Église, ennemie de toute chasse, celle du cerf était un moindre mal. », PASTOUREAU 2002, op. cit., p. 90.

<sup>1397</sup> Sur la symbolique chrétienne du cerf, cf. Pastoureau, *ibidem*, p. 90 : « Les pères de l'Église et les bestiaires qui leur font suite s'appuient en effet sur un certain nombre de traditions antiques pour voir dans les cerfs un animal solaire, un être de lumière, médiateur entre le ciel et la terre. » Citant l'exemple du tympan de la porte Saint-Ursin de Bourges, où la thématique est totalement profane, Mâle souhaite toutefois tempérer les excès d'une vision exclusivement spirituelle de l'art : « Au XII<sup>e</sup> siècle, l'art était donc souvent accepté comme une simple parure ; on ne lui demandait pas toujours de profondes leçons. », MÂLE 1922, op. cit., p. 339.

<sup>1398</sup> BAYET 1974, « Le symbolisme du cerf et du centaure à la Porte Rouge de Notre-Dame de Paris », *Idéologie et plastique*, pp. 451-498, spéc. p. 480 : « [...] dans une marge supérieure de l'Évangélaire de Lothaire [...] », (BnF, Lat.266).

<sup>1399</sup> Bourges (Cher), coll. Saint-Ursin (détruite ; fin XI<sup>e</sup>-début XII<sup>e</sup> s.), porte Saint-Ours remontée vers 1810, donnant accès aux jardins de la préfecture (base Mérimée, notice PA00096737).

<sup>1400</sup> Foucarville (Manche), égl. Saint-Lô ; Rétaud (Charente-Maritime), égl. Saint-Trojan : modillons voisins représentant l'un, un cerf et l'autre, un « Centaure-archer *retroversus* » qui le menace de son arc (BAYET 1974, op. cit., p. 481).

Jean Bayet signale ainsi deux voussoirs contigus d'archivolte, en l'église d'Aulnay-de-Saintonge (c. 1120-1140), qui représentent les deux créatures singulièrement dressées sur leurs pattes arrière<sup>1401</sup> ; cependant, à Saint-Martial-de-Valette, dans le Périgord (XII<sup>e</sup> s.), celles figurées sur des claveaux du portail retrouvent leur assise. Bayet, encore, relève la présence du thème sur un chapiteau du déambulatoire de la collégiale de Saint-Aignan-sur-Cher (fin XI<sup>e</sup>-début XII<sup>e</sup> s.)<sup>1402</sup> ; un chapiteau de Saint-Hilaire, à Melle, dans le Poitou, en constitue de son côté un exemple plus tardif (c. 1130-1140 ; fig. 316-b)<sup>1403</sup>. Enfin, les bas-reliefs permettent des développements plus détaillés de la scène ainsi que l'illustre magistralement celui du soubassement du portail occidental de Saint-Gilles-du-Gard (entre 1120 et 1160)<sup>1404</sup> où centaure et cerf, lestes et musculeux, s'inscrivent dans deux médaillons entrelacés à bordure galonnée d'une fusarolle. Pour achever ce tour d'horizon, il reste à mentionner en Basse-Normandie deux bas-reliefs du XII<sup>e</sup> siècle présentant une scène de chasse comparable : l'un à Saint-Julien-l'Hospitalier d'Urville-Bocage (fig. 316-c)<sup>1405</sup>, l'autre à Notre-Dame de Savigny (c. 1128 ; fig. 316-d)<sup>1406</sup>, sur le linteau d'une baie où les

---

<sup>1401</sup> Aulnay-de-Saintonge (Charente-Maritime), égl. Saint-Pierre-de-la-Tour, archivolte du portail méridional du transept (BAYET 1974, *op. cit.*, p. 481, « note n° 2 ». L'auteur date l'œuvre de la fin du XII<sup>e</sup> s.) ; Saint-Martial-de-Valette (Dordogne), égl. Saint-Martial, voussoirs de l'archivolte du portail occidental (ici, le buste du centaure est dans l'alignement du corps). À la priurale d'Espalion (Aveyron ; fin XI<sup>e</sup>-début XII<sup>e</sup> s.), un modillon d'angle représente un centaure pareillement orienté qui vise un quadrupède enserrant une colonne (le front épaufré de l'animal a pu jadis porter les bois d'un cerf ?).

<sup>1402</sup> Saint-Aignan-sur-Cher (Loir-et-Cher), coll. Saint-Aignan, « [...] on y voit un Centaure retourné et dirigeant une seconde flèche vers un grand cerf qu'il poursuit et qu'il a déjà blessé à la naissance du cou ; et le noble animal, visiblement près de succomber, est tenu aux abois par un dragon, qui le menace encore de sa queue en forme de dard (fig. 4). », BAYET 1974, *op. cit.*, p. 481. Comme à Lillers, le doublement de la flèche accroît le caractère dramatique de la scène.

<sup>1403</sup> Melle (Deux-Sèvres), égl. Saint-Hilaire, chapiteaux historiés des grandes-arcades de la nef (pour l'historique du chantier du monument, cf. BRUGGER 2015, *Poitou roman*, pp. 295-307).

<sup>1404</sup> Saint-Gilles-du-Gard (Gard), abb. Saint-Gilles, façade occidentale, piédroit méridional du portail central (mentionné par Bayet, *op. cit.*, p. 478 et p. 481).

<sup>1405</sup> Urville-Bocage (Manche), égl. Saint-Julien-l'Hospitalier. Le tympan monolithe du petit portail du mur sud du chœur développe la même scène qu'à Savigny, mais les figures sont disposées sur le plan horizontal correspondant au linteau. L'œuvre est citée par Lucien MUSSET 1987, *op. cit.*, dans sa notice sur « Savigny », p. 298. L'auteur y signale également une représentation identique du cerf, à la Sainte-Paix de Caen, érigée en 1061 par Guillaume de Conquérant. Il admet, au demeurant (*ibidem*, p. 298), que « La réunion des deux motifs en une scène composée n'a pas été heureuse et est restée sans postérité. », (mais ce constat ne vaut-il, peut-être, que pour la seule Normandie ?).

<sup>1406</sup> Savigny (Manche), égl. Notre-Dame. Le linteau orne l'extérieur de la baie d'abside (de nos jours, sous le comble de la sacristie) et était couronné par un grand relief du Christ (déplacé). Pour l'historique de l'œuvre : BEAUREPAIRE 1894,

figures, disposées en éventail autour du cintre, évoluent parmi des feuillages symbolisant une forêt. Comme à Lillers – et dans un style assez comparable –, un chien talonne le cerf que le centaure-sagittaire, torse pivoté vers l'arrière, s'apprête à transpercer de sa flèche.

---

« Les découvertes de l'église de Savigny », pp. 309-324, avec dessin de l'ensemble (p. 315 : « Vue extérieure de l'abside - Christ bénissant ») ; également : MUSSET 1987, *op. cit.*, pp. 298-299.

## Conclusion de l'étude des supports suspendus

L'exploitation des divers éléments colligés en vue d'établir une comparaison stylistique permet d'esquisser une datation relative de ces supports en surplomb lillérois, avec un ambitus chronologique que l'on peut situer, globalement, à partir des dernières décennies du XI<sup>e</sup> siècle – sinon des toutes premières du suivant – jusqu'à l'aube du XIII<sup>e</sup> siècle.

La plupart de ces motifs ornementaux au demeurant étaient déjà attestés dès le XI<sup>e</sup> siècle : c'est le cas notamment pour les corbeilles à godrons ou celles à feuilles lisses ; de même que pour les motifs en *face-de-lune*, les billettes, la frise de quatre-feuilles ou le galon de perles perforées ; c'est le cas encore pour les représentations figurées du centaure-sagittaire, de la sirène-oiseau mâle, ou des animaux ornant les modillons. On constate que la présence de ces éléments, qui se retrouvent par ailleurs dans des édifices que l'on situe dans le premier tiers du XII<sup>e</sup> siècle, rejoint la datation – toujours admise – proposée par les deux historiens de l'art qui ont étudié la collégiale de Lillers : Camille Enlart et Pierre Héliot<sup>1407</sup>.

---

<sup>1407</sup> Savoir : 1120-1140 pour C. Enlart (ENLART 1895, op. cit., p. 228 : « [...] je n'hésite pas à dater l'église de Lillers de la première moitié du XII<sup>e</sup> siècle et plus probablement de 1120 à 1140 [...] ») ; 1120-1135 pour P. Héliot (HÉLIOT 1936a, op. cit., p. 589 : « [...] aussi l'attribuerais-je aux environs des années 1120 à 1135. ») ; puis encore P. Héliot qui, en 1957, rectifie la datation (HÉLIOT 1954-1955, op. cit., pp. 166-177, spéc. pp. 166-167), « La nef accuse les années 1120-1130 environ [...]. En conclusion, je pense qu'on éleva notre collégiale de 1120 à 1150 approximativement, en commençant par la nef et en finissant par le sanctuaire. »

## **TROISIÈME PARTIE (2)**

### *ÉTUDE MATÉRIELLE*



## **AVANT-PROPOS**

Cette troisième partie est consacrée à l'étude matérielle du monument.

Dans le premier chapitre, nous recensons les matériaux utilisés, notamment ceux de première mise en œuvre qui demeurent encore en place.

Le second chapitre met en évidence certains aspects du bâti, comme l'étude des parements, ou la mise en œuvre d'éléments spécifiques de construction – claveaux d'ogives primitives déposés ou en place, bandeau décoratif couronnant le deuxième niveau d'élévation – ; l'étude des marques d'outils, relevées principalement sur le lapidaire déposé, ainsi que sur certaines zones de parements épargnées par les restaurations clôture cette partie.





## **CHAPITRE I – Les matériaux de première mise en œuvre**

Dans l'économie du chantier, la proximité de matériaux de construction disponibles est un atout non négligeable en raison de l'incidence directe sur les coûts de transport et de production. À Lillers, les constructeurs de la collégiale ont amplement bénéficié de cet avantage pour réaliser leur projet : on exploitait des carrières de calcaire et de grès dans un rayon maximal d'une quinzaine de kilomètres ; quant au sable, à l'argile, au bois, il s'en trouvait en suffisance dans l'environnement immédiat (seule l'ardoise a dû être importée).

La question du transport trouve réponse dans la configuration-même du paysage. La *Nave* – principale rivière locale, descendue du plateau artésien, qui arrose Lillers depuis que les moines d'Ham-en-Artois en ont détourné le cours – a un débit irrégulier et peu important qui la rend impropre à la navigation, elle n'a par conséquent guère pu être utilisée comme voie de transport. En contrepartie, moins de quatre kilomètres séparent le lieu présumé d'extraction de la pierre calcaire de celui du chantier de construction, il est donc fort probable que le convoiement des matériaux ait été effectué au moyen de chariots tirés par des bœufs ou des chevaux.

Compte tenu des nombreuses modifications subies par le bâti, ces matériaux ne se trouvent plus désormais que de façon fragmentaire dans le monument.

### **1. La pierre calcaire**

La pierre utilisée pour ériger la majeure partie de l'église de Lillers est un calcaire crayeux local : « lithologie, craie (calcaire micritique poreux) ; stratigraphie, roche sédimentaire, Turonien<sup>1408</sup> ». Les résultats de l'analyse par le LRMH d'échantillons de craie prélevés à 5 et à 10 km de la ville, joints à la dizaine d'esquilles provenant de pièces du dépôt lapidaire, ont confirmé la nature identique avec ces pierres locales<sup>1409</sup>. Comme pour la plupart des monuments du Nord-Ouest de la France, les édifices de la région sont construits avec de la craie, au-dessus de quelques assises de grès<sup>1410</sup> ; la collégiale lilléroise témoigne de cet usage.

---

<sup>1408</sup> *Monumat*, dossier « Église de Lillers (62516), pierres de monument », rédigée par N. LEMAITRE, le 15/09/2000, accessible en ligne ([monumat.brgm.fr/recherche\\_pierre.asp?id=NPC-P00116](http://monumat.brgm.fr/recherche_pierre.asp?id=NPC-P00116)).

<sup>1409</sup> Cf. Vol. 2, *Inventaire du dépôt lapidaire*, « Annexe A : Analyse pétrographique d'esquilles, par le LRMH ».

<sup>1410</sup> BLANC 1996, « Les matériaux de construction de la cathédrale de Saint-Omer », in « Carrières et constructions en France et dans le pays limitrophes, III, dir. J. LORENZ, p. 27.

L'observation *in situ* a en outre permis de relever, çà et là, la présence de nodules de silex émergeant de la surface du parement, voire même de certaines pièces sculptées, comme sur le petit chapiteau déposé SOL-2008-1<sup>1411</sup>, toutefois, cela reste assez exceptionnel (fig. 341-a).

Si la tendreté intrinsèque de la craie facilite le dressage du bloc de pierre (au taillant droit, précise Frans Doperé),

[elle] a le désavantage que les surfaces taillées exposées aux intempéries se dégradent facilement et qu'à l'intérieur, elle est fréquemment regrattée par les restaurateurs, ce qui fait que les surfaces taillées primitives intactes se font de plus en plus rares<sup>1412</sup>.

À l'extérieur, la gélivité est en effet un défaut caractéristique de la craie locale auquel on ne remédie durablement qu'en la couvrant d'un enduit protecteur à la chaux<sup>1413</sup> ; enduit qui requiert lui-même un entretien régulier, sous peine de caducité rapide. Tout autant que les sièges subis par la ville au cours de son histoire, certaines périodes de négligence d'entretien du bâti ont pu mener à la ruine des pierres de première mise en œuvre exposées aux intempéries que l'on a dû remplacer par d'autres pierres, pas nécessairement de même origine. Par ailleurs, les regrattages facilités par cette tendreté de l'épiderme de la craie ont eu pour conséquence de ne laisser à l'intérieur de l'église que peu de traces d'outils sur les parements primitifs.

## 2. Le grès

En raison de ses hautes qualités d'étanchéité et de résistance à l'écrasement, le grès a été depuis longtemps le matériau de prédilection des maîtres-d'œuvre de la région pour asseoir les soubassements de leurs constructions en zone humide ; cela se vérifie également à Lillers<sup>1414</sup>.

---

<sup>1411</sup> Cf. Vol. 2, *Inventaire*, cat. 1, cliché SOL-2008-1 a.

<sup>1412</sup> DOPERÉ 2018, *Dater les édifices du Moyen Âge par la pierre taillée*, coll. Précisions, n°4, éd. Safran, p. 100.

<sup>1413</sup> Les édifices lillois dont on avait, dans les années 1970, ravalé en profondeur les parements en calcaire crayeux, les exposant aux intempéries, sont aujourd'hui recouverts d'un enduit à la chaux, le plus souvent teinté dans la masse pour imiter le ton de la pierre (cf. le pignon de la salle des malades de l'Hospice Gantois, rue Pierre Mauroy). La leçon a été tirée de l'observation des techniques mises en œuvre sur les édifices anciens dans la Flandre wallonne.

<sup>1414</sup> Annie Blanc note à propos de ce matériau qu'« il a fourni [...] des pierres pour les soubassements car il est un bon barrage contre les remontées d'humidité du sol. Il est aussi utilisé [à Saint-Omer] pour les premières assises des maisons anciennes de la ville qui sont en craie ou en brique. Dans la plupart des villes du Nord de la France (Arras, Amiens, Noyon, par exemple) des grès ont été utilisés de la même manière. », BLANC 1996, *op. cit.*, p. 33. On a, localement, remplacé le

L'exploitation locale du grès est attestée depuis le XIII<sup>e</sup> siècle dans la région de Béthune<sup>1415</sup> (à une douzaine de kilomètres de Lillers) : on l'a utilisé notamment à Saint-Omer, pour la reconstruction en style gothique de l'ancienne collégiale Notre-Dame (devenue cathédrale au XVI<sup>e</sup> siècle). Il s'agit d'un grès quartzitique du Landénien supérieur<sup>1416</sup>, constitué par l'agrégation et la cimentation naturelle de grains de sable, soudés entre eux jusqu'à devenir une roche dure et cohérente. Sa couleur varie du blanc jaunâtre à grisâtre, mais le ciment de certains blocs, coloré par des oxydes de fer, peut varier du jaune à l'ocre-rouge. Le grès soigneusement taillé en blocs réguliers de moyen appareil qui a servi à dresser les piles et le rouleau interne des grandes-arcades de la croisée du transept provient sans doute des carrières du Béthunois (fig. 342-a, et fig. 343-b, -c)<sup>1417</sup>.

Cependant, toutes les pierres de grès de l'église ne présentent pas cette régularité de taille et d'aspect. Les parties primitives des soubassements extérieurs, manifestement épargnées par les restaurations, sont constituées de blocs à la taille plus approximative et de dimensions variables, comme au pignon du bras sud du transept (fig. 344-b). On trouve même par endroit quelques blocs polyédriques qui transgressent la linéarité des assises et la verticalité des joints ; la face apparente, laissée brute, présente des protubérances bossuées : ce sont des *poudingues*<sup>1418</sup> – il

---

grès des soubassements par des moellons de silex, soit bruts, soit équarris, noyés dans le mortier ; cela se vérifie surtout dans les petites églises paroissiales ayant peu de ressources, comme à Acquin-Westbécourt (fig. 341-b), Esquerdes (fig. 341-c) ; à Mazinghem, des silex complètent les manques dans le soubassement de grès de la nef (fig. 341-d).

<sup>1415</sup> Entre Béthune et Bruay-la-Buissière, on trouve des affleurements de « sables et grès d'Ostricourt (Landénien) qui constituent de petites buttes souvent boisées et individualisées par l'érosion (Beuvry, Chocques, Bois-de-Dames). [...] Le Landénien continental (sables du Quesnoy), constitué par des sables blancs très fins, quartzeux, généralement purs et sans glauconie [...] est bien développé dans la région de Béthune, notamment à Beuvry où il a été activement exploité (*Plan climat-air-énergie territorial 2020-2026*, Communauté d'agglomération Béthune-Bruay-Artois Lys romane, chapitre 2, « Milieu physique », pp. 17-19, document pdf en ligne : [www.bethunebruay.fr](http://www.bethunebruay.fr)).

<sup>1416</sup> DOPERÉ 2018, op. cit., p. 99, et BLANC 1996, op. cit., pp. 27-38. *Monumat* : « Grès de Lillers ? roche sédimentaire du Thanétien » (*Monumat*, op. cit.). Le Thanétien correspond à une subdivision du Landénien également appelée « Landénien marin » (ère Tertiaire, entre 59,2 Ma et 56,0 Ma).

<sup>1417</sup> On retrouve les mêmes caractéristiques de taille de pierre et de dressage des parements dans le grès des soubassements des bas-côtés nord et sud de la nef, plus tardifs, reconstruits respectivement au XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècle (fig. 344-a).

<sup>1418</sup> Le poudingue est une roche sédimentaire détritique consolidée qui fait partie des conglomérats : il est constitué de débris arrondis qui sont d'anciens galets ayant subi un transport sur une certaine distance dans des rivières ou sur un littoral. Les galets sont pris dans la matrice, un liant gréseux qui s'est déposé en même temps (source : wikipedia.org).

s'agit probablement de pierres erratiques jonchant la surface des terres cultivées, récupérées et insérées telles quelles dans la construction<sup>1419</sup> –, deux de ces blocs ont été placés dans le soubassement du gouttereau de la chapelle des fonts, en retour de façade occidentale<sup>1420</sup> (fig. 344-c). Il apparaît que dans les plus anciennes églises paroissiales de la région lilléroise, tant par économie que par commodité, les maçons ont recouru à cet usage, parfois exclusif, de monter les murs à partir de blocs de grès polyédriques de récupération, en les agençant selon leur forme, comblant les creux d'une généreuse couche de mortier<sup>1421</sup>.

Enfin, eu égard à sa résistance, on a recouru au grès pour façonner les gonds de fixation en équerre, scellés dans les gouttereaux, pour servir d'accroche aux pannes faîtières de la charpente en appentis des collatéraux (fig. 344-d) ; ceux des bas-côtés disparus du transept sont toujours en place, visibles depuis l'extérieur. De même, à l'étage de la tour de croisée, les culots sur lesquels prennent appui les aisseliers qui soutiennent les entrants du plancher de la chambre des cloches ont été exécutés dans le même matériau.

### 3. Le bois des charpentes et des plafonds

Il semble qu'il ne subsiste dans l'église aucun élément d'origine de ce matériau qui constitue les charpentes et les plafonds. Les plus anciennes pièces, comme nous l'avons vérifié *in situ* dans le cadre de cette étude, sont les deux travées de charpente en chêne qui couvrent la tribune occidentale de la nef, puis l'ensemble de la charpente du bras nord du transept ; l'une et l'autre sur le même modèle qui a été estimé par Frédéric Épaud, comme typologiquement proche de modèles du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>1422</sup>.

Les données sur la question ne sont pas antérieures au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Elles ne concernent donc plus les bois de première mise en œuvre et proviennent

---

<sup>1419</sup> Sur l'utilisation des moellons issus de ramassage de pierres en surface de champs, cf. BLARY et GÉLY 2020, *Pierres de construction. De la carrière au bâtiment*, pp. 51-52, « L'extraction de la pierre ».

<sup>1420</sup> C'est encore un bloc de poudingue qui tient lieu de linteau sur le revers intérieur de la lucarne du pignon du bras nord ; ce dispositif visible depuis le comble n'apparaît pas à l'extérieur et pourrait bien relever du chantier primitif.

<sup>1421</sup> Ainsi à l'ancienne abbatale Saint-Jean-Baptiste de Chocques, aujourd'hui paroissiale Notre-Dame (fig. 345-a) ; à Saint-Nicolas de Guarbecque (fig. 345-b) et à Notre-Dame-de-l'Annonciation de Mazinghem (fig. 341-d).

<sup>1422</sup> En réponse à un courriel envoyé en décembre 2018, Fr. Épaud, chargé de recherches au CNRS (CITERES - UMR 7324. Laboratoire Archéologie et Territoires, Tours), spécialiste de la charpente médiévale, m'a apporté le démenti formel que cette charpente ne datait pas du XII<sup>e</sup> siècle, comme on l'avait cru, mais qu'elle était plutôt postérieure au XVI<sup>e</sup> siècle.

essentiellement de documents de travail que les architectes ont versés aux archives des Monuments historiques. Cela se vérifie, par exemple, dans les documents relatifs à la restauration des charpentes (pour lesquels, d'ailleurs, on déplore l'indigence des informations relatives aux essences de bois utilisées) : les rares mentions fournies apparaissent surtout dans les devis descriptifs et estimatifs des travaux à exécuter et, dans une moindre mesure, sous forme d'annotations ajoutées à un plan ou un relevé.

Ainsi, en 1820, le devis établi par l'architecte Letombe pour la charpente du clocher qu'il projette de reconstruire fait état de l'utilisation de « bois de chêne neuf », en complément du « vieux bois provenant de la démolition<sup>1423</sup> » ; dans le comble proprement-dit, il prévoit d'installer « quatre tirants en chêne pour tirer les ancrs sur les quatre faces<sup>1424</sup> » ; enfin, les réparations à faire sur le beffroi des cloches, y compris le plancher, seront réalisées en « bois d'orme<sup>1425</sup> », pratiquement comparable au bois de chêne.

La documentation produite à l'issue de la première campagne de restauration, dirigée par Édouard Danjoy, n'est guère plus abondante. Les deux *décomptes des travaux de charpente et de menuiserie* facturés en 1886 et 1899 par l'entrepreneur lillérois Fleury Blanchegorge mentionnent, pour le premier<sup>1426</sup> : « charpente en sapin sans assemblage à vives arêtes ; [...] plancher en sapin de 0,034 avec rainure et languette » (sans indication de localisation dans l'église) ; et pour le deuxième<sup>1427</sup> : « charpente en sapin rouge à vives arêtes » (pour la sacristie et le bas-côté adjacent).

Enfin, la troisième campagne, sous l'autorité de Pierre Paquet, est tout aussi peu documentée sur le sujet. On ne trouve que trois mentions des bois utilisés. La première dans le *devis descriptif et estimatif* du 30 juillet 1926<sup>1428</sup>, au chapitre *charpente* : « Plancher haut de la chapelle des fonts baptismaux : 9 solives de chêne

---

<sup>1423</sup> AD-62, Série O (sous-série 2 O 516<sup>3</sup>), Travaux aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, « Devis estimatif des travaux pour la reconstruction du clocher de l'église paroissiale de Lillers », Juillet 1820, architecte Charles Letombe, f° 4v. Le chêne neuf est utilisé pour l' « enrayure A du dessin n° 2 garnie de 2 sommiers » ; le vieux bois de récupération devant produire « 4 entrants de l'enrayure, la plate-forme, des arbalétriers et des chevrons » (Annexes (I), doc. n° 1).

<sup>1424</sup> *Ibidem*, f° 5.

<sup>1425</sup> *Ibidem*, f° 5v.

<sup>1426</sup> MAP, Lillers. Église, cote 0081/062/0109, n° doc. 0081/062/0347, Exercice année 1886 (Annexes (I), doc. n° 8).

<sup>1427</sup> MAP, *ibidem*, Exercice année 1889 (Annexes (I), doc. n° 18).

<sup>1428</sup> MAP, Lillers. Église, 1924-1928, cote 0081/062/0347/4, carton 109 (et Annexes (I), doc. n° 34).

de 0,14 x 0,14 et 3,50 de long ; plancher apparent en chêne de 0,020 d'épaisseur » ; la deuxième mention figure dans la légende d'un plan de la charpente du bas-côté nord de la nef dressé par Paquet<sup>1429</sup> (il n'est pas daté, mais on sait que l'ouvrage a été réalisé courant 1926<sup>1430</sup>) : « Toute cette charpente est en bois de sapin ». La troisième, dans le devis du 27 juillet 1923<sup>1431</sup>, paragraphe « réparation des dommages de guerre. Transept (côté nord) : Réparation de la charpente, bois de chêne, 4 sciages, [...] sur lattis chêne ».

En conclusion, il faut bien admettre que les chances sont quasiment nulles de retrouver dans la collégiale une pièce de bois de première mise en œuvre capable de fournir un indice sur la date de construction de la couverture, comme cela a été le cas pour la cathédrale Notre-Dame de Tournai<sup>1432</sup>.

#### 4. Matériaux de couverture

La caducité des charpentes primitives, imputable autant à la vétusté qu'aux dégâts des guerres, a nécessairement eu des répercussions sur la pérennité des éléments qui en constituaient la couverture : il ne reste par conséquent plus trace de ces matériaux d'origine et l'on en ignore la nature. Plomb, tuile ou ardoise ? La question reste pendante. Toutefois, les récentes recherches sur les couvertures médiévales en Belgique et dans le nord de la France apportent quelques pistes de réflexion, en toute logique, applicables à Lillers<sup>1433</sup>.

On est enclin à écarter d'emblée le chaume (paille de blé ou de seigle, jonc), matériau naturel certainement abondant mais très fragile et surtout, bien trop

---

<sup>1429</sup> MAP, Planothèque, série 0082/062, *Plans d'édifices du Pas-de-Calais*, cote 0082/062/1004, doc. n° 022717, « Détails de la charpente » [i.e. charpente et couverture du bas-côté nord de la nef].

<sup>1430</sup> Cf. *supra*, Deuxième partie, chap. II, § B, Troisième campagne (1919-1929), n° 2, « année 1926 ».

<sup>1431</sup> MAP, Lillers. Église, 1923-1924, cote 0081/062/0347/3, carton 108 (et Annexes (I), doc. n° 28, f° 3).

<sup>1432</sup> Cf. les travaux de l'archéologue Laurent Deléhouzée : DELÉHOUZÉE 2016a, « Apport de l'archéologie à la connaissance des couvertures médiévales de la cathédrale Notre-Dame de Tournai » ; et DELÉHOUZÉE 2016b, *Tournai, cathédrale Notre-Dame. Études préalables à la restauration. Étude archéologique des charpentes du transept. 2003-2006*.

<sup>1433</sup> Citons à cet égard les contributions de chercheurs apportées au colloque international de Tournai d'avril 2015, *Les couvertures médiévales : images et techniques*, parues dans les Actes l'année suivante : HOFFSUMMER 2016, « Les toitures médiévales en Belgique », pp. 29-41, spéc. § 3, « La couverture », pp. 31-33 ; MARIAGE et PYCKE 2016, « Les matériaux de couverture de la cathédrale et des édifices privés à Tournai avant 1600. Sources disponibles, état des lieux historique et premier bilan », pp. 43-67.

médiocre pour servir de couverture – de « marqueur d'identité territoriale<sup>1434</sup> » – à un édifice aussi éminent qu'une collégiale. D'autre part, on ignore si les ressources du maître-de-l'ouvrage initial étaient suffisantes pour pouvoir envisager la pose, même partielle, d'une couverture en plomb sur l'église primitive, à l'instar des grands édifices religieux septentrionaux pour lesquels cette tradition est bien attestée<sup>1435</sup>. On a vu, néanmoins, que des fragments de compte mentionnés par Jacques Thiébaud nous informent qu'entre 1357 et 1358, « le clocher fut recouvert de plomb »<sup>1436</sup>.

Les matériaux auxquels on a dû le plus plausiblement recourir restent la tuile et l'ardoise ; d'ailleurs toujours présentes sur l'édifice actuel (fig. 36-b).

#### 4.1. La tuile

Si l'on se réfère à la planche n° 43 de l'album de Croÿ (fig. 16), on constate que vers 1605, la majeure partie de la collégiale était recouverte de tuiles d'argile rouge, apparemment plates<sup>1437</sup> : à savoir les hauts-vaisseaux de la nef et du bras sud du transept, ainsi que les bas-côtés adjacents ; puis le collatéral méridional du chœur et le déambulatoire (ici, la couverture de tuiles se prolongeait sur le talus supérieur des puissants contreforts). Cette profusion s'explique par l'abondance de la matière première dans les environs immédiats ; le produit fini a d'ailleurs probablement été confectionné sur place. On n'a retrouvé, dans les maçonneries anciennement restaurées, aucun casson en réemploi de tuile d'argile recouverte de glaçure au plomb pouvant attester l'existence de ce type de couverture ornementale à Lillers (ce qui, pour autant, n'en exclut pas l'éventualité).

La figure 36-a donne un état de la répartition de ces matériaux de couverture au début du XVII<sup>e</sup> siècle (pour les parties non représentées de l'édifice, nous avons supposé qu'elles devaient être identiques à leur pendant apparent, sur le flanc méridional).

---

<sup>1434</sup> Pour reprendre la formulation de Stéphanie-Diane Daussy, in DAUSSY 2016, « Les couvertures métalliques en Occident : prolégomènes d'une recherche », pp. 15-27 ; spéc. p. 15.

<sup>1435</sup> MARIAGE et PYCKE 2016, *op. cit.*, p. 45, citent l'exemple de la cathédrale romane de Tournai. Le plomb était nécessairement importé d'Angleterre, ce qui en expliquait le coût élevé.

<sup>1436</sup> Cf. *supra*, Deuxième partie, chap. I, § B : Travaux aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles.

<sup>1437</sup> P. Hoffsummer rapporte qu'en Belgique, certains spécimens médiévaux de type *tegulæ* et *imbrices* gallo-romains sont encore attestés au X<sup>e</sup> siècle, par exemple à Nivelles, à proximité de la collégiale (HOFFSUMMER 2016, *op. cit.*, p. 32).



## 4.2. L'ardoise

La même gouache d'Adrien de Montigny révèle qu'au début du XVII<sup>e</sup> siècle, seul le haut-vaisseau du chœur était recouvert d'ardoise (fig. 16). Ce matériau qui ne se trouve pas dans la région nécessitait l'importation depuis une zone de production la plus proche possible, afin de limiter les coûts de transport : les ardoisières des Ardennes, distantes d'environ 170 kilomètres, ont pu y pourvoir. Mais était-ce déjà le cas pour la collégiale au XII<sup>e</sup> siècle ? Rien ne permet de l'affirmer. Pour la cathédrale de Tournai, Fl. Mariage et J. Pycke ont émis l'hypothèse que « d'autres centres d'extraction de schiste ont pu être mis à contribution au Moyen Âge, comme l'Anjou ou le Calvados<sup>1438</sup> » ; toutefois, le chapitre de Tournai a, de toute évidence, bénéficié de revenus plus considérables que son bien modeste homologue lillérois !

Il n'est pas fait mention de ce matériau de couverture dans les documents d'archives des ACMH consultés, hormis dans le devis évoqué plus haut, établi par l'architecte Letombe en 1820 : on y apprend ainsi qu'avant sa démolition, la flèche de la tour de croisée était en charpente recouverte d'ardoises. C'est toujours le même matériau qui est en place sur la flèche actuelle (fig. 36-b).

## 4.3. Emploi du métal en couverture

On a vu que le clocher a été « recouvert de plomb » au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, et la couleur grise utilisée pour représenter la flèche de la collégiale, dans la gouache de l'album de Croÿ (fig. 16), semble bien indiquer que ce matériau était toujours présent en 1605. Quoiqu'il en soit, le devis de Letombe confirme qu'en 1820, l'ardoise avait déjà remplacé le plomb de couverture<sup>1439</sup> et que ce métal assurait uniquement l'étanchéité des chéneaux et des rives du chemin de ronde. Aucun autre document d'archives n'apporte de complément d'information sur la question<sup>1440</sup>.

---

<sup>1438</sup> MARIAGE et PYCKE 2016, *op. cit.*, p. 51. Pour illustrer les liens privilégiés existant avec la Basse-Normandie, les auteurs relèvent que l'une des principales familles de couvreurs d'*escailles* à Tournai au XVI<sup>e</sup> siècle portait le nom d'*Alenson*.

<sup>1439</sup> AD-62, sous-série 2 O 516<sup>3</sup>, doc. cit., « Devis estimatif des travaux pour la reconstruction du clocher... », Letombe, 1820 ; f° 2v. : « Le travail pour la dépose de l'ardoise [...] est estimé à la somme de 100<sup>F</sup> » ; f° 5v. : « § Couverture en ardoise neuve sur plancher neuf [...] § Idem ardoise vieille sur plancher de bois blanc neuf » (Annexes (I), doc. n° 1).

<sup>1440</sup> Les autres traces d'emploi du métal dans la construction se limitent aux ancrages de fer visibles sur la façade des pignons (nord et ouest) et sur la souche romane de la tour de croisée (il reste à faire la preuve qu'elles datent bien de l'origine de la construction). On a par ailleurs relevé sur le lit d'attente du bandeau décoratif déposé SOL-2008-54 (cf. vol. 2, *Inventaire*, « cat. 54 », photo 54 b) une encoche (vide) qui aurait pu accueillir une agrafe métallique ; c'est au demeurant le seul indice que nous avons trouvé dénotant l'usage possible d'un tel dispositif de chaînage de la maçonnerie dans l'édifice.

## **CHAPITRE II – *Étude du bâti***

La première section de ce chapitre aborde certains aspects structuraux du bâti observables dans l'édifice : en premier lieu la partie apparente des maçonneries, les parements, puis les choix qui ont prévalu dans l'agencement des matériaux qui constituent l'appareil. L'examen des ogives primitives en place (et déposées) et celui des voûtes en berceau hélicoïdal des deux escaliers en vis du massif occidental, apporte des éléments qui éclairent sur les techniques de mise en œuvre et sur le savoir-faire des maçons qui ont travaillé sur le chantier du XII<sup>e</sup> siècle. Enfin, l'étude des traces d'outils relevées sur le lapidaire ancien, objet de la seconde section, complète cette approche du monument et de ses bâtisseurs.

### **A. Les appareils et la mise en œuvre**

#### **1. Les murs**

Les observations ont été faites à partir de l'étude de portions de murs dont l'aspect vétuste des parements incite à les considérer comme pouvant appartenir à l'édifice primitif – sinon à les estimer suffisamment préservés des restaurations pour être retenus comme élément d'évaluation – et qui sont de surcroît accessibles avec des moyens matériels minimaux, c'est-à-dire ne requérant pas d'échafaudage, sinon tout au plus une échelle.

##### **1.1. Structure des murs en maçonnerie fourrée**

Cette structure, décrite par les architectes qui ont procédé à leur restauration, est devenue apparente après l'écroulement de la façade occidentale. Les photos prises à cette occasion montrent l'arrachement net du gouttereau méridional de la nef, depuis le sol de la tribune jusqu'à l'assise de la corniche (fig. 346-a et -b), et permet de constater la faible épaisseur des parements extérieurs, comparée à celle du blocage liaisonnant ces deux parois (le constat vaut surtout en partie basse du mur, car dans le haut, apparemment moins épais, les blocs font queue plus profondément dans la maçonnerie).

Or, deux ACMH ont apporté leur témoignage sur la fragilité avérée des maçonneries de l'édifice. Pierre Paquet, en 1923 : « Les murs de l'édifice, construits

avec des parements de pierre de 12 à 18 centimètres d'épaisseur seulement, et un remplissage en mauvais moellons, et mauvais mortier, nous ont obligé à faire partout des reprises importantes, tout l'intérieur de ces murs se vidant dès que le parement de pierre est crevé<sup>1441</sup> ». Puis Charles Waldschmidt, en 1972 : « Des bombements et des fissures dans le parement intérieur de ce mur, qu'en d'autres circonstances je regarderais avec détachement, me laissent à penser qu'ici aussi se prépare peut-être l'accident déjà survenu dans cet édifice sans doute mal construit<sup>1442</sup> ».

Cette faiblesse du blocage est due à la vulnérabilité du mortier de chaux : son composant principal, le carbonate de calcium, est particulièrement sensible aux attaques du dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) amené par les eaux d'infiltration. Le mortier devient pulvérulent, les moellons se délitent et la maçonnerie perd son monolithisme initial, provoquant le bouclement des parements qui à terme, on l'a vu, peut mener jusqu'à l'écroulement. Par ailleurs, les architectes spécialisés dans la restauration relèvent que « le pourcentage de vides, au cœur d'une maçonnerie ancienne est parfois important : il peut dater de l'origine de la construction ou avoir été aggravé au fil du temps et des intempéries, en particulier dans les ouvrages très exposés<sup>1443</sup> ». Il est probable qu'à Lillers, l'érosion des parements de craie, que Paquet estimait trop minces, ait facilité l'infiltration des eaux pluviales, fragilisant ainsi la fourrure médiévale.

## 1.2. Usage généralisé du parement en moyen appareil

L'observation des murs anciens nous renseigne également sur la mise en œuvre des matériaux de construction : calcaire et grès. On constate que dans l'édifice, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, et que ce soit pour les portions anciennes de maçonneries ou pour celles qui ont fait l'objet d'une restauration, voire d'une reconstruction plus tardive, on a principalement opté pour le moyen appareil, c'est-à-

---

<sup>1441</sup> P. PAQUET (ACMH), *rapport joint au devis supplémentaire aux travaux de 1921-1922, au titre de réparation des dommages de guerre*, du 27 juillet 1923, MAP, 0081/062/0347/3 (carton 108), Annexes (I), doc. n° 23.

<sup>1442</sup> Ch. WALDSCHMIDT (ACMH), lettre du 21 janvier 1972 au directeur du centre de recherche des Monuments historiques, MAP, 1996/081/0033 Annexes (I), doc. n° 40.

<sup>1443</sup> BRANDOIS et BABICS 2006, *Manuel de sensibilisation à la restauration de la maçonnerie*, Ministère de la culture et de la communication, Direction de l'architecture et du patrimoine, Sous-direction des monuments historiques et des espaces protégés, Mission ingénierie et références techniques, juin 2006, « 3°- Confortations internes de maçonnerie par injection de coulis », p. 21 (en ligne sur [www.eure.gouv.fr](http://www.eure.gouv.fr)).

dire pour des pierres de taille dont la hauteur d'assise oscille entre 20 et 35 cm. Il arrive, plus rarement, que certaines assises soient inférieures à 20 cm<sup>1444</sup>. D'autres, tout aussi exceptionnellement, sont supérieures à 35 cm et relèvent par conséquent du grand appareil : c'est le cas pour quelques tambours à structure monolithique des dix piliers cylindriques du chœur, dont la hauteur se situe entre 47 et 54 cm, pour un mètre de diamètre<sup>1445</sup>.

Le moyen appareil règne donc dans les parements des murs et jusque dans l'appareil des colonnes anciennes. On le constate sur la colonne engagée du bras sud du transept qui porte le chapiteau 150<sup>1446</sup>, visible à l'extérieur, dans l'angle formé par le mur gouttereau occidental et le mur-pignon adjacent (hauteur d'assise entre 25 et 30 cm) ; ou encore celle qui émerge du mur occidental, à l'intérieur du bras nord, et qui porte les vestiges bûchés du chapiteau 149 (les deux blocs apparents font environ 30 cm de haut). On le constate enfin aux fûts appareillés des deux colonnes du chœur engagées dans les piles orientales de la croisée du transept<sup>1447</sup> (colonnes A 9, chapiteau 167 et B 9, chapiteau 166) qui ont également une hauteur d'assise comprise entre 25 et 32 cm<sup>1448</sup>.

### 1.3. Usage exceptionnel de modules de grandes dimensions

Il existe dans cet ensemble lithique de moyen appareil un nombre plus restreint de modules dont les dimensions apparaissent hors-norme, à l'aune des gabarits standard de l'édifice. Compte tenu de leur emplacement, dans des parties relativement peu restaurées, et de la nature de la pierre dans laquelle ils ont été

---

<sup>1444</sup> La plupart du temps, il s'agit d'assises occupées par les bandeaux ou les cordons moulurés (pour les dimensions, cf. Vol. 2, Inventaire, cat. 53, 54, 66 et 67) ; pour les tailloirs et les bases moulurées : MAP, 0081/062/0347/4, carton 109, 1926, 6<sup>e</sup> Mémoire, att. fig. n° 24 « Église de Lillers. Triforium sud ») et fig. 228 « f - Baie VI (6<sup>e</sup> travée) ».

<sup>1445</sup> (fig. 17) « Plan ordonnancé » : piliers A 10, A 11, A 12, A 13, A 14, B 10, B 11, B 12, B 13 et B 14. Il est possible que cette singularité de taille (grand appareil) et d'agencement (tambours monolithiques), que l'on ne retrouve qu'ici dans l'édifice, soit le signe d'un remaniement ultérieur de ces supports, comme le suggère par ailleurs le matériau calcaire utilisé, d'un faciès pétrographique apparemment différent du calcaire crayeux local (les résultats de la demande d'analyse déposée auprès du LRMH restent à parvenir).

<sup>1446</sup> (fig. 367) « Plan de localisation des chapiteaux (V) – Transept Grandes-arcades ».

<sup>1447</sup> (fig. 17) « Plan ordonnancé » et fig. 364 « Plan de localisation des chapiteaux (IV) – Chœur Grandes-arcades ».

<sup>1448</sup> On constate que ces supports primitifs du chœur et ceux, emmurés, du transept, étaient conçus selon le même modèle et partageaient les mêmes proportions, comme, par exemple, celles des chapiteaux (*chap. 149* : H. 0,52 m x L. 1,15 m et *chap. 169* (support A 10) : H. 0,51 m x L. 1,10 m).

taillés (le calcaire crayeux local), il est très probable qu'ils appartiennent au projet initial de construction.

En premier lieu, on les trouve aux ouvertures sur comble<sup>1449</sup> du chœur et du transept, où ils constituent le linteau de chaque baie : une dalle monolithique horizontale, barlongue, surmontée d'un arc de décharge plein-cintre coiffant un tympan aveugle. Leurs dimensions varient en fonction de l'emplacement dans l'espace ecclésial. Dans le transept par exemple, le linteau de la baie n° 22 qui est épais de 20 cm, mesure 86 cm de largeur (fig. 348-a et -b)<sup>1450</sup> ; son intrados est apparent sur une profondeur de 55 cm, ensuite, il s'engage dans la maçonnerie d'obturation, ce qui, en l'absence de tout joint de mortier, laisse supposer qu'il serait peut-être constitué d'un bloc unique. Les ouvertures sur comble du chœur conçues sur le même schéma sont légèrement plus larges – en moyenne 80 cm<sup>1451</sup> – et le linteau, épais d'une vingtaine de centimètres, a une longueur variant entre 0,95 m et 1,20 m (fig. 348-c, 1,07 m pour la baie n° 25) ; ici, toutefois il se compose visiblement de deux dalles juxtaposées, à peu près d'égale profondeur, qui traversent le gouttereau de part-en-part, sur une profondeur d'un mètre<sup>1452</sup>. À propos de ces linteaux, vus depuis le comble du déambulatoire, nous avons constaté que la couleur de la pierre avait une nuance ocre-jaune pâle que ne présente pas le calcaire crayeux local ; cela se vérifie à la surface du parement et davantage encore sur les éclats et épaufrures (fig. 348-c)<sup>1453</sup>.

Le deuxième cas d'utilisation de blocs calcaires monolithiques se situe dans l'entrée de l'escalier en vis de la tribune occidentale : cinq dalles se juxtaposent formant plafond du couloir d'accès inférieur (fig. 347)<sup>1454</sup>. L'intrados est simplement

---

<sup>1449</sup> Pour la numérotation des baies du 2<sup>nd</sup> niveau d'élévation, cf. fig. 31 « Plan de localisation des ouvertures sur comble ».

<sup>1450</sup> Pour le détail du relevé archéologique de cette baie, cf. Annexes (III) doc. n° 38.

<sup>1451</sup> Pour le relevé des dimensions des dix baies accessible depuis le comble, cf. Annexes (III) doc. n° 39.

<sup>1452</sup> Le joint de séparation des deux blocs juxtaposés est visible depuis l'intérieur du chœur. Pour les dimensions : MAP. Carton 2011-022-85, Église de Lillers. Chœur. Dessin n° 708, « Profil AA', faux-aplombs d'après le relevé de la société française de stéréo topographie », Waldschmidt (16/08/1977), qui permet d'estimer l'épaisseur du mur à environ 1 m.

<sup>1453</sup> Les tambours monolithiques des piliers du chœur paraissent avoir été façonnés dans le même type de roche que ces linteaux. Deux esquilles ont été envoyées pour analyse au LRMH ; les résultats sont en attente. S'il s'avère que la pierre des tambours est la même que celle des linteaux, on aurait alors l'indice d'une possible reprise en sous-œuvre inédite dans cette partie du chœur de la collégiale.

<sup>1454</sup> Cf. le schéma de configuration de l'accès inférieur de cet escalier dans Annexes (III) doc. n° 26.

dégrossi et la forme des quadrilatères plutôt irrégulière, ce qui détonne un peu dans le corpus de ce type de blocs taillés (cliché c). Le profil de la dalle n° 5 offre un aperçu de l'épaisseur (16 cm) et la longueur de la partie émergente (1,26 m) permet d'estimer la longueur à environ 1,40 m, ce qui est la taille maximale pour cette série de modules. La largeur du couloir est assez étroite (91 cm), ce qui limite d'autant la portée des dalles qui la couvrent ; est-ce pour cette raison que les parements sus-jacents ne présentent aucune trace visible d'arc de décharge, comme on en trouve ailleurs dans l'édifice en pareille configuration (par exemple aux ouvertures sur comble du transept et du chœur) ?

Enfin, le dernier exemple nous est fourni par l'un des deux fragments déposés du cordon mouluré du second niveau provenant de la nef, du transept ou du chœur (la pièce SOL-2017-67<sup>1455</sup> sert ici de référence). En dépit de son amputation visible, on remarque que la profondeur de la queue d'engagement dans la muraille (70 cm) est ici notablement plus développée que pour les autres pièces déposées du bandeau quadrifolié du premier niveau (à peine 15 cm). Ainsi, en s'encastant profondément dans la maçonnerie à la manière d'une *boutisse parpaigne* (ou traversante), cet élément assure-t-il la cohésion et la solidité de l'assise qui soutient le clair-étage de l'église, selon un principe de construction visant à favoriser une meilleure répartition des charges en augmentant la surface d'appui.

Dans les trois cas, ces blocs monolithiques tiennent lieu d'organe de stabilité s'opposant à la charge<sup>1456</sup>. Bien que d'emploi assez restreint dans l'édifice, ils témoignent du savoir-faire du maître-maçon qui les a mis en œuvre, ainsi que de l'art de bâtir du maître-d'œuvre qui les a mis en scène dans son projet architectural : ainsi du cordon mouluré, ainsi des linteaux de baies.

---

<sup>1455</sup> Cf. Vol. 2, Inventaire, cat. 67, cf. cliché SOL-2017-67 a. Le second fragment déposé (SOL-2017-66) a été amputé d'une partie importante de la longueur de sa queue d'engagement : elle mesure 32 cm.

<sup>1456</sup> C'est-à-dire la force verticale exercée par les parties hautes de la construction sur les parties qui se trouvent en dessous (PÉROUSE DE MONTCLOS 2004, *op. cit.*, « La charge et la poussée », chap. VIII, « Le support et l'organe de stabilité », p. 228, col. 107, entrée « charge »).

## 2. Mise en œuvre des ogives primitives

### Ogives déposées SOL-2008-58 à SOL-2008-63

Il s'agit de l'ensemble de six voussoirs déposés (une clef de voûte à quatre branches et cinq claveaux) décrit précédemment<sup>1457</sup> : la partie émergente se réduit à un simple boudin torique et chaque claveau est muni d'une queue d'engagement qui pénètre le voûtain sur une profondeur variant entre 13,5 et 26 cm. Leur profil en tenon cunéiforme ménage, de part et d'autre de la queue et le long des rebords du toron, deux encoches longitudinales qui ont pour fonction de faciliter l'accroche, sur les arcs diagonaux, des pierres de remplissage des compartiments (fig. 180-a)<sup>1458</sup>.

Nous avons vu que la comparaison avec les églises picardes permet de dater cette série lilléroise de claveaux des premières décades du XII<sup>e</sup> siècle, ce qui est compatible avec l'hypothèse d'un chantier de construction ayant débuté vers 1120.

### Ogives des travées droites du déambulatoire

Les travées droites du déambulatoire, on l'a vu, ont conservé leurs voûtes d'ogives quadripartites d'origine<sup>1459</sup>. Outre leur profil, à *listel entre deux tores*<sup>1460</sup>, d'autres traits caractéristiques de leur mise en œuvre attestent de leur probable ancienneté : ainsi, l'emploi d'un unique gabarit de profil pour façonner les claveaux indifférenciés d'ogives et de doubleaux ; de même, l'absence d'arc formeret<sup>1461</sup> ; de même enfin, la structure à pénétration, analogue à celle des claveaux toriques ci-dessus. L'existence de la queue d'engagement, normalement invisible, s'est révélée

---

<sup>1457</sup> Pour l'étude formelle, la datation et l'hypothèse de leur provenance, cf. *supra*, Troisième partie (1), chap. III, § F, n° 2 ; également vol. 2, *Inventaire*, « cat. 58 à 63 ».

<sup>1458</sup> Comme on peut le voir sur les joints en coupe de la clef (*Inventaire*, cliché 58 b) et dans le « schéma du profil standard de la clef et des cinq claveaux d'ogive à profil torique » (*ibidem*, « cat. 58 à -63 »).

<sup>1459</sup> Il s'agit des travées I à IV au nord et VIII à XI au sud (cf. « Plan ordonnancé », fig. 17). Pour le volet historique : cf. *supra*, Deuxième partie, chap. I, § D « Modifications au XVI<sup>e</sup> siècle : les voûtes du déambulatoire » ; pour l'étude stylistique, cf. *supra*, Troisième partie (1), chap. III, § F, n° 1 « Ogives du déambulatoire : à listel entre deux tores ».

<sup>1460</sup> Rappelons qu'ici, en l'absence de bandeau intermédiaire leur servant de support, les deux tores affleurent donc directement la surface du voûtain (fig. 180-b).

<sup>1461</sup> Ce qui témoigne d'une datation assez haute : le formeret commençant à se développer à partir des années 1140. L'absence de formeret est par ailleurs également relevée dans les voûtes des prieurales picardes d'Airaines, montées vers 1135, et de Luchaux, montées à partir de 1140-45 ((THIÉBAUT 1994, *Nord roman*, pp. 89-90). À cet égard, l'absence de formeret ainsi que la survivance de l'emploi d'un gabarit unique pour les ogives et les doubleaux des voûtes modernes du déambulatoire, pourrait s'interpréter comme la volonté de ne pas rompre l'harmonie des lignes.

au hasard d'un défaut de montage, lors du raccordement avec les voûtes modernes de la partie tournante posées vers 1543. Dans la travée *IV*, l'arc diagonal bordant le voûtain laisse apparaître une partie de l'épaisseur de la queue (fig. 180-c) : le remplissage du compartiment moderne ayant été repris légèrement plus haut qu'il ne l'était à l'origine.

Des indices complémentaires dans la mise en œuvre de ces voûtes primitives, telles certaines irrégularités dans la pose – certains tâtonnements –, accréditent l'hypothèse d'une datation plutôt haute. En premier lieu, la différence assez nette de la hauteur sous clef constatée entre le nord et le sud dans les travées de voûtes romanes ; ces dernières étant légèrement plus hautes<sup>1462</sup>. Plusieurs hypothèses sont envisageables. Les voûtes auraient été montées simultanément au nord et au sud avec des cintres distincts – les variations de hauteur entre travées s'expliquant, soit par la difficulté d'ajuster ces coffrages sur des sols non carrelés (donc de niveaux hétérogènes), soit par la déformation du cintre après plusieurs utilisations successives – ; la différence de hauteur entre les voûtes des deux bas-côtés opposés pourrait aussi s'expliquer par un montage différé : le cintre aurait d'abord été utilisé pour monter les travées méridionales, où il se serait progressivement tassé, avant de servir de nouveau du côté nord, sans rectification préalable de la déformation. Ultime singularité : l'emploi d'une pièce rapportée servant, par endroit, de sommier aux arcs convergents vers un même support. C'est une sorte de corbeau cubique, plus ou moins saillant, ajouté sur le dessus du tailloir de quatre grands chapiteaux du chœur<sup>1463</sup> ; apparemment, leur épaisseur variable n'est pas destinée à compenser une irrégularité de hauteur entre les piliers, puisque le plus haut d'entre eux en est doté<sup>1464</sup>.

---

<sup>1462</sup> (Ne sont prises en compte ici que les travées droites *I* à *IV* et *VIII* à *XI*). Il existe une différence de 20 cm entre la travée la plus basse au nord (*IV*, 6,14 m) et la plus haute au sud (*IX*, 6,34 m) qui donne à penser que l'on n'aurait peut-être pas utilisé les mêmes cintres, ou du moins pas aussi rigoureusement d'une travée à l'autre ? (Cf. Annexes (III), doc. n° 42, « Relevé des hauteurs : a – Voûtes d'ogives des travées droites du déambulatoire (XII<sup>e</sup> siècle) »).

<sup>1463</sup> On les trouve au sud, à l'aplomb du pilier *B 11* (chap. 170) ; et au nord (partie droite du XII<sup>e</sup> s.), piliers *A 10* (chap. 169, fig. 181-a) et *A 11* (chap. 171) ; enfin (partie tournante du XVI<sup>e</sup> s.), pilier *A 14* (chap. 177, fig. 181-b).

<sup>1464</sup> Pilier *B 11*, chap. 170 : 4,04 m (Cf. Annexes (III), doc. n° 42, « Relevé des hauteurs : b – Piliers du chœur »). Rien ne prouve toutefois que ce dispositif de fortune, qui défie l'harmonie du reste de la construction des voûtes, soit imputable aux maçons médiévaux ; il n'est donc pas exclu qu'il ait été installé après coup, par exemple à l'occasion d'une reprise des supports sous-jacents – comme semblent précisément l'attester les fûts des piliers du chœur, aux tambours taillés dans un calcaire probablement allochtone. Enfin, pour clore le chapitre des « tâtonnements » dans la mise en œuvre



Les comparaisons établies auparavant<sup>1465</sup>, principalement avec des édifices picards, ont permis de dater ces ogives du second quart du XII<sup>e</sup> siècle (1120-1150).

### 3. Mise en œuvre des escaliers dits « en vis de Saint-Gilles »

Nous avons, dans la deuxième partie, mentionné l'existence de trois escaliers en vis implantés dès l'origine dans le massif occidental ; deux donnant accès à la tribune – il n'en subsiste plus qu'un, au sud – et le troisième, plus étroit, menant au grand comble de la nef<sup>1466</sup>. Les deux escaliers encore en place, dotés l'un et l'autre d'une voûte en berceau hélicoïdal segmentaire, s'apparentent au type dit *en vis de Saint-Gilles*, en référence au modèle éponyme qu'Andreas Hartmann-Virnich qualifie de point culminant de la recherche stéréotomique, eu égard à la technicité requise pour sa mise en œuvre<sup>1467</sup>. Sans être aussi abouties que le prototype du Gard, les vis lilléroises présentent néanmoins un réel intérêt archéologique tant pour la qualité de l'exécution que pour quelques variantes dans les procédés techniques employés.

#### 3.1. Escalier méridional vers la tribune occidentale

Il faut traverser un couloir d'une longueur d'environ 1,50 m pour parvenir au bas de la cage de cet escalier en vis, intégrée dans l'épaisseur de la maçonnerie du massif occidental<sup>1468</sup> (fig. 37 et fig. 38, repère 1). Il est voûté d'un berceau hélicoïdal segmentaire : les marches sont posées sur l'extrados de la voûte dont les creux ont été comblés par un blocage de moellons noyés dans le mortier. La hauteur moyenne

---

des voûtes, rappelons la reprise audacieuse des travées de voûtes II à IV, au nord, consécutive au percement des arcades sur la chapelle seigneuriale, édifiée à la fin du XV<sup>e</sup> s. (cf. *supra*, Deuxième partie, chap. I, § C, fig. 102-b).

<sup>1465</sup> Cf. *supra*, Troisième partie (1), chap. III, § F, n° 1.

<sup>1466</sup> Pour la distribution de ces escaliers au niveau de la tribune, voir fig. 38 ; pour le schéma en coupe de la vis de Saint-Gilles, voir fig. 183-a (VIOLLET-LE-DUC 1854-1868, t. 5, p. 295, article « Escalier », fig. 7, gravure d'Auguste Guillaumot : coupe d'un escalier en vis (en ligne : wikisource.org).

<sup>1467</sup> « [...] la célèbre « vis de Saint-Gilles », tôt devenue éponyme pour ce type de construction, apparaît comme le point culminant d'une recherche stéréotomique engendrée par la forme particulièrement difficile de la voûte en berceau hélicoïdal. » (HARTMANN-VIRNICH 1996, « L'escalier en vis voûté et la construction romane : exemples rhodaniens », p. 114) ; l'auteur ajoute que ce système de voûte « pose deux problèmes constructifs essentiels : celui d'assembler des voussoirs en forme de berceau hélicoïdal et celui de mettre en œuvre un tel couvrement en progressant par tranches courtes et très rapprochées » (*ibidem*, p. 113).

<sup>1468</sup> Pour les détails de la construction, se reporter aux schémas de configuration basse et haute de l'ouvrage (Annexes (III), doc. n° 26). Le plafond de ce couloir est couvert des cinq dalles monolithes vues précédemment.

est de 2,40 m, mais c'est surtout la dimension du passage qui singularise l'ouvrage : avec 1,28 m de large, il permet à deux personnes de circuler aisément de front<sup>1469</sup>.

L'ascension (dans le sens horaire) comporte vingt-huit marches de 17 à 22 cm de hauteur. Comme la vis ne dessert que la tribune, à peine six mètres plus haut, elle ne compte guère qu'une rotation et quelques marches et ne nécessite que deux percements pour apporter le jour. Seules les trois premières marches ont conservé en partie leur aspect d'origine : ce sont deux à trois blocs de calcaire, séparés par des joints gras de mortier, qui ne semblent insérés ni dans le parement extérieur de la cage, ni dans le noyau (un dispositif analogue a été décrit pour la partie basse de la vis de la tour-porche de Notre-Dame d'Étampes (milieu du XI<sup>e</sup> s.)<sup>1470</sup>. Tous les autres degrés ont subi un rhabillage, avec pose d'un revêtement de carreaux d'argile rouge et d'un nez-de-marche en bois.

Soigneusement exécuté, le parement intérieur du mur d'enveloppe est formé d'assises en moyen appareil, à joints plutôt maigres. Le noyau se compose de tambours de taille standard, de 30 cm de diamètre (fig. 184-a) : il est couronné d'un chapiteau godronné à deux festons recevant l'un des sommiers de l'arc de front qui clôture la voûte. Le schéma d'un tambour relevé à l'abbatiale d'Eu (XII<sup>e</sup> s.), illustrant l'article « escalier », dans le *Dictionnaire raisonné* de Viollet-le-Duc<sup>1471</sup>, présente un petit épaulement saillant destiné à recevoir les sommiers du berceau (fig. 183-b). Ce dispositif n'existe pas à Lillers ; les maçons ont opté pour une solution plus économique : l'arête supérieure des tambours est simplement rabattue en chanfrein hélicoïdal, formant une sorte d'anglet curviligne dans lequel s'insèrent les voussoirs (fig. 183-c).

Le berceau est constitué de claveaux oblongs, à intrados plan et orienté dans le sens de la rotation (fig. 184-b). Leur longueur varie entre 12 et 36 cm et l'on constate que leur largeur augmente à mesure que l'on se rapproche du mur d'enveloppe. On trouve ainsi par endroits des joints de mortier plus gras qui compensent les écarts inévitables qu'engendre la juxtaposition de pierres rectilignes

---

<sup>1469</sup> À titre de comparaison, c'est autant que la largeur de l'escalier en vis menant à la tribune du chœur de la cathédrale de Noyon (c. 1160-1170).

<sup>1470</sup> BAILLIEUL 2013, « Les vestiges romans de la collégiale Notre-Dame d'Étampes, témoins du mécénat architectural de Robert le Pieux », *Livraisons de l'histoire de l'architecture* [En ligne : <http://lha.revues.org/312>].

<sup>1471</sup> VIOLLET-LE-DUC 1854-1868, *op. cit.*, *ibidem*, fig. 8, p. 296. Ce tambour provient de l'un des escaliers du chœur de l'ancienne abbatiale d'Eu (dernier quart du XII<sup>e</sup> s.).

dans un tracé hélicoïdal. La réponse idéale à cette question, appliquée à Saint-Gilles-du-Gard, consistait à tailler les voussoirs en combinant simultanément les deux courbes, celle du berceau et celle de la spire, ce qui génère des douelles concaves<sup>1472</sup>. Les maçons qui ont œuvré à Lillers ne maîtrisaient peut-être pas cette technique stéréotomique qui requiert, en plus d'un réel savoir-faire, des moyens en temps non négligeables. Le clavage présente deux structures parallèles d'assises concentriques – l'une au départ du noyau, l'autre du mur d'enveloppe –, elles se rejoignent en formant un angle aigu ; cette jonction dissymétrique produit des interstices triangulaires de taille variable que l'on a comblés avec des coins de pierre appropriés, sinon avec du mortier. Le sommet du parement intérieur du mur d'enveloppe, taillé en biais, forme une assise oblique continue qui sert de support à la retombée latérale du berceau. Ce dispositif est comparable à celui de l'escalier en vis menant à la tribune du chœur de la cathédrale de Noyon (c. 1160-1170, fig. 187-a)<sup>1473</sup>, et en tous points identique à celui mis en œuvre à la cathédrale de Saint-Omer<sup>1474</sup>, dans la partie romane subsistante de l'escalier en vis du bras nord (intégrée plus tard dans l'œuvre gothique) qui est datée de la deuxième moitié du XI<sup>e</sup> siècle (fig. 188) ; la proximité des deux églises, à maints égards, autorise à songer à un transfert possible des savoir-faire. À Lillers, cette vis débouche sur un palier qui dessert à la fois le comble du bas-côté sud, cloisonné par une porte d'accès à l'escalier droit (fig. 38, repère 3), puis un passage traversant le gouttereau de la nef vers la tribune occidentale.

Il ne subsiste de son pendant septentrional qu'une partie de la cage d'escalier et des arrachements de voûte visibles depuis le comble de la chapelle des fonts (fig. 38, repère 2). Ces vestiges apportent la preuve que ces deux escaliers étaient en tous points identiques : même diamètre de la cage (2,86 m), même sens de rotation horaire (fig. 185-a), et participaient donc, comme on l'a vu, d'un système cohérent de circulation dans la partie occidentale de l'église<sup>1475</sup>.

---

<sup>1472</sup> Cf. HARTMANN-VIRNICH 1996, *op. cit.*, schéma de voussoir d'une voûte du type de Saint-Gilles, fig. 6, p. 119.

<sup>1473</sup> Noyon (Oise), cath. Notre-Dame, à partir de 1145, chœur et une partie du transept, vers 1160-1170 ; ici, les voussoirs sont dotés d'une douelle d'intrados (et non plats, comme à Lillers), ils sont également plus larges et plus réguliers, ce qui dénote un travail stéréotomique de haute qualité, caractéristique des chantiers prestigieux du premier âge gothique.

<sup>1474</sup> Cette vis audomaroise de type de Saint-Gilles est moins large qu'à Lillers (passage, 0,81 m ; diamètre du noyau, 0,20 m ; hauteur sous voûte, 2,65 m), c'est un escalier de service, néanmoins la stéréotomie y est d'excellente qualité.

<sup>1475</sup> Cf. *supra*, Troisième partie (1), chap. II, § E-I, n° 1. « Schéma de circulation dans la tribune ».

### 3.2. Escalier de service vers le comble de la nef

L'étroit escalier en vis qui mène au grand-comble de la nef est, lui aussi, couvert d'un appareil clavé en berceau hélicoïdal segmentaire, cette fois à rotation antihoraire ; ses proportions plus réduites lui confèrent d'emblée le statut d'un escalier de service<sup>1476</sup>. Il est logé dans le flanc nord du massif occidental et s'intègre dans l'ordonnance de la façade romane (fig. 38, repère 5). On y accède depuis le palier situé sous l'appentis du bas-côté nord ; un court escabeau est nécessaire pour en atteindre le seuil surélevé (cf. Annexes (III), doc. n° 27, schéma b).

La technique de mise en œuvre distingue cette vis de la précédente. À l'intérieur de la cage, tous les éléments se conforment à un module standard qui limite à 20 cm la hauteur des assises du mur d'enveloppe, celle des tambours et celle des vingt-trois marches. Ensuite, la structure du noyau est d'une conception différente : faisant corps avec le tambour, une excroissance radiale d'une dizaine de centimètres émerge d'un côté du cylindre pour former l'amorce de la marche, constituée de trois blocs<sup>1477</sup> (fig. 186-a) – ici, le bloc périphérique n'affleure plus le parement de l'enveloppe mais s'y insère, à la manière d'un tenon –. Sur le côté opposé du tambour, une mortaise a été taillée verticalement dans le noyau pour insérer les voussoirs (fig. 186-b et schéma fig. 183-d) ; le même procédé technique a été appliqué pour relier la voûte au noyau dans l'escalier nord de la collégiale de Mantes-la-Jolie (c. 1175-1180, fig. 187-b). Enfin, le schéma du clavage est un peu différent. Les voussoirs disposés autour du noyau en quatre à cinq assises concentriques suivent à peu près régulièrement le sens de la rotation ; l'épaisseur du mortier venant toujours compenser, çà et là, les imprécisions stéréotomiques. Le reste du couvrement est assuré par des claveaux disposés transversalement, en éventail, jusqu'au sommet de l'enveloppe de la cage dont le parement, cette fois, n'est plus linéaire mais découpé en dents-de-scie, au gré de la retombée des rangs oblique de voussoirs (fig. 186-c). On peut mieux juger du profil cunéiforme des claveaux et de la structure du berceau en observant l'arc de tête de la voûte décapitée (fig. 185-b).

Le choix d'une voûte clavée pour couvrir un simple escalier de service peut paraître surprenant. On aurait pu se contenter, dans ce cas de figure, d'une solution

---

<sup>1476</sup> Avec un diamètre de 1,77 m pour la cage et de 0,27 m pour le noyau, la largeur du passage est de 0,75 m et la hauteur moyenne, de 2,30 m ; ses vingt-trois marches représentent une rotation et demie.

<sup>1477</sup> Comme aux vis de Noyon (tribune du chœur), d'Étampes (tour-porche) et de Lillers (vis méridionale).

moins dispendieuse et plus simple à exécuter, comme une maçonnerie en blocage ou en moellons montés sur couchis, telle qu'on l'a appliquée, par exemple, dans la partie sommitale de l'escalier de la tour-porche d'Étampes<sup>1478</sup> ou dans les d'escaliers jumeaux de la façade occidentale de Saint-Saulve, à Montreuil-sur-Mer<sup>1479</sup> ?

En dépit de leur statut différent, ces deux escaliers semblent avoir néanmoins bénéficié d'un égal traitement dans la recherche de qualité de construction qui dénote une certaine ambition du projet : par le choix d'un modèle de couverture complexe requérant la compétence des maçons ; dans le soin apporté à l'exécution des parements et le montage délicat des voûtes hélicoïdales. Les variations enregistrées dans les procédés techniques utilisés – mode de raccordement de la voûte au noyau, puis au mur d'enveloppe – ne seraient que « le reflet des expériences et recherches sur le domaine du voûtement qui caractérisent l'architecture des XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles<sup>1480</sup> », et non nécessairement un critère d'évaluation du niveau de technicité des équipes de maçons dans l'optique, vaine selon Hartmann-Virnich, d'une tentative de classification de formes « archaïques » ou « évoluées<sup>1481</sup> ». Les comparaisons établies situent ces ouvrages dans un ambitus temporel plutôt large, entre le premier et le troisième quart du XII<sup>e</sup> siècle, et tout à fait compatible avec une datation des années 1120-1130.

---

<sup>1478</sup> BAILLEUL, 2013, « Les vestiges romans... », *op. cit.*, p. 7 sq.

<sup>1479</sup> Montreuil-sur-Mer (P.-de-C.), abb. Saint-Saulve, escaliers de façade, premier quart du XII<sup>e</sup> s. RODIÈRE 1937, *op. cit.*, p. 332 : « Les deux tourelles d'escaliers rappellent également celles qui occupent une place analogue sur la façade occidentale de Lillers. Elles [...] contiennent des escaliers en vis dont les marches reposent sur une voûte en berceau plein cintre tracée en hélice et faite d'une sorte de blocage ».

<sup>1480</sup> HARTMANN-VIRNICH 1996, *op. cit.*, p. 114.

<sup>1481</sup> *Ibidem*, p. 114.

## B. Étude des traces d'outils

### 1. Étude des traces d'outils relevées sur site

Rappelons ici le constat fait par F. Doperé sur les parements en craie des édifices médiévaux, en particulier à l'intérieur, fréquemment regrattés par les restaurateurs, ce qui a eu pour conséquence de réduire les surfaces taillées primitives restées intactes jusqu'alors<sup>1482</sup>. À Lillers, les parements intérieurs de la nef illustrent à propos cette observation. Les traces d'outils visibles sur les piliers sud des grandes-arcades (fig. 349-a), restaurés après l'écroulement de 1919, ont été soumises à l'appréciation d'un spécialiste : J.-Cl. Bessac<sup>1483</sup>. Selon lui, l'aspect strié de la surface de ces pierres ne résulte pas d'un véritable layage<sup>1484</sup>, mais d'une taille dite « charruée », c'est-à-dire réalisée à la charrue (un ciseau au tranchant très large) pour créer une taille ornementale – d'où l'inclinaison volontairement alternée des stries sur les blocs de parement –. On remarque entre les impacts de charrue des traces du sciage à la scie diamantée, probablement régularisé par un ponçage sommaire, en particulier sur les colonnes engagées. « La taille charruée n'est donc pas ici une nécessité, mais un moyen de dépolir la surface pour rompre la monotonie de l'aspect scié, et peut-être en outre adouci à la ponceuse<sup>1485</sup> ». La plupart des parements intérieurs restaurés au cours de la troisième campagne portent des traces similaires d'une taille charruée ; dans la nef, l'application par trop systématique de cette technique peut laisser à l'observateur attentif la fâcheuse impression d'une touche impersonnelle, mécanique, voire affadissante. La restauration pourtant contemporaine<sup>1486</sup> des piliers dans la nef de l'abbatiale voisine d'Ham-en-Artois, n'a laissé que quelques rares blocs à taille charruée, noyés dans la masse d'autres blocs au layage serré régulier (fig. 349-b).

---

<sup>1482</sup> DOPERÉ 2018, *op. cit.*, p. 100.

<sup>1483</sup> Réponse de J.-Cl. Bessac à un avis sollicité à propos d'une photographie du parement de la nef de Lillers (détail du contenu, Annexes (II), p. j. n° 59). Il y est fait mention de son ouvrage, essentiel à la connaissance des outils utilisés pour la taille des pierres : BESSAC 1986, *L'outillage traditionnel du tailleur de pierre, de l'Antiquité à nos jours*.

<sup>1484</sup> C'est l'aspect strié du parement dressé à la *laye* (également appelée *laie brettée*, ou *bretture*), un outil de tailleur de pierre à percussion lancée, utilisé à Lillers en finition, dans un but décoratif (BESSAC 1986, *op. cit.*, p. 62).

<sup>1485</sup> « Réponse de J.-Cl. Bessac », doc. cit.

<sup>1486</sup> C'est sous l'autorité du même ACMH, P. Paquet, qu'est placée la campagne de restauration des années 1920. Pour le détail de ces travaux, cf. BERNARD 1998, *L'abbaye d'Ham-en-Artois, op. cit.*, t. I, p. 15 ssq.

Le recensement des zones épargnées par les restaurations ne fait apparaître qu'un nombre restreint de parements anciens susceptibles de porter des traces d'outils laissées par les tailleurs de pierre<sup>1487</sup>. En outre, la tendreté du calcaire crayeux lillérois de première mise en œuvre ne permet guère la préservation en surface de traces aussi nettes que celles que conserve, par exemple, le calcaire plus ferme de la cathédrale de Tournai (fig. 350-a et -b).

### **Sur les parements de calcaire.**

La plupart d'entre ceux qui ont été préservés se trouvent dans des parties de l'édifice qui restaient inaccessibles au commun des fidèles et n'avaient de ce fait aucune fonction ostentatoire ; c'est dire que le travail de la pierre s'y réduisait à une taille fonctionnelle et sans recherche décorative particulière.

**Le marteau taillant (ou taillant droit).** La majorité des traces subsistantes provient de tailles layées, multiformes, laissées par des marteaux taillants<sup>1488</sup> aux tranchants de différentes longueurs. Les aspects du layage varient en fonction de l'orientation de la taille (oblique, verticale, horizontale, entrecroisée), en fonction de la longueur du tranchant (ici, entre 5 cm ; plus rarement au-delà de 10), en fonction du nombre d'impacts au centimètre (de très serrés à épars), et enfin, en fonction de l'angle d'attaque (perpendiculaire, oblique selon divers degrés) qui peut avoir un impact sur la profondeur de la marque laissée dans l'épiderme de la pierre.

On trouve trace du taillant à tranchant court utilisé en dégrossissage sur quelques blocs de parement, comme par exemple dans le comble du déambulatoire, au-dessus du linteau de la baie n° 25 : la surface est rythmée par la juxtaposition de gros éclats « en cuillère » (fig. 350-c). C'est encore le taillant droit, mais cette fois doté d'un tranchant plus long (entre 8 et 10 cm), que l'on a utilisé pour régulariser la surface de blocs, soit de grandes dimensions comme les linteaux de baies des ouvertures sur comble (baie 29, fig. 351-a), soit en layage plus serré et disposé verticalement sur le fût des colonnettes en délit des ouvertures sur comble de la nef

---

<sup>1487</sup> Savoir : *chœur* – gouttereau accessible depuis le comble du déambulatoire ; *transept* – gouttereau depuis les combles du déambulatoire (angle N-E), de la sacristie (côté S-E), du bas-côté sud de la nef (gouttereau S-O) ; *tour de croisée* – souche apparente depuis les combles ; *gouttereau sud de la nef* – depuis le comble du bas-côté méridional ; *cages d'escaliers en vis du massif occidental*.

<sup>1488</sup> Pour la description du marteau taillant (également appelé *taillant droit*, ou *laye*) et ses utilisations, cf. BESSAC 1986, *op. cit.*, « Le marteau taillant », pp. 39-51.

(la figure 351-b montre celle qui porte le chapiteau 106, à la sixième travée méridionale) ; on peut parler dans ce cas, d'une taille décorative à visée ostentatoire.

Les pierres de parement des murs visibles à l'intérieur des combles, donc cachés au public, portent fréquemment la trace d'un layage oblique, ce qui, selon J.-Cl. Bessac, correspond à la taille de loin la plus pratiquée<sup>1489</sup> (fig. 352-a). C'est cette même taille oblique que l'on a pratiquée sur l'intrados d'une partie des claveaux du berceau hélicoïdal couvrant les escaliers du massif occidental (fig. 352-b). La taille layée traversée ou taille layée croisée<sup>1490</sup>, qui est obtenue en croisant simplement deux tailles obliques, se retrouve également sur quelques blocs de ces mêmes parements, dans une moindre mesure toutefois (fig. 353-a).

Les traces d'outils relevées sur les parements à l'intérieur des espaces qui pouvaient être utilisés lors de certaines célébrations liturgiques – tel l'escalier en vis de la tribune occidentale – ont été laissées par un marteau taillant au tranchant d'une dizaine de centimètres. La plupart des blocs de la cage présentent une taille layée perpendiculaire (*layée droite*)<sup>1491</sup>, dressée verticalement (fig. 353-b). J.-Cl. Bessac relève que cette taille était couramment exécutée au Moyen Âge dans un but décoratif ; le soin apporté ici dénote l'importance que l'on devait accorder à ce lieu de passage.

**La ripe.** Les pierres présentant des traces laissées par cet outil sont assez peu nombreuses, car la plupart du temps d'accès difficile : la ripe<sup>1492</sup> est en effet utilisée pour façonner les éléments du décor sculpté (chapiteaux, moulures...). L'ouverture opportunément pratiquée dans la cloison de la baie de la sixième travée sud de la nef, laisse apparaître le revers du chapiteau 106 (fig. 351-b). On y voit les

---

<sup>1489</sup> *Ibidem*, p. 45 : « La taille *layée oblique* est de loin la plus pratiquée et la mieux connue. Les traces sont alignées approximativement selon les diagonales en fonction de la position de l'ouvrier, c'est une *taille fonctionnelle* ».

<sup>1490</sup> *Ibidem*, p. 45 : « La taille *layée traversée* ou taille *layée croisée* n'est que la superposition à 90° (environ) de tailles *layées obliques* ou de tailles *layées perpendiculaires* ».

<sup>1491</sup> *Ibidem*, p. 45 : « La taille *layée perpendiculaire*, appelée aussi taille *layée droite*, ses traces sont alignées perpendiculairement aux arêtes horizontales ou verticales du parement. [...] Cette taille est assez courante au Moyen Âge, elle est souvent exécutée à l'aide du ciseau large. Il s'agit d'une taille décorative ».

<sup>1492</sup> BESSAC 1986, *op. cit.*, « La ripe », pp. 193-199. Elle est classée parmi les *outils à percussion posée sans perceur, oblique, linéaire transversale*. C'est une tige en fer aciéré dont les extrémités aplaties et recourbées en sens opposé constituent les tranchants. Ceux-ci sont habituellement dentés de dents rectangulaires, plus ou moins nombreuses, plus ou moins espacées.



longs sillons parallèles laissés par le tranchant denté entamant de façon appuyée le revers du chapiteau ; les faces visibles depuis la nef ont été plus soigneusement égalisées au racloir. J.-Cl. Bessac rappelle que si la ripe était déjà en usage dans l'Antiquité, ce n'est que vers la fin du XIV<sup>e</sup> siècle et surtout au suivant que s'en multiplie la trace sur les monuments sculptés<sup>1493</sup>. Compte tenu du fait que le dos du chapiteau était destiné à rester invisible, il est probable que ces traces de ripe datent du XII<sup>e</sup> siècle.

### Sur les parements de grès.

Par sa dureté intrinsèque, le grès est plus à même de conserver les traces d'outils. À cet égard, les techniques de taille expérimentées sur le chantier de construction du château de Guédelon<sup>1494</sup> – qui ont fait l'objet d'une contribution de son maître-d'œuvre, Florian Renucci<sup>1495</sup> – apportent un éclairage utile sur la mise en œuvre des pierres de grès à la collégiale lilléroise. Celles-ci se présentent sous deux aspects que l'auteur qualifie de *broché éclaté* et de *broché fin*.

L'aspect broché éclaté est obtenu par la broche<sup>1496</sup>. Il se caractérise par des sillons bosselés obliques ou verticaux (fig. 354-a), ou par une surface régulièrement couverte d'éclats en cuillère. C'est un travail d'ébauche qui peut tenir lieu de finition pour des pierres rustiques<sup>1497</sup>.

À Lillers, on trouve cet aspect *broché éclaté à sillons obliques* sur un petit nombre d'éléments du parement en grès du soubassement des piles de la croisée (pile A 8, arc triomphal, face sud fig. 343-b) ; et l'aspect broché à éclats en forme de « cuillère » sur ceux du soubassement extérieur du bas-côté nord de la nef, en retour de la façade occidentale (fig. 354-b et -c). Les tailleurs de pierre de Guédelon ont constaté qu'en adoptant l'aspect broché éclaté, le temps de travail était divisé par

---

<sup>1493</sup> *Ibidem*, p. 199.

<sup>1494</sup> Le château de Guédelon (commune de Treigny, dans l'Yonne) est un chantier de construction expérimental d'un château-fort, débuté en 1997, selon les techniques et les matériaux utilisés au Moyen Âge (source : wikipedia.org).

<sup>1495</sup> RENUCCI 2014, « L'économie du chantier de construction : la pierre », contribution dans le séminaire *Actualités, matériaux de construction*, 14 nov. 2014 (en ligne : <https://chantiers.hypotheses.org/739>).

<sup>1496</sup> Aussi appelé « poinçon de tailleur de pierre », il a la forme d'une tige de fer circulaire ou octogonale à extrémité active pointue (BESSAC 1986, *op. cit.*, « outil n° 9 », chap. 9 : *outils à percussion posée avec perceur*, pp. 109-116).

<sup>1497</sup> RENUCCI 2014, *op. cit.*

trois en se contentant de retirer grossièrement les bosses, ce qui peut s'avérer être un détail non négligeable dans l'économie d'un chantier.

L'aspect broché fin est un aspect de finition où le tailleur de pierre a couvert la face de parement d'impacts de broche pour obtenir un plan<sup>1498</sup>.

On le réserve pour les ouvrages taillés qualifiés d'ostentatoires, qui requièrent davantage de temps : à Lillers, on le retrouve principalement sur la gresserie qui renforce chacun des quatre grands-arcs de la croisée du transept (fig. 355).

Comme le rappelle J.-Cl. Bessac, la broche est, avec le pic de tailleur de pierre, l'outil le plus anciennement utilisé depuis la plus haute Antiquité sur la pierre dure. De nos jours encore, on « encourage son emploi sur des parements taillés mécaniquement et finis manuellement à la broche pour donner un aspect rustique<sup>1499</sup> ». Il devient par conséquent malaisé – *a fortiori* pour le non-spécialiste – de déterminer avec précision l'ancienneté d'un bloc de grès en se fondant sur la seule observation des traces laissées par cet outil ; toutefois, le resituer dans son environnement immédiat, en le confrontant avec les autres éléments en place dans le parement, peut du moins aider à en estimer la datation relative.

## 2. Étude des traces d'outils du dépôt lapidaire

Les pièces inédites du lapidaire déposé favorisent l'étude matérielle de l'édifice. En effet, sur l'ensemble des soixante-neuf pièces du corpus, cinquante-six présentent des traces d'outils suffisamment nettes pour autoriser une recherche plus approfondie.

Dans une première phase d'observation, chaque marque a été photographiée et une empreinte en a été prise au crayon de graphite sur calque millimétré. La deuxième phase a consisté à identifier les différents types d'outils, d'après les traces qu'ils ont laissées<sup>1500</sup>. Le croisement des données acquises par l'étude des relevés sur calque et des images numériques a révélé l'existence de trois sortes d'outils : ripe, ciseau et taillant droit. L'observation a ainsi permis de dégager pour chacun d'eux une liste de caractères spécifiques : aspect du sillon tracé dans la pierre,

---

<sup>1498</sup> *Ibidem*.

<sup>1499</sup> BESSAC 1986, *op. cit.*, « La broche », p. 115.

<sup>1500</sup> Pour le détail de ces éléments méthodologiques, cf. Vol. 2, *Inventaire*, notices des pièces (désignées ici par « cat. » suivi du numéro d'inventaire), § « traces d'outils ». Un seul cliché représente le relevé sur calque de l'unique marque de tâcheron repérée (sur le lit de pose du chapiteau SOL-2008-6, cat. 6).

écartement des dents pour la ripe, largeur du tranchant pour le ciseau, nombre d'impacts au centimètre... Toutes les données recueillies en cours d'analyse ont été colligées dans un tableau synoptique qui a mis en évidence, pour les deux outils qui s'avèrent les plus usités, de notables disparités dans le nombre des occurrences en fonction : de la largeur du tranchant pour le ciseau ; de l'écartement des dents, pour la ripe<sup>1501</sup>. Les trois grandes familles d'instruments du tailleur de pierre – en se référant à la classification proposée par J.-Cl. Bessac<sup>1502</sup> – sont donc représentées dans les pièces du dépôt ; pour les outils à *percussion lancée* : le taillant droit ; pour les outils à *percussion posée avec percuteur* : le ciseau ; et pour les outils simplement *posés sans percuteur* : la ripe.

**Le marteau taillant (ou taillant droit)**<sup>1503</sup>. Sur le chantier lillérois, en phase d'épannelage<sup>1504</sup>, on a utilisé cet outil pour ôter les épaisseurs en excédent dans le bloc de calcaire tendre afin de l'ajuster à ses dimensions définitives. On ne dénombre que treize pièces du dépôt lapidaire sur lesquelles on peut reconnaître le taillant droit, soit 15% de l'ensemble des traces relevées<sup>1505</sup>. Comme il s'agit d'un instrument plus approprié au travail de l'appareilleur plutôt qu'à celui, plus délicat, du sculpteur, toutes les traces relevées sont généralement assez frustes. La taille produite – le plus souvent *layée oblique*<sup>1506</sup> – présente un aspect linéaire. Les traces sont sensiblement parallèles entre elles, disposées parfois en chevrons, avec une profondeur variable d'une pièce à l'autre ; on les retrouve exclusivement sur les parties non visibles du bloc : lit de pose, lit d'attente et joints. Par ailleurs, hormis le chapiteau *cat. 33* et le culot brisé *cat. 55  $\alpha$  et  $\beta$* , on remarque que toutes les pièces concernées sont des éléments d'architecture provenant de l'édifice primitif, savoir : la série des voussoirs et la clef de voûte torique à queue d'engagement (*cat. 58 à 63*) et la série des huit modillons à décor végétal (*cat. 45 à 52*). Le taillant droit est largement mis à contribution à partir du X<sup>e</sup> siècle dans les travaux de

---

<sup>1501</sup> Cf. « Répartition par occurrence des trois types d'outil relevés sur l'ensemble des cinquante-six pièces étudiées », Annexes (III), document n° 40, histogramme n° 1.

<sup>1502</sup> BESSAC 1986, *op. cit.*

<sup>1503</sup> *Ibidem*, « outil n° 3 », pp. 39-51 ; spécialement p. 42 *sqq.*

<sup>1504</sup> *Ibidem*, p. 42.

<sup>1505</sup> Annexes (III), document n° 40, histogramme n° 1.

<sup>1506</sup> BESSAC 1986, *op. cit.*, p. 101.

dégrossissage<sup>1507</sup> : c'est en toute logique qu'on le retrouve dans ce monument du début du XII<sup>e</sup>.

**Le ciseau droit**<sup>1508</sup>. On dénombre vingt-quatre pièces portant des traces laissées par cet *outil posé avec percuteur*, ce qui représente 28% du total des relevés<sup>1509</sup>. Quatre tailles différentes de tranchant ont été repérées : d'une largeur de 3, 4, 6 et 8 centimètres.

Dans cet ensemble, le ciseau de 3 cm fait figure d'*unicum* : il n'apparaît qu'au revers d'un petit chapiteau déposé provenant d'une ouverture sur comble du bas-côté nord de la nef (*cat. 13*) ; à ce titre, il ne permet pas d'apprécier l'ampleur de son utilisation par les sculpteurs du chantier médiéval de la collégiale.

Le ciseau de 6 cm n'est guère plus représenté, puisqu'on n'en relève que trois occurrences. On constate qu'il a été employé, tant au XII<sup>e</sup> qu'au XX<sup>e</sup> siècle, principalement pour des travaux de dégrossissage, soit en tracés parallèles obliques qui se croisent, sur la face cachée d'un chapiteau engagé (*cat. 12*), soit en sillons rectilignes parallèles sur le lit de pose d'un modillon roman (*cat. 47*) ou sur l'abaque du seul chapiteau moderne déposé provenant de la façade occidentale (*cat. 40*).

On relève neuf occurrences pour le ciseau de 4 cm ; utilisé ici en phase ultime du dégrossissage, toujours sur une surface plane, et selon deux finalités différentes. Le premier cas concerne des parties non apparentes de la pièce qu'il n'est donc pas nécessaire de polir – face cachée de chapiteau ou joint –, par conséquent l'aspect du tracé peut demeurer relativement fruste, tout en conservant une répartition régulière d'impacts modérément profonds. Dans le second cas, la zone de travail concerne une partie de la pièce qui restera apparente ; l'aspect du tracé est donc plus fin, les impacts plus serrés, plus réguliers et n'entamant qu'à peine la surface de la pierre. C'est la phase qui précède immédiatement le polissage. À Lillers, on constate en maintes occasions que cette dernière opération a été simplement remplacée par la pose d'une couche d'enduit à la chaux, précédant la phase ultime de la peinture.

Enfin, l'étude des traces du ciseau de 8 cm, relevées sur onze pièces du dépôt lapidaire, fait apparaître comme dans la série précédente un usage à finalités

---

<sup>1507</sup> BESSAC 1986, *op. cit.*, p. 51.

<sup>1508</sup> Également appelé *ciseau droit de taille de pierre* (BESSAC 1986, *op. cit.*, pp. 120-137).

<sup>1509</sup> Annexes (III), document n° 40, histogramme n° 1. Pour la répartition par occurrence des traces de ciseaux selon la largeur du tranchant, *ibidem*, histogramme n° 3.

multiples. En premier lieu, sur des parties non apparentes de pièces utilisées en réemploi, on y a recouru soit pour délarder un revers de chapiteau (*cat. 15*), soit pour creuser un *abreuvoir*<sup>1510</sup> au dos d'un morceau rapporté, afin de faciliter l'accroche du mortier (*cat. 11*). Dans ces deux cas, la taille est profonde et vigoureuse. En second lieu, on a utilisé ce large tranchant pour unifier le parement torique des claveaux d'ogives évoqués plus haut, provenant de l'édifice primitif (*cat. 58 à 63*) ; les traces prennent ici l'aspect de sillons longitudinaux continus, assez creusés, avec une scansion régulière de trois à quatre impacts au centimètre. On retrouve ces mêmes caractéristiques, mais avec une ciselure plus dense et moins profonde, à la surface de deux autres pièces anciennes : un fragment de colonnette (*cat. 64*) et un claveau d'arc (*cat. 65*).

Les possibilités multiples offertes par cet *instrument simple et fonctionnel, utilisé à tous les stades de la taille de pierre*<sup>1511</sup>, depuis l'ébauchage jusqu'à la finition, en ont fait de longue date un outil prisé des tailleurs de pierre et des sculpteurs : le témoignage apporté par la sculpture lilléroise le corrobore. De fait, l'analyse des traces de ciseau relevées sur le lapidaire déposé fournit un aperçu des techniques mises en œuvre dans la collégiale par les sculpteurs médiévaux. Dans la majorité des cas, elles concernent les opérations de finition : la taille définitive au ciseau permet d'éliminer les irrégularités de taille du dégrossissage ; le tracé des ciselures est alors toujours rectiligne et parallèle. C'est encore le ciseau qui est utilisé, en phase d'ébauchage, pour uniformiser l'abaque sur la face cachée des chapiteaux engagés des ouvertures sur comble de la nef – nous avons toutefois pu constater que pour cette opération le sculpteur a employé concurremment le ciseau avec la ripe<sup>1512</sup> – ; dans ce cas le tracé des ciselures est souvent oblique et croisé. Enfin, quelques chapiteaux utilisés en remploi à une date indéterminée témoignent d'un usage plus vigoureux du ciseau à large tranchant, pour effectuer un délardement agressif au revers de la pièce.

---

<sup>1510</sup> BESSAC 1986, *op. cit.*, (note n° 2, p. 125) l'auteur précise que les « tailleurs de pierre préfèrent utiliser le terme *pattes d'araignée* [...] alors que les architectes emploient le nom *abreuvoir* [...] ».

<sup>1511</sup> *Ibidem*, p. 136.

<sup>1512</sup> Comme au revers du chapiteau 106 que l'on a déjà évoqué, à l'ouverture sur comble de la 6<sup>e</sup> travée sud de la nef.

**La ripe**<sup>1513</sup>. C'est l'outil qui a laissé le plus de traces sur le lapidaire déposé, puisqu'on en dénombre quarante-sept occurrences, soit 57% du total des relevés<sup>1514</sup>. Ceci s'explique par le fait que le ripage n'intervient qu'en fin de processus, dans lequel il peut d'ailleurs tenir lieu d'ultime étape, à moins de parachever la finition en lissant au racloir les aspérités laissées par les dents de la ripe. En conformité avec cette chronologie de la mise en œuvre, plus de 80% des traces relevées concernent donc les outils les plus fins.

On distingue en effet quatre modèles de ripe différents, classés par taille en fonction de l'écartement des dents rectangulaires, de 1 à 4 mm. Les traces d'outils les plus larges (3 et 4 mm) ont surtout été conservées sur les parties non visibles des petits chapiteaux d'ouvertures sur comble<sup>1515</sup>. Dans cette configuration, ces sillons procèdent alors davantage du dégrossissage que de la finition proprement dite.

Les traces les plus fines (1 et 2 mm) couvrent des portions bien circonscrites de quelques chapiteaux, comme par exemple le limbe des larges feuilles qui engainent le bas de la corbeille : ce sont d'étroits sillons verticaux, plus ou moins longs, entés sur l'astragale – il est fréquent d'ailleurs qu'en cet endroit un ripage perpendiculaire bordant l'astragale vienne adoucir les aspérités du tracé vertical. On les trouve encore sous les pointes en forme de bec ou sous les volutes d'angle : ce sont des sillons plus courts qui épousent la rotondité des volumes. Enfin, dans le creux des échancrures du feuillage, les sillons prennent les aspects les plus divers : rectilignes, sinueux, longs ou courts. Avec une finalité comparable, en dorure, à celle de l'opération de réparation des apprêts exécutée à l'aide de différents ciselets, le ripage effectué ici par le sculpteur a pour but de donner à la pierre son ultime poli et d'affirmer les reliefs en leur offrant davantage de nervosité.

L'étude des traces d'outils relevées sur le lapidaire déposé – notamment celles du ciseau et de la ripe – permet d'apprécier la qualité du travail accompli par les sculpteurs dans la collégiale. Le soin apporté à la finition des éléments du décor

---

<sup>1513</sup> *Ibidem*, « La ripe. Outil n° 19 », pp. 192-200, et spécialement p. 193. « [...] instrument à percussion posée sans percuteur, la ripe sert à égaliser les aspérités laissées par les autres instruments, principalement le ciseau et la gouge. Toutefois, son usage reste limité aux pierres tendres et fermes ».

<sup>1514</sup> Annexes (III), document n° 40, histogramme n° 1. Pour la répartition par occurrence des traces de ripe selon l'écartement des dents, *ibidem*, histogramme n° 2.

<sup>1515</sup> Comme on l'a vu pour le chapiteau 106 ; il en va de même au revers des chapiteaux *cat. 8, cat. 12, cat. 13, cat. 16, cat. 19, cat. 26 et cat. 37*.

architectural laisse entrevoir le niveau d'exigence requis sur le chantier et dénote une certaine volonté de briguer l'excellence. Même si, au regard d'une cathédrale ou d'une grande abbatale, la taille de l'église de Lillers apparaît plus modeste, il n'en demeure pas moins que le projet initial a bénéficié de la détermination d'une maîtrise d'ouvrage puissante et ambitieuse, conjuguée avec le savoir-faire d'un maître-d'œuvre accompli et manifestement en pleine possession de son art.

## CONCLUSION DE LA TROISIÈME PARTIE

L'étude matérielle vise à apporter davantage de précisions sur les caractères spécifiques des divers matériaux mis en œuvre dans l'édifice. Pour les matériaux lithiques, par exemple, l'analyse pétrographique réalisée par le LRMH<sup>1515</sup> sur des esquilles prélevées de certaines pièces sélectionnées du dépôt lapidaire a permis de déterminer si elles étaient effectivement taillées dans le calcaire local et, partant, de corroborer leur provenance probable de l'édifice primitif ; d'autre part, les observations faites *in situ* ont notablement complété et enrichi notre connaissance du monument. Mais cette étude a également permis de constater qu'il subsiste encore certaines lacunes, certaines zones floues qu'il sera nécessaire de préciser.

Ainsi pour les pierres de première mise en œuvre – calcaire ou grès local – les archives ne fournissent aucun indice sur la carrière médiévale qui les a produites. Par exemple, à Hurionville, il existait encore dans les années 1950 une carrière souterraine de craie (fermée depuis) qui n'exploitait plus que des moellons, mais pas de pierre taillée<sup>1516</sup> ; a-t-elle pu approvisionner jadis le chantier de la collégiale ? On fait le même constat d'ignorance pour ce qui concerne la provenance exacte du grès de première mise en œuvre<sup>1517</sup>.

La provenance des matériaux lithiques de restauration, notamment à partir du XX<sup>e</sup> siècle, commence à être mentionnée plus précisément et les pièces d'archives qui permettent de localiser leur emploi dans le bâti sont plus abondantes<sup>1518</sup>. Ces éléments iconographiques, complétés par les rapports joints aux devis, illustrent quelles réponses techniques, formelles et matérielles ont été apportées par les architectes qui ont eu à résoudre les problèmes de reconstruction ou de restauration de l'église. Si elles ont parfois apporté un nouvel éclairage sur l'archéologie du bâti

---

<sup>1515</sup> Voir le compte rendu de l'analyse réalisée en janvier 2016 par Lise Leroux (LRMH - Champs-sur-Marne) dans le Vol. 2, *Inventaire*, en « Annexe A ».

<sup>1516</sup> D'après le témoignage recueilli auprès d'un Ancien de ce hameau de Lillers.

<sup>1517</sup> Rappelons que les emplacements occupés depuis l'origine par ces pierres – le plus souvent en soubassement – se sont raréfiés au gré des vicissitudes de l'histoire du monument et de leurs répercussions sur le bâti.

<sup>1518</sup> Soit quelque soixante-cinq attachements figurés dont plus d'une cinquantaine produits par la seule troisième campagne (1919-1929) dirigée par l'ACMH P. Paquet et le reste par la quatrième (1971-1974) dirigée par l'ACMH Ch. Waldschmidt. Les campagnes précédentes n'en ont laissé aucun exemplaire.



médiéval<sup>1519</sup>, ces pièces, qui n'ont guère vocation à nous enseigner sur son passé, nous fournissent principalement des informations sur les modifications matérielles apportées à l'édifice à l'époque contemporaine.

Pour le bois de charpente, la démarche d'expertise dendrochronologique et xylogique engagée auprès d'un cabinet comtois a finalement dû être abandonnée car estimée d'une part techniquement irréalisable<sup>1520</sup> ; d'autre part, la typologie de la charpente la plus ancienne en place ayant permis de la dater, au plus tôt, vers le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>1521</sup>, l'analyser est par conséquent devenu sans objet pour dater l'édifice primitif.

L'étude de cas de mise en œuvre des voûtes du déambulatoire et de celles des escaliers en vis du massif occidental s'est révélée porteuse d'enseignements. La disparité de hauteur sous clé relevée dans les travées de voûtes primitives au nord et au sud du déambulatoire ne constituerait-elle pas, tout au plus, que la marque d'un chantier manquant d'une certaine rigueur dans la gestion des cintres ? Le fait que ces voûtes soient encore en place aujourd'hui témoigne en faveur du réel savoir-faire des tailleurs de pierre et des maçons qui les ont construites. La variété des procédés constructifs adoptés pour les voûtes en berceau hélicoïdal des deux escaliers lillérois – plus délicates à mettre en œuvre – illustre la recherche permanente de solutions constructives nouvelles dans le domaine du voûtement évoquée par A. Hartmann-Virnich sur la question<sup>1522</sup>. En effet, se trouvant à des hauteurs différentes, les deux escaliers n'ont donc pas été édifiés simultanément ; le laps de temps qui sépare les deux dispositifs a manifestement offert aux bâtisseurs l'opportunité d'expérimenter des méthodes de construction visant à davantage de rationalité dans la mise en œuvre des matériaux, et par conséquent, dans la gestion du chantier<sup>1523</sup>.

---

<sup>1519</sup> Citons à cet égard les observations de Paquet sur les maçonneries fourrées de l'église dans son rapport du 27 juillet 1923 (MAP, 0081/062/0347/3, carton 108, Lillers, église (1923-1924), joint au devis des travaux à effectuer au titre de réparation des dommages de guerre ; le texte est reproduit en Annexes (I), doc. n° 23. On en trouve également une bonne illustration dans la photographie de Waldschmidt représentant la façade occidentale effondrée, en octobre 1971 (fig. 346).

<sup>1520</sup> (Déc. 2018) Réponse du cabinet CEDRE, à Besançon, après observation du dossier photographique de la charpente de la tribune occidentale et celle du bras nord : « Il n'est pas assuré que les bois les plus anciens encore en place offrent suffisamment matière à prélèvement pour permettre une analyse dendrochronologique satisfaisante ».

<sup>1521</sup> Courriel de réponse de Frédéric ÉPAUD (doc. cit.), qui a effectué l'estimation en décembre 2018.

<sup>1522</sup> HARTMANN-VIRNICH 1996, *op. cit.*, p. 114.

<sup>1523</sup> Cette rationalisation des procédés techniques et de mise en œuvre des matériaux qui devait bientôt profiter à l'économie des chantiers de construction des édifices gothiques, grands et petits.

Enfin, si force est de constater l'apport limité de l'étude des marques d'outils dans l'essai de datation des parements sur lesquels ils se trouvent, leur observation minutieuse a-t-elle du moins permis d'apprécier le soin apporté à leur ouvrage par les tailleurs de pierre qui ont participé au chantier de construction de la collégiale ; et par delà ce constat, d'entrevoir le degré de compétence exigé par les commanditaires et le maître-d'œuvre.



# **SYNTHÈSE ET CONCLUSION**



## SYTHÈSE ET CONCLUSION

Derrière tout monument, il y a l'homme.

À l'origine de ce projet se trouve celui qui a pris l'initiative de la construction, le maître-de-l'ouvrage – en l'occurrence, il s'agit très certainement du chapitre collégial qui avait dû acquérir, plus de trois-quarts de siècle après sa fondation, une prospérité suffisante pour entreprendre le chantier d'une nouvelle église –, il a probablement agi en étroite synergie avec divers autres partenaires. Nous avons exposé le contexte plutôt favorable durant l'époque estimée de l'édification ; le puissant comte de Flandre régnait alors sur un territoire prospère, tandis que le tenant de la seigneurie, membre de l'aristocratie influente, évoluait au plus proche du pouvoir comtal : de fait, Gautier de Lillers, l'un des protagonistes possibles, exerçait en 1127 la charge insigne de bouteiller de Flandre<sup>1524</sup>.

Si le maître-d'œuvre vient chronologiquement en second lieu, il est *de facto* le personnage-clé dans l'édification du monument. Comme cela est fréquent au XII<sup>e</sup> siècle (*a fortiori* pour un chantier moins prestigieux que celui d'une cathédrale, d'une abbatale ou d'une collégiale urbaine d'envergure), le nom de l'architecte demeure inconnu. C'est par conséquent son œuvre qui témoigne pour lui.

La découverte du dépôt lapidaire enfoui sous les combles – qui représente plus de la moitié de la quantité des pièces exposées dans la chapelle du bas-côté nord de la nef, tenues jusqu'alors pour les seules existantes<sup>1525</sup> – a été l'élément déclenchant de cette recherche. Son étude a soulevé de nouvelles questions, suscité de nouvelles hypothèses : déterminer l'emplacement d'origine de chacune de ces pièces était l'un des objectifs visés ; la critique d'authenticité, menée en croisant le maximum d'éléments iconographiques et textuels, a permis d'y répondre au mieux. Ainsi, par exemple, parmi les quarante-deux chapiteaux recensés, vingt-deux ont été identifiés et précisément localisés dans l'édifice, tandis que pour les vingt restants, la

---

<sup>1524</sup> Le bouteiller, officier aulique chargé de l'approvisionnement en vin, pouvait avoir le rôle d'échanson et servir le vin au comte, à table, lors de grandes occasions ; c'était par conséquent une charge réservée aux seules personnes de confiance, compte tenu du risque possible d'empoisonnement.

<sup>1525</sup> Rappelons que les pièces qui ont fait l'objet d'une exposition (*Sculptures romanes et gothiques du nord de la France* 1978-1979, *op. cit.*, Lille, musée des Beaux-Arts) ou d'une publication (OURSSEL 1994b, *Nord roman, op. cit.*, pp. 166-167) proviennent exclusivement de ce dépôt de la chapelle nord (cf. également Volume 2, *Inventaire*, « Introduction »).

localisation reste plus conjecturale et la précision, au mieux, circonscrit une zone délimitée de l'espace ecclésial : grandes-arcades de la nef ; pilastre des bas-côtés ; pignon de la façade occidentale ; pignon du bras nord... Cette étude a, entre autres, mené à l'authentification de la majeure partie des petits chapiteaux des ouvertures sur comble du mur nord de la nef<sup>1526</sup> ; de même qu'elle a conduit à établir que l'ensemble des chapiteaux *romans* qui ornent l'arcature aveugle du frontispice sont en fait une création de l'ACMH Paquet, datée de 1911.

Le classement typologique préalable du lapidaire déposé<sup>1527</sup> a mis en évidence deux catégories d'éléments : des pièces appartenant au décor sculpté monumental, les plus nombreuses (chapiteaux, modillons, culots, éléments de modénature), auxquelles s'adjoignent quelques éléments isolés d'architecture (clef de voûte, claveaux d'ogives, fragments de bandeau mouluré, de colonnette, d'arc...). Certains d'entre eux documentent des aspects disparus de la sculpture originelle du monument, témoignant en cela de l'existence d'une plus grande variété dans ce domaine qu'on ne l'avait avancé jusqu'alors<sup>1528</sup>. À cet égard, l'étude stylistique des chapiteaux<sup>1529</sup> lillérois montre que le corpus de la collégiale ne saurait se réduire au seul décor *cubique* ou à *larges feuilles pleines* ; ces deux séries, au demeurant, font elles-mêmes apparaître de multiples variations à partir d'une combinaison restreinte de paramètres<sup>1530</sup>, et le modèle godronné à *deux festons et corbeille à décor végétal*

---

<sup>1526</sup> Ainsi, par exemple, sur les trente chapiteaux d'ouvertures sur comble nord de la nef – dont vingt-quatre ont été identifiés –, nous avons pu établir l'emplacement originel de douze d'entre eux, présents dans le dépôt lapidaire, et démontrer que deux seulement, parmi ceux en place actuellement, sont conformes à l'original qu'ils ont remplacé.

<sup>1527</sup> Hormis les six chapiteaux décrits par Hervé Oursel dans le catalogue de l'exposition de Lille (OURSSEL 1978-1979, *op. cit.*), tout le reste du lapidaire déposé était inédit ; l'étude stylistique exhaustive a abouti à l'élaboration d'un catalogue de la sculpture romane déposée (il constitue la première partie du volume 2 de cette thèse).

<sup>1528</sup> Songeons à l'opinion plutôt tranchée de Camille Enlart sur le sujet : « La sculpture est lourde et grossière ; analogue à celle de Berteaucourt. On y voit des chapiteaux cubiques et beaucoup de chapiteaux à larges feuilles pleines à pointe remontante et enroulée sous les angles du tailloir. » (ENLART 1895, *op. cit.*, p. 232). Les six chapiteaux exposés à Lille en 1978-79 (*op. cit.*, fig. 12 à 17, p. 88) présentaient un exemplaire à godrons, quatre à feuilles pleines et un à dais architecturé ; les spécimens d'autres séries non représentées ici étaient à l'époque encore enfouis sous les combles.

<sup>1529</sup> L'étude a été étendue à l'ensemble des éléments sculptés en place dans la collégiale, aboutissant à l'établissement d'un inventaire général : le corpus des chapiteaux et le corpus des modillons intérieurs et extérieurs.

<sup>1530</sup> Notamment en variant le nombre d'étages de feuilles engainantes ; la forme de l'échancrure du limbe et son décor intérieur (vide, à feuille médiane cordiforme, lancéolée, ensiforme...) ; la pointe dressée ou retroussée en volute rentrante, ou sortante ; pour les modèles godronnés, en jouant sur le nombre de festons et sur leur ornementation...

(SOL-2008-1 à -4), sauf erreur, ne connaît pas d'équivalent exact. D'autres chapiteaux attestent également de la variété du corpus, voire parfois de sa singularité : tel est le cas des modèles à *dais architecturé* ou des chapiteaux *corinthiens altérés* (très peu usités dans la région). Par ailleurs, certains types de corbeilles confirment la vitalité des échanges culturels<sup>1531</sup> et la circulation des modèles au Moyen Âge : tel est le cas pour les chapiteaux figurés, *anthropomorphes* ou *zoomorphes* ; à *feuilles dentées spatulées* ; à *décor de rinceaux et palmettes*... Enfin, une certaine disparité formelle existe à l'intérieur même du corpus, suggérant l'éventualité d'un ajout ultérieur de modèles jugés plus conformes au goût du moment : les six chapiteaux à *calice campaniforme et décor végétal* des ouvertures sur comble sud de la nef, plus proches de l'esthétique gothique, font effectivement figure de « modernité », à côté de certains exemplaires de facture plus « fruste » du dépôt lapidaire (SOL-2008-30, par exemple) et, *a fortiori*, aux trois uniques chapiteaux figurés du corpus lillérois, du même côté de la tribune occidentale.

Outre les chapiteaux (qui représentent presque 70 % du dépôt lapidaire) d'autres éléments déposés d'architecture, tous inédits, appartiennent à des modèles qui n'existent plus dans l'édifice ; ces vestiges archéologiques nous incitant dès lors à formuler de nouvelles hypothèses sur le bâti primitif. Tel est le cas pour les deux bases attiques SOL-2008-43 et -44 dont le profil des moulures est certes conforme aux bases des colonnettes en place, mais dont le diamètre du lit d'attente correspond à une colonne plus forte ; or, toutes les colonnes compatibles ayant été dépossédées de leur base, la comparaison avec l'existant nous a amené à conjecturer leur provenance possible, respectivement de la nef et du déambulatoire. Tel est le cas, encore, pour la série composée d'une clef de voûte et de cinq claveaux d'ogive à profil torique et queue d'engagement (SOL-2008-58 à -63) qui a également apporté un éclairage nouveau sur la couverture primitive des collatéraux

---

<sup>1531</sup> GAMESON 2001, « L'Angleterre et la Flandre aux X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles : le témoignage des manuscrits », *Les échanges culturels au Moyen Âge*, pp. 165-206. L'auteur rapporte le cas de l'*Encomium* d'Emma de Normandie (reine d'Angleterre de 1002 à 1035), un manuscrit réalisé par un religieux à Saint-Omer, vers 1041-1042, et envoyé à l'abbaye Saint-Augustin de Cantorbéry ; il s'agit là d'un exemple parmi tant d'autres qui témoignent de l'abondance des liens antérieurs à la Conquête Normande – politiques, ecclésiastiques et culturels – entre l'Angleterre et la Flandre. Également, DUBOIS 2014, « Le « déplacement » comme problème : les transferts artistiques à l'époque gothique », dans *Les transferts artistiques dans l'Europe gothique : repenser la circulation des artistes, des œuvres, des thèmes et des savoir-faire, XII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle*, dir. Jacques DUBOIS, Jean-Marie GUILLOUËT et Benoît VAN DEN BOSSCHE.



disparus de la nef ou du transept (les seuls espaces, avec le déambulatoire, ayant pu être couverts d'une voûte) ; les historiens de l'art les supposaient probablement couverts d'une voûte d'arêtes, voire peut-être d'une voûte d'ogives assez *grossière*<sup>1532</sup>, sinon d'un simple plafonnage comme dans les hauts-vaisseaux. La présence de ce type de voussoirs caractéristique des voûtes d'ogives de première génération non seulement apporte confirmation de leur existence effective dans l'édifice primitif, mais de surcroît en fournit le modèle du profil.

L'étude des éléments déposés de la modénature renvoie à d'autres éléments anciens de même nature toujours en place dans l'édifice. Ainsi, le tailloir du chapiteau 179, un *unicum*, s'avère être le seul vestige d'un modèle de couronnement qui a totalement disparu de la collégiale ; se pose dès lors la question de l'extension de son emploi à d'autres parties de l'église – probablement en qualité de marqueur lithique d'un espace ecclésial précis ; dans ce cas, il ne pouvait être implanté qu'à proximité – ; en outre, le support *E 10* qu'il couronne a été sensiblement bouleversé (par suite de la démolition du bas-côté oriental du bras nord) et certains indices subsistent dans la maçonnerie qui nous ont amené à proposer une hypothèse de restitution de son état primitif (Annexes (III) doc. n° 41) et à envisager l'éventualité de extension à son pendant méridional, le support *F 10*. Tout proche de ce pilier (travée II côté nord), nous avons signalé un autre vestige du bâti primitif : une partie de front d'arc en plein-cintre qui pourrait bien être tout ce qu'il reste d'une fenêtre originelle du déambulatoire (nulle part ailleurs n'existe plus trace de son ancien fenestrage).

La critique d'authenticité de la tour de croisée s'est appuyée sur un document d'archives auquel on n'avait, semble-t-il, pas encore eu recours<sup>1533</sup>. Or les indices qu'il apporte entrent en contradiction avec la version admise jusqu'ici selon laquelle, en raison d'un manque durable d'entretien, le clocher se serait effondré sur la croisée, en 1820, occasionnant de lourds dégâts et nécessitant sa reconstruction ; ils

---

<sup>1532</sup> HÉLIOT 1936a, *op. cit.*, p. 583, note n° 2 (à propos des voûtes primitives du déambulatoire), « Il ne pouvait être question, à cette époque, que de voûtes d'arêtes ou de voûtes d'ogives assez grossières. » ; également ENLART 1895, *op. cit.*, p. 232, « Les bas-côtés [de la nef] pouvaient avoir une voûte d'arêtes ou peut-être, comme à Saint-Étienne de Beauvais, des voûtes d'ogives ».

<sup>1533</sup> AD-62, 2 O 516/3, « Devis estimatif des travaux pour la reconstruction du clocher de l'église paroissiale de Lillers », juillet 1820, par l'architecte Letombe (cf. Vol. 2, Annexes (I), document n° 1).

donnent à croire, au contraire, que la flèche ainsi que la partie du bâti contenant la chambre des cloches, au-dessus de la souche romane, ont plutôt été soigneusement démontées avant d'être reconstruites par l'architecte Charles Letombe sous la forme qu'elles présentent toujours<sup>1534</sup> .

Les escaliers n'avaient pas encore fait l'objet d'une étude spécifique, seules étaient mentionnées leur existence et, le cas échéant, leur disparition.

Sous les combles de la chapelle des Fonts, l'observation de la partie haute de la cage d'escalier en vis qui donnait jadis accès à la tribune depuis le bas-côté nord, a révélé en deux endroits diamétralement opposés des arrachements dans les maçonneries du mur d'enveloppe : ils correspondent à la jonction du parement avec la voûte hélicoïdale. Ces vestiges ont démontré d'une part que le sens de rotation de cette vis – sens horaire – était le même que pour la vis méridionale toujours existante et d'autre part, que leur diamètre était identique, confirmant ainsi leur totale gémellité.

L'analyse des deux autres escaliers du massif occidental – vis méridionale de la tribune et vis septentrionale du comble de la nef – a mis en évidence la structure particulière de leur voûte clavée en berceau hélicoïdal, dite « en vis de Saint-Gilles », dont la facture soignée peut soutenir la comparaison avec des dispositifs contemporains vastes et plus prestigieux comme l'ancienne collégiale romane de Saint-Omer, ou la cathédrale de Noyon. La largeur remarquable des vis jumelles donnant accès à la tribune a aussi retenu notre attention : elle accrédite l'hypothèse d'une probable utilisation dans un cadre liturgique de type processionnel, le double accès autorisant une gestion rationnelle de la circulation des fidèles ; si de surcroît l'on y associe la distribution du déambulatoire et des divers collatéraux, le dessein initial d'une fondation d'église à vocation de pèlerinage apparaît vraisemblable.

L'attention portée aux deux courts emmarchements droits desservant les combles des bas-côtés de la nef a conduit à envisager leur utilisation dans un cadre pratique d'entretien de l'édifice et à proposer une restitution du parcours induit par la configuration primitive de ce niveau. Afin d'assurer la continuité du circuit, il était nécessaire de ménager un passage aux points de rupture, c'est-à-dire à la jonction des combles des collatéraux avec le mur-pignon des bras du transept : ce sont les coursières dont nous reparlerons plus loin.

---

<sup>1534</sup> Cf. Deuxième partie, chap. I, § I « Démolition et reconstruction du clocher (1820-1821) ».

L'escalier de service nord du massif occidental se singularise par sa voûte clavée en berceau hélicoïdal soigneusement appareillée, formule plus remarquable que le simple blocage sur couchis et qui dénote le niveau de technicité exigé des maçons pour l'exécution de cet ouvrage.

Enfin, eu égard aux traces visibles des modifications apportées au bâti dans la travée XI du déambulatoire, à l'aplomb de la vis méridionale menant au clocher, c'est l'ensemble de l'escalier qui a fait l'objet d'un examen particulier. La partie basse est aujourd'hui murée et n'apparaît plus que sur le palier ; la partie haute, à marches monolithes autoportées – dispositif apparu à l'époque gothique – se loge dans la tourelle d'angle, au sud-est de la tour. L'analyse a permis de déterminer le phasage probable du chantier : on commença par construire le massif de maçonnerie devant contenir la cage de l'escalier bas (dans la béance de la grande-arcade du chœur, avec empiètement sur la travée XI) ; on dut dans le même temps murer l'arcade mitoyenne du bas-côté du bras sud et chemiser l'intrados de la voûte de la travée XI (afin d'assurer une fondation solide à la tourelle à venir) ; enfin, après avoir percé une trémie verticale dans l'épaisseur du gouttereau du chœur pour laisser émerger la vis inférieure, on érigea la tourelle d'escalier supérieur ; les relevés in situ ont mis en évidence le décalage des deux volées au niveau du palier, celle de la tourelle étant déportée vers le sud<sup>1535</sup>.

Il semble exister une corrélation entre la construction après-coup du nouvel escalier du clocher et le chemisage en gresserie des grands arcs de la croisée : nous avons donc suggéré une concomitance de ces deux chantiers, motivée par l'achèvement probable du clocher et de sa flèche, et par l'installation du nouveau dispositif d'accès plus rapide. Le profil des branches d'ogives de la croisée, d'un modèle en usage vers 1230, donne à penser que la voûte a pu être montée à partir de cette époque et, par ricochet, invite à dater des mêmes années l'ensemble des travaux réalisés, escalier et flèche du clocher.

Le revers du mur-pignon des bras nord et sud a particulièrement sollicité notre intérêt. L'analyse des vestiges d'arcs cintrés et d'arrachements de maçonneries affleurant le niveau des ouvertures sur comble nous a conduit à proposer une hypothèse de restitution du passage qui reliait, initialement, les combles des bas-

---

<sup>1535</sup> Annexes (III), doc. n° 25-a et 25-b, *Schéma de la vis du clocher. Hypothèse de restitution du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>e</sup> niveau.*

côtés opposés du transept : une coursière béante ; ce devait être une étroite passerelle longeant le mur-pignon, portée à la fois par le sommet de la retraite intérieure et par l'encorbellement d'une double arcature en plein-cintre, elle-même probablement soutenue par des consoles ; nous avons proposé à titre de comparaison pour ce dispositif celui qui se trouve, à l'identique, au bras nord du transept de l'abbatiale de Conques (troisième quart du XI<sup>e</sup> siècle).

La proximité des coursières et de l'autel majeur (qu'elles surplombent) ainsi que du chœur liturgique (la distance les séparant a été raccourcie grâce au nouvel escalier méridional du clocher), a induit l'hypothèse de leur plausible utilisation dans un cadre liturgique, à l'occasion d'offices chantés, en sus de leur utilisation ordinaire comme moyen de passage surélevé traversant le transept<sup>1536</sup>.

L'étude formelle que nous avons menée a bénéficié des travaux de Pierre Héliot sur la filiation de la collégiale<sup>1537</sup> auxquels nous souscrivons pleinement ; ils ont établi la place que doit tenir dans l'architecture religieuse régionale ce monument qui, « par suite de la disparition des grandes églises romanes élevées entre la Somme, l'Aisne et la frontière franco-belge, [...] a pris dans ces contrées une valeur de premier ordre [...]»<sup>1538</sup>. Située géographiquement à la confluence de foyers artistiques majeurs que constituaient l'Angleterre, la Normandie, la Picardie, l'Île-de-France, il a su tirer profit du maillage culturel qui couvrait ce large territoire.

C'est que qu'exprimait P. Héliot dans sa notice sur la collégiale : « Quoi qu'il en soit, Saint-Omer de Lillers mérite de tenir une place très honorable parmi nos églises romanes du Nord : robuste et franche dans sa structure, sobre dans son décor, simple dans ses contours, élégante dans ses proportions, elle nous fournit un spécimen sans doute typique de l'architecture artésienne ou picarde dans la première moitié du XII<sup>e</sup> siècle. On peut même se demander si elle n'a pas eu l'honneur de fournir des modèles à quelques maîtres d'œuvre du nord<sup>1539</sup> ».

---

<sup>1536</sup> Cf. fig. 33, « Restitution du parcours des combles des collatéraux. Plan du second niveau de l'élévation : tribune, combles, coursières du transept ».

<sup>1537</sup> Notamment ses deux articles fondamentaux : HÉLIOT 1936a, « Lillers », *op. cit.* et IDEM 1954-1955, « La filiation du chevet de la collégiale de Lillers », *op. cit.* ; ainsi que sa thèse pour le Doctorat-ès-Lettres : *Les églises du Moyen Âge dans le Pas-de-Calais*, IDEM 1951-1953, *op. cit.*

<sup>1538</sup> HÉLIOT 1951-1953, *op. cit.*, p. 270.

<sup>1539</sup> *Ibidem*, p. 271.

Enfin, en ce qui concerne la datation de l'édifice et le phasage du chantier de construction, les dernières propositions faites en 1955 par Héliot – et reprises par Oursel, et par Thiébaud en 1994<sup>1540</sup> – plaçaient l'inauguration des travaux de la nef entre 1120-1130 ; suivie – au cours d'une campagne subséquente sans-doute menée par un nouveau maître-d'œuvre – par édification du transept, puis du chœur, entre 1140 et 1150 ; soit un chantier s'étalant sur une trentaine d'année et conduit par plusieurs maîtres successifs. Héliot en effet arguait de la différence de parti entre l'élévation strictement articulée de la nef, en contraste avec l'organisation en registres du transept et du chœur, pour conclure à une rupture probable du chantier générant « une seconde ou une troisième campagne de travaux accomplie sous la direction d'un nouveau maître-d'œuvre<sup>1541</sup> ». Or, la variété formelle de ces deux partis architecturaux peut également être interprétée non pas comme le signe d'une rupture mais plutôt comme la volonté délibérée d'un maître désireux de manifester à travers son œuvre toute l'étendue de son savoir, de sa culture esthétique, de ses compétences et de sa maîtrise dans l'art de bâtir et de décorer.

Certains résultats de notre recherche nous amènent par ailleurs à devoir reconsidérer, non pas cette chronologie du chantier, mais sa durée et, par suite, l'hypothèse de son organisation. En premier lieu, la nette cohérence constatée dans le parti ornemental des trois pignons de façade : la grande similitude des thèmes et des motifs de sculpture et de modénature qui règne dans ces parties extérieures, pourtant distantes, plaide en faveur d'une durée de construction probablement plus resserrée. Le même constat dans l'ornementation architecturale peut être fait à l'intérieur du monument, depuis le vestibule jusqu'au chœur. Il est donc possible que le gros œuvre ait été rapidement achevé. En outre, l'observation des parements primitifs – aux endroits où la probabilité de leur préservation reste plus grande : sous les combles des bas-côtés<sup>1542</sup> – n'a apporté aucun élément probant pouvant attester d'une rupture notable du chantier ; ce qui corrobore sa continuité et sa relative fluidité. Par conséquent, en prenant en compte ce caractère homogène de l'œuvre, nous pouvons envisager que le chantier n'a été accompli qu'en une seule campagne,

---

<sup>1540</sup> HÉLIOT 1954-1955, *op. cit.*, p. 177 ; OURSEL 1994b, *op. cit.*, p. 166 ; THIÉBAUD 1994, *op. cit.*, p. 83.

<sup>1541</sup> HÉLIOT 1954-1955, *op. cit.*, p. 173.

<sup>1542</sup> C'est-à-dire là où s'opère la jonction du transept avec la nef et le chœur (angle nord-est et angle sud-ouest), les joints des parements de murs ne conservent pas trace de rupture significative dans les niveaux d'assises.

sous la responsabilité d'un même architecte – à tout le moins, s'est-on conformé à un projet unique – et que sa durée approximative n'a pas dû excéder une dizaine d'années ; ce qui, *in fine*, nous incite à circonscrire la datation admise jusqu'à présent à la décennie 1120(-25) 1130(-35).

Le caractère précaire de cette datation relative, certes, ne saurait échapper.

D'autres méthodes d'investigation devront être sollicitées pour permettre d'affiner ces résultats. L'analyse des mortiers de chaux par luminescence optiquement stimulée<sup>1543</sup> apporte déjà de nouvelles réponses fiables aux questions de datation ; on pourrait envisager de l'appliquer aux prélèvements effectués dans le dépôt lapidaire et à des carottages à prévoir dans les « zones archéologiquement exploitables » déjà recensées dans les combles. Le recours au radar à pénétration des sols<sup>1544</sup> offre la possibilité d'étudier de manière non intrusive certaines zones du sous-sol de l'édifice non-encore exploitées, il pourrait apporter réponse, par exemple, à la question non résolue de la configuration exacte du plan des chapelles rayonnantes primitives disparues. Enfin, il serait souhaitable de relancer le projet<sup>1545</sup> de campagne de relevés scanner-laser de l'ensemble intérieur-extérieur du transept qui généreront la documentation graphique (extraction de coupes, de plans, d'orthophotographies...) nécessaire pour prolonger l'étude archéologique du bâti de la collégiale Saint-Omer de Lillers.

---

<sup>1543</sup> Cf. GUIBERT et URBANOVA 2020, « Datation des mortiers de chaux par luminescence optiquement stimulée (OSL) : une nouvelle approche de la chronologie de construction », article en ligne sur <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02535059>.

<sup>1544</sup> Le radar à pénétration des sols (RPS), appelé plus communément *radar géologique* ou *géoradar*, est un appareil géophysique utilisant le principe d'un radar que l'on pointe vers le sol pour en étudier la composition et la structure (source : Wikipédia.org). D'autres zones du sol de l'église (intérieur et extérieur) sont d'ores et déjà recensées dans cette optique.

<sup>1545</sup> Ce projet monté en partenariat avec la plateforme technologique *Equipex Irdive*, en nov. 2016, n'a finalement pas pu aboutir faute d'une prise en charge, par l'assureur automobile, du transport du matériel dans un véhicule particulier. Il s'inspire des travaux sur l'église de Veyrines (Ardèche) publiés par Anne Flammin (FLAMMIN 2013, pp. 243-247).



**SOURCES**  
**BIBLIOGRAPHIE**  
**SITOGRAPHIE**





## SOURCES

### SOURCES MANUSCRITES

#### Archives des Monuments historiques (MAP- Charenton-le-Pont)

**Cote conservation 0081/062/0109, n° document 0081/062/0347.**

*Exercice 1886* (DANJOY/VANDENBULCKE). Décompte des travaux de charpente et de menuiserie (Fleury BLANCHEGORGE)

*Exercice 1889* (DANJOY/VANDENBULCKE). Décompte des travaux de charpente et de menuiserie (Fleury BLANCHEGORGE)

**Cote conservation 0081/062/0347/1, carton n° 106, Lillers. Église. 1842-1983.**

L'ensemble du dossier concerne des courriers divers relatifs à des travaux de restauration de l'église, de 1842 à 1983. Beaucoup de ces pièces sont également conservées aux Archives Départementales du Pas-de-Calais, à Dainville.

**Cote conservation 0081/062/0347/2, carton n° 107, Lillers. Église. 1908-1922 (TUX).**

*08/02/1908* (PAQUET/BOESWILLWALD). Travaux de charpente, menuiserie et couverture sur la sacristie. Travaux de plomberie (pose de gouttières sur les bas-côtés). Travaux de maçonnerie (protection soubassements des murs extérieurs).

*11/03/1909* (Paquet/Boeswillwald). Rapport de l'ACMH Pierre Paquet : « Réparation du pignon [du bras] sud [en réalité il s'agit du bras nord] et du couronnement des contreforts ».

*07/12/1910* (Paquet). « Dépose et rangement des boiseries situées dans la partie nord du transept » [atteintes par la mэрule pleureuse].

*04/03/1911* (Paquet/Boeswillwald). Projet de « Restauration du pignon de la façade principale ».

*11/11/1911* (Paquet). « Restauration des boiseries situées dans la partie nord du transept de l'église ».

*02/02/1912* (Paquet). « Réparation de la sacristie et dégagement du transept côté sud ».

*26/10/1912* (Paquet). « Restauration du mur ouest de la sacristie, après démolition de la sacristie ».

*07/09/1912* (Paquet). « Restauration des boiseries de l'église. Traitement à la gélatine (procédé du Dr Pinoy) ».

*07/02/1914* « Installation de l'éclairage électrique dans l'église ».

*19/03/1919* (Paquet). Lettre de l'ACMH Paquet au ministre des Beaux-Arts l'informant du risque d'effondrement de la nef si elle n'est pas étayée dans les plus brefs délais.

*10/04/1919*. Copie du télégramme envoyé à P. Paquet par le maire de Lillers, Ph. Delelis, l'informant de l'écroulement du mur nord de la nef.

*1919* (Paquet). « Réparations provisoires des dommages causés par les bombardements ».

*29/05/1919* (Paquet/Genuys). « Travaux de protection de l'église ; réparations provisoires, maçonnerie, charpente ».

*25/11/1919* (Paquet). Dommages de guerre « Restauration de maçonneries ».

*17/06/1920* Dommages de guerre « Restauration : maçonnerie, serrurerie, charpente, couverture, plomberie ».

*08/07/1921* « Achèvement de la consolidation du clocher ; réparation de murs au chœur et au transept ; couverture du clocher ».

*12/07/1921* « Reconstruction partielle du mur sud de la nef ».

*Nota* : pour le détail des pièces relatives aux travaux exécutés en 1922, cf. Annexes (I), doc. n° 37.

**Cote conservation 0081/062/0347/3, carton n° 108, Lillers. Église. 1923-1924.**

*Nota* : pour le détail des pièces relatives aux travaux exécutés durant ces années, cf. Annexes (I), doc. n° 37.

**1<sup>er</sup> sous-dossier : exercice 1923.**

**2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> sous-dossiers : exercice 1924.**

**Cote conservation 0081/062/0347/4, carton n° 109, Lillers. Église. 1924-1928.**

*Nota* : pour le détail des pièces relatives aux travaux exécutés en 1922, cf. Annexes (I), doc. n° 37.

**1<sup>er</sup> sous-dossier : exercice 1925.**

**2<sup>e</sup> sous-dossier : exercice 1926.**

**3<sup>e</sup> sous-dossier : exercice 1927.**

**Cote conservation 2011/022/85, Lillers. Église. 1945-1980.**

**1<sup>er</sup> sous-dossier : église, 1945-1980 (2011/022/085/IV).**

Chemise « 62. Lillers. Église. Chéneaux et couverture. Chœur et bas-côtés. Attachements figurés de l'année 1960 et des années 1956-1966 ».

**Dessin n° 708**, ACMH Ch. Waldschmidt (16 août 1977) : « Élévation de la 2<sup>e</sup> travée nord du chœur. Relevé des faux-aplombs, d'après le relevé de la Société française de stéréotopographie.

**1<sup>er</sup> Mémoire Ets Chevalier** (août-sept. 1962) : dessin (s.d., s.n.) « Reprise de la corniche inférieure du chœur ».

**Croquis 1 – déambulatoire, face nord** : élévation en développé des 4 premières travées droites du déambulatoire nord.

**Croquis 2 – déambulatoire, face nord** : élévation en développé de la 5<sup>e</sup> travée et de la chapelle rayonnante nord.

**Croquis 3 – déambulatoire** : élévation en développé de la chapelle axiale et des demi-côtés adjacents nord et sud.

**Att. fig. n° 1** (10 déc. 1971) mémoire unique. ACMH Ch. Waldschmidt ; Architecte des Bâtiments de France, Abadie ; entreprise de travaux, Payeux (Arras) : « Arcades entre nef et narthex, cloisons d'isolation ».

**Att. fig. n° 2** (10 déc. 1971) mémoire unique : « Mur ouest de la nef, délimitation des parties écroulées ou arrachées ».

**Att. fig. n° 1** (exercice 1975, chap. 56-30-21) mémoire unique : « Chapelles. Voûtes. Piochement, enduits, décapage et rejointoiement ».

**Att. fig. n° 1** (18 déc. 1976, chap. 56-30-21), mémoire 1 (exercice 1975) : « Chœur. Chevalement en bois » [étalement de l'ensemble du chœur avant reprise des parements intérieurs et des parties de maçonnerie lézardées].

Chemise « 62. Lillers. Église. Reconstruction de la façade ouest 1972-1974 ».

**Att. fig. n° 1** (12 nov. 1973, chap. 56-30-21), mémoire 1 (exercice 1972) : « Façade ouest. Reconstruction du sol jusqu'au niveau 7,05 ».

**Dessin n° 628** (27 janv. 1972, Ch. Waldschmidt) « Reconstitution de la façade ouest » [cyanotype représentant la façade ouest en plan, élévation et coupe longitudinale].

**Rapport de l'entreprise Payeux** : « Réparation de la pointe du pignon du bras sud, consécutive aux dégâts dus à la tempête du 13 nov. 1972 ».

**Rapport d'avril 1977** (s.n., non coté) : « Restauration des voûtes du déambulatoire et des chapelles rayonnantes, de la 4<sup>e</sup> à la 11<sup>e</sup> travée, en commençant par le nord ».

Chemise « 62. Lillers. Église. Correspondance, 1945-1980 ».

**Objets mobiliers** (11 juil. 1946, doyen Rublin) : dessin « Projet de grilles en fer forgé pour la chapelle des fonts baptismaux ».

**Dessin** (1952, architecte A. Sallez) « Grille de clôture des fonts baptismaux ».

**Courriers divers** : électrification des cloches (1957) ; courrier de l'entreprise Payeux pour dégagement des deux fenêtres murées du mur ouest du bras sud du transept, et pose de verrières par M. Brouard (maître-verrier, à Ronchin, Nord).

**Cote conservation 96/81/33, Lillers. Église. Photogrammétrie (mars 1972).**

**1<sup>er</sup> sous-dossier.**

I - Répertoire des points de triangulation, repères scellés et points de calage des couples photogrammétriques. Mars 1972.

**2<sup>e</sup> sous-dossier.**

II - Répertoire des points de semis du chœur [40 pages de données numériques]. Mars 1972.

**3<sup>e</sup> sous-dossier.**

Soumission de R. Vincent, directeur de la Société française de stéréotopographie (SFS, Paris).  
Cahier de prescriptions spéciales (CPS) ; travaux de : prises de vue, canevas topométrique précis et restitution stéréophotogrammétrique des déformations constatées dans le chœur et la nef de l'église de Lillers.

**4<sup>e</sup> sous-dossier.**

Courrier de l'ACMH Ch. Waldschmidt, adressé le 21 janvier 1972 à la direction du Centre de recherches des monuments historiques sollicitant la réalisation d'une campagne de photogrammétrie dans l'église de Lillers.

**5<sup>e</sup> sous-dossier.**

Planche de neuf photographies (cf. *infra*, « Sources iconographiques »), jointes au courrier de ci-dessus de l'ACMH Ch. Waldschmidt.

**6<sup>e</sup> sous-dossier.**

Copie du plan de l'église réalisé par Danjoy, avec indication des numéros des clichés ci-dessus pour faciliter le repérage (pièce jointe au courrier de Waldschmidt).

**7<sup>e</sup> sous-dossier.**

Copie, jointe au courrier, du dessin grand format de l'église réalisé par Danjoy le 13 mars 1876 (cf. *infra*, « Sources iconographiques »).

**8<sup>e</sup> sous-dossier.**

**Stéréotopographie. Devis descriptif** du 17 février 1972 adressé par Robert Vincent (SFS) à Michel Parent, inspecteur général des monuments historiques (six pages et deux plans joints avec indication des stations de photo dans le chœur et la nef).

**Cote conservation dossier 1994/34/158 (documents épars)**

Nota. Parties de documents photocopiés par Jean-Daniel PARISSET, conservateur général du patrimoine, directeur de la MAP (envoi du 22 mai 2007).

**1<sup>er</sup> document.**

**Liste des objets détruits, disparus ou ayant subi des dommages de guerre**, établie le 24 févr. 1920 par le doyen Richard, 2 p. (pour le détail, cf. Annexes (II) - Pièce justificative n° 28).

**2<sup>e</sup> document.**

**Règlement de compte général** (Devis du 24 mai 1934. ACMH H. Huignard, inspecteur, P. Dégez. Parmi les créanciers, l'entreprise de sculpture (Charles ?) Soudant, pour 1.250,00F.

## **Archives départementales du Pas-de-Calais (Centre Mahaut d'Artois. Arras-Dainville)**

### **Série G (sous-série G 1)**

- (n° 1) **8 G 1** : Charte de création d'un doyenné dans la collégiale de Lillers (latin - 1219).
- (n° 2) **8 G 1** : Charte d'Adam, évêque de Thérouanne, accordant au chapitre de Lillers le pouvoir d'élire un doyen (latin - 1224).
- (n° 3) **8 G 1** : Reconnaissance d'une rente de 16 sous pour l'entretien d'une lampe (1275).
- (n° 4) **8 G 1** : Renonciation de dot au profit du chapitre de Lillers (1277).
- (n° 5) **8 G 1** : Fragments de comptes - 3 pièces (1319-1358).
- (n° 6) **8 G 1** : Pièce d'un procès opposant le seigneur de Wavrin et le chapitre de Lillers (1339).
- (n° 7) **8 G 1** : Pièces diverses relatives au droit de deux lots de cervoise dans la paroisse de Lillers - 5 pièces (1397-1407).
- (n° 8) **8 G 1** : Exemption de fournitures de guerre pour le chapitre de Lillers (1412).
- (n° 9) **8 G 1** : Constitution d'une rente au profit du chapitre de Lillers (1474).
- (n° 10) **8 G 1** : Divers actes concernant les personnels ecclésiastiques (1479-1687).

### **Série G (sous-série G 2)**

- (n° 1) **8 G 2** : Dîme à Burbure au profit du chapitre de Lillers (1209).
- (n° 2) **8 G 2** : Witternesse : fief au profit du chapitre de Lillers (1238-1277).
- (n° 3) **8 G 2** : Titre de propriété d'une terre à Ham-en-Artois au profit du chapitre de Lillers (1247).
- (n° 4) **8 G 2** : Saint-Floris : dîme au profit du chapitre de Lillers (1247-1311).
- (n° 5) **8 G 2** : Dîme à Busnes au profit du chapitre de Lillers (1274).
- (n° 6) **8 G 2** : Titre de propriété d'une maison à Béthune au profit du chapitre de Lillers (1289).
- (n° 7) **8 G 2** : Rely : Terres, dîme, justice, au profit du chapitre de Lillers (1293-1457).
- (n° 8) **8 G 2** : Titre de propriété d'une terre à Liètres au profit du chapitre de Lillers (1296).
- (n° 9) **8 G 2** : Saint-Venant et Busnes, haute-justice au profit du chapitre de Lillers (1296, copie).
- (n° 10) **8 G 2** : Arrentement d'une maison au profit du chapitre de Lillers (1302).
- (n° 11) **8 G 2** : Donation d'une maison au profit du chapitre de Lillers (1457).

### **Série O (sous-série 2 O 516<sup>3</sup>) : travaux aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles.**

**Devis estimatif des travaux pour la reconstruction du clocher de l'église paroissiale de Lillers**, juillet 1820, architecte Letombe.

**Devis descriptif et estimatif des travaux de diverses natures à exécuter pour la restauration de l'église de Lillers**, janvier 1885, architecte Danjoy.

**Cahier des charges générales pour l'exécution des travaux de restauration de l'église de Lillers. Maçonnerie.** Approuvé le 3 octobre 1885.

**Devis estimatif des ouvrages à exécuter pour la réparation et la restauration de l'église de Lillers**, architecte De Bailliencourt, 26 septembre 1842 (cf. Annexes (I), doc. n° 2).

**La collégiale Saint-Omer de Lillers. excursion du dimanche 16 mai 1965**, Pierre-André WIMET, document original de sept pages dactylographiées (cote : C 1093/4).

**Rapport sur l'église S[aint]-Omer de Lillers**, Louis-Édouard de FOULER, copie certifiée conforme d'une notice historique et descriptive de deux pages, remise le 24 juillet 1846 à la Commission des antiquités du département (cote : 6 Fi C 207).

## Archives historiques diocésaines (Arras)

**4 Z 6/58 (Lillers).** Fonds de l'abbé Fernand Pentel, architecte du diocèse : correspondance au curé de Lillers (1950) ; aménagements liturgiques de la collégiale (correspondance, factures, plan) 1963-1964 ; effondrement de la tour Saint-Bertin [sic] de la collégiale pendant l'office, 1971 ; aménagements liturgiques, 1972.

**1 Z 1 (Lillers).** Réponse du curé de la paroisse à l'enquête lancée par Mgr Parisis, évêque d'Arras, sur l'histoire de la paroisse avant et après la Révolution (1861).

**1 P doy. Lillers (Lillers).** Correspondance administrative sous le Concordat entre la paroisse, l'évêché et les autorités civiles (1821-1893), 58 pièces, dont pièce n° 46 : Procès-verbal d'entrée en fonction du vicaire Isidore Delafolie (8 avril 1856)

**6 V 102 (Lillers).** Réponse du curé à l'enquête lancée par Mgr Julien, évêque d'Arras, sur l'histoire de la paroisse durant la Première Guerre mondiale (1919).

**4 Z 866/2 (Lillers).** Registre des délibérations du conseil de fabrique (1882-1906), suivi des délibérations du conseil paroissial (1908-1920) [en tête-bêche, à la fin du registre : informations sur l'œuvre de la restauration de la vieille collégiale église de Lillers (1885)].

**965 P 5 (Lillers).** Notice sur le Christ du Saint-Sang à Lillers (d'après une note de Pierre-André Wimet), 2 pages dactylographiées.

## Fonds Gouverneur

(Fonds privé). Ensemble de documents d'archives relatifs à la troisième campagne de restauration de l'église de Lillers, provenant de la vente des archives de l'entreprise de travaux Gouverneur. Pour le détail du contenu, voir Annexes (I), doc. n° 36, « inventaire descriptif de l'ensemble des pièces ».

## Fonds paroissial

(Pour le détail du contenu, voir Annexes (I), doc. n° 39, « inventaire général du fonds paroissial »). Il s'agit d'un ensemble de documents divers rassemblés dans un carton provenant de l'ancien presbytère (épaves de ce qui constituait jadis le fonds d'archives paroissiales), en dépôt chez un membre de la paroisse qui a obligeamment accepté de me les confier le temps de la recherche. L'ensemble a été dépouillé et numérisé, avant d'être remis (en 2012) aux Archives historiques du diocèse d'Arras 5AHD-62) pour être versé au fonds existant sur la collégiale de Lillers.

**Nota.** La cotation des pièces, telle qu'elle apparaît ici, est celle que j'ai adoptée pour la commodité de ma recherche ; la cotation après versement du fonds aux AHD-62 est toujours en cours.

**Manuscrits isolés : ms. 1.** Lettre du 19 août 1929 de l'ACMH Henri Huignard à l'abbé Rublin, doyen, à propos de l'invitation à la messe inaugurale de l'église de Lillers devant être célébrée le 13 octobre 1929.

## SOURCES IMPRIMÉES

### Archives historiques diocésaines (Arras) AHD-62

**965 P 3 (Église de Lillers).** Effondrement du 10 octobre 1971 : coupures de presse.

**965 P 9 (Église de Lillers).** Coupures de presse (1973 à années 2000).

### Articles périodiques ou revues

« L'église de Lillers », *Bulletin de la Commission départementale des Monuments historiques du Pas-de-Calais*, t. I<sup>er</sup>, 1889, p. 95 ; t. VI, 1885, pp. 182 et 249.

### Ouvrages et brochures

**GF 9.** Collectif, *Le crucifix miraculeux de l'église de Lillers*, 1892, 28 p.

**GF 9.** DEVIS Jacques, *Recueil de documents pour servir à l'histoire de l'église de Lillers*, 1977, 30 p.

### Fonds paroissial

**Imprimés isolés : J 1.** Coupure de presse (sans nom, ni date). « Inauguration de l'église de Lillers [dimanche 13 octobre 1929] et bénédiction du Patronage ».

### Sources narratives

(Hagiographies, chroniques, ...)

**AA SS Octobris :** *Acta Sanctorum, Octobris*, t. X, « De SS. Luglio et Lugliano, martyribus, Lillerii in Artesia et Mondiderii in Picardia », Bruxelles, 1869, pp. 108-122 (auteur Joseph GHESQUIÈRE.).

**BONVARLET 1907 :** BONVARLET Alexandre, « Chroniques de l'abbaye de Saint-Sauveur à Ham », *Bulletin historique de la Société des antiquaires de la Morinie*, 11, 1902-1908, Saint-Omer, éd. H. d'Homont, 1907, pp. 209-275.

**CHAPEAU 1943 :** CHAPEAU G. (Abbé), « Un pèlerinage noble à Charroux au XI<sup>e</sup> siècle. La fondation des prieurés d'Ham et Andres, dépendances de Charroux », *Bulletin de la Société des antiquaires de l'Ouest*, t. XIII de la 3<sup>e</sup> série, Poitiers, 4<sup>e</sup> trimestre 1943, pp. 250-271.

**CORET 1670 :** (dom) CORET Jacques (RPJ), *Le sang miraculeux sorti d'un crucifix conservé depuis quelques siècles dans l'église collégiale de Saint-Omer en la ville de Lillers*, opuscule (parfois appelé « notice ») sur le pèlerinage du Christ du Saint-Sang de Lillers, Lille, 1670, réédité en 1892, à Lillers, éd. Boussemaer, sous le titre *Le crucifix miraculeux de Lillers*, 28 p.

**DANGEZ 1862 :** DANGEZ L. (Abbé), *La vie des saints frères martyrs Lugle et Luglien, Patrons de la ville de Montdidier-en-Picardie et de Lillers-en-Artois*, Montdidier, éd. Mérot-Radenez, 1862, 438 p.

**DE MOOR 1782 :** DE MOOR Corneille, *Description de la relique inestimable du précieux sang de Notre Seigneur Jésus-Christ que l'on conserve dans la chapelle de Saint-Basile à Bruges*, Bruges, Corneille de Moor, imprimeur, 1782, opuscule de 37 pages.

**DURAND DE MENDE 1996 :** DURAND DE MENDE Guillaume, *Manuel pour comprendre la signification symbolique des cathédrales et des églises*, dans *Le message initiatique des cathédrales*, coll. dir. par Christian JACQ et ALII, Fuveau, éd. La Maison de Vie, 1996.

- GODEFROY-MENILGLAISE 1855** : (de) GODEFROY-MENILGLAISE Denis-Charles, « *Chroniques de Guînes et d'Ardres, par Lambert, curé d'Ardres (918-1203)*, revue sur huit manuscrits avec notes, cartes géographiques, glossaires et tables », *Société des Antiquaires de la Morinie*, Paris, Jules Renouard, 1855, 544 pages.
- HERBY 1597** : HERBY André, « *Vita SS. Luglii et Lugliani fratrum, auctore anonymo. Ex prevetusto codice ms. ecclesiæ Lilleriensis, collato cum Vita typis edita anno 1597. Caput unicum* », dans *AA SS, Octobris*, t. 10, Bruxelles, 1861, pp. 108-122, spéc. P. 117.
- LA HAYE 1673** : (de) LA HAYE Guillebert, « La vie des saints frères martyrs Lugle, archevêque et Luglien, roi d'Irlande, Patrons de la ville de Lillers en Artois et de celle de Montdidier en Picardie. Par un religieux de l'ordre de St. Dominique, avec permission de ses supérieurs », carnet de dévotion (s.n., s.d. ni lieu, attribuable à Guillebert de la Haye, paru en 1673), 22 pages. Cf. AHD-62, « opuscules imprimés, imp. n° 3 » (voir Annexes (I), doc. n° 39 « Inventaire général du fonds paroissial déposé aux AHD-62 en 2012 »).
- MALBRANCQ 1639<sub>a</sub>** : MALBRANCQ Jacques, « *Regiæ Luglii et Lugliani virtutes* », dans *De Morinis et Morinorum rebus*, t. 1<sup>er</sup>, livre IV, chap. 30, Tournai, 1639, pp. 503-505.
- MALBRANCQ 1639<sub>b</sub>** : MALBRANCQ Jacques, « *Audomarus Morinorum lumen extinguitur* », dans *De Morinis et Morinorum rebus*, t. 1<sup>er</sup>, livre IV, chap. 38, Tournai, 1639, pp. 522-525.
- MALBRANCQ 1639<sub>c</sub>** : MALBRANCQ Jacques, « *Luglii et Lugliani regum in Morinos et é. Morinis in cælum profectio* », dans *De Morinis et Morinorum rebus*, t. 1<sup>er</sup>, livre IV, chap. 39, Tournai, 1639, pp. 525-528.
- SUGER 1996<sub>a</sub>** : SUGER (Abbé), *Scriptum consecrationis ecclesiæ sancti dionysii* (Écrit sur la consécration de Saint-Denis), dans *Suger, Œuvres*, texte établi, traduit et commenté par Françoise GASPARRI, coll. Les classiques de l'histoire de France au Moyen Âge, Paris, Les Belles Lettres, 1996, t. I, pp. 2-53.
- SUGER 1996<sub>b</sub>** : SUGER (Abbé), *Gesta Suggestii abbatis* (L'œuvre [administrative] de l'Abbé Suger), dans *Suger, Œuvres*, texte établi, traduit et commenté par Françoise GASPARRI, coll. Les classiques de l'histoire de France au Moyen Âge, Paris, Les Belles Lettres, 1996, t. I, pp. 54-155.
- VAN-DRIVAL 1850** : VAN-DRIVAL Eugène (Abbé), *Légendaire de la Morinie, ou Vies des saints de l'ancien diocèse de Thérouanne. Ypres, Saint-Omer, Boulogne*, Boulogne-sur-Mer, Berger, 1850, 400 p. ; spéc. « saints Lugle et Luglien » : pp. 294-304 et « saint Omer », pp. 253-270.
- VENDRIÈS 1927** : VENDRIÈS Joseph, « Saints Lugle et Luglien, patrons de Montdidier », *Revue celtique*, n° 44, 1927, pp. 101-108.

## Sources diplomatiques

- BLÉD 1904** : BLÉD Oscar (Abbé), « Regestes des évêques de Thérouanne, 500-1553 », *Société des Antiquaires de la Morinie*, Saint-Omer, éd. H. d'Homont, 1904, t. I, 500-1414, 408 pages.
- DUCHET et GIRY 1881** : DUCHET Théodore et GIRY Arthur, « Cartulaires de l'église de Térouane » [sic], *Société des Antiquaires de la Morinie*, Saint-Omer, éd. Fleury-Lemaire, 1881, 437 pages.
- CHARTÆ GALLIÆ** : *Chartae Galliae*, édition électronique (dir. Benoît-Michel TOCK), Institut de Recherche et d'Histoire des Textes, 2014 (Telma), <http://www.cn-telma.fr/chartae-galliae/charte202463/> et /charte202461.
- LE MIRE 1723** : LE MIRE Aubert (alias MIRÆUS ou LEMIRE), « *Lileriense canonicorum collegium ac templum in Artesia anno 1043 excitantur a Wenemaro, illius oppidi domino* », dans *Auberti Mirœi opera diplomatica et historica*, t. I, chap. xxx, Bruxelles, J.-Fr. Foppens, 1723, pp. 150-151.



- LOCRE 1616** : (de) LOCRE Ferry, *Chronicon Belgicum, ab anno CCLVIII ad annum usque MDC continuo perductum*, t. III, Arras, Guillaume de la Rivière, 1616 ; spéc. « Anno 700 » pp. 81-82 ; « Anno 1048 » pp. 193-194 ; « Anno 1090 » p. 223 ; « Anno 1470 » pp. 532-533.
- LONGNON 1908** : LONGNON Auguste, « Pouillés de la province de Reims, Paris, 1908, 2 vol. ; spéc. « Introduction – XI. Diocèse de Thérouanne » pp. 86-94.
- MONSABERT 1910** : (de) MONSABERT Pierre, « Chartes et documents pour servir à l'histoire de l'abbaye de Charroux », *Société des Archives historiques du Poitou*, t. 39, Poitiers, 1910, 624 pages ; spéc. « charte VI (1079) : Donation à l'abbaye de Charroux par Engueran de Lillers et sa femme Emma de l'église et de la villa de Ham [-en-Artois] », pp. 96-98.
- PREUX 1866** : PREUX Auguste, « Chartes relatives à la collégiale de Lillers », *Bulletin historique trimestriel de la Société des antiquaires de la Morinie*, années 1862-1866, 3<sup>e</sup> vol., Saint-Omer, éd. Fleury-Lemaire, 1866, pp. 268-276.
- ROBERT 1867** : ROBERT (Abbé), « Copie du titre original de la fondation du chapitre de Lillers », *Bulletin de la Société des antiquaires de la Morinie*, t. IV, Saint-Omer, « Séance du 2 décembre 1867 », p. 158-159.
- SAINTE-MARTHE 1725** : (de) SAINTE-MARTHE (également **SAMMARTHANUS**) Denis (dir.), *Gallia Christiana*, t. 3, Paris, 1725 ; spéc. « liste biographique des abbés de Saint-Sauveur d'Ham-en-Artois (*Hamum Lilerense*) : colonnes 508-513.

### Éditions de textes anciens, travaux d'érudition, dictionnaires ...

- BECQUET 1971** : BECQUET (dom) Jean, *Abbayes et prieurés de l'ancienne France*, tome XIV, Diocèse d'Arras, Province de Cambrai, *Revue Mabillon*, Ligugé, juil.-sept. 1971, n° 245, pages 97-160 ; mention de « Aire. Collégiale Saint-Pierre », pp. 105-111 : bibliographie exhaustive de la documentation relative à la collégiale.
- BLED 1898** : BLED Oscar (Abbé), « Les évêques de Saint-Omer, depuis la chute de Thérouanne (1553-1619) », *Mémoires de la société des antiquaires de la Morinie*, t. 26, Saint-Omer, éd. Thumerel, 1898, 536 pages (dont 103 p. de Pièces justificatives, numérotées de I à CIII).
- BLED 1910** : BLED Oscar (Abbé), « Les évêques de Saint-Omer, depuis la chute de Thérouanne (1619-1708) », *Mémoires de la société des antiquaires de la Morinie*, t. 29, Saint-Omer, librairie Jeanjean, 1910, 598 pages.
- BCAD-62 t. 1** : *Bulletin de la commission des antiquités départementales du Pas-de-Calais*, t. I, Arras, A. Tierny, 1849 ; spéc. « Arrêté préfectoral instituant une Commission des antiquités départementales (3 mars 1846) », pp. 5-8.
- BCAD-62 t. 3** : *Bulletin de la commission des antiquités départementales du Pas-de-Calais*, t. III, Arras, De Sède, 1869 ; spéc. « église de Lillers », pp. 291, 312-313, 319, 329 et 332.
- CABROL, LECLERCQ et MARROU 1907-1951** : CABROL (dom) Fernand et LECLERCQ (dom) Henri, MARROU Henri-Irénée, *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, Paris, éd. Letouzey et Ané, 15 vol. (de 1907 à 1951).
- CARDEVACQUE 1875** : (de) CARDEVACQUE Adolphe, « Canton de Béthune », *Dictionnaire historique et archéologique du département du Pas-de-Calais*, publié par la Commission départementale des monuments historiques, t. 1, « Arrondissement de Béthune », Arras, Sueur-Charruey, 1875, pp. 157-237, spéc. notices sur « Allouagne », pp. 157-164, et sur « Chocques », pp. 175-183.
- COMBAULT 1640** : (de) COMBAULT Charles (comte d'AUTEIL), *Discours abrégé de l'Artois, membre ancien de la Couronne de France et de ses possesseurs depuis le commencement de la monarchie*, sans lieu, 1640, pp. 250-271.

- COURCELLES 1823** : (de) COURCELLES Jean-Baptiste, *Dictionnaire historique et biographique des généraux français depuis le XI<sup>e</sup> siècle jusqu'en 1823*, t. VIII, « Montesq-Riva », Paris, 1823 ; spéc. « notice biographique du comte Josias de Rantzau, maréchal de France », pp. 473-477.
- DEFEBVRE 2012** : DEFEBVRE Christian, *Le comté de Flandre en cartes au XII<sup>e</sup> siècle. L'éclosion d'un monde nouveau*, Éd. Citoyenneté en actes / Presse flamande, Hazebrouck, 2012, « Carte n° 98 : l'administration du comté de Flandre en 1089 », p. 14.
- DÉGEZ 1925** : DÉGEZ Paul, « Les églises de Guarbecque, d'Ham-en-Artois et de Lillers, le beffroi de Béthune », *Bulletin du Comité flamand de France*, 4<sup>e</sup> fascicule, Lille, 1925, pp. 144-148.
- DÉGEZ 1945** : DÉGEZ Paul, « Les monuments historiques du Pas-de-Calais et la guerre », *Bulletin de la Commission des monuments historiques du Pas-de-Calais*, t. VII, Arras, 1941-1945, p. 185-187.
- DEMARY 1877** : DEMAY Germain, *Inventaire des sceaux de l'Artois et de la Picardie recueillis dans les dépôts d'archives, musées et collections particulières des départements du Pas-de-Calais, de l'Oise, de la Somme et de l'Aisne*, Paris, Imprimerie nationale, 1877.
- [DESCHAMPS] DE PAS 1907** : [DESCHAMPS] DE PAS Justin, « Excursion archéologique du 9 juin 1903 : l'église de Lillers », *Bulletin historique trimestriel de la Société des antiquaires de la Morinie*, vol. XI, années 1902-1906, Saint-Omer, 1907, pp. 249-251.
- [DESCHAMPS] DE PAS 1938** : [DESCHAMPS] DE PAS Justin, « Sur les déambulatoires de Théroouanne, Saint-Omer et Lillers », *Bulletin historique trimestriel de la Société des antiquaires de la Morinie*, vol. XV, années 1929-1937, Saint-Omer, 1938, « Séance du 21 octobre 1929 », pp. 35-36.
- DESMULLIEZ, MILIS, LOTTIN 1988** : DESMULLIEZ Janine, MILIS Ludo, LOTTIN Alain (dir.), *Histoire des provinces françaises du Nord. De la Préhistoire à l'an Mil*, 1, Dunkerque, Éd. des Beffrois, 1988.
- DHA-62 t. 3** : *Dictionnaire historique et archéologique du Pas-de-Calais*, publié par la Commission départementale des monuments historiques, t. 3, « Arrondissement de Béthune. Canton de Lillers », notices par MM. ROBERT, PARENTY, de BEUGNY d'HAGERUE, Arras, éd. Sueur-Charruey, pp. 120-207.
- Dictionnaire des églises de France 1969** : *Dictionnaire des églises de France. Champagne, Flandre, Artois, Picardie*, V B, Maurice ESCHAPASSE, Jean LESTOQUOY, et ALII, Robert Laffont, 1969 ; spéc. « Lillers », p. 78 et Pl. p. V B-XIV (« Christ du Saint-Sang »).
- DU CANGE 1879** : DU CANGE du FRESNE Charles, *Glossaire français, faisant suite au Glossarium mediæ et infimæ latinitatis*, t. I (A-F) et t. II (G-Z), Niort, 1879.
- DU CHESNE 1631** : DU CHESNE André, *Histoire généalogique des maisons de Guînes, de Gand et de Coucy et de quelques autres familles illustres*, Paris, éd. Sébastien Cramoisy, 1631.
- DUCHESNE 1779** : DUCHESNE Henri-Gabriel, *La France ecclésiastique, état pour l'année 1779*, 5<sup>e</sup> édit., Paris, 1779, spéc. Chapitre IX « Les églises collégiales du royaume », p. 357 : « Lillers ».
- DU PERRAY 1720** : DU PERRAY Michel, *Traité des portions congrues des curés et vicaires perpétuels. Avec plusieurs questions sur les offrandes, pensions, incompatibilité des bénéfices et autres*, Paris, D. Beugnié, 1720, 1 vol. in-12.
- Épigraphie du Pas-de-Calais t. 2** : *Épigraphie du département du Pas-de-Calais*, publiée par la Commission départementale des monuments historiques, t. 2, Arras, éd. de Sède, 1889 ; spéc. « Arrondissement de Béthune. Lillers. Église », [épigraphes relevées dans l'église] pp. 242-251.
- Épigraphie du Pas-de-Calais t. 6** : *Épigraphie du département du Pas-de-Calais*, publiée par la Commission départementale des monuments historiques, t. 6, « Canton de Saint-Pol. Heuchin », Arras, éd. Ségaut, 1908 ; spéc. « (note n° 3) Destruction de Lillers et de Floringhem, en 1543 », p. 783 ; *ibidem*, « chapellenie de Saint-Jean, à Lillers », p. 787.

- ESMANGART 1787** : ESMANGART Charles-François-Hyacinthe, *État, par ordre alphabétique, des villes, bourgs, villages & hameaux de la généralité de Flandres & d'Artois, des juridictions et cours souveraines dont ils relèvent, des diocèses dont ils dépendent, avec une notice des tribunaux, des principaux établissemens, des paroisses, des couvens & des maisons de force qui se trouvent dans chaque lieu, & des observations sur les différents objets qui peuvent en exiger.* Lille, chez C. M. Peterinck-Cramé, 1787 ; spéc. article « Lillers », pp. 108 et 109.
- EXPILLY 1763** : EXPILLY Jean-Joseph (Abbé), *Dictionnaire géographique, historique et politique des Gaules et de la France*, Paris, 1763, t. 4 (L-M) ; spéc. article « Lilliers », p. 220.
- FONTAINE 2008** : FONTAINE Matthieu, « (2<sup>e</sup> partie) Autour de l'expression *l'oreiller du roi de France* employée en parlant de l'ancienne ville de Théroouanne. Quelques notes de lecture sur Théroouanne avant les décombres », dans *L'oreiller du roy*, décembre 2008 (en ligne sur [www.morinie.com](http://www.morinie.com)), pp. 55-58.
- FOURNIER 1880** : FOURNIER Paul, *Les officialités au Moyen Âge. Étude sur l'organisation, la compétence et la procédure des tribunaux ecclésiastiques ordinaires en France, de 1180 à 1328*, Paris, Plon, 1880, 329 pages. [« Doyens de chrétienté », in Troisième partie : « la procédure », p. 137].
- GODEFROY 1880** : GODEFROY Frédéric, *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle*, Paris, éd. Castaigneux, 1880.
- HENNEBERT 1786** : HENNEBERT J.-B.-François (Abbé), *Histoire générale de la province d'Artois*, Lille, t. 1, 1786 ; spéc. « la Nave » (rivière), p. 71.
- HENNEBERT 1788** : HENNEBERT J.-B.-François (Abbé), *Histoire générale de la province d'Artois*, Lille, t. 2, 1788 ; spéc. « Lillers », pp. 41-53 et p. 294.
- HENNEBERT 1789** : HENNEBERT J.-B.-François (Abbé), *Histoire générale de la province d'Artois*, Lille, t. 3, 1789 ; spéc. « Lillers », pp. 63-64.
- HÉRICOURT 1875** : HÉRICOURT Ch. (Comte d'), « Noms des villages et hameaux d'Artois ravagés pendant la guerre de 1537 à 1544, d'après deux enquêtes faites à Arras par les élus de la Province », communication dans *Bulletin de la commission des antiquités départementales du Pas-de-Calais*, t. IV, Arras, 1875, pp. 311-325 ; spéc. « baillage de Lillers (enquête du 8 août 1545) », pp. 317-319 et 321.
- Histoire littéraire de la France 1814** : Ouvrage commencé par des religieux bénédictins de la congrégation de Saint-Maur et continué par une commission prise dans la Classe d'Histoire et de Littérature ancienne de l'Institut, t. XIII, suite du douzième siècle, Paris, éd. Didot, 1814.
- LE GLAY 1843<sub>a</sub>** : LE GLAY Edward, *Histoire des Comtes de Flandre jusqu'à l'avènement de la maison de Bourgogne*, t. 1, Paris, éd. Comptoir des imprimeurs-unis, 1843, 519 pages.
- LE GLAY 1843<sub>b</sub>** : LE GLAY Edward, *Histoire des Comtes de Flandre jusqu'à l'avènement de la maison de Bourgogne*, t. 2, Paris, éd. Comptoir des imprimeurs-unis, 1843, 516 pages.
- Lexique historique du Moyen Âge 1989** : René FÉDOU (dir.) et Alii, Paris, éd. Armand Colin, 1980, deuxième édition revue et augmentée, 1989.
- LOISNE 1889<sub>a</sub>** : (MENCHE de) LOISNE Auguste, « Lillers-collégiale », dans « Arrondissement de Béthune, canton de Lens », fasc. 7, pp. 108-112 ; « Lillers, I- Église », dans « Arrondissement de Béthune », fasc. 4, pp. 242-251, *Épigraphie du département du Pas-de-Calais*, t. 2, Arras, De Sède, 1889.
- LOISNE 1889<sub>b</sub>** : (MENCHE de) LOISNE Auguste, « Notice sur les fonts baptismaux d'Ames, de Blessy et de Guarbecque », *Mémoires de la Commission départementale des monuments historiques du Pas-de-Calais*, t. 1, Arras, 1889, pp. 429-433.

- LOISNE 1889<sub>c</sub>** : (MENCHE de) LOISNE Auguste, « Note sur le chœur de l'église d'Ames », *Mémoires de la Commission départementale des monuments historiques du Pas-de-Calais*, t. 1, Arras, 1889, pp. 434-436.
- NELIS 1924** : NELIS Hubert, « Les doyens de chrétienté », *Revue belge de philosophie et d'histoire*, 1924, t. 3, fasc. 1, pp. 59-73 ; fasc. 2, pp. 251-278 ; fasc. 3, pp. 509-524.
- PIALES 1761** : PIALES Jean-Jacques (Abbé), *Traité des réparations et reconstructions des églises, et autres bâtiments dépendant des bénéfices. Avec un recueil complet des règlements concernant les économats de France*, t. 2, Paris, A.-C. Briasson, Desaint et Saillant, 1761.
- PLATELLE 1972** : PLATELLE Henri, *Histoire des Pays-Bas français. Flandre, Artois, Hainaut, Boulonnais, Cambrésis*, dir. Louis TRENARD, « Univers de la France et des pays francophones », Toulouse, éd. Privat, 1972 ; spéc. « chap. III : Naissance et essor des principautés (fin XI<sup>e</sup>-fin XII<sup>e</sup>) ; IV : La transformation des campagnes ; V : Naissance d'une civilisation urbaine (XI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup>) ; VI : L'église, les mentalités, les arts et la culture (X<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup>) », pp. 73-181.
- PLATELLE et CLAUZEL 1989** : PLATELLE Henri [et CLAUZEL Denis], « Première partie : L'essor des principautés », *Histoire des provinces françaises du Nord. Des principautés à l'empire de Charles-Quint (900-1519)*, tome 2, dir. Alain LOTTIN, coll. Histoire, Westhoek-Éditions-éditions des Beffrois, 1989, chap. I à V, pp. 9-115.
- Répertoire des carrières 1890** : *Répertoire des carrières de pierre de taille exploitées en 1889*, (s.n.) Ministère des travaux publics : « Recherches statistiques et expériences sur les matériaux de construction », Paris, éd. Librairie polytechnique Baudry et C<sup>ie</sup>, 1890 [en ligne sur : [gallica.bnf.fr](http://gallica.bnf.fr)], 321 pages. [Catalogue des carrières classées par département]
- ROGER 1843** : ROGER Paul, *Noblesse et chevalerie du comté de Flandre, d'Artois et de Picardie*, Amiens, Duval et Herment, 1843, 400 pages.
- SAUGRIN 1726** : SAUGRIN Claude-Marin, *Dictionnaire universel de la France ancienne et moderne et de la nouvelle France*, t. 2, Paris, 1726 ; spéc. article « Lilliers » : pp. 351-352.
- SOIL DE MORIAMÉ 1904** : SOIL DE MORIAMÉ Eugène-Justin, *L'habitation tournaisienne du XI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle*, 1<sup>ère</sup> partie : « L'architecture des façades », édition originale de 1094, Tournai, Casterman ; réédition de 1977, Bruxelles, Culture et civilisation ; spéc. « maisons romanes de Tournai », p. 48.
- THÉODORE 1932<sub>a</sub>** : THÉODORE Émile, « Séance du jeudi 24 mai, à Béthune », communication dans *Bulletin de la commission départementale des monuments historiques du Pas-de-Calais*, t. 5, Saint-Pol, éd. Dubois, 1932, « Notes sur l'église de Lillers », p. 460.
- THÉODORE 1932<sub>b</sub>** : THÉODORE Émile, « Séance du jeudi 24 mai, à Béthune », communication dans *Bulletin de la commission départementale des monuments historiques du Pas-de-Calais*, t. 5, Saint-Pol, éd. J. Dubois, 1932, « Notes additionnelles » (sur la statue du Christ-aux-Liens), pp. 461-463.
- (Dictionnaire de) TRÉVOUX 1726** : *Dictionnaire universel français et latin contenant la signification et la définition, tant de l'une et l'autre langue [...]*, t. 4, Paris, Gandouin, 1732 ; spéc. article « Stadingue » : col. 2170.
- VANUXEM 1955** : VANUXEM Jacques, « La sculpture du XII<sup>e</sup> siècle à Cambrai et à Arras », *Bulletin monumental*, 113, 1955, pp. 7-35.
- VERMESSE 1965** : VERMESSE Louis, *Dictionnaire du patois de la Flandre française ou wallonne*, Douai, éd. Crépin, 1867.

**Villes et villages du Pas-de-Calais en 1790** : « Villes et villages du Pas-de-Calais en 1790. 60 questions et leurs réponses », présentées par Léon-Noël BERTHE, Pierre BOUGARD, Danielle CANLER, Jean-Michel DECELLE et Jean-Pierre JESSENNE, *Mémoires de la Commission départementale d'histoire et d'archéologie du Pas-de-Calais*, t. XXVII, (II) « Districts de Béthune, de Boulogne et de Calais », Arras, 1991, spéc. pp. 11-15, pp. 210-216.

**VOGÜÉ et NEUFVILLE 1989** : VOGÜÉ Melchior (de, OSB), NEUFVILLE Jean (OSB), dessins de BUGARA Venceslas (OSB), *Glossaire de termes techniques à l'usage des lecteurs de « La nuit des temps »*, 4<sup>e</sup> éd. revue et corrigée par Raymond OURSEL, Saint-Léger-Vauban, Zodiaque, « La nuit des temps », 1989, 535 pages.

## SOURCES ICONOGRAPHIQUES

### Archives du musée de l'Hospice Comtesse, Lille.

**Lillers en Artois (cote 967-126 H2307).** Gravure, par Gabriel Pérelle. Vue cavalière représentant le siège de la ville, fin août 1645, par le maréchal de Rantzau. Avec une notice précisant la position des assaillants et d'identification des édifices représentés.

### Bibliothèque nationale de France (sur Gallica.bnf).

**Lillert en Artois. S. B. (cote/BNF-H141760).** Plan des fortifications de la ville de « Lillert » (sic) (démantelées en 1646), dessin de Sébastien de Pontault de Beaulieu (dit « Beaulieu »).  
[<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b69022480/f1.highres>].

**Aire nell'Artesia. Lillers nel Artesia.** Deux vues cavalières superposées du siège des villes d'Aire-sur-la-Lys et de Lillers en 1645 (cette dernière reprend la gravure de Pérelle conservée aux archives de l'Hospice Comtesse, à Lille). Dessin attribué au cartographe Vincenzo Maria Coronelli, figurant dans le « Grand Beaulieu, ou Les glorieuses conquêtes de Louis le Grand », de Sébastien de Beaulieu.  
[<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b55006121/df2.highres>].

**Plan de la ville de Hesdin. Plan de Lilers. Plan de Ranty.** Double page avec trois plans gravés de villes fortifiées conquises pour Louis XIV (dont « Lilers », assiégée en 1645 par le maréchal de Rantzau), dans « La galerie agréable du monde », éd. Pieter Van Der Aa, Leyde, 1729, t. I, p. 35 du document pdf. [<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b10509766z/f10.item>].  
Nota : Il a été tiré-à-part une gravure de ce *Plan de Lilers* (sic), qui mentionne l'attaque de M. de Rantzau et indique la position des assaillants. Il est donc à mettre en regard avec la gravure de Pérelle conservée à l'Hospice comtesse.

### Archives départementales du Pas-de-Calais (AD-62. Dainville).

**Lillers. Cadastre, parties des sections C, D, F, H et I représentant le centre : plan. 1810 [3 P 1008/17].** Plans du cadastre napoléonien numérisés et mis en ligne par les AD-62 :  
<https://archivespasdecalais.fr/Archives-en-ligne/Histoire-d-un-lieu/Plans-cadastraux>.

**Planches de relevés, par Morey [6 Fi C 852 à 857].** Série de six planches de dessins aquarellés de l'église de Lillers, réalisée par l'architecte parisien Prosper Morey (4 juin 1843). (N° 852) « État actuel de l'église Notre-Dame de Lillers » ; (n° 853) « Plan de l'église Notre-Dame de Lillers » ; (n° 854) « Élévation principale » et « Coupe en travers du transept » ; (n° 855) « Coupe sur la longueur de l'église » ; (n° 856) « Pl. 5 » (sans titre, vue extérieure de l'ensemble nord) ; (n° 857) « Église Notre-Dame de Lillers. Détails au 20<sup>e</sup> de l'exécution » (portail nord, rose et arcature aveugle du pignon ouest, chapiteaux, ...).

**Photographies, par Mieusement [6 Fi C 948 à 951].** Série de quatre photographies de l'église de Lillers (mai 1887) par Médéric Mieusement : (n° 948) « Église, nef prise du chœur » ; (n° 949) « Église, façade ouest » ; (n° 950) « Église, ensemble sud » ; (n° 951) « Église, ensemble nord-ouest ». Nota : des tirages de ces mêmes clichés sont conservés à la photothèque de la MAP, à Charenton-le-Pont.

**Fonds iconographiques. Lillers. [Fonds Clovis Normand, sous-série 24 J 106 (25)]**  
Dossier de 18 pièces (20 pages), sans date (estimation, c. 1885), produites par l'architecte Cl. Normand (1830-1909), actif dans le Pas-de-Calais. Recueil de travaux historiques, carnet de croquis et de dessins parmi lesquels : (p. 4) « Église de Lillers, plan d'ensemble » ; (p. 6)

« Lillers. Église. *Clerestorey* [sic] du chœur avant sa restauration, d'après un dessin d'É. Sturne » ; (p. 8) « Lillers. Église. Travée du chœur, détails de l'arcature » ; (p. 9) « Lillers. triforium du chœur, dessin de Sturne » ; (p. 12) « Église de Lillers, g[ran]de-nef, flanc nord, triforium côté combles » ; (p. 13) « Église de Lillers, coupe sur le triforium de la g[ran]de-nef » ; (p. 14) « Église de Lillers, g[ran]de-nef, triforium : élévation, plan » ; (p. 15) « Église de Lillers, flanc nord, chapiteaux du triforium de la g[ran]de-nef. Détail du tailloir A, base » ; (p. 16) « Église de Lillers. Détails : (1) coupe niveau de la tribune, (2 et 3) chapiteaux du triforium sud, tribune, retombée angle nord-est » ; (p. 17) « Lillers. Église, piscine [chapelle des fonts], [plan de la chapelle des fonts], banc en pierre [bas-côté nord] ».  
[en ligne, <https://archivespasdecalsais.fr/Archives-en-ligne/Fonds.iconographiques>].

**Fonds iconographiques. Lillers. [Fonds du Service territorial de l'Architecture et du Patrimoine]** 31 pièces. [2897 W 613] Église : élévation, coupe (1921) ; [2897 W 578] Église : plan de sol (s. d.) ; [2897 W 579] Église : plan de sol (s. d.) ; [2897 W 581] Église : coupe (s. d.) ; [2897 W 604] Église, abside : coupes (s. d.) ; [2897 W 584] Église, sacristie : élévation (s. d.) ; [2897 W 598] Église, sacristie : élévation (s. d.) ; [2897 W 582] Église, clocher : élévation, plan, coupe (1962) ; [2897 W 597] Église, toitures : plan (s. d.) ; [2897 W 600] Église, faîtage : coupe (1924. Paquet) ; [2897 W 605] Église, charpente : coupe (s. d. Paquet) ; [2897 W 599] Église, charpente : coupe (1922. Paquet) ; [2897 W 616] Église, charpente : coupe (s. d.) ; [2897 W 606] Église, gouttière : coupe (1924) ; [2897 W 614] Église, gouttière : coupe (1994) ; [2897 W 601] Église, gouttière : coupe (s. d. Paquet) ; [2897 W 615] Église, auvents : coupe (1929) ; [2897 W 583] Église, portes : élévation (s. d.) ; [2897 W 610] Église, contrefort : coupe (1929) ; [2897 W 607] Église, contrefort : coupe (1930) ; [2897 W 612] Église, contrefort : coupe (s. d.) ; [2897 W 617] Église, contrefort : coupe (s. d.) ; [2897 W 609] Église, contrefort : coupe, dessins à main levée (1930) ; [2897 W 603] Église, contrefort : coupe (s. d.) ; [2897 W 580] Église, contrefort : coupe (1930) ; [2897 W 585] Église, contrefort : coupe (1930) ; [2897 W 608] Église, contrefort : coupe (s. d.) ; [2897 W 611] Église, contrefort : coupe (s. d.) ; [2897 W 745] Église, contrefort : coupe (s. d.) ; [2897 W 602] Église, corniche : coupe (s. d.) ; [2897 W 596] Église, projet de chauffage : plan, coupe (1965).  
[en ligne, <https://archivespasdecalsais.fr/Archives-en-ligne/Fonds.iconographiques>].

**Fonds iconographiques. Lillers. [Collection Victor-Barbier, sous-série 4 J 300-487, cartes et plans, gravures, portraits]** [4 J 436/7] Carte de 1672 « Les provinces des Pays-Bas catholiques distinguées suivant qu'elles sont présentement partagées entre le roy de France, le roy d'Espagne et les États généraux des Provinces Unies » ; [4 J 436/10] Carte de 1707 « Les provinces des Pays-Bas catholiques distinguées ...[idem] » ; [4 J 440/34] « Lillers en Artois », vue panoramique (Pérelle, 1694) ; [4 J 439/17] « Lillers nel Artesia » (Coronelli, c. 1782).  
[en ligne, <https://archivespasdecalsais.fr/Archives-en-ligne/Fonds.iconographiques>].

**Trois attachements figurés, reconstruction du clocher [2 O 516/3].** Croquis au crayon joints au devis rédigé par l'architecte Ch. Letombe en juillet 1820 pour la reconstruction du clocher : (n° 1) demi-coupe de la tour de croisée, élévation extérieure et plan (niveau du beffroi) ; (n° 2) élévation de l'étage des baies (détail de la baie de gauche) ; (n° 3) élévation d'une baie géminée avec calepinage d'assemblage des pierres (claveaux et écoinçons) et indication des cotes.

## **Médiathèque de l'architecture et du patrimoine (Charenton-le-Pont) : photothèque.**

**Photographies, par Deneux.** Série de quatre photographies de l'église de Lillers, sans date (c. 1909-1911), par Henri Deneux : (sap01\_dnx08011\_p\_16-572157) « Intérieur. Nef vers l'entrée » ; (sap01\_dnx08012\_p\_16-572158) « Intérieur. Nef vers le chœur » ; (sap01\_dnx08009\_p\_17-515960) « Façade ouest » ; (sap01\_dnx08010p\_17-515961) « Pignon du bras nord du transept ».

**Carton 96/25/760 (casier archéologique).** Liasse n°3 : Église. Deux pages dactylographiées (notice succincte et bibliographie relative à l'édifice). Quatre planches de photographies 13x18 (1920) par C. Enlart : Pl. 1 (AMH-26.308), Pl. 2 (AMH-29.058 et 29.059), et Pl. 4 (AMH-29.055, 29.056 et 29.057) ; et Pl. 3 par le Service photographique des Archives des monuments historiques (AMH-26.304, 26.305, 26.306 et 23.307).

**Carton Lillers-Église-« Pierre Paquet »** (sans cote numérique, lors de la consultation en 2006, à la MAP, Hôtel de Croisilles, rue du Parc-Royal, Paris 3<sup>e</sup>). Recueil de photographies de l'église.

**Pl. 1 (Paquet) :** cl. 1, sacristie (1910) ; cl. 2, sacristie et chevet (1910) ; cl. 3, dégagement mur oriental du bras sud (1912) ; 1 carte postale : ensemble nord depuis la place de l'église (s.d., s.n.).

**Pl. 2 (1913. Paquet) :** cl. 1, extérieur bras nord ; cl. 2, façade ouest ; cl. 3, sacristie modifiée ; une carte postale (collée) : ensemble nord-est depuis la place de l'église (s.d.).

**Pl. 3 (1914, Paquet) :** cl. 1, stalles côté sud ; cl. 2, stalles côté nord ; (Enlart), cl. 3, chœur, mur sud (AMH-29.058) et cl. 4, déambulatoire sud, vers l'ouest (AMH-29.059).

**Pl. 4 (1919. Paquet, nef, écroulement mur nord) :** cl. 1, extérieur ensemble nord vers l'ouest (29.055) ; cl. 2, idem, vers l'est ; cl. 3 et cl. 4, nef écroulée, depuis la place de l'église.

**Pl. 5 (1919. Paquet, nef écroulée) :** cl. 1, nef vers l'ouest, depuis le clocher ; cl. 2, idem, depuis la croisée du transept ; cl. 3, bas-côté sud et cl. 4, mur nord, travée VI intacte.

**Pl. 6 (s.d., s.n.) :** cl. 1, ensemble nord écroulé de la nef (29.055) ; cl. 2, portail nord (29.056) et cl. 3, extérieur du mur est du bras nord (29.057).

**Pl. 7 (s.d., s.n., nef écroulée) :** cl. 1, extérieur, nef depuis le nord-ouest (1919) ; cl. 2, intérieur, nef depuis le vestibule (26.307) ; cl. 3, reconstruction du mur nord de la nef (1921).

**Pl. 8 (1919, nef écroulée) :** cl. 1, nef vers le sud-est, depuis le bas-côté nord ; cl. 2, intérieur, nef depuis le vestibule (26.307) ; (1920) cl. 3, étalement, nef vers l'est, depuis le vestibule (26.306\*) et cl. 4, idem, depuis la tribune occidentale (26.307\*).

**Pl. 9 (1919) cl. 1, transept sud, étalement extérieur ; (1920) cl. 2, idem (26.304) ; cl. 3, abside et bras sud en restauration (26.305).**

**Pl. 10 :** cl. 1, bas-côté nord écroulé, vers chapelles des fonts (nov. 1919) ; cl. 2, bas-côté sud étayé, vers l'ouest (26.308).

**Photos isolées, non cotées :** cl. 1, façade occidentale écroulée (1971), ainsi que quatre épreuves des photographies de Mieusement (mai 1887) que l'on retrouve aux AD-62 [6 Fi C 948 à 951].

**Dossier 1996/081/0033 (écroulement façade occidentale, oct. 1971).** Ch. Waldschmidt, ACMH : dossier photographique préparatoire aux travaux de reconstruction de la façade ; 5 photos par l'architecte Ch. Abadie sur les désordres constatés dans la maçonnerie à l'été 1971 ; 2 photos d'archives par P. Paquet, façade en 1911 et en 1913 ; 2 photos par Waldschmidt de la façade écroulée, en octobre 1971, et 1 photo en cours de restauration, en novembre.

**Dossier (Voûtes du déambulatoire, 1972).** Ch. Waldschmidt, ACMH : dossier photographique préparatoire aux travaux de restauration des voûtes du déambulatoire et des maçonneries du gouttereau du chœur. Planche de 9 clichés (6 sur les désordres dans les voûtes, 9 sur ceux des parements du chœur).



## Médiathèque de l'architecture et du patrimoine (Charenton-le-Pont) : planothèque.

### Série 0082/062-Plans d'édifices du Pas-de-Calais. Architecture, plans.

- Cote conservation 0082/062/2013 – N° document 003713.** Gravure (sans nom, ni date) représentant des détails architectoniques de l'église de Lillers (interprétation naïve et peu objective. Quelques détails ont disparu après la première campagne de restauration : tel un culot de style rococo, sous la retombée d'arcs d'ogives).
- Cote conservation 0082/062/1004 – N° document 007321 (001).** Danjoy Édouard, ACMH (1875/03/15) : *Projet de restauration. Élévation de la façade principale restaurée. Plan d'ensemble restauré. Coupe transversale. Détails de la façade.*
- Cote conservation 0082/062/1004 – N° document 007321 (002).** Danjoy É., ACMH (1875/05/25) : *Élévation de la façade principale. Plan d'ensemble. Détails de la rosace, des arcatures et d'une fenêtre.*
- Cote conservation 0082/062/1004 – N° document 007322 (001).** Danjoy É., ACMH (1875/03/15) : *Projet de restauration. Élévations des façades latérale et principale, coupe transversale (état actuel). Coupe longitudinale restaurée. Détails.*
- Cote conservation 0082/062/1004 – N° document 007322 (002).** Danjoy É., ACMH (1875/05/25) : *Élévations et détails.*
- Cote conservation 0082/062/2013 – N° document 022711.** Paquet Pierre, ACMH (s.d.) : *Église de Lillers. Plan d'ensemble.*
- Cote conservation 0082/062/2013 – N° document 022711 (002).** Paquet P., ACMH (s.d.) : *Plan d'ensemble avec indication des travaux.*
- Cote conservation 0082/062/2013 – N° document 022712.** Paquet P., ACMH (s.d.) : *Lillers. Profils anciens du soubassement de l'abside.*
- Cote conservation 0082/062/2013 – N° document 022712 (002).** Paquet P., ACMH (s.d.) : *Église de Lillers. Détail de base.*
- Cote conservation 0082/062/1004 – N° document 022713.** (s.n., s.d.) : *Lillers. Restauration du pignon du portail. Élévation.*
- Cote conservation 0082/062/1004 – N° document 022714.** Paquet P., ACMH (1921/05/06) : *Coupes longitudinale et transversale. Élévation de la façade latérale nord-ouest.*
- Cote conservation 0082/062/1004 – N° document 022714 (001).** Paquet P., ACMH (1921/05/06) : *Coupes longitudinale et transversale. Élévation de la façade latérale nord-ouest. Indication des parties à reconstruire.*
- Cote conservation 0082/062/1004 – N° document 022714 (002).** Paquet P., ACMH (1923/09/03) : *Coupes longitudinale et transversale. Élévation de la façade latérale nord-ouest. Indication des parties à reconstruire.*
- Cote conservation 0082/062/2013 – N° document 022715.** Paquet P., ACMH (s.d.) : *Réparation de la sacristie. Élévation.*
- Cote conservation 0082/062/2013 – N° document 022716.** Paquet P., ACMH (s.d.) : *Porte du transept sud. Plan sous les chapiteaux. Élévation. Coupe. Plan actuel de la partie basse.*
- Cote conservation 0082/062/1004 – N° document 022717.** (s.n., s.d.) : *Détails de la charpente. [bas-côté nord de la nef, posée en 1926].*

- Cote conservation 0082/062/1004 – N° document 022717 (002).** (s.n., s.d.) : *Détails de la charpente. Détail d'une ferme maitresse et vue d'une ferme de chevrons. Détail d'une travée entre deux fermes.* [charpente de la nef, reconstruite en 1923].
- Cote conservation 0082/062/1004 – N° document 022717 (003).** Paquet P., ACMH (s.d.) : *Projet de charpente. Détails.* [charpente de la nef, reconstruite en 1923].
- Cote conservation 0082/062/1004 – N° document 039773.** Waldschmidt Ch., ACMH (1972/01/27) : *Reconstruction de la façade ouest. Elévation. Plan. Coupe.*
- Cote conservation 0082/062/2013 – N° document 052015.** Waldschmidt Ch., ACMH (1969/10/30) : *Projet de restauration des toitures des bas-côtés. Première tranche. Croquis perspectif du bas-côté nord. Coupe. Plan partiel.*
- Cote conservation 0082/062/2013 – N° document 052016.** Waldschmidt Ch., ACMH (s.d.) : *Plan archéologique.*
- Cote conservation 0082/062/2013 – N° document 079263.** (s.n., s.d.) : *Plan d'ensemble avec indication de la sacristie à réparer et de la sacristie démolie.*
- Cote conservation 0082/062/2013 – N° document 079264.** (s.n., s.d.) : *Plan d'ensemble et vue photographique.*
- Cote conservation 0082/062/2013 – N° document 079265.** Paquet P., ACMH (1909/12/06) : *Plan d'ensemble et vue photographique.*

### **Médiathèque de l'architecture et du patrimoine (Charenton-le-Pont) : attachements figurés.**

**Nota.** Pour la liste exhaustive des attachements figurés relatifs à la troisième campagne de restauration (1919-1929) : se reporter à Annexes 1, document n° 37. Pour les attachements figurés produits par les autres campagnes : se reporter ci-dessus à « Sources manuscrites. Archives des Monuments historiques (MAP-Charenton-le-Pont) ».

### **Office du tourisme de Lillers.**

**Deux photographies du dépôt lapidaire** (« fonds Paquet »). Photocopie de deux clichés originaux disparus, de provenance indéterminée, sans cote, ni date (estimation c. 1924) : sur le premier, dix-neuf petits chapiteaux déposés, sur le second, douze grands chapiteaux.

### **Cartes postales anciennes (sélection).**

**Lillers. L'église (vue intérieure).** Éd. J. Poriche fils, Lillers. s.d. (estimation c. 1900-1914). Vue de la nef, depuis le vestibule, en direction du chœur.

**Lillers. L'intérieur de l'église.** Sans nom d'éditeur, ni date (estimation c. 1900-1914), collection privée de M. R\*, à Lillers. Vue de la nef, depuis le carré du transept en direction de l'ouest.

**Lillers (Pas-de-Calais). Derrière de l'église.** Éd. Gavelle-Dissaux. s.d. (c. 1905). Vue d'ensemble du chevet depuis le lieu-dit « la Dondaine ».

**Lillers. Vue de l'église.** Éd. Cailleret-Renault, imprimeurs, Lillers. s.d. (a circulé en 1905). Autre vue d'ensemble du chevet depuis le lieu-dit « la Dondaine ».

**Lillers, ses monuments. L'église, vue prise de La Dondaine.** Sans nom d'éditeur, ni date (après la restauration de la toiture de la sacristie et le dégagement du clair-étage oriental du bras sud, par Pierre Paquet, en 1912).

**Lillers (P.-de-C.), après la guerre. L'église. The Church.** Éd. Fauchois, Béthune. s.d. (c. juin 1919). Vue d'ensemble vers le sud-ouest du mur nord de la nef écroulé.

**Albums de Croÿ (Comté d'Artois I, Généralités, abbayes et villes, t. XVII).**

**Saint-Omer dans Lillers** (c. 1605, gouache sur parchemin, par Adrien de Montigny. Pl. 43, p. 123).  
Vue de l'ensemble sud-ouest de la collégiale.

**La ville de Lillers** (c. 1605, gouache sur parchemin, par A. de Montigny. Pl. 121, p. 279). Plein-page de frontispice : vue cavalière de la ville fortifiée avec ses principaux édifices.

**Albums de Croÿ (Comté d'Artois VII, Baillages d'Aire, Bapaume, Béthune, Hesdin, Lens, Lillers et Saint-Omer – Villes fortes, t. XXIII).**

**Plan de la ville de Lillers en Artois** (c. 1610, gouache sur parchemin, par A. de Montigny. Pl. 100, p. 254). Vue à vol d'oiseau sur la ville close, avec ses rues principales et ses édifices caractéristiques, dont la collégiale.

**Trois vues de Lillers** (c. 1610, gouache sur parchemin, par A. de Montigny. Pl. 102, p. 258). Trois vues d'ensemble de la ville fortifiée depuis différents points de vue, chacun montrant la collégiale Saint-Omer.

**Trois gravures de l'église de Lillers, par Léon Gaucherel**, parues dans « Statistique monumentale du département du Pas-de-Calais », *Commission des antiquités départementales*, Arras, 1850 [hors-texte illustrant l'article de Ch. de Linas, « Description de l'église collégiale, aujourd'hui paroissiale, de Lillers », pp. 1-6].

**Façade occidentale. Église de Lillers**, par L. Gaucherel (1850).

**Façade nord. Église de Lillers**, par L. Gaucherel (1850).

**Détails architectoniques de l'église de Lillers**, par L. Gaucherel (1850) ; un exemplaire de cette gravure est conservé aux AD-62, sous la cote 6 Fi 2553.

## Manuscrits enluminés

### Bibliothèque municipale d'Arras (Pas-de-Calais)

**ms. 0974**, folio 004v, partie de *Bible*, initiale figurée, (IRHT\_104997-p ; c. 1094-1115).

**ms. 1027**, f. 025 v. *Sacramentaire* à l'usage d'Arras, initiale ornée (IRHT\_105065-p ; première moitié du XII<sup>e</sup> siècle).

**Bibliothèque municipale de Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais)**

- ms. 0010**, tome I, folio 017v (IRHT\_174448-p ; pas de notice, s.n., s.d.).
- ms. 0002**, tome I, folio 233 (IRHT\_173466-p ; pas de notice, s.n., s.d.).
- ms. 0002**, tome II, folio 289v (IRHT\_173537-p ; pas de notice, s.n., s.d.).
- ms. 0009**, folio 006 (IRHT\_174363-p ; pas de notice, s.n., s.d.).

**Bibliothèque municipale de Douai (Nord)**

- ms. 042**, folio 013v-014, partie de *Bible*, initiale figurée, (IRHT\_115093-p ; pas de notice ; daté de la deuxième moitié du XII<sup>e</sup> siècle [voir PATIN, Roland, « Les chapiteaux à rinceaux du Bourbonnais », *Revue d'Auvergne*, 2002, n°1-562, tome 116, p. 82]).
- ms. 042**, folio 101, *ibidem*.

**Bibliothèque municipale de Valenciennes (Nord)**

- ms. 0169**, folio 002, *Collationes*, de Johannes Cassianus, Hainaut, abbaye de Saint-Amand (IRHT\_089656-p ; milieu du XI<sup>e</sup> siècle).
- ms. 0320**, folio 086, *De natura rerum*, de Thomas Cantimpratensis, miniature du livre V, « De arpia ». Produit à Beauvais ou Cambrai ; provenance de l'abbaye de Saint-Amand (IRHT\_090416-p ; c. 1290).
- ms. 0011**, folio 88v, *Bible d'Alard*, lettrine « A » *Apocalypsis*, abbaye de Saint-Amand (IRHT\_087957-v ; c. 1097).
- ms. 0009**, folio 79v, *Bible d'Alard*, lettrine « H » *Deutéronome*, abbaye de Saint-Amand (IRHT\_087859-p ; c. 1097).
- ms. 0039**, folio 003, *Ennarationes in Psalmos*, lettrine « B » du Psaume 1, abbaye de Saint-Amand (IRHT\_088340-p ; c. 1087).

**British Library (Londres, Angleterre)**

- ms. 2904**, folio 4, *Psautier de Ramsey*, lettrine « B », du *Beatus vir* (fin du XI<sup>e</sup> siècle).

**Cambridge University Library (Angleterre)**

- ms. LI. 1. 10**, folio 31v, *Livre de Cerne* (c. 820-840).

**Lambeth Palace (Londres, Angleterre)**

- ms. 3**, folio 286, *Bible de Lambeth*, lettrine « A », provenance : Cantorbéry (c. 1150-1170).



## BIBLIOGRAPHIE

### A

- ABDI 2010** : ABDI Sofiane, « L'intégration des collégiales Saint-Firmin-le-Confesseur et Saint-Nicolas-au-Cloître dans la ville d'Amiens à la fin du Moyen Âge », dans *Les collégiales et la ville dans la province ecclésiastique de Reims (IX<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles)*, Actes du colloque d'Amiens-Beauvais, 3-5 juillet 2009, organisé en l'honneur d'Hélène Millet, Histoire médiévale et archéologie, vol. 23, 2010, Publication du CAHMER, pp. 89-99.
- Albums de Croÿ xxiii** : *Albums de Croÿ, Comté d'Artois VII, Baillages d'Aire, Bapaume, Béthune, Hesdin, Lens, Lillers et Saint-Omer – Villes fortes*, t. XXIII, par Roger BERGER et Alain SALAMAGNE, dir. Jean-Marie DUVOSQUEL, Lille, Conseil régional du Nord, Bruxelles, Crédit communal de Belgique, 1990, 360 pages, 134 planches.
- Albums de Croÿ xvii** : *Albums de Croÿ, Comté d'Artois I, Généralités, abbayes et villes*, t. XVII, par Roger BERGER, dir. Jean-Marie DUVOSQUEL, introduction de Bernard DELMAIRE (« Le comté d'Artois à l'aube du XVII<sup>e</sup> siècle »), Lille, Conseil régional du Nord, Bruxelles, Crédit communal de Belgique, 1985, 287 pages, 122 planches.
- ANFRAY 1939** : ANFRAY Marcel, *L'architecture normande. Son influence dans le Nord de la France aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles*, Paris, Picard, 1939.
- ARMINJON et BILIMOFF 2010** : ARMINJON Catherine et BILIMOFF Michèle, *Métal, vocabulaire, techniques. Principes d'analyse scientifique*, Paris, Éditions du patrimoine, CMN, 1998, réédition 2010.
- AUBERT 1934** : AUBERT Marcel, « Les plus anciennes croisées d'ogives et leur rôle dans la construction », *Bulletin monumental*, 93, 1934, pp. 5-67 et 137-237.
- AVRIL 1996** : AVRIL Joseph (Abbé), « Archevêchés, diocèses et paroisses aux XII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles : à propos de quelques travaux récents », *Revue d'histoire de l'Église de France*, 82, n° 209, 1996, pp. 323-345.

### B

- BAILLIEUL 2013** : BAILLIEUL Élise, « Les vestiges romans de la collégiale Notre-Dame d'Étampes, témoins du mécénat architectural de Robert le Pieux », *Livraisons de l'histoire de l'architecture*, [en ligne. URL : <http://lha.revues.org/312> (lha 25 / 2015)], publié le 10 juin 2013, pp. 9-24.
- BARRAL I ALTET 2006** : BARRAL I ALTET Xavier, *Contre l'art roman ? Essai sur un passé réinventé*, Paris, Fayard, « Histoire », 2006, 415 pages.
- BASCHET, BONNE et DITTMAR 2012** : BASCHET Jérôme, BONNE Jean-Claude et DITTMAR Pierre-Olivier, « *Iter* » et « *locus* ». *Lieu rituel et agencement du décor sculpté dans les églises romanes d'Auvergne*, [en ligne : [openedition.org](http://openedition.org)], Images Re-vues, histoire, anthropologie et théorie de l'art, hors-série 3, 2012.
- BAUTIER 1977** : BAUTIER Robert-Henri, « Caractères spécifiques des chartes médiévales », *Informatique et histoire médiévale*, Actes du colloque de Rome (20-22 mai 1975), présentés par Lucie Fossier, André Vauchez, Cinzio Violante, Rome : École Française de Rome, n° 31, 1977, pp. 81-96.
- BAYET 1974** : BAYET Jean, « Le symbolisme du cerf et du centaure à la Porte Rouge de Notre-Dame de Paris », *Idéologie et plastique. Publications de l'École française de Rome*, 21, Rome, 1974, pp. 451-498.

- BAYLÉ 1992** : BAYLÉ Maylis, *Les origines et les premiers développements de la sculpture romane en Normandie*, Art de Basse-Normandie, n° 100 bis, Caen, 1992.
- BAYLÉ 1996** : BAYLÉ Maylis, « La sculpture romane », in *Moyen Âge. Chrétienté et Islam*, dir. Christian HECK, Flammarion, Paris, 1996, p. 234-247.
- BEAUREPAIRE 1894** : BEAUREPAIRE Eugène de ROBILLARD (de), « Les découvertes de l'église de Savigny, près Coutances », *Bulletin de la Société des antiquaires de la Normandie*, 16, 1892, Caen, 1894, pp. 309-324.
- BEAUVILLÉ 1857** : (de) BEAUVILLÉ Victor, *Histoire de la ville de Montdidier*, Paris, Didot, 1857, 3 vol., spéc. « Livre 2, chap. I », pp. 27-33 et pp. 438-439.
- BECQUET 1970** : BECQUET (dom) Jean, *Abbayes et prieurés de l'ancienne France*, tome XIV, Diocèse d'Arras, Province de Cambrai, *Revue Mabillon*, Ligugé, juil.-sept. 1970, n° 241, pages 1-48 ; mention de « Lillers », pp. 4, 33-34 et 37.
- BECQUET 1972** : BECQUET (dom) Jean, *Abbayes et prieurés de l'ancienne France*, tome XIV, Diocèse d'Arras, Province de Cambrai, *Revue Mabillon*, Ligugé, janv.-mars 1972, n° 247, pages 161-224 ; « Lillers. chapitre Saint-Omer », pp. 191-194 : bibliographie exhaustive de la documentation relative à la collégiale (archives, bibliothèques, documentation générale, publications diverses).
- BERGER 1985** : BERGER Roger, *Albums de Croÿ, Comté d'Artois I, Généralités, abbayes et villes*, t. XVII, dir. Jean-Marie DUVOSQUEL, Lille, Conseil régional du Nord, Bruxelles, Crédit communal de Belgique, 1985, 287 pages, 122 planches.
- BERNARD 1980** : BERNARD Honoré, « Les cathédrales de Thérouanne. Première partie, Les constructions du haut Moyen Âge », *Archéologie médiévale*, 10, 1980, pp. 105-152.
- BERNARD 1998** : BERNARD Honoré, *L'abbaye d'Ham-en-Artois. Recherches d'archéologie médiévale et classique*, Arras, 1998, 2 vol., *Mémoires de la Commission départementale d'histoire et d'archéologie du Pas-de-Calais*, t. XXXIV<sup>1</sup> et XXXIV<sup>2</sup>.
- BESSAC 1986** : BESSAC Jean-Claude, *L'outillage traditionnel du tailleur de pierre, de l'Antiquité à nos jours*, Paris, Éditions du CNRS, *Revue archéologique de Narbonnaise*, suppl. 14, 1986 (édition de 1993).
- BEUGNY D'HAGERUE 1850** : (de) BEUGNY D'HAGERUE Amédée, « Notice archéologique et historique sur l'ancienne collégiale de Lillers », *Mémoires de la Société des antiquaires de la Morinie*, 8, 1849-1850, Saint-Omer, 1850, pp. 345-400.
- BEUGNY D'HAGERUE 1879** : (de) BEUGNY D'HAGERUE Amédée, « Lillers. Notice historique et archéologique », *Dictionnaire historique et archéologique du Pas-de-Calais*, 3, Arras, Sueur-Charruey, 1879, pp. 142-168.
- BILSON 1905** : BILSON John, traduction d'Émile TRAVERS, « Les chevets du XI<sup>e</sup> siècle de Saint-Augustin de Cantorbéry et de Sainte-Marie d'York », *Bulletin monumental*, 69, 1905, pp. 209-223.
- BILSON 1910** : BILSON John, « Le chapiteau à godrons en Angleterre », *Congrès archéologique de France*, Caen, 75, 1908, éd. H. Delesques, 1910, t. 2, pp. 634-646.
- BILSON 1927** : BILSON John, « Les vestiges de la cathédrale de Rouen du XI<sup>e</sup> siècle », *Bulletin monumental*, 86, 1908, pp. 251-267.
- BLANC 1996** : BLANC Annie, « Les matériaux de construction de la cathédrale de Saint-Omer », dans *Carrières et constructions en France et dans les pays limitrophes-III*, Actes du 119<sup>e</sup> Congrès national des sociétés historiques et scientifiques, Amiens, 1994, dir. Jacqueline LORENZ – Paris, Comité des travaux historiques et scientifiques, 1996 (Colloques du CTHS : 14), pp. 27-38.

- BLAMANGIN, DALMAU, MANIEZ 1996** : BLAMANGIN Olivier, DALMAU Laëtitia et MANIEZ Jérôme, « Il commanda qu'elle fust rasée et démolie jusques aux fondemens ». La destruction de la ville et de la cathédrale de Théroouanne (Pas-de-Calais), en 1553, *Archéopages*, 536, oct. 2013-janv. 2014, « Le sort des vaincus », pp. 22-31, en ligne : <https://doi.org/10.4000/archeopages.536>.
- BLARY et GÉLY 2020** : BLARY François et GÉRY Jean-Pierre, *Pierres de construction. De la carrière au bâtiment...*, Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, Coll. CTHS Orientations et Méthodes, Aubervilliers, 2020, 281 p.
- BOMPAIRE 2007** : BOMPAIRE Marc, « Évaluer les monnaies à la fin du Moyen Âge. Une information imparfaite et inégale », *Revue européenne de sciences sociales*, t. XLV, 2007, n° 137, pp. 69-79 [mis en ligne le 1<sup>er</sup> juillet 2010 : <http://journals.openedition.org/ress/210>].
- BONNET-LABORDERIE 1997** : BONNET-LABORDERIE Pierrette, « Les enduits peints romans », dans *L'art roman dans l'Oise et ses environs*, Actes du colloque organisé à Beauvais les 7 et 8 octobre 1995 par le GEMOB, Beauvais, GEMOB éditeur, 1997, pp. 115-122.
- BOUGARD 1965** : BOUGARD Pierre, « La fortune et les comptes de Thierry de Hérisson (mort en 1328) », *Bibliothèque de l'École des Chartes*, t. 123, livraison 1, 1965, pp. 126-178 ; spéc. « Prébendes de Lillers », pp. 165-166 et *passim*.
- BOUTTEMY 1899** : BOUTTEMY G., « De l'endroit précis où furent assassinés les saints Lugle et Luglien », *Mémoires de la Commission départementale des monuments historiques du Pas-de-Calais*, t. 2, Arras, Imprimerie moderne, 1899, pp. 20-22.
- BOZÓKY 2005** : BOZÓKY Edina, « Le culte des reliques », septembre 2005 [article en ligne, copyright Clio 2020 ([https://www.clio.fr/BIBLIOTHEQUE/le\\_culte\\_des\\_reliques.asp](https://www.clio.fr/BIBLIOTHEQUE/le_culte_des_reliques.asp))].
- BOZOKY 2011** : BOZÓKY Edina, « La légende des saints Lugle et Luglien », *Revue du Nord*, Lille, n° 391-392, 2011, pp. 761-777.
- BRANDROY et BABICS 2006** : (de) BRANDROY Patrice et BABICS Florence, collab. de Philippe BROMBLET (LRMH) et de Jeannie MEYER (CRMH), *Manuel de sensibilisation à la restauration de la maçonnerie*, Ministère de la culture et de la communication, Direction de l'architecture et du patrimoine, Sous-direction des monuments historiques et des espaces protégés, Mission ingénierie et références techniques (ouvrage en ligne), juin 2006, 91 pages.
- BRASSART 1877** : BRASSART Félix, *Une vieille généalogie de la maison de Wavrin, publiée avec des notes historiques et héraldiques sur les sénéchaux et les connétables de Flandre*, Douai, éd. Crépin, 1877.
- BRUGGER 2015** : BRUGGER Laurence, *Le Poitou roman*, Zodiaque, 2015.
- BULTEL 1748** : BULTEL Albert-Louis-Emmanuel, *Notice de l'état ancien et moderne de la province et comté d'Artois*, Paris, éd. Desprez et Cavelier, 1748 ; spéc. « Collégiales. Lillers », pp. 129-130 ; « Villes d'Artois. Lillers », pp. 470-472.
- BÜTTNER 2020** : BÜTTNER Stéphane, « L'étude archéologique des mortiers de chaux médiévaux : vers une meilleure compréhension des gestes du maçon », in *Chantiers et matériaux de construction : De l'Antiquité à la Révolution industrielle en Orient et en Occident* [en ligne]. Lyon : MOM Éditions, 2020 (généré le 29 juillet 2021). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/momeditions/9797>>; pp. 129-141.

## C

- CABANOT 1981** : CABANOT Jean, « Deux nouveaux crucifix de la famille du « Volto Santo » de Lucques, le « Saint Veu » de Charroux et le « Digne Votz » de Cénac en Périgord », *Cahiers de civilisation médiévale*, 93, jan.-mars 1981, pp. 55-58.



- CABRERO-RAVEL 2002** : CABRERO-RAVEL Laurence, « Traitement et fonctions des massifs de façade auvergnats », in *Avant-nefs et espaces d'accueil dans l'église entre le IV<sup>e</sup> et le XII<sup>e</sup> siècle*, Actes du colloque du CNRS organisé à Auxerre du 17 au 20 juin 1999, dir. Christian SAPIN, éd. du CTHS, 2002, pp. 168-179.
- CAMUS 2011** : CAMUS Marie-Thérèse, « Le cloître de Daoulas », in « *Ex quadris lapidibus* ». *La pierre et sa mise en œuvre dans l'art médiéval. Mélanges d'histoire de l'art offerts à Éliane Vergnolle*, « La pierre sculptée », dir. Yves GALLET, Turnhout, Brepols, 2011, pp. 341-352.
- CAUCHE 2010** : CAUCHE Jean-François, « La collégiale Saint-Barthélemy de Béthune et ses relations avec les seigneurs et la commune. Enjeux de pouvoir, XI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles », dans *Les collégiales et la ville dans la province ecclésiastique de Reims (IX<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles)*, Actes du colloque d'Amiens-Beauvais, 3-5 juillet 2009, organisé en l'honneur d'Hélène Millet, Histoire médiévale et archéologie, vol. 23, 2010, Publication du CAHMER, pp. 135-150.
- CAUMONT 1846** : CAUMONT Arcisse (de), « Cheux », *Statistique monumentale du Calvados*, t. 1<sup>er</sup>, Caen, Paris, 1846, pp. 215-220.
- CAZES et CAZES 2003** : CAZES Quitterie et CAZES Daniel, *Saint-Sernin de Toulouse : de Saturnin au chef d'œuvre de l'art roman*, Graulhet, Odyssée, 2008, 349 pages.
- COLIN et PICOT 2009** : COLIN S. et PICOT J., *Évaluation de la ressource dans le cadre du schéma départemental des carrières. Département du Pas-de-Calais*, Rapport BRGM/RP – 57782-FR, 85 pages, 17 illustrations, 2 tableaux, 4 annexes, 5 planches hors rapport.

## D

- DANEL-MARCÉ 2013** : DANEL-MARCÉ Bruno, « Collégiale Saint-Omer de Lillers (Pas-de-Calais) : étude archéologique et architecturale », *Mémoire de 1<sup>ère</sup> année de Master SHS-Sciences historiques et artistiques*, Université de Lille 3 – Charles de Gaulle, Villeneuve d'Ascq, 2013, 3 vol.
- DANEL-MARCÉ 2014** : DANEL-MARCÉ Bruno, « Collégiale Saint-Omer de Lillers (Pas-de-Calais) : étude archéologique et architecturale », *Mémoire de 2<sup>e</sup> année de Master SHS-Sciences historiques et artistiques*, Université de Lille 3 – Charles de Gaulle, Villeneuve d'Ascq, 2014, 2 vol.
- DANEL-MARCÉ 2018** : DANEL-MARCÉ Bruno, « Pièces inédites du dépôt lapidaire de la collégiale de Lillers : leur apport à la restitution de l'état primitif de la sculpture et de l'architecture de l'édifice (vers 1120-1130) », *Bulletin de la Commission départementale d'histoire et d'archéologie du Pas-de-Calais*, xxxv, Arras, 2018, pp. 43-59.
- DANEL-MARCÉ 2020** : DANEL-MARCÉ Bruno, « Un parcours continu via les combles des bas-côtés, dans la collégiale Saint-Omer de Lillers. Pour quels utilisateurs ? À quelles fins liturgiques ? », communication, in *L'architecture religieuse et monastique dans le nord de la France et régions limitrophes (XI<sup>e</sup>- XIII<sup>e</sup> siècles)*, Colloque international d'Arras, 10-12 octobre 2018, dir. Delphine HANQUIEZ et Sandrine CONAN (Actes à paraître).
- DAUSSY 2011** : DAUSSY Stéphanie-Diane, « L'aménagement liturgique du chevet de la cathédrale de Noyon », *Viator*, vol. 42, Turnhout, Brepols, 2011, pp. 169-204.
- DAUSSY 2016** : DAUSSY Stéphanie-Diane, « Les couvertures métalliques en Occident : prolégomènes d'une recherche », in *Les couvertures médiévales : images et techniques*, Actes du colloque international autour de la cathédrale Notre-Dame de Tournai, 22 et 23 avril 2015, Françoise Duperroy et Yves Desmet (dir.), Études et documents, Monuments et sites, 14, Namur, 2016, pp. 15-27.

- DEBONNE 2018** : DEBONNE Vincent, « *La brique gothique. Matériaux et techniques de construction dans le comté de Flandre au XIII<sup>e</sup> siècle* », Actes du colloque international (à paraître) L'architecture religieuse et monastique dans le nord de la France et régions limitrophes (XI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles) : conception, réalisation et transfert (10, 11 et 12 octobre 2018, Université de Lille et Université d'Artois), dir. Delphine HANQUIEZ et Sandrine CONAN.
- DE FINANCE et LIÉVAUX 2014** : DE FINANCE Laurence et LIÉVAUX Pascal, *Ornement, vocabulaire, typologique et technique. Principes d'analyse scientifique*, Éd. du Patrimoine, CMN, Paris, 2014.
- DEFORGE 2007** : DEFORGE Olivier, « Faux appareils et polychromie dans les maisons médiévales de Provins », Journées d'étude « Le décor peint dans la demeure au Moyen Âge » organisées par le Conseil général de Maine-et-Loire, Anger 15 et 16 nov. 2007, [en ligne] <http://www.grpm.asso.fr>, document PDF, non paginé, 7 pages.
- DE KEYZER 1999** : DE KEYZER Walter, « Les léproseries et leurs occupants, les lépreux forains, en particulier en Hainaut, XII<sup>e</sup> - XVII<sup>e</sup> s. », dans *Histoire et archéologie de la lèpre et des lépreux en Europe et en Méditerranée du Moyen Âge aux Temps Modernes*, 2<sup>e</sup> table ronde du groupe de Göttingen organisée à l'université de Rouen par Bruno TABUTEAU les 12 et 13 juin 1998, compte rendu, *Annales de Normandie*, année 1999, 49-5, pp. 567-600 ; spéc. p. 569.
- DELÉHOUZÉE 2016<sub>a</sub>** : DELÉHOUZÉE Laurent, « Apport de l'archéologie à la connaissance des couvertures médiévales de la cathédrale Notre-Dame de Tournai », in *Les couvertures médiévales : images et techniques*, Actes du colloque international autour de la cathédrale Notre-Dame de Tournai, 22 et 23 avril 2015, Françoise Duperroy et Yves Desmet (dir.), Études et documents, Monuments et sites, 14, Namur, 2016, pp. 79-155.
- DELÉHOUZÉE 2016<sub>b</sub>** : DELÉHOUZÉE Laurent, *Tournai, cathédrale Notre-Dame. Études préalables à la restauration. Étude archéologique des charpentes du transept. 2003-2006*, Rapports, Archéologie, 4, éd. Service public de Wallonie, Namur, 2016, 85 pages.
- DELÉHOUZÉE et WESTERMAN 2011** : DELÉHOUZÉE Laurent et WESTERMAN Jeroen, « Tournai, la cathédrale Notre-Dame aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles. Histoire de la construction », *Congrès archéologique de France*, Lille, le Nord et Tournai, 169, 2011, pp. 179-202.
- DELMAIRE 1976** : DELMAIRE Bernard, « La guerre en Artois après la bataille de Courtrai », *Actes du 101<sup>e</sup> congrès national des sociétés savantes*, Lille, 1976, (extrait) Paris, BnF, 1978, pp. 131-141.
- DELMAIRE 1994** : DELMAIRE Bernard, « Le diocèse d'Arras de 1093 au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle. Recherches sur la vie religieuse dans le nord de la France au Moyen Âge », *Mémoires de la Commission départementale d'histoire et d'archéologie du Pas-de-Calais*, t. XXXI, Arras, 1994, 2 vol.
- DELMAIRE 2010** : DELMAIRE Bernard, « Les collégiales, leurs paroisses et la vie paroissiale dans les villes de l'Artois et de Flandre wallonne (XII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle) », dans *Les collégiales et la ville dans la province ecclésiastique de Reims (IX<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles)*, Actes du colloque d'Amiens-Beauvais, 3-5 juillet 2009, organisé en l'honneur d'Hélène Millet, Histoire médiévale et archéologie, vol. 23, 2010, Publication du CAHMER, pp. 41-56, et Annexe : « Liste provisoire des collégiales séculières de la province de Reims (XII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle) », pp. 219-223.
- DEREINE 1953** : DEREINE Charles, « Chanoines », dans *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastiques*, dir. de la publication Albert DE MEYER et Étienne VAN CAUWENBERGH, t. XII, fasc. 67-72, Paris, éd. Letouzé et Ané, 1953, colonnes 364-375, pp. 353-405.
- DERVILLE 1995** : DERVILLE Alain, *Saint-Omer. Des origines au début du XIV<sup>e</sup> siècle*, Lille, Presses universitaires de Lille, 1995, 404 pages.
- [DESCHAMPS] DE PAS 1937** : [DESCHAMPS] DE PAS Justin, « Saint-Omer, cathédrale », *Congrès archéologique de France* (99<sup>e</sup> session, Amiens, 1936), Paris, A. Picard, 1937, pp. 475-514.

- DES FORTS 1936** : DES FORTS Philippe, « Gamaches », *Congrès archéologique de France*, Amiens, 99, 1936, pp. 429-444.
- DESHOULIÈRES 1914** : DESHOULIÈRES François, « Essai sur les tailleurs romans », *Bulletin monumental*, 78, 1914, pp. 5-46.
- DHONDT 1946** : DHONDT Jan, « Les seigneuries du IX<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle », dans *Histoire des territoires ayant formé le département du Pas-de-Calais*, chap. IV, J. LESTOCQUOY (dir.) et *Alii*, Arras, éd. Brunet, 1946, pp. 34-83.
- DIERKENS 2002** : DIERKENS Alain, « Avant-corps, galilées, massifs occidentaux : quelques remarques méthodologiques en guise de conclusions », dans *Avant-nefs et espaces d'accueil dans l'église entre le IV<sup>e</sup> et le XII<sup>e</sup> siècle*, Actes du colloque du CNRS tenu à Auxerre, 17-20 juin 1999, dir. Chr. SAPIN, éd. du CTHS, 2002, pp. 495-503.
- DOPERÉ 2018** : DOPERÉ Frans, *Dater les édifices du Moyen Âge par la pierre taillée*, Bruxelles, éd. Safran, coll. Précisions, n°4, 2018.
- DUBOIS 2014** : DUBOIS Jacques, « Le « déplacement » comme problème : les transferts artistiques à l'époque gothique », dans *Les transferts artistiques dans l'Europe gothique : repenser la circulation des artistes, des œuvres, des thèmes et des savoir-faire, XII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle*, dir. Jacques DUBOIS, Jean-Marie GUILLOUËT et Benoît VAN DEN BOSSCHE, Paris, Picard, 2014.
- DU MONCEL 1842** : DU MONCEL Théodose, « Étude sur les modillons des églises romanes de la Basse-Normandie », *Bulletin monumental*, 8, 1842, pp. 16-26.
- DURLIAT 1982** : DURLIAT Marcel, *L'art roman*, coll. *L'art et les grandes civilisations*, Paris, éd. Lucien Mazenod, 1982.

## E

- ENLART 1895** : ENLART Camille, *Monuments religieux de l'architecture romane et de transition dans la région picarde*, Amiens-Paris, dans *Mémoires de la Société des antiquaires de Picardie*, 1895 ; spéc. « Lillers », pp. 228-235.
- ENLART 1926** : ENLART Camille, « Le reliquaire du Saint-Sang de Boulogne-sur-Mer », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 70<sup>e</sup> année, n° 4, 1926, p. 290.
- ÉPAUD 2007** : ÉPAUD Frédéric, *De la charpente romane à la charpente gothique en Normandie. Évolution des techniques et des structures de charpenterie aux XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles*, collab. de Vincent BERNARD et Yannick LE DIGOL (chap. « Le bois : de la forêt au chantier »), Caen, Publications du CRAHM, 2007, 613 pages.
- ERLANDE-BRANDENBOURG et MÉREL-BRANDENBOURG 2011** : ERLANDE-BRANDENBOURG Alain et MÉREL-BRANDENBOURG Anne-Bénédicte, *Saint-Germain-des-Prés, an Mil*, photographies Jean-François AMELOT, Paris, éd. A. et J. Picard, 2011, 126 pages.

## F

- FERGUSON 1984** : FERGUSON Peter, *Architecture of Solitude. Cistercian Abbeys in Twelfth-Century England*, Princeton, *Princeton University Press*, 1984, xxv + 188 p.
- FERRARI 1995** : FERRARI Michele, « *Lemmata Sanctorum*. Thiofrid d'Echternach et le discours sur les reliques au XII<sup>e</sup> siècle », *Cahiers de civilisation médiévale*, 151, juil.-sept. 1995, pp. 215-225.
- FEUCHÈRE 1948** : FEUCHÈRE Pierre, « L'écusson en abîme et ses brisures dans le nord de la France au Moyen Âge. Contribution à l'origine des armoiries », *Société française d'héraldique et de sigillographie*, Paris, 1948, 40 pages (document en ligne sur <http://www.sfhs-rfhs.fr>).

- FEUCHÈRE 1950** : FEUCHÈRE Pierre, « La question de l'*Aria Monasterio* et les origines d'Aire-sur-la-Lys », *Revue belge de philologie et d'histoire*, 28, fasc. 3-4, 1950, pp. 1068-1077.
- FEUCHÈRE 1951** : FEUCHÈRE Pierre, « La noblesse du Nord de la France (histoire sociale et généalogie) », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 6<sup>e</sup> année, 3, 1951, pp. 306-318.
- FEUCHÈRE 1952** : FEUCHÈRE Pierre, « Les origines urbaines de Lens-en-Artois », *Revue belge de philologie et d'histoire*, 30, fasc. 1-2, 1952, pp. 91-108.
- FLAMMIN 2013** : FLAMMIN Anne, « L'utilisation du laser scanner dans le cadre de l'étude d'archéologie du bâti de l'église de Veyrines (Ardèche) », in *Architecture, décor, organisation de l'espace. Les enjeux de l'archéologie médiévale. Mélanges d'archéologie et d'histoire de l'art du Moyen Âge offerts à Jean-François Reynaud*, dir. Nicolas Reveyron, Olivia Puel et Charlotte Gaillard, DARA n°38, Lyon, 2013, pp. 243-247
- FONSECA 1966** : FONSECA Cosimo Damiano, « Dom Jean Becquet – L'abbaye d'Hénin-Liétard. Introduction, historique, chartes et documents (12<sup>e</sup>-16<sup>e</sup> s.) », *Cahiers de civilisation médiévale*, 35, juil.-sept. 1966, « Comptes rendus », pp. 406-407.
- FOYLE 2013** : FOYLE Jonathan, *Architecture of Canterbury Cathedral*, Londres, Scala Publishers Ltd, 2013, 208 pages.
- Fragments gothiques 2019** : *Fragments gothiques. La sculpture retrouvée de la cathédrale Notre-Dame de Noyon*, catalogue de l'exposition présentée au Musée du Noyonnais et à la cathédrale de Noyon en 2019, textes de : Annie BLANC, Stéphanie-Diane DAUSSY, Gilles FRONTEAU, Pierre-Yves LE POGAM, Lise LEROUX, Cécile PÉTIGNY, Bernard PIGEYRE, Arnaud TIMBERT, Éva WALLE, Noyon, éd. Ville de Noyon, 2019.

## G

- GABET 1998** : GABET Philippe, « L'image équestre dans le Nord de la France au Moyen Âge », *Cahiers de civilisation médiévale*, 124, oct.-déc. 1998, pp. 347-360.
- GAMESON 2001** : GAMESON Richard, « L'Angleterre et la Flandre aux x<sup>e</sup> et xi<sup>e</sup> siècles : le témoignage des manuscrits », *Les échanges culturels au Moyen Âge*, Actes des congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public, 32<sup>e</sup> congrès, Dunkerque, 2001, pp. 165-206.
- GAUDEMET 1973** : GAUDEMET Jean, « La paroisse au Moyen Âge », *Revue d'histoire de l'Église de France*, 59, n° 162, 1973, pp. 5-21.
- GIL 2009** : GIL Marc, « Innovations plastiques et transferts artistiques en Champagne au XII<sup>e</sup> siècle : les sculptures du cloître de Notre-Dame-en-Vaux à Châlons-en-Champagne (ca 1152-1180) », in « Pierre, papiers, ciseaux. Architecture et sculpture romanes (Meuse-Escaut), *Colloque international de Namur*, 2009, pp. 161-190.
- GRIGNY 1849** : GRIGNY Alexandre, « Mémoire sur la construction des églises dans le nord de la France, depuis le XI<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours », *Bulletin de la Commission des antiquités départementales du Pas-de-Calais*, t. 1, 1849, pp. 312-313.
- GUIBERT et URBANOVÁ 2020** : GUIBERT Pierre et URBANOVÁ Petra, « Datation des mortiers de chaux par luminescence optiquement stimulée (OSL) : une nouvelle approche de la chronologie de construction », article en ligne sur <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02535059> (soumis le : mardi 7 avril 2020 - 13:59:21 ; dernière modification le : lundi 5 juillet 2021 - 11:56:01).
- GYSELING et HERBILLON 1962** : GYSELING Maurits et HERBILLON Jules, « La genèse de la frontière linguistique dans le Nord de la Gaule », *Revue du Nord*, Lille, n° 49, 1962, p. 5-37.

H

- HANQUIEZ 2008<sub>a</sub>** : HANQUIEZ Delphine, « L'église prieurale de Saint-Leu-d'Esserent (Oise) : analyse architecturale et archéologique », Thèse de doctorat d'histoire de l'art médiéval (dir. Chr. HECK), université de Lille 3, mai 2008, 3 vol., 979 pages.
- HANQUIEZ 2008<sub>b</sub>** : HANQUIEZ Delphine, « Le dépôt lapidaire de Saint-Lucien de Beauvais : réouverture du dossier », *L'architecture en objets : les dépôts lapidaires de Picardie*, Histoire médiévale et archéologie, dir. Arnaud TIMBERT, CAHMER, vol. 21, 2008, pp. 41-57.
- HANQUIEZ et OLYMPIOS 2017** : HANQUIEZ Delphine, OLYMPIOS Michalis, « Le déroulement du chantier de construction du chœur et du bras sud du transept de la collégiale Notre-Dame de Saint-Omer », *Sculpture gothique aux confins septentrionaux du royaume de France*, dir. Ludovic NYS et Benoît VAN DEN BOSSCHE, *Revue du Nord*, coll. Art et archéologie, n° 25, Université de Lille SHS, 2017, pp. 77-89.
- HARBAVILLE 1842** : HARBAVILLE Louis-Joseph, *Mémorial historique et archéologique du département du Pas-de-Calais*, Arras, éd. Topino, t. 1, 1842 ; spéc. « Lillers », pp. 365-370.
- HARTMANN-VIRNICH 1996** : HARTMANN-VIRNICH Andreas, « L'escalier en vis voûté et la construction romane : exemples rhodaniens », *Bulletin monumental*, 154, 1996, pp. 113-128.
- HÉLIOT 1936<sub>a</sub>** : HÉLIOT Pierre, « Lillers », *Congrès archéologique de France*, Amiens, 99, 1936, pp. 576-592.
- HÉLIOT 1936<sub>b</sub>** : HÉLIOT Pierre, « Guarbecque », *Congrès archéologique de France*, Amiens, 99, 1936, pp. 567-575.
- HÉLIOT 1936<sub>c</sub>** : HÉLIOT Pierre, « Le Wast », *Congrès archéologique de France*, Amiens, 99, 1936, pp. 468-474.
- HÉLIOT 1936<sub>d</sub>** : HÉLIOT Pierre, « Aire-sur-la-Lys », *Congrès archéologique de France*, Amiens, 99, 1936, pp. 546-560.
- HÉLIOT 1936-1937** : HÉLIOT Pierre, « Églises et chapelles de l'abbaye de Saint-Bertin antérieures au XIII<sup>e</sup> siècle », *Bulletin archéologique du comité des travaux historiques et scientifiques*, 1936-1937, Paris, éd. Leroux, 1941, pp. 601-630 et Pl. xxiv.
- HÉLIOT 1951-1953** : HÉLIOT Pierre, *Les églises du Moyen Âge dans le Pas-de-Calais*, Thèse pour le Doctorat-ès-lettres présentée à la Faculté de lettres de l'Université de Paris, *Mémoires de la commission départementale des monuments historiques du Pas-de-Calais*, Arras, t. VII, 1951 (premier fasc.)-1953 (deuxième fasc.), 2 volumes, 482 pages et 44 planches.
- HÉLIOT 1953** : HÉLIOT Pierre, « Le chevet roman de Saint-Bertin à Saint-Omer et l'architecture franco-lotharingienne », *Revue belge d'archéologie et d'histoire de l'art*, t. XXII, Académie royale d'archéologie de Belgique, 1953, pp. 73-96.
- HÉLIOT 1954-1955** : HÉLIOT Pierre, « La filiation du chevet de la collégiale de Lillers », *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, 1954-1955, pp. 166-177.
- HÉLIOT 1963** : HÉLIOT Pierre, « Voyages de reliques au profit des églises françaises du Moyen Âge », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 107<sup>e</sup> année, 1, 1963, pp. 90-96.
- HÉLIOT 1966** : HÉLIOT Pierre, « L'emplacement des choristes et les tribunes dans les églises du Moyen Âge », *Revue de musicologie*, 52, 1966, n°1, pp. 7-20.
- HÉLIOT 1969<sub>a</sub>** : HÉLIOT Pierre, « La cathédrale de Tournai et l'architecture du Moyen Âge », *Revue belge d'archéologie et d'histoire de l'art*, xxxi-xxxiii (1962-1964), Bruxelles, 1969.

- HÉLIOT et BERNARD 1955** : HÉLIOT Pierre et BERNARD Honoré, « Les fouilles de la collégiale de Lillers », *Les monuments historiques de la France*, 4, 1955, (extrait) pp. 182-186.
- HENRIET 1978** : HENRIET Jacques, « Recherches sur les premiers arcs-boutants. Un jalon : Saint-Martin d'Étampes », *Bulletin monumental*, 136, n° 4, 1978, pp. 309-323.
- HENRIET 1982** : HENRIET Jacques, « La cathédrale Saint-Étienne de Sens : le parti du premier Maître et les campagnes du XII<sup>e</sup> siècle », *Bulletin monumental*, 140, n° 2, 1982, pp. 81-174.
- HENRIET 1983** : HENRIET Jacques, « Saint-Lucien de Beauvais. Mythe ou réalité ? », *Bulletin monumental*, 141, 1983, pp. 273-294.
- HENRIET 1985** : HENRIET Jacques, « Un édifice de la première génération gothique: l'abbatiale Saint-Germer-de-Fly », *Bulletin monumental*, 143, 1985, pp. 93-142.
- HEUCLIN 1988** : HEUCLIN Jean, « Aux origines monastiques de la Gaule du Nord. Ermites et reclus du V<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> siècle », *Presses universitaires de Lille, Collection économies et sociétés*, 1988, 282 pages ; spéc. pp. 115-136.
- HILAIRE (dir.) et ALII 2003** : HILAIRE Yves-Marie, dir. et ALII, *Histoire de la papauté. 2000 ans de mission et de tribulations*, Paris, Taillandier, coll. Approches, 23, 1996, 556 pages ; réédition de 2003, 572 pages.
- HOFFSUMMER (dir.) et ALII 2002** : HOFFSUMMER Patrick (dir.) et ALII, *Les charpentes du XI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle. Typologie et évolution en France du nord et en Belgique*, Paris, Éditions du patrimoine, CMN, 2002, 375 pages.
- HOFFSUMMER 2016** : HOFFSUMMER Patrick, « Les toitures médiévales en Belgique », in *Les couvertures médiévales : images et techniques*, Actes du colloque international autour de la cathédrale Notre-Dame de Tournai, 22 et 23 avril 2015, Françoise Duperroy et Yves Desmet (dir.), Études et documents, Monuments et sites, 14, Namur, 2016, pp. 29-41.
- HUBERT 1968** : HUBERT Jean, « La place faite aux laïcs dans les églises monastiques et dans les cathédrales aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles », dans *I laici nella « societas christiana » dei secoli XI e XII. Atti della terza Settimana internazionale di studio della Mendola, 21-27 agosto 1965*, Milano 1968, pp. 470-487.

## I

- LOGNA-PRAT 2012<sub>a</sub>** : LOGNA-PRAT Dominique, *La Maison-Dieu. Une histoire monumentale de l'Église au Moyen Âge (v. 800-v. 1200)*, Paris, Seuil, coll. L'Univers historique, 2006, 683 p. ; réédition en 2012, Points, 700 pages.

## J

- JALABERT 1965** : JALABERT Denise, *La flore sculptée des monuments du Moyen Âge en France. Recherches sur les origines de l'art français*, Paris, Picard, 1965, 130 pages.
- JOHNSON et DESVERGNES 1990** : VALIN-JOHNSON Danielle et DESVERGNES Frédérique, « Seine. Paris, le dépôt lapidaire de Saint-Martin-des-Champs », *Bulletin monumental*, 148-2, 1990, pp. 199-200.
- JOHNSON et WYSS 1992** : VALIN-JOHNSON Danielle et WYSS Michael, « Saint-Denis. II. Sculptures gothiques récemment découvertes », *Bulletin monumental*, 150, 1992, pp. 355-381.
- JOHNSON et COXALL 1993** : VALIN-JOHNSON Danielle et COXALL David, « Seine-et-Marne. Éléments romans et gothiques découverts à Chelles », *Bulletin monumental*, 151-2, 1993, pp. 416-417.
- JOHNSON 1995** : VALIN-JOHNSON Danielle, « Sculptures du XII<sup>e</sup> siècle provenant de l'abbaye royale de Chelles », *Bulletin monumental*, 153-1, 1995, pp. 23-46.

**JOHNSON et BOUSTANY 1995** : VALIN-JOHNSON Danielle et BOUSTANY Bernadette, « Val-de-Marne. Éléments sculptés provenant de Saint-Maur-des-Fossés », *Bulletin monumental*, 153-3, 1995, pp. 303-304.

**JOHNSON et WYSS 1995** : VALIN-JOHNSON Danielle et WYSS Michael, « Seine-Saint-Denis. Sculptures du XII<sup>e</sup> siècle en pierre de Tournai découvertes à Saint-Denis », *Bulletin monumental*, 153-3, 1995, pp. 301-303.

## K

**KAHN 2011** : KAHN Deborah, « *The Engoulant. Development, symbolic, meaning and wit* », dans *Ex quadris lapidibus. La pierre et sa mise en œuvre dans l'art médiéval*, Mélanges d'histoire de l'art offerts à Éliane Vergnolle, « La pierre sculptée », dir. Yves GALLET, Turnhout, Brepols, 2011, pp. 313-322.

## L

**LABANDE 1958<sub>a</sub>** : LABANDE Edmond-René, « Recherches sur les pèlerins dans l'Europe des XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles (première partie) », *Cahiers de civilisation médiévale*, 2, avr.-juin 1958, pp. 159-169.

**LABANDE 1958<sub>b</sub>** : LABANDE Edmond-René, « Recherches sur les pèlerins dans l'Europe des XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles (deuxième partie) », *Cahiers de civilisation médiévale*, 3, juil.-sept. 1958, pp. 339-347.

**LANFRY 1928** : LANFRY Georges, « Fouilles et découvertes à Jumièges. Le déambulatoire de l'église romane », *Bulletin Monumental*, tome 87, année 1928, pp. 107-137.

**LASTEYRIE 1929** : DE LASTEYRIE Robert, *L'architecture religieuse en France à l'époque romane*, Paris, Picard, 1929, spéc. pp. 571-572.

**LEBIGUE 2007** : LEBIGUE Jean-Baptiste, « Initiation aux manuscrits liturgiques », [en ligne : HAL archives-ouvertes.fr] École thématique. Ateliers du Cycle thématique de l'IRHT de l'année 2003-2004, dirigé par Oliver Legendre et Jean-Baptiste Lebigue (cf. <http://aedilis.irht.cnrs.fr/liturgie/>) consacré aux manuscrits liturgiques, 2007, 259 pages. <cel-00194063>

**LEBIGUE 2012** : LEBIGUE Jean-Baptiste, « *Mos orandi. La législation des usages liturgiques au Moyen Âge (XII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> s.)* », [édition électronique : <http://journals.openedition.org/rhr/7906>].

**LE BLANC 1690** : LE BLANC François, *Traité historique des monnoyes de France*, [en ligne : Gallica.bnf.fr], Paris, 1690, 436 p.

**LECLERCQ-MARX 1997** : LECLERCQ-MARX Jacqueline, *La sirène dans la pensée et dans l'art de l'Antiquité et du Moyen Âge. Du mythe païen au symbole chrétien*, Bruxelles, Académie Royale de Belgique, classe des Beaux-arts, t. 2, 1997, 373 pages.

**LECLERCQ-MARX 2002** : LECLERCQ-MARX Jacqueline, « Du monstre androcéphale au monstre humanisé. À propos des sirènes et des centaures, et de leur famille, dans le haut Moyen Âge et à l'époque romane », *Cahiers de civilisation médiévale*, 177, janv.-mars 2002, pp. 55-67.

**LEFÈVRE-PONTALIS 1886** : LEFÈVRE-PONTALIS Eugène, « Étude sur le chœur de l'église de Saint-Martin-des-Champs à Paris », *Bibliothèque de l'école des chartes*, t. 47, 1886, pp. 345-356.

**LEFÈVRE-PONTALIS 1904** : LEFÈVRE-PONTALIS Eugène, « Saint-Évremond de Creil. Notice nécrologique », *Bulletin monumental*, 68, 1904, p. hors texte.

**LEFÈVRE-PONTALIS 1906** : LEFÈVRE-PONTALIS Eugène, « Les influences normandes au XI<sup>e</sup> et au XII<sup>e</sup> siècle dans le nord de la France », *Bulletin monumental*, 70, 1906, pp. 3-37.

**LEFÈVRE-PONTALIS 1909** : LEFÈVRE-PONTALIS Eugène, « Étude sur les ogives toriques à filet saillant », *Bulletin monumental*, 73, 1909, pp. 295-310.

**LEMAN 1985** : LEMAN Pierre, « Nord – Pas-de-Calais », *Gallia*, t. 43, fasc. 2, 1985, pp. 437-445 (en ligne : [https://www.persee.fr/doc/galia\\_0016-4119\\_1985\\_num\\_43\\_2\\_2841](https://www.persee.fr/doc/galia_0016-4119_1985_num_43_2_2841)).

- LENIAUD et PLAGNIEUX 2012** : LENIAUD Jean-Michel et PLAGNIEUX Philippe, *La basilique Saint-Denis*, Paris, Éditions du patrimoine, CMN, 2012, 208 pages.
- LHEURE 2007** : LHEURE Michel, *Le transept de la Rome antique à Vatican II. Architecture et liturgie*, Paris, éd. Picard, 2007, 254 pages.
- LIGOU 1975** : LIGOU Daniel, « L'évolution des cimetières », dans *Évolution de l'image de la mort dans la société contemporaine et le discours religieux des Églises*, Actes du 4<sup>e</sup> colloque du centre de sociologie du Protestantisme de l'université des sciences humaines de Strasbourg (3-5 octobre 1974), *Archives de sciences sociales des religions*, n°39, 1975, pp. 61-77.
- LINAS 1850** : (de) LINAS Charles, « Description de l'église collégiale, aujourd'hui paroissiale, de Lillers », *Statistique monumentale du département du Pas-de-Calais*, publiée par la *Commission des antiquités départementales*, 1<sup>ère</sup> livraison, Arras, éd. Topino, 1850, pp. 28-37, 3 pl.
- LOISNE 1899** : (MENCHE de) LOISNE Auguste, « Le crucifix de Lillers », *Mémoires de la Commission départementale des monuments historiques du Pas-de-Calais*, t. 2, Arras, 1899, pp. 30-35, 1 pl.
- LOISNE 1907** : (MENCHE de) LOISNE Auguste, *Dictionnaire topographique du département du Pas-de-Calais, comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Paris, Imprimerie nationale, 1907, 499 p.
- LOISNE 1935** : (MENCHE de) LOISNE Auguste, « Note sur un reliquaire de l'église de Lillers », *Bulletin de la commission des Monuments historiques*, 2<sup>e</sup> série, t. 6, Saint-Omer, 1935, pp. 30-31, 1 pl.

## M

- MÂLE 1922** : MÂLE Émile, *L'art religieux du XII<sup>e</sup> siècle en France. Étude sur les origines de l'iconographie du Moyen Âge*, Paris, Armand Colin, 1922, 8<sup>e</sup> édition 1998.
- MARIAGE et PYCKE 2016** : MARIAGE Florian et PYCKE Jacques, « Les matériaux de couverture de la cathédrale et des édifices privés à Tournai avant 1600. Sources disponibles, état des lieux historique et premier bilan », in *Les couvertures médiévales : images et techniques*, Actes du colloque international autour de la cathédrale Notre-Dame de Tournai, 22 et 23 avril 2015, Françoise Duperroy et Yves Desmet (dir.), *Études et documents, Monuments et sites*, 14, Namur, 2016, pp. 43-67.
- MARTIN 2009** : MARTIN Pierre, « Déambulatoire », dans CHARRON (P.), GUILLOUËT (J.-M.) (dir.), *Dictionnaire d'histoire de l'art du Moyen Âge occidental*, Paris, 2009 (« Bouquins »), p. 299.
- MARTIN 2018** : MARTIN Pierre, « Les transepts à collatéraux et tribunes des grandes églises ligériennes de l'an mil », dans *Le transept et ses espaces élevés dans l'église du Moyen Âge (XI<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles). Pour une nouvelle approche fonctionnelle (architecture, décor, liturgie et son)*, Actes du colloque de Lausanne, 20-21 avril 2015, dir. B. FRANZÉ et Nathalie LE LUEL, pp. 157-171.
- MEIJNS 2000** : MEIJNS Brigitte, *Aken of Jeruzalem ? Het ontstaan en de hervorming van de kanonikale instellingen in Vlaanderen tot circa 1155*, 2 vol., Louvain, 2000. [Aix ou Jérusalem ? Origine et réforme des institutions canonicales en Flandre jusque vers 1155], Louvain, Universitaire Pers Leuven, 2000 ; spéc. mention du « chapitre de Lillers » : p. 496-499.
- MEIJNS 2002** : MEIJNS Brigitte, « L'ordre canonial dans le comté de Flandre depuis l'époque mérovingienne jusqu'à 1155. Typologie, chronologie et constantes de l'histoire de fondation et de réforme », [article en ligne : [www.researchgate.net/publication](http://www.researchgate.net/publication)] *Revue d'histoire ecclésiastique*, 97 (1), 2002, pp. 5-57.
- MEIJNS 2006<sub>a</sub>** : MEIJNS Brigitte, « La réorientation du paysage canonial en Flandre et le pouvoir des évêques, comtes et nobles, XI<sup>e</sup> siècle - première moitié du XII<sup>e</sup> siècle », [en ligne : <https://www.cairn.info/revue-le-moyen-age-2006-1-page-111.htm>] *Le Moyen Âge*, 2006/1, tome CXII, p. 111-134.



**MEIJNS 2006<sub>b</sub>** : MEIJNS Brigitte, « Deux fondations exceptionnelles de collégiales épiscopales à la frontière du comté de Flandre : Marœuil et le Mont-Saint-Éloi (milieu du X<sup>e</sup> siècle) », *Revue du Nord*, 2006/2, n° 365, pp. 251-273.

**MEIJNS 2010** : MEIJNS Brigitte, « Les collégiales des villes de Flandre, X<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles », dans *Les collégiales et la ville dans la province ecclésiastique de Reims (IX<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles)*, Actes du colloque d'Amiens-Beauvais, 3-5 juillet 2009, organisé en l'honneur d'Hélène Millet, Histoire médiévale et archéologie, vol. 23, 2010, Publication du CAHMER, pp. 15-28.

**MÉRIAUX 2000** : MÉRIAUX Charles, « Théroouanne et son diocèse jusqu'à la fin de l'époque carolingienne : les étapes de la christianisation d'après les sources écrites », *Bibliothèque de l'école des chartes*, t. 158, livraison 2, 2000, pp. 377-406.

**MÉRIAUX 2006** : MÉRIAUX Charles, *Gallia Irradiata : saints et sanctuaires dans le nord de la Gaule du haut Moyen Âge*, Stuttgart, Franz Steiner Verlag (*Beiträge zur Hagiographie*, 4), 2006, 428 p.

**(DU) MONCEL 1842** : MONCEL Théodose (du), « Étude sur les modillons des églises romanes de Basse-Normandie », *Bulletin Monumental*, 8, 1842, pp. 16-26.

**Monuments historiques 2013** : *Monuments historiques. Les grandes dates*, ou chronologie du « service des monuments historiques », publication en ligne (*pdf*) du Ministère de la culture et de la communication, sous-direction des monuments historiques et des espaces protégés, oct. 2013, 30 pages.

**MUSSET 1987** : MUSSET Lucien, *Normandie romane (I). La Basse-Normandie*, Saint-Léger-Vauban, Zodiaque, « La nuit des temps », 25, troisième édition, 1987, 328 pages.

**MUSSET 1985** : MUSSET Lucien, *Normandie romane (II). La Haute-Normandie*, Saint-Léger-Vauban, Zodiaque, « La nuit des temps », 41, deuxième édition, 1985, 319 pages.

## O

**OURSEL 1978-1979** : OURSEL Hervé, *Sculptures romanes et gothiques du nord de la France*, catalogue d'exposition, musée des Beaux-Arts de Lille, 1978-1979, Arras, 169 pages ; notices de six chapiteaux de la collégiale de Lillers (n° 12 à 17), pp. 87-89.

**OURSEL 1994<sub>a</sub>** : OURSEL Hervé, « L'art roman dans le Nord », dans *Nord roman, Flandre, Artois, Picardie, Laonnois*, Saint-Léger-Vauban, Zodiaque, « La nuit des temps », 82, 1994, pp. 13-33.

**OURSEL 1994<sub>b</sub>** : OURSEL Hervé, « Sculpture ornementale », dans *Nord roman, Flandre, Artois, Picardie, Laonnois*, Saint-Léger-Vauban, Zodiaque, « La nuit des temps », 82, 1994, p. 166-167.

**Ouvrages en pierre de taille - juillet 2003** : Ministère de la culture et de la communication, Direction de l'architecture et du patrimoine, Sous-direction des Monuments historiques, Mission études et travaux, fascicule technique complétant les prescriptions en usage pour les travaux de pierre relatifs à la restauration des monuments historiques, 229 p.

## P

**PALAZZO 1993** : PALAZZO Éric, « Les pratiques liturgiques et dévotionnelles et le décor monumental dans les églises du Moyen Âge », dans *L'emplacement et la fonction des images dans la peinture murale du Moyen Âge*, Actes du 5<sup>e</sup> séminaire international d'art mural, cahier n°2, Saint-Savin-sur-Gartempe, CIAM, pp. 45-56.

**PASTOUREAU 2002** : PASTOUREAU Michel, « L'animal », chapitre dans *Le Moyen Âge en lumière*, ouvrage collectif dirigé par Jacques DALARUN, Paris Fayard, 2002, pp. 65-105.

**PASTOUREAU et HORVAT 2001** : PASTOUREAU Michel et HORVAT Franck (photographe), *Figures romanes*, Paris, éd. Seuil, 1<sup>ère</sup> édition 2001, nouvelle édition 2007, 287 pages.

- PASTOUREAU 2014** : PASTOUREAU Michel, *Tympans et portails romans*, (photographies de Vincent CUNILLÈRE), Paris, Seuil, 2014, 213 pages.
- PÉROUSE DE MONTCLOS 2004** : PÉROUSE DE MONTCLOS Jean-Marie, *Architecture. Description et vocabulaire méthodique*, Paris, Éditions du patrimoine, CMN, 2011, 674 pages.
- PERRIN 2001** : PERRIN Joël, « L'autel : fonctions, formes et éléments », *In Situ* (en ligne), 1, 2001, <http://journals.openedition.org/insitu/1049> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/insitu.1049>.
- PHALIP 2014** : PHALIP Bruno, « Chapitre 3 : L'église, du porche au sanctuaire : l'entrée dans l'église, les espaces d'accueil, la nef », dans *Organiser l'espace sacré au Moyen Âge, topographie, architecture et liturgie (Rhône-Alpes – Auvergne)*, sous la direction d'Anne BAUD, coordination Joëlle TARDIEU, ALPHARA – Maison de l'Orient et de la Méditerranée, Lyon, 2014, pp. 81-167.
- PIJCKE 1997** : PIJCKE Jacques, *Sons, couleurs, odeurs dans la cathédrale de Tournai au xv<sup>e</sup> siècle : I. Édition du cérémonial et des ordinaires, suivie du Commentaire (I) : les acteurs, les lieux et le mobilier liturgique*, Archives de la Cathédrale de Tournai et UCL, Tournai, Louvain-la-Neuve (2003) 286 pages, plans et illustrations.
- PIVA 2010** : PIVA Paolo, « Le déambulatoire et les « parcours » de pèlerinage dans les églises d'Occident (X<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles) », dans *Art médiéval. Les voies de l'espace liturgique*, dir. Paolo PIVA, Paris, Picard, 2010, pp. 81-129.
- PLAGNIEUX 1992** : PLAGNIEUX Philippe, « Les arcs-boutants du XII<sup>e</sup> siècle de l'église de Domont », *Bulletin Monumental*, 150-3, 1992, pp. 209-222.
- PLAGNIEUX 2000** : PLAGNIEUX Philippe, « L'abbatiale de Saint-Germain-des-Prés et les débuts de l'architecture gothique », *Bulletin Monumental*, 158-1, 2000, pp. 6-88.
- PLAGNIEUX et LENIAUD 2012** : PLAGNIEUX Philippe et LENIAUD Jean-Michel, *La basilique Saint-Denis, « monographies d'édifices »*, Paris, Éditions du patrimoine, CMN, 2012.
- POULET 1997** : POULET Denise, *Noms de lieux du Nord – Pas-de-Calais. Introduction à la toponymie*, Paris, éd. Bonneton, 1997, 229 pages.

## R

- RAGON et FABRE D'OLIVET 1834** : RAGON François et FABRE D'OLIVET Dioclès, *Précis de l'histoire de Flandre, d'Artois et de Picardie*, Paris, éd. Hachette, 1834.
- RÉAU 1958** : RÉAU Louis, *Iconographie de l'art chrétien*, t. 3, « Iconographie des saints, II, G-O », Paris, 1958, p. 840, « Lugle et Luglien de Montdidier (23 octobre).
- RÉGNIER 1895** : RÉGNIER Louis, « L'architecture religieuse aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles dans les anciens diocèses d'Amiens et de Boulogne, et l'ouvrage de M. Camille Enlart », *Bulletin monumental*, 60, Paris, 1895, pp. 191, 197, 223.
- REINHARDT 1929** : REINHARDT Hans, « Hypothèse sur l'origine des premiers déambulatoires picards », *Bulletin monumental*, 88, Paris, 1929, pp. 269-288.
- RENUCCI 2014** : RENUCCI Christian, « L'économie du chantier de construction : la pierre », contribution du maître-d'œuvre du chantier du château de Guédelon dans le séminaire *Actualités, matériaux de construction*, 14 nov. 2014 (en ligne : <https://chantiers.hypotheses.org/739>).
- REVEYRON 2002** : REVEYRON Nicolas, « L'apport de l'archéologie du bâti dans la monographie d'architecture », *In Situ*, 2, 2002, [en ligne : <http://www.culture.gouv.fr/culture/inventai/extranet/revue/002/nr002.html>].
- REVEYRON 2003<sub>b</sub>** : REVEYRON Nicolas, « Architecture, liturgie et organisation de l'espace ecclésial. Essai sur la notion d'espace dans l'architecture religieuse du Moyen Âge », *Cahiers de Saint-Michel de Cuxa*, xxxix, 2003, *Liturgie, arts et architecture à l'époque romane*, pp. 161-175.

- RHEIN 1923** : RHEIN André, « Étude sur les voûtes des déambulatoires », *Bulletin monumental*, 82, Paris, 1923, pp. 255-290.
- RODIÈRE 1908** : RODIÈRE Roger, *Épigraphie du département du Pas-de-Calais*, t. 6, fasc. 1 Canton du Parcq, *Commission départementale des monuments historiques du Pas-de-Calais*, Arras, Ségaud, 1908 ; spéc. notice « Floringhem », note n° 3, p. 783.
- RODIÈRE 1913** : RODIÈRE Roger, « Le clocher de Saint-Saulve de Montreuil [-sur-Mer] », *Mémoires de la commission départementale des monuments historiques du Pas-de-Calais*, t. 3, Arras, 1913, pp. 249-287, plus 5 pl.
- RODIÈRE 1934** : RODIÈRE Roger, *Épigraphie du département du Pas-de-Calais*, t. 8, fasc. 2 (supplément à l'épigraphie des arrondissements d'Arras et de Béthune : arrondissement de Béthune et supplément général), Fontenay-le-Comte, 1934 ; spéc. notice « Lillers-Église » : pp. 694-707.
- RODIÈRE 1937** : RODIÈRE Roger, « Montreuil-sur-Mer, citadelle et remparts, église Saint-Saulve », *Congrès archéologique de France*, Amiens, 99, Paris, Picard, 1937, pp. 309-341.
- ROLLAND 1978<sub>a</sub>** : ROLLAND Paul, « Les églises paroissiales de Tournai : église Saint-Brice », éd. originelle : Bruxelles, 1936, reprise dans *Le patrimoine monumental de Belgique*, dir. Constant PIRLOT, vol. 6, Province de Hainaut, Arrondissement de Tournai, t. 2 (T-W), Liège, éd. P. Mardaga, 1978, pp. 513-519.
- ROLLAND 1978<sub>b</sub>** : ROLLAND Paul, « Les églises paroissiales de Tournai : église Saint-Piat », éd. originelle : Bruxelles, 1936, reprise dans *Le patrimoine monumental de Belgique*, dir. Constant PIRLOT, vol. 6, Province de Hainaut, Arrondissement de Tournai, t. 2 (T-W), Liège, éd. P. Mardaga, 1978, pp. 650-656.
- ROUCHE 1981** : ROUCHE Michel, « La christianisation des pays au nord de la Somme », *De Franse Nederlanden - Les Pays-Bas français*, Rekkem, éd. « Stichting Ons Erfdeel », 1981, pp. 81-91.
- ROUSTEAU-CHAMBON 2003** : ROUSTEAU-CHAMBON Hélène, *Le gothique des Temps modernes. Architecture religieuse en milieu urbain*, Paris, éd. Picard, 2003, 327 pages.
- ROUTIER 2018** : ROUTIER Jean-Claude, « L'ancien chœur de l'église abbatiale Saint-Saulve de Montreuil d'après les fouilles de 2009-2011 », *Bulletin de la Commission départementale d'histoire et d'archéologie du Pas-de-Calais*, t. xxxv, 2018, pp. 5-42.
- ROUX 2002** : ROUX Caroline, « Les chapiteaux de l'église de Thuret, un ensemble atypique en Basse-Auvergne ? », dans *Le chapiteau à l'époque romane*, Actes du colloque d'Issoire, nov. 1998, *Revue d'auvergne*, 562, t. 116, Clermont-Ferrand, publication Alliance universitaire d'Auvergne, 2002, pp. 12-29.
- ROUX 2009** : ROUX Caroline, « Sanctuaire et limites monumentales dans les églises en Occident : le rôle de l'arc triomphal de l'Antiquité tardive au Moyen Âge », *Hortus Artium Medievalium*, 15, vol. 2, « Le sanctuaire et ses aménagements », Turnhout, Brepols, 2009, pp. 257-270.

## S

- SALAMAGNE 1990** : SALAMAGNE Alain, *Albums de Croÿ, Comté d'Artois VII, Baillages d'Aire, Bapaume, Béthune, Hesdin, Lens, Lillers et Saint-Omer – Villes fortes*, t. XXIII, dir. Jean-Marie DUVOSQUEL, Lille, Conseil régional du Nord, Bruxelles, Crédit communal de Belgique, 1990, auteur de diverses notices de l'ouvrage, dont, p. 255 (Pl. 100, p. 254), p. 256 (Pl. 101, p. 257) et p. 259 (Pl. 102, p. 258).

- SALAMAGNE 2011** : SALAMAGNE Alain, « L'industrie de la pierre dans les anciens Pays-Bas au Moyen Âge et à la Renaissance (Artois, Flandre, Hainaut) », dans *De la carrière au monument. La pierre des bâtisseurs en Nord-Pas-de-Calais au long des siècles*, dir. Isabelle CLAUZEL-DELANNOY, Rinxent, Cercle d'études en Pays Boulonnais, 2011, pp. 53-70.
- SALAMAGNE 2020** : SALAMAGNE Alain, « Le palais Rihour : un grand chantier du duc de Bourgogne Philippe le Bon (1419-1467) », dans *La pierre et les carrières du Moyen Âge à nos jours, Journées d'étude au musée de la pierre de Maffle à l'occasion de son trentième anniversaire, 27 et 28 septembre 2019*, fasc. n° 14, *Études et Documents du Cercle royal d'Histoire et d'Archéologie d'Ath et de la région*, t. xxxi, Ath, 2020, pp. 237-257.
- SANGNIER 1966** : SANGNIER Georges, *Les édifices religieux du Pas-de-Calais et la Révolution : nationalisation-ventes-acquéreurs-destructions*, publié avec le concours du CNRS, chez l'auteur, à Blangermont (62), 1966 ; spéc. page 200.
- SAUERLÄNDER 1978-1979** : SAUERLÄNDER Willibald, « La sculpture du XII<sup>e</sup> et du XIII<sup>e</sup> siècle dans le nord de la France », dans *Sculptures romanes et gothiques du nord de la France*, catalogue d'exposition, musée des Beaux-Arts de Lille, 1978-1979, Arras, pp. 9-29.
- SAULNIER et STRATFORD 1984** : SAULNIER Lydwine et STRATFORD Neil, *La sculpture oubliée de Vézelay. Catalogue du Musée lapidaire, Bibliothèque de la Société française d'archéologie*, 17, dir. Francis SALET et Alain ERLANDE-BRANDENBURG, Genève, Droz, 1984, 283 pages.
- SCAFF 1971** : SCAFF Villy, *La sculpture romane de la cathédrale Notre-Dame de Tournai*, Tournai, Casterman, 1971, 295 pages, plus 47 pages (112 illustrations noir et blanc) et 5 planches-triptyques (plans et schémas).
- Sculptures romanes et gothiques du nord de la France 1978-1979** : *Sculptures romanes et gothiques du nord de la France*, catalogue d'exposition, musée des Beaux-Arts de Lille, 1978-1979, Arras, 169 pages ; spéc. « chapiteaux de la collégiale de Lillers » : pp. 87-89.
- SENN 1903** : SENN Félix, « L'institution des avoueries ecclésiastiques en France », *Thèse pour le Doctorat en droit*, Université de Paris, éd. Rousseau, 1903, 252 pages, spéc. pp. 95-190.
- SIBOUT 2007** : SIBOUT Cécile-Anne, « Le précieux Sang de Fécamp : une relique polysémique », notes prises, in *Etudes normandes*, 56<sup>e</sup> année, n° 2, 2007, Le patrimoine normand, pp. 27-33, en ligne sur Persée, [https://www.persee.fr/doc/etnor\\_0014-2158\\_2007\\_num\\_56\\_2\\_1673](https://www.persee.fr/doc/etnor_0014-2158_2007_num_56_2_1673).
- SIGAL 1969** : SIGAL Pierre-André, « Maladie, pèlerinage et guérison au XII<sup>e</sup> siècle. Les miracles de saint Gibrien à Reims », *Annales. Économies, sociétés, civilisations*, 24<sup>e</sup> année, n° 6, 1969, pp. 1522-1539.
- SIGAL 1990** : SIGAL Pierre-André, « Reliques, pèlerinages et miracles dans l'Église médiévale (XI<sup>e</sup>- XIII<sup>e</sup> siècle) », *Revue d'histoire de l'Église de France*, 76, n° 197, 1990, pp. 193-211.
- SPARHUBERT 2009** : SPARHUBERT Éric, « Les chanoines, le saint et la collégiale : construire une identité collective autour d'une ambition monumentale. L'exemple de la collégiale limousine de Saint-Junien », dans *Actes du colloque de Bordeaux*, 12-14 octobre 2006, « Autour de Saint-Seurin : lieu, mémoire, pouvoir. Des premiers temps chrétiens à la fin du Moyen Âge », Isabelle CARTRON (dir.) et alii, éditions Ausonius (Mémoires 21), Bordeaux, 2009, pp. 234-248, spéc. p. 237.
- SPARHUBERT 2011** : SPARHUBERT Éric, « Sur la route de Compostelle : le chevet d'une « église de pèlerinage » à l'épreuve de la liturgie, Saint-Léonard-de-Noblat », *L'image médiévale : fonctions dans l'espace sacré et structuration de l'espace culturel*, Turnhout, Brepols, DL 2011, pp. 41-63.
- STRATFORD 2002** : STRATFORD Neil, « Jacques Henriët (1924-2002) », *Bulletin monumental*, t. 160, n° 2, 2002, pp. 139-142.

T

- THIÉBAUT 1994** : THIÉBAUT Jacques, « La collégiale de Lillers », chapitre « Architecture », dans *Nord roman, Flandre, Artois, Picardie, Laonnois, Saint-Léger-Vauban, Zodiaque*, « La nuit des temps », 82, 1994, pp. 77-83.
- THIÉBAUT 2006** : THIÉBAUT Jacques, *Nord gothique, Picardie, Artois, Flandre, Hainaut. Les édifices religieux*, Paris, Picard, 2006. (Les monuments de la France gothique).
- THOBY 1959** : THOBY Paul, *Le crucifix, des origines au concile de Trente*, éd. Bellanger, Nantes, 1959 ; en particulier, bref article sur le « Christ du Saint-Sang de Miracle » de Lillers, pp. 111-112 et planche LXXIV, n° 169.
- TIMBERT 2001-2009** : TIMBERT Arnaud, *Le chevet de la Madeleine de Vézelay et le début de l'architecture gothique en Bourgogne*, thèse de doctorat, Université de Franche-Comté, dir. Éliane VERGNOLLE, déc. 2001 ; publiée sous le titre : *Vézelay. Le chevet de la Madeleine et le premier art gothique bourguignon*, in Collection Art & société, Presses universitaires de Rennes, 2009, 283 pages.
- TIMBERT 2003<sub>b</sub>** : TIMBERT Arnaud, « Précisions sur l'évolution de la base attique durant le XII<sup>e</sup> siècle en Île-de-France et en Picardie », *Revue archéologique de Picardie*, n°3/4, 2003. pp. 91-101.
- TIMBERT 2005** : TIMBERT Arnaud, « Technique et esthétique de la bague dans l'architecture gothique du Nord de la France au XII<sup>e</sup> siècle », *Archéologie médiévale*, 35, CNRS, 2005, pp. 99-110.
- TIMBERT 2007<sub>a</sub>** : TIMBERT Arnaud, « Documents pour l'histoire de l'architecture médiévale : propos et dessins de Pierre Rousseau sur la modénature de Notre-Dame de Chartres, de Saint-Julien du Mans et de Saint-Germer-de-Fly », *Bulletin de la société des fouilles archéologiques et des monuments historiques de l'Yonne*, 24, 2007, pp. 9-40.
- TIMBERT 2008** : TIMBERT Arnaud, « *Spatium et locus*. L'architecture gothique et sa syntaxe : le cas du XII<sup>e</sup> siècle », dans *Espaces et mondes au Moyen Âge*, Actes du colloque international tenu à Bucarest les 17-18 octobre 2008, pp. 316-325.
- TIMBERT 2009<sub>a</sub>** : TIMBERT Arnaud, « La méthode et la place de l'analyse architecturale dans la monographie d'architecture », article initialement prévu pour un ouvrage qui n'a jamais vu le jour ; il a été remanié et publié dans les *Actes du 2<sup>e</sup> colloque international de Noyon, 19-20 juin 2009* (ci-après). [Il présentait en annexe un modèle de fiche d'inventaire dont je me suis inspiré pour élaborer celle du dépôt lapidaire de la collégiale de Lillers].
- TIMBERT 2011<sub>a</sub>** : TIMBERT Arnaud, « Le chevet de l'église Saint-Sulpice de Chars: un effet de style ? », *Ex quadris lapidibus. La pierre et sa mise en œuvre dans l'art médiéval*, Mélanges d'histoire de l'art offerts à Éliane Vergnolle, « *Excursus* : trois études d'architecture », dir. Yves GALLET, Turnhout, Brepols, 2011, pp. 255-264.
- TIMBERT 2011<sub>b</sub>** : TIMBERT Arnaud, « Regards sur les dépôts lapidaires de la France du Nord », conclusion dans *L'architecture en objets : les dépôts lapidaires de la France du Nord*, Actes de la Journée d'études du 12 décembre 2008, dir. Delphine HANQUIEZ, Paris, INHA, 2011, pp. 113-117.
- TIMBERT 2011<sub>c</sub>** : TIMBERT Arnaud, « Les outils de la taille de la pierre à la cathédrale Notre-Dame de Noyon », *La cathédrale Notre-Dame de Noyon : cinq années de recherches*, Noyon, Société historique, archéologique et scientifique de Noyon, 2011, pp. 105-111.
- TIMBERT 2012<sub>a</sub>** : TIMBERT Arnaud, « Une proposition de polychromie pour le palais synodal », dans « Les secrets d'une cathédrale », article dans *Le Nouvel Observateur*, hors série, juin 2012, pp. 54-56.

- TIMBERT 2012<sub>b</sub>** : TIMBERT Arnaud, « La place de l'analyse matérielle dans la monographie d'architecture », dans *Architecture et sculpture gothiques, renouvellement des méthodes et des regards*, Actes du 2<sup>e</sup> colloque international de Noyon, 19-20 juin 2009, dir. Stéphanie Diane DAUSSY et Arnaud TIMBERT, coll. Art & société, Presses universitaires de Rennes, 2012, pp. 137-149.
- TIMBERT 2013** : TIMBERT Arnaud, « Quand les cathédrales étaient peintes. La quête de la transparence », article dans la revue *Arts Sacrés*, n°24, juillet-août 2013, p. 10-15.
- TIMBERT 2014** : TIMBERT Arnaud, « Mise en perspective. Formes, matériaux et techniques de construction : regard synthétique sur le chantier chartrain », dans *Chartes. Construire et restaurer la cathédrale, XI<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> s.*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, coll. Architecture et urbanisme, 2014. pp. 33-94. ; et « Introduction », pp. 23-31.
- TIMBERT, TRICOIT et CLOART-PAWLAK 2011** : TIMBERT Arnaud, TRICOIT Mathieu et CLOART-PAWLAK Sophie, « Polychromie intérieure-polychromie extérieure : le cas du cloître », *La cathédrale Notre-Dame de Noyon. Cinq années de recherches*, dir. Arnaud TIMBERT, collab. de Stéphanie Diane DAUSSY, Noyon, Société historique, archéologique et scientifique de Noyon, 2011, pp. 202-210.
- TOCK et ALII 2007** : TOCK Benoît-Michel et ALII, « La publication des chartes du Nord / Pas-de-Calais », *Revue du Nord*, 371-3, 2007 [en ligne : [www.cairn.info/revue-du-nord-2007-3-page-481.htm](http://www.cairn.info/revue-du-nord-2007-3-page-481.htm)], pp. 481-493.
- TOMAN et ALII 2004-2007** : TOMAN Rolf (dir.) et ALII, *L'art roman. Architecture, sculpture, peinture* (titre original : *Die Kunst der Romanik. Architektur, Skulptur, Malerei*), Tandem Verlag GmbH, 2004/2007, 480 pages.
- TRICOIT 2011** : TRICOIT Mathieu, « La collégiale de Saint-Quentin (Aisne) et sa place dans le paysage architectural du XIII<sup>e</sup> siècle », Thèse de doctorat d'histoire de l'art et archéologie médiévale (dir. Anne-Marie. LEGARÉ), université de Lille 3, décembre 2011, 3 vol.

## V

- VANDERKINDERE 1902** : VANDERKINDERE Léon, *La Formation territoriale des principautés belges au Moyen Âge*, vol. 1, Bruxelles, H. Lamertin, 1902 ; spéc. « Comté d'Artois / Lillers » : p. 183 et *passim* ; « De Wavrin, sire de Lillers » (p. 187) ; « Flandre suzeraine de Lillers » (p. 196) ; « Flandre, organisation ecclésiastique » (pp. 276-277) [doc. en ligne : [http://digistore.bib.ulb.ac.be/2006/DL2632839\\_001\\_fj](http://digistore.bib.ulb.ac.be/2006/DL2632839_001_fj)].
- VAN WERVECKE 1925** : VAN WERVECKE Hans, « *Het bisdom Terwaan van den oorsprong tot het begin der veertiende eeuw* », *Revue d'histoire de l'Église de France*, t. 11, n° 50, 1925, pp. 80-84, bulletin critique par E. VANSTEENBERGHE (en ligne sur [www.persee.fr](http://www.persee.fr)).
- VERGNER-RUITZ 1969** : VERGNER-RUITZ Jean, « La corniche Beauvaisine », *Bulletin Monumental*, 127-4, 1969, pp. 307-322.
- VERGNOLLE 1989** : VERGNOLLE Éliane, « Passages muraux et escaliers : premières expériences dans l'architecture du XI<sup>e</sup> siècle », *Cahiers de civilisation médiévale*, 125, 1989, pp. 43-60.
- VERGNOLLE 1994** : VERGNOLLE Éliane, *L'art roman en France. Architecture, sculpture, peinture*, Paris, Flammarion, 1994, réédition 2003, 384 pages.
- VERMAND 1997** : VERMAND Dominique, « La voûte d'ogives dans l'Oise : les premières expériences (1100-1150) », dans *L'art roman dans l'Oise et ses environs*, Actes du colloque organisé à Beauvais les 7 et 8 octobre 1995 par le GEMOB, Beauvais, GEMOB éditeur, 1997, pp. 123-169.
- VERPLAETSE 1965** : VERPLAETSE André, « L'architecture en Flandre entre 900 et 1200 (d'après les sources narratives contemporaines) », *Cahiers de civilisation médiévale*, 29, 1965, pp. 25-42.

**VICTOIR 2005** : VICTOIR Géraldine, « La polychromie de la cathédrale de Noyon et la datation des voûtes quadripartites de la nef », *Bulletin Monumental*, 163-3, 2005, pp. 251-254.

**VICTOIR 2008** : VICTOIR Géraldine, « Profane ou religieux ? Le choix des sujets dans les demeures de laïcs et d'ecclésiastiques en Picardie au XIV<sup>e</sup> siècle », actes des journées d'études *Le décor peint dans la demeure au Moyen Âge*, organisées par le Conseil général du Maine-et-Loire, 6 octobre 2007 au 6 janvier 2008, en ligne : <https://expos.maine-et-loire.fr>

**VICTOIR 2012** : VICTOIR Géraldine, « La polychromie et l'apport de son étude à la connaissance de l'architecture gothique », *Architecture et sculpture gothiques. Renouveau des méthodes et des regards*, Actes du 11<sup>e</sup> colloque international de Noyon, 19-20 juin 2009, dir. S. D. Daussy et A. Timbert, Rennes, 2012, pp. 121-135.

**VIOLLET-LE-DUC 1854-1868** : VIOLLET-LE-DUC Eugène Emmanuel, *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle*, 10 vol., Paris, rééd. F. de Nobele, 1967 (1<sup>ère</sup> éd. 1854-1868) ; [version en ligne:<https://fr.wikisource.org>].

## W

**WAUTERS 1860** : WAUTERS Alphonse, « Un épisode des annales des communes belges. Avènement et mort du comte de Flandre, Guillaume de Normandie (1127-1128) », Bruxelles, éd. E. Devroye, 1860 ; spéc. « Gauthier de Lillers, Bouteiller du comte de Flandre Guillaume Cliton » : p. 8.

**WESTERMAN 2004** : WESTERMAN Jeroen, « Notre-Dame de Tournai au XII<sup>e</sup> siècle. Une cathédrale revendicatrice », dans *Bilan et perspectives des études médiévales 1993-1998*, Actes du 2<sup>e</sup> Congrès européen d'études médiévales, Euroconférence, Barcelone, 8-12 juin 1999, éd. par Jacqueline HAMESSE, Louvain-la-Neuve, 2004, pp. 359-374.

**WESTERMAN 2016** : WESTERMAN Jeroen, « Les voûtes sont là, qu'elles y restent... La polémique sur la restauration de la nef de Notre-Dame de Tournai après les bombardements de mai 1940 », dans *Les couvertures médiévales. Images et techniques*, Actes du colloque international autour de la cathédrale de Tournai, 22 et 23 avril 2015, DUPERROY F. et DESMET Y. (dir.), Namur, (Études et Documents, Monuments et Sites, 14), 2016, pp. 79-91.

**WIMET 1949** : WIMET Pierre-André, « Deux documents inédits sur le Christ roman de Lillers », *Revue du Nord*, 31, 122-123, 1949, pp. 137-143.

## Y

**YVONNET-NOUVIALE 2002** : YVONNET-NOUVIALE Valérie, « Les chapiteaux feuillagés de Saint-Sernin de Toulouse », dans *Le chapiteau à l'époque romane*, Actes du colloque d'Issoire, nov. 1998, *Revue d'auvergne*, 562, t. 116, Clermont-Ferrand, publication Alliance universitaire d'Auvergne, 2002, pp. 56-73.

## SITOGRAPHIE

### ADRESSE DU SITE INTERNET

### SOURCE et CONTENU

#### A

<a href="https://www.ansichtskartenversand.com">https://www.ansichtskartenversand.com</a>	Site de vente de cartes postales anciennes.
<a href="https://archivespasdecalais.fr/Archives-en-ligne">https://archivespasdecalais.fr/Archives-en-ligne</a>	Archives départementales du Pas-de-Calais. Fonds iconographiques en ligne.
<a href="https://archivespasdecalais.fr/Archives-en-ligne/Histoire-d-un-lieu/Plans-cadastraux">https://archivespasdecalais.fr/Archives-en-ligne/Histoire-d-un-lieu/Plans-cadastraux</a>	Plans du cadastre napoléonien (1808-1899) numérisés et mis en ligne.
<a href="http://www2.culture.gouv.fr/public/mistral/autor_fr">http://www2.culture.gouv.fr/public/mistral/autor_fr</a>	La base <b>Autor</b> : recherche biographique sur les personnalités en lien avec les divers fonds conservés à la MAP.

#### B

<a href="https://www.bethunebruay.fr/">https://www.bethunebruay.fr/</a>	Plan climat-air-énergie territorial 2020-2026 de la communauté d'agglomération Béthune-Bruay-Artois Lys romane. Évaluation environnementale, état initial. Le chapitre 2 détaille le milieu physique (notamment les ressources géologiques locales).
<a href="http://books.google.com">http://books.google.com</a>	Propose le téléchargement gratuit d'ouvrages anciens libres de tous droits.
<a href="https://bourgognemedievale.com">https://bourgognemedievale.com</a>	Patrimoine médiéval de la Bourgogne : architecture, sculpture, peinture.

#### C

<a href="https://www.cathedrale-saint-omer.com">https://www.cathedrale-saint-omer.com</a>	Site créé par l'association des Amis de la cathédrale de Saint-Omer. Conçu comme un guide thématique (visite guidée, photographies, vidéos, histoire de la ville, de la cathédrale...).
<a href="https://chantiers.hypotheses.org/739">https://chantiers.hypotheses.org/739</a>	« L'économie du chantier de construction : la pierre », par Florian Renucci (chantier expérimental de Guédelon (14 nov. 2014). <i>Traverse</i> , Maison de l'Orient et de la Méditerranée Jean Pouilloux, Université Lumière Lyon 2 – CNRS.
<a href="https://www.charpente-classique.com">https://www.charpente-classique.com</a>	Site dédié aux charpentes traditionnelles (techniques de construction, structure, installation...)
<a href="https://www.cn-telma.fr/chartae-galliae">https://www.cn-telma.fr/chartae-galliae</a>	<i>Chartae Galliae</i> . Édition électronique : Institut de Recherche et d'Histoire des Textes, 2014 (Telma).
<a href="https://www.cnrtl.fr">https://www.cnrtl.fr</a>	Centre national de ressources textuelles et lexicales. Dictionnaire de la langue française.



- <http://collection.musenor.com>  
<http://moteur.musenor.com>
- Base de données des collections des musées des Hauts-de-France.
- <https://cths.fr>
- Comité des travaux historiques et scientifiques.  
Institut rattaché à l'École nationale des chartes.  
« Annuaire prosopographique ».
- <http://www2.culture.gouv.fr/culture/inventai/patrimoine>
- La base **Architecture - Mérimée** - recense des édifices dans lesquels peuvent être conservées des œuvres mobilières étudiées dans la base Palissy.
- [www.culture.gouv.fr](http://www.culture.gouv.fr) › Media › Regions ›  
Dac-Martinique
- « Guide pratique des travaux MH classés », document pdf mis en ligne par le ministère de la Culture (DAC de Martinique) ; accès le 13/04/2020 à 15h25.
- D**
- <https://data.bnf.fr>
- (Entre autres) notices biographique et bibliographiques.
- <https://www.delcampe.net/fr/collections/cartes-postales/france/>
- Site de vente de cartes postales anciennes.
- <https://www.dictionnaire-academie.fr>
- Dictionnaire de la langue française.
- <http://digitheque.ulb.ac.be/>  
[[http://digistore.bib.ulb.ac.be/2006/DL2632839\\_001\\_f.pdf](http://digistore.bib.ulb.ac.be/2006/DL2632839_001_f.pdf)]
- Ensemble des copies numériques d'œuvres provenant des bibliothèques de l'Université libre de Bruxelles. [v. g. document pdf : VANDERKINDERE Léon, *La formation territoriale des principautés belges au Moyen Âge*, vol. 1, Bruxelles, H. Lamertin, 1902].
- <http://digregardless.blogspot.com>
- Blog d'un archéologue amateur anglais (Jeff Hatt) qui met en ligne les images de ses trouvailles (objets sculptés de divers matériaux).
- E**
- <http://www.eglisesdeloise.com>
- Base présentant les monuments d'art roman et gothique dans l'Oise (carte interactive, bibliographie, notices de monuments). Caution scientifique : Dominique Vermand.
- <http://www.enluminures.culture.fr>
- Manuscrits enluminés des bibliothèques de France.
- <http://www.eure.gouv.fr>  
/Manuel\_de\_sensibilisation\_à\_la\_restoration\_de\_Maconnerie\_MCC-DAP.pdf
- Ministère de la culture et de la communication  
Direction de l'architecture et du patrimoine Mission ingénierie et références techniques.  
Manuel, dir. Patrice de Brandois et Florence Babics (architectes du Patrimoine. 2006).
- F**
- <https://www.flickr.com/>
- Banque d'images diverses.

## G

<https://gallica.bnf.fr/>

Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle, Fr. Godefroy.

<https://google.fr/maps>

Service mondial de cartographie en ligne.

<https://gresdepernes.fr/>

Fiche technique descriptive du grès extrait de la carrière de Pernes-en-Artois (Pas-de-Calais).

## L

<https://www.legifrance.gouv.fr>

Service public de la diffusion du droit par l'Internet.

[https://www.lexilogos.com/francais\\_ancien.htm](https://www.lexilogos.com/francais_ancien.htm)

Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle, Fr. Godefroy.

<https://liturgie.catholique.fr/lexique>

Dictionnaire de liturgie, par Dom Robert Le Gall, © Édition CDL.

## M

<http://www.mondes-normands.caen.fr/>

Patrimoine archéologique et artistique de la Normandie / Collections du musée de Normandie.

<http://monumat.brgm.fr/>

Base de données nationale des pierres et carrières des monuments historiques

## N

[http://www.numdam.org/article/JSFS\\_1891\\_\\_32\\_\\_20\\_0.pdf](http://www.numdam.org/article/JSFS_1891__32__20_0.pdf)

Numérisation de documents anciens mathématiques. Art. dans *Journal de la Société statistique de Paris*, t. 32, 1891, « les salaires des ouvriers des mines de houille depuis 1860 », pp. 20-22.

## P

<http://patrimoine.region-bretagne.fr/>

Inventaire général du patrimoine de Bretagne.

<https://www.persee.fr/>

Portail de recherche donnant accès librement à des collections complètes de publications scientifiques (ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche).

<https://www.pierreseche.com>

« La maçonnerie à pierres sèches : vocabulaire », par Christian LASSURE (CERAV)

<https://www.pop.culture.gouv.fr/gallery>

La base **Images - Mémoire** - contient des images fixes dont certaines illustrent les notices d'œuvres de Mérimée et de Palissy ainsi que les notices de Thésaurus.

<https://www.pop.culture.gouv.fr/gallery>

La base **Mobilier - Palissy** - recense des objets mobiliers dont l'édifice de conservation peut être étudié dans Mérimée.

**R**

<https://www.romanes.com>

Art et architecture romane.

<http://www.revues.org>

Portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo (Centre pour l'édition électronique ouverte).

**S**

<https://www.scotdelartois.fr>

Schéma de cohérence territoriale de l'Artois. Observatoire de l'environnement. Document n° 4 (févr. 2012) Caractéristiques et potentiels des sols. Agence d'urbanisme de l'arrondissement de Béthune.

<https://sculpturomania.livejournal.com>

Banque d'images diverses consacrées aux œuvres de sculpture (tout support).

<http://www.sfhs-rfhs.fr>

Société française d'héraldique et de sigillographie (édition en ligne) Article FEUCHÈRE 1948 : /wp-content/PDF/articles/feuchere1.pdf

<https://sgn.univ-lille.fr/>

Société géologique du Nord (Université de Lille). Excursion du 28/09/2013, Des monts de Flandre aux collines d'Artois.

<https://sites.google.com/site/modillonsetpeinturesromanes>

Art et architecture romane. Répertoires iconographiques classés thématiquement.

<https://sites.google.com/site/Modillonsetpeinturesromanes/ile-de-france/saint-denis-basilique-vestiges-romans>

Vestiges romans de la basilique Saint-Denis.

**W**

[https://fr.wikisource.org/wiki/Dictionnaire\\_raisonné\\_de\\_l'architecture\\_française\\_du\\_XIe\\_au\\_XVIIe\\_siècle](https://fr.wikisource.org/wiki/Dictionnaire_raisonné_de_l'architecture_française_du_XIe_au_XVIIe_siècle)

Dictionnaire raisonné de l'architecture française, de Viollet-le-Duc.

# **INDEX**

## **NOMS DE PERSONNES**

## **NOMS DE LIEUX ET D'ÉDIFICES**



## Index des noms de personnes

### A

**ABADIE Charles**  
1914 - ?  
(117, 149)

Architecte des Bâtiments de France, ACMH de 1970 à 1974 en charge du Pas-de-Calais et de la Somme. À l'été 1971, l'architecte Waldschmidt lui confie le relevé photographique des désordres importants constatés sur la façade occidentale de la collégiale (celle-ci s'écroulera le 10 octobre).

**ACHARIUS ou ACHAIRE**  
ou **ACAIRE**  
? - † c. 639  
(26)

Évêque du double diocèse de Noyon-Tournai (621). Il reçoit de Dagobert I<sup>er</sup> l'autorisation d'ériger l'évêché de Théroouanne à la tête duquel sera placé, en 639, Audomar, le futur saint Omer. Il est révééré en tant que saint Achaire de Noyon.

**ADAM de MONTREUIL**  
alias **ADE**  
1213 - † 1229  
(59)

Évêque de Théroouanne, de 1213 jusqu'à sa mort. Le 5 novembre 1219, il apporte son consentement à la création d'un doyenné du chapitre de la collégiale, avec Sibylle de Flandre (alias de Courcelles), dame de Lillers et de son fils Hellin II de Wavrin [AD-62, série G, *collégiale de Lillers*, cote 8 G 1]. En juin 1224, il accorde au chapitre de Lillers le pouvoir d'élire un doyen [*Ibidem*].

**ARNOUL I<sup>er</sup>**  
dit **le Grand**  
c. 888 - † 964  
(25, 29)

Comte de Flandre de 918 à 964 ; fils du comte Baudouin II et d'Ælfthryth de Wessex.

**ARNOUL III**  
dit **le Malheureux**  
c. 1055 - † 1071  
(35)

Comte de Flandre de 1070 à 1071 ; fils aîné du comte Baudouin VI de Mons et de Richilde de Hainaut, il devient également comte de Hainaut à la mort de son père. Il meurt au cours de la bataille de Cassel (1071) qui oppose ses troupes à celles de son oncle Robert le Frison. Vainqueur, ce dernier devient alors comte de Flandre.

**AUDOMAR**  
évêque

Se reporter à « Omer ».

### B

**(de) BAILLIENCOURT**  
**Alexandre-Magloire**  
1823-1898  
(96, 106)

Architecte de la ville de Béthune, membre de la Commission des Monuments historiques du Pas-de-Calais (BCDMH-62, t. 2, 1897, p. 106), rédacteur d'un « devis estimatif des ouvrages à exécuter pour la réparation et la restauration de l'église de Lillers », en septembre 1842 [AD-62, 2 O<sup>516/3</sup>, *Lillers, Travaux aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> s.*].

**BAIN (alias BAINUS)**  
évêque  
après 667 – c. 669-701  
(70)

Saint Bain (*Théodoric de Baine*, in Guillebert de La Haye 1673) est un évêque de Théroouanne, du VII<sup>e</sup> siècle qui a succédé à Omer. La *vita* des saints Lugle et Luglien précise que c'est par ses soins que les corps des deux martyrs ont été conduits jusqu'à son château d'Almer, à proximité d'Hurionville, pour y être ensevelis et vénérés. Toujours selon la même source, les Normands auraient détruit ce château en 900, sans préjudice toutefois pour les reliques qui avaient été mises en sécurité au *castrum* de Lillers.

- BAUDOUIV I<sup>er</sup>**  
**de Guînes**  
c. 1038 - † apr. 1091  
(33, 34)
- Comte de Guînes, fils d'Eustache et de Suzanne de Ghermines, succède à son père avant 1065. Il accomplit le pèlerinage de Compostelle en compagnie d'Enguerrand de Lillers (entre 1072 et 1078) ; à leur retour, ils font étape à l'abbaye Saint-Sauveur de Charroux (Vienne) d'où ils détachent quelques moines qu'ils installeront chacun dans une abbaye à fonder sur leurs terres : Saint-Sauveur d'Ham-en-Artois et Saint-Médard-et-Sainte-Rotrude à Andres, près Guînes [Godefroy-Ménilglaise 1855].
- BAUDOUIV II**  
**dit le Chauve**  
c. 865 - † 918  
(30)
- Comte de Flandre, de 879 à sa mort. Il aurait incité Winomar (hypothétique seigneur de Lillers) à assassiner l'archevêque Foulques, le 17 juin 900 [Harbaville, 1842, pp. 366-368].
- BAUDOUIV IV**  
**dit le Barbu**  
c. 980 - † 1035  
(25, 31, 32, 35, 38)
- Comte de Flandre, de 987 à sa mort, en 1035. Fils d'Arnoul II et de Rozala de Toscane, dite Suzanne.
- BAUDOUIV V**  
**dit le Pieux ou de Lille**  
c. 1012 - † 1067  
(24, 25, 30, 31, 32, 35, 36, 38, 39, 40, 48)
- Comte de Flandre, de 1035 à sa mort, le 1<sup>er</sup> septembre 1067. Cité dans la charte de fondation du chapitre de la collégiale de Lillers [Beugny d'Hagerue, 1879, « pièces justificatives », pp. 166-168].
- BAUDOUIV VI**  
**dit de Mons**  
c. 1030 - † 1070  
(35)
- Comte de Flandre de 1067 à sa mort, en 1070. Fils aîné de Baudouin V et d'Adèle de France. Par son mariage avec Richilde, il devient comte de Hainaut sous le nom de Baudouin I<sup>er</sup>.
- BAUDOUIV VII**  
**dit à la Hache**  
c. 1093 - † 1119  
(35)
- Comte de Flandre, de 1111 à sa mort, en 1119. Confirme par une charte de 1115, la fondation de l'abbaye d'Ham-en-Artois par Enguerrand de Lillers, ainsi que ses possessions [Beugny d'Hagerue, 1879, p. 145].
- (de) BEAULIEU Sébastien**  
c. 1612-1674  
(57, 101)
- Le chevalier de Pontault de Beaulieu, dessinateur, ingénieur militaire, maréchal de camp, a publié les « Petits Beaulieu » (série des *Plans et profils*) et les premières planches du « Grand Beaulieu » (*Les glorieuses conquêtes de Louis le Grand*) qui était inachevé à la mort de son auteur et que termina sa nièce, Reine-Michèle de Beaulieu, en 1694. Celle-ci a fait paraître une version modifiée de la gravure de G. Pérelle représentant le siège de Lillers de 1645 par le maréchal de Rantzau [Lille, musée Hospice-Comtesse, 967-126 H2307].
- (de) BERLETTE Philippe**  
**(dit de WAVRIN)**  
(14, 35)
- Se reporter à « Wavrin (Philippe de) »
- (de) BEUGNY d'HAGERUE Amédée-Louis**  
1818-1910  
(10 et passim)
- Membre correspondant du Comité ces travaux historiques et scientifiques (1853), membre de la Société des antiquaires de la Morinie (« trésorier du Comité d'Aire », en 1850), auteur de la première notice historique et archéologique sur l'ancienne collégiale de Lillers [*Mémoires de la Société des antiquaires de la Morinie*, tome 8, 1850, pp. 345-400].
- BLANCHEGORGE Fleury**  
1<sup>er</sup> chantier de restauration  
1885-1889  
(99, 115, 116, 395)
- Entrepreneur de charpente, demeurant à Lillers. Soumissionnaire pour le chantier de restauration de l'église dirigé par Danjoy [soumission du 19 juin 1885, approuvée par le ministre le 3 octobre / AD-62, liasse 2 O<sup>516/3</sup>].

- BOESWILLWALD Paul**  
1844-1931  
(120, 121)  
Élève de son père, Émile Boeswillwald ; attaché, dès 1885 à la Commission des Monuments historiques, il est nommé Inspecteur général dix ans plus tard. C'est en cette qualité qu'il supervise les travaux de Pierre Paquet durant la deuxième campagne de restauration de la collégiale (1908-1914).
- (du) BOSCA Corneil**  
Doyen :  
1720-1728  
(89, 92)  
(Forme **Dubosca** également attestée). Doyen et curé de la paroisse ; décanat : 1720-1728. Il adresse à la municipalité une requête dans le but d'obtenir les crédits nécessaires à la reconstruction du bas-côté sud de l'église, à l'image du bas-côté nord. [AD-62, C. 277, *Fonds de l'Intendance*, archives détruites lors des bombardements, en 1915].
- BROUARD Pierre**  
Maître-verrier  
XX<sup>e</sup> siècle  
(158)  
Ateliers situés à Ronchin (Nord, arr. et cant. Lille). Réalise et pose les vitraux des deux fenêtre-hautes du mur occidental du bras sud (1973).
- C**
- CALIXTE II**  
1060 – 1124  
(52)  
Né Gui de Bourgogne (fils du comte palatin Guillaume I<sup>er</sup>), élu pape (1119-1124). C'est probablement sous son pontificat que l'on commence à édifier la nouvelle église collégiale de Lillers qui existe toujours (c. 1120).
- (de) CARNIN Maximilien François**  
1681 – 1710  
(67)  
Chevalier, Marquis de Lillers, acquittait encore au XVII<sup>e</sup> siècle la rente pour l'entretien de la lampe devant le crucifix du Saint-Sang [Wimet, 1949, note n°11, p. 139, qui cite un « terrier conservé au presbytère de Lillers », désormais disparu]. Cède la seigneurie, en 1773, à Étienne-Michel Le Duc de Bièville\*.
- CHAPOT Anthime**  
1<sup>er</sup> chantier de restauration  
1885-1889  
(162, 163, 175)  
Sculpteur (Paris VI<sup>e</sup>, 103 rue de Sèvres). Il a pris en charge la restauration des sculptures de la collégiale de Lillers lors de la première campagne (1885-1889) : lettre de soumission manuscrite du 15 février 1886 [MAP, 0081/062/347/1, carton 106, *Lillers, église, 1842-1983*].
- CHARLES I<sup>er</sup> de Flandre**  
dit **le Bon**  
1083-1127  
(53, 54, 55)  
Comte de Flandre en 1119, il meurt le 2 mars 1127, dans la cathédrale Saint-Donatien de Bruges, assassiné par des vassaux en rébellion contre son autorité (le châtelain de Gistel, Christian, aurait porté le coup mortel). Il est béatifié en 1883 (*Bienheureux Charles le Bon*, fêté le 2 mars).
- CHARLES III**  
**le Simple**  
879-929  
(32)  
Roi de Francie occidentale (dynastie carolingienne) de 898 à 922. fils posthume du roi Louis II le Bègue. Sacré roi par l'archevêque de Reims, Foulques, en 893, il n'accède au trône qu'après la mort d'Eudes (898).
- CHARLES QUINT**  
1500-1558  
(83)  
Né Charles de Habsbourg, devenu empereur du Saint-Empire romain germanique et également duc de Bourgogne, donc héritier des États bourguignons auxquels l'Artois était rattaché. Cf. guerres opposant la France aux Impériaux, notamment (pour Lillers) celles de 1535-1538 et de 1542-1544.
- (Ets) CHEVALIER-NORD**  
2005-2006  
(275)  
Entreprise (à Saint-Martin-lez-Tatinghem, arr. de Saint-Omer) spécialisée en restauration sur les édifices classés (*Qualibat 2194*, restauration pierre de taille et maçonnerie des monuments historiques). Est intervenue, pour sa partie, sur le chantier de restauration de la corniche du déambulatoire (1962) et de la couverture du clocher (2005-2006).



**COIGNET DE BERLETTE**  
**Renaud**  
 actif entre 1291-1299  
 (48)

Chevalier, institué gouverneur (« maître et garde de toute la terre d'Artois ») de 1291 à 1299, pendant l'absence du comte Robert II ; chargé par ce dernier d'une procuration pour le représenter auprès du roi Philippe le Bel, dans le litige qui l'oppose à l'évêque de Théroouanne à propos de la dîme de Busnes et des prébendes de la collégiale de Lillers [Duchet et Giry 1881, *Cartulaires de l'église de Téroouane*, charte 237].

**CORET Jacques**  
 Révérend Père Jésuite  
 1631-1721  
 (67, 70, 72)

« Jésuite, auteur d'ouvrages souvent réédités » [data.bnf.fr]. Auteur d'une notice sur le Christ du Saint-Sang de Lillers, publiée à Lille en 1670, qui reste, en dépit de quelques inexactitudes, une inestimable source d'informations sur le grand crucifix roman de la collégiale avant la Révolution. [L'original a été déposé en 2012 aux AHD-62 (en attente de cotation)].

**(de) CRÈVECŒUR**  
**d'ESQUERDES Philippe**  
 1418 – 1494  
 (34)

Maréchal de France (1486), d'abord au service de Charles le Téméraire (†1477), puis de Louis XI. Crèvecœur-le-Grand (Oise) et Esquerdes (P.-de-C.), dont il était le seigneur, ont repris ses armes : *de gueules à trois chevrons d'or* (les mêmes que celles de Lillers).

**(de) CROÏ-CHIMAY**  
**Charles I<sup>er</sup>**  
 1455-1527  
 (35)

Charles I<sup>er</sup> de Croÿ, prince de Chimay (1486), fils aîné de Philippe I<sup>er</sup>, comte de Chimay. Il est le parrain de Charles Quint. Il hérite en 1500 de la seigneurie de Lillers, après la mort de son oncle Philippe de Berlette, dit de Wavrin.

**(de) CROÏ**  
**Charles III**  
 1560-1612  
 (73)

Charles III, duc de Croÿ-Arschot, prince de Chimay, gouverneur et capitaine général de l'Artois à partir de 1597. Seigneur de Lillers, Malannoy et Saint-Venant, il fonde en 1611 un obit dans la collégiale Saint-Omer [Preux 1866, charte n° III, pp. 272-276]. Il commande l'exécution de la collection de vingt-trois albums illustrés de gouaches sur parchemin représentant ses possessions : les « albums du duc de Croÿ ». Dispersée en 1614, la collection a été reconstituée et présentée en vingt-six volumes sous la direction de J.-M. Duvosquel.

**(de) CROÏ**  
**Isabelle (Isabeau)**  
 ? -1522  
 (14, 82)

Isabelle de Croÿ, épouse en 1463 Philippe de Wavrin († 1500), seigneur de Wavrin, Lillers, Malannoy et Saint-Venant. Fonde avec son mari, vers 1462 (ou 65) un couvent d'environ trente religieuses hospitalières de Saint-François, ou Sœurs-grises. Elle encore, fonde le 16 septembre 1503, une maison pour recueillir cinq veuves pauvres appartenant à la noblesse. Le couple étant resté sans postérité, la seigneurie de Lillers passera au Croÿ après le décès d'Isabelle, en 1522 [Héliot et Bernard 1955, *Les fouilles de la collégiale de Lillers*, p. 186].

## D

**DAGOBERT I<sup>er</sup>**  
 c. 602/605 - c. 638/639  
 (26)

Roi des Francs (629-639), de la dynastie mérovingienne ; fils de Clotaire II. Il érige Théroouanne en évêché, sur le conseil d'Achaire, évêque de Noyon-Tournai.

**DANIEL de TCHERNIGOV**  
*Higoumène Daniel*  
 c. 1104-1106  
 (ou 1113-1115)  
 (66)

Daniel, higoumène (abbé, prieur) d'un monastère probablement en Petite Russie, dans le gouvernement de Tchernigov, est un pèlerin-chroniqueur qui a laissé le récit détaillé de son séjour en Terre sainte, de 1104 à 1106 [Norov, le traducteur du récit, donne pour dates 1113-1115].

- DANJOY Édouard**  
1838-1905  
(13 et passim)  
Fils et élève de l'architecte Jean-Charles Danjoy, élève de Charles Questel, il fait ses études d'architecture à l'Ecole des Beaux-arts. Nommé architecte diocésain des diocèses d'Avignon, Bordeaux, Orléans et Tulle, il est également attaché en 1874 à la Commission des Monuments Historiques, en charge des édifices du Nord et du Pas-de-Calais. Il travaillera aux restaurations des beffrois de Bergues, Béthune et Calais et à celle des églises de Fressin et de Lillers. [Source : *Base Autor*, Ministère de la culture].  
ACMH, il a dirigé la première campagne de restauration de la collégiale de Lillers (1885-1889), secondé sur place par A. Vandembulcke, en qualité d'inspecteur.
- DÉGEZ Paul**  
1890-1966  
(89, 125, 148, 196, 218, 376, 377)  
Architecte ordinaire, à Béthune ; nommé inspecteur pour seconder l'ACMH Pierre Paquet sur le chantier de reconstruction de la nef de la collégiale de Lillers (de 1919 jusqu'en 1928, où il sera remplacé par Paul Genuys).
- DELAFOLIE Isidore**  
(96, 100, 102, 380)  
Se reporter à « (de La) FOLLYE ».
- DELELIS Philogène**  
Maire de Lillers  
1895-1919  
(127)  
Maire de Lillers, jusqu'à décembre 1919. Il prévient l'ACMH Paquet, le 10 avril 1919, de l'écroulement de la nef (télégramme reçu le jour même, à 8h30).
- DENEUX Henri-Louis**  
1874-1969  
(118 et passim)  
Lauréat en 1905 du concours d'ACMH, on lui confie le département du Nord, la Somme, Saint-Quentin et Saint-Martin-des-Champs à Paris. C'est probablement à cette occasion qu'il rendra visite à la collégiale de Lillers dont il livrera quatre photos (c. 1905-1911).
- DESCHAMPS DE PAS (Maurice-Louis) Justin**  
1861-1937  
(85, 252)  
(On trouve également de PAS) Devient membre de la Société [académique] des antiquaires de la Morinie en mars 1891, puis son secrétaire général ; membre de la Commission des monuments historiques du Pas-de-Calais.
- DESMOUSSEAUX de GIVRÉ Napoléon Jean Émilien**  
1803-1870  
(105)  
Préfet du Pas-de-Calais (du 1<sup>er</sup> août 1841 au 4 janvier 1847) qui, par arrêté du 3 mars 1846, instaure la Commission des antiquités départementales, en remplacement des Commissions d'arrondissement.
- DROGON (alias DREU)**  
† 1078  
(30, 35, 36, 37, 39, 43, 44, 16)  
Évêque de Thérouanne de 1030 jusqu'à sa mort. Son nom est cité dans la charte de fondation du chapitre de la collégiale Saint-Omer de Lillers, vers le 1<sup>er</sup> mai 1045.
- DUBOSCA**  
Doyen :  
1720-1728  
Se reporter à « (du) Bosca ».
- DUFOUR**  
Doyen :  
1806-1824  
(56, 96, 321)  
Ancien curé d'Hesdin, succède au doyen Lefèvre à l'église de Lillers de 1806 à 1824. Sous son décanat, on remplace le mobilier de l'église et tous les ornements liturgiques qui avaient disparu à la Révolution (stalles, confessionnaux, calvaire du Saint-Sang, Christ-aux-Liens, tableaux, statues, vases sacrés...)

**E**

**EMMA (de LILLERS)**  
en 1079  
(33)  
Dame de Lillers, épouse d'Enguerrand (frère puîné ou fils de Wénemar), seigneur de Lillers et mère de Sarah, héritière du titre. Citée dans la charte de fondation de l'abbaye d'Ham-en-Artois (1079).

**ENGUERRAND (de LILLERS)**  
† 1100  
(31, 33, 34, 35, 53, 290, 342)  
Frère puîné de Wénemar (ou son fils, pour Jan Dhondt, 1946, p. 63), seigneur de Lillers, hérite de la seigneurie à la mort de celui-ci (avant 1052) ; fils de Ransuide ; époux d'Emma (de Lillers) et père de Sarah ; fondateur de l'abbaye Saint-Sauveur d'Ham-en-Artois (1079). Cité dans la charte de fondation du chapitre de la collégiale Saint-Omer de Lillers (mai 1045) ; assiste comme témoin à la vérification du corps de saint Omer, en qualité de seigneur de Lillers (1052) [Beugny d'Hagerue, 1879, p. 144].

**F**

**FANIEN Ovide**  
1832-1895  
(97, 110, 111)  
Maire de Lillers de 1884 à 1895. Prend l'initiative de faire nettoyer, à titre d'essai, une travée de la nef et d'en déboucher la baie sur comble, avant la première campagne de restauration par Danjoy (1885-1889).

**(de) LA FOLLYE (DELAFOLIE)**  
**Isidore**  
1830- ?  
(100)  
Isidore de La Follye, né en 1830, Saints Jules et Victor, dans l'église de Lillers, le 8 avril 1856 [procès verbal d'entrée en fonction, diocèse d'Arras, AHD-62, 1 P doy. Lillers]. Rédacteur du « Livre de paroisse » ouvert le 16 mai 1853 dans lequel, entre autres, il brosse l'histoire de l'église de Lillers depuis sa fondation jusqu'après la Révolution (achevé le 25 octobre 1861). Ce cahier manuscrit sera poursuivi après lui ; dernière mention rédigée par le doyen Gérard Hazebaert, en 1963. Confié par un membre de l'équipe paroissiale, je l'ai remis aux AHD-62, après l'avoir numérisé.

**(de) FOULER**  
**Louis-Édouard**  
1813-1874  
(94, 107, 108)  
Comte Louis-Édouard de Fouler de Rellingue, conseiller général du canton de Lillers, membre du Comité d'exploration et de conservation des monuments historiques de l'arrondissement de Béthune, puis de la Commission des antiquités départementales du Pas-de-Calais. Auteur d'un *rapport sur l'église S(aint)-Omer de Lillers*, remis le 24 juillet 1846 à la Commission des antiquités départementales, en vue de son classement au titre des Monuments historiques [AD-62 : 6 Fi C 207].

**FOULQUES**  
**Le Vénérable**  
? -† 900  
(30)  
Archevêque de Reims en 883 et chancelier du roi de Francie occidentale, Charles le Simple. En rivalité avec le comte de Flandre, Baudouin II, lequel convoitait également la possession de l'abbaye de Saint-Bertin, il meurt assassiné le 17 juin 900, peut-être sur ordre de celui-ci ?

**FRANÇOIS I<sup>er</sup>**  
**roi de FRANCE**  
1494-1547  
(83)  
François d'Orléans, devenu roi de France en 1515 sous le nom de François I<sup>er</sup>, rival de Charles Quint, entre autres duc de Bourgogne, suzerain du comté d'Artois. Cf. guerres opposant la France aux Impériaux, notamment (pour Lillers) celles de 1535-1538 et de 1542-1544.

**(de) FURNES**  
**Léon (ou Léonius)**  
? -† 1163  
(54, 68)  
Abbé de Lobbes, puis de Saint-Bertin, il accompagne en qualité d'aumônier le comte de Flandre, Thierry d'Alsace, en Terre sainte lors de la deuxième croisade (1147-1149). C'est autour de son cou qu'est appendue la fiole de Sang du Christ remise par Louis VII à Thierry et déposée en un reliquaire, à Saint-Basile de Bruges, où elle est toujours l'objet d'une dévotion.

**G**

- GAUCHEREL Léon**  
1816-1886  
(11, 77, 106, 108,  
117, 207, 208))
- Graveur et peintre français, ami d'enfance d'E. Viollet-le-Duc, avec lequel il a collaboré. En 1850, la Commission des antiquités départementales du Pas-de-Calais, le charge de dessiner et de graver (entre autres) les vues de l'église de Lillers pour l'*Album* des antiquités du département.
- GAUTIER de LILLERS**  
mentionné en 1115 et 1127  
(35, 52, 53, 54, 60)
- Seigneur de Lillers (appartient-il à la maison de Wavrin ?) qui a pu être, avec le chapitre, maître d'ouvrage de la nouvelle collégiale Saint-Omer de Lillers (commencée vers 1120-1130). Il est cité en qualité de « bouteiller\* de Flandre » (30 mars 1127) [par Wauters 1860, p. 8] et, sans ce titre, dans la charte de Guillaume Cliton [14 avril 1127, Du Chesne 1631, p. 52].
- GENUYS Paul**  
1881-1937  
(125)
- Fils de Charles-Louis Genuys. ACMH (concours de 1920) ; a succédé en qualité d'architecte-inspecteur à Paul Dégez, en 1928, pour achever le chantier de reconstruction de la nef de la collégiale de Lillers.
- GODIN Alexandre**  
† 1873  
(107)
- Archiviste du département du Pas-de-Calais de 1837 à 1873, ès qualités secrétaire de la Commission des antiquités départementales, membre de l'Académie d'Arras et de la Société centrale d'agriculture.
- GOSSELLUS de DOUACO**  
alias **Gossel de Douaco**  
c. 1219  
(60)
- (Josselin de Douai) Premier clerc nommé doyen du chapitre de Lillers, désigné par l'évêque Adam de Montreuil dans la charte de fondation du doyenné par Sibylle de Flandre, veuve de Robert 1<sup>er</sup> de Wavrin [« *In decanū autē elegimus virū venerabilem magistrū Gossellum de Douaco [...]* », AD-62, 8 G1, charte de 1219, manuscrit sur parchemin (latin)].
- GOVERNEUR R.**  
3<sup>e</sup> campagne de  
restauration  
(130 et passim)
- Entreprise parisienne de travaux publics, soumissionnaire pour les travaux de maçonnerie du chantier de restauration et de reconstruction de l'église de Lillers durant la troisième campagne (1919-1929). Entreprise domiciliée au 81 rue Erlanger, Paris (16<sup>e</sup>) ; Registre du commerce de la Seine n° 35.897.
- GRÉGOIRE VI**  
Jean GRATIEN  
c. 1000 - † 1048  
(30, 31)
- Élu pape le 1<sup>er</sup> mai 1045, a abdiqué le 20 décembre 1046. Cité dans la charte de fondation du chapitre de Lillers par Wénemar qui s'était rendu auprès de lui, à Rome, afin d'obtenir son consentement.
- GRIGNY Alexandre**  
1815-1867  
(11, 109)
- Architecte à Arras, architecte diocésain du Pas-de-Calais (1842-1867), membre de la Commission des antiquités départementales (arr. d'Arras ; nommé le 3 mars 1846), auteur d'un « Mémoire sur la construction des églises dans le nord de la France, depuis le XI<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours », présentant notamment une étude sur l'église de Lillers [in BCAD-62, t 1, 1846-1859, pp.312-313].
- GUILLAUME de NORMANDIE**  
dit **CLITON**  
1102 - † 1128  
(53, 54, 55)
- Petit-fils de Guillaume le Conquérant et fils du duc (déchu) de Normandie, Robert II dit Courteheuse, il est le cousin du comte de Flandre Charles 1<sup>er</sup> assassiné à Bruges le 2 mars 1127, sans héritier. Louis VI le Gros impose l'investiture du comté de Flandre remise à Guillaume le 23 mars 1127. Les prétendants au titre, déboutés, se révoltent. Parmi eux, Philippe d'Alsace qui s'est retranché à Alost. C'est en le pourchassant jusque là que le comte Guillaume trouve la mort, le 27 juillet 1128.
- GUINEMER**  
Seigneur de Lillers
- Se reporter à « Wénemar ».

**H**

- HARBAVILLE Louis-François**  
1791-1866  
(30)  
Conseiller de préfecture, président de la Commission des antiquités départementales du Pas-de-Calais, de 1846 à mars 1865. (Société) président de l'Académie des sciences, lettres et arts d'Arras.
- HENRI I<sup>er</sup> dit le Jeune**  
1008 - † 1060  
(24, 30, 32)  
Roi des Francs, de 1031 à sa mort, le 4 août 1060. Fils de Robert II le Pieux. Cité dans la charte de fondation du chapitre de la collégiale Saint-Omer de Lillers, vers le 1<sup>er</sup> mai 1045.
- HENRI III dit le Noir**  
1017 - † 1056  
(37, 40)  
Empereur du Saint-Empire romain germanique, couronné en 1046, il soutient activement la réforme religieuse dans ses états. Suzerain du comte Baudouin V de Flandre, il entre en conflit contre ce vassal puissant et rebelle, en raison des prétentions territoriales de ce dernier.
- HONORIUS II**  
? – 1130  
(52)  
Né Lamberto Scannabecchi, cardinal d'Ostie, il participe activement au concordat de Worms qui clôture la Querelle des Investitures (1122). Élu pape de 1124 à 1130. Sous son pontificat se déroule le chantier de construction de l'église collégiale de Lillers.
- HUGUES CAPET**  
c. 939/941 - † 996  
(25)  
Roi des Francs, du 3 juillet 987 jusqu'à sa mort, le 24 octobre 996. Il doit céder l'Artois qui est pleinement rattaché au comté de Flandre, vers 994.
- HUIGNARD Henri**  
1891-1950  
(125, 147)  
Architecte en chef des Monuments historiques (concours de 1923), succède à Pierre Paquet à la direction du chantier de restauration de la collégiale de Lillers à partir de 1928, jusqu'en 1934.

**I**

- INNOCENT II**  
? – 1143  
(52)  
Né Gregorio Papareschi, pape de 1130 à 1143.
- ISABELLE de Portugal**  
1397-1471  
(70)  
Duchesse de Bourgogne, par son mariage avec Philippe le Bon. Offre à la collégiale de Lillers une nouvelle châsse en argent pour préserver les reliques des saints martyrs Lugle et Luglien, en 1470 ou 1471 [Beugny d'Hagerue, 1879, pp. 143-144].

**J**

- JEAN I<sup>er</sup> de WARNETON**  
† 1130  
(54, 68)  
Évêque de Thérouanne de 1099 jusqu'à sa mort. Contemporain probable du début du chantier de construction de l'église collégiale Saint-Omer de Lillers (c. 1120).

**L**

- (de) LAFOLLYE Isidore**  
Se reporter à « (de La) FOLLYE »
- LEFEBVRE Léopold**  
1854-1928  
Atelier fondé en 1875  
(126)  
Sculpteur, fondateur à Beuvry (arr. Béthune) de l'atelier de sculpture religieuse sous le nom *Maison Lefebvre-Creton*, devenue après succession *Lefebvre-Lenclos*. Le doyen A. Debras lui commande une « nouvelle chaire en pierre blanche » [AHD-62, 4 Z 866-2, *Registre des délibérations du Conseil de Fabrique*, séance du 7 octobre 1900].

- LÉON de FURNES**  
? - † 1163  
Se reporter à « (de) Furnes Léon (ou Léonius) ».
- LÉON IX**  
**Bruno d'Eguisheim-Dabo**  
1002-1054  
(36)  
Élu pape en décembre 1048 par l'empereur germanique et couronné en février 1049, il règne jusqu'à sa mort, le 19 avril 1054. Son pontificat est marqué par le début de la réforme dite grégorienne. Canonisé par l'Église catholique.
- LEQUIEN**  
**Félix-Auguste**  
1798-1862  
(107)  
Sous-préfet de Béthune à partir de 1838 jusqu'à la Révolution de 1848, inspecteur des monuments historiques, membre de l'Assemblée législative membre du Comité central de la Commission des antiquités départementales du Pas-de-Calais, représentant pour l'arrondissement de Béthune (démissionne en août 1854).
- LEROY**  
**Charles**  
1816-1879  
(241)  
Architecte lillois, qui a conçu les plans de la cathédrale Notre-Dame-de-la-Treille, à Lille, et dirigé la première phase du chantier.
- LETOMBE**  
**Charles-Sylvestre**  
1782-1835  
(100, 101, 102, 103, 104, 107, 244, 395, 398)  
Architecte des Bâtiments civils du département du Pas-de-Calais. On lui doit les plans – tant décriés – du nouveau clocher de la collégiale de Lillers (flèche et niveau de la chambre des cloches), qu'il a reconstruit en 1821 [AD-62, 2 O 516/3, Devis restauration, Ch. Letombe, 1<sup>er</sup> juillet 1820].
- (de) LINAS Charles**  
1812-1887  
(11, 108)  
Comte. Correspondant du ministère de l'Instruction publique, membre de la *Commission des antiquités départementales du Pas-de-Calais* (alias *Comité historique des Arts et Monuments*) installé le 28 janvier 1847, auteur de nombreuses publications sur l'histoire et l'archéologie parmi lesquelles la « Description de l'église collégiale, aujourd'hui paroissiale, de Lillers » [*Statistique monumentale du département du Pas-de-Calais*, 1<sup>ère</sup> livraison, Arras, 1850, pp. 28-37].
- LOBBEDEY**  
**Émile-Louis-Cornil**  
1856-1916  
(42, 70)  
Evêque d'Arras, Boulogne et Saint-Omer de 1911 à † 1916. C'est à lui que le doyen de Lillers, Oscar Macquart, adresse une supplique (s.d., entre 1912 et 1916) concernant le titulaire de l'église de Lillers : on balance entre les saints Jules et Victor, et les saints Lugle et Luglien. Les premiers seront retenus.
- (de) LOISNE**  
**Auguste MENCHE**  
1853-1943  
(27, 31, 63, 64, 68)  
Comte. Historien et archéologue, membre résidant du Comité des travaux historiques et scientifiques et de la *Commission départementale des monuments historiques du Pas-de-Calais*, créé comte héréditaire le 18 mars 1892. Auteur d'une « Note sur un reliquaire de l'église de Lillers » [BCDMH-62, 1935 et « Le crucifix de Lillers » (MCDMH-62, 1889)].
- LOUIS VI**  
dit **le Gros**  
1081 - † 1137  
(53)  
Roi de France, de 1108 à sa mort, le 1<sup>er</sup> août 1137.
- LOUIS VII**  
dit **le Jeune**  
1120 - † 1180  
(54, 55)  
Roi de France, de 1137 à sa mort, le 18 septembre 1180.

**LUGLE & LUGLIEN**  
Saints Martyrs  
† c. 695/725  
(28, 42, 43, 64, 66,  
70, 71, 72, 73)

Ces deux princes irlandais, d'une piété exemplaire auraient été (selon leur *vita*) assassinés à proximité de Lillers ; leurs dépouilles, recueillies par l'évêque Bain de Thérouanne, étaient exposées à la vénération des fidèles dans son château d'Almer\*, à Hurionville\*. Saints Logle et Luglien ont été les patrons de la ville de Lillers [Beugny d'Hagerue, 1879, p. 142-143].

## M

**MACQUART Oscar**  
décanat : 1912 – 1916  
(42, 70)

Doyen de l'église de Lillers de 1912 à 1916. Il adresse à Mgr Lobbedey une supplique (s.d., entre 1912 et 1916) concernant le titulaire de l'église de Lillers : on balance entre les saints Jules et Victor, et les saints Logle et Luglien. Les premiers seront retenus [AHD-62, « Livre de paroisse », manuscrits isolés, scans 36-39, versement en attente de cotation].

**MARTIN Pierre**  
1<sup>er</sup> chantier de restauration  
1885-1889  
(113)

Entrepreneur de maçonnerie, demeurant à Ourton (Pas-de-Calais). Soumissionnaire pour le chantier de restauration de l'église dirigé par Danjoy [soumission du 19 juin 1885, approuvée par le ministre le 3 octobre / AD-62, liasse 2 O<sup>516/3</sup>].

**MILON 1<sup>er</sup>**  
? - † 1158 ou 1159  
(43, 52, 55)

Évêque de Thérouanne, de 1130 jusqu'à sa mort. Invité par l'abbé Suger à la consécration du nouveau chevet de l'abbatiale de Saint-Denis, le 11 juin 1144, où il consacre l'autel des saints Sixte, Félicissime et Agapit [Suger, *Scriptum consecrationis*, (F. Gasparri, éd. 2008), p. 51].

## N

**NORMAND Clovis**  
1830-1909  
(77)

Architecte actif dans le Pas-de-Calais, historien de l'art et archéologue. Une partie de ses archives écrites et iconographiques est conservée aux AD-62, sous-série 24 J, constituant le « fonds Normand » [accessible en ligne sur <https://archivespasdecalsais.fr/Archives-en-ligne>].

## O

**OMER**  
(*Audomar*)  
600 - † c. 670  
(26)

Premier évêque de Thérouanne (épiscopat : av. 639-après 667) ; né à Coutances. À l'origine, moine de Luxeuil, il est chargé par Acharius, évêque de Noyon, d'évangéliser le Ternois. Devenu évêque, il fonde en 649 une abbaye à Sithiu (Saint-Omer) qu'il confie à son condisciple Bertin (future l'abbaye Saint-Bertin). Il est canonisé sous le nom de saint Omer. Saint-Patron de la collégiale de Lillers (avec le Christ et la Vierge Marie).

## P

**PAQUET Pierre**  
1875-1959  
(86 et *passim*)

École des Beaux-arts, École des Arts Décoratifs, élève de Vaudremer et Génouys. Architecte diocésain en 1901 (Cambrai, Blois, Bordeaux), puis architecte en chef des Monuments historiques en 1905, il est chargé du Pas-de-Calais, des Ardennes, du château de Nantes et des édifices classés de Poitiers. Après la guerre il conserve le Pas-de-Calais. En 1919 et 1921, il est chargé de l'hôtel de Cluny, de la Sainte-Chapelle, de l'ancien prieuré Saint-Martin-des-Champs à Paris et en 1923 du Mont-Saint-Michel. Il était adjoint à l'Inspection générale depuis 1916 et devient inspecteur général des Monuments historiques en 1920. Dirige la seconde campagne

de restauration de la collégiale (1908-1914) ; puis la campagne de reconstruction de la nef (1919-jusqu'en 1928, où il est relayé par Huignard). Il prend sa retraite en 1947. [Sources : *Base Autor*, Ministère de la culture].

**(de) PAS Justin**  
**(DESCHAMPS de)**

Se reporter à « Deschamps de Pas ».

**(Ets) PAYEUX**  
4<sup>e</sup> campagne de  
restauration  
(150, 152, 156, 157, 158)

Entreprise arrageoise de travaux publics, soumissionnaire pour les travaux de maçonnerie du chantier de reconstruction de la façade occidentale l'église de Lillers durant la quatrième campagne (1971-1972).

**PHILIPPE I<sup>er</sup>**  
dit **Philippe d'Alsace**  
1143 – 1191  
(60)

Comte de Flandre, de 1168 à sa mort, en 1191 ; arrière grand-oncle maternel de Robert II de Wavrin, seigneur de Lillers, qui s'acquittait également de la rente annuelle au profit de la lampe devant le crucifix miraculeux de Lillers [Wimet 1949, pp. 138-139].

**PHILIPPE I<sup>er</sup>**  
1052 – 1108  
(32, 33, 35)

Roi des Francs, de 1060 à 1108. Fils du roi Henri I<sup>er</sup> et d'Anne de Kiev, il est couronné le 23 mai 1059, du vivant de son père. Il est cité dans la charte de fondation de l'abbaye d'Ham-en-Artois par Enguerrand de Lillers (1079), aux côtés du comte de Flandre Robert le Frison.

**PHILIPPE II**  
dit **Auguste**  
1165 – 1223  
(60)

Roi de France (de 1180 à 1223). C'est par son mariage avec Isabelle de Hainaut, que l'Artois, reçu à titre de dot de son oncle le comte de Flandre Philippe d'Alsace, finira après bien des péripéties, par être officiellement rattaché au royaume de France, en 1237, tandis qu'il est érigé en comté, offert en apanage par Louis IX à Robert I<sup>er</sup> d'Artois, son puîné.

**PHILIPPE III de**  
**Bourgogne**  
dit **Le Bon**  
1396 – 1467  
(10, 70)

Fils du duc de Bourgogne Jean sans Peur et de Marguerite de Bavière. Il est duc de Bourgogne et seigneur des Pays-Bas bourguignons de 1419 à sa mort, en 1467. Il fonde en 1430 l'ordre de chevalerie de la Toison d'Or. Sous son règne, Wallerand de Wavrin\*, capitaine général de la flotte du duc, rapporte de Constantinople la relique de la robe du Christ qu'il offre à la collégiale de Lillers (1445) [Wimet 1949, p. 141, note n° 19].

**PHILIPPE IV**  
dit **le Bel**  
1268 – 1314  
(68)

Roi de France (d'octobre 1285 à 1314). S'oppose au comte de Flandre, Guy de Dampierre dans la guerre de Flandre (1297-1305) au cours de laquelle la ville de Lillers sera prise et incendiée par les Flamands (1303).

**PIERRE de FLANDRE**  
*alias d'ALSACE*  
c. 1140-1176  
(60)

Fils cadet de Thierry d'Alsace et frère du comte Philippe I<sup>er</sup> d'Alsace ; élu évêque de Cambrai en 1167, jamais consacré, il renonce à son évêché et épouse Mahaut de Bourgogne. Leur fille Sibylle apportera en dot la seigneurie de Lillers à Robert I<sup>er</sup> de Wavrin (vers 1170).

**PREUX Auguste**  
1822-1879  
(57, 60, 109)

Erudit, collectionneur de sceaux, substitut du procureur général de Douai (1857), membre de plusieurs sociétés savantes dont les *Antiquaires de la Morinie* pour laquelle il est correspondant. Auteur d'une contribution sur des chartes relatives à la collégiale de Lillers [BHAM 3<sup>e</sup> vol., 1862-1866].



**R**

- RAINERUS**  
c. 1124  
(59)  
Chanoine de la collégiale de Lillers, dénommé « *decanus de Lilerio* », souscripteur d'une charte de 1124 sur les revenus de l'autel de Guînes [Duchet et Giry 1881, « Cartulaires de *Térouane* », n° 12, p. 12].
- RANSUIDE (de LILLERS)**  
c. 1045  
(31, 46)  
Dame de Lillers, mère de Wénemar, seigneur de Lillers, et de son frère Enguerrand. Citée dans la charte de fondation du chapitre de la collégiale de Lillers.
- (de) RANTZAU Josias**  
1609 – 1650  
(57, 101)  
Le comte Josias de Rantzau, participe à la campagne de Flandre en 1644 sous les ordres du maréchal de la Meilleraye. « Créé maréchal de France en juin 1645, il assiège Mardyck, puis Link et Bourbourg le 9 août, et Lillers, Béthune et Saint-Venant, à la fin du même mois » [Courcelles, *Dictionnaire des généraux français*, t. 8, p. 476].
- RICHARD F.**  
Doyen de Lillers  
de 1916 à 1928  
(129)  
Rédige l'enquête diligentée par Mgr Julien, évêque d'Arras, sur l'histoire de la paroisse de Lillers et les dégâts de guerre constatés en 1919 dans l'église [AHD-62, cote 6V102- Lillers].
- ROBERT I<sup>er</sup>**  
dit **le Frison**  
c. 1031 – 1093  
(36, 37)  
Comte de Flandre de 1071 jusqu'à sa mort, en 1093 ; fils cadet de Baudouin V et d'Adèle de France. Il donne son accord à Enguerrand de Lillers pour fonder le monastère d'Ham-en-Artois (1079). Idée de Lillers, fils d'Enguerrand, l'aurait accompagné à l'occasion de son pèlerinage de six ans en Palestine (1085-1091).
- ROBERT II**  
dit **Le Noble**  
1250 – 1302  
(48)  
Comte d'Artois dès sa naissance, fils posthume de Robert I<sup>er</sup> et de Mathilde de Brabant. Il détient par héritage la seigneurie de Lillers. Participe à la guerre de Flandre (1297-1305) sous les ordres du roi Philippe le Bel. Il trouve la mort, avec son demi-frère Jacques de Châtillon, à la bataille des Éperons d'or près de Courtrai (11 juillet 1302).
- ROBERT II**  
dit **le Hiérosolymitain**  
1065 - † 1111  
(34)  
Comte de Flandre, de 1093 à sa mort, en 1111. Confirme la charte de fondation de l'abbaye d'Ham-en-Artois, par Enguerrand de Lillers, en 1093 [Beugny d'Hagerue, 1879, pp. 144-145].
- ROBERT (Abbé)**  
actif en 1867  
(43, 109)  
Curé de Fouquières-lès-Lens, membre-correspondant de la Société des antiquaires de la Morinie, à Fouquières-lès-Lens.
- ROZALA DE TOSCANE**  
c. 950/960 - c. 1003/1004  
(25)  
(*Alias* Suzanne d'Italie) Épouse du comte Arnoul II de Flandre, et mère de Baudouin IV le Barbu.
- RUBLIN Alphonse**  
Doyen de Lillers  
de 1928 à 1955  
(147, 148)  
Doyen de l'église installé le 30 sept. 1928 [Fonds paroissial, Livre de paroisse, scan.169], atteint d'aphonie, il démissionne et quitte la paroisse le 20 oct. 1955 [*ibid.*, scan.182]. On lui doit l'installation à ses frais du vitrail axial du chœur (*Sacré cœur de Jésus*) ; la restitution du reliquaire du Saint-Sang par le maçon qui l'avait découvert lors de travaux (31 juillet 1931) [*ibid.*, ms. 002]. Nommé chanoine honoraire de la cathédrale d'Arras par Mgr Julien, le 13 oct. 1929, à l'occasion de la messe d'inauguration de l'église.

**S**

**SARAH (de LILLERS)**  
en 1100  
(34, 53)

Dame de Lillers, fille d'Enguerrand et d'Emma, fondateurs de l'abbaye d'Ham-en-Artois ; unique héritière du couple, par son union avec l'aîné de la famille des Wavrin (c. 1100. probablement Anselme ?), la seigneurie passera dans cette maison.

**SEGUIN Pierre**  
1872-1958

Sculpteur ornemaniste, professeur aux Arts décoratifs (1918-1935), il se charge de la restauration des sculptures de la collégiale de Lillers lors de la troisième campagne (1919-1929) ; son nom est mentionné dans un devis descriptif et estimatif de l'architecte P. Paquet, en date du 17 mai 1922 : « Continuation de la restauration de la nef ; achèvement du mur nord, charpente et couverture sur la Nef » [MAP, 0081/062/347/2, carton 107, *Lillers, église, 1908-1922*].

**SÉQUIÈS**  
actif en 1920

Facteur d'orgue lillois, a travaillé en 1927 à Saint-Étienne de Lille où il a remonté la montre en étain de l'orgue. Le doyen Richard lui a demandé une estimation des dégâts de guerre infligés à l'orgue de Lillers (env. 7.000F) [MAP, doc. 1999/34/158].

**SIBYLLE de FLANDRE**  
*alias de CROISILLES*  
*alias de WAVRIN*  
c. 1176 - † après 1238  
(59, 60)

Fille de Pierre, frère du comte de Flandre Philippe d'Alsace qui lui cède la seigneurie de Lillers. Elle reçoit en dot la seigneurie de Lillers, laquelle, passe dès lors dans la famille de Wavrin vers 1170 par son mariage avec Robert I<sup>er</sup> du nom. Leur fils Hellin II de Wavrin hérite du titre. Sibylle apporte son consentement à la création, le 5 novembre 1219, d'un doyenné du chapitre de la collégiale, avec le consentement d'Adam de Montreuil, évêque de Thérouanne [AD-62, série G, *collégiale de Lillers*, cote 8 G 1].

**SOUDANT (Charles ?)**  
3<sup>e</sup> chantier de restauration  
(exercice année 1934)

Sculpteur : a-t-il succédé à Seguin sur le chantier de restauration de la collégiale à la fin de la troisième campagne ? Il est cité dans un « règlement de compte général », du 24 mai 1934, en tant que créancier pour la somme de 1.250,00F, l'architecte en chef était Huignard et l'architecte ordinaire, Dégez [MAP, dossier 1999/34/158].

**STURNE Émile**  
1842-1922  
(166)

Sculpteur Audomarois, actif dès le dernier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle. Il semblerait qu'il ait été mandaté pour effectuer des relevés préparatoires aux travaux de sculpture à prévoir lors de la première campagne de restauration dirigée par É. Danjoy, de 1885 à 1889 [AD-62, fonds Normand, 24 J 106].

**T**

**THIERRY d'ALSACE**  
c. 1100 - † 1168  
(54, 68, 205)

Comte de Flandre, de 1128 à sa mort, en 1168 ; père du comte de Flandre Philippe d'Alsace et trisaïeul de Robert II de Wavrin, seigneur de Lillers [Wimet 1949, pp. 138-139].

**V**

**VANDENBULCKE**  
*(alias Van den Bulcke*  
*alias Van-den-Bulcke)*  
Adolphe  
(12, 97, 110, 111, 113, 162,  
163, 175)

Architecte ordinaire à Hazebrouck (il construit le Palais de Justice de cette ville, en 1894) ; architecte départemental du Nord, nommé inspecteur chargé de la surveillance des travaux de restauration de l'église de Lillers dirigés par É. Danjoy de 1885 à 1889 [arrêté ministériel du 8 juillet 1885 / AD-62, liasse 2 O<sup>516/3</sup>].

**VENDÔME**  
**Duc Louis III**  
 1513-1582  
 (84)

Louis III de Bourbon-Vendôme, duc de Montpensier. Commandait l'armée française qui, en mai 1543, a investi la ville de Lillers et l'a incendié, occasionnant les dégâts importants à la collégiale (reconstruction de la partie tournante du déambulatoire).

**VINCENT Jacques**  
 1924- † 1977  
 (116, 149, 158)

Maire de Lillers de 1962 à 1977. C'est lui qui, à l'été 1971, informe les Monuments historiques des signes avant coureurs de l'écroulement de la façade occidentale ; il demande également que l'on démolisse les anciennes voûtes en plâtre posées au XVIII<sup>e</sup> siècle dans le bras nord et que l'on restitue le plafonnement (1976).

## W

**WALDSCHMIDT Charles**  
 1909-1981  
 (80, 149 et passim)

Né à Dunkerque. École des Beaux-arts., diplômé en 1946. Architecte en chef des Monuments historiques (concours de 1949 ; sujet de thèse : la cathédrale N.-D. de Saint-Omer). D'abord chargé des départements du Sud-ouest, on lui attribue le Pas-de-Calais en 1957 auquel s'ajoute, en 1962, le département du Nord ; il les aura en charge jusqu'à sa retraite, en 1979. Parmi ses nombreuses restaurations, citons les églises de N.-D. de Douai, de N.-D. de Boulogne, la collégiale d'Aire-sur-la-Lys, la Madeleine à Lille [Sources : *Base Autor*, Ministère de la culture]. Il a dirigé la campagne de reconstruction de la façade occidentale de la collégiale de Lillers (1971-1972) ; et les travaux de restauration des voûtes du déambulatoire (1975) et du chœur (1977).

(de) **WAVRIN**  
**Anselme**  
 c. 1115  
 (53)

Fils aîné de la maison des Wavrin qui aurait épousé Sarah, l'unique héritière d'Enguerrand de Lillers († c. 1100), et devenu par cette union seigneur de Lillers (il est cité comme tel en tant que souscripteur dans une charte de 1115, de Baudouin VII à la Hache).

(de) **WAVRIN**  
**Hellin II dit le Jeune**  
 c. 1195 - † avant 1223  
 (59)

Seigneur de Lillers, sénéchal de Flandre (1198-1219), fils de Sibylle de Flandre (*alias* de Courcelles) et de Robert I<sup>er</sup> de Wavrin. Apporte son consentement à la création, le 5 novembre 1219, d'un doyenné du chapitre de la collégiale, avec l'assentiment d'Adam de Montreuil, évêque de Thérouanne [AD-62, série G, *collégiale de Lillers*, 8 G 1].

(de) **WAVRIN**  
**Hellin III**  
 c. 1235 - † 1284

Seigneur de Lillers et de Sain-Venant, fils de Robert II de Wavrin sénéchal de Flandre (1255), doit aliéner de grands biens notamment en Bourgogne (1260) et vendre sa sénéchaussée de Flandre [www.racineshistoire.free.fr]. Il vend son droit de collation aux canonicats de Lillers à l'évêque de Thérouanne [Wimet 1949, p. 140, note n° 13].

(de) **WAVRIN**  
**de BERLETTE**  
**Philippe**  
 ? - † 1500  
 (14, 82)

Fils de Wallerand (ou Waleran) de Berlette, dit de Wavrin, époux d'Isabelle de Croÿ. Seigneur de Wavrin (2<sup>e</sup> Maison), Lillers, Malannoy et Saint-Venant. Il fait ériger la chapelle seigneuriale (chapelle Saint-Georges), entre fin XV<sup>e</sup> et début XVI<sup>e</sup> siècle. Détruite à la Révolution, elle sera révélée par les fouilles dirigées par P. Héliot et H. Bernard en 1954. À sa mort, la seigneurie de Lillers passe aux Croÿ (Charles I<sup>er</sup> de Croÿ-Chimay\*).

- (de) WAVRIN Robert I<sup>er</sup>**  
? - † (c. 1196)  
(59, 60)
- Sénéchal de Flandre [Vanderkindere 1902] (ou frère de celui-ci ? [Dhondt 1946]), devenu seigneur de Lillers par son mariage avec Sibylle de Flandre, qui l'a apportée en dot (c. 1170). Leur fils Hellin II de Wavrin est signataire de la charte de fondation par sa mère du doyenné de la collégiale de Lillers (juin 1219).
- (de) WAVRIN Robert II**  
? - † ? (après 1275)  
(51, 67, 68)
- Sénéchal de Flandre, seigneur de Lillers et de Saint-Venant ; signe en mars 1275 une charte confirmant l'église de Lillers dans la possession de deux rentes annuelles dont l'une de 16 sous pour l'entretien d'une lampe qui doit brûler jour et nuit devant le crucifix [du Saint-Sang-de-Miracle] [AD-62, série G, *collégiale de Lillers*, cote 8 G 1 ; et Wimet, 1949, pp. 138-139].
- (de) WAVRIN Sibylle**  
c. 1176 - † après 1238
- Se reporter à « Sibylle de Flandre, ou de Croisilles ».
- WÉNEMAR de LILLERS**  
actif en 1045 –  
† avant 1052  
(24 et *passim*)
- Seigneur de Lillers, frère aîné d'Enguerrand, fils de Ransuide ; fondateur du chapitre de la collégiale Saint-Omer, vers le 1<sup>er</sup> mai 1045. Mort sans postérité, son puîné, Enguerrand, hérite de ses titres (pour Jan Dhondt, Enguerrand serait son fils [Dhondt 1946, p. 63]).
- WINOMAR de LILLERS**  
ou **Wénemar**  
vers 900  
(31)
- Seigneur de Lillers à l'existence hypothétique. Selon la légende, il aurait assassiné en juin 900 l'archevêque Foulques, sur ordre de Baudouin II, comte de Flandre, pour la raison que ce prélat détenait l'abbaye de Saint-Bertin que convoitait le comte [Harbaville, 1842, pp. 366-368].
- WIMET Pierre-André**  
1914 – 1994  
(67 et *passim*)
- Historien et archéologue, spécialiste de l'histoire du Boulonnais. Auteur d'une publication sur l'histoire du crucifix roman de Lillers (« Christ du Saint-Sang ») dont il a précisé la datation par l'étude de documents inédits du XIII<sup>e</sup> siècle [AD-62, 8 G 1, fragments de comptes du chapitre].
- WINTREBERT Patrick**  
(107)
- Conservateur des antiquités et objets d'art ; rédacteur, puis attaché de conservation du patrimoine aux Archives départementales du Pas-de-Calais (admis à la retraite en 2009). Auteur du récolement du dépôt lapidaire de la collégiale (mai 1977).



## Index des noms de lieux et d'édifices cités

Nota : les toponymes locaux (hameaux de Lillers, quartiers de la ville) sont en caractères minuscules gras et italiques ; les hydronymes sont en capitales d'imprimerie italiques simples.

### A

- AA* (l') Fleuve côtier du nord de la France. il traverse la ville de Saint-Omer à partir de laquelle il est canalisé jusqu'à Gravelines où il se jette dans la mer du Nord.
- ACQUIN-WESTBÉCOURT** (arr. Saint-Omer, Communauté de communes du pays de Lumbres)  
*Pas-de-Calais* Église Sainte-Pétronille (XV<sup>e</sup> s.). Château (XV<sup>e</sup> s.).
- ACY-EN-MULTIEN** (arr. Senlis, cant, Nanteuil-le-Haudouin), égl. Saint-Pierre et Saint-Paul ; voûtes du chœur c. 1140 (D. Vermand, www.eglisesdeloise.com) ; nef c. 1125 (Poschadel, in eglisesdeloise.com).  
*Oise*
- AIRAINES** (arr. Amiens, cant, Ailly-sur-Somme), égl. prieurale Notre-Dame ; deuxième quart du XII<sup>e</sup> s. (c. 1130). Les voûtes de la nef ont dû être montées vers 1135 (Thiébaud 1994, *Nord roman*, p. 89).  
*Somme*
- AIRE-SUR-LA-LYS** (arr. Saint-Omer, cant. Aire-sur-la-Lys, à 12 km de Lillers). Collégiale Saint-Pierre fondée en 1059 par le comte Baudouin V de Flandre et son épouse, Adèle de France ; vers 1200, le comte Baudouin IX fait ériger le château et entourer la ville d'une enceinte ; un échevin dirige la commune (*charte de l'Amitié*) et un châtelain, puis un bailli, représente le comte de Flandre. La ville est rattachée à l'Artois, en 1237, après son détachement de la Flandre.  
*Pas-de-Calais*
- AIRE-SUR-LA-LYS** (Archidiaconé d'Artois) Paroisses et secours : Aire (paroisses Notre-Dame et Saint-Pierre), Auchy-au-Bois, Blessy, Isbergues, Lambres, Liettes, Linghem, Mametz, Mazinghem, Molinghem, Norrent & Fontes, Quernes, Rely, Saint-Hilare et Cottes, Witternesse (Loisne 1907, Dictionnaire topographique du Pas-de-Calais).  
*Doyenné*
- AIRVAULT** (arr. Parthenay, cant. Le Val de Thouet), abbaye Saint-Pierre ; fin XI<sup>e</sup>-début XII<sup>e</sup> s.  
*Deux-Sèvres*
- ALMER (Château d')** Selon la *vita* des saints Lugle et Luglien, le château d'Almer était une résidence de campagne propriété de l'évêque de Thérouanne, Théodoric de Bain (ou Bainus), située à Hurionville, non loin de la vallée de Scyrendale où eut lieu leur martyre. Ce château aurait été détruit en 900 par les Normands (Guillebert de La Haye 1673 ; Beugny d'Hagerue 1850).  
*ou des Ormeaux*  
*Hurionville - Lillers*
- ALOST (Comté d')** Le comté d'Alost était une principauté féodale sous la suzeraineté du comte de Flandre, mais située dans le Saint-Empire (Flandre impériale). Sur la rivière Dendre, Alost est en province de Flandre-Orientale, à mi-chemin entre Bruxelles et Gand.  
*Belgique*  
*Flandre-Orientale*
- ALLOUAGNE** (arr. Béthune, Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys romane) Jadis paroisse ressortissant au doyenné de Lillers (Loisne 1907, Dictionnaire topographique du Pas-de-Calais).  
*Pas-de-Calais*

- ALQUINES** (Archidiaconé d'Artois) Paroisses : Acquin, Alembon et Sanghen,  
*Doyenné* Alquines et Le [Haut-] Loquin, Audrehem, Clerques, Bainghen,  
*Pas-de-Calais* Bayenghem-lez-Éperlecques, Nort-Leulinghem, Bayenghem-lez-  
Seninghem, Boisdingham, Bouvelinghem & Westbécourt, Coulomby &  
Affringues, Éperlecques, Guémy, Hocquinghen & Herbinghen, Journy  
& Rebergues, Licques, Longueville, Mentque & Nortbécourt,  
Moringhem & Difques, Nordausques & Welles, Polincove & Recques,  
Quelmes, Quecques & Lottinghem, Ruminghem, Selles & Brunembert,  
Seninghem, Surques & Escoeuilles, Tournehem (Loisne 1907, Dictionnaire  
topographique du Pas-de-Calais).
- AMES** (arr. Béthune, Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay,  
*Pas-de-Calais* Artois-Lys romane) Jadis paroisse ressortissant au doyenné de Lillers  
(Loisne 1907, Dictionnaire topographique du Pas-de-Calais).  
église Saint-Pierre ; chœur, deuxième moitié du XII<sup>e</sup> s. La nef remonte  
au XI<sup>e</sup> s. (Héliot 1951-1953, Eglises du Moyen Âge..., p. 346).
- AMETTES** (arr. Béthune, Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay,  
*Pas-de-Calais* Artois-Lys romane) Jadis paroisse ressortissant au doyenné de Lillers  
(Loisne 1907, Dictionnaire topographique du Pas-de-Calais).
- ANDALUZ** (arr. Béthune, Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay,  
*Province de Soria* Artois-Lys romane) Jadis paroisse ressortissant au doyenné de Lillers  
*Castille et León. Espagne* (Loisne 1907, Dictionnaire topographique du Pas-de-Calais).  
église Saint-Michel-Archange (San Miguel Arcángel) ; fin du XII<sup>e</sup> s.
- ANGY** (arr. Clermont, cant. Mouy), église Saint-Nicolas ; fin XI<sup>e</sup>-début XII<sup>e</sup> s.  
*Oise*
- ANSACQ** (arr. Clermont, cant. Mouy), église Saint-Léger ; XII<sup>e</sup> s.  
*Oise*
- ANZY-LE-DUC** (arr. Charolles, cant. Paray-le-Monial), égl. Notre-Dame de  
*Saône-et-Loire* l'Assomption ; fin XI<sup>e</sup>-début XII<sup>e</sup> s.
- ARLES** (arr. et cant. Arles), église Saint-Trophime ; c.1180-1190.  
*Bouches-du-Rhône*
- ARQUES** (Archidiaconé d'Artois), Paroisses : Arques, Blandecques, Cohem,  
*Doyenné* Esquerdes, Hallines, Racquinghem, Rebecques, Renescure, Rincq,  
*Pas-de-Calais* Roquetoire, Saint-Martin-lez-Aire, Wardrecques, Wittes, Wizernes  
(Loisne 1907, Dictionnaire topographique du Pas-de-Calais).
- ARRAS** (arr. et cant. Arras ; chef-lieu du département), première cathédrale  
*Pas-de-Calais* Notre-Dame ; début du XII<sup>e</sup> s. / chapiteau du musée des Beaux Arts,  
inv. N°838.2.6 (deuxième moitié du XII<sup>e</sup> s.).
- ARRAS** (arr. et cant. Arras), abbatale Saint-Vaast ; fondation de l'abbaye au  
*Pas-de-Calais* VII<sup>e</sup> s., puis reconstruction de l'église au IX<sup>e</sup> s., détruite en juillet 1915  
et reconstruite à l'identique.
- ARTÀIZ** égl. San Martin ; XII<sup>e</sup> s.  
*Navarre. Espagne*
- AUBIN-SAINT-VAAST** (arr. Montreuil-sur-Mer, canton Auxi-le-Château) ancienne église,  
*Pas-de-Calais* portail du clocher-porche (seul élément subsistant) XII<sup>e</sup> s.

- AUCHEL** (arr. Béthune, Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, *Pas-de-Calais* Artois-Lys romane) Jadis paroisse ressortissant au doyenné de Lillers (Loisne 1907, Dictionnaire topographique du Pas-de-Calais).
- AUDRIEU** (arr. Bayeux, cant. Bretteville-l'Orgueilleuse), égl. Notre-Dame ; XII<sup>e</sup> s. *Calvados*
- AULNAY-DE-SAINTONGE** (arr. Saint-Jean-d'Angély, cant. Matha), égl. Saint-Pierre-de-la-Tour ; c.1120-1140. *Charente-Maritime*
- AUMERVAL** (arr. Béthune, Communauté de communes du Ternois) Jadis paroisse ressortissant au doyenné de Lillers (Loisne 1907, Dictionnaire topographique du Pas-de-Calais). *Pas-de-Calais*
- AUTUN** (arr. et cant. Autun), cathédrale Saint-Lazare ; c.1130-1145 (Durliat, *Saône-et-Loire* Mazenod, 1982).
- AVESNIÈRES** égl. Notre-Dame d'Avesnières, se reporter à Laval. *Mayenne*

## B

- BAILLEUL** (Archidiaconé de Flandre) Paroisses : Bailleul, Borre, Caestre, Flêtres, *Doyenné de Bailleul Nord* Eeke, Hazebrouck, Hondeghem, Merris, Méteren, Nieppe-Église, Pradelles, Saint-Jans-Capelle, Strazeele, Wallon-Cappel (Loisne 1907, Dictionnaire topographique du Pas-de-Calais).
- BAILLEUL-LÈS-PERNES** (arr. Béthune, Communauté de communes du Ternois) Jadis paroisse ressortissant au doyenné de Lillers (Loisne 1907, Dictionnaire topographique du Pas-de-Calais). *Pas-de-Calais*
- BALAGNY-SUR-THÉRAIN** (arr. Senlis ; canton Montataire) ; égl. Saint-Léger ; arc triomphal avec *Oise* tailloir du XI<sup>e</sup> s. et chapiteau de la fin du XII<sup>e</sup> s. (Vermand : [eglisesdeloise.com](http://eglisesdeloise.com)).
- BASÈCLES** (arr. Ath, commune de Beloeil). Utilisation de carreaux de pierre noire *Hainaut, Belgique* pour le dallage des bas-côtés de la nef (*Pierre de Basècles*) lors de la troisième campagne de restauration de l'église de Lillers.
- BATTLE** Abbatale Saint-Martin de Battle, construite par Guillaume le Conquérant *Sussex de l'Est, Angleterre* sur le site même de la bataille d'Hastings, en signe d'expiation pour les victimes, à partir de 1070 et achevée en 1094. Détruite sous Henry VIII.
- BAZINGHEN** (arr. Boulogne-sur-Mer ; canton Desvres) ; égl. Saint-Éloi ; tour centrale *Pas-de-Calais* du XI<sup>e</sup> s. et chœur de la fin du XII<sup>e</sup> s. (Héliot, 1951-1953, p. 359).
- BAZOUCHES-SUR-VESLES** (arr. Soissons, cant. Fère-en-Tardenois), égl. du prieuré Saint-Thibault ; *Aisne* troisième quart du XI<sup>e</sup> s. (Cf. dessin de Lefèvre-Pontalis. Détruite après 1841, *Comm. Antiquités Dép. Aisne*, séance 3-08-1841, pp. 11-12).
- BEAUMAIS** (arr. Caen, cant. Falaise), égl. de la Nativité-Notre-Dame ; dernier quart *Calvados* du XI<sup>e</sup> s.
- BEAUVAIS** (arr. et cant. Beauvais), collégiale Saint-Étienne ; début XII<sup>e</sup> s. (chœur *Oise* vouûté avant 1120 : Hanquiez 2008<sup>b</sup>, vol. 21, p. 48).
- BEAUVAIS** (arr. et cant. Beauvais), égl. abbatale Saint-Lucien ; fin XI<sup>e</sup>- début XII<sup>e</sup> s. *Oise* (en grande partie détruite au XIX<sup>e</sup> s.).



- BELLE-ÉGLISE** (arr. Senlis, cant. Méru), égl. Saint-Martin ; base de l'ancien clocher :  
*Oise* XI<sup>e</sup> s. (Vermand, [www.eglisesdeloise.com](http://www.eglisesdeloise.com)).
- BERGUES** (Archidiaconé de Flandre) Paroisses : Armbouts-Cappel, Bambecque,  
*Doyenné de Bergues Nord* Bergues (Saint-Martin et Saint-Pierre), Bierne, Bissezeele, Coudekerque, Crochte, Dunkerque, Ghyvelde, Herzezele, Hondschoote, Killem, Ledringhem, Leffrinckoucke, Oost-Cappel, Quaëdypre, Rexpoëde, Saint-Nicolas-Capelle, Socx, Steene, Tétéghem, Uxem, Warhem, West-Cappel, Wylde, Wormhout, Zuydcoote (Loisne 1907, Dictionnaire topographique du Pas-de-Calais).
- BERNAY** (arr. et cant. Bernay), abbatale Notre-Dame ; première moitié du XI<sup>e</sup> s.  
*Eure*
- BERNUY DE PORREROS** égl. Saint-Jacques ; début du XII<sup>e</sup> s.  
*Ségovie*  
*Castille et León. Espagne*
- BERTEAUCOURT-LES-DAMES** (arr. Amiens, cant. Flixecourt), abbatale Notre-Dame-du-Pré (devenue paroissiale Saint-Nicolas) ; à partir du deuxième quart du XII<sup>e</sup> s. (Oursel 1994<sup>b</sup>, pp. 177-179).  
*Somme*
- BÉTHISY-SAINT-MARTIN** (arr. Senlis, cant. Crépy-en-Valois), égl. Saint-Martin ; deuxième quart du XII<sup>e</sup> s.  
*Oise*
- BÉTHUNE** (arr. et cant. Béthune), collégiale Saint-Barthélemy ; fondée fin X<sup>e</sup> s. par Robert 1<sup>er</sup> dit le Faisseux, seigneur local, rebâtie vers 1226-1230, disparue pendant la Révolution (Héliot 1951-1953, notice p. 361).  
*Pas-de-Calais*
- BEUVRY** (arr. Béthune, comm. aggl. de Béthune-Bruay, Artois-Lys romane), jadis lieu d'exploitation intense du grès (*Plan climat air-énergie territorial 2020-2026*, [www.bethunebruay.fr](http://www.bethunebruay.fr)).  
*Pas-de-Calais*
- BLANGY-SOUS-POIX** (arr. Amiens, cant. Poix-de-Picardie), égl. Saint-Médard ; XII<sup>e</sup> s.  
*Somme*
- BLESMES** (arr. et cant. Château-Thierry), égl. paroissiale ; XII<sup>e</sup> s.  
*Aisne*
- BOIS DES DAMES BRUAY-LA-BUISSIÈRE** (arr. Béthune, comm. aggl. de Béthune-Bruay, Artois-Lys romane), butte témoin du Tertiaire à affleurements de grès (*Plan climat air-énergie territorial 2020-2026*, [www.bethunebruay.fr](http://www.bethunebruay.fr)).  
*Pas-de-Calais*
- BOMY** (Archidiaconé d'Artois) Paroisses : Bomy, Capelle-sur-la-Lys, Crecques, Enguinegatte, Enquin & Serny, Erny-Saint-Julien, Estrée-Blanche & Fléchin, Febvin-Parfart, Fléchin & Cuhem, Hézecques & Senlis, Laires & Boncourt, Ligny-lez-Aire, Lisbourg, Ligny, Matringhem & Mencas, Reclinghem & Dennebrœucq, Verchin, Vincly (Loisne 1907, Dictionnaire topographique du Pas-de-Calais).  
*Doyenné Pas-de-Calais*
- BONNAY** (arr. Mâcon, cant. Cluny), prieuré Saint-Hippolyte ; dernier quart du XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> s.  
*Saône-et-Loire*
- BONNEUIL-EN-VALOIS** (arr. Senlis, cant. Crépy-en-Valois), égl. Saint-Martin ; XII<sup>e</sup> s.  
*Oise*
- BOSMONT-SUR-SERRE** (arr. Laon, cant. Marle), égl. Saint-Rémy ; XII<sup>e</sup> s.  
*Aisne*

- BOUCONVILLERS** (arr. Beauvais, comm. comm. du Vexin-Thelle), égl. Saint-Étienne ; fin XI<sup>e</sup> - début XII<sup>e</sup> s. (D. Vermand, eglisesdeloise.com). Le pignon du chevet plat primitif prend appui sur une corniche à modillon.  
*Oise*
- BOUGIVAL** (arr. Saint-Germain-en-Laye, cant. Le Chesnay), égl. Notre-Dame ; première moitié du XII<sup>e</sup> s.  
*Yvelines*
- BOULOGNE-SUR-MER** (arr. et cant. Boulogne-sur-Mer), basilique Notre-Dame, jadis abbatiale bâtie sur ordre de sainte Ide (comtesse de Boulogne), promue au rang de cathédrale en 1567 ; crypte : vers 1100 ; (dépôt lapidaire : pièces de diverses époques allant de la période gallo-romaine au XVIII<sup>e</sup> s.).  
*Pas-de-Calais*
- BOULOGNE-SUR-MER** (Archidiaconé d'Artois) Paroisses : Alincthun & Bellebrune, Baincthun & Questinghen, Belle & Houlefort, Beuvrequen & Wacquinghem, Boulogne haute-ville (Notre-Dame), Boulogne basse-ville (Saint-Nicolas), Bournonville & Henneveux, Carly & Verlincthun, Colembert & Nabringhem, Condette & Hesdigneul, Crémarest, Échinghen, Hesdin-l'Abbé, Isques, Maninghen & Pittefaux, Offrethun, Outreau, Perne & Conteville, Réty, Rinxent & Hydrequent, Saint-Étienne, Saint-Martin, Samer, Wierre-au-Bois & Sainte-Gertrude, Wierre-Effroy & Hesdres, Wimille, Wirwignes & Questrecques (Loisne 1907, Dictionnaire topographique du Pas-de-Calais).  
*Doyenné Pas-de-Calais*
- BOURBOURG** (Archidiaconé de Flandre) Paroisses : Bourbourg (deux cures), Brouckerque, Cappelle-Brouck, Craywick, Drincham, Eringhem, Grande-Synthe, Gravelines, Holque, Lynck, Looberghe, Loon[-Plage], Mardyck, Merckeghem, Millam, Nieurlet, Petite-Synthe, Pitgam, Saint-Georges[-sur-l'Aa], Saint-Pierre-Brouck, Spycker, Watten, Wulverdinghe (Loisne 1907, Dictionnaire topographique du Pas-de-Calais).  
*Doyenné de chrétienté Nord*
- BOURECQ** (arr. Béthune, Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys romane) Jadis paroisse ressortissant au doyenné de Lillers (Loisne 1907, Dictionnaire topographique du Pas-de-Calais). La seigneurie de Malannoy, avec son château-fort, était implantée au nord du village.  
*Pas-de-Calais*
- BOURG-DUN (LE)** (arr. Dieppe, cant. Saint-Valery-en-Caux), égl. Notre-Dame ; XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> s.  
*Seine-Maritime*
- BOURGES** (arr. et cant. Bourges), ancienne collégiale Saint-Ursin ; tympan de la porte Saint-Ours, fin XI<sup>e</sup>- début XII<sup>e</sup> s.  
*Cher*
- BOUTTENCOURT** Se reporter à « Séry » (abbaye Notre-Dame).  
*Somme*
- BOUTTEVILLE** (arr. Cherbourg, cant. Carentan), égl. Saint-Hermeland ; XII<sup>e</sup> s.  
*Manche*
- BROGLIE** (arr. Bernay, cant. Breteuil), égl. Saint-Martin ; deuxième moitié du XII<sup>e</sup> s.  
*Eure*
- BRUAY-LA-BUISSIÈRE** (arr. Béthune, cant. Bruay-la-Buissière). Mention d'une utilisation de pierre blanche du pays (*Pierre de Bruai*) lors de la première campagne de restauration de l'église de Lillers.  
*Pas-de-Calais*
- BRUGES** chapelle Saint-Basile ; début du XII<sup>e</sup> s.  
*Flandre-Occid Belgique*

- BRUGES** ancienne cathédrale Saint-Donatien ; reconstruite après l'incendie de l'édifice carolingien à la fin du XII<sup>e</sup> siècle (c. 1184), détruite à la Révolution française (1799-1800).  
*Flandre-Occid Belgique*
- Le Brûle** quartier à l'est de Lillers ; la zone boisée était jadis marécageuse (on y extrayait de la tourbe) ; son nom pourrait peut-être dériver de l'ancien français « *broil / bruil / brul* » : bois, forêt, taillis, fourré, buisson (Godefroy 1880, *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes IX<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> s.*).
- BRUNIQUEL** (arr. Montauban, cant. Tarn-Tescou-Quercy vert), égl. Saint-Maffre ;  
*Tarn-et-Garonne* XII<sup>e</sup> s.
- BRUNIQUEL** (arr. Montauban, cant. Tarn-Tescou-Quercy vert), maison dans la bastide (chapiteau d'une baie) XII<sup>e</sup> s.  
*Tarn-et-Garonne*
- BRUXELLES** Coll. Saint-Michel, fondée en 1047, restaurée et agrandie fin XII<sup>e</sup> s. par l'adjonction d'un avant-corps occidental flanqué de deux tours d'escalier rondes (aujourd'hui, cathédrale Saint-Michel et Sainte-Gudule).  
*Belgique*
- BURBURE** (arr. Béthune, Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys romane) Jadis paroisse ressortissant au doyenné de Lillers (Loisne 1907, *Dictionnaire topographique du Pas-de-Calais*).
- BURGOS** égl. San Miguel ; fin XI<sup>e</sup>- début XII<sup>e</sup> s.  
*Espagne, Castille*  
*San Miguel-Tobes y Rahedo*
- BURY** (arr. Clermont, cant. Mouy), égl. Saint-Lucien ; fin XI<sup>e</sup>- début XII<sup>e</sup> s. Nef bâtie vers 1140 (Lefèvre-Pontalis, in MAP, sap91\_mh00159668\_p).
- BURY SAINT EDMUNDS** église abbatiale commencée après 1081 par l'abbé Baldwin, originaire de Saint-Denis (1065-1097) ; chœur à déambulatoire à trois chapelles rayonnantes, sur le modèle de Saint-Augustin de Cantorbéry.  
*Suffolk - Angleterre*
- BUSNES** (arr. Béthune) Jadis paroisse ressortissant au doyenné de Lillers (Loisne 1907, *Dictionnaire topographique du P.-de-C.*). Mentionnée dans une charte de Robert d'Artois(1294. « *provendes de Lilers* » et « *disme de Busne* » au profit du chapitre cathédral de Thérouanne (*Galliae Chartae*, acte 202461).
- BUSNETTES** Jadis hameau de Lillers (aujourd'hui, rattaché à Gonnehem) au sud-est de la ville. De l'antique forêt de *Butnetum* (ancien nom de Lillers, selon Malbrancq) il n'en subsiste qu'un modeste bois (Malbrancq 1639<sub>b</sub>).
- BUSNETTES (la)** Ruisseau qui prend sa source en amont d'Allouagne et se jette dans la Nave au hameau de Busnettes.  
*(ou le Grand-Nocq)*

## C

- CAEN** (arr. et cant. Caen), égl. Saint-Michel-de-Vaucelles, clocher roman du premier tiers du XI<sup>e</sup> s.  
*Calvados*
- CAEN** (arr. et cant. Caen), Abbaye-aux-Dames, *alias* église de la Trinité ; fin du XI<sup>e</sup> siècle (nef : c. 1060-1080, Hanquiez 2008<sub>b</sub>, p.44).  
*Calvados*
- CAEN** (arr. et cant. Caen), Saint-Étienne, *alias* Abbaye-aux-Hommes ; l'église est construite de 1065 à 1083.  
*Calvados*

- CAEN** (arr. et cant. Caen), chapelle Sainte-Paix (désaffectée ; nom local : *Calvados* Saint-Marc-de-Toussaint) ; érigée en 1061 par le duc Guillaume le Conquérant sur la rive droite de l'Orne (commune de Mondeville).
- CALONNE-RICOUART** (arr. Béthune, Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys romane) Jadis paroisse ressortissant au doyenné de Lillers (Loisne 1907, Dictionnaire topographique du Pas-de-Calais).
- CALONNE-SUR-LA-LYS** (arr. Béthune, Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys romane) L'église paroissiale possédait un fragment du talon de saint Victor, provenant de Lillers (AHD-62, Fonds paroissial Lillers, « manuscrits isolés », ms. n° 4).
- CAMBRAI** (arr. et cant. Cambrai), ancienne cathédrale ; fin du XII<sup>e</sup> s.  
*Nord*
- CAMBRONNE-LÈS-CLERMONT** (arr. Clermont, cant. Mouy), égl. Saint-Etienne ; c. 1130 (Vermand, [www.eglisesdeloise.com](http://www.eglisesdeloise.com)).  
*Oise*
- CANCHE** (*la*) Fleuve côtier du nord de la France (Pas-de-Calais). il traverse les villes de Frévent, Hesdin, Montreuil-sur-Mer puis Étaples, au-delà de laquelle il se jette dans la Manche.
- CANTERBURY** (CANTORBÉRY) Cathédrale et égl. métropolitaine du Christ (XI<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> s.) : transept oriental n. et s., trésor, chap. *St. Andrew-St. Anselm*, murs n. et s. de la salle capitulaire, archives (1096-1153) ; chœur (c. 1175) ; *Trinity chap.* et *Corona* (c. 1179) ; mur est salle capitulaire, étage bibliothèque (XIII<sup>e</sup> s.) ; nef (XV<sup>e</sup> s.).  
*Kent, Angleterre*
- CANTERBURY** (CANTORBÉRY) égl. abbatiale Saint-Augustin, commencée vers 1070-1073 par l'abbé Scotland, achevée sous l'abbatit de son successeur *Wydo* (ou Guy) qui mourut en 1091 (BILSON 1905).  
*Kent, Angleterre*
- Cantraine** Hameau de Lillers, situé à l'est de la ville.  
*Pas-de-Calais*
- CAPPELLE-BROUCK** (arr. Dunkerque ; cant. Grande-Synthe), égl. Saint-Jacques-le-Majeur ; fin du XII<sup>e</sup> s. (c. 1169).  
*Nord*
- CARLISLE** Cathédrale de la Sainte-et-Indivisible-Trinité, début de la construction 1123.  
*Cumbria, Angleterre*
- CASAU** égl. Sant Andréu ; XII<sup>e</sup> s.  
*Espagne, Catalogne*  
*Val d'Aran*
- CASSEL** (arr. Dunkerque ; communauté de communes de Flandre-Intérieure), en 1085, le comte de Flandre Robert I<sup>er</sup> le Frison fonde un chapitre de vingt chanoines qu'il installe dans l'église collégiale Saint-Pierre (aujourd'hui Notre-Dame-de-la-Crypte) [*Regestes des évêques de Thérouanne*, charte n° 301].  
*Nord*
- CASSEL** (Archidiaconé de Flandre) Paroisses : Arnèke, Bavinchove, Bollezeele, Broxeele, Buysscheure, Cassel (Notre-Dame et Saint-Nicolas), Hardifort, Lederzeele, Noordpeene, Ochtezeele, Oudezeele, Oxelaëre, Rubrouck, Sainte-Marie-Cappel, Saint-Sylvestre-Cappel, Staples, Steenvoorde, Terdegheem, Volckerinckhove, Wemaers-Cappel,  
*Nord*

- Winnezeele, Zermezele, Zegerscappel, Zuytpeene (Loisne 1907, Dictionnaire topographique du Pas-de-Calais).
- CASTLE ACRE** prieuré Notre-Dame ; fin du XI<sup>e</sup> s. (1081-1089).  
*Norfolk, Angleterre*
- CASTLE RISING** égl. *St Lawrence* ; construction par les Normands, après 1066 et début du XII<sup>e</sup> s.  
*Norfolk, Angleterre*
- CATENOY** (arr. et cant. Clermont), égl. Saint-Michel et Saint-Vaast ; à partir de la fin du XI<sup>e</sup> s.  
*Oise*
- CAUCHY-À-LA-TOUR** (arr. Béthune, Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys romane) Jadis paroisse ressortissant au doyenné de Lillers (Loisne 1907, Dictionnaire topographique du Pas-de-Calais).  
*Pas-de-Calais*
- CELLES-LEZ-DINANT** Collégiale Saint-Hadelin, construite au XI<sup>e</sup> s. (art mosan). Tour de façade flanquée de deux tourelles cylindriques d'escalier.  
*Province de Namur*  
*Belgique*
- CERGY** (arr. Pontoise, cant. Cergy), égl. Saint-Christophe ; voûte sous clocher et bras sud c. 1140 (Timbert 2007<sup>a</sup>, P. Rousseau).  
*Oise*
- CERISY-LA-FORÊT** (arr. Saint-Lô, cant. Pont-Hébert), abbaye Saint-Vigor ; en commençant par la nef fin XI<sup>e</sup> s. (c. 1080-1090) à 1100 (pour le chevet. Musset 1987, p. 155).  
*Manche*
- (LA) CERLANGUE** (arr. Le Havre, cant. Saint-Romain-de-Colbosc), égl. Saint-Jean-d'Abbetot ; chœur et croisée : dernier quart du XI<sup>e</sup> s.  
*Seine-Maritime*
- CHADENAC** (arr. Jonzac, cant. Pons), égl. Saint-Martin ; XII<sup>e</sup> s.  
*Charente-Maritime*
- CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE** (arr. et canton Châlons-en-Champagne), égl. Notre-Dame-en-Vaux ; XII<sup>e</sup> s.  
*Marne*
- CHAMPAGNE-SUR-SEINE** (arr. Fontainebleau, canton Montereau-Fault-Yonne), égl. Notre-Dame ; XII<sup>e</sup> s.  
*Seine-et-Marne*
- CHAMPEAUX-ET-LA-CHAPELLE-POMMIER** (arr. Nontron, cant. Brantôme), église Saint-Martin ; XII<sup>e</sup> s.  
*Dordogne*
- CHANCELADE** (arr. Périgueux, cant. Coulounieix-Chamiers), abbaye Notre-Dame ; XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> s.  
*Dordogne*
- (LA) CHAPELLE-GONAGUET** (arr. Périgueux, cant. Saint-Astier), prieuré de Merlande, Saint-Jean-Baptiste ; c. 1140-1145 : chœur ; nef et façade : deuxième moitié du XII<sup>e</sup> s.  
Prieuré de Merlande  
*Dordogne*
- CHARITÉ-SUR-LOIRE (LA)** (arr. Cosne-Cours-sur-Loire, cant. Charité-sur-Loire), prieurale Notre-Dame ; phase 1 (chœur et deux travées orientales de la nef) deuxième moitié du XI<sup>e</sup> s.  
*Nièvre*  
ancien *Nivernais*
- CHARROUX** (arr. Montmorillon, cant. Civray), abbatale Saint-Sauveur ; fin XI<sup>e</sup>-début XII<sup>e</sup> s. C'est de l'abbaye mère Saint-Sauveur qu'ont été détachés les moines qui ont fondé, en 1079, à la demande d'Enguerrand seigneur de Lillers, l'abbaye éponyme d'Ham-en-Artois.  
*Vienne*
- CHARS** (arr. et cant. Pontoise), abbatale Saint-Sulpice ; deuxième quart-moitié du XII<sup>e</sup> s.  
*Val-d'Oise*

- CHARTRES** (arr. et cant. Chartres), cathédrale Notre-Dame ; commencée en 1020.  
*Eure-et-Loir*
- CHÂTEAU-LANDON** (arr. Fontainebleau, cant. Nemours), égl. Notre-Dame ; XII<sup>e</sup>- XIII<sup>e</sup> s.  
*Seine-et-Marne*
- CHAUVIGNY** (arr. Montmorillon, cant. Chauvigny), égl. Saint-Pierre ; XI<sup>e</sup> ; chœur début du XII<sup>e</sup> s.  
*Vienne*
- CHELLES** (arr. et cant. Compiègne), égl. Saint-Martin ; XII<sup>e</sup> s.  
*Oise*
- CHENEHUTTE-TRÈVES-CUNAUT** (arr. Saumur, cant. Doué-la-Fontaine), égl. Notre-Dame de la Prée-des-Tuffeaux ; fin XI<sup>e</sup>-début XII<sup>e</sup> s.  
*Maine-et-Loire*
- CHERBOURG-OCTEVILLE** (arr. et cant. Cherbourg), égl. Saint-Martin ; deuxième quart du XII<sup>e</sup> s. (Musset 1897, pp. 34-35).  
*Manche*
- CHEUX** (arr. Caen, cant. Bretteville-l'Orgueilleuse), égl. Saint-Vigor ; XII<sup>e</sup> s. (chœur et transept, 1<sup>re</sup> moitié du siècle).  
*Calvados*
- CHICHESTER** cathédrale de la Sainte-Trinité ; parties orientales peu après 1090 par l'évêque Ralph Luffa (Toman et *Alii* 2004-2007, p. 234-235).  
*Sussex-Angleterre*
- CHIPPING WARDEN** égl. *St Peter and St Paul* ; deuxième moitié du XII<sup>e</sup> s.  
*Northamptonshire-Angleterre*
- CHIVY-LÈS-ÉTOUVELLES** (arr. et canton de Laon) égl. Saint-Pierre-aux-Liens ; XII<sup>e</sup> s.  
*Aisne*
- CHOCQUES** (arr. Béthune, Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys romane) Jadis paroisse ressortissant au doyenné de Lillers (Loisne 1907, Dictionnaire topographique du Pas-de-Calais). Abbatale Saint-Jean-Baptiste (aujourd'hui église paroissiale Notre-Dame) ; chœur début du XII<sup>e</sup> s. (façade : anciennes parties de la fin XI<sup>e</sup> s.).  
*Pas-de-Calais*
- CIVAUX** (arr. Montmorillon, cant. Lussac-les-Châteaux), égl. Saint-Gervais-Saint-Protas ; XI<sup>e</sup>- XII<sup>e</sup> s.  
*Vienne*
- CIVRAY** (arr. Montmorillon, cant. Civray), égl. Saint-Nicolas ; premier tiers du XII<sup>e</sup> s. (Brugger 2015).  
*Vienne*
- CLAIRMARAIS** (arr. et canton de Saint-Omer), abbatale ; c. 1150-1170.  
*Pas-de-Calais*
- CLARENCE (la)** Rivière. Prend sa source à Sains-lès-Pernes (P.-de-C.), affluent de la Lys, elle reçoit la Nave.
- CLERQUES** (arr. Saint-Omer ; canton Lumbres), égl. Saint-Barthélemy ; clocher c. 1200, chœur XV<sup>e</sup> s.  
*Pas-de-Calais*
- CLERMONT-FERRAND** (arr. et cant. Clermont-Ferrand), collégiale, aujourd'hui basilique Notre-Dame-du-Port ; à partir de 1120-1130 et deuxième moitié du XII<sup>e</sup> s.  
*Puy-de-Dôme*
- CLUNY** (arr. Mâcon, cant. Cluny), abbatale Saint-Pierre et Saint-Paul ; Cluny III commencée vers 1080, nef dédiée en 1130, avant-nef achevée en 1220.  
*Saône-et-Loire*
- CONDÉ-SUR-AISNE** (arr. Soissons, cant. Fère-en-Tardenois), égl. St-Pierre et St-Paul ; XII<sup>e</sup> s.  
*Aisne*

- CONFLANS-SAINTE-HONORINE** (arr. Saint-Germain-en-Laye, cant. Conflans-Sainte-Honorine), église Saint-Maclou ; XII<sup>e</sup> s.  
*Yvelines*
- CONQUES** (arr. Rodez, cant. Lot et Dourdou), abbatale Sainte-Foy (Conques III) chevet achevé vers 1065.  
*Aveyron*
- CORGOLAIN** (arr. Beaune, cant. Nuits-Saint-Georges). Utilisation de marbre pour le dallage de la nef (*Pierre de Corgolain*) lors de la troisième campagne de restauration de l'église de Lillers.  
*Côte-d'Or*
- CORVEY** (près de la ville de Höxter) abbaye bénédictine ; fondée au cours du premier quart du IX<sup>e</sup> siècle.  
*Rhénanie-du-Nord-Westphalie - Allemagne*
- COUCY-LE-CHÂTEAU-AUFFRIQUE** (arr. Laon, cant. Vic-sur-Aisne), égl. Saint-Sauveur ; XII<sup>e</sup> s.  
*Aisne*
- COURCY** (arr. Caen, cant. Falaise), égl. Saint-Gervais et Saint-Prottais ; milieu du XII<sup>e</sup> s.  
*Calvados*
- COURMELLES** (arr. et cant. Soissons), égl. Saint-Georges ; milieu du XII<sup>e</sup> s.  
*Aisne*
- COURCELLES-SUR-VIOSNE** (arr. et cant. Pontoise), égl. Saint-Lucien ; deuxième quart du XII<sup>e</sup> s.  
*Val-d'Oise*
- COUTURE (LA)** (arr. Béthune, cant. Beuvry), égl. Saint-Pierre ; ruinée pendant la bataille de la Lys (1918), elle est entièrement reconstruite dès 1930 en style néo-gothique.  
*Pas-de-Calais*
- CRAVANT** Se reporter à Deux-Rivières.  
*Yonne*
- CREIL** (arr. Senlis, cant. Creil), collégiale Saint-Évremond ; début du XII<sup>e</sup> s. (Hanquiez 2008b, p. 47).  
*Oise*
- CRESSERONS** (arr. Caen, cant. Courseulles-sur-Mer), égl. Saint-Jacques ; XII<sup>e</sup> s.  
*Calvados*
- CRÈVECŒUR-LE-GRAND** (arr. Beauvais, Communauté d'agglomérations du Beauvaisis). Jadis possession de Ph. de Crèvecœur, seigneur d'Esquerdes (P.-de-C.), porte les mêmes armes que Lillers : *de gueules à trois chevrons d'or*.  
*Oise*
- CROISSY-SUR-CELLE** (arr. Beauvais, cant. Saint-Just-en-Chaussée), égl. Saint-Léger ; XII<sup>e</sup> s.  
*Oise*
- CRONDALL** *All Saints Church* ; fin du XII<sup>e</sup> s. (nef : c.1170).  
*Hampshire, Angleterre*
- CROUY** (arr. et cant. Soissons). Carrière de calcaire (*Pierre dure de Crouy*) utilisée pour la restauration de la collégiale de Lillers (1885-1889).  
*Aisne*
- CUNAUT** (arr. Saumur, cant. Doué-la-Fontaine, commune déléguée de Gennes-Val-de-Loire), égl. prieurale Notre-Dame, XI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle.  
*Maine-et-Loire*
- D**
- DAOULAS** (arr. Brest, cant. Pont-de-Buis-lès-Quimerch), abbatale Notre-Dame ; cloître c. 1167 et 1173.  
*Finistère*

- DENDRE** (*la*) Rivière de Belgique (province de Flandre-Orientale), affluent de la rive droite de l'Escaut, la Dendre arrose Alost.
- DEUX-RIVIÈRES** (*Yonne*) (arr. Auxerre, cant. Joux-la-Ville). Carrière de Palotte (*banc royal de Palotte*) calcaire utilisé pour la reconstruction de la nef de la collégiale de Lillers, troisième campagne.
- DIECIMO** (*Borgo a Mozzano, Toscane, Italie*) égl. paroissiale Santa Maria Assunta, début du XII<sup>e</sup> s.
- DINAN** (*Côtes-d'Armor*) (arr. et cant. Dinan), basilique Saint-Sauveur ; c. 1123 et deuxième moitié du XII<sup>e</sup> s. ; chapiteaux de la nef (sud) refaits au XIX<sup>e</sup> siècle (Cros Mélanie, notice, Inventaire général patrimoine de Bretagne ; <http://patrimoine.region-bretagne.fr>).
- DIXMUDE** (*Doyenné Flandre-Occidentale Belgique*) (Archidiaconé de Flandre) Paroisses (toutes en Belgique) : Caeskerke, Klerken, Dixmude, Esen, Lampernisse, Merkem, Nieuw-Cappel, Noordschote, Oostkerke, Oudecapelle, Pervyse, Reninge, Saint-Jacques-Cappel, Woumen, Zutchoote (Loisne 1907, Dictionnaire topographique du Pas-de-Calais).
- DOMFRONT** (*Orne*) (arr. Alençon, cant. Domfront), égl. Notre-Dame-sur-l'Eau ; fin XI<sup>e</sup>-début XII<sup>e</sup> s.
- DOMMARTIN** (*abbaye Saint-Josse de Pas-de-Calais*) Voir *Tortefontaine* ; également appelée Dommartin-en-Ponthieu (Héliot 1936, p. 589).
- DOULLENS** (*Somme*) (arr. Amiens, cant. Doullens), égl. Saint-Pierre : XIII<sup>e</sup> s.
- DOUVRES** (*Kent, Angleterre*) égl. *St Mary the Virgin* ; début du XII<sup>e</sup> s.
- DREUX** (*Eure-et-Loir*) (arr. et cant. Dreux), maison romane, 17, rue de Sénarmont, premier étage, façade sud, archivolte des quatre baies à motif de bâtons rompus (milieu du XII<sup>e</sup> s.).
- DUNSTABLE** (*Bedfordshire, Angleterre*) égl. prieurale *St Peter*, fondée en 1132 par Henry I<sup>er</sup>.
- DURHAM** (*Durham, Angleterre*) *Cathedral Church of Christ, Blessed Mary the Virgin and St Cuthbert of Durham*, fin XI<sup>e</sup>-début XII<sup>e</sup> s.

## E

- ÉCHILLAIS** (*Charente-Maritime*) (arr. Rochefort, cant. Tonnay-Charente), égl. Notre-Dame ; c. mi XII<sup>e</sup> s.
- ECQUEDECQUES** (*Pas-de-Calais*) (arr. Béthune, Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys romane) Jadis paroisse ressortissant au doyenné de Lillers (Loisne 1907, Dictionnaire topographique du Pas-de-Calais).
- ÉCURAT** (*Charente-Maritime*) (arr. et comm. aggl. Saintes), égl. Saint-Pierre ; XII<sup>e</sup> s.
- ECQUES** (*Pas-de-Calais*) (arr. Saint-Omer, canton Fruges), égl. Saint-Nicolas ; 2<sup>e</sup> moitié du XII<sup>e</sup> s.



- ELNES** (arr. Saint-Omer, canton Lumbres) ; égl. Saint-Martin ; portail du clocher-porche, troisième quart du XII<sup>e</sup> s.  
*Pas-de-Calais*
- ELY** cathédrale de la Sainte-et-Indivisible-Trinité ; commencée en 1083, consacrée en 1109.  
*Cambridgeshire-Angleterre*
- ÉPERNON** (arr. Chartres, cant. Épernon), prieuré Saint-Thomas ; moitié du XI<sup>e</sup> siècle (fondé en 1052 par Amaury de Montfort).  
*Eure-et-Loir*
- ESCAUT (l')** (*de Schelde*, en néerlandais) fleuve européen de 355 km de long qui traverse trois pays (France, Belgique et Pays-Bas) avant de se jeter dans la mer du Nord (wikipedia.org). Il arrose les villes de Cambrai, Valenciennes, Tournai, Gand et Anvers.
- ESCUNHAU (ESCUÑAU)** égl. Sant Pèir ; portail fin XI<sup>e</sup>-début XII<sup>e</sup> s.  
*Espagne-Catalogne*  
*Val d'Aran*
- ESQUERDES** (arr. Saint-Omer ; canton Lumbres), égl. Saint-Martin ; deuxième moitié du XII<sup>e</sup> s. Jadis possession de Ph. de Crèvecœur, seigneur d'Esquerdes (P.-de-C.) et de Crèvecœur, porte les mêmes armes que Lillers : *de gueules à trois chevrons d'or*.  
*Pas-de-Calais*
- ESPALION** (arr. Rodez, cant. Lot et Truyère), prieurale de Perse (*alias* Saint-Hilarian-Sainte-Foy de Perse); fin XI<sup>e</sup>-début XII<sup>e</sup> s.  
*Aveyron*
- ESTRÉE-BLANCHE** (arr. Béthune ; canton Aire-sur-la-Lys) ; égl. Saint-Vaast ; XVI<sup>e</sup> s., en partie reconstruite en 1866 (Héliot 1951-1953, p. 383).  
*Pas-de-Calais*
- ÉTAMPES** (arr. et cant. Étampes), collégiale Notre-Dame-du-Fort ; nef c. 1130-1140. Tour-porche milieu du XI<sup>e</sup> s. (Baillieul 2013).  
*Essonne*
- ÉTAMPES** (arr. et cant. Étampes), collégiale Saint-Martin ; début de la construction c. 1140.  
*Essonne*
- ÉTOUVELLES** (arr. et cant. Laon), égl. Saint-Martin ; XII<sup>e</sup> s.  
*Aisne*
- ÉTRETAT** (arr. Le Havre, cant. Octeville-sur-Mer), église Notre-Dame ; XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> s.  
*Seine-Maritime*
- EU** (arr. Dieppe, comm. comm. des Villes Sœurs), abbatale, puis collégiale Notre-Dame ; fin du XII s. (c. 1186).  
*Seine-Maritime*

## F

- Faubourg d'Aval** Premier faubourg historique de la ville médiévale de Lillers, implanté sur le flanc oriental des fortifications.  
à Lillers
- FAUQUEMBERGUES** (Archidiaconé d'Artois). Paroisses et secours : Aix-en-Issart & Marant, Alette, Beaurainville & Beaurain-Château, Bécourt, le Biez (Saint-West) & Royon, Bourthes, Brimeux & Lépinoy, Clenleu & Bimont, Créquy & Torcy, Embry & Rimboval, Ergny & Aix-en-Ergny, Fauquembergues & Saint-Martin-d'Hardinghem, Herly, Hesmond & Boubers-lez-Hesmond, Humbert & Saint-Michel, Loison & Offin, Marck, Merck-Saint-Liévin, Neuville-sur-Montreuil, Preures & Hucqueliens, Renty, Rumilly & Avesnes, Sempy, Senlecques, Thiembronne, Verchocq & Assonval, Wandonne & Audincthun, Wicquinghem, Zoteux (Loisne 1907, Dictionnaire topographique du Pas-de-Calais).

- FÉCAMP** (arr. Le Havre, cant. Fécamp), égl. abbatiale de la Trinité ; fin du XI<sup>e</sup> siècle-première décennie du XII<sup>e</sup> s. (Baylé 1992) ; consacrée en 1106. Reliques du Saint-Sang (c. 1170).  
*Seine-Maritime*
- FERFAY** (arr. Béthune, Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys romane). C'est près de Ferfay que se trouve la vallée de la Scyrendale\* où, selon la légende, furent assassinés les saints Lugle et Luglien, patrons de la ville de Lillers.  
*Pas-de-Calais*
- Flandrie (La)** Hameau de Lillers, situé au nord de la ville et à l'est de Manqueville et d'Orgeville.  
*Pas-de-Calais*
- FLÉCHIN** (arr. Saint-Omer ; canton Fruges), égl. Saint-Martin ; deuxième moitié du XII<sup>e</sup> s.  
*Pas-de-Calais*
- FLEURINES** (arr. et cant. Senlis), prieuré Saint-Christophe-en-Halatte ; c. 1150-1160.  
*Oise*
- FLOIRAC** (arr. Bordeaux, cant. Cenon), égl. Saint-Vincent ; chevet : première moitié du XII<sup>e</sup> s.  
*Gironde*
- FLORINGHEM** (arr. Béthune, Communauté de communes du Ternois). Jadis paroisse ressortissant au doyenné de Lillers (Loisne 1907, Dictionnaire topographique du Pas-de-Calais).  
*Pas-de-Calais*
- FONTAINE-LÈS-HERMANS** (arr. Béthune, Communauté de communes du Ternois). Jadis paroisse ressortissant au doyenné de Lillers (Loisne 1907, Dictionnaire topographique du Pas-de-Calais).  
*Pas-de-Calais*
- FONTENAY (abbaye de)** se reporter à *Marmagne*.  
*Côte-d'Or*
- FOSSES-LA-VILLE** Collégiale Saint-Feuillen, édifiée vers 1090, en remplacement d'une église carolingienne. Deux tours cylindriques d'escalier flanquent la tour-porche quadrangulaire.  
*Hainaut - Belgique*
- FOULANGUES** (arr. Senlis, cant. Montataire), égl. Saint-Denis ; c. 1140, (Vermand, [www.eglisesdeloise.com](http://www.eglisesdeloise.com)).  
*Oise*
- FOUCARVILLE** (arr. Cherbourg, cant. Carentan), égl. Saint-Lô ; édifice primitif XII<sup>e</sup> s.  
*Manche*
- FRENCQ** (arr. Montreuil-sur-Mer, cant. Étaples), égl. Saint-Martin ; clocher à souche carrée du XII<sup>e</sup> s., avec reprise en octogone au XIII<sup>e</sup> s.  
*Pas-de-Calais*
- FRENCQ** (Archidiaconé d'Artois). Paroisses et secours : Attin & Beutin, Bernieulles, Beussent, Bezinghem & Enquin, Brexent & Enocq, Camiers & Lefaux, Cormont & Hubersent, Courset, Dannes & Widehem, Desvres, Doudeauville, Étaples (deux cures), Estréelles, Frencq, Inxent, Longfossé, Longvillers & Maresville, Marenla, Menneville avec Saint-Martin-Choquel & Vieil-Moutier, Montcavrel, Neufchâtel, Parenty, Tingry & Lacres, Tubersent (Loisne 1907, Dictionnaire topographique du Pas-de-Calais).  
*doyenné Pas-de-Calais*
- FRESNE-CAMILLY (LE)** (arr. Caen, cant. Bretteville-l'Orgueilleuse), égl. Saint-Martin-du-Cainet ; XII<sup>e</sup> s.  
*Calvados*
- FRESNE-CAMILLY (LE)** (arr. Caen, cant. Bretteville-l'Orgueilleuse), égl. Notre-Dame ; XII<sup>e</sup> s.  
*Calvados*

**FURNES (VEURNE)** égl. Sainte-Walburge ; parties romanes remontant au XII<sup>e</sup> s.  
*Flandre-Occidentale*  
*Belgique*

**FURNES (VEURNE)** (Archidiaconé de Flandre) Paroisses : Adinkerke (B), Alveringem (B), Avescapelle (?), Bulskamp (B), Coxyde (B), Egerscapelle, (?) Furnes (Saint-Denis, Saint-Nicolas et Sainte-Walburge), Ghyverinkhove (?), Hoogstade (B), Houthem (B), Ocreu (?), Pollinchove (B), Saint-Richaïre (?), Steenkerke (B), Vinchem (?), Wulpen (B), Wulveringem (B), Yseberghe (?) (Loisne 1907, Dictionnaire topographique du Pas-de-Calais).

## G

**GAMACHES** (arr. Abbeville, cant. Gamaches), ancien prieuré Saint-Pierre et Saint-Paul ; premier tiers du XIII<sup>e</sup> s.  
*Somme*

**GAND** cathédrale Saint-Bavon ; rénovée et agrandie au XIII<sup>e</sup> s.  
*Flandre-Orientale. Belgique*

**GILOCOURT** (arr. Senlis, cant. Crépy-en-Valois), égl. Saint-Martin ; nef, c. 1160-1170  
*Oise* (Vermand [www.eglisesdeloise.com](http://www.eglisesdeloise.com)).

**GLOUCESTER** abb. *St Peter* (depuis 1540, cathédrale *St Peter and the Holy and Indivisible Trinity*) ; début du chantier : dernier quart du XI<sup>e</sup> siècle (abbé Serlo, c. 1089) ; derniers ajouts vers 1499.  
*Gloucestershire, Angleterre*

**GONNEHEM (Pas-de-Calais)** (arr. Béthune, Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys romane). Jadis paroisse ressortissant au doyenné de Lillers (Loisne 1907, Dictionnaire topographique du Pas-de-Calais).

**GOURNAY-EN-BRAY** (arr. Dieppe, cant. Gournay-en-Bray), collégiale Saint-Hildevert ; XI<sup>e</sup> s., reconstruite sur ses vestiges au XII<sup>e</sup> s.  
*Seine-Maritime*

**GOUY-SAINT-ANDRÉ** (arr. Montreuil, cant. Auxi-le-Château), abbaye Saint-André ; possédait jadis la *Biblia sacra*, aujourd'hui à la B.M.-Boulogne-sur-Mer (ms. 0002, t. I et II), c. 1170-1180.  
*Pas-de-Calais*

**GRAVILLE-SAINTE-HONORINE** Se reporter à *Havre (Le)*.  
*Seine-Maritime*

**GROFFLIERS** (arr. Montreuil, cant. Berck), égl. Saint-Martin ; arcades de la nef c. première moitié du XII<sup>e</sup> s.  
*Pas-de-Calais*

**GUARBEQUE** (arr. Béthune, Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys romane). Jadis paroisse ressortissant au doyenné de Lillers (Loisne 1907, Dictionnaire topographique du Pas-de-Calais).  
 Égl. Saint-Nicolas ; deuxième moitié du XII<sup>e</sup> s. (façade occidentale : anciens vestiges de la fin du XI<sup>e</sup> s.) ; chœur : 3<sup>e</sup> quart du XII<sup>e</sup> s. (Héliot 1936b).

**GUÉDELON (château de)** Commune de Treigny-Perreuse-Sainte-Colombe (intercommunalité de Puisaye-Forterre), Guédelon est un chantier de construction expérimental d'un château-fort, débuté en 1997, selon les techniques et les matériaux utilisés au Moyen Âge (source : wikipedia.org).  
*Yonne*

**GUÉMY (TOURNEHEM-SUR-LA-HEM)** (arr. et cant. Saint-Omer), égl. de la Nativité-de-Notre-Dame ; chœur fin du XII<sup>e</sup> s.  
*Pas-de-Calais*

**GUÎNES** (arr. Calais, communauté de communes Pays d’Opale). Guînes fut chef-lieu du comté éponyme, vassal du comte de Flandre depuis le X<sup>e</sup> s. qui disparut après son annexion en 1352 par le roi d’Angleterre Édouard III.  
*Pas-de-Calais*

**GUÎNES** (Archidiaconé d’Artois). Paroisses et secours : Andres, Ardres, Balinghem, Bonningues-lez-Calais, Boucres, Bouquehaut, Brêmes, Campagne, Coquelle, Coulogne, Escalles, Fréthun, Guînes, Hames, Louches, Nielles-lez-Ardres, Peuplingues, Pihen, Rodelinghem, Saint-Blaise (Melleke), Saint-Martin-de-Sclives & Sangatte, Saint-Tricat (Markènes) (Loisne 1907, Dictionnaire topographique du Pas-de-Calais).

## H

**HAINAUT** Aujourd’hui région transfrontalière correspondant aux arrondissements d’Avesnes-sur-Helpe et de Valenciennes (France) et à la province éponyme ayant pour chef-lieu Mons (Belgique). L’ancien comté de Hainaut occupait à peu près le territoire de ces deux régions.  
*Belgique et France*

**HAM-EN-ARTOIS** (arr. Béthune, Communauté d’agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys romane). Jadis paroisse ressortissant au doyenné de Lillers (Loisne 1907, Dictionnaire topographique du Pas-de-Calais).  
**HAM-LEZ-LILLERS** Abbatale Saint-Benoît (originellement, Saint-Sauveur). Chœur primitif et transept : fin XI<sup>e</sup> siècle (c. 1082-1093 ?) ; nef : premier quart du XII<sup>e</sup> s. ; second chœur après c. 1135.  
*Pas-de-Calais*  
Située à 3,5 km de Lillers, autrefois nommée *Ham-lez-Lillers* ; c’est là que Enguerrand de Lillers concède à des moines détachés de l’abbaye de Charroux (Vienne) des terres sur lesquelles ils installent l’abbaye Saint-Sauveur nouvellement fondée (1079).

**HARDRICOURT** (arr. Mantes-la-Jolie, cant. Les Mureaux), égl. Saint-Germain-de-Paris ; première moitié du XII<sup>e</sup> s.  
*Yvelines*

**HAUT-LOQUIN** (arr. Saint-Omer cant. Lumbres), égl. Saint-Pierre ; fin XI<sup>e</sup>-début du XII<sup>e</sup> s.  
*Pas-de-Calais*

**HAVRE (LE)** (arr. et cant. N°3 Le Havre), prieurale de Graille-Sainte-Honorine ; premier quart du XII<sup>e</sup> s.  
*Seine-Maritime*

**HELFAUT** (Archidiaconé d’Artois). Paroisses et secours : Bilques, Bléquin & Ledinghem, Coyecques & Nielles-lez-Thérouanne, Dohem & Cléty, Helfaut, Herbelles avec Upen-d’Amont & Upen-d’Aval, Heuringhem, Lumbres & Setques, Nielles-lez-Bléquin & Vaudringhem, Pihem, Quiestède, Radinghem, Remilly-Wirquin & Ouve, Wavrans & Elnes, Westecques, Wismes & Saint-Pierre (Loisne 1907, Dictionnaire topographique du Pas-de-Calais).

**(HÉNIN –LIÉTARD)** (arr. Lens, cant. Hénin-Beaumont), à l’origine collégiale Notre-Dame, chapitre de douze chanoines séculiers fondé vers 1040 ; au XII<sup>e</sup> s., la collégiale devient abbaye (affiliée à Arrouaise) ; une nouvelle église Saint-Martin est réédifiée à partir de 1187 ; détruite en 1917 par l’armée allemande.  
**HÉNIN-BEAUMONT**  
*Pas-de-Calais*

**HESDIN** (Archidiaconé d’Artois). Paroisses et secours : Aubremetz & Haut-doyenné Maisnil, Auchy-lez-Hesdin & Wamin, Azincourt avec Ambricourt & Maisoncelle (secours), Blangy-sur-Ternoise, Canlers & Tramecourt,  
*Pas-de-Calais*

Contes & Saint-Vaast, Coupelle, Eclimeux & Neulette, Érin, Fillièvres, Fressin & Planques, Fruges, Grigny, Guisy & Huby-Saint-Leu, Hesdin, Humereuil & Bermicourt, Humières avec Noyelles-lez-Humières & Blingel (secours), Incourt, Linzeux & Blangermont, Marconne, Œuf & Beauvois, Rollencourt & Béalencourt, Ruisseauville, Sains-lez-Fressin & Avondances, Saint-Georges, Saint-Martin-de-Cavron & Wambercourt, Tilly & Teneur, Wail & Galametz, Willeman & Fresnoy (Loisne 1907, Dictionnaire topographique du Pas-de-Calais).

**HEUCHIN** (arr. Arras, cant. Saint-Pol-sur-Ternoise), église Saint-Martin ; première  
*Pas-de-Calais* moitié du XII<sup>e</sup> s.

**HUBERVILLE** (arr. Cherbourg-Octeville, cant. Valognes), église Saint-Pierre-ès-Liens ;  
*Manche* XI<sup>e</sup>- XII<sup>e</sup> s.

**Hurionville** Hameau de Lillers. Étymologie (Malbrancq 1639, p. 528) : anc. fr.  
*Pas-de-Calais* *Heuronville* < *Herronvilla* < anc. german *Herren-villa* : *villa* des seigneurs). C'est d'Hurionville, point culminant de la commune (86 m) et à 3 km du centre-ville, que provient sans doute la pierre calcaire de première mise en œuvre de la collégiale.

**HYDREQUENT** (arr. Boulogne-sur-Mer, cant. Desvres, commune de Rinxent). Utilisation  
*Pas-de-Calais* de marbre pour le dallage de la nef (*Pierre d'Hydrequent*) lors de la troisième campagne de restauration de l'église de Lillers.

## I

**IFFLEY** *St Mary Church* ; deuxième moitié du XII<sup>e</sup> s. (c. 1170).  
*Oxfordshire, Angleterre*

**ISSOIRE** (arr. et cant. Issoire), abbaye Saint-Austremoine ; c. 1130.  
*Puy-de-Dôme*

## J

**JOURNET** (arr. et cant. Montmorillon), église prieurale Notre-Dame-de-la-  
*Vienne* Paix (prieuré de Villesalem) ; entre 1130 et 1140.

**JUMIÈGES** (arr. Rouen, cant. Barentin), abbaye Notre-Dame ; reconstruite environ  
*Seine-Maritime* à partir de 1040 par l'abbé Robert (*alias* « Champart ») et dédiée le 1<sup>er</sup> juillet 1067 [MUSSET 1985, *Normandie romane* (2), p.111].

## K

**KIRKSTALL** Abbaye cistercienne, fille de *Fountains Abbey* (diocèse d'York), fondée  
*Leeds. West Yorkshire* vers 1152, démantelée en 1538. Baies géminées de la façade ouest  
*Angleterre* comparables à celles de Lillers (Fergusson 1984).

## L

**LABAROCHE** (arr. Colmar-Ribeauvillé, cant. Sainte-Marie-aux-Mines). Carrière de  
*Haut-Rhin* grès (*grès de Labaroche*) utilisé lors de la quatrième campagne de restauration de la collégiale de Lillers.

- LABEUVRIÈRE** (arr. Béthune, Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys romane) Jadis paroisse ressortissant au doyenné de Lillers (Loisne 1907, Dictionnaire topographique du Pas-de-Calais).  
*Pas-de-Calais*  
Égl. Sainte-Christine-de-Suède ; deuxième moitié du XII<sup>e</sup> s. À l'origine, prieuré donné à l'abbaye de Charroux, au même titre que les abbayes Saint-Sauveur d'Ham-en-Artois, Saint-Médard d'Andres (Artois) et de Saint-Austremoine d'Issoire (Auvergne).
- LABUISSIÈRE** (arr. Béthune, Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys romane) Ancienne commune, associée à Bruay-en-Artois depuis 1987 dans la nouvelle entité : Bruay-la-Buissière.  
*Pas-de-Calais*
- LA CERLANGUE** Se reporter à (La) Cerlangue.  
*Seine-Maritime*
- LA CHARITÉ-SUR-LOIRE** Se reporter à (La) Charité-sur-Loire.  
*Nièvre*
- LA COUTURE** Se reporter à (La) Couture.  
*Pas-de-Calais*
- LAIGNEVILLE** (arr. Clermont, cant. Nogent-sur-Oise), égl. Saint-Remi ; c. 1150-1175.  
*Oise*
- LANMEUR** (arr. Morlaix, cant. Plouigneau), chapelle de Kernitron ; fin du XII<sup>e</sup> s.  
*Finistère*
- LAON** (arr. et cant. Laon), cathédrale Notre-Dame ; deuxième moitié du XII<sup>e</sup> s. (c. 1170-75 à 1180-85 : construction du transept).  
*Aisne*  
Cloître : charpente du milieu du XVI<sup>e</sup> s. (comparable à celle du bras nord du transept de Lillers).
- LAPUGNOY** (arr. Béthune, Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys romane) Jadis paroisse (dénommée Ecques-en-Pugnoy)  
*(jadis ECQUES-EN-PUGNOY)*  
*Pas-de-Calais*  
ressortissant au doyenné de Lillers (Loisne 1907, Dictionnaire topographique du Pas-de-Calais).
- LAQUETTE (la)** Rivière (23,4 km ; affluent de la Lys, sous-affluent de l'Escaut), prend sa source à Bomy, arrose Estrée-Blanche et conflue à Aire-sur-la-Lys.
- LARCHANT** (arr. Fontainebleau, cant. Nemours), basilique Saint-Mathurin ; à partir de la fin du XII<sup>e</sup> s.  
*Seine-et-Marne*
- LAVACQUERIE** (arr. Beauvais, cant. Grandvilliers) église Saint-Firmin ; deuxième moitié du XII<sup>e</sup> s. (Vermand, eglisesdeloise.com).  
*Oise*
- LAVAL** (arr. et cant. Laval) basilique Notre-Dame d'Avesnières ; deuxième moitié du XII<sup>e</sup> s.  
*Mayenne*
- LAVILLETERTRE** (arr. Beauvais, cant. Chaumont-en-Vexin), égl. Notre-Dame ; moitié du XII<sup>e</sup> s. (c. 1150).  
*Oise*
- LAWE (la)** Rivière (41 km ; affluent de la Lys, sous-affluent de l'Escaut), prend sa source à Magnicourt-en-Comté, arrose Houdain, Bruay, Béthune et conflue à La Gorgue.
- LENCLOÎTRE** (arr. et cant. Châtelleraut), égl. Notre-Dame ; début du XII<sup>e</sup> s.  
*Vienne*

- LENS** (chef-lieu d'arr. de Lens), en 1028, fondation d'un chapitre de douze chanoines installés dans l'église collégiale Notre-Dame, par le comte de Boulogne Eustache I<sup>er</sup> [OURSEL 1994<sub>a</sub>, pp. 20-21]. Achevée vers 1059, la collégiale est détruite en 1477 et remplacée par une nouvelle église en 1484. Le chapitre est supprimé en 1790 et la collégiale est abattue.  
*Pas-de-Calais*
- LEOMINSTER** ancien prieuré anglo-saxon (XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> s.), devenu église paroissiale Saint-Pierre-Saint-Paul, détruit en grande partie en 1539.  
*Hertfordshire, Angleterre*
- LESPESES** (arr. Béthune, Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys romane) Jadis paroisse ressortissant au doyenné de Lillers (Loisne 1907, Dictionnaire topographique du Pas-de-Calais).  
*Pas-de-Calais*
- LESSAY** (arr. Coutances, cant. Créances), abbatale Sainte-Trinité ; début c. 1064–deuxième quart du XII<sup>e</sup> s.  
*Manche*
- LE WAST** Se reporter à « Wast (Le) ».  
*Pas-de-Calais*
- LHUYS** (arr. Soissons, cant. Fère-en-Tardenois), église Saint-Médard-et-Saint-Gildard ; c. 1140-1150.  
*Aisne*
- LICQUES** (arr. et cant. Calais) ; abbaye Notre-Dame, ordre des Prémontrés, fondée au XII<sup>e</sup> s. (1132) ; l'église a été reconstruite de 1717 à 1747 dans un style mi-classique mi-gothique (Héliot 1951-1955, notice p. 398).  
*Pas-de-Calais*
- LIÈRES** (arr. Béthune, Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys romane) Jadis paroisse ressortissant au doyenné de Lillers (Loisne 1907, Dictionnaire topographique du Pas-de-Calais).  
*Pas-de-Calais*
- LIERVILLE** (arr. Beauvais, cant. Chaumont-en-Vexin), égl. Saint-Martin ; portail occidental deuxième quart du XII<sup>e</sup> s. (Vermand eglisesdeloise.com).  
*Oise*
- LILLERS** (arr. Béthune, chef-lieu de canton, communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys-Romane). Collégiale Saint-Omer.  
*Pas-de-Calais*
- LILLERS** (Archidiaconé d'Artois). Paroisses et secours : Allouagne, Ames, Amettes, Auchel & Cauchy-à-la-Tour, Bailleul-lez-Pernes & Aumerval, Bourecq & Ecquedecques, Burbure, Busnes, Calonne-Ricouart & Marles, Chocques, Ecques-en-Pugny & Labeuvrière, Gonnehem, Guarbecque, Ham-lez-Lillers, Lespesses, Lières, Lillers, Lozinghem, Mont-Bernanchon, Nédon & Fontaine-lès-Herman, Nédonchel, Pernes & Floringhem, Robecq, Sachin & Pressy, Saint-Venant (Loisne 1907, Dictionnaire topographique du Pas-de-Calais).  
*doyenné Pas-de-Calais*
- LIMOGES** (arr. et cant. Limoges), abbatale Saint-Martial.  
*Haute-Vienne*
- LINCOLN** *Cathedral Church of the Blessed Virgin Mary* ; façade ouest : c. 1145.  
*Lincolnshire, Angleterre*
- LISIEUX** (Chef-lieu d'arrondissement), cathédrale Saint-Pierre ; début de construction c. 1170, fin des travaux 1230.  
*Calvados*
- LOCHES** (arr. et cant. Loches), collégiale Saint-Ours ; porche occidental c. 1165-1165.  
*Indre-et-Loire*

- LOISNE** (*la*) Rivière (28 km ; affluent de la Lawe, sous-affluent de la Lys et de l'Escaut), prend sa source au Mont-de-Verdrel, à Hersin-Coupigny, arrose Beuvry, La Couture et conflue dans la Lawe à Vieille-Chapelle.
- LONDRES** chapelle Saint-Jean-Baptiste de la Tour de Londres ; fin du XII<sup>e</sup> s.  
*Angleterre*
- LONDRES** cathédrale Saint-Paul (*Old St Paul*), l'édifice roman est commencé vers 1087, interrompu un temps après un incendie du chœur en 1135, la nef et l'extrémité occidentale sont achevées à la fin du XII<sup>e</sup> s. ; elle sera détruite en 1666 dans le grand incendie.  
*Angleterre*
- LOZINGHEM** (arr. Béthune, Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys romane) Jadis paroisse ressortissant au doyenné de Lillers (Loisne 1907, Dictionnaire topographique du Pas-de-Calais).
- LUCHEUX** (arr. Amiens, cant. Doullens), église Saint-Léger (ancienne prieurale fondée en 1095) ; nef : deuxième quart du XII<sup>e</sup> s. (OURSEL 1994b, p. 166). Voûtement du chœur : phase 1, c. 1140-45 ; phase 2, 1170 (*ibid.*, p. 91).  
*Somme*
- LUXEUIL (-LES-BAINS)** (arr. Lure, communauté de communes Pays de Luxeuil). Vers 590, le moine irlandais saint Colomban y fonde un monastère et y introduit la règle colombanienne. L'évêque Audomar, futur saint Omer, y fut moine.  
*Haute-Saône*
- LYON** Deuxième basilique Saint-Just-des-Maccabées (avant 469).  
*Rhône*
- LYON** Église Saint-Irénée (avant 513-516).  
*Rhône*
- LYON** Église Saint-Laurent-de-Choulans (fin V<sup>e</sup> – début VI<sup>e</sup> s.).  
*Rhône*
- LYS** (*la*) Rivière. Prend sa source à Lisbourg, près de Fruges (Pas-de-Calais). La première ville qu'elle traverse est Aire-sur-la-Lys (à 12 km de Lillers). la rivière Nave s'y jette. La Lys est un affluent de l'Escaut qu'elle rejoint à Gand (Belgique. Flandre-Orientale), où elle prend le nom de *Leie*.

## M

- Malannoy** Ancienne seigneurie, dans le village de Bourecq\*, à 4 km au nord de Lillers, longtemps tenue en propre, avec Saint-Venant, par les seigneurs de Lillers. Les ruines de son château-fort étaient encore visibles vers 1610, dans l'Album du duc de Croÿ.  
*Pas-de-Calais*
- MANÉGLISE** (arr. Le Havre, cant. Octeville-sur-Mer), égl. Saint-Germain ; deuxième moitié du XI<sup>e</sup>-début du XII<sup>e</sup> s.  
*Seine-Maritime*
- Manqueville** Hameau de Lillers.  
*Pas-de-Calais*
- MANTES-LA-JOLIE** (arr. et cant. Mantes-la-Jolie), collégiale Notre-Dame ; deuxième moitié du XII<sup>e</sup> s. (c. 1170)  
*Yvelines*
- MARCK** (Archidiaconé de Flandre) Paroisses : Audruicq, Calais, Guemps, Marck (deux cures), Nouvelle-Église (*Herweg*), Nortkerque, Offekerque (*Hove*), Oye[-Plage], Sainte-Marie-Kerque, Saint-Folquin, Saint-Nicolas-en-Langle, Saint-Omer-Capelle, Saint-Pierre-lez-Calais (Pêtresse), Vieille-



- Église (*Sancti Audomari Ecclesia*), Zutkerque (Loisne 1907, Dictionnaire topographique du Pas-de-Calais).
- MAREIL-MARLY** (arr. et cant. Saint-Germain-en-Laye), égl. Saint-Etienne ; XII<sup>e</sup> s.  
*Yvelines*
- MAREUIL-CAUBERT** (arr. et cant. Abbeville), égl. Saint-Christophe ; premier quart du XII<sup>e</sup> s.  
*Somme*
- MARIZY-SAINTE-GENEVIÈVE** (arr. Soissons, cant. Villers-Cotterêts), égl. Sainte-Geneviève ; moitié du XII<sup>e</sup> s.  
*Aisne*
- MARLES-LES-MINES** (arr. Béthune, Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys romane). Jadis paroisse ressortissant au doyenné de Lillers (Loisne 1907, Dictionnaire topographique du Pas-de-Calais).  
*Pas-de-Calais*
- MARMAGNE** (arr. et cant. Montbard), abbatale Notre-Dame de Fontenay (Ordre de Cîteaux) ; deuxième quart du XII<sup>e</sup> s. (1139-1147, Durliat 1982, p. 91).  
*Côte-d'Or*
- MARMOUTIER** (arr. et cant. Saverne), abbatale Saint-Étienne ; fin du XI<sup>e</sup> s.  
*Bas-Rhin*
- MARSBECCUE (le)** Petite rivière issue des marais de Norrent-Fontes, qui passe à Ham-en-Artois et à Guarbecque.  
*(Marsbecq ; Marsbec)*
- MARTINAST** (arr. et cant. Cherbourg-Octeville), égl. Notre-Dame ; deuxième quart du XII<sup>e</sup> s. (Musset 1987, pp. 34-35).  
*Manche*
- MATHA** (arr. Saint-Jean-d'Angély, Vals de Saintonge), égl. Saint-Hérie ; XII<sup>e</sup> s.  
*Charente-Maritime*
- MATHA** (arr. Saint-Jean-d'Angély, Vals de Saintonge), égl. Saint-Pierre-de-Marestay ; fin XI<sup>e</sup>-début du XII<sup>e</sup> s. Il n'en subsiste que le chœur et le transept.  
*Charente-Maritime*
- MAULE** (arr. Mantes-la-Jolie, cant. Aubergenville), égl. prieurale Saint-Nicolas ; fin XI<sup>e</sup>-début du XII<sup>e</sup> s. Nef bâtie entre 1090 et 1120 (Héliot 1954-55, p. 175).  
*Yvelines*
- MAZINGHEM** (arr. Béthune, Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys romane). Église Notre-Dame-de-l'Annonciation ; quelques vestiges du XI<sup>e</sup> s., le reste du XIII<sup>e</sup> s.  
*Pas-de-Calais*
- MELLE** (arr. Niort, cant. Melle), égl. Saint-Hilaire ; XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> s. (c. 1090 : chœur et transept ; c. 1130-1140 : nef ; et c. 1150 : façade).  
*Deux-Sèvres*
- Le Mensecq** Quartier de Lillers (jadis *extra muros*), situé au sud-ouest de la commune, en direction de Burbure.  
*Pas-de-Calais*
- (Prieuré de) MERLANDE** se reporter à *Chapelle-Gonaguet (La)*.  
*Dordogne*
- MERVILLE** (Archidiaconé de Flandre) Paroisses : Blaringhem, Boèseghem, Ebblinghem, Estaires, La Gorgue, Haverskerque, Lynde (Tille), Merville, Morbecque, Neuf-Berquin, Sercus, Steenbecque, Thiennes, Vieux-Berquin (Loisne 1907, Dictionnaire topographique du Pas-de-Calais).  
*Doyenné Nord*
- MERY-SUR-OISE** (arr. Pontoise, cant. Saint-Ouen-l'Aumône). Carrière de calcaire (*Pierre tendre banc royal de Méry*) utilisé lors de la première campagne de restauration de la collégiale de Lillers.  
*Loiret*

- MEUNG-SUR-LOIRE** (arr. Orléans, cant. Meung-sur-Loire), collégiale Saint-Liphard ; premier quart du XII<sup>e</sup> s.  
*Loiret*
- MEUVAINES** (arr. Bayeux, cant. Courseulles-sur-Mer), égl. Saint-Manvieu ; premier quart du XII<sup>e</sup> s.  
*Calvados*
- (LE) MEUX** (arr. Compiègne), égl. Saint-Martin ; c. 1150-1160 (Dominique Vermand, www.eglisesdeloise.com).  
*Oise*
- MIGNÉ-AUXANCES** (arr. Poitiers, cant. Migné-Auxances). Carrière de Lourdines ou de Château-Gaillard (*Pierre de Château-Gaillard*) calcaire utilisé lors de la quatrième campagne de restauration de la collégiale de Lillers.  
*Vienne*
- MOGNEVILLE** (arr. Clermont, cant. Nogent-sur-Oise), égl. Saint-Denis ; c. 1130, voûtes du chœur c. 1150-1160 (Timbert 2007<sup>a</sup>, P. Rousseau).  
*Oise*
- MOISSAC** (arr. Castelsarrasin, cant. Moissac), abbatale Saint-Pierre ; cloître c. 1100-1115 ; tour-porche et portail au tympan c. 1135.  
*Tarn-et-Garonne*
- MONT-BERNANCHON** (arr. Béthune, Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys romane) Jadis paroisse ressortissant au doyenné de Lillers (Loisne 1907, Dictionnaire topographique du Pas-de-Calais).  
*Pas-de-Calais*
- MONTIER-EN-DER** (arr. Saint-Dizier, cant. Wassy), abbatale Saint-Pierre et Saint-Paul ; fin du X<sup>e</sup> siècle, consacrée en 998.  
*Haute-Marne*
- (LE) MONT-SAINT-MICHEL** (arr. Avranches, cant. Pontorson), abbatale Saint-Michel ; troisième quart du XI<sup>e</sup> siècle (c. 1040-1060).  
*Manche*
- MONTRACOL** (arr. Bourg-en-Bresse, cant. Attignat), égl. Saint-Didier. Chevet en abside à décor d'arcature continue alternativement percée et aveugle ; fin du XI<sup>e</sup> s.  
*Ain*
- MONTREUIL-SUR-MER** (arr. Montreuil, cant. Berck), abbatale Saint-Saulve construite au début du XIII<sup>e</sup> s. à la place d'un édifice antérieur (Héliot 1951-1953, notice p. 407). Il subsiste deux escaliers dans les parties romanes de la tour de façade (premier quart du XII<sup>e</sup> s.).  
*Pas-de-Calais*
- MORIENVAL** (arr. Senlis, cant. Crépy-en-Valois), abbatale Notre-Dame (aujourd'hui église Saint-Denis) ; seconde moitié du XI<sup>e</sup> s. (abside : c. 1130, Hanquiez 2008<sup>b</sup>, p. 43) ; nef reconstruite durant le dernier quart du XI<sup>e</sup> s.  
*Oise*
- MORIMOND** se reporter à *Parnoy-en-Bassigny*.  
*Haute-Marne*
- MOUEN** (arr. et cant. Caen), égl. Saint-Malo ; premier quart du XII<sup>e</sup> s.  
*Calvados*
- N**
- NAMPCEL** (arr. Senlis, cant. Crépy-en-Valois), chapelle du prieuré de Bellefontaine (ruines) ; deuxième quart du XII<sup>e</sup> s. (Vermand, eglisesdeloise.com).  
*Oise*
- NAVE (la)** Rivière (21,9 km, affluent de la Clarence, sous-affluent de la Lys, et de l'Escaut) prend sa source à Fontaines-lès-Hermans, arrose Lillers. Alimentait les marais d'Ham-en-Artois jusqu'à son détournement (c. XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> s.) par les moines de l'abbaye d'Ham-en-Artois, en vue d'assécher

les terres concédées par Enguerrand (charte de donation de 1079). Elle alimentait des moulins installés au faubourg d'Aval, à Lillers (des vestiges de l'un d'eux existent toujours).

- NÉDON** (arr. Béthune, Communauté de communes du Ternois). Jadis paroisse  
*Pas-de-Calais* ressortissant au doyenné de Lillers (Loisne 1907, Dictionnaire topographique du Pas-de-Calais). Égl. Saint-Éloi ; chœur de la fin du XII<sup>e</sup> s.
- NÉDONCHEL** (arr. Béthune, Communauté de communes du Ternois). Jadis paroisse  
*Pas-de-Calais* ressortissant au doyenné de Lillers (Loisne 1907, Dictionnaire topographique du Pas-de-Calais).
- NEVERS** (arr. et canton Nevers), égl. Saint-Étienne ; fin du XI<sup>e</sup> s.  
*Nièvre*
- NIELLES-LÈS-ARDRES** (arr. Saint-Omer, canton Ardres) égl. Saint-Pierre ; c. début des années  
*Pas-de-Calais* 1160.
- NIUL-SUR-L'AUTISE** abbatale Saint-Vincent ; XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> s.  
*Vendée*
- NIEUPOORT** (Archidiaconé de Flandre) Paroisses : Boitshoucke (Belgique), Nieuport,  
*Doyenné* Oostduinkerke (B), Ramskapelle (B), Sainte-Catherine-Capelle (B),  
*Flandre-Occidentale* Saint-Georges (B), Saint-Guillaume-Capelle (B), Zoutenaie (B) (Loisne  
*Belgique* 1907, Dictionnaire topographique du Pas-de-Calais).
- NIVELLES** collégiale Sainte-Gertrude ; crypte XI<sup>e</sup> s. ; bras sud : début du XII<sup>e</sup> s.  
*Brabant-Wallon, Belgique*
- NOGENT-SUR-OISE** (arr. Senlis ; canton Nogent-sur-Oise), égl. Sainte-Maure et Sainte-  
*Oise* Brigide ; nef, transept et clocher : fin du XI<sup>e</sup>-début XII<sup>e</sup> s. (Vermand, eglisesdeloise.com).
- NORTBÉCOURT** (arr. Saint-Omer ; canton Ardres ; commune de Mentque-Nortbécourt),  
*Pas-de-Calais* égl. Saint-Wandrille ; deuxième moitié du XII<sup>e</sup> s.
- NORWICH** cathédrale de la Sainte-Trinité ; c. 1095 à deuxième moitié du XII<sup>e</sup> s.  
*Norfolk, Angleterre* Reliques du Saint-Sang (c. 1170).
- NOUAILLÉ-MAUPERTUIS** (arr. Poitiers, cant. Vivonne), abbatale Saint-Junien ; fin XI<sup>e</sup>-début XII<sup>e</sup> s.  
*Vienne*
- NOUVRON-VINGRÉ** (arr. Soissons, cant. Vic-sur-Aisne), égl. Sainte-Marie et de  
*Aisne* l'Assomption, dite Notre-Dame, détruite pendant la première Guerre mondiale (cl. d'Édouard Brissy, 1917, base Mémoire sap40\_d0004451\_p), reconstruite après 1918 à l'identique.
- NOYON** (arr. et cant. Noyon), cathédrale Notre-Dame ; à partir de 1145 :  
*Oise* déambulatoire après 1150 ; chœur et partie transept 1160-1170 ; achèvement chœur et début nef 1170-1185 ; achèvement nef 1190-1208 ; façade ouest avant 1231.

## O

- OCTEVILLE** Se reporter à *Cherbourg-Octeville* (villes fusionnées depuis 2000).  
*Manche*
- ŒUF-EN-TERNOIS** (arr. Arras ; canton Saint-Pol-sur-Ternoise) égl. Saint-Martin ; chœur et  
*Pas-de-Calais* portail ouest du début du XII<sup>e</sup> s.

- ORCIVAL** (arr. Issoire ; communauté de communes Dômes Sancy Artense),  
*Puy-de-Dôme* basilique Notre-Dame, deuxième moitié du XII<sup>e</sup> s.
- Orgeville** Hameau de Lillers, situé au nord de la ville et au sud d'Ham-en-Artois.  
*Pas-de-Calais*
- ORLÉANS** (arr. et cant. Orléans), cathédrale romane Sainte-Croix ; XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> s. ;  
*Loiret* reconstruite à partir de 1278.
- ORLÉANS** (arr. et cant. Orléans), basilique Saint-Aignan ; XI<sup>e</sup> s. ; égl. supérieure  
*Loiret* disparue au XIV<sup>e</sup> s.
- OUISTREHAM** (arr. Caen, cant. Ouistreham), égl. Saint-Samson ; fin du XI<sup>e</sup> s.  
*Calvados*
- OULCHY-LE-CHÂTEAU** (arr. Soissons, cant. Villers-Cotterêts), égl. Notre-Dame ; fin du XI<sup>e</sup>-  
*Aisne* début XII<sup>e</sup> s.

## P

- PAIMPOL** (arr. Guingamp, cant. Paimpol), abbatale Notre-Dame de Beauport ;  
*Côtes-d'Armor* XIII<sup>e</sup> s.
- PARAY-LE-MONIAL** (arr. Charolles, cant. Paray-le-Monial), basilique du Sacré-Cœur ;  
*Saône-et-Loire* narthex fin du XI<sup>e</sup> s. ; nef, transept et chœur : deuxième quart du XII<sup>e</sup> s.
- PARIS** égl. du prieuré Saint-Martin-des-Champs ; chapiteau Cluny  
*Paris 3<sup>e</sup> arr.* inv. n° CL19511 ; RF1132 :1130-1135 ; chœur entre 1135-1155.
- PARIS** égl. Saint-Louis-en-l'Île ; charpente de la nef entre 1679 et 1725  
*Paris 4<sup>e</sup> arr.* (Hoffsummer, 2002, p. 225).
- PARIS** égl. Saint-Julien-le-Pauvre ; fin du XI<sup>e</sup>-début du XII<sup>e</sup> s.  
*Paris 5<sup>e</sup> arr.*
- PARIS** abbatale Saint-Germain-des-Prés ; nef : deuxième quart du XI<sup>e</sup> s.  
*Paris 6<sup>e</sup> arr.* (datation des chapiteaux de la nef déposés au musée national du Moyen  
Âge) ; chœur c. 1150-55 (Plagnieux 2000, p. 66).
- PARIS** égl. Saint-Pierre-de-Montmartre ; reconstruite à partir de 1133, sous le  
*Paris 18<sup>e</sup> arr.* règne de Louis VI, consacrée en 1147.
- PARNOIS-EN-BASSIGNY** (arr. Langres, cant. Bourbonne-les-Bains), abbaye cistercienne Notre-  
**(Abbaye de Morimond)** Dame ; commencée vers 1160 (Eydoux 1956, p. 264).  
*Haute-Marne*
- PARTHENAY** (arr. et cant. Parthenay), égl. Saint-Pierre de Parthenay-le-Vieux ; début  
*Deux-Sèvres* du XII<sup>e</sup> s.
- PATRIXBOURNE** *St Mary Church* ; XII<sup>e</sup> s.  
*Kent, Angleterre*
- PAUSSAC-ET-SAINT-VIVIEN** (arr. Périgueux, cant. Brantôme), égl. Saint-Timothée ; XII<sup>e</sup> s.  
*Dordogne*
- PESARO** cathédrale Sainte-Marie de l'Assomption ; XII<sup>e</sup> s.  
*Marche, Italie*

- PETERBOROUGH** A l'origine abbatiale, devenue en 1540 cathédrale Saint-Pierre, Saint-Paul et Saint-André ; fondée au VII<sup>e</sup> s., restaurée en 970, puis reconstruite par les Normands après l'incendie de 1116. chœur achevé c. 1140 ; transept et base de la tour de croisée c. 1150-1160.  
*Cambridgeshire, Angleterre*
- PISE** cathédrale Notre-Dame de l'Assomption ; 1063-1118.  
*Toscane, Italie*
- POGNY** (arr. et cant. Châlons-en-Champagne), égl. de la Nativité-de-Notre-Dame ; fin du XII<sup>e</sup> s.  
*Marne*
- POISSY** (arr. Saint-Germain-en-Laye, cant. Poissy), collégiale Notre-Dame ; c. 1130-1160.  
*Yvelines*
- PONTOISE** (arr. et cant. Pontoise), cathédrale Saint-Maclou ; commencée en 1140.  
*Val-d'Oise*
- PONTPOINT** (arr. Senlis, cant. Pont-Sainte-Maxence), égl. Saint-Gervais ; deuxième quart du XII<sup>e</sup> s.  
*Oise*
- POPERINGE** (Archidiaconé de Flandre) Paroisses : Berthen (France), Boeschepe (F), Krombeke (Belgique), Dranouter (B), Godewaersvelde (F), [Roesbrugge-]Haringe (B), Oostvleteren (B), Houtkerque (F), Poperinge (Notre-Dame, Saint-Bertin et Saint-Jean), *prébendes de Reningelst* (B), Stavele (B), Watou (B), Westoutre (B), Westvleteren (B), Woestene (?) (Loisne 1907, Dictionnaire topographique du Pas-de-Calais).
- PORTOMARIN** égl. San Nicolás ; XII<sup>e</sup> s.  
*Galice, Espagne*
- POUZAUGES** (arr. Fontenay-le-Comte, cant. Les Herbiers), égl. Notre-Dame du Vieux-Pouzauges ; fin XII<sup>e</sup>-début du XIII<sup>e</sup> s.  
*Vendée*
- PRESLES** (arr. Pontoise, cant. L'Isle-Adam), égl. Saint-Germain-l'Auxerrois ; (chapelle Saint-Joseph, nord du chœur) : milieu du XII<sup>e</sup> s.  
*Val-d'Oise*
- PRESSY** (arr. Béthune, Communauté de communes du Ternois). Jadis paroisse ressortissant au doyenné de Lillers (Loisne 1907, Dictionnaire topographique du Pas-de-Calais).  
*Pas-de-Calais*
- PROVINS** (arr. et cant. Provins), collégiale Saint-Quiriace ; fin XII<sup>e</sup>-début du XIII<sup>e</sup> s.  
*Seine-et-Marne*

## Q

- QUATRE-MÉTIERS** Au Moyen Âge, désignait une région qui correspondait à la Flandre zélandaise (Pays-Bas) et au nord de la province belge de Flandre-Orientale. Les Quatre-Métiers désignaient les quatre villes d'Axel, Hulst, Boechout et Assenede (wikipedia.org).  
*Belgique et Pays-Bas*
- QUIMPERLÉ** (arr. Quimper, cant. Quimperlé), égl. Sainte-Croix ; c. 1150.  
*Finistère*

## R

- RAMSEY** abbaye bénédictine fondée en 969, reconstruite au XII<sup>e</sup> siècle et détruite après la dissolution des monastères en 1539.  
*Cambridgeshire Angleterre*

- REIMS** (arr. et cant. Reims), basilique Saint-Remi ; seconde moitié du XI<sup>e</sup>-début du XII<sup>e</sup> s. ; salle capitulaire c. 1140.  
*Marne*
- RÉTAUD** (arr. Saintes, cant. Thénac), égl. Saint-Trojan ; milieu du XII<sup>e</sup> s. (c. 1140-1150).  
*Charente-Maritime*
- RETUEUIL** (arr. Soissons, cant. Villers-Cotterêts), égl. Saint-Aubin ; nef : vestiges fin du XI<sup>e</sup> - début du XII<sup>e</sup> s.  
*Aisne*
- RÉVILLE** (arr. Cherbourg-Octeville, cant. Val-de-Saire), égl. Saint-Martin ; XII<sup>e</sup> s.  
*Manche*
- RIEUX** (arr. Clermont, cant. Pont-Sainte-Maxence), égl. Saint-Denis ; début du XII<sup>e</sup> s.  
*Oise*
- Rieux** Hameau de Lillers (sud), subdivisé en Haut-Rieux (sud-ouest) et Bas-Rieux (sud-est).  
*Pas-de-Calais*
- RIVES-EN-SEINE** (arr. Rouen, cant. Notre-Dame-de-Gravenchon), abbaye Saint-Wandrille (anciennement abb. de Fontenelle) ; église abbatiale reconstruite après la destruction par les Vikings vers le X<sup>e</sup> s. et détruite par les Huguenots (1566).  
*Seine-Maritime*
- ROBECQ** (arr. Béthune, Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys romane). Jadis paroisse ressortissant au doyenné de Lillers (Loisne 1907, Dictionnaire topographique du Pas-de-Calais).  
*Pas-de-Calais*
- ROMSEY** abbaye bénédictine de femmes, construite par les Normands au XII<sup>e</sup> s.  
*Hampshire*  
*Angleterre*
- ROTS** (arr. Caen, cant. Bretteville-l'Orgueilleuse), égl. Saint-Ouen ; nef, deuxième quart du XII<sup>e</sup> s.  
*Calvados*
- RUISSEAU D'HURIONVILLE** Rivière (2,9 km) descendant du plateau d'Hurionville vers Lillers ; elle alimentait les marais sur le flanc ouest de la ville avant de se jeter dans la Nave, au nord-est.
- RULLY** (arr. Senlis, cant. Pont-Sainte-Maxence), église Notre-Dame-et-Saint-Rieul ; première moitié du XII<sup>e</sup> s.  
*Oise*

## S

- SACHIN** (arr. Béthune, Communauté de communes du Ternois). Jadis paroisse ressortissant au doyenné de Lillers (Loisne 1907, Dictionnaire topographique du Pas-de-Calais).  
*Pas-de-Calais*
- SACY-LE-GRAND** (arr. Clermont, cant. Pont-Ste-Maxence), égl. Saint-Germain ; nef mur nord à partir du dernier quart du XI<sup>e</sup> s. (Vermand, [www.eglisesdeloise.com](http://www.eglisesdeloise.com)).  
*Oise*
- SAINT-AIGNAN-SUR-CHER** (arr. Romorantin-Lanthenay, cant. Saint-Aignan), collégiale Saint-Aignan ; fin XI<sup>e</sup> - début du XII<sup>e</sup> s.  
*Loir-et-Cher*  
*ancien Orléanais*
- SAINT ALBAN'S** cathédrale Saint-Alban ; fin XI<sup>e</sup> - début du XII<sup>e</sup> s. (c. 1077).  
*Hertfordshire, Angleterre*
- SAINT-BENOÎT-SUR-LOIRE** (arr. Orléans, cant. Sully-sur-Loire), abbaye de Fleury ; (XI<sup>e</sup>s.) et premier quart du XII<sup>e</sup> s. Chœur entre 1067 et 1108 (Héliot 1954-55, p. 176).  
*Loiret*  
*ancien Orléanais*

- SAINT-BONNET-DE-FOUR** (arr. Montluçon, cant. Commentry), église Saint-Bonnet ; XI<sup>e</sup> s.  
*Allier*
- SAINT DAVID'S** cathédrale Saint-David ; la cathédrale actuelle a été commencée en 1181, sous l'épiscopat de Pierre de Leia († 1198), et rapidement achevée.  
*Pembrokeshire, Pays-de-Galles*
- SAINT-DENIS** (arr. et cant. Saint-Denis), ancienne abbatale Saint-Denis (aujourd'hui basilique au statut de cathédrale) ; Crypte de Suger c. 1140-1144 (Plagnieux et Leniaud 2012, p. 202 : « Plans de la basilique Saint-Denis »). Avant-nef, c. 1140.  
*Seine-Saint-Denis*
- SAINT-ÉTIENNE-ROILAYE** (arr. et cant. Compiègne), église Saint-Étienne ; abside du second quart du XII<sup>e</sup> s. (Vermand, eglisesdeloise.com).  
*Oise*
- SAINT-FLOXEL** (arr. Cherbourg-Octeville, cant. Valognes), église Saint-Floxel ; XI<sup>e</sup> s., partiellement rebâtie au XIV<sup>e</sup> s.  
*Manche*
- SAINT-GAUDENS** (arr. et cant. Saint-Gaudens), collégiale Saint-Pierre ; deuxième moitié du XI<sup>e</sup> s.  
*Haute-Garonne*
- SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS** se reporter à Paris (6<sup>e</sup> arrondissement) abb. Saint-Germain-des-Prés.  
*Paris*
- SAINT-GERMER-DE-FLY** (arr. Beauvais, cant. Grandvilliers), abb. Saint-Germer et Saint-Maur ; deuxième quart du XII<sup>e</sup> s. (parties orientales à partir de 1135-1170).  
*Oise*
- SAINT-GILLES-DU-GARD** (arr. Nîmes, cant. Saint-Gilles), abbatale Saint-Gilles ; XII<sup>e</sup> s. (façade réalisée entre 1120 et 1160).  
*Gard*
- SAINT-JACQUES-DE-COMPOSTELLE** cathédrale Saint-Jacques ; commencée en 1078 ; arrêt des travaux dans la nef vers 1124, puis reprise et fin dernier tiers du XII<sup>e</sup> s. (Durliat 1982, pp. 543-544).  
*Galice, Espagne*
- SAINT-JOSSE-SUR-MER** (arr. Montreuil, cant. Étaples), Abbaye Saint-Josse, entièrement détruite en 1789.  
*Pas-de-Calais*
- SAINT-LEU-D'ESSERENT** (arr. Senlis, cant. Montataire), prieurale Saint-Nicolas ; deuxième moitié du XII<sup>e</sup>-début du XIII<sup>e</sup> s.  
*Oise*
- SAINT-LIZIER** (arr. Saint-Girons, cant. Portes du Couserans), cathédrale Saint-Lizier ; début du XII<sup>e</sup> s.  
*Ariège*
- SAINT-LOUP-DE-NAUD** (arr. et cant. Provins), prieurale Saint-Loup ; deuxième moitié du XI<sup>e</sup> s. ; nef agrandie de quatre travées vers 1150.  
*Seine-et-Marne*
- SAINT-LOUP-HORS** (arr. et cant. Bayeux), église Saint-Loup ; XII<sup>e</sup> s.  
*Calvados*
- SAINT-MARCOUF** (arr. Cherbourg-Octeville, cant. Valognes), égl. Saint-Marcouf ; nef et clocher : début du XII<sup>e</sup> s. ; crypte : c. 1060 (Musset 1987, p. 41, notice 44).  
ou **SAINT-MARCOUF-DE-L'ISLE**  
*Manche*
- SAINT-MARTIAL-DE-VALETTE** (arr. Nontron, cant. Périgord vert nontronnais), égl. Saint-Martial ; XII<sup>e</sup> s.  
*Dordogne*
- SAINT-MARTIN-DE-BOSCHERVILLE** (arr. Rouen, cant. Barentin), abbatale Saint-Georges de Boscherville ; début du XII<sup>e</sup> s. (Musset : à partir de 1114-1157).  
*Seine-Maritime*

- SAINT-MARTIN-LE-PIN** (arr. Nontron, cant. Périgord vert nontronnais), égl. Saint-Martin ; XII<sup>e</sup> s.  
*Dordogne*
- SAINT-MAURICE-LA-CLOÛÈRE** (arr. Montmorillon, cant. Lussac-les-Châteaux), égl. Saint-Maurice ; fin XI<sup>e</sup> - début XII<sup>e</sup> s.  
*Vienne*
- SAINT-MAXIMIN** (arr. Senlis, cant. Chantilly). Carrière de calcaire (*roche douce de Saint-Maximin*) utilisé lors de la troisième campagne de restauration de la collégiale de Lillers.  
*Oise*
- SAINT-NECTAIRE** (arr. Issoire, cant. La Sancy), égl. Saint-Nectaire ; commencée vers 1080, édifiée principalement entre 1146-1178.  
*Puy-de-Dôme*
- SAINT-OMER** (arr. et cant. Saint-Omer), abbaye Saint-Bertin ; nef romane c. 1045-1105 (Héliot 1936-1937, pp. 616-617) ; suspension du chantier de 1080 à 1096 (incendie) ; sanctuaire achevé début du XII<sup>e</sup> s. ; dédicace de l'église 1<sup>er</sup> mai 1105.  
*Pas-de-Calais*
- SAINT-OMER** (arr. et cant. Saint-Omer), cathédrale Notre-Dame (aujourd'hui basilique) ; église primitive commencée vers 1052 et incendiée vers 1200. L'édifice actuel s'échelonne du XIII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> s.  
*Pas-de-Calais*
- SAINT-OMER** (Archidiaconé d'Artois). Paroisses de la ville et de sa banlieue : Saint-Denis, Sainte-Aldegonde, Sainte-Croix, Sainte-Marguerite, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Martin-en-l'Île, Saint-Martin-hors-les-Murs ou au-Laërt, Saint-Michel, Saint-Sépulcre ; Houlle, Longuenesse, Moulle, Salperwick, Serques, Tatinghem, Tilques (Loisne 1907, Dictionnaire topographique du Pas-de-Calais).  
*Doyenné Pas-de-Calais*
- SAINT-PARIZE-LE-CHÂTEL** (arr. Nevers, cant. Saint-Pierre-le-Moûtier), égl. Saint-Parize ; crypte : premier quart du XII<sup>e</sup> s.  
*Nièvre*
- SAINT-PAUL-TROIS-CHÂTEAUX** (arr. Nyons, communauté de communes Drôme Sud Provence), ancienne cathédrale Notre-Dame : milieu du XII<sup>e</sup> s.  
*Drôme*
- SAINT-PIERRE-SUR-DIVES** (arr. Lisieux ; en 2017, nouvelle commune de Saint-Pierre-en-Auge) ; abbaye Saint-Pierre reconstruite après l'incendie de 1106 et achevée avant la fin de la première moitié du XII<sup>e</sup> s.  
*Calvados*
- SAINT-POL-SUR-TERNOISE** (arr. Arras, communauté de communes du Ternois), commune située dans l'ancienne province de l'Artois. Siège d'un comté tenu en fief des comtes de Flandre depuis le milieu du XI<sup>e</sup> s.  
*Pas-de-Calais*
- SAINT-POL-SUR-TERNOISE** (Archidiaconé d'Artois). Paroisses : Agnez-Grand-Champ & Ostreville, Anvin & Mazinghem, Bergueneuse & Equire, Berlencourt & Sars-le-Bois, Boyaval, Bryas & Huclier, Croisettes & Héricourt, Croix & Siracourt, Eps & Hestrus, Estrée-sur-Canche & Wamin, Fiefs, Frévent & Bouret-sur-Canche, Gouy-en-Ternois, Grouches, Hauteclocque & Buneville, Herlin-le-Sec & Herlincourt, Hericourt & Saint-Martin-Glise, Heuchin & Fontaine-lès-Boulan, Houvin & Houvigneul, Ligny-Saint-Flochel & Marquay, Maisnil, Maizières & Magnicourt-sur-Canche, Monchy-Cayeux, Monts-en-Ternois & Moncheaux, Nuncq & Séricourt, Pierremont, Rebreuve-sur-Canche, Rebreviette & Brouilly, Ricametz & Ternas, Roëllecourt, Sains-lez-Pernes, Saint-Pol (deux cures) & Verloingt avec Ramecourt, Sibiville & Canettemont, Troisvaux & Belval,  
*Doyenné Pas-de-Calais*



- Valhuon, Wavrans & Conteville (Loisne 1907, Dictionnaire topographique du Pas-de-Calais).
- SAINT-RIQUIER** (arr. Abbeville, cant. Rue), abbaye éponyme ; construite sous le règne de Charlemagne, détruite au cours des invasions normandes.  
*Somme*
- SAINT-SAVIN-SUR-GARTEMPE** (arr. Montmorillon, comm. comm. Vienne et Gartempe), abbatale Saint-Savin ; la construction et la décoration de l'église actuelle ont été réalisées de 1040 à 1090.  
*Vienne*
- SAINT-SULPICE-DE-MAREUIL** (arr. Nontron, cant. Brantôme), église Saint-Sulpice ; XII<sup>e</sup> s.  
*Dordogne*
- SAINT-VAAST-LÈS-MELLO** (arr. Senlis, cant. Montataire), égl. Saint-Vaast ; deuxième quart du XII<sup>e</sup> s.  
*Oise*
- SAINT-VENANT** (arr. Béthune, Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys romane). Jadis paroisse ressortissant au doyenné de Lillers (Loisne 1907, Dictionnaire topographique du Pas-de-Calais). À l'Époque Moderne, la seigneurie éponyme était tenue conjointement avec celle de Malannoy par le seigneur de Lillers.  
*Pas-de-Calais*
- SAINT-WANDRILLE-DE-FONTENELLE (abbaye)** se reporter à Rives-en-Seine (ancienne commune de Saint-Wandrille-Rançon).  
*Seine-Maritime*
- SAINTE-MARIE-DU-MONT** (arr. Cherbourg, cant. Carentan), église Notre-Dame ; XI<sup>e</sup> s. et premier quart du XII<sup>e</sup> s [base Mérimée, notice n° IA00001234] ; parties basses nef et collatéraux, début XII<sup>e</sup> s. (Musset 1987, notice 45, p. 41) ; transept, fin XII<sup>e</sup> s. ; chœur et baies des collatéraux, XIV<sup>e</sup> s. ; clocher avec dôme, XVI<sup>e</sup> s. ; sacristie, XVII<sup>e</sup> s. ; clocher reconstruit en 1848, voûte rehaussée en 1870.  
*Manche*
- SALARDÚ** égl. Sant-Andréu ; roman tardif du XIII<sup>e</sup> s.  
*Espagne-Catalogne*  
*Val d'Aran*
- SANGATTE** (arr. Calais, communauté d'agglomérations Grand Calais Terres et Mers), cette localité littorale était située sur la voie romaine reliant Boulogne-sur-Mer à Cassel. Elle a pu servir pour de petites embarcations de point de départ à destination de l'île de Bretagne.  
*Pas-de-Calais*
- SANTEUIL** (arr. et cant. Pontoise), égl. St-Pierre et St-Paul ; deuxième quart du XII<sup>e</sup> s.  
*Val-d'Oise*
- SAULIEU** (arr. Montbard, cant. Semur-en-Auxois), basilique Saint-Andoche ; nef : deuxième quart du XII<sup>e</sup> s.  
*Côte-d'Or*
- SAVIGNY** (arr. Coutances, cant. Quetteville-sur-Sienne), égl. Notre-Dame ; XII<sup>e</sup> s. : abside ornée de chapiteaux historiés portant la date 1128. Linteau monolithe sculpté d'une scène de chasse au cerf par un centaure sagittaire (même date) (Musset 1987, pp. 298-299).  
*Manche*
- SAVIGNY-LE-SEC** (arr. Dijon, cant. Fontaine-lès-Dijon). Carrière de calcaire (*roche de Savigny*) utilisé lors de la première campagne de restauration de l'église de Lillers (toujours en exploitation sur la commune et celle d'Épargny).  
*Côte-d'Or*

- SAVONNIÈRES-EN-PERTHOIS** (arr. Bar-le-Duc, cant. Ancerville). Carrière de calcaire dont provient la pierre utilisée pour sculpter la console déposée SOL-2008-56 (dépôt lapidaire de la collégiale de Lillers).  
*Meuse*
- SCYRENDALE** (vallée de la) Selon la légende, c'est dans la vallée de la Scyrendale, près du hameau d'Hurionville, qu'eut lieu le martyre des saints Lugle et Luglien, jadis patrons de la ville de Lillers et de Montdidier (Beugny d'Hagerue 1850).  
*Hurionville-Lillers*
- SECQUEVILLE-EN-BESSIN** (arr. Caen, commune de Rots), égl. Saint-Sulpice, nef antérieure à 1105.  
*Calvados*
- SEILLES** (Province de Namur ; section d'Andenne), égl. Saint-Étienne, deuxième moitié du XI<sup>e</sup> s. (Hoffsummer et *Alii* 2002, 1186-1191d, plafond de la nef).  
*Belgique*
- SÉLESTAT** (arr. Sélestat-Erstein, cant. Sélestat), égl. Sainte-Foy ; 1152-1190.  
*Bas-Rhin*
- SENLIS** (arr. et cant. Senlis), cathédrale Notre-Dame ; c. 1153-1191 (chapiteau de la nef), c. 1150-1160, bases des piles du chœur (Vermand).  
*Oise*
- SENLIS** (arr. et cant. Senlis), chapelle Saint-Denis-du-Palais-Royal ; portail d'accès à la tribune de la chapelle, c. 1130-1140.  
*Oise*
- SENS** (arr. et cant. Sens), cathédrale Saint-Étienne ; début c. 1135, consacrée en 1163. Transept : fin XV<sup>e</sup> - début XVI<sup>e</sup> s.  
*Yonne*
- SEPTVAUX** (arr. Laon, cant. Vic-sur-Aisne), égl. Notre-Dame ; XI<sup>e</sup> - XII<sup>e</sup> s.  
*Aisne*
- SERCUS** (arr. Dunkerque, cant. Hazebrouck), égl. Saint-Érasme ; clocher fin du XII<sup>e</sup> s. (Enlart 1895, p. 20).  
*Nord*
- SÉRY** (abbaye Notre-Dame) Ancienne abbaye de chanoines réguliers de l'ordre de Prémontré (fondée en 1136, supprimée en 1790), sur le territoire de la commune de Bouttencourt (arr. Abbeville). Ses stalles et lambris sculptés ont été achetés par le doyen Dufour, après le Concordat, et installés dans le chœur et le transept de la collégiale de Lillers.  
*Somme*
- SOIGNIES** collégiale Saint-Vincent ; pour l'essentiel, des XI<sup>e</sup> - XII<sup>e</sup> s. Tour de façade flanquée de deux tourelles d'escalier hexagonales.  
*Hainaut, Belgique*
- SOUTHWELL** Cathédrale, *Southwell Minster* ; première moitié du XII<sup>e</sup> s. : chœur à partir de 1108, puis la nef et les parties occid. (c. 1120-1150).  
*Nottinghamshire, Angleterre*
- STEYNING** égl. *St Andrew* ; XII<sup>e</sup> s.  
*West-Sussex, Angleterre*
- STONE** égl. *St Mary the Virgin* ; XIII<sup>e</sup> s. (c. 1260).  
*Kent, Angleterre*
- SURGEON** (le) Petite rivière (14,4 km ; affluent de la Laquette, sous-affluent de la Lys), prend sa source à Bouvigny-Boyeffles, arrose Fléchinelle et conflue à Estrée-Blanche.

## T

- Le Taillis** (également Taily, ou Taillich) hameau de Lillers, au sud-est de la ville ; il se situe entre celui de Rieux et Busnettes.  
*Pas-de-Calais*

- TALMONT-SUR-GIRONDE** (arr. Saintes, cant. Saintonge Estuaire), égl. Sainte-Radegonde ; début du XII<sup>e</sup> s.  
*Charente-Maritime*
- TERNOISE** (*la*) Rivière du nord de la France (Pas-de-Calais), affluent principal du fleuve côtier la Canche, qu'elle rejoint à Hesdin.
- TEWKESBURY** abbaye de la Vierge-Marie ; premier quart du XII<sup>e</sup> s.- XVI<sup>e</sup> s. Tour de croisée c. 1150 (voûtes modifiées c. 1349-1359).  
*Gloucestershire, Angleterre*
- THAON** (arr. Caen, cant. Bretteville-l'Orgueilleuse), égl. Saint-Pierre ; premier tiers du XII<sup>e</sup> s.  
*Calvados*
- THÉROUANNE** (Archidiaconé d'Artois). Paroisses de la ville et de sa banlieue : Saint-Martin-outre-Eau, Saint-Martin-au-Mont, Saint-Nicolas (Loisne 1907, Dictionnaire topographique du Pas-de-Calais).  
*Doyenné de chrétienté*
- THÉROUANNE** (arr. Saint-Omer, cant. Fruges) cathédrale ; fin X<sup>e</sup> - début XI<sup>e</sup> s., remaniée début XII<sup>e</sup> s. (déambulatoire à chapelles rayonnantes entrepris en 1131, consacré en 1133 [Héliot 1951-1953, notice p. 428]).  
*Pas-de-Calais*  
Siège historique de l'évêché créé par saint Omer (VII<sup>e</sup> s.), *supprimé de fait* par la destruction de la ville en 1553, *éteint* définitivement en 1567.
- THIERS** (chef-lieu d'arr.), collégiale Saint-Genès ; XII<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> s.  
*Puy-de-Dôme*
- THIEUX** (arr. Clermont, cant. St-Just-en-Chaussée), égl. Notre-Dame ; début XII<sup>e</sup> s.  
*Oise*
- THIVERNY** (arr. Senlis, cant. Montataire), égl. Saint-Leufroy ; c. 1130.  
*Oise*
- THORONET (LE)** (arr. Brignoles, cant. Le Luc), abbaye cistercienne ; deuxième moitié du XII<sup>e</sup> s.  
*Var*
- THOUROTTE** (arr. Compiègne, cant. Thourotte), égl. Notre-Dame ; nef : troisième quart du XII<sup>e</sup> s. (Vermand, eglisesdeloise.com).  
*Oise*
- THURET** (arr. Riom, cant. Aigueperse), égl. Saint-Martin ; c. 1150-1170.  
*Puy-de-Dôme*
- TOLLEVAST** (arr. et cant. Cherbourg-Octeville), égl. Saint-Martin ; deuxième quart du XII<sup>e</sup> s. (Musset 1987, pp. 165-167).  
*Manche*
- TORTEFONTAINE** (arr. Montreuil, cant. Auxi-le-Château), abbaye Saint-Josse de Dommartin ; à partir du troisième tiers du XII<sup>e</sup> siècle, de 1153 à 1163 (Héliot 1936, p. 589).  
*Pas-de-Calais*
- TOULOUSE** (arr. et cant. Toulouse), basilique Saint-Sernin ; c. 1070-début du XII<sup>e</sup> s.  
*Haute-Garonne*
- TOULOUSE** (arr. et cant. Toulouse), cloître du prieuré Notre-Dame de la Daurade ; chapiteau du « deuxième atelier » c. 1120-1130.  
*Haute-Garonne*
- TOURNAI** « maisons romanes », 10, 12 et 14 rue Barre-Saint-Brice ; c. 1175-1200.  
*Province de Hainaut, Belgique*
- TOURNAI** cathédrale Notre-Dame. Datation 1° (Héliot 1969<sub>a</sub>, pp. 254-289 : nef : c. 1125-1145) ; 2° (Deléhouzée et Westerman 2011, pp. 179-202 : c. 1100 - ouverture du chantier) ; 3° Jeroen Westerman (mai 2019, réponse à un courriel)  
*Province de Hainaut, Belgique*

sur la datation des chapiteaux romans nef et transept) **c. 1100** - parties ouest vestibule et nef murs d'enveloppe des bas-côtés ; **début XII<sup>e</sup> s.** - nef, grandes-arcades et parties ouest des tribunes ; **c. 1120-1125** - nef, grandes-arcades, parties est des tribunes et piliers d'angle nef-transept ; **années 1130** : chapiteaux du transept.

**TOURNAI** égl. Saint-Brice ; nef : première moitié du XII<sup>e</sup> s. ; chœur : modifié au XIII<sup>e</sup> s., puis prolongé au XIV<sup>e</sup> s.  
*Province de Hainaut, Belgique*

**TOURNAI** égl. Saint-Quentin ; nef romane, fin du XII<sup>e</sup> s.  
*Province de Hainaut, Belgique*

**TOURS** (arr. et cant. Tours), ancienne collégiale Saint-Martin (aujourd'hui basilique) ; XI<sup>e</sup> s. (c. 1014 : consécration de l'église romane avec chevet à déambulatoire). Détruite, puis reconstruite entre 1886 et 1924.  
*Indre-et-Loire*

**TULLE** (arr. et cant. Tulle), cathédrale Notre-Dame ; XII<sup>e</sup> s.  
*Corrèze*

## U

**ULLY-SANT-GEORGES** (arr. Senlis, cant. Montataire), égl. Saint-Georges ; XII<sup>e</sup> s. : nef c. 1130  
*Oise* (Vermand, [www.eglisesdeloise.com](http://www.eglisesdeloise.com)).

**URVILLE-BOCAGE** (arr. Cherbourg-Octeville, cant. Valognes), égl. Saint-Julien-l'Hospitalier ; portail de la façade occidentale et portail du mur sud du chœur XII<sup>e</sup> s.  
*Manche*

## V

**VALCABRÈRE** (arr. Saint-Gaudens, cant. Bagnères-de-Luchon), basilique Saint-Just ; XI<sup>e</sup> - XII<sup>e</sup> s.  
*Haute-Garonne*

**VARAIZE** (arr. Saint-Jean-d'Angély, cant. Matha), prieurale Saint-Germain : troisième quart du XII<sup>e</sup> s.  
*Charente-Maritime*

**VARENNE-L'ARCONCE** (arr. Charolles, cant. Chauffailles), égl. Saint-Pierre-aux-Liens : début du XII<sup>e</sup> s.  
*Saône-et-Loire*

**VAUCELLES** Les Rues-des-Vignes (arr. Cambrai, cant. Le Cateau-Cambrésis), abbaye Notre-Dame : la première pierre est posée en 1132 par Bernard de Clairvaux.  
*Nord*

**VAUMOISE** (arr. Senlis, cant. Crépy-en-Valois), égl. Saint-Pierre ; voûtes du chœur : c. 1150 (Vermand, [www.eglisesdeloise.com](http://www.eglisesdeloise.com)).  
*Oise*

**VÉZELAY** (arr. Avallon, cant. Joux-la-Ville), basilique Sainte-Marie-Madeleine ; narthex : deuxième quart du XII<sup>e</sup> s. (c. 1145-1150).  
*Yonne*

**VIC-SUR-AISNE** (arr. Soissons, cant. Vic-sur-Aisne), église Notre-Dame ; XII<sup>e</sup> s.  
*Aisne*

**VICQ** (arr. Vichy, cant. Gannat), égl. Saint-Maurice ; crypte mérovingienne, église romane édifiée au cours du XI<sup>e</sup> siècle.  
*Allier*

**VIGNORY** (arr. Chaumont, cant. Bologne), église Saint-Etienne ; première campagne : deuxième quart du XI<sup>e</sup> s (consacrée vers 1051).  
*Haute-Marne*

**VILLENEUVE-SUR-VERBERIE** (arr. Senlis, cant. Pont-Sainte-Maxence), église Saint-Martin de Noël-Saint-Martin ; XI<sup>e</sup> - première moitié du XII<sup>e</sup> s. : c. 1130 (Vermand, Oise [www.eglisesdeloise.com](http://www.eglisesdeloise.com)).

**VILLENES-SUR-SEINE** (arr. Saint-Germain-en-Laye, cant. Verneuil-sur-Seine), église Saint-Nicolas ; XII<sup>e</sup> s.  
*Yvelines*

**VILLERS- SAINT-PAUL** (arr. Senlis, cant. Nogent-sur-Oise), église Saint-Pierre-et-Saint-Paul ; nef 1130-1135.  
*Oise*

**VILLESLEM** se reporter à *Journet*.  
*Vienne*

## W

**WAES (Pays de)** (*Waasland*, en néerlandais) Région naturelle du nord de Belgique située entre Anvers et Gand. Le Pays de Waes était un *pagus* de la *civitas* des Ménapiens.  
*Belgique*

**WARLUIS** (arr. et cant. Beauvais), abbaye Saint-Arnoult ; premier quart du XII<sup>e</sup> s. (c. 1120-1130).  
*Oise*

**WAST (LE)** (arr. Boulogne-sur-Mer, cant. Desvres), ancien prieuré, aujourd'hui égl. Saint-Michel ; premier quart du XII<sup>e</sup> s. (c. 1103).  
*Pas-de-Calais*

**WESTHOEK (LE)** Région transfrontalière belgo-française dans la province de Flandre-Occidentale et le département du Nord ; située entre la mer du Nord, la Lys et l'Aa.  
*Nord*

**WINCHESTER** *Saint Cross Hospital* ; XII<sup>e</sup> s.  
*Hampshire, Angleterre*

**WINCHESTER** *Cathedral Church of the Holy Trinity, Saint Peter and Saint Paul* ; cathédrale romane de style normand, érigée par l'évêque Walkelin de Rouen à partir de 1079, terminée vers 1120.  
*Hampshire, Angleterre*

**WISSANT** (Archidiaconé d'Artois). Paroisses : Ambleteuse, Audembert, Audinghen & Audresselles, Bazinghen, Boursin & le Wast, Ferques & Elinghen, Fiennes, Hardingen, Landrethun-le-Nord & Caffiers, Leubringhen, Leulinghen, Marquise, Saint-Inglevert, Sombres & Wissant, Tardinghen & Inghen (Loisne 1907, Dictionnaire topographique du Pas-de-Calais).  
*Doyenné Pas-de-Calais*

**WORCESTER** *Cathedral Church of Christ and the Blessed Mary the Virgin of Worcester* ; commencée en 1084 par Wulfstan.  
*Worcestershire, Angleterre*

**WORKSOP** prieurale Notre-Dame et Saint-Cuthbert ; XII<sup>e</sup> s.  
*Nottinghamshire, Angleterre*

**WULVERDINGHE** (arr. Dunkerque, cant. Wormhout), église Saint-Martin ; façade XII<sup>e</sup> s.  
*Nord*

**Y**

**YPRES** (Archidiaconé de Flandre) Paroisses : Bas-Warneton (Belgique, Hainaut), Bikschote (B), Boezinge (B), Dikkebus (B), Elverdinge (B), Kimmel (B), Langemark (B), Loker (B), Messines (B), Saint-Jean (?), Vlamertinge (B), Warneton (B), Wulverghem (B), Wijtschate (B), Ypres (Notre-Dame-de-Brilen, Saint-Jacques, Saint-Martin, Saint-Nicolas, Saint-Pierre), Zandvoorde (B), Zillebeke (B) (Loisne 1907, Dictionnaire topographique du Pas-de-Calais).

**YSER (l')** Petit fleuve côtier du nord de la France (Nord) et du nord-ouest de la Belgique (province de Flandre-Occidentale) qui rejoint la mer du Nord à Nieuport.

**Z**

**ZAMORA** égl. San Claudio de Olivares ; début XII<sup>e</sup> s.  
*León, Espagne*

**ZÉLANDE** (*Zeeland*, en néerlandais), province maritime du sud-ouest des Pays-Bas, constituée d'îles et de presqu'îles. Cinq d'entre elles, constituant la Zélande méridionale ont été données par l'empereur Henri II au comte de Flandre, Baudouin IV (c. 1018).  
*Pays-Bas*



## Table des matières

Remerciements .....	7
Abréviations et acronymes employés .....	9
Introduction .....	15
<b>PREMIÈRE PARTIE Histoire de la collégiale et de son chapitre .....</b>	<b>29</b>
Chapitre I Contexte historique de la fondation du chapitre (1045) .....	31
A. Délimitation du cadre territorial .....	31
1. Le comté de Flandre .....	32
2. Le diocèse de Thérouanne .....	33
3. Origines de la seigneurie de Lillers .....	35
B. Les protagonistes de la fondation .....	37
1. Le pouvoir temporel .....	37
2. Le pouvoir spirituel .....	42
3. Fonder un chapitre collégial à Lillers : à quelles fins ? .....	44
Chapitre II La charte de fondation du chapitre .....	51
1. Un chapitre qui a maintenu sa sécularité .....	52
2. Caractères spécifiques de la charte de Wénemar .....	53
Chapitre III Le chapitre du XII <sup>e</sup> siècle et son église : approche historique .....	59
A. Édification de la nouvelle église collégiale (c. 1120) .....	60
1. Les protagonistes : contexte politique, économique et spirituel .....	60
2. Le chapitre du XII <sup>e</sup> siècle et sa nouvelle église .....	64
3. Emprise au sol du nouvel édifice sur l'espace urbain médiéval .....	65
B. Le chapitre à la lumière des archives .....	66
1. Pièces relatives à la hiérarchie capitulaire .....	66
2. Pièces relatives à la constitution du temporel .....	69
C. Organisation du diocèse avant et après son démantèlement (1559) .....	70



D. Le <i>Proprium Sanctorum</i> : aspects et organisation locale du culte .....	72
1. Les reliques .....	73
Crucifix du Saint-Sang et monstrance-reliquaire .....	74
Reliques des saints Lugle et Luglien .....	78
2. Fondation de chapellenies .....	80
Conclusion de la première partie .....	82
<b>DEUXIÈME PARTIE Critique d'authenticité .....</b>	<b>85</b>
Chapitre I Modifications apportées au bâti avant 1875 .....	87
A. Premières modifications au XII <sup>e</sup> ou au XIII <sup>e</sup> siècle .....	87
1. Édification de l'escalier en vis du clocher .....	87
2. Nouveaux aménagements apportés à la croisée du transept .....	88
B. Travaux aux XIV <sup>e</sup> et XV <sup>e</sup> siècles .....	90
C. Édification de la chapelle seigneuriale (fin XV <sup>e</sup> -début XVI <sup>e</sup> siècle) .....	92
D. Modifications au XVI <sup>e</sup> siècle .....	93
Les chapelles rayonnantes .....	94
Les voûtes du déambulatoire .....	95
Les chapiteaux et les bases du déambulatoire .....	95
Modification de la corniche du gouttereau du déambulatoire .....	96
Modification des charpentes (c. XVI <sup>e</sup> -XVII <sup>e</sup> siècle) .....	97
E. Modification du transept - phase 1 .....	97
Élargissement du bas-côté nord de la nef (c. 1633) .....	98
Démolition du bas-côté ouest du bras nord .....	98
Extension du bas-côté nord de la nef .....	99
Raccordement de la nouvelle extension aux parties occidentales .....	101
F. Modification du transept - phase 2 .....	102
Élargissement du bas-côté-sud de la nef (1722-1726) .....	102

G. Aménagements et altérations du bâti (XVII <sup>e</sup> -XVIII <sup>e</sup> siècle) .....	104
1. Pose de voûtes d'ogives en plâtre .....	104
2. Aveuglement des ouvertures sur comble (nef et chœur) .....	105
3. Divers travaux intérieurs de « modernisation » .....	105
4. Dégradations dues aux tirants posés au XVII <sup>e</sup> siècle dans la nef .....	107
5. Démolition de la chapelle seigneuriale : modification du transept-phase 3 .....	107
H. Modification du transept - phase 4 (première moitié du XIX <sup>e</sup> siècle) .....	109
Construction de la sacristie (XIX <sup>e</sup> siècle) .....	109
Modification de l'accès au clocher .....	109
I. Démolition et reconstruction du clocher (1820-1821) .....	110
Chapitre II Les restaurations du monument après 1875 .....	115
A. État de l'édifice entre 1842 et 1885 .....	116
1. Éléments préalables au classement (30 avril 1975) .....	116
2. Éléments consécutifs au classement .....	119
B. Les campagnes de restauration depuis la fin du XIX <sup>e</sup> siècle .....	122
Première campagne : 1885-1889 .....	122
1. Travaux de maçonnerie .....	122
2. Travaux de menuiserie .....	125
3. Travaux de charpente et couverture .....	126
4. Modification du portail ouest .....	127
5. Percement (ou restitution) d'une fenêtre-haute de la nef .....	128
Deuxième campagne : 1908-1914 .....	130
1. Travaux de maçonnerie au pignon du bras nord (1909) .....	130
2. Travaux de maçonnerie et de sculpture au pignon de façade (1911).....	131
3. Dégagement du clair-étage du mur oriental du bras sud (1912) .....	133
Troisième campagne : 1919-1889 .....	135
1. Écroulement de la nef .....	135

Bilan des dégâts .....	137
Premières mesures conservatoires .....	139
2. Reconstruction de la nef .....	140
Reconstruction du mur gouttereau nord .....	140
Reconstruction du bas-côté nord .....	145
Travaux dans le vestibule et la tribune .....	148
Restauration du mur gouttereau sud .....	149
Restauration du bas-côté sud .....	153
Autres travaux mentionnés dans les archives .....	154
3. Restauration d'autres parties de l'édifice .....	156
Épilogue de la troisième campagne .....	157
Quatrième campagne : 1971-1972 .....	159
Bilan des dégâts .....	160
Premières mesures conservatoires .....	161
Preliminaires à la reconstruction .....	162
Reconstruction de la façade occidentale .....	163
Dernières campagnes : fin XIX <sup>e</sup> -début XX <sup>e</sup> siècle .....	165
Restauration des maçonneries du chœur et du déambulatoire	166
Chapitre III Restauration de la sculpture ornementale après 1875	169
A. Critique d'authenticité des chapiteaux .....	169
1. Chapiteaux des grandes-arcades de la nef .....	171
1.1. Phase 2 : état entre 1889 et 1919 .....	171
1.2. Phase 3 : état après 1919 .....	174
2. Chapiteaux de la tribune et des ouvertures sur comble de la nef .....	176
2.1. Phase 1 : état avant 1885 .....	176
2.2. Phase 2 : état entre 1889 et 1919.....	177
2.3. Phase 3 : état après 1919 .....	178

3. Chapiteaux du clair-étage nord de la nef .....	180
4. Bilan chiffré et observations sur l'authenticité des chapiteaux de la nef ...	182
5. Chapiteaux du chœur .....	185
6. Chapiteaux de l'arcature aveugle de la façade occidentale .....	186
Quelques remarques sur l'authenticité des chapiteaux .....	187
<b>B. Critique d'authenticité des modillons extérieurs .....</b>	<b>188</b>
1. Murs gouttereaux de la nef .....	189
1.1. Flanc nord .....	189
1.2. Flanc sud .....	190
2. Murs gouttereaux du transept .....	191
2.1. Bras nord .....	191
2.2. Bras sud .....	192
3. Murs gouttereaux du chœur .....	192
4. Corniches à modillons des pignons .....	193
4.1. Pignon de la façade occidentale .....	193
4.2. Pignon du bras nord .....	194
4.3. Pignon du bras sud .....	194
5. Corniche du bas-côté nord de la nef : partie primitive .....	195
6. Substitution d'anciens modèles par des modillons cubiques .....	195
Conclusion de la deuxième partie .....	198
<b>TROISIÈME PARTIE (1) Étude formelle .....</b>	<b>201</b>
Avant-propos .....	203
Chapitre I Étude du plan .....	205
A. Le massif occidental .....	206
B. La nef et ses bas-côtés .....	208
C. Le transept .....	210

D. Le chœur et le déambulatoire à chapelles rayonnantes .....	213
Conclusion de l'étude du plan .....	217
Chapitre II Étude de l'élévation .....	219
A. Le massif occidental .....	219
1. Le portail et le vestibule .....	220
2. Le second niveau et la tribune occidentale .....	222
3. Le pignon et son décor .....	225
4. Hypothèses sur l'élévation primitive de la façade occidentale .....	227
B. La nef et ses bas-côtés .....	230
I. Les grandes-arcades .....	234
II. Les ouvertures sur comble .....	236
III. Les fenêtres-hautes .....	238
IV. Les corniches à modillons (thématique transversale) .....	240
C. Le transept et ses bas-côtés .....	242
I. Les murs-pignons .....	242
1. Premier niveau d'élévation : le petit portail .....	243
2. Grande baie du second niveau d'élévation .....	245
3. Les pignons nord et sud et leur décor .....	245
Les arcatures aveugles .....	246
Les roses aveugles .....	247
II. Les murs gouttereaux .....	248
1. Hypothèse de restitution des bas-côtés .....	248
2. Restitution des grandes-arcades (murées) .....	248
3. Les ouvertures sur comble (murées) .....	250
4. Vestiges d'un dispositif reliant les combles des bas-côtés .....	251
5. Les fenêtres-hautes .....	253

III. La croisée et sa tour	254
1. Les piles de la croisée et les grands arcs en grès	254
2. La voûte d'ogives	255
3. La tour romane	255
D. Le chœur et le déambulatoire	257
I. Le chœur	257
1. Les grandes-arcades et leurs supports	257
2. Les ouvertures sur comble	259
3. Les fenêtres-hautes	262
II. Le déambulatoire à chapelles rayonnantes	263
1. Un chevet et des gouttereaux profondément remaniés	264
2. Les supports engagés	265
3. Cas du support <i>E 10</i> (hypothèse de restitution)	267
4. Les voûtes d'ogives romanes	269
E. Éléments complémentaires	271
I. Les escaliers : circulation dans les parties hautes	271
1. Schéma de circulation dans la tribune	272
2. Circulation dans les combles - hypothèse d'un parcours des choristes ..	273
II. Le plafond à solives apparentes des hauts-vaisseaux	275
III. Les charpentes	278
Charpentes anciennes de la tribune occidentale et du bras nord	278
Charpentes du déambulatoire	278
Conclusion de l'étude de l'élévation	280
Chapitre III La modénature	283
A. Bandeaux décoratifs	283
1. Bandeau du premier niveau (nef et chœur)	283

2. Bandeau du second niveau (nef, transept sud et chœur) .....	287
B. Corniches à modillons extérieures .....	288
1. Corniche de type 1 : <i>bipartite (doucine et bandeau)</i> .....	288
2. Corniche de type 2 : <i>bipartite (cavet et bandeau)</i> .....	289
3. Corniche de type 3 : <i>tripartite (quart-de-rond, cavet et bandeau)</i> .....	289
4. Corniche de type 4 : <i>à bâtons-rompus</i> .....	290
C. Tailloirs et leur prolongement en cordon .....	291
1. Tailloir de type 1 : <i>bipartite (congé et bandeau)</i> .....	291
2. Tailloir de type 2 : <i>tripartite (quart-de-rond, cavet et bandeau)</i> .....	293
3. Tailloir de type 3 : <i>tripartite (double cavet et bandeau)</i> .....	294
4. Tailloir du chapiteau 179 ( <i>unicum</i> ) .....	295
D. Décor d'archivoltes et de voussures .....	297
1. Archivoltes moulurées tripartites de type 1 ( <i>double cavet et bandeau</i> ) et de type 2 ( <i>quart-de-rond, cavet et bandeau</i> ) .....	297
2. Archivolte moulurée tripartite de type 3 ( <i>tore, cavet et bandeau</i> ) .....	298
3. Motif ornemental à <i>bâtons-rompus</i> de type 1 .....	299
3.1. <i>Bâtons-rompus</i> de type 1 : <i>à tore ourlé d'un listel</i> .....	299
3.2. <i>Bâtons-rompus</i> de type 2 : <i>aux écoinçons perforés</i> .....	300
4. Voussure ornée de <i>troncs de cônes</i> du portail nord .....	301
E. Bases de colonnes et colonnettes .....	301
1. Base attique de type 1 (avec ou sans griffe) .....	302
Cas de la base déposée SOL-2008-44 .....	304
2. Base attique de type 2 (à <i>scotie surcreusée</i> ) .....	305
Cas de la base déposée SOL-2008-43 .....	306
3. Base attique de type 3 (avec ou sans griffe) .....	306
F. Profils des ogives .....	308
1. Ogives du déambulatoire : <i>à arête entre deux tores</i> .....	308

2. Ogives primitives déposées à <i>profil torique SOL-2008-58</i> à -63 .....	310
Conclusion de l'étude de la modénature .....	313
Chapitre IV Le décor sculpté (1) - Les chapiteaux .....	319
Avant-propos .....	319
I. Typologie des chapiteaux lillérois .....	320
A. Première série : chapiteaux godronnés .....	321
1. À feston unique .....	322
1.1. Dépourvu de tout décor .....	323
1.2. Feston à décor végétal et corbeille nue .....	324
1.3. Feston nu et corbeille à décor végétal .....	325
1.4. Feston et corbeille à décor végétal .....	325
2. À deux festons .....	325
2.1. Dépourvus de tout décor .....	325
2.2. Festons nus et corbeille à décor végétal .....	327
2.3. Festons et corbeille à décor végétal .....	327
3. À trois festons .....	329
B. Deuxième série (I) : chapiteaux à feuilles lisses .....	330
1. Aux pointes retroussées en forme de bec .....	331
1.1. À feuille médiane cordiforme .....	331
1.2. À palmette médiane de feuilles ensiformes .....	333
1.3. Dépourvus de feuille médiane .....	334
1.4. Au limbe des feuilles engainantes recreusé .....	334
2. À volutes d'angle .....	335
2.1. À feuille médiane cordiforme .....	335
2.2. À palmette médiane de feuilles ensiformes .....	337
2.3. À volutes sortantes .....	338



3. Chapiteaux hybrides combinant becs et volutes .....	339
3.1. À feuille médiane cordiforme .....	340
3.2. À palmette médiane de feuilles ensiformes .....	341
4. Chapiteaux à la pointe bi- ou trifide .....	342
5. À calice campaniforme .....	343
5.1. Décor de type 1 .....	343
5.2. Décor de type 2 .....	344
5.3. Décor de type 3 .....	344
6. À corolle de feuilles lancéolées .....	346
C. Deuxième série (II) : autres sortes de feuillage .....	347
1. Chapiteaux dérivés du corinthien .....	347
1.1. Proches du modèle canonique .....	348
Chapiteau 8 .....	348
Chapiteau 7 .....	349
1.2. Type corinthien altéré .....	350
2. Chapiteaux à feuilles dentelées spatulées .....	351
2.1. À un rang de feuilles .....	352
2.2. À deux registres superposés de feuilles .....	352
3. À boucle plate perlée et feuilles linéaires .....	353
4. À décor de rinceaux et palmettes .....	354
D. Troisième série (I) : chapiteaux à dais architecturé .....	356
1. Sans colonnette et à corbeille nue .....	357
2. Sans colonnette et corbeille à décor végétal .....	357
3. Avec colonnette et corbeille à décor végétal .....	357
E. Troisième série (I) : chapiteaux en tronc de cône ou en corps de moulures .....	359
1. À facettes concaves lancéolées .....	359
2. Corbeille tronconique lisse et feuille .....	359

3. Corbeille tronconique à décor de chevrons .....	360
4. En corps de moulures à cinq pans .....	361
5. Corbeille lisse ornée de troncs de sphère .....	361
F. Quatrième série : chapiteaux figurés .....	362
1. Orné d'une tête d'homme barbu .....	362
2. Orné d'une tête de félin .....	363
3. À deux paires d'oiseaux affrontés .....	364
II. Répartition et localisation des chapiteaux .....	366
1. Nef. Grandes-arcades et bas-côtés .....	366
2. Nef. Ouvertures sur comble .....	367
3. Nef. Tribune occidentale .....	368
4. Chœur. Grandes-arcades .....	369
5. Transept. Grandes-arcades (vestiges) .....	370
6. Chapiteaux des fenêtres-hautes .....	370
Conclusion de l'étude des chapiteaux .....	372
Chapitre IV Le décor sculpté (2) - Modillons et consoles .....	377
A. Les modillons .....	377
1. Typologie des modillons .....	377
1.1. Modillons figurés .....	377
1.1.1. Modèles anthropomorphes .....	378
1.1.2. Modèles zoomorphes .....	381
1.2. Modillons à décor végétal .....	383
1.3. Modillons en corps de moulures .....	384
1.3.1. Cubiques .....	385
1.3.2. En <i>chanfrein droit</i> .....	385
1.3.3. En <i>quart-de-rond</i> .....	385

1.3.4. En <i>cavet</i> .....	385
1.3.4.1. Avec <i>tores</i> ou <i>billettes</i> .....	385
1.3.4.2. Avec autre motif .....	387
1.3.5. En <i>doucine</i> .....	388
1.3.5.1. Avec <i>tores</i> ou <i>cavet</i> en relief .....	388
1.3.5.2. En <i>pointes-de-diamant</i> .....	388
1.3.6. En <i>talon droit</i> .....	388
1.4. Chapiteaux formant modillon .....	389
1.4.1. À godrons .....	389
1.4.2. À feuilles lisses et volutes sortantes .....	389
1.4.3. À facettes concaves lancéolées .....	390
2. Les huit modillons déposés <i>SOL-2008-45</i> à <i>-52</i> .....	390
2.1. Modillons de type 1 .....	391
2.2. Modillon de type 2 .....	392
B. Deux consoles figurées ... et une bague historiée .....	392
1. Console à la sirène-oiseau mâle .....	393
2. Console au centaure-sagittaire .....	396
3. Bague à scène cynégétique du pilier <i>B 3</i> .....	398
Conclusion de l'étude des supports suspendus .....	402
<b>TROISIÈME PARTIE (2) Étude matérielle .....</b>	<b>403</b>
Avant-propos .....	405
Chapitre I Les matériaux de première mise en œuvre .....	407
1. La pierre calcaire .....	407
2. Le grès .....	408
3. Le bois des charpentes et des plafonds .....	410
4. Matériaux de couverture .....	412

4.1. La tuile .....	413
4.2. L'ardoise .....	414
4.3. L'emploi du métal .....	414
Chapitre II Étude du bâti .....	415
A. Les appareils et la mise en œuvre .....	415
1. Les murs .....	415
1.1. Structure des murs en maçonnerie fourrée .....	415
1.2. Usage généralisé du parement en moyen appareil .....	416
1.3. Usage exceptionnel de modules de grandes dimensions .....	417
2. Mise en œuvre des ogives primitives .....	420
3. Mise en œuvre des escaliers dits « en vis de Saint-Gilles » .....	422
3.1. Escalier méridional vers la tribune occidentale .....	422
3.2. Escalier de service vers le comble de la nef .....	425
B. Étude des traces d'outils .....	427
1. Étude des traces d'outils relevés sur le site .....	427
Sur les parements de calcaire .....	428
Sur les parements de grès .....	430
2. Étude des traces d'outils du dépôt lapidaire .....	431
Conclusion de la troisième partie .....	437
<b>SYNTHÈSE ET CONCLUSION .....</b>	<b>443</b>
Sources .....	455
Bibliographie .....	475
Sitographie .....	493
Index des noms de personnes .....	499
Index des noms de lieux et d'édifices .....	515





# UNIVERSITÉ DE PICARDIE – JULES VERNE

École doctorale en sciences humaines et sociales – ED 586

## Thèse de doctorat

Histoire de l'art – Art médiéval

présentée par

**Bruno DANEL-MARCÉ**

***La collégiale Saint-Omer de Lillers (Pas-de-Calais)***

***Étude architecturale et archéologique***

Volume 2 – Inventaire du dépôt lapidaire - Annexes

**Thèse dirigée par M. Arnaud TIMBERT, Professeur, Université de Picardie-Jules Verne**

Soutenue le 16 décembre 2022

Devant le jury composé de

**M. Dominique ALLIOS, Maître de conférences-HDR, Université de Rennes 2 – rapporteur**

**Mme Géraldine MALLET, Professeur, Université Paul Valéry Montpellier 3 - présidente**

**M. Mathieu PIAVAUX, Professeur, Université de Namur**

**M. Nicolas REVEYRON, Professeur, Université Lumière Lyon 2 – rapporteur**

**M. Arnaud TIMBERT, Professeur, Université de Picardie-Jules Verne**





La collégiale Saint-Omer de Lillers (Pas-de-Calais)  
Étude architecturale et archéologique

Volume 2

Inventaire du dépôt lapidaire

Annexes





## SOMMAIRE DU VOLUME 2

<b>INVENTAIRE DU DÉPÔT LAPIDAIRE .....</b>	<b>5</b>
<b>ANNEXES .....</b>	<b>165</b>



## SOMMAIRE DU CATALOGUE D'INVENTAIRE

<b>INTRODUCTION</b> .....	6
Notoriété du lapidaire déposé : état de la question avant 2008 ...	7
Le pré-inventaire .....	9
Nouvelle cotation adoptée pour l'inventaire .....	9
Mise en valeur du fonds lapidaire .....	10
Schémas d'implantation des chapiteaux de la nef .....	11
Classement typologique du fonds lapidaire .....	14
Table des pièces du dépôt lapidaire .....	19
<b>CATALOGUE</b> .....	20
<b>ANNEXES DU CATALOGUE</b> .....	158
A - Analyses pétrographiques d'esquilles par le LRMH .....	158
B - Deux photographies du « fonds Paquet » .....	160
C - Plans de localisation des chapiteaux de la nef .....	162

## INTRODUCTION

Le fonds lapidaire de la collégiale Saint-Omer de Lillers compte soixante-neuf pièces qui se répartissent, pour l'heure, en deux dépôts distincts.

Le premier se situe dans la chapelle Saint-Joseph, sur le bas-côté nord de la nef. Il semble avoir bénéficié d'un aménagement spécifique : une large niche réservée dans l'épaisseur du mur occidental, profonde d'une quarantaine de centimètres et couverte d'un arc segmentaire ; celle-ci est munie d'étagères pouvant accueillir trente pièces sur cinq niveaux<sup>1</sup>. L'ensemble, bien qu'en partie caché par l'estrade de l'autel, demeure toutefois facilement accessible : un simple banc de prière, amovible, en délimite l'entrée et constitue l'unique protection des pièces entreposées. Cette considération, *a priori* accessoire, prend toute son importance quand on constate la disparition de quelques-unes des pièces.

Le second dépôt a été retrouvé fortuitement, à l'occasion d'une visite des combles du bas-côté nord, sur l'arase du mur qui coiffe l'arc de la chapelle des fonts baptismaux<sup>2</sup>. Les trente-quatre pièces qui le composent étaient à peine discernables, recouvertes de gravats et de débris divers, empilées les unes au-dessus des autres, sans précaution particulière pour leur préservation. Cet ensemble doit en grande partie sa sauvegarde à l'oubli dans lequel il semble être tombé – à tout le moins, depuis les années vingt du siècle dernier – après l'achèvement de la reconstruction des cinq travées de voûtes du collatéral, emportées dans l'écroulement du gouttereau de la nef. Une pièce supplémentaire – un petit chapiteau engagé, à décor de crosses végétales – n'a été retrouvée sous le grand comble de la nef qu'en juillet 2013, dans un vide entre le rebord du plancher et le revers du mur-pignon occidental,

---

<sup>1</sup> Cf. MAP, *Lillers, église*, carton n°109, doc. 0081/062/0347/4, 1925, 4<sup>e</sup> *Mémoire des travaux exécutés pour la restauration de l'église de Lillers* (cahier 3968), attachement figuré n° 13 « Restauration de la chapelle du bas-côté nord, face ouest », ce document atteste que cet espace a été restauré en 1925. Il est également envisageable que cette niche ait été créée spécialement afin d'accueillir une partie de l'abondant lapidaire récupéré des décombres de la nef, après 1919.

<sup>2</sup> En février 2006, sous la conduite de M. Guy Serez, bénévole de la paroisse, nous avons pu constater la présence d'un abondant amas de pierres sculptées dans cet endroit retiré et rarement visité auquel on accède par la porte percée dans le mur nord de la tribune occidentale.

reconstruit en 1972<sup>3</sup> ; quant aux quatre dernières – deux fragments du cordon mouluré du second niveau des hauts vaisseaux et deux fragments de grand chapiteau du chœur –, elles ont été retrouvées en novembre 2017, sous les combles de la sacristie ; ce qui porte ainsi à soixante-neuf le total des pièces déposées<sup>4</sup>.

### *Notoriété du lapidaire déposé : état de la question avant 2008*

La première allusion à la constitution d'un dépôt lapidaire remonte à 1934, dans le tome VIII de *l'Épigraphie du département du Pas-de-Calais*, où Roger Rodière rapporte que Paul Dégez, architecte des Monuments historiques adjoint de Pierre Paquet, « a précieusement préservé les débris de la nef effondrée : chapiteaux des colonnes, unique base retrouvée [...] »<sup>5</sup>.

Par ailleurs, on constate qu'avant cette date il n'existait apparemment aucun inventaire détaillé du contenu. La seule mention que l'on trouve figure dans un récolement établi en 1977 par le Conservateur des antiquités et objets d'art du Pas-de-Calais<sup>6</sup> – une photographie jointe au document représente la niche de la chapelle Saint-Joseph – ; il y recense « dix-sept chapiteaux, une base et cinq consoles », soit un total de vingt-trois pièces, sur les trente dénombrées depuis lors dans ce dépôt.

Puis, en 1978-1979, à l'occasion d'une exposition au musée des Beaux-Arts de Lille sur la sculpture romane et gothique du nord de la France, six chapiteaux lillérois ont été présentés, et une notice leur a été consacrée dans le catalogue de

---

<sup>3</sup> Cette soixante-cinquième pièce (cat. 40, SOL-2013-40) ne figure donc pas dans le catalogue de pré-inventaire achevé en mai 2013 (*Mémoire de Master 1*, Br. Danel-Marcé, université de Lille 3, dir. Arnaud TIMBERT).

<sup>4</sup> Aux deux cordons moulurés trouvés en septembre 2017, il faut ajouter les deux ultimes pièces découvertes par Arnaud Timbert à l'occasion d'une visite de l'édifice – deux fragments de chapiteau du chœur –, à la jonction des combles de la sacristie et du déambulatoire, cachés sous un amoncellement d'objets de piété déclassés. Elles ont été ajoutées à l'inventaire général du dépôt lapidaire sous les cotes SOL-2017-66 à -69, et classées selon leur typologie.

<sup>5</sup> RODIÈRE, R., *Épigraphie du département du Pas-de-Calais, supplément à l'épigraphie des arrondissements d'Arras et de Béthune*, 2<sup>e</sup> fascicule, arrondissement de Béthune, Tome VIII, Fontenay-le-Comte, 1934, p. 704, « Lillers ».

<sup>6</sup> Récolement établi le 24 mai 1977 par P. Wintrebart, Conservateur des antiquités et objets d'art du Pas-de-Calais, qui mentionne (n° 40 et 41) : « 17 chapiteaux, 1 base et 5 consoles. Date de protection : 24-06-1977 » (photocopie du document original, déposée par M. Wintrebart à l'Office du tourisme de Lillers, avec d'autres pièces relatives à la collégiale). Un dix-huitième chapiteau (cat. 4, SOL-2008-4) a été trouvé dans ce dépôt du rez-de-chaussée mais réduit à l'état de fragment, est-ce pour cette raison qu'il n'a pas été comptabilisé dans ce récolement ?

l'exposition rédigé par le conservateur du musée, Hervé Oursel. Or on remarque que ces six chapiteaux proviennent tous du dépôt de la chapelle du collatéral nord<sup>7</sup>.

Quelques années plus tard, pour illustrer le chapitre sur la sculpture ornementale paru en 1994 dans l'ouvrage collectif, *Le Nord roman*, le même auteur sélectionnera derechef deux chapiteaux<sup>8</sup> en provenance du même dépôt.

Il y a ainsi tout lieu de croire qu'en cette seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, les historiens de l'art – tout comme les services des Monuments historiques – ne devaient plus avoir connaissance de l'existence d'un second dépôt lapidaire, remis sous les combles, puisque leur étude n'a porté que sur les chapiteaux du seul dépôt qui leur fût directement accessible, dans le bas-côté nord de la nef. Pourtant, il apparaît que Pierre Héliot, dans les années cinquante, ne l'ignorait pas, car il écrit : « Ceux auxquels on substitua des chapiteaux modernes ont été déposés dans le croisillon nord et l'annexe de la tribune<sup>9</sup> » ; il désignait ainsi l'espace qui jouxte la tribune occidentale et qui dessert à la fois le comble du collatéral nord et l'escalier en vis menant au comble de la nef. Toutefois, il ne s'agit ici que d'une discrète allusion, en note de bas de page, noyée dans le corps d'une étude plus spécifiquement consacrée à l'architecture ; rien d'étonnant, donc, à ce qu'elle n'ait pas davantage attiré l'attention.

Enfin, citons pour mémoire les deux photographies anciennes, attribuables à l'architecte Pierre Paquet qui représentent : l'une, douze grands chapiteaux déposés, l'autre, dix-neuf petits<sup>10</sup>. Nous avons pu établir, exception faite des sept exemplaires disparus, que la majeure partie de ces chapiteaux figure parmi les pièces récupérées

---

<sup>7</sup> *Sculptures romanes et gothiques du nord de la France*, catalogue d'exposition, Lille, musée des Beaux-Arts, 1978-1979, p. 11, p. 18 et pp. 87-89, pour les illustrations et les notices n° 12 à 17. Il s'agit des chapiteaux déposés que nous avons inventoriés sous les cotes SOL-2008-15 (n° 12, dans le catalogue d'exposition), SOL-2008-3 (n° 13, *ibid.*), SOL-2008-12 (n°14, *ibid.*), SOL-2008-26 (n° 15, *ibid.*), SOL-2008-16 (n° 16, *ibid.*) et SOL-2008-37 (n° 17, *ibid.*).

<sup>8</sup> OURSEL, H., « Sculpture ornementale », *Le Nord roman. Flandre, Artois, Picardie, Laonnois*, Coll. La Nuit des Temps N° 82, édit. Zodiaque, 1994, pp. 166-167, pour l'article et p. 183 pour les deux illustrations : SOL-2008-12 (n° 58, dans l'ouvrage) et SOL-2008-2 (n° 57, *ibid.*).

<sup>9</sup> HÉLIOT, P., « La filiation du chevet de la collégiale de Lillers », *BSNAF*, séance du 23-XI-1955, p. 170, note n°3.

<sup>10</sup> Ces deux documents, ajoutés en annexe du présent catalogue (annexe B) essentiels pour notre recherche, sont décrits plus précisément dans le chapitre sur la critique d'authenticité des chapiteaux de la nef (cf. Vol. 1, Deuxième partie, Chap. III, § A ; fig. 237 et fig. 238, également Vol. 2, Annexes II, pièce justificative n° 47). Par commodité, ils sont référencés dans ce mémoire sous le titre de « fonds Paquet ».

des décombres de la nef, en avril 1919, et réparties dans les deux dépôts de la collégiale.

### *Le pré-inventaire*

La découverte du dépôt des combles, en 2006, a impulsé le projet de réouverture du dossier de la collégiale. En décembre 2008, le pré-inventaire sommaire étant achevé, il a fait l'objet d'une communication à l'INHA, lors de la deuxième journée d'études consacrée aux dépôts lapidaires de la France du Nord<sup>11</sup>.

La description mise en place est directement inspirée de la « fiche d'inventaire type », jointe à l'article d'A. Timbert sur « la méthode et la place de l'analyse architecturale dans la monographie d'architecture »<sup>12</sup>. Le protocole du pré-inventaire a pris en compte la localisation des pièces à inventorier. La cotation adoptée comporte ainsi un acronyme et un nombre, séparés par un tiret. L'acronyme désigne le dépôt dans lequel la pièce était conservée initialement : *DLCN* correspond donc au « Dépôt Lidaire de la Chapelle Nord » et *DLC*, au « Dépôt Lidaire des Combles ». Les chiffres qui suivent correspondent au numéro d'ordre suivant lequel les différentes pièces ont été inventoriées.

### *Nouvelle cotation adoptée pour l'inventaire*

Dans une perspective de globalisation des données recueillies sur l'ensemble du fonds lapidaire, cette distinction du dépôt d'origine n'étant plus pertinente, nous avons été amené à modifier le protocole d'inventaire en fusionnant les deux dépôts et en privilégiant, cette fois, le classement typologique des soixante-neuf éléments recensés. Les quarante-deux chapiteaux sont ainsi regroupés, puis classés en neuf séries, en fonction de leur structure ; le second groupe est constitué de fragments de

---

<sup>11</sup> « Journée d'études internationale, deuxième rencontre », vendredi 12 décembre 2008, Paris, INHA, « L'architecture en objets : les dépôts lapidaires de la France du Nord », comité scientifique : A. Timbert, D. Hanquiez *et alii*.

<sup>12</sup> TIMBERT, A., « La méthode et la place de l'analyse architecturale dans la monographie d'architecture », article initialement prévu pour un ouvrage qui n'a jamais vu le jour ; il a été remanié et publié dans les *Actes du 2<sup>e</sup> colloque international de Noyon, 19-20 juin 2009* (ci-après). [Il présentait en annexe un modèle de fiche d'inventaire dont je me suis inspiré pour élaborer celle du dépôt lapidaire de la collégiale de Lillers].



chapiteaux et de deux bases attiques ; le troisième, comprend des modillons ; le quatrième regroupe divers éléments isolés du décor sculpté et le dernier, divers éléments d'architecture<sup>13</sup>.

La nouvelle cotation se conforme au modèle appliqué conventionnellement aux dépôts lapidaires. Elle comporte un acronyme de trois lettres – « SOL », pour collégiale S[aint]-O[mer] de L[illers] –, suivi du millésime de l'année d'inventaire, puis d'un nombre correspondant au quantième de la série concernée<sup>14</sup> ; un tiret séparant chaque élément.

### *Mise en valeur du fonds lapidaire de la collégiale*

Conscient de la valeur archéologique du lapidaire déposé et de l'importance qu'il y a d'en assurer la sauvegarde, nous avons sans délai informé de son existence la commune, propriétaire de l'édifice<sup>15</sup>. Puis, en accord avec le curé affectataire, un local sécurisé a été aménagé par les services techniques municipaux dans un placard du déambulatoire, afin d'y accueillir une sélection de pièces de petite taille – légères, donc plus souvent objets de convoitise – ; c'est ce lieu de conservation qui est appelé « dépôt B », dans le présent catalogue d'inventaire. Quant au dépôt lapidaire de la chapelle Saint-Joseph, dénommé « dépôt A », il ne compte désormais que les pièces les plus grandes, partant moins facilement transportables.

---

<sup>13</sup> Cf. *infra*, « Classement typologique du fonds lapidaire ».

<sup>14</sup> Les quatre dernières pièces ont été retrouvées après la clôture de l'inventaire, leur cote rend donc toujours compte de l'année de leur découverte, mais le nombre final détermine leur rang dans l'inventaire général, et se retrouve déclassé dans sa série. C'est pourquoi, dans la série des chapiteaux, la quarante-deuxième pièce porte-t-elle la cote SOL-2017-69.

<sup>15</sup> Au titre de la loi du 9 décembre 1905 concernant la séparation des Églises et de l'État, modifiée par la loi du 13 avril 1908 dont l'article 1<sup>er</sup> clarifie la situation patrimoniale en précisant (§ 1<sup>er</sup>, 1<sup>o</sup>) que « les édifices affectés au culte lors de la promulgation de la loi du 9 décembre 1905 et les meubles les garnissant deviendront la propriété des communes sur le territoire desquelles ils sont situés, s'ils n'ont été ni restitués, ni revendiqués dans le délai légal ».

Cette première étape achevée<sup>16</sup>, nous sommes convenus avec les élus locaux de mener à son terme un projet commun de mise en valeur du dépôt lapidaire ; il devrait – idéalement – aboutir à la création *in situ* d'une vitrine d'exposition pérenne et à la mise en œuvre de moyens propres à optimiser la diffusion de ces nouvelles acquisitions auprès d'un large public<sup>17</sup>. Dans le même temps, ces mesures conservatoires ayant été prises, les services de la DRAC étaient informés de la découverte de cet ensemble de pièces inédites, en vue de son classement au titre des Monuments historiques du Pas-de-Calais<sup>18</sup>.

### *Schémas d'implantation des chapiteaux de la nef*

Note préliminaire : pour des raisons de commodité de lecture, nous renvoyons à deux plans de localisation des chapiteaux inventoriés de la nef (niveaux des grandes-arcades et des ouvertures sur combles ; également repris dans le volume 3 - Illustrations) placés en *Annexe C* (fig. A et fig. B) , à la fin du présent catalogue.

Pour trente-neuf des quarante-deux chapiteaux déposés, soit il a été possible de restituer avec certitude leur implantation d'origine<sup>19</sup> – dans ce cas on a utilisé la formulation « *schéma d'implantation* » –, soit on a été amené à émettre des hypothèses sur la base de similitudes formelles avec des pièces actuellement en place dans l'édifice – ici, c'est la formulation « *schéma possible d'implantation* » qui prévaut alors. Pour chaque chapiteau, un schéma rend compte de cette situation.

---

<sup>16</sup> En avril 2016, la municipalité mettait à notre disposition une équipe d'agents et une nacelle automotrice dans le but d'effectuer le déménagement complet du dépôt des combles et la nouvelle répartition des pièces entre les deux dépôts, selon le protocole que nous avons préalablement établi. Nous avons profité de cette manipulation concernant l'ensemble du corpus pour effectuer le marquage provisoire de chaque pièce (au crayon de graphite), avant le marquage définitif au marqueur avec protection au *Paraloid* (à effectuer).

<sup>17</sup> La mise en œuvre du projet d'aménagement de la vitrine et de mise en valeur du fonds doit faire l'objet d'un partenariat entre la Ville de Lillers et l'université de Lille 3. Mme PENG, professeure d'histoire de l'art contemporain et muséologie, responsable du master *Patrimoine et musées*, a déjà validé l'idée de proposer à un étudiant de 1<sup>re</sup> ou 2<sup>e</sup> année un stage au cours duquel il devra construire son projet muséal en fonction d'un cahier des charges actuellement en cours d'élaboration (projet non abouti au jour de la soutenance de cette thèse...).

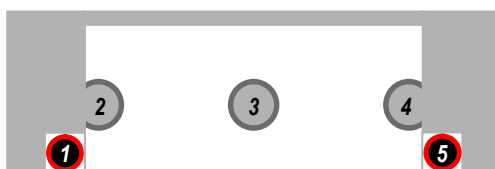
<sup>18</sup> Un exemplaire de l'inventaire du dépôt lapidaire de la collégiale sera remis à la DRAC du Pas-de-Calais.

<sup>19</sup> Voir « Critique d'authenticité des chapiteaux », Vol. 1, Deuxième partie, chap. III, § A.

Tous les petits chapiteaux déposés qui ornent les baies du second niveau proviennent du mur nord de la nef. Chaque baie en compte cinq, ici numérotés d'ouest en est, de 1 à 5. Les deux plus petits (en position n° 1 et n° 5, à deux faces sculptées) sont des chapiteaux d'angle qui couronnent les piédroits externes de la baie ; les trois autres, plus grands, soutiennent ceux de la baie géminée interne, soit : deux chapiteaux engagés (en position n° 2 et n° 4, à trois faces sculptées) et un chapiteau médian isolé (en position n° 3, à quatre faces sculptées). Dans le schéma ci-dessous, l'implantation authentifiée du chapiteau en position n° 1 dans l'arcature est marquée par la couleur noire bordée de rouge.



Dans certains cas, l'implantation d'origine n'a pas pu être établie avec certitude et le chapiteau peut avoir indifféremment occupé deux positions dans l'arcature de la baie : celles-ci figurent donc mises en couleur de la même façon (schéma ci-dessous).



Quant aux grands chapiteaux déposés, ils proviennent majoritairement des grandes-arcades de la nef. Rappelons qu'ici les piliers se composent d'un noyau carré flanqué de quatre colonnes identiques engagées du tiers, au milieu de chaque face ; celle qui est implantée dans le grand vaisseau est dépourvue de chapiteau à ce niveau, contrairement aux trois autres colonnes. Pour différencier les piliers nord et sud, nous avons ajouté les lettres « N » et « S », accompagnées d'une flèche pour indiquer la direction.

Dans le schéma ci-dessous, nous avons représenté le cas – fictif – d'un chapiteau dont l'implantation, n'ayant pu être établie, pourrait s'envisager indifféremment au nord comme au sud et en n'importe quelle des trois orientations admissibles par pilier.



## Classement typologique du lapidaire déposé

### A. CHAPITEAUX (42 pièces)

#### 1. Série n°1 chapiteaux godronnés (4 pièces)

Nouvelle cote	Désignation - provenance	Cote pré-inventaire
<b>SOL-2008-1</b>	petit chapiteau engagé, ouverture sur comble de la nef	DLCN-1 - cat. 1
<b>SOL-2008-2</b>	grand chapiteau engagé, nef grandes-arcades	DLCN-14 - cat. 2
<b>SOL-2008-3</b>	grand chapiteau engagé, nef grandes-arcades	DLCN-16 - cat. 3
<b>SOL-2008-4</b>	fragment de grand chapiteau engagé, nef grandes-arcades	DLCN-25 - cat. 4

#### 2. Série n°2 (I) à feuilles lisses aux pointes retroussées en forme de bec (7 pièces)

Nouvelle cote	Désignation - provenance	Cote pré-inventaire
<b>SOL-2008-5</b>	grand chapiteau engagé, nef grandes-arcades	DLCN-10 - cat. 5
<b>SOL-2008-6</b>	grand chapiteau engagé, nef grandes-arcades	DLCN-20 - cat. 6
<b>SOL-2008-7</b>	grand chapiteau engagé, nef grandes-arcades	DLCN-26 - cat. 7
<b>SOL-2008-8</b>	petit chapiteau isolé, ouverture sur comble de la nef	DLC-1 - cat. 8
<b>SOL-2008-9</b>	grand chapiteau engagé, nef grandes-arcades	DLC-8 - cat. 9
<b>SOL-2008-10</b>	grand chapiteau engagé, nef grandes-arcades	DLC-18 - cat. 10
<b>SOL-2008-11</b>	fragment de grand chapiteau engagé, nef grandes-arcades	DLC-19 - cat. 11

#### 3. Série n°2 (I) à feuilles lisses et volutes rentrantes (16 pièces)

Nouvelle cote	Désignation - provenance	Cote pré-inventaire
<b>SOL-2008-12</b>	petit chapiteau isolé, ouverture sur comble de la nef	DLCN-2 - cat. 12
<b>SOL-2008-13</b>	petit chapiteau engagé, ouverture sur comble de la nef	DLCN-3 - cat. 13
<b>SOL-2008-14</b>	petit chapiteau engagé, ouverture sur comble de la nef	DLCN-7 - cat. 14
<b>SOL-2008-15</b>	grand chapiteau engagé, nef grandes-arcades	DLCN-15 - cat. 15
<b>SOL-2008-16</b>	petit chapiteau engagé, ouverture sur comble de la nef	DLCN-18 - cat. 16
<b>SOL-2008-17</b>	grand chapiteau engagé, nef grandes-arcades	DLCN-19 - cat. 17
<b>SOL-2017-68</b>	fragment de chapiteau isolé, chœur grandes-arcades	non répertorié
<b>SOL-2017-69</b>	fragment de chapiteau isolé, chœur grandes-arcades	non répertorié
<b>SOL-2008-18</b>	petit chapiteau engagé, ouverture sur comble de la nef	DLC-4 - cat. 18
<b>SOL-2008-19</b>	petit chapiteau engagé, ouverture sur comble de la nef	DLC-6 - cat. 19
<b>SOL-2008-20</b>	grand chapiteau engagé, nef grandes-arcades	DLC-9 - cat. 20

<b>SOL-2008-21</b>	grand chapiteau engagé, nef grandes-arcades	DLC-11 - cat. 21
<b>SOL-2008-22</b>	grand chapiteau engagé, nef grandes-arcades	DLC-13 - cat. 22
<b>SOL-2008-23</b>	grand chapiteau engagé, nef grandes-arcades	DLC-14 - cat. 23
<b>SOL-2008-24</b>	grand chapiteau engagé, nef grandes-arcades	DLC-15 - cat. 24
<b>SOL-2008-25</b>	grand chapiteau engagé, nef grandes-arcades	DLC-17 - cat. 25

4. Série n°2 (I) hybrides à feuilles lisses combinant becs et volutes (9 pièces)

<b>Nouvelle cote</b>	<b>Désignation - provenance</b>	<b>Cote pré-inventaire</b>
<b>SOL-2008-26</b>	petit chapiteau, ouverture sur comble de la nef	DLCN-9 - cat. 26
<b>SOL-2008-27</b>	grand chapiteau engagé, nef grandes-arcades	DLCN-21 - cat. 27
<b>SOL-2008-28</b>	grand chapiteau engagé, nef grandes-arcades	DLCN-22 - cat. 28
<b>SOL-2008-29</b>	grand chapiteau engagé, nef grandes-arcades	DLCN-23 - cat. 29
<b>SOL-2008-30</b>	face de grand chapiteau engagé, nef grandes-arcades	DLC-7 - cat. 30
<b>SOL-2008-31</b>	chapiteau engagé, en partie brisé, nef grandes-arcades	DLC-10 - cat. 31
<b>SOL-2008-32</b>	grand chapiteau engagé, nef grandes-arcades	DLC-12 - cat. 32
<b>SOL-2008-33</b>	grand chapiteau engagé, nef grandes-arcades	DLC-16 - cat. 33
<b>SOL-2008-34</b>	fragment de grand chapiteau engagé, nef grandes-arcades	DLC-20 - cat. 34

5. Série n°2 (II) à couronne de feuilles dentelées spatulées (2 pièces)

<b>Nouvelle cote</b>	<b>Désignation - provenance</b>	<b>Cote pré-inventaire</b>
<b>SOL-2008-35</b>	petit chapiteau d'angle, ouverture sur comble de la nef	DLC-3 - cat. 35
<b>SOL-2008-36</b>	petit chapiteau engagé, ouverture sur comble de la nef	DLC-5 - cat. 36

6. Série n°3 (I) à dais architecturé (1 pièce)

<b>Nouvelle cote</b>	<b>Désignation - provenance</b>	<b>Cote pré-inventaire</b>
<b>SOL-2008-37</b>	petit chapiteau isolé, ouverture sur comble de la nef	DLCN-17 - cat. 37

7. Petit chapiteau d'angle série n°2 (I) à volutes sortantes (1 pièce)

<b>Nouvelle cote</b>	<b>Désignation - provenance</b>	<b>Cote pré-inventaire</b>
<b>SOL-2008-38</b>	petit chapiteau d'angle, ouverture sur comble de la nef	DLC-2 - cat. 38

8. Fragment de chapiteau ionique – XVIIIe siècle – (1 pièce)

<b>Nouvelle cote</b>	<b>Désignation - provenance</b>	<b>Cote pré-inventaire</b>
<b>SOL-2008-39</b>	volute rentrante d'angle, collatéral de la nef	DLC-25 - cat. 39

9. Chapiteau à crosses végétales (1 pièce)

<b>Nouvelle cote</b>	<b>Désignation - provenance</b>	<b>Cote pré-inventaire</b>
<b>SOL-2013-40</b>	petit chapiteau engagé, pignon de façade occidentale	DLC-35 – hors cat.

B. FRAGMENTS DE CHAPITEAUX ET BASES (4 pièces)

1. Fragments d'astragale (2 pièces)

<b>Nouvelle cote</b>	<b>Désignation - provenance</b>	<b>Cote pré-inventaire</b>
<b>SOL-2008-41</b>	astragale ; provenance indéterminable	DLCN-29 - cat. 40
<b>SOL-2008-42</b>	astragale ; provenance indéterminable	DLCN-30 - cat. 41

2. Bases attiques de colonnette (2 pièces)

<b>Nouvelle cote</b>	<b>Désignation - provenance</b>	<b>Cote pré-inventaire</b>
<b>SOL-2008-43</b>	base de colonne ; provenance conjecturale	DLCN-24 - cat. 42
<b>SOL-2008-44</b>	base de colonne ; provenance conjecturale	DLC-26 - cat. 43

C. MODILLONS (8 pièces)

1. Modillons de type I (7 pièces)

<b>Nouvelle cote</b>	<b>Désignation - provenance</b>	<b>Cote pré-inventaire</b>
<b>SOL-2008-45</b>	modillon ; provenance conjecturale	DLCN-4 - cat. 44
<b>SOL-2008-46</b>	modillon ; provenance conjecturale	DLCN-5 - cat. 45
<b>SOL-2008-47</b>	modillon ; provenance conjecturale	DLCN-6 - cat. 46
<b>SOL-2008-48</b>	modillon ; provenance conjecturale	DLCN-11 - cat. 47
<b>SOL-2008-49</b>	modillon ; provenance conjecturale	DLC-22 - cat. 48
<b>SOL-2008-50</b>	modillon ; provenance conjecturale	DLC-23 - cat. 49
<b>SOL-2008-51</b>	modillon ; provenance conjecturale	DLC-24 - cat. 50

2. Modillon de type II (1 pièce)

<b>Nouvelle cote</b>	<b>Désignation - provenance</b>	<b>Cote pré-inventaire</b>
<b>SOL-2008-52</b>	modillon ; provenance conjecturale	DLCN-12 – cat. 51

## D. AUTRES ÉLÉMENTS ISOLÉS DU DÉCOR SCULPTÉ (7 pièces)

### 1. Fragments de cordon quadrifolié ou mouluré (4 pièces)

Nouvelle cote	Désignation - provenance	Cote pré-inventaire
<b>SOL-2008-53</b>	élément de bandeau ; mur gouttereau nord de la nef ?	DLCN-27 – cat. 52
<b>SOL-2008-54</b>	élément de bandeau ; mur gouttereau nord de la nef ?	DLCN-28 – cat. 53
<b>SOL-2017-66</b>	élément de bandeau ; mur gouttereau de la nef ou du chœur	non répertorié
<b>SOL-2017-67</b>	élément de bandeau ; mur gouttereau de la nef ou du chœur	non répertorié

### 2. Culot (brisé en deux parties) à décor de chou ornemental (1 pièce)

Nouvelle cote	Désignation - provenance	Cote pré-inventaire
<b>SOL-2008-55 <math>\alpha</math></b>	collatéral sud de la nef, angle de la tribune occidentale	DLC-21a – cat. 54
<b>SOL-2008-55 <math>\beta</math></b>	collatéral sud de la nef, angle de la tribune occidentale	DLC-21b – cat. 55

### 3. Console à décor de rinceaux, de palmettes et de tête de félin (1 pièce)

Nouvelle cote	Désignation - provenance	Cote pré-inventaire
<b>SOL-2008-56</b>	console ; provenance indéterminable dans l'édifice	DLC-27 – cat. 56

### 4. Élément constituant la moitié d'un quatre-feuilles aveugle (1 pièce)

Nouvelle cote	Désignation - provenance	Cote pré-inventaire
<b>SOL-2008-57</b>	Provenant du pignon du bras nord, écoinçon ouest	DLCN-8 – cat. 57

## E. ÉLÉMENTS ISOLÉS D'ARCHITECTURE (8 pièces)

### 1. Clef de voûte à queue d'engagement (1 pièce)

Nouvelle cote	Désignation - provenance	Cote pré-inventaire
<b>SOL-2008-58</b>	provenance conjecturale d'un collatéral : nef ou transept	DLC-29 – cat. 58

### 2. Claveaux d'ogive à queue d'engagement (5 pièces)

Nouvelle cote	Désignation - provenance	Cote pré-inventaire
<b>SOL-2008-59</b>	provenance conjecturale d'un collatéral : nef ou transept	DLC-30 – cat. 59
<b>SOL-2008-60</b>	provenance conjecturale d'un collatéral : nef ou transept	DLC-31 – cat. 60
<b>SOL-2008-61</b>	provenance conjecturale d'un collatéral : nef ou transept	DLC-32 – cat. 61
<b>SOL-2008-62</b>	provenance conjecturale d'un collatéral : nef ou transept	DLC-33 – cat. 62
<b>SOL-2008-63</b>	provenance conjecturale d'un collatéral : nef ou transept	DLC-34 – cat. 63



3. Fragment de colonnette (?) à cannelures (1 pièce)

**Nouvelle cote**

**Désignation - provenance**

**SOL-2008-64** provenance indéterminable

**Cote pré-inventaire**

DLC-28 – cat. 64

4. Claveau (élément de l'appareil d'un arc) (1 pièce)

**Nouvelle cote**

**Désignation - provenance**

**SOL-2008-65** provenance indéterminable

**Cote pré-inventaire**

DLCN-13 – cat. 65

TABLE DES PIÈCES DU DÉPÔT LAPIDAIRE

INVENTAIRE	N° CATALOGUE	Pages
<i>SOL-2008-1</i>	Cat. 1	20
<i>SOL-2008-2</i>	Cat. 2	22
<i>SOL-2008-3</i>	Cat. 3	24
<i>SOL-2008-4</i>	Cat. 4	26
<i>SOL-2008-5</i>	Cat. 5	28
<i>SOL-2008-6</i>	Cat. 6	30
<i>SOL-2008-7</i>	Cat. 7	32
<i>SOL-2008-8</i>	Cat. 8	34
<i>SOL-2008-9</i>	Cat. 9	36
<i>SOL-2008-10</i>	Cat. 10	38
<i>SOL-2008-11</i>	Cat. 11	40
<i>SOL-2008-12</i>	Cat. 12	42
<i>SOL-2008-13</i>	Cat. 13	44
<i>SOL-2008-14</i>	Cat. 14	46
<i>SOL-2008-15</i>	Cat. 15	48
<i>SOL-2008-16</i>	Cat. 16	50
<i>SOL-2008-17</i>	Cat. 17	52
<i>SOL-2017-68</i>	Cat. 68	54
<i>SOL-2017-69</i>	Cat. 69	56
<i>SOL-2008-18</i>	Cat. 18	58
<i>SOL-2008-19</i>	Cat. 19	60
<i>SOL-2008-20</i>	Cat. 20	62
<i>SOL-2008-21</i>	Cat. 21	64
<i>SOL-2008-22</i>	Cat. 22	66
<i>SOL-200823</i>	Cat. 23	68
<i>SOL-2008-24</i>	Cat. 24	70
<i>SOL-2008-25</i>	Cat. 25	72
<i>SOL-2008-26</i>	Cat. 26	74
<i>SOL-2008-27</i>	Cat. 27	76
<i>SOL-2008-28</i>	Cat. 28	78
<i>SOL-2008-29</i>	Cat. 29	80
<i>SOL-2008-30</i>	Cat. 30	82
<i>SOL-2008-31</i>	Cat. 31	84
<i>SOL-2008-32</i>	Cat. 32	86
<i>SOL-2008-33</i>	Cat. 33	88

INVENTAIRE	N° CATALOGUE	Pages
<i>SOL-2008-34</i>	Cat. 34	90
<i>SOL-2008-35</i>	Cat. 35	92
<i>SOL-2008-36</i>	Cat. 36	94
<i>SOL-2008-37</i>	Cat. 37	96
<i>SOL-2008-38</i>	Cat. 38	98
<i>SOL-2008-39</i>	Cat. 39	100
<i>SOL-2013-40</i>	Cat. 40	102
<i>SOL-2008-41</i>	Cat. 41	104
<i>SOL-2008-42</i>	Cat. 42	105
<i>SOL-2008-43</i>	Cat. 43	106
<i>SOL-2008-44</i>	Cat. 44	108
<i>SOL-2008-45</i>	Cat. 45	110
<i>SOL-2008-46</i>	Cat. 46	112
<i>SOL-2008-47</i>	Cat. 47	114
<i>SOL-2008-48</i>	Cat. 48	116
<i>SOL-2008-49</i>	Cat. 49	118
<i>SOL-2008-50</i>	Cat. 50	120
<i>SOL-2008-51</i>	Cat. 51	122
<i>SOL-2008-52</i>	Cat. 52	124
<i>SOL-2008-53</i>	Cat. 53	126
<i>SOL-2008-54</i>	Cat. 54	128
<i>SOL-2017-66</i>	Cat. 66	130
<i>SOL-2017-67</i>	Cat. 67	132
<i>SOL-2008-55<math>\alpha</math></i>	Cat. 55 $\alpha$	134
<i>SOL-2008-55<math>\beta</math></i>	Cat. 55 $\beta$	136
<i>SOL-2008-56</i>	Cat. 56	138
<i>SOL-2008-57</i>	Cat. 57	140
<i>SOL-2008-58</i>	Cat. 58	142
<i>SOL-2008-59</i>	Cat. 59	144
<i>SOL-2008-60</i>	Cat. 60	146
<i>SOL-2008-61</i>	Cat. 61	148
<i>SOL-2008-62</i>	Cat. 62	150
<i>SOL-2008-63</i>	Cat. 63	152
<i>SOL-2008-64</i>	Cat. 64	154
<i>SOL-2008-65</i>	Cat. 65	156

## Cat. 1



SOL-2008-1 a



SOL-2008-1 b

N° de pré-inventaire (Br. Danel-Marcé) : *DLCN-1*

N° d'inventaire (Br. Danel-Marcé) : *SOL-2008-1*

Lieu de conservation : Église de Lillers, dépôt B.

Réf. Photo : *SOL-2008-1 a, b.*

(Pièce n° 10 du « fonds P. Paquet »)<sup>20</sup>.

**Désignation** : Architecture.

**Type** : Chapiteau (petit).

**Ht.** : 25 cm.

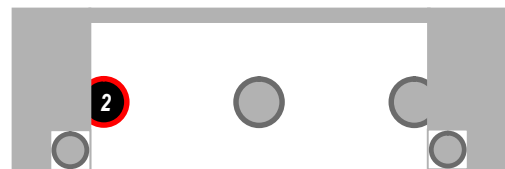
**Larg.** : 31 cm.

**Prof.** : 24,5 cm.

**Matière** : Calcaire.

**Technique** : Sculpture.

**Description stylistique** : 1<sup>re</sup> série : chapiteau godronné, à deux festons ornés d'un triplet de feuilles lancéolées en palmette retombante ; corbeille tapissée d'un rameau tombant à six feuilles oblongues émergeant d'une bague lisse. Ce même motif végétal est partiellement repris sur les faces latérales.



**Schéma d'implantation** : nef - 6<sup>e</sup> travée nord

Chapiteau engagé à trois faces apparentes :  
position n° 2 dans l'arcature de la baie  
ouvrant sur le comble du bas-côté nord.

<sup>20</sup> Voir *infra* Annexe B : « Deux photographies du 'fonds Paquet' », représentant le dépôt lapidaire vers 1924 (s.d., probablement prises par l'architecte Pierre Paquet). Dans le présent inventaire, toute référence au « fonds Paquet » renvoie vers cette annexe (voir également Annexes II, pièce justificative n° 47).

**Description matérielle** : Petit chapiteau engagé. Le côté droit est simplement ébauché. Affleurement d'un morceau de silex noir sur la palmette de la face principale.

**Traces d'outils** : (Festons et corbeille) ripe de 1,5 cm de large ; écart entre les dents : 2 mm.

**Inscriptions** : Aucune.

**Polychromie** : Aucune. Reliquats d'ancien badigeon à la chaux.

**Association** : En tous points identique (décor et implantation) au *chap. 61*<sup>21</sup>.

**Contexte** : Ouverture sur comble nord de la nef, implantation en position 2 dans l'arcature de la baie. Une photographie de la collection Deneux<sup>22</sup> montre que cette pièce occupait l'emplacement de l'actuel chapiteau 101, dans la 6<sup>e</sup> travée. Elle a dû servir de modèle pour le *chap. 61* qui en est la copie, réalisée après l'effondrement de la nef, en 1919.

**Datation** : c. 1120/1130.

**État de conservation** : Relativement bon, en dépit de manques partiels (angle droit ébréché, astragale épaufré), ou plus substantiels (arrachement du dos de la pièce). Vestiges d'une queue d'engagement (3 cm), côté gauche, en haut.

<b>Relevés complémentaires</b>		
<b>Abaque</b>	Hauteur	3 cm
<b>Corbeille</b>	Hauteur	18.2 cm
	Largeur (en haut)	27 cm
	Largeur (en bas)	21 cm
<b>Astragale</b>	Épaisseur	3,8 à 4cm
	Diamètre	24,5 cm

---

<sup>21</sup> Cf. *infra* « Annexe C, Plan B » : Chapiteaux des ouvertures sur comble des bas-côtés de la nef.

<sup>22</sup> (fig. 130). MAP, diffusion RMN (n° phototype DNX08011), « Intérieur. Nef vers l'entrée », photographie, négatif noir et blanc, support verre, gélatino-bromure, coll. Henri Deneux. Base Mémoire : sap01\_dnx08011\_p (Annexes II, pièce justificative n° 33, « Authentification des chapiteaux : document iconographique B »).

## Cat. 2



SOL-2008-2 a



SOL-2008-2 b



SOL-2008-2 c

N° de pré-inventaire (Br. Danel-Marcé) : *DLCN-14*

N° d'inventaire (Br. Danel-Marcé) : *SOL-2008-2*

Lieu de conservation : Église de Lillers, dépôt A.

Réf. Photo : *SOL-2008-2 a, b.*

Désignation : Architecture.

Type : Chapiteau (grand).

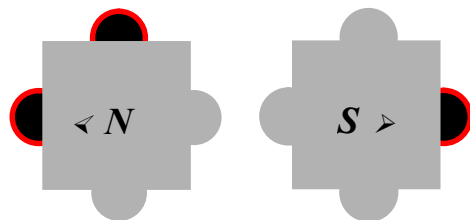
Ht. : 31,5 cm.

Larg. : 49 cm.

Prof. : env. 34,4 cm.

Matière : Calcaire.

Technique : Sculpture.



**Hypothèses d'implantation dans la nef :**

soit grandes-arcades nord : *chap. 15* ou *25*

soit grandes-arcades sud : *chap. 20* ou *32*

**Description stylistique :** 1<sup>re</sup> série : chapiteau godronné, à deux festons ornés d'un triplet de feuilles lancéolées en palmette retombante ; et rameau retombant de même, à six feuilles oblongues émergeant d'une bague perlée.

**Description matérielle :** Grand chapiteau engagé (queue d'engagement de 4 cm de profondeur, en partie brisée). La feuille gauche du triplet du feston de la face gauche a été refaite au plâtre.

**Traces d'outils :** (Abaque) sillons horizontaux continus de ripe ; écart entre les dents : 4 mm ; (lobes et palmette médiane) sillons courts et fins de ripe ; écart entre les dents : 1 mm.

**Inscriptions :** Aucune.

**Polychromie :** Aucune.

**Association :** *Chap. 17, 31, 28 et 42 ; SOL-2008-3 et SOL-2008-4.*

**Contexte :** Plusieurs hypothèses possibles de provenance (grandes-arcades de la nef) : soit au nord, à l'emplacement de l'actuel *chap. 15* (si la copie est à l'identique), sinon celui du *chap. 25*<sup>23</sup> ; soit au sud à l'emplacement du *chap. 20*<sup>24</sup> ou du *chap. 32*<sup>25</sup>.

**Datation :** c. 1120/1130 ; ou copie du XIX<sup>e</sup> siècle d'un original du XII<sup>e</sup> ?

**État de conservation :** En dépit de manques partiels (partie inférieure droite de la face, et des côtés ; arrière de l'astragale bûché dans l'épaisseur) et d'épaufrures éparse, les reliefs demeurent très vifs et les détails bien nets.

Relevés complémentaires		
Queue d'engagement	Profondeur à gauche	5 cm
	Profondeur à droite	vestiges
Abaque	Hauteur	3,5 cm
Corbeille	Hauteur	23,5 cm
	Largeur (en haut)	49 cm
	Largeur (en bas)	Indéterminable
Astragale	Épaisseur	4,5 cm

---

<sup>23</sup> Cf. Authentification des chapiteaux : document iconographique « B » (Annexes II, pièce justificative n° 33) et fig. 130 (MAP, coll. H. Deneux, « Intérieur. Nef vers l'entrée », Base Mémoire : sap01\_dnx08011\_p).

<sup>24</sup> Cf. Authentification des chapiteaux : document iconographique « H » (Annexes II, pièce justificative n° 39).

<sup>25</sup> Cf. Authentification des chapiteaux : document iconographique « G » (Annexes II, pièce justificative n° 38).

### Cat. 3



SOL-2008-3 a

**N° de pré-inventaire (Br. Danel-Marcé) :** *DLCN-16*

**N° d'inventaire (Br. Danel-Marcé) :** *SOL-2008-3*

**Lieu de conservation :** Église de Lillers, dépôt A.

**Réf. Photo :** *SOL-2008-3 a.*

(Pièce n° 26 du « fonds P. Paquet »)

**Désignation :** Architecture.

**Type :** Chapiteau (grand).

**Ht. :** 32,5 cm.

**Larg. :** 48 cm.

**Diam. de la base :** non déterminable.

**Matière :** Calcaire.

**Technique :** Sculpture.

**Description stylistique :** 1<sup>re</sup> série : chapiteau godronné, à deux festons ornés d'un triplet de feuilles lancéolées en palmette retombante ; et rameau retombant de même, à six feuilles oblongues émergeant d'une bague perlée.

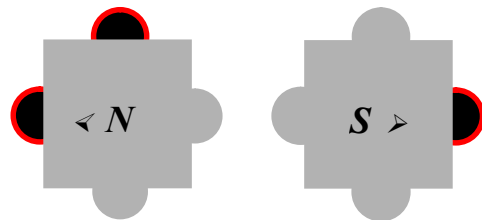
**Description matérielle :** Grand chapiteau engagé.

**Traces d'outils :** (Abaque) sillons horizontaux continus de ripe ; écart entre les dents : 4 mm ; (lobes et palmette médiane) sillons courts et fins de ripe ; écart entre les dents : 1 mm.

**Inscriptions :** Aucune.

**Polychromie :** Aucune.

**Association :** *Chap. 17, 31, 28 et 42 ; SOL-2008-2 et SOL-2008-4.*



**Hypothèses d'implantation dans la nef :**

soit grandes-arcades nord : *chap. 15* ou *25*

soit grandes-arcades sud : *chap. 20* ou *32*

**Contexte** : Plusieurs hypothèses possibles de provenance (grandes-arcades de la nef) : soit au nord, à l'emplacement de l'actuel *chap. 15* (si la copie est à l'identique), sinon celui du *chap. 25*<sup>26</sup> ; soit au sud à l'emplacement du *chap. 20*<sup>27</sup> ou du *chap. 32*<sup>28</sup>.

**Datation** : c. 1120/1130 ; ou copie du XIX<sup>e</sup> siècle d'un original du XII<sup>e</sup> ?

**État de conservation** : En dépit de manques partiels (l'astragale a été entièrement bûché) et d'épaufrures éparses, les reliefs demeurent très vifs et les détails bien nets.

**Bibliographie** : H. OURSEL, in *Sculptures romanes et gothiques du Nord de la France*, Musée des Beaux Arts, Lille, 1978-1979, p.87 (notice cat.13) et p.88 (fig.13). H. Oursel le date des années 1130-1140. Pour les dimensions, la notice indique : H. 0,32 ; L. 0,48 ; P. 0,35.

Relevés complémentaires		
<b>Abaque</b>	Hauteur	3,5 cm
<b>Corbeille</b>	Hauteur	23,5 cm
	Largeur (en haut)	47,5 cm
	Largeur (en bas)	30 cm
<b>Astragale</b>	Épaisseur	bûché

---

<sup>26</sup> Cf. Authentification des chapiteaux : document iconographique « B » (Annexes II, pièce justificative n° 33) et fig. 130 (MAP, coll. H. Deneux, « Intérieur. Nef vers l'entrée », Base Mémoire : sap01\_dnx08011\_p).

<sup>27</sup> Cf. Authentification des chapiteaux : document iconographique « H » (Annexes II, pièce justificative n° 39).

<sup>28</sup> Cf. Authentification des chapiteaux : document iconographique « G » (Annexes II, pièce justificative n° 38).



## Cat. 4



SOL-2008-4 a



SOL-2008-4 b

**N° de pré-inventaire (Br. Danel-Marcé) :** *DLCN-25.*

**N° d'inventaire (Br. Danel-Marcé) :** *SOL-2008-4.*

**Lieu de conservation :** Église de Lillers, dépôt B.

**Réf. Photo :** *SOL-2008-4 a, b.*

**Désignation :** Architecture.

**Type :** Chapiteau (grand).

**Ht. :** 32 cm.

**Larg. :** 42 cm.

**Diam. de la base :** non déterminable.

**Matière :** Calcaire local (analysé par le LRMH)<sup>29</sup>

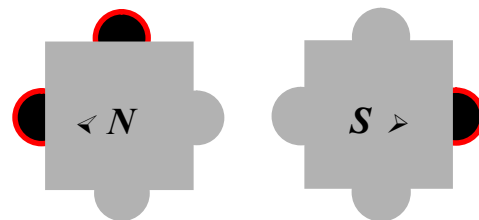
**Technique :** Sculpture.

**Description stylistique :** 1<sup>re</sup> série : chapiteau godronné, à deux festons ornés d'un triplet de feuilles lancéolées en palmette retombante ; et rameau retombant de même, à six feuilles oblongues émergeant d'une bague perlée.

**Description matérielle :** Fragment de grand chapiteau engagé (queue d'engagement de 9 cm de profondeur).

**Traces d'outils :** Aucune.

**Inscriptions :** Aucune.



**Hypothèses d'implantation dans la nef :**

soit grandes-arcades nord : *chap. 15* ou *25*

soit grandes-arcades sud : *chap. 20* ou *32*

<sup>29</sup> Voir *infra*, Annexe A : « Analyses pétrographiques d'esquilles par le LRMH ». Dans le présent inventaire, toute référence aux « analyses par le LRMH » renvoie vers cette même annexe.

**Polychromie** : Aucune. Traces résiduelles d'ancien badigeon dans les creux du feuillage sur le feston

**Association** : *Chap. 17, 31, 28 et 42 ; SOL-2008-2 et SOL-2008-3.*

**Contexte** : Grandes-arcades de la nef. Ce fragment ne coïncide avec aucun des chapiteaux du même modèle conservés dans le dépôt lapidaire : il est par conséquent le seul vestige d'un chapiteau jadis complet. Plusieurs hypothèses possibles de provenance (grandes-arcades de la nef) : soit au nord, à l'emplacement de l'actuel *chap. 15* (si la copie est à l'identique), sinon celui du *chap. 25*<sup>30</sup> ; soit au sud à l'emplacement du *chap. 20*<sup>31</sup> ou du *chap. 32*<sup>32</sup>.

**Datation** : c. 1120/1130.

**État de conservation** : Fragmentaire : le côté droit a disparu (traces de fracture) ; quelques manques sur le côté gauche (abaque, astragale). Épaufures éparées sur les parties saillantes. Traces d'usure probablement anciennes, car recouvertes de la même patine que le reste de la pièce.

Relevés complémentaires		
Queue d'engagement	Profondeur à gauche	9 cm
	Profondeur à droite	inappréciable
Abaque	Hauteur	3,7 cm
Corbeille	Hauteur	23,5 cm
Astragale	Épaisseur	4,5 cm
	Diamètre	indéterminable

---

<sup>30</sup> Cf. Authentification des chapiteaux : document iconographique « B » (Annexes II, pièce justificative n° 33) et fig. 130 (MAP, coll. H. Deneux, « Intérieur. Nef vers l'entrée », Base Mémoire : sap01\_dnx08011\_p).

<sup>31</sup> Cf. Authentification des chapiteaux : document iconographique « H » (Annexes II, pièce justificative n° 39).

<sup>32</sup> Cf. Authentification des chapiteaux : document iconographique « G » (Annexes II, pièce justificative n° 38).

## Cat. 5



SOL-2008-5 a



SOL-2008-5 b



SOL-2008-5 c

**N° de pré-inventaire (Br. Danel-Marcé) :** *DLCN-10*

**N° d'inventaire (Br. Danel-Marcé) :** *SOL-2008-5*

**Lieu de conservation :** Église de Lillers, dépôt A.

**Réf. Photo :** *SOL-2008-5 a, b, c.*

**Désignation :** Architecture.

**Type :** Chapiteau (grand).

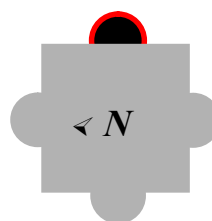
**Ht. :** 31,5 cm.

**Larg. :** 48 cm.

**Prof. :** env.33 cm.

**Matière :** Calcaire.

**Technique :** Sculpture.



**Schéma possible d'implantation :** 3<sup>e</sup> travée nord

Chapiteau engagé à trois faces apparentes :  
grandes-arcades nord de la nef.

**Description stylistique :** Série n° 2 (I) des chapiteaux de la nef : à feuilles lisses aux pointes retroussées en forme de bec. Une feuille médiane cordiforme, à nervure torique saillante, découpe dans le limbe uni des feuilles engainantes deux échancrures en forme de goutte effilée. Celles-ci accueillent un motif en étamine dotée d'une anthère lancéolée.

**Description matérielle :** Grand chapiteau engagé (queue d'engagement d'environ 7 cm de profondeur). Une partie de la base a été sciée sur une dizaine de centimètres d'épaisseur, quasi jusqu'au revers de la face principale (pour un remploi ?).

**Traces d'outils :** (Surface de la corbeille) sillons verticaux de ripe ; écart entre les dents : 1 mm.

**Inscriptions :** Aucune.

**Polychromie :** Aucune.

**Association :** Chap. 25, 14 et 36 ; SOL-2008-7.

**Contexte :** Pourrait provenir de la 3<sup>e</sup> travée des grandes-arcades nord de la nef, emplacement du chap. 21<sup>33</sup>.

**Datation :** c. 1120/1130 ; ou copie du XIX<sup>e</sup> siècle d'un original du XII<sup>e</sup> ? <sup>34</sup>

**État de conservation :** En dépit de manques substantiels (base en partie sciée, perte de l'angle supérieur du côté gauche), les reliefs demeurent très vifs et nettement détaillés.

Relevés complémentaires		
<b>Queue d'engagement</b>	Profondeur à gauche	inappréciable
	Profondeur à droite	7 cm
<b>Abaque</b>	Hauteur	4,5 cm
<b>Corbeille</b>	Hauteur	22,5 cm
	Largeur (en haut)	48 cm
	Largeur (en bas)	env. 33 cm
<b>Astragale</b>	Épaisseur	5 cm
	Diamètre	env. 35 cm

---

<sup>33</sup> (fig. 130). MAP, diffusion RMN (n° phototype DNX08011), « Intérieur. Nef vers l'entrée », photographie, négatif noir et blanc, support verre, gélatino-bromure, coll. H. Deneux. Base Mémoire : sap01\_dnx08011\_p.

<sup>34</sup> Compte tenu de son aspect de surface, il paraît peu probable que cette pièce soit un original du XII<sup>e</sup> siècle. Elle pourrait être une copie exécutée par le sculpteur soumissionnaire Chapot, lors de la campagne de restauration de 1885-1889, et avoir été implantée dans la partie nord de la nef qui s'est effondrée en 1919 ; on ne l'aura pas remployée lors de la reconstruction.

## Cat. 6



SOL-2008-6 a



SOL-2008-6 b



SOL-2008-6 c

**N° de pré-inventaire (Br. Danel-Marcé) :** DLCN-20

**N° d'inventaire (Br. Danel-Marcé) :** SOL-2008-6

**Lieu de conservation :** Église de Lillers, dépôt A.

**Réf. Photo :** SOL-2008-6 a, b, c.

(Pièce n° 31 du « fonds P. Paquet »).

**Désignation :** Architecture.

**Type :** Chapiteau (grand).

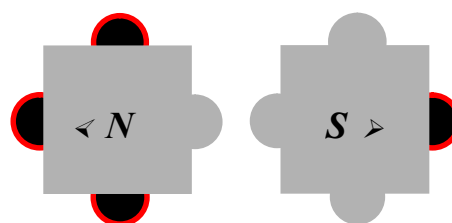
**Ht. :** 32 cm.

**Larg. :** 47 cm.

**Prof. :** 32 cm.

**Matière :** Calcaire.

**Technique :** Sculpture.



### Schéma possible d'implantation

Chapiteau engagé à trois faces apparentes :  
grandes-arcades nord ou sud de la nef.

**Description stylistique :** Série n° 2 (I) des chapiteaux de la nef : à feuilles lisses aux pointes retroussées en forme de bec. L'échancrure médiane, à base rectiligne, accueille une palmette de trois feuilles ensiformes.

**Description matérielle :** Grand chapiteau engagé (queue d'engagement d'environ 1,5 cm de profondeur).

**Traces d'outils :** (Surface de la corbeille) sillons verticaux de ripe ; écart entre les dents : 1 mm.

**Inscriptions :** Marque de tâcheron – la seule qui ait été trouvée sur la totalité des pièces du dépôt – sur le lit d'attente (cf. photo -6 c).

**Polychromie :** Aucune. Reliquats d'ancien badigeon à la chaux.

**Association :** actuels *chap.* 5, 39, 10 et 22 ; 63, 81 et 56 ; SOL-2008-8, SOL-2008-10 et SOL-2008-11.

**Contexte :** Grandes-arcades de la nef. Parmi les emplacements possibles, celui des chapiteaux qui n'ont pu être identifiés au nord<sup>35</sup> : 11, 13, 19 et 31 (si la copie est à l'identique) ; au sud, à l'emplacement de l'actuel *chap.* 38<sup>36</sup>.

**Datation :** c. 1120/1130.

**État de conservation :** L'arête supérieure de la face gauche a été brisée et la pointe est manquante ; les reliefs demeurent cependant encore très vifs.

Relevés complémentaires		
<b>Queue d'engagement</b>	Profondeur à gauche	1,5 cm
<b>Abaque</b>	Hauteur	3 cm
<b>Corbeille</b>	Hauteur	24 cm
	Largeur (en haut)	47 cm
	Largeur (en bas)	34 cm
<b>Astragale</b>	Hauteur	5 cm
	Diamètre	40 cm
<b>Marque lapidaire</b>	Hauteur	3,5 cm



Relevé de la marque lapidaire  
(graphite sur calque)

<sup>35</sup> Vol. 2, Annexes III, doc. n° 21, « Tableau synoptique d'authentification des chapiteaux : grandes-arcades de la nef ».

<sup>36</sup> *Ibidem*, authentification des chapiteaux, document « G », Annexes II, pièce justificative n° 38.

## Cat. 7



SOL-2008-7 a



SOL-2008-7 b

**N° de pré-inventaire (Br. Danel-Marcé) :** *DLCN-26*

**N° d'inventaire (Br. Danel-Marcé) :** *SOL-2008-7*

**Lieu de conservation :** Église de Lillers, dépôt A.

**Réf. Photo :** *SOL-2008-7 a, b.*

**Désignation :** Architecture.

**Type :** Chapiteau (grand).

**Ht. :** 31,5 cm.

**Larg. :** 49 cm.

**Prof. :** 40 cm.

**Matière :** Calcaire.

**Technique :** Sculpture.

**Description stylistique :** Série n° 2 (I) des chapiteaux de la nef : à feuilles lisses aux pointes retroussées en forme de bec. Une feuille médiane cordiforme, à nervure torique saillante, découpe dans le limbe uni des feuilles engainantes deux échancrures en forme de goutte effilée. Celles-ci accueillent un motif en étamine dotée d'une anthère lancéolée.

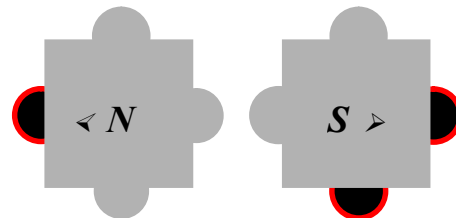
**Description matérielle :** Grand chapiteau engagé (queue d'engagement de 5 cm de profondeur). Les deux angles supérieurs de la face principale ont été arrachés.

**Traces d'outils :** (Limbe des feuilles lisses) sillons verticaux de ripe ; écart entre les dents : 2 mm.

**Inscriptions :** Aucune.

**Polychromie :** Aucune. Traces résiduelles d'ancien badigeon à la chaux.

**Association :** *Chap. 25, 14 et 36 ; SOL-2008-5.*



### Schéma possible d'implantation

Chapiteau engagé à trois faces apparentes :  
grandes-arcades nord ou sud de la nef.

**Contexte** : Grandes-arcades de la nef ; probablement déposé après l'effondrement du mur nord de la nef, en avril 1919 ; localisation d'origine indéterminable.

**Datation** : c. 1120/1130 ; ou copie du XIX<sup>e</sup> siècle d'un original du XII<sup>e</sup> ?

**État de conservation** : Manques dans la partie supérieure (les deux angles de la face principale sont brisés, ainsi qu'une partie de la queue d'engagement formant dossier, sur le côté droit) ; épaufure sur l'astragale. Pour le reste, bon état des reliefs.

<b>Relevés complémentaires</b>		
<b>Queue d'engagement</b>	Profondeur à gauche	5 cm
	Profondeur à droite	2,5 cm
<b>Abaque</b>	Hauteur	3 cm
<b>Corbeille</b>	Hauteur	24 cm
	Largeur (en haut)	49 cm
	Largeur (en bas)	34 cm
<b>Astragale</b>	Épaisseur	4,5 cm
	Diamètre	40 cm



## Cat. 8



SOL-2008-8 a



SOL-2008-8 b



SOL-2008-8 c



SOL-2008-8 d

**N° de pré-inventaire (Br. Danel-Marcé) :** DLC-1

**N° d'inventaire (Br. Danel-Marcé) :** SOL-2008-8

**Lieu de conservation :** Église de Lillers, dépôt B.

**Réf. Photo :** SOL-2008-8 a - d.

(Pièce n° 18 du « fonds P. Paquet »).

**Désignation :** Architecture.

**Type :** Chapiteau (petit).

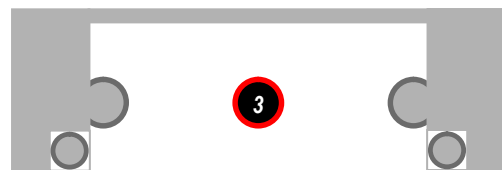
**Ht. :** 25,3 cm.

**Larg. :** 30,5 cm.

**Diam. de la base :** 29 cm.

**Matière :** Calcaire.

**Technique :** Sculpture.



**Schéma d'implantation :** nef - 6<sup>e</sup> travée nord

Chapiteau isolé à quatre faces apparentes :

position n° 3 dans l'arcature de la baie

ouvrant sur le comble du bas-côté nord.

**Description stylistique :** Série n° 2 (I) des chapiteaux de la nef : à feuilles lisses aux pointes retroussées en forme de bec. L'échancrure médiane, à base rectiligne, accueille une palmette de trois feuilles ensiformes.

**Description matérielle :** Petit chapiteau isolé. La face postérieure est simplement ébauchée (cl. -8 b). Épure circulaire tracée sur le lit de pose, diam. 19,5 cm.

**Traces d'outils :** (Base de la corbeille) sillons verticaux de ripe ; écart entre les dents : 2 mm.

**Inscriptions :** Aucune.

**Polychromie :** Aucune. Rares traces résiduelles d'ancien badigeon à la chaux sur la corbeille.

**Association :** Identité formelle avec les *chap.* 5, 29, 39, 10 et 22 ; n°63, 81 et 56 ; SOL-2008-6, SOL-2008-10 et SOL-2008-11.

**Contexte :** Ouverture sur comble du bas-côté nord de la nef, position médiane (n° 3) ; une photographie de la collection Deneux<sup>37</sup> montre qu'il occupait l'emplacement de l'actuel *chap.* 103, à la 6<sup>e</sup> travée nord, pourtant demeurée en place après l'effondrement du mur, en 1919.

**Datation :** c. 1120/1130.

**État de conservation :** Quelques épaufrures, mais surtout amputation importante de l'angle gauche de la face postérieure ; griffures nombreuses en surface (ce chapiteau était utilisé pour maintenir fermée la porte de la tribune donnant sur le comble...).

Relevés complémentaires		
<b>Abaque</b>	Hauteur	2,8 cm
<b>Corbeille</b>	Hauteur	24 cm
	Largeur (en haut)	31 cm
	Largeur (en bas)	19,5 cm
<b>Astragale</b>	Épaisseur	3,7 cm
	Diamètre	25 cm

---

<sup>37</sup> (Fig. 130). MAP, diffusion RMN (n° phototype DNX08011), « Intérieur. Nef vers l'entrée », photographie, négatif noir et blanc, support verre, gélatino-bromure, coll. H. Deneux. Base Mémoire : sap01\_dnx08011\_p (Annexes II, pièce justificative n° 33, « Authentification des chapiteaux : document iconographique B »).

## Cat. 9



SOL-2008-9 a

**N° de pré-inventaire (Br. Danel-Marcé) :** DLC-8

**N° d'inventaire (Br. Danel-Marcé) :** SOL-2008-9

**Lieu de conservation :** Église de Lillers, dépôt A.

**Réf. Photo :** SOL-2008-9 a.

(Pièce n° 23 du « fonds P. Paquet »).

**Désignation :** Architecture.

**Type :** Chapiteau (grand).

**Ht. :** 26,5 cm à 27 cm.

**Larg. :** 47,5 cm.

**Prof. :** min. 17 cm, max. 22 cm.

**Matière :** Calcaire.

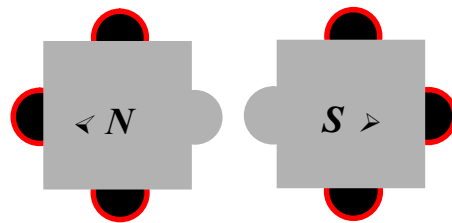
**Technique :** Sculpture.

**Description stylistique :** Série n° 2 (I) des chapiteaux de la nef : à feuilles lisses aux pointes retroussées en forme de bec. Une feuille médiane cordiforme, à nervure torique saillante, découpe dans le limbe uni des feuilles engainantes deux échancrures en forme de goutte effilée. Une feuille lancéolée vient épauler les angles, au-dessous de la pointe.

**Description matérielle :** Grand chapiteau engagé, partiellement amputé dans l'épaisseur. Restes de mortier ocre jaune à grains très fins (lit de pose).

**Traces d'outils :** aucune.

**Inscriptions :** Aucune.



### Schéma possible d'implantation

Chapiteau engagé à trois faces apparentes :  
grandes-arcades nord ou sud de la nef.

**Polychromie** : Aucune. Rares traces résiduelles d'ancien badigeon à la chaux.

**Association** : Aucune pièce exactement identique encore en place. Variante des chap. 25, 14 et 36 ;  
SOL-2008-5 et SOL-2008-7.

**Contexte** : Grandes-arcades nord ou sud de la nef, emplacement d'origine indéterminable.

**Datation** : c. 1120/1130.

**État de conservation** : Médiocre. Amputé d'une partie de son épaisseur originelle (17 à 22 cm au lieu d'env. 35 cm) ; l'astragale a disparu ; manque toute la partie supérieure du côté gauche. Erosion généralisée, croûte brune et pulvérulente en surface.

<b>Relevés complémentaires</b>		
<b>Abaque</b>	Hauteur	3 cm
<b>Corbeille</b>	Hauteur	env. 24 cm
	Largeur (en haut)	47,5 cm
	Largeur (en bas)	32,5 cm
<b>Astragale</b>	Épaisseur	Indéterminable

## Cat. 10



SOL-2008-10 a



SOL-2008-10 b



SOL-2008-10 c



SOL-2008-10 d

N° de pré-inventaire (Br. Danel-Marcé) : DLC-18

N° d'inventaire (Br. Danel-Marcé) : SOL-2008-10

Lieu de conservation : Église de Lillers, dépôt A.

Réf. Photo : SOL-2008-10 a, b, c, d.

Désignation : Architecture.

Type : Chapiteau (grand).

Ht. : 31 cm.

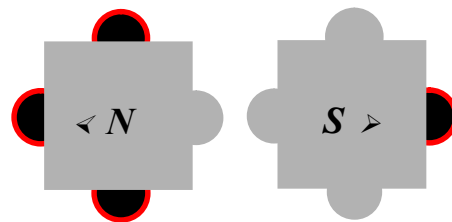
Larg. : 48 cm.

Prof. : 31 cm.

Matière : Calcaire local (analysé par le LRMH).

Technique : Sculpture.

Description stylistique : Série n° 2 (I) des chapiteaux de la nef : à feuilles lisses aux pointes retroussées en forme de bec. L'échancrure médiane, à base rectiligne, accueille une palmette de trois feuilles ensiformes.



### Schéma possible d'implantation

Chapiteau engagé à trois faces apparentes :  
grandes-arcades nord ou sud de la nef.

**Description matérielle :** Grand chapiteau engagé (queue d'engagement d'environ 4 cm de profondeur). Épure circulaire tracée sur le lit de pose, diam. 30 cm.

**Traces d'outils :** traces de ripe (verticales au bas de la corbeille, horizontales sur l'astragale) ; écart entre dents : 2 mm. Rares traces de ciseau sous la pointe : 3 cm de large (2 à 3 impacts / cm).

**Inscriptions :** Aucune.

**Polychromie :** Aucune.

**Association :** *Chap. 5, 29, 39, 10 et 22 ; 63, 81 et 56 ; SOL-2008-6, SOL-2008-8 et SOL-2008-11.*

**Contexte :** Grandes-arcades de la nef. Parmi les emplacements possibles, celui des chapiteaux qui n'ont pu être identifiés au nord<sup>38</sup> : 11, 13, 19 et 31 (si la copie est à l'identique) ; au sud, à l'emplacement de l'actuel *chap. 38*<sup>39</sup>.

**Datation :** c. 1120/1130.

**État de conservation :** Satisfaisant, mis à part les manques consécutifs dus à la chute probable de la pièce (angle droit de la face principale et queue d'engagement (côté droit)).

Relevés complémentaires		
Queue d'engagement	Profondeur à gauche	3,5 cm
	Profondeur à droite	3 cm
Abaque	Hauteur	2,5 cm
Corbeille	Hauteur	24 cm
	Largeur (en haut)	48 cm
	Largeur (en bas)	30 cm
Astragale	Épaisseur	4,5 cm
	Diamètre ext.	36,5 cm
	Diamètre int.	30 cm

---

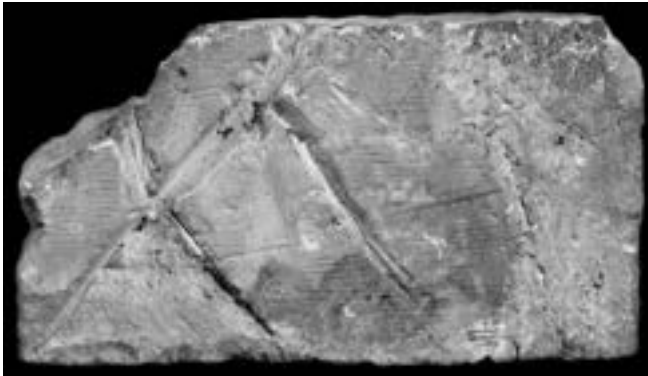
<sup>38</sup> Vol. 2, Annexes III, doc. n° 21, « Tableau synoptique d'authentification des chapiteaux : grandes-arcades de la nef ».

<sup>39</sup> *Ibidem*, authentification des chapiteaux, document « G », Annexes II, pièce justificative n° 38.

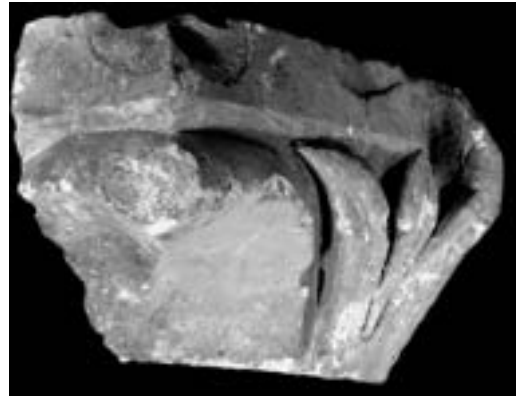
## Cat. 11



SOL-2008-11 a



SOL-2008-11 b



SOL-2008-11 c

**N° de pré-inventaire (Br. Danel-Marcé) :** DLC-19

**N° d'inventaire (Br. Danel-Marcé) :** SOL-2008-11

**Lieu de conservation :** Église de Lillers, dépôt A.

**Réf. Photo :** SOL-2008-11 a, b, c.

**Désignation :** Architecture.

**Type :** Chapiteau (grand).

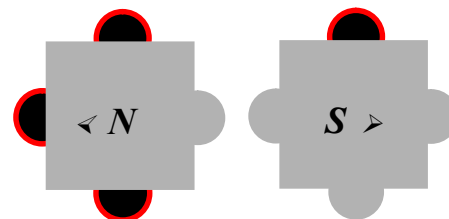
**Ht. :** 18 cm.

**Larg. :** 32,5 cm.

**Prof. :** 11,8 cm.

**Matière :** Calcaire.

**Technique :** Sculpture.



### Schéma possible d'implantation

Chapiteau engagé à trois faces apparentes :  
grandes-arcades nord ou sud de la nef.

**Description stylistique :** Série n° 2 (I) des chapiteaux de la nef : à feuilles lisses aux pointes retroussées en forme de bec. L'échancrure médiane, à base rectiligne, accueille une palmette de trois feuilles ensiformes.

**Description matérielle :** Fragment scié de grand chapiteau engagé (face droite) ; peut-être dans le but d'un emploi. Queue d'engagement de 3 cm de profondeur. Présence d'un *abrevoir*\*, au revers, destiné à faciliter l'accroche du mortier (cl. -11 b).

**Traces d'outils :** (Limbe des feuilles lisses) fins sillons verticaux de rive d'environ 2 cm de large ; écart entre les dents : 1 mm. Trace fruste de ciseau d'environ 7 à 8 cm de large (*abrevoir*).

**Inscriptions :** Aucune.

**Polychromie :** Aucune. Rares traces résiduelles d'ancien badigeon à la chaux.

**Association :** Chap. 5, 29, 39, 10, 22 ; 63, 81, 56 ; SOL-2008-6, SOL-2008-8 et SOL-2008-10.

**Contexte :** Grandes-arcades de la nef (emplacement d'origine indéterminable).

**Datation :** c. 1120/1130.

**État de conservation :** Fragmentaire. Il a été proprement scié ; le reste a disparu, car on ne retrouve aucune pièce du lapidaire déposé avec laquelle ce fragment pourrait coïncider. Il s'agit peut-être d'une pièce rapportée à l'occasion d'une restauration partielle ?

Relevés complémentaires		
Queue d'engagement	Côté droit	3 cm
Abaque	Hauteur	5 cm
Corbeille	Eléments inappréciables sur ce fragment.	
Astragale		



## Cat. 12



SOL-2008-12 a



SOL-2008-12 b



SOL-2008-12 c



SOL-2008-12 d

N° de pré-inventaire (Br. Danel-Marcé) : *DLCN-2*

N° d'inventaire (Br. Danel-Marcé) : *SOL-2008-12*

Lieu de conservation : Église de Lillers, dépôt B.

Réf. Photo : *SOL-2008-12 a, b, c, d.*

(Pièce n° 19 du « fonds P. Paquet »).

Désignation : Architecture.

Type : Chapiteau (petit).

Ht. : 25,5 cm.

Larg. : 30,5 cm.

Diam. de la base : 24,5 cm.

Matière : Calcaire.

Technique : Sculpture.

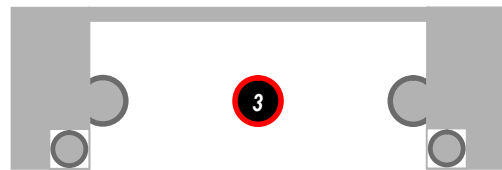


Schéma d'implantation : nef - 3<sup>e</sup> travée nord

Chapiteau isolé à quatre faces apparentes :  
position n° 3 dans l'arcature de la baie  
ouvrant sur le comble du bas-côté.

**Description stylistique** : Série n° 2 (I) des chapiteaux de la nef : à feuilles lisses aux pointes enroulées en volutes rentrantes et palmette de feuilles médianes ensiformes émergeant d'une coupe aux bords évasés. Une feuille lancéolée à nervure torique vient épauler chaque angle ; elle est levée dans l'épaisseur du limbe des feuilles sous-jacentes. Ce décor se répète à l'identique sur trois côtés.

**Description matérielle** : Petit chapiteau isolé. La face postérieure est simplement ébauchée (cl. -12 b).

**Traces d'outils** : nombreux sillons de ripe sur la corbeille et l'astragale de deux tailles différentes ; écart entre les dents de 2 et de 3 mm ; marque de ciseau de 6 cm sur le bandeau supérieur, du revers (face ébauchée) : 4 à 6 impacts / cm.

**Inscriptions** : Aucune.

**Polychromie** : Aucune. Rares traces résiduelles d'ancien badigeon à la chaux sur la corbeille.

**Association** : *Chap. 83* et *55*.

**Contexte** : Ouverture sur comble du bas-côté nord de la nef, 3<sup>e</sup> travée, position n° 3 ; une photo de la collection Deneux<sup>40</sup> montre qu'il occupait l'emplacement de l'actuel *chap. 73*.

**Datation** : c. 1120/1130.

**État de conservation** : Globalement satisfaisant. Épaufures sur les parties saillantes (abaque et astragale).

**Bibliographie** : H. OURSEL, in *Sculptures romanes et gothiques du Nord de la France*, Musée des Beaux Arts, Lille, 1978-1979, p. 87 (notice cat.14) et p. 88 (fig.14). H. Oursel le date des années 1130-1140. Pour les dimensions, la notice indique : H. 0,23 ; L. 0,31 ; P. 0,30.

Relevés complémentaires		
<b>Abaque</b>	Hauteur	2,5 cm
<b>Corbeille</b>	Hauteur	19,5 cm
	Largeur (en haut)	30 à 31 cm
	Largeur (en bas)	20,5 cm
<b>Astragale</b>	Épaisseur	3,5 cm
	Diamètre	24,5 cm

---

<sup>40</sup> (Fig. 131). MAP, diffusion RMN (n° phototype DNX08012), « Intérieur. Nef vers le chœur », photographie, négatif noir et blanc, support verre, gélatino-bromure, coll. H. Deneux. Base Mémoire : sap01\_dnx08012\_p (Annexes II, pièce justificative n° 34, « Authentification des chapiteaux : document iconographique C »).

### Cat. 13



SOL-2008-13 a



SOL-2008-13 b



SOL-2008-13 c



SOL-2008-13 d

N° de pré-inventaire (Br. Danel-Marcé) : DLCN-3

N° d'inventaire (Br. Danel-Marcé) : SOL-2008-13

Lieu de conservation : Église de Lillers, dépôt B.

Réf. Photo : SOL-2008-13 a, b, c, d.

(Pièce n° 14 du « fonds P. Paquet »).

Désignation : Architecture.

Type : Chapiteau (petit).

Ht. : 25,5 cm.

Larg. : 31 et 19,5 cm.

Prof. : 25 cm.

Matière : Calcaire.

Technique : Sculpture.

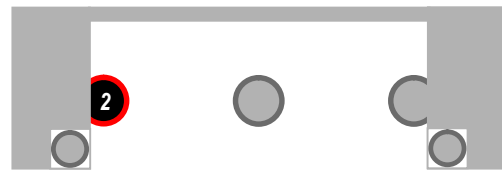


Schéma d'implantation : nef, 4<sup>e</sup> travée nord

Chapiteau engagé à trois faces apparentes :

position n° 2 dans l'arcature de la baie  
ouvrant sur le comble du bas-côté nord.

**Description stylistique** : Série n° 2 (I) des chapiteaux de la nef : à feuilles lisses aux pointes enroulées en volutes rentrantes et palmette en triplet de feuilles médianes ensiformes émergeant de deux échancrures en forme de goutte effilée. Ce décor se répète à l'identique sur les deux faces adjacentes.

**Description matérielle** : Petit chapiteau engagé (queue d'engagement épaisse de 9 cm). La face postérieure (droite) est simplement ébauchée et dépourvue de décor (cl. -13 c). Vestiges d'épure circulaire tracée sur le lit de pose, diam. 19, cm.

**Traces d'outils** : (Limbe des feuilles lisses) sillons de ripe ; écart entre les dents : 2 mm. (Queue d'engagement de la face ébauchée) marques de ciseau de 3 cm de large : 4 à 6 impacts / cm.

**Inscriptions** : Aucune.

**Polychromie** : Aucune.

**Association** : Aucun chapiteau ne lui correspond exactement ; hormis, à quelques détails près, le *chap. 51*.

**Contexte** : Ouverture sur comble du bas-côté nord de la nef, position n° 2 ; une photo de la collection Deneux<sup>41</sup> montre qu'il occupait l'emplacement de l'actuel chap. 81.

**Datation** : c. 1120/1130.

**État de conservation** : Moyen. Quelques manques sur les parties saillantes (astragale et angle supérieur droit de la face principale).

Relevés complémentaires		
<b>Queue d'engagement</b>	Profondeur à gauche	9,5 cm
	Profondeur à droite	9 cm
<b>Abaque</b>	Hauteur	2,5 cm
<b>Corbeille</b>	Hauteur	19,5 cm
	Largeur (en haut)	31 cm
	Largeur (en bas)	21 cm
<b>Astragale</b>	Épaisseur	3,5 cm
	Diamètre	25 cm

---

<sup>41</sup> (Fig. 130). MAP, diffusion RMN (n° phototype DNX08011), « Intérieur. Nef vers l'entrée », photographie, négatif noir et blanc, support verre, gélatino-bromure, coll. H. Deneux. Base Mémoire : sap01\_dnx08011\_p (Annexes II, pièce justificative n° 33, « Authentification des chapiteaux : document iconographique B »).

## Cat. 14



SOL-2008-14 a



SOL-2008-14 b

**N° de pré-inventaire (Br. Danel-Marcé) :** DLCN-7

**N° d'inventaire (Br. Danel-Marcé) :** SOL-2008-14

**Lieu de conservation :** Église de Lillers, dépôt B.

**Réf. Photo :** SOL-2008-14 a, b.

(Pièce n° 12 du « fonds P. Paquet »).

**Désignation :** Architecture.

**Type :** Chapiteau (petit).

**Ht. :** 26 cm.

**Larg. :** 31,5 cm.

**Prof. :** env. 15 cm.

**Matière :** Calcaire.

**Technique :** Sculpture.

**Description stylistique :** Série n° 2 (I) des chapiteaux de la nef : à feuilles lisses aux pointes enroulées en volutes rentrantes. Une feuille médiane lancéolée, à large nervure ornée de losanges percés au trépan, découpe deux échancrures en forme de goutte effilée accueillant une forme sphérique.

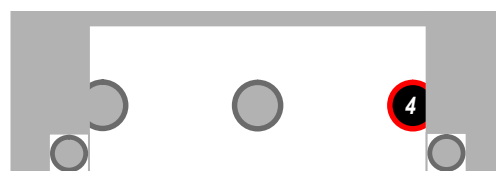
**Description matérielle :** Face d'un petit chapiteau à trois côtés apparents.

**Traces d'outils :** (Limbe des feuilles lisses) sillons verticaux de rive de 1,5 cm de large ; écart entre les dents : 2 mm.

**Inscriptions :** Aucune.

**Polychromie :** Aucune. Traces résiduelles d'ancien badigeon à la chaux.

**Association :** Identique en tous points au seul *chap. 105*.



**Schéma d'implantation :** nef – 6<sup>e</sup> travée nord

Chapiteau engagé à au moins trois faces :  
position n° 4 dans l'arcature de la baie  
ouvrant sur le comble du bas-côté nord.

**Contexte** : Ouverture sur comble du bas-côté nord de la nef, position n°4 ; une photo de la collection Deneux<sup>42</sup> montre qu'il occupait l'emplacement de l'actuel *chap. 105* qui en est la copie à l'identique.

**Datation** : c. 1120/1130.

**État de conservation** : Moyen. Quelques manques sur les parties saillantes (astragale et angles) ; au revers, manque plus conséquent d'une grande partie de l'épaisseur.

<b>Relevés complémentaires</b>		
<b>Abaque</b>	Hauteur	3 cm
<b>Corbeille</b>	Hauteur	19,5 cm
	Largeur (en haut)	31,5 cm
	Largeur (en bas)	21 cm
<b>Astragale</b>	Épaisseur	3,5 cm
	Diamètre	Indéterminable

---

<sup>42</sup> (Fig. 131). MAP, diffusion RMN (n° phototype DNX08012), « Intérieur. Nef vers le chœur », photographie, négatif noir et blanc, support verre, gélatino-bromure, coll. H. Deneux. Base Mémoire : sap01\_dnx08012\_p (Annexes II, pièce justificative n° 34, « Authentification des chapiteaux : document iconographique C »).

## Cat. 15



SOL-2008-15 a



SOL-2008-15 b



SOL-2008-15 c



SOL-2008-15 d

**N° de pré-inventaire (Br. Danel-Marcé) :** *DLCN-15*

**N° d'inventaire (Br. Danel-Marcé) :** *SOL-2008-15*

**Lieu de conservation :** Église de Lillers, dépôt A.

**Réf. Photo :** *SOL-2008-15 a, b, c, d.*

**Désignation :** Architecture.

**Type :** Chapiteau (grand).

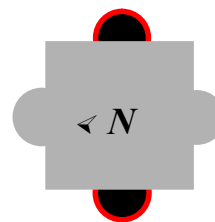
**Ht. :** 30,5 cm.

**Larg. :** 43 cm.

**Prof. :** 35 cm.

**Matière :** Calcaire (analysé par le LRMH).

**Technique :** Sculpture.



### Schéma possible d'implantation

Chapiteau engagé à trois faces apparentes :  
grandes-arcades nord de la nef,  
pilier A 3 côté est ou pilier A 8 côté ouest.

**Description stylistique** : Série n° 2 (I) des chapiteaux de la nef : à feuilles lisses aux pointes enroulées en volutes rentrantes. L'échancrure médiane accueille une palmette de trois feuilles ensiformes serties dans une bague perlée. Ce décor se répète à l'identique sur les trois faces.

**Description matérielle** : Grand chapiteau engagé (queue d'engagement de 9 cm de profondeur). Reliquat de mortier ocre jaune à grains fins sur le lit de pose.

**Traces d'outils** : (Feuilles lisses) sillons verticaux (usés) de fine ripe ; écart entre les dents : 1 mm ; sillons de ripe plus large (dents de 2 mm d'écart) horizontaux sur l'abaque, aléatoires sur la queue d'engagement ; ciseau large (8 cm) au revers.

**Inscriptions** : Aucune.

**Polychromie** : Aucune.

**Association** : *Chap. 15, 41 ; SOL-2008-24.*

**Contexte** : Grandes-arcades de la nef ; probablement déposé après l'effondrement du mur nord de la nef, en 1919. Il a pu occuper l'emplacement des actuels *chap. 15* ou *41* (si la copie est à l'identique).

**Datation** : c. 1120/1130.

**État de conservation** : l'astragale a été partiellement scié sur le devant. Tout le haut de la face latérale droite a été grossièrement bûché.

**Bibliographie** : H. OURSEL, in *Sculptures romanes et gothiques du Nord de la France*, Musée des Beaux Arts, Lille, 1978-1979, p. 87 (notice cat. 12) et p. 88 (fig. 12). H. Oursel le date des années 1130-1140. Pour les dimensions, la notice indique : H. 0,31 ; L. 0,43 ; P. 0,33.

Relevés complémentaires		
Queue d'engagement	Profondeur à gauche	9 cm
	Profondeur à droite	3 cm
Abaque	Hauteur	4,3 cm
Corbeille	Hauteur	23 cm
	Largeur (en haut)	43 cm
	Largeur (en bas)	31,5 cm
Astragale	Épaisseur	4,5 cm
	Diamètre	38 cm



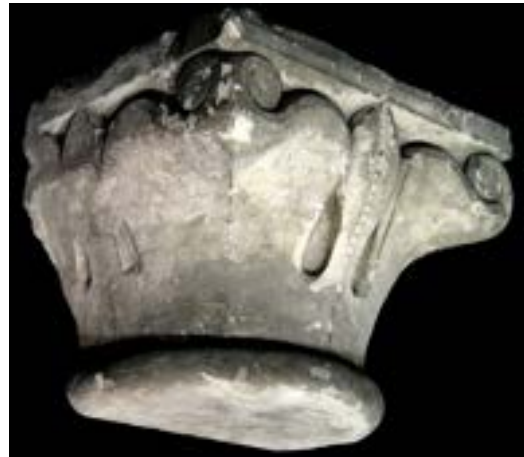
## Cat. 16



SOL-2008-16 a



SOL-2008-16 b



SOL-2008-16 c

N° de pré-inventaire (Br. Danel-Marcé) : *DLCN-18*

N° d'inventaire (Br. Danel-Marcé) : *SOL-2008-16*

Lieu de conservation : Église de Lillers, dépôt B.

Réf. Photo : *SOL-2008-16 a, b, c.*

(Pièce n° 16 du « fonds P. Paquet »).

Désignation : Architecture.

Type : Chapiteau (petit).

Ht. : 29 cm.

Larg. : 31,5 cm.

Prof. : 23,5 cm.

Matière : Calcaire.

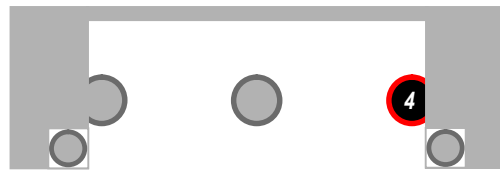


Schéma d'implantation : nef – 3<sup>e</sup> travée nord

Chapiteau engagé à trois faces :  
position n° 4 dans l'arcature de la baie  
ouvrant sur le comble du bas-côté.

**Technique** : Sculpture.

**Description stylistique** : Série n° 2 (I) des chapiteaux de la nef : à feuilles lisses aux pointes enroulées en volutes rentrantes plates à spire unique. Une feuille médiane lancéolée, à large nervure ornée d'un rang de perles carrées, découpe deux échancrures en forme de goutte effilée dans le limbe des feuilles engainantes. Ce décor se répète à l'identique sur les deux faces latérales.

**Description matérielle** : Petit chapiteau à trois côtés apparents ; le décor est simplement ébauché sur la face latérale gauche (non visible depuis le grand vaisseau). Vestiges d'une queue d'engagement de 2 cm d'épaisseur. Vestiges d'épure circulaire tracée sur le lit de pose.

**Traces d'outils** : (Face gauche) ripe de 1,5 cm de large ; écart entre les dents : 2 mm ; (pointe des feuilles médianes et limbe des feuilles lisses) ripe ; écart entre les dents : 1 mm ; (lit d'attente) sillons longitudinaux entrecroisés ripe de 4 cm de large (écart entre les dents : 3 mm).

**Inscriptions** : Aucune.

**Polychromie** : Aucune. Traces résiduelles d'ancien badigeon à la chaux (face droite).

**Association** : Identique en tous points au seul *chap. 71*.

**Contexte** : Ouverture sur comble du bas-côté nord de la nef, position n°4 ; une photo de la collection Deneux<sup>43</sup> montre qu'il occupait l'emplacement de l'actuel *chap. 75*.

**Datation** : c. 1120/1130.

**État de conservation** : Satisfaisant. Quelques rares épaufrures sur les parties saillantes et manque plus conséquent de l'arête extérieure de la face droite (cl. -16 b).

**Bibliographie** : H. OURSEL, in *Sculptures romanes et gothiques du Nord de la France*, Musée des Beaux Arts, Lille, 1978-1979, p. 89 (notice cat. 16) et p. 88 (fig. 16). H. Oursel le date des années 1130-1140. Pour les dimensions, la notice indique : H. 0,26 ; L. 0,32 ; P. 0,24.

Relevés complémentaires		
<b>Queue d'engagement</b>	Côté gauche	2 cm
<b>Abaque</b>	Hauteur	3 cm
<b>Corbeille</b>	Hauteur	19 cm
	Largeur (en haut)	31,5 cm
	Largeur (en bas)	20,5 cm
<b>Astragale</b>	Épaisseur	3,7 cm
	Diamètre	25,5 cm

---

<sup>43</sup> (Fig. 131). MAP, diffusion RMN (n° phototype DNX08012), « Intérieur. Nef vers le chœur », photographie, négatif noir et blanc, support verre, gélatino-bromure, coll. H. Deneux. Base Mémoire : sap01\_dnx08012\_p (Annexes II, pièce justificative n° 34, « Authentification des chapiteaux : document iconographique C »).

## Cat. 17



SOL-2008-17 a



SOL-2008-17 b



SOL-2008-17 c

**N° de pré-inventaire (Br. Danel-Marcé) :** DLCN-19

**N° d'inventaire (Br. Danel-Marcé) :** SOL-2008-17

**Lieu de conservation :** Église de Lillers, dépôt A.

**Réf. Photo :** SOL-2008-17 a, b, c.

(Pièce n° 20 du « fonds P. Paquet »).

**Désignation :** Architecture.

**Type :** Chapiteau (grand).

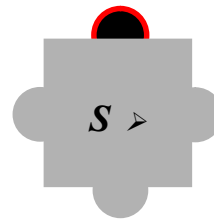
**Ht. :** 28 cm.

**Larg. :** 47 cm.

**Prof. :** 22,3 cm.

**Matière :** Calcaire.

**Technique :** Sculpture.



### Schéma d'implantation

Chapiteau engagé à trois faces apparentes :  
grandes-arcades sud de la nef – pilier B 7  
(emplacement de l'actuel chap. 40)

**Description stylistique** : Série n° 2 (I) des chapiteaux de la nef : à feuilles lisses aux pointes enroulées en volutes rentrantes. Sur chaque face, une feuille médiane lancéolée découpe dans le limbe uni des feuilles engainantes deux échancrures en forme de goutte effilée qui accueillent un motif en étamine dotée d'une anthère. Cette pièce apparaît comme un archétype du modèle. L'ensemble du décor est simplement ébauché : aucun motif n'est détaillé (spires des volutes à peine suggérées, absence de nervure sur la feuille médiane) ; la polychromie devait assurément y pourvoir. On note l'épaisseur peu commune de l'abaque.

**Description matérielle** : Grand chapiteau engagé.

**Traces d'outils** : Sillons longitudinaux de ripe sur l'abaque ; écartement des dents : 2 mm.

**Inscriptions** : Aucune.

**Polychromie** : Aucune. Restes de fine pellicule de badigeon à la chaux.

**Association** : Analogue à certaines pièces plus élaborées en place dans la collégiale : *chap. 21* ; les huit des grands chapiteaux du chœur ; deux des anciens chapiteaux du transept encore apparents à l'extérieur : *chap. 150* (mur ouest du bras sud) et *154* (mur est du bras nord).

**Contexte** : Provient des grandes-arcades méridionales de la nef, occupait l'emplacement de l'actuel *chap. 40* (pilier B 7, côté est) avant d'être déposé en 1924<sup>44</sup>.

**Datation** : c. 1120/1130.

**État de conservation** : Quelques épaufrures éparses sur les parties saillantes ; manque sur l'arête de la face latérale droite ; absence d'astragale.

Relevés complémentaires		
<b>Abaque</b>	Hauteur	6 cm
<b>Corbeille</b>	Hauteur	22,2 cm
	Largeur (en haut)	47 cm
	Largeur (en bas)	35 cm
<b>Astragale</b>	Épaisseur	<i>Absence d'astragale</i>

---

<sup>44</sup> Ainsi que le montre le document iconographique Q, une carte postale ancienne prise entre oct. 1900 et fév. 1914 (Annexes II, pièce justificative n° 48).

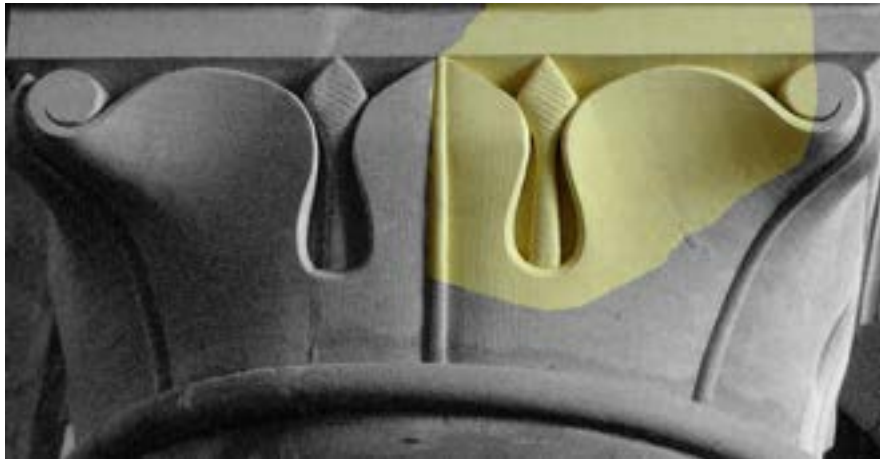
**Cat. 68**



SOL-2017-68 a



SOL-2017-68 b



Simulation de l'emplacement de la pièce sur le chapiteau 174 refait (quasi) à l'identique

**N° de pré-inventaire (Br. Danel-Marcé) :** *non répertorié*

**N° d'inventaire (Br. Danel-Marcé) :** SOL-2017-68

**Lieu de conservation :** Église, comble de la sacristie.

**Réf. Photo :** SOL-2017-68 a, b.

**Désignation :** Architecture.

**Type :** Chapiteau isolé du chœur.

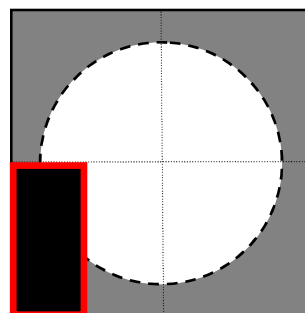
**Ht. :** 32 cm.

**Long. :** 48 cm.

**Larg. :** 43 cm.

**Matière :** Calcaire.

**Technique :** Sculpture.



**Schéma d'implantation :**

Chapiteau isolé 174 ou 176  
grandes-arcades du chœur.

Orientation indéterminable.

**Description stylistique** : Série n° 2 (I) chapiteaux à feuilles lisses aux pointes enroulées en volutes rentrantes. Ce fragment provient d'un grand chapiteau du chœur présentant sur chaque face une large feuille médiane lancéolée qui découpe dans le limbe uni des feuilles engainantes deux échancrures en forme de goutte effilée doté d'une étamine.

**Description matérielle** : Fragment de bloc correspondant à la moitié droite d'une face de grand chapiteau isolé. Résidus de mortier ocre jaune à grains très fins (lit d'attente).

**Traces d'outils** : Impacts obliques (2 à 3 / cm) et assez réguliers de taillant droit de 6 cm de large sur l'abaque ; layures plus profondes et irrégulières de taillant droit de 8 cm sur le lit d'attente.

**Inscriptions** : Aucune.

**Polychromie** : Aucune.

**Association** : Chapiteaux du chœur 168, 169, 170, 171, 173, 174, 175 et 176 ; SOL-2017-69.

**Contexte** : Provient de l'un des deux chapiteaux des grandes-arcades du chœur, 174 et 176, qui ont été entièrement refaits à l'identique vers 1975 par l'entreprise Payeux (Sainte-Catherine-lez-Arras).

**Datation** : c. 1120/1130.

**État de conservation** : Fragmentaire, toute la partie basse a été bûchée pour permettre le dégagement du bloc et sa dépose ; la volute a également disparu en partie. On constate, à la planéité du côté gauche (cliché 68-b), que la nervure médiane de la feuille lancéolée délimite la jonction avec la pièce voisine : SOL-2017-69.

Relevés complémentaires		
Abaque	Hauteur	6 cm

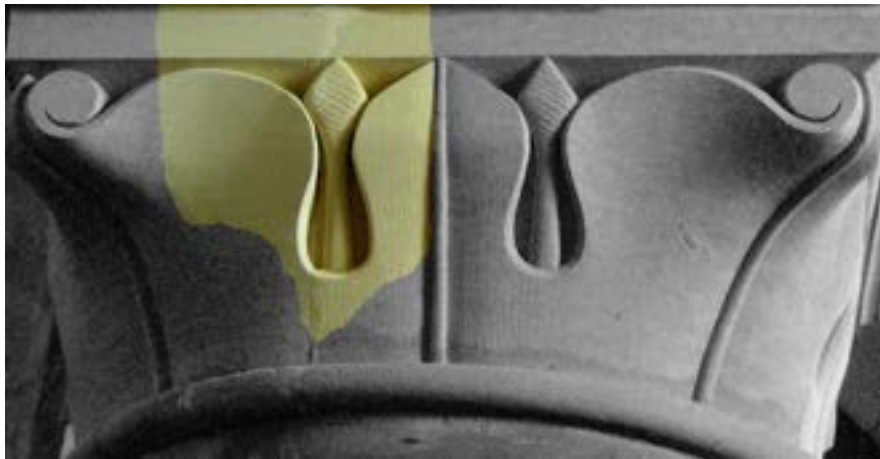
**Cat. 69**



SOL-2017-69 a



SOL-2017-69 b



Simulation de l'emplacement de la pièce sur le chapiteau 174 refait (quasi) à l'identique

**N° de pré-inventaire (Br. Danel-Marcé) :** *non répertorié*

**N° d'inventaire (Br. Danel-Marcé) :** SOL-2017-69

**Lieu de conservation :** Église, comble de la sacristie.

**Réf. Photo :** SOL-2017-69 a, b.

**Désignation :** Architecture.

**Type :** Chapiteau isolé du chœur.

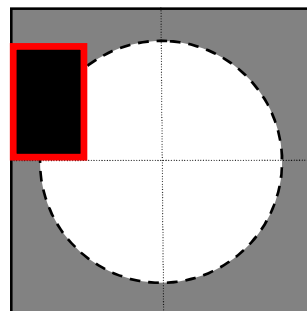
**Ht. :** 38 cm.

**Long. :** 37,5 cm.

**Larg. :** 29 cm.

**Matière :** Calcaire.

**Technique :** Sculpture.



**Schéma d'implantation :**

Chapiteau isolé 174 ou 176

grandes-arcades du chœur.

Orientation indéterminable.

**Description stylistique** : Série n° 2 (I) chapiteaux à feuilles lisses aux pointes enroulées en volutes rentrantes. Ce fragment provient d'un grand chapiteau du chœur présentant sur chaque face une large feuille médiane lancéolée qui découpe dans le limbe uni des feuilles engainantes deux échancrures en forme de goutte effilée doté d'une étamine dont l'anthère émerge ici d'une bague.

**Description matérielle** : Fragment de bloc correspondant à la moitié gauche d'une face de grand chapiteau isolé. Résidus de mortier ocre jaune à grains très fins (lit d'attente).

**Traces d'outils** : Rares impacts irréguliers de taillant droit sur l'abaque ; trace de refouillement à la gouge sur le côté gauche (cliché 69-b).

**Inscriptions** : Aucune.

**Polychromie** : Aucune.

**Association** : Chapiteaux du chœur 168, 169, 170, 171, 173, 174, 175 et 176 ; SOL-2017-68.

**Contexte** : Provient de l'un des deux chapiteaux des grandes-arcades du chœur, 174 et 176, qui ont été entièrement refaits à l'identique vers 1975 par l'entreprise Payeux (Sainte-Catherine-lez-Arras).

**Datation** : c. 1120/1130.

**État de conservation** : Fragmentaire, toute la partie basse a été bûchée pour permettre le dégagement du bloc et sa dépose ; une grande partie du limbe et la volute a également disparu. Le côté droit, aplani (cliché a), s'ajustait à la pièce précédente, SOL-2017-68, pour compléter sur la corbeille le dessin de la feuille lancéolée.

Relevés complémentaires		
Abaque	Hauteur	6 cm
	Largeur	37,5 cm



## Cat. 18



SOL-2008-18 a



SOL-2008-18 b



SOL-2008-18 c

N° de pré-inventaire (Br. Danel-Marcé) : DLC-4

N° d'inventaire (Br. Danel-Marcé) : SOL-2008-18

Lieu de conservation : Église de Lillers, dépôt B.

Réf. Photo : SOL-2008-18 a, b, c.

(Pièce n° 4 du « fonds P. Paquet »).

Désignation : Architecture.

Type : Chapiteau (petit).

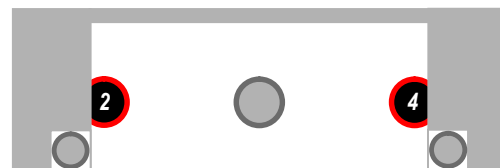
Ht. : 21,8 cm.

Larg. : 29,5 cm.

Prof. : 24,5 cm.

Matière : Calcaire.

Technique : Sculpture.



### Schéma d'implantation

Chapiteau engagé à trois faces apparentes :  
position n° 2 au nord ou n° 4 au sud dans l'arcature  
de la baie ouvrant sur le comble du bas-côté nord.

**Description stylistique** : Série n° 2 (I) des chapiteaux de la nef : à feuilles lisses aux pointes enroulées en volutes rentrantes. Une feuille médiane lancéolée, à fine nervure simplement gravée, émerge d'une échancrure en forme de goutte effilée ; l'échancrure des faces latérales est nue.

**Description matérielle** : Petit chapiteau engagé à trois côtés apparents ; queue d'engagement (maximum 8 cm). L'échancrure de la face latérale droite paraît à peine ébauchée (fond irrégulier, traces d'outil) : ce côté était destiné à rester invisible depuis la nef (cl. -18 c). L'astragale est bûchée en grande partie (reliquat de tore sur le côté droit).

**Traces d'outils** : (Creux des échancrures) ripe ; écart entre les dents : 2 mm.

**Inscriptions** : Aucune.

**Polychromie** : Aucune trace de pigment coloré. Nombreuses traces résiduelles d'ancien badigeon à la chaux sur le limbe des feuilles.

**Association** : Aucune pièce exactement identique encore en place, mais s'apparente aux chap. 67 et 71 auxquels il a pu servir de modèle. *Idem* : chap. 35, 12, 18.

**Contexte** : Ses dimensions n'autorisent son implantation qu'au niveau des ouvertures sur comble des bas-côtés de la nef ; emplacement d'origine indéterminable : soit position n°2 dans l'arcature de la baie (au nord : à l'emplacement 51 ou 61, là où les originaux n'ont pu être identifiés) ou n°4 (au sud : à l'emplacement 55, pour la même raison).

**Datation** : c. 1120/1130.

**État de conservation** : Érosion superficielle généralisée ; queue d'engagement partiellement bûchée. Quelques manques sur les parties saillantes (abaque, arêtes des volutes) arrachement de l'astragale.

Relevés complémentaires		
Queue d'engagement	Profondeur à gauche	4cm
	Profondeur à droite	max. 8 cm
Abaque	Hauteur	2,2 cm
Corbeille	Hauteur	17,5 cm
	Largeur (en haut)	29,5 cm
	Largeur (en bas)	20,5 cm
Astragale	Épaisseur	env. 2 cm

## Cat. 19



SOL-2008-19 a



SOL-2008-19 b



SOL-2008-19 c

N° de pré-inventaire (Br. Danel-Marcé) : DLC-6

N° d'inventaire (Br. Danel-Marcé) : SOL-2008-19

Lieu de conservation : Église de Lillers, dépôt B.

Réf. Photo : SOL-2008-19 a, b, c.

(Pièce n° 9 du « fonds P. Paquet »).

Désignation : Architecture.

Type : Chapiteau (petit).

Ht. : 23,4 cm.

Larg. : 30,5 cm.

Prof. : 22,4 cm.

Matière : Calcaire.

Technique : Sculpture.

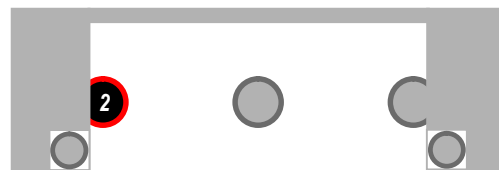


Schéma d'implantation : nef - 5<sup>e</sup> travée nord

Chapiteau engagé à trois faces apparentes :

position n° 2 dans l'arcature de la baie

ouvrant sur le comble du bas-côté nord.

**Description stylistique** : Série n° 2 (I) des chapiteaux de la nef : à feuilles lisses aux pointes enroulées en volutes rentrantes. L'échancrure médiane à base rectiligne accueille un triplet de feuilles lancéolées, à fine nervure saillante, émergeant d'une tige allongée maintenue par une bague. Le motif se répète à l'identique sur les trois faces.

**Description matérielle** : Petit chapiteau engagé à trois côtés apparents ; queue d'engagement de 4 cm de profondeur. Le motif de la face latérale droite est à peine ébauché : ce côté était destiné à rester invisible depuis la nef (cl. -19 c).

**Traces d'outils** : (face ébauchée, à la base de la corbeille) sillons entrecroisés de ripe ; écart entre les dents : 2,5 à 3 mm.

**Inscriptions** : Aucune.

**Polychromie** : Aucune.

**Association** : Pièce identique aux *chap.* 49 et 85 toujours en place.

**Contexte** : Ses dimensions n'autorisent son implantation qu'au niveau des ouvertures sur comble des bas-côtés nord de la nef (on ne trouve aucun modèle analogue au sud) ; une photographie de la collection Henri Deneux<sup>45</sup> montre qu'il occupait l'emplacement de l'actuel *chap.* 91 (5<sup>e</sup> travée nord de la nef).

**Datation** : c. 1120/1130.

**État de conservation** : Arrachement de toute la partie inférieure de la queue d'engagement ; Quelques épaufrures sur les parties saillantes (abaque, arêtes des volutes) ; arrachement d'une grande partie de l'astragale.

Relevés complémentaires		
<b>Queue d'engagement</b>	Profondeur à gauche	4 cm
	Profondeur à droite	bûchée
<b>Abaque</b>	Hauteur	2,5 cm
<b>Corbeille</b>	Hauteur	17,5 cm
	Largeur (en haut)	30,5 cm
	Largeur (en bas)	21,5 cm
<b>Astragale</b>	Épaisseur	3,5 cm
	Diamètre	24 cm

<sup>45</sup> (Fig. 130). MAP, diffusion RMN (n° phototype DNX08011), « Intérieur. Nef vers l'entrée », photographie, négatif noir et blanc, support verre, gélatino-bromure, coll. H. Deneux. Base Mémoire : sap01\_dnx08011\_p (Annexes II, pièce justificative n° 33, « Authentification des chapiteaux : document iconographique B »).

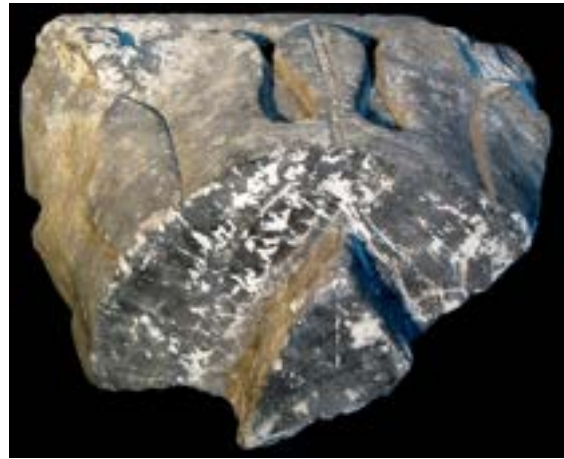
## Cat. 20



SOL-2008-20 a



SOL-2008-20 b



SOL-2008-20 c

**N° de pré-inventaire (Br. Danel-Marcé) :** DLC-9

**N° d'inventaire (Br. Danel-Marcé) :** SOL-2008-20

**Lieu de conservation :** Église de Lillers, dépôt A.

**Réf. Photo :** SOL-2008-20 a, b, c.

**Désignation :** Architecture.

**Type :** Chapiteau (grand).

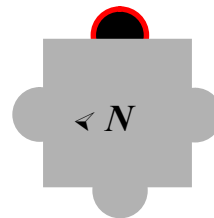
**Ht. :** 32 cm.

**Larg. :** 41 cm.

**Prof. :** 20,5 cm.

**Matière :** Calcaire.

**Technique :** Sculpture.



**Schéma possible d'implantation :** 4<sup>e</sup> travée nord

Chapiteau engagé à trois faces apparentes :  
grandes-arcades nord de la nef.

**Description stylistique :** Série n° 2 (I) des chapiteaux de la nef : à feuilles lisses aux pointes enroulées en volutes rentrantes plates à spire unique. Une feuille médiane lancéolée, à nervure torique, découpe deux échancrures nues en forme de goutte effilée dans le limbe des feuilles engainantes. L'échancrure de la face latérale gauche accueille un motif en forme d'étamine (seule la tige est encore visible). Une feuille lancéolée, dépourvue de nervure médiane, vient épauler chaque angle ; elle est levée dans l'épaisseur du limbe des feuilles sous-jacentes.

Le style fruste de cette pièce présente les mêmes caractères d'ancienneté qu'on relève dans certains chapiteaux du dépôt lapidaire lillérois (SOL-2008-9 ; -17 ; -18 ; -21 ; -23 ; -25 et -30) : ici, forme pyramidale-concave à peine galbée, et reliefs très contrastés.

**Description matérielle :** Grand chapiteau engagé. La base a été amputée d'une partie de son volume : l'astragale a disparu, et une sorte de tenon triangulaire a été retaillé dans son épaisseur (cl. -20 c) ; était-il destiné à un emploi ? Seuls deux chapiteaux présentent cette caractéristique : celui-ci et SOL-2008-25.

**Traces d'outils :** Rares sillons longitudinaux de ripe sur l'abaque ; écart entre les dents : 3 mm.

**Inscriptions :** Aucune.

**Polychromie :** Aucune trace de pigment coloré ; traces résiduelles de badigeon à la chaux.

**Association :** Stylistiquement proche des *chap.* 35, 12, 18, SOL-2008-14, SOL-2008-16 et SOL-2008-18.

**Contexte :** Pourrait provenir de la 4<sup>e</sup> travée des grandes-arcades nord de la nef, emplacement du *chap.* 27<sup>46</sup>.

**Datation :** c. 1120/1130.

**État de conservation :** Manques importants : la majeure partie du côté droit, une partie du haut du côté gauche, les volutes d'angle ; arrachement dans l'épaisseur du revers ; amputation de l'astragale dont l'épaisseur a été retaillée en tenon triangulaire. En dehors des points de fracture, l'ensemble du relief est relativement bien conservé.

Relevés complémentaires		
<b>Abaque</b>	Hauteur	3,5 cm
<b>Corbeille</b>	Hauteur	23,5 cm
	Largeur (en haut)	Indéterminable
	Largeur (en bas)	
<b>Tenon</b>	Hauteur	5,5 cm
<b>Astragale</b>	Épaisseur	Disparu

<sup>46</sup> (Fig. 130). MAP, diffusion RMN (n° phototype DNX08011), « Intérieur. Nef vers l'entrée », photographie, négatif noir et blanc, support verre, gélatino-bromure, coll. H. Deneux. Base Mémoire : sap01\_dnx08011\_p.

## Cat. 21



SOL-2008-21 a



SOL-2008-21 b



SOL-2008-21 c

N° de pré-inventaire (Br. Danel-Marcé) : DLC-11

N° d'inventaire (Br. Danel-Marcé) : SOL-2008-21

Lieu de conservation : Église de Lillers, dépôt A.

Réf. Photo : SOL-2008-21 a, b, c.

(Pièce n° 21 du « fonds P. Paquet »).

Désignation : Architecture.

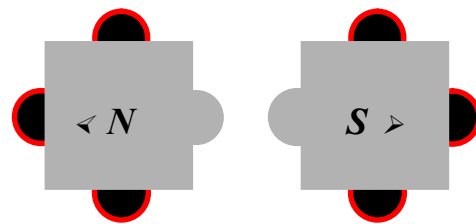
Type : Chapiteau (grand).

Ht. : 27 cm.

Larg. : 45,8 cm.

Prof. : 24,5 cm.

Matière : Calcaire.



### Schéma possible d'implantation

Chapiteau engagé à trois faces apparentes :  
grandes-arcades nord ou sud de la nef,  
la position est indifférenciable.

**Technique** : Sculpture.

**Description stylistique** : Série n° 2 (I) des chapiteaux de la nef : à feuilles lisses aux pointes enroulées en volutes rentrantes. Sur la face principale, l'échancrure médiane accueille une palmette de trois feuilles ensiformes – à nervure médiane en rang de perles carrées (feuilles externes) ou lisse (feuille centrale) – qui émerge d'une coupe évasée (motif qu'on retrouve à l'identique sur les *chap.* 55 et 83). Sur les faces latérales, l'échancrure unique, en goutte effilée, accueille une étamine munie de son anthère. Mêmes traits d'archaïsme que dans le chapiteau SOL-2008-20 (et quelques autres, cf. *supra*, cat. 20) : ici aussi, la polychromie devait probablement compenser la nudité de la pièce.

**Description matérielle** : Grand chapiteau engagé. Présence d'un *abreuvier*, taillé sur le nouveau lit de pose (après bûchement de l'astragale) et destiné à faciliter l'accroche du mortier. Têtes de clous de fer apparentes dans les fissures d'une couche de plâtre de restauration de la volute d'angle, sur la gauche de la face principale (cl. -21 c). Probablement restauré au XIX<sup>e</sup> siècle par l'atelier d'A. Chapot<sup>47</sup>).

**Traces d'outils** : Sillons longitudinaux de ripe sur l'abaque ; écart entre les dents : 2 mm. **Inscriptions** : Aucune.

**Polychromie** : Aucune trace de pigment coloré ni d'ancien badigeon.

**Association** : Ne ressemble tout à fait à aucune pièce encore en place. Variante des *chap.* 9, 51, 93 et SOL-2008-25 ; 15, 41, SOL-2008-15 et SOL-2008-24 (dotés ici d'une bague perlée) ; et 40 (dont la palmette compte cinq feuilles ensiformes).

**Contexte** : Grandes-arcades de la nef, emplacement d'origine indéterminable.

**Datation** : c. 1120/1130.

**État de conservation** : L'astragale a totalement disparu ; manques sur les angles de la face principale de l'abaque ; le revers a été lui aussi grossièrement bûché ; s'agit-il d'un remploi ? Plusieurs traces de restauration au plâtre (fissuré par endroits : clous d'accroche apparents).

Relevés complémentaires		
<b>Abaque</b>	Hauteur	3,7 cm
	Hauteur	23,7 cm
<b>Corbeille</b>	Largeur (en haut)	46 cm
	Largeur (en bas)	32,5 cm
<b>Astragale</b>	Disparu (certainement arasé)	

---

<sup>47</sup> Anthime CHAPOT, sculpteur parisien soumissionnaire recruté pour la campagne de restauration de 1885-1889 dirigée par l'architecte Édouard DANJOY ; cf. MAP, doc. 0081/0062/0347 : *Décomptes des travaux de sculpture*, exercice de l'année 1888 (Annexes I, Doc. n°13).



## Cat. 22



SOL-2008-22 a



SOL-2008-22 b



SOL-2008-22 c

**N° de pré-inventaire (Br. Danel-Marcé) :** DLC-13

**N° d'inventaire (Br. Danel-Marcé) :** SOL-2008-22

**Lieu de conservation :** Église de Lillers, dépôt A.

**Réf. Photo :** SOL-2008-22 a, b, c.

(Pièce n° 24 du « fonds P. Paquet »).

**Désignation :** Architecture.

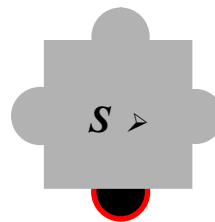
**Type :** Chapiteau (grand).

**Ht. :** 31,5 cm.

**Larg. :** 47,5 cm.

**Prof. :** 30 cm.

**Matière :** Calcaire.



### Schéma d'implantation

Chapiteau engagé à trois faces apparentes :  
grandes-arcades sud de la nef – pilier B 6  
(emplacement de l'ancien chap. 30)

**Technique** : Sculpture.

**Description stylistique** : Série n° 2 (I) des chapiteaux de la nef : à feuilles lisses aux pointes enroulées en volutes rentrantes. Une feuille médiane cordiforme, à nervure torique saillante, découpe dans le limbe uni des feuilles engainantes deux échancrures en forme de goutte effilée. Celles-ci accueillent un motif en étamine dotée d'une anthère lancéolée. Le même motif est reproduit sur les trois faces.

**Description matérielle** : Grand chapiteau engagé. Amputé, au revers, d'une partie de son épaisseur ; manque toute l'arête supérieure de la face droite (cl. -22 b) ; l'astragale a été partiellement arraché sur le devant.

**Traces d'outils** : (Volutes d'angle) sillons verticaux de ripe ; écart entre les dents : 1 mm.

**Inscriptions** : Aucune.

**Polychromie** : Aucune trace de pigment coloré ni d'ancien badigeon.

**Association** : Identique aux chap. 21 et SOL-2008-23 ; variante des chap. 71 et SOL-2008-17.

**Contexte** : Grandes-arcades de la nef ; déposé courant 1925, lors de la reprise en sous-cœuvre du mur sud ; a pu occuper l'emplacement de l'actuel chapiteau 30.

**Datation** : c. 1120/1130.

**État de conservation** : Relativement bon, en dépit des manques partiels et des épaufrures et des éclats de matière dus à la chute probable de la pièce, en 1919.

<b>Relevés complémentaires</b>		
<b>Abaque</b>	Hauteur	3,2 cm
<b>Corbeille</b>	Hauteur	24 cm
	Largeur (en haut)	48 cm
	Largeur (en bas)	32,5 cm
<b>Astragale</b>	Épaisseur	4,3 cm
	Diamètre	34 cm

## Cat. 23



SOL-2008-23 a



SOL-2008-23 b



SOL-2008-23 c

**N° de pré-inventaire (Br. Danel-Marcé) :** DLC-14

**N° d'inventaire (Br. Danel-Marcé) :** SOL-2008-23

**Lieu de conservation :** Église de Lillers, dépôt A.

**Réf. Photo :** SOL-2008-23 a, b, c.

(Pièce n° 30 du « fonds P. Paquet »).

**Désignation :** Architecture.

**Type :** Chapiteau (grand).

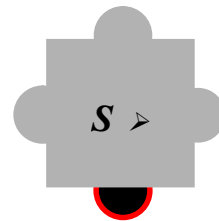
**Ht. :** 32 cm.

**Larg. :** 47 cm.

**Prof. :** 44,5 cm.

**Matière :** Calcaire (analysé par le LRMH).

**Technique :** Sculpture.



### Schéma d'implantation

Chapiteau engagé à trois faces apparentes :  
grandes-arcades sud de la nef – pilier B 5  
(emplacement de l'ancien chap. 24)

**Description stylistique** : Série n° 2 (I) des chapiteaux de la nef : à feuilles lisses aux pointes enroulées en volutes rentrantes. Une feuille médiane cordiforme, à nervure torique saillante, découpe dans le limbe uni des feuilles engainantes deux échancrures en forme de goutte effilée. Celles-ci accueillent un motif en étamine dotée d'une anthère lancéolée. Le même motif est reproduit sur les trois faces, avec échancrure unique pour les faces latérales.

**Description matérielle** : Grand chapiteau engagé, amputé de la moitié de sa queue d'engagement sur la face gauche (cl. -23 c), celle de la face droite est singulièrement développée (maximum de 19 cm de long) ; s'agit-il d'un remploi ? Diverses têtes de clous de fer apparentes dans les fissures d'une couche de plâtre de restauration posée au XIX<sup>e</sup> siècle (volutes d'angle, arêtes de l'abaque, limbe des feuilles lisses de la face droite (cl. -23 b et -23 c).

**Traces d'outils** : Rares traces de ripe sur l'abaque du côté droit ; écart entre les dents : 2 mm.

**Inscriptions** : Aucune.

**Polychromie** : Aucune trace de pigment coloré ; rares traces résiduelles d'ancien badigeon.

**Association** : *Chap. 21* et *SOL-2008-23* ; variante des *chap. 71* et *SOL-2008-17*.

**Contexte** : Grandes-arcades de la nef ; probablement déposé après les travaux de reprise en sous-œuvre des grandes-arcades méridionales où il semble avoir occupé l'emplacement de l'actuel chapiteau 24, au pilier B 5, face ouest, de la 3<sup>e</sup> travée<sup>48</sup>.

**Datation** : c. 1120/1130.

**État de conservation** : Moyen. Manques partiels : astragale (pourtant intact sur le cliché P<sub>1</sub>-b), volutes d'angle, coin supérieur du côté gauche ; rares épaufrures. L'état de la pièce, stockée dans le dépôt des combles où elle était empilée pêle-mêle parmi d'autres, s'est nettement dégradé depuis la photographie (c. 1924).

Relevés complémentaires		
<b>Queue d'engagement</b>	Profondeur à droite	de 10,5 à 19 cm
<b>Côté gauche (amputé)</b>	Profondeur	21 cm
<b>Abaque</b>	Hauteur	3,5 cm
<b>Corbeille</b>	Hauteur	24 cm
	Largeur (en haut)	47 cm
	Largeur (en bas)	36 cm
<b>Astragale</b>	Épaisseur	5 cm
	Diamètre	31 cm

<sup>48</sup> Voir Vol. 1, Deuxième partie, chap. III, § A, n° 1.2. ; (fig. 132, Annexes II, pièce justificative n° 35, « document iconographique D » et fig. 206, *ibidem*, pièce justificative n° 39, « document H »).

## Cat. 24



SOL-2008-24 a



SOL-2008-24 b



SOL-2008-24 c



SOL-2008-24 d

N° de pré-inventaire (Br. Danel-Marcé) : DLC-15

N° d'inventaire (Br. Danel-Marcé) : SOL-2008-24

Lieu de conservation : Église de Lillers, dépôt A.

Réf. Photo : SOL-2008-24 a, b, c, d.

(Pièce n° 28 du « fonds P. Paquet »).

Désignation : Architecture.

Type : Chapiteau (grand).

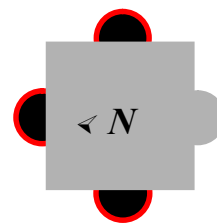
Ht. : 31,5 cm.

Larg. : 47,5 cm.

Prof. : 33 cm.

Matière : Calcaire.

Technique : Sculpture.



### Schéma possible d'implantation

Chapiteau engagé à trois faces apparentes :  
grandes-arcades nord de la nef.

**Description stylistique** : Série n° 2 (I) des chapiteaux de la nef : à feuilles lisses aux pointes enroulées en volutes rentrantes. L'échancrure médiane accueille une palmette de trois feuilles ensiformes serties dans une bague perlée. Ce décor se répète à l'identique sur les trois faces.

**Description matérielle** : Grand chapiteau engagé (queue d'engagement de 5 cm de profondeur).

**Traces d'outils** : Sillons de ripe sur la corbeille et l'astragale ; écart entre les dents : 1 et 2 mm.

**Inscriptions** : Aucune.

**Polychromie** : Aucune.

**Association** : *Chap. 15, 41<sup>49</sup> ; SOL-2008-15.*

**Contexte** : Grandes-arcades de la nef ; probablement déposé après l'effondrement du mur nord ; emplacement d'origine indéterminable ; peut-être sous l'arc de la première travée dont les deux chapiteaux n'ont pu être identifiés (9 et 11), tout comme ceux des piliers A 3 (13), A 4 (19) et A 6 (31) donnant sur le bas-côté nord.

**Datation** : c. 1120/1130.

**État de conservation** : très bon, en dépit de l'amputation d'une partie du revers qui a fait disparaître les deux-tiers de la queue d'engagement sur le côté gauche (remploi ? cf. cliché -24 c) ; angle et arête supérieure droite brisés ; astragale arrachée du même côté.

Relevés complémentaires		
<b>Queue d'engagement</b>	Profondeur à droite	5 cm
<b>Abaque</b>	Hauteur	3 cm
<b>Corbeille</b>	Hauteur	24,5 cm
	Largeur (en haut)	47,5 cm
	Largeur (en bas)	35 cm
<b>Astragale</b>	Épaisseur	4 cm
	Diamètre	39 cm

---

<sup>49</sup> Aujourd'hui, deux chapiteaux des grandes arcades de la nef correspondent trait pour trait à cette pièce (implantés au nord) : 41 et 15 ; il est donc fort probable que SOL-2008-24 ait pu leur servir de modèle. Il est à noter toutefois que le chapiteau 41 fait partie de l'arcade qui est demeurée intacte lors de l'effondrement de la nef, en 1919, et que son état n'a par conséquent pas requis une quelconque restauration.

## Cat. 25



SOL-2008-25 a



SOL-2008-25 b



SOL-2008-25 c

**N° de pré-inventaire (Br. Danel-Marcé) :** DLC-17

**N° d'inventaire (Br. Danel-Marcé) :** SOL-2008-25

**Lieu de conservation :** Église de Lillers, dépôt A.

**Réf. Photo :** SOL-2008-25 a, b, c.

**Désignation :** Architecture.

**Type :** Chapiteau (grand).

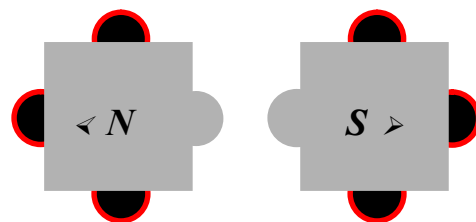
**Ht. :** 32,5 cm.

**Larg. :** 47,5 cm.

**Prof. :** 34,5 cm.

**Matière :** Calcaire (analysé par le LRMH).

**Technique :** Sculpture.



### Schéma possible d'implantation

Chapiteau engagé à trois faces apparentes :

grandes-arcades nord ou sud de la nef

la position est indifférenciable.

**Description stylistique** : Série n° 2 (I) des chapiteaux de la nef : à feuilles lisses aux pointes enroulées en volutes rentrantes. Sur la face principale, une palmette médiane de trois feuilles ensiformes émerge d'une double échancrure en forme de goutte effilée. Sur les faces latérales, la même échancrure unique accueille une étamine munie de son anthère. Mêmes traits d'archaïsme que dans le chapiteau SOL-2008-20 (et quelques autres, cf. *supra*, cat. 20) : ici encore, la polychromie devait probablement compenser la nudité de la pièce.

**Description matérielle** : Grand chapiteau engagé. La base a été amputée d'une partie de son volume : l'astragale a disparu, et une sorte de tenon triangulaire a été retaillé dans son épaisseur (pièce manifestement en remploi, cf. cliché -25 c). Seuls deux chapiteaux présentent cette caractéristique : celui-ci et SOL-2008-20. Vestiges d'une queue d'engagement de 7 cm d'épaisseur sur la face gauche. Restes de mortier ocre jaune à grains moyens contenant en outre de petits graviers (1 à 2 mm) ; trace de restauration au plâtre sur l'abaque, au dessus de la volute d'angle gauche.

**Traces d'outils** : Rares sillons de ripe sur l'abaque ; écart entre les dents : 2 mm.

**Inscriptions** : Aucune.

**Polychromie** : Aucune ; nombreuses traces résiduelles d'ancien badigeon.

**Association** : Ne ressemble tout à fait à aucune pièce encore en place aux grandes-arcades de la nef ; variante des *chap.* 9, 41, 6, 93, SOL-2008-21, SOL-2008-13, et SOL-2008-15.

**Contexte** : Grandes-arcades de la nef ; emplacement d'origine indéterminable.

**Datation** : c. 1120/1130, manifestement restauré au XIX<sup>e</sup> siècle par l'atelier d'A. Chapot.

**État de conservation** : L'astragale a totalement disparu ; arrachement diagonal de la face latérale gauche ; le revers a été lui aussi grossièrement bûché sur un quart de l'épaisseur, faisant disparaître la queue d'engagement de la face droite (cl. -25 b et -25 c). Restauration au plâtre (avec clou d'accroche en fer).

Relevés complémentaires		
<b>Queue d'engagement</b>	Épaisseur	7 à 8 cm
<b>Tenon</b>	Épaisseur	5 cm
<b>Abaque</b>	Hauteur	4 cm
<b>Corbeille</b>	Hauteur	23,5 cm
	Largeur (en haut)	47,5 cm
	Largeur (en bas)	32 cm
<b>Astragale</b>	Disparu	



## Cat. 26



SOL-2008-26 a



SOL-2008-26 b



SOL-2008-26 c

**N° de pré-inventaire (Br. Danel-Marcé) :** *DLCN-9*

**N° d'inventaire (Br. Danel-Marcé) :** *SOL-2008-26*

**Lieu de conservation :** Église de Lillers, dépôt B.

**Réf. Photo :** *SOL-2008-26 a, b, c.*

(Pièce n° 15 du « fonds P. Paquet »).

**Désignation :** Architecture.

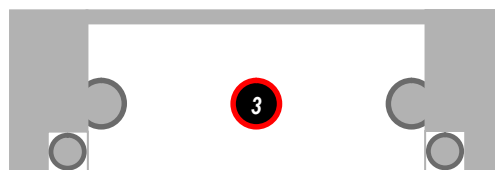
**Type :** Chapiteau (petit).

**Ht. :** 23,5 cm.

**Larg. :** 31 cm (face) 30 cm (profil).

**Prof. :** 22,5 à 23,5 cm.

**Matière :** Calcaire.



**Schéma d'implantation :** nef - 5<sup>e</sup> travée nord

Chapiteau isolé à quatre faces apparentes :

position n° 3 dans l'arcature de la baie

ouvrant sur le comble du bas-côté

**Technique** : Sculpture.

**Description stylistique** : Série n° 2 (I) des chapiteaux de la nef : chapiteaux hybrides à feuilles lisses combinant becs et volutes. Le motif central se compose d'une palmette de feuilles ensiformes émergeant d'une échancrure à base rectiligne. Un rang de perles carrées tient lieu de nervure médiane. Ce décor se répète à l'identique sur les quatre faces.

**Description matérielle** : Petit chapiteau isolé, à quatre côtés apparents ; le décor est simplement ébauché sur la face destinée à rester invisible depuis le grand vaisseau (cl. -26 a).

**Traces d'outils** : (Limbe des feuilles) ripe, sillons verticaux ; (sur la partie bordant l'astragale) sillons horizontaux ; écart entre les dents : 2 mm.

**Inscriptions** : Aucune.

**Polychromie** : Aucune. Quelques traces résiduelles d'ancien badigeon à la chaux.

**Association** : *Chap. 11, 27, 24, 38, 103* et *SOL-2008-30*. En tous points identique à l'actuel chap. 103.

**Contexte** : Baie ouvrant sur le comble du bas-côté de la nef ; une photographie de la collection Henri Deneux<sup>50</sup> montre qu'il occupait l'emplacement de l'actuel *chap. 93* (5<sup>e</sup> travée nord).

**Datation** : c. 1120/1130.

**État de conservation** : Moyen. Nombreuses traces d'arrachement : astragale, abaque et base de la corbeille (cf. photo -26 a). Nombreuses épaufrures sur les parties saillantes.

**Bibliographie** : H. OURSEL, in *Sculptures romanes et gothiques du Nord de la France*, Musée des Beaux Arts, Lille, 1978-1979, p. 89 (notice cat. 15) et p. 88 (fig. 15). H. Oursel le date des années 1130-1140. Pour les dimensions, la notice indique : H. 0,26 ; L. 0,30 ; P. 0,30.

Relevés complémentaires		
<b>Abaque</b>	Hauteur	2 cm
	Hauteur	17,5 cm
<b>Corbeille</b>	Largeur (en haut)	31 cm
	Largeur (en bas)	20 cm
<b>Astragale</b>	Épaisseur	3,5 cm
	Diamètre	24,5 cm

<sup>50</sup> (Fig. 130) MAP, diffusion RMN (n° phototype DNX08011), « Intérieur. Nef vers l'entrée », photographie, négatif noir et blanc, support verre, gélatino-bromure, coll. H. Deneux. Base Mémoire : sap01\_dnx08011\_p (Annexes II, pièce justificative n° 33, « Authentification des chapiteaux : document iconographique B »).

## Cat. 27



SOL-2008-27 a



SOL-2008-27 b



SOL-2008-27 c

**N° de pré-inventaire (Br. Danel-Marcé) :** *DLCN-21*

**N° d'inventaire (Br. Danel-Marcé) :** *SOL-2008-27*

**Lieu de conservation :** Église de Lillers, dépôt A.

**Réf. Photo :** *SOL-2008-27 a, b, c.*

**Désignation :** Architecture.

**Type :** Chapiteau (grand).

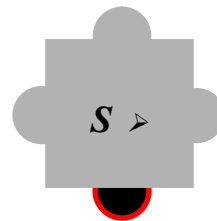
**Ht. :** 32,4 cm.

**Larg. :** 46 cm.

**Prof. :** 24 cm (à droite) 19 cm (à gauche).

**Matière :** Calcaire (analysé par le LRMH).

**Technique :** Sculpture.



### Schéma d'implantation

Chapiteau engagé à trois faces apparentes :  
grandes-arcades sud de la nef– pilier B 4  
(emplacement de l'ancien *chap. 18*)

**Description stylistique** : Série n° 2 (I) des chapiteaux de la nef : chapiteaux hybrides à feuilles lisses combinant becs et volutes. Une large échancrure ménagée dans les feuilles engainantes laisse apparaître celles du niveau inférieur, dans le limbe desquelles se découpe une feuille médiane cordiforme, à nervure plate, elle-même cantonnée d'échancrures en forme de goutte effilée portant une étamine. On retrouve à l'identique ce motif sur les faces latérales, mais avec une échancrure unique. Mêmes caractères frustes que dans le chapiteau SOL-2008-20 (et quelques autres, cf. *supra*, cat. 20).

**Description matérielle** : Grand chapiteau engagé. Bûchement du revers de la face principale ; traces de restauration sur l'astragale (plâtre et clous de fer).

**Traces d'outils** : Rares sillons de ripe sur l'astragale ; écart entre les dents : 2 mm. Traces de ciseau large d'environ 4 cm : 4 à 6 impacts / cm.

**Inscriptions** : Aucune.

**Polychromie** : Aucune ; traces résiduelles d'ancien badigeon dans les creux.

**Association** : Chap. 13, 33, 16 et SOL-2008-33.

**Contexte** : Grandes-arcades sud de la nef, à l'emplacement de l'actuel chapiteau 18<sup>51</sup>.

**Datation** : c. 1120/1130, manifestement restauré au XIX<sup>e</sup> siècle par l'atelier d'A. Chapot.

**État de conservation** : Moyen. Le revers a été grossièrement bûché sur un quart de l'épaisseur de la face gauche (pour utilisation en remploi ? cf. photo -27 c). Traces de restauration au plâtre (volute d'angle gauche), et clou de fer rouillé (astragale, côté droit).

Relevés complémentaires		
<b>Abaque</b>	Hauteur	3,5 cm
<b>Corbeille</b>	Hauteur	24,5 cm
	Largeur (en haut)	46 cm
	Largeur (en bas)	28 cm
<b>Astragale</b>	Épaisseur	4,4 cm
	Diamètre	35 cm

---

<sup>51</sup> Cf. Deuxième partie, chap. III, « authentification des chapiteaux, exploitation du document iconographique H », Annexes II, pièce justificative n° 39. Comme il ne figure pas sur les photographies du fonds Paquet auprès des chapiteaux récupérés en 1919 après l'écroulement du mur nord (Doc. iconographique P1), on peut penser que celui-ci aura été déposé au cours de la reprise en sous-cœuvres des grandes-arcades méridionales, en 1925 (Annexes I, doc. n° 37, § 5).

## Cat. 28



SOL-2008-28 a



SOL-2008-28 b



SOL-2008-28 c

**N° de pré-inventaire (Br. Danel-Marcé) :** *DLCN-22*

**N° d'inventaire (Br. Danel-Marcé) :** *SOL-2008-28*

**Lieu de conservation :** Église de Lillers, dépôt A.

**Réf. Photo :** *SOL-2008-28 a, b, c.*

(Pièce n° 29 du « fonds P. Paquet »).

**Désignation :** Architecture.

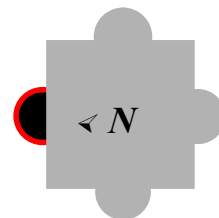
**Type :** Chapiteau (grand).

**Ht. :** 31,5 cm.

**Larg. :** 46 cm.

**Prof. :** 40 cm.

**Matière :** Calcaire.



### Schéma possible d'implantation

Chapiteau engagé à trois faces apparentes :  
grandes-arcades nord de la nef.

**Technique** : Sculpture.

**Description stylistique** : Série n° 2 (I) des chapiteaux de la nef : chapiteaux hybrides à feuilles lisses combinant becs et volutes (ici, à spires multiples). Une large échancrure ménagée dans les feuilles engainantes laisse apparaître celles du niveau inférieur, dans le limbe desquelles se découpe une feuille médiane cordiforme, à nervure perlée, elle-même cantonnée d'échancrures vides en forme de goutte effilée. On retrouve à l'identique ce motif sur les faces latérales, mais avec une échancrure unique portant une étamine. Mêmes caractères frustes que dans *SOL-2008-20* (et quelques autres, cf. *supra*, cat. 20).

**Description matérielle** : Grand chapiteau engagé. Queue d'engagement de 8 cm de profondeur.

**Traces d'outils** : (Astragale) sillons longitudinaux de ripe ; écart entre les dents : 2 mm. Traces de ciseau de 4 cm de large sur la queue (côté droit) : 4 à 6 impacts / cm.

**Inscriptions** : Aucune.

**Polychromie** : Aucune ; traces résiduelles d'ancien badigeon dans les creux et sur la face droite.

**Association** : Chap. 19, 30, 53 et 97.

**Contexte** : Grandes-arcades de la nef<sup>52</sup>.

**Datation** : c. 1120/1130, manifestement restauré au XIX<sup>e</sup> siècle par l'atelier d'A. Chapot.

**État de conservation** : Médiocre. Arrachements notables sur la face latérale gauche : angles supérieurs et partie inférieure, y compris l'astragale (ne subsiste que le milieu de la corbeille). Épaufures multiples, surtout sur la face principale. Traces de moisissure.

Relevés complémentaires		
<b>Queue d'engagement</b>	Profondeur maximale	8 cm
<b>Abaque</b>	Hauteur	3 cm
<b>Corbeille</b>	Hauteur	24 cm
	Largeur (en haut)	Indéterminable (manque face gauche)
	Largeur (en bas)	
<b>Astragale</b>	Épaisseur	4,3 cm
	Diamètre	37 cm

<sup>52</sup> Peut-être implanté au nord, à la place de l'actuel chapiteau 19 qui en est la réplique exacte ?

**Cat. 29**



*SOL-2008-29 a*



*SOL-2008-29 b*



*SOL-2008-29 c*

**N° de pré-inventaire (Br. Danel-Marcé) :** *DLCN-23*

**N° d'inventaire (Br. Danel-Marcé) :** *SOL-2008-29*

**Lieu de conservation :** Église de Lillers, dépôt A.

**Réf. Photo :** *SOL-2008-29 a, b, c.*

**Désignation :** Architecture.

**Type :** Chapiteau (grand).

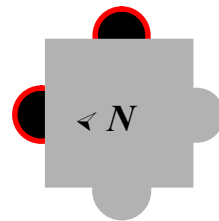
**Ht. :** 29,5 cm.

**Larg. :** 44 cm.

**Prof. :** 37 cm.

**Matière :** Calcaire.

**Technique :** Sculpture.



**Schéma possible d'implantation**

Chapiteau engagé à trois faces apparentes :  
grandes-arcades nord de la nef.

**Description stylistique :** Série n° 2 (I) des chapiteaux de la nef : chapiteaux hybrides à feuilles lisses combinant becs et volutes. Une large échancrure ménagée dans les feuilles engainantes laisse apparaître celles du niveau inférieur, dans le limbe desquelles se découpe une feuille médiane cordiforme à nervure torique, elle-même cantonnée d'échancrures en forme de goutte effilée portant une étamine. On retrouve à l'identique ce motif sur les faces latérales.

**Description matérielle :** Grand chapiteau engagé. Queue d'engagement de 8 cm de profondeur.

**Traces d'outils :** (Limbe des feuilles) sillons verticaux de ripe ; écart entre les dents : 1 mm.

**Inscriptions :** Aucune.

**Polychromie :** Aucune ; traces résiduelles d'ancien badigeon dans les creux.

**Association :** Chap. 13, 29, SOL-2008-31, SOL-2008-32 et SOL-2008-32.

**Contexte :** Grandes-arcades de la nef<sup>53</sup>.

**Datation :** c. 1120/1130, ou peut-être un pastiche du XIX<sup>e</sup> siècle ?

**État de conservation :** Nombreux manques importants surtout localisés dans la partie supérieure : pointes et volutes ont disparu ; arrachements d'une partie de l'astragale ; épaufrures multiples, surtout sur la face principale.

Relevés complémentaires		
<b>Queue d'engagement</b>	Profondeur maximale	8 cm
<b>Abaque</b>	Hauteur	2,3 cm
<b>Corbeille</b>	Hauteur	24,5 cm
	Largeur (en haut)	Indéterminable (manque face gauche)
	Largeur (en bas)	
<b>Astragale</b>	Épaisseur	4,5 cm
	Diamètre	35,5 cm

<sup>53</sup> Peut-être implanté au nord, à la place de l'actuel chapiteau 13 ou du 33, qui en sont la réplique exacte.



## Cat. 30



SOL-2008-30 a



SOL-2008-30 b

**N° de pré-inventaire (Br. Danel-Marcé) :** DLC-7

**N° d'inventaire (Br. Danel-Marcé) :** SOL-2008-30

**Lieu de conservation :** Église de Lillers, dépôt A.

**Réf. Photo :** SOL-2008-30 a, b.

(Pièce n° 22 du « fonds P. Paquet »).

**Désignation :** Architecture.

**Type :** Chapiteau (grand).

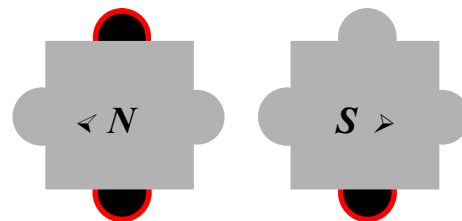
**Ht. :** 27,5 cm.

**Larg. :** 42 cm.

**Prof. :** 18.5 cm.

**Matière :** Calcaire.

**Technique :** Sculpture.



### Schéma possible d'implantation

Chapiteau engagé à trois faces apparentes :  
grandes-arcades nord ou sud de la nef.

**Description stylistique :** Série n° 2 (I) des chapiteaux de la nef : chapiteaux hybrides à feuilles lisses combinant becs et volutes. Le motif central se compose d'une palmette à cinq feuilles ensiformes émergeant d'une échancrure à base rectiligne. Un rang de perles carrées tient lieu de nervure médiane. Pour autant qu'on puisse encore en juger, le décor de la face latérale droite comporte une échancrure en forme de goutte (avec ou sans étamine ?). Mêmes caractères frustes que ceux relevés par exemple dans le chapiteau SOL-2008-27<sup>54</sup>.

**Description matérielle :** Grand chapiteau engagé (fragmentaire).

**Traces d'outils :** Rares traces de ciseau sur l'abaque : 4 à 6 impacts / cm.

**Inscriptions :** Aucune.

**Polychromie :** Aucune ; rares traces résiduelles d'ancien badigeon.

**Association :** Chap. 11, 27, 24, 38, 103 et SOL-2008-26.

**Contexte :** Grandes-arcades de la nef, emplacement d'origine indéterminable.

**Datation :** c. 1120/1130.

**État de conservation :** Très altéré, érosion superficielle généralisée. Manques importants : plus de la moitié de l'épaisseur du revers de la pièce, tout l'angle supérieur gauche, la totalité de l'astragale ; épaufrures éparses sur les parties saillantes.

Relevés complémentaires		
<b>Abaque</b>	Hauteur	3,5 cm
<b>Corbeille</b>	Hauteur	24 cm
	Largeur (en haut)	Indéterminable (manque à gauche)
	Largeur (en bas)	35 cm
<b>Astragale</b>	Disparu (il manque env. 5 cm par rapport à la hauteur standard)	

---

<sup>54</sup> Traits qui se caractérisent par une certaine raideur des courbes (bord des feuilles palmées, galbe de la corbeille), par une grande spontanéité du dessin qui semble s'être libéré du joug de la stricte symétrie, ainsi que par la schématisation des éléments végétaux (rang de perles carrées, simplement gravé, tenant lieu de nervure médiane).

## Cat. 31



SOL-2008-31 a



SOL-2008-31 b



SOL-2008-31 c



SOL-2008-31 d

N° de pré-inventaire (Br. Danel-Marcé) : DLC-10

N° d'inventaire (Br. Danel-Marcé) : SOL-2008-31

Lieu de conservation : Église de Lillers, dépôt A.

Réf. Photo : SOL-2008-31 a, b, c, d.

Désignation : Architecture.

Type : Chapiteau (grand).

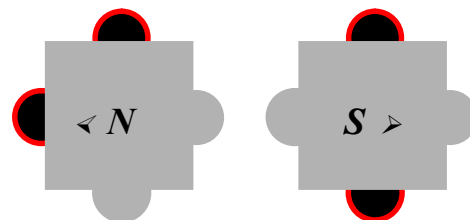
Ht. : 31 cm.

Larg. : 36 cm.

Prof. : 32,5 cm.

Matière : Calcaire.

Technique : Sculpture.



### Schéma possible d'implantation

Chapiteau engagé à trois faces apparentes :  
grandes-arcades nord ou sud de la nef.

**Description stylistique :** Série n° 2 (I) des chapiteaux de la nef : chapiteaux hybrides à feuilles lisses combinant becs et volutes. Une large échancrure ménagée dans les feuilles engainantes laisse apparaître celles du niveau inférieur, dans le limbe desquelles se découpe une feuille médiane cordiforme, à nervure torique saillante, elle-même cantonnée déchantures en forme de goutte effilée portant une étamine. On retrouvait à l'identique ce motif sur les côtés.

**Description matérielle :** Grand chapiteau engagé (fragmentaire). Sur la face droite : vestiges en forme de tenon<sup>55</sup> prolongeant le lit de pose sur 11 cm de profondeur. Cette pièce était probablement utilisée en remploi.

**Traces d'outils :** Sillons parallèles verticaux de ripe (limbe des feuilles) ; écart entre les dents : 2 mm ; sillons plus étroits de ripe (sous la pointe) ; écart entre les dents : 1 mm.

**Inscriptions :** Aucune.

**Polychromie :** Aucune.

**Association :** Chap. 13, 33, 16, 30 (sauf étamines) ; 53, 95, 52 (idem), 76. Variante de SOL-2008-27 ; -28 ; -29 (?) ; -32 et -33.

**Contexte :** Grandes-arcades de la nef<sup>56</sup>.

**Datation :** c. 1120/1130<sup>57</sup>.

**État de conservation :** Bon, en dépit de l'amputation du revers (retailé en léger biais) et des arrachements de toute la face latérale gauche et d'une partie de l'astragale.

Relevés complémentaires		
<b>Vestige « en tenon »</b>	Profondeur maximale	11 cm
<b>Abaque</b>	Hauteur	4,5 cm
<b>Corbeille</b>	Hauteur	22,5 cm
	Largeur	Indéterminable
<b>Astragale</b>	Épaisseur	4 cm
	Diamètre	Indéterminable

---

<sup>55</sup> La découpe pratiquée dans l'épaisseur de la pièce, au revers (Cf. photos -31 a, -31 b et -31 d), pose question. Il peut s'agir de la restauration d'une partie abîmée qui aurait été reprise en sous-œuvre (la pièce rapportée ayant disparu). Les nombreuses fractures donnent à penser que ce chapiteau était placé au nord et a été endommagé par l'effondrement de cette partie de la nef, en 1919.

<sup>56</sup> Peut-être implanté à la place de l'actuel chapiteau 13, ou encore du 33, qui en sont la réplique exacte.

<sup>57</sup> L'excellent état de surface et la grande netteté des détails incitent à considérer cette pièce comme étant, certes, conforme au modèle stylistique lillérois du XII<sup>e</sup> siècle, mais de facture probablement plus récente. Elle pourrait alors dater de la première campagne de restauration (1885-1889) et aurait dans ce cas été réalisée par l'atelier d'A. Chapot. Elle aurait ensuite fait l'objet de la restauration déjà mentionnée, durant la seconde campagne (1908-1914).

## Cat. 32



SOL-2008-32 a



SOL-2008-32 b



SOL-2008-32 c

**N° de pré-inventaire (Br. Danel-Marcé) :** DLC-12

**N° d'inventaire (Br. Danel-Marcé) :** SOL-2008-32

**Lieu de conservation :** Église de Lillers, dépôt A.

**Réf. Photo :** SOL-2008-32 a, b, c.

**Désignation :** Architecture.

**Type :** Chapiteau (grand).

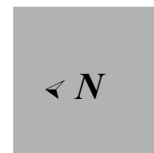
**Ht. :** 30,5 cm.

**Larg. :** 48 cm.

**Prof. :** 25,5 cm.

**Matière :** Calcaire.

**Technique :** Sculpture.



### Schéma d'implantation

Chapiteau à trois faces apparentes :  
grandes-arcades nord de la nef

(6<sup>e</sup> travée, pilier A 8)

**Description stylistique :** Série n° 2 (I) des chapiteaux de la nef : chapiteaux hybrides à feuilles lisses combinant becs et volutes. Une large échancrure ménagée dans les feuilles engainantes laisse apparaître celles du niveau inférieur, dans le limbe desquelles se découpe une feuille médiane cordiforme, à nervure torique saillante, elle-même cantonnée d'échancrures en forme de goutte effilée portant une étamine. On retrouve à l'identique ce motif sur les côtés.

**Description matérielle :** Grand chapiteau engagé. Une épaisse couche de mortier recouvre le lit d'attente : ocre jaune pâle à grains fins contenant de menues particules de chaux agglomérée de 1 à 2 mm d'épaisseur.

**Traces d'outils :** Sillons de ripe (corbeille et astragale): écart entre les dents : 2 mm. Traces de ciseau sur l'abaque : 4 à 6 impacts / cm.

**Inscriptions :** Aucune.

**Polychromie :** Aucune ; traces résiduelles de badigeon à la chaux.

**Association :** Identique aux *chap. 13, 33, 16, SOL-2008-31 et -33 ; proche du chapiteau SOL-2008-27* (modèle plus fruste).

**Contexte :** Grandes-arcades de la nef ; compte tenu de son bon état de conservation et de l'identité formelle, il est probablement l'original déposé de l'ancien chapiteau 41.

**Datation :** c. 1120/1130, ou peut-être un pastiche du XIX<sup>e</sup> siècle ?

**État de conservation :** Bon. Amputation d'une partie du revers (cl. -32 b et -32 c) ; épaufrure sur la volute gauche ; traces de restauration d'une partie de la face droite<sup>58</sup>.

Relevés complémentaires		
<b>Abaque</b>	Hauteur	3,3 cm
<b>Corbeille</b>	Hauteur	22,7 cm
	Largeur (en haut)	48 cm
	Largeur (en bas)	34,5 cm
<b>Astragale</b>	Épaisseur	4,5 cm
	Diamètre extérieur	33 cm

---

<sup>58</sup> (Cf. cliché 32 b) on relève d'assez nombreuses traces d'outils de taille à la surface de la pièce, à l'exception de la partie supérieure de la face droite qui a été restaurée : présence d'un enduit lissé, d'une coloration plus grise.

**Cat. 33**



SOL-2008-33 a



SOL-2008-33 b



SOL-2008-33 c

**N° de pré-inventaire (Br. Danel-Marcé) :** DLC-16

**N° d'inventaire (Br. Danel-Marcé) :** SOL-2008-33

**Lieu de conservation :** Église de Lillers, dépôt A.

**Réf. Photo :** SOL-2008-33 a, b, c.

(Pièce n° 27 du « fonds P. Paquet »).

**Désignation :** Architecture.

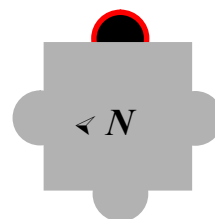
**Type :** Chapiteau (grand).

**Ht. :** 28 cm.

**Larg. :** 48 cm.

**Prof. :** 35,5 cm.

**Matière :** Calcaire local (analysé par le LRMH).



**Schéma d'implantation :** nef, 4<sup>e</sup> travée nord

Chapiteau engagé à trois faces apparentes :  
grandes-arcades nord.

**Technique** : Sculpture.

**Description stylistique** : Série n° 2 (I) des chapiteaux de la nef : chapiteaux hybrides à feuilles lisses combinant becs et volutes. Une large échancrure ménagée dans les feuilles engainantes laisse apparaître celles du niveau inférieur, dans le limbe desquelles se découpe une feuille médiane cordiforme, à nervure torique saillante, elle-même cantonnée d'échancrures en forme de goutte effilée portant une étamine. On retrouve à l'identique ce motif sur les côtés.

**Description matérielle** : Grand chapiteau engagé. Queue d'engagement de 4,5 cm de profondeur.

**Traces d'outils** : Nombreux sillons de ripe fine sur la corbeille ; écart entre les dents 1 mm. Taillant droit fruste au revers.

**Inscriptions** : Aucune.

**Polychromie** : Aucune trace de pigment coloré ni de badigeon à la chaux.

**Association** : Identique aux *chap. 13, 33, 16, SOL-2008-31 et -32 ; proche du chapiteau SOL-2008-27* (modèle plus fruste).

**Contexte** : Grandes-arcades de la nef ; une photographie de la collection Deneux<sup>59</sup> montre qu'il occupait l'emplacement de l'actuel *chap. 33* qui en est la copie.

**Datation** : c. 1120/1130, ou peut-être un pastiche du XIX<sup>e</sup> siècle ?

**État de conservation** : Bon. Amputation d'une partie de l'astragale (cl. -33 c). Rappelons que les deux fragments d'astragale déposés (*SOL-2008-41 et SOL-2008-42*) ne correspondent à aucun des chapiteaux du dépôt lapidaire qui ont été amputés de cette partie.

Relevés complémentaires		
<b>Queue d'engagement</b>	Profondeur (gauche et droite)	4,5 cm
<b>Abaque</b>	Hauteur	3,5 cm
<b>Corbeille</b>	Hauteur	24,5 cm
	Largeur (en haut)	48 cm
	Largeur (en bas)	31 cm
<b>Astragale</b>	Épaisseur	En grande partie disparu
	Diamètre extérieur	31 cm

<sup>59</sup> (Fig. 130) MAP, diffusion RMN (n° phototype DNX08011), « Intérieur. Nef vers l'entrée », photographie, négatif noir et blanc, support verre, gélatino-bromure, coll. H. Deneux, base Mémoire : sap01\_dnx08011\_p (Annexes II, pièce justificative n° 33, « Authentification des chapiteaux : document iconographique B »).



**Cat. 34**



SOL-2008-34 a



SOL-2008-34 b



SOL-2008-34 c

**N° de pré-inventaire (Br. Danel-Marcé) :** DLC-20

**N° d'inventaire (Br. Danel-Marcé) :** SOL-2008-34

**Lieu de conservation :** Église de Lillers, dépôt B.

**Réf. Photo :** SOL-2008-34 a, b, c.

**Désignation :** Architecture.

**Type :** Chapiteau (grand).

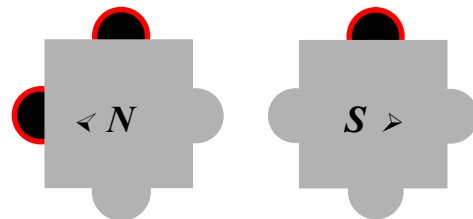
**Ht. :** 21 cm.

**Larg. :** 20 cm.

**Prof. :** 16 cm.

**Matière :** Calcaire.

**Technique :** Sculpture.



**Schéma possible d'implantation**

Chapiteau engagé à trois faces apparentes :  
grandes-arcades nord ou sud de la nef.

**Description stylistique** : Série n° 2 (I) des chapiteaux de la nef : chapiteaux hybrides à feuilles lisses combinant becs et volutes. Ce fragment correspond à la partie supérieure d'un angle et ne laisse apparaître que l'abaque et le haut de la corbeille. Son décor est conforme aux caractéristiques de ce type de chapiteaux : la pointe de la feuille engainante se retrousse pour former une sorte de bec, tandis qu'au dessus, celle de la feuille sous-jacente s'enroule en volute plate à simple spire. On distingue sur le côté gauche une protubérance correspondant à l'anthere d'une étamine, telle qu'on en trouve, par exemple, aux échancrures du chapiteau SOL-2008-33 (cl. -34 a).

**Description matérielle** : Grand chapiteau engagé (fragment). Résidus de mortier ocre jaune à grains très fins.

**Traces d'outils** : Aucune trace exploitable.

**Inscriptions** : Aucune.

**Polychromie** : Aucune ; rares traces résiduelles d'ancien badigeon à la chaux.

**Association** : Chap. 13, 33, 16, SOL-2008-31, -33 et -27.

**Contexte** : Grandes-arcades de la nef. Ce fragment ne coïncide avec aucun des chapiteaux du même modèle conservés dans le dépôt lapidaire : il est par conséquent le seul vestige d'un chapiteau disparu (soit tombé en 1919, s'il se trouvait au nord ; soit déposé à l'occasion de la reprise en sous-œuvre des grandes-arcades méridionales entre 1924 et 1925).

**Datation** : c. 1120/1130, ou peut-être un pastiche du XIX<sup>e</sup> siècle ?

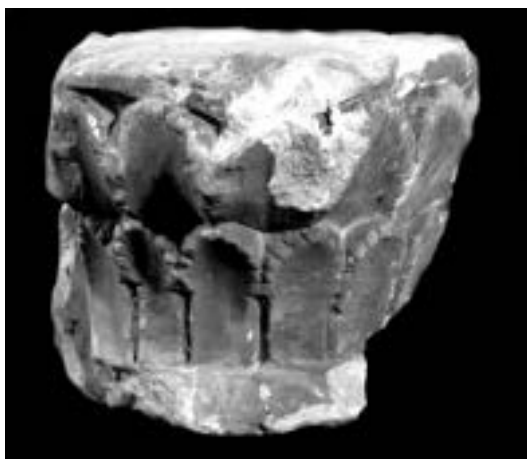
**État de conservation** : Bon ; vivacité des reliefs en dépit d'épaufrures éparses.

Relevés complémentaires		
<b>Abaque</b>	Hauteur	4 cm
<b>Corbeille</b>	Éléments inappréciables sur ce fragment	
<b>Astragale</b>		

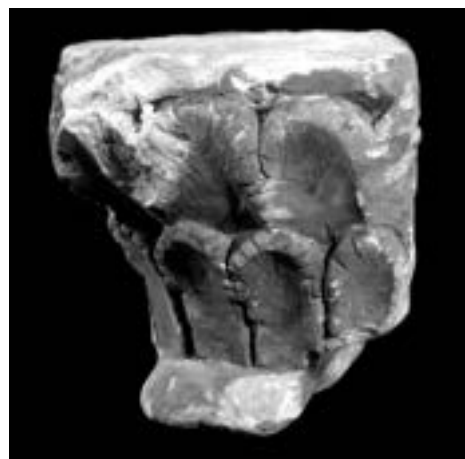
## Cat. 35



SOL-2008-35 a



SOL-2008-35 b



SOL-2008-35 c

**N° de pré-inventaire (Br. Danel-Marcé) :** DLC-3

**N° d'inventaire (Br. Danel-Marcé) :** SOL-2008-35

**Lieu de conservation :** Église de Lillers, dépôt B.

**Réf. Photo :** SOL-2008-35 a, b, c.

(Pièce n° 1 du « fonds P. Paquet »).

**Désignation :** Architecture.

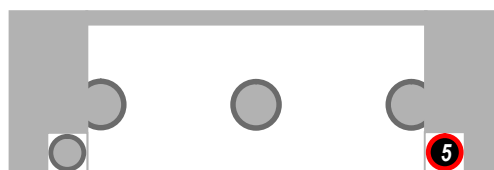
**Type :** Chapiteau (petit).

**Ht. :** 20,5 cm.

**Larg. :** 23 cm.

**Prof. :** 19 cm.

**Matière :** Calcaire (analysé par le LRMH).



**Schéma d'implantation :** nef - 6<sup>e</sup> travée nord

Chapiteau d'angle à deux faces apparentes :  
position n° 5 dans l'arcature de la baie ouvrant  
sur le comble du bas-côté de la nef.

**Technique** : Sculpture.

**Description stylistique** : Série n° 2 (II) des chapiteaux de la nef : à deux registres superposés de feuilles dentelées spatulées, disposées en corolle autour de la corbeille. Leur base est étroite et seule l'extrémité sommitale arrondie porte les dentelures.

**Description matérielle** : Petit chapiteau d'angle, à deux côtés apparents ; la face de gauche est dotée d'une queue d'engagement en débord de 5 cm de profondeur (cl. -35 a). Vestiges d'épure circulaire sur le lit de pose. En comparant l'état actuel de cette pièce avec sa représentation sur la photographie du « fonds Paquet » (n° 1, en incrustation sur le cliché), on constate qu'elle a été amputée de toute sa queue d'engagement sur le côté droit.

**Traces d'outils** : Rares traces de ripe dans un creux de feuille ; écart entre les dents : env. 2 mm.

**Inscriptions** : Aucune.

**Polychromie** : Aucune. Voile uniforme d'ancien badigeon patiné.

**Association** : Identique aux *chap.* 59 et 92.

**Contexte** : Provient de l'ouverture sur comble du bas-côté nord de la nef, 6<sup>e</sup> travée ; il occupait la place de l'actuel *chap.* 107, ainsi que le montrent deux photographies d'archives de la collection Henri Deneux<sup>60</sup>.

**Datation** : c. 1120/1130.

**État de conservation** : Médiocre. Arrachement partiel de l'astragale, de l'arête verticale de la queue d'engagement (cl. -35 a) et de l'angle inférieur du côté droit (cl. -35 c) ; nombreuses épaufrures sur les parties saillantes.

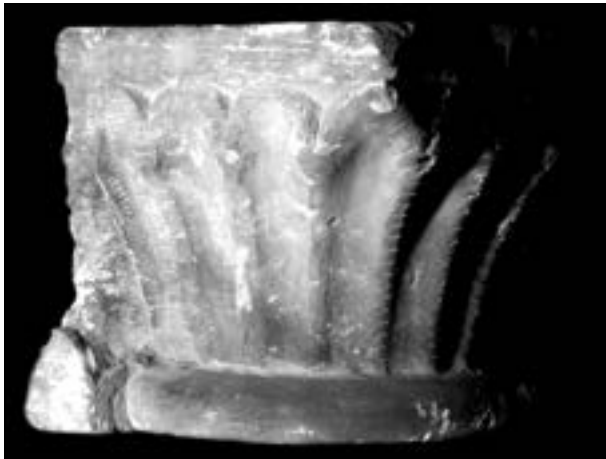
Relevés complémentaires		
<b>Queue d'engagement</b>	Profondeur	5 cm
<b>Abaque</b>	Hauteur	1,6 cm
<b>Corbeille</b>	Hauteur	16 cm
	Largeur (en haut)	18 et 19 cm
	Largeur (en bas)	12 à 13 cm
<b>Astragale</b>	Épaisseur	3,5 cm
	Diamètre	14 cm

<sup>60</sup> MAP, diffusion RMN (n° phototype DNX08011), « Intérieur. Nef vers l'entrée », photographie, négatif noir et blanc, support verre, gélatino-bromure, coll. H. Deneux, base Mémoire : sap01\_dnx08011\_p, (fig. 130 et (n° phototype DNX08012), « Intérieur. Nef vers le chœur », base Mémoire : sap01\_dnx08012\_p, (fig. 131).

## Cat. 36



SOL-2008-36 a



SOL-2008-36 b



SOL-2008-36 c

**N° de pré-inventaire (Br. Danel-Marcé) :** DLC-5

**N° d'inventaire (Br. Danel-Marcé) :** SOL-2008-36

**Lieu de conservation :** Église de Lillers, dépôt B.

**Réf. Photo :** SOL-2008-36 a, b, c.

(Pièce n° 8 du « fonds P. Paquet »).

**Désignation :** Architecture.

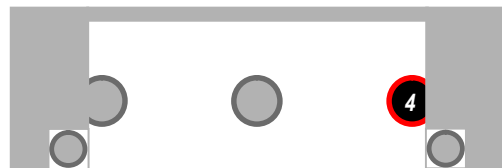
**Type :** Chapiteau (petit).

**Ht. :** 23 cm.

**Larg. :** 31 cm.

**Prof. :** 24,5 cm.

**Matière :** Calcaire.



**Schéma d'implantation :** nef - 5<sup>e</sup> travée nord

Chapiteau engagé à trois faces apparentes :  
position n° 4 dans l'arcature de la baie ouvrant  
sur le comble du bas-côté nord de la nef.

**Technique** : Sculpture.

**Description stylistique** : Série n° 2 (II) des chapiteaux de la nef : à un rang de feuilles dentelées spatulées, disposées en corolle autour de la corbeille. Leur limbe dépourvu de toute nervation est légèrement refouillé dans le milieu, ce qui accentue la saillie des bords dentelés et crée cette ondulation si particulière de la surface.

**Description matérielle** : Petit chapiteau engagé, à trois côtés apparents ; queue d'engagement de 5 cm de profondeur ; la face latérale gauche, dépourvue de dentelure, devait rester invisible depuis la nef (cl. -35 b). Épure circulaire sur le lit de pose, diamètre 19,5 cm.

**Traces d'outils** : Sillons verticaux de ripe dans le creux des feuilles (accentués sur le côté gauche, non visible de la nef) ; écart entre les dents : 2 mm.

**Inscriptions** : Aucune.

**Polychromie** : Aucune. Rares traces de badigeon à la chaux.

**Association** : Identique aux *chap.* 75 et 97.

**Contexte** : Ouverture sur comble du bas-côté nord de la nef (5<sup>e</sup> travée) ; occupait l'emplacement de l'actuel *chap.* 95<sup>61</sup>.

**Datation** : c. 1120/1130.

**État de conservation** : Moyen. Manques importants : queue d'engagement de la face gauche, angle supérieur de la face principale (c. -36 a) se prolongeant sur la face latérale droite (cl. -36 c) ; légères épaufrures éparses.

Relevés complémentaires		
Queue d'engagement	Profondeur (à gauche)	5 cm
	Profondeur (à gauche)	5 cm
Abaque	Hauteur	2,8 cm
Corbeille	Hauteur	17 cm
	Largeur (en haut)	32,5 cm
	Largeur (en bas)	21,5 cm
Astragale	Épaisseur	3,5 cm
	Diamètre	25,5 cm

---

<sup>61</sup> MAP, photothèque, Carton « Lillers, église », photo (non cotée, s.d.) attribuée à P. Paquet (c. 1919), effondrement de la nef, vue en élévation de la 6<sup>e</sup> travée nord restée debout (document « i », dossier Critique d'authenticité, fig. 210 et diffusion RMN (n° phototype DNX08012), « Intérieur. Nef vers le chœur », base Mémoire : sap01\_dnx08012\_p (fig. 131).

## Cat. 37



SOL-2008-37 a



SOL-2008-37 b



SOL-2008-37 c



SOL-2008-37 d

N° de pré-inventaire (Br. Danel-Marcé) : DLCN-17

N° d'inventaire (Br. Danel-Marcé) : SOL-2008-37

Lieu de conservation : Église de Lillers, dépôt B.

Réf. Photo : SOL-2008-37 a, b, c, d.

(Pièce n° 11 du « fonds P. Paquet »).

Désignation : Architecture.

Type : Chapiteau (petit).

Ht. : 25,5 cm.

Larg. : 30 cm.

Prof. : env. 23,5 cm.

Matière : Calcaire (analysé par le LRMH).

Technique : Sculpture.

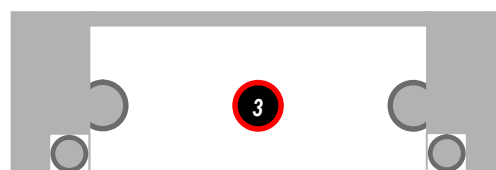


Schéma d'implantation : nef - 4<sup>e</sup> travée nord

Chapiteau isolé à quatre faces apparentes :  
position n° 3 dans l'arcature de la baie  
ouvrant sur le comble du bas-côté nord.

**Description stylistique** : Série n° 3 (I) des chapiteaux de la nef : à dais architecturé, avec colonnettes et corbeille à décor végétal. Une colonnette à fût polygonal et décor de chevrons reçoit, au milieu de chaque face, la retombée des arcs jumeaux sur lesquels prend appui le dais à linteau cannelé. Tapissant le nu de la corbeille, un motif végétal en demi-palmettes affrontées tombant d'une corne d'abondance se répète à l'identique sous chaque angle.

**Description matérielle** : Petit chapiteau isolé, à quatre côtés apparents ; le décor est simplement ébauché sur la face destinée à rester invisible depuis le grand vaisseau (cl. -37 c). Traces de restauration au plâtre<sup>62</sup> (bas de colonnettes, cl. -37 a, -37 b et -37 d). Épure circulaire sur le lit de pose, diamètre 19 cm.

**Traces d'outils** : (écoinçons, au-dessus des cornes d'abondance) sillons de ripe ; écart entre les dents : 2 mm. Traces de ciseau de 4 cm de large sur le dais, au revers : 3 à 4 impacts / cm.

**Inscriptions** : Aucune.

**Polychromie** : Aucune. Quelques traces résiduelles d'ancien badigeon à la chaux.

**Association** : *Chap. 73* qui est la copie conforme de *SOL-2008-37*.

**Contexte** : Deux photos de la collection Deneux<sup>63</sup> montrent qu'il occupait l'emplacement de l'actuel *chap. 83*, dans la baie de la 4<sup>e</sup> travée ouvrant sur le comble du bas-côté nord de la nef.

**Datation** : c. 1120/1130.

**État de conservation** : Médiocre. Manques importants, surtout localisés en partie supérieure de la pièce, correspondant à des points de fracture ; arrachement partiel de l'astragale ; épaufrures diverses sur les parties saillantes ; restauration au plâtre.

**Bibliographie** : H. OURSEL, in *Sculptures romanes et gothiques du Nord de la France*, Musée des Beaux Arts, Lille, 1978-1979, p. 89 (notice cat. 17) et p. 88 (fig. 17). H. Oursel le date des années 1130-1140. Pour les dimensions, la notice indique : H. 0,25 ; L. 0,30 ; P. 0,30.

Relevés complémentaires		
<b>Abaque</b>	Hauteur	Intégré à la corbeille
<b>Colonnette</b>	Largeur	2,7 cm
<b>Dais</b>	Hauteur	12,5 cm
<b>Corbeille</b>	Hauteur	env. 22 cm
	Largeur (en haut)	30 cm

---

<sup>62</sup> On constate que le plâtre utilisé pour refaire le bas des trois colonnettes visibles depuis la nef a pris une teinte plus ocrée que le calcaire. Cette restauration doit probablement être attribuée à l'atelier du sculpteur A. Chapot, et dater de la première campagne (1885-1889) ; le chapiteau ayant été déposé en 1919, après l'effondrement de la nef.

<sup>63</sup> MAP, collection H. Deneux (fig. 130, Annexes II, pièce justificative n° 33, « Authentification des chapiteaux : document iconographique B » et fig. 131, *ibidem*, n° 34, « document iconographique C »).



## Cat. 38



SOL-2008-38 a



SOL-2008-38 b



SOL-2008-38 c

N° de pré-inventaire (Br. Danel-Marcé) : DLC-2

N° d'inventaire (Br. Danel-Marcé) : SOL-2008-38

Lieu de conservation : Église de Lillers, dépôt B.

Réf. Photo : SOL-2008-38 a, b, c.

(Pièce n° 7 du « fonds P. Paquet »).

Désignation : Architecture.

Type : Chapiteau (petit).

Ht. : 21 cm.

Larg. : 27 cm.

Prof. : 17,4 cm.

Matière : Calcaire.

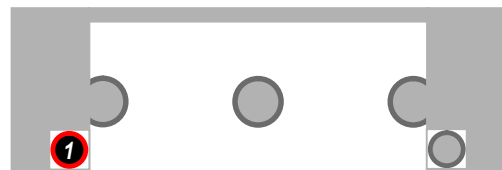


Schéma d'implantation : nef - 5<sup>e</sup> travée nord

Chapiteau d'angle à deux faces apparentes :  
position n° 1 dans l'arcature de la baie  
ouvrant sur le comble du bas-côté nord.

**Technique** : Sculpture.

**Description stylistique** : Série n° 2 (I) des chapiteaux de la nef : à feuilles lisses aux pointes enroulées en volutes sortantes. Les bords arrondis de l'échancrure médiane se rejoignent à l'extrémité d'une forme lancéolée qui se découpe sur le nu du limbe.

**Description matérielle** : Petit chapiteau d'angle, à deux côtés apparents ; queue d'engagement de 9 cm de profondeur.

**Traces d'outils** : Sillons de ripe verticaux (corbeille) et horizontaux (creux de la feuille lisse ; écart entre les dents : 3 mm. Trace de ciseau de 4 cm de large : 4 à 6 impacts / cm.

**Inscriptions** : Aucune.

**Polychromie** : Aucune.

**Association** : *Chap. 70* (mais sans le motif floral dans l'échancrure).

**Contexte** : Ses dimensions n'autorisent son implantation qu'au niveau des ouvertures sur comble des bas-côtés nord de la nef ; une photographie de la collection Henri Deneux<sup>64</sup> montre qu'il occupait l'emplacement de l'actuel *chap. 89* (5<sup>e</sup> travée nord de la nef).

**Datation** : c. 1120/1130.

**État de conservation** : Moyen. Arrachement total de l'astragale ; quelques épaufures.

Relevés complémentaires		
<b>Queue d'engagement</b>	Épaisseur	9 cm
<b>Abaque</b>	Largeur	2,6 cm
<b>Corbeille</b>	Hauteur	15,5 cm
	Largeur face (en haut)	17 cm
	Largeur profil (en haut)	18 cm
	Largeur (en bas)	16 cm
<b>Astragale</b>	Épaisseur	disparue
	Diamètre	

<sup>64</sup> MAP, diffusion RMN (n° phototype DNX08011), « Intérieur. Nef vers l'entrée », photographie, négatif noir et blanc, support verre, gélatino-bromure, coll. H. Deneux. Base Mémoire : sap01\_dnx08011\_p (fig. 130 ; Annexes II, pièce justificative n° 33, « Authentification des chapiteaux : document iconographique B »).

## Cat. 39



SOL-2008-39 a



Exemplaire du modèle ionique :  
chapiteau du pilastre C 4  
bas-côté nord de la nef

**N° de pré-inventaire (Br. Danel-Marcé) :** DLC-25

**N° d'inventaire (Br. Danel-Marcé) :** SOL-2008-39

**Lieu de conservation :** Église de Lillers, dépôt B.

**Réf. Photo :** SOL-2008-39 a.

**Désignation :** Architecture.

**Type :** Chapiteau.

**Ht. :** 22 cm.

**Larg. :** 19 cm.

**Prof. :** 11 cm.

**Matière :** Calcaire.

**Technique :** Sculpture.

**Description stylistique :** Volute d'angle sortante à spires multiples d'un chapiteau ionique. Ce modèle lillérois n'est pas entièrement conforme au modèle canonique : les volutes prennent naissance sur l'échine et non pas sur un coussinet ; leur disposition – elles sont accolées deux à deux – n'est pas non plus strictement conventionnelle (absence de balustre). Par leur structure, ces chapiteaux se rapprochent du chapiteau ionique à cornes, dans lequel les volutes sont couplées deux à deux aux angles d'un abaque à cornes.

**Description matérielle :** Fragment de chapiteau brisé.

**Traces d'outils :** Aucune.

**Inscriptions :** Aucune.

**Polychromie** : Aucune. Traces résiduelles d'ancien badigeon à la chaux.

**Association** : Chapiteau ioniques coiffant les pilastres adossés aux murs gouttereaux des collatéraux de la nef.

**Contexte** : L'hypothèse la plus plausible serait de faire provenir ce fragment brisé du collatéral nord de la nef, dont cinq travées de voûtes sur sept ont été emportées lors de l'effondrement du mur gouttereau septentrional de la nef, en avril 1919 (cl. -39-b : modèle de pilastre, C 2, collatéral nord).

**Datation** : Dans l'hypothèse d'une provenance du collatéral nord : XVII<sup>e</sup> siècle ; dans celle d'une provenance du collatéral sud : XVIII<sup>e</sup> siècle.

**État de conservation** : Moyen. Manque sur le bord extérieur de la volute ; quelques épaufrures.

**Cat. 40**



*SOL-2013-40 a*



*SOL-2013-40 b*



*SOL-2013-40 c*



*SOL-2013-40 d*

**N° de pré-inventaire (Br. Danel-Marcé) :** *DLC-35*

**N° d'inventaire (Br. Danel-Marcé) :** *SOL-2013-40*

**Lieu de conservation :** Église de Lillers, dépôt B.

**Réf. Photo :** *SOL-2013-40 a, b, c, d.*

**Désignation :** Architecture.

**Type :** Chapiteau.

**Ht. :** 22,5 cm.

**Larg. :** 20,5 cm.

**Prof. :** (à gauche) 7,5 cm, (à droite) 16.5 cm.

**Matière :** Calcaire.

**Technique** : Sculpture.

**Description stylistique** : Motif de crosses végétales saillantes, adossées au milieu de la face et se rejoignant dans les angles au-dessus d'une sorte de colonnette hexagonale.

**Description matérielle** : Petit chapiteau engagé, à trois côtés apparents ; vestiges d'une queue d'engagement (côté droit) de 5 cm de profondeur. Épure circulaire et centre tracés sur le lit de pose, sous l'astragale : demi-cercle de 8 cm de rayon et droite tangente délimitant la corbeille de la queue d'engagement (cl. -40 d). Présence de balèvres de mortier (épais, granuleux et très résistant) sous les crosses latérales des petits côtés. La surface entière de la partie visible a été recouverte d'une pellicule grenue de mortier gris foncé (« noircissement » opéré par un restaurateur pour atténuer l'éclat d'une pièce neuve incrustée dans la maçonnerie ancienne ?)

**Traces d'outils** : Traces obliques de ciseau sur l'abaque : 2 à 3 impacts / cm.

**Inscriptions** : Aucune.

**Polychromie** : Aucune.

**Association** : Aucune : cette pièce est un *unicum* dans le corpus des chapiteaux lillérois.

**Contexte** : hypothèse<sup>65</sup> : arcature aveugle du pignon de la façade occidentale ?

**Datation** : probablement 1911/1912

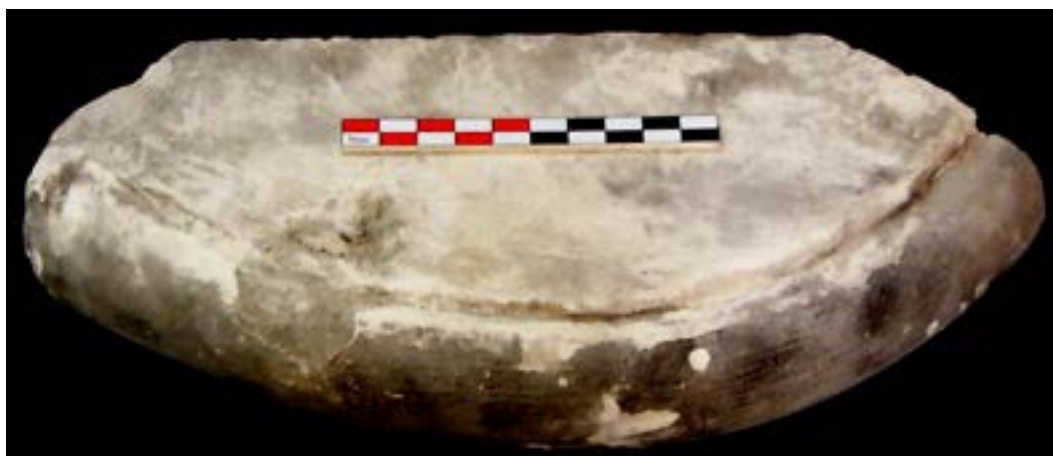
**État de conservation** : Moyen. Manque d'une partie importante du revers (surtout du côté gauche) ; arrachement partiel de l'astragale ; quelques épaufrures. Présence d'une couche de patine gris foncé recouvrant l'épiderme de la pièce.

Relevés complémentaires		
Queue d'engagement	Épaisseur (à droite)	5 cm
Abaque	Largeur	4,5 cm
Corbeille	Hauteur	15 cm
	Largeur face (en haut)	20 cm
	Largeur (en bas)	20,5 cm
Astragale	Épaisseur	2,5 cm
	Diamètre	20 cm

---

<sup>65</sup> Ce petit chapiteau a été découvert tardivement, en juillet 2013, dans le grand comble de la nef. Il se trouvait parmi les gravats qui jonchent le sol, dans le vide en rigole ménagé entre le rebord du plancher et le revers du mur-pignon occidental, reconstruit en 1971-1972. C'est vraisemblablement à cette occasion qu'il y a été déposé : les fractures qu'il présente, ainsi que la couche de patine foncée qui le recouvre – due à la pollution atmosphérique et à l'exposition aux eaux pluviales –, donnent à penser qu'il figurait au nombre des chapiteaux ornant l'arcature aveugle du pignon. Nous avons démontré par ailleurs que les dix chapiteaux qui étaient en place dans ce décor de façade avant 1971 étaient une création remontant à la campagne de travaux des années 1911-1912, placée sous l'égide de P. Paquet, tandis que la photographie de Mieusement, prise en mai 1887 (AD-62, 6 Fi C 949), donne à voir des corbeilles primitives uniformément lisses (cf. *Mémoire de Master 1*, pp. 116-120, notamment p. 118, et fig. 31-b, p. 219).

## Cat. 41



SOL-2008-41 a

**N° de pré-inventaire (Br. Danel-Marcé) :** *DLCN-29*

**N° d'inventaire (Br. Danel-Marcé) :** *SOL-2008-41*

**Lieu de conservation :** Église de Lillers, dépôt B.

**Réf. Photo :** *SOL-2008-41 a.*

**Désignation :** Architecture.

**Type :** Chapiteau.

**Ép. :** 5 cm.      **Larg. :** 31,5 cm.      **Prof. :** 12.5 cm.      **Diamètre restitué. :** env. 37 cm

**Matière :** Calcaire.

**Technique :** Sculpture.

**Description stylistique :** Disque de profil en demi-tore commun aux astragales de la collégiale.

**Description matérielle :** Fragment d'astragale nettement retillé de façon symétrique ; une surépaisseur correspond à la base de la corbeille dont il a été détaché.

**Traces d'outils :** (tore) sillons longitudinaux de ripe ; écart entre les dents : 3 mm.

**Inscriptions :** Aucune.

**Polychromie :** Aucune.

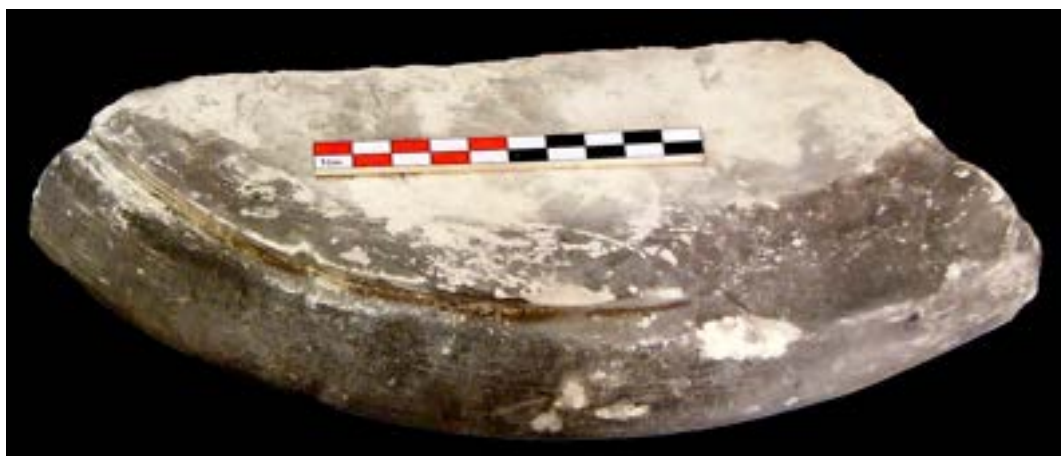
**Association :** *SOL-2008-42.*

**Contexte :** Provient d'un grand chapiteau d'un diamètre analogue à ceux des grandes arcades de la nef. Ne provient pas du chapiteau déposé *SOL-2008-15.*

**Datation :** deuxième quart du XII<sup>e</sup> siècle ?

**État de conservation :** Fragmentaire ; rares épaufrures.

## Cat. 42



SOL-2008-42 a

**N° de pré-inventaire (Br. Danel-Marcé) :** *DLCN-30*

**N° d'inventaire (Br. Danel-Marcé) :** *SOL-2008-42*

**Lieu de conservation :** Église de Lillers, dépôt B.

**Réf. Photo :** *SOL-2008-42 a.*

**Désignation :** Architecture.

**Type :** Chapiteau.

**Ép. :** 5 cm.      **Larg. :** 28,5 cm.      **Prof. :** 11.5 cm.      **Diamètre restitué. :** env. 37 cm

**Matière :** Calcaire.

**Technique :** Sculpture.

**Description stylistique :** Disque de profil en demi-tore commun aux astragales de la collégiale.

**Description matérielle :** Fragment d'astragale retaillé de façon asymétrique ; une surépaisseur correspond à la base de la corbeille dont il a été détaché. Épure circulaire sur le lit de pose.

**Traces d'outils :** Traces de ripe très effacées sur le tore ; écart entre les dents : 3 mm.

**Inscriptions :** Aucune.

**Polychromie :** Aucune.

**Association :** *SOL-2008-41.*

**Contexte :** Provient d'un grand chapiteau d'un diamètre analogue à ceux des grandes arcades de la nef. Ne provient pas du chapiteau déposé *SOL-2008-15.*

**Datation :** deuxième quart du XII<sup>e</sup> siècle ?

**État de conservation :** Arrachement partiel du bord supérieur droit ; rares épaufrures.



## Cat. 43



SOL-2008-43 a

**N° de pré-inventaire (Br. Danel-Marcé) :** DLCN-24

**N° d'inventaire (Br. Danel-Marcé) :** SOL-2008-43

**Lieu de conservation :** Église de Lillers, dépôt B.

**Réf. Photo :** SOL-2008-43 a.

**Désignation :** Architecture.

**Type :** Base de chapiteau.

**Ht. :** 22,5 cm.

**Larg. :** 46 cm.

**Prof. :** 23,5 cm.

**Matière :** Calcaire.

**Technique :** Sculpture.

**Description stylistique :** Prenant appui sur un socle quadrangulaire présentant une griffe totalement érodée dans chaque angle, le corps de moulures superpose les trois éléments suivants : un demi-cœur renversé, une scotie droite et couronnant le tout, un tore à profil semi-circulaire ; un filet méplat formant repos encadre chaque bord de la scotie.

**Description matérielle :** Fragment de base attique (amputée d'une partie de sa profondeur) , munie de griffes (vestiges érodés).

**Traces d'outils :** Rares traces de ripe (demi-cœur) et de gratte-fonds (scotie).

**Inscriptions :** Aucune.



**Polychromie** : Aucune.

**Association** : À rapprocher de la base attique déposée *SOL-2008-44*. Proche du style des bases des colonnettes n<sup>os</sup> 2, 3 et 4 des baies ouvrant sur le comble des bas-côtés de la nef (profil similaire).

**Contexte** : L'hypothèse la plus probante est fournie par la largeur du socle et par le diamètre du support sus-jacent (37 cm) qui rendent compatible son implantation au pied des colonnes engagées dans les piliers des grandes-arcades de la nef (diamètre : 34 cm), (cf. Vol. 1, « Troisième partie, chap. III, § E, n° 2, Cas de la base déposée *SOL-2008-43* »).

**Datation** : 2<sup>e</sup> quart du XII<sup>e</sup> siècle ?

**État de conservation** : Médiocre. Érosion généralisée des reliefs (les griffes sont réduites à l'état de vestiges) et, d'une manière générale, de toutes les arêtes.

<b>Relevés complémentaires</b>		
<b>Base</b>	Diamètre de la base	37 cm
	Hauteur du socle	8 cm
	Hauteur du demi-cœur renversé	5 cm
	Hauteur du cavet	6 cm
	Hauteur du quart-de-rond	3 cm

## Cat. 44



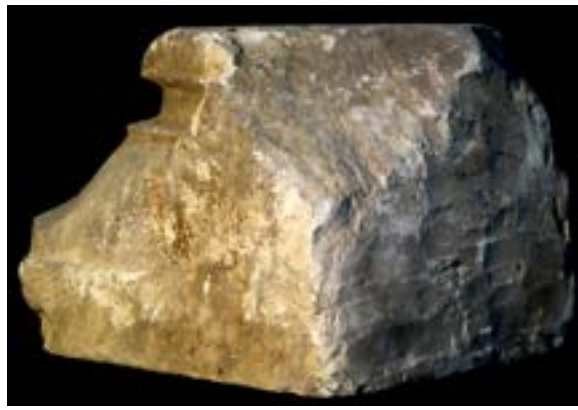
SOL-2008-44 a



SOL-2008-44 b



SOL-2008-44 c



SOL-2008-44 d

**N° de pré-inventaire (Br. Danel-Marcé) :** DLC-26

**N° d'inventaire (Br. Danel-Marcé) :** SOL-2008-44

**Lieu de conservation :** Église de Lillers, dépôt B.

**Réf. Photo :** SOL-2008-44 a, b.

**Désignation :** Architecture.

**Type :** Base de chapiteau.

**Ht. :** 23 cm.

**Larg. :** 32 cm.

**Prof. :** 27 cm.

**Matière :** Calcaire.

**Technique :** Sculpture.

**Description stylistique :** Le corps de moulures de cette base est constitué des éléments suivants : une plinthe en assise inférieure, comportant dans l'angle une griffe (à peine ébauchée) ; une portion torique (remplace ici le demi-cœur renversé de la base précédente) ; une gorge dont la concavité a



tendance à s'aplanir et, couronnant le tout, un tore à profil semi-circulaire ; un filet méplat formant repos encadre chaque bord de la scotie.

**Description matérielle** : Fragment de base attique d'angle rentrant munie d'une griffe (ébauchée). On remarque, sur le côté droit (cl. -44 a et -44 b) l'amorce d'une mouluration de même profil faisant retour dans l'angle. Épure circulaire partiellement visible sur le lit d'attente. L'aspect rugueux de la surface devait être corrigé par l'enduit peint qui recouvrait ce type de pièce.

**Traces d'outils** : (Scotie) sillons longitudinaux de ripe ; écart entre les dents : 4 mm. Traces frustes de ciseau sur la griffe et la plinthe : 3 à 4 impact / cm.

**Inscriptions** : Aucune.

**Polychromie** : Aucune.

**Association** : Style à rapprocher de la base attique déposée SOL-2008-43.

**Contexte** : Adaptée à un support d'environ 23 cm de diamètre, et en vertu de sa configuration spécifique (cl. -44 c), cette pièce est compatible avec une implantation à la base de la colonne soutenant le chapiteau d'angle 179, dans la première travée septentrionale du déambulatoire<sup>66</sup>, (cf. Vol. 1, « Troisième partie, chapitre III, § E, n°1, Cas de la base déposée SOL-2008-44 »).

**Datation** : 2<sup>e</sup> quart du XII<sup>e</sup> siècle ?

**État de conservation** : Médiocre. Manques : au revers de la pièce ; l'abrasion de certaines zones (impacts d'outils irréguliers et parallèles à la surface de l'angle de la plinthe, de la griffe, cl. -44 b) laisse l'impression que la pièce a été soit laissée inachevée, soit remaniée après coup.

Relevés complémentaires		
<b>Griffe</b>	Largeur	10 cm
<b>Plinthe</b>	Hauteur	6,5 cm
<b>Demi-cœur</b>	Hauteur	8,5 cm
<b>Scotie</b>	Hauteur	3,5 cm
<b>Tore</b>	Hauteur	2,8 cm

---

<sup>66</sup> Le diamètre du support est précisément de 23 cm ; en outre, la base sculptée a disparu, comme celles qui ornaient les supports des chapiteaux 178 et 180, dans les travées méridionales X et XI du déambulatoire.

## Cat. 45



SOL-2008-45 a



SOL-2008-45 b

N° de pré-inventaire (Br. Danel-Marcé) : DLCN-4

N° d'inventaire (Br. Danel-Marcé) : SOL-2008-45

Lieu de conservation : Église de Lillers, dépôt B.

Réf. Photo : SOL-2008-45 a, b.

Désignation : Architecture.

Type : Modillon.

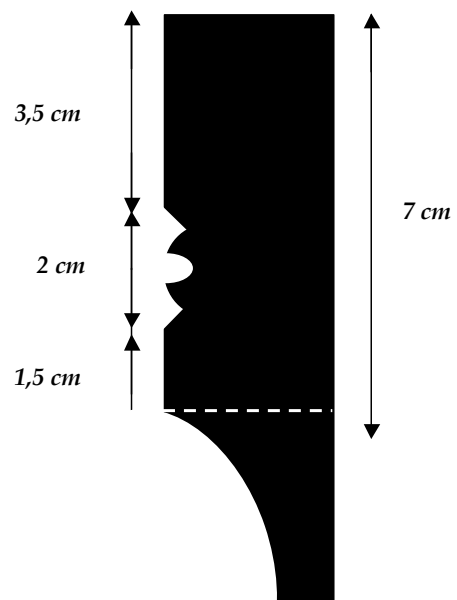
Ht. : 22,5 cm.

Larg. : 19,5 cm.

Long. : 30 cm.

Matière : Calcaire.

Technique : Sculpture.



Profil standard du bandeau  
des sept modillons de type I

**Description stylistique (modillons de type I) :** Le décor se déploie sur la face du modillon et fait retour sur la partie en débord du lit de pose. Il s'organise en deux registres superposés de taille inégale. En haut : un bandeau plat, doté d'une gorge ornée des perles espacées les unes des autres et forées d'un trou de trépan (cf. *Profil standard du bandeau*). Au-dessous, une gorge à profil segmentaire accueille un ample motif végétal : c'est une palmette qui occupe tout l'espace d'un cadre ovale enchâssé dans une couronne de feuillage (cl. -45 a). Les deux rameaux de la couronne se réunissent sous l'arête pour former un pédoncule dont l'extrémité s'évase en éventail à bordure dentelée (cl. -45 b). À l'origine, deux ramifications secondaires se détachant du fond partaient du pédoncule pour rejoindre l'angle de l'arête.

**Description matérielle :** Élément engagé, queue de 19 cm de profondeur.

**Traces d'outils :** Aucune.

**Inscriptions :** Aucune.

**Polychromie :** Aucune ; traces résiduelles d'ancien badigeon à la chaux dans les creux.

**Association :** Élément d'une série de sept modillons déposés : SOL-2008-45 à SOL-2008-51.

**Contexte :** (Hypothèses) peut provenir soit du garde-corps de la tribune occidentale, soit des coursières béantes disparues des bras du transept<sup>67</sup> ?

**Datation :** c. 1120/1130.

**État de conservation :** Médiocre. Usure générale de tous les reliefs. Les ramifications secondaires du pédoncule ont disparu ; il subsiste la souche de celle de gauche (cl. -45 b).

<b>Relevés complémentaires</b>		
<b>Bandeau</b>	Hauteur	7 cm
<b>Débord de la pièce</b> (par rapport au mur)	En haut de la pièce	11 cm
	En bas de la pièce	env. 8 cm
<b>Queue d'engagement</b>	Longueur de la partie engagée	19 cm

<sup>67</sup> Cf. Vol. I, Troisième partie (1), chap. IV (2), § A, n° 2.

## Cat. 46



SOL-2008-46 a

**N° de pré-inventaire (Br. Danel-Marcé) :** DLCN-5

**N° d'inventaire (Br. Danel-Marcé) :** SOL-2008-46

**Lieu de conservation :** Église de Lillers, dépôt B.

**Réf. Photo :** SOL-2008-46 a.

**Désignation :** Architecture.

**Type :** Modillon.

**Ht. :** 24,5 cm.

**Larg. :** 19,5 cm.

**Long. :** 30 cm.

**Matière :** Calcaire.

**Technique :** Sculpture.

**Description stylistique (modillons de type I) :** Cf. cat. 45.

**Description matérielle :** Élément engagé, queue de 19 cm de profondeur.

**Traces d'outils :** Aucune.

**Inscriptions :** Aucune.

**Polychromie :** Aucune ; traces résiduelles d'ancien badigeon à la chaux dans les creux.

**Association :** Élément d'une série de sept modillons déposés : SOL-2008-45 à SOL-2008-51.

**Contexte :** (Hypothèses) peut provenir soit du garde-corps de la tribune occidentale, soit des coursières béantes disparues des bras du transept<sup>68</sup> ?

**Datation :** c. 1120/1130.

**État de conservation :** Médiocre. Usure générale de tous les reliefs et particulièrement des arêtes ; érosion marquée de la partie inférieure du motif végétal ; les ramifications secondaires du pédoncule ont totalement disparu.

<b>Relevés complémentaires</b>		
<b>Bandeau</b>	Hauteur	7,5 cm
<b>Débord de la pièce</b> (par rapport au mur)	En haut de la pièce	11 cm
	En bas de la pièce	env. 8 cm
<b>Queue d'engagement</b>	Longueur de la partie engagée	17 cm

---

<sup>68</sup> Cf. Vol. I, Troisième partie (1), chap. IV (2), § A, n° 2.



## Cat. 47



SOL-2008-47 a



SOL-2008-47 b

**N° de pré-inventaire (Br. Danel-Marcé) :** *DLCN-6*

**N° d'inventaire (Br. Danel-Marcé) :** *SOL-2008-47*

**Lieu de conservation :** Église de Lillers, dépôt B.

**Réf. Photo :** *SOL-2008-47 a, b.*

**Désignation :** Architecture.

**Type :** Modillon.

**Ht. :** 24 cm.

**Larg. :** 19 cm.

**Long. :** 30 cm.

**Matière :** Calcaire.

**Technique :** Sculpture.

**Description stylistique (modillons de type I) :** Cf. *cat. 45.*

**Description matérielle :** Élément engagé, queue de 19 cm de profondeur.

**Traces d'outils :** (lit de pose) traces de ciseau large de 6 cm : 3 à 4 impacts / cm.

**Inscriptions :** Aucune.

**Polychromie :** Aucune ; traces résiduelles d'ancien badigeon à la chaux dans les creux.

**Association :** Élément d'une série de sept modillons déposés : *SOL-2008-45* à *SOL-2008-51.*

**Contexte :** (Hypothèses) peut provenir soit du garde-corps de la tribune occidentale, soit des coursières béantes disparues des bras du transept<sup>69</sup> ?

**Datation :** c. 1120/1130.

**État de conservation :** Médiocre. Usure générale des reliefs et surtout de l'arête supérieure du bandeau plat ; la ramification secondaire du pédoncule a disparu à gauche (il en subsiste la souche), mais celle de droite est restée intacte (cl. -47 a).

<b>Relevés complémentaires</b>		
<b>Bandeau</b>	Hauteur	7 cm
<b>Déborder de la pièce</b> (par rapport au mur)	En haut de la pièce	11 cm
	En bas de la pièce	env. 8 cm
<b>Queue d'engagement</b>	Longueur de la partie engagée	19 cm

---

<sup>69</sup> Cf. Vol. I, Troisième partie (1), chap. IV (2), § A, n° 2.

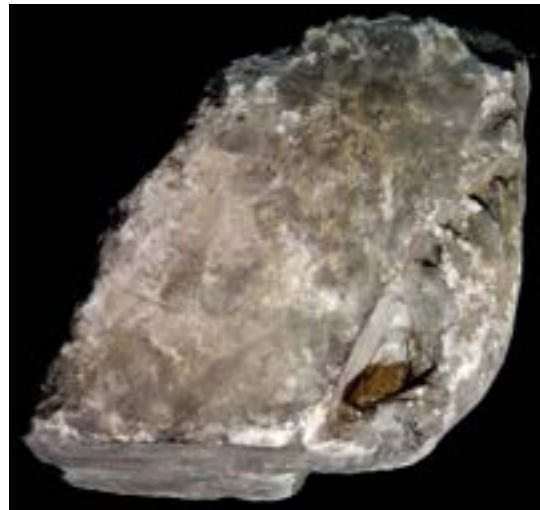
**Cat. 48**



SOL-2008-48 a



SOL-2008-48 b



SOL-2008-48 c

**N° de pré-inventaire (Br. Danel-Marcé) :** *DLCN-11*

**N° d'inventaire (Br. Danel-Marcé) :** *SOL-2008-48*

**Lieu de conservation :** Église de Lillers, dépôt B.

**Réf. Photo :** *SOL-2008-48 a, b, c.*

**Désignation :** Architecture.

**Type :** Modillon.

**Ht. :** 23 cm.

**Larg. :** 19 cm.

**Long. :** 26 cm.

**Matière** : Calcaire.

**Technique** : Sculpture.

**Description stylistique (modillons de type I)** : Cf. *cat. 45*.

**Description matérielle** : Élément engagé ; la queue de 15 cm de profondeur a été retaillée en biais (cl. -48 c).

**Traces d'outils** : (lit de pose) traces de ciseau trop érodées pour en déterminer la largeur : 4 à 5 impacts / cm.

**Inscriptions** : Aucune.

**Polychromie** : Aucune ; traces résiduelles d'ancien badigeon à la chaux dans les creux.

**Association** : Élément d'une série de sept modillons déposés : SOL-2008-45 à SOL-2008-51.

**Contexte** : (Hypothèses) peut provenir soit du garde-corps de la tribune occidentale, soit des coursières béantes disparues des bras du transept<sup>70</sup> ?

**Datation** : c. 1120/1130.

**État de conservation** : Médiocre. Usure générale des reliefs et de l'arête supérieure du bandeau plat (perles effacées) ; la ramification secondaire du pédoncule a disparu à droite, mais celle de gauche est restée intacte (cl. -48 b et -48 c).

<b>Relevés complémentaires</b>		
<b>Bandeau</b>	Hauteur	7 cm
<b>Débord de la pièce</b> (par rapport au mur)	En haut de la pièce	11 cm
	En bas de la pièce	env. 8 cm
<b>Queue d'engagement</b>	Longueur de la partie engagée	15 cm

---

<sup>70</sup> Cf. Vol. I, Troisième partie (1), chap. IV (2), § A, n° 2.

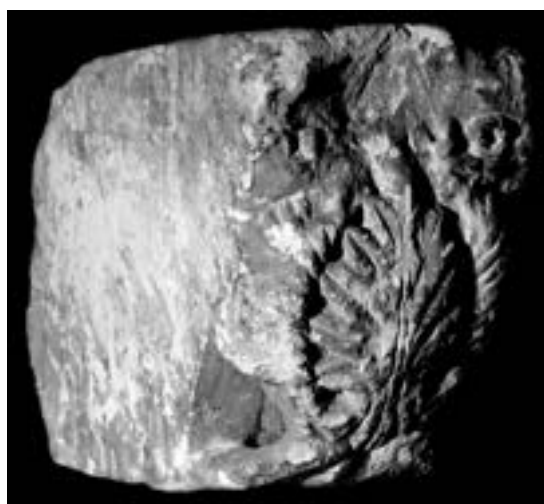
## Cat. 49



SOL-2008-49 a



SOL-2008-49 b



SOL-2008-49 c

**N° de pré-inventaire (Br. Danel-Marcé) :** DLC-22

**N° d'inventaire (Br. Danel-Marcé) :** SOL-2008-49

**Lieu de conservation :** Église de Lillers, dépôt B.

**Réf. Photo :** SOL-2008-49 a, b, c.

**Désignation :** Architecture.

**Type :** Modillon.

**Ht. :** 23 cm.

**Larg. :** 16,5 cm.

**Long.** : 29,5 cm.

**Matière** : Calcaire.

**Technique** : Sculpture.

**Description stylistique (modillons de type I)** : Cf. *cat. 45*.

**Description matérielle** : Élément engagé ; queue de 18,5 cm de profondeur, de forme légèrement trapézoïdale (cl. -49 b).

**Traces d'outils** : Traces assez régulières de taillant droit, se croisant en X, visibles surtout sur le côté gauche de la pièce.

**Inscriptions** : Aucune.

**Polychromie** : Aucune ; traces résiduelles d'ancien badigeon à la chaux dans les creux.

**Association** : Élément d'une série de sept modillons déposés : SOL-2008-45 à SOL-2008-51.

**Contexte** : (Hypothèses) peut provenir soit du garde-corps de la tribune occidentale, soit des coursières béantes disparues des bras du transept<sup>71</sup> ?

**Datation** : c. 1120/1130.

**État de conservation** : Médiocre. Usure générale des reliefs ; manque sur la partie supérieure du bandeau plat ; les ramifications secondaires du pédoncule sont restées intacte (cl. -49 b et -49 c) .

Relevés complémentaires		
<b>Bandeau</b>	Hauteur	7 cm
<b>Débord de la pièce</b> (par rapport au mur)	En haut de la pièce	11 cm
	En bas de la pièce	env. 8 cm
<b>Queue d'engagement</b>	Longueur de la partie engagée	18,5 cm

---

<sup>71</sup> Cf. Vol. I, Troisième partie (1), chap. IV (2), § A, n° 2.

## Cat. 50



SOL-2008-50 a



SOL-2008-50 b

**N° de pré-inventaire (Br. Danel-Marcé) :** DLC-23

**N° d'inventaire (Br. Danel-Marcé) :** SOL-2008-50

**Lieu de conservation :** Église de Lillers, dépôt B.

**Réf. Photo :** SOL-2008-50 a, b.

**Désignation :** Architecture.

**Type :** Modillon.

**Ht. :** 25 cm.

**Larg. :** 17,5 cm.

**Long. :** 30,4 cm.

**Matière :** Calcaire.

**Technique :** Sculpture.

**Description stylistique (modillons de type I) :** Cf. cat. 45.

**Description matérielle :** Élément engagé ; queue de 19,4 cm de profondeur, de forme légèrement trapézoïdale (cf. -50 b).

**Traces d'outils :** (bandeau) traces de ciseau large d'au moins 7 cm : 1 à 2 impacts / cm ; (faces latérales appareillées) traces résiduelles de taillant droit.

**Inscriptions :** Aucune.

**Polychromie :** Aucune ; traces résiduelles d'ancien badigeon à la chaux dans les creux.

**Association :** Élément d'une série de sept modillons déposés : SOL-2008-45 à SOL-2008-51.

**Contexte :** (Hypothèses) peut provenir soit du garde-corps de la tribune occidentale, soit des coursières béantes disparues des bras du transept<sup>72</sup> ?

**Datation :** c. 1120/1130.

**État de conservation :** Médiocre. Usure modérée des reliefs ; érosion de l'épaisseur de la ramification secondaire gauche du pédoncule (cl. -50 b), celle de droite est partiellement brisée dans le milieu.

<b>Relevés complémentaires</b>		
<b>Bandeau</b>	Hauteur	7 cm
<b>Débord de la pièce</b> (par rapport au mur)	En haut de la pièce	11 cm
	En bas de la pièce	env. 8 cm
<b>Queue d'engagement</b>	Longueur de la partie engagée	19,4 cm

---

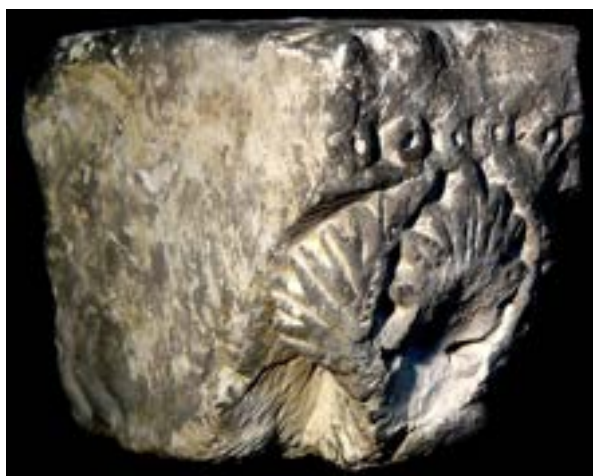
<sup>72</sup> Cf. Vol. I, Troisième partie (1), chap. IV (2), § A, n° 2.



## Cat. 51



SOL-2008-51 a



SOL-2008-51 b



SOL-2008-51 c

**N° de pré-inventaire (Br. Danel-Marcé) :** DLC-24

**N° d'inventaire (Br. Danel-Marcé) :** SOL-2008-51

**Lieu de conservation :** Église de Lillers, dépôt B.

**Réf. Photo :** SOL-2008-51 a, b, c.

**Désignation :** Architecture.

**Type :** Modillon.

**Ht. :** 24 cm.

**Larg. :** 19,5 cm.

**Long.** : 28,5 cm.

**Matière** : Calcaire.

**Technique** : Sculpture.

**Description stylistique (modillons de type I)** : Cf. *cat. 45*.

**Description matérielle** : Élément engagé ; queue de 17,5 cm de profondeur, de forme légèrement trapézoïdale (cl. -51 c).

**Traces d'outils** : (faces latérales appareillées) traces résiduelles de taillant droit.

**Inscriptions** : Aucune.

**Polychromie** : Aucune ; traces résiduelles d'ancien badigeon à la chaux dans les creux.

**Association** : Élément d'une série de sept modillons déposés : SOL-2008-45 à SOL-2008-51.

**Contexte** : (Hypothèses) peut provenir soit du garde-corps de la tribune occidentale, soit des coursières béantes disparues des bras du transept<sup>73</sup> ?

**Datation** : c. 1120/1130.

**État de conservation** : Médiocre. Usure notable de tous les reliefs, notamment des parties saillantes ; les deux ramifications secondaires du pédoncule ont disparu ; arrachement d'une partie de la palmette médiane, aux abords du pétiole (cl. -51 a et -51 b) .

Relevés complémentaires		
<b>Bandeau</b>	Hauteur	7,5 cm
<b>Débord de la pièce</b> (par rapport au mur)	En haut de la pièce	11 cm
	En bas de la pièce	env. 8 cm
<b>Queue d'engagement</b>	Longueur de la partie engagée	17,5 cm

---

<sup>73</sup> Cf. Vol. I, Troisième partie (1), chap. IV (2), § A, n° 2.

## Cat. 52



SOL-2008-52 a



SOL-2008-52 b

**N° de pré-inventaire (Br. Danel-Marcé) :** DLCN-12

**N° d'inventaire (Br. Danel-Marcé) :** SOL-2008-52

**Lieu de conservation :** Église de Lillers, dépôt B.

**Réf. Photo :** SOL-2008-52 a, b.

**Désignation :** Architecture.

**Type :** Modillon.

**Ht. :** 24 cm.

**Larg. :** 20 cm.

**Long. :** 30,5 cm.

**Matière :** Calcaire.

**Technique :** Sculpture.

**Description stylistique (modillon de type II, pièce unique) :** la structure du décor est analogue à celle des modillons de type I : elle se compose de deux parties inégales superposées. En haut : le bandeau plat est ici doté d'une simple gorge en V, placée très bas. Au-dessous, le motif ornemental se loge dans une gorge à profil segmentaire ; il ne se prolonge plus sur le lit de pose. L'érosion de la moitié inférieure rend hasardeuse l'interprétation de l'ensemble du motif. Dans la

partie supérieure, une sorte de pomme de pin émerge d'un pédoncule protubérant sur le nu d'un cadre ovale enchâssé dans une couronne (cl. -52 a). Celle-ci est constituée de deux rameaux tombants, en forme de cornes partiellement striées, réunies par la pointe dans le haut du cadre. De part et d'autre, un bord de la base évasée de la corne se soude au pédoncule protubérant, en formant une sorte d'étranglement. On devine, sous cet axe horizontal, la silhouette dégradée d'un motif identique, disposé en miroir (cl. -52 b).

**Description matérielle :** Élément engagé ; queue de 19,4 cm de profondeur.

**Traces d'outils :** (faces latérales appareillées) traces résiduelles de taillant droit.

**Inscriptions :** Aucune.

**Polychromie :** Aucune ; traces résiduelles d'ancien badigeon à la chaux dans les creux.

**Association :** Élément unique.

**Contexte :** (Hypothèses) peut provenir soit du garde-corps de la tribune occidentale, soit des coursières béantes disparues des bras du transept<sup>74</sup> ?

**Datation :** c. 1120/1130.

**État de conservation :** Médiocre. De nombreux manques : arrachement d'une partie du lit de pose ; fracture de l'angle gauche du bandeau plat ; érosion marquée de la partie inférieure de la face.

<b>Relevés complémentaires</b>		
<b>Bandeau</b>	Hauteur	7 cm
<b>Débord de la pièce</b> (par rapport au mur)	En haut de la pièce	11 cm
	En bas de la pièce	env. 8 cm
<b>Queue d'engagement</b>	Longueur de la partie engagée	19,4 cm

<sup>74</sup> Cf. Vol. I, Troisième partie (1), chap. IV (2), § A, n° 2.

## Cat. 53



SOL-2008-53 a

**N° de pré-inventaire (Br. Danel-Marcé) :** DLCN-27

**N° d'inventaire (Br. Danel-Marcé) :** SOL-2008-53

**Lieu de conservation :** Église de Lillers, dépôt A.

**Réf. Photo :** SOL-2008-53 a, b.

**Désignation :** Architecture.

**Type :** Cordon mouluré.

**Ht. :** 15,5 cm.

**Long. :** 47 cm.

**Larg. :** 19,5 cm.

**Matière :** Calcaire.

**Technique :** Sculpture.

**Description stylistique :** Le corps de moulures de ce bandeau se compose, de bas en haut, d'un large chanfrein creusé en cavet qui accueille l'ornement : une frise de fleurs à quatre pétales anguleux disposés en X ; vient ensuite un bandeau plat séparé du cavet sous-jacent par un étroit anglet.

**Description matérielle :** Fragment d'un bloc de forme parallélépipède rectangle barlong. Sur le côté droit (cl. -53 b), l'utilité des trois encoches d'inégale profondeur faites au ciseau ne trouve pas d'explication ; elles ne correspondent pas, en tout état de cause, à un embrèvement.

**Traces d'outils :** (Côtés) sillons longitudinaux continus de gradine à 5 dents, de 2 cm de large ; (bandeau plat) ciseau de 4 cm de large : 3 à 4 impacts / cm.

**Inscriptions :** Aucune.

**Polychromie :** Aucune ; rares traces résiduelles d'ancien badigeon à la chaux.



SOL-2008-53 b

**Association** : SOL-2008-54, et bandeau mouluré orné séparant les deux premiers niveaux d'élévation de la nef et du chœur.

**Contexte** : Provient probablement du mur nord de la nef qui s'est effondré en avril 1919.

**Datation** : c. 1120/1130.

**État de conservation** : Manque sur le côté gauche de la pièce, consécutif à une fracture ; le relief demeure très net.

<b>Relevés complémentaires</b>		
<b>Bandeau plat</b>	Hauteur	4,5 cm
<b>Anglet</b>	Hauteur	env. 1 cm
<b>Cavet</b>	Hauteur	10 cm

## Cat. 54



SOL-2008-54 a



SOL-2008-54 b

N° de pré-inventaire (Br. Danel-Marcé) : *DLCN-28*

N° d'inventaire (Br. Danel-Marcé) : *SOL-2008-54*

Lieu de conservation : Église de Lillers, dépôt A.

Réf. Photo : *SOL-2008-54 a, b.*

Désignation : Architecture.

Type : Cordon mouluré.

Ht. : 15,5 cm.

Long. : 48,5 cm.

Larg. : 23 cm.

Matière : Calcaire.

Technique : Sculpture.



**Description stylistique :** Le corps de moulures de ce bandeau se compose, de bas en haut, d'un large chanfrein creusé en cavet qui accueille l'ornement : une frise de fleurs à quatre pétales anguleux disposés en X ; vient ensuite un bandeau plat séparé du cavet sous-jacent par un étroit anglet.

**Description matérielle :** Fragmentaire. On constate sur le côté droit une encoche plus profonde que celles observées sur la pièce précédente (cl. -54 b). Ici, elle pourrait correspondre à l'arrachement de la cavité ménagée pour accueillir une agrafe. On ne relève cependant ni trace de métal, ni trace de mortier à l'intérieur de la cavité.

**Traces d'outils :** (Côtés) sillons longitudinaux continus de gradine à 5 dents, de 2 cm de large ;  
(bandeau plat) ciseau de 4 cm de large : 3 à 4 impacts / cm.

**Inscriptions :** Aucune.

**Polychromie :** Aucune ; rares traces résiduelles d'ancien badigeon à la chaux.

**Association :** SOL-2008-53 et bandeau mouluré orné séparant les deux premiers niveaux d'élévation de la nef et du chœur.

**Contexte :** Provient probablement du mur nord de la nef qui s'est effondré en avril 1919.

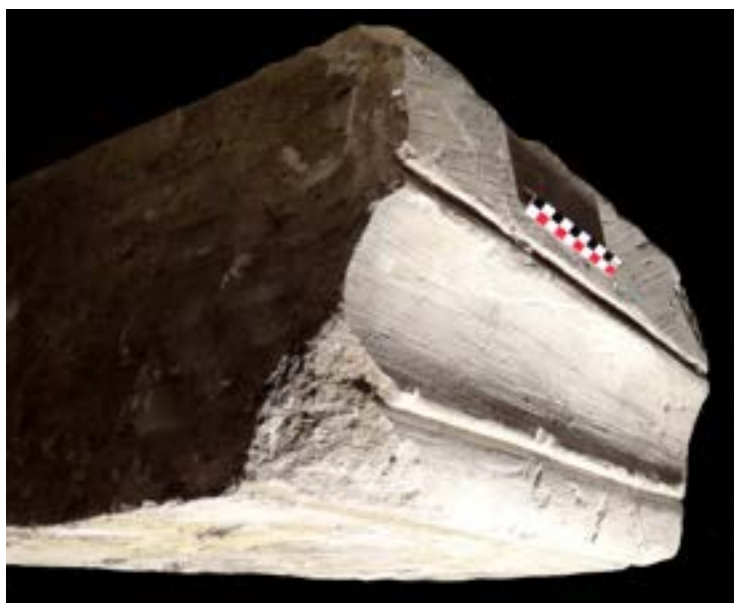
**Datation :** c. 1120/1130.

**État de conservation :** Arrachement partiel sur le haut du côté gauche de la pièce ; épaufrures éparses (arête supérieure du bandeau plat, nervures médianes saillantes des pétales de certaines fleurs) ; le relief demeure très net.

<b>Relevés complémentaires</b>		
<b>Bandeau plat</b>	Hauteur	4,5 cm
<b>Anglet</b>	Hauteur	env. 1 cm
<b>Cavet</b>	Hauteur	10 cm



## Cat. 66



SOL-2017-66 a



Profil  
(relevé direct au conformateur)

**N° de pré-inventaire (Br. Danel-Marcé) :** *non répertorié*

**N° d'inventaire (Br. Danel-Marcé) :** SOL-2017-66

**Lieu de conservation :** Église, comble de la sacristie.

**Réf. Photo :** SOL-2017-66 a.

**Désignation :** Architecture.

**Type :** Cordon mouluré (fragment).

**Ht. :** 19,5 cm.

**Long. :** 37 cm.

**Prof. :** 32 cm.

**Matière :** Calcaire.

**Technique :** Sculpture.

**Description stylistique :** Le corps de moulures de ce cordon se compose de trois éléments (de bas en haut) : un quart-de-rond ; puis un large cavet médian, isolé en bas par un discret chanfrein et en haut par une rainure en grain d'orge plus marquée ; et enfin, un bandeau plat.

**Description matérielle :** Pièce apparemment entière ; la queue de la dalle est de moitié moins longue que celle de son homologue, SOL-2017-67. Présence de mortier ocre jaune à grains très fins (0,5 à 1 mm), pulvérulent, sur le lit d'attente.

**Traces d'outils** : (bandeau plat) taillant droit de 8 cm de large : 2 à 3 impacts / cm, en oblique ; (cavet et quart-de-rond) même outil : 6 à 7 impacts / cm, longitudinalement.

**Inscriptions** : Aucune.

**Polychromie** : Aucune.

**Association** : cordon mouluré séparant les deux derniers niveaux d'élévation de la nef, du bras sud du transept et du chœur.

**Contexte** : Deux hypothèses : provenance possible du mur nord de la nef effondré en avril 1919, mais dans ce cas il eût été déposé dans le bas-côté nord ou le comble adjacent ; sinon, ce qui est plus probable, il s'agit d'un dépôt plus tardif consécutif aux travaux de reprise en sous-œuvre des maçonneries du chœur entrepris en 1975 par l'architecte Ch. Waldschmidt ?

**Datation** : c. 1120/1130.

**État de conservation** : Manque sur le côté gauche de la pièce, consécutif à une fracture ; le relief demeure très net.

<b>Relevés complémentaires</b>		
<b>Bandeau plat</b>	Hauteur	6,5cm
<b>Grain d'orge</b>	Hauteur	1,5 cm
<b>Cavet</b>	Hauteur	7,5 cm
<b>Quart-de-rond</b>	Hauteur	4 cm
<b>Partie saillante</b>	Profondeur	10 cm

## Cat. 67



SOL-2017-67 a



Profil  
(relevé direct au conformateur)

**N° de pré-inventaire (Br. Danel-Marcé) :** *non répertorié*

**N° d'inventaire (Br. Danel-Marcé) :** SOL-2017-67

**Lieu de conservation :** Église, comble de la sacristie.

**Réf. Photo :** SOL-2017-67 a.

**Désignation :** Architecture.

**Type :** Cordon mouluré.

**Ht. :** 20 cm.

**Long. :** 47 cm.

**Prof. :** 70 cm.

**Matière :** Calcaire.

**Technique :** Sculpture.

**Description stylistique :** Même profil que la pièce précédente (de bas en haut) : un quart-de-rond ; puis un large cavet médian, isolé en bas par un discret chanfrein et en haut par une rainure en grain d'orge plus marquée ; et enfin, un bandeau plat.

**Description matérielle :** Le bloc se présente sous la forme d'une dalle barlongue ; la queue d'engagement, pénétrant en boutisse d'une soixantaine de centimètres dans la maçonnerie, assure une fonction de chaînage. Présence sur le lit de pose d'une couche de mortier ocre jaune à grains moyens (1,5 à 2 mm) épaisse d'environ 2 cm.

**Traces d'outils** : (bandeau plat) taillant droit de 8 cm de large : 2 à 3 impacts / cm, en oblique ; (cavet et quart-de-rond) même outil : 6 à 7 impacts / cm, longitudinalement.

**Inscriptions** : Aucune.

**Polychromie** : Aucune.

**Association** : cordon mouluré séparant les deux derniers niveaux d'élévation de la nef, du bras sud du transept et du chœur.

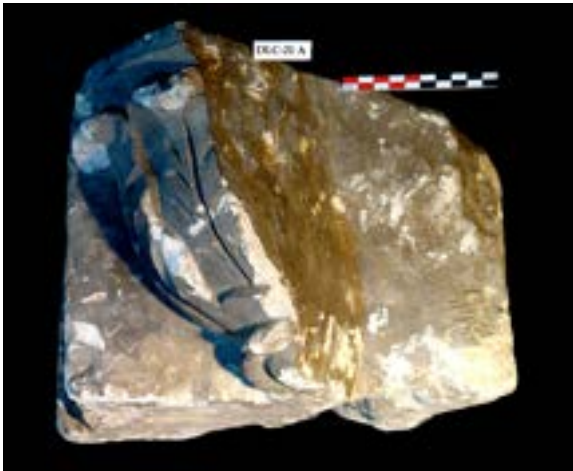
**Contexte** : Deux hypothèses : provenance possible du mur nord de la nef effondré en avril 1919, mais dans ce cas il eût été déposé dans le bas-côté nord ou le comble adjacent ; sinon, ce qui est plus probable, il s'agit d'un dépôt plus tardif consécutif aux travaux de reprise en sous-œuvre des maçonneries du chœur entrepris en 1975 par l'architecte Ch. Waldschmidt

**Datation** : c. 1120/1130.

**État de conservation** : Quelques éclats sur les arêtes ; le relief demeure très net. Les faces de joint sont plus sommairement dégrossies.

<b>Relevés complémentaires</b>		
<b>Bandeau plat</b>	Hauteur	6,5 cm
<b>Grain d'orge</b>	Hauteur	1,5 cm
<b>Cavet</b>	Hauteur	7,5 cm
<b>Quart-de-rond</b>	Hauteur	4 cm
<b>Partie saillante</b>	Profondeur	10 cm

**Cat. 55- $\alpha$**



SOL-2008-55- $\alpha$  a



SOL-2008-55- $\alpha$  b



Photos -55 c et -55 d : culot B-1, 1<sup>re</sup> travée du collatéral sud, angle du revers de façade et du vestibule.

**N° de pré-inventaire (Br. Danel-Marcé) :** DLC-21-A

**N° d'inventaire (Br. Danel-Marcé) :** SOL-2008-55- $\alpha$

**Lieu de conservation :** Église de Lillers, dépôt B.

**Réf. Photo :** SOL-2008-55- $\alpha$  a, b.

**Désignation :** Architecture.

**Type :** Culot.

**Ht. :** 21 cm.

**Long. :** 31 cm.

**Larg. :** 35,5 cm.

**Matière :** Calcaire.

**Technique :** Sculpture.

**Description stylistique :** Ce culot d'angle – une portion de sphère – présente un décor de chou ornemental stylisé tapissant presque toute la surface. Une large échancrure, ménagée entre deux demi-feuilles côtelées périphériques, laisse apparaître une feuille lisse sous-jacente, à la nervation réduite à l'essentiel et simplement taillée à la gouge. Une étroite cimaise, en cavet couronné d'un listel, émerge du végétal ; la base arbore un petit pédoncule en quart de sphère, bordé de trois festons retombants faisant écho aux pointes retroussées des feuilles charnues.

**Description matérielle :** Fragmentaire (brisé en deux morceaux, cotés -55- $\alpha$  et -55- $\beta$ ) ; queue d'engagement de 21 cm de profondeur. Reliquats de mortier ocre jaune à grains fins (lit d'attente).

**Traces d'outils :** (Limbe des feuilles) nombreux sillons de ripe ; écart entre les dents : 2 mm. Traces résiduelles de taillant droit sur les faces appareillées.

**Inscriptions :** Aucune.

**Polychromie :** Aucune.

**Association :** SOL-2008-55- $\beta$ , et culots d'angle B-1 et D-1, qui reçoivent les arcs d'ogives dans la 1<sup>re</sup> travée du bas-côté méridional de la nef jouxtant le revers de façade et la tribune occidentale.

**Contexte :** Pièce originale remplacée par l'actuel culot B-1 (cl. -55 c et -55 d).

**Datation :** Probablement un pastiche du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>75</sup>, peut-être inspiré d'un modèle ornant précédemment le bas-côté roman ? Il a pu être déposé en 1926, au cours de la 3<sup>e</sup> campagne de travaux de restauration, menée par l'architecte en chef P. Paquet<sup>76</sup>.

**État de conservation :** Quelques arrachements sur les parties les plus saillantes (bord supérieur des feuilles) et épaufrures éparses plutôt rares, compte tenu du choc qui a dû occasionner la fracture de la pièce. Les reliefs sont particulièrement nets et on relève de nombreuses traces d'outil en surface.

Relevés complémentaires		
Queue d'engagement	Profondeur	21 cm

---

<sup>75</sup> Ce bas-côté méridional a été reconstruit et élargi entre 1722 et 1726, à l'image du bas-côté nord qui avait subi les mêmes modifications un siècle plus tôt. De semblables culots d'angle datant du XII<sup>e</sup> siècle existent toujours du côté septentrional et attestent de la présence dès l'origine de tels supports en surplomb.

<sup>76</sup> MAP, *Lillers, église*, carton n° 109, doc. 0081/062/0347/4, 1926, *Devis descriptif et estimatif*, et rapport de l'architecte Pierre Paquet, en date du 30 juillet 1926 : « Reprise en sous-cœuvres des piles des deux premières travées de la nef et réparation des voûtes correspondantes du bas-côté sud », également 3<sup>e</sup> *Mémoire des travaux exécutés pour la restauration de l'église de Lillers*, exercice 1926, et *attachement figuré n° 7*.

## Cat. 55-β



SOL-2008-55-β a

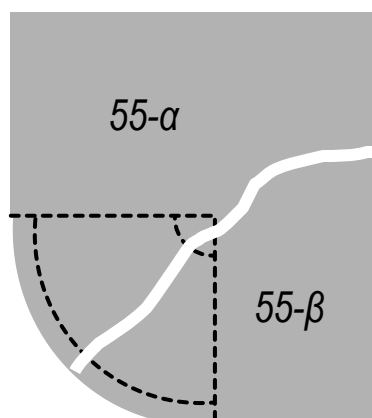
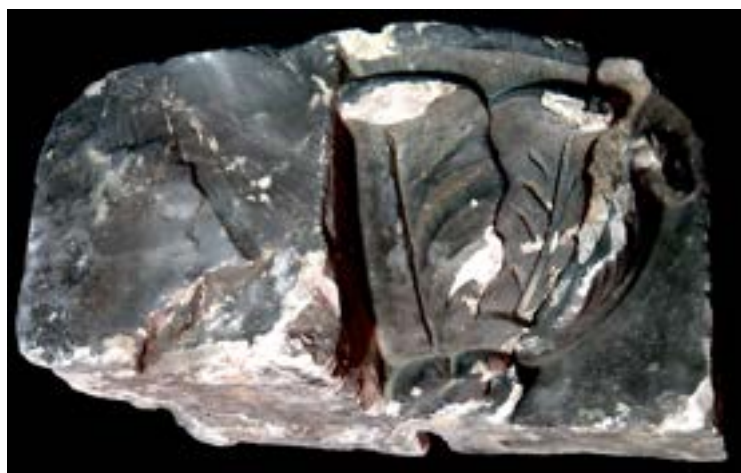


Schéma d'assemblage des deux pièces  
SOL-2008-55-α et -55-β



Photos -55 f : Les deux morceaux juxtaposés reconstituant le culot.

**N° de pré-inventaire (Br. Danel-Marcé) :** *DLC-21-B*

**N° d'inventaire (Br. Danel-Marcé) :** *SOL-2008-55-β*

**Lieu de conservation :** Église de Lillers, dépôt B.

**Réf. Photo :** *SOL-2008-55-β a.*

**Désignation :** Architecture.

**Type :** Culot.

**Ht. :** 21 cm.

**Long. :** 22 cm.

**Larg. :** 22,5 cm.

**Matière :** Calcaire.

**Technique :** Sculpture.

**Description stylistique :** Ce culot d'angle – une portion de sphère – présente un décor de chou ornemental stylisé tapissant presque toute la surface. Une large échancrure, ménagée entre deux demi-feuilles côtelées périphériques, laisse apparaître une feuille lisse sous-jacente, à la nervation réduite à l'essentiel et simplement taillée à la gouge. Une étroite cimaise, en cavet couronné d'un listel, émerge du végétal ; la base arbore un petit pédoncule en quart de sphère, bordé de trois festons retombants faisant écho aux pointes retroussées des feuilles charnues.

**Description matérielle :** Fragmentaire (brisé en deux morceaux : SOL-2008-55- $\alpha$  et -55- $\beta$ , cl. -55 f) ; queue d'engagement de 13 cm de profondeur.

**Traces d'outils :** (Limbe des feuilles) nombreux sillons de ripe ; écart entre les dents : 2 mm. Traces résiduelles de taillant droit sur les faces appareillées.

**Inscriptions :** Aucune.

**Polychromie :** Aucune.

**Association :** SOL-2008-55- $\alpha$ , et culots d'angle B-1 et D-1, qui reçoivent les arcs d'ogives dans la 1<sup>re</sup> travée du bas-côté méridional de la nef jouxtant le revers de façade et la tribune occidentale.

**Contexte :** Pièce originale remplacée par l'actuel culot B-1 (cl. -55 c et -55 d) .

**Datation :** Probablement un pastiche du XVIII<sup>e</sup> siècle, peut-être inspiré d'un modèle ornant précédemment le bas-côté roman ? Il a pu être déposé en 1926, au cours de la 3<sup>e</sup> campagne de travaux de restauration, menée par l'architecte en chef P. Paquet.

**État de conservation :** Quelques arrachements sur les parties les plus saillantes (bord supérieur des feuilles) et épaufrures éparses plutôt rares, compte tenu du choc qui a dû occasionner la fracture de la pièce. Les reliefs sont particulièrement nets et on relève de nombreuses traces d'outil en surface.

Relevés complémentaires		
Queue d'engagement	Profondeur	13 cm



**Cat. 56**



SOL-2008-56 a



SOL-2008-56 b



SOL-2008-56 c

**N° de pré-inventaire (Br. Danel-Marcé) :** DLC-27

**N° d'inventaire (Br. Danel-Marcé) :** SOL-2008-56.

**Lieu de conservation :** Église de Lillers, dépôt B.

**Réf. Photo :** SOL-2008-56 a, b, c.

**Désignation :** Architecture.

**Type :** Console.

**Ht. :** 43,5 cm.

**Larg. :** 34 cm.

**Épais. :** 22 cm.

**Matière :** Calcaire de Savonnières (analysé par le LRMH).

**Technique** : Sculpture.

**Description stylistique** : Le décor de cette console – atypique dans la sculpture de la collégiale – est particulièrement raffiné et d'une grande complexité ; la facture en est tout à fait remarquable. L'ensemble s'inscrit dans une pyramide tronquée renversée. On peut distinguer trois registres superposés : en bas, une tête de félin, représentée le menton posé entre ses pattes griffues, est ceinte d'une couronne fleurdelisée (cl. -56 c). Au registre intermédiaire s'échelonnent deux niveaux de palmettes d'acanthé de taille croissante, au limbe plissé en zigzag et à nervure médiane ornée de pointes de diamant. Elles sont bordées d'épais rinceaux dont les entrelacs complexes envahissent le registre supérieur au point d'en constituer le principal ornement. A ces galons perlés, qu'enserme parfois une bague, se mêlent des motifs végétaux en forme de demi-palmettes.

**Description matérielle** : Fragmentaire ; queue d'engagement de 8,5 cm de profondeur.

**Traces d'outils** : Aucune.

**Inscriptions** : Aucune.

**Polychromie** : Aucune.

**Association** : Aucune pièce similaire dans toute la collégiale : *unicum*.

**Contexte** : Indéterminable (pourrait provenir d'un autre monument, lillérois ou non ?)

**Datation** : fin XIX<sup>e</sup> ou début du XX<sup>e</sup> siècle ?

**État de conservation** : Les reliefs sont restés singulièrement vifs ; arrachement d'une partie de la souche ainsi que du revers du côté droit ; il ne reste que des vestiges de la queue d'engagement sur le côté gauche (cl. -56 b).

Relevés complémentaires		
Queue d'engagement	Profondeur (à gauche)	8,5 cm

## Cat. 57



SOL-2008-57 a

**N° de pré-inventaire (Br. Danel-Marcé) :** DLCN-8

**N° d'inventaire (Br. Danel-Marcé) :** SOL-2008-57

**Lieu de conservation :** Église de Lillers, dépôt A.

**Réf. Photo :** SOL-2008-57 a, b.

**Désignation :** Architecture.

**Type :** Dalle sculptée.

**Ht. :** 28,5 cm.

**Long. :** 55,5 cm.

**Épais. :** 21,5 cm.

**Matière :** Calcaire.

**Technique :** Sculpture.

**Description stylistique :** Cette dalle de pierre monolithique correspond à la moitié d'une rose aveugle ornée d'un quadrilobe. Le pourtour est constitué d'un tore saillant en demi-cœur, épaulé à l'intérieur par un quart-de-rond plus menu. La bordure torique du quadrilobe se détache sur le nu du disque profondément refouillé, en dessinant deux écoinçons.

**Description matérielle :** Élément engagé sur 21,5 cm de profondeur.

**Traces d'outils :** Aucune.

**Inscriptions :** Aucune.

**Polychromie :** Aucune.



-57 b : Pignon du bras nord - rampant ouest  
rose aveugle quadrilobée

**Contexte** : Cette dalle sculptée trouve son équivalent exact dans la petite rose aveugle quadrilobée qui orne l'écoinçon occidental du pignon du bras nord du transept (cl. -57 b) et dont elle constitue une moitié<sup>77</sup>.

**Datation** : c. 1120/1130.

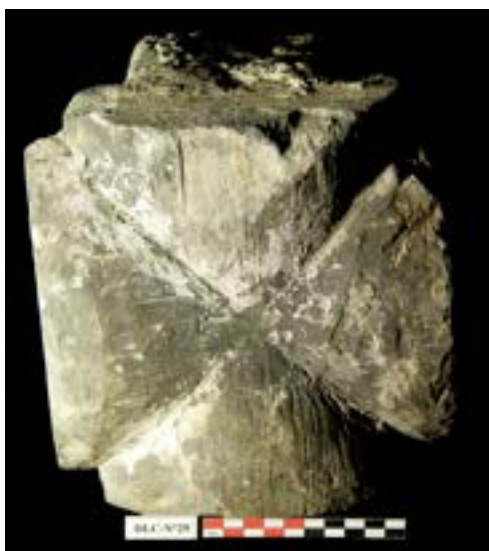
**État de conservation** : Médiocre. Érosion généralisée des reliefs (patine plus foncée sur les zones de stagnation des eaux de ruissellement) ; la pierre gélive s'est délitée, faisant apparaître par endroits des zones d'exfoliation plus claires ; les parties saillantes des angles sont arrachées.

Relevés complémentaires		
Queue d'engagement	Épaisseur	21,5 cm
Rose	Diamètre intérieur	40 cm
	Diamètre extérieur	55,5 cm

---

<sup>77</sup> Nous pensions, dans un premier temps (notre mémoire de Master I, Première partie, chap. III, p. 57, 2013), que cette pièce avait pu être déposée en 1909, au cours de la seconde campagne de restauration dirigée par Pierre Paquet (MAP, *Lillers, église*, 1908-1922 (TUX), carton 107, doc. 0081/062/0347/2, « Rapport du 11 mars 1909 »). Or, à l'évidence, les différents clichés pris en 1919 montrent que l'original (noirci) était encore en place ; il n'a donc pu être déposé qu'après 1919 (une carte postale ancienne, que l'on peut dater après 1948, atteste toujours de sa présence).

## Cat. 58



SOL-2008-58 a



SOL-2008-58 b

N° de pré-inventaire (Br. Danel-Marcé) : DLC-29

N° d'inventaire (Br. Danel-Marcé) : SOL-2008-58

Lieu de conservation : Église de Lillers, dépôt B.

Réf. Photo : SOL-2008-58 a, b.

Désignation : Architecture.

Type : Clef de voûte.

Ht. : 28 cm.

Larg. : 25 à 26,5 cm.

Diam. : 18 cm.

Matière : Calcaire (analysé par le LRMH).

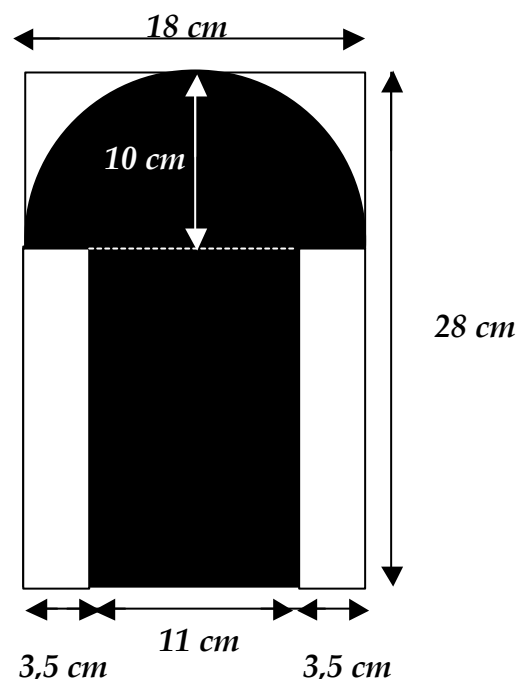
Technique : Sculpture.

**Description stylistique (clef et claveaux**

**d'ogive)** : Cette clef de voûte à quatre branches et queue d'engagement est à rapprocher des cinq claveaux d'ogive avec

lesquels elle constitue une série homogène, tant par la forme que par le style. Le profil de la partie émergente se réduit à une simple moulure torique. L'aspect cunéiforme apparaît nettement sur le cliché -58 b, de même que le profil caractéristique en forme de tenon de chacun des lits en coupe.

Vu de dessus (cl. -58 a), la jonction des quatre nervures s'opère par recoupement suivant les diagonales, en croix de saint André.



**Profil standard de la clef et des cinq claveaux d'ogive à profil torique**  
(SOL-2008-58 à SOL-2008-63)

**Description matérielle** : Élément engagé ; queue de 18 cm de profondeur. Présence de mortier ocre jaune à grains moyens irréguliers (0,5 à 1,5 mm), pulvérulent, sur les lits de joint. Tracé longitudinal d'épure au milieu de deux faces latérales opposées.

**Traces d'outils** : (Parement du tore) ciseau de 8 cm de large ; 3 à 4 impacts / cm. Traces résiduelles de taillant droit sur la queue.

**Inscriptions** : Aucune.

**Polychromie** : Aucune ; restes épais d'ancien badigeon à la chaux.

**Association** : Clef de voûte associée aux cinq claveaux d'ogive SOL-2008-59 à -63.

**Contexte** : Provient d'une voûte à quatre parties dont on ne retrouve aujourd'hui aucun équivalent dans la collégiale. Plusieurs hypothèses peuvent être avancées sur son implantation d'origine : soit dans les collatéraux primitifs de la nef (élargis au XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècle) ; soit les bas-côtés détruits du transept.

**Datation** : c. 1120/1130.

**État de conservation** : Bon ; rares épaufrures ; traces d'outils à la surface des nervures.

Relevés complémentaires		
Queue d'engagement	Longueur	18 cm
	Retrait latéral	3,5 cm
	Epaisseur	11 cm
Boudin torique	Rayon	10 cm

## Cat. 59



SOL-2008-59 a



SOL-2008-59 b

N° de pré-inventaire (Br. Danel-Marcé) : DLC-30

N° d'inventaire (Br. Danel-Marcé) : SOL-2008-59

Lieu de conservation : Église de Lillers, dépôt B.

Réf. Photo : SOL-2008-59 a, b.

Désignation : Architecture.

Type : Claveau d'ogive.

Ht. (queue + tore) : 25 cm.

Long. (dans l'axe de l'arc) : 21 cm.

Larg. : 18 cm.

Matière : Calcaire.

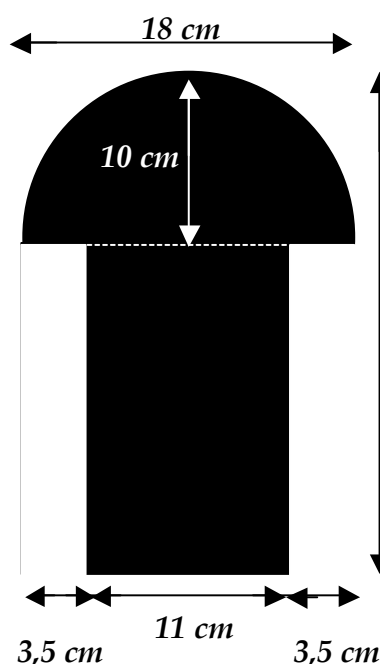
Technique : Sculpture.

Description stylistique (clef et claveaux d'ogive) :

Le profil de la partie émergente se réduit à une simple moulure torique. L'aspect cunéiforme du claveau apparaît sur le cliché -59 a, de même que le profil en tenon de chaque face de liaisonnement latéral (cl. -59 b).

**Description matérielle** : Élément engagé ; queue de 15 cm de profondeur. Traces résiduelles de mortier : grains fins de couleur ocre jaune.

**Traces d'outils** : (Parement du tore) ciseau de 8 cm de large ; 3 à 4 impacts / cm. Traces résiduelles de taillant droit sur la queue.



**Profil standard des cinq claveaux d'ogive à profil torique**  
(SOL-2008-59 à SOL-2008-63)

**Inscriptions** : Aucune.

**Polychromie** : Aucune ; restes d'ancien badigeon à la chaux.

**Association** : Clef de voûte SOL-2008-58 et quatre claveaux d'ogive SOL-2008-60 à -63.

**Contexte** : Provient d'une voûte à quatre parties dont on ne retrouve aujourd'hui aucun équivalent dans la collégiale. Plusieurs hypothèses peuvent être avancées sur son implantation d'origine : soit dans les collatéraux primitifs de la nef (élargis au XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècle) ; soit les bas-côtés détruits du transept .

**Datation** : c. 1120/1130.

**État de conservation** : Moyen : manques partiels sur les arêtes (bords du tore et queue d'engagement).

<b>Relevés complémentaires</b>		
<b>Queue d'engagement</b>	Longueur (partie encastrée)	13,5 cm
	Retrait latéral	3,5 cm
	Epaisseur	11 cm
<b>Tore</b>	Rayon	10 cm



## Cat. 60



SOL-2008-60 a



SOL-2008-60 b

**N° de pré-inventaire (Br. Danel-Marcé) :** *DLC-31*

**N° d'inventaire (Br. Danel-Marcé) :** *SOL-2008-60*

**Lieu de conservation :** Église de Lillers, dépôt B.

**Réf. Photo :** *SOL-2008-60 a, b.*

**Désignation :** Architecture.

**Type :** Claveau d'ogive.

**Ht. (queue + tore) :** 32 cm.

**Long. (du claveau dans l'axe de l'arc) :** 18 cm.

**Larg. :** 18 cm.

**Matière :** Calcaire.

**Technique :** Sculpture.

**Description stylistique (clef et claveaux d'ogives) :** Le profil de la partie émergente se réduit à une simple moulure torique.

**Description matérielle :** Élément engagé ; queue de 23 cm de profondeur. Traces résiduelles de mortier ocre jaune à grains très fins.

**Traces d'outils :** (Parement du tore) ciseau de 8 cm de large ; 3 à 4 impacts / cm. Traces résiduelles de taillant droit sur la queue.

**Inscriptions :** Aucune.

**Polychromie :** Aucune ; restes d'ancien badigeon à la chaux.

**Association :** Clef de voûte *SOL-2008-58* et quatre claveaux d'ogive *SOL-2008-59*, et -61 à -63.

**Contexte** : Provient d'une voûte à quatre parties dont on ne retrouve aujourd'hui aucun équivalent dans la collégiale. Plusieurs hypothèses peuvent être avancées sur son implantation d'origine : soit dans les collatéraux primitifs de la nef (élargis au XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècle) ; soit les bas-côtés détruits du transept .

**Datation** : c. 1120/1130.

**État de conservation** : Moyen : manques partiels sur les arêtes (bords du tore et queue d'engagement).

<b>Relevés complémentaires</b>		
<b>Queue d'engagement</b>	Longueur (partie encastrée)	23 cm
	Retrait latéral	3,5 cm
	Épaisseur	11 cm
<b>Tore</b>	Rayon	10 cm

## Cat. 61



SOL-2008-61 a



SOL-2008-61 b

**N° de pré-inventaire (Br. Danel-Marcé) :** DLC-32

**N° d'inventaire (Br. Danel-Marcé) :** SOL-2008-61

**Lieu de conservation :** Église de Lillers, dépôt B.

**Réf. Photo :** SOL-2008-61 a, b.

**Désignation :** Architecture.

**Type :** Claveau d'ogive.

**Ht. (queue + tore) :** 37 cm.

**Long. (du claveau dans l'axe de l'arc) :** 21 cm.

**Larg. :** 18 cm.

**Matière :** Calcaire.

**Technique :** Sculpture.

**Description stylistique (clef et claveaux d'ogives) :** Le profil de la partie émergente se réduit à une simple moulure torique.

**Description matérielle :** Élément engagé ; queue de 26 cm de profondeur. Épure sur le milieu de chaque lit en coupe : tracé de l'axe longitudinal. Traces résiduelles de mortier ocre jaune à grains moyens.

**Traces d'outils :** (Parement du tore) ciseau de 8 cm de large ; 3 à 4 impacts / cm. Traces résiduelles de taillant droit sur la queue.

**Inscriptions :** Aucune.

**Polychromie :** Aucune ; reliquats de badigeon à la chaux (écaillés en surface du parement, (cl. -61 b).

**Association :** Clef de voûte SOL-2008-58 et quatre claveaux d'ogive SOL-2008-59 à -60 et -62 à -63.

**Contexte** : Provient d'une voûte à quatre parties dont on ne retrouve aujourd'hui aucun équivalent dans la collégiale. Plusieurs hypothèses peuvent être avancées sur son implantation d'origine : soit dans les collatéraux primitifs de la nef (élargis au XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècle) ; soit les bas-côtés détruits du transept.

**Datation** : c. 1120/1130.

**État de conservation** : Moyen : manques partiels sur les arêtes (bords du tore et queue d'engagement).

<b>Relevés complémentaires</b>		
<b>Queue d'engagement</b>	Longueur (partie encastrée)	26 cm
	Retrait latéral	3,5 cm
	Épaisseur	11 cm
<b>Tore</b>	Rayon	10 cm

## Cat. 62



SOL-2008-62 a

**N° de pré-inventaire (Br. Danel-Marcé) :** DLC-33

**N° d'inventaire (Br. Danel-Marcé) :** SOL-2008-62

**Lieu de conservation :** Église de Lillers, dépôt B.

**Réf. Photo :** SOL-2008-62 a.

**Désignation :** Architecture.

**Type :** Cliveau d'ogive.

**Ht. (queue + tore) :** 24 à 25 cm.

**Long. (du cliveau dans l'axe de l'arc) :** 29,5 cm.

**Larg. :** 18 cm.

**Matière :** Calcaire.

**Technique :** Sculpture.

**Description stylistique (clef et cliveaux d'ogives) :** Le profil de la partie émergente se réduit à une simple moulure torique.

**Description matérielle :** Élément engagé ; queue de 15 cm de profondeur. Traces résiduelles de mortier ocre jaune à grains très fins.

**Traces d'outils :** (Parement du tore) ciseau de 8 cm de large ; 3 à 4 impacts / cm. Traces résiduelles de taillant droit sur la queue.

**Inscriptions :** Aucune.

**Polychromie :** Aucune ; restes épais d'ancien badigeon à la chaux.

**Association :** Clef de voûte SOL-2008-58 et quatre cliveaux d'ogive SOL-2008-59 à -61, et -63.

**Contexte** : Provient d'une voûte à quatre parties dont on ne retrouve aujourd'hui aucun équivalent dans la collégiale. Plusieurs hypothèses peuvent être avancées sur son implantation d'origine : soit dans les collatéraux primitifs de la nef (élargis au XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècle) ; soit les bas-côtés détruits du transept.

**Datation** : c. 1120/1130.

**État de conservation** : Moyen : manques partiels sur les arêtes (bords du tore et queue d'engagement).

<b>Relevés complémentaires</b>		
<b>Queue d'engagement</b>	Longueur (partie encastrée)	15 cm
	Retrait latéral	3,5 cm
	Épaisseur	11 cm
<b>Tore</b>	Rayon	10 cm

## Cat. 63



SOL-2008-63 a

**N° de pré-inventaire (Br. Danel-Marcé) :** DLC-34

**N° d'inventaire (Br. Danel-Marcé) :** SOL-2008-63

**Lieu de conservation :** Église de Lillers, dépôt B.

**Réf. Photo :** SOL-2008-63 a.

**Désignation :** Architecture.

**Type :** Claveau d'ogive.

**Ht. (queue + tore) :** 33,5 cm.

**Long. (du claveau dans l'axe de l'arc) :** 24 cm.

**Larg. :** 18 cm.

**Matière :** Calcaire.

**Technique :** Sculpture.

**Description stylistique (clef et claveaux d'ogives) :** Le profil de la partie émergente se réduit à une simple moulure torique.

**Description matérielle :** Élément engagé ; queue de 24 cm de profondeur. Nombreuses traces épaisses de mortier ocre jaune à grains très fins ; reliquats épars de badigeon (layage du tore).

**Traces d'outils :** (Parement du tore) ciseau de 8 cm de large ; 3 à 4 impacts / cm. Traces résiduelles de taillant droit sur la queue.

**Inscriptions :** Aucune.

**Polychromie :** Aucune ; restes d'ancien badigeon à la chaux.

**Association :** Clef de voûte SOL-2008-58 et quatre claveaux d'ogive SOL-2008-59 à -62.

**Contexte** : Provient d'une voûte à quatre parties dont on ne retrouve aujourd'hui aucun équivalent dans la collégiale. Plusieurs hypothèses peuvent être avancées sur son implantation d'origine : soit dans les collatéraux primitifs de la nef (élargis au XVII<sup>e</sup> et au XVIII<sup>e</sup> siècle) ; soit les bas-côtés détruits du transept.

**Datation** : c. 1120/1130.

**État de conservation** : Moyen : manques partiels sur les arêtes (bords du tore et queue d'engagement).

<b>Relevés complémentaires</b>		
<b>Queue d'engagement</b>	Longueur (partie encastrée)	24 cm
	Retrait latéral	3,5 cm
	Epaisseur	11 cm
<b>Tore</b>	Rayon	10 cm



## Cat. 64



SOL-2008-64 a



SOL-2008-64 b

**N° de pré-inventaire (Br. Danel-Marcé) :** DLC-28

**N° d'inventaire (Br. Danel-Marcé) :** SOL-2008-64

**Lieu de conservation :** Église de Lillers, dépôt B.

**Réf. Photo :** SOL-2008-64 a, b.

**Désignation :** Architecture.

**Type :** Fragment de colonnette ?

**Ht. :** 22 cm.

**Diam. :** 17 cm.

**Matière :** Calcaire.

**Technique :** Sculpture.

**Description stylistique :** Ce fragment sculpté affecte la forme d'un cylindre aplati au revers. La circonférence présente trois côtes verticales saillantes, régulièrement espacées (une quatrième aurait pu trouver place dans l'espace disponible au-delà de la troisième).

**Description matérielle :** Fragment provenant peut-être d'une colonnette ? (mais l'hypothèse paraît peu probable, en raison de sa section ovale). Arrachement de la partie supérieure correspondant au lit d'attente.

**Traces d'outils :** (Surface du cylindre et des côtes) traces résiduelles de ciseau de 8 cm (?) de large ; 6 à 8 impacts / cm.

**Inscriptions :** Aucune.

**Polychromie :** Aucune ; trace résiduelle d'ancien badigeon à la chaux.

**Association** : Aucune à Lillers ; on trouve un fragment lapidaire identique à celui-ci dans le dépôt de Notre-Dame de Boulogne-sur-Mer (cliché : Mouret, M., base Mémoire : *sap83\_62w00521\_p*).

**Contexte** : Indéterminable.

**Datation** : 2<sup>e</sup> quart du XII<sup>e</sup> siècle ?

**État de conservation** : Médiocre : manques partiels sur les arêtes des côtes, fracture du plan opposé au lit de pose.

<b>Relevés complémentaires</b>		
<b>Côtes</b>	Profondeur	1,5cm
	Largeur	2 cm
<b>Rainures</b>	Profondeur	1,5 cm
	Largeur	5 cm

## Cat. 65



SOL-2008-65 a



SOL-2008-65 b



SOL-2008-65 c

**N° de pré-inventaire (Br. Danel-Marcé) :** *DLCN-13*

**N° d'inventaire (Br. Danel-Marcé) :** *SOL-2008-65*

**Lieu de conservation :** Église de Lillers, dépôt B.

**Réf. Photo :** *SOL-2008-65 a, b, c.*

**Désignation :** Architecture.

**Type :** Claveau (élément de l'appareil d'un arc).

**Ht. :** 23,5 cm.

**Larg. :** 19,5 cm (en haut), 16 cm (en bas).

**Prof. :** 23,5 cm.

**Matière :** Calcaire.

**Technique** : Sculpture.

**Description stylistique** : Le décor de la tête de ce claveau est constitué d'un bandeau plat couronnant le tore asymétrique de l'arête (il pénètre plus profondément dans la face que dans l'intrados : cl. -65 a et -65 b). Bordant le bas du bandeau, une gorge accueille un rang de perles perforées d'un trou de trépan. Ce motif est repris à l'identique sur la douelle d'intrados du claveau (cl. -65 c).

**Description matérielle** : Taille cunéiforme.

**Traces d'outils** : (Bandeau) réseau serré de traces perpendiculaires de ciseau d'environ 8 cm de large, 4 à 5 impacts / cm ; (parement torique) traces longitudinales de ciseau de 8 cm de large, 6 à 8 impacts / cm ; (lits en coupe et lit d'attente) sillons obliques de taillant droit.

**Inscriptions** : Aucune.

**Polychromie** : Aucune ; ni trace résiduelle d'ancien badigeon à la chaux.

**Association** : Le style du motif des perles perforées au trépan ornant la moulure rappelle celui des sept modillons déposés (cf. *supra* SOL-2008-45 à -51). On le retrouve également, bordant un motif en dents-de-scie sur l'archivolte des baies géminées de la façade occidentale.

**Contexte** : Indéterminable.

**Datation** : 2<sup>e</sup> quart du XII<sup>e</sup> siècle ?

**État de conservation** : Bon ; rares épaufrures et légère usure des arêtes.

Relevés complémentaires		
Bandeau plat	Hauteur	8 cm

# ANNEXES

## - Annexe A -

### Analyse pétrographique d'esquilles, par le LRMH

Pour étayer la critique d'authenticité menée dans le cadre de notre étude de la sculpture déposée, il s'est avéré utile de faire procéder à l'analyse pétrographique d'une sélection de quelques pièces. L'objectif étant de préciser la nature de la roche utilisée afin d'en déterminer l'origine : un calcaire allochtone – tel, par exemple, le *Banc royal de Palotte* introduit par les restaurateurs du XX<sup>e</sup> siècle – écartant *de facto* la pièce du cadre des éléments de première mise en œuvre ; de la même manière, un chapiteau taillé dans le calcaire local aurait plus de chances d'être considéré comme un authentique possible.

Le choix des pièces à faire analyser s'est tout d'abord porté sur des modèles dont nous voulions nous assurer qu'ils n'étaient pas la création d'un atelier de sculpture du XIX<sup>e</sup> ou du XX<sup>e</sup> siècle, mais appartenaient bien au fonds stylistique lillérois. C'est le cas pour six chapiteaux dont il n'existe que peu d'exemplaires dans l'édifice<sup>78</sup>. Trois autres chapiteaux, d'un type plus fruste, nécessitaient également confirmation de leur origine locale ; de même que la clef de voûte torique à queue d'encastrement, sans équivalent dans les voûtes actuelles de l'édifice<sup>79</sup>. La dernière pièce, la console à décor de rinceaux, palmettes et tête de félin – SOL-2008-56 – véritable *unicum* dans la sculpture lilléroise, requérait également ce supplément d'enquête.

Les esquilles prélevées au dos des pièces – auxquelles nous avons joint deux échantillons comparatifs de calcaire local prélevés à cinq puis à dix kilomètres de Lillers – ont été analysées le 26 janvier 2016, au Laboratoire de Recherche des Monuments historiques, à Champs-sur-Marne, par Mme L. Leroux<sup>80</sup>. Les résultats,

---

<sup>78</sup> Il s'agit des chapiteaux déposés SOL-2008-4 ; -10 ; -15 ; -33 ; -35 et -37.

<sup>79</sup> Chapiteaux déposés SOL-2008-23 ; -25 et -27 ; et la clef de voûte SOL-2008-58.

<sup>80</sup> Je remercie Madame Lise Leroux, Docteur-ingénieure en sciences du sol, géologie, identification des pierres en œuvre dans le patrimoine bâti et la sculpture, au LRMH, d'avoir répondu favorablement à ma demande et de m'avoir associé à sa démarche lors de la phase d'analyse au binoculaire des esquilles que je lui avais apportées.

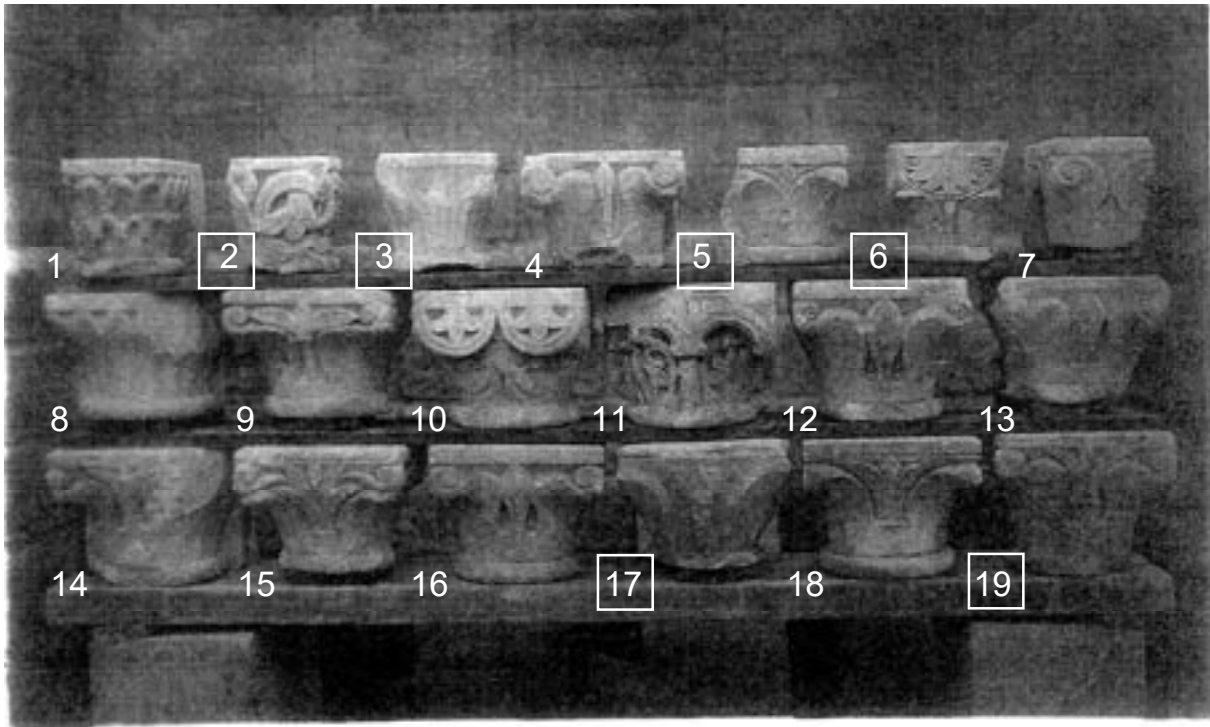
consignés dans le tableau ci-après, ont permis d'authentifier dix pièces et d'écartier du corpus roman la grande console : elle est en effet taillée dans la pierre de Savonnières.

Cote de la pièce	Type	Résultats de l'analyse pétrographique par Mme. Leroux (LRMH)	Calcaire local	
			oui	non
SOL-2008-4 Cat. 4	Chapiteau	<i>Craie de Lillers</i> , calcaire micritique poreux (Turonien) <sup>81</sup>	XII <sup>e</sup> s.	
SOL-2008-10 Cat. 10	Chapiteau	<i>Craie de Lillers</i> , calcaire micritique poreux (Turonien)	XII <sup>e</sup> s.	
SOL-2008-15 Cat. 15	Chapiteau	<i>Craie de Lillers</i> , calcaire micritique poreux (Turonien)	XII <sup>e</sup> s.	
SOL-2008-23 Cat. 23	Chapiteau	<i>Craie de Lillers</i> , calcaire micritique poreux (Turonien)	XII <sup>e</sup> s.	
SOL-2008-25 Cat. 25	Chapiteau	<i>Craie de Lillers</i> , calcaire micritique poreux (Turonien)	XII <sup>e</sup> s.	
SOL-2008-27 Cat. 27	Chapiteau	<i>Craie de Lillers</i> , calcaire micritique poreux (Turonien)	XII <sup>e</sup> s.	
SOL-2008-33 Cat. 33	Chapiteau	<i>Craie de Lillers</i> , calcaire micritique poreux (Turonien)	XII <sup>e</sup> s.	
SOL-2008-35 Cat. 35	Chapiteau	<i>Craie de Lillers</i> , calcaire micritique poreux (Turonien)	XII <sup>e</sup> s.	
SOL-2008-37 Cat. 37	Chapiteau	<i>Craie de Lillers</i> , calcaire micritique poreux (Turonien)	XII <sup>e</sup> s.	
SOL-2008-56 Cat. 56	Console	<i>Pierre de Savonnières-en-Perthois</i> (Meuse)		XIX <sup>e</sup> ou XX <sup>e</sup> s.
SOL-2008-58 Cat. 58	Clef de voûte	<i>Craie de Lillers</i> , calcaire micritique poreux (Turonien)	XII <sup>e</sup> s.	

<sup>81</sup> Les résultats confirment la nature des roches locales, telles qu'elles sont décrites dans le document en ligne consulté sur le site *Monumat* [http://monumat.brgm.fr/description\\_pierre.asp?id=NPC-P00116](http://monumat.brgm.fr/description_pierre.asp?id=NPC-P00116).

- Annexe B -

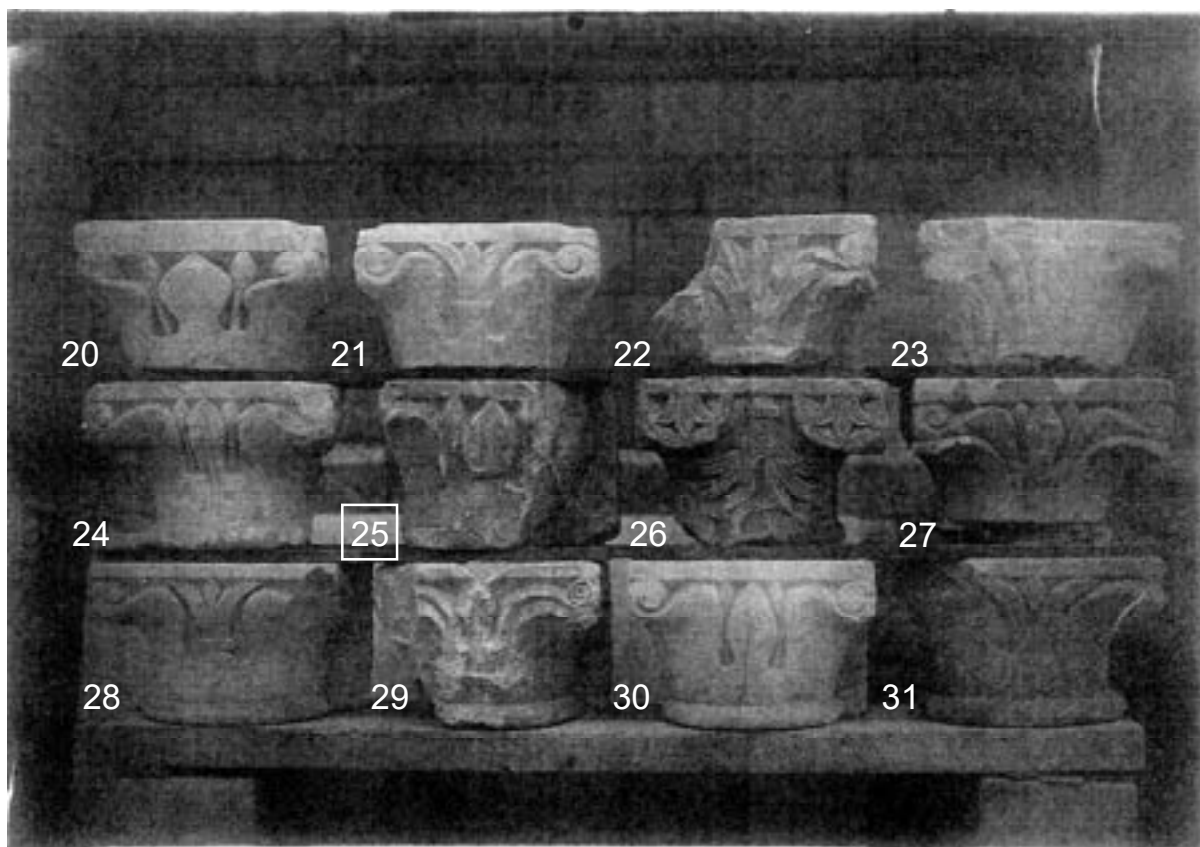
Les deux photographies du « fonds Paquet »



P<sub>1</sub>-a – Petits chapiteaux déposés provenant des ouvertures sur comble de la nef  
(encadré : pièces disparues depuis lors du dépôt)

Synthèse de l'étude du cliché P<sub>1</sub>-a

N° de pièce	Correspondance avec le dépôt lapidaire	Localisation dans les ouvertures sur comble (avérée ou conjecturale) avant l'éroulement du 10 avril 1919	Pièce justificative (document)
1	SOL-2008-35	Chapiteau 107 : 6 <sup>e</sup> travée nord (position n°5)	B-C-D
2	Pièce disparue	Chapiteau 87 : 4 <sup>e</sup> travée nord (position n°5)	C-P <sub>1</sub>
3	Pièce disparue	Chapiteau 79 : 4 <sup>e</sup> travée nord (position n°1)	A-B- P <sub>1</sub>
4	SOL-2008-18	Emplacement indéterminé. Hypothèses (nord) : 51, 55 ou 61 ?	
5	Pièce disparue	Chapiteau 99 : 6 <sup>e</sup> travée nord (position n°1)	B- P <sub>1</sub>
6	Pièce disparue	Chapiteau 97 : 5 <sup>e</sup> travée nord (position n°5)	B-C-D- P <sub>1</sub>
7	SOL-2008-38	Chapiteau 89 : 5 <sup>e</sup> travée nord (position n°1)	A-B
8	SOL-2008-36	Chapiteau 95 : 5 <sup>e</sup> travée nord (position n°4)	C-I
9	SOL-2008-19	Chapiteau 91 : 5 <sup>e</sup> travée nord (position n°2)	A-B
10	SOL-2008-1	Chapiteau 101 : 6 <sup>e</sup> travée nord (position n°2)	B
11	SOL-2008-37	Chapiteau 83 : 4 <sup>e</sup> travée nord (position n°3)	A-B-C
12	SOL-2008-14	Chapiteau 105 : 6 <sup>e</sup> travée nord (position n°4)	B-C
13	Pièce disparue	Emplacement indéterminé. Hypothèses (nord) : 51, 55 ou 61 ?	
14	SOL-2008-13	Chapiteau 81 : 4 <sup>e</sup> travée nord (position n°2)	A-B
15	SOL-2008-26	Chapiteau 93 : 5 <sup>e</sup> travée nord (position n°3)	A-B
16	SOL-2008-16	Chapiteau 75 : 3 <sup>e</sup> travée nord (position n°4)	C
17	Pièce disparue	Emplacement indéterminé. Hypothèses (nord) : 51, 55 ou 61 ?	
18	SOL-2008-8	Chapiteau 103 : 6 <sup>e</sup> travée nord (position n°3)	B
19	SOL-2008-12	Chapiteau 73 : 3 <sup>e</sup> travée nord (position n°3)	C



P<sub>1</sub>-b – Grands chapiteaux déposés provenant des grandes-arcades de la nef

### Synthèse de l'étude du cliché P<sub>1</sub>-b

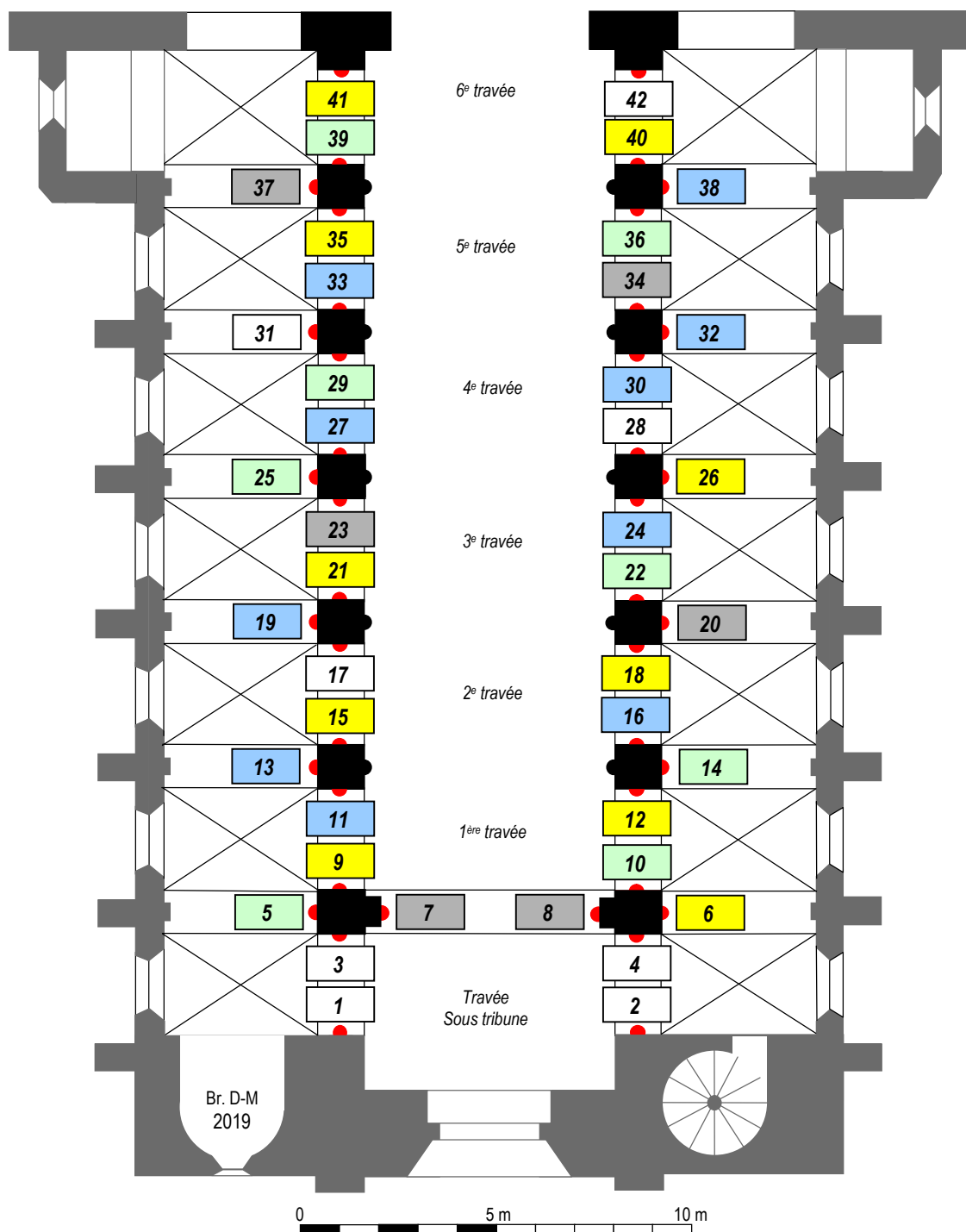
N° de pièce	Correspondance avec le dépôt lapidaire	Localisation dans les grandes-arcades (avérée ou conjecturale) avant l'écroulement du 10 avril 1919	Pièce justificative (document)
20	SOL-2008-17	Chapiteau 40 : 6 <sup>e</sup> travée sud - pilier B 7 (côté est)	Q
21	SOL-2008-21	Emplacement indéterminé	
22	SOL-2008-30	Emplacement indéterminé	
23	SOL-2008-9	Emplacement indéterminé	
24	SOL-2008-22	Chapiteau 30 : 4 <sup>e</sup> travée sud - pilier B 6 (côté ouest)	D
25	Pièce disparue	Emplacement indéterminé	
26	SOL-2008-3	Chapiteau 15 : 2 <sup>e</sup> travée nord - pilier A 3 (côté est)	B
27	SOL-2008-33	Chapiteau 33 : 5 <sup>e</sup> travée nord - pilier A 6 (côté est)	B-Q
28	SOL-2008-24	Hypothèses (au nord) : 9, 11, 13, 19 ou 31 ?	
29	SOL-2008-28	Emplacement indéterminé	
30	SOL-2008-23	Hypothèse (au sud) : 24 - pilier B 5 (côté ouest) forte probabilité	D-H
31	SOL-2008-6	Emplacement indéterminé	



- Annexe C -

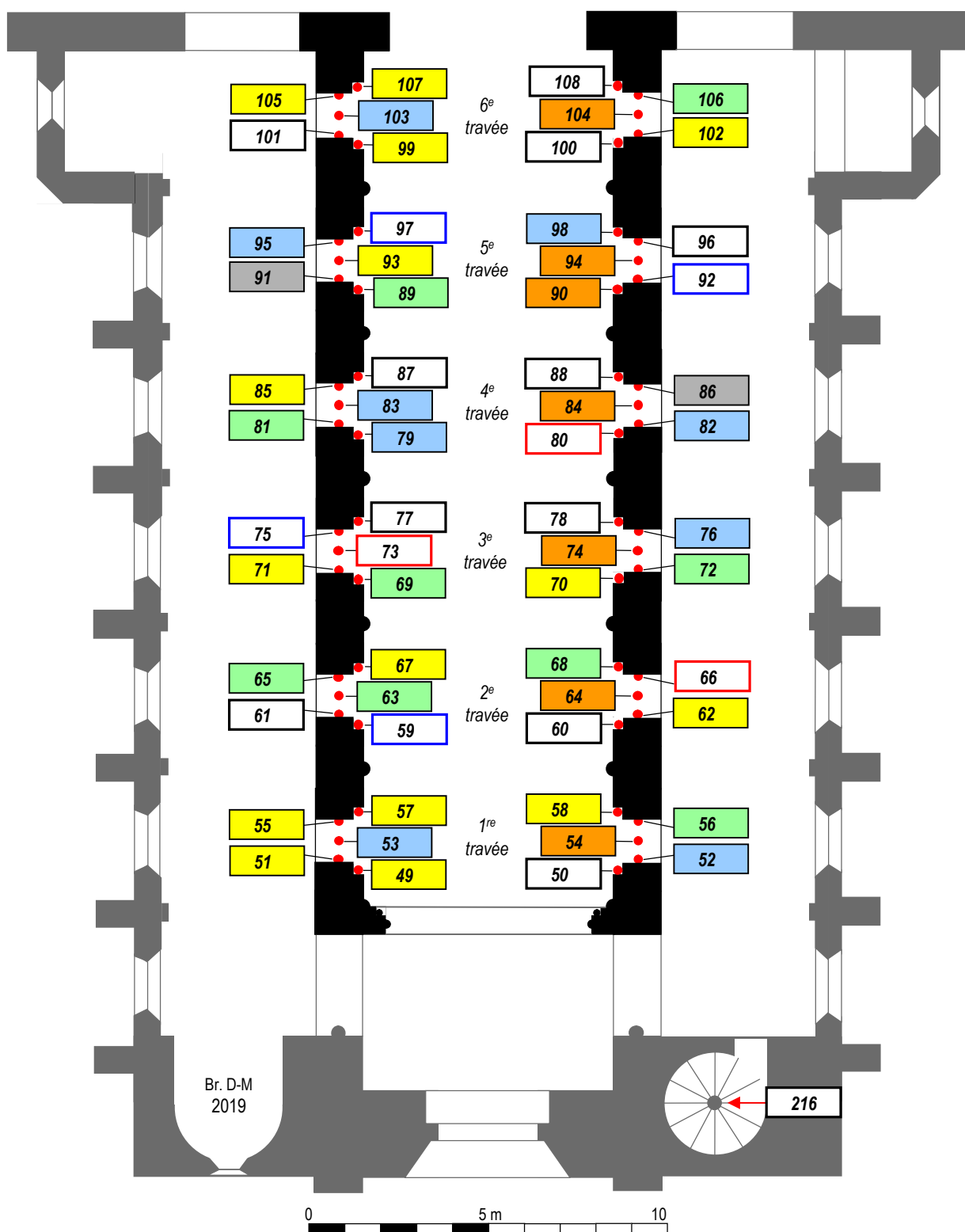
Plans de localisation des chapiteaux de la nef

Plan A (fig. 356) : Localisation des chapiteaux des grandes-arcades de la nef



- |          |             |          |                           |           |                          |
|----------|-------------|----------|---------------------------|-----------|--------------------------|
| <b>1</b> | Godrons     | <b>5</b> | Feuilles lisses à bec     | <b>11</b> | Feuilles lisses hybrides |
| <b>7</b> | Corinthiens | <b>6</b> | Feuilles lisses à volutes |           |                          |

Plan B (fig. 359) : Localisation des chapiteaux des ouvertures sur comble de la nef



- |           |             |            |                           |           |                            |
|-----------|-------------|------------|---------------------------|-----------|----------------------------|
| <b>61</b> | Godrons     | <b>106</b> | Feuilles lisses à bec     | <b>54</b> | Autres feuilles lisses     |
| <b>91</b> | Corinthiens | <b>51</b>  | Feuilles lisses à volutes | <b>75</b> | Feuilles dentées spatulées |
| <b>73</b> | à dais      | <b>53</b>  | Feuilles lisses hybrides  |           |                            |



# Annexes

## SOMMAIRE DES ANNEXES

<b>Table des annexes (I)</b> .....	167
Annexes (I) .....	168
<b>Table des annexes (II)</b> .....	231
Annexes (II) .....	233
<b>Table des annexes (III)</b> .....	315
Annexes (III) .....	316

**Nota** : les références aux différentes pièces d'annexe apparaissant dans le texte (volume 1) ne mentionnent pas le numéro de page dans la mesure où chaque table des annexes le fournit.

<b>TABLE DES ANNEXES (I) – MAP et documents d'archives relatifs au bâti</b>		
<b>Doc. n°</b>	<b>INTITULÉ / CONTENU</b>	<b>Page</b>
1	1820 (juil.) Ch. Letombe. Devis de reconstruction du clocher. AD-62 (2 O 516/3)	168
2	1842 (26 sept.) De Baillencourt. Devis de restauration église. AD-62 (2 O 516/3)	171
3	1884 (21 mai) Vandembulcke. Rapport avant restauration de l'église. MAP (carton 109)	173
4	1885 (12 janv.) Danjoy. Devis de restauration de l'église. AD-62 (2 O 516/3)	174
5	1885 (12 janv.) Danjoy. Rapport avant restauration de l'église. MAP (carton 109)	177
6	1885-1886 (20 févr.) Blanchegorge. Décompte travaux de charpente. MAP (carton 109)	179
7	1885-1886 (20 févr.) Martin. Décompte travaux de maçonnerie. MAP (carton 109)	180
8	1886. Blanchegorge. Décompte travaux de charpente. MAP (carton 109)	181
9	1886. Martin. Décompte travaux de maçonnerie. MAP (carton 109)	182
10	1886 (15 févr.) Chapot. Devis travaux de sculpture. MAP (carton 109)	183
11	188[6]7 (19 avr.) Chapot. Décompte travaux de sculpture. MAP (carton 109)	184
12	1887 (19 avr.) Chapot. Devis travaux de sculpture. MAP (carton 109)	185
13	1887-1888 (25 janv.) Chapot. Décompte travaux de sculpture. MAP (carton 109)	186
14	1888. Blanchegorge. Décompte travaux de charpente. MAP (carton 109)	187
15	1888 (8 janv.) Martin. Décompte travaux de maçonnerie. MAP 0081/0062/0347	188
16	1888. Martin. Décompte travaux de maçonnerie. MAP 0081/0062/0347	189
17	1888-1889 (29 janv.) Chapot. Décompte travaux de sculpture. MAP (carton 109)	190
18	1889. Blanchegorge. Décompte travaux de charpente. MAP (carton 109)	190
19	1889. Martin. Décompte travaux de maçonnerie. MAP (carton 109)	191
20	Sans date. Blanchegorge. Décompte travaux de couverture. MAP (carton 109)	192
21	1909 (11 mars) Paquet. Rapport pour restauration pignon du bras nord. MAP (carton 107)	193
22	1919 (19 mars) Paquet. Courrier : Alerte fissures piliers de la nef. MAP (carton 107)	194
23	1923 (27 juil.) Paquet. Rapport avant réparation des dommages de guerre. MAP (carton 108)	195
24	1925. Devis de travaux de sculpture. MAP dossier 1999/34/158	196
25	1927 (29 mars) Paquet. Rapport avant réparation du dallage. MAP (carton 109)	197
26	1934 (24 mai) Soudant. Règlement Compte G <sup>al</sup> travaux de sculpture. MAP (1999/34/158)	198
27	1922 (17 mai) Paquet. Devis maçonnerie et sculpture, nef mur nord. MAP (carton 107)	198
28	1923 (27 juil.) Paquet. Devis réparation des dommages de guerre. MAP (carton 108)	199
29	1924. Devis, 1 <sup>er</sup> mémoire 1924 (devis approuvé le 20 sept. 1923). MAP (carton 108)	200
30	1924. Devis, 2 <sup>e</sup> mémoire 1924 (devis approuvé le 20 sept. 1923). MAP (carton 108)	201
31	1924. Devis, 3 <sup>e</sup> mémoire 1924 (devis approuvé le 20 sept. 1923). MAP (carton 108)	202
32	1923 (5 sept.) Devis, 1 <sup>er</sup> mémoire 1924 (devis approuvé le 20 sept. 1923). MAP (carton 108)	203
33	1925 (6 avr.) Paquet. Rapport et devis : reprise sur 4 piliers de la nef. MAP (carton 109)	205
34	1926 (30 juil.) Paquet. Rapport et devis : reprise sur 2 piliers du vestibule. MAP (carton 109)	207
35	1925. Mémoire (4 piliers sud et voûtes bas-côté adjacent). Fonds Gouverneur, doc. n° 13	209
36	Inventaire du « Fonds Gouverneur » (descriptif du contenu)	210
37	Inventaire des documents de la MAP relatifs à la 3 <sup>e</sup> campagne de restauration (1919-1929)	215
38	1927 (16 août) Paquet. Devis restauration dallage de la nef. Fonds Gouverneur, doc. n° 15	222
39	Inventaire du Fonds Paroissial (descriptif du contenu)	223
40	1972 (21 janv.) Lettre de Ch. Waldschmidt au CRMH-Photogrammétrie. MAP (1996/021/0033)	225
41	Origine des pierres de la collégiale – Répertoire des carrières identifiées	226
42	Les pierres de restauration dans la collégiale et leur destination	229

**Annexes (I) – Document n° 1**

AD-62 – Dainville (Arras).

Dossier 2 O <sup>516/3</sup> - Travaux aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, *Devis estimatif des travaux de toute nature à faire tant pour démolir que pour reconstruire la tour de l'église de Lillers ...*, établi par Charles Letombe, architecte départemental des Bâtiments historiques, en juillet 1820 (manuscrit de 6 f. ; plus 3 f. de dessins). Extraits.

<f° 1 >      Devis estimatif des travaux de toute nature à faire tant pour démolir que pour reconstruire la  
Bâtiments civils      tour de l'église de Lillers qui menace notamment sur une face de tomber en ruine. Ledit devis,  
-----  
Département du      dressé d'après les ordres de M. le Baron Siméon, Préfet du département du Pas-de-Calais, par le  
Pas-de-Calais  
-----  
Arrondissement      Sieur Charles Letombe, architecte des bâtiments historiques de ce département [...]. Savoir  
de Béthune  
-----  
Commune de  
Lillers  
-----  
Restauration  
De la tour de  
L'église de  
Cette commune.  
-----  
Juillet 1820

**Motif dudit projet**

La tour de l'église de Lillers, c'est-à-dire la partie qui surmonte le comble, est élevée sur les piliers ou arcs doubleaux de la coupole qui forment la réunion du bras de croix de la nef et du chœur de cette église. Cette tour, construite en pierre blanche du pays, appartient, comme cette église, au style gothique [...].

Le beffroi des cloches, parfaitement épaulé de la maçonnerie, se trouve placé à cette hauteur mais, soit par suite de la vibration de ces cloches ou, ce qui est plus plausible aussi, par l'absence de plusieurs années d'entretien de cette tour qui ont été patentes pendant la Révolution, toutes les maçonneries de cette portion sont détruites, et quoique plusieurs fois réparées avec soin, ne permettent plus que l'on en diffère la reconstruction, si l'on veut prévenir les accidents qui pourraient résulter de sa chute toutes précautions possibles, d'ailleurs, ayant été prises pour la garantie de cet accident tel que d'entraîner le clocher, que l'on se borne à tinter le battant seulement sans sonner de volée [...].

Ce travail consistera dans la [...]

<f° 1v >      démolition du comble, dans celle de la maçonnerie des 4 faces depuis le haut de la galerie jusqu'à la partie A du dessin N°2, pour la reconstruire en propre sur le même dessin, mais surtout dans le même genre d'architecture afin d'éviter toutes les disparités qui pourraient en résulter si l'on s'en écartait. Ce travail se fera partie en matériaux neufs, partie à provenir de ceux à démolir, ainsi notamment se fera une partie des bois, de la pierre et des plombs. Sauf ceux à refondre, ces derniers seront réemployés afin d'éviter un surcroît de dépense inutile préjudiciable aux intérêts de la commune qui n'a que peu de moyens pour faire ce travail [...]. Les autres matériaux seront descendus par le dehors de la tour ou par un trou que l'on pratiquera dans le comble à l'aplomb de la lucarne refermée dans la voûte pour passer les cloches, matériaux, etc. [...].

Si MM. le Maire et le Curé n'y voient point d'inconvénient, ce chantier pourrait être établi dans un coin du cimetière [...].

[...] Du reste, ces différents transports se feront autant que possible sans bruit, sans ordures et sans dégradations, de manière à ne point gêner Monsieur le Curé dans l'exercice de sa fonction religieuse.

- <f° 2 > Seulement l'on ne croit pas devoir terminer cet exposé sans faire connaître encore que le beffroi des cloches ne sera aucunement dérangé et que ces dernières resteront suspendues, mais que l'horloge seulement sera enlevée et déposée dans le lieu qui sera désigné par l'Administration locale afin de la soustraire aux accidents auxquels elle se trouverait exposée [...].

#### **Détail des travaux. Démolition. Article 1<sup>er</sup>**

La charpente et la couverture formant le comble au-dessus de la galerie seront démolies, les matériaux inutilisables seront descendus, ceux susceptibles d'être remployés seront désignés ci-après :

- <f° 2v > Les plombs seront enlevés et déposés dans le magasin, et pesés avant et après la refonte en présence d'une personne désignée par M<sup>r</sup> le Maire de Lillers pour assister à cette pesée. Le travail pour la dépose de l'ardoise, de la charpente, et les fers de cette dernière etc. est estimé, suivant détail fait sur les lieux, est estimé [sic] la somme de 100<sup>F</sup> [...].

#### **Démolition de maçonnerie, au mètre cube**

Celle des 4 pyramidions des angles de la tour, ruinés, [...].

Celle de la maçonnerie de la tour, depuis le dessus de la galerie jusqu'au-dessus du cordon à la lettre A du dessin n°2 [...].

- <f° 5 > **(Charpente en vieux bois provenant de la démolition, au mètre cube) [...].**

#### **Comble**

Les *arrêtiers* [sic] et chevrons du comble sont en partie pourris. [...].

- <f° 5v > **[Comble, suite] Couverture en ardoise neuve sur plancher neuf, au mètre carré.**

Celle de la moitié de ce comble [*de la flèche*] formant huit triangles, attendu qu'une moitié ou plus de ces ardoises est susceptible d'être remployée.

- <f° 6 > **Plomberie en vieux plomb refondu et reposé en place neuve sur fond de bain neuf de sable, au kilo**

Les plombs à refondre et à reposer produisent une superficie de 368 pieds, à 4<sup>kg</sup>50 le pied : 1656<sup>kg</sup>.

[.../...]



**Dépenses**

[...]. Plus, pour sommes dues au S<sup>eur</sup> Maniez, architecte à Aire, pour rédaction de ce projet, concernant cette affaire, honoraires : 365,79<sup>F</sup>.

[...]. Idem, pour réparations urgentes faites en 1819 à cette tour : 150,00<sup>F</sup>.

**Annexes (I) – Document n° 2**

AD-62 – Dainville (Arras).

Dossier 2 O <sup>516/3</sup> - Travaux aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, *Devis estimatif des ouvrages à exécuter pour la réparation et la restauration de l'église de Lillers*, établi par Alexandre-Magloire de Bailliencourt, architecte de la ville de Béthune, le 26 septembre 1842 (manuscrit, 2 f.) ; et une lettre du préfet du Pas-de-Calais jointe à l'envoi (manuscrit, 1 f.). L'orthographe de l'original est restituée en italiques.

< f° 1 >      **Lettre de renvoi de pièces du préfet du Pas-de-Calais au ministre de l'intérieur (1 f.)**

Préfecture du Pas-de-Calais, 5<sup>e</sup> Division : Beaux Arts, 1<sup>er</sup> Bureau : Monuments historiques, église de Lillers. Renvoi de pièces. Cachet de réception au ministère de l'Intérieur daté du 24 mars 1849. [Comme nous l'apprend cette pièce jointe, le devis préalable de l'architecte de Bailliencourt sur l'état constaté du monument a été envoyé à la sous-préfecture de Béthune, où il est resté en suspens pendant quelques années ; réclamé par le préfet du Pas-de-Calais, René Fresneau, il a finalement été transmis par ce dernier le 23 mars 1849 au ministre de l'Intérieur en exercice, Léon Faucher. Nota : deux dessins qui étaient censés être joints au devis ne figurent plus dans ce dossier.]

**Devis de l'architecte de Bailliencourt (2 f.)**

< f° 1 >      **Observations**

La visite qu'on a faite de l'église de Lillers nous a convaincu que cet antique et intéressant édifice est loin d'être en bon état. En effet, on remarque d'abord que les murs de bas-côtés et leurs contreforts sont gravement dégradés, que plusieurs parties des uns et des autres, et particulièrement dans les *soubassements*, sont ou soufflées, ou tombées ou prêtes à tomber ; que ces dégradations sont occasionnées par le *tems* et la vétusté, et surtout par les eaux qui tombent des toitures et qui pénètrent, à cause de la petitesse et de la dégradation des corniches, dans ces murs et contreforts qui se pourrissent [...]

< f° 1v > [...] de part en part et *jusques* aux pavements intérieurs. Les toitures, qui sont en tuiles et en ardoises, sont *caducques* ; plusieurs parties de celles qui recouvrent les bas-côtés sont à reconstruire. On verra plus bas que les dépenses à faire, par *apperçu*, pour l'exécution des réparations les plus urgentes et les plus essentielles à la conservation de l'édifice s'élèveraient à la somme de 8.000<sup>F</sup>.

Le *tems*, sur les parties de l'édifice restées solides, a occasionné de grandes avaries aux pierres de *paremens* extérieurs ainsi qu'aux *ornemens*. Beaucoup de pierres sont altérées ou éclatées ; les *ornemens* des frises, des corniches, des ogives, etc., sont ou effacés ou fortement endommagés, au

point qu'il est aujourd'hui très difficile d'en reconnaître les formes et les proportions. On remarque, dans l'intérieur de l'édifice, des *ornemens* effacés ou cachés par des plâtres et des blanchissages, et aussi des mutilations aux fûts et aux bases des piliers et pilastres.

Considéré comme monument historique, il serait également nécessaire de pourvoir à la [...]

< f° 2 > [...] restauration de tous les *ornemens* que le temps a détériorés. La dépense à faire à ce sujet peut être évaluée à la somme de 4.000<sup>F</sup>.

### Estimation des ouvrages

Article 1<sup>er</sup> – Remise en bon état des parties défectueuses de l'édifice :

Maçonneries d'écorchement pour la réparation des murs de bas-côtés, de ceux du chœur et de tous les contreforts :

- 22 mètres cubes de maçonnerie en grès de *soubassements* à 40<sup>F</sup> le mètre, compris toutes tailles et retailles et matériaux neufs de remplacement : 1.280<sup>F</sup>.
- 45 mètres cubes de maçonnerie en pierres blanches de parement à 25<sup>F</sup> le mètre, compris toutes tailles, retailles et remplacement de matériaux hors de service : 1.125<sup>F</sup>.
- 97 mètres cubes de maçonnerie en briques neuves pour noyau et parement à 16<sup>F</sup> le mètre : 1152<sup>F</sup>.
- 40 mètres courants de corniches à *renouveler* à 8 : 320<sup>F</sup>.
- 200 mètres carrés de *jointoiements* et *ragréments* à l'extérieur des murs à 1,50<sup>F</sup> le mètre compris les petits *écorchements* partiels : 300<sup>F</sup>.

Couvertures :

- 260 m carrés de couverture en tuiles sur les bas-côtés [...]
- < f° 2v > [...] Ci-contre ... 4.570, 00<sup>F</sup>
- à remanier à 2<sup>F</sup> le mètre compris fourniture de 15 tuiles au mètre : 520<sup>F</sup>.
- Réparation des couvertures de 26 contreforts : 260<sup>F</sup>.
  - 110 mètres carrés de couverture sur la nef en ardoises neuves et planches neuves à 6,50<sup>F</sup> le mètre : 715<sup>F</sup>.

Charpente :

- 5 mètres cubes de bois de chêne pour *renouveler* les pièces pourries sous les parties de couverture à refaire à 1,40 : 720<sup>F</sup>.
- Plomberie : 280 kg de plomb neuf pour réparer les faîtes, noues, *arrêtières*, bordures : 280<sup>F</sup>.
- Pour ouvrages et cas imprévus : 928<sup>F</sup>.

Total pour l'article 1<sup>er</sup> : 8.000<sup>F</sup>.

Article 2 – Restauration des frontispices et de tous les *ornemens* intérieurs et extérieurs :

Ces ouvrages sont évalués, eu égard aux difficultés et à la *sujétion*, à la somme de 4.000<sup>F</sup>.

Dressé par nous architecte de la ville de Béthune, le 26 septembre 1842.

[Signature] de Bailliencourt

**Annexes (I) – Document n° 3**

MAP – Charenton-le-Pont.

Dossier 0081/062/0347 (carton 109), Lillers, église. *Rapport adressé à Ovide Fanien, maire de Lillers, par M. Vandebulcke, architecte départemental, le 21 mai 1884.* (1 f.).

< f° 1> Rapport de M. Vandebulcke, architecte départemental du Nord à Monsieur Ovide Fanien, Maire de la ville de Lillers sur l'état de vétusté et les détériorations produites à l'église de Lillers.

L'Église paroissiale de Lillers, dont les parties principales ont été construites dans les onzième et douzième siècles, est un des spécimens les plus complets de l'architecture romane que possède le Nord de la France.

Le bas des murs fortement empreint d'humidité la rend insalubre et les enduits qui recouvrent les murs se lézardent et tombent par partie et donnent à l'Église un aspect de vétusté vraiment pénible que ne peuvent dissimuler des réparations partielles.

Les maçonneries exécutées en pierre blanche du pays (carbonate de chaux) sont en général bien conservées et les détériorations partielles qui existent aujourd'hui sont le résultat de réparations mal comprises et de l'exécution vicieuse des travaux d'adjonction.

Les bas-côtés élargis en 1723, conçus dans un mauvais style, sont voûtés en maçonnerie et les tirants ancrés dans les murs de la grande nef pour en maintenir la poussée s'étant oxydés, ont fait sauter la pierre à l'encastrement de [...]

< f° 1v> [...] la plupart des ancrages, il en est résulté quelques lézardes. Ce travail, du reste, laisse beaucoup à désirer et les réparations qui ont été faites aux murs ne consistent qu'en un mauvais replâtrage.

Mais ce qui occasionne le plus de détériorations c'est assurément l'exhaussement que le sol a dû subir à cette époque.

En effet, le soubassement en grès qui devait protéger les pierres tendres de l'humidité du sol se trouvent actuellement enterré et les pierres, maintenant en contact avec les sols, ont subi les déplorables effets de l'humidité.

Quoique cet état de chose soit un danger pour la conservation de ce monument remarquable à tous égards, les réparations intérieures qu'il nécessite peuvent se faire dans de bonnes conditions et sans trop grand frais.

Lillers, le 21 Mai 1884.

**Annexes (I) – Document n° 4**

AD-62 – Dainville (Arras).

Dossier 2 O<sup>516/3</sup> - Travaux aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, *Devis descriptif et estimatif des travaux de diverses natures à exécuter pour la restauration de l'église de Lillers*, établi par l'architecte Édouard Danjoy, le 12 janvier 1885 (manuscrit, 4 f.).

< f° 1 >

**Désignation des travaux**

**N°1 Restauration des murs de la grande nef.**

Détail pour la reprise d'une travée :

- Démolition des maçonneries de blocage bouchant le triforium de 1,60 x 1,30 x 1,00 [...].
- Reprise en sous-œuvre des angles de piliers et parements des murs évaluée à 1/5<sup>e</sup> de la surface [...].
- Enlèvement des enduits et badigeons et layage sur faces unies de la pierre, compris jointoiement [...].

< f° 1v >

[...] sur les colonnes, [...] les arcades, [...] les ogives, ...

- Enlèvement des enduits ou badigeon sur bandeau. Une partie sculptée (11 parties semblables)

**N°2 Restauration des murs de l'abside.**

Détail pour la reprise d'une travée :

- Ouverture des anciennes fenêtres du triforium. Démolition du blocage [...].
- Reprise en sous-œuvre des parties mauvaises à 1/5<sup>e</sup> de la surface [...].
- Taille de pierre blanche, compris jointoiement. Enlèvement des enduits et badigeons et layage sur faces unies et jointoiement [...].

< f° 2 >

- Enlèvement des enduits et badigeons sur chapiteaux : 7 parties semblables [...].
- Enlèvement d'enduits et badigeons sur chapiteaux : 2 parties semblables [...].

**N°3 Restauration des murs du transept.**

Reprise en sous-œuvre des parties mauvaises comptées au 1/10<sup>e</sup> pour cette partie en meilleur état [...].

- Taille de pierre blanche compris jointoiement.
- Enlèvement d'enduits et badigeon, layage sur faces unies, [...] faces latérales, [...] pignons, [...].

< f° 2v >

- Enlèvement d'enduits et badigeon sur sculptures.

**N°4 Restauration des bas-côtés de la grande nef.**

Reprise en sous-œuvre des parties mauvaises comptées au 1/10<sup>e</sup> de la surface. Pour voûtes [...].

- Taille de pierre blanche compris jointolement [...].
- Enlèvement des enduits, badigeon et layage sur faces unies compris jointolement [...].

< f° 3 > - Enlèvement d'enduit et badigeon sur chapiteaux : 24.

**N°5 Abside. Bas-côtés et chapelle du chœur.**

Reprise en sous-œuvre des parties mauvaises comptées au 1/5<sup>e</sup> de la surface.

- Taille de pierre blanche compris jointolement [...].
- Enlèvement d'enduit, badigeon et layage sur faces unies compris jointolement [...].
- Enlèvement sur moulures et chapiteaux.

**N°6 Reprise des murs extérieurs,**

compris échafaudages et refoulement des murs par assises de 0,33 sur 0,30 en moyenne d'épaisseur.

< f° 3v > [...] partie transept gauche, [...] pignon, [...] retour, [...] façade droite.

**N°7 Réfection de la couverture du transept gauche et du chœur.**

Compris toute démolition et rangement des matériaux déposés à pied d'œuvre [...].

- Plomb pour couverture
- Charpente en recherche.

**N°8 Rétablissement des plafonds en bois.**

Démolition des voûtes en plâtre sur lattis, compris transport de matériaux (360 m env.).

Reconstruction des fermes en sapin du Nord raboté avec moulures sur les arêtes : entrain d'une ferme [...], 2 arbalétriers [...], 1 poinçon [...] : 5 semblables pour la nef, 4 transept, 5 chœur [...].

< f° 4 > 120 remplissages [...], 2 cours de sablière de 60 m.

- Plancher en sapin sur les versants et plafond sur 0,18, compris feuillure [...],
- Peinture au vernis gras.

**N°9 Divers**

- Bois pour étais en location compris pose [...].
- Bronze en remplacement de vieux ouvrages en fer piliers intérieurs [...], fer pour ancrage.

[Sous-totaux, honoraires de l'architecte, etc.]

< f° 4v > **Récapitulation par chapitres du devis des travaux de restauration de l'église de Lillers.**

Collégiale Saint-Omer de Lillers – Volume 2 – Annexes

1-	Restauration des murs de la g <sup>d</sup> e nef .....	8.133,70 <sup>F</sup>
2-	“ “ “ de l’abside .....	4.191,45 <sup>F</sup>
3-	“ “ “ du transept .....	3.973,20 <sup>F</sup>
4-	“ “ “ des bas-côtés de la grande nef ...	8.148,20 <sup>F</sup>
5-	“ “ “ des bas-côtés de l’abside .....	3.992,12 <sup>F</sup>
6-	Reprise des murs extérieurs .....	3.938,20 <sup>F</sup>
7-	Couverture du transept gauche et chœur .....	7.135,20 <sup>F</sup>
8-	Plafonnage de la nef .....	6.824,68 <sup>F</sup>
9-	Divers .....	1.419,00 <sup>F</sup>
		Totaux : 47.755,76 <sup>F</sup>

**Annexes (I) – Document n° 5**

MAP – Charenton-le-Pont.

Dossier 0081/062/0347 (carton 109), Lillers, église. *Rapport joint au devis adressé au Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts par l'architecte Edouard Danjoy le 12 janvier 1885. (2 f.).*

< f° 1 > Monsieur le Ministre,

Suivant les termes de votre dépêche du 12<sup>9bre</sup> 1884, je me suis rendu à Lillers (Pas-de-calais), pour visiter l'église de cette localité et me rendre compte des réparations urgentes signalées par Monsieur le Maire.

L'église de Lillers, un des rares monuments intéressants du XIII<sup>e</sup> siècle dans ~~les Flandres~~ l'Artois a été dénaturée dans certaines parties par des travaux sans caractère vers 1820. Depuis on a exécuté quelques réparations insuffisantes, réparations qui ont porté simplement sur une partie de couverture ; actuellement il est indispensable si on veut conserver ce monument d'exécuter des travaux de consolidation sur les piliers intérieurs de la nef de l'église, différentes reprises extérieures et le complément des travaux de couverture.

Ces travaux de première urgence consistent :

1° Dans les reprises nécessaires à faire aux piliers de la nef. Ces piliers réparés probablement au XVII<sup>e</sup> siècle ont été chaînés sans utilité par des ancrs de fer. Le fer en se rouillant a fait éclater la pierre au lieu de la consolider et pour remédier à un effet aussi malheureux on a recouvert, à une époque postérieure, le tout d'un enduit en mortier de chaux de 0,02 à 0,03 d'épaisseur et d'un badigeon. Cet enduit, appliqué heureusement, sans liaison sur la pierre s'est souflé par son propre poids et tombe [...]

< f° 1v > [...] par place. Monsieur le Maire de la commune, pour se rendre compte de l'état de dégradations, soit des piliers, soit du reste de l'église, a cru pouvoir faire disparaître cet enduit sur une des travées ; les parements en pierre, sauf sur certaines parties unies qui ont été piquées, sont en assez bon état. Les sculptures, notamment les chapiteaux, n'ont pas été touchées ; on s'est contenté de les empâter d'enduits ou de badigeon. Certaines parties, comme celle du bandeau de couronnement du rez-de-chaussée, conservent encore dans les [*creux des*] traces d'anciennes peintures. La galerie du triforium, entièrement bouchée et recouverte par les enduits, n'a pas souffert. Ces travaux exécutés seulement à titre d'essai par la municipalité ont été arrêtés jusqu'à nouvel ordre à la suite de ma visite.

Nous évaluons la dépense à faire pour ces différents travaux à la somme de 28.438,68<sup>F</sup>

D'autres travaux de moindre importance paraissent indispensables à l'extérieur. Ils consistent en reprises sur les contreforts de l'abside, sur les pignons de la façade nord du transept ou sur les



glacis des pignons de la façade principale. Ces travaux s'élèvent à la somme de 3.938,20<sup>F</sup>.

La couverture du transept nord et de la sacristie qui en dépend, ainsi que la couverture de l'abside, n'ont pas été refaites ou remaniées lors des travaux de couverture sur les autres parties de l'église ; elles ont besoin d'être refaites et nécessitent une dépense de 7.135,20<sup>F</sup>.

Nous avons cru devoir considérer comme indispensables des travaux qui sont la conséquence de ces réparations pour rétablir les plafonds de l'église couverte primitivement par un lambris de bois. Les voûtes actuelles, faites récemment, ont été construites en plâtre sur cerces en bois, paraissent exercer une poussée sur les murs de l'église et n'ont aucun caractère.

< f° 2> Le devis détaillé des travaux indispensables s'élève à la somme totale de 47.755,76<sup>F</sup> et se décompose ainsi qu'il suit :

1° Travaux de première urgence comprenant :

Les restaurations intérieures suivant les articles du devis nos 1, 2, 3, 4, 5, 6 ..... 28.438,68<sup>F</sup>

2° Les reprises extérieures suivant l'article n° 7 ..... 3.938,20<sup>F</sup>

3° Les travaux de couverture, art. 8 ..... 7.135,20<sup>F</sup>

4° Divers, art. n°9 ..... 1.419,00<sup>F</sup>

5° Travaux nécessaires comprenant les plafonds en bois, art. n°8

Total : 47.755,76<sup>F</sup>

Monsieur le Maire m'a affirmé que les ressources de la commune pourraient suffire pour faire face à une partie de ces dépenses. Il estime que la fabrique peut disposer de 9.000 à 10.000<sup>F</sup>, ci.. 10.000,00<sup>F</sup>

Les habitants, suivant son sentiment, s'imposeront au moins d'une même somme, ci .... 10.000,00<sup>F</sup>

Le conseil municipal jusqu'à ce jour votait à son budget une dépense de 1.000,00<sup>F</sup> chaque année à titre d'entretien, il la convertirait par une somme fixe de ..... 5.000,00<sup>F</sup>

Le conseil général serait disposé à voter une somme de ..... 3.000,00<sup>F</sup>

Le Ministre de la Justice et des Cultes, même somme ..... 3.000,00<sup>F</sup>

31.000,00<sup>F</sup>

Les ressources dont la Commune pourrait disposer s'élèveraient donc à la somme de Trente et un mille francs.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur le Ministre, avec un profond respect, votre dévoué serviteur.

**Annexes (I) – Document n° 6**

MAP – Charenton-le-Pont.

Dossier 0081/062/0347, carton 109, Lillers, église, *Décompte des travaux de charpente et menuiserie exécutés par M. Fl. Blanchegorge, entrepreneur, au cours de l'année 1885, en date du 20 février 1886, architecte : Danjoy ; inspecteur : Vandembulcke (1 f.).*

< f° 1 >

**Nature des ouvrages**

- 1- Démolition des voûtes de plafonnage grande nef
- 2- Démolition de charpente assemblée des voûtes ci-dessus
- 3- Démolition de charpente assemblée à la tribune
- 4- Démolition de plancher de tribune
- 5- Démontage de l'orgue et transport. Menuisier et aide ... 90 heures
- 6- Déplacement de la chaire. Menuisier et aide ... 22 heures
- 7- Bois en location double transport, coltinage et tout main d'œuvre pour étaieement, chevalement, étrésillonement, etc.
- 8- Dépose et repose à nouvel emplacement bois en location

Total 994,25<sup>F</sup>

< f° 1v > Visas et signatures diverses : Martin, Vandembulcke, Danjoy et Koempfer (directeur du cabinet du ministre).

**Annexes (I) – Document n° 7**

MAP – Charenton-le-Pont.

Dossier 0081/062/0347, carton 109, Lillers, église, *Décompte des travaux de maçonnerie exécutés par M. Martin, entrepreneur, au cours de l'année 1885*, en date du 20 février 1886, architecte : Danjoy ; inspecteur : Vandebulcke (1 feuille).

< f° 1 >

**Nature des ouvrages**

Côté droit de la grande nef.

- 9- Dépose et repose de carrelage au mortier ordinaire
- 10- Fouilles
- 11- Terres pilonnées
- 12- Terres reprises au tombereau
- 13- Maçonneries en fondation (brique et ciment)

Côté gauche semblable.

- 14- Maçonneries en élévation en pierre (roche de Savigny)
- 15- Maçonneries en pierre blanche du pays (pierre de Bruai)

< f° 1v >

- 16- Démolition de maçonneries : ouverture des fenêtres du triforium, démolition de voûtes, etc.
- 17- Baies du triforium : débouchement voûtes et enlèvement des blocailles et débris y compris transport
- 18- Remplissage de blocailles fenêtres du triforium, arcade du porche (moellons et chaux hydraulique)
- 19- Pierres blanches et remployées
- 20- Remplissage de briques creuses arcade du porche
- 21- Ravalement de pierre blanche du pays (pierre de Bruai)

< f° 2 >

[...] Total 10.580,31F

**Annexes (I) – Document n° 8**

MAP – Charenton-le-Pont.

Dossier 0081/062/0347, carton 109, Lillers, église, *Décompte des travaux de charpente et menuiserie exécutés par M. Fl. Blanchegorge, entrepreneur, au cours de l'année 1886* (sans date), architecte : Danjoy ; inspecteur : Vandembulcke (1 f.).

< f° 1 >

**Nature des ouvrages**

- 22- Démolition de plafonds avec lattes [chœur]
- 23- Démontage de couverture avec voligeage
- 24- Transport des décombres ... voitures : 7
- 25- Démolition de charpente assemblée
- 26- Transport au dépôt (charpente, etc.) à l'heure (charpentier et aides 1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> classes)
- 27- Bois en location, non assemblés, pour étaieement, au mètre cube
- 28- Bois en location, assemblés, pour étaieement
- 29- Bois en location, assemblés, pour dépose et repose
- 30- Vieux bois de démolition employés pour étaieement
- 31- Charpente en sapin sans assemblage à vives arêtes
- 32- Charpente en sapin avec assemblages à vives arêtes
- 33- Charpente en bois de l'administration avec assemblages à vives arêtes
- 34- ~~Rabotage de charpente~~ (non dû, suivant art. 5 de Conventions particulières)
- < f° 1v > 35- Plancher en sapin de 0,034, à rainure et languette
- 36- Plancher en sapin de 0,027, à rainure et languette
- 37- Moulures en 0,03
- 38- Moulures en 0,15
- 39- Arrêts de moulures
- 40- Fermeture en planches de 0,027 pour garantir les vitraux
- 41- Construction et pose d'un escalier (sacristie)
- 42- Portes du triforium en sapin de 0,024
- 43- Ferrures des portes
- 48- Démontage soigné des boiseries du chœur, des autels, etc. Déplacement des confessionnaux (menuisier 1<sup>ère</sup> classe, menuisier 2<sup>e</sup> classe) ... 168 heures
- 49- Transport des boiseries au dépôt de la ville (menuisier 1<sup>ère</sup> classe, menuisier 2<sup>e</sup> classe) ... 76 heures

Total 6.565,83<sup>F</sup>

**Annexes (I) – Document n° 9**

MAP – Charenton-le-Pont.

Dossier 0081/062/0347, carton 109, Lillers, église, *Décompte des travaux de maçonnerie exécutés par M. Martin, entrepreneur, au cours de l'année 1886* (sans date), architecte : Danjoy ; inspecteur : Vandenbulcke (1 f.).

< f° 1 >

**Nature des ouvrages**

- 44- Fouille de terre jetée sur banquettes
- 45- Remblai de terre
- 46- Plus-value terres pilonnées avec soin par couches de seize centimètres
- 47- Dépose de carrelage, nettoyage et transport
- 48- Maçonnerie en fondation (brique hourdées au ciment)
- 49- Maçonnerie en élévation en pierre de roche
- 50- Maçonnerie en élévation en pierre de Banc Royal
- 51- Maçonnerie en élévation en pierre de Bruai
- 52- Maçonnerie en élévation en pierre de l'administration
- 53- Maçonnerie en blocaille (et mortier de chaux hydraulique)
- 54- Jointoiement au mortier hydraulique (et grattage des joints)
- 55- Démolition en recherche de pierres blanches
- 56- Démolition de murs en pierres blanches

[...] Total 14.802,56F

**Annexes (I) – Document n° 10**

MAP – Charenton-le-Pont.

Dossier 0081/062/0347, carton 109, Lillers, église, *Devis des travaux de sculpture à exécuter pour la restauration de l'église de Lillers, tribune et nef*, par l'entreprise A. Chapot (Paris), dressé par l'architecte E. Danjoy, le 15 février 1886 (manuscrit, 1 f.).

< f° 1>	Désignation des travaux	<b>Vergelé</b>	<b>Pierre blanche</b>
1°-	Chapiteaux piliers nef et bas-côtés diamètre du fût ... 0,34 hauteur du chapiteau ... 0,30	125 <sup>F</sup>	195 <sup>F</sup>
2°-	Chapiteaux du triforium, variés diamètre du fût ... 0,20 hauteur du chapiteau ... 0,22	100 <sup>F</sup>	80 <sup>F</sup>
3°-	Chapiteaux de plafond, variés diamètre du fût ... 0,35 hauteur du chapiteau ... 0,15	80 <sup>F</sup>	65 <sup>F</sup>
4°-	Chapiteaux des baies diamètre du fût ... 0,18	55 <sup>F</sup>	45 <sup>F</sup>
Montant des travaux : 4.980,00 <sup>F</sup>			

**Annexes (I) – Document n° 11**

MAP – Charenton-le-Pont.

Dossier 0081/062/0347, carton 109, Lillers, église, *Décompte des travaux de sculpture exécutés dans le cours de l'année 188[6]-7 \**, par A. Chapot, entrepreneur de sculpture, dressé par l'inspecteur Vandebulcke le 19 avril 1887 ; architecte E. Danjoy (1 f).

\* La date d'origine était « 1886 » ; elle a été modifiée en « 1887 » par l'inspecteur qui a ajouté cette apostille : « La copie [un mot illisible] a été remise à M. l'architecte le 19 avril 1887 pour changer la date à cause de la soumission [de Chapot] qui n'était pas approuvée à cette époque ». Il semble donc que ces travaux de sculpture aient été effectivement exécutés courant 1886, puis postdatés et facturés l'année suivante, après régularisation de la situation administrative de l'entrepreneur.

Ce jeu d'écriture comptable va générer une incohérence de dates entre ce *décompte* et le *devis* du 19 avril 1887 (Annexes I, doc. n° 12) avec lequel il est à mettre en liaison car il reprend dans ses prévisions les mêmes chapiteaux des dix travées du « triforium » et pour la même somme (2.200<sup>F</sup>). Il ne peut s'agir que des mêmes travaux rendus concomitants par le changement de date ; comme tout devis précède nécessairement le décompte des travaux qu'il commande, ces derniers ayant été effectués courant 1886, le devis afférent aurait dû être présenté avant cette date.

< f° 1 >

	<b>Nature des ouvrages</b>	<b>Qté</b>	<b>Sommes</b>
	Galerie du triforium		
1°-	chapiteaux de 4 faces de 0,20 de diamètre	10	800,00 <sup>F</sup>
2°-	chapiteaux accolés de 2 faces de 0,20 de diamètre	20	900,00 <sup>F</sup>
3°-	chapiteaux d'angle rentrant de 2 faces de 0,20 de diamètre	20	500,00 <sup>F</sup>
		[sous-total :	2.200,00 <sup>F</sup> ]
	Nef		
4°-	Chapiteaux accolés aux piliers, de 0,30 de diamètre	8	760,00 <sup>F</sup>
			Montant des travaux : 2.960,00 <sup>F</sup>

**Annexes (I) – Document n° 12**

MAP – Charenton-le-Pont.

Dossier 0081/062/0347, carton 109, Lillers, église, *Devis descriptif et estimatif des travaux de sculpture à exécuter pour la restauration de l'église de Lillers*, dressé par A. Chapot le 19 avril 1887 \*, approuvé le 2 juin 1887 par le directeur du cabinet du ministre ; architecte E. Danjoy ; inspecteur : Vandebulcke (1 f.).

\* Ce devis est à rapprocher du *décompte des travaux de sculpture* (Annexes I, doc. n° 11) postdaté du 19 avril 1887 ; l'un et l'autre concernent les mêmes travaux exécutés au « triforium » au cours de l'année 1886. C'est donc vraisemblablement à cette dernière date qu'il faut rattacher le présent document.

< f° 1 >	<b>Nature des ouvrages</b>	<b>Qté</b>	<b>Sommes</b>
	Triforium, composé de 10 travées. Pour une travée :		
	1°- un chapiteau 4 faces, diamètre du fût 0,20	1	80,00 <sup>F</sup>
	2°- deux chapiteaux accolés un peu plus de moitié	2	90,00 <sup>F</sup>
	3°- deux chapiteaux dans les angles rentrants	2	50,00 <sup>F</sup>
	4°- neuf travées semblables ensemble	9	1.980,00 <sup>F</sup>
		[sous-total :	2.200,00 <sup>F</sup> ]
	Nef		
	5°- vingt chapiteaux accolés aux piliers, diamètre du fût 0,34	20	1.900,00 <sup>F</sup>
	6°- douze corbeaux à la tribune d'entrée	12	540,00 <sup>F</sup>
	7°- huit chapiteaux, nettoyage et taille partielle	8	200,00 <sup>F</sup>
	8°- quatre chapiteaux sous la tribune, nettoyage et taille partielle	4	140,00 <sup>F</sup>
< f° 1v >		Montant des travaux : 4.980,00 <sup>F</sup>	



**Annexes (I) – Document n° 13**

MAP – Charenton-le-Pont.

Dossier 0081/062/0347, carton 0109, Lillers, église, *Décompte des travaux de sculpture exécutés dans le cours des années 1887-1888*, par A. Chapot, entrepreneur de sculpture, dressé par l'inspecteur Vandembulcke le 25 janvier 1888, approuvé le 27 octobre 1888 par Larroumet, directeur des Beaux-Arts ; architecte E. Danjoy (1 f.).

< f° 1 >	Nature des ouvrages	Qté	Sommes
	1°- Nef : réfection de 12 chapiteaux	12	1.140,00 <sup>F</sup>
	2°- Nef : restauration des anciens, reprise partielle sur 7 chapiteaux de la nef : 10 journées d'ouvrier	10	150,00 <sup>F</sup>
	3°- Tribune : reprise d'angle sur 4 chapiteaux	4	140,00 <sup>F</sup>

Montant des travaux : 1.430,00<sup>F</sup>

**Annexes (I) I – Document n° 14**

MAP – Charenton-le-Pont.

Dossier 0081/062/0347, carton 109, Lillers, église, *Décompte des travaux de charpente et menuiserie exécutés par M. Fl. Blanchegorge, entrepreneur, au cours de l'année 1888* (sans date), architecte : Danjoy ; inspecteur : Vandembulcke (1 f).

< f° 1 >

**Nature des ouvrages**

- 57- Démolition de charpente assemblée
- 58- Démolition de plafond sur lattes
- 59- Transport des plâtras aux décharges (menuisier 1<sup>ère</sup> classe ; *id.* 2<sup>e</sup> classe) ... 2 jours ½
- 60- Sortie et chargement des matériaux (menuisier 2<sup>e</sup> classe) ... 8 jours
- 61- Charpente en sapin à vives arêtes avec assemblage
- 62- Charpente en bois de l'administration, assemblé
- 63- ~~Rabotage de charpente~~ (non dû, renvoi art. 5 de Conventions particulières)
- 64- Moulure de 0,03
- 65- Moulure en sapin de 0,15
- 66- Arrêts de moulures
- 67- Porte chêne deux faces, moulures élégies
- 68- Paumelles à équerres
- 69- Fers d'ancrage
- 70- Journées de couvreur et aire, pour raccordement ... 5 jours
- 71- Peinture au vernis, deux couches
- 72- Echafaudage pour peintre
- 73- Plancher du transept en sapin (moulures sur joint)

Total 1.736,38<sup>F</sup>

**Annexes (I) – Document n° 15**

MAP – Charenton-le-Pont.

Dossier 0081/062/0347, Lillers, église, *Décompte des travaux de maçonnerie exécutés par M. Martin, entrepreneur, au cours des années 1887-1888*, en date du 8 janvier 1888, architecte : Danjoy ; inspecteur : Vandebulcke (1 f.).

< f° 1 >

**Nature des ouvrages**

- 74- Maçonnerie en pierre de Bruai
- 75- Maçonnerie en vieille pierre de l'administration
- 76- Maçonnerie en pierre de Banc Royal
- 77- Maçonnerie en blocaille et moellons (à la chaux hydraulique)
- 78- Maçonnerie en briques au mortier hydraulique
- 79- Démolition de pierres en recherche
- 80- Démolition de maçonneries de briques
- 81- Jointoiement au mortier hydraulique
- 82- Epannelage de 0,06 d'ép.
- 83- Préparations pour sculpteur et échafaudage (journée de tailleur de pierre 1<sup>ère</sup> classe) ... 8 j.
- 84- Ravalement de pierre de Bruai
- 85- Ravalement de pierre de Banc Royal
- 86- Lavage au *cilicate* [sic]
- 87- Fourniture de ciment de Portland
- 88- Fourniture de plâtre
- 89- Réparations de lézardes et coulées (maçon et aide / journée) ... 5 journées

[...] Total 6.123,68<sup>F</sup>

< f° 1v > Visas et signatures diverses : Martin, Van den Bulcke, Danjoy et Larroumet (directeur du cabinet du ministre).

**Annexes (I) – Document n° 16**

MAP – Charenton-le-Pont.

Dossier 0081/062/0347, Lillers, église, *Décompte des travaux de maçonnerie exécutés par M. Martin, entrepreneur, au cours de l'année 1888* (sans date), architecte : Danjoy ; inspecteur : Vandebulcke (1 f.).

< f° 1 >

**Nature des ouvrages**

- 90- Démolition de pierres en recherche
- 91- Maçonnerie en pierre de l'administration
- 92- Maçonnerie de pierre de Bruai
- 93- Fourniture de sable
- 94- Maçonnerie de briques au mortier hydraulique : fondations
- 95- Fouilles pour fondations
- 96- Déblai et nivellement des terres
- 97- Marches en marbre poli de 0,16 / 0,30 droites
- 98- Marches en marbre poli courbes de 4/3 de 7.00
- 99- Pavement du chœur en carreaux céramique
- 100- Démontage des anciennes marches (maçon 1<sup>ère</sup> classe et garçon) ... 2 jours
- 101- Construction d'échafaudages pour sculpture
- 102- Ravalement de pierre de Bruai
- 103- Rejointoiement de grès et nettoyage

[...] Total 4.287,86<sup>F</sup>

**Annexes (I) – Document n° 17**

MAP – Charenton-le-Pont.

Dossier 0081/062/0347, carton 109, Lillers, église, *Décompte des travaux de sculpture exécutés dans le cours de l'années 1888, par A. Chapot, entrepreneur de sculpture, dressé par l'inspecteur Vandembulcke le 29 janvier 1889, approuvé le 2 février 1890 par Larroumet, directeur des Beaux-Arts ; architecte E. Danjoy (1 f.).*

< f° 1>	Nature des ouvrages	Qté	Sommes
	1°- 5 chapiteaux du chœur	5	940,00 <sup>F</sup>
	2°- Nettoyage et restauration au plâtre des 5 chapiteaux ci-dessus	5	200,00 <sup>F</sup>
	3°- Réfection complète au plâtre d'un des gros chapiteaux	1	180,00 <sup>F</sup>
	4°- Fait sur un des chapiteaux ci-dessus un morceau rapporté en second lieu	1	30,00 <sup>F</sup>
Montant des travaux :			1.350,00 <sup>F</sup>

**Annexes (I) – Document n° 18**

MAP – Charenton-le-Pont.

Dossier 0081/062/0347, carton 109, Lillers, église, *Décompte des travaux de charpente et menuiserie exécutés par M. Fl. Blanchegorge, entrepreneur, au cours de l'année 1889 (sans date), architecte : Danjoy ; inspecteur : Vandembulcke (1 f.).*

< f° 1>	Nature des ouvrages	Total 825,40 <sup>F</sup>
104-	Démontage de charpente – toit bas-côté gauche	
105-	Charpente en sapin rouge assemblé à vives arêtes	
106-	Fers d'ancrage	
107-	Réparation de charpente (sacristie, etc.) charpentier 1 <sup>ère</sup> classe ... 2 jours	
108-	Construction d'échafaudage pour sculpteur	

**Annexes (I) – Document n° 19**

MAP – Charenton-le-Pont.

Dossier 0081/062/0347, carton 109, Lillers, église, *Décompte des travaux de maçonnerie exécutés par M. Martin, entrepreneur, au cours de l'année 1889* (sans date), architecte : Danjoy ; inspecteur : Vandenbulcke (1 f).

< f° 1 >

**Nature des ouvrages**

109-	Démolition de pierres en recherche (bas-côté gauche)
110-	Maçonnerie de pierre blanche (pierre de Bruai) (bas-côté gauche)
111-	Maçonnerie de pierre blanche (pierre de Bruai) de l'administration
112-	Maçonnerie de moellons (de pierre blanche de l'administration) (à monter de chaux hydraulique)
113-	Taille de pierre de pays (de l'administration) (pierre de Bruai)
114-	Taille de pierre de pays (pierre de Bruai)
115-	Guillochage (porte d'entrée)
116-	Jointoiement au ciment
117-	Fourniture de carreaux bleus (réparation du pavement)

[...] Total 1.867,85<sup>F</sup>

**Annexes (I) – Document n° 20**

MAP – Charenton-le-Pont.

Dossier 0081/062/0347, carton 109, Lillers, église, *Décompte des travaux de charpente et couverture exécutés par M. Fl. Blanchegorge, entrepreneur, au cours de l'année 18..* (sans date), architecte : Danjoy ; inspecteur : Vandebulcke (1 f.).

< f° 1 >

**Nature des ouvrages**

- 118- Démontage de couverture en ardoise compris voligeage
- 119- Démontage de toiture en tuile (bas-côté gauche)
- 120- Démontage de couverture non compris voligeage
- 121- Couverture en ardoise dur voligeage neuf (chevet)  
Plus value pour partie circulaire 1/5 sur 90 m<sup>2</sup>  
Couverture en ardoise sur voligeage (bas-côté gauche)
- 122- Couverture en ardoise sur voligeage conservé mais recloué
- 123- Tranchis biais sur ardoise neuve
- 124- Doublis d'ardoise neuve
- 125- Bande de solin compris engravure (33,50 + 38,00)
- 126- Égout en tuile remaniée posée au plâtre (40,50 + 37,00)

Total 3.406,36F

**Annexes (I) – Document n° 21**

MAP – Charenton-le-Pont.

Dossier 0081/062/0347/2, carton 107, chemise n° 17, Lillers, église, 1908-1922 (TUX),  
*Devis (et rapport) présenté par l'architecte Pierre Paquet le 11 mars 1909 à l'appui d'un  
projet de réparation du pignon sud (2 f.).*

< f° 1 >

Objet des travaux

Réparation du pignon sud [\*] et du couronnement du contrefort.

Résumé du devis

Pignon sud... Maçonnerie ... Total : 4.614,16<sup>F</sup>

< f° 1v > Le présent devis comprend la restauration du pignon du transept sud [\*] et des contreforts.  
Il est facile de se rendre compte sur la carte postale ci-dessous de l'état de cette partie de  
l'édifice.

Le pignon est *disjointoyé*, le bandeau [...]



[\* Carte postale collée. Nota : elle montre le pignon du bras nord, et non pas celui du sud]

[...] sur lequel reposent les colonnettes est rongé, enfin, les glacis supérieurs des contreforts sont  
si désagrégés que les plantes qui poussent entre les joints ne tarderont pas à faire tomber les  
pierres sur la place publique.



**Annexes (I) – Document n° 22**

MAP – Charenton-le-Pont.

Dossier 0081/062/0347/2 (carton 0107), Lillers, église, 1908-1922. *Rapport adressé au Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts par l'architecte Pierre Paquet le 19 mars 1919.* (1 f.).

< f° 1> J'ai constaté le 16 Ct. que des désordres très graves se produisaient dans les piliers de la nef de l'église de Lillers.

À la suite du bombardement de 1918, tous les murs de l'église ont été si fortement ébranlés que les fissures existant déjà dans les piliers se sont considérablement agrandies.

Ces désordres que j'avais constatés en décembre dernier ne présentaient alors aucun danger immédiat ; mais depuis, ils se sont accentués d'une manière inquiétante : non seulement le déversement des piliers s'est accru, mais les pierres s'écrasent et certaines fissures ont jusqu'à quatre centimètres de largeur.

Afin d'éviter l'écroulement de la nef, il convient de l'étayer immédiatement.

J'ai l'honneur de vous prier de m'autoriser à exécuter ce travail d'urgence. Je vous adresserai un devis pour régularisation dès que j'aurai pu trouver les [...]

< f° 1v> [...] bois nécessaires et les ouvriers qui manquent entièrement à Lillers.

**Annexes (I) – Document n° 23**

MAP – Charenton-le-Pont.

Dossier 0081/062/0347/3, carton 108, Lillers, église, 1923-1924, *Rapport présenté par l'architecte P. Paquet, joint au Devis des travaux à effectuer au titre de réparation des dommages de guerre. Devis supplémentaire aux travaux de 1921-1922*, en date du 27 juillet 1923.

Église de Lillers.

Réparation des dommages de guerre (devis supplémentaire aux travaux de 1921-1922).

État du monument – Raisons qui motivent le projet.

La réparation de l'abside et du transept, et la reconstruction du mur de la nef sont sur le point d'être achevées. Mais ces travaux, quoique exécutés strictement selon les programmes approuvés, ont été plus importants que ne le comportaient nos prévisions ; les murs de l'édifice, construits avec des parements de pierre de 12 à 18 centimètres d'épaisseur seulement, et un remplissage en mauvais moellons, et mauvais mortier, nous ont obligé à faire partout des reprises importantes, tout l'intérieur de ces murs se vidant dès que le parement de pierre est crevé.

C'est ainsi que dans l'abside, le clocher, le transept, les réparations ont dû s'étendre bien au-delà de ce qu'il était possible de prévoir au premier examen. Nous avons eu les mêmes surprises pour la charpente, dont beaucoup de pièces étaient pourries, et pour la couverture qu'il a fallu refaire sur une plus grande surface.

Programme des travaux projetés.

Le présent devis comprend tous les travaux supplémentaires exécutés d'urgence. On y trouvera aussi un complément de taille s'appliquant à la reconstruction du mur nord de la nef, pour lequel les surfaces de taille prévue à 12, 14 et 18 mètres carrés seulement par mètre cube, de pierre, étaient insuffisamment évaluées.

Nous y avons également compris la réfection de toute la partie supérieure du mur sud de la nef, cette partie du mur entièrement déversée, en pierres désagrégées, ne pouvant pas dans cet état, recevoir la charpente, dont la pose va être effectuée incessamment.

L'ensemble de ces travaux s'élève à 183.949,12<sup>F</sup>.

**Annexes (I) – Document n° 24**

MAP – Charenton-le-Pont.

Dossier 1999/34/158, Lillers, église, *Devis descriptif des travaux à exécuter en vue de la réparation des dommages de guerre. Reconstruction du mur nord de la nef, couverture de la nef et des bas-côtés* (sans date) (13 f.).

< f° 1 / 13 > Chapitre I – Maçonnerie

[...] Dépose avec soin de la 6<sup>e</sup> pile près du transept [il s'agit du pilier A 7 de la sixième travée nord de la nef], rangement des matériaux.

< f° 5 / 13 > Chapitre II – Sculpture

Piles	15 chapiteaux	300,00F
Triforium	14 chapiteaux	200,00F
Fenêtres	20 chapiteaux	100,00F
Bandeau	10 m	50,00F

**Annexes (I) – Document n° 25**

MAP – Charenton-le-Pont.

Dossier 0081/062/0347/4, carton 109, Lillers, église, 1924-1928, sous-dossier n°3, *Rapport présenté par l'architecte Pierre Paquet le 29 mars 1927 à l'appui d'un projet de restauration.* (2 f.).

< f° 1> Objet des travaux (mention « dommages de guerre » timbré sur l'entête)

Réfection du dallage de la nef et des bas-côtés, réfection de la vitrerie des fenêtres des bas-côtés, et réfection des portes des bas-côtés.

[Résumé du devis]

Totaux

Dallage ..... 60.792,33

Vitrerie ..... 24.659,85

Menuiserie ..... 2.128,50

< f° 1v> État du monument. Raisons qui motivent le projet

Les grands travaux de restauration de l'église de Lillers touchent à leur fin, la reprise en sous-œuvre des piliers de la nef est terminée, les voûtes des bas-côtés sont consolidées, les fissures de la travée de la tribune sont remaillées, on peut dire que la restauration du gros œuvre est achevée.

Il convient maintenant de procéder aux travaux d'aménagement intérieur, afin de rendre la nef au culte.

Programme des travaux projetés

À cet effet nous proposons :

1°- La réfection du dallage. Ce dallage serait fait dans la nef, avec des carreaux d'Hydrequent ou de Gorgoloin neufs, et dans les bas-côtés avec les vieux carreaux de *Bazèches* [sic] noirs, qui ont pu être récupérés, et des carreaux d'Hydrequent neufs.

2°- La vitrerie en losanges des fenêtres des bas-côtés, en verre blanc et verdâtre, et la réparation des armatures.

3°- La réfection des deux portes des bas-côtés.

< f° 2> Degré et ordre d'urgence des divers travaux

Tous ces travaux sont urgents, afin de rendre la nef au clergé qui l'attend avec impatience.

< f° 2v> Documents annexes joints au rapport [pièces absentes du dossier archivé]

Photographies : 2

Croquis (plan) : 1

Devis en 3 exemplaires : 1

À Paris, le 29 mars 1927. L'architecte : Pierre Paquet

**Annexes (I) – Document n° 26**

MAP – Charenton-le-Pont.

Dossier 1999/34/158, Lillers, église, *Règlement de compte général approuvé le 24 mai 1934* ; travaux sous la direction de l'architecte en chef Huignard et l'architecte-inspecteur Dégez (1 f.).

< f° 1 > Règlement de compte général. Dépenses :

[...] Créancier : M. Soudant ;  
Travaux de sculpture ;  
Somme due : 1.250,00<sup>F</sup>

**Annexes (I) – Document n° 27**

MAP – Charenton-le-Pont.

Document 081/062/0347/2 (carton 107, 2<sup>e</sup> chemise), église, *Devis descriptif et estimatif des travaux à exécuter en vue de la continuation de la restauration de la nef. (Achèvement du mur nord, charpente et couverture sur la nef)*. Rédigé le 17 mai 1922, approuvé le 10 août 1922. (4 f. dactylographiées). Extraits.

< f° 1 / 4 > Chapitre I – Maçonnerie

Premier bandeau et parties supérieures jusqu'à la charpente. Pour une travée :  
Maçonnerie en pierre de taille, côté intérieur banc-royal de Palotte, côté extérieur, roche douce de Saint-Maximin.

7,30 x 3,80 x 0,95 m .....	26,353
Saillie des bandeaux, archivoltes, colonnes et corniches extérieures	
1,803 .....	28,156

[...]	
Pour une travée .....	22,034
Pour quatre autres travées D°....	88,136

	-----
Ensemble	110,170

< f° 2 / 4 > [...] Ajouter pour 56 corbeaux P. V. [plus value] pour taille spéciale  
P. V. pour montage de pierres au-dessus de 10 m

[...]  
Sixième travée. Dépose avec soin de maçonnerie environ 2/3 du cube total de la travée. Reconstruction en vieille pierre remployée. En pierre neuve, comme les travées précédentes : Palotte, roche douce de Saint-Maximin, banc-royal de Saint-Maximin, moellons.

[...]

Chapitre II – Sculpture

Chapiteaux	Triforium	14
	Fenêtres hautes	20
	Bandeaux	10
	corbeaux	20

**Annexes (I) – Document n° 28**

MAP – Charenton-le-Pont.

Dossier 0081/062/0347/3, carton 108, Lillers, église, 1923-1924, *Devis descriptif et estimatif des travaux à effectuer en vue de la réparation des dommages de guerre. (Devis supplémentaire aux travaux de 1921-1922)*, rédigé le 27 juillet 1923, approuvé le 7 août 1923 (six feuilles dactylographiées). Extraits.

< f° 1 >     **Abside**

[Maçonnerie] Reprise des murs et de la corniche déversée face sud. [...].

Sculpture des corbeaux : 12.

Charpente. [...] Consolidation générale sur tout le chœur à l'aide de tirants de fer, étriers, sabots.

< f° 2 >     **Clocher**

Refouillement dans la maçonnerie pour reprise par incrustement : face est, angle sud-est, tourelle d'escalier. [...].

Couverture. Flèche. [...].

**Transept. Croisée**

Location de l'échafaudage pendant 18 mois. Cintre supplémentaire pour la réparation des arêtières.

Voûte, arêtières, tympan côté chœur, nef, transept ; arcs. [...].

< f° 3 > Rejointoiement dans la voûte. Remplacement d'une partie de l'oculus avec goujons et agrafes cuivre.

**[transept] côté sud**

Reprise des murs, refouillement dans les vieilles maçonneries intérieurs et extérieurs. [...]

Couverture en ardoises, côté est. [...].

**[transept] côté nord**

Réparation de la charpente, bois de chêne 4 sciages. [...] Couverture en tuile vieille achetée dans la région, sur lattis chêne. [...].

**Nef côté nord**

Reprise des travées à chaque extrémité des parties reconstruites. Démolition de maçonneries, côté transept (8.400), côté entrée (3.100). Refouillement dans la maçonnerie. Maçonnerie en pierre de Saint-Maximin et de Palotte (banc royal) [...] à raison de 20 m<sup>2</sup> par m<sup>3</sup>. [...]

Taille spéciale des corbeaux et motifs de sculpture : 28. [...]

< f° 4 >     **Nef côté sud**

Reprise de la corniche déversée et désagrégée sur trois assises de hauteur. [...] ½ dépose, ½ démolition. [...] Sculpture ou taille spéciale des corbeaux : 46 ; chapiteaux : 5.

[...] Tympan au-dessus de l'arc de la tribune, reprise des parements, refouillement dans la maçonnerie, [...] incrustement, rejointoiement.

**Bas-côté sud**

Démolition de maçonneries désagrégées : contrefort, corniche, jambages fenêtres, arcs. [...]  
Couverture provisoire en carton bitumé.

- < f° 5 > [...] Bâchage sur le clocher, sur l'abside, le déambulatoire et les bas-côtés pendant les travaux.  
< f° 6 > [...] L'architecte soussigné arrête le présent devis à la somme de cent-quatre-vingt-trois-mille-neuf-cent-quarante-neuf francs douze centimes (183.947,12<sup>F</sup>). Paris, le 27 juillet 1923.

P. Paquet

**Annexes (I) – Document n° 29**

MAP – Charenton-le-Pont.

Dossier 0081/062/0347/3, carton 108, Lillers, église, 1923-1924, deuxième sous-dossier, *1<sup>er</sup> Mémoire des travaux exécutés pour la restauration du bas-côté nord de la nef*, exercice 1924, devis approuvé le 20 sept. 1923, exemplaire déposé par l'entrepreneur de maçonnerie R. Gouverneur. Feuilles 23 x 32 à petits carreaux, dactylographiées et reliées en cahier. Extraits.

pp. 15-25

(art. 14) **Corbeaux. Les tailles sur pierre neuve :**

Corbeau n°1	4 semblables	Corbeau n°2	2 semblables
Corbeau n°3	4 semblables	Corbeau n°4	9 semblables
Corbeau n°5	5 semblables	Corbeau n°6	5 semblables
Corbeau n°7	4 semblables	Corbeau n°8	4 semblables
Corbeau n°9	7 semblables	Corbeau n°10	5 semblables

[soit un total de 49 corbeaux neufs]

pp. 26-27

(art. 15) **Corbeaux. Les tailles sur vieilles pierres n°8 :**

Corbeau n°2	1	Corbeau n°4	2 semblables
Corbeau n°6	1	Corbeau n°7	1
Corbeau n°9	2 semblables	Corbeau n°10	1

[soit un total de 8 corbeaux anciens restaurés]

(art. 44) Pour imiter le ton de l'ancienne construction, badigeonnage en noir sur les parties remplacées en pierres neuves (7<sup>e</sup> assise).

(art. 60) Pour la pose de chapiteaux, refouillement de 12 trous de 0,22 de profondeur dans la vieille pierre n°8.

**Annexes (I) – Document n° 30**

MAP – Charenton-le-Pont.

Dossier 0081/062/0347/3, carton 108, Lillers, église, 1923-1924, deuxième sous-dossier, *2<sup>e</sup> Mémoire des travaux exécutés pour la restauration, exercice 1924*, devis approuvé le 20 sept. 1923, exemplaire déposé par l'entrepreneur de maçonnerie R. Gouverneur. Feuilles 23 x 32 à petits carreaux, dactylographiées et reliées en cahier. Extraits.

**Mur gouttrot [sic] de la nef côté nord :**

2<sup>e</sup> assise de corniche : corbeaux

Corbeau 0,19 18

Corbeau 0,18 25

Chapiteaux sculptés : 4

]

[soit un total de 43 corbeaux]

**Restauration du chœur côté sud (en commençant à gauche) [i.e. « au sud est »] :**

2<sup>e</sup> assise de corniche : 8 corbeaux [...].

5 chapiteaux sculptés



**Annexes (I) – Document n° 31**

MAP – Charenton-le-Pont.

Dossier 0081/062/0347/3, carton 108, Lillers, église, 1923-1924, deuxième sous-dossier, 3<sup>e</sup> *Mémoire des travaux exécutés pour la restauration*, exercice 1924, devis approuvé le 20 sept. 1923, exemplaire déposé par l'entrepreneur de maçonnerie R. Gouverneur (enregistré sous le n° 3738). Feuilles 23 x 32 à petits carreaux, dactylographiées et reliées en cahier. Extraits.

< f° 2> **Attachement figuré n° 10 : restauration du demi-pilier de la nef côté sud** [*i.e.* pilier B 8]

Pierre de grès pour fourniture, montage et pose avec fichage en mortier de ciment portland de Boulogne : assises 4°, 5°, 7°, 9°, 14° et 16°

Roche douce de Saint-Maximin pour fourniture et pose avec fichage en mortier de ciment D° : assises 1°, 2°, [...]

< f° 3> Banc franc de Château-Gaillard pour fourniture, montage et pose avec fichage au ciment D° :

assises 3°, 4°, 5°, 6°, 7°, 8°, [...]

< f° 4> 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 14°, 15° assise [...]

< f° 5> chapiteau 0,485 x 0,315

16° assise tailloir 0,35 x 0,60 – 0,625 x 0,89 – 0,35 x 0,65 [...].

< f° 9> [...] 15° assise – parements verticaux : 0,39 x 0,41 x 0,80 – chapiteau [*i.e.* chapiteau 42]

Taille des 3 faces du tailloir ; taille de la face horizontale du dessous ; évidement et taille des 2 faces latérales ainsi que de celle du devant de la masse réservée pour la sculpture en dégagement de la saillie de la moulure d'astragale.

< f° 10> Taille des 4 faces raccordant celles circulaires avec celles en talus. [...] Taille de la moulure circulaire d'astragale. [...].

< f° 11> [...] **Attachement figuré n° 11 : restauration du 2<sup>e</sup> pilier** [*i.e.* pilier B 7]

Roche douce de Saint-Maximin pour fourniture et pose avec fichage en mortier de ciment D° : assises : 1°, 2°, [...]

< f° 12> Banc franc de Château-Gaillard pour fourniture, montage et pose avec fichage au ciment D° :

assises 3°, 4°, 5°, 6°, 7°, 8°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 14°, 15° ,

< f° 16> [...] Chapiteaux sur les faces latérales, 2 semblables [*i.e.* chapiteaux 40 et 36].

< f° 17> Détail pour un : [même descriptif que pour les précédents]. L'autre chapiteau produit [*idem*].

< f° 18> [...] Chapiteau sur la face postérieure [bas-côté sud, *i.e.* chapiteau 38]

[même descriptif que pour les précédents].

**Annexes (I) – Document n° 32**

MAP – Charenton-le-Pont.

Dossier 0081/062/0347/3, carton 108, Lillers, église, 1923-1924, troisième sous-dossier, *Devis descriptif et estimatif des travaux à exécuter en vue de la restauration du bas-côté nord*, exercice 1923, présenté le 5 sept. 1923, approuvé le 20 sept. 1923. Dix feuilles dactylographiées, agrafées en cahier. Extraits.

< f° 1 > **Chapitre I – Maçonnerie**

Travée des fonts baptismaux

Façade fissurée côté intérieur, maçonnerie de pierre de Palotte pour reprise en sous-œuvre dans l'embaras des étais. [...] Reprise de l'arc en brique de l'entrée, reconstruction en pierre de roche douce en sous-œuvre [...]. Dépose du tympan avec soin, à ½, le complément pour refouillement.

< f° 2 > [...] Voûtes

La première travée de voûtes après les fonts baptismaux subsiste, elle est à réparer ; 5 travées et ½ de voûtes sont détruites à la suite.

Première travée à la suite des fonts baptismaux : dégradation des enduits. Pierre de banc royal de Palotte [...] pour reprises diverses dans les voûtes.

Construction des 5 travées et ½ suivantes :

Nervures et arcs doubleaux en pierre de banc royal de Palotte. [...] Au préalable, dérasement à la masse et au poinçon des parties d'anciennes nervures restantes au-dessus des pilastres. [...]

Moellon formant pierre de petit appareil pour remplissage des voûtes.

Sur façade nord (bas-côté), côté intérieur, dégradation des enduits sur murs et pilastres, reprises diverses et rejointoiement.

Chapelle côté nord, reprise de voûte, refichage divers et rejointoiement.

< f° 3 > Mur transept nord, côté ouest. Au-dessous des voûtes, bas-côté, dépose de pierre écrasée et fissurée. Au-dessus de ces 3,50 m de h. et au droit de la façade reconstruite, fissure. [...]

Façade côté nord. Bas-côté.

En commençant à gauche [*i.e.*, à l'est], façade chapelle, dépose et repose de la corniche et des corbeaux déplacés (24,20 m). [...]

< f° 4 > [...] 7<sup>e</sup> travée, extrême droite [*i.e.*, à l'ouest] reprise de 1,00 x 0,80 x 0,40.

< f° 5 > [...] Dépose en partie du socle en grès détérioré de cette façade. [...] Repose de pierre de grès appartenant à l'État et hourdis de mortier de chaux hydraulique. [...] Les contreforts déversés sont à déposer. [...] socles en grès à déposer. Reconstruction des contreforts, fondations en béton de cailloux et mortier de ciment.

Chapelle nord [*i.e.*, Chapelle Saint-Joseph], démolition du bouchement partiel en briques de la baie de la façade. [...] Bouchement à nouveau en banc royal [appui de fenêtre]. [...]

< f° 7 > Nef, côté nord.

Extérieur. Dépose des trumeaux fissurés et détériorés à droite de la baie extrême droite [*i.e.*, fenêtre haute de la tribune occidentale]. Appuis. Claveaux. Parements.  
[...] Côté intérieur (même baie). Reprise en sous-œuvre, claveaux ; angle à gauche pour remaillage.

< f° 8 > **Chapitre II – Charpente**

Dépose de la partie de charpente détériorée subsistante sur la chapelle nord. Bois pour cintre des baies et étrésolement. Lors de la reprise des contreforts, étalement de la façade pour deux travées. Dépose et repose de ces étais au fur et à mesure de la reconstruction des contreforts (en 2 fois).

[...] Charpente en chêne assemblée ; charpente en chêne non-assemblée pour faîtage, sablière, chevrons et coyaux. Cintres pour arcs doubleaux, nervures et voûtes de remplissage (pour une travée) ; dépose et repose au fur et à mesure de la construction des travées (5 fois).

**Chapitre III – Couverture**

Couverture en ardoises neuves d'Angers fournies grandes carrées fortes et voligeage jointif en sapin. Bas-côté ; chapelle nord. Bande de solin en tête de rampant en plomb de 0,02 ép. [...].

< f° 10 > **Récapitulation par chapitres**

Objet de la dépense	Travaux	Imprévus	Honoraires	Total
Maçonnerie	158.623,18	15.862,32	13.086,41	187.571,91
Charpente	16.884,50	1.688,45	1.392,97	19.965,92
Couverture	15.316,03	1.531,60	1.263,57	18.111,20
Totaux	190.823,71	19.082,37	15.742,95	225.649,03

À Paris, le 5 septembre 1923 [signé] *P. Paquet*

Approuvé le 20 septembre 1923

**Annexes (I) – Document n° 33**

MAP – Charenton-le-Pont.

Dossier 0081/062/0347/4, carton 109, Lillers, église, 1924-1928, 5<sup>e</sup> chemise, *Rapport*, accompagné du *devis descriptif et estimatif des travaux à exécuter en vue de la reprise en sous-œuvre de 4 piliers de la nef côté sud et des voûtes du bas-côté adjacent*, présenté par P. Paquet le 6 avril 1925, approuvé le 25 juil. 1925. Sept pages dactylographiées, agrafées en cahier. Extraits.

**RAPPORT**

< f° 2 > Le présent devis a pour objet la continuation de la reprise des piliers du mur sud de la nef et la réparation des voûtes du bas-côté attenant.

Ce travail approuvé en 1923 pour la première travée du côté du transept est en cours d'exécution, nous proposons de le poursuivre cette année sans modification dans les quatre piliers suivants.

Paris, le 6 avril 1925. P. Paquet

< f° 1 >

**DEVIS DESCRIPTIF ET ESTIMATIF**

Reprise en sous-œuvre de 4 piliers de la nef côté sud [*i.e.*, piliers B 3, B 4, B 5 et B 6] et des voûtes du bas-côté adjacent.

Chapitre I – Maçonnerie

Pour la reprise des piliers de la nef, refouillement à la masse et au poinçon en sous-œuvre par petites parties dans la pierre : piles ; assise des chapiteaux ; tailloirs ; arcs (1<sup>er</sup> rouleau, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>) ; colonnette ; entre-arcs ; assises sous bandeau ; bandeau. Maçonnerie en banc franc de Palotte et mortier de chaux hydraulique. [...]

< f° 2 > [...] Rejointoiements partiels sur parties conservées.

Réparation des voûtes du bas-côté sud. Pour reprise des doubleaux, nervures et fichus, refouillement en sous-œuvre à la masse et au poinçon par petites parties : arcs doubleaux ; arcs diagonaux ; formerets ; remplissage de voûtes à raison de 1 fichu et ½ par travée.

Maçonnerie en banc franc de Palotte et mortier de chaux hydraulique pour les doubleaux, arcs diagonaux et formerets ; les fichus de voûtes en moellons formant pierre de petit appareil.

[...] Sur les arcs diagonaux conservés, brossage à la brosse pour enlever le badigeonnage de chaux, et dégradation d'enduit dans les remplissages conservés et murs sur rue.

< f° 3 > [...] Après restauration des piliers de la nef, démolition en plein des murs provisoires de consolidation.

Chapitre II – Sculpture

Sculpture des chapiteaux : 21.

Cordon de la nef : 19 m.

Chapitre III – Charpente

Cintres sous les arcs et remplissage des voûtes, pour deux travées. Dépose et repose au fur et à mesure de la restauration des travées. Etablissement d'un appareil de levage pour le montage de la pierre. Location des échafaudages existants pour l'année 1925. [...]

< f° 5 > **Récapitulation par chapitres**

Objet de la dépense	Travaux	Imprévus	Honoraires	Total
Maçonnerie	148.353,87	14.835,39	12.239,18	175.428,44
Sculpture	8.050,00	805,00	64,12	9.519,12
Charpente	4.455,63	445,56	367,58	5.268,77
Totaux	160.859,50	16.085,95	13.270,88	190.216,33

Paris, le 6 avril 1925. P. Paquet

**Annexes (I) – Document n° 34**

MAP – Charenton-le-Pont.

Dossier 0081/062/0347/4, carton 109, Lillers, église, 1924-1928, *Rapport*, accompagné du *devis descriptif et estimatif des travaux à exécuter en vue de la reprise en sous-œuvre des piliers des deux premières travées de la nef et réparation des voûtes correspondantes du bas-côté sud*, présenté par P. Paquet le 30 juillet 1926, approuvé le 4 août 1926. Sept pages dactylographiées (rapport, trois pages ; devis, quatre). Extraits.

**RAPPORT**

< f° 2 > Les travaux autorisés en 1925 sont sur le point d'être achevés, ils se sont poursuivis normalement mais plus lentement que nous ne l'avions prévu, la reprise en sous-œuvre des piles de la nef et la réparation des voûtes du bas-côté n'ayant pu être faites simultanément, mais seulement l'une après l'autre.

Le travail le plus difficile est donc terminé, tous les piliers sont reconstruits et cette opération s'est effectuée sans aucun désordre dans les murs.

Il reste maintenant à effectuer la réparation des deux premiers piliers de la nef qui supportent la tribune. Ces piliers se sont écrasés comme tous les autres, par suite de l'ébranlement qu'ils ont subi, mais leur section étant plus grande, ils ont mieux résisté et les fissures sont moins nombreuses. Leur reprise totale n'est pas nécessaire, il suffira de remplacer les pierres brisées.

C'est le principal travail qui est prévu dans le présent devis. On y trouve aussi la consolidation des deux dernières travées des bas-côtés sud et quelques menus travaux de sculpture et de charpente. Ces ouvrages s'élèvent à 49.099, 30<sup>F</sup>. Il serait nécessaire de les autoriser sur le présent exercice si possible, afin de ne pas interrompre la marche du chantier.

Paris, le 30 juillet 1926

P. Paquet

**DEVIS DESCRIPTIF ET ESTIMATIF**

< f° 1 > Reprise en sous-œuvre des piles des deux premières travées de la nef [*i.e.* piles A 2 et B 2] et de la réparation des voûtes correspondantes des bas-côtés sud.

Maçonnerie

Pour reprise du premier pilier nord de la nef [*i.e.* pilier A 2] et de l'angle de la pile à gauche du porche [*i.e.* A 1], refouillement à la masse et au poinçon par petites parties dans la pierre. [...]

Parement de mur chapelle des fonts baptismaux.

[...] Mur de la tribune, main courante [*i.e.* garde-corps de la tribune occidentale].

< f° 2 > Réparation des voûtes du bas-côté sud, deux premières travées.

Pour reprise des doubleaux, nervures et fichus, refouillement en sous-œuvre à la masse et au poinçon par petites parties : arcs doubleaux ; arcs diagonaux ; formerets ; remplissage de voûtes  $\frac{1}{2}$  pour la travée 1 et  $\frac{1}{4}$  pour la travée 2.

Maçonnerie en banc franc de Palotte et mortier de chaux hydraulique pour les doubleaux, arcs diagonaux et formerets ; les fichus de voûtes en moellons formant pierre de petit appareil.

[...] Sur les arcs conservés, brossage à la brosse pour enlever le badigeonnage de chaux, et dégradation d'enduit dans les remplissages conservés ; après coup, refichage et rejointoiement.

< f° 3 > Sculpture

Sculpture de 8 chapiteaux.

Cordon de la haute nef : 3,50 m. [...]

Charpente

Cintres sous les doubleaux, arcs et remplissage des voûtes, deux travées côté sud.

[...] Plancher haut de la chapelle des fonts baptismaux, 9 solives de chêne de 0,14 x 0,14 et 3,50 de long. Plancher apparent en chêne de 0,002 ép.

< f° 4 > Récapitulation par chapitres

Objet de la dépense	Travaux	Imprévus	Honoraires	Total
Maçonnerie	34.432,67	3.443,327	2.840,69	40.716,63
Sculpture	2.777,50	277,75	229,14	3.284,39
Charpente	4.311,45	431,14	355,69	5.098,28
Totaux	41.521,62	4.152,16	3.425,52	49.099,30

Paris, le 6 avril 1923. P. Paquet

**Annexes (I) – Document n° 35**

Fonds GOUVERNEUR - Document n° 13

Mémoire des travaux exécutés par l'entreprise R. Gouverneur : « *La reprise en sous-œuvre de 4 piliers de la nef côté sud et des voûtes du bas-côté adjacent* ». Document datable par une mention dans son dernier article (p. 5) ; à rapprocher du devis de Paquet du 6 avril 1925 (MAP, et Annexes I, document n° 33), manuscrit, deux folios doubles, cinq pages écrites. Extraits.

< p. 4 >

[Chapitre I – Maçonnerie]

[...] Sur les arcs diagonaux conservés, brossage à la brosse pour enlever le badigeonnage à la chaux et dégradation d'enduit dans les remplissages conservés et mur sur rue.

[...] Après restauration des piliers de la nef, démolition en plein des murs provisoires de consolidation.

< p. 5 >

[Chapitre III – Charpente]

[...] Cintres sous les arcs et remplissage des voûtes, pour deux travées. Dépose et repose au fur et à mesure de la restauration des travées. Établissement d'un appareil de levage pour le montage de la pierre. Location des échafaudages existants pour l'année 1925.



**Annexes (I) – Document n° 36. Fonds GOUVERNEUR : inventaire descriptif de l'ensemble des pièces (collection privée).**

Ce fonds est constitué d'un ensemble de dix-sept documents provenant des archives privées de l'entreprise parisienne R. Gouverneur, mis en vente sur un marché aux puces de province et acquis par un Lillérois qui me les a confiés pour la durée de cette étude : Monsieur R... (qui a souhaité garder l'anonymat). Toutes ces pièces se rapportent à la reconstruction de la nef de la collégiale, dans les années 1920, au cours desquelles M. Gouverneur était soumissionnaire pour la partie maçonnerie-charpente. La plupart d'entre elles sont des pièces originales que l'on ne retrouve pas dans le fonds lillérois de la MAP, à Charenton-le-Pont<sup>1</sup>.

Cote	Date	Type de document	Support	Description
1	c. 1919	Schéma d'élévation (380 x 270 mm)	Papier (bristol)	« Église de Lillers – Coupe transversale – <b>Projet d'étaielement</b> (échelle de 0,01 par m) ». Coupe transversale de la nef (du sol au faite de la charpente), niveau de la 6 <sup>e</sup> travée, à la jonction avec le transept. Les modèles d'étais des arcs des bas-côtés représentés ici n'ont pas été retenus (l'emprise de leurs quadruples jambes entravait la majeure partie du passage et aurait gêné la circulation des hommes et des matériaux).
2	c. 1919	Schéma d'élévation (430 x 330 mm)	Calque	« Église de Lillers – <b>Cloison de fermeture</b> (échelle 2 cm / m). Parties [en bleu] à laisser vide de 1,00 m x 2,00, d'axe en axe des chevrons. Les chevrons teintés [en jaune] pourront être en vieux bois et seront cloués entre les traverses ». Schéma de la cloison de fermeture de la grande arcade de croisée et de celles des bas-côtés de la nef donnant sur les bras du transept ; coupe transversale de la cloison principale. Remarque : ces cloisons sont conformes à celles que l'on voit sur les photographies conservées à la photothèque de la M.A.P., à Charenton-le-Pont.

<sup>1</sup> À défaut des originaux, avec l'accord du propriétaire, nous devons faire parvenir à la MAP une copie numérisée de cet ensemble de pièces pouvant être utiles à la recherche.

Cote	Date	Type de document	Support	Description
3	c. 1919	Schéma en élévation et en coupe (700 x 450 mm)	Papier Encre noire	<p>« Église de Lillers – <b>Cintres des bas-côtés</b> (6 semblables), coupe et vue de face, échelle : 0,05 p.m. Étalement des contreforts des bas-côtés (4 semblables), vue de côté (à réserver [ajouté au crayon de graphite]). Étalement des piliers intérieurs de la nef (5 semblables), vue de côté, vue de face, échelle : 0,02 p.m. ».</p> <p>Il s'agit de la forme définitive du projet d'étalement que l'on voit dans la pièce n° 1 du fonds.</p>
4	c. 1920	Plan, élévation et coupe transversale (950 x 690 mm)	Papier dessin encre noire	<p>« Église de Lillers ». (Document de valeur : il donne les cotes précises des éléments lithiques en place et à poser). Préparatoire à la <b>reconstruction du mur gouttereau nord et de son bas-côté</b>, il comprend un plan général des parties restées en place et celles à reconstruire (les sept travées voûtées du bas-côté, plus celle de la chapelle nord) ; une coupe transversale du bas-côté (mur extérieur avec contreforts et gouttereau nord de la nef jusqu'à la corniche) ; l'élévation intérieure d'une travée type de la nef et l'élévation extérieure (avec, au premier niveau, l'élévation intérieure du bas-côté).</p>
5	Décembre 1920	Schéma en coupe transversale, longitudinale et plan (650 x 450 mm)	Papier dessin (fort grammage) encre noire	<p>« Église de Lillers. <b>Projet de charpente</b>. Echelle de 0,005 pour mètre. Paris, le [blanc] décembre 1920, dressé par l'architecte soussigné : Pierre Paquet ». Mentions additionnelles : « acier doux » (en regard des tirants verticaux sous le poinçon) ; « L'entrepreneur devra vérifier les cotes, signaler les erreurs dont il sera seul responsable » (tampon encreur).</p> <p>Coupe transversale de la charpente à restaurer de la nef et coupe longitudinale d'une travée entre deux fermes ; plan, coupe et vue perspective d'assemblage des solives du plancher aux entrails.</p> <p>Nota : ce document semble être l'original d'une copie conservée à la Planothèque de la M.A.P., cote conservation 0080/062/2013, n° document : 022717 (003).</p>

Cote	Date	Type de document	Support	Description
6	non daté (c. 1920)	Schéma en coupe de la charpente (820 x 530 mm)	Papier Tirage en bleu (diazographie)	« Église de Lillers. <b>Détails de Charpente</b> , échelle 0,05 p. m. <i>Détail d'une ferme maîtresse A et vue (pointillés) d'une ferme de chevrons B. Détail d'une travée entre deux fermes</i> ». Nota : ce document est la copie (réalisée pour l'usage de l'entreprise chargée des travaux) de l'original conservé à la Planothèque de la M.A.P., cote conservation 0080/062/1004, n° document : 022717 (002).
7	non daté (c. 1920)	Schéma en coupe (590 x 445 mm)	Calque crayon gris, bleu et rouge	« Église de Lillers. <i>Gouverneur, Ent. de Travaux Publics, 81 Rue Erlanger, Paris</i> ». <b>Coupe d'un entrait de la nef</b> avec schéma des profils de moulures sur les arêtes inférieures.
8	non daté (c. 1920)	Schéma en coupe et vue perspective (550 x 375 mm)	Calque crayon gris et rouge	« Église de Lillers. <b>Profils des entrails</b> ». Coupe d'un entrait de la nef, avec schéma des profils de moulures sur les arêtes inférieures. Dessin en perspective de la moulure, avec ombrage hachuré. Cachet (tampon encreur) au nom de l'architecte du gouvernement Pierre Paquet.
9	non daté (avant 1921)	Devis descriptif et estimatif Manuscrit (320 x 213 mm)	Papier à grands carreaux 5 pages	« <i>Travail à exécuter en vue de la restauration des dommages de guerre (3° devis)</i> . <i>Auteur : M. Pierre Paquet, architecte en chef. Montant du devis : 98.363,59F</i> ». <i>Chapitre I. Maçonnerie [1° Clocher-tourelle. 2° Transept sud mur ouest]. Chapitre II. Serrurerie [chaînage en fer carré à l'intérieur de la tour et tirants de charpente du bras sud]. Chapitre III. Charpente [consolidation charpente bras sud ; échafaudage pour réparation du mur ouest du bras sud ; location étaielements (en attendant la reconstruction de la nef)]. Chapitre IV. Couverture et plomberie [abside près de la tour ; transept versant est et versant ouest ; sacristie ; déambulatoire. Bras nord, remaniement couverture en tuiles]...</i>

Cote	Date	Type de document	Support	Description
10	c. 1922	Schéma en élévation (790 x 190 mm)	Calque encre noire rehauts de bleu	« <i>Église de Lillers – Partie comprise entre le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>e</sup> bandeau – face extérieure</i> ». Schéma représentant le revers des ouvertures sur comble nord de la nef, avec, en couleur bleue, les pierres utilisées pour la reconstruction (« banc royal de Saint-Maximin », si l'on se réfère à la pièce d'archive équivalente conservée à la M.A.P., à Charenton-le-Pont, carton 107, doc. 81/62/347/2, 2 <sup>e</sup> mémoire des travaux de 1922, « attachement figuré n°3 »).
11	c. 1924 (exercice 1925)	Mémoire (non daté) (Devis approuvé le 26 nov. 1924) Dactylographié (318 x 214 mm)	3 folios (cousus) 10 pages écrites	« <i>Devis approuvé le 26 novembre 1924 – Pour la réparation des dommages de guerre.</i> 1° Réparation du mur extérieur du bas-côté sud. 2° Réparation des fenêtres hautes de la nef côté sud. 3° Réfection de la couverture du bas-côté sud. 4° Reprise du 1° pilier de la nef près de la croisée. 5° Réfection des vitreries des fenêtres hautes de la nef ».
12	25 nov. 1924	Schéma en coupe (740 x 375 mm)	Calque encre noire et rouge	« <i>Église de Lillers – Raccordement des tuyaux de descente avec les gouttières. Détail grandeur exécution dans le cas de la saillie minimum de la corniche</i> ». Travaux de couverture et plomberie. Le profil de la corniche est compatible avec le gouttereau septentrional de la nef.
13	c. 1925	Mémoire (daté au dernier article, p. 5) Manuscrit (330 x 214 mm)	Papier à grands carreaux 2 folios 5 p. écrites	« <i>La reprise en sous-œuvre de 4 piliers de la nef côté sud et des vouîtes du bas-côté adjacent</i> ». Chapitre I. Maçonnerie. Chapitre III. Charpente. Document en tous points identique au devis dactylographié du 6 avril 1925 (M.A.P., carton 109, dossier 81/62/347/4).

Cote	Date	Type de document	Support	Description
14	1926- 1928	Registre d'inscription (310 x 242 mm)	Cahier imprimé	« <b>Registre d'inscription des Employés et Ouvriers Étrangers (loi du 11 août 1926)</b> ». (Tableau sur deux pages conjointes, sept lignes utilisées) Inscription de six ouvriers Portugais, employés comme « tailleurs de pierre » (deux d'entre eux sont sculpteurs professionnels).
15	16 août 1927	Devis Dactylographié (270 x 210 mm)	Papier pelure courrier 2 pages	« <i>Monuments historiques – Église de Lillers – Devis des travaux à exécuter pour la réfection du carrelage et du dallage des bas-côtés et de la nef</i> ». <i>Sous couvert de Monsieur Paquet, architecte. Expéditeur : R. Gouverneur, entrepreneur, 81 Rue Erlanger, Paris.</i>
16	c. 1927	Plan de calepinage du dallage (1010 x 740 mm)	Calque encre noire et rouge ; crayon couleur rouge et vert	« <i>Église de Lillers – Dallage de la nef et des bas-côtés. Echelle de 0,03 p. m.</i> » Ce calepinage comprend le dallage de la nef et de ses bas-côtés, du vestibule, ainsi que celui des deux chapelles nord et sud et de la chapelle des fonts baptismaux. La précision du relevé rend compte des irrégularités d'alignement du revers du mur de façade occidentale entre le vestibule et le bas-côté méridional (là, l'axe nord-sud de ce mur dévie sensiblement vers l'est).
17	c. 1927	Plan de calepinage du dallage (940 x 700 mm)	Calque encre noire et rouge ; crayon couleur rouge et vert	« <i>Église de Lillers – Dallage de la nef et des bas-côtés. Echelle de 0,03 p. m.</i> » Ce calepinage semble être le dessin préparatoire de l'autre, plus abouti, du même fonds. Comme ce dernier, il comprend le dallage de la nef, des bas-côtés, du vestibule, ainsi que celui des chapelles nord et sud et des fonts baptismaux. Ici aussi, la précision du relevé rend compte des irrégularités d'alignement du revers du mur de façade occidentale entre le vestibule et le bas-côté méridional.

**Annexes (I) – Document n° 37**

**Inventaire des documents d'archives conservés à la MAP relatifs à la troisième campagne de restauration (1919-1929)**

Les annotations entre crochets apportent un complément d'information.

[\*] Le document existant n'a pas été photographié (car en exemplaires multiples).

(Annexes I) La numérotation renvoie aux textes reproduits dans ces annexes.

La cote alphanumérique renvoie à un élément localisable à l'aide du plan ordonnancé de la collégiale.

N°	ANNÉE	DOCUMENT MAP Charenton-le-Pont « Lillers-Église »	COTE du dossier	Réf. Annexes I	PARTIE CONCERNÉE PAR LA RESTAURATION										
					Massif occ.	Nef			Transept		Chœur				
1	1922	Attachement figuré n°3 - 2 <sup>e</sup> mémoire (exercice 1922) Mur nord. Partie comprise entre le 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> bandeau [assises 28 à 33].	81/62/347/2 Carton 107		Vestibule	Tribune	Gouttereau nord	Bas-côté nord	Gouttereau sud	Bas-côté sud	Bras nord	Croisée / Tour	Bras sud	Sanctuaire	Déambulatoire
2	1922	Attachement figuré n°4 - 2 <sup>e</sup> mémoire (exercice 1922) Mur nord. Partie comprise entre le 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> bandeau [assises 34 à 41].	81/62/347/2 Carton 107												
3	1922	Devis (17 mai 1922) - 2 <sup>e</sup> mémoire (exercice 1922) Continuation de la restauration de la nef (achèvement du mur nord, charpente et couverture de la nef).	81/62/347/2 Carton 107	n° 27											
4	1922	Attachement figuré [sans n°] - Joint au devis du 17 mai 1922 « Parties à reconstruire en 1922 » [Nef] « Coupe transversale et longitudinale, façade latérale nord-ouest ».	81/62/347/2 Carton 107												
5	1923	Attachement figuré n°5 - 1 <sup>er</sup> mémoire (exercice 1923) Restauration du mur du bas-côté [sic] nord de la nef au-dessus du 2 <sup>e</sup> bandeau [assises 1 à 9].	81/62/347/3 Carton 108												
6	1923	Attachement figuré [sans n°] - 1 <sup>er</sup> mémoire (exercice 1923) Restauration du mur de la nef côté sud. [4 dernières assises].	81/62/347/3 Carton 108												
7	1923	Attachement figuré n°8 - 3 <sup>e</sup> mémoire (exercice 1923) Église de Lillers. Tympan face ouest. Côté est [tympan ouest donnant sur la nef et tympan est dominant sur le chœur].	81/62/347/3 Carton 108												
8	1923	Attachement figuré n°9 - 4 <sup>e</sup> mémoire (exercice 1923) Église de Lillers. Restauration de la voûte du clocher. Restauration de la 7 <sup>e</sup> fenêtre du bas-côté sud.	81/62/347/3 Carton 108												
9	1923	Attachement figuré n°1 - 5 <sup>e</sup> mémoire (exercice 1923) Église de Lillers. Restauration de l'angle sud-est du clocher.	81/62/347/3 Carton 108												

PARTIE CONCERNÉE PAR LA RESTAURATION															
N°	ANNÉE	DOCUMENT MAP Charenton-le-Pont « Lillers- Église »	COTE du dossier	Réf. Annexes I	Massif occ.		Nef			Transept		Chœur			
					Vestibule	Tribune	Gouttereau nord	Bas-côté nord	Gouttereau sud	Bas-côté sud	Bras nord	Croisée / Tour	Bras sud	Sanctuaire	Déambulatoire
10	1923	Attachement figuré n°2 - 5 <sup>e</sup> mémoire (exercice 1923) Église de Lillers. Restauration de l'angle sud-est du clocher. [tourelle d'escalier du clocher, assises formant le cône de la tourelle].	81/62/347/3 Carton 108												
11	1923	Attachement figuré n°3 - 6 <sup>e</sup> mémoire (exercice 1923) Église de Lillers. Restauration du mur ouest du transept sud. Face intérieure.	81/62/347/3 Carton 108												
12	1923	Attachement figuré n°4 - 6 <sup>e</sup> mémoire (exercice 1923) Restauration du mur ouest du transept sud. Face intérieure (suite).	81/62/347/3 Carton 108												
13	1923	Attachement figuré n°5 - 7 <sup>e</sup> mémoire (exercice 1923) Église de Lillers. Restauration des fenêtres 4 et 5 du bas-côté sud.	81/62/347/3 Carton 108												
14	1923	Attachement figuré n°6 - 7 <sup>e</sup> mémoire (exercice 1923) Église de Lillers. Restauration des fenêtres 4 et 5 du bas-côté sud (suite).	81/62/347/3 Carton 108												
15	1923	Photographies en lien avec les attachements fig. n°5 et n°6 7 <sup>e</sup> mémoire (exercice 1923).	81/62/347/3 Carton 108												
16	1923	Attachement figuré n°7 - 7 <sup>e</sup> mémoire (exercice 1923) Face intérieure. Face extérieure. [Restauration du clair-étage nord de la nef].	81/62/347/3 Carton 108												
17	1923	Rapport et Devis (27 juillet 1923) - 7 <sup>e</sup> mémoire (exercice 1923) Réparation des dommages de guerre. Devis supplémentaire aux travaux de 1921-1922.	81/62/347/3 Carton 108	n° 23 n° 28											
18	1924	Devis (5 septembre 1923) - 1 <sup>er</sup> mémoire (exercice 1924) Restauration du bas-côté nord.	81/62/347/3 Carton 108	n° 32											
19	1924	Attachement figuré n°5 - [non daté. Piece isolée] (exercice 1923) Restauration du mur du bas-côté nord, faces extérieure et intérieure, 2 <sup>e</sup> travée et contrefort. (Assise du dessous des corbeaux / élévation de l'arc).	81/62/347/3 Carton 108												
20	1924	Plan III - Calepin n°2 - [n° de mémoire non renseigné] (3 <sup>e</sup> trimestre 1924) Restauration du mur est-côté nord.	81/62/347/3 Carton 108												
21	1924	1 <sup>er</sup> mémoire (exercice 1924) Travaux exécutés pour la restauration du bas-côté [sic] nord de la nef [il s'agit en réalité du gouttereau nord. Corniche à modillons].	81/62/347/3 Carton 108	n° 29											

N°	ANNÉE	DOCUMENT MAP Charenton-le-Pont « Lillers-Église »	COTE du dossier	Réf. Annexes I	PARTIE CONCERNÉE PAR LA RESTAURATION															
					Massif occ.		Nef			Transept		Chœur								
					Vestibule	Tribune	Gouttereau nord	Bas-côté nord	Gouttereau sud	Bas-côté sud	Bras nord	Croisée / Tour	Bras sud	Sanctuaire	Déambulatoire					
22	1924	Attachement figuré n°1 - Plan I - Calepin n°2 - 1 <sup>er</sup> mémoire (3 <sup>e</sup> trimestre 1924) Restauration de la 1 <sup>ère</sup> baie à droite du côté nord (vue intérieure et extérieure premier contrefort nord [fenêtre haute du mur nord de la tribune occidentale].)	81/62/347/3 Carton 108																	
23	1924	Attachement figuré n°3 - Plan III - Calepin n°2 - 1 <sup>er</sup> mémoire (3 <sup>e</sup> trimestre 1924) Restauration de la baie dans la tribune côté sud (vue intérieure et extérieure).	81/62/347/3 Carton 108																	
24	1924	2 <sup>e</sup> mémoire (exercice 1924) Travaux exécutés pour la restauration [pas d'autre précision] [corniche et modillons nef mur nord. Corniche et modillons chœur (sud-ouest)].	81/62/347/3 Carton 108	n° 30																
25	1924	Attachement figuré n°10 - 3 <sup>e</sup> mémoire (exercice 1924) Restauration du demi-pilier de la nef n°1. Côté sud [pilier B 8].	81/62/347/3 Carton 108																	
26	1924	Attachement figuré n°11 - 3 <sup>e</sup> mémoire (exercice 1924) Restauration du pilier de la nef n°2. [pilier B 7].	81/62/347/3 Carton 108																	
27	1924	3 <sup>e</sup> mémoire (exercice 1924) - Devis approuvé le 20 sept. 1923) Travaux exécutés pour la restauration [pas d'autre précision] [en rapport avec les attachements fig. n°10 (pilier B 8) et n°11 (pilier B 7)].	81/62/347/3 Carton 108																	
28	1924	Attachement figuré [sans n°] - 4 <sup>e</sup> mémoire (exercice 1924) Restauration des 1 <sup>ère</sup> , 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> travées de voûtes du bas-côté nord [correspond aux travées 7, 6 et 5 de notre plan ordonnance].	81/62/347/3 Carton 108																	
29	1924	Attachement figuré [sans n°], joint au précédent]. 4 <sup>e</sup> mémoire (exercice 1924) Remplissage de panneaux des 1 <sup>ère</sup> , 2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> travées de voûtes du bas-côté nord. Panneaux semblables deux par deux. [correspond aux travées 7, 6 et 5].	81/62/347/3 Carton 108																	
30	1924	Attachement figuré n°15 - 5 <sup>e</sup> mémoire (exercice 1924) Restauration des 4 <sup>e</sup> et 5 <sup>e</sup> travées [de voûtes] du bas-côté nord [i.e. travées 4 et 3].	81/62/347/3 Carton 108																	
31	1924	Attachement figuré n°16 - 6 <sup>e</sup> mémoire (exercice 1924) Bas-côté nord. Fouilles et béton sous les travées et contreforts.	81/62/347/3 Carton 108																	



N°	ANNÉE	DOCUMENT MAP Charenton-le-Pont « Lillers-Église »	COTE du dossier	Réf. Annexes I	PARTIE CONCERNÉE PAR LA RESTAURATION										
					Massif occ.	Nef			Transept		Chœur				
					Vestibule	Tribune	Gouttereau nord	Bas-côté nord	Gouttereau sud	Bas-côté sud	Bras nord	Croisée / Tour	Bras sud	Sanctuaire	Déambulatoire
32	1924	Attachement figuré n°17 - 6 <sup>e</sup> mémoire (exercice 1924) Bas-côté nord. Tympan de la chapelle. Baie de la chapelle, côté nord. Tympan du transept nord, face ouest [dans la chapelle, mitoyen avec le bras nord].	81/62/347/3 Carton 108												
33	1924	Attachement figuré n°18 - 6 <sup>e</sup> mémoire (exercice 1924) Bas-côté nord. Restauration de la face intérieure de la 1 <sup>ère</sup> travée [i.e. : baie de la chapelle. Plus reprise sur pilastres C 5, C 6 et C 7].	81/62/347/3 Carton 108												
34	1924	Attachement figuré n°19 - 6 <sup>e</sup> mémoire (exercice 1924) Restauration de la 6 <sup>e</sup> travée de voûte du bas-côté nord [i.e. travée 2].	81/62/347/3 Carton 108												
35	1924	Attachement figuré n°5 - 7 <sup>e</sup> mémoire (exercice 1924) Restauration de la 6 <sup>e</sup> travée [i.e. 2 <sup>e</sup> travée du bas-côté sud].	81/62/347/3 Carton 108												
36	1924	Attachement figuré n°6 - 7 <sup>e</sup> mémoire (exercice 1924) Restauration de la chapelle à droite de la 6 <sup>e</sup> travée [10 premières assises].	81/62/347/3 Carton 108												
37	1924	Attachement figuré n°8 - 7 <sup>e</sup> mémoire (exercice 1924) (Sans titre. Suite de la restauration des assises de la chapelle du bas-côté sud).	81/62/347/3 Carton 108												
38	1925	Attachement figuré n°1 [*] - 1 <sup>er</sup> mémoire (du 25 juillet 1925. Cahier 3902) Restauration du mur de la nef, bas-côté sud [pilier B 4, côté sud et chapiteau 20].	81/62/347/4 Carton 109												
39	1925	Attachement figuré n°2 [*] - 1 <sup>er</sup> mémoire (du 25 juillet 1925. Cahier 3902) Restauration de la 2 <sup>e</sup> travée de voûte du bas-côté sud [i.e. 6 <sup>e</sup> travée].	81/62/347/4 Carton 109												
40	1925	Attachement figuré n°2-bis [*] - 1 <sup>er</sup> mémoire (du 25 juillet 1925. Cahier 3902) Remplissage de panneaux de la 2 <sup>e</sup> travée de voûte du bas-côté sud [idem].	81/62/347/4 Carton 109												
41	1925	Attachement figuré n°3 [*] - 1 <sup>er</sup> mémoire (du 25 juillet 1925. Cahier 3902) Restauration de la 3 <sup>e</sup> travée de voûte du bas-côté sud [i.e. 5 <sup>e</sup> travée].	81/62/347/4 Carton 109												
42	1925	Attachement figuré n°3-bis [*] - 1 <sup>er</sup> mémoire (du 25 juillet 1925. Cahier 3902) Remplissage de panneaux de la 3 <sup>e</sup> travée de voûte du bas-côté sud [idem].	81/62/347/4 Carton 109												
43	1925	Attachement figuré n°4 [*] - 2 <sup>e</sup> mémoire (du 25 juillet 1925. Cahier 3915) Restauration de la 5 <sup>e</sup> travée de voûte du bas-côté sud [i.e. 3 <sup>e</sup> travée].	81/62/347/4 Carton 109												
44	1925	Attachement figuré n°8 - 4 <sup>e</sup> mémoire (exercice 1925, remis le 3 février 1927) Restauration de la 1 <sup>ère</sup> travée de voûte bas-côté nord [i.e. chapelle nord, contiguë].	81/62/347/4 Carton 109												
45	1925	Attachement figuré n°9 - 4 <sup>e</sup> mémoire (exercice 1925, remis le 3 février 1927) Restauration de la voûte de la chapelle sud.	81/62/347/4 Carton 109												

		PARTIE CONCERNÉE PAR LA RESTAURATION															
N°	ANNÉE	DOCUMENT MAP Charenton-le-Pont « Lillers-Eglise »	COTE du dossier	Réf. Annexes I	Massif occ.		Nef			Transept		Chœur					
					Vestibule	Tribune	Gouttereau nord	Bas-côté nord	Gouttereau sud	Bas-côté sud	Bras nord	Croisée / Tour	Bras sud	Sanctuaire	Déambulatoire		
46	1925	Attachement figuré n°10 - 4 <sup>e</sup> mémoire (exercice 1925, remis le 3 février 1927) Restauration du 1 <sup>er</sup> contrefort bas-côté nord tour du chœur [i.e. abside : C 10].	81/62/347/4 Carton 109														
47	1925	Attachement figuré n°11 - 4 <sup>e</sup> mémoire (exercice 1925, remis le 3 février 1927) Restauration du mur ouest du bas-côté sud et de la porte de la cage d'escalier du mur ouest du bas-côté sud.	81/62/347/4 Carton 109														
48	1925	Attachement figuré n°12 - 4 <sup>e</sup> mémoire (exercice 1925, remis le 3 février 1927) Restauration du tympan de la chapelle des fonts baptismaux.	81/62/347/4 Carton 109														
49	1925	Attachement figuré n°13 - 4 <sup>e</sup> mémoire (exercice 1925, remis le 3 février 1927) Restauration de la face ouest de la chapelle du bas-côté nord.	81/62/347/4 Carton 109														
50	1925	Attachement figuré n°14 - 4 <sup>e</sup> mémoire (exercice 1925, remis le 3 février 1927) Restauration de la chapelle du bas-côté nord. Face nord de la chapelle. Face est.	81/62/347/4 Carton 109														
51	1925	Attachement figuré n°15 - 4 <sup>e</sup> mémoire (exercice 1925, remis le 3 février 1927) Restauration du tympan de la chapelle [nord] à gauche de la baie. Mur de la chapelle sous appui de la baie.	81/62/347/4 Carton 109														
52	1925	Attachement figuré n°16 - 4 <sup>e</sup> mémoire (exercice 1925, remis le 3 février 1927) Restauration du mur de la chapelle [nord] à droite de la baie. Tympan de la chapelle à droite de la baie.	81/62/347/4 Carton 109														
53	1925	Attachement figuré n°17 - 4 <sup>e</sup> mémoire (exercice 1925, remis le 3 février 1927) Bas-côté sud Pilastre de la chapelle [D 7 et pilastres D 6, D 5 et D 4].	81/62/347/4 Carton 109														
54	1925	Attachement figuré n°18 - 5 <sup>e</sup> mémoire (exercice 1925) Restauration du demi-pilier côté nord vers le [sic] croisée du transept. [pilier A 8 et chapiteau 4].	81/62/347/4 Carton 109														
55	1925	Attachement figuré n°19 - 5 <sup>e</sup> mémoire (exercice 1925. Cahier 4031) Restauration des arcs n°2, 3 et 4 de la nef. Côté sud [travées 5, 4 et 3].	81/62/347/4 Carton 109														
56	1925	Attachement figuré [sans n° (n°19 bis)] - 5 <sup>e</sup> mémoire (exercice 1925. Cahier 4031) [Restauration des arcs n°2, 3 et 4 de la nef. Côté sud] Face côté bas-côté [dem].	81/62/347/4 Carton 109														

PARTIE CONCERNÉE PAR LA RESTAURATION														
N°	ANNÉE	DOCUMENT MAP Charenton-le-Pont « Lillers- Église »	COTE du dossier	Réf. Annexes I	Massif occ.		Nef			Transept		Chœur		
					Vestibule	Tribune	Gouttereau nord	Bas-côté nord	Gouttereau sud	Bas-côté sud	Bras nord	Croisée / Tour	Bras sud	Sanctuaire
57	1925	Devis (6 avril 1925) - 2 <sup>e</sup> mémoire (exercice 1925) Reprise en sous-œuvre de 4 piliers de la nef côté sud et des voûtes du bas-côté adjacent [pilier B 3, B 4, B 5 et B 6 ; travées 3, 4, 5 et 6 du bas-côté sud].	81/62/347/4 Carton 109	n° 33										
58	1925	Rapport (joint au devis du 6 avril 1925) 2 <sup>e</sup> mémoire (exercice 1925) [idem].	81/62/347/4 Carton 109	n° 33										
59	1926	Attachement figuré n°1 - 1 <sup>er</sup> mémoire (exercice 1926. Cahier 4292) Restauration du pilier de la tribune côté bas-côté sud [pilier B 2 ; chap. 6 et 10].	81/62/347/4 Carton 109											
60	1926	Attachement figuré n°2 [*] - 1 <sup>er</sup> mémoire (exercice 1926. Cahier 4292) Restauration de la face intérieure de la travée du portail ; bas-côté nord et ébrasement du portail du mur ouest côté gauche.	81/62/347/4 Carton 109											
61	1926	Attachement figuré n°3 - 1 <sup>er</sup> mémoire (exercice 1926. Cahier 4292) Restauration du socle de la chapelle nord et de la partie basse du mur face ouest. Archivolte de la tribune.	81/62/347/4 Carton 109											
62	1926	Attachement figuré n°4 - 1 <sup>er</sup> mémoire (exercice 1926. Cahier 4292) Restauration de l'ébrasement du portail du mur ouest côté gauche ; partie basse du mur ouest en retour, à droite du portail.	81/62/347/4 Carton 109											
63	1926	Attachement figuré [sans n°] [*] - 1 <sup>er</sup> mémoire (exercice 1926. Cahier 4292) Restauration de la tribune côté nord. Tympan côté de la nef.	81/62/347/4 Carton 109											
64	1926	Attachement figuré n°5 [*] - 3 <sup>e</sup> mémoire (exercice 1926) Restauration de la 6 <sup>e</sup> travée de voûte du bas-côté sud [travée 2].	81/62/347/4 Carton 109											
65	1926	Attachement figuré n°5-bis [*] - 3 <sup>e</sup> mémoire (exercice 1926) Remplissage des voûtes de la 6 <sup>e</sup> travée du bas-côté sud [travée 2].	81/62/347/4 Carton 109											
66	1926	Attachement figuré n°6 [*] - 3 <sup>e</sup> mémoire (exercice 1926) Restauration de la 7 <sup>e</sup> travée de voûte du bas-côté sud [travée 1].	81/62/347/4 Carton 109											
67	1926	Attachement figuré n°6-bis [*] - 3 <sup>e</sup> mémoire (exercice 1926) Remplissage des voûtes de la 7 <sup>e</sup> travée du bas-côté sud [travée 1].	81/62/347/4 Carton 109											
68	1926	Attachement figuré n°7 [*] - 3 <sup>e</sup> mémoire (exercice 1926) Restauration de la 1 <sup>ère</sup> travée de voûte du bas-côté sud [travée 7].	81/62/347/4 Carton 109											

		PARTIE CONCERNÉE PAR LA RESTAURATION												
N°	ANNÉE	DOCUMENT MAP Charenton-le-Pont « Lillers-Église »	COTE du dossier	Réf. Annexes I	Massif occ.		Nef			Transept		Chœur		
					Vestibule	Tribune	Gouttereau nord	Bas-côté nord	Gouttereau sud	Bas-côté sud	Bras nord	Croisée / Tour	Bras sud	Sanctuaire
69	1926	Attachement figuré n°7-bis [*] - 3 <sup>e</sup> mémoire (exercice 1926) Remplissage des voûtes de la 1 <sup>ère</sup> travée du bas-côté sud [travée 1].	81/62/347/4 Carton 109											
70	1926	Attachement figuré n°21 - 6 <sup>e</sup> mémoire (exercice 1926) Détail des arcs doubleaux I, V et VI. Côté nef. Côté bas-côté [travées 7, 3 et 2].	81/62/347/4 Carton 109											
71	1926	Attachement figuré n°22 - 6 <sup>e</sup> mémoire (exercice 1926) Restauration du demi-pilier n°2 de la nef, côté nord [pilier A 2, chapiteau 9].	81/62/347/4 Carton 109											
72	1926	Attachement figuré n°23 [*] - 6 <sup>e</sup> mémoire (exercice 1926) Restauration de la tribune, face nord. Tympan côté de la nef.	81/62/347/4 Carton 109											
73	1926	Attachement figuré n°24 - 6 <sup>e</sup> mémoire (exercice 1926) Eglise de Lillers. Triforium côté sud.	81/62/347/4 Carton 109											
74	1926	Attachement figuré n°25 - 7 <sup>e</sup> mémoire (exercice 1926) Restauration de la chapelle des fonts baptismaux [11 assises de l'abside].	81/62/347/4 Carton 109											
75	1926	Attachement figuré n°26 - 7 <sup>e</sup> mémoire (exercice 1926) Mur de la nef côté nord 1 <sup>ère</sup> travée. Restauration des arcs, des tympans et de la partie gauche du 1 <sup>er</sup> pilier [pilier A 2 et travée 1 du bas-côté, près chap. des fonts].	81/62/347/4 Carton 109											
76	1926	Rapport et Devis (30 juillet 1926) Reprise en sous-œuvre des piles des 2 premières travées de la nef côté sud et de la réparation des voûtes correspondantes du bas-côté sud [piliers A 2 et B 2 ; travée 1 du bas-côté sud].	81/62/347/4 Carton 109											
77	1927	Rapport (29 mars 1927) Réfection du dallage de la nef et des bas-côtés. Réfection de la vitrerie des fenêtres des bas-côtés et réfection des portes des bas-côtés.	81/62/347/4 Carton 109	n° 25										
78	s.d.	Devis descriptif et estimatif (s.d.) Dommages de guerre. Reconstruction du mur sud [lire : « nord »] de la nef « dépose avec soin de la 6 <sup>e</sup> pile près du transept »	1999/34/158											

**Annexes (I) – Document n° 38**

Fonds GOUVERNEUR - Document n° 15

« Devis des travaux à exécuter pour la réfection du carrelage et du dallage des bas-côtés et de la nef », tampon daté du 16 août 1927, deux pages dactylographiées.  
Extraits.

< p. 1 > Dallage en pierre d'Hydrequent de 0,04 d'épaisseur pour fourniture, pose sur forme en sable, avec joints coulés en ciment Portland et égrisage du dessus.

Nef (30,00 x 6,60) [...] petites chapelles : bas-côté sud (3,00 x 2,80) ; bas-côté nord (3,30 x 3,30) ; fonts baptismaux (3,00 x 1,70 et un demi-cercle de 3,00 de diamètre).

Le carrelage des bas-côtés en pierre d'Hydrequent et marbre noir de 0,02 d'épais. Posés sur forme en sable comme ci-dessus : 2 fois 27,00 – 54,00 x 4,00 = 216,00

Dont en carreaux de marbre réemployés ... / ...

< p. 2 > [...] la moitié de cette surface.

1700 carreaux à réemployer.

Reste en pierre d'Hydrequent ... 108,00, dont en carreaux réemployés ... 38,00.

Reste en carreaux neufs ... 70,00.

Nota : le prix de 100,00 pour carreaux réemployés n'est donné que sous réserve de l'établissement exact de ce prix d'après la valeur du décrottage et de la retaille des carreaux.

**Annexes (I) – Document n° 39**  
Inventaire général du fonds paroissial  
(déposé aux AHD-62 en 2012)

**OPUSCULES IMPRIMÉS** (cote « Imp. »)

Cote provisoire	Nature et contenu du document	Nombre de pages
Imp. 1	CORET, Jacques RPJ (réédition de 1892. Éd. Boussemaer, à Lillers, sous le titre : <i>Le crucifix miraculeux de l'église de Lillers</i> ) « Notice » parue en 1670 sous le titre : <i>Le sang miraculeux sorti d'un crucifix conservé depuis quelques siècles dans la collégiale de Saint-Omer en la ville de Lillers</i> , Éd. Nicolas de Rache, à Lille. Notice historique et carnet de dévotion, sous couverture bristol gris clair (19,7 x 13 cm).	28 p.
Imp. 2	ANONYME, <i>Institution, règles, exercices et privilèges de la confrérie de saint Roch, établie dans l'église de Lillers ; avec les indulgences accordées à ladite confrérie par N. S. P. le Pape Clément VIII et un abrégé de la Vie du glorieux saint Roch</i> , à Aire [-sur-la-Lys] chez Henry-F. J. de Beaussart, imprimeur, 1728. Petit carnet de dévotion (13,6 x 8,5 cm) imprimé et relié dans sa couverture cartonnée d'origine.	38 p.
Imp. 3	(DE) LA HAYE, Gillebert, <i>La Vie des saints frères martyrs Lugle, archevêque, et Luglien, roi d'Irlande, patrons de la ville de Lillers en Artois et de celle de Montdidier en Picardie</i> , par un religieux de l'Ordre de saint Dominique, avec permission des supérieurs (paru en 1673). Petit carnet de dévotion (12,3 x 7,7 cm) imprimé, inséré dans une reliure « faite-maison » manifestement pas d'origine (le folio de garde est un réemploi d'une lettre manuscrite).	22 p.

**IMPRIMÉS ISOLÉS : Journaux, revues** (cote « J. »)

Cote provisoire	Nature et contenu du document	Nombre de pages
J. 1	Coupage de journal (collée dans le <i>Livre de paroisse</i> ). « Inauguration de l'église de Lillers et bénédiction du patronage », dimanche 13 octobre 1929.	2 p.
J. 2	Coupage de journal. « Le départ en retraite de M. le Chanoine Rublin, doyen de Lillers » (s.n., s.d. ; c. oct. 1955).	1 p.
J. 3	Coupage de journal Photo Revue (n° 25, du 23 juin 1912, p.194) « Conservation des appareils en bois ». Article sur le compte rendu de la communication d'E. Pinoy à l'Académie des Sciences sur le moyen de préserver les bois du <i>merullius lacrymans</i> .	1 p.

**MANUSCRITS**

<b>Cote provisoire</b>	<b>Nature et contenu du document</b>	<b>Nombre de pages</b>
Livres de Paroisse	<p>Cahier relié à couverture en carton rigide (25,8 x 17,4 cm), composé de 180 pages complétées (dont 140 pages manuscrites et 40 pages comportant des collages d'articles imprimés, extraits des brochures paroissiales) et de 108 pages vierges. Rédacteur : Isidore Delafollye, vicaire. Commencé le 16 mai 1853, ultime mention, le 9 oct. 1964. Extraits du contenu (intéressant l'édifice et ses aménagements) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Année 1861, « Histoire des Églises du Diocèse. Église de Lillers », 55 p. manuscrites, signées par l'auteur, J. de Lafollye, vicaire (25 oct.).</li> <li>- Année 1993, transfert de l'autel majeur au fond du chœur.</li> <li>- Année 1900, 28 oct., inauguration de la nouvelle chaire en marbre blanc.</li> <li>- Années 1914-1915, restauration des boiseries de l'église atteintes par la mûre. A partir d'août 14 et jusqu'au 2 nov. 1915, rédaction manuscrite (21 pages) relatant l'histoire au jour-le-jour de la ville durant le conflit.</li> <li>- Année 1929, 13 oct., (coupure de journal, cf. « J.1 », ci-dessus) messe d'inauguration de l'église après les travaux de reconstruction de la nef, en présence des deux architectes, M. Pierre Paquet, « nommé récemment inspecteur des Beaux Arts » et M. Dégez, architecte de Béthune.</li> </ul>	288 p.
<b>MANUSCRITS : feuillets isolés (cote « ms. »)</b>		
<b>Cote provisoire</b>	<b>Contenu du document</b>	<b>Nombre de folios</b>
ms. 1	(19 août 1929) Lettre de l'ACMH Henri Huignard : réponse au doyen Rublin à propos de l'invitation à la messe d'inauguration de l'église.	1 r°
ms. 2	(s.d.) Note n° 1 : « Christ roman, dit du Saint-Sang de Miracle » ; note n° 2 : « Le 31 juillet 1931, un ouvrier maçon [...] a découvert dans un vide de la muraille [...] un reliquaire ancien [...] qui servait de monstrance au Christ du Saint-Sang ».	1 r°-v°
ms. 3	(1781) Note n° 1 : composition du chapitre en 1781 (r°), de la paroisse et du clergé de Lillers (v°) ; note n° 2 : liste de cantiques. 1782 (r°) et « à la gloire du fils de Dieu, par la Jeunesse de Busnettes »	1 r°-v°
ms. 4	(s.d.) Lettre de M. Macquart Oscar, doyen de Lillers (1912-1916) à Mgr Lobbedey, évêque d'Arras (1911-1916), sur la question du Patron et du titulaire de l'église de Lillers (Lugle et Luglien vs Jules et Victor ?).	2 f°

**Annexes (I) – Document n° 40**

MAP – Charenton-le-Pont.

Dossier 1996/081/0033, Pas-de-Calais, Lillers, église Saint-Omer, *Courrier de l'ACMH Charles Waldschmidt au directeur du Centre de Recherche des Monuments historiques*, du 21 janvier 1972 : demande de réalisation de relevés photogrammétriques. Deux pages dactylographiées (auxquelles sont jointes neuf photographies, une copie du plan de l'église portant repérage des photos et une coupe longitudinale du chœur). Extraits.

Dunkerque, le 21 janvier 1972

< f° 1 > Par vos circulaire antérieures vous aviez bien voulu me demander quels seraient les programmes de photogrammétrie susceptibles d'être réalisés dans les départements dont chacun de nous est chargé.

En ce qui concerne mes départements du Nord et du Pas-de-Calais, j'avais répondu négativement, mais un élément nouveau est intervenu qui m'incite à vous demander d'entreprendre une campagne à l'intérieur du chœur de l'église de Lillers.

[...] La façade ouest de cet édifice, restaurée en 1912, s'est écroulée presque sans crier gare en octobre dernier.

À la suite de cet accident, j'ai complété l'étude des archives de l'édifice que j'avais examinées des origines jusqu'à 1914, et j'ai appris que le mur nord de la nef s'était lui aussi écroulé en 1918 ou 19. Je connaissais le fait et le croyais dû aux effets de la guerre : il n'en est rien. Voilà donc deux murs de cet édifice qui se sont écroulés.

Or depuis toujours j'ai enregistré d'importantes fissures tant dans le déambulatoire que dans le chœur de cette église [...].

Des bombements et des fissures dans le parement intérieur de ce mur, qu'en d'autres circonstances je regarderais avec détachement, me laissent à penser qu'ici aussi se

... / ...

< f° 2 > prépare peut-être l'accident déjà survenu dans cet édifice, sans doute mal construit.

J'ai donc l'honneur de vous demander de lancer une campagne de photogrammétrie dans ce chœur qui permettrait de mesurer et d'observer :

- les hors d'aplomb et les défauts de planimétrie des faces internes des murs du chœur,
- les aplombs des colonnes,
- les déformations des voûtes du déambulatoire.



Annexes (I) – Document n° 41

ORIGINE DES PIERRES UTILISÉES DANS LA COLLÉGIALE DE LILLERS – RÉPERTOIRE DES CARRIÈRES IDENTIFIÉES

LOCALISATION de la CARRIÈRE (sinon origine présumée*)	DÉNOMINATION usuelle de la pierre	NATURE de la pierre	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	SOURCES DOCUMENTAIRES
<b>BASÈCLES</b> Hainaut, Belgique Arr. Ath, commune Beloeil	<i>Pierre de Basècles</i> <i>Pierre noire</i> <i>Pierre bleue</i>	Marbre noir (calcaire)		MAP. 0081/062/0347/4 (carton 109) <i>Rapport restauration dallage de la nef &amp; bas-côtés (29/03/1927). Paquet ACMH</i>
<b>BRUAY-LA-BUISSIÈRE</b> Pas-de-Calais Arr. Béthune cant. Bruay-la-Buissière code commune 62178	<i>Pierre de Bruai</i> <i>Pierre blanche du pays</i>	Calcaire		MAP. 0081/062/0347/4 (carton 109) <i>Décompte des travaux de maçonnerie, Ets Martin (1885). Danjoy ACMH</i>
<b>CORGOLAIN</b> Côte-d'Or Arr. Beaune cant. Nuits-Saint-Georges code commune 21194	<i>Pierre de Corgolain</i> <i>Carreau de Corgolain</i>	Marbre beige	Dallage des bas-côtés de la nef. Carrières de sable et de granulats, de pierre ou de marbre, d'ardoise, de pierres bleue ou calcaire.	MAP. 0081/062/0347/4 (carton 109) <i>Rapport restauration dallage de la nef &amp; bas-côtés (29/03/1927). Paquet ACMH</i>
<b>CRAVANT</b> Yonne Commune de Deux-Rivières Arr. Auxerre, cant. Joux-la-Ville code commune 89130	<i>Banc royal de Palotte</i>	Calcaire	<i>Répertoire des carrières de pierre de taille exploitées en 1889</i> Carrière de la Palotte (p. 298) : calcaire oolithique crayeux, blanc ou légèrement grisâtre, à grain fin ou assez fin (terrain jurassique oolithique moyen).	MAP. 0081/062/0347/2 (carton 107) <i>Restauration du mur du bas-côté Nord de la nef. Partie comprise entre le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>e</sup> bandeau. (1922). Paquet ACMH</i>
<b>CROUY</b> Aisne Arr. et cant. Soissons code commune 02243	<i>Pierre dure de Crouy</i>	Calcaire	<i>Répertoire des carrières ... 1889 (p. 8) :</i> calcaire blanc grisâtre, un peu coquillier, à grain fin et serré (terrain tertiaire éocène).	MAP. 0081/062/0347/4 (carton 109) <i>Conditions particulières et séries de prix applicables aux travaux de maçonnerie (1886). Danjoy ACMH</i>

<p><b>HYDREQUENT</b> Pas-de-Calais Commune de Rinxent Arr. Boulogne, cant. Desvres code commune 62711</p>	<p><i>Pierre d'Hydrequent</i></p>	<p>Marbre gris-beige</p>	<p>Dallage de la nef (réfection complète). <i>Répertoire des carrières ... 1889 (p. 212) :</i> Marbre d'Hydrequent ou de Rinxent. Calcaire compact à pâte fine, cendré à nuance jaunâtre ou grisâtre dans la Vallée Heureuse (terrain calcaire carbonifère)</p>	<p>MAP. 0081/062/0347/4 (carton 109) <i>Rapport restauration dallage de la nef &amp; bas-côtés (29/03/1927).</i> Paquet ACMH</p>
<p><b>LABAROCHE</b> Haut-Rhin Arr. Colmar-Ribeauvillé cant. Ste-Marie-aux-Mines code commune 68173</p>	<p>Grès de Labaroche (coeff. 1700)</p>	<p>Grès</p>	<p>Restauration du soubassement de la façade ouest</p>	<p>MAP. 2011/022/85/IV (Chap. 56-30-21) <i>Attach. fig. n° 1, mémoire 1 (1972).</i> Waldschmidt ACMH</p>
<p><b>MÉRY-SUR-OISE</b> Val-d'Oise Arr. Pontoise cant. Saint-Ouen-l'Aumône code commune 95394</p>	<p><i>Pierre tendre banc royal de Méry</i></p>	<p>Calcaire</p>	<p><i>Répertoire des carrières ... 1889 (p. 260) :</i> Calcaire blanc légèrement jaunâtre ou grisâtre, à grain fin assez homogène (terrain tertiaire éocène)</p>	<p>MAP. 0081/062/0347/4 (carton 109) <i>Conditions particulières et séries de prix applicables aux travaux de maçonnerie (1886).</i> Danjoy ACMH</p>
<p><b>MIGNÉ-AUXANCES</b> Vienne Arr. Poitiers, cant. Migné-Auxances code commune 86158</p>	<p><i>Pierre de Château-Gaillard</i></p>	<p>Calcaire</p>	<p>Reconstruction de la façade occidentale <i>Répertoire des carrières ... 1889 (p. 284) :</i> Carrière de Château-Gaillard. Calcaire blanc un peu crayeux, grain très fin, semé de points cristallins dans le banc royal et coquillier dans le banc inférieur.</p>	<p>MAP. 2011/022/85/IV (Chap. 56-30-21) <i>Attach. fig. n° 1, mémoire 1 (1972).</i> Waldschmidt ACMH</p>
<p><b>SAINT-MAXIMIN</b> Oise Arr. Senlis, cant. Chantilly code commune 60589</p>	<p><i>Roche douce</i> <i>Roche ordinaire</i> <i>Banc royal</i></p>	<p>Calcaire</p>	<p><i>Répertoire des carrières ... 1889 (p. 206) :</i> Calcaire blanc ou jaunâtre, à grain moyen ou grossier (terrain tertiaire éocène)</p>	<p>MAP. 0081/062/0347/4 (carton 109) <i>Attach. fig. n° 10 (25/08/1925).</i> <i>Attach. fig. n° 3 (2<sup>e</sup> mémoire 1922).</i> Paquet ACMH</p>
<p><b>SAVIGNY-LE-SEC</b> Côte-d'Or Arr. Dijon, cant. Fontaine-lès-Dijon code commune 21591</p>	<p><i>Roche de Savigny</i></p>	<p>Calcaire</p>	<p>Carrières toujours en exploitation sur les communes d'Épargny et de Savigny</p>	<p>MAP. 0081/062/0347/4 (carton 109) <i>Décompte des travaux de maçonnerie, Ets Martin (1885).</i> Danjoy ACMH</p>

<b>SAVONNIÈRES-EN-PERTHOIS</b> Meuse Arr. Bar-le-Duc, cant. Ancerville code commune 55477	Pierre de Savonnières	Calcaire	Répertoire des carrières ... 1889 (p. 182) : Calcaire oolithique coquillier, blanc grisâtre un peu jaunâtre, à grain fin ou assez fin (terrain jurassique oolithique supérieur).	LRMH (Champs-sur-Marne) : analyse lithique par Lise Leroux sur une esquille prélevée sur la console du dépôt lapidaire SOL-2008-56
<b>HURIONVILLE*</b> Hameau de Lillers	Craie de Lillers	Calcaire	Stratigraphie : calcaire micritique poreux ; roche sédimentaire, Turonien (NPC-P00116)	MONUMAT Église de Lillers – pierres Identifiant : NPC-M00045
	Pierre blanche	Calcaire	« carbonate de chaux » (Van den Bulcke)	MAP_0081/062/0347/4 (carton 109) Rapport de visite au maire par l'architecte Van den Bulcke (1884)
	Pierre blanche du pays	Calcaire		AD-62, 2 O <sup>5163</sup> Devis du clocher par l'architecte Ch. Letombe(1820)
<b>Région de Lillers</b> code commune 62516	Grès de Lillers	Grès	Stratigraphie : roche sédimentaire, Thanétien (NPC-P00117)	MONUMAT Église de Lillers – pierres Identifiant : NPC-M00045
	Poudingue	Grès	Débris arrondis de galets pris dans un liant gréseux (blocs épars de parties du soubassement extérieur de première mise en œuvre)	Observation <i>in situ</i> (extérieur) : bas-côté nord de la nef, en retour de la façade ouest
<b>Région de Béthune</b> code commune 62119	Grès de Béthune	Grès quartzitique	Landénien supérieur	Franz DOPERÉ (2016), pp. 99-100 « Cathédrale N.-D. de Saint-Omer »
	Pierre de roche Pierre barre royale	Calcaire		MAP_0081/062/0347/4 (carton 109) Décompte des travaux de maçonnerie, Eis Martin (1886-88). Danjoy ACMH

**Annexes (I) – Document n° 42**

**LES PIERRES DE RESTAURATION DANS LA COLLÉGIALE ET LEUR DESTINATION**

DÉSIGNATION	QUALITÉS	SITUATION	EXEMPLES d'UTILISATION dans l'ÉDIFICE	SOURCES
<b>CALCAIRE</b>	Demi-ferme Grains fins non gélif	Intérieur	<p>Paréments et baies du 2<sup>e</sup> niveau de la nef</p> <p>Paréments et baies du 3<sup>e</sup> niveau de la nef</p> <p>Paréments des 3 assises supérieures du mur sud de la nef</p> <p>Paréments du tympan de la croisée, côté nef, face ouest</p> <p>Arcs doubleaux et ogives bas-côtés nord (et sud) de la nef</p> <p>Parément de tympan (transept nord / bas-côté adjacent)</p> <p>Parément intérieur autour de la baie de la chapelle nord</p>	<p>MAP. 1922, 2<sup>e</sup> Mémoire, att. fig. n° 3 et 4</p> <p>MAP. 1923, 7<sup>e</sup> Mémoire, att. fig. n° 7</p> <p>MAP. 1923, 1<sup>er</sup> Mémoire, att. fig. sans n°</p> <p>MAP. 1923, 3<sup>e</sup> Mémoire, att. fig. n° 8</p> <p>MAP. 1924, 5<sup>e</sup> Mémoire, att. fig. n° 15</p> <p>MAP. 1924, 6<sup>e</sup> Mémoire, att. fig. n° 17</p> <p>MAP. 1924, 6<sup>e</sup> Mémoire, att. fig. n° 18</p>
	Ferme (n°6)	Extérieur	<p>Tourelle d'escalier du clocher : cône sommital</p> <p>Glacis de contrefort formant l'armier (nef, bas-côté nord)</p>	<p>MAP. 1923, 5<sup>e</sup> Mémoire, att. fig. n° 2</p> <p>MAP. 1924, att. fig. n° 5</p>
	Ferme (n°7)	Extérieur	<p>Piédroits et arcs des baies du 2<sup>e</sup> niveau nord de la nef</p> <p>Piédroits et arcs des baies du 3<sup>e</sup> niveau nord de la nef</p> <p>Corniche du mur sud de la nef</p> <p>Paréments extérieurs mur sud du chœur</p> <p>Contreforts et baies n°4 et 5 du bas-côté sud de la nef</p> <p>Contreforts du bas-côté nord de la nef et arc de baie</p> <p>Piédroits de la baie nord (et sud) de la tribune occidentale</p>	<p>MAP. 1922, 2<sup>e</sup> Mémoire, att. fig. n° 3 et 4</p> <p>MAP. 1923, 7<sup>e</sup> Mémoire, att. fig. n° 7</p> <p>MAP. 1923, 1<sup>er</sup> Mémoire, att. fig. sans n°</p> <p>MAP. 1923, 5<sup>e</sup> Mémoire, att. fig. n° 2</p> <p>MAP. 1923, 7<sup>e</sup> Mémoire, att. fig. n° 5 et 6</p> <p>MAP. 1924, att. fig. n° 5</p> <p>MAP. 1924, calepin n° 2, plans n° 1 (et 3)</p>
	Demi-ferme Grains fins non gélif	Intérieur	<p>Piliers de la nef, assises 1 et 2</p> <p>Piédroits assises 1 à 3 niche du dépôt lapidaire (chapelle nord)</p> <p>Pilier B 2 (tribune occidentale, côté sud de la nef)</p> <p>Assises 1 et 2 de la chapelle absidiale des fonts</p>	<p>MAP. 1924, 3<sup>e</sup> Mémoire, att. fig. n° 10</p> <p>MAP. 1925, 4<sup>e</sup> Mémoire, att. fig. n° 13</p> <p>MAP. 1926, 1<sup>er</sup> Mémoire, att. fig. n° 1</p> <p>MAP. 1926, 7<sup>e</sup> Mémoire, att. fig. n° 25</p>
Demi-ferme Grains fins non gélif	Extérieur	<p>Paréments des trumeaux du 2<sup>e</sup> niveau du mur nord de la nef</p> <p>Deux assises sous corniche du mur sud de la nef</p> <p>Paréments des trumeaux du 3<sup>e</sup> niveau du mur nord de la nef</p> <p>Assise sous corbeaux du mur du bas-côté nord de la nef</p>	<p>MAP. 1922, 2<sup>e</sup> Mémoire, att. fig. n° 3 et 4</p> <p>MAP. 1923, 1<sup>er</sup> Mémoire, att. fig. sans n°</p> <p>MAP. 1923, 7<sup>e</sup> Mémoire, att. fig. n° 7</p> <p>MAP. 1924, att. fig. n° 5</p>	

<b>CALCAIRE</b>	<i>Pierre ou Banc franc de Château-Gaillard</i> MIGNÉ-AUXANCES (Vienne)	Ferme Grains fins et durs	Intérieur	Sommiers, nervures, consoles (voûte de la croisée du transept) Parements mur ouest du bras sud du transept Piliers de la nef, assises n° 3 à 14, chapiteau n° 15 et tailloir n° 16 Sommiers des ogives voûtes bas-côtés nord (et sud) de la nef Grandes-arcades sud nef : rouleaux et parements jusqu'au cordon Assises n° 3 à 11 de la chapelle absidiale des fonts	MAP. 1922, 4 <sup>e</sup> Mémoire, att. fig. n° 9 MAP. 1923, 6 <sup>e</sup> Mémoire, att. fig. n° 3 et 4 MAP. 1924, 3 <sup>e</sup> Mémoire, att. fig. n° 10 MAP. 1924, 5 <sup>e</sup> Mémoire, att. fig. n° 15 MAP. 1925, 5 <sup>e</sup> Mémoire, att. fig. n° 19 et 19 <sup>bis</sup> MAP. 1926, 7 <sup>e</sup> Mémoire, att. fig. n° 25
	<i>Château-Gaillard</i> (coefficient 800) MIGNÉ-AUXANCES (Vienne)				MAP. 1972, carton 2011-022-85, chap. 56.30/21, att. fig. n° 1 Waldschmidt ACMH
<b>GRES</b>	<i>Grès de Labaroche</i> (coefficient 1700) LABAROCHE (Haut-Rhin)	Pierre dure	Extérieur	Soubassements des murs de la façade ouest	MAP. 1972, carton 2011-022-85, chap. 56.30/21, att. fig. n° 1 Waldschmidt ACMH
	<i>Marbre noir</i>	Marbre noir	Intérieur	Marches droites et courbes : pourtour du chœur	MAP. 1888, 0081/0062/0347. Décompte Annexes (!) doc. n° 16 - Danjoy ACMH
<b>MARBRE</b>	<i>Pierre de Basécles</i> BELŒIL (Belgique)	Marbre noir	Intérieur	Dallage des bas-côtés de la nef	MAP. 1928, 0081/0062/0347/4. Devis Annexes (!) doc. n° 25 - Paquet ACMH
	<i>Pierre de Corgolain</i> CORGOLOIN (Côte-d'Or)	Marbre beige	Intérieur	Dallage de la nef et du vestibule	
	<i>Pierre d'Hydrequent</i> RINXENT (Pas-de-Calais)	Marbre beige	Intérieur	Dallage de la nef et du vestibule	

<b>TABLE DES ANNEXES (II) – Pièces justificatives</b>		
<b>P.J. n°</b>	<b>INTITULÉ / CONTENU</b>	<b>Page</b>
1	Rodière. Épigraphe du P.-de-C., t. 8, p. 697	233
2	Rodière. Épigraphe du P.-de-C., t. 8, p. 701	233
3	Enlart 1895, « Collégiale de Lillers », pp. 228-229, note n° 5	234
4	Enlart 1899, « Collégiale de Lillers », p. 229, note n° 4	235
5	Bultel 1748, « Collégiales d'Artois : Lillers », p. 129-130	236
6	Bultel 1748, « Villes d'Artois : Lillers », p. 470-472	237
7	Albums de Croÿ, t. xvii, notice Pl. 43, p. 122 (auteur : R. Berger)	239
8	Albums de Croÿ, t. xxiii, notice Pl. 100, p. 255 (auteur : A. Salamagne)	240
9	Albums de Croÿ, t. xvii, notice Pl. 121, p. 278 (auteur : R. Berger)	241
10	Albums de Croÿ, t. xxiii, notice Pl. 102, p. 259 (auteur : A. Salamagne)	242
11	1846 (24 juil.), Rapport de L. E. de Fouler (AD-62-6 Fi C 207)	243
12	1849 (15 août), Procès verbal de la CDMH-62, t. 1, p. 76	244
13	1850 (18 mars), Procès verbal de la CDMH-62, t. 1, p. 89	244
14	1850 (30 mai), Procès verbal de la CDMH-62, t. 1, p. 90	244
15	1850 (25 oct.), Procès verbal de la CDMH-62, t. 1, p. 101	245
16	1884 (25 juil.), Procès verbal de séance de la CMH	245
17	1885 (16 janv.), Procès verbal de séance de la CMH	245
18	1887 (1 <sup>er</sup> juil.), Procès verbal de séance de la CMH	246
19	1910 (29 juil.), Procès verbal de séance de la CMH	246
20	1912 (29 juil.), Procès verbal de séance de la CMH	246
21	1913 (17 janv.), Procès verbal de séance de la CMH	247
22	1924 (8 mai), Procès verbal de la CDMH-62, t. 5, p. 105 (Dégez-1)	247
23	1931 (5 déc.), -P.V. de la Comm. Monum. Hist.	247
24	1934 Rodière. Épigraphe du P.-de-C., t. 8, p. 704 (Dégez-2)	248
25	1846 (3 mars) Arrêté du préfet instaurant la Comm. des Antiquités dép. du P.-de-C.	249
26	Registre du Conseil de Fabrique de l'église de Lillers : extraits des délibérations	250
27	1919 Enquête sur les dégâts de guerre, AHD-62 (6 V 102) (doyen F. Richard)	255
28	Dommages de guerre, objets détruits (F. Richard) MAP 1999/34/158 (doc. « A », 24/02/1920)	256
29	Charte de Venise. Chapitre « restauration » (en ligne, ICOMOS.org)	257
30	Authentification chapiteaux. Document iconographique α	258
31	Authentification chapiteaux. Document iconographique β	261
32	Authentification chapiteaux. Document iconographique A	263
33	Authentification chapiteaux. Document iconographique B	265
34	Authentification chapiteaux. Document iconographique C	269
35	Authentification chapiteaux. Document iconographique D	272
36	Authentification chapiteaux. Document iconographique E	274
37	Authentification chapiteaux. Document iconographique F	275
38	Authentification chapiteaux. Document iconographique G	276
39	Authentification chapiteaux. Document iconographique H	277
40	Authentification chapiteaux. Document iconographique I	278
41	Authentification chapiteaux. Document iconographique J	279
42	Authentification chapiteaux. Document iconographique K	281
43	Authentification chapiteaux. Document iconographique L	282
44	Authentification chapiteaux. Document iconographique M	283
45	Authentification chapiteaux. Document iconographique N	284
46	Authentification chapiteaux. Document iconographique O	285

Collégiale Saint-Omer de Lillers – Volume 2 – Annexes

<b>47</b>	Authentification chapiteaux. Document iconographique P1 & P2	286
<b>48</b>	Authentification chapiteaux. Document iconographique Q	291
<b>49</b>	Charte de fondation de la collégiale, par Lemire, dans Beugny d'Hagerue 1879	292
<b>50</b>	Copie de copie de la charte de fondation de la collégiale, dans Beugny d'Hagerue 1879	293
<b>51</b>	Copie de la charte de fondation du monastère d'Ham, dans Monsabert 1910	295
<b>52</b>	Charte de Robert II de Wavrin : rente pour la lampe du crucifix du Saint-Sang 1275	297
<b>53</b>	Évêchés septentrionaux et pouvoir temporel – XI <sup>e</sup> siècle	298
<b>54</b>	Évêchés septentrionaux et pouvoir temporel – XII <sup>e</sup> siècle	299
<b>55</b>	Historique de la répartition des paroisses du doyenné de Lillers	301
<b>56</b>	Notices des paroisses de l'ancien doyenné de Lillers	302
<b>57</b>	Liste des doyens, chanoines et curés de la collégiale	306
<b>58</b>	Liste des chapellenies fondées dans la collégiale	312
<b>59</b>	Expertise de J.-C. Bessac sur les traces d'outils dans le parement des piliers de la nef	314

## Annexes (II) – Pièce justificative n° 1

RODIÈRE, Roger

« Épigraphe du département du Pas-de-Calais. Supplément à l'Épigraphe des arrondissements d'Arras et de Béthune », t. VIII, *Commission départementale des Monuments historiques*, Arras, 1934, « Lillers », p. 697.

[Épitaphier Jacques de Clerck, 2<sup>e</sup> partie, pp. 289, 290. – Collégiale]

*Lillers.- Derrière le chœur, en une chapelle, est une tombe levée de marbre bleu :*

*Cy gist Messire Philippes, seigneur de Wavrin, Lillers, Saint-Venant, Malannoy, qui mourut l'an M...*

*Cy gist dame Ysabeau de Croÿ, son espouse qui mourut l'an MC...(1).*

*Ils moururent sans génération et vendirent les terres et seigneuries susdictes à Messire Charles de Croÿ, premier prince de Chimay, et aussi sont icelles venuz en la maison de Croÿ.*

## Annexes (II) – Pièce justificative n° 2

RODIÈRE, Roger

« Épigraphe du département du Pas-de-Calais. Supplément à l'Épigraphe des arrondissements d'Arras et de Béthune », t. VIII, *Commission départementale des Monuments historiques*, Arras, 1934, « Lillers », p. 701.

LILLERS

*À costé de ladicte chapelle, y at un tombeau hault élevé autour duquel est escript :*

*Cy gist Monsieur Philippe, en son temps seigneur de Waverin, Lillers, Mallannoy, Saint Venant, et Madame Isabeau de Crouy, sa compaigne, qui trespasèrent, est assçavoir ledict seigneur le premier jour de janvier an mil cinq cens, 1500, et ladicte dame l'an mil cinq cens... (2). Et lequel seigneur adopta pour son héritier Charles de Crouy, prince de Chimay ; et sy fonda deux messes chacun jour avecq aultres services à perpétuité en ceste église. Priez Dieu pour leurs âmes.*

*Y estans lesdits personnaiges tailliés au-dessus avecq les armes de Waverin et de Crouy, escartelées, cergées de l'escu Craon, comme dessus au premier page précédent.*

*(2) Mil V<sup>e</sup> et XXII (Épigraphe, Supplément, p. 109).*



**Annexes (II) – Pièce justificative n° 3**

ENLART, Camille,

« Monuments religieux de l'architecture romane et de transition dans la région Picarde. Collégiale Saint-Omer de Lillers », *Mémoire de la Société des Antiquaires de Picardie*, Amiens, Paris, 1895, « Lillers », pp. 228-229, note n°5.

« Arch. Nat. J. 1017, f. 108 v » :

« [...] ladicte ville fut dès le commencement des guerres de l'an xlij [1542], inhabitée pour quelque temps, pour doubte du camp des François estans entré en ladicte ville et celle d'Aire, à raison de quoy furent bonne partie des meubles et ustensiles de maisnage robbez par aucuns aventuriers de par deça estans illecq demourez. Depuis, en may de l'an xliij [1543], le conte de Vendosme accompagné du sgr. du Biez et aultres capitaines de France, vindrent assiger et battre ladicte ville de Lillers, l'espace d'un jour en telle manière que les gens de guerre et habitans furent contrainctz la rendre audictz François, sauf les corps et ustensiles de guerre de la gendarmerie, et quant ausdictz habitans estans lors audict lieu, furent entièrement prins prisonniers et mis a grosse renchon, sauf deux ou trois, et leurs biens pilliez et ravis par iceulx François, lesquelz a leur partement brullerent entièrement ladicte ville, sauf trois ou quatre maisons, si furent pareillement bruslez les trois faubours de ladicte ville, de sorte que ne demourerent que quinze maisons préservées du feu ».

**Annexes (II) – Pièce justificative n° 4**

ENLART, Camille,

« Monuments religieux de l'architecture romane et de transition dans la région Picarde. Collégiale Saint-Omer de Lillers », *Mémoire de la Société des Antiquaires de Picardie*, Amiens, Paris, 1895, « Lillers », p. 229, note n°4.

« Arch. départementales du Pas-de-Calais, C. 277 » :

« *Ibid.* Requête à MM. les maire et bourgeois notables tenants lieu d'échevins à Lillers (s.d.). Représente humblement le sieur Corneil du Bosca, curé de cette paroisse de Lillers, qu'il est du désir de tous les paroissiens et du vôtre en particulier que le côté droit de la nef de l'église paroissiale soit conforme au côté gauche, tant pout la décoration que pour prévenir le péril qu'il y a à la voûte, qui est crevassée et en danger de causer grand désordre. Vous sçavez que c'est un ouvrage à faire qui exigera de la dépense, qu'il est difficile de percevoir si one ne trouve pas des ressources extraordinaires... ».

*Ibid.*, « 14 mars 1722, Réponse de la municipalité accordant 1000 livres sur le nouvel octroi sous le bons plaisir de l'intendant » – « 6 juin 1722, autorisation de l'intendant Chauvelin » – « 14 juin 1725, ordre au sieur Gilles de Bérode, argentier de la ville, de payer 1000 livres au sieur Dubosca [sic], curé ». – « 11 mai 1726, quittance du sieur Dubosca ».

**Annexes (II) – Pièce justificative n° 5**

BULTEL, Albert Louis Emmanuel (*second président du Conseil d'Artois, pourvu avec dispense d'âge le 10 janvier 1729*).

*Notice de l'état ancien et moderne de la province et comté d'Artois*, Paris, 1748, chez Guillaume Desprez, imprimeur et libraire ordinaire du roi et du clergé de France & P. Guillaume Cavelier, libraire, rue Saint-Jacques, à Saint-Prosper et aux Trois Vertus, Chapitre « Collégiales », « Lillers », pp. 129-130.

Collégiales d'Artois - Lillers :

Le chapitre de Saint-Omer de Lillers est de fondation des anciens propriétaires de cette terre ; dans l'origine ils nommaient à tous les canonicats, mais depuis, soit par cession, ou autrement, la nomination est alternative entre le roi et le sieur de Lillers.

Il n'y a qu'une seule dignité en ce chapitre et dix canonicats.

La dignité est le doyen, qui a une manse à part et qui peut être en même temps chanoine, cette dignité est à la seule nomination du roi sans alternative.

Le doyen est le président et curé né du chapitre.

Des dix canonicats il y en a six que l'on appelle fortes ou grandes prébendes, et quatre autres qui sont moindres en revenu de la moitié ou environ ; tous les chanoines de l'un et l'autre ordre ne forment cependant qu'un chapitre, et ils ont rang tant au chapitre qu'au chœur à compter du jour de la prise de possession.

Doyen, M. Charles-Albert Anfait, nommé par S[a] M[ajesté] le 12 mars et institué par l'ordinaire le 13 avril 1747.

## Annexes (II) – Pièce justificative n° 6

BULTEL, Albert Louis Emmanuel (*second président du Conseil d'Artois, pourvu avec dispense d'âge le 10 janvier 1729*).

*Notice de l'état ancien et moderne de la province et comté d'Artois*, Paris, 1748, chez Guillaume Desprez, imprimeur et libraire ordinaire du roi et du clergé de France & P. Guillaume Cavelier, libraire, rue Saint-Jacques, à Saint-Prosper et aux Trois Vertus, Chapitre « Villes d'Artois », « Lillers », pp. 470-472.

Lillers.

Cette ville était autrefois une ville fortifiée, mais elle a été démantelée il y a quelques siècles comme étant d'un entretien inutile, parce qu'elle se trouvait placée entre les villes de Béthune, d'Aire et de S[aint]. Venant, et trop près de chacune de ces places fortes, aussi ce n'est plus à présent qu'une ville ouverte.

Elle a le titre de marquisat, elle appartient à une demoiselle, fille et unique héritière de la branche aînée de l'ancienne maison de Carnin, qui l'a recueilli à la succession de son père.

Il y a dans cette ville un échevinage sur le même pied que les autres échevinages des grandes villes ci-dessus [\*], mais il ressortit au baillage de Lillers.

*Échevinage  
de Lillers*

Il est composé d'un *maieur*, de quatre échevins, d'un procureur pour office, d'un greffier et d'un argentier.

Le baillage est la juridiction féodale et supérieure de cette terre, il a aussi le même exercice que les baillages des villes précédentes, mais il est immédiatement sujet au ressort de la gouvernance d'Arras.

*Baillage de  
Lillers*

Il est composé d'un grand bailli, qui est aussi chef de la ville, d'un lieutenant-bailli, d'un procureur fiscal et d'un greffier, qui tiennent leur commission du propriétaire de cette terre, et, quand il le faut, on évoque les hommes de fiefs pour faire les jugements en ce baillage.

Il y a encore dans cette ville une autre juridiction féodale qui est celle du chapitre, dont l'église a été dédiée à la Sainte-Vierge et à Saint-Omer, et qui porte plus communément le titre de S[aint]. Omer de Lillers.

*Siège du  
chapitre de  
Saint Omer  
de Lillers*

Ce chapitre prétend que le ressort de cette juridiction est immédiat au conseil provincial d'Artois, mais comme sa fondation est due aux propriétaires anciens de la terre de Lillers, qui étaient vassaux du château d'Arras, et que l'on ne connaît aucun privilège d'amortissement royal et absolu en faveur de ce chapitre, on n'hésite pas de dire que sa juridiction est, comme celle du baillage de Lillers, dans le ressort immédiat

de la gouvernance d'Arras.

Cette juridiction est composée d'un grand bailli, de quatre hommes de fiefs, d'un procureur fiscal et d'un greffier.

Il y a dans cette ville, outre le chapitre de S[aint]. Omer, une paroisse, un couvent de Dominicains, une communauté de Filles et un hôpital.

[\*] (Table des articles, p. VIII) « Villes d'Artois » : *Arras*, capitale, la première ; *Saint-Omer*, la seconde ; *Béthune*, la troisième ; *Aire*, la quatrième ; *Lens*, la cinquième ; *Bapaume*, la sixième ; *Hesdin*, la septième ; *la Cité d'Arras*, la huitième ; *Saint-Pol*, la neuvième ; *Pernes*, la dixième et *Lillers*, la onzième et dernière.

## Annexes (II) – Pièce justificative n° 7

BERGER, Roger, *Albums de Croÿ, Comté d'Artois I, Généralités, abbayes et villes*, tome XVII, dir. Jean-Marie DUVOSQUEL, Éd. Crédit communal de Belgique, Bruxelles, et Conseil régional du Nord-Pas-de-Calais, Lille, 1985.

Notice de la planche 43, p. 122.

Collégiale Saint-Omer à Lillers

En cartouche : « St Omer dans Lillers ». – Vue prise du sud-ouest.

À droite, le rempart ; à gauche de l'église et derrière elle, surmonté d'une flèche de charpente, l'hôpital qui semble se trouver dans un enclos.

La collégiale a pris, sous le crayon du dessinateur, des proportions qu'elle n'a pas dans la réalité. Nef de huit travées (ce qui est exact) : façade occidentale, encadrée de contreforts, percée au rez-de-chaussée d'un portail en plein-cintre à voussures toriques, éclairée à l'étage par deux fenêtres (dans la réalité, elles sont jumelées) et, au niveau des combles, par trois ouvertures dont un oculus (alors qu'on trouve une arcature aveugle en plein-cintre dont les baies se recoupent mutuellement) ; bas-côtés peu éclairés avec petit porche saillant.

Bras sud du transept long de trois travées et large d'une seule ; bas-côté à l'ouest et, semble-t-il à l'est ; contreforts ; façade sud éclairée par une grande fenêtre et, au niveau des combles, par trois ouvertures (ici encore, on ne retrouve pas l'arcature aveugle qui avait subsisté).

À la croisée du transept, tour rectangulaire : étage des cloches éclairé de deux fenêtres sur chaque face, chemin de ronde avec balustrade à croisillons, clochetons aux angles, flèche de pierre.

Chœur d'au moins sept travées (il n'en a, en fait, que quatre), chevet arrondi, bas-côté (dont on ne peut dire si, comme aujourd'hui, il forme déambulatoire) aux dimensions manifestement exagérées ; contreforts énormes.

Les murs sont en pierre ; on a utilisé l'ardoise pour couvrir le chœur, la tuile pour le reste.

L'édifice subsiste et sert d'église paroissiale.

## **Annexes (II) – Pièce justificative n° 8**

SALAMAGNE, Alain, *Albums de Croÿ, Comté d'Artois VII, Baillages d'Aire, Bapaume, Béthune, Hesdin, Lens, Lillers et Saint-Omer*, tome XXIII, dir. Jean-Marie DUVOSQUEL, Éd. Crédit communal de Belgique, Bruxelles, et Conseil régional du Nord-Pas-de-Calais, Lille, 1990.

Notice de la planche 100, p. 255.

Sans titre. Original, f° 11 : « Plan de la ville de Lillers en Artois ». – Vue prise du sud.

La ville de Lillers est figurée avec son enceinte d'origine médiévale flanquée d'une dizaine de tours ou portes, dont la porte du Marché ou de Béthune (à droite en bas) et la porte de Fresne ou d'Aire (en haut à gauche). La collégiale Saint-Omer dresse ses volumes romans non loin de la place du marché où s'élève une croix montée sur un socle.

La ville de Lillers eut beaucoup à souffrir des guerres du début du XVI<sup>e</sup> siècle entre la France et l'Empire, puisqu'elle fut prise et brûlée par les troupes françaises en 1537, 1541 et 1543. C'est à la suite de ces destructions que le renforcement des fortifications fut décidé, probablement sous l'impulsion de Philippe II de Croÿ (1496-1548), duc d'Arschot, qui en était le seigneur.

Le dessinateur représente la ville de Lillers à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, avec un visage qui résultait des travaux conduits principalement en 1544 et 1555. Les murailles médiévales furent conservées, comme les tours semi-circulaires qui les flanquaient, mais elles furent renforcées à l'intérieur par un épais rempart de terre. Aux angles de l'enceinte, on remarque des levées de terre plus importantes : il s'agit de plates-formes de tir destinées à porter des pièces d'artillerie (d'ailleurs représentées).

Une partie des murailles médiévales ne fut pas en mesure de résister à la poussée considérable exercée par l'ajout de remblais non prévus à l'origine. C'est ce qu'a représenté le dessinateur sur un des fronts de la fortification où une partie des murailles, écroulées dans les fossés en eau, ont dû être fermées par une palissade provisoire.

## Annexes (II) – Pièce justificative n° 9

BERGER, Roger, *Albums de Croÿ, Comté d'Artois I, Généralités, abbayes et villes*, tome XVII, dir. Jean-Marie DUVOSQUEL, Éd. Crédit communal de Belgique, Bruxelles, et Conseil régional du Nord-Pas-de-Calais, Lille, 1985.

Notice de la planche 121, p. 278.

En cartouche : « La ville de Lillers ». Légendes sous la vue. – Vue prise du sud-ouest.

La ville est entourée de larges fossés alimentés par la Nave (depuis le centre de la miniature, parmi les grands arbres) et ceinte de murailles, celle du sud en pierre, celle de l'ouest (face à l'observateur et défendue par quatre tours rondes) en brique et partiellement réparée (ou remplacée) par une palissade.

Deux portes permettent l'entrée et la sortie. Au sud, celle du Vieux Marché (1, « le Viel Marchié ») : elle est coiffée en pavillon et encadrée de deux tours. Après l'avoir quittée, on passe entre deux solides murailles, on franchit un pont-levis, puis un élément de fortification avancé que peut fermer une porte pivotante et l'on se trouve sur une place (à peu près la place Jean Jaurès actuelle) où se rencontrent plusieurs chemins : à droite, entre deux rangées de maisons, celui qui réunit les routes d'Allouagne (par le Haut-Rieux) et Chocques (par le Bas-Rieux) ; à gauche, ceux d'Hurionville (le plus près du fossé), de Philiomel et de Burbure ; au-delà du pont, celui du Bourg d'Aval et de Cantraine.

L'autre porte, au nord, celle du Fresne (2, vers la place des F.F.I., ancienne place du Pont) se laisse moins facilement décrire. On la voit encadrée de deux tours, précédée d'un pont-levis et d'un bâtiment avec porte pivotante. À sa gauche, le château de Rellingue (8, « le chasteau Derlingue »), dont on devine la toiture. En face d'elle, légèrement à sa droite, faubourg dont la rue rassemble les chemins de Bourecq, de Manqueville, du Pire.

En ville, le dessinateur n'a vraiment différencié que les édifices jugés par lui importants. De droite à gauche : la collégiale (3, « l'église de St Omer ») déjà décrite à la planche 43 ; la « Maison de Monseigneur le Duc » (4), c'est-à-dire, à l'emplacement de l'ancien château, la résidence du seigneur de Lillers qui n'est autre que Charles de Croÿ lui-même : belle demeure faite de plusieurs corps de logis ; la « Maison de la ville » (5) sur deux niveaux et largement éclairée ; le couvent des « Sœurs Grises » (6), modeste construction surmontée d'un clocheton ; la « Maison du Baillÿ » (7 ; cantonnée d'une tourelle ronde coiffée en poivrière) qui servait de siège au baillage de Lillers. Les édifices civils sont tous en brique et tous égayés par des pignons à pas de moineaux, mais on a utilisé la tuile pour la résidence seigneuriale tandis que l'ardoise couvre l'hôtel de ville et le baillage.



## Annexes (II) – Pièce justificative n° 10

SALAMAGNE, Alain, *Albums de Croÿ, Comté d'Artois VII, Baillages d'Aire, Bapaume, Béthune, Hesdin, Lens, Lillers et Saint-Omer*, tome XXIII, dir. Jean-Marie DUVOSQUEL, Éd. Crédit communal de Belgique, Bruxelles, et Conseil régional du Nord-Pas-de-Calais, Lille, 1990.

Notice de la planche 102, p. 259.

Située sur la frontière d'Artois, la ville de Lillers devait bénéficier au XVI<sup>e</sup> siècle de travaux d'amélioration de son enceinte, travaux qui consistèrent d'abord entre 1546 et 1555 dans une modernisation de l'enceinte médiévale qui fut adaptée à l'artillerie à feu.

Original, f° 17 : « Trois Plants et Pourtraicts de la ville de Betune (sic) au pais Et Comtee d'Artois De trois divers Costes ».

1. En haut : sans titre, profil oriental de Lillers de la porte de Béthune (à gauche) à la porte d'Aire (à droite).

La modernisation du front oriental des fortifications de la ville n'était pas totalement achevée lorsque le dessinateur a procédé à ce relevé : il a parfaitement souligné la différence entre les murailles médiévales proches de la porte de Béthune, construites en pierre blanche sur des levées de terre, et les murailles de la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle en briques. À l'arrière plan, à droite, on découvre les masses romanes du flanc sud de la collégiale de Lillers.

2. Au centre : sans titre, profil développé sur le front nord-est de l'enceinte de la porte de Fresne (à gauche) à la porte d'Aire (à droite) en passant par la tour Gabry (la troisième tour à partir de la gauche).

Entre la tour Gabry et la porte d'Aire, d'importantes levées de terre avaient été massées pour former une plate-forme d'artillerie susceptible de porter de canons. La défense était renforcée par l'inondation des fossés de la place alimentés par les eaux de la Nave que l'on voit figurée au premier plan.

3. En bas : sans titre, profil développé sur le front occidental de l'enceinte entre la porte d'Aire (à gauche) et la porte de Béthune (à droite) en passant par la tour Flamenque (au centre).

Près de la porte d'Aire est représentée la nouvelle courtine polygonale qui doubla dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle l'enceinte médiévale et qui fut utilisée comme vaste plate-forme d'artillerie. De manière générale, on remarquera que les courtines médiévales se dressaient sur d'importantes levées de terre dont le pied, à l'origine, était palissadé, alors que les murailles du XVI<sup>e</sup> siècle étaient implantées directement au niveau des fossés.

## Annexes (II) – Pièce justificative n° 11

AD-62 – Dainville (Arras).

6 Fi C 207 (Notice par P. Wintrebert) – *Rapport sur l'église Saint-Omer de Lillers*, établi le 24 juillet 1846 par Louis Édouard de Fouler – conseiller général du canton de Lillers et membre du Comité d'exploration et de conservation des monuments historiques de l'arrondissement de Béthune – en vue d'obtenir le classement de la collégiale.

### Rapport sur l'Église S[ain]t-Omer de Lillers

[...] L'église de Lillers a malheureusement subi de grands changements qui datent d'une époque plus ou moins récente. En 1720 les nefs des bas-côtés jusqu'à la croix furent élargies et voûtées ainsi que la grande nef en plein-cintre ; enfin dans ces derniers temps la tour a été démolie et remplacée par une nouvelle dont le style n'est pas en rapport avec celui du reste de l'édifice qui attire à si juste titre l'admiration des connaisseurs. La forme de ce monument est celle qui est indiquée par M. de Caumont comme appartenant aux églises d'architecture romane secondaire ; c'est-à-dire qu'elle représente une croix dont les branches s'étendent du nord au midi, et dont la tête est figurée par le chœur tourné vers l'Est.

L'entrée principale est à l'Ouest ; le chœur est plus court que la nef ; sa longueur est de 23 mètres, sa largeur dans la nef de 6 mètres et 50 centimètres, et dans le transept de 10 mètres 50 cent. ; le chœur se termine en hémicycle ; de chaque côté des transepts se trouvent deux chapelles qui forment des saillies à l'extérieur ; leur construction ne paraît pas devoir être reportée à l'origine du monument, car ce n'est qu'au XII<sup>e</sup> siècle que l'usage s'était introduit d'établir des chapelles autour du sanctuaire.

La pierre dont l'église est construite est calcaire et de dimension moyenne, à l'exception d'un soubassement en grès ; les voûtes sont faites en briques et maçonnées à plat avec du plâtre. Il existe de grosses colonnes dans le milieu des murs latéraux des transepts, et une rangée de piliers autour de l'église, ronds et courts dans le chœur, carrés et formés d'un faisceau [de] demi colonnes dans la nef. On pourrait croire d'après ces différences de formes que les piliers du chœur ne remontent pas à la même époque que ceux de la nef. Cependant nous ne le croyons pas, ayant remarqué dans tous les chapiteaux une parfaite similitude de forme et de travail. On sait d'ailleurs que c'est au XI<sup>e</sup> siècle que s'introduisit l'usage de former des piliers composés d'un assemblage de demi-colonnes. Selon M. de Caumont, là est renfermé l'un des principaux éléments du style ogival.

Les chapiteaux des colonnes sont bien ceux que M. de Caumont indique comme appartenant au XI<sup>e</sup> siècle, deux feuilles recourbées en volutes. Quoique l'église ait reçu à l'intérieur plusieurs couches de badigeon, on remarque encore sur certaines colonnes et sur quelques chapiteaux des traces de couleur rouge, qui semblent indiquer que la peinture a été employée pour décorer le monument, comme on en voit de fréquents exemples au XI<sup>e</sup> siècle.

[...] La porte principale de l'église est en plein cintre ; de chaque côté, sont sculptés dans la muraille plusieurs rangs de petites colonnes. [...] les deux portes qui existaient à l'extrémité des transepts et qui d'après leur construction en plein cintre remontent évidemment à l'origine du monument sont actuellement bouchées.

Pour copie conforme.

Le Président [signé : F. Lequien]

### **Annexes (II) – Pièce justificative n° 12**

MAP, Charenton-le-Pont,

*Bulletin de la Commission départementale des Monuments historiques du Pas-de-Calais*, tome 1, Arras, 1849, p. 76, procès-verbal de l'« Assemblée générale du 15 août 1849 ».

Un membre demande si l'on s'est occupé de la restauration de l'église de Lillers ; on répond que malheureusement on vient de faire blanchir cet édifice. MM. Harbaville et Epellet prennent successivement la parole : ils donnent de curieux renseignements sur cette église, et pensent qu'il faudrait dépenser une somme de 30 à 40.000,00 francs pour la restaurer convenablement.

### **Annexes (II) – Pièce justificative n° 13**

*Bulletin de la Commission des antiquités départementales du Pas-de-Calais*, tome 1, Arras, 1850, p. 89, procès-verbal de l'« Assemblée générale du 18 mars 1850 ». Projet de gravure représentant l'église de Lillers à paraître dans la *Statistique monumentale du Pas-de-Calais*.

Le comité, après avoir passé en revue un grand nombre de monuments, est d'avis qu'il convient de faire dessiner : [...] 6° – Lillers (grand portail de l'église), avec une planche de détails dans laquelle sera dessiné le petit portail latéral à gauche.

### **Annexes (II) – Pièce justificative n° 14**

*Bulletin de la Commission des antiquités départementales du Pas-de-Calais*, tome 1, Arras, 1850, p. 90, procès-verbal de l'« Assemblée générale du 30 mai 1850 ». Projet de gravure représentant l'église de Lillers à paraître dans la *Statistique monumentale du Pas-de-Calais* (suite).

Après une longue et savante discussion sur les monuments anciens du Pas-de-Calais, le comité charge définitivement Monsieur Léon Gaucherel de dessiner et de graver, pour les deux premières livraisons de l'album :

1° Vue de l'église de Lillers (grand portail)

2° Vue du côté latéral gauche de la même église ;

[...]

Monsieur Gaucherel s'engage à fournir ces quatre planches, tirées à trois cents exemplaires, format in-4°, pour le commencement d'août prochain...

### **Annexes (II) – Pièce justificative n° 15**

*Bulletin des antiquités départementales du Pas-de-Calais*, tome 1, Arras, 1850, p. 101, procès-verbal de l'« Assemblée générale du 25 octobre 1850 ». Lancement de la vente des gravures représentant l'église de Lillers dans la *Statistique monumentale du Pas-de-Calais*.

La première livraison, qui est en vente, se compose [...] des notices sur les églises romanes de Lillers et du Waast, par MM. de Linas et Parenty, membres de la Commission. [...] La seconde livraison, qui paraîtra prochainement, contiendra : une planche de détails de l'église de Lillers.

### **Annexes (II) – Pièce justificative n° 16**

MAP – Charenton-le-Pont.

Document 80/15/12, *Commission des Monuments historiques*, Procès verbal de la séance du 25 juillet 1884.

Église de Lillers « Pas-de-Calais »

Le Préfet du Pas de Calais a, sur la demande du Maire de Lillers, fait visiter par l'architecte départemental l'église de cette commune, et il adresse à l'Administration des Beaux-Arts le rapport qu'il en a reçu. Les renseignements fournis par cet architecte étant tout à fait insuffisants, un rapport détaillé sera demandé à M. Danjoy, ainsi qu'un devis des réparations urgentes que nécessitera la situation de l'édifice.

### **Annexes (II) – Pièce justificative n° 17**

MAP – Charenton-le-Pont.

Document 80/15/12, *Commission des Monuments historiques*, Procès verbal de la séance du 16 janvier 1885.

Église de Lillers « Pas-de-Calais »

Le devis dressé par M. l'architecte Danjoy en vue de la restauration de cet édifice s'élève à 47.755 Francs 76. Les ressources locales s'élèvent à environ 31.000 Francs.

Conformément aux conclusions de M. l'Inspecteur général [Émile] Boeswillwald, la Commission est d'avis d'allouer sur le crédit des Monuments historiques 10.000 Francs, à charge par la Commune de se procurer le complément des ressources nécessaires en s'adressant au ministère des Cultes.

Elle demande, en outre, qu'il soit fait des photographies de l'édifice avant de commencer les travaux.

### **Annexes (II) – Pièce justificative n° 18**

MAP – Charenton-le-Pont.

Document 80/15/12, *Commission des Monuments historiques*, Procès verbal de la séance du 1<sup>er</sup> juillet 1887.

Église de Lillers « Pas-de-Calais »

Conformément à l'avis de M. [Émile] Boeswillwald, rapporteur, la Commission est d'avis d'approuver le devis de 18.519 Francs présenté par M. Danjoy et dont la dépense sera entièrement supportée par la Fabrique. Il serait toutefois demandé à l'architecte un projet de carrelage du chœur.

### **Annexes (II) – Pièce justificative n° 19**

MAP – Charenton-le-Pont.

Document 80/15/12, *Commission des Monuments historiques*, Procès verbal de la séance du 29 juillet 1910.

Église de Lillers « Pas-de-Calais »

En présence du refus de la Municipalité de Lillers de participer à la dépense que nécessite la restauration du pignon de la façade principale de l'église de Lillers, la Commission estime qu'il y a lieu de mettre cette dépense, chiffrée à 17.701 Francs 13, intégralement à la charge de l'État.

### **Annexes (II) – Pièce justificative n° 20**

MAP – Charenton-le-Pont.

Document 80/15/12, *Commission des Monuments historiques*, Procès verbal de la séance du 26 juillet 1912.

Église de Lillers « Pas-de-Calais »

Sur la proposition de M. Genuys, la Commission émet un avis favorable à l'allocation d'un crédit de 1.000 Francs à M. l'architecte Paquet pour la désinfection des boiseries du transept de l'église de Lillers rongées par le *Merulius Lacrymans*.

### **Annexes (II) – Pièce justificative n° 21**

MAP – Charenton-le-Pont.

Document 80/15/12, *Commission des Monuments historiques*, Procès verbal de la séance du 17 janvier 1913.

Église de Lillers « Pas-de-Calais »

[9°] Devis de 12.914 Francs 80 relatif à la restauration des boiseries de l'église de Lillers.

### **Annexes (II) – Pièce justificative n° 22**

*Bulletin de la Commission départementale des Monuments historiques du Pas-de-Calais*, tome 5, 1924, 1<sup>ère</sup> livraison, p. 105, séance du jeudi 8 mai 1924 (président : M. Sens ; secrétaire : M. Rodière).

Église de Lillers.

M. Dégez annonce qu'en procédant aux travaux de remise en état de l'église de Lillers, il a découvert les traces du bas-côté nord de l'époque romane, qui a précédé le collatéral rebâti au XVII<sup>e</sup> siècle ; les contreforts plats du XII<sup>e</sup> siècle avaient été noyés dans les nouveaux contreforts ; on a retrouvé aussi les corbeaux de la corniche, d'une bonne sculpture.

### **Annexes (II) – Pièce justificative n° 23**

MAP – Charenton-le-Pont.

Document 80/15/12, *Commission des Monuments historiques*, Procès verbal de la séance du 5 décembre 1931.

Église de Lillers (Pas-de-Calais).

Sur le rapport de M. Rattier, la Commission approuve les maquettes de vitraux destinées à : l'église de Morbecque (Nord) et l'église de Lillers (Pas-de-Calais).

**Annexes (II) – Pièce justificative n° 24**

RODIÈRE, Roger

« Épigraphe du département du Pas-de-Calais. Supplément à l'Épigraphe des arrondissements d'Arras et de Béthune », t. VIII, *Commission départementale des Monuments historiques*, Arras, 1934, « Lillers », p. 704.

Lillers – Guerre 1914-1918.

[...] L'église, très bombardée, s'est en partie effondrée en 1918. Elle est remise en état de la façon la plus heureuse, et au prix des travaux les plus difficiles, par les soins de MM. Paquet et Dégez, architectes des monuments historiques.

M. Dégez a précieusement préservé les débris de la nef effondrée : chapiteaux des colonnes, unique base retrouvée (car au XIX<sup>e</sup> siècle, on avait sapé toutes les bases qui gênaient le placement des bancs ou des chaises !) ; fragment de sarcophage en pierre, avec rétrécissement suivant le contour de la tête et des épaules du cadavre ; enfin quelques pierres tombales ; tout cela forme un vrai musée lapidaire.

**Annexes (II) – Pièce justificative n° 25**

*Bulletin de la Commission des antiquités départementales du Pas-de-Calais*, tome 1, Arras, 1849, pp. 5-6 : arrêté du 3 mars 1846 du préfet du Pas-de-Calais, Desmousseaux de Givré, instituant une Commission des antiquités départementales (extraits).

Nous, Préfet du Pas-de-Calais,

[...] Considérant qu'afin d'apporter dans les études archéologiques qui se poursuivent et dans les mesures de conservation qu'elles provoquent, l'unité qu'exige l'intérêt départemental, il est nécessaire de soumettre les unes et les autres à une direction unique ;

Avons arrêté et arrêtons ce qui suit :

Article 1<sup>er</sup> – Il sera institué une Commission des Antiquités départementales qui remplacera les Commissions d'arrondissement créées par notre arrêté du 15 juin 1943.

Article 2 – La Commission des Antiquités départementales recherchera et classera les anciens édifices remarquables sous le rapport de l'art et de l'histoire, et nous proposera les mesures qu'exige leur conservation. Elle explorera les Archives communales, signalera les documents dignes d'intérêt et proposera tous les moyens d'ordre et de conservation dans ces dépôts. [...] Elle arrêtera le plan de la statistique archéologique du département et en poursuivra l'exécution. Elle préparera les rapports et documents à soumettre à M. le Ministre de l'Instruction publique et au Comité historique des Arts et Monuments, pour concourir aux études qui ont pour objet l'histoire nationale.

[...] Article 4 – Chaque année, l'un de ses membres sera désigné pour faire un rapport sur les travaux accomplis, sur les découvertes qui auraient été faites et sur les ouvrages d'archéologie départementale qui auraient été publiés.

Article 5 – [...] L'archiviste du département remplira auprès d'elle [la commission] les fonctions de secrétaire. Elle désignera un Comité chargé de centraliser et de diriger les études, et de recevoir, pendant l'année, les communications de ses membres.

Article 6 – MM. les Sous-Préfets, MM. les Maires et autres fonctionnaires publics et MM. les ecclésiastiques sont invités à faciliter les recherches des membres de la Commission et de leur fournir tous les renseignements qui peuvent servir à leurs travaux.

[...] Fait à Arras, le 3 mars 1849.

Signé : Ém[ilien] Desmousseaux de Givré.



## **Annexes (II) – Pièce justificative n° 26**

Extraits (par ordre chronologique) du *Registre des délibérations du conseil de fabrique de l'église curiale de Lillers (2 juillet 1882-10 décembre 1906)*, suivi des *Délibérations du conseil paroissial (29 février 1908-1929)*, et en fin du registre, rédigé tête-bêche, *Informations sur l'œuvre de la restauration de la vieille collégiale-église de Lillers (13 février 1885)*, Archives historiques diocésaines du Pas-de-Calais, Arras, sous-série 4 Z (documentation historique, archives déposées par les prêtres), 4 Z 866/2 (manuscrit relié, 93 pages rédigées).

**1884. 20 avril** (séance légale du dimanche de Quasimodo)

[p. 8] [...] 8°. Sur l'état de vétusté de l'église tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Le conseil décide qu'il sera écrit une lettre au conseil municipal de la ville pour le prier de la restauration de l'église.

**1885. 12 avril** (séance légale du dimanche de Quasimodo)

[p. 10] [...] 6°. Vu la nécessité de restaurer l'église, le conseil vote à l'unanimité une somme de six-mille francs prélevés sur son compte.

[p. 11] 7°. Et de plus, il s'engage à offrir une somme de douze-mille francs, résultat d'une souscription.

**1885. 10 mai** (séance extraordinaire)

[p. 11] [...] L'ordre du jour appelle l'attention du conseil sur l'inscription faite au budget 1886 de dépenses votées, notamment six-mille francs pour restaurer l'église, etc. Ces dépenses nécessaires et justifiées montent, y compris les autres sommes votées, à la somme de dix-sept-mille-soixante-trois francs ... 17.063,00<sup>F</sup>, et les recettes à six-mille-cent-onze 6.111,00<sup>F</sup>, d'où un déficit de 10.952,00<sup>F</sup>.

**1885. 5 juillet** (séance légale)

[p. 12] [...] L'ordre du jour appelle l'attention du conseil sur l'achat d'un harmonium, vu l'impossibilité de se servir des orgues, durant la restauration de l'église.

**1885. 4 octobre** (séance légale)

[p. 12] [...] 2°- Sur le mode de paiement du maître maçon des travaux qu'il a fait et fera à l'église pour la restauration entreprise déjà. Vu que c'est sur l'ordre du ministre des beaux arts que ces travaux ont été entrepris : le conseil est d'avis de ne payer tout sur son allocation de six-mille francs et sur les douze-mille francs de sa souscription, que lorsque toutes les pièces seront régulièrement fournies et approuvées par Monsieur le ministre des beaux arts.

**1886. 4 juillet** (séance légale)

[p. 17] [...] L'ordre du jour appelle l'attention de conseil 1°- sur le remboursement par le trésor d'une somme de six-mille francs nécessaire pour payer l'entrepreneur des travaux de la restauration de l'église entreprise sous la direction du ministre des Beaux-Arts ; somme de six-mille francs votée par le conseil de fabrique dans la séance de Quasimodo 1885 et renouvelée en 1886 (Quasimodo).

**1887. 17 juin** (séance extraordinaire)

[p. 20] Séance extraordinaire relative à la reprise des travaux à faire à l'église.

L'an de grâce mil-huit-cent-quatre-vingt-sept, le 17 juin, le conseil de fabrique de l'église Saints-Jules-et-Victor de Lillers, s'est réuni extraordinairement [...], sous la présidence de M. Laversin. Étaient présents en outre, M. le chanoine Leson, curé doyen ; M. Ovide Fanien, maire [...].

L'ordre du jour appelle l'attention du conseil sur la reprise des travaux de l'église.

La restauration de l'église a été beaucoup plus considérable qu'on ne l'avait prévu : la nécessité de reprendre en sous-œuvre presque tous les piliers ne nous a pas permis d'achever les travaux prévus et les ressources dont nous disposions sont actuellement épuisées. L'église, d'un autre côté, ne peut rester plus longtemps dans l'état où elle se trouve, tant au point de vue de sa conservation que pour l'exercice du culte.

Nous ne pouvons actuellement compter sur le secours de l'État. Aussi, M. Danjoy, architecte des monuments historiques, a été chargé de dresser un devis de façon à mettre l'église en état, et permettre au culte de s'exercer d'une façon convenable tout en ne faisant que le strict nécessaire ; le montant de ce devis s'élève à la somme de 19.878,81<sup>F</sup>. Mais des omissions reconnues tout à fait indispensables nécessiteront une augmentation de (environ) 4.500<sup>F</sup>. Ce qui ferait un total de 24.378,81<sup>F</sup>.

Nous ne disposons que d'une somme de 19.000<sup>F</sup> [au regard de ce paragraphe, ajout dans la marge : « + celle de 24.378,81<sup>F</sup> », suivi des initiales du doyen Leson et de six autres membres du conseil].

Il ne nous est pas possible de couvrir + [sic], il est donc de toute nécessité de remettre à plus tard les articles qui ne sont pas d'une absolue nécessité. Ce sont : la sculpture : 4.422,00<sup>F</sup>, une partie de la peinture : 956,25<sup>F</sup>. Nonobstant le regret exprimé par sa lettre du 13 juin 1887 de voir ajournée cette partie importante des travaux (par M. Danjoy), la fabrique ne pouvant s'imposer ce sacrifice, léger pour d'autres localités, mais trop lourd pour elle, maintient la réduction de l'article des sculptures, soit 4.422,00<sup>F</sup> et une partie de la peinture, soit 956,25<sup>F</sup>.

[p. 21] Après avoir délibéré, le conseil décide 1°- d'approuver le devis dressé par M. Danjoy [mots barrés : ~~et d'une partie de la peinture~~] déduction faite de la sculpture et d'une partie de la peinture.

De compléter le devis par le pavement du chœur, le plancher des orgues, le vitrage des fenêtres, les restaurations nécessaires de fenêtres latérales (+) de façon à rester dans la limite des 19.000<sup>F</sup>. [Ajout dans la marge : « + boiseries pour la fermeture du triforium du chœur, agencement des portes du grand portail », suivi des initiales du doyen Leson et de six autres membres du conseil].

La fabrique verrait avec plaisir que la restauration qui était avant en sapin soit faite dans la même nature

de bois ; l'économie qui en résulterait servirait à l'arrangement du pavement.

La fabrique met donc à la disposition de M. le ministre des Beaux-Arts la somme de dix-neuf-mille francs. Mais faisant observer qu'elle ne pourra solder complètement cette somme que d'ici deux ans environ : n'ayant actuellement en caisse que dix-mille francs disponibles.

**1888. 17 juin** (séance extraordinaire)

[p. 24] Au 17 juin 1888, dans une séance extraordinaire, le conseil de fabrique a mis à la disposition de Monsieur le ministre des Beaux-Arts une somme de dix-neuf-mille francs pour la reprise des travaux de restauration à notre église ; mais vu le retard apporté par le gouvernement dans son versement complet de 21.750,55<sup>F</sup>, sur lequel il n'a versé encore que cinq-mille francs, le conseil [~~décide qu'il ne mettra~~ *mots barrés : décide qu'il*] tient à préciser que cette somme de dix-neuf-mille francs est destinée à payer de nouveaux travaux à exécuter et que cet engagement n'aura d'effet qu'après l'exécution complète des engagements de l'État.

**1890. 19 octobre** (séance extraordinaire)

[p. 31] [...] 2°- Sur les comptes de la restauration de l'église présentés par l'architecte de l'État et approuvés par le ministre des Beaux-Arts, les ressources réunies se sont élevées à 71.594,07<sup>F</sup> ; et les dépenses à 70.913,79<sup>F</sup> ; reliquat : 680,28<sup>F</sup>.

Quand on aura reçu les mandats de paiement, la fabrique autorise M. son trésorier à retirer de la caisse [p. 32] de Béthune la somme suffisante pour les solder.

**1890. 11 novembre** (séance extraordinaire)

[p. 32] [...] 1°- L'ordre du jour appelle l'attention du conseil sur l'arbitrage de M. le Maire de Lillers, relatif aux remises à faire au trésorier de l'œuvre de la souscription de la restauration de l'église. Le conseil accepte l'arbitrage et permet au trésorier de verser 2,50% sur les recettes de la souscription, et 1% sur les autres sommes perçues d'autre part, soit 1.082,35<sup>F</sup> pour toutes remises jusqu'à ce jour.

2°- Sur les travaux à faire pour clore l'église jusqu'à la reprise [~~des travaux~~ *mots barrés : des travaux*] de la restauration. Le conseil nomme MM. Mayeur-Brassart et Quenet pour s'occuper de ce travail et décider ce qu'il faudra faire, sans dépasser les sommes qui restent à la disposition de la restauration.

**1891. 27 octobre** (séance extraordinaire)

[p. 36] L'ordre du jour appelle l'attention du conseil sur la mise des vitraux destinés à fermer toutes les fenêtres de l'église.

Vu que M. le Maire nous propose de faire clôturer l'église par des verrières grisailles avec grillage en fer galvanisé, y compris les armatures en fer, si nous offrons à la municipalité la somme de trois-mille francs de reliquat de la somme de souscription pour la restauration de l'église environ et si la fabrique vote

quelques cents francs pour le même objet.

La chose étant bien étudiée par le conseil de fabrique, il a été décidé par ledit conseil 1°- de mettre à la disposition de la municipalité ladite somme de trois-mille francs environ ; 2°- d'ajouter à la susdite somme de trois-mille francs la somme nécessaire pour faire en tout trois-mille-cinq-cents francs ; la fabrique n'entend borner là son concours : les membres du conseil de fabrique comprennent par clôturer l'église, la fermeture de toute fenêtré quelconque : grandes et petites, rosaces, et expriment le vœu qu'à la fenêtré du transept on place l'ouverture verrière du fond du chœur de l'église.

**1894. 7 janvier** (séance ordinaire)

[p. 41] [...] De plus, vu les dépenses occasionnées par le transfert du maître autel, par la pose d'un retable et par l'achat de deux confessionnaux ; vu la somme de 3.700<sup>F</sup> votée à l'article des dépenses extraordinaires [p. 42] au budget de 1894 pour le solde de ces divers travaux [...].

**1897. 4 juillet** (séance ordinaire)

[p. 51] La séance ouverte, M. le Doyen demande la parole pour exposer au conseil que la principale armoire de la sacristie, envahie par l'humidité et par les champignons est dans un état de délabrement qui menace ruine et que par suite il y a lieu de voter un crédit supplémentaire de 400<sup>F</sup> au budget de 1897, afin de construire une armoire nouvelle et de rétablir les lambris voisins tombés en poussière.

**1900. 7 octobre** (séance ordinaire)

[p. 58] Nouvelle chaire de vérité, gaz et chauffage de l'église.

La séance s'ouvre sur l'annonce faite par M. le doyen de la pose prochaine d'une nouvelle chaire commandée par lui au sculpteur Lefebvre, de Beuvry. Une commission de cinq membres est nommée pour recevoir la nouvelle chaire et contrôler si elle est bien conforme au plan présenté par l'artiste.

[...] Plusieurs membres font observer combien il est difficile de chauffer l'église à raison des ouvertures que présentent les portes mal closes du triforium et le vaste plancher qui a remplacé l'ancienne voûte. On propose de fermer ces ouvertures avec de l'argile et de calfeutrer les portes du triforium. M. Alexis Bailly propose de planchier toute la grande nef.

**1906. 10 décembre** (séance extraordinaire)

[p. 70] L'an de grâce 1906, le dix du mois de décembre, sur l'ordre de sa grandeur Mgr Williez, évêque d'Arras, le conseil de fabrique de l'église de Lillers s'est réuni pour la dernière fois au presbytère, lieu ordinaire de ses séances.

[p. 72] [...] Enfin, le conseil de fabrique tient, au moment où ses fonctions lui sont enlevées, à consigner sur le registre des délibérations l'expression des sentiments qui ont inspiré et inspireront jusqu'à la fin sa conduite. [...] il proteste à nouveau de toute son énergie contre la loi de la Séparation [...]. Arrêté le

lundi 10 décembre mil-neuf-cent-six, à cinq heures de l'après-midi.

*[Le conseil de fabrique de l'église de Lillers, dissous ce jour-là, sera remplacé par le conseil paroissial institué par ordonnance épiscopale du 2 mars 1908].*

**1913. 15 octobre : première réunion du conseil de paroisse.**

[p. 76] [...] 3°- Éclairage de l'église par l'électricité.

Le conseil est d'avis que l'éclairage électrique sera plus commode et plus économique que l'éclairage actuel par le pétrole. Il sera donc demandé au sous-secrétariat des Beaux-Arts, de qui relève notre église, l'autorisation de procéder à une installation électrique.

**1922. 6 mars** (« Histoire de la paroisse pendant la Grande Guerre », rédigée par des membres du conseil)

[p. 81] [...] 1918 nous fut plus lamentable. La fréquente visite des avions et des obus, l'explosion, en gare, d'un train de munitions le 21 mars, enfin le bombardement de jour et de nuit, tout cela était fait pour déconcerter et dérouter la population. Le 10 avril ce fut la poussée sur Bailleul, Calonne et Saint-Venant. Le 26 avril, nous eûmes un bombardement en règle ; l'église fut atteinte à 4 heures du matin. On ne pouvait plus songer à rester en ville et l'on se réfugia sur différents points du département et de la France. Seuls les habitants des hameaux restèrent presque tous à domicile.

[p. 82] [...] 1919. À cette date (avril) il fallut abandonner l'édifice qui, meurtri par les obus, ébranlé par une torpille tombée place du cimetière, menaçait ruine. On se réfugia au théâtre municipal où les offices allaient se continuer durant trois mois. Il était grand temps de prendre cette mesure. Car le 10 avril, cinq piliers de l'église s'écroulaient, entraînant avec eux la chaire de vérité, la toiture, presque toute la grande nef. Lorsqu'on put déblayer les décombres, on se réinstalla dans le transept, le pourtour du chœur et le chœur, et les Beaux-Arts commencèrent la restauration du vénérable édifice.

1920. Le chemin de croix, les tableaux, le mobilier avaient été emmenés et assez maltraités à Ferfay. L'orgue, démonté avant la catastrophe, avait été porté pièce par pièce à l'école libre où il se trouve encore. Le reste du mobilier fut ramené de Ferfay par quelques camions automobiles de l'armée et surtout par les voitures et les soins intelligents autant que désintéressés de MM. Doby & Delalleau. Que ces messieurs en soient ici remerciés.

Des statues et les six armoires transportées à Westrehem y furent accueillies et soignées par M. le curé, puis nous revinrent par les voitures de M. Doby. Il faut aussi rendre hommage à Mlle. Féron qui, avec un zèle remarquable, sauva par la voie ferrée tous les ornements et la lingerie de la sacristie.

**Annexes (II) – Pièce justificative n° 27**

Archives historiques diocésaines du Pas-de-Calais, Arras, 6 V 102 (Lillers) : réponse du curé à l'enquête lancée par Mgr Julien, évêque d'Arras, sur l'histoire de la paroisse durant la Première Guerre mondiale (extraits). Manuscrit (6 f.) rédigé par le doyen de Lillers, F. Richard (1919).

**1918.**

[p. 2] [...] Le 21 mars 1918, explosion d'un train de munitions. L'aéro[plane] allemand fit un travail considérable. Les toitures, rue d'Aire et rue N[ation]ale, étaient converties en écumoires, et durant 2 heures et demie, les lillérois se crurent bien près de leur fin.

A partir de cette date, jour et nuit nous fûmes alertés. L'église, l'hospice, la gare étaient les points de mire des Barbares. Si l'on ajoute à nos craintes personnelles l'impression pénible que procura l'exode lamentable des populations de Bailleul, Armentières, La Gorgue, Saint-Venant, Calonne, Robecq, on se rendra compte que la situation était loin d'être brillante.

[p. 3] (Lillers) – Aussi la nuit allait-on chercher le gîte au voisinage et vers le 20 avril, nous n'étions plus 800 couchant à Lillers ville. [...] Le 26 avril, obus sur l'église vers 5 h du matin. J'y arrive à 5 h ¼ ; la lampe du sanctuaire est éteinte, les vitraux brisés, la chaire à moitié démolie. Je puis pénétrer jusqu'à l'autel et je transporte le Saint Sacrement à l'hospice où je vais dire la messe.

[p. 6] [...] Dès 7<sup>bre</sup> [septembre 1918] je rétablis le culte dans mon église [...].

Il y eut environ 50 maisons aplaties, 250 endommagées, une dizaine de victimes civiles et pas mal de victimes militaires. Le nombre de tués ou disparus à la guerre est d'environ 300. Le nombre des citations, des croix de guerre, etc., est incalculable.

[Signé] F. Richard.

Nota – La grande nef et les nefs latérales de l'église, ébranlées par les torpilles et les bombes allemandes, ne se sont écroulées que le 5 avril 1919. J'avais déjà établi l'exercice du culte au théâtre ; cette situation dura 3 mois. Dès le 22 juin [1919] nous réintégrâmes une partie de l'église.

**Annexes (II) – Pièce justificative n° 28**

MAP – Charenton-le-Pont.

Document 1999/34/158. Lillers (Pas-de-Calais), église. *Dommages de guerre. Liste des objets détruits, disparus ou ayant subi des dommages*, inventaire manuscrit (1 f°) rédigé par le doyen Richard le 24 février 1920 et transmis au ministère. Extraits.

<f. 1 >	<b>Autels</b> Nombre, situation, description, dimensions, dommages subis	Deux. Latéraux ; genre Louis xv ; 2m <sup>1/2</sup> / 1 ; transportés et exposés à la pluie ; difficilement remontables.
	<b>Confessionnaux</b> Nombre, description, époque, dommages subis	1 genre roman ; récent ; découronné par un obus. 1 sans style ; déjà ancien ; abîmé par les déménagements.
	<b>Stalles</b> Nombre, dimensions, description, époque, dommages subis	Néant
	<b>Chaire à prêcher</b> Epoque, description, dommages subis	Style gothique. Pierre blanche et marbre anéantie par 1° un obus ; 2° l'écroulement de l'église.
	<b>Orgue</b> Description, dimensions, nombre de jeux, dommages subis	5m sur 4. A reçu beaucoup d'éclats d'obus. Est démonté. M <sup>r</sup> Séquiés, facteur d'orgue à Lille, estime les dégâts à environ 7000 F. (j'ai avancé 3000 F pour le démontage de l'orgue).
	[...]	[...]
<f. 1v >	<b>Statues, tableaux, objets divers</b> classés parmi les monuments historiques, description, dimensions	M <sup>r</sup> le capitaine Sabatté a enlevé des statues, des tableaux et des reliquaires qui se trouvaient exposés à toutes les intempéries, dans le jardin du curé de Ferfay. Je lui en suis bien reconnaissant, mais je voudrais tenir une pietà en bois et des reliquaires. Item le retable du maître-autel.
	<b>Autres objets présentant un caractère d'art</b>	Le Christ du Saint-Sang est rentré, mais une pierre tombale très ancienne est encore à Lottinghem (Pas-de-Calais).

## **Annexes (II) – Pièce justificative n° 29**

Charte de Venise (1964).

Charte internationale sur la conservation et la restauration des monuments et des sites. II<sup>e</sup> Congrès international des architectes et des techniciens des monuments historiques, Venise, 1964, adoptée par l'ICOMOS en 1965. Conseil international des monuments et des sites / International Council on Monuments and Sites. Extraits.

### **RESTAURATION**

**Article 9** La restauration est une opération qui doit garder un caractère exceptionnel. Elle a pour but de conserver et de révéler les valeurs esthétiques et historiques du monument et se fonde sur le respect de la substance ancienne et de documents authentiques. Elle s'arrête là où commence l'hypothèse, sur le plan des reconstitutions conjecturales, tout travail de complément reconnu indispensable pour raisons esthétiques ou techniques relève de la composition architecturale et portera la marque de notre temps. La restauration sera toujours précédée et accompagnée d'une étude archéologique et historique du monument.

**Article 10** Lorsque les techniques traditionnelles se révèlent inadéquates, la consolidation d'un monument peut être assurée en faisant appel à toutes les techniques modernes de conservation et de construction dont l'efficacité aura été démontrée par des données scientifiques et garantie par l'expérience.

**Article 11** Les apports valables de toutes les époques à l'édification d'un monument doivent être respectés, l'unité de style n'étant pas un but à atteindre au cours d'une restauration. Lorsqu'un édifice comporte plusieurs états superposés, le dégagement d'un état sous-jacent ne se justifie qu'exceptionnellement et à condition que les éléments enlevés ne présentent que peu d'intérêt, que la composition mise au jour constitue un témoignage de haute valeur historique, archéologique ou esthétique, et que son état de conservation soit jugé suffisant. Le jugement sur la valeur des éléments en question et la décision sur les éliminations à opérer ne peuvent dépendre du seul auteur du projet.

**Article 12** Les éléments destinés à remplacer les parties manquantes doivent s'intégrer harmonieusement à l'ensemble, tout en se distinguant des parties originales, afin que la restauration ne falsifie pas le document d'art et d'histoire.

**Article 13** Les adjonctions ne peuvent être tolérées que pour autant qu'elles respectent toutes les parties intéressantes de l'édifice, son cadre traditionnel, l'équilibre de sa composition et ses relations avec le milieu environnant.



## Annexes (II) – Pièce justificative n° 30

### Authentification des chapiteaux – Exploitation du document iconographique $\alpha$

AD-62 (archives en ligne<sup>1</sup>). Fonds iconographiques (*fonds Normand*) – Lillers, 24 J 106 (f° 12/20).

Dessin (détail, 290 x 150 mm), sans nom (d'après Émile Sturme<sup>2</sup>), datation estimée : avant 1885.

Légende : « Église de Lillers. G[ran]de nef. Flanc nord – Triforium côté des combles ».

(Réf. fig. 235). Le dessin représente le revers des six baies ouvrant sur le comble du bas-côté nord de la nef, depuis la sixième travée (à gauche) vers la première (à droite)<sup>3</sup>, on voit seulement l'arrière des chapiteaux. Sur les cinq que compte l'arcature, trois d'entre eux sont apparents : les deux petits chapiteaux corniers, noyés dans le plâtre de blocage, étaient devenus inaccessibles<sup>4</sup>. On peut établir une datation relative du document en se référant au texte de la page 10<sup>5</sup>, puis au « plan d'ensemble » de l'église donné à la page 4<sup>6</sup> : l'on y trouve décrit l'état précis dans lequel se trouvait ce niveau d'élévation de la nef avant qu'il ne soit rouvert par Danjoy en 1885, dès le début de la première campagne de restauration.

---

<sup>1</sup> <https://archivespasdecals.fr/Archives-en-ligne>. AD-62, série J, sous-série 24 J, fonds Normand [Clovis NORMAND (1830-1909), architecte actif dans le Pas-de-Calais notamment, historien d'art et archéologue]. Contenu : dossiers de travaux historiques (et non professionnels), et carnets de croquis et dessins, ordonnés et indexés pour la plupart par le Père Edmond Cleton, OSB. Documents originaux recueillis dans le cadre de travaux historiques. En 1971, Roger BERGER, chargé d'enseignement à l'université de Lille 3, fait don aux Archives départementales du Pas-de-Calais des dossiers de Clovis Normand (24 J 98-128) que son petit-fils Pierre Normand lui avait remis. Ce document (ici dénommé «  $\alpha$  », comme le suivant «  $\beta$  ») constitue le folio 12 de la liasse de vingt pages que compte le dossier 24 J 106.

<sup>2</sup> STURNE, Émile (1842-1922), sculpteur Audomarois actif dès le dernier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle. Il semblerait, à la lecture de l'ensemble de ces documents, qu'il ait été mandaté pour effectuer des relevés préparatoires aux travaux de sculpture à prévoir lors de la première campagne de restauration dirigée par É. Danjoy, de 1885 à 1889.

<sup>3</sup> Si la succession des baies a été respectée, la vue est prise de l'est (à gauche) vers l'ouest (à droite), par conséquent la localisation des travées est exactement l'inverse de celle adoptée dans notre étude où le dénombrement des travées s'effectue en partant de l'ouest.

<sup>4</sup> Pour la dénomination des différents supports des ouvertures sur comble de la nef, cf. Vol. 2, Inventaire du dépôt lapidaire, Introduction : « schémas d'implantation des chapiteaux de la nef ».

<sup>5</sup> « Le triforium de la nef, qui n'est plus visible à l'intérieur de l'église, l'est encore dans les combles. Le mur de remplissage n'a été fait qu'en panneaux et de faible épaisseur. [...] », *ibidem*, f° 10.

<sup>6</sup> Ce plan, comme celui de Morey établi en 1843 (fig. 29), représente les nervures des voûtes d'ogives en plâtre sur cerces de bois que Danjoy ne fera déposer qu'à partir de 1885.

En présumant l'exactitude du relevé, ce document constituerait alors la plus ancienne représentation connue de quinze<sup>7</sup> chapiteaux (sur trente) du second niveau nord de la nef et peut donc servir de modèle de référence pour en établir la critique d'authenticité.

La comparaison est établie à partir des documents A, B, C, D et I convoqués pour établir la critique d'authenticité des chapiteaux du second niveau du mur nord de la nef ; l'état de référence étant celui dans lequel se trouvaient les chapiteaux à partir de 1887 (fig. 129) cliché de Mieusement, première campagne de restauration par Danjoy) et avant 1923 (reconstruction de ce niveau du mur nord par Paquet).

**Conclusion :** Le fait que les modèles de chapiteaux apparaissent comme nettement différenciés les uns des autres porterait à croire que le relevé a été fait avec une certaine rigueur ; or, on constate que sur les dix chapiteaux pour lesquels une comparaison a pu être établie à partir des photographies, un seul – le chapiteau 65 – présente une similitude exacte avec son homologue figurant sur le dessin. Ainsi, sauf à considérer que la restauration de Danjoy a opéré un quasi bouleversement du corpus originel – ce que démentent par ailleurs les documents d'archives et les photographies – il faut se résoudre à admettre que ce relevé ne possède pas toutes les qualités requises qui permettent une exploitation rigoureuse.

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES OBSERVATIONS (PJ n° 30)

<i>6<sup>e</sup> travée (dénommée ici, « n°1 ») : chapiteaux 105, 103 et 101 non représentés</i>			
	<b>Aspect sur document α</b> (AD-62 – cote 24 J 106)	<b>Aspect avant 1919</b> (Doc. A, B, C, D, I)	<b>Constat</b>
	néant		néant

<i>5<sup>e</sup> travée (« n°2 ») : chapiteaux 95, 93 et 91</i>			
<b>Chap.</b>	<b>Aspect sur document α</b>	<b>Aspect avant 1919</b>	<b>Constat</b>
<b>95</b>	feuilles lisses à volutes rentrantes	à rang unique de feuilles oblongues spatulées	différent
<b>93</b>	à dais & corbeille lisse	hybride à palmette médiane de cinq feuilles ensiformes	différent
<b>91</b>	feuilles lisses à volutes rentrantes et feuille médiane lancéolée (?)	feuilles lisses à volutes rentrantes et triplet de feuilles sur tige	différent

<i>4<sup>e</sup> travée (« n°3 ») : chapiteaux 85, 83 et 81</i>			
<b>Chap.</b>	<b>Aspect sur document α</b>	<b>Aspect avant 1919</b>	<b>Constat</b>
<b>85</b>	feuilles lisses à volutes rentrantes et feuille médiane lancéolée	godronné à deux festons feuillus et corbeille nue	différent
<b>83</b>	godronné à deux festons sans décor	à dais, avec colonnettes et corbeille à décor végétal	différent
<b>81</b>	godronné à feston unique sans décor	feuilles lisses, volutes rentrantes et triplet de feuilles ensiformes	différent

<sup>7</sup> Les trois chapiteaux de la sixième travée (qui porte ici le n°1) ne sont pas représentés sur ce dessin.

<i>3<sup>e</sup> travée (« n°4 ») : chapiteaux 75, 73 et 71</i>			
<b>Chap.</b>	<b>Aspect sur document α</b>	<b>Aspect avant 1919</b>	<b>Constat</b>
<b>75</b>	à dais architecturé à corbeille lisse	feuilles lisses, volutes rentrante et feuille médiane lancéolée	différent
<b>73</b>	à dais architecturé à corbeille lisse	feuilles lisses, volutes rentrante et triplet de feuilles ensiformes	différent
<b>71</b>	godronné à un feston uni et corbeille à corolle de feuilles	à dais architecturé avec corbeille lisse	différent

<i>2<sup>e</sup> travée (« n°5 ») : chapiteaux 65, 63 et 61</i>			
<b>Chap.</b>	<b>Aspect sur document α</b>	<b>Aspect avant 1919</b>	<b>Constat</b>
<b>65</b>	godronné, à feston unique et corbeille dépourvus de décor	godronné, à feston unique et corbeille dépourvus de décor	<i>identique</i>
<b>63</b>	feuilles lisses, volutes rentrante et feuille médiane lancéolée	pas de cliché disponible	comparaison impossible
<b>61</b>	à rang unique de feuilles oblongues spatulées	pas de cliché disponible	comparaison impossible

<i>1<sup>ère</sup> travée (« n°6 ») : chapiteaux 55, 53 et 51</i>			
<b>Chap.</b>	<b>Aspect sur document α</b>	<b>Aspect avant 1919</b>	<b>Constat</b>
<b>55</b>	feuilles lisses, volutes rentrante et feuille médiane lancéolée	pas de cliché disponible	comparaison impossible
<b>53</b>	à corolle de larges feuilles lancéolées	pas de cliché disponible	comparaison impossible
<b>51</b>	godronné, à feston unique et corbeille dépourvus de décor	pas de cliché disponible	comparaison impossible

**Annexes (II) – Pièce justificative n° 31****Authentification des chapiteaux – Exploitation du document iconographique  $\beta$** 

AD-62 (archives en ligne<sup>8</sup>), Fonds iconographiques (*fonds Normand*) – Lillers, 24 J 106 (f° 15/20)  
 Dessin (rehauts de lavis, 290 x 150 mm), sans nom (d'après É. Sturine), datation estimée : avant 1885.

Légende : « Église de Lillers. Flanc nord. Chapiteaux du triforium de la g[ran]de nef. »

(Réf. fig. 236). Remarque préliminaire : comme pour le document  $\alpha$ , les chapiteaux sont représentés de dos, vus depuis le comble du bas-côté, c'est-à-dire la partie qui reste le plus souvent simplement ébauchée, comme on l'a constaté *in situ* (6<sup>e</sup> travée sud : revers des chapiteaux 102, 104 et 106) et sur le lapidaire déposé. Ainsi peut s'expliquer l'apparente nudité de certaines pièces.

Le dessin reproduit neuf chapiteaux des ouvertures sur comble nord de la nef (de g. à d.) :

Chapiteau (de g. à d.)	Position dans l'arcature de la baie	Typologie	Modèle apparenté
[1]	engagé (n°4)	à feuilles lisses, volutes rentrantes et échancre en « V »	sans équivalent exact aujourd'hui
[2]	isolé (n°3)	à dais architecturé à double arcade refouillée d'écoinçons et à corbeille nue	variante de l'actuel chap. 66
3	engagé (n°2)	à feuilles lisses, volutes rentrantes et échancre à étamine	actuel chap. 79
4	isolé (n°3)	godronné à deux festons et corbeille dépourvus de décor	actuel chap. 1
[5]	engagé (n°4)	à dais architecturé à un arc refouillé d'écoinçons et à corbeille nue	variante de l'actuel chap. 66
6	isolé (n°3)	à dais architecturé à double arcade et corbeille dépourvus de décor	actuel chap. 66
[7]	engagé (n°2)	godronné à un feston, l'angle de la corbeille doté d'un décor végétal	sans équivalent exact aujourd'hui
8	isolé (n°3)	à feuilles lisses, volutes rentrantes et feuille médiane lancéolée	actuel chap. 21
9	engagé (n°2)	à rang unique de feuilles oblongues spatulées	actuel chap. 75

**Observations sur les chapiteaux.**

- Le relevé confirme l'existence dans le corpus lillérois du type de chapiteau à dais (un tiers des pièces représentées ici).

<sup>8</sup> <https://archivespasdecals.fr/Archives-en-ligne>. AD-62, série J, sous-série 24 J, fonds Normand. Ce document (dénommé «  $\beta$  ») constitue la page 15 de la liasse de vingt pages que compte le dossier 24 J 106.

- Sur les neuf modèles de chapiteaux, quatre (**en gras entre crochets**) ont disparu du corpus : c'est le cas des deux modèles à dais (chap. 2 et chap. 5) à bordure saillante de l'arc suggérant un écoinçon refouillé ; et du chapiteau godronné à feston nu à base ourlée (chap. 7).

#### **Observations sur les tailloirs.**

Si le relevé est exact, il semblerait que deux profils différents de tailloirs coexistaient aux ouvertures sur comble de la nef<sup>9</sup>. Le premier, à *deux cavets et bandeau lisse*, est conforme au modèle uniforme actuellement en place (sur le dessin, il couronne les chapiteaux 1, 3, 5 et 7) ; le deuxième, réservé aux chapiteaux médians (position n°3 dans l'arcature de la baie), à *cavet unique coiffé d'un bandeau lisse* (chap. 2, 4, 8 et 9), pour lequel on trouve une variante *ornée d'un galon de perles perforées au trépan* (chap. 6, « tailloir A »), tel qu'il s'en trouve toujours sur certaines pièces du dépôt lapidaire (SOL-2008-65, SOL-2008-45 à -51), ainsi que sur quelques claveaux originaux des baies géminées réinsérés dans la façade occidentale en 1972.

---

<sup>9</sup> À la reconstruction du mur nord, en 1919, Paquet optera pour une uniformisation des tailloirs aux ouvertures sur combles nord et sud de la nef : désormais à *double cavet et bandeau plat*.

**Annexes (II) – Pièce justificative n° 32****Authentification des chapiteaux – Exploitation du document iconographique A**

AD-62 (6 Fi C 948), photographie de Médéric MIEUSEMENT, mai 1887.

Légende : « Lillers (Pas-de-Calais). – Église, nef prise du chœur (mai 1887) ».

(Réf. fig. 129). Nota : Les chapiteaux emportés par l'écroulement du mur nord de la nef, en avril 1919 sont écrits en caractères gras (**27**). Tous les documents iconographiques ont été numérisés afin de pouvoir bénéficier d'un grossissement optimal des détails discriminants.

La vue est prise depuis l'est en direction de l'ouest, dirigée vers le mur nord de la nef, dans son état d'avant 1919 et pendant la première campagne de restauration (1885-1889). Elle permet d'étayer la critique d'authenticité de dix-sept chapiteaux<sup>10</sup> : **27**, **33**, 39 (grandes-arcades) ; **49**, **59**, **69**, **71**, **79**, **81**, **83**, **89**, **91** et **93** (ouvertures sur comble) ; et 7, 8 (grand arc sous tribune) et 45, 46, 47 et 48 (tribune occidentale).

**OBSERVATIONS****Grandes-arcades nord**

Travée	Chapiteau	Description (état en 1887)	État actuel (après 1919) conclusions
6 <sup>e</sup>	39	Nettement identifiable : feuilles lisses à pointes en forme de bec et triplet de feuilles médianes ensiformes.	Original
5 <sup>e</sup>	<b>33</b>	Identifiable : hybride à feuilles lisses et feuille médiane lancéolée bordée d'échancrures bulbeuses accueillant un motif en étamine: c'est le chapiteau SOL-2008-33 <sup>11</sup> .	Original
4 <sup>e</sup>	<b>27</b>	En partie caché par le tableau, semble être un modèle à feuilles lisses à volutes rentrantes.	Différent <sup>12</sup> Création de 1921 <sup>13</sup>

<sup>10</sup> Pour la localisation des différents chapiteaux par espace ecclésial : cf. *Plans de localisation des chapiteaux-I* (fig. 356), *II* (fig. 359), *III* (fig. 362) et *VI* (fig. 371) ; pour leur repérage dans l'espace à partir de la cote numérique : cf. Annexes (III), doc. n° 1 ; pour une vision d'ensemble des résultats de la critique d'authenticité des chapiteaux de la nef : cf. *Note introductive* (*Ibid.*, doc. n° 2), aux divers *Tableaux synoptiques d'authentification : nef, grandes-arcades* (Annexes (III), doc. n° 21), *nef, ouvertures sur comble* (*Ibid.*, doc. n° 22) et *nef, fenêtres-hautes* (*Ibid.*, doc. n° 23) ; pour une vision synthétique des résultats par chapiteau et par espace ecclésial : *Planches d'authentification des chapiteaux, nef, bas-côté nord* (*Ibid.*, doc. n° 3), *nef, bas-côté sud* (*Ibid.*, doc. n° 4), *nef, grandes-arcades nord* (*Ibid.*, doc. n° 5), *nef, grandes-arcades sud* (*Ibid.*, doc. n° 6), *nef, ouvertures sur comble nord travées 1 à 6* (*Ibid.*, doc. n° 8 à n° 13), *nef, ouvertures sur comble sud travées 1 à 6* (*Ibid.*, doc. n° 15 à n° 20).

<sup>11</sup> Volume 2, *Inventaire du dépôt lapidaire de la collégiale*, cat. 33 (n° 27 du fonds Paquet – cf. doc. iconographique P<sub>2</sub>) ; pour la localisation des pièces déposées, cf. Annexes (III), doc. n° 7 : « Provenance des chapiteaux du dépôt lapidaire. Grandes-arcades ».

<sup>12</sup> Pour comparer avec l'état actuel du chapiteau, cf. *Corpus des chapiteaux*, vol. 3, fig. 357, 360 et 363.

## Ouvertures sur comble nord

Travée	Chapiteau	Description (état en 1887)	État actuel (après 1919) conclusions
5 <sup>e</sup>	93	Modèle hybride à feuilles lisses et palmette médiane de feuilles ensiformes (cf. l'actuel 103).	Différent Création de 1922 <sup>14</sup>
	91	Modèle à feuilles lisses, volutes rentrantes et triplet de feuilles médianes émergeant d'une tige effilée.	Différent Création de 1922
	89	Modèle à feuilles lisses, pointes retroussées en bec et échancrure en fer-de-lance (cf. SOL-2008-38).	Différent Création de 1922
4 <sup>e</sup>	83	Modèle à dais architecturé.	Différent Création de 1922
	81	Modèle à feuilles lisses, volutes rentrantes et triplet de feuilles médianes ensiformes.	Différent Création de 1922
	79	Modèle à corolle de feuilles plates lancéolées.	Différent Création de 1922
3 <sup>e</sup>	71	Modèle à dais architecturé à corbeille nue (cf. l'actuel 66). Il ne se trouve pas dans le lapidaire déposé.	Différent Création de 1922
	69	Caractéristiques du modèle godronné à feston unique (apparemment nu).	Différent Création de 1922
2 <sup>e</sup>	59	On ne distingue pas nettement le chapiteau, hormis son motif médian marqué (échancrure, ou feuille ensiforme comme sur l'actuel chapiteau 58 ?).	Différent Création de 1922
1 <sup>ère</sup>	49	Trop flou pour être clairement identifié. Le chapiteau est demeuré en place après l'écroulement, or, la netteté des arêtes de la pièce actuelle laisse à penser qu'il s'agit d'une copie plus récente (à l'identique ?).	Original <i>a priori</i>

## Chapiteaux de la tribune occidentale

Travée	Chapiteau	Description (état en 1887)	État actuel (après 1919) conclusions
Nord	45	Corbeille à feuilles lisses aux pointes trifides.	Original
	47	Corbeille à feuilles lisses à la pointe bifide.	Original
Sud	46	Chapiteau figuré à deux paires d'oiseaux affrontés.	Original
	48	Chapiteau figuré orné d'une tête de félin.	Original

<sup>13</sup> En 1922, on entamait la reconstruction du second niveau d'élévation nord (MAP, 81/62/347/2, carton 107, 2<sup>e</sup> mémoire, « att. fig. n° 3 et n° 4 » et Annexes (I), doc. n° 37, § 1 et 2), c'est donc en 1921 qu'on a monté les grandes-arcades.

<sup>14</sup> Cf Volume 1, Deuxième partie, chap. II, § B, Troisième campagne, n° 2 : Reconstruction du mur gouttereau nord.

**Annexes (II) – Pièce justificative n° 33****Authentification des chapiteaux – Exploitation du document iconographique B**

MAP. Photographie, collection Henri DENEUX (entre 1909 et 1911<sup>15</sup>)

(RMN DNX08011, base Mémoire : sap01\_dnx08011\_p). Légende : « Intérieur. Nef vers l'entrée ».

(Réf. fig. 130). Comme sur la photographie de Mieusement (cf. document iconographique A), la vue est prise depuis l'est en direction de l'ouest, mais avec un léger décalage du point de vue vers le sud qui ouvre davantage le champ sur le mur nord et révèle de nouveaux chapiteaux. La nef se trouve dans l'état où l'avait laissée la première campagne de restauration, dirigée par Danjoy (1885-1889), et avant l'écroulement de 1919. On distingue vingt-huit chapiteaux<sup>16</sup> : **7**<sup>17</sup> (grand-arc sous tribune) ; **15, 21, 27, 33, 39** (grandes-arcades) ; 45 et 47 (tribune occidentale) ; 49, **59, 69, 71, 79, 81, 83, 89, 91, 93, 97, 99, 101, 103, 105** et **107** (ouvertures sur comble) ; et enfin **117, 121, 125** et **129** (fenêtres-hautes).

## OBSERVATIONS

**Grandes-arcades nord**

Travée	Chapiteau	Description (état après restauration de 1887)	État actuel (après 1919) conclusions
6 <sup>e</sup>	39	Nettement identifiable : modèle à feuilles lisses à pointes en forme de bec et triplet de feuilles médianes ensiformes.	Original
5 <sup>e</sup>	<b>33</b>	Nettement identifiable : hybride à feuilles lisses et feuille médiane lancéolée bordée d'échancrures bulbeuses accueillant un motif en étamine : c'est le chapiteau SOL-2008-33 <sup>18</sup> .	Copie à l'identique de l'original déposé SOL-2008-33

<sup>15</sup> Nommé ACMH en 1905, en charge du département du Nord, Deneux a pu rendre visite à la collégiale à partir de cette date et prendre cette photo qui appartient à une série de quatre, probablement tirées au cours d'une même campagne. Celle représentant le pignon du bras nord (fig. 65, sap01\_dnx08010\_p) montre que les restaurations prévues par le devis du 11 mars 1909 ont été exécutées. Quant à celle qui représente la façade ouest (fig. 62, sap01\_dnx080009\_p), elle montre les chapiteaux de l'arcature aveugle entrecroisée dans l'état antérieur à la restauration de Paquet de mars 1911. Ces photos peuvent donc être datées entre mars 1909 et mars 1911.

<sup>16</sup> Pour tous détails relatifs aux chapiteaux (localisation, synthèse de l'authentification, représentation ...), cf. note n° 10 du document A (Annexes (II), pièce justificative n° 32).

<sup>17</sup> Nota : Les chapiteaux emportés par l'écroulement du mur nord figurent en caractères gras (7).

<sup>18</sup> Cf. Volume 2, *Inventaire du dépôt lapidaire de la collégiale*, cat. 33 (n° 27 du fonds Paquet – cf. doc. iconographique P<sub>2</sub>) ; pour la localisation des pièces déposées, cf. Annexes (III), doc. n° 7 : « Provenance des chapiteaux du dépôt lapidaire. Grandes-arcades ».



4 <sup>e</sup>	27	Modèle à feuilles lisses, volutes rentrantes et feuille médiane lancéolée bordée d'échancrures vides en forme de goutte. Ressemble à la pièce déposée SOL-2008-20 <sup>19</sup> .	Différent <sup>20</sup> Création de 1921 <sup>21</sup>
3 <sup>e</sup>	21	Modèle à feuilles lisses, aux pointes retroussées en forme de bec et feuille médiane lancéolée avec échancrures en goutte dotées d'une étamine. Ressemble à la pièce déposée SOL-2008-5 <sup>22</sup> .	Différent Création de 1921
2 <sup>e</sup>	15	Bien qu'en partie caché, il s'agit visiblement d'un modèle godronné typique du corpus lillérois, aux ornements végétaux renversés : triplet ensiforme pour les festons et palmette à cinq feuilles pour la corbeille. Ressemble aux pièces déposées SOL-2008-2 <sup>23</sup> , SOL-2008-3 <sup>24</sup> et SOL-2008-4.	Différent Création de 1921

### Ouvertures sur comble nord

Travée	Chapiteau	Description (état après restauration de 1887)	État actuel (après 1919) conclusions
6 <sup>e</sup>	107	Modèle à double couronne de feuilles dentelées spatulées. Il s'agit de la pièce déposée SOL-2008-35 <sup>25</sup> .	Différent Création de 1922 <sup>26</sup>
	105	On n'en aperçoit qu'une volute d'angle rentrante, comme c'est toujours le cas (le document C permettra d'asseoir notre appréciation).	Original apparemment
	103	Modèle à feuilles lisses, aux pointes retroussées en forme de bec et motif médian de triple de feuilles ensiformes ; il s'agit de la pièce déposée SOL-2008-8 <sup>27</sup> .	Différent Création de 1922
	101	Modèle godronné à double feston, identique à la pièce en place, si ce n'est que la palmette tombant ici de l'abaque a été remplacée là par un triplet de feuilles montantes, ce qui dénote son remplacement par une copie.	Différent Création de 1922
	99	Modèle à feuilles lisses, aux pointes retroussées en forme de bec et feuille médiane lancéolée. Identique au chapiteau déposé n° 5 disparu du fonds Paquet <sup>28</sup> .	Différent Création de 1922

<sup>19</sup> *Ibidem*, Inventaire ..., cat. n° 20 et Annexes (III), doc. n° 7.

<sup>20</sup> Pour comparer avec l'état actuel du chapiteau, cf. *Corpus des chapiteaux*, vol. 3, fig. 357, 360 et 363.

<sup>21</sup> Cf. supra, document iconographique A, note n° 12 (Annexes (II), pièce justificative n° 32).

<sup>22</sup> *Op. cit.*, Vol. 2, Inventaire ..., cat. n° 5 et Annexes (III), doc. n° 7.

<sup>23</sup> *Ibidem*, Inventaire ..., cat. n° 2 et Annexes (III), doc. n° 7.

<sup>24</sup> *Ibidem*, Inventaire ..., cat. n° 3 et Annexes (III), doc. n° 7.

<sup>25</sup> *Ibidem*, Inventaire ..., cat. n° 35 et Annexes (III), doc. n° 14 : « Provenance des chapiteaux du dépôt lapidaire.

Ouvertures sur comble nord de la nef ».

<sup>26</sup> Cf. Volume 1, Deuxième partie, chap. II, § B, Troisième campagne, n° 2 : Reconstruction du mur gouttereau nord.

<sup>27</sup> Vol. 2, Inventaire ..., cat. n° 8 (n° 18 du fonds Paquet – cf. doc. iconographique P<sub>2</sub>) et Annexes (III), doc. n° 14.

<sup>28</sup> Cf. Document iconographique P<sub>2</sub>, (Annexes (II), pièce justificative n° 47).

5 <sup>e</sup>	97	Modèle godronné à feston unique, surtout identifiable sur la seconde photo de Deneux (doc. iconographique C).	Difficile à identifier
	93	Modèle hybride à feuilles lisses et palmette médiane de feuilles ensiformes (cf. l'actuel 103). C'est le chapiteau déposé SOL-2008-26 <sup>29</sup> .	Différent Création de 1922
	91	Modèle à feuilles lisses, volutes rentrantes et triplet de feuilles médianes émergeant d'une tige effilée. C'est le chapiteau déposé SOL-2008-19 <sup>30</sup>	Différent Création de 1922
	89	Modèle à feuilles lisses, pointes retroussées en bec et échancrure en fer-de-lance. C'est le chapiteau déposé SOL-2008-38 <sup>31</sup> .	Différent Création de 1922
4 <sup>e</sup>	83	Modèle à dais architecturé. C'est le chapiteau déposé SOL-2008-37 <sup>32</sup> .	Différent Création de 1922
	81	Modèle à feuilles lisses, volutes rentrantes et triplet de feuilles médianes ensiformes. C'est le chapiteau déposé SOL-2008-13 <sup>33</sup> .	Différent Création de 1922
	79	Modèle à corolle de feuilles plates lancéolées. Identique au chapiteau déposé n° 3 disparu du fonds Paquet <sup>34</sup> .	Différent Création de 1922
3 <sup>e</sup>	71	Modèle à dais architecturé à corbeille nue (cf. l'actuel 66). L'original ne se trouve pas dans le lapidaire déposé.	Différent Création de 1922
	69	Caractéristiques du modèle godronné à feston unique et corbeille dépourvus de tout décor (surtout visible dans le document iconographique C). L'original ne se trouve pas dans le lapidaire déposé.	Différent Création de 1922
2 <sup>e</sup>	59	On ne distingue pas nettement le chapiteau, hormis son motif médian marqué (échancrure, ou feuille ensiforme comme sur l'actuel chapiteau 58 ?). L'original ne se trouve pas dans le lapidaire déposé.	Différent Création de 1922
1 <sup>re</sup>	49	Quoiqu'assez flou, il ressemble au type godronné à feston unique et corbeille nue, tel le chapiteau 69 de ce même cliché. La pièce en place aujourd'hui est différente. L'original ne se trouve pas dans le lapidaire déposé.	Différent Création de 1922

<sup>29</sup> Vol. 2., *Inventaire ...*, cat. n° 26 (n° 15 du fonds Paquet – cf. doc. iconographique P<sub>2</sub>) et Annexes (III), doc. n° 14.

<sup>30</sup> *Ibid.*, *Inventaire ...*, cat. n° 19 (n° 9 du fonds Paquet – cf. doc. iconographique P<sub>2</sub>) et Annexes (III), doc. n° 14.

<sup>31</sup> *Ibid.*, *Inventaire ...*, cat. n° 38 (n° 7 du fonds Paquet – cf. doc. iconographique P<sub>2</sub>) et Annexes (III), doc. n° 14.

<sup>32</sup> *Ibid.*, *Inventaire ...*, cat. n° 37 (n° 11 du fonds Paquet – cf. doc. iconographique P<sub>2</sub>) et Annexes (III), doc. n° 14.

<sup>33</sup> *Ibid.*, *Inventaire ...*, cat. n° 13 (n° 14 du fonds Paquet – cf. doc. iconographique P<sub>2</sub>) et Annexes (III), doc. n° 14.

<sup>34</sup> Cf. Document iconographique P<sub>2</sub>, (Annexes (II), pièce justificative n° 47).

**Chapiteaux des fenêtres-hautes nord**

<b>Travée</b>	<b>Chapiteau</b>	<b>Description (état après restauration de 1887)</b>	<b>État actuel (après 1919) conclusions</b>
5 <sup>e</sup>	<b>129</b>	Chapiteau godronné à feston unique ; l'original est absent du dépôt lapidaire ; la copie est identique.	Identique Copie de 1923 <sup>35</sup>
4 <sup>e</sup>	<b>125</b>	Chapiteau godronné à feston unique ; l'original absent du dépôt lapidaire. Le modèle actuel est différent : à facettes concaves lancéolées.	Différent Création de 1923
3 <sup>e</sup>	<b>121</b>	Chapiteau non identifiable ; l'original absent du dépôt lapidaire.	Authentification impossible
2 <sup>e</sup>	<b>117</b>	Chapiteau non identifiable ; l'original absent du dépôt lapidaire.	Authentification impossible

---

<sup>35</sup> La reconstruction du clair-étage s'achevait vers juillet 1923, ainsi que l'indique le *Rapport*, joint au *devis supplémentaire aux travaux de 1921-1922* (27 juillet 1923), MAP, dossier 81/62/347/3, carton 108, et Annexes (I), doc. n° 23 (et n° 37, § 17) : « La réparation de l'abside et du transept, et la reconstruction du mur de la nef sont sur le point d'être achevées ».

**Annexes (II) – Pièce justificative n° 34**

**Authentification des chapiteaux – Exploitation du document iconographique C**

MAP. Photographie, collection Henri DENEUX (entre 1909 et 1911<sup>36</sup>)

(RMN DNX08012, base Mémoire : sap01\_dnx08012\_p). Légende : « Intérieur. Nef vers le chœur ».

(Réf. fig. 131). La vue est prise depuis l'ouest en direction de l'est ; du mur nord, elle montre le pilier oriental de la 2<sup>e</sup> travée, puis l'enfilade des quatre travées suivantes. Ce nouveau point de vue complète la découverte du corpus des chapiteaux dans l'état où l'avait laissé la première campagne de restauration (1885-1889), et avant l'écroulement de 1919 et la reconstruction qui a suivi.

On distingue vingt-trois chapiteaux<sup>37</sup> : **17**<sup>38</sup>, **23**, **25**, **29**, 35 et 41 (grandes-arcades) ; **65**, **67**, **69**, **73**, **75**, **77**, **83**, **85**, **87**, 95, 97, 105 et 107 (ouvertures sur comble) ; et enfin **123**, **127**, 131 et 135 (fenêtres-hautes).

OBSERVATIONS

**Grandes-arcades nord**

Travée	Chapiteau	Description (état après restauration de 1887)	État actuel (après 1919) conclusions
2 <sup>e</sup>	<b>17</b>	Chapiteau à feuilles lisses, à pointes en forme de bec, échancrures en forme de goutte et triplet de feuilles ensiformes à bague perlée. L'original (absent du fonds Paquet) ne se trouve pas dans le lapidaire déposé.	Différent <sup>39</sup> Création de 1921 <sup>40</sup>
3 <sup>e</sup>	<b>23</b>	Chapiteau à feuilles lisses, à pointes en forme de bec, échancrure à base anguleuse et triplet de feuilles médianes ensiformes. L'original (absent du fonds Paquet) ne se trouve pas dans le lapidaire déposé.	Différent Création de 1921
	<b>25</b>	Bien qu'en partie caché, il s'agit visiblement du modèle godronné typique du corpus lillérois. Identique aux pièces déposées SOL-2008-2 <sup>41</sup> et SOL-2008-3 <sup>42</sup> et SOL-2008-4 <sup>43</sup>	Différent Création de 1921

<sup>36</sup> Pour la datation relative, cf. document iconographique B, note n° 15 (Annexes (II), pièce justificative n° 33).

<sup>37</sup> Pour tous détails relatifs aux chapiteaux (localisation, synthèse de l'authentification, représentation ...), cf. note n° 10 du document A (Annexes (II), pièce justificative n° 32).

<sup>38</sup> Nota : Les chapiteaux emportés par l'écroulement du mur nord figurent en caractères gras (**7**).

<sup>39</sup> Pour comparer avec l'état actuel du chapiteau, cf. *Corpus des chapiteaux*, vol. 3, fig. 357 et 360.

<sup>40</sup> Cf. supra, document iconographique A, note n° 12 (Annexes (II), pièce justificative n° 32).

<sup>41</sup> Cf. Volume 2, *Inventaire du dépôt lapidaire de la collégiale*, cat. n° 2 et Annexes (III), doc. n° 7.

<sup>42</sup> *Ibidem*, *Inventaire ...*, cat. n° 3 et Annexes (III), doc. n° 7.

<sup>43</sup> *Ibidem*, *Inventaire ...*, cat. n° 4 et Annexes (III), doc. n° 7.

4 <sup>e</sup>	<b>29</b>	Modèle hybride à feuilles lisses, échancrure à base rectiligne et palmette à cinq feuilles ensiformes. L'original (absent du fonds Paquet) ne se trouve pas dans le lapidaire déposé.	Différent Création de 1921
5 <sup>e</sup>	<b>35</b>	Modèle corinthien altéré. Le pilier A 7, resté debout en 1919, a dû être repris en sous-cœuv <sup>44</sup> ; l'original (absent du fonds Paquet) ne se trouve pas dans le lapidaire déposé.	Différent copie posée en 1925
6 <sup>e</sup>	<b>41</b>	Seul l'angle à droite est visible : le modèle est hybride à feuilles lisses : il s'agit de la pièce déposée SOL-2008-32. Le pilier a été repris en sous-cœuv <sup>45</sup> y compris le chapiteau. Le modèle actuel à volutes.	Différent copie posée en 1925

### Ouvertures sur comble nord

Travée	Chapiteau	Description (état après restauration de 1887)	État actuel (après 1919) conclusions
2 <sup>e</sup>	<b>65</b>	Modèle godronné à feston unique et corbeille dépourvus de tout décor. L'original (absent du fonds Paquet) ne se trouve pas dans le lapidaire déposé.	Différent Création de 1922 <sup>46</sup>
	<b>67</b>	Modèle à feuilles lisses, aux pointes retroussées en forme de bec et échancrure médiane vide. L'original (absent du fonds Paquet) ne se trouve pas dans le lapidaire déposé.	Différent Création de 1922
3 <sup>e</sup>	<b>69</b>	Modèle godronné à feston unique et corbeille dépourvus de tout décor. L'original (absent du fonds Paquet) ne se trouve pas dans le lapidaire déposé.	Différent Création de 1922
	<b>73</b>	Modèle hybride à feuilles lisses, volutes d'angle et triplet de feuilles médianes ensiformes émergeant d'une coupe aux bords évasés (semblable à l'actuel 83). C'est le chapiteau déposé SOL-2008-12 <sup>47</sup> .	Différent Création de 1922
	<b>75</b>	Modèle à feuilles lisses, volutes d'angle et feuille médiane lancéolée. C'est le chapiteau déposé SOL-2008-16 <sup>48</sup> .	Différent Création de 1922
	<b>77</b>	Modèle godronné à feston unique nu et corbeille ornée de feuillage lisse. L'original (absent du fonds Paquet) ne se trouve pas dans le lapidaire déposé.	Différent Création de 1922
4 <sup>e</sup>	<b>83</b>	Modèle à dais architecturé, avec colonnettes et corbeille à décor végétal. C'est le chapiteau déposé SOL-2008-37 <sup>49</sup> .	Différent Création de 1922

<sup>44</sup> Cf. MAP, 81/62/347/4 (carton 109), 5<sup>e</sup> mémoire ... (exercice 1925, 3<sup>e</sup> cahier n° 4031), « att. fig. n° 18 : Restauration du demi pilier côté nord vers le [sic] croisée du transept » (et Annexes (I), doc. n° 37, § 54).

<sup>45</sup> *Ibidem*.

<sup>46</sup> Cf. Volume 1, Deuxième partie, chap. II, § B, Troisième campagne, n° 2 : Reconstruction du mur gouttereau nord.

<sup>47</sup> Vol. 2, *Inventaire* ..., cat. n° 12 (n° 19 du fonds Paquet – cf. doc. iconographique P<sub>2</sub>) et Annexes (III), doc. n° 14.

<sup>48</sup> *Ibid.*, *Inventaire* ..., cat. n° 16 (n° 16 du fonds Paquet – cf. doc. iconographique P<sub>2</sub>) et Annexes (III), doc. n° 14.

<sup>49</sup> *Ibid.*, *Inventaire* ..., cat. n° 37 (n° 11 du fonds Paquet – cf. doc. iconographique P<sub>2</sub>) et Annexes (III), doc. n° 14.

4 <sup>e</sup>	85	Modèle godronné à deux festons ornés d'un triplet de feuilles lancéolées en palmette dressée et corbeille nue. L'original (absent du fonds Paquet) ne se trouve pas dans le lapidaire déposé.	Différent Création de 1922
	87	Modèle rare dans le corpus lillérois, à palmettes retombantes de feuilles lancéolées et boucles plates perlées (cf. l'actuel chapiteau 43). L'original est le chapiteau n° 2 disparu du fonds Paquet <sup>50</sup> .	Différent Création de 1922
5 <sup>e</sup>	95	Modèle à un rang de feuilles dentelées spatulées. C'est le chapiteau déposé SOL-2008-36 <sup>51</sup>	Différent Création de 1922
	97	Modèle godronné à feston unique orné d'une palmette disposée en éventail et corbeille à feuilles lisses retroussées en pointe (comme l'actuel 77). L'original est le chapiteau n° 6 disparu du fonds Paquet <sup>52</sup> .	Différent Création de 1922
6 <sup>e</sup>	105	Bien que tronqué et un peu flou, ce chapiteau présente les caractéristiques du modèle à feuilles lisses à volutes d'angle ; on devine une feuille médiane lancéolée. C'est le chapiteau déposé SOL-2008-14 <sup>53</sup> , remplacé par une copie du même modèle.	Copie à l'identique Création de 1922
	107	Modèle à deux rangs de feuilles dentelées spatulées. C'est le chapiteau déposé SOL-2008-35 <sup>54</sup> .	Différent Création de 1922

### Chapiteaux des fenêtres-hautes (mur nord)

Travée	Chapiteau	Description (état après restauration de 1887)	État actuel (après 1919) conclusions
3 <sup>e</sup>	123	Chapiteau à facettes concaves lancéolées ; l'original est absent du dépôt lapidaire.	Différent Création de 1923 <sup>55</sup>
4 <sup>e</sup>	127	Chapiteau godronné à feston unique ; l'original est absent du dépôt lapidaire.	Différent Création de 1923
5 <sup>e</sup>	131	Chapiteau à facettes concaves lancéolées ; l'original (déposé en 1923) est absent du dépôt lapidaire.	Différent Création de 1923
6 <sup>e</sup>	135	Chapiteau godronné à feston unique ; l'original (déposé en 1923) est absent du dépôt lapidaire.	Différent Création de 1923

<sup>50</sup> Cf. document iconographique P<sub>2</sub> (Annexes (II), pièce justificative n° 47).

<sup>51</sup> *Ibid.*, *Inventaire ...*, cat. n° 36 (n° 8 du fonds Paquet – cf. doc. iconographique P<sub>2</sub>) et Annexes (III), doc. n° 14. Comme son voisin 97, ce chapiteau était resté en place après l'écroulement de 1919 (cf. également « document iconographique I »), probablement fragilisé, ils ont été remplacés par des copies plus résistantes, et d'un modèle différent.

<sup>52</sup> Cf. document iconographique P<sub>2</sub> (Annexes (II), pièce justificative n° 47).

<sup>53</sup> *Ibid.*, *Inventaire ...*, cat. n° 14 (n° 12 du fonds Paquet – cf. doc. iconographique P<sub>2</sub>) et Annexes (III), doc. n° 14.

<sup>54</sup> *Ibid.*, *Inventaire ...*, cat. n° 35 (n° 1 du fonds Paquet – cf. doc. iconographique P<sub>2</sub>) et Annexes (III), doc. n° 14.

<sup>55</sup> Cf. document iconographique B, note n° 35 (Annexes (II), pièce justificative n° 33).

**Annexes (II) – Pièce justificative n° 35****Authentification des chapiteaux – Exploitation du document iconographique D**

Carte postale ancienne (sans nom d'auteur ni date ; entre 1900 et 1918<sup>56</sup>)

Éditions J. Poriche fils, Lillers (coll. personnelle). Légende : « Lillers. L'église (vue intérieure) ».

(Réf. fig. 132). La vue est prise depuis l'ouest en direction du chœur. Bien que d'une qualité moindre que les photographies de Deneux ou Mieusement, elle permet néanmoins de compléter l'étude des chapiteaux que ces clichés ne montrent pas. On peut ainsi en identifier treize : 107, 97, **87**<sup>57</sup>, **85** (ouvertures sur comble nord) ; **29**, **23** (grandes-arcades nord) ; 108, 98, 88, 86, 78 (ouvertures sur comble sud) ; enfin, 30 et 24 (grandes-arcades sud).

**OBSERVATIONS****Grandes-arcades nord**

Travée	Chapiteau	Description (état après restauration de 1887)	État actuel (après 1919) conclusions
3 <sup>e</sup>	<b>23</b>	La photo est trop floue pour identifier le chapiteau.	Indéterminable ici
4 <sup>e</sup>	<b>29</b>	La photo est trop floue pour identifier le chapiteau.	Indéterminable ici

**Ouvertures sur comble nord**

Travée	Chapiteau	Description (état après restauration de 1887)	État actuel (après 1919) conclusions
4 <sup>e</sup>	<b>87 et 85</b>	La photo est trop floue pour identifier ces chapiteaux.	Indéterminable ici
5 <sup>e</sup>	97	La photo est trop floue pour identifier le chapiteau.	Indéterminable ici
6 <sup>e</sup>	107	On reconnaît la silhouette caractéristique de la double couronne de feuilles dentelées spatulées de la pièce déposée SOL-2008-35 <sup>58</sup> .	Différent <sup>59</sup> Création de 1922 <sup>60</sup>

<sup>56</sup> On constate la présence de la chaire (intacte) de style néo-gothique en pierre blanche que le doyen Debras a fait poser vers la fin de l'année 1900 (AHD-62, 4 Z 466-2, dans Annexes (II), pièce justificative n° 26 : Registre du conseil de fabrique, § 1900, 7 octobre). Or celle-ci a été atteinte par un obus en 1918. On peut donc estimer la prise de vue entre octobre 1900 (*terminus post quem*) et le 26 avril 1918 (*terminus ante quem*).

<sup>57</sup> Nota : Les chapiteaux emportés par l'écroulement du mur nord figurent en caractères gras (**87**).

<sup>58</sup> Cf. Volume 2, *Inventaire du dépôt lapidaire de la collégiale*, cat. n° 35 (n° 1 du fonds Paquet – cf. document iconographique P<sub>2</sub>) et Annexes (III), doc. n° 7.

<sup>59</sup> Pour comparer avec l'état actuel du chapiteau, cf. *Corpus des chapiteaux*, vol. 3, fig. 357, 358, 360 et 361.

<sup>60</sup> Cf. *supra*, Deuxième partie, chap. II, § B, Troisième campagne, n° 2 : Reconstruction du mur gouttereau nord.

**Grandes-arcades sud**

Travée	Chapiteau	Description (état après restauration de 1887)	État actuel (après 1919) conclusions
3 <sup>e</sup>	24	Chapiteau à feuilles lisses, volutes rentrantes et feuille médiane lancéolée bordée d'échancrures vides en forme de goutte. C'est le chapiteau déposé SOL-2008-23.	Différent création de 1925 <sup>61</sup>
4 <sup>e</sup>	30	Partiellement visible. On reconnaît le modèle à feuilles lisse et volutes d'angle rentrantes. Ce peut être le chapiteau déposé SOL-2008-30. La pièce en place aujourd'hui est hybride à feuilles lisses.	Différent création de 1925

**Ouvertures sur comble sud**

Travée	Chapiteau	Description (état après restauration de 1887)	État actuel (après 1919) conclusions
3 <sup>e</sup>	78	Partiellement visible. On reconnaît en bas la couronne de feuilles oblongues spatulées, et en haut, la silhouette caractéristique du modèle godronné à double feston. Ce modèle est toujours en place.	Original
4 <sup>e</sup>	86	Partiellement visible. On reconnaît à ce modèle les traits caractéristiques du chapiteau corinthien altéré toujours en place : à « trompe » d'angle saillante.	Original
	88	Modèle godronné à feston unique et corbeille ornée de feuillage lisse aux pointes retroussées en forme de bec. Ce modèle est toujours en place.	Original
5 <sup>e</sup>	98	Malgré le flou, la silhouette de ce chapiteau est compatible avec le modèle toujours en place : hybride à feuilles lisses.	Original
6 <sup>e</sup>	108	Modèle compatible avec celui du chapiteau toujours en place : godronné à feston unique (le flou ne permet pas de distinguer le motif de palmette en éventail du feston).	Original

<sup>61</sup> Cf. Volume 1, Deuxième partie, chap. II, § B, Troisième campagne, n° 2 : Restauration du mur gouttereau sud ; également Annexes (I), doc. n° 37, § 57 (année 1925).



**Annexes (II) – Pièce justificative n° 36**

**Authentification des chapiteaux – Exploitation du document iconographique E**

MAP, service photographique des Monuments historiques, cliché n° 26.306 (s.n. ; 1920<sup>62</sup>)

(13 x 18) négatif noir et blanc ; support verre-gélatino-bromure (n° phototype MH0026306)

Casier archéologique, 96/25/760, « Intérieur : nef et bas-côté nord ».

(Réf. fig. 201). La vue est prise au niveau du sol, depuis le vestibule (on aperçoit une portion du grand-arc plein-cintre sous la tribune) en direction de l'est. Elle montre la phase préparatoire aux travaux de reconstruction des parties écroulées en avril 1919 : les travaux de déblaiement sont achevés ; les murs sont contrebutés par divers types d'étais en bois ; les grandes-arcades du mur sud sont provisoirement murées, afin de les consolider ; le grand-arc de la croisée et ceux donnant sur les bras du transept sont cloisonnés, pour isoler les parties orientales et permettre la reprise de l'exercice du culte ; les piliers des grandes-arcades septentrionales ont été dérasés jusqu'à la première assise pour dégager le lit d'attente en prévision de la reconstruction prochaine.

Ce document permet de visualiser trois chapiteaux de l'ouverture sur comble de la deuxième travée méridionale : les chapiteaux 64, 66 et 68 ; ils sont dans l'état où les avait laissés la restauration à l'issue de la première campagne (1889).

OBSERVATIONS

**Ouvertures sur comble sud**

Travée	Chapiteau	Description (état après restauration de 1887)	État actuel conclusions
2 <sup>e</sup>	64	Le schéma en calice campaniforme à décor végétal de ce chapiteau isolé est identique à celui en place aujourd'hui <sup>63</sup> .	Original
	66	Ce chapiteau à la silhouette typée de son dais architecturé et la nudité de sa corbeille lisse, est identique à celui toujours en place.	Original
	68	Ce chapiteau cornier, à feuilles lisses aux pointes redressées en forme de bec et échancrure circulaire, semble identique à celui en place aujourd'hui.	Original

<sup>62</sup> La date indiquée sous le document archivé est 1920 ; toutefois, l'état représenté est celui du monument au lendemain de la pose des cloisons d'isolement du transept et de la croisée : vers le 22 juin 1919 ; on peut imaginer qu'un temps de pause aura été nécessaire avant d'obtenir les moyens humains, matériels et financiers pour poursuivre le chantier.

<sup>63</sup> On note qu'il présente toujours sur ses angles redressés en forme de bec, la brisure consécutive à la chute des éléments de la couverture de la nef.

**Annexes (II) – Pièce justificative n° 37**

**Authentification des chapiteaux – Exploitation du document iconographique F**

MAP, service photographique des Monuments historiques, cliché n° 26.307 (s.n. ; 1920<sup>64</sup>)

(13 x 18) négatif noir et blanc ; support verre-gélatino-bromure (n° phototype MH0026307)

Casier archéologique, 96/25/760, « Intérieur : chœur ».

(Réf. fig. 202). La photographie a été prise le même jour que la précédente (MH0026.306 – document iconographique E), cette fois, en vue plongeante depuis la tribune des orgues.

Ce document – qui permet de visualiser nettement les deux chapiteaux de l'ouverture sur comble de la deuxième travée méridionale que montrait le document E : 66 et 68 – confirme les observations faites à leur propos ; ces éléments sont dans l'état où les avait laissés la restauration à l'issue de la première campagne (1889).

OBSERVATIONS

**Ouvertures sur comble sud**

Travée	Chapiteau	Description (état après restauration de 1887)	État actuel conclusions
2 <sup>e</sup>	66	Ce chapiteau engagé à dais architecturé et corbeille nue est identique à celui toujours en place.	Original
	68	Ce chapiteau cornier à feuilles lisses aux pointes redressées en forme de bec et échancrure circulaire est identique à celui toujours en place.	Original

<sup>64</sup> La date indiquée sous le document archivé est 1920 ; toutefois, l'état représenté est celui du monument au lendemain de la pose des cloisons d'isolement du transept et de la croisée : vers le 22 juin 1919 ; on peut imaginer qu'un temps de pause aura été nécessaire avant d'obtenir les moyens humains, matériels et financiers pour poursuivre le chantier.

**Annexes (II) – Pièce justificative n° 38**

**Authentification des chapiteaux – Exploitation du document iconographique G**

MAP, service photographique des Monuments historiques, cliché n° 26.308 (C. Enlart ; 1920)

(13 x 18) négatif noir et blanc ; support verre-gélatino-bromure (n° phototype MH0026308)

Casier archéologique, 96/25/760, « Intérieur : bas-côté sud ».

(Réf. fig. 204). Vue en enfilade du bas-côté sud de la nef, depuis la travée VII contiguë au bras sud du transept, en direction de l'ouest<sup>65</sup>. Les grandes-arcades sont provisoirement murées et les arcs doubleaux des voûtes sont soutenus par des étais.

On y distingue deux chapiteaux : 38 et 32.

OBSERVATIONS

**Bas-côté sud de la nef**

Pilier	Chap.	Description (état après restauration de 1887)	État actuel conclusions
<i>B 7</i> entre travées VI et VII du bas-côté	38	Ce chapiteau, engagé sous le doubleau du pilier <i>B 7</i> , est à feuilles lisses aux pointes retroussées en forme de bec, et échancrure médiane à base rectiligne accueillant une palmette de feuilles ensiformes (identique à l'actuel <i>chap. 10</i> ). Ce peut être l'un des chapiteaux déposés SOL-2008-6 ou -10. La pièce actuelle est un modèle hybride à feuilles lisses et palmette médiane à cinq feuilles ensiformes.	Différent <sup>66</sup> Copie de 1924 <sup>67</sup>
<i>B 6</i> entre travées V et VI du bas-côté	32	Ce chapiteau engagé sous le doubleau du pilier <i>B 6</i> , bien que flou, est reconnaissable à son décor spécifiquement lillérois : godronné à deux festons, orné de motifs végétaux curieusement retombants. Ce peut être l'un des chapiteaux déposés SOL-2008-2, -3 ou -4. Cette pièce intacte a pourtant été remplacée par un nouveau modèle hybride à feuilles lisses et feuille médiane cordiforme.	Différent Copie de 1925 <sup>68</sup>

<sup>65</sup> Deux indices permettent de déterminer le point de vue : d'abord, le battant ouvert de la porte donnant sur la rue du Chapitre (travée III du bas-côté), ensuite, la dalle de marbre noir – reconnaissable à sa silhouette caractéristique de sarcophage – érigée à la mémoire du doyen Béghin, toujours en place sur le gouttereau, à la travée VI du bas-côté.

<sup>66</sup> Pour comparer avec l'état actuel du chapiteau, cf. *Corpus des chapiteaux*, vol. 3, fig. 357, 358, 360, 361 et 363.

<sup>67</sup> MAP, 81/62/347/3, carton 108, 3<sup>e</sup> mémoire (1924), « att. fig. n°11 : Restauration du pilier de la nef n°2 » [pilier *B 7*] (cf. également Annexes (I), doc. n° 37, § 26).

<sup>68</sup> MAP, 81/62/347/4, carton 109, 2<sup>e</sup> mémoire (1925), Devis (6 avril 1925), « Reprise en sous-cœuvre de quatre piliers de la nef côté sud et des voûtes du bas-côté adjacent » [piliers *B 3*, *B 4*, *B 5* et *B 6*], également Annexes (I), doc. n° 37, § 57).

**Annexes (II) – Pièce justificative n° 39**

## Authentification des chapiteaux – Exploitation du document iconographique H

MAP, photothèque, carton « Lillers. Église », photographie (avril 1919)

(Sans cote. Auteur présumé : P. Paquet)

(Réf. fig. 206). La photo a été prise<sup>69</sup> depuis la travée II du bas-côté sud (au premier plan : le pilier B 3), en diagonale sud-ouest / nord-est. Les débris de la charpente et du plafond jonchent encore le sol de la nef.

On peut identifier cinq chapiteaux des grandes-arcades : 12, 14, 18, 20 et 24.

## OBSERVATIONS

**Bas-côté sud de la nef**

Pilier	Chap.	Description (état après restauration de 1887)	État actuel conclusions
B 3 entre travées II et III du bas-côté	12	Modèle à feuilles lisses, volutes rentrantes et feuille médiane lancéolée bordée d'échancrures nues en forme de goutte. Le cliché est trop flou pour apprécier le détail de la nervure médiane (en rang de pointes-de-diamant).	Original (restauré ou copie à l'identique de 1925 <sup>70</sup> ?)
	14	Modèle à feuilles lisses, volutes rentrantes et feuille médiane lancéolée bordée d'échancrures en forme de goutte dotées d'une étamine. Même remarque sur l'appréciation des détails.	Original (restauré ou copie à l'identique de 1925?)
B 4 entre travées III et IV du bas-côté	18	Modèle hybride à feuilles lisses et feuille médiane lancéolée bordée d'échancrures dotées d'une étamine : c'est le chapiteau déposé SOL-2008-27 <sup>71</sup> . Aujourd'hui, le modèle est à volutes rentrantes.	Différent <sup>72</sup> Création de 1925
	20	Bien qu'assez floue, la silhouette est nettement celle du modèle lillérois godronné à deux festons et décor végétal (cf. actuel chap. 17). Ce peut être l'un des chapiteaux déposés SOL-2008-2, -3 ou -4. Aujourd'hui, le modèle est corinthien altéré.	Différent Création de 1925
B 5 entre travées IV et V du bas-côté	24	On parvient à y reconnaître le modèle à feuilles lisses, volutes rentrantes et feuille médiane lancéolée bordée d'échancrures, apparemment vides, en forme de goutte. C'est le chapiteau déposé SOL-2008-23. Aujourd'hui, le modèle est hybride.	Différent Création de 1925

<sup>69</sup> Probablement le même jour et par le même opérateur que pour les documents I, J, K et M (tous assez flous).

<sup>70</sup> MAP, 81/62/347/4, carton 109, 2<sup>e</sup> mémoire (1925), Devis (6 avril 1925), « Reprise en sous-cœuvre de quatre piliers de la nef côté sud et des voûtes du bas-côté adjacent » [piliers B 3, B 4, B 5 et B 6] (cf. Annexes (I), doc. n° 37, § 57.

<sup>71</sup> Cf. Volume 2, *Inventaire du dépôt lapidaire de la collégiale*, cat. n° 27 et Annexes (III), doc. n° 7.

<sup>72</sup> Pour comparer avec l'état actuel du chapiteau, cf. *Corpus des chapiteaux*, vol. 3, fig. 357, 358, 360, 361 et 363.

**Annexes (II) – Pièce justificative n° 40****Authentification des chapiteaux – Exploitation du document iconographique I**

MAP, photothèque, carton « Lillers. Église », photographie (avril 1919)

(Sans cote. Auteur présumé : P. Paquet)

(Réf. fig. 210). Vue prise depuis la travée VII du bas-côté sud, montrant l'état de la sixième travée du mur nord de la nef restée debout après l'écroulement. On y voit treize chapiteaux : 35, 39, 41 (grandes-arcades) ; 95, 97, 99, 101, 103, 105, 107 (ouvertures sur comble) ; 131, 133 et 135 (fenêtres-hautes). En raison du manque de netteté du cliché, la majeure partie – dont la plupart ont par ailleurs pu être clairement identifiés grâce à d'autres documents iconographiques – doit cependant être écartée de la recherche, de sorte qu'il n'en reste plus que quatre.

**OBSERVATIONS****Ouvertures sur comble nord**

Travée	Chap.	Description (état après restauration de 1887)	État actuel conclusions
5 <sup>e</sup>	95	Modèle à un rang de feuilles dentelées spatulées. C'est le chapiteau déposé SOL-2008-36 <sup>73</sup>	Différent <sup>74</sup> Création de 1922 <sup>75</sup>

**Fenêtres-hautes**

Travée	Chap.	Description (état après restauration de 1887)	État actuel conclusions
5 <sup>e</sup>	131	Chapiteau à facettes concaves lancéolées ; l'original, absent du dépôt lapidaire, a été remplacé par un modèle godronné.	Différent Création de 1923 <sup>76</sup>
6 <sup>e</sup>	133	Chapiteau godronné à feston unique ; l'original, absent du dépôt lapidaire, a été remplacé par un modèle à facettes.	Différent Création de 1923
	135	Chapiteau godronné à feston unique ; l'original, absent du dépôt lapidaire, a été remplacé par un modèle à facettes.	Différent Création de 1923

<sup>73</sup> Volume 2., *Inventaire* ..., cat. n° 36 (n° 8 du fonds Paquet – cf. doc. iconographique P<sub>2</sub>) et Annexes (III), doc. n° 7. Comme son voisin 97, ce chapiteau était resté en place après l'écroulement de 1919, probablement fragilisé, il a été remplacé par une copie plus résistante et d'un modèle différent.

<sup>74</sup> Pour comparer avec l'état actuel du chapiteau, cf. *Corpus des chapiteaux*, vol. 3, fig. 360.

<sup>75</sup> Cf. Volume 1, Deuxième partie, chap. II, § B, Troisième campagne, n° 2 : Reconstruction du mur gouttereau nord.

<sup>76</sup> Cf. document iconographique B, note n° 35 (Annexes (II), pièce justificative n° 33).

**Annexes (II) – Pièce justificative n° 41**

## Authentification des chapiteaux – Exploitation du document iconographique J

MAP, photothèque, carton « Lillers. Eglise », photographie (avril 1919)

(Sans cote. Auteur présumé : P. Paquet)

(Réf. fig. 208). Vue prise depuis la pile nord-ouest de la croisée du transept (A 8), en direction du sud-ouest. Toute la charpente des cinq travées occidentales jonche le sol de la nef ; le mur sud est intact. On y voit douze chapiteaux<sup>77</sup> : 22 (grandes-arcades) ; 50, 52, 60, 62, 64, 70, 72 et 74 (ouvertures sur comble) ; 114, 118 et 122 (fenêtres-hautes).

## OBSERVATIONS

**Grandes-arcades sud**

Travée	Chap.	Description (état après restauration de 1887)	État actuel conclusions
3 <sup>e</sup>	22	Modèle à feuilles lisses aux pointes retroussées en forme de bec, échancrure médiane à base rectiligne accueillant un triplet de feuilles ensiformes.	Original

**Ouvertures sur comble sud**

Travée	Chap.	Description (état après restauration de 1887)	État actuel conclusions
1 <sup>ère</sup>	50	En dépit du flou, la silhouette est compatible avec le modèle godronné toujours en place ; on constate dans l'angle, une zone ombrée qui pourrait correspondre à la partie fracturée de la corbeille. Mais les détails discriminant nous échappent.	Authentification réservée
	52	Même constat, même conclusion.	
2 <sup>e</sup>	60		
	62		
	64		
3 <sup>e</sup>	70		
	72		
	74		

<sup>77</sup> Cependant, en raison du manque de netteté du cliché, la majeure partie des pièces n'est pas identifiable et leur authentification demeure réservée.

**Fenêtres-hautes**

<b>Travée</b>	<b>Chap.</b>	<b>Description (état après restauration de 1887)</b>	<b>État actuel conclusions</b>
1 <sup>ère</sup>	114	Tous ces chapiteaux, au sud, suivent le même modèle godronné à feston nu.	originaux
2 <sup>e</sup>	118		
3 <sup>e</sup>	122		

**Annexes (II) – Pièce justificative n° 42**

**Authentification des chapiteaux – Exploitation du document iconographique K**

MAP, photothèque, carton « Lillers. Église », photographie (avril 1919)

(Sans cote. Auteur présumé : P. Paquet)

(Réf. fig. 209). Vue prise depuis la travée I du bas-côté nord, bordant la chapelle des fonts et le vestibule, en direction de la croisée du transept. Elle montre les quatre travées orientales du mur sud de la nef, ce dernier au demeurant très rarement représenté (avec celui-ci, les seuls documents iconographiques J et M).

On y aperçoit dix-neuf chapiteaux : 76, 78, 84, 86, 88, 94, 96, 98, 104, 106 et 108 (ouvertures sur comble) ; 124, 126, 128, 130, 132, 134 et 136 (fenêtres-hautes) ; et, dans l'angle en haut à droite, le bas de la corbeille du chapiteau 5 (doubleau au nord de la pile A 2).

Comme pour l'ensemble des clichés de cette série, prise le même jour et vraisemblablement par le même opérateur<sup>78</sup>, on déplore que le manque de netteté empêche un grossissement suffisant pour en distinguer les détails ; ce document est par conséquent inexploitable pour ce pan de notre recherche.

---

<sup>78</sup> Pour mémoire, les documents iconographiques H (fig. 206), I (fig. 210), J (fig. 208), K (fig. 209) et M (fig. 205) relatent visuellement le même événement : l'évaluation des dégâts constatés au lendemain de l'écroulement du gouttereau nord de la nef.



**Annexes (II) – Pièce justificative n° 43**

## Authentification des chapiteaux – Exploitation du document iconographique L

MAP, photothèque, carton « Lillers. Église », photographie (après juin 1919<sup>79</sup>)

(Sans cote. Auteur présumé : P. Paquet)

(Réf. fig. 203). Cette photographie représente la partie occidentale du bas-côté nord après l'effondrement du mur nord. Occupant tout le premier plan, la souche du pilier A 4, entre les travées IV et III du bas-côté ; au second plan, à gauche, celle du pilier A 3, entre les travées III et II ; suit l'imposante pile A 2, demeurée intacte, avec les deux chapiteaux 5 et 9 ; au fond, à travers les étais soutenant l'arc doubleau de la première travée de voûtes, on aperçoit la chapelle des fonts baptismaux.

## OBSERVATIONS

**Grandes-arcades nord**

Pilier	Chap.	Description (état après restauration de 1887)	État actuel conclusions
A 2 côté nord	5	(Profil oriental du chapiteau) Modèle à feuilles lisses, pointes en forme de bec et motif médian de feuilles ensiformes ; pièce toujours en place.	Original
A 2 côté oriental	9	On ne perçoit sur l'angle gauche que la volute rentrante de ce chapiteau ; le modèle actuellement en place partage cette caractéristique, ce qui laisse à penser qu'il pourrait s'agir de la même pièce ; la netteté des arêtes indique une restauration probable de l'original, sinon un remplacement par une copie à l'identique.	Original restauré ou copie à l'identique ?

<sup>79</sup> Les étais cintrés ont été posés avant le 22 juin 1919, pour permettre l'exercice du culte (AHD-62, *Lillers*, 6 V 106, correspondance avec le doyen Richard, « enquête sur les dégâts de guerre », Annexes (II), pièce justificative n° 27)

**Annexes (II) – Pièce justificative n° 44**

## Authentification des chapiteaux – Exploitation du document iconographique M

MAP, photothèque, carton « Lillers. Église », photographie (avril 1919)

(Sans cote. Auteur présumé : P. Paquet)

(Réf. fig. 205). Vue prise depuis le vestibule, près du grand arc plein-cintre sous la tribune, en direction du chœur dont on aperçoit la baie axiale. Du mur sud, resté en place, on voit huit chapiteaux : 18 et 24 (grandes-arcades) ; 64, 66, 68, 76, 78 et 88 (ouvertures sur comble).

## OBSERVATIONS

**Grandes-arcades sud**

Pilier	Chap.	Description (état après restauration de 1887)	État actuel conclusions
<i>B 4</i> entre travées III et IV du bas-côté	18	Modèle hybride à feuilles lisses et feuille médiane lancéolée bordée d'échancures dotées d'une étamine : c'est le chapiteau déposé SOL-2008-27 <sup>80</sup> .	Différent <sup>81</sup> Création de 1925 <sup>82</sup>
<i>B 5</i> entre travées III et IV du bas-côté	24	On distingue à peine la protubérance que forme la volute d'angle de ce chapiteau authentifié par le document H.	Différent création de 1925

**Ouvertures sur comble sud**

Travée	Chap.	Description (état après restauration de 1887)	État actuel conclusions
2 <sup>e</sup>	64	Le schéma en calice campaniforme de ce chapiteau, en partie caché, est surtout corroboré par les documents E et F.	Original
	66	Ce chapiteau engagé à dais architecturé et corbeille nue est identique à celui toujours en place (cf. doc. E et F).	Original
	68	Les traits distinctifs de ce chapiteau cornier révélés par les documents E et F sont à peine visibles sur ce cliché.	Original
3 <sup>e</sup>	76	Inappréciable sur ce cliché.	Authentification impossible
	78	Inappréciable sur ce cliché (identifié sur le document D).	Original
4 <sup>e</sup>	88	Inappréciable sur ce cliché (identifié sur le document D).	Original

<sup>80</sup> Cf. Volume 2, *Inventaire du dépôt lapidaire de la collégiale*, cat. n° 27 et Annexes (III), doc. n° 7.

<sup>81</sup> Pour comparer avec l'état actuel du chapiteau, cf. *Corpus des chapiteaux*, vol. 3, fig. 358 et 361.

<sup>82</sup> Cf. Volume 1, Deuxième partie, chap. II, § B, Troisième campagne, n° 2 : Restauration du mur gouttereau sud, également Annexes (I), doc. n° 37, § 57 (année 1925).

**Annexes (II) – Pièce justificative n° 45**

**Authentification des chapiteaux – Exploitation du document iconographique N**

MAP, service photographique des Monuments historiques, cliché n° 29.058 (C. Enlart ; 1920)

(13 x 18) négatif noir et blanc ; support verre-gélatino-bromure

Casier archéologique, 96/25/760, « Intérieur : triforium ».

(Réf. fig. 152). Comme ne l'indique pas clairement la légende, la photographie offre une vue plongeante sur le sud-est du chœur, prise au niveau des ouvertures sur combles (non pas « triforium ») et en direction des grandes-arcades dont on reconnaît deux colonnes (*B 12* et *B 13*), et les chapiteaux qui les couronnent : 172 et 174.

OBSERVATIONS

**Grandes-arcades sud du chœur**

Colonne	Chap.	Description (état après restauration de 1887)	État actuel conclusions
<i>B 12</i>	172	C'est l'un des deux seuls grands chapiteaux isolés à décor de rinceaux et palmettes de la collégiale (traces de restauration au plâtre datant de la première campagne, en 1888 <sup>83</sup> ).	Original
<i>B 13</i>	174	Ce chapiteau, identique à celui de sept autres supports du chœur, développe sur quatre faces son décor de feuilles lisses à volutes rentrantes et feuille médiane lancéolée. On remarque que la moitié de la face sud-ouest (à droite du chapiteau) n'est pas sculptée, mais simplement épannelée. Devenu trop fragile, ce support a été entièrement refait à la fin du XX <sup>e</sup> siècle (comme son voisin, le chapiteau 176).	Copie à l'identique fin XX <sup>e</sup> s. <sup>84</sup>

<sup>83</sup> MAP, 0081/062/0347 (carton 109), « Décomptes de travaux de sculpture » exécutés par A. Chapot, exercice de l'année 1888 (Annexes (I), doc. n° 17).

<sup>84</sup> Aucune pièce de ce chantier n'a été versée à la MAP ; le témoignage est établi sur la base d'un constat *de visu* fait à l'époque des travaux dans les dernières décennies du XX<sup>e</sup> siècle.

**Annexes (II) – Pièce justificative n° 46**

**Authentification des chapiteaux – Exploitation du document iconographique O**

MAP, service photographique des Monuments historiques, cliché n° 29.059 (C. Enlart ; 1920)

(13 x 18) négatif noir et blanc ; support verre-gélatino-bromure

Casier archéologique, 96/25/760, « Int[érieur] : chapiteaux et voûtes. Vue diag[onale] ».

(Réf. fig. 153). La photographie, prise de la travée VII du déambulatoire, à proximité de la colonne *B 13*, offre une vue en enfilade sur le bas-côté méridional du chœur – celui de la nef est masqué par la cloison d'isolation posée sur un muret de moellons –. On y retrouve les deux chapiteaux 172 et 174 (cf. document iconographique N) auxquels s'ajoute un troisième : le chapiteau 170.

OBSERVATIONS

**Grandes-arcades sud du chœur**

Colonne	Chap.	Description (état après restauration de 1887)	État actuel conclusions
<i>B 13</i>	174	On peut faire ici le même constat que sur le document N : le bloc simplement épannelé qui constitue l'angle sud-ouest du chapiteau se prolonge sur la moitié de la face méridionale.	Copie à l'identique fin XX <sup>e</sup> s. <sup>85</sup>
<i>B 12</i>	172	Modèle orné sur chaque face d'un décor de rinceaux et palmettes (traces de restauration au plâtre de Chapot, en 1888 <sup>86</sup> ).	Original
<i>B 11</i>	170	Modèle orné sur chaque face de feuilles lisses à volutes rentrantes et feuille médiane lancéolée ; conservé dans l'état consécutif à la restauration de Chapot (1888).	Original

<sup>85</sup> Aucune pièce de ce chantier n'a été versée à la MAP ; le témoignage est établi sur la base d'un constat *de visu* fait à l'époque des travaux dans les dernières décennies du XX<sup>e</sup> siècle.

<sup>86</sup> MAP, 0081/062/0347 (carton 109), « Décomptes de travaux de sculpture » exécutés par A. Chapot, exercice de l'année 1888 (Annexes (I), doc. n° 17).

## **Annexes (II) – Pièce justificative n° 47**

### **Authentification des chapiteaux – Exploitation des documents iconographiques P<sub>1</sub> et P<sub>2</sub>**

#### **Deux clichés anciens du fonds lapidaire de la collégiale (c. 1924<sup>87</sup>)**

Source : Photocopie déposée à Office de tourisme de Lillers de deux originaux disparus, de provenance inconnue, sans cote, ni date, attribuables à l'architecte P. Paquet. Nota. Le document P<sub>1</sub> (fig. 237) correspond aux deux clichés dans leur état originel ; le document P<sub>2</sub> (fig. 238) reprend les mêmes images auxquelles sont ajoutées en surimpression les indications numériques et, le cas échéant, le cadre signalant la disparition de la pièce.

Ces deux photographies totalisent trente-et-un chapiteaux qui représentent une partie du dépôt lapidaire – pour la commodité du propos<sup>88</sup>, nous les avons nommées « fonds Paquet », du nom de l'ACMH en charge de la troisième campagne de reconstruction –, elles constituent à cet égard un élément fondamental pour l'étude historique de la sculpture monumentale de la collégiale et pour en établir la critique d'authenticité.

Les documents iconographiques précédents (A, B, C, ..., M)<sup>89</sup> ont démontré qu'ils proviennent principalement des grandes-arcades et des ouvertures sur comble nord de la nef, déterminant à la fois, par voie de conséquence, leur implantation exacte dans l'édifice et la date de l'évènement qui a provoqué leur dépôt ; de plus, il a été possible d'établir pour la plupart d'entre eux une correspondance avec les pièces du dépôt lapidaire (les tableaux qui suivent présentent la synthèse des résultats de cette recherche). Le cliché P<sub>1</sub>-a montre dix-neuf chapiteaux des baies du second niveau nord – six d'entre eux ont disparu depuis (encadrés) – ; le cliché P<sub>1</sub>-b en montre douze provenant des grandes-arcades de la nef (nord et sud) – l'un d'eux également a disparu –. D'autre part, on remarque que cet ensemble n'est constitué que de pièces complètes (ou presque, au nombre trente-et-unes) : il ne prend donc pas en compte les trois grands fragments de chapiteaux SOL-2008-4, -11 et -34. Ensuite, abstraction faite des sept pièces disparues, il reste un ensemble de vingt-quatre chapiteaux (treize petits et onze grands) que l'on retrouve dans notre inventaire, mais qui ne couvre pas pour autant la

---

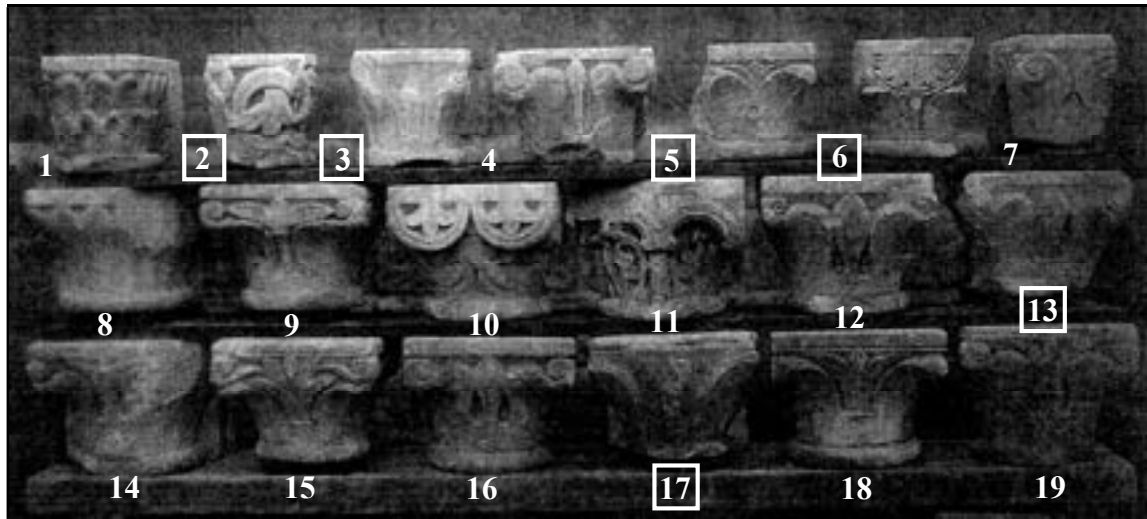
<sup>87</sup> Si la majorité des pièces représentées proviennent du gouttereau nord de la nef (écroulé en avril 1919), la recherche a montré que plusieurs d'entre elles étaient implantées aux grandes-arcades sud, notamment le chapiteau 40 (pilier B 7, côté est, SOL-2008-17 : voir la pièce n° 20 du document P<sub>2</sub>-b) ; or, celles-ci n'ont été déposées qu'en 1924, à l'occasion de la reprise en sous-œuvre du mur sud (cf. note « c », Annexes (II), pièce justificative n° 48, « document iconographique Q »), il est donc plausible que les clichés soient postérieurs à ces travaux. Par ailleurs, en dépit de recherches menées auprès des archives (AD-62 et MAP), il n'a pas été possible d'établir la provenance des originaux, aussi devons-nous pour l'heure nous contenter de ces copies de médiocre qualité qui n'empêchent pas cependant d'en tirer profit.

<sup>88</sup> En référence au lien que l'on a pu établir entre les chapiteaux présents dans le dépôt lapidaire et leur représentation sur les photographies du « fonds Paquet » (cf. Volume 2, « Catalogue de l'inventaire du dépôt lapidaire »).

<sup>89</sup> Cf. Annexes (II), pièces justificatives n° 32 à 44.

totalité des pièces tombées à cette occasion, puisqu'on dénombre un surcroît de quatorze grands chapiteaux<sup>90</sup> absents sur ces images mais bien présents dans le dépôt. Les deux clichés P<sub>1</sub>-a et P<sub>1</sub>-b n'offrent donc qu'une vision fragmentaire, que peut-être une troisième photographie venait compléter ?

**P<sub>1</sub>-a** – Petits chapiteaux provenant des ouvertures sur comble de la nef (encadré : pièce disparue)



Étude du cliché P<sub>1</sub>-a

N° de pièce	Correspondance avec le dépôt lapidaire	Localisation dans les ouvertures sur comble (avérée ou conjecturale) avant l'écroulement du 10 avril 1919	Pièce justificative (document)
1	SOL-2008-35	Chapiteau 107 : 6 <sup>e</sup> travée nord (position n°5)	B - C - D
2	Pièce disparue	Chapiteau 87 : 4 <sup>e</sup> travée nord (position n°5)	C - P <sub>1</sub>
3	Pièce disparue	Chapiteau 79 : 4 <sup>e</sup> travée nord (position n°1)	A - B - P <sub>1</sub>
4	SOL-2008-18	Emplacement indéterminé. Hypothèses (nord) : 51, 55 ou 61	
5	Pièce disparue	Chapiteau 99 : 6 <sup>e</sup> travée nord (position n°1)	B - P <sub>1</sub>
6	Pièce disparue	Chapiteau 97 : 5 <sup>e</sup> travée nord (position n°5)	B - C - D - P <sub>1</sub>
7	SOL-2008-38	Chapiteau 89 : 5 <sup>e</sup> travée nord (position n°1)	A - B
8	SOL-2008-36	Chapiteau 95 : 5 <sup>e</sup> travée nord (position n°4)	C - I
9	SOL-2008-19	Chapiteau 91 : 5 <sup>e</sup> travée nord (position n°2)	A - B
10	SOL-2008-1	Chapiteau 101 : 6 <sup>e</sup> travée nord (position n°2)	B
11	SOL-2008-37	Chapiteau 83 : 4 <sup>e</sup> travée nord (position n°3)	A - B - C
12	SOL-2008-14	Chapiteau 105 : 6 <sup>e</sup> travée nord (position n°4)	B - C
13	Pièce disparue	Emplacement indéterminé. Hypothèses (nord) : 51, 55 ou 61	
14	SOL-2008-13	Chapiteau 81 : 4 <sup>e</sup> travée nord (position n°2)	A - B
15	SOL-2008-26	Chapiteau 93 : 5 <sup>e</sup> travée nord (position n°3)	A - B
16	SOL-2008-16	Chapiteau 75 : 3 <sup>e</sup> travée nord (position n°4)	C
17	Pièce disparue	Emplacement indéterminé. Hypothèses (nord) : 51, 55 ou 61	
18	SOL-2008-8	Chapiteau 103 : 6 <sup>e</sup> travée nord (position n°3)	B
19	SOL-2008-12	Chapiteau 73 : 3 <sup>e</sup> travée nord (position n°3)	C

<sup>90</sup> Il s'agit des pièces cotées SOL-2008-2, -4, -5, -7, -10, -11, -15, -20, -25, -27, -29, -31, -32 et -34.

*Cliché P<sub>1-a</sub> : observations*

Sur les trente chapiteaux des baies sur comble nord, vingt-et-un sont tombés tandis que neuf restaient en place ; or, l'examen comparatif des différents états du lapidaire – celui en place avant 1919, puis celui des pièces récupérées des décombres, et enfin l'état effectif constaté dans inventaire du dépôt que nous avons dressé – amène à faire plusieurs observations (cf. *infra* « étude du cliché P<sub>1-a</sub> – synthèse des observations »).

- Sur cet ensemble de neuf chapiteaux intacts, sept ont *in fine* dû être déposés<sup>91</sup>.
- Les deux chapiteaux 49 et 51 de la première travée ont eux-aussi été repris en sous-œuvre et déposés ; cependant l'original du 49, un modèle d'angle godronné à feston unique, ne se trouve pas dans le dépôt lapidaire<sup>92</sup>.
- Le 51, un chapiteau engagé à trois côtés apparents, n'a été identifié sur aucun document iconographique – ce qui est le cas pour six pièces des deux premières baies<sup>93</sup> – toutefois, trois chapiteaux de même structure pourraient bien être cet original manquant : soit l'un des disparus sur le cliché P<sub>1-a</sub> : le n° 13 ou le n° 17, soit le n° 4, *alias* SOL-2008-18, qu'aucune photographie ancienne ne montre et dont l'emplacement d'origine reste inconnu.
- Du total de vingt-et-un chapiteaux emportés en avril 1919 : quatre récupérés et photographiés par Paquet ont disparu (n° 2, n° 3, n° 13 et n° 17), huit également récupérés sont toujours présents dans le dépôt lapidaire (SOL-2008-12, -13, 16, -18, -19, -26, -37 et -38) ; par conséquent, dix chapiteaux tombés ce jour-là sont à considérer comme irrémédiablement perdus<sup>94</sup>.

---

<sup>91</sup> Intacts en apparence, ils ne pouvaient plus assurer convenablement leur rôle de support et ont donc été remplacés. Ce sont les cinq chapiteaux de la 6<sup>e</sup> travée (99, 101, 103, 105 et 107) et deux de la 5<sup>e</sup> (95 et 97) (cf. Deuxième partie, chap. II, § B, Troisième campagne : « Années 1922-1923 » ; et Annexes (III), doc. n° 12 et n° 13).

<sup>92</sup> Outre le 49, d'autres exemplaires d'angles, godronnés à feston unique, identifiés sur les photographies anciennes, ne figurent ni sur le cliché de Paquet, ni dans le dépôt lapidaire : 69 et 77, à la troisième travée (Annexes (III), doc. n° 10).

<sup>93</sup> Ces chapiteaux non identifiés sont les 51, 53, 55, 57 à la première travée (Annexes (III), doc. n° 8), puis 61 et 63, à la travée suivante (*ibid.*, doc. n° 9).

<sup>94</sup> Ce sont les chapiteaux 53, 57, 59, 63, 65, 67, 69, 71, 77 et 85.

ÉTUDE DU CLICHÉ P<sub>1</sub>-a – SYNTHÈSE DES OBSERVATIONS  
 Restitution de la mise en place dans les baies sur comble du nord de la nef

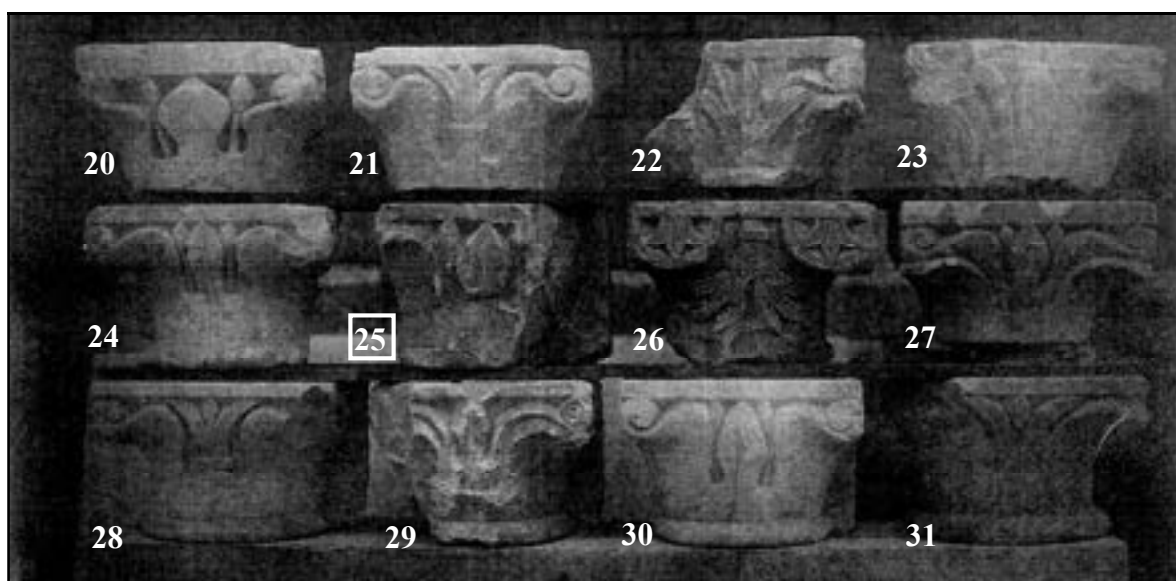
Légende	<b>49</b>	neuf chapiteaux restés en place après l'éroulement du 10 avril 1919
	<b>53</b>	vingt-et-un chapiteaux tombés lors de l'éroulement
	<b>19</b>	dix-neuf chapiteaux récupérés des décombres (fonds Paquet)
	<b>4*</b>	Chapiteau déposé SOL-2008-18 dont l'emplacement initial demeure inconnu

	Emplacement originel (avant avril 1919) N°	Cliché P <sub>1</sub> -a fonds Paquet (après le 10 avril 1919)	Correspondance avec le dépôt lapidaire (2020)	Destin du chapiteau originel
1 <sup>ère</sup> travée	<b>49</b>		∅	déposé / non conservé
	<b>51</b>	<b>4*</b> , <b>13</b> ou <b>17</b> ?	◀	(SOL-2008-18* ?) déposé après 1919
	<b>53</b>			∅ détruit en 1919 ?
	<b>55</b>	<b>4*</b> , <b>13</b> ou <b>17</b> ?	◀	(SOL-2008-18* ?) récupéré en 1919
	<b>57</b>			∅ détruit en 1919 ?
2 <sup>e</sup> travée	<b>59</b>			∅ détruit en 1919 ?
	<b>61</b>	<b>4*</b> , <b>13</b> ou <b>17</b> ?	◀	(SOL-2008-18* ?) récupéré en 1919
	<b>63</b>			∅ détruit en 1919 ?
	<b>65</b>			∅ détruit en 1919 ?
	<b>67</b>			∅ détruit en 1919 ?
3 <sup>e</sup> travée	<b>69</b>			∅ détruit en 1919 ?
	<b>71</b>			∅ détruit en 1919 ?
	<b>73</b>		<b>19</b>	SOL-2008-12
	<b>75</b>		<b>16</b>	SOL-2008-16
	<b>77</b>			∅ détruit en 1919 ?
4 <sup>e</sup> travée	<b>79</b>		<b>3</b>	Pièce disparue
	<b>81</b>		<b>14</b>	SOL-2008-13
	<b>83</b>		<b>11</b>	SOL-2008-37
	<b>85</b>			∅ détruit en 1919 ?
	<b>87</b>		<b>2</b>	Pièce disparue
5 <sup>e</sup> travée	<b>89</b>		<b>7</b>	SOL-2008-38
	<b>91</b>		<b>9</b>	SOL-2008-19
	<b>93</b>		<b>15</b>	SOL-2008-26
	<b>95</b>		<b>8</b>	SOL-2008-36
	<b>97</b>		<b>6</b>	Pièce disparue
6 <sup>e</sup> travée	<b>99</b>		<b>5</b>	Pièce disparue
	<b>101</b>		<b>10</b>	SOL-2008-10
	<b>103</b>		<b>18</b>	SOL-2008-8
	<b>105</b>		<b>12</b>	SOL-2008-14
	<b>107</b>		<b>1</b>	SOL-2008-35

trois possibilités pour l'emplacement d'origine : <b>51, 55, 61</b>	<b>4*</b>	SOL-2008-18
	<b>13</b>	Pièce disparue
	<b>17</b>	Pièce disparue



**P<sub>1</sub>-b** – Grands chapiteaux déposés provenant des grandes-arcades de la nef (encadré : pièce disparue)



Synthèse de l'étude du cliché P<sub>1</sub>-b

N° de pièce	Correspondance avec le dépôt lapidaire	Localisation dans les grandes-arcades (avérée ou conjecturale) avant l'écroulement du 10 avril 1919	Pièce justificative (document)
20	SOL-2008-17	Chapiteau 40 : 6 <sup>e</sup> travée sud - pilier B 7 (côté est)	Q
21	SOL-2008-21	Emplacement indéterminé	
22	SOL-2008-30	Emplacement indéterminé	
23	SOL-2008-9	Emplacement indéterminé	
24	SOL-2008-22	Chapiteau 30 : 4 <sup>e</sup> travée sud - pilier B 6 (côté ouest)	D
25	Pièce disparue	Emplacement indéterminé	
26	SOL-2008-3	Chapiteau 15 : 2 <sup>e</sup> travée nord - pilier A 3 (côté est)	B
27	SOL-2008-33	Chapiteau 33 : 5 <sup>e</sup> travée nord - pilier A 6 (côté est)	B - Q
28	SOL-2008-24	Hypothèses (au nord) : 9, 11, 13, 19 ou 31 ?	
29	SOL-2008-28	Emplacement indéterminé	
30	SOL-2008-23	Hypothèse (au sud) : 24 - pilier B 5 (côté ouest) forte probabilité	D - H
31	SOL-2008-6	Emplacement indéterminé	

*Cliché P<sub>1</sub>-b : observations*

Sur les dix-huit chapiteaux que comptent les grandes-arcades, douze sont tombés et six sont restés en place ; les douze pièces représentées ne proviennent pas toutes du nord<sup>95</sup>. Ici encore, la mise en regard des différents états du lapidaire amène aux constatations suivantes :

- Les onze pièces du cliché (la douzième, n° 25, a disparu) sont présentes dans le dépôt.
- Le cliché ne représente pas les vestiges des trois chapiteaux SOL-2008-4, -11 et -34.
- On constate dans le dépôt actuel un excédent de quatorze chapiteaux<sup>96</sup> qui ne figurent pas sur ce cliché, ce qui soulève l'hypothèse d'une troisième photographie qui les aurait représentés.

<sup>95</sup> La pièce n° 20 est l'ancien chapiteau 40 et la pièce n° 30 l'ancien chapiteau 24 (déposés en 1924-1925).

<sup>96</sup> Il s'agit des pièces cotées SOL-2008-2, -4, -5, -7, -10, -11, -15, -20, -25, -27, -29, -31, -32 et -34.

**Annexes (II) – Pièce justificative n° 48**

**Authentification des chapiteaux – Exploitation du document iconographique Q**

Carte postale ancienne (sans date, ni nom d'auteur), trouvée sur Facebook - groupe « Lillers d'antan » publiée par M. Rose, collectionneur local. Légende : « Lillers – L'intérieur de l'église »  
(Après fin octobre 1900 et avant février 1914<sup>97</sup>)

(Réf. fig. 133). La photographie est prise depuis la croisée du transept, en suivant l'axe médian de la nef en direction de l'ouest. Elle permet de compléter l'identification des chapiteaux du mur sud que ne montraient pas les documents iconographiques A, D, J et M. Un seul est visible, sur le côté oriental du pilier B 7, dans la grande-arcade de la sixième travée : le chapiteau 40.

OBSERVATIONS

**Grandes-arcades sud du chœur**

Pilier	Chap.	Description (état après restauration de 1887)	État actuel conclusions
B 7	40	Archétype lillérois du genre à feuilles lisses engainantes s'enroulant en volutes dans les angles, et feuille médiane lancéolée, flanquée d'échancrures en forme de goutte accueillant un motif en étamine, ce chapiteau se démarque cependant du reste du corpus par le fruste de son modelé et le remarquable dépouillement de son ornementation – ainsi l'absence de nervure qui garnit la feuille médiane des autres pièces – qui lui confèrent un aspect fruste. L'original a été déposé en 1924, c'est la pièce SOL-2008-17 <sup>98</sup> . Le chapiteau qui le remplace suit le même modèle, mais avec un motif médian de palmette dans une échancrure à base ondulée.	Différent création de 1924 <sup>99</sup>

<sup>97</sup> La chaire de Vérité en pierre blanche (5<sup>e</sup> travée sud de la nef) a été commandée par le doyen Debras et posée peu après octobre 1900 (AHD-62, 4 Z 866-2, et Annexes (II), pièce justificative n° 26) ; elle a été endommagée par un obus, le 26 avril 1918 (ce que ne montre pas encore la photo) ; par ailleurs, on constate que l'éclairage au pétrole est toujours en place (suspensions à bulbe d'opaline, que complètent les lampes *Pigeon* visibles sur les documents B et C), dispositif qui a été supprimé et remplacé par l'éclairage électrique en février 1914 (MAP, 81/62/347/2, carton 107, 9<sup>e</sup> chemise : « 7 février 1914. Travaux : électrification de l'église »). La prise de vue peut donc être datée entre oct. 1900 (*terminus post quem*) et le 7 février 1914 (*terminus ante quem*).

<sup>98</sup> Volume 2, *Inventaire du dépôt lapidaire de la collégiale*, cat. n° 17 (n° 20 du fond Paquet, cf. doc. iconographique P<sub>2</sub>).

<sup>99</sup> MAP, 81/62/347/3 (carton 108), 3<sup>e</sup> mémoire (exercice 1924), « attachement figuré n° 11 : Restauration du pilier de la nef n° 2 [i.e. B 7] » ; également Annexes (I), doc. n° 37, § 26 (année 1924). La présence de SOL-2008-17 sur la photographie P<sub>1</sub>-b du fonds Paquet autorise dès lors à dater la prise de vue de cette année-là.

**Annexes (II) – Pièce justificative n° 49**

« Charte de la fondation [de la collégiale de Lillers] telle qu'elle est donnée par Aubert Lemire, p.150, t. I, caput XXX », BEUGNY D'HAGERUE 1879, « Pièces justificatives », p.166.

*Lileriense canoniorum collegium ac templum in Artesia, anno 1043, excitatur a Wenemaro, illius oppidi Domino.*

*In nomine Sanctæ Trinitatis. Amen.*

*Cum inter cætera caritatis opera, eleemosyna teneat principatum, illa dignitate speciali præeminere dignoscitur, per quam novæ fundantur ecclesiæ, vel fundatæ reditibus ampliantur.*

*Ego si quidem Wenemarus, Dominus de Lilleriis, cum fratre meo Ingelramno, et matre mea Ransuide, concessu Balduini Flandriæ Comitis, ipso etiam Henrico Rege Francorum annuente, et Domino Drogone Teruanensi episcopo, ad mandatum Domini Papæ Gregorii, cujus præsentiam, pro voto meo adimplendo, adii, laudante et confirmante novam matrem et Domini sponsam, sanctam scilicet ecclesiam, in proprio fundo apud castrum de Lilleriis, in honore Domini nostri Jesu Christi, ac B. Mariæ Virginis, nec non sanctissimi confessoris ac episcopi Audomari, construimus.*

*Ut per hæc et alia bona Deus auctor pietatis nostris iniquitatibus propitietur, et qui pondere peccatorum nostrorum prægravati, in sepulcro nostri fœtoris jacentes, lumen veritatis amisimus, per compunctionem nostri cordis, et largitionem nostræ possessionis, ad solem justiciæ caput erigamus. Actum anno M XLIII.*

**Annexes (II) – Pièce justificative n° 50**

« Copie d'une copie [de la charte de la fondation de la collégiale de Lillers] reposant autrefois aux archives de l'évêché de Saint-Omer », BEUGNY D'HAGERUE 1879, « Pièces justificatives », pp.166-168.

***Privilegium de primai fundatione ecclesie Lilleriae***

*Dum inter cætera charitatis opera eleemosina teneat principatum illa dignitate speciali præminere dignoscitur per quam novæ fundantur ecclesiæ vel fundatæ redditibus ampliantur, ego si quidem Wenemarus Dominus de Lileris cum fratre meo Inguilramo et matre nostra Ransuide concessu Balduini Flandriensis Comitis ipso et Henrico Rege Drogone Teruanensi episcopo ad mandatum Domini Papæ Gregorii cujus præsentiam pro voto meo adimplendo adii laudante et confirmante nostram matrem et Domini sponsam sanctam scilicet ecclesiam Dei et Domini nostri Jesus Christi et ejusdem gloriosæ matris nec non sanctissimi confessoris et episcopi Audomari in proprio nostro fundo de novo construimus bona quoque jure hereditario contingentia ejusdem ecclesiæ canonicorum sustentationi sive gubernationi ab omni laicali potestate de cætero libera conferimus et concedimus quiete et libere sicut inferius denotantur possidendo per hæc et alia bona. Deus auctor pietatis nostris iniquitatibus propitiatur, et qui pondere peccatorum nostrorum prægravati in sepulcro nostri facinoris jacentes lumen veritatis amisimus per componctionem nostri cordis et largitionem nostræ possessionis ad solem justitiæ caput dirigamus. Et sicut eandem ecclesiam a nobis honorifice constructam specialiter cupimus exaltare et de facultatibus nostris canonicis in eadem ecclesia jugiter servientibus administrare ita etiam exaltare quæsimus dotatio libertatis ne sub tempore alicujus malevolæ potestatis gemat oppressa jugo servitutis de concessione igitur Balduini Flandrensis Comitis, Henrici Francorum Regis et Domini Drogonis Teruanensis episcopi confirmamus ut ipsa ecclesia intra castrum de Lilleris in honore Sancti Audomari confessoris et episcopi a nobis nuper constructa ab omni laicali potestate sit libera, ut canonici Deo et sancto Audomaro ibi quiete et libere serviant. Atrium quoque et domos quoque canonicorum cum mansuris eorumdem in eadem libertate permanere concedimus, prohibimus etiam ut neque in atrio neque in domibus canonicorum intra castrum de Lilleris manentium vel servientibus eorum vel omnino in facultatibus*

*eorum et ipsius ecclesiæ nulla laicalis persona mittat manum, bannum aut latronem vel thesauri, etiam alicujus rei conventionem, nulla laicalis persona in prædictis locis sibi usurpare audeat sed ditioni et potestati ecclesiæ omnino subjaceant. Præterea decimam ipsius castri victui canonicorum ab omni jure nostro solutam concedimus. Extra vero idem castrum ecclesiam de Buna decimam, redditus et hospites liberos, cum aliis pertinentiis suis salvo jure episcopi Teruanensis et ministrorum ejus singulis vero annis beato Petro apostolo principi xv denarios Flandrensis monetæ per legatum suum eadem ecclesia transmittat et episcopo Teruanensi solum modo procurationem cum primo post consecrationem in suam ad eandem ecclesiam accesserit solemniter et non pluries exhibeat nullus autem canonicus in supra dicta ecclesia instituatur nisi nostra nostrorumque successorum concessione, ad canonicos vero omnium aliorum beneficiorum pertineat donatio materia per præsentem decernimus jussionem ut nullus laicus qui presumat aliquid auferre de omnibus quæ a nobis vel ab aliis fidelibus ecclesiæ sancti Audomari de Lilleriis sunt attributæ aut in antea Deo auxiliante a quibuscumque fuerint meliorata vel augmentata si quid autem nostro aut futuro tempore hujus nostræ concessionis statutum noscens hujus privilegii dignitatem rescindere, violare, seu minuere conatus fuerit sicut a Rege Henrico et Balduino Comite impetravi quasi inimicus et proditor Domini sui ab omni numere et honore publico avocetur, donec justo judicio ipsi ecclesiæ quam læsit, satisfecerit, statuimus etiam ut violator hujus præordinatæ libertatis LX libras argenti ipsi ecclesiæ persolvat et quod facere voluit irritum fiat. Ego Wenemarus Dominus de Lilleriis confirmans hoc privilegium sigillo apposito presentibus subscriptis testibus signum Ingelerami, Gribonii, Eustachii, Huberti, Ancelli, Clarembaldi, Godsini, Hatonis, Gotromarii, Geraldj, Ermulphi, Herbonis, Helgeti. Actum anno ab incarnatione Domini millesimo quadragesimo tertio regnante Rege Henrico in Francia et Comite Balduino in Flandria.*

**Annexes (II) – Pièce justificative n° 51**

« Donation à l'abbaye de Charroux, par *Engeran* de Lillers et sa femme Emma de l'église et de la villa de Ham. 1079 » (copie de la charte de donation qui a précédé la fondation de l'abbaye Saint-Sauveur à Ham), MONSABERT 1910, « Chartes et documents pour servir à l'histoire de l'abbaye de Charroux », pp. 96-98.

VI - 1079

*Quoniam post primi hominis lapsum omnes quasi inter undosi maris procellosas tempestates navigamus donec ad optate quietis portum veniamus, ego Ingelramnus Lillierensis et uxor mea Emma, timentes ne navis nostra nimio pondere gravata a potestate suffocaretur, statuimus eam exhonere quatinus levigata cum securitate portum valeret attingere et pauperes Christi amicos acquirere de iniquitatis mammona decrevimus, recipiamur. Igitur locum qui vulgo dicitur Ham, vetustate jam pene destructum, sed tantum ad serviendum Deo secundum ordinem monasticum omnibus modis aptum, concedentes cum terris, pratis et nemoribus et aliis omnibus quecumque, ut ita dicam, in dominio nostro illic habebamus, absolute pro cella Sancti Salvatoris Karroffen., et abbati domino Fulcrado, et capitulo villam quam præfati sumus et ecclesiam, pro nostra parentum et heredum nostrorum animabus, dedimus, sed ut Dei servicium locumque præfatum et proficuum animarum nostrarum magis augeremus, placuit nobis tantum addere quatinus si hoc a præfato abbate et Karroffensi capitulo impetrare valeremus, non cella sed abbatia haberetur, quod a domno abbate Fulcrado et Karroffensi capitulo divina clementia quæ sperantes in se non spernit, talo pacto nobis adquisivit, quatinus omni tempore abba ibi ponendus de Karroffensi capitulo aliorum fratrum et ipsius abbatis approbatione eligeretur, et electus illi loco preficeretur. Hoc etiam definitum est, ut si Karroffensis abbas animadverterit illum inordinate vivendo et suam et sibi dubditorum vitam negligenter ducere, nec pastoris sed mercenarii locum tenere, vel aliqua inflatum superbia contra Karroffensis capituli dignitatem aliquid superbe agere, postquam horum fama ventilarevit de hiis omnibus vel in capitulo Ham sine suorum deffensione monachorum*

*vel in capitulo Karroffensi si tantum excreverit causa ut apud Ham non valeat examinari, tum judicabit et judicatum si culpa talis fuerit, vel deponet, vel si sibi placuerit, in pace redire permittet.*

*Quapropter quoscumque novitios predicti loci abbas recipiet, Karroffensi abbati cum venerit Ham præsentabit et ei promittent obedientiam et sic ipse semper subjectus et in potestate Karroffensis abbatis habebitur. Ut vero hoc donum omni tempore stabiliretur, sicut prefati sumus, ita ut a Philippo regnante in Francia anno vicesimo primo<sup>100</sup> et a Roberto in Flandria anno nono firmatum est. Acta sunt haec anno Incarnationis dominicæ millesimo septuagesimo nono, indictione secunda, anno septimo<sup>101</sup> GG. PP., anno primo Umberto Monrinensem episcopatum tenente, anno secunde Fulcrado sancti Salvatoris abbatiae præsidente, astantibus his idoneis testibus domni Fulcradi abbatis et suorum monachorum et laïcorum, Iterii de Sancto Savino, Raimundi de Majori monasterio, Willelmi Gritte, Petri de Sivrac, Rainaudi Ermenardi, Rainaldi de Seniaco, Stephani capellani, Geraldus Desport, Roberti, Bernadi de camera, Galterii filii Gagerii, Vaslini, Lamberti de Nontron, Gaufredi quoque, Balduini comitis, ipsius Ingelramni, Garini monachi, Ingelramni, Galandi, Eustachii, Ebrardi, Elgoti, Gothsonis, Ebroini, Ardoius, Sicherii, Clarbordi, Hugonis archiepiscopi<sup>102</sup> et legati Umberti episcopi, Hugonis legati romani Lugdunum archiepiscopi.*

---

<sup>100</sup> En prenant pour terme initial du règne le 23 mai 1059, date du sacre de Philippe I<sup>er</sup>.

<sup>101</sup> M. Prou, *l. c.*, propose la correction de *septimo* en *septimi* ; il semble préférable de lire : *anno septimo Gregorio Papa pontificatum (tenente)*, construction identique à celle qui est employé pour la supputation des années de l'évêque et de l'abbé.

<sup>102</sup> Les mentions *archiepiscopi* et plus bas *Lugdunum archiepiscopi* sont des additions à l'acte primitif, dans lequel toutes les indications chronologiques sont concordantes et ne peuvent se vérifier qu'en l'année 1079. Or en 1079, Hugues, le célèbre agent de Grégoire VII, était légat et évêque de Die, mais il ne devint archevêque de Lyon qu'après 1080. (*Gallia Christiana*, IV, 97-98).

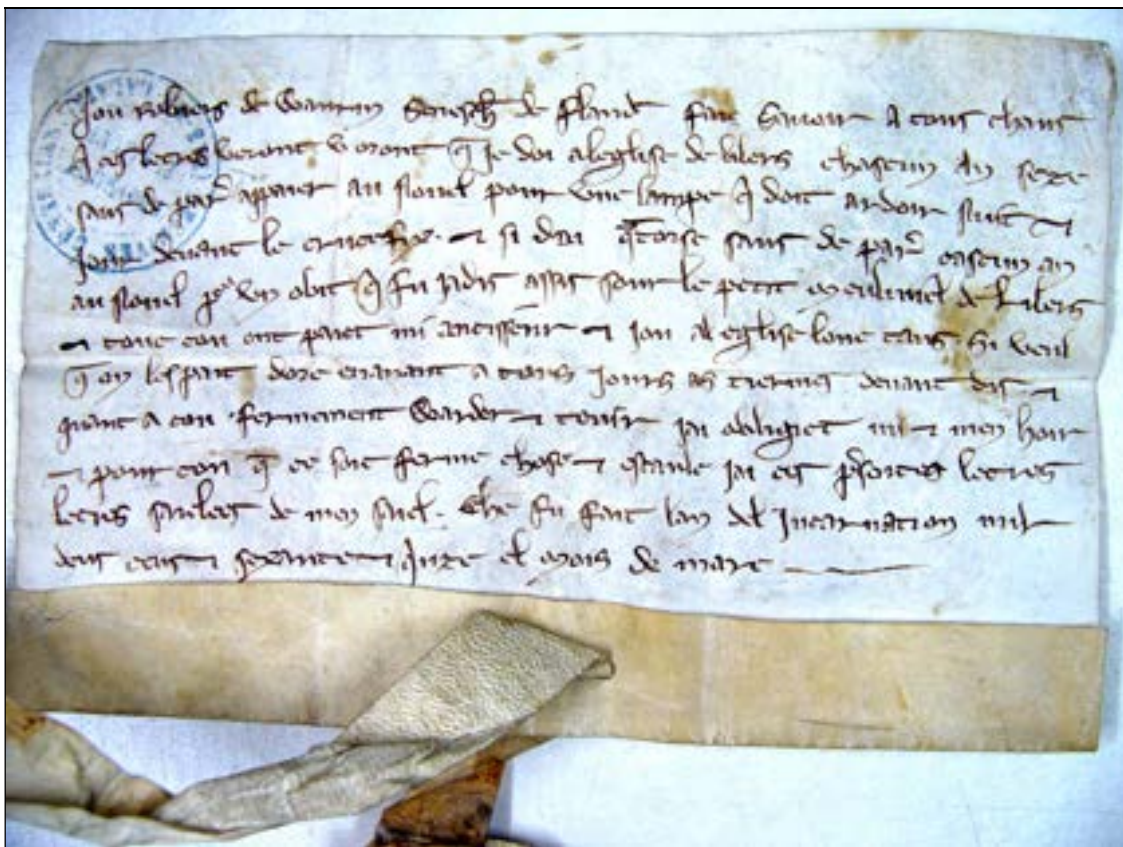
**Annexes (II) – Pièce justificative n° 52**

Charte de Robert II de Wavrin (mars 1275) : « reconnaissance d'une rente de 16 sous pour l'entretien d'une lampe qui doit brûler nuit et jour devant le crucifix de Lillers ». AD-62, 8 G 1, Collégiale de Lillers. Parchemin (17 cm x 12 cm), ancien français, fragment de sceau de cire jaune sur simple queue (on distingue l'aile senestre de l'aigle des Wavrin).

(Translittération du texte en ancien français : Pierre-André WIMET (1949), « Deux documents inédits sur le Christ roman de Lillers », *Revue du Nord*, 31, 122-123, p. 143).

*Jou Robiers de Wavrin, seneschal de Flandre, fais savoir à tous chous qui ces lettres veront u oront, que je doi à l'église de Lilers chascun an seze sous de paires appaier au Nouel pour une lampe qui doit ardoir nuit et jour devant le crucefix et si doi quatorse sous de paires cascun an au Nouel pour un obit qui fu jadis assis sour le petit mouliniel de Lilers, et tout çou ont paiet mi ancisseur et jou à l'église lont tans. Si veul que on les pait d'oer enavant à tous jours as tiermes devant çou que ce soit ferme chose et estaule par ces presentes lettres lettres (sic) saielées de men saiel. Che fu fait l'an del Incarnation mil deus cens sexante et quinze el mois de Marc.*

(Au dos) : *Du segnur de Wavrin de XVI s. pour le lampe et XIII s. pour l obit sour le moliniel.*



AD-62, 8 G 1, Collégiale de Lillers - cliché : Br. Danel-Marcé



**Annexes (II) – Pièce justificative n° 53**

**ÉVÊCHÉS SEPTENTRIONAUX ET POUVOIR TEMPOREL**

XI<sup>e</sup> siècle (à partir de 1045)

Évêché THÉROUANNE	Évêché ARRAS	Évêché TOURNAI	PAPES	COMTES de Flandre	COMTES d'Artois
<b>Drogon</b> <i>(alias Dreu)</i> 1030 - † 1078			<b>Benoît IX</b> 1045-1045	<b>Baudouin V le Pieux</b> 1035-1067 Adélaïde de France	
			<b>Grégoire VI</b> 1045-1046		
			<b>Clément II</b> 1046-1047		
			<b>Benoît IX</b> 1047-1048		
			<b>Damase II</b> 1048		
			<b>Léon IX</b> 1049-1054		
			<b>Victor II</b> 1055-1057		
			<b>Étienne IX</b> 1057-1058		
			<b>Nicolas II</b> 1058-1061		
			<b>Alexandre II</b> 1061-1073		
	<b>Arnoul III</b> 1070-1071				
<b>Humbert</b> 1078 - 1081					
<b>Lambert</b> 1082 - 1083			<b>Grégoire VII</b> 1073-1086	<b>Robert I<sup>er</sup> le Frison</b> 1071-1098	
<b>Gérard</b> 1084 - 1099	<i>De 510 à 1094 le diocèse d'Arras devient un archidiaconé du diocèse de Cambrai</i>		<b>Victor III</b> 1086-1087		
			<b>Urbain II</b> 1088-1099		
<b>Jean I<sup>er</sup> de Warneton</b> 1099 - † 1130	<b>Lambert de Guînes</b> 1095-1115		<b>Pascal II</b> 1099-1118	<b>Robert II</b> 1098-1111	
-----					

**Annexes (II) – Pièce justificative n° 54**

**ÉVÊCHÉS SEPTENTRIONAUX ET POUVOIR TEMPOREL**

XII<sup>e</sup> siècle

Évêché THÉROUANNE	Évêché ARRAS	Évêché TOURNAI	PAPES	COMTES de Flandre	COMTES d'Artois
<b>Jean I<sup>er</sup> de Warneton</b> 1099 - † 1130	<b>Lambert de Guînes</b> 1095-1115		<b>Pascal II</b> 1099-1118	<b>Robert II</b> 1098-1111	
	<b>Robert I<sup>er</sup></b> 1115-1131		<b>Gélase II</b> 1118-1119	<b>Baudouin VII à la Hâche</b> 1111-† 1119	
			<b>Calixte II</b> 1119-1124	<b>Charles I<sup>er</sup> Le Bon</b> 1119-1127	
			<b>Honorius II</b> 1124-1130	<b>Guillaume Cliton</b> 1127-1128	
<b>Milon I<sup>er</sup></b> 1130 - † 1158 ou † 1159	<b>Alvise</b> 1131-1147	<i>1146 Évêché de Tournai détaché de Noyon</i>	<b>Innocent II</b> 1130-1143	<b>Thierry d'Alsace</b> 1128-1168	
			<b>Célestin II</b> 1143-1144		
			<b>Lucius II</b> 1144-1145		
	<b>Anselme</b> 1146 - 1149	<b>Eugène III</b> 1145-1153			
	<b>Godescalc</b> 1150-1161	<b>Gérard (de Villers)</b> 1149 - 1166	<b>Anastase IV</b> 1153-1154		
			<b>Adrien IV</b> 1154-1159		
<b>Milon II</b> 1159 - † 1169	<b>André de Paris</b> 1161-1173	<b>Walter</b> 1166 - 1171	<b>Alexandre III (Bandinelli)</b> 1159-1181		
<b>Didier</b> 1169 – 1191				<b>Robert II</b> 1173-1174	<b>Philippe d'Alsace</b> 1168-1191
	<b>Fremold</b> 1174-1183	<b>Éverard d'Avesnes</b> 1173 - 1190			
			<b>Lucius III</b> 1181-1185		

<b>(Didier)</b> 1169 – 1191	<b>(Fremold)</b> 1174-1183		<b>(Lucius III)</b> (Allucingoli) 1181-1185		
	<b>Pierre I<sup>er</sup></b> 1184-1203			<b>Urbain III</b> (Crivelli) 1185-1187	
			<b>Grégoire VIII</b> (De Morra) 1187		
			<b>Clément III</b> (Scolari) 1187-1191		
<b>Lambert de Bruges</b> 1191 - 1207			<b>Célestin III</b> (Bobone) 1191-1198	<b>Baudouin VIII</b> 1191-1195	
		<b>Étienne de Tournai</b> 1193 - 1203	<b>Innocent III</b> (Conti de Segni) 1198-1216	<b>Baudouin IX</b> 1195-1205	

**Annexes (II) – Pièce justificative n° 55**

Historique de la répartition des paroisses du doyenné de Lillers

avant 1559 (a)	1567 (b)		1763 (c)
<b>Diocèse de Thérouanne</b> <i>Archidiaconé d'Artois</i> <b>Doyenné de Lillers</b> 25 paroisses	<b>Diocèse de St-Omer</b> <i>Archidiaconé d'Artois</i> <b>Doyenné de Lillers</b> 10 paroisses	<b>Diocèse de Boulogne</b> <i>Archidiaconé de Flandre</i> <b>Doyenné d'Auchy-au-Bois</b> 16* (+ 6) paroisses	<b>Diocèse de St-Omer</b> <i>Archidiaconé d'Artois</i> <b>Doyenné de Lillers</b> 23 paroisses
Allouagne	→	Allouagne*	
Ames	→	Ames*	
Amettes	→	Amettes*	Amettes
Auchel } (d) Cauchy-à-la-Tour }	→	Auchel }* Cauchy-à-la-Tour }	
Bailleul-lès-Pernes } Aumerval }	→	Bailleul-lès-Pernes }* Aumerval }	
			Berguette
			Boncourt
			Bomy
Bourecq } Ecquedecques }	→	Bourecq }* Ecquedecques }	Bourecq Ecquedecques
Burbure	Burbure (?) →	Burbure* (?)	Burbure
Busnes	Busnes		Busnes
Calonne-Ricouart } Marles-les-Mines }	→	Calonne-Ricouart }* Marles-les-Mines }	
Chocques	Chocques		
			Cottes et Saint-Hilaire
			Cuhem
Lapugnoy } Labeuvrière }	→	Lapugnoy }* Labeuvrière }	
Gonnehem	Gonnehem		
Guarbecque	Guarbecque		Guarbecque
Ham-en-Artois	Ham-en-Artois		Ham-en-Artois
			Laires
Lespesses	→	Lespesses*	Lespesses
Lières	→	Lières*	Lières
			Lièrettes
LILLERS	LILLERS		LILLERS
Lozinghem	→	Lozinghem*	
Mont-Bernanchon	Mont-Bernanchon		
Nédon } Fontaine-lès-Herman }	→	Nédon }* Fontaine-lès-Herman }	Nédon Fontaine-lès-Herman
Nédonchel	→	Nédonchel*	
Pernes } Floringhem }	→	Pernes }* Floringhem }	
Robecq	Robecq		Robecq Rombly
Sachin } Pressy }	→	Sachin }* Pressy }	
			Saint-Floris
Saint-Venant	Saint-Venant		Saint-Venant

(\*) Seize paroisses prélevées sur le doyenné de Lillers pour doter le nouveau doyenné d'Auchy-au-Bois (un doute subsiste pour Burbure) ; six paroisses supplémentaires ont été prises sur celui d'Aire-sur-la-Lys.

(a) LOISNE 1907, *Dictionnaire topographique du Pas-de-Calais*, Introduction : « II. Diocèse de Thérouanne », pp. XL sq. (b) *Ibidem*, « IV. Diocèse de Boulogne », pp. XLVII sq. (c) EXPILLY 1763, *Dictionnaire géographique, historique et politique ...*, t. 4, p. 220 : « Lilliers ». (d) Localités voisines jumelées et comptabilisées comme paroisse unique.

## Annexes (II) – Pièce justificative n° 56

### Notices historiques des paroisses ayant relevé de l'ancien doyenné de Lillers (Extraites du *Dictionnaire topographique du département du Pas-de-Calais*, comprenant les noms de lieux anciens et modernes, LOISNE 1907).

**Allouagne** [p. 9] canton de Béthune [auj. : Comm. agglo. de Béthune, Bruay, Artois-Lys romane]. Allouagne, en 1789, faisait partie du bailliage de Béthune et suivait la coutume d'Artois. Son église paroissiale, d'abord diocèse de Thérouanne, doyenné de Lillers, puis de Boulogne, doyenné d'Auchy-au-Bois, était consacrée à saint Léger ; le prieur de la Beuvrière présentait à la cure.

**Ames** [p. 10] canton de Norrent-Fontes [auj. : Comm. agglo. de Béthune, Bruay, Artois-Lys romane]. *Aumes*, 1187 (ch. de Saint-Bertin, n° 353). *Almes*, 1209 (chap. de Lillers, c. i). *Haumeis*, 1244 (cart. de Bourbourg, n° 145). *Hames*, 1298 (ch. d'Art., Ricouart, p. 646). *Ames*, 1400 (Arch. nat., P. 1400). *Amez-les-Amettes*, 1720 (Saugrain, p. 335). *Halmes*, 1762 (Expilly, t. I, p. 49).

Ames, en 1789, faisait partie du bailliage d'Aire et suivait la coutume d'Artois. Son église paroissiale, d'abord diocèse de Thérouanne, doyenné de Lillers, puis de Boulogne, doyenné d'Auchy-au-Bois, était consacrée à saint Pierre ; la personne du lieu présentait à la cure.

**Amettes** [p. 10] comm. de Norrent-Fontes [auj. : Comm. agglo. de Béthune, Bruay, Artois-Lys romane]. Amettes, en 1789, faisait partie du bailliage de Lillers et suivait la coutume d'Artois. Son église paroissiale, d'abord diocèse de Thérouanne, doyenné de Lillers, puis de Boulogne, doyenné d'Auchy-au-Bois, était consacrée à saint Sulpice ; le grand pénitencier de Boulogne présentait à la cure.

**Auchel** [p. 19] canton de Norrent-Fontes [auj. : Comm. agglo. de Béthune, Bruay, Artois-Lys romane]. Auchel en 1789, dépendait du bailliage d'Aire, sauf une petite partie tenue de la seigneurie d'Aubigny, et suivait la coutume d'Artois. Son église, d'abord diocèse de Thérouanne, doyenné de Lillers, puis de Boulogne, doyenné d'Auchy-au-Bois, était consacrée à saint Martin et avait Cauchy-à-la-Tour pour secours ; l'abbé de Saint-Jean-au-Mont-lez-Thérouanne présentait à la cure.

**Aumerval** [p. 21] canton d'Heuchin [auj. : Comm. comm. du Ternois]. Aumerval, en 1789, faisait partie du bailliage de Saint-Pol et suivait la coutume d'Artois. Sa chapelle, d'abord diocèse de Thérouanne, paroisse de Pernes, puis diocèse de Boulogne, doyenné d'Auchy-au-Bois, secours de Bailleul-lez-Pernes, était consacrée à saint Maur.

**Bailleul-Lès-Pernes** [p. 26] canton d'Heuchin [auj. : Comm. comm. du Ternois]. La pairie de Bailleul-lès-Pernes faisait partie de la sénéchaussée de Saint-Pol en 1789 et suivait la coutume d'Artois. Son église paroissiale, d'abord diocèse de Thérouanne, doyenné de Lillers, puis diocèse de Boulogne, doyenné d'Auchy-au-Bois, était consacrée à saint Omer et avait Aumerval pour secours. Le chapitre de Boulogne présentait à la cure.

**Bourecq** [p. 64] canton de Norrent-Fontes [auj. : Comm. agglo. de Béthune, Bruay, Artois-Lys romane]. Bourecq, en 1789, dépendait partie de la régale de Thérouanne, partie du baillage de Lillers, et suivait la coutume d'Artois. Son église paroissiale, d'abord diocèse de Thérouanne, doyenné de Lillers, puis de Boulogne, doyenné d'Auchy-au-Bois, était consacrée à saint Riquier et avait Ecquedecques pour secours ; l'évêque de Saint-Omer conférait la cure.

**Burbure** [p. 77] canton de Norrent-Fontes [auj. : Comm. d'agglo. de Béthune, Bruay, Artois-Lys romane]. Burbure, en 1789, faisait partie du baillage de Lillers et suivait la coutume d'Artois. Son église paroissiale, d'abord diocèse de Thérouanne, doyenné de Lillers, puis de Boulogne, doyenné d'Auchy-au-Bois, était consacrée à saint Gervais et à saint Protais ; l'abbé de Saint-Remy de Reims présentait à la cure.

**Busnes** [p. 78] canton de Lillers [auj. : Comm. d'agglo. de Béthune, Bruay, Artois-Lys romane]. *Butnetum*, IX<sup>e</sup> s. (AA SS., oct., p. 120, n° 12; *vita SS. Luglii et Lugliani*). *Bune*, 1193 (abb. d'Ham, c. i). *Bunne*, 1268 (chap. de Lillers, c. i). *Buisne*, 1292 (chartres d'Art., Ricouart, p. 641). *Busna*, 1296 (chap. de Lillers, c. i).

*Busne*, 1435 (cart. des chartreux de Gosnay, f° 324). *Busnes-lez-Lillers*, 1528 (Arch. nat., J. 1016, f° 453v). *Buenne*, XVII<sup>e</sup> s. (Brantôme).

Busnes, en 1789, faisait partie du bailliage de Lillers et suivait la coutume d'Artois. Son église paroissiale, d'abord diocèse de Théroouanne, puis de Saint-Omer, doyenné de Lillers, était consacrée à saint Paul; le chapitre de Lillers présentait à la cure.

**Calonne-Ricouart** [p. 80] canton d'Houdain [auj. : Comm. d'aggl. de Béthune, Bruay, Artois-Lys romane]. Calonne-Ricouart, en 1789, faisait partie du bailliage de Béthune et suivait la coutume d'Artois. Son église paroissiale, d'abord diocèse de Théroouanne, doyenné de Lillers, puis de Boulogne, doyenné d'Auchy-au-Bois, était consacrée à saint Pierre et avait Marles pour secours ; l'abbé de Chocques présentait à la cure.

**Cauchy-à-la-Tour** [p. 90] canton de Norrent-Fontes [auj. : Comm. d'aggl. de Béthune, Bruay, Artois-Lys romane]. Cauchy-à-la-Tour, en 1789 faisait partie de la sénéchaussée de Saint-Pol et suivait la coutume d'Artois. Son église, d'abord diocèse de Théroouanne, doyenné de Lillers, puis de Boulogne, doyenné d'Auchy-au-Bois, secours d'Auchel, était consacrée à saint Pierre.

**Chocques** [p. 99] canton de Béthune [auj. : Comm. d'aggl. de Béthune, Bruay, Artois-Lys romane]. Chocques, en 1789, faisait partie du bailliage de Béthune et avait une coutume locale rédigée en 1007 d'après la coutume générale d'Artois. Son église paroissiale, d'abord diocèse de Théroouanne, puis de Saint-Omer, doyenné de Lillers, était consacrée à la Vierge ; l'abbé de Chocques présentait à la cure.

Il y avait aussi à Chocques une maladrerie fondée vers le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle et réunie, quant au temporel, à l'hôpital de Lillers, par des édits de 1695 et 1696.

**Ecquedecques** [p. 129], canton de Norrent-Fontes [auj. : Comm. d'aggl. de Béthune, Bruay, Artois-Lys romane]. Ecquedecques, en 1789, dépendait partie du baillage de Lillers, partie de la régale de Théroouanne. Son église, secours de Bourecq, était consacrée à saint Omer.

**Floringhem** [p. 152], canton d'Heuchin [auj. : Comm. comm. du Ternois]. Floringhem en 1789, faisait partie de la sénéchaussée de Saint-Pol et suivait la coutume d'Artois. Son église, d'abord diocèse de Théroouanne, doyenné de Lillers, puis de Boulogne, doyenné d'Auchy-au-Bois, secours de Pernes-en-Artois, était consacrée à saint Pierre.

**Fontaine-lès-Hermans** [p. 155], canton d'Heuchin [auj. : Comm. comm. du Ternois]. Fontaine-lès-Hermans, en 1789 faisait partie du baillage de Lillers et suivait la coutume d'Artois. Son église paroissiale, d'abord diocèse de Théroouanne, doyenné de Lillers, puis diocèse de Boulogne, doyenné d'Auchy-au-Bois, secours de Nédon, était consacrée à saint Clément.

**Gonnehem** [p. 170] canton de Lillers [auj. : Comm. d'aggl. de Béthune, Bruay, Artois-Lys romane]. Gonnehem, en 1789, faisait partie du bailliage de Béthune et suivait la coutume d'Artois. Son église, d'abord diocèse de Théroouanne, puis de Saint-Omer, doyenné de Lillers, était consacrée saint Laurent ; l'abbé de Chocques présentait à la cure.

**Guarbecque** [p. 177] canton de Lillers [auj. : Comm. d'aggl. de Béthune, Bruay, Artois-Lys romane]. *Gauerbeca*, 1173 (chapitre d'Aire, *Collectanea*, f° 162). *Garbeka*, 1190 (Rouyer, chapitre d'Aire, p. 259). *Garbecque*, 1243 (cart. de Théroouanne, p. 148). *Garbieke*, 1296 (AD-59, A. 60, f° 164). *Garbeque*, 1325 (cart. des chartreuses de Gosnay). *Garbeq*, 1360 (chartes de Saint-Bertin, n° 1700). *Garbecques*, 1403 (cart. des chartreuses de Gosnay, f° 72). *Garebecque*, 1403 (livre blanc de Gosnay, f° 72). *Garbeke*, 1516 (Arch. nat., J. 1005, n° 3). *Garbec*, 1559 (D. Grenier, t. cxciv, f° 228). *Garbek*, 1560 (Gallia christ., t. III, instr., col. 102). *Gerbeque*, 1564 (abb. de Saint-Bertin, H 263, f° 59). *Garbecques*, 1720 (Saugrain, p. 342). *Guarbecque*, 1758 (Épigr., canton de Lillers, p. 32). *Gerbecq*, 1761 (Arch. nat., P. 1315, n° 1).

Guarbecque, en 1789 faisait partie du baillage de Lillers et suivait la coutume d'Artois. Son église paroissiale, d'abord diocèse de Théroouanne puis de Saint-Omer, doyenné de Lillers, était consacrée à saint Nicolas ; le chapitre d'Aire présentait à la cure.

**Ham-en-Artois** [p. 183] canton de Norrent-Fontes [auj. : Comm. d'agglo. de Béthune, Bruay, Artois-Lys romane]. *Hamma*, 887 (cartulaire de Sithiu, p. 129). *Ham*, 1072 (maison de Neufville, charte citée p. 52). *Hamensis villa*, 1093 (Miraeus, t. II, p. 1142). *Hamum*, fin XI<sup>e</sup> s. (Gaignères, t. II, p. 10). *Hames*, 1304 (chartes d'Artois, Ricouart, p. 653). *Ham-delès-Lillers*, 1310 (*ibid.*). *Hen-en-Artoys*, 1325 (abb. d'Ham, c. II). *Hen-en-Artois*, 1337 (*ibid.*). *Ham-emprez-Malannoy*, 1369 (*ibid.*). *Ham-l'Abbeie*, 1429 (chartes d'Artois). *Han-l'Abbaye*, 1545 (Arch. nat., J. 1005, n° 2). *Han-l'Abaie*, 1545 (*ibid.*, J. 787, n° 1). Ham-en-Artois, 1612 (abb. de Ham, l.3).

Ham-en-Artois, en 1789, faisait partie du bailliage de Lillers et avait une coutume particulière rédigée en 1507 suivant la coutume d'Artois. Son église paroissiale, d'abord diocèse de Thérouanne, puis de Saint-Omer, doyenné de Lillers, était consacrée au Saint-Sauveur ; l'abbé de Ham présentait à la cure. Abbaye bénédictine d'hommes fondée en 1084, sous le vocable du Saint-Sauveur, supprimée en 1790.

**Labeuvrière** [p. 49] canton de Béthune [auj. : Comm. d'agglo. de Béthune, Bruay, Artois-Lys romane]. La Beuvrière [auj. Labeuvrière], en 1789, faisait partie du bailliage de Béthune et avait une coutume locale rédigée en 1507, suivant la coutume d'Artois. Son église, d'abord diocèse de Thérouanne, doyenné de Lillers, puis diocèse de Boulogne, doyenné d'Auchy-au-Bois, secours d'Ecques-en-Pugnoy (La Pugnoy [auj. Lapugnoy]), était consacrée à saint Pierre. La prévôté de la Beuvrière, *prioratus Boevvariensis*, XII<sup>e</sup> s. (Acta SS., *vita sanctae Christinae*) était un ancien prieuré de l'abbaye de Charroux fondé sous le vocable de sainte Christine et passé dans la suite à l'abbaye de Saint-Vaast.

**Lespesses** [p. 221] canton de Norrent-Fontes [auj. : Comm. d'agglo. de Béthune, Bruay, Artois-Lys romane]. Lespesses, en 1789, faisait partie du bailliage de Lillers et suivait la coutume d'Artois. Son église paroissiale, d'abord diocèse de Thérouanne, doyenné de Lillers, puis diocèse de Boulogne, doyenné d'Auchy-au-Bois, était consacrée à saint Martin ; l'évêque de Saint-Omer présentait à la cure.

**Lières** [p. 223] canton de Norrent-Fontes [auj. : Comm. d'agglo. de Béthune, Bruay, Artois-Lys romane]. Lières, en 1789 faisait partie du bailliage d'Aire et suivait la coutume d'Artois. Son église paroissiale, d'abord diocèse de Thérouanne, doyenné de Lillers, puis de Boulogne, doyenné d'Auchy-au-Bois, était consacrée à la Vierge et à saint Adrien ; l'évêque de Saint-Omer présentait à la cure.

**Lozinghem** [p. 232] canton de Norrent-Fontes [auj. : Comm. d'agglo. de Béthune, Bruay, Artois-Lys romane]. Lozinghem, en 1789, faisait partie du bailliage de Béthune et suivait la coutume d'Artois. Son église paroissiale, d'abord diocèse de Thérouanne, doyenné de Lillers, puis diocèse de Boulogne, doyenné d'Auchy-au-Bois, était consacrée à saint Riquier ; l'abbé de Saint-Vaast présentait à la cure.

**Marles** [auj. Marles-les-Mines], [p. 246] canton d'Houdain [auj. : Comm. d'agglo. de Béthune, Bruay, Artois-Lys romane]. Marles (érection en comté de 1631 et 1696) faisait partie de la gouvernance de Béthune en 1789 et suivait la coutume d'Artois. Son église, d'abord diocèse de Thérouanne, doyenné de Lillers, puis diocèse de Boulogne, doyenné d'Auchy-au-Bois, secours de Calonne-Ricouart, était consacrée à saint Vaast.

**Mont-Bernanchon** [p. 258] canton de Lillers [auj. : Comm. d'agglo. Béthune, Bruay, Artois-Lys romane]. Mont-Bernanchon en 1789, faisait partie de la gouvernance de Béthune et suivait la coutume d'Artois. Son église paroissiale, d'abord diocèse de Thérouanne, puis de Saint-Omer, doyenné de Lillers, était consacrée à saint Nicaise ; l'abbé de Chocques présentait à la cure.

**Nédon** [p. 271] canton d'Heuchin [auj. : Comm. comm. du Ternois]. Nédon, en 1789, faisait partie du bailliage de Lillers et suivait la coutume d'Artois. Son église paroissiale, d'abord diocèse de Thérouanne, doyenné de Lillers, puis diocèse de Boulogne, doyenne d'Auchy-au-Bois, était consacrée à saint Éloi et avait Fontaine-lès-Hermans pour secours ; les chanoines d'Ypres présentaient à la cure.

**Nédonchel** [p. 272] canton d'Heuchin [auj. : Comm. comm. du Ternois]. Nédonchel, enclave d'Artois, faisait partie de la sénéchaussée de Boulogne en 1789, ancien ressort judiciaire du bailliage de Desvres, et suivait la coutume de Boulonnais. Son église paroissiale, d'abord diocèse de Thérouanne, doyenné de Lillers, puis diocèse de Boulogne, doyenné d'Auchy-au-Bois, était consacrée à saint Mein ; le chapitre de Boulogne présentait à la cure.

**Pernes [-en-Artois]** [p. 292] canton d'Heuchin [auj. : Comm. comm. du Ternois]. Pernes, pairie du comté de Saint-Pol et chef-lieu d'une châtelainie, faisait partie de la sénéchaussée de Saint-Pol en 1789 et avait une coutume locale rédigée en 1507 suivant la coutume générale d'Artois. Son église paroissiale, d'abord diocèse de Théroouanne, doyenné de Lillers, puis diocèse de Boulogne, doyenné d'Auchy-au-Bois, était consacrée à saint Pierre et avait Floringhem pour secours ; l'abbé de Saint-Bertin présentait à la cure. Maladrerie fondée au XIII<sup>e</sup> siècle et réunie en 1696 à l'hôpital de Pernes.

**Pressy [-lez-Pernes]** [p. 307] canton d'Heuchin [auj. : Comm. comm. du Ternois]. Pressy, en 1789, faisait partie de la sénéchaussée de Saint-Pol et suivait la coutume d'Artois. Son église, d'abord diocèse de Théroouanne, doyenné de Lillers, puis diocèse de Boulogne, doyenné d'Auchy-au-Bois, secours de Sachin, était consacrée à saint Martin.

**Robecq** [p. 325] canton de Lillers [auj. : Comm. d'aggl. de Béthune, Bruay, Artois-Lys romane]. Robecq (érection en principauté de 1634) faisait partie de la gouvernance de Béthune en 1789 et avait une coutume locale rédigée en 1507 suivant la coutume d'Artois. Son église paroissiale, d'abord diocèse de Théroouanne, puis de Saint-Omer, doyenné de Lillers, était consacrée à saint Maurice ; l'abbé de Saint-Augustin-lez-Théroouanne présentait à la cure.

**Sachin [-lez-Pernes]** [p. 336] canton d'Heuchin [auj. : Comm. comm. du Ternois]. Sachin, en 1789, faisait partie du bailliage de Saint-Pol et suivait la coutume d'Artois. Son église paroissiale, d'abord diocèse de Théroouanne, doyenné de Lillers, puis diocèse de Boulogne, doyenné d'Auchy-au-Bois, était consacrée à saint Jean-Baptiste et avait Pressy pour secours ; le prieur de Saint-Pry de Béthune présentait à la cure.

**Saint-Venant** [p. 351] canton de Lillers [auj. : Comm. d'aggl. de Béthune, Bruay, Artois-Lys romane]. Saint-Venant, ville forte de l'Artois, faisait partie du bailliage de Lillers en 1789 et était le chef-lieu d'une subdélégation de l'intendance de Flandre et d'Artois. Sa coutume locale avait été rédigée en 1507 suivant la coutume générale d'Artois et son église paroissiale, d'abord diocèse de Théroouanne, puis de Saint-Omer, doyenné de Lillers, était consacrée à saint Venant ; le chapitre de Lillers présentait à la cure. Ancienne maladrerie, l'*Ospital de Saint-Venant* (1276, chap. d'Aire, c. 1), fondée au XIII<sup>e</sup> siècle et réunie, par les édits de 1695 et 1696, à l'hôpital de Lillers.

**LILLERS** [p. 225-226] chef-lieu de canton, arrondissement de Béthune [auj. : Comm. d'aggl. de Béthune, Bruay, Artois-Lys romane]. *Lilirs*, 1114 (chartes de Saint-Bertin, n° 122). *Lilium*, 1145 (*ibid.*, n° 196). *Lilleirs*, 1147 (*ibid.*, n° 202). *Lileirum*, 1156 (cart. de Théroouanne, p. 26). *Lilium*, 1160 (*ibid.*, p. 30). *Lillerium*, 1186 (abbaye de Cercamp). *Lilerae*, 1192 (cartulaire d'Aubigny, f° 8v). *Lilers*, 1193 (abbaye d'Ham, 1. 1). *Lileirs*, 1199 (Du Chesne. maison de Béthune, p. 80). *Lylers*, 1209 (layettes du Trésor des chartes, t. 1, p. 320 b). *Lyleriae*, 1210 (cart. du chapitre d'Arras, f° 29). *Lillerae*, 1239 (Galamez, prieuré de Saint-André, p. 453). *Lillerae*, 1243 (chap. d'Aire, *Collectanea*, f° 163r). *Lileirs*, 1078 (*ibid.*). Lillers, 1310 (chap. de Lillers, c. 1). *Lislors*, 1333 (ch. d'Art., A. 533, n° 1). *Lyllers*, 1404 (cartulaire des chartreux de Gosnay, f° 93v). *Lillères*, 1517 (Arch. nat., J. 1005, n° 3).

Lillers, chef-lieu de la châtelainie et du bailliage de ce nom en 1789, avait une coutume locale rédigée en 1507 suivant la coutume générale d'Artois. Son église paroissiale, d'abord diocèse de Théroouanne, puis de Saint-Omer, doyenné de Lillers, était consacrée à saint Jules et à saint Victor ; le chapitre de la collégiale présentait à la cure. Collégiale, *ecclesia Sancti Audomari Lilliriensis* (1160, cartulaire de Théroouanne, p. 30), fondée en 1045 sous le vocable de saint Omer.

Maladrerie fondée au XIII<sup>e</sup> siècle, réunie par les édits de 1695 et 1696 à l'hôpital de Lillers.



## Annexes (II) – Pièce justificative n° 57

## 1- LISTE DES DOYENS DE LA COLLÉGIALE SAINT-OMER DE LILLERS

(Mentions relevées provenant de sources diverses : chartes, archives, ...)

NOM	PRÉNOM	Début	Fin	Vocable de la paroisse	Date du document	Sources
	<b>RAINERUS</b> <i>decanus de Lilerio</i>	c. 1124			1124	DUCHET et GIRY 1881- « Cartulaire de Thérouanne » : charte n° 12 « <i>De censiva altaris de Gisnes, quam habent moniales et canonici morinenses</i> »
	<b>WARINUS</b> <i>decanus Lilerii</i> (n° 196) ; <i>Warinus</i> [et alii] <i>præsbyteri decaniæ de Lileirs</i> (n° 199)	1145			1145	HAIGNERÉ 1886 - « Chartes de Saint-Bertin », t. 1 (648-1240) Chartes n° 196 (pp. 82-83) et n° 199 (pp. 84-87)
(de) <b>DOUACO</b> (de) <b>DOUAI</b>	Gosselus (Gosselin, Jocelyn)	1219			5 nov. 1219	AD-62 Centre Mahaut d'Artois (Arras-Dainville) Série G (sous-série G1) 8 G 1 « Collégiale de Lillers » « Charte de création d'un doyenné dans la collégiale de Lillers »
<b>OLIETTE</b>	Robert	c. 1457			22 juin 1457	DEMAY 1877 - « Inventaire des sceaux de l'Artois ... » Notice 2355 : Sceau du chapitre de Lillers sur parchemin « Fondation de l'obit de Robert Oliette, doyen de la collégiale »
(DE) <b>TANNAY</b>	Robert	1479			11 oct. 1479	AD-62 Centre Mahaut d'Artois (Arras-Dainville) Série G (sous-série G1) 8 G 1 « Collégiale de Lillers » (Personnel ecclésiastique - 1479-1687) Pièce n° 10 « Robert de Tannay est nommé chapelain de la chapelle Saint-Étienne »
		1503			janv. 1503	PREUX 1866 - « Chartes relatives à la collégiale de Lillers » (BHAM 1866, 3 <sup>e</sup> vol.) « Charte du pape Jules II en faveur de Robert Tannay »

(DE) LANNNOY	Robert	1507		19 sept. 1507	HENNEBERT 1788 Histoire générale de la province d'Artois (tome 2) BEUGNY D'HAGERUE 1879 (p. 150) <i>Coutumes de la seigneurie de l'église 1507.</i>
BROIGNART	Claude	1569		1569	AD-62 (2 C 1569/32 Lillers) Archives en ligne Rôles d'imposition du centième- 1569 - Lillers
BAZIN	François	? †1615		1675	AD-62 Centre Mahaut d'Artois (Arras-Dainville)
DUBOIS	Nicolas-François	1615 ?		1675	Série G (sous-série G1) 8 G 1 « Collégiale de Lillers » (Personnel ecclésiastique - 1479-1687) Pièce n° 15 Parchemin & sceau de Jacques Théodore de Bryas, évêque de St-Omer
DELERUE		1694 1699			Plaque commémorative dans le bas-côté nord de la collégiale
FANIEN		1699 1720			Plaque commémorative dans le bas-côté nord de la collégiale
DUBOSCA	Corneil	1720 1728			<i>Livre de paroisse</i> , dépôt AHD-62, « <i>Manuscrits isolés</i> » (Scan 025)
BERNAMONT		1728			Plaque commémorative dans le bas-côté nord de la collégiale
ANSART	Charles-Albert	c. 1747			BULTEL 1748, <i>Notice de l'état ancien et moderne de la province d'Artois</i> , p. 130
LEFEBVRE	Jacques	1763			Plaque commémorative dans le bas-côté nord de la collégiale « <i>Villes et villages du Pas de-Calais en 1790</i> » (p. 211)
DE MARTHE		1766 †1768			Marches de l'autel majeur (gravure, latin) : (à droite) Fondation d'une messe en 1766 (à gauche) Décès du doyen en 1768 et fondation d'un obit perpétuel <i>Épigraphie du P.-de-C.</i> , t. 2, 1889, p. 245
SALLIER (doyen du chapitre, puis après 1789, prêtre constitutionnel)		en 1779 en 1788			DUCHESNE 1779, <i>La France ecclésiastique pour l'année 1779</i> , p. 357 <i>Livre de paroisse</i> , dépôt AHD-62, « <i>Manuscrits isolés</i> » (Scan 029)
<b>Période révolutionnaire 1791 – 1802</b>					
LEFEBVRE		1802 1806			Plaque commémorative dans le bas-côté nord de la collégiale
DUFOUR		1806 †1824			Plaque commémorative dans le bas-côté nord de la collégiale
GUILLÉ	Jean Marie Basilde	1824 †1839	Jules & Victor	5 oct. 1824	AHD-62 1 P doy. Lillers : pièce n°10

Collégiale Saint-Omer de Lillers – Vol. 2 – Annexes

<b>MOFAIT</b>	Pierre-François	1839	1843	Jules & Victor	14 déc. 1838	AHD-62 1 P doy. Lillers : pièce n°24
<b>BÉGHIN</b>	Aimé Chrysogone	1843	1874			Plaque commémorative dans le bas-côté nord de la collégiale
<b>LESON</b>	Jean-Baptiste	1874	1892	Jules & Victor	17 mai 1887	AHD-62 4 Z 866/2 : page 20
<b>DELANNOY</b>	Charles	1892	1899			Plaque commémorative dans le bas-côté nord de la collégiale
<b>DEBRAS</b>	A.	1899	1901			Plaque commémorative dans le bas-côté nord de la collégiale
<b>RICQ</b>	Anatole	1901	1912			AHD-62. 4 Z 866/2 « Registre Conseil de Fabrique » : 14 avr. 1901 (p. 61)
<b>MACQUART</b>	Oscar	1912	1916			Plaque commémorative dans le bas-côté nord de la collégiale
<b>RICHARD</b>	F.	1916	1928			Plaque commémorative dans le bas-côté nord de la collégiale
<b>RUBLIN</b>	Alphonse	1928	1955			Plaque commémorative dans le bas-côté nord de la collégiale
<b>CAMPAGNE</b>	Philémon	1955	1963			Plaque commémorative dans le bas-côté nord de la collégiale
<b>HAZEBART</b>	Gérard	1963	?			Livre de paroisse, dépôt AHD-62 - page 183

## 2- NOMS DE CHANOINES, CURÉS, VICAIRES, CHAPELAINS DE LA COLLÉGIALE (glanés dans les documents d'archives)

NOM	PRÉNOM	Qualité	Début	Date du document	Cote archives
<b>ALBINUS, RENERUS, ALULFUS,</b> <b>MANASSES, FLUITARDUS, GUNDUINUS</b> <i>presbyteri decaniæ de Lileirs</i>		prêtres		1146	Haigneré 1886 « Chartes de Saint-Bertin » t. 1 (648-1240) - Charte n° 200 (pp. 87-88).
		prêtres		1147	Haigneré 1886 « Chartes de Saint-Bertin » t. 1 (648-1240) - Charte n° 202 (pp. 88-89).
<b>WALTERUS, BALDUINUS, EMENFRIDUS</b> <i>presbyteri decaniæ de Lileirs</i>			1308	1308	Bougard 1965, « La fortune des comptes de Thierry de Hérisson (mort en 1328) », p. 132 : BLED 1904, <i>Regestes des évêques de Thérouanne</i> , pièce n° 2064, pp. 334-335.
	Thierry	chanoine	12 juil. 1321		AD-62. Sous-série 8 G 1 (n° 10) « Divers actes concernant les personnels ecclésiastiques (1479-1687) ». <i>ibidem</i>
<b>D'HIREÇON</b> alias LARCHIER de HÉRISSON	Robert	chapelain (Saint-Étienne)	1479	1479	<i>ibidem</i>
<b>DE TANNAY</b>	Claude	chanoine	1530	1530	<i>ibidem</i>
<b>DELEHAYE</b>	Jean	chapelain (Sainte-Marguerite)	?	† c. 1547	<i>ibidem</i>
<b>COUPPIN</b>	Pierre	chapelain (Sainte-Marguerite)	1547	1547	<i>ibidem</i>
<b>LIÉVIN</b>	Pierre	chapelain (Sainte-Marguerite)	1555	1555	<i>ibidem</i>
<b>D'AUDREHEM</b>	Josse	prêtre et chapelain (Sainte-Élisabeth)	1569	1569	AD-62. 2 C 1569/32 Lillers Rôles d'imposition du 100 <sup>e</sup> (p. 41)

<b>MIGNOT</b>	François	prêtre et curé	1569	1569	<i>Ibidem</i> (pp. 4 et 92)
<b>GRANE</b>	Antoine	prêtre	1569	1569	<i>Ibidem</i> (p. 4)
<b>VINCENT</b>	Marq	prêtre	1569	1569	<i>Ibidem</i> (p. 4)
<b>HURETEL (ou HURTREL)</b>	Vincent	prêtre et curé	1569	1569	<i>Ibidem</i> (pp. 76 et 79)
<b>GRÉBAULT</b>	Louis	prêtre	1569	1569	<i>Ibidem</i> (p. 79)
<b>YZARD</b>	Baude	prêtre	1569	1569	<i>Ibidem</i> (p. 81)
<b>SEURIEZ</b>	Antoine	prêtre	1569	1569	<i>Ibidem</i> (p. 85)
<b>CARDON</b>	Jean	prêtre et chapelain (Saint-Jacques)	1569	1569	<i>Ibidem</i> (p. 91)
<b>DE BOULOGNE</b>		chanoine	1670	1670	CORET 1670, « Le sang miraculeux... », p. 6
<b>CARON</b>		chanoine	1670	1670	<i>Ibidem</i>
<b>DE LA RUE</b>	Robert	chanoine	1687	31/01/1687	AD-62. Sous-série 8 G 1 (n° 10)
<b>DE FLEURY</b>	Jean	chapelain (Saint-Jean)	1737	01/06/1737	Épigraphie du Pas-de-Calais, t. 6 (1908), p. 787 « Canton du Parcq, Heuchin »
<b>GUILLE</b>	Jean Marie Basilide	vicaire (élu doyen en 1824)	c. 1779		AHD-62, « Livre de paroisse » (pp. 35-48)
<b>BECQUET</b>		chanoine	1781	1781	AHD-62, « Manuscrits isolés » (Scan 029)
			1788	1788	<i>Ibidem</i> , « Livre de paroisse » (p. 4)
<b>CALLAHAN</b>		chanoine	1781		<i>Ibidem</i> , « Manuscrits isolés » (Scan 029)
<b>CARON</b>		chanoine	1781		<i>Ibidem</i> , « Manuscrits isolés » (Scan 029)
			1788		<i>Ibidem</i> , « Livre de paroisse » (p. 4)
<b>CRESENT</b>		chanoine	1781		<i>Ibidem</i> , « Manuscrits isolés » (Scan 029)
			1788		<i>Ibidem</i> , « Livre de paroisse » (p. 4)
<b>DELESALLE</b>		chanoine	1781		<i>Ibidem</i> , « Manuscrits isolés » (Scan 029)
			1788		<i>Ibidem</i> , « Livre de paroisse » (p. 4)

<b>LAURÉTAN</b>		chanoine	1781		<i>Ibidem</i> , « <i>Manuscrits isolés</i> » (Scan 029)	
			1788			<i>Ibidem</i> , « <i>Livre de paroisse</i> » (p. 4)
<b>DE LA POMÉLIE</b>		chanoine	1781		<i>Ibidem</i> , « <i>Manuscrits isolés</i> » (Scan 029)	
<b>THIBAUT</b>		chanoine	1781		<i>Ibidem</i> , « <i>Manuscrits isolés</i> » (Scan 029)	
<b>TYPREZ</b>		chanoine	1781		<i>Ibidem</i> , « <i>Manuscrits isolés</i> » (Scan 029)	
			1788			<i>Ibidem</i> , « <i>Livre de paroisse</i> » (p. 4)
<b>WILLAY</b>	Louis-Ignace	chanoine (secrétaire)	1781		<i>Ibidem</i> , « <i>Manuscrits isolés</i> » (Scan 029)	
			1788			<i>Ibidem</i> , « <i>Livre de paroisse</i> » (p. 4)
			1770			THIEBAUT 1994, <i>Nord roman</i> , n° 82, p. 77
<b>LEFÈVRE</b>		curé de la paroisse (bénéficiaire)	1788		AHD-62, « <i>Livre de paroisse</i> » (p. 4)	
<b>CARON</b>		vicaires du chœur (bénéficiaires)	1788		<i>Ibidem</i> , « <i>Livre de paroisse</i> » (p. 4)	
<b>CLERBOUT</b>			1788		<i>Ibidem</i> , « <i>Livre de paroisse</i> » (p. 4)	
<b>BROGNIART</b>		prêtres (bénéficiaires)	1788		<i>Ibidem</i> , « <i>Livre de paroisse</i> » (p. 4)	
<b>CARPENTIER</b>			1788		<i>Ibidem</i> , « <i>Livre de paroisse</i> » (p. 4)	
<b>DELEHELLE</b>			1788		<i>Ibidem</i> , « <i>Livre de paroisse</i> » (p. 4)	
<b>FIEVÉ</b>		prêtres (bénéficiaires)	1788		<i>Ibidem</i> , « <i>Livre de paroisse</i> » (p. 4)	
<b>HUE</b>			1788		<i>Ibidem</i> , « <i>Livre de paroisse</i> » (p. 4)	
<b>LAURENT</b>		vicaires du chœur (bénéficiaires)	1781		<i>Ibidem</i> , « <i>Manuscrits isolés</i> » (Scan 029)	
<b>LESSÈQUE</b>			1788		<i>Ibidem</i> , « <i>Livre de paroisse</i> » (p. 4)	
<b>TOFFART</b>			1788		<i>Ibidem</i> , « <i>Livre de paroisse</i> » (p. 4)	
<b>DELAFOLIE</b> (alias DE LAFOLLYE)	Isidore	vicaire	1853	1853	AHD-62, « <i>Livre de paroisse</i> » (auteur)	
			1856	8 avr. 1856	<i>Ibidem</i> , 1 P doy. Lillers : pièce n° 46	

## Annexes (II) – Pièce justificative n° 58

## CHAPELLENIES FONDÉES DANS LA COLLÉGIALE DE LILLERS

Vocabulaire de la chapelle	Mention de la localisation	Date de création (ou mention)	Sources (archives)
<i>Capellenie saint Logle et saint Luglien</i>	Non mentionnée	1334. [ligne 12] « Item pour le [...] de la capellenie saint Logle et saint Luglien [...] »	AD-62. Lillers. 8 G 1 (n° 5) <i>Fragments de comptes</i> (autre mention dans CORET 1670, p. 6)
<i>Capellenie / chapelle Sainte-Marguerite</i>	Non mentionnée	Juin 1302. « Arrentement d'une maison à Lillers, appartenant à la capellenie Sainte-Marguerite »	AD-62. Lillers. 8 G 2 (n° 10) <i>Titres de propriété</i>
	« fondée en l'église de Lillers »	11 janvier 1547. « Nomination de Pierre Liévin en qualité de chapelain de la chap. vacante depuis la mort de Jean Couppin » (latin)	AD-62. Lillers. 8 G 1 (n° 10) <i>Personnel ecclésiastique (1479-1687)</i>
	Non mentionnée	2 juillet 1555. « Nomination de Pierre d'Audrethem en qualité de chapelain de la chap. Sainte-Marguerite » (latin)	AD-62. Lillers. 8 G 1 (n° 10) <i>Personnel ecclésiastique (1479-1687)</i>
	« fondée au dit Lillers »	1569. « Luy tien encore en cense et ferme du chapelain de la chapelle Sainte-Marguerite fondée au dit Lillers une autre disme ... »	AD-62 Archives en ligne 2 C 1569/32 - Lillers Rôles d'imposition du 100 <sup>e</sup> (page 28)
	Non mentionnée	« Sainte-Marguerite, chapelle. Au diocèse de Thérouanne » [i.e., avant 1559].	Beugny d'Hagerue 1879 « Notice historique et archéologique de l'église de Lillers » (page 151)
Chapelle <b>Saint-Étienne</b>	« dans la collégiale »	11 octobre 1479. « Nomination de Robert de Tannay en qualité de chapelain de la chapelle Saint-Étienne dans la collégiale Saint-Omer de Lillers » (latin)	AD-62. Lillers. 8 G 1 (n° 10) <i>Personnel ecclésiastique (1479-1687)</i>
Chapelle <b>Sainte-Élisabeth</b>	Non mentionnée	1569. « Louis de le Clitte tient en cense de Sire Josse de la Hallocherie, Prêtre, à cause de sa chapelle Sainte-Élisabeth, sept quartiers de prés séans au dit Cantheraine au rendage par an selon qu'il a affirmé par son serment de Li fl. ». ».	AD-62 Archives en ligne 2 C 1569/32 - Lillers Rôles d'imposition du 100 <sup>e</sup> (page 41)
Chapelle <b>Saint-Jacques</b>	Non mentionnée	1569. « Charles Desmarets tient en cense de Maistre Jean Cardon, prestre, à cause de sa chapelle Saint-Jacques, sept mesures de terre à labeur au rendage par an, selon qu'il a affirmé par son serment, de la somme de xix fl. 12 s. ». ».	AD-62 Archives en ligne 2 C 1569/32 - Lillers Rôles d'imposition du 100 <sup>e</sup> (page 41)
Chapelle <b>Saint-Jean</b>	« chapelle de la collégiale de Lillers »	1 <sup>er</sup> juin 1737 - « (note n° 2) 1737- 1 <sup>er</sup> juin - Cure [du village] de Fleury, à Jacques-Martin Fleury, par résignation de Jean de Fleury, permutant pour la chapellenie de Saint-Jean de la collégiale de Lillers (Haigneré, Inventaire, série G, p. 114, Arch. dép., G, 6, f° 140v) ». ».	Épigraphie du Pas-de-Calais, t. 6, « Canton du Parcq. Heuchin », Arras, éd. Ségaud, 1908 (p. 787)

<p><b>Chapelle Notre-Dame</b></p>	<p>Non mentionnée</p>	<p>(s.d.) « Notre-Dame, chapelle. Diocèse de Thérouanne »</p>	<p>Beugny d'Hagerue 1879 « Notice historique et archéologique de l'église de Lillers » (page 151)</p>
<p><b>Chapelle Saint-Pierre</b></p>	<p>« à Lillers »</p>	<p>(s.d.) « Saint-Pierre, chapelle à Lillers. Diocèse de Thérouanne »</p>	<p><i>Ibidem</i></p>
<p><b>Rivo Chapelle</b></p>	<p>Non mentionnée</p>	<p>(s.d.) « Rivo, chapelle. Diocèse de Thérouanne »</p>	<p><i>Ibidem</i></p>



**Annexes (II) – Pièce justificative n° 59**

Réponse de M. J.-Cl. Bessac à la question de M. Timbert au sujet des traces d'outils visibles sur le parement des piliers sud de la nef de Lillers.

(Échange de courriels d'avril 2018)

Je ne peux vous répondre que pour le cas présenté sur la photo jointe car deux tailles d'apparence similaire mais d'époques différentes ne résultent pas forcément de la même fonction technique ou autre.

Pour ce qui est des traces sur la photo, il me semble qu'il ne s'agit pas d'un véritable layage mais d'une taille dite « charruée » (réalisée à la charrue qui est un très large ciseau d'habitude utilisé sur les grès surtout en Alsace mais aussi en Allemagne, Suisse et parfois en Belgique et dans le Nord de la France sur des grès et calcaires résistants pour créer une taille ornementale, d'où leur inclinaison volontairement alternée. Ce caractère est d'autant plus avéré qu'il me semble que ces blocs ont été précisément sciés à leurs dimensions définitives à l'aide d'un grand disque diamanté qui a poli leurs faces lors du débitage. Il reste des traces de ce sciage (probablement régularisé par un ponçage mécanique sommaire en particulier sur les colonnes engagées) à l'emplacement habituel des ciselures et entre les impacts de charrue. La taille charruée n'est donc pas ici une nécessité mais un moyen de dépolir ces surface pour rompre la monotonie de l'aspect scié (et peut-être en outre adouci à la ponceuse). Réf. : Mon ouvrage sur *l'outillage traditionnel du tailleur de pierre*, Paris, 1986, p. 127. Pour une église que j'espère classée MH, cette taille est particulièrement éloignée de nos concepts français de conservation MH.

Jean-Claude Bessac

<b>TABLE DES ANNEXES (III) – Schémas / Dessins / Tableaux</b>		
<b>Doc. n°</b>	<b>INTITULÉ / CONTENU</b>	<b>Page</b>
<b>1</b>	Tableau de localisation des chapiteaux d'après leur cote numérique	316
<b>2</b>	Critique d'authenticité des chapiteaux-Note introductive aux documents. Inventaire des sources	318
<b>3</b>	Authenticité des chapiteaux. Nef. Doubleaux du bas-côté nord	322
<b>4</b>	Authenticité des chapiteaux. Nef. Doubleaux du bas-côté sud	324
<b>5</b>	Authenticité des chapiteaux. Nef. Grandes-arcades nord	326
<b>6</b>	Authenticité des chapiteaux. Nef. Grandes-arcades sud	329
<b>7</b>	Provenance des chapiteaux déposés. Nef. Grandes-arcades	332
<b>8</b>	Authenticité des chapiteaux. Nef. Ouverture sur comble nord. Travée n° 1	333
<b>9</b>	Authenticité des chapiteaux. Nef. Ouverture sur comble nord. Travée n° 2	334
<b>10</b>	Authenticité des chapiteaux. Nef. Ouverture sur comble nord. Travée n° 3	335
<b>11</b>	Authenticité des chapiteaux. Nef. Ouverture sur comble nord. Travée n° 4	336
<b>12</b>	Authenticité des chapiteaux. Nef. Ouverture sur comble nord. Travée n° 5	337
<b>13</b>	Authenticité des chapiteaux. Nef. Ouverture sur comble nord. Travée n° 6	338
<b>14</b>	Provenance des chapiteaux déposés. Nef. Ouvertures sur comble nord	339
<b>15</b>	Authenticité des chapiteaux. Nef. Ouverture sur comble sud. Travée n° 1	340
<b>16</b>	Authenticité des chapiteaux. Nef. Ouverture sur comble sud. Travée n° 2	341
<b>17</b>	Authenticité des chapiteaux. Nef. Ouverture sur comble sud. Travée n° 3	342
<b>18</b>	Authenticité des chapiteaux. Nef. Ouverture sur comble sud. Travée n° 4	343
<b>19</b>	Authenticité des chapiteaux. Nef. Ouverture sur comble sud. Travée n° 5	344
<b>20</b>	Authenticité des chapiteaux. Nef. Ouverture sur comble sud. Travée n° 6	345
<b>21</b>	Tableau synoptique d'authentification des chapiteaux. Nef : grandes-arcades	346
<b>21 bis</b>	Plan de la nef : authentification des chapiteaux des grandes-arcades	347
<b>22</b>	Tableau synoptique d'authentification des chapiteaux. Nef : ouvertures sur comble	348
<b>22 bis</b>	Plan de la nef : authentification des chapiteaux des ouvertures sur comble et tribune occidentale	350
<b>23</b>	Tableau synoptique d'authentification des chapiteaux. Nef : fenêtres-hautes et chapiteaux d'entrants. Chœur : grandes-arcades sud	351
<b>24</b>	Notices des consoles figurées de la nef : Sirène-oiseau et Centaure-sagittaire	352
<b>25-a</b>	Schéma de la vis du clocher. Hypothèse de restitution du 1 <sup>er</sup> niveau	354
<b>25-b</b>	Schéma de la vis du clocher. Hypothèse de restitution du 2 <sup>e</sup> niveau	355
<b>26</b>	Escalier en vis tribune (côté sud) : schéma de configuration du bas et du haut de l'ouvrage	356
<b>27</b>	Escalier en vis du comble de la nef : schéma de configuration et coupe du départ de l'ouvrage	357
<b>28</b>	Coupe longitudinale des escaliers droits vers les combles des bas-côtés nord et sud de la nef	358
<b>29</b>	Bombardement du 16 avril 1918, localisation de la chaire et des baies 4 et 5 du bas-côté sud	359
<b>30</b>	Écroulement de la nef. Plan schématique de localisation des parties effondrées	359
<b>31</b>	Localisation des modillons romans extérieurs (1). Corniche du bas-côté nord de la nef	360
<b>32</b>	Localisation des modillons romans extérieurs (2). Corniches des hauts-vaisseaux	361
<b>33</b>	États comparés de modillons (1). Corniche du pignon de façade occidentale	362
<b>34</b>	États comparés de modillons (2). Corniche du pignon du bras nord du transept	363
<b>35</b>	États comparés de modillons (3). Corniche du pignon du bras sud du transept	364
<b>36</b>	Notice du crucifix du Saint-Sang de Lillers	365
<b>37</b>	Notice du reliquaire du Saint-Sang de Lillers	369
<b>38</b>	Combles de la sacristie. Ouvertures sur comble - Revers de la baie n° 22	371
<b>39</b>	Ouvertures sur comble du chœur : relevés des dimensions des baies	373
<b>40</b>	Histogrammes des traces d'outils relevées sur le lapidaire déposé	374
<b>41</b>	Support <i>E 10</i> (déambulatoire) hypothèse de restitution	375
<b>42</b>	Relevés de hauteur : a- Voûtes du XI <sup>e</sup> siècle du déambulatoire ; b- Colonnes du chœur	376
<b>43</b>	Relevés de mesures des escaliers et de la tribune occidentale	377
<b>44</b>	Relevés des mesures de la nef d'après le plan de calepinage du dallage établi en 1927	380

**Annexes (III) – document n° 1**

**LOCALISATION DES CHAPITEAUX D'APRÈS LEUR COTE NUMÉRIQUE**

Pour rationaliser la présentation de notre étude, une cote a été attribuée à chaque chapiteau. La numérotation débute par le premier niveau d'élévation, au nord-ouest (*chap. 1*), puis passe au sud-ouest (*chap. 2*) pour revenir au nord, poursuivant dans cette alternance sa progression jusqu'à l'est. Les niveaux d'élévation suivants reprennent le même principe, sans interruption de la succession numérique (à la seule exception du chapiteau 216). Ainsi, dans cette configuration, tous les nombres impairs désignent des chapiteaux situés au nord et tous les pairs ceux situés au sud (à l'exception de ceux du bras sud du transept).

NEF – BAS-CÔTÉS – VESTIBULE Grandes-arcades – 42 chapiteaux													
NORD							SUD						
1	3	5	7	9	11	13	2	4	6	8	10	12	14
15	17	19	21	23	25	27	16	18	20	22	24	26	28
29	31	33	35	37	39	41	30	32	34	36	38	40	42

TRIBUNE OCCIDENTALE 6 chapiteaux				Escalier en vis sud	
NORD		SUD		216	
43		44			
45		46			
47		48			

NEF Ouvertures sur comble – 60 chapiteaux													
NORD							SUD						
49	51	53	55	57	59	61	50	52	54	56	58	60	62
63	65	67	69	71	73	75	64	66	68	70	72	74	76
77	79	81	83	85	87	89	78	80	82	84	86	88	90
91	93	95	97	99	101	103	92	94	96	98	100	102	104
105	107						106	108					

NEF et TRIBUNE Fenêtres-hautes – 28 chapiteaux													
NORD							SUD						
109	111	113	115	117	119	121	110	112	114	116	118	120	122
123	125	127	129	131	133	135	124	126	128	130	132	134	136

NEF Chapiteaux sous entrails (ou « de plafond ») – 12 chapiteaux											
NORD						SUD					
137	139	141	143	145	147	138	140	142	144	146	148

TRANSEPT Vestiges des grandes-arcades – 7 chapiteaux						
BRAS NORD					BRAS SUD	
149	151	153	154	155	150	152

TRANSEPT Fenêtres-hautes – 10 chapiteaux				
BRAS SUD				
156	157	158	159	160
161	162	163	164	165

CHOEUR Grandes-arcades – 12 chapiteaux											
NORD						SUD					
167	169	171	173	175	177	166	168	170	172	174	176

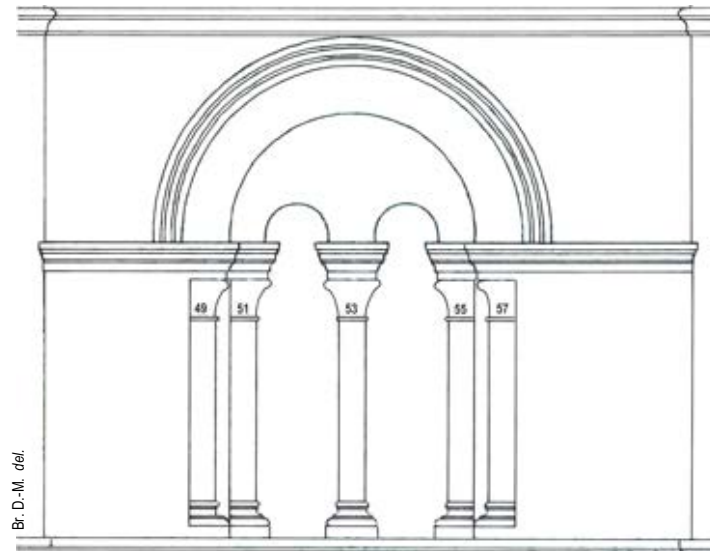
DÉAMBULATOIRE 14 chapiteaux													
NORD							SUD						
179		183	185	187	189	191	178	180	182	184	186	188	190
	181	< chapiteau extérieur (vestige)					192						

CHOEUR Fenêtres-hautes – 22 chapiteaux													
NORD							SUD						
193	195	197	199	201	203	205	194	196	198	200	202	204	206
207	209	211	213				208	210	212	214			

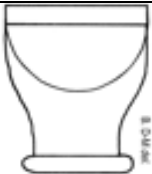





**Annexes (III) – document n° 2**

Critique d'authenticité des chapiteaux de la nef.

1- Note introductive aux codes utilisés : couleurs de fond, couleur de texte.



*1<sup>re</sup> travée du mur nord – chapiteaux de l'ouverture sur comble*

	<b>Ch. 49</b>	<b>Ch. 51</b>	<b>Ch. 53</b>	<b>Ch. 55</b>	<b>Ch. 57</b>
	Sources : document B	Sources : aucune	Sources : aucune	Sources : aucune	Sources : aucune
Avant 1919		Pas de cliché disponible ou exploitable	Pas de cliché disponible ou exploitable	Pas de cliché disponible ou exploitable	Pas de cliché disponible ou exploitable
Après 1919					
	Différent de l'original	Original indéterminable	Original indéterminable	Original indéterminable	Original indéterminable
	Création de 1922	Copie à l'identique ou création de 1922 ?	Création de 1922	Création de 1922	Création de 1922

Exemple de schéma de restitution de l'implantation des chapiteaux : *1<sup>re</sup> travée nord du second niveau de la nef.*

**Code couleurs :** Fond *bleu turquoise* (non représenté ici) : pièce authentifiée ; fond *beige* : original ou copie du XX<sup>e</sup> siècle ; fond *gris* : authentification impossible à établir.

**Ch. 53** (en rouge) indique un chapiteau tombé dans l'écroulement du mur nord, en 1919.

2- Inventaire des sources : code alphabétique des vingt documents iconographiques utilisés.

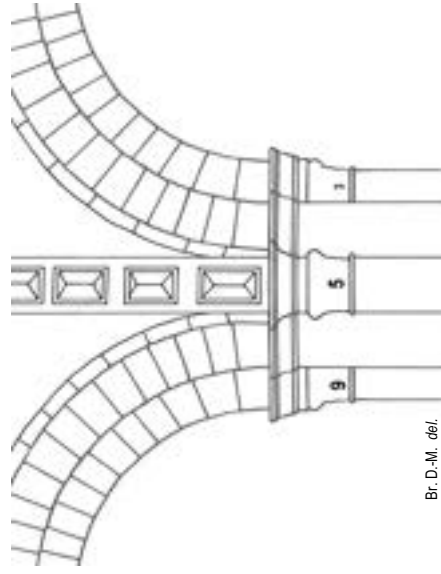
- **α** : (fig. 235) dessin (c. 1885), AD-62, *fonds iconographiques, 24 J 106 (page 12/20)*, « Église de Lillers. G[ran]de nef. Flanc nord. Triforium côté combles », Annexes II, pièce justificative n° 30.
- **β** : (fig. 236) dessin (c. 1885), AD-62, *fonds iconographiques 24 J 106 (page 15/20)*, « Église de Lillers. Flanc nord. Chapiteaux du triforium de la G<sup>de</sup> nef. Détail du tailloir A. Base », *Ibidem*, p. j. n° 31.
- **A** : (fig. 129) photographie (mai 1887), par Médéric Mieusement, « Lillers, église, intérieur de la nef », AD-62, *6 Fi C 948 (base Mémoire sap01\_mh001539\_p)*, *Ibid.*, p. j. n° 32.
- **B** : (fig. 130) négatif noir et blanc (c. 1909-1911), par Henri Deneux, « Intérieur : nef vers le chœur », base Mémoire : *sap01\_dnx08012\_p* (copie numérisée acquise), *Ibid.*, p. j. n° 33.
- **C** : (fig. 131) négatif noir et blanc (c. 1909-1911), par Henri Deneux, « Intérieur : nef vers l'entrée », base Mémoire : *sap01\_dnx08011\_p* (copie numérisée acquise), *Ibid.*, p. j. n° 34.
- **D** : (fig. 132) carte postale ancienne (c. octobre 1900 et avril 1918), éditions J. Poriche fils, Lillers, « *Lillers. l'église (vue intérieure)* » ; acquise sur le site *delcampe.net*. *Ibid.*, p. j. 35.
- **E** : (fig. 201) photographie, (1920, s. n.), Service photographique des Archives des Monuments historiques n°26.306, « Intérieur, nef et bas-côté nord », MAP, *casier archéologique*, cote 96/25/760, *Ibid.*, p. j. n° 36.
- **F** : (fig. 202) photographie (1920, s. n.), Service photographique des Archives des Monuments historiques n°26.307, « Intérieur, chœur », MAP, *casier archéologique*, 96/25/760, *Ibid.*, p. j. n° 37.
- **G** : (fig. 204) photographie (1920), par Enlart, n°26.308, « Intérieur, bas-côté sud », MAP, *casier archéologique*, 96/25/760, *Ibid.*, p. j. n° 38.
- **H** : (fig. 206) photographie (c. 1919), par Paquet, MAP (sans cote), carton « Lillers », Photothèque (effondrement de la nef, bas-côté sud, vers l'est), *Ibid.*, p. j. n° 39.
- **I** : (fig. 210) photographie (c. 1919), par Paquet, MAP (sans cote), carton « Lillers », Photothèque, (effondrement de la nef, mur nord, 6<sup>e</sup> travée). *Ibid.*, p. j. n° 40.
- **J** : (fig. 208) photographie (c. 1919), par Paquet, MAP (sans cote), carton « Lillers », Photothèque, (effondrement de la nef, vers la tribune occidentale). *Ibid.*, p. j. n° 41.
- **K** : (fig. 209) photographie (c. 1919), par Paquet, MAP, n° 26.306, carton « Lillers », Photothèque (effondrement de la nef, vers l'est). *Ibid.*, p. j. n° 42.
- **L** : (fig. 203) photographie (1919), par Paquet, MAP (sans cote), carton « Lillers », Photothèque, (effondrement de la nef, bas-côté nord, premières travées depuis l'ouest), *Ibid.*, p. j. n° 43.

- **M** : (fig. 205) photographie (c. avril 1919), par Paquet, MAP, n° 26.307, carton « Lillers », Photothèque, (effondrement de la nef, vers l'est), *Ibid.*, p. j. n° 44.
- **N** : (fig. 152) photographie de Camille Enlart (1920), MAP, *Casier archéologique* 96/25/760, Service photographique des Archives des Monuments historiques, n° 29.058, « Intérieur : triforium » (travées méridionales du chœur), *Ibid.*, p. j. n° 45.
- **O** : (fig. 153) photographie de Camille Enlart (1920), MAP, *Casier archéologique* 96/25/760, Service photographique des Archives des Monuments historiques, n° 29.059, « Intérieur, chapiteaux et voûtes, vue diagonale » (bas-côté sud du chœur, vue vers l'ouest), *Ibid.*, p. j. n° 46.
- **P<sub>1</sub>** : (fig. 237) deux photocopies de photographies, c. 1924, par l'ACMH Paquet (?), remises à l'Office du tourisme de Lillers : la première (P<sub>1</sub>a) représente dix-neuf petits chapiteaux déposés et la seconde (P<sub>1</sub>b), douze grands chapiteaux déposés, *Ibid.*, p. j. n° 47.
- **P<sub>2</sub>** : (fig. 238) les mêmes clichés avec pièces disparues en encadré, *Ibid.*, p. j. n° 48.
- **Q** : (fig. 133) carte postale ancienne (c. 1900-1914, s. n.), « LILLERS – L'intérieur de l'église », source Facebook, groupe *Lillers d'antan*, publication M. R\* (26/11/2017), *Ibid.*, p. j. n° 49.









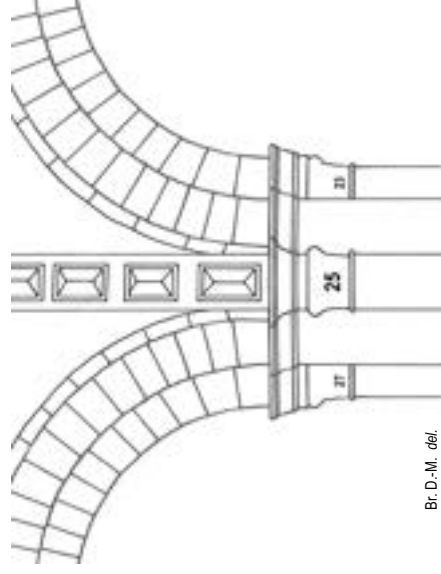


**Annexes (III) – document n° 3. Critique d'authenticité des chapiteaux – Grandes-arcades et doubleaux du bas-côté nord (nef)**








Nef – Bas-côté nord – pilier A 2

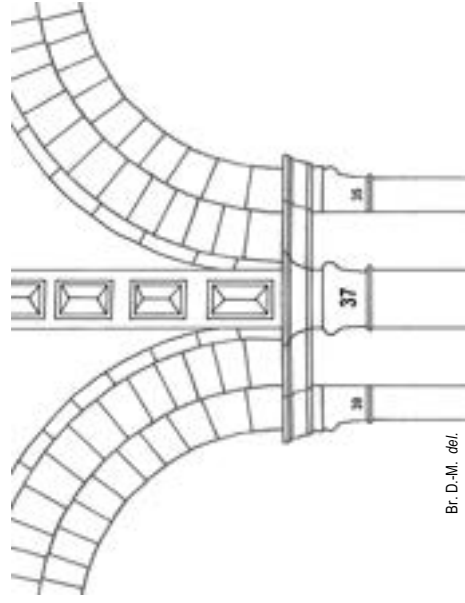
Avant 1919				
État actuel				
Sources iconographiques : document L				
Modèle différent créé en 1926		Modèle en place avant 1919		




Nef – Bas-côté nord – pilier A 5

Avant 1919				
État actuel				
Sources iconographiques : document C				
Chapiteau 25 (emporté dans l'effondrement du mur nord en 1919)				
sap01_dnx08012_p		Original : SOL-2008-2, -3 ou -4		
Différent de l'original : création de 1921				

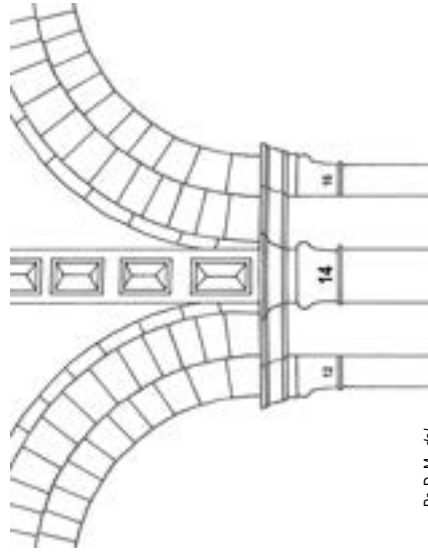
**Annexes (III) – document n° 3. Critique d'authenticité des chapiteaux – Grandes-arcades et doubleaux du bas-côté nord (nef)**



*Nef – Bas-côté nord – pilier A 7*

<b>Chapiteau 37</b>	
Sources iconographiques : documents E, F, I et M	
Avant 1919	Pas de cliché disponible (est resté en place lors de l'effondrement du mur nord en 1919)
État actuel	
Probablement un authentique du XII <sup>e</sup> s. (a pu servir de modèle pour le chapiteau 23)	

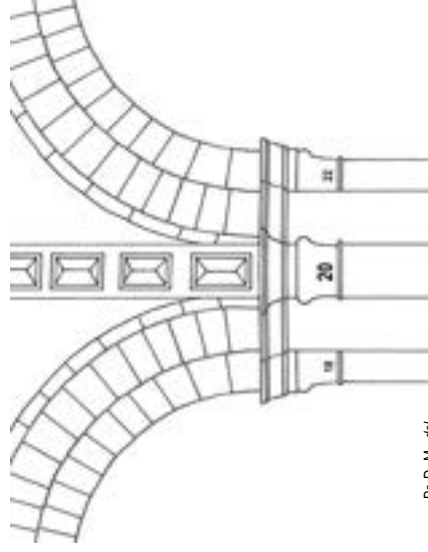
**Annexes (III) – document n° 4. Critique d'authenticité de quatre des six chapiteaux des arcs doubleaux du bas-côté sud de la nef**



Br. D.-M. del.

Nef – Bas-côté sud – pilier B 3

<b>Chapiteau 14</b>	
Sources iconographiques : document H	
Avant 1919	
État actuel	
Conforme au modèle de 1919	

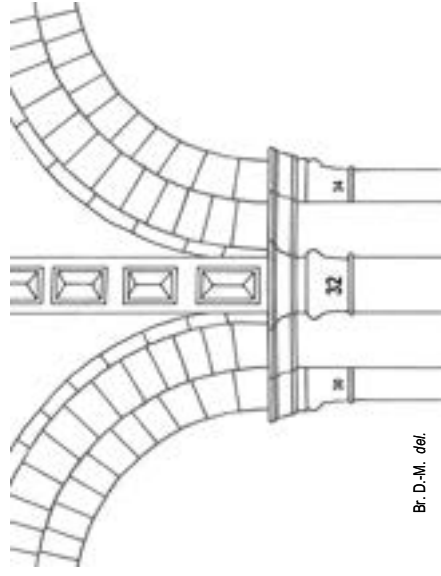


Br. D.-M. del.

Nef – Bas-côté sud – pilier B 4




<b>Chapiteau 20</b>	
Sources iconographiques : document H	
Avant 1919	
État actuel	
SOL-2008-2 ou SOL-2008-3 ou SOL-2008-4	
Création de 1925	

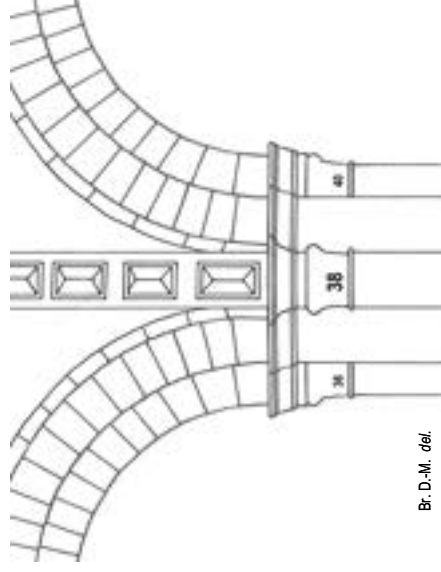
**Annexes (III) – document n° 4. Critique d'authenticité de quatre des six chapiteaux des arcs doubleaux du bas-côté sud de la nef**



Br. D.-M. del.




*Nef – Bas-côté sud – pilier B 6*

<b>Chapiteau 32</b>	
Sources iconographiques : document G	
Avant 1919	 
SOL-2008-2 ou SOL-2008-3 ou SOL-2008-4	
État actuel	
Création de 1925	

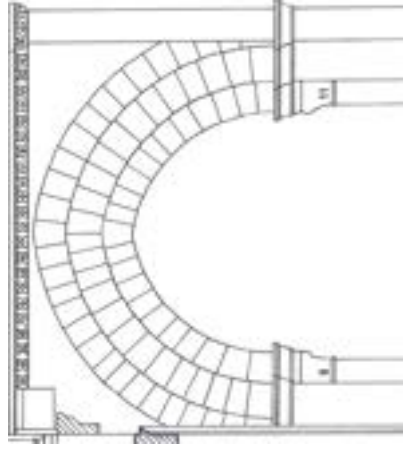


Br. D.-M. del.

*Nef – Bas-côté sud – pilier B 7*





<b>Chapiteau 38</b>	
Sources iconographiques : document G	
Avant 1919	 
SOL-2008-6 ou SOL-2008-10	
État actuel	
Création de 1925	

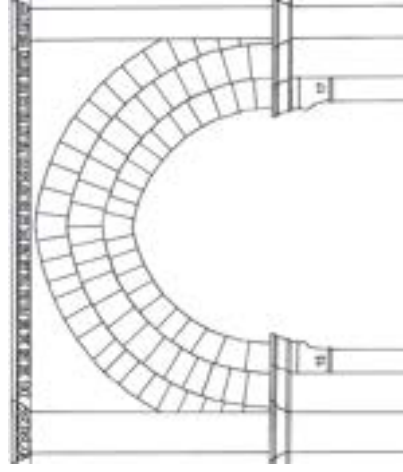
**Annexes (III) – document n° 5. Critique d'authenticité des chapiteaux – Grandes-arcades de la nef - Nord**



Br. D.-M. del.





**Nef – Grandes-arcades – 1<sup>re</sup> travée nord**

<b>Chapiteau 9</b>	<b>Chapiteau 11</b>
Sources : document L MAP. Att. fig. n° 22 (1926)	Sources : aucune
	
Avant 1919	Pas de cliché Disponible
	
État actuel	
Modèle différent créé en 1926	Chapiteau d'origine ? modèle créé en 1921 ?

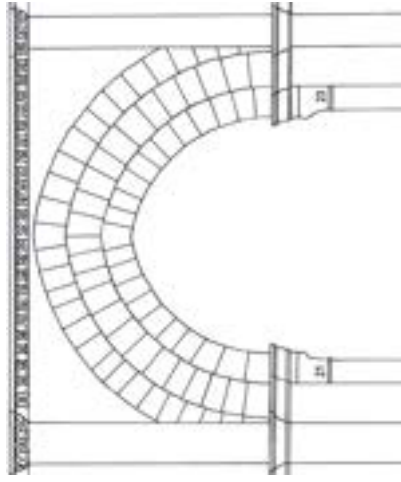


Br. D.-M. del.

**Nef – Grandes-arcades – 2<sup>e</sup> travée nord**

<b>Chapiteau 15</b>	<b>Chapiteau 17</b>
Sources : document B	Sources : document C
	
Avant 1919	détruit
	Sap01_dnx08011_p
	
État actuel	
Modèle différent créé en 1921	Modèle différent créé en 1921

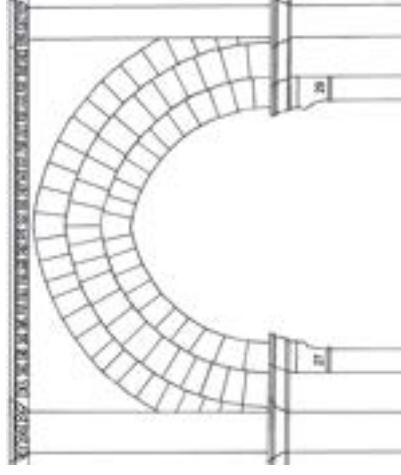
**Annexes (III) – document n° 5. Critique d'authenticité des chapiteaux – Grandes-arcades de la nef - Nord**



Br. D.-M. del.

**Nef – Grandes-arcades – 3<sup>e</sup> travée nord**

<b>Chapiteau 21</b>		<b>Chapiteau 23</b>	
Avant 1919			détruit
Sources : document B		Sources : document C	
SOL-2008-5		Sap01_dnx08012_p	
État actuel			
Modèle différent créé en 1921		Modèle différent créé en 1921	

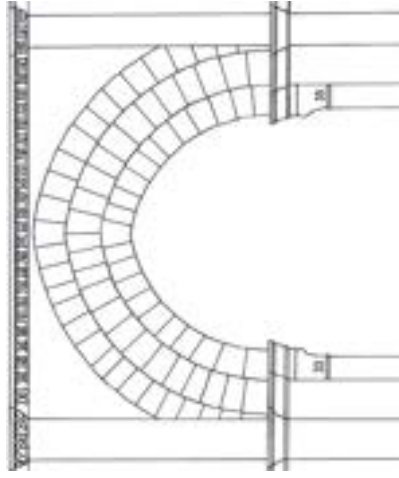


Br. D.-M. del.

**Nef – Grandes-arcades – 4<sup>e</sup> travée nord**

<b>Chapiteau 27</b>		<b>Chapiteau 29</b>	
Avant 1919			détruit
Sources : documents A et B		Sources : document C	
SOL-2008-20		Sap01_dnx08012_p	
État actuel			
Modèle différent créé en 1921		Modèle différent créé en 1921	

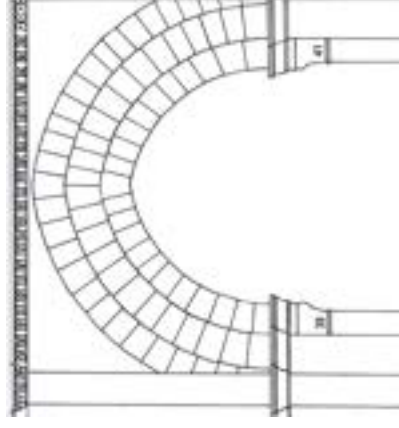
**Annexes (III) – document n° 5. Critique d'authenticité des chapiteaux – Grandes-arcades de la nef - Nord**



Br. D.-M. del.





**Nef – Grandes-arcades – 5<sup>e</sup> travée nord**

<b>Chapiteau 33</b>		<b>Chapiteau 35</b>	
Sources : documents A & B		Sources : document C	
Avant 1919			détruit
SOL-2008-33		Sap01_dnx08012_p	
État actuel			
Copie conforme à l'original réalisée en 1921		Modèle différent créé en 1921	

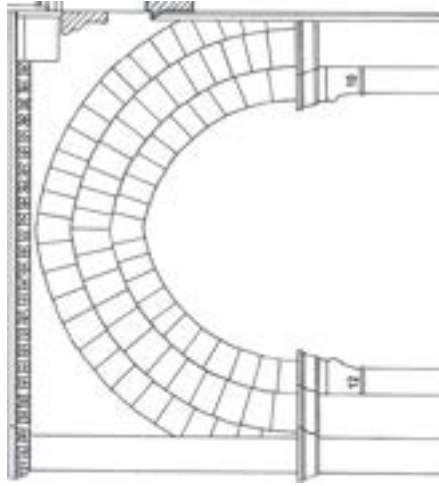


Br. D.-M. del.

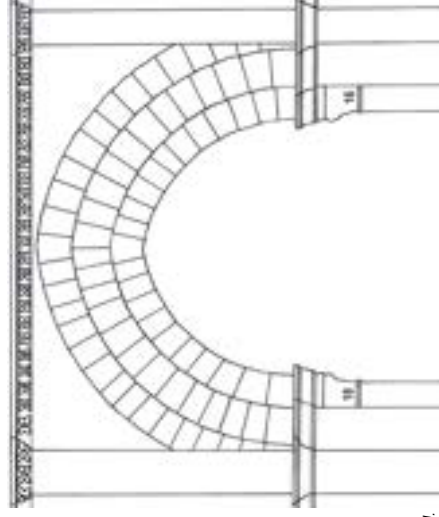
**Nef – Grandes-arcades – 6<sup>e</sup> travée nord**

<b>Chapiteau 39</b>		<b>Chapiteau 41</b>	
Sources : documents A & B		Sources : document C et MAP. Att. fig. n° 18 (1925)	
Avant 1919			
Sap01_dnx08011_p		SOL-2008-32	
État actuel			
Original ou copie conforme à l'identique réalisée en 1921		Modèle différent créé en 1925	

**Annexes (III) – document n° 6. Critique d'authenticité des chapiteaux – Grandes-arcades de la nef - Sud**







Br. D.-M. del.







Br. D.-M. del.

**Nef – Grandes-arcades – 1<sup>re</sup> travée sud**

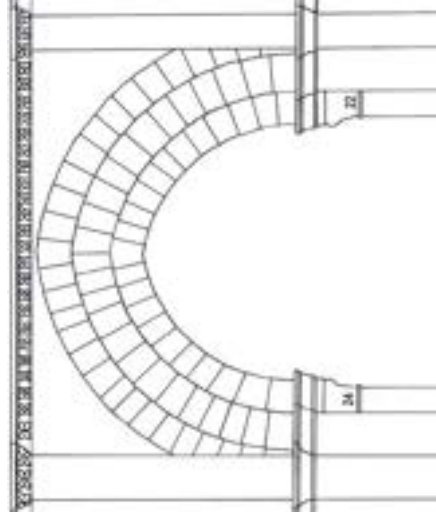
Chapiteau 12	Chapiteau 10
Sources : document H	
<p>Avant 1919</p> 	<p>Pas de cliché disponible</p> 
<p>État actuel</p> 	
Identique au modèle en place avant 1919	
Authenticité indéterminable	

**Nef – Grandes-arcades – 2<sup>e</sup> travée sud**

Chapiteau 18	Chapiteau 16
Sources : documents H et M	
<p>Avant 1919</p> 	<p>Pas de cliché disponible</p> 
<p>État actuel</p> 	
SOL-2008-27	
Modèle créé en 1925	
Authenticité indéterminable	



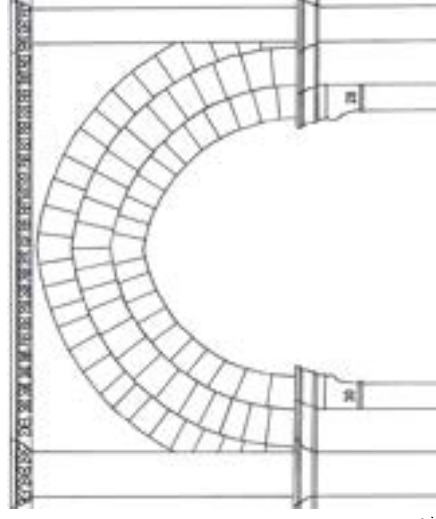
**Annexes (III) – document n° 6. Critique d'authenticité des chapiteaux – Grandes-arcades de la nef - Sud**



Br. D.-M. del.

**Nef – Grandes-arcades – 3<sup>e</sup> travée sud**

Chapiteau 24		Chapiteau 22	
Sources : documents D et H			
Avant 1919		Pas de cliché disponible	
SOL-2008-23			
État actuel		Pas de cliché disponible	
Modèle créé en 1925		Authenticité indéterminable	

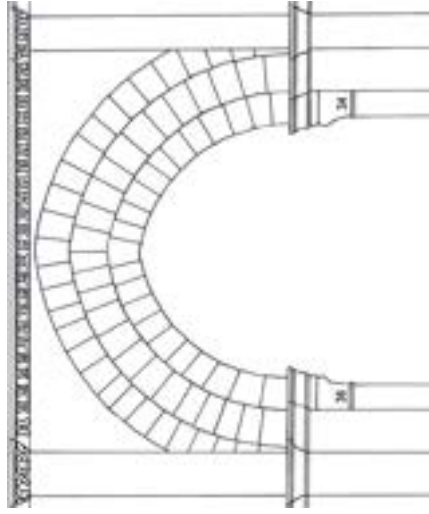


Br. D.-M. del.

**Nef – Grandes-arcades – 4<sup>e</sup> travée sud**



Chapiteau 30		Chapiteau 28	
Sources : document D			
Avant 1919		Pas de cliché disponible	
SOL-2008-22			
État actuel		Pas de cliché disponible	
Modèle créé en 1925		Authenticité indéterminable	

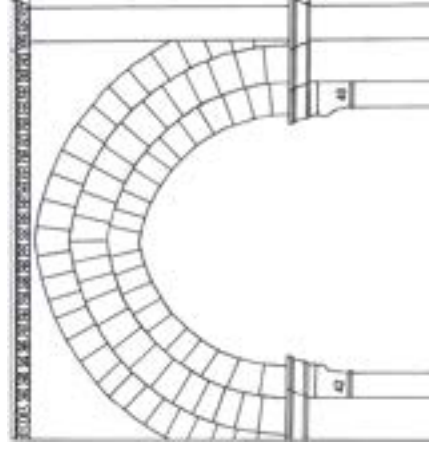
**Annexes (III) – document n° 6. Critique d'authenticité des chapiteaux – Grandes-arcades de la nef - Sud**



Br. D.-M. del.




*Nef – Grandes-arcades – 5<sup>e</sup> travée sud*

Chapiteau 36		Chapiteau 34	
Avant 1919	Pas de cliché Disponible	Pas de cliché disponible	
État actuel			
Authenticité indéterminable		Authenticité indéterminable	



Br. D.-M. del.

*Nef – Grandes-arcades – 6<sup>e</sup> travée sud*

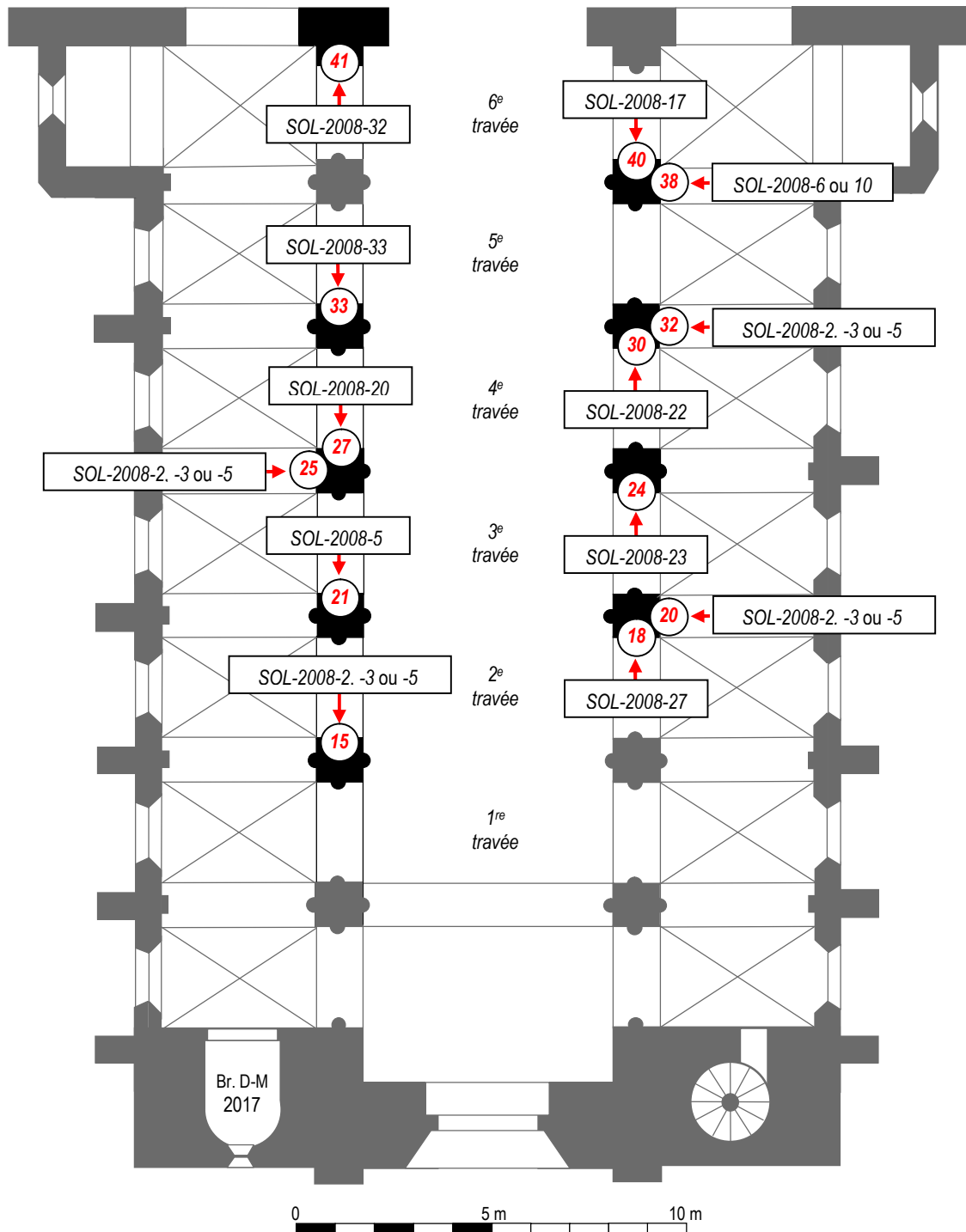
Chapiteau 42		Chapiteau 40	
Avant 1919	Pas de cliché disponible		Sources : document Q
État actuel			SOL-2008-17
Authenticité indéterminable		Modèle créé en 1924	

**Annexes (III) – document n° 7**

*Provenance des chapiteaux du dépôt lapidaire (I)*

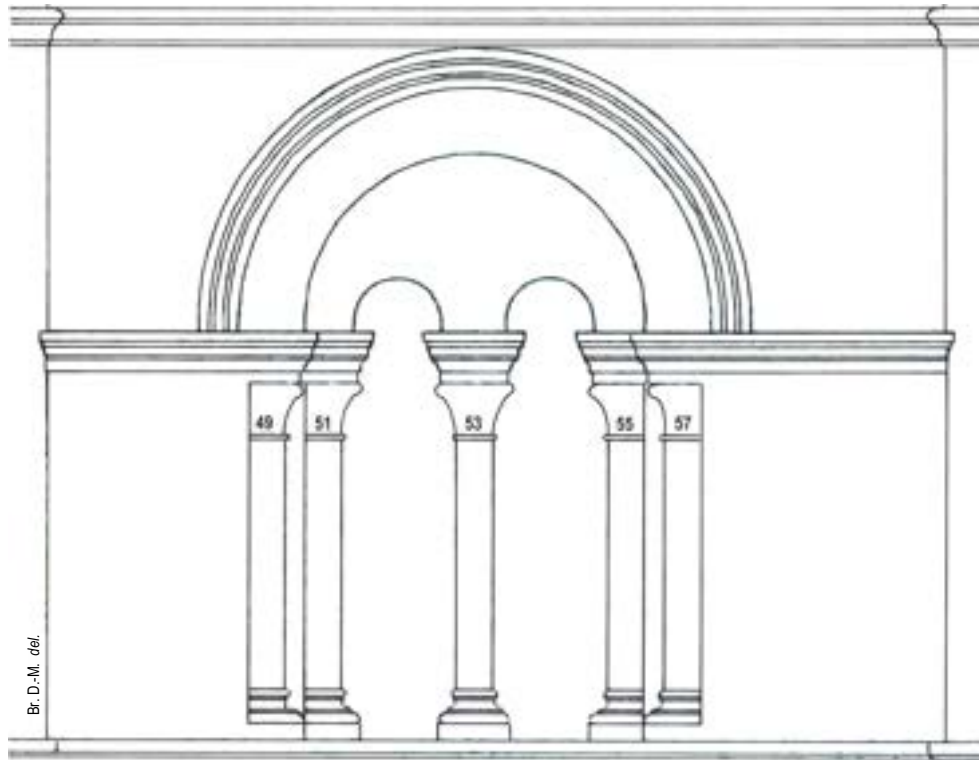
*Grandes-arcades de la nef*

Pièces identifiées et replacées dans leur contexte d'avant l'écrasement de 1919

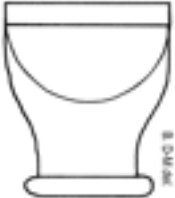







**Annexes (III) – document n° 8**

Critique d'authenticité des chapiteaux des ouvertures sur comble de la nef

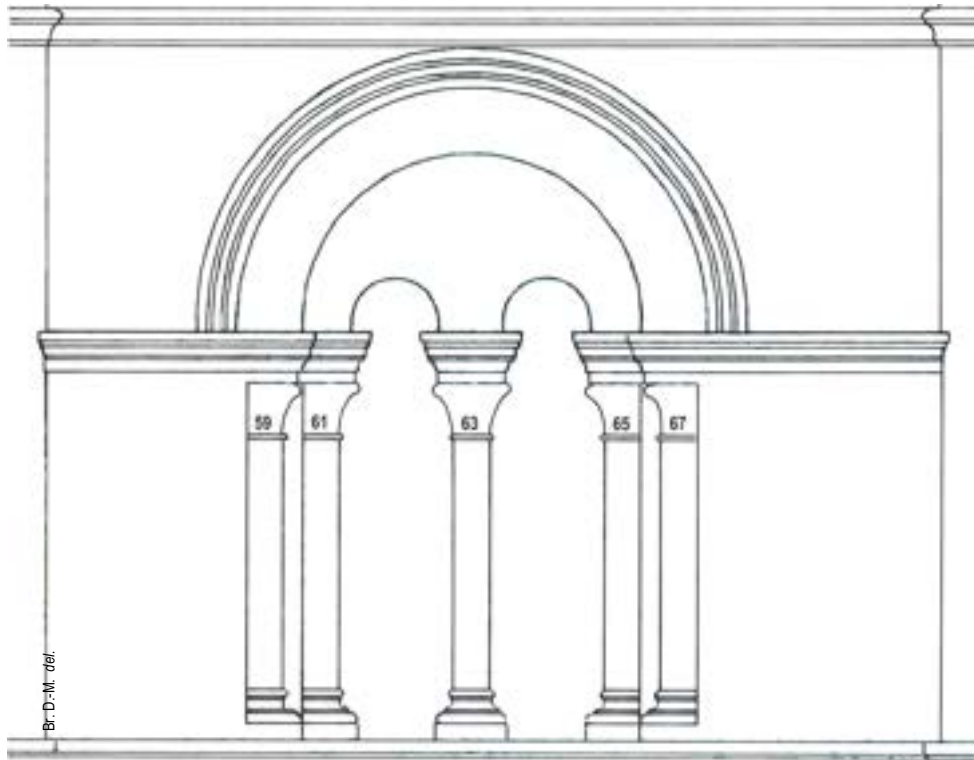


*1<sup>re</sup> travée du mur nord – chapiteaux de l'ouverture sur comble*









	<b>Ch. 49</b>	<b>Ch. 51</b>	<b>Ch. 53</b>	<b>Ch. 55</b>	<b>Ch. 57</b>
	Sources : document B	Sources : aucune	Sources : aucune	Sources : aucune	Sources : aucune
Avant 1919		Pas de cliché disponible	Pas de cliché disponible	Pas de cliché disponible	Pas de cliché disponible
État actuel					
	Différent de l'original	Original indéterminable	Original indéterminable	Original indéterminable	Original indéterminable
	Création de 1922	Copie à l'identique ou création de 1922 ?	Création de 1922	Création de 1922	Création de 1922

**Annexes (III) – document n° 9**

Critique d'authenticité des chapiteaux des ouvertures sur comble de la nef

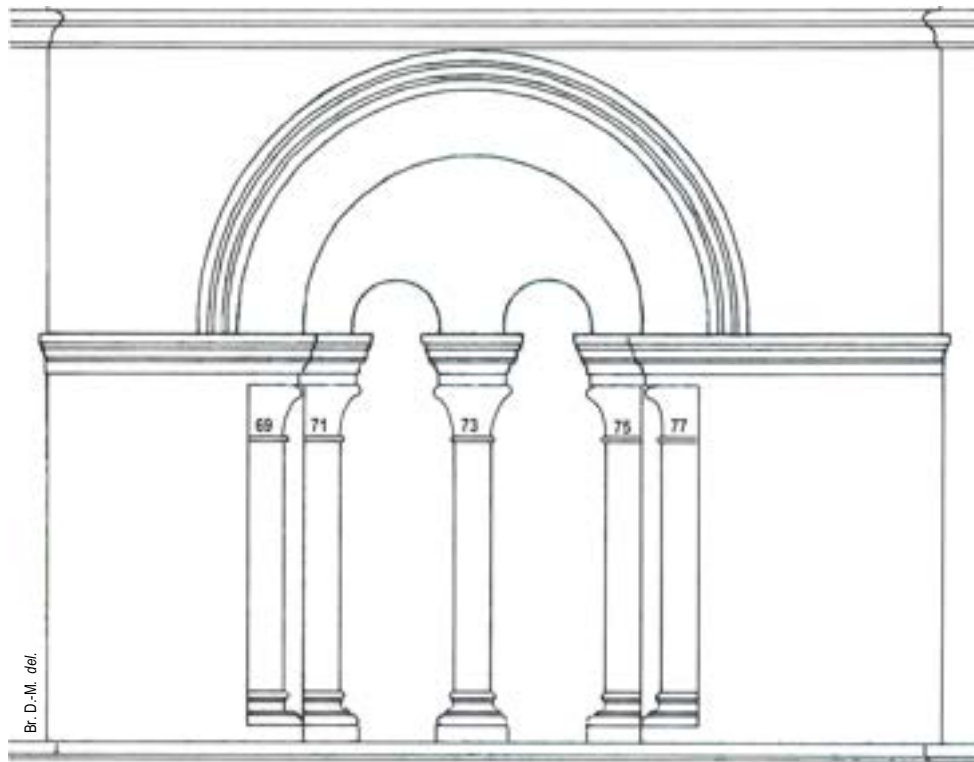


2<sup>e</sup> travée du mur nord – chapiteaux de l'ouverture sur comble











	<b>Ch. 59</b>	<b>Ch. 61</b>	<b>Ch. 63</b>	<b>Ch. 65</b>	<b>Ch. 67</b>
	Sources : document B	Sources : aucune	Sources : aucune	Sources : document C	Sources : document C
Avant 1919		Pas de cliché disponible	Pas de cliché disponible		
État actuel					
	Différent de l'original	Original indéterminable	Original indéterminable	Différent de l'original	Différent de l'original
	Création de 1922	Création de 1922	Création de 1922	Création de 1922	Création de 1922

**Annexes (III) – document n° 10**

Critique d'authenticité des chapiteaux des ouvertures sur comble de la nef

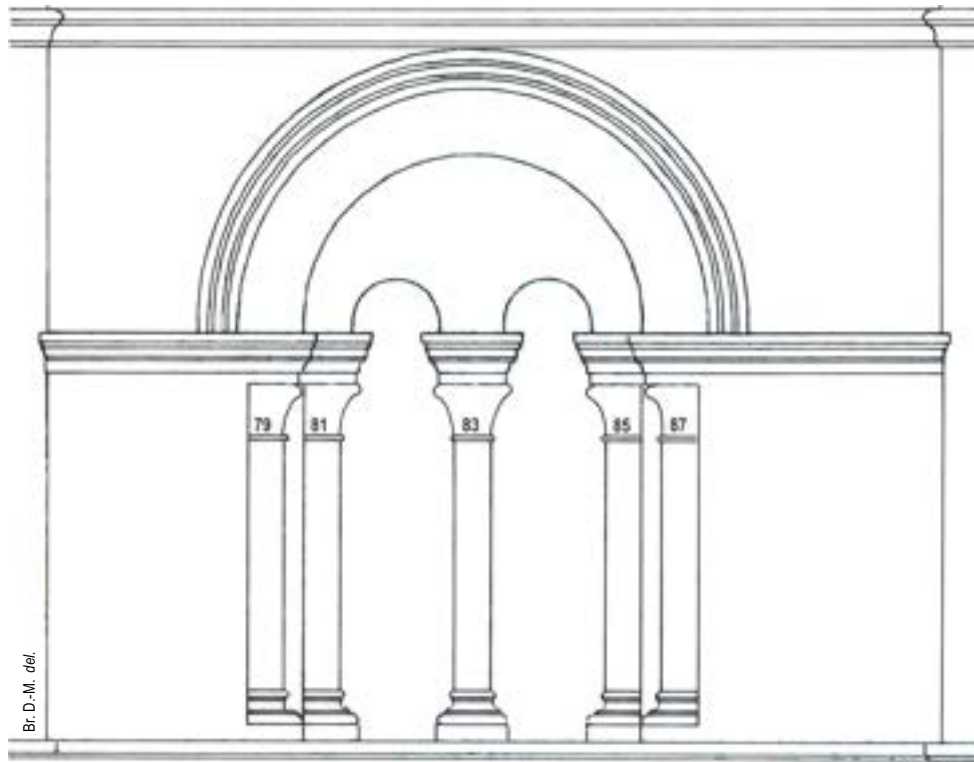


*3<sup>e</sup> travée du mur nord – chapiteaux de l'ouverture sur comble*











	<b>Ch. 69</b>	<b>Ch. 71</b>	<b>Ch. 73</b>	<b>Ch. 75</b>	<b>Ch. 77</b>
	Sources : B et C	Sources : A, B et C	Sources : document C	Sources : document C	Sources : document C
<i>Avant 1919</i>					
			SOL-2008-12 N°19 fonds Paquet	SOL-2008-16 N°16 fonds Paquet	
<i>État actuel</i>					
	Différent de l'original	Différent de l'original	Différent de l'original	Différent de l'original	Différent de l'original
	Création de 1923	Création de 1923	Création de 1923	Création de 1923	Création de 1923

**Annexes (III) – document n° 11**

Critique d'authenticité des chapiteaux des ouvertures sur comble de la nef

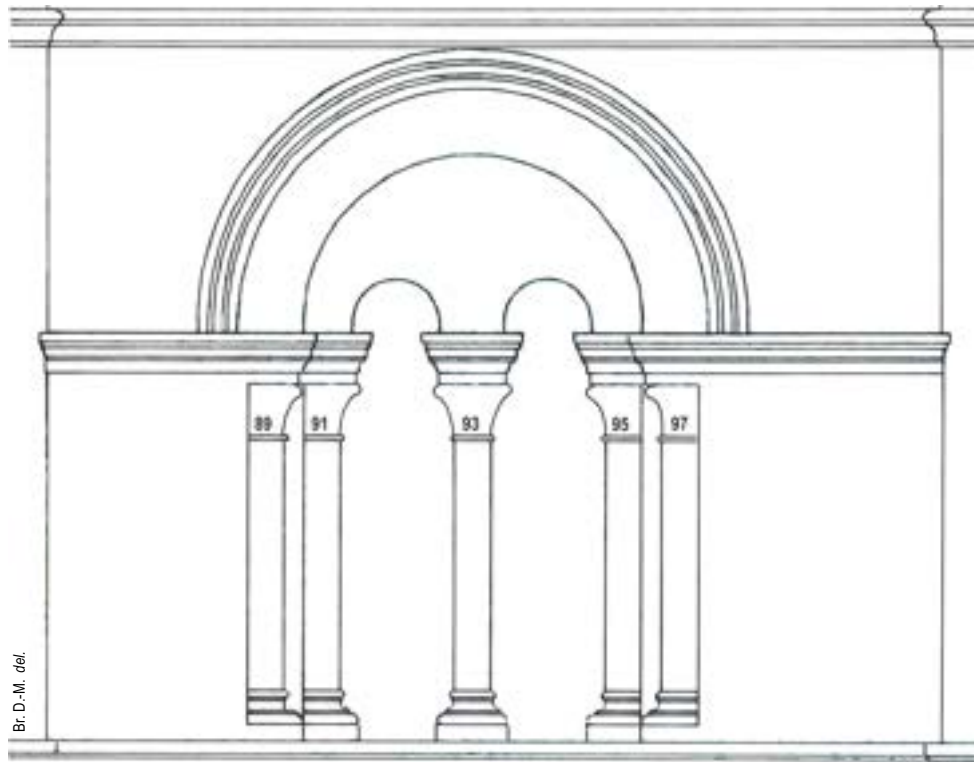


4<sup>e</sup> travée du mur nord – chapiteaux de l'ouverture sur comble











	<b>Ch. 79</b>	<b>Ch. 81</b>	<b>Ch. 83</b>	<b>Ch. 85</b>	<b>Ch. 87</b>
	Sources : A, B et P	Sources : A et B	Sources : A, B et C	Sources : C et D	Sources : C, D et P
<b>Avant 1919</b>					
	N°3 fonds Paquet (pièce disparue)	SOL-2008-13 N°14 fonds Paquet	SOL-2008-37 N°11 fonds Paquet		N°2 fonds Paquet (pièce disparue)
<b>État actuel</b>					
	Différent de l'original	Différent de l'original	Différent de l'original	Différent de l'original	Différent de l'original
	Création de 1922	Création de 1922	Création de 1922	Création de 1922	Création de 1922

**Annexes (III) – document n° 12**

Critique d'authenticité des chapiteaux des ouvertures sur comble de la nef



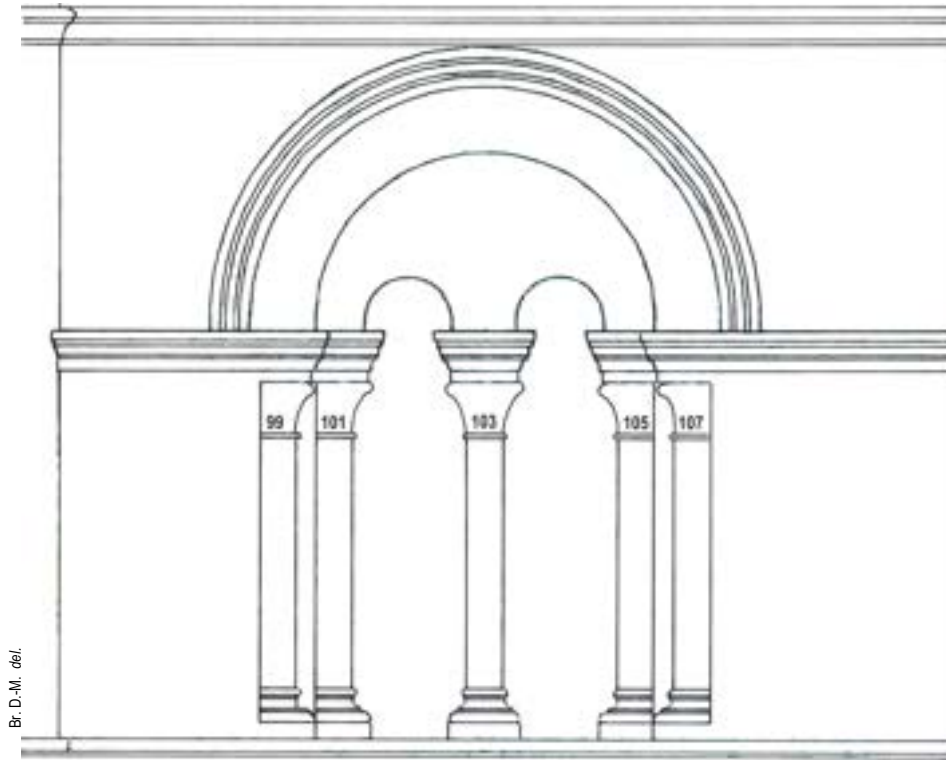
*5<sup>e</sup> travée du mur nord – chapiteaux de l'ouverture sur comble*

	<b>Ch. 89</b>	<b>Ch. 91</b>	<b>Ch. 93</b>	<b>Ch. 95</b>	<b>Ch. 97</b>
	Sources : A et B	Sources : A et B	Sources : A et B	Sources : C et I	Sources : C, D, I et P
<i>Avant 1919</i>					
	SOL-2008-38 N°7 fonds Paquet	SOL-2008-19 N°9 fonds Paquet	SOL-2008-26 N°15 fonds Paquet	SOL-2008-36 N°8 fonds Paquet	N°6 fonds Paquet (pièce disparue)
<i>État actuel</i>					
	Différent de l'original	Différent de l'original	Différent de l'original	Différent de l'original	Différent de l'original
	Création de 1922	Création de 1922	Création de 1922	Création de 1922	Création de 1922













**Annexes (III) – document n° 13**

Critique d'authenticité des chapiteaux des ouvertures sur comble de la nef



6<sup>e</sup> travée du mur nord – chapiteaux de l'ouverture sur comble

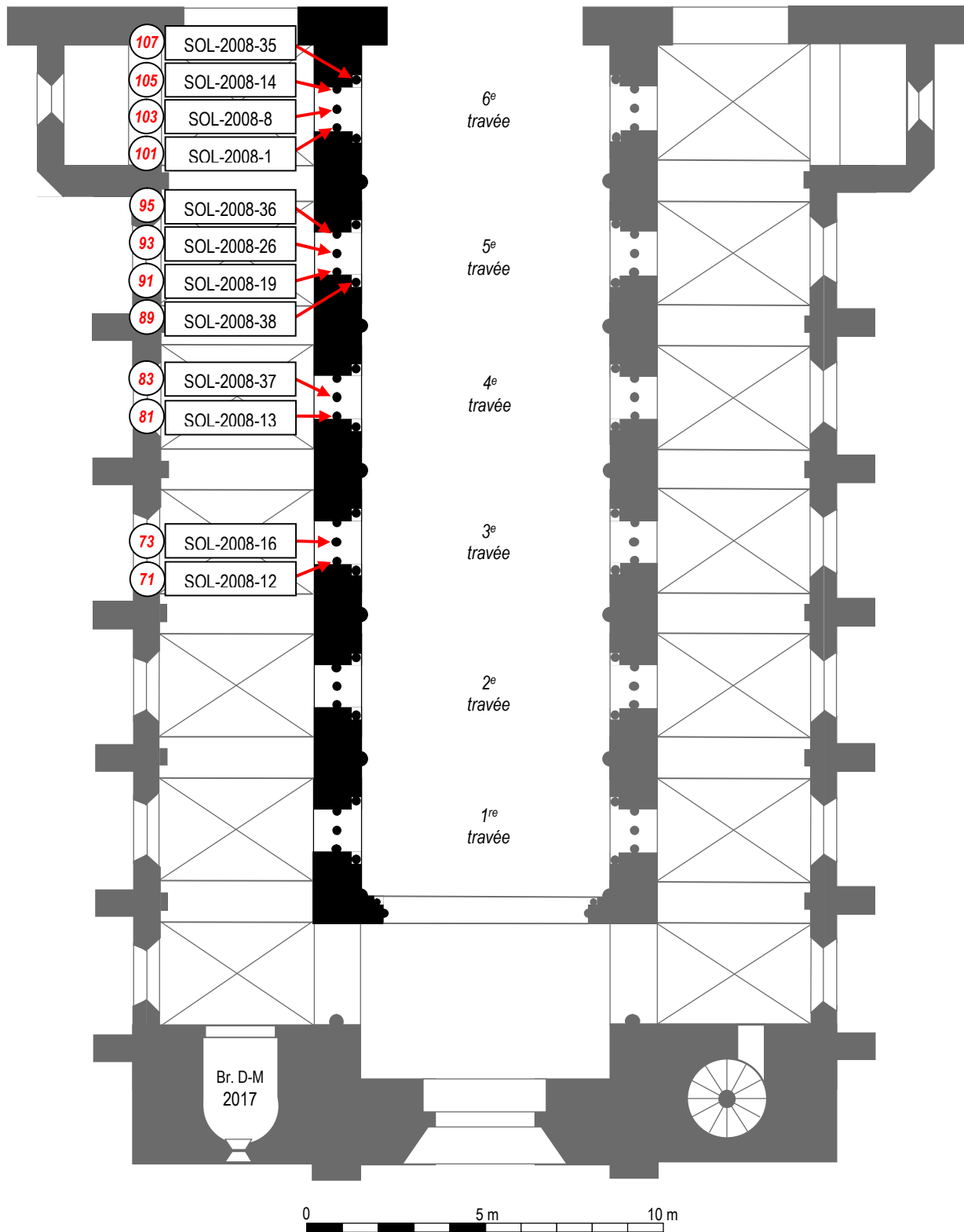
	<b>Ch. 99</b>	<b>Ch. 101</b>	<b>Ch. 103</b>	<b>Ch. 105</b>	<b>Ch. 107</b>
	Sources : <i>B, I et P</i>	Sources : <i>B et I</i>	Sources : <i>B et I</i>	Sources : <i>C et I</i>	Sources : <i>B, C, D et I</i>
<i>Avant 1919</i>					
	N°5 fonds Paquet (pièce disparue)	SOL-2008-1 N°10 fonds Paquet	SOL-2008-8 N°18 fonds Paquet	SOL-2008-14 N°12 fonds Paquet	SOL-2008-35 N°1 fonds Paquet
<i>État actuel</i>					
	Différent de l'original	(quasi) Conforme à l'original	Différent de l'original	Conforme à l'original	Différent de l'original
	Création de 1922	Copie de 1922	Création de 1922	Copie de 1922	Création de 1922

**Annexes (III) – document n° 14**

*Provenance des chapiteaux du dépôt lapidaire (II)*

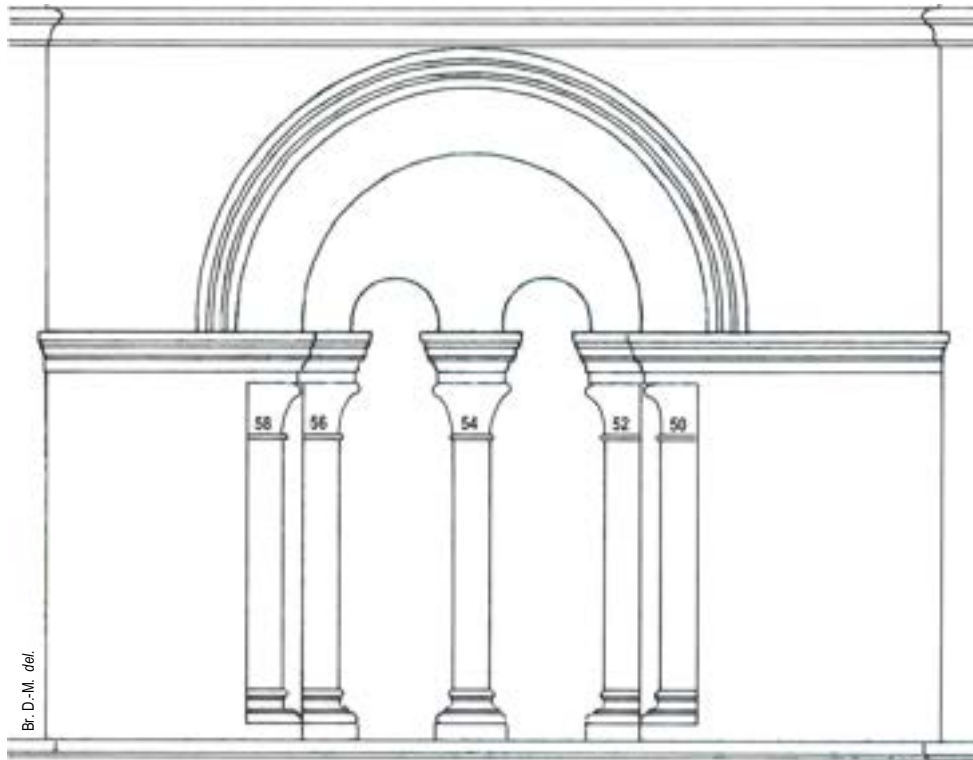
*Ouvertures sur comble du bas-côté nord de la nef*

Pièces identifiées et replacées dans leur contexte d'avant l'écrroulement de 1919









**Annexes (III) – document n° 15**

Critique d'authenticité des chapiteaux des ouvertures sur comble de la nef

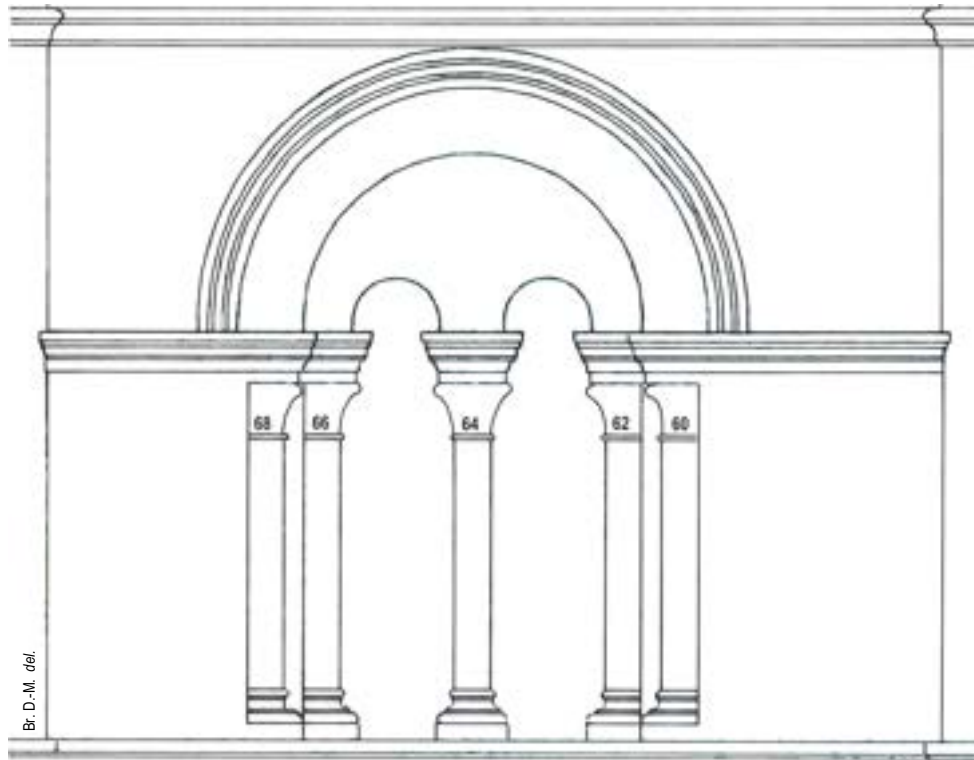


*1<sup>re</sup> travée du mur sud – chapiteaux de l'ouverture sur comble*

	Ch. 58	Ch. 56	Ch. 54	Ch. 52	Ch. 50
				<i>Sources iconographiques : document J</i>	
Avant 1919	Pas de cliché disponible	Pas de cliché disponible	Pas de cliché disponible		
Après 1919					
	authenticité indéterminable	authenticité indéterminable	authenticité indéterminable	authenticité indéterminable	authenticité indéterminable

**Annexes (III) – document n° 16**

Critique d'authenticité des chapiteaux des ouvertures sur comble de la nef

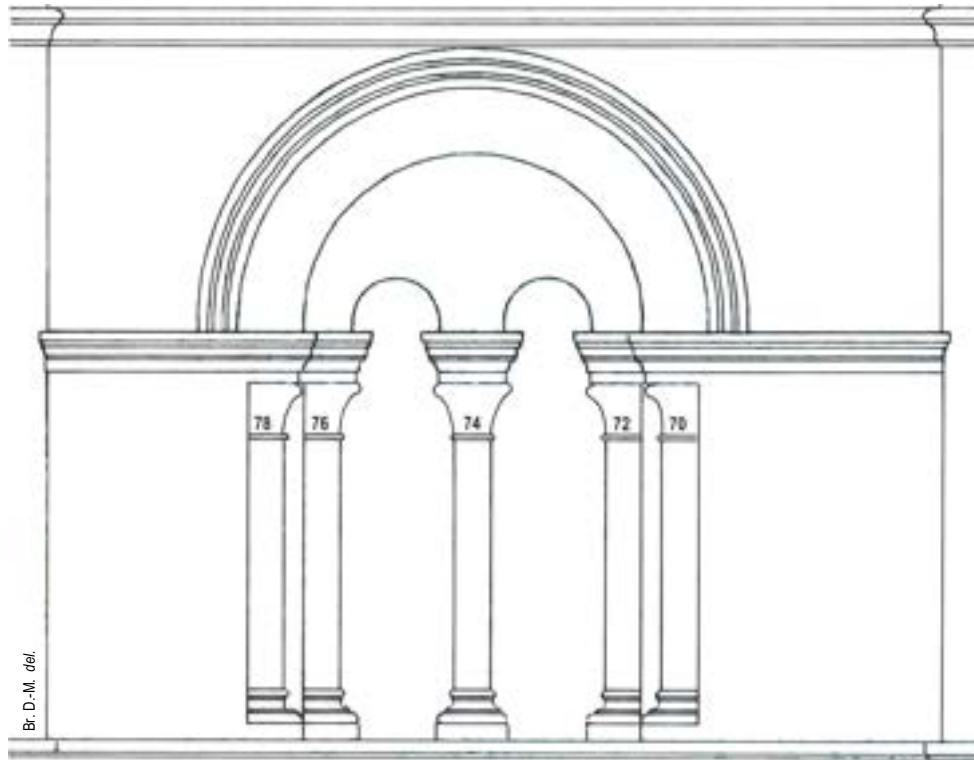


*2<sup>e</sup> travée du mur sud – chapiteaux de l'ouverture sur comble*

	<b>Ch. 68</b>	<b>Ch. 66</b>	<b>Ch. 64</b>	<b>Ch. 62</b>	<b>Ch. 60</b>
	<i>Sources iconographiques : documents M, E et F</i>		<i>Sources : documents M et E</i>	<i>Sources iconographiques : document J</i>	
<i>Avant 1919</i>					
<i>Après 1919</i>					
	Conforme à l'original	Conforme à l'original	Conforme à l'original	authenticité indéterminable	authenticité indéterminable

**Annexes (III) – document n° 17**

Critique d'authenticité des chapiteaux des ouvertures sur comble de la nef

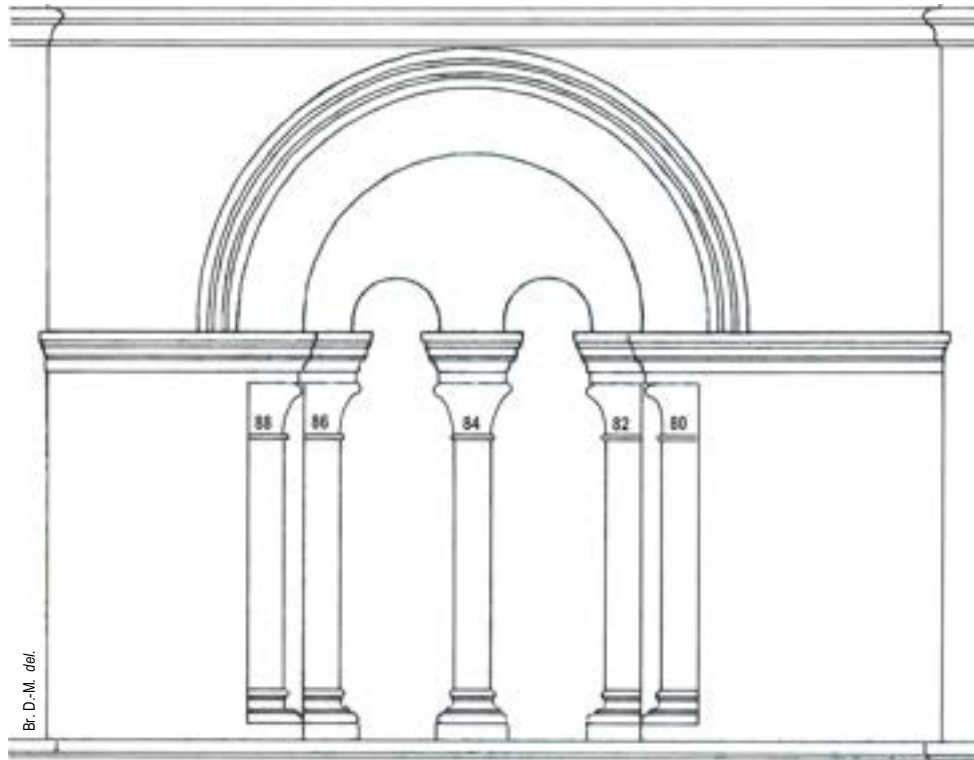


*3<sup>e</sup> travée du mur sud – chapiteaux de l'ouverture sur comble*







	<b>Ch. 78</b>	<b>Ch. 76</b>	<b>Ch. 74</b>	<b>Ch. 72</b>	<b>Ch. 70</b>
	<i>Sources : documents D, F &amp; M</i>	<i>Sources : document M</i>	<i>Sources iconographiques : document J</i>		
<i>Avant 1919</i>					
<i>Après 1919</i>					
	Conforme à l'original	Conforme à l'original	authenticité indéterminable	authenticité indéterminable	authenticité indéterminable

**Annexes (III) – document n° 18**

Critique d'authenticité des chapiteaux des ouvertures sur comble de la nef

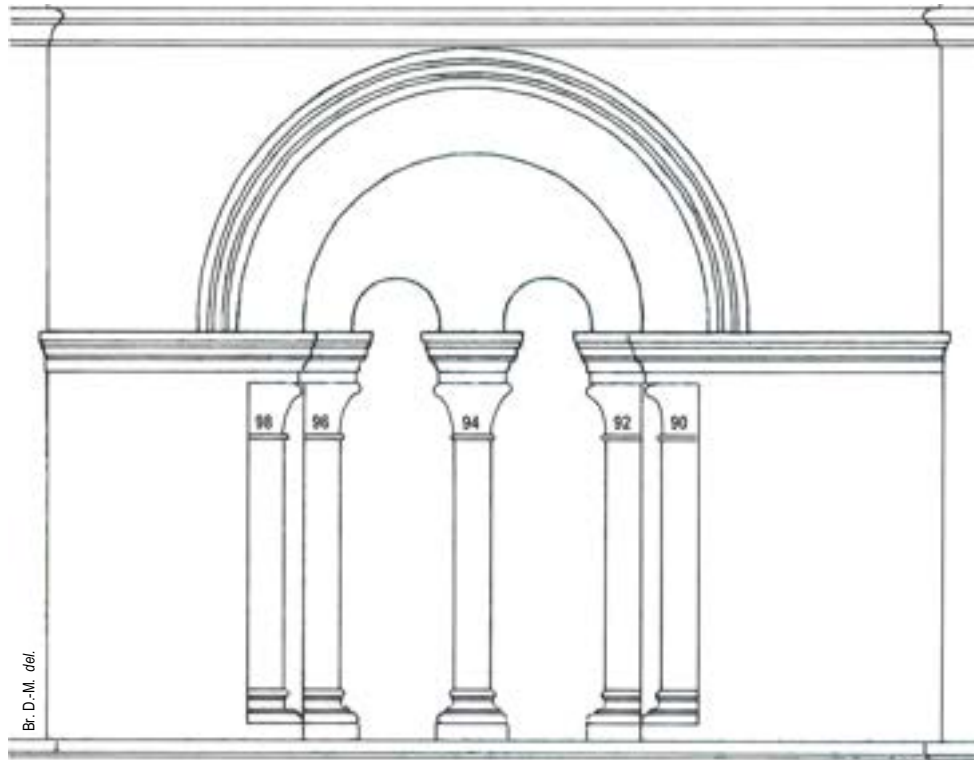


*4<sup>e</sup> travée du mur sud – chapiteaux de l'ouverture sur comble*







	<b>Ch. 88</b>	<b>Ch. 86</b>	<b>Ch. 84</b>	<b>Ch. 82</b>	<b>Ch. 80</b>
	<i>Sources : documents M et D</i>				
	<i>Sources : document D</i>				
<i>Avant 1919</i>			Pas de cliché disponible	Pas de cliché disponible	Pas de cliché disponible
<i>Après 1919</i>					
	Conforme à l'original	Conforme à l'original	authenticité indéterminable	authenticité indéterminable	authenticité indéterminable

**Annexes (III) – document n° 19**

Critique d'authenticité des chapiteaux des ouvertures sur comble de la nef

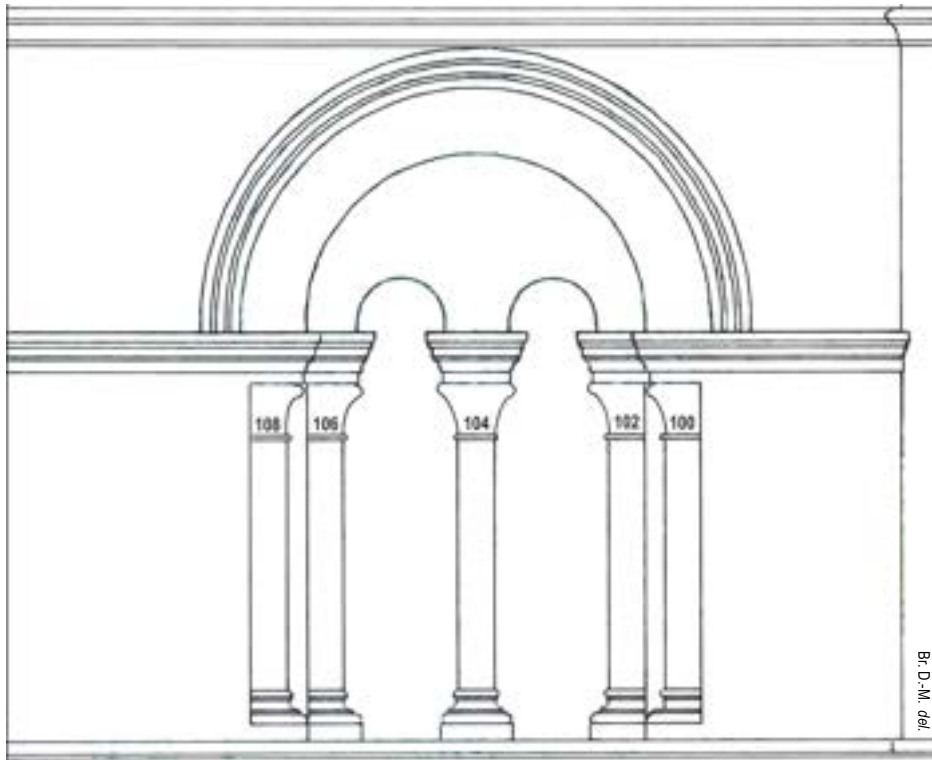


*5<sup>e</sup> travée du mur sud – chapiteaux de l'ouverture sur comble*







	<b>Ch. 98</b>	<b>Ch. 96</b>	<b>Ch. 94</b>	<b>Ch. 92</b>	<b>Ch. 90</b>
	<i>Sources : document D</i>				
<i>Avant 1919</i>		Pas de cliché disponible	Pas de cliché disponible	Pas de cliché disponible	Pas de cliché disponible
<i>Après 1919</i>					
	Conforme à l'original ?	authenticité indéterminable	authenticité indéterminable	authenticité indéterminable	authenticité indéterminable

**Annexes (III) – document n° 20**

Critique d'authenticité des chapiteaux des ouvertures sur comble de la nef





6<sup>e</sup> travée du mur sud – chapiteaux de l'ouverture sur comble

	<b>Ch. 108</b>	<b>Ch. 106</b>	<b>Ch. 104</b>	<b>Ch. 102</b>	<b>Ch. 100</b>
	<i>Sources : document D</i>				
<i>Avant 1919</i>		Pas de cliché disponible	Pas de cliché disponible	Pas de cliché disponible	Pas de cliché disponible
<i>Après 1919</i>					
	Conforme à l'original	authenticité indéterminable	authenticité indéterminable	authenticité indéterminable	authenticité indéterminable



**Annexes (III) – document n° 21**

**TABLEAU SYNOPTIQUE D'AUTHENTIFICATION DES CHAPITEAUX**  
 Comparaison de l'aspect du corpus avant et après 1919  
 Exploitation des documents d'archives iconographiques

 Original (ou copie à l'identique)       Modèle différent       Non identifiable (ou doute)

**11** : chapiteau tombé lors de l'écroulement de 1919

**NEF - Grandes-arcades nord**

Identifiés : 11

Chapiteau	Doc. A	Doc. B	Doc. C	Doc. D	Doc. I	Doc. L
5						
9						
11						
13						
15						
17						
19						
21						
23						
25						
27						
29						
31						
33						
35						
37						
39						
41						

**NEF - Grandes-arcades sud**

Identifiés : 10

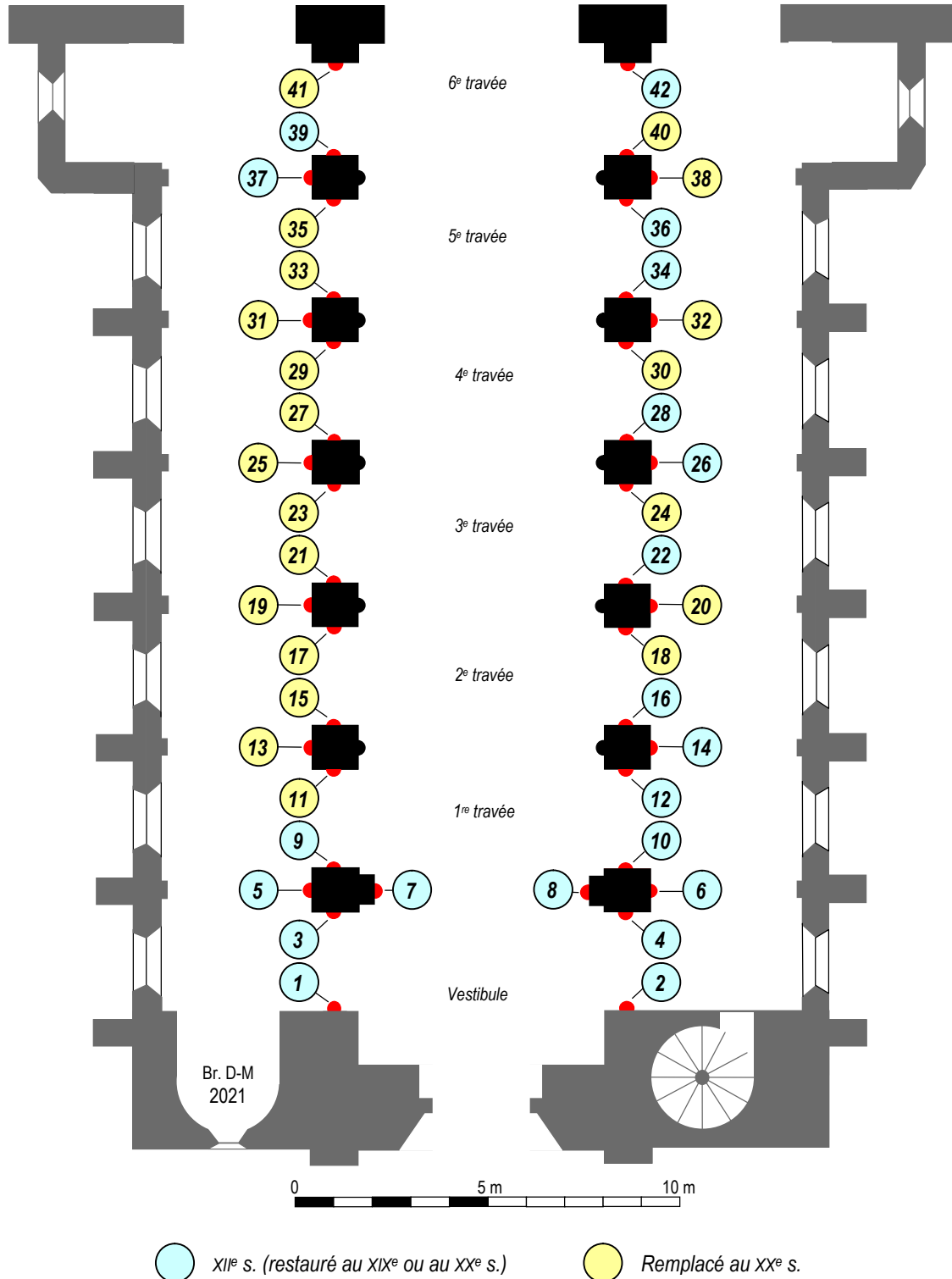
Chapiteau	Doc. D	Doc. G	Doc. H	Doc. J	Doc. M	Doc. Q
6						
10						
12						
14						
16						
18						
20						
22						
24						
26						
28						
30						
32						
34						
36						
38						
40						
42						

Annexes (III) – document n° 21 bis

Synoptique de l'authentification des chapiteaux de la nef

Vestibule, grandes-arcades et collatéraux

42 chapiteaux



**Annexes (III) – document n° 22**



**TABLEAU SYNOPTIQUE D'AUTHENTIFICATION DES CHAPITEAUX**  
 Comparaison de l'aspect du corpus avant et après 1919  
 Exploitation des documents d'archives iconographiques

Original ou copie à l'identique
  Modèle différent de celui en place avant 1919
  Identification impossible ou aléatoire

*En rouge* : chapiteau tombé lors de l'éroulement de 1919

NEF – Chapiteaux des ouvertures sur comble du bas-côté nord  
 Identifiés : 24

Chapiteau	Doc. A	Doc. B	Doc. C	Doc. D	Doc. I	Doc. P
49						
51						
53						
55						
57						
59						
61						
63						
65						
67						
69						
71						
73						
75						
77						
79						
81						
83						
85						
87						
89						
91						
93						
95						
97						
99						
101						
103						
105						
107						

 Original ou copie à l'identique
  Identification impossible ou aléatoire

NEF – Chapiteaux des ouvertures sur comble du bas-côté sud

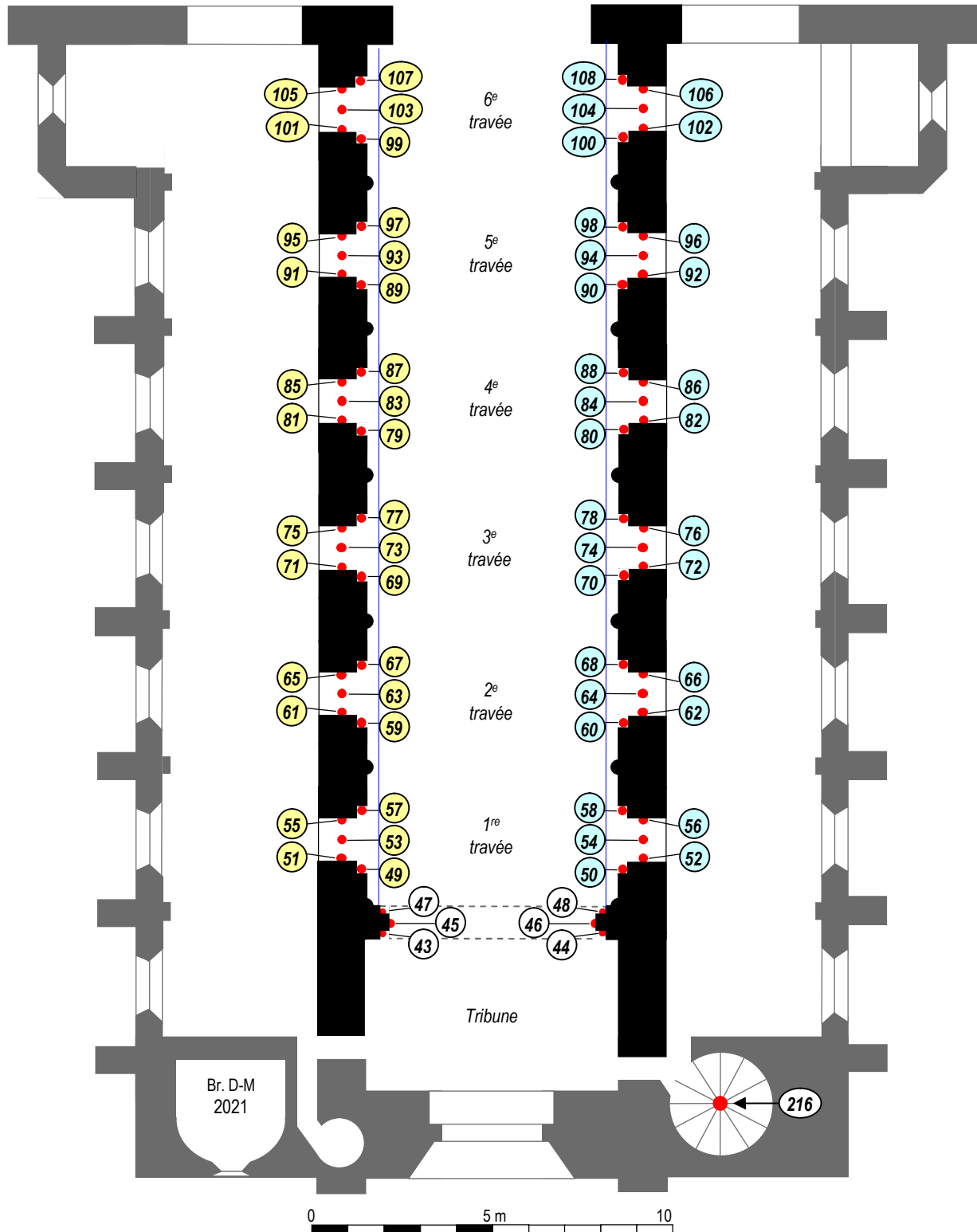
Identifiés : 14

Chapiteau	Doc. D	Doc. E	Doc. F	Doc. J	Doc. K	Doc. M
50						
52						
54						
56						
58						
60						
62						
64						
66						
68						
70						
72						
74						
76						
78						
80						
82						
84						
86						
88						
90						
92						
94						
96						
98						
100						
102						
104						
106						
108						

**Annexes (III) – document n° 22 bis**  
**Synoptique de l'authentification des chapiteaux de la nef**

*Ouvertures sur comble et tribune occidentale*

60 chapiteaux



○ 11<sup>e</sup> s.

○ 11<sup>e</sup> s. (restauré au 19<sup>e</sup> ou au 20<sup>e</sup> s.)

○ Remplacé au 20<sup>e</sup> s.

**Annexes (III) – document n° 23**

**TABLEAU SYNOPTIQUE D'AUTHENTIFICATION DES CHAPITEAUX**  
 Comparaison de l'aspect du corpus avant et après 1919  
 Exploitation des documents d'archives iconographiques

 Authentique ou copie à l'identique     Modèle différent de celui en place avant 1919     Identification impossible ou aléatoire

**115** : chapiteau tombé lors de l'écroulement de 1919

**NEF et TRIBUNE – Fenêtres-hautes**

Nord				Sud			
	Chapiteau	Doc. B	Doc. C		Chapiteau	Doc. B	Doc. C
TRIBUNE	109			TRIBUNE	110		
	111				112		
	113				114		
	115				116		
	117				118		
	119				120		
NEF	121			122			
	123			124			
	125			126			
	127			128			
	129			130			
	131			132			
	133			134			
	135			136			

**NEF – Chapiteaux sous entrails**

Nord					Sud			
Chapiteau	Doc. A	Doc. B	Doc. C	Doc. I	Chapiteau	Doc. A	Doc. C	Doc. D
137					138			
139					140			
141					142			
143					144			
145					146			
147					148			

**CHŒUR – Grandes-arcades sud**

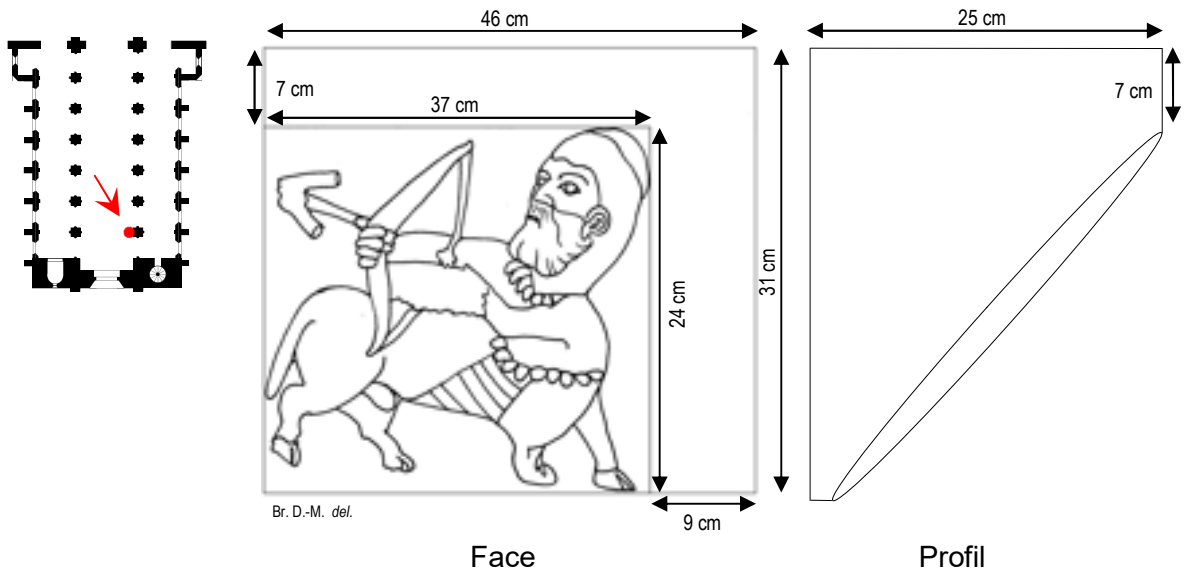
Chapiteau	Doc. N	Doc. O
170		
172		
174		

Annexes (III) – Document n° 24

Pièce A – Notice de la console au centaure-sagittaire

*Calcaire monolithe, traces de polychromie (ocre rouge)*

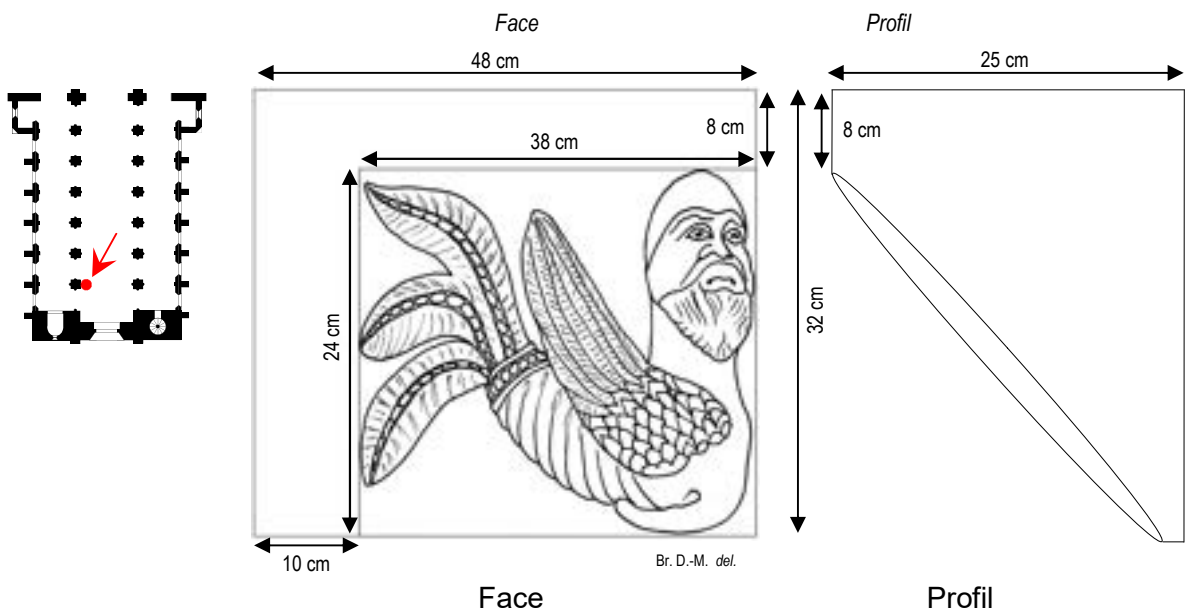
*Angle sud de la tribune occidentale*



Pièce B – Notice de la console à la sirène-oiseau mâle

*Calcaire monolithe, traces de polychromie (ocre rouge)*

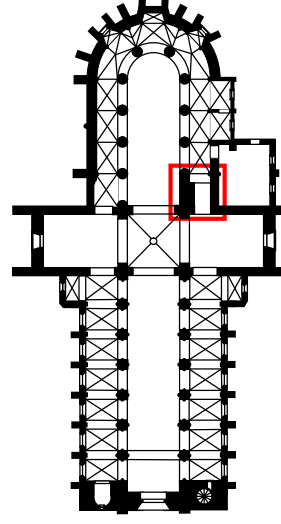
*Angle nord de la tribune occidentale*







Annexes (III) – Document n° 25-a

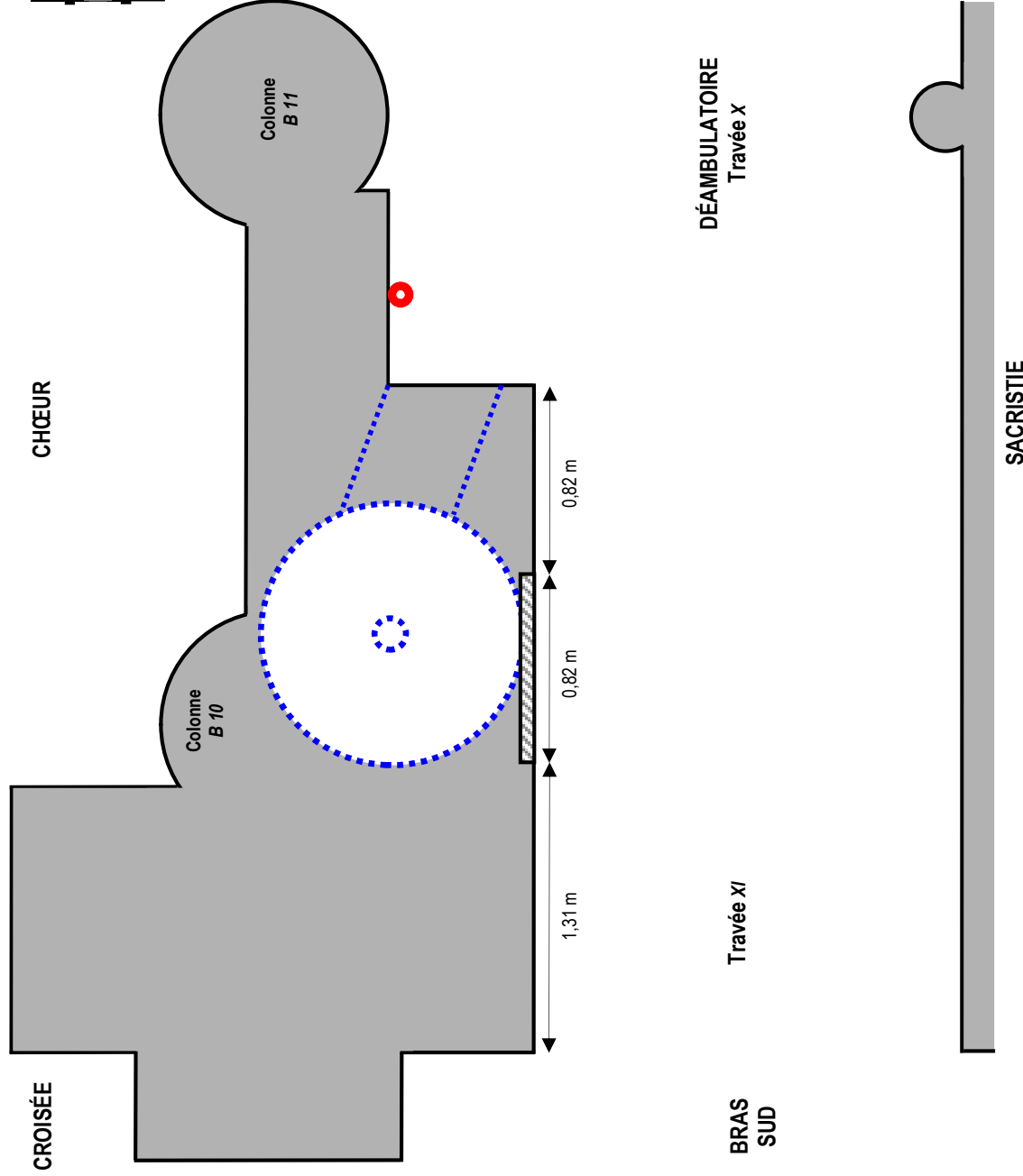


**Hypothèse de restitution du niveau 1 de l'escalier en vis du clocher.**

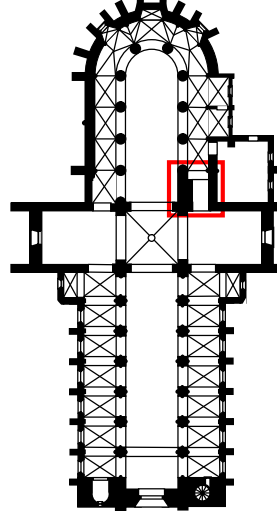
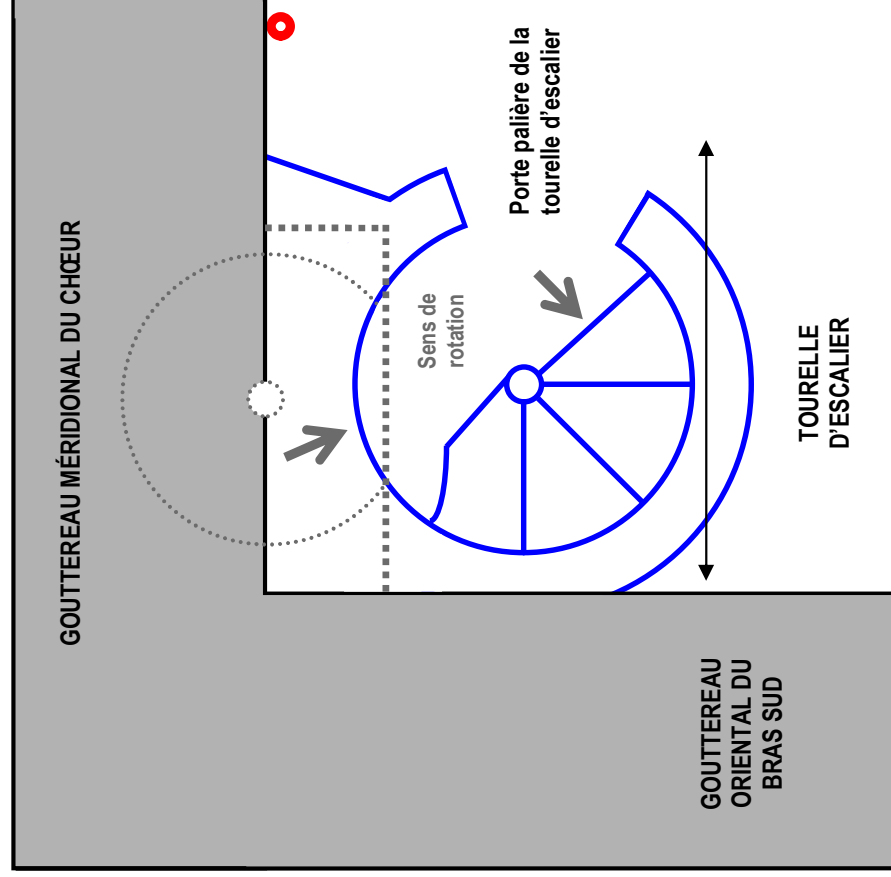
Le repère rouge ● correspond à une gaine électrique qui traverse de part en part la voûte du déambulatoire (travée X) et qui émerge, ici, de l'intrados. Tous les relevés ont été effectués, pour chacun des deux niveaux d'élévation, à partir de ce point de repère qu'ils ont en commun.

En pointillé bleu : emprise restituée de la cage d'escalier en vis (son noyau est toujours visible dans la partie supérieure de la volée). En pointillé bleu sur fond grisé : accès bas présumé selon les plans d'archives : Morey (1843), Danjoy (1875), Normand (c. 1885), Paquet (1919).

En hachuré : emplacement de la baie d'éclairage de la cage (murée, son contour apparaît dans l'enveloppe du massif de maçonnerie).



Annexes (III) – Document n° 25-b



**Plan du niveau 2 de l'escalier en vis du clocher (la seconde volée logée dans la tourelle est accessible depuis les combles).**

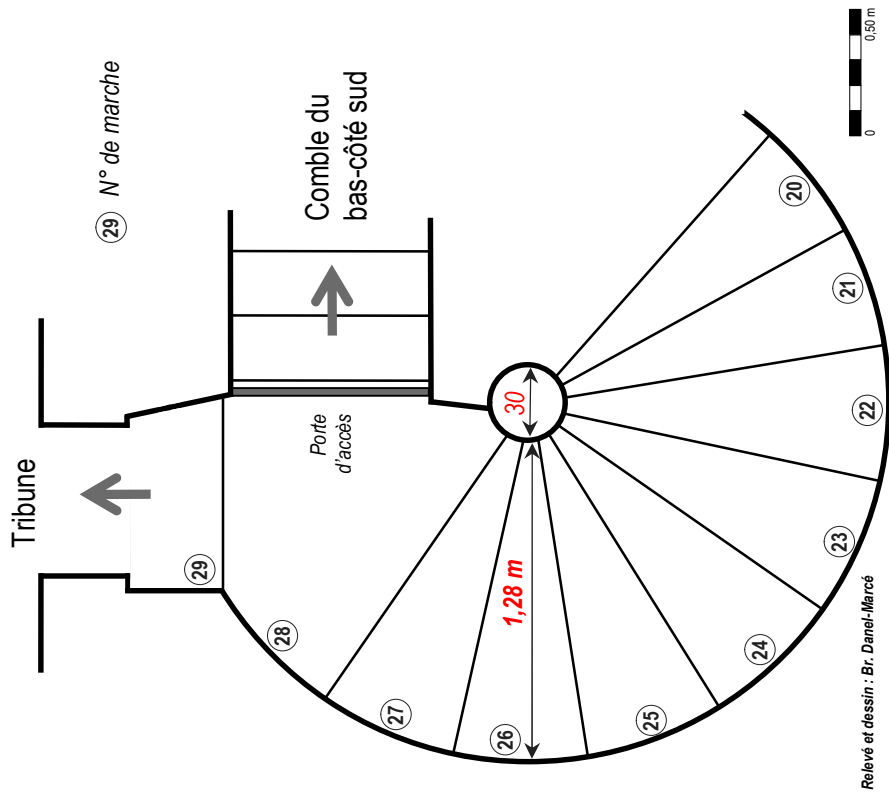
Le repère rouge correspond à la gaine électrique qui émerge de l'extrados de la voûte de la travée X du déambulatoire.

En bleu : l'emprise de la cage d'escalier en vis à marches monolithes autoportées (la rotation dans le sens horaire est indiquée par la flèche).

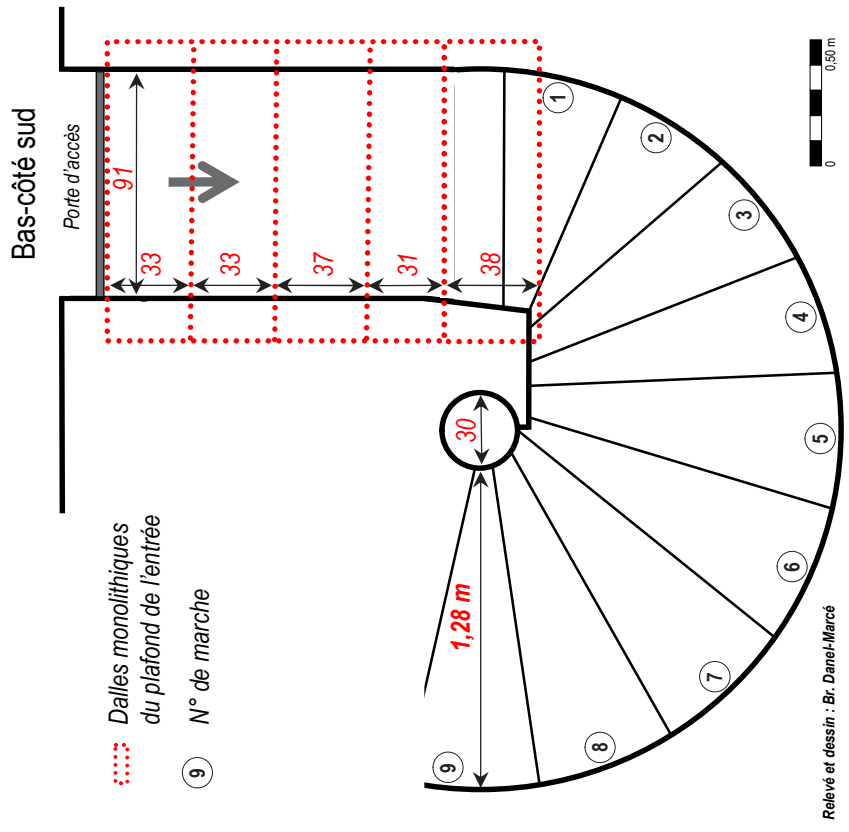
En pointillés gris (carré) : emprise au sol de l'arc brisé sous lequel arrivait la marche palière de la volée inférieure.

En pointillés gris (ronds) : restitution de l'emplacement de la volée inférieure à partir des vestiges apparents de son noyau.

Annexes (III). Document n° 26 – Escalier en vis de la tribune occidentale (côté sud) : schéma de configuration du bas et du haut de l'ouvrage.

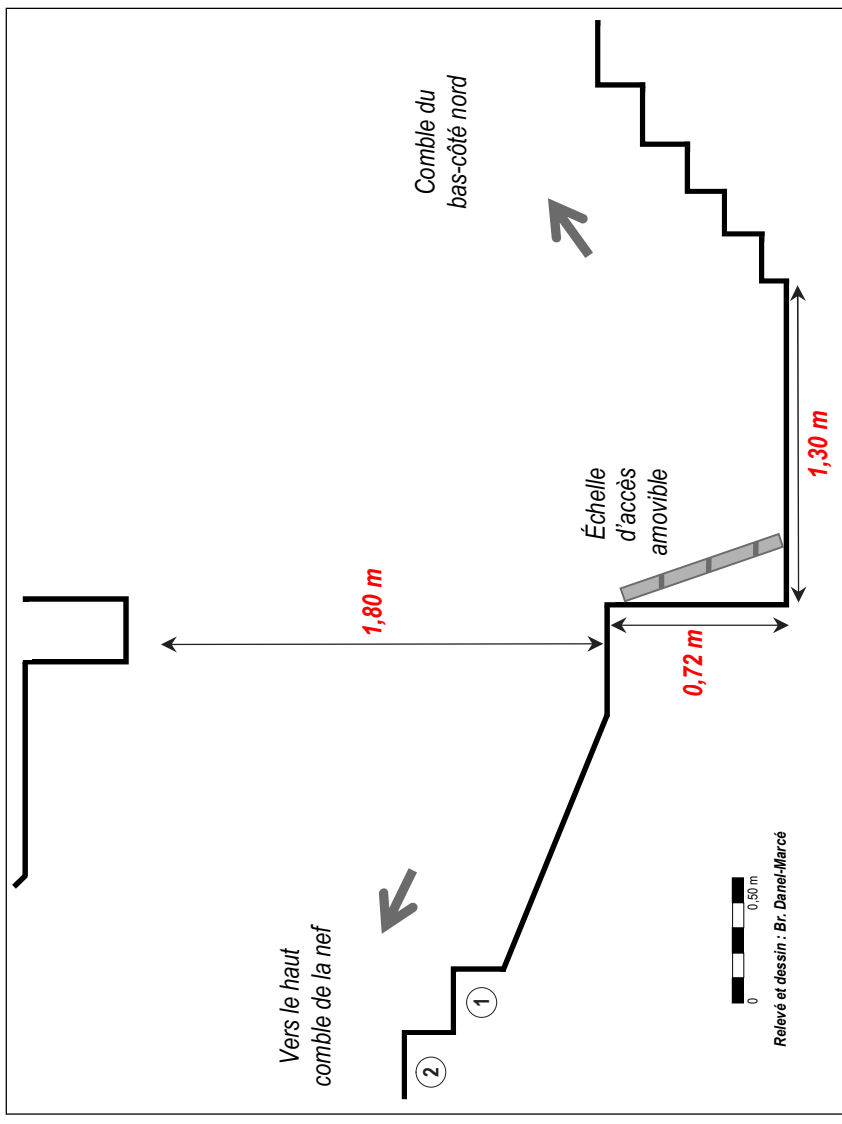
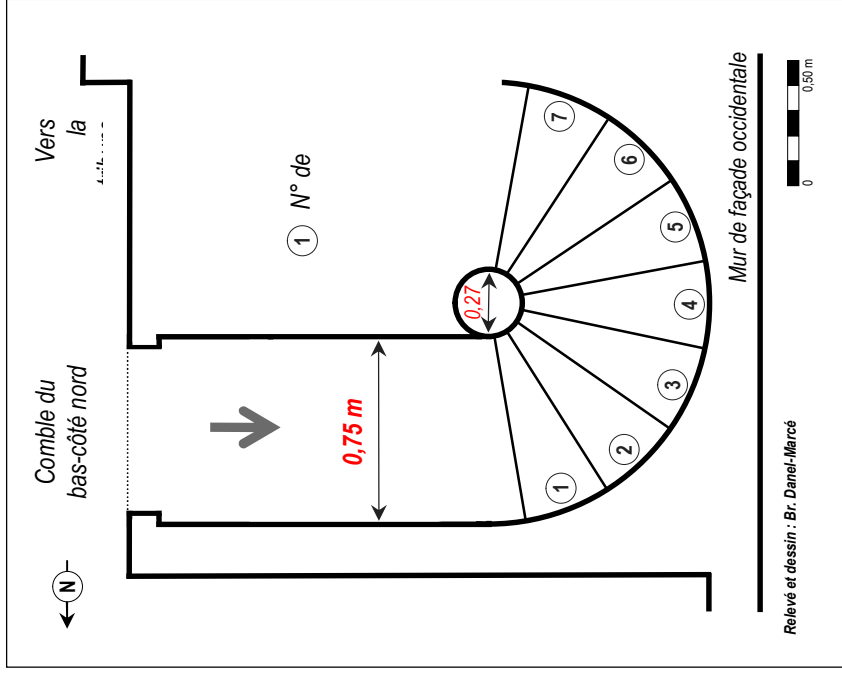


Configuration de l'arrivée de la vis. La 28<sup>e</sup> marche, plus large, fait office de palier desservant la tribune proprement-dite et l'accès à l'escalier menant au comble méridional (à droite).



Départ de la vis depuis le bas-côté sud de la nef. En pointillé rouge, disposition des cinq dalles monolithiques couvrant le dégagement de l'entrée.

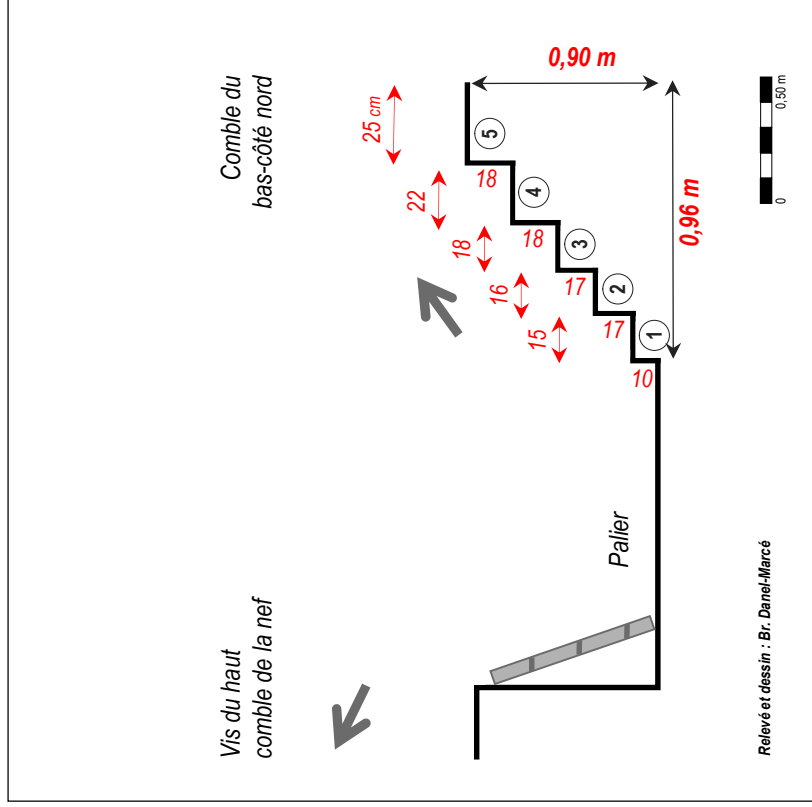
Annexes (III). Document n° 27 – Escalier en vis desservant le grand comble de la nef : schéma de configuration et coupe longitudinale depuis le départ de l'ouvrage.



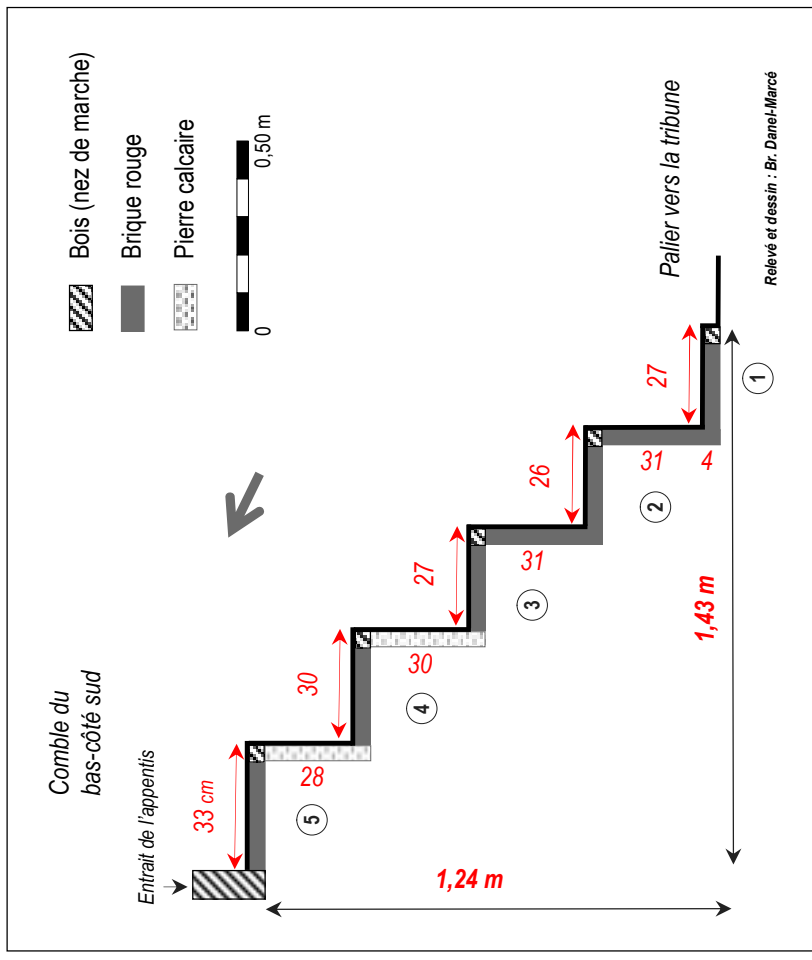
a – Escalier en vis menant, via le côté nord de la tribune occidentale, au comble de la nef : départ du palier desservant le comble du bas-côté nord de la nef.

b – Coupe longitudinale est-ouest du départ de l'escalier en vis du comble de la nef (à gauche) ; une échelle à trois degrés est nécessaire pour y accéder) et configuration générale du palier qui dessert également l'escalier donnant accès au comble du bas-côté nord (à droite).

Annexes (III). Document n° 28 – Coupe longitudinale des escaliers droits desservant les combles des bas-côtés nord et sud de la nef.



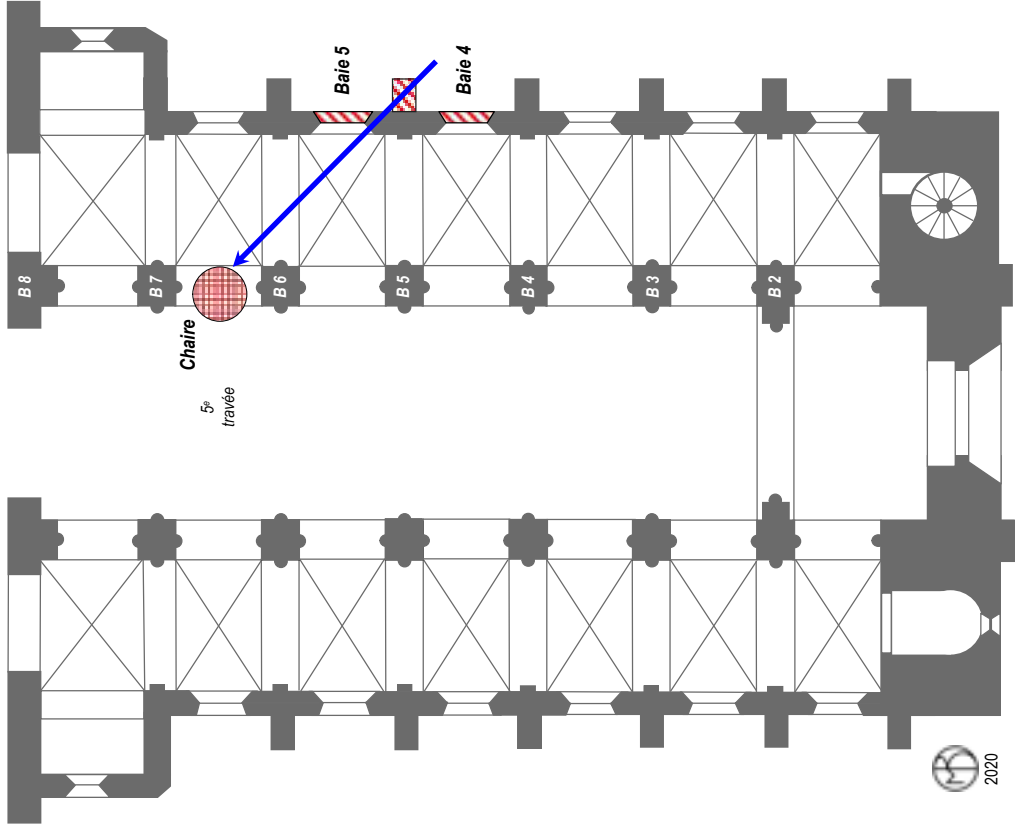
a - Coupe longitudinale est-ouest du petit escalier droit en pierre calcaire donnant accès au comble du bas-côté nord de la nef (largeur du passage : 0,68 m).



b - Coupe longitudinale est-ouest du petit escalier droit donnant accès au comble du bas-côté sud de la nef (largeur moyenne du passage : 0,77 m ; hauteur de la porte d'accès : 1,60 m).

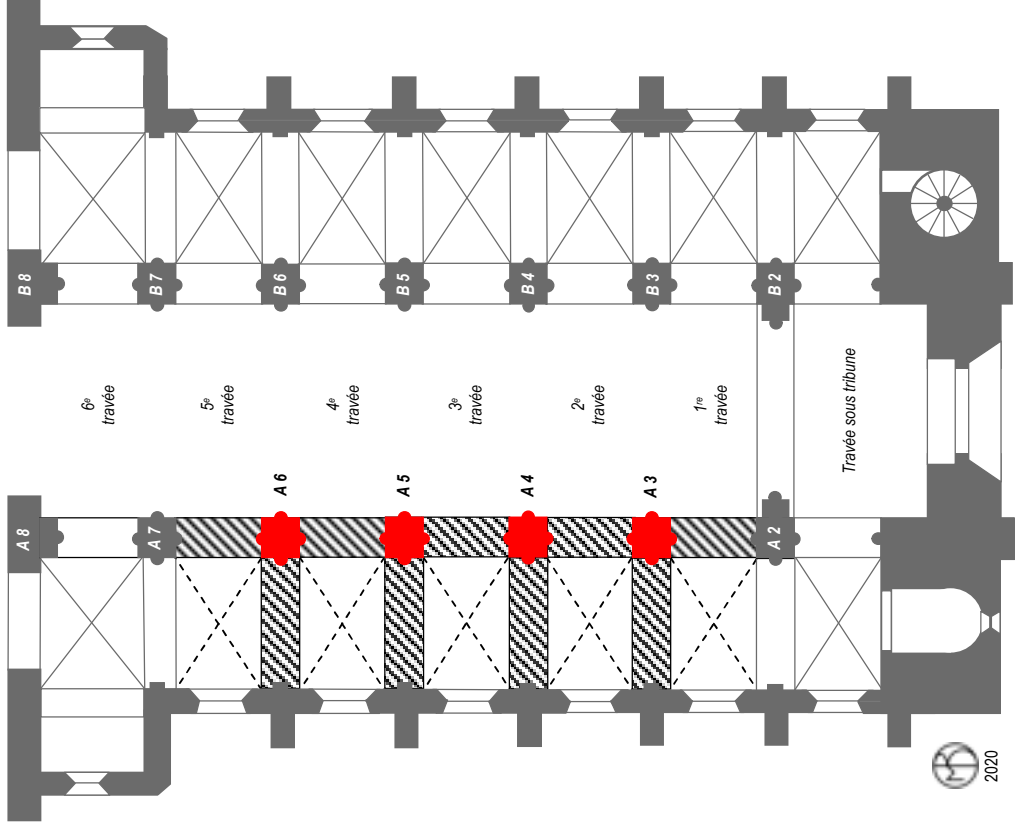
Annexes (III) – Document n° 29

Bombardement du 16 avril 1918, impacts sur le bas-côté sud  
Le projectile (flèche bleue) a pénétré entre les baies 4 et 5 avant d'atteindre la chaire.



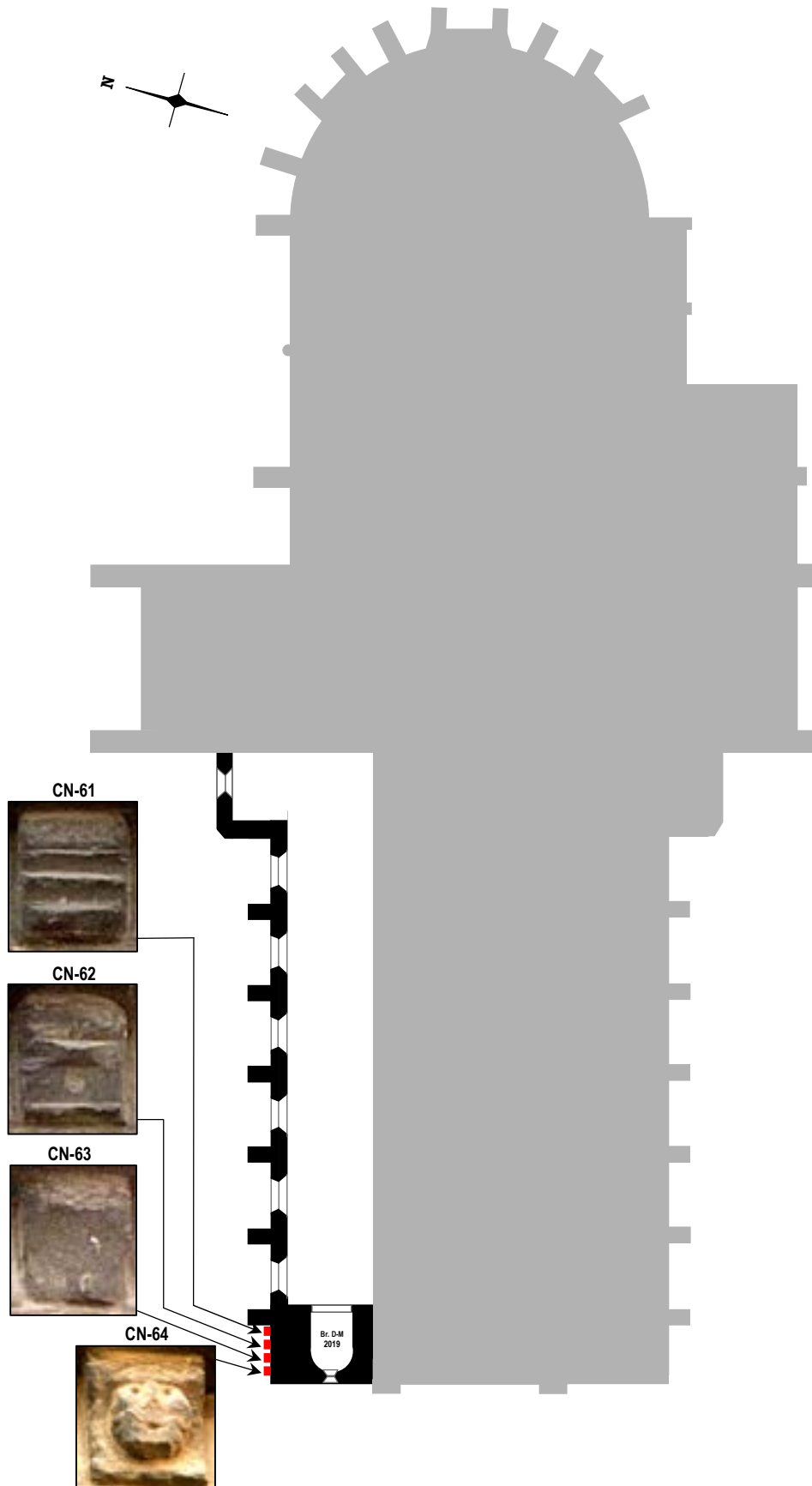
Annexes (III) – Document n° 30

Écroulement du mur nord de la nef (10 avril 1919)  
Parties effondrées de mur et voûtes, hachures et pointillés ; piliers, en rouge.



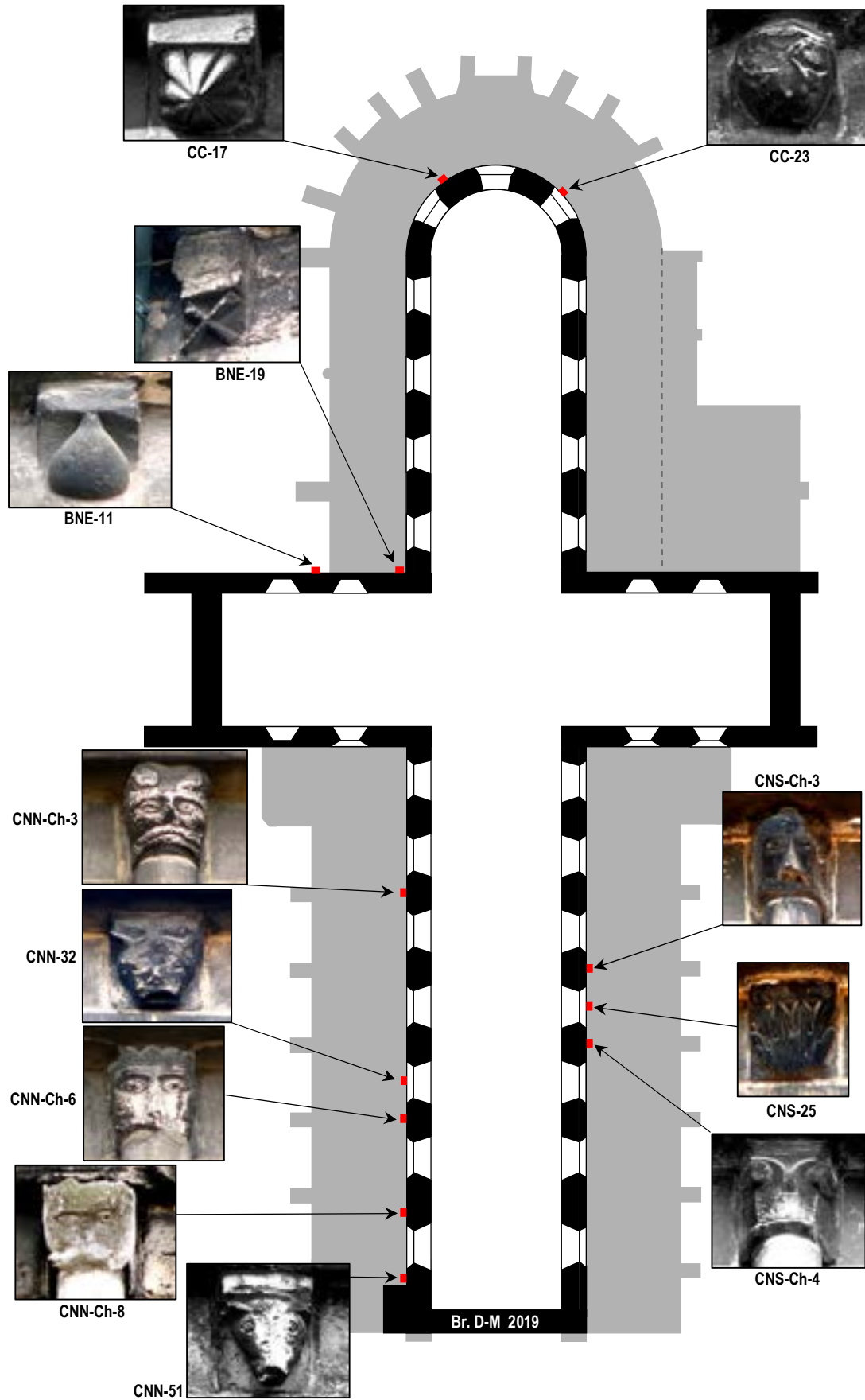
**Annexes (III) – document n° 31 - Localisation de modillons romans (I)**

*Corniche du bas-côté nord de la nef*



Annexes (III) – document n° 32 - *Localisation de modillons romans (II)*

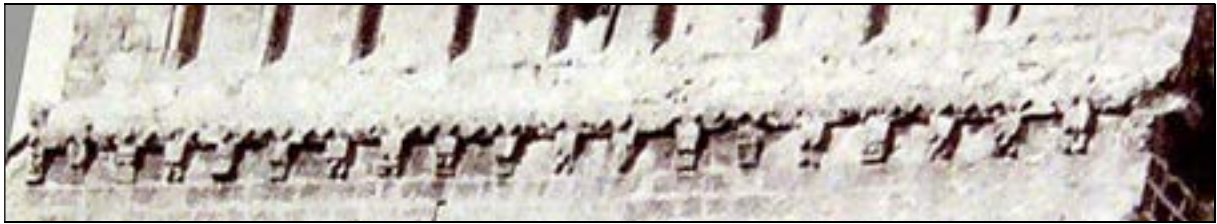
*Corniches des hauts-voisseurs*





**Annexes (III) – document n° 33 – États comparés des modillons (1)**

*Corniche du pignon de façade occidentale*



**1887.** État au cours de la première campagne de restauration (Danjoy. 1885-1889)

*Vingt modillons.* Quoiqu'assez altérés, on parvient à reconnaître les modèles en usage dans la collégiale.

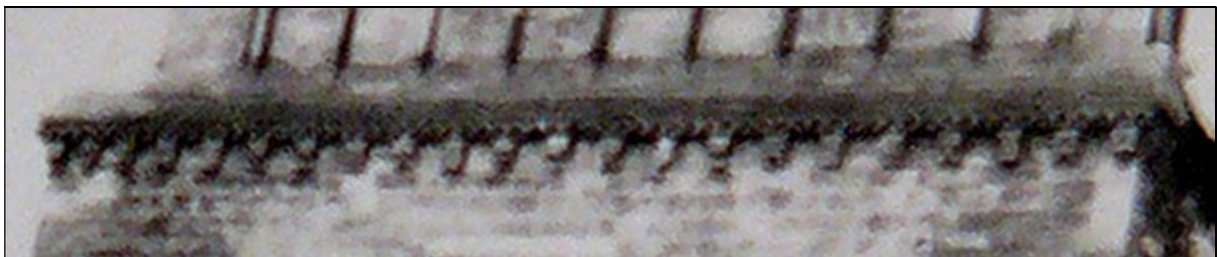
« Lillers, église. Façade ouest » (détail). Cliché : M. Mieusement (AD-62. 6 FiC 949)



**c. 1909-1911.** État avant la restauration effectuée par Paquet (courant 1911)

*Vingt modillons.* Aucun changement par rapport à l'état précédent.

« Lillers. Façade ouest » (détail). Cliché : H. Deneux (MAP, DNX08009, base Mémoire sap01\_dnx08009\_p)



**1913.** État après la restauration effectuée par Paquet en 1911

*Vingt-deux modillons.* En dépit de la mauvaise qualité du cliché, on parvient à les dénombrer. Les deux nouvelles pièces sumuméraires ont été placées à gauche, sous le prolongement de la corniche qui a été restaurée, tout comme l'ensemble des modillons, au cours de cette deuxième campagne (1908-1941).

Cliché original : Pierre Paquet © MAP 1996/081/0033, Ch. Waldschmidt, dossier photographique (1971)



**2018.** État actuel, depuis la reconstruction de la façade (1974)

Dans son projet de reconstruction, l'architecte Waldschmidt a opté pour la restitution du nombre initial de *vingt modillons* tel que le montre le cliché de Mieusement auquel il s'est référé. Bien que s'inspirant des modèles autochtones, cet ensemble date néanmoins des années 1972-1974.

Cliché : Bruno Danel-Marcé

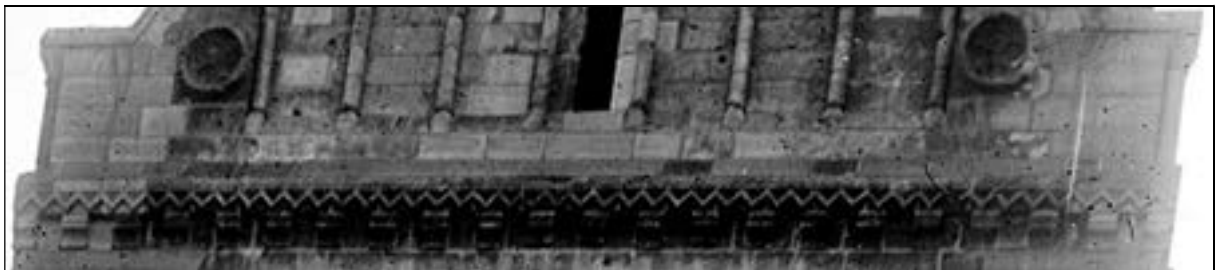
**Annexes (III) – document n° 34 – États comparés des modillons (2)**

*Corniche du pignon du bras nord*



**1887.** État au cours de la première campagne de restauration (Danjoy. 1885-1889)  
*Vingt-deux modillons* (dont un en partie ruiné, à l'extrémité droite de la corniche), le muret à colonnette d'angle épaulant le rampant ouest du pignon est également ruiné (son pendant oriental est en meilleur état).

« Lillers, église. Extérieur, ensemble nord » (détail). Cliché : M. Mieusement (AD-62. 6 FiC 951)



**c. 1911.** État après la deuxième campagne de restauration (Paquet. 1908-1914)  
*Vingt-deux modillons*. Ceux des extrémités de la corniche ont été refaits, en même temps que l'on restaurait les murets latéraux à colonnette et le glacis supérieur des deux contreforts (1909-1910).

« Lillers. Transept nord » (détail). Cliché : H. Deneux (MAP, DNX08010 ; base Mémoire sap01\_dnx08010\_p)

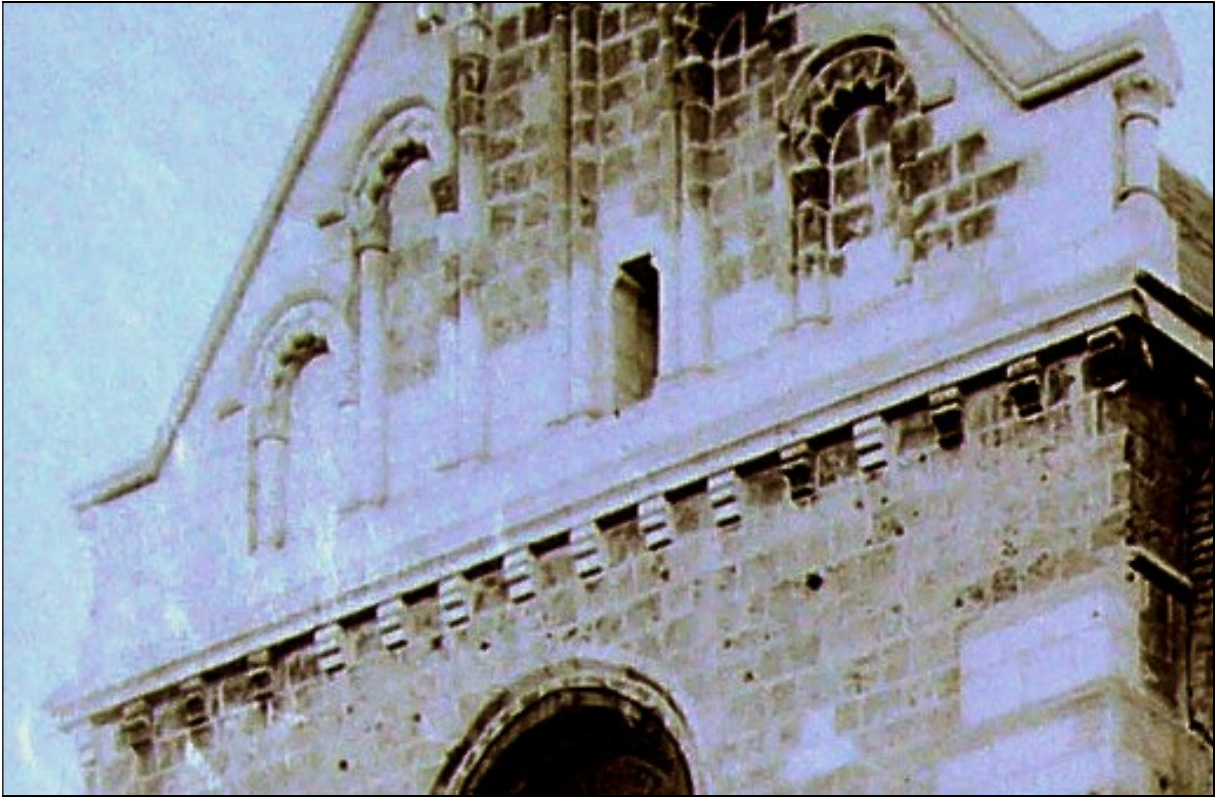


**2005.** État contemporain de la dernière restauration du clocher (2005-2006)  
Les *vingt-deux modillons* ont, pour la plupart, conservé le même aspect qu'en 1887. La corniche n'a pas changé depuis 1911 ; les deux roses aveugles (trilobée à l'est, quadrilobée à l'ouest) ont été restaurées ; une moitié de la rose quadrilobée est conservée dans le dépôt lapidaire (SOL-2008-57).

Cliché : Bruno Danel-Marcé

**Annexes (III) – document n° 35 – États comparés des modillons (3)**

*Corniche du pignon du bras sud*



**1887.** État au cours de la première campagne de restauration (Danjoy. 1885-1889)

*Seize modillons.* Neuf d'entre eux, d'une teinte plus claire, paraissent avoir été récemment restaurés.

« Lillers, église. Ensemble sud » (détail). Cliché : M. Mieusement (AD-62. 6 FiC 950)



**2005.** État au cours de la dernière restauration du clocher (2005-2006)

Les *seize modillons* ont conservé le même aspect qu'en 1887 ; leur état de conservation s'est simplement un peu plus altéré (cette remarque vaut surtout pour les pièces qui n'avaient pas déjà été restaurées avant 1887).

Cliché : Bruno Danel-Marcé

**Annexes (III) – document n° 36**

**Notice d'œuvre : *Crucifix du Saint-Sang***

Dit « benoît Sang », ou « Saint-Sang de Miracle », ou « Cinq-cents Miracles »



**Christ en croix**

Artois, XII<sup>e</sup> siècle (c. 1135 ? - avant 1187)

*Corpus* : bois de chêne sculpté, polychromie moderne (XIX<sup>e</sup> siècle)

Croix : chêne teinté, moderne (XIX<sup>e</sup> siècle)

H. 1,67 m ; envergure 1,70 m

Propriété de la commune

Classé aux Monuments historiques le 18 mai 1908

Emplacement dans l'édifice : mur oriental de la chapelle d'axe

Réf. illustration (vol. 3 de la thèse) : fig. 300-a

Description :

Ce Christ en croix, grandeur nature<sup>a</sup>, a la raideur caractéristique du *Christus triumphans* roman. Il ne porte pas de couronne d'épines mais une sorte de large bandeau plat qui coiffe la chevelure brune, séparée au milieu du front en deux longues mèches aplaties tombant sur les épaules. Une courte barbe encadre le visage aux traits réguliers. Les sourcils arqués et les paupières baissées confèrent aux yeux mi-clos une expression de douceur, de recueillement<sup>b</sup>, voire d'une certaine noblesse<sup>c</sup> ; le visage est calme et toute souffrance semble abolie<sup>d</sup>.

Les membres sont tendus – on a certes déploré leur manque de proportion, la facture grossière des détails anatomiques<sup>e</sup> –, les mains ouvertes, pouces en adduction légère ; les pieds non pas croisés, mais cloués séparément, l'un à côté de l'autre, et prenant appui sur une tablette, le *suppedaneum*. Le buste étroit émerge d'un *perizonium* descendant jusqu'aux genoux ; l'étoffe, plaquée sur le devant, se creuse de plis en V réguliers tandis que latéralement, elle s'enroule en longs plis tuyautés. À mi-hauteur de la cuisse droite du Christ apparaît la cheville de bois qui a remplacé, à l'endroit du trou laissé par le coup porté au crucifix, le cristal qui le recouvrait initialement<sup>f</sup>.

La polychromie actuelle – souvent très décriée – doit dater de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, vers 1885<sup>g</sup>.

Le bois de la croix est également moderne, probablement après la Révolution (cf. *infra*, Histoire de l'œuvre). La description de la croix primitive, dans son état de 1670, nous est parvenue grâce au père Coret :

---

<sup>a</sup> De Loisne a obtenu du doyen Delannoy les dimensions : haut. de la tête aux pieds, 1,67 m ; envergure, 1,70 m ; haut. de la tête, 0,25 m ; haut. du buste, 0,60 m, long., 0,45 m, larg., 0,33 m (LOISNE 1889, « Le crucifix ... », pp. 31-32).

<sup>b</sup> WIMET 1949, « Deux documents inédits... », p. 137.

<sup>c</sup> THOBY 1959, « Le crucifix, ... », p. 112.

<sup>d</sup> LOISNE 1889, *op. cit.*, p. 32.

<sup>e</sup> Si De Loisne et Wimet relèvent cette grossièreté de facture des membres et leur manque de proportion, ils n'en reconnaissent pas moins au « ciseau malhabile mais fervent de l'artisan » qui a sculpté ce Christ, la force authentique de l'impression que produit son œuvre. Thoby pour sa part estime que le style des « restauration graves » qu'on lui a fait subir est totalement étranger à celui du XII<sup>e</sup> siècle.

<sup>f</sup> CORET 1670, *Le sang miraculeux ...*, p. 8, ce dispositif était toujours en place en 1670, comme l'indique le père Coret : « [...] vous voyez encore, au milieu de la cuisse droite, le coup qu'il a reçu et qui a fait sortir le Sang. Cet endroit est couvert d'un cristal, au travers duquel on voit les marques de Sang ».

<sup>g</sup> LOISNE 1889, *op. cit.*, p. 31, « [...] le calvaire a été déplacé, il y a quelques années, par la suite des travaux de l'église. Le crucifix fut repeint [...] », Les travaux dont il est question ici doivent être ceux de la première campagne de restauration dirigée par Danjoy, de 1885 à 1889.

*Aux quatre extrémités de la croix, vous voyez les quatre Évangélistes et leurs symboles : c'est-à-dire que l'on voit au haut de la croix, dans un ovale, saint Jean avec son aigle ; au bas, saint Matthieu et son ange ; à droite, saint Luc avec le bœuf, et à gauche, saint Marc et son lion<sup>h</sup>.*

On apprend que certaines parties du crucifix ont été restaurées, mais on constate quelques discordances dans les informations sur la question : De Loisne et Wimet n'en disent mot ; Thoby déclare que « les quatre membres ont été refaits, dans un style qui n'a rien du XII<sup>e</sup> siècle » ; dans le récolement des objets de la collégiale (établi en mai 1977 par Patrick Wintrebert\*, conservateur des antiquités et objets d'art du Pas-de-Calais), seuls « les bras sont rapportés » ; enfin, pour Hervé Oursel, le Christ en bois « [...] est parvenu jusqu'à nous avec des jambes refaites<sup>i</sup> ». Une expertise s'impose...

Les textes fournissent en outre de trop rares indices sur les divers emplacements occupés dans l'église par le crucifix. Le père Coret ne décrit que le dispositif mis en place, sans en préciser le lieu :

*Toute l'image et la croix sont couvertes d'un grand crêpe blanc fort délié, et d'un autre rideau qu'on tire à l'arrivée des pèlerins<sup>j</sup>.*

Comme le suggère Wimet :

Il devait primitivement être suspendu à l'arc triomphal ou dressé sur une poutre transversale, entre la nef et le chœur, et accompagné sans doute des statues de la Vierge et de saint Jean<sup>k</sup>.

On ignore s'il a retrouvé après la Révolution cet emplacement initial, mais on sait par le comte de Loisne que ce n'est qu'à l'occasion des travaux de la première campagne de restauration qu'il a été installé à l'endroit focal qu'il occupe encore aujourd'hui, accroché au mur oriental de la chapelle axiale.

#### Histoire de l'œuvre (hagiographie et historique) :

La légende de l'effusion de sang a connu deux versions tardives et il semble n'y avoir jamais eu de récit hagiographique antérieur. Dans la première version rapportée par le père Coret (1670), il est dit seulement que le crucifix aurait reçu un coup sacrilège porté à la cuisse droite, à la suite duquel le sang aurait miraculeusement coulé en abondance de la plaie. Il aurait été aussitôt recueilli dans une ampoule de cristal, elle-même placée dans un reliquaire, pour l'offrir à l'adoration des fidèles. Très tôt, la dévotion au « benoît Sang de Lillers » se serait ensuivie – dès 1187 pour le crucifix (*Charte de 1275 de Robert II de Wavrin*, AD-62, 8 G 1), et au XIV<sup>e</sup> siècle pour le pèlerinage (*ibid.*, 8 G 1, *Fragments de comptes du chapitre (1319-1358)*), et bulle de 1327 de Guillaume de Trie, archevêque de Reims, accordant certaines indulgences aux pèlerins venant adorer le crucifix). La deuxième version, mentionnée par le comte de Loisne, est une légende qui place l'évènement au cours du XVI<sup>e</sup> siècle, pendant « les troubles des Pays-Bas » durant lesquels « un soldat huguenot lui aurait tiré un coup d'arquebuse<sup>l</sup> » ; l'historien invalide cette version de toute évidence anachronique et bien vite infirmée par la bulle de 1327 de l'archevêque Guillaume.

Les travaux érudits de Pierre-André Wimet sur les fragments de comptes inédits du chapitre, notamment le détail de la recette des offrandes faites au « benoît Sang » au cours des années 1335-1336, ont permis d'évaluer le degré de notoriété du pèlerinage. On y apprend ainsi qu'à la foule anonyme des pèlerins, dont certains fort humbles « n'avaient pour toute richesse que leur foi

---

<sup>h</sup> CORET 1670, *op. cit.*, p. 9. C'est une configuration identique du tétramorphe que l'on retrouve sur le grand crucifix suspendu à la croisée du transept dans la cathédrale Notre-Dame de Tournai ; des quadrilobes fleurdelisés tenant ici lieu d'ovales pour accueillir les figures symboliques des Quatre Vivants.

<sup>i</sup> OURSEL 1994<sup>b</sup>, « Sculptures isolées », in *Nord roman*, p. 219.

<sup>j</sup> *Ibidem*, p. 9.

<sup>k</sup> WIMET 1949, *op. cit.*, p. 137. Ces poutres de Gloire (ou *trabes*) portant un groupe de crucifixion étaient fort en usage dans les provinces du Nord ; et Wimet de citer celui placé à l'entrée du chœur de Saint-Bertin (c. 1176-1186), et dans les églises des villages d'Ecques, d'Heuringhem, d'Inghem, de Tilques, ... dans l'Audomarois ; également à Ham-en-Artois (le groupe a été déplacé contre le revers intérieur du mur de façade). Dans l'église d'Estrée-Blanche (à 12 km de Lillers) une poutre de gloire ne comportant qu'un crucifix de facture moderne témoigne de la perdurance de cet usage dans la région.

<sup>l</sup> LOISNE 1889, *op. cit.*, p. 30.

ardente<sup>m</sup> », s'étaient joints des fidèles plus illustres, comme le comte de Flandre, Louis de Nevers et sa femme, Marguerite de Male, ainsi que Jeanne de Valois, femme du comte de Hainaut et sœur du roi de France Philippe VI. On suivait le pèlerinage du Saint-Sang de Lillers dans l'espoir d'y recevoir guérison pour les maladies du sang : hémorragies, dysenteries, pleurésies.

La perte du reliquaire du Saint-Sang ne semble pas avoir tari la fréquentation qui s'est, bon an mal an, maintenue jusqu'à la Révolution<sup>n</sup>.

Vendu en 1793 comme bien national avec le mobilier de la collégiale, le crucifix est acquis par un Lillérois, nommé Dutailly, qui l'a caché chez lui pendant la tourmente et l'a restitué au clergé, après le Concordat<sup>o</sup>. C'est probablement à cette époque que la croix originelle a été perdue.

Sans commune mesure avec la notoriété de la relique de Bruges, on constate néanmoins que la dévotion au Christ-du-Saint-Sang de Lillers continue de bénéficier non seulement de la ferveur des fidèles, mais aussi d'une cote de popularité qui perdure localement, voire au-delà (constat à l'occasion des Journées européennes du Patrimoine, par exemple).

#### Bibliographie :

- CORET 1670, *Le sang miraculeux sorti d'un crucifix conservé depuis quelques siècles dans l'église collégiale de Saint-Omer en la ville de Lillers*, réédité en 1892, 28 p.
- AHD-62, « Fonds paroissial », cf. Annexes (I), doc. n° 39, père Isidore de La Follye, « Histoire de l'église », pp. 13-14 (légende de l'effusion de sang et pèlerinage qui s'ensuivit) ; pp. 44-45 (restitution après la Révolution du crucifix par le citoyen Dutailly qui l'avait acquis pour le préserver).
- BEUGNY D'HAGERUE 1879, « Lillers. Notice historique et archéologique », *DHA-62*, publié par la *CDMH-62*, « Arrondissement de Béthune », t. 3, pp. 142-168, et crucifix de Lillers, pp. 164-165.
- *Épigraphie du département du Pas-de-Calais*, publiée par la *CDMH-62*, t. 2, Arras, 1889, « Arrondissement de Béthune. Lillers. Église », brève mention de l'œuvre, p. 245.
- LOISNE 1899, « Le crucifix de Lillers », *Mémoires de la CDMH-62*, t. 2, pp. 30-35.
- WIMET 1949, « Deux documents inédits sur le Christ roman de Lillers », *Revue du Nord*, 31, 122-123, 1949, pp. 137-143.
- THOBY 1959, *Le crucifix, des origines au concile de Trente*, notice sur le « Christ du Saint-Sang de Miracle », pp. 111-112.
- SAUERLÄNDER 1978-1979, « La sculpture du XII<sup>e</sup> et du XIII<sup>e</sup> siècle dans le nord de la France », *Sculptures romanes et gothiques du nord de la France*, cat. d'exposition, p. 18.
- OURSEL 1994<sup>b</sup>, *Nord roman, Flandre, Artois, Picardie, Laonnois, Saint-Léger-Vauban, Zodiaque*, « La nuit des temps », 82, pp. 219-220, « Sculptures isolées ».
- MH-62 – Conservation des antiquités et objets d'art, *Récolement des objets de l'église de Lillers* (1978). N° 1, Christ en croix dit « des cinq-cents miracles » ou « du Saint-Sang-Miracle », chêne sculpté, XII<sup>e</sup> siècle, polychromie récente ; date de la protection : cl. 18-05-1908.

#### Iconographie :

- AD-62, 6 Fi C 852, *série de six planches de relevés aquarellés*, par l'architecte Morey (1843), page de frontispice « État actuel de l'église Notre-Dame [sic] de Lillers », (dessin en haut) « Christ en pierre [sic] dans l'intérieur de l'église, surnommé Cinq-cents-Miracles ».
- LOISNE 1899, « Le crucifix de Lillers », *op. cit.*, pl. non paginée (photo pleine page, noir et blanc).

---

<sup>m</sup> WIMET 1949, *op. cit.*, p. 140.

<sup>n</sup> Elle a dû toutefois perdre de son importance car, au XVIII<sup>e</sup> siècle, nous dit Wimet, ni les almanachs ni les historiens locaux contemporains n'en font mention (*ibidem*, p. 142).

<sup>o</sup> *Ibidem*, p. 142, et « Livre de paroisse », p. 45.

- *Dictionnaire des églises de France. Champagne, Flandre, Artois, Picardie*, V B, M. Eschapasse, J. Lestoquoy et *Alii*, Robert Laffont, 1969, pl. p. V B-XIV (photo pleine page, noir et blanc).
- *Nord roman, op. cit.*, pl. 92, p. 202 (photo pleine page, noir et blanc).
- THOBY 1959, *op. cit.*, planche LXXIV, n° 169 « Eglise de Lillers (P.-de-C.). Christ du Saint-Sang de Miracle (XII<sup>e</sup> siècle) », (photo noir et blanc).
- Base Palissy (PM62000979) : « Statue dite des cinq-cents miracles ou du saint Sang-Miracle : Christ en croix », cliché : sap01\_mh018981\_p (photo noir et blanc par Henri Heuzé, vers 1919).

**Annexes (III) – document n° 37**

**Notice d'œuvre : *reliquaire du Saint-Sang***



**Monstrance pédiculée**

XV<sup>e</sup> siècle

Argent et cuivre, en partie doré ; cristal de roche

H. 3,45 cm ; base : 9,5 x 11,9 cm

Propriété de la commune

Classé aux Monuments historiques le 20 décembre 1955

Emplacement dans l'édifice : sacristie, trésor de la collégiale

Réf. illustration (vol. 3 de la thèse) : fig. 300-b

Bibliographie :

- CORET 1670, *Le sang miraculeux sorti d'un crucifix conservé depuis quelques siècles dans l'église collégiale de Saint-Omer en la ville de Lillers*, réédité en 1892, 28 p.
- LOISNE 1935, « Note sur un reliquaire de l'église de Lillers », *BCDMH-62*, t. 6, pp. 30-31.
- AHD-62, « Fonds paroissial », cf. Annexes (I), doc. n° 39, « manuscrits isolés », ms. 2.
- WIMET 1949, « Deux documents inédits sur le Christ roman de Lillers », *Revue du Nord*, 31, 122-123, pp. 137-143.
- MH-62 – Conservation des antiquités et objets d'art, *Récolement des objets de l'église de Lillers* (1978). Numéro d'ordre : 5 (Reliquaire du Saint-Sang, argent, XV<sup>e</sup> siècle ; date de la protection : cl. 20-12-1955).

Iconographie :

- LOISNE 1935, « Note sur un reliquaire... », *BCDMH-62*, t. 6, photo pleine page (non paginée), noir et blanc (cl. A de Blanchonval), trois vues : « Reliquaire de Lillers. XV<sup>e</sup> s. (à gauche) dos, (au centre) face principale, (à droite) face latérale ».
- Base Palissy (AP65S03057) : « Monstrance pédiculée en argent en partie doré, XV<sup>e</sup> siècle ». Clichés sap01\_55p00672\_p (revers du reliquaire) et sap01\_55p00673\_p (avers du reliquaire).

Description :

Le reliquaire en forme d'édicule se compose d'un pied rectangulaire à base ornée d'une frise estampée de rosettes et de fleurs de lys alternées. La tige en argent a la forme d'un pilier muni d'une base et d'un chapiteau moulurés ; elle présente en son milieu un nœud quadrangulaire orné de quatre boutons losangés, émaillés de rosettes et de fleurs de lys. Cette tige supporte le réceptacle en cuivre qui a la forme d'une petite chapelle rectangulaire, dorée, à décor ajouré de style gothique. Dans la face principale de l'édicule est enchâssée une lunule de cristal qui devait recouvrir la relique (disparue) et permettait de la voir. Un toit pyramidal crénelé coiffe l'ensemble, il est percé de trilobes en tiers-point et est couronné d'un Christ en croix.

Selon Pierre-André Wimet, « le pied et la partie supérieure sont apparemment de provenance différente. Le pied, en argent, doit être d'origine française, car le nœud de la tige s'orne de fleurs de lys. Quant à la partie supérieure, en cuivre, M. l'abbé Lestocquoy l'a identifiée comme étant une orfèvrerie rhénane du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>p</sup> ».

---

<sup>p</sup> WIMET 1949, « Deux documents inédits... », p. 138. La référence à l'abbé Jean Lestocquoy porte sur son article « Les objets d'art de provenance étrangère conservés dans le Pas-de-Calais », *BCDMH-62*, t. 8, p. 402.



Histoire du reliquaire :

Crucifix et reliquaire du Saint-Sang sont deux pièces étroitement unies par un lien de causalité. Dès que l'effusion de sang s'est produite, on en a recueilli les gouttes dans une ampoule de verre pour les exposer à la vénération des fidèles. Voici ce qu'en dit le père Coret, en 1670 :

*On trouve dans les écrits anciens qu'il y a plus de deux cents ans, tous les jours, dès le grand matin, on disait une messe de la Passion de Notre Seigneur [...]. La messe achevée, le prêtre donnait la bénédiction au peuple avec la relique du Saint-Sang. C'était un reliquaire, ou un cristal dans lequel étaient conservées les gouttes du Sang qui coulèrent de la plaie du Crucifix<sup>q</sup>.*

Or, le père Coret nous apprend que cette relique n'existait déjà plus à son époque : elle a été perdue au XVI<sup>e</sup> siècle, à l'occasion d'une guerre. P.-A. Wimet apporte des précisions sur la date de l'évènement :

*D'après le père Coret, l'insigne relique disparut [...] vers 1470 (probablement en septembre 1479 lors de la prise et du pillage de Lillers par les troupes de l'archiduc Maximilien). [...] Ce renseignement [...] est-il bien exact quant à la date ? [...] L'épithaphe d'un chanoine [...] laisse supposer que la relique existait encore en 1530. Elle n'aurait donc disparu qu'après cette date, peut-être en 1537, quand les Français s'emparèrent de la ville<sup>s</sup>.*

Après des siècles d'oubli, ce reliquaire est réapparu tout à fait fortuitement, en 1931, à l'occasion de travaux de restauration dans la collégiale. Voici ce qu'en écrit le comte de Loisne :

*Le 31 août dernier, un ouvrier travaillant à la réfection d'une niche à l'extérieur du mur du bras droit du transept de l'ancienne collégiale de Lillers, a découvert dans un vide de la maçonnerie d'appareil qui servait de cachette, un reliquaire du XV<sup>e</sup> siècle, en argent et cuivre, finement ciselé et remarquablement conservé. Cet objet, en dehors de son intérêt archéologique, paraît avoir celui de se rattacher à la dévotion du Crucifix de Lillers ou Christ du Saint Sang de Miracle<sup>t</sup>.*

Les chanoines avaient dû l'emmurer là, pour le préserver du pillage de la ville, souvent assiégée. Une note manuscrite anonyme trouvée dans le Livre de paroisse ajoute cette anecdote cocasse :

*C'est au chanoine Rublin que l'on doit la possession de ce précieux reliquaire : l'ouvrier l'avait trouvé de son goût et ne prétendait pas le rendre<sup>u</sup>.*

Cet objet, classé aux Monuments historiques et conservé dans la sacristie, a désormais perdu tout intérêt culturel, étant vidé de sa relique ; son intérêt archéologique amène à le présenter au public, à l'occasion des journées européennes du patrimoine.

---

<sup>q</sup> CORET 1670, *Le sang miraculeux sorti d'un crucifix ...*, p. 7.

<sup>r</sup> CORET 1670, *op. cit.*, p. 10.

<sup>s</sup> WIMET 1949, *op. cit.*, *ibidem*.

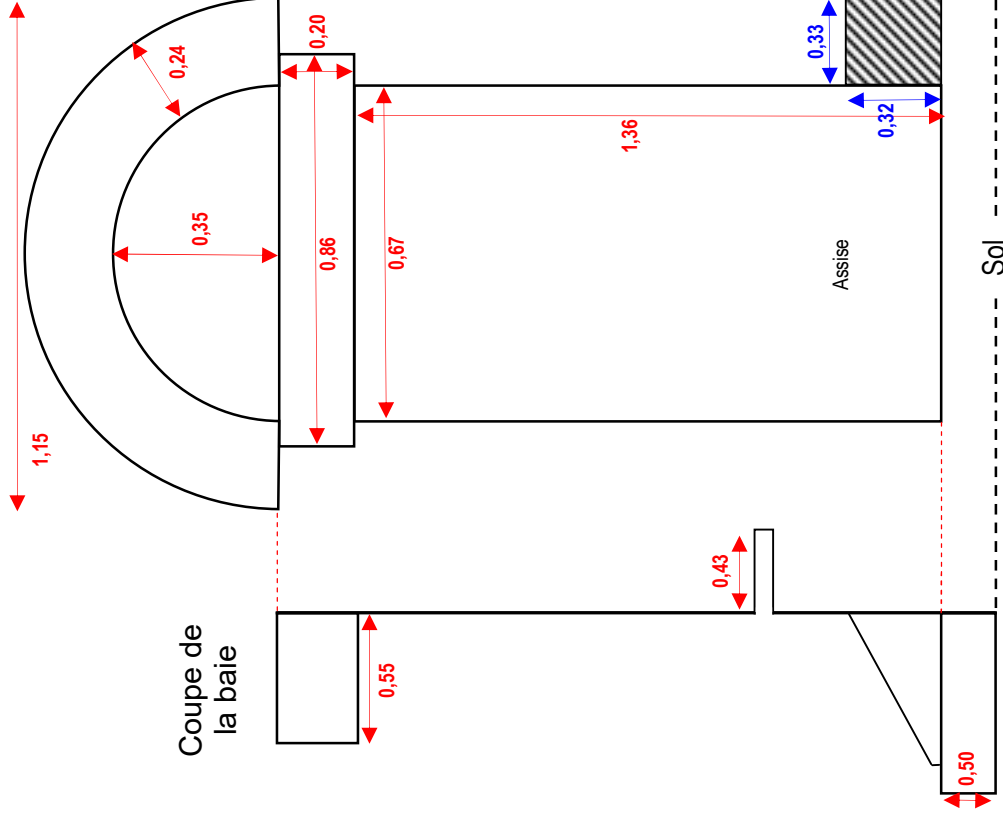
<sup>t</sup> LOISNE 1935, « Note sur un reliquaire... », p. 30.

<sup>u</sup> AHD-62, « Fonds paroissial », « manuscrits isolés », ms. 2, (sans nom d'auteur).

**Annexes (III). Document n° 38 – Dalles monolithiques. Ouvertures sur comble du mur oriental du bras sud**  
 Revers de la baie n° 22, depuis le comble de la sacristie.

**Relevé métrique**

Hauteur intérieure baie	<b>1,91 m</b>
Hauteur totale baie	<b>2,15 m</b>
Hauteur du tympan	<b>0,35 m</b>
Diamètre du tympan	<b>0,65 m</b>
Largeur du linteau	<b>0,86 m</b>
Hauteur du linteau	<b>0,20 m</b>
Hauteur de l'ouverture rectangulaire	<b>1,36 m</b>
Largeur de l'ouverture rectangulaire	<b>0,67 m</b>



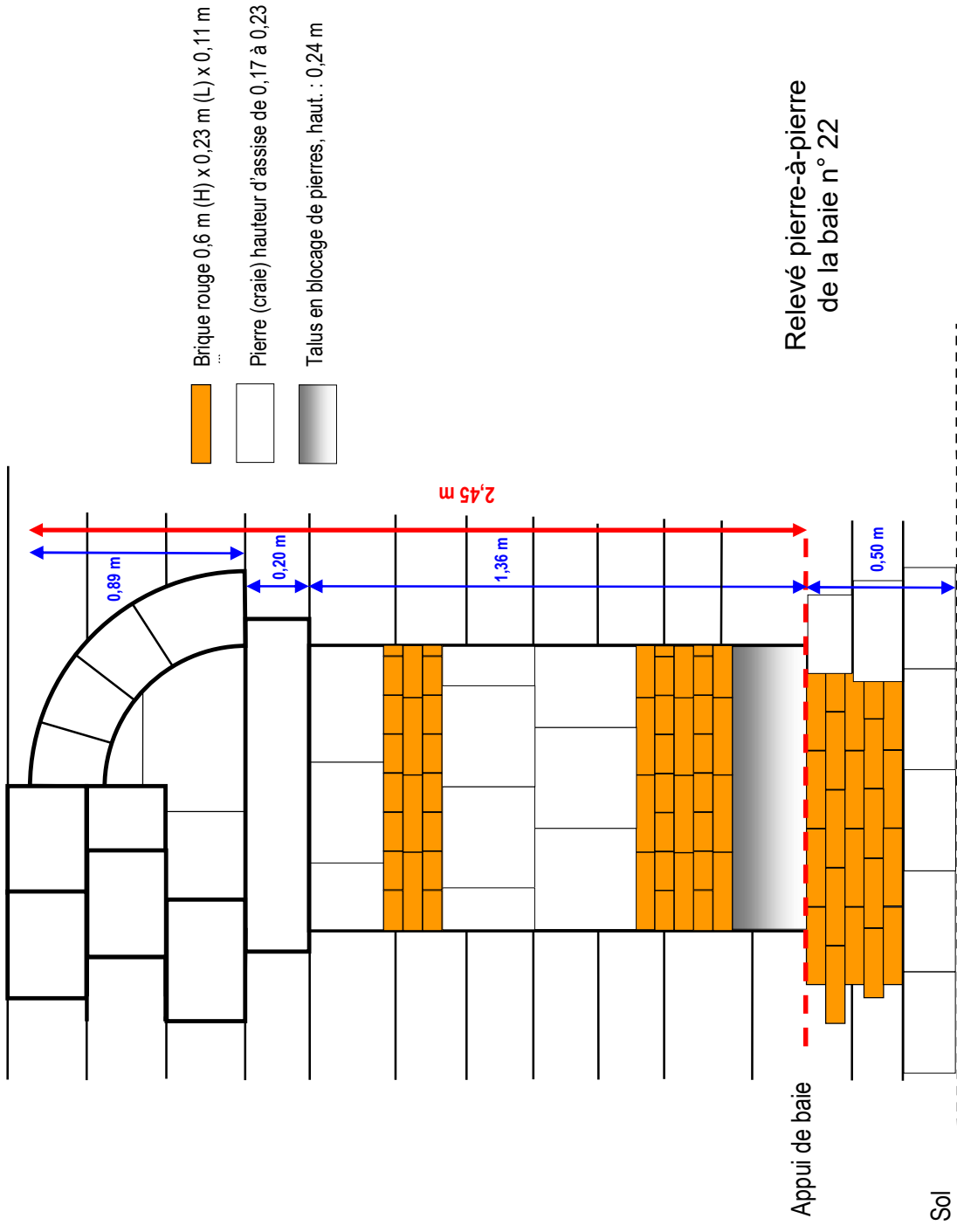
**Description des matériaux**

Matériaux :  
 pierre calcaire  
 brique argile rouge  
 reliquats d'enduit épais  
 (soubassement)

Hauteur d'assise : 17 à 23 cm

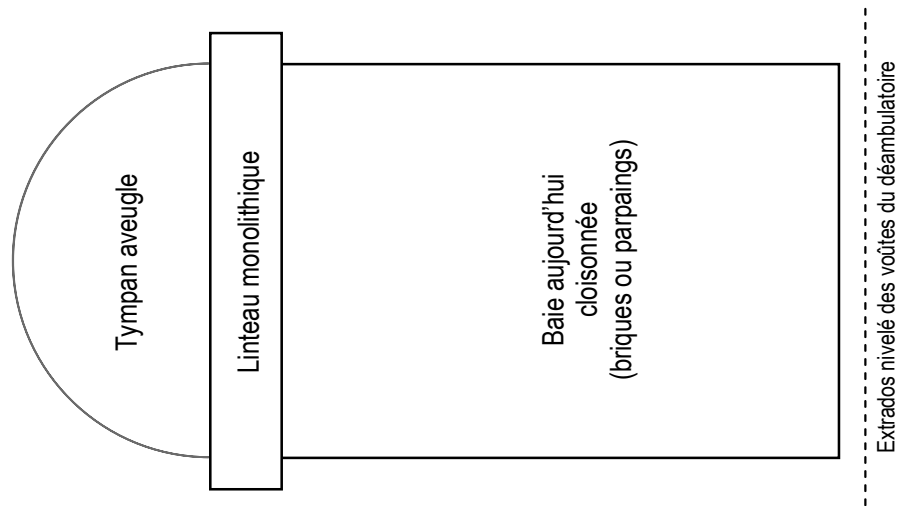
Dalle monolithique épaisse de 20 cm et large d'env. 86 cm ; sa profondeur excède l'aplomb du mur du fond (i.e. au-delà de 55 cm), en cela elle est comparable aux dalles du plafond d'entrée de l'escalier sud de la tribune / la dalle déposée formant le cordon mouluré du 2<sup>e</sup> niveau du chœur (SOL-2017-67) profonde de 70 cm / les dalles des autres baies d'ouvertures sur comble du chœur.

Nota : le bloc de pierre du piédroit droit (ici en hachuré) présente un gabarit plus haut que dans le reste de la maçonnerie et semble d'origine. Tel n'est pas le cas au piédroit gauche.



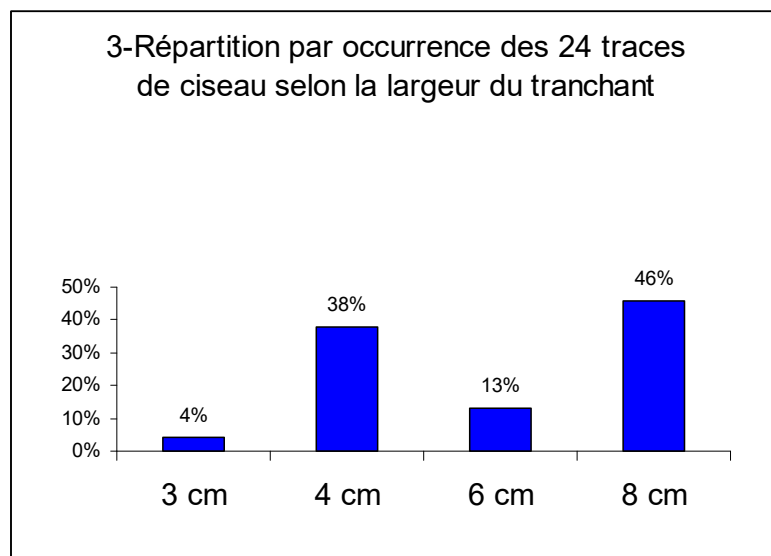
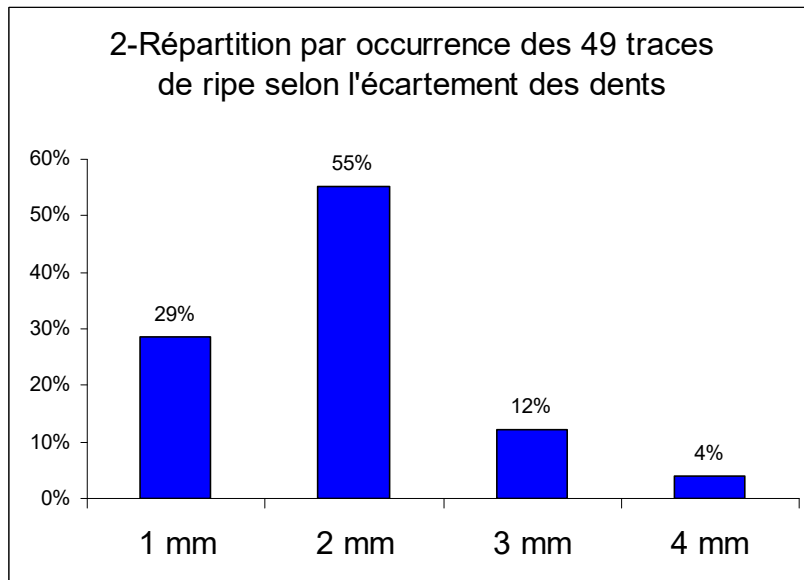
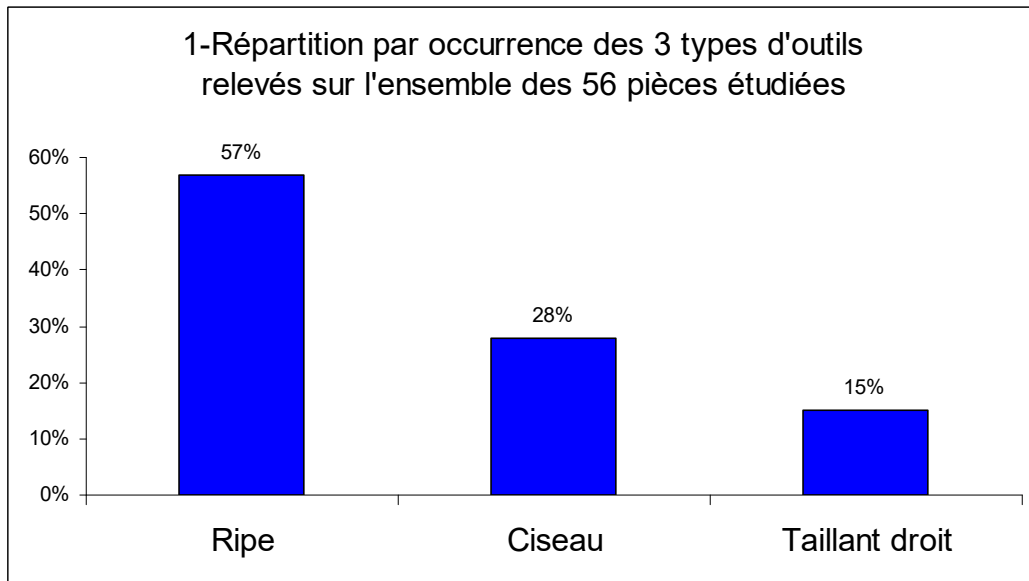
**Annexes (III). Document n° 39 – Dalles monolithiques. Ouvertures sur comble du chœur.**  
 Relevé des dimensions des baies accessibles depuis le comble du déambulatoire.

Schéma type d'une baie

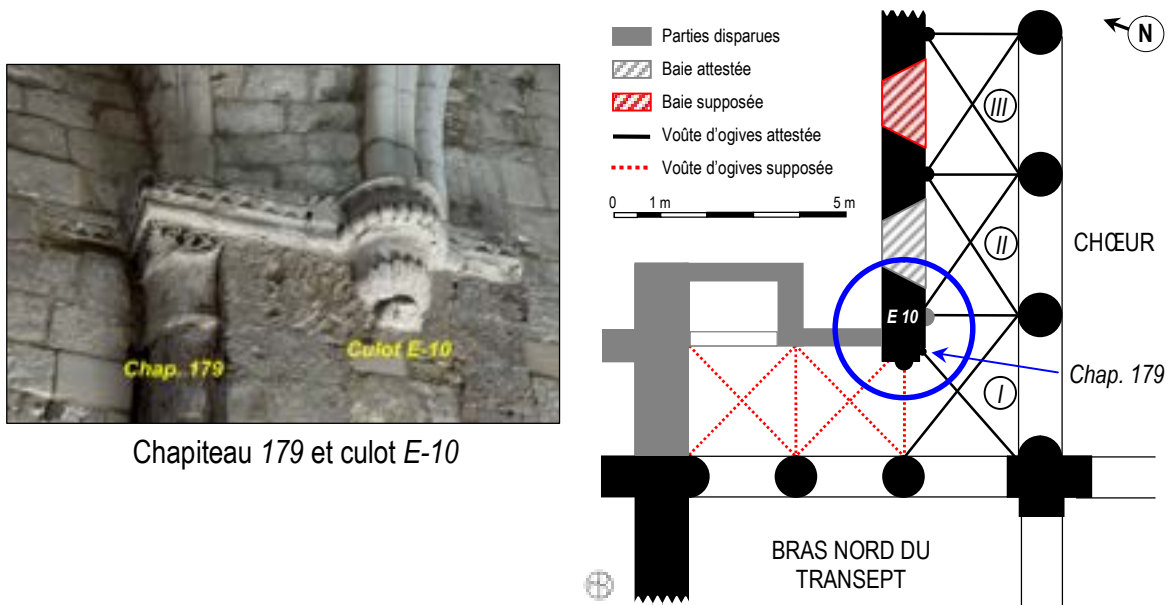


	Baie 25	Baie 27	Baie 28	Baie 29	Baie 30	Baie 31	Baie 32	Baie 33	Baie 34	Baie 35
Hauteur de l'ouverture rectangulaire	1,80 m	1,80 m	1,80 m	1,80 m	1,90 m	1,80 m	1,80 m	1,80 m	1,82 m	1,82 m
Largeur de l'ouverture rectangulaire	0,80 m	0,82 m	0,80 m	0,82 m	1,78 m	0,80 m	0,80 m	0,90 m	0,87 m	0,81 m
Hauteur du tympan	0,60 m	0,65 m	0,65 m	non visible	non visible	non visible	non visible	non visible	non visible	non visible
Largeur du linteau	1,07 m	1,20 m	1,04 m	1,00 m	1,00 m	1,07 m	1,00 m	1,05 m	0,95 m	1,02 m
Épaisseur du linteau	0,21 m	0,22 m	0,20 m	0,19 m	0,20 m	0,21 m	0,22 m	0,22 m	0,21 m	0,22 m

Annexes (III). Document n° 40 – Traces d'outils sur le lapidaire déposé



Annexes (III). Document n° 41 – Support *E 10*, hypothèses de restitution



Chapiteau 179 et culot *E-10*

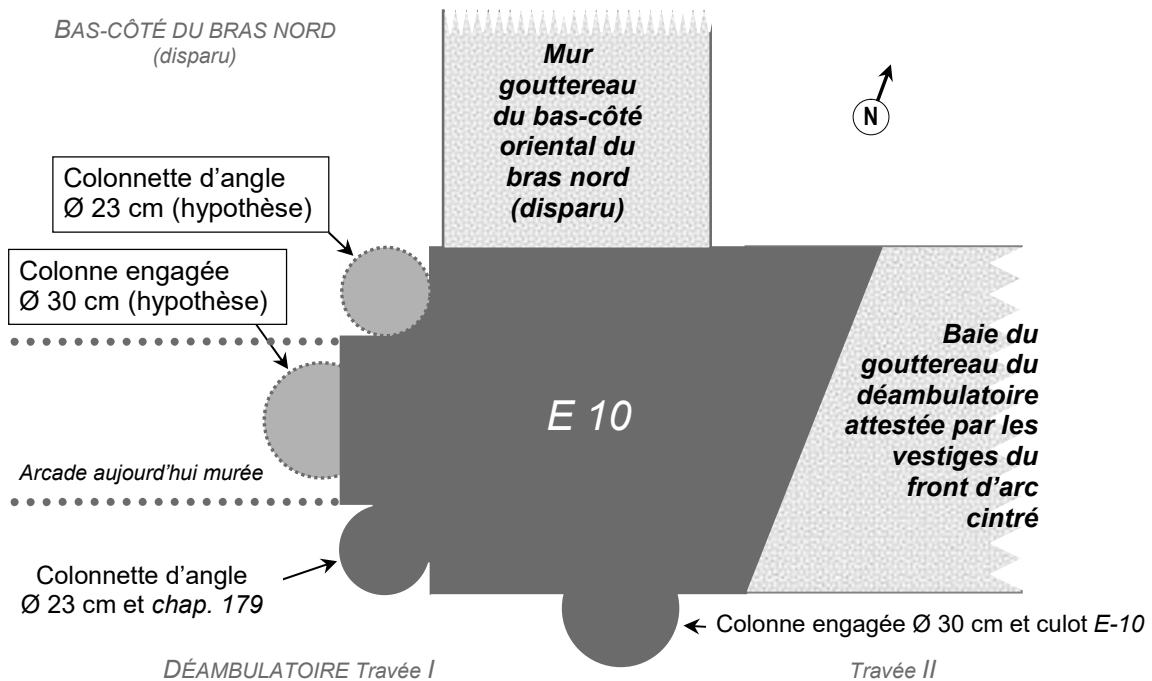


Schéma présumé du support *E 10* et localisation sur le plan primitif (c. 1120)

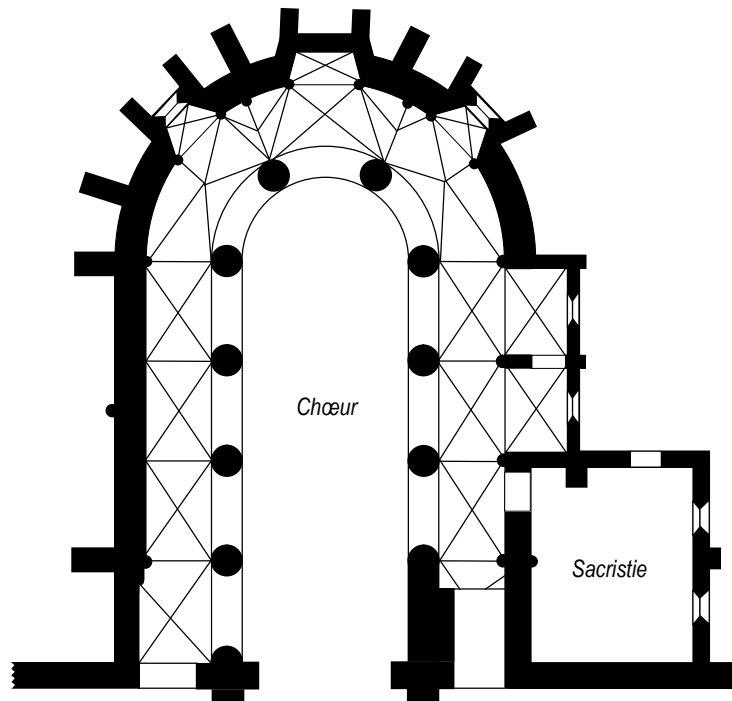
La colonne engagée sous le culot *E-10* et la colonnette d'angle avec son chapiteau 179 sont restitués en gris foncé. Comme le taillor en dents-de-scie fait retour dans le mur bouchant l'arcade du bas-côté du bras nord, il est possible qu'il coiffait un support fort recevant un doubleau ( $\varnothing$  30 cm, en gris clair) et qu'à l'image des piliers du grand arc de la tribune occidentale, le support *E 10* était peut-être aussi muni d'une colonnette d'angle pouvant recevoir un arc d'ogive ( $\varnothing$  23 cm, en gris clair), éventuellement doté d'un chapiteau pendant du chapiteau 179? En poursuivant le raisonnement, nous pouvons supputer qu'un dispositif symétrique a pu être mis en place dans la travée opposée, sur le support *F 10*.

DAO et cliché : Br. Danel-Marcé

Annexes (III). Document n° 42 – Relevés de hauteurs  
a - Voûtes d'ogives des travées droites du déambulatoire (XII<sup>e</sup> siècle)

Nota : les travées V à VII, reconstruites au XVI<sup>e</sup> siècle, ne sont pas prises en compte.

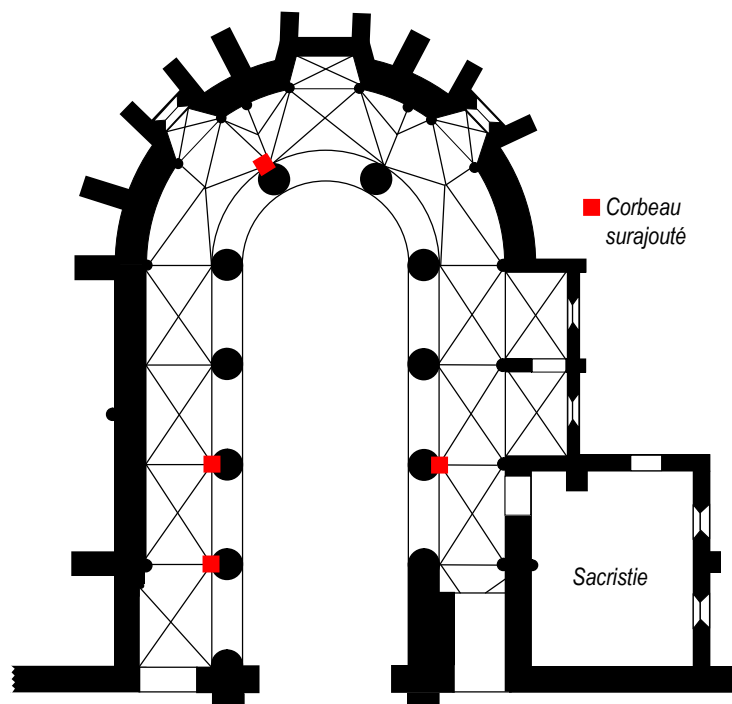
N° de travée		Hauteur (à la clef)
Côté nord	I	6,15 m
	II	6,22 m
	III	6,18 m
	IV	6,14 m
Côté sud	VIII	6,25 m
	IX	6,34 m
	X	6,24 m
	XI	? (clef enfouie sous la voûte)



b - Piliers du chœur (dans le déambulatoire)

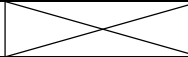
Hauteur du sol jusqu'au bas du tailloir. En rouge : tailloir avec corbeau surajouté au sommet des arcs.

Support		Hauteur du support
Côté nord	A 9	3,99 m
	A 10	3,95 m
	A 11	3,94 m
	A 12	3,87 m
	A 13	3,88 m
	A 14	3,93 m
Côté sud	B 10	3,96 m
	B 11	4,04 m
	B 12	3,90 m
	B 13	3,99 m
	B 14	3,99 m



**Annexes (III). Document n° 43**  
**Relevés de mesures : escaliers et tribune occidentale**

**1 - Escaliers**

Escalier en vis de la tribune Côté sud		Escalier en vis du comble de la nef Côté nord	
Nombre de marches (palières incluses)	29	Nombre de marches (palières incluses)	23
Largeur du passage	1,28 m	Largeur du passage	0,75 m
Hauteur de la voûte	(min.) 2,29 m	Hauteur de la voûte	(min.) 2,18 m
	(max.) 2,54 m		(max.) 2,43 m
Diamètre de la cage	2,86 m	Diamètre de la cage	1,77 m
Diamètre du noyau	0,30 m	Diamètre du noyau	0,27 m
Hauteur de marches	(min.) 0,16 m	Hauteur de marches	(min.) 0,18 m
	(max.) 0,23 m		(max.) 0,20 m
Longueur des claveaux de la voûte	(min.) 0,12 m	Longueur des claveaux de la voûte	(min.) 0,12 m
	(max.) 0,36 m		(max.) 0,36 m
Largeur des claveaux de la voûte	(min.) 0,07 m	Largeur des claveaux de la voûte	(min.) 0,06 m
	(max.) 0,13 m		(max.) 0,10 m
Longueur palier d'accès (niveau bas)	1,46 m	Longueur palier d'accès (niveau bas)	1,44 m
Hauteur palier d'accès (niveau bas)	2,11 m	Hauteur palier d'accès (niveau bas)	2,13 m
Longueur palier d'arrivée	0,90 m	Longueur palier d'arrivée	
Nombre de révolutions	1 + qq. marches	Nombre de révolutions	1 + qq. marches
Sens de la rotation	à main droite	Sens de la rotation	à main gauche
Profil de la voûte	arc rampant	Profil de la voûte	arc rampant

Escalier en vis de la tribune Côté nord (disparu) Actuelle chapelle des Fonts	
Diamètre de la cage	2,86 m
Sens de la rotation	à main droite



Annexes (III). Document n° 43 (suite)

Escalier en vis du clocher (vestiges niveau bas condamné)	
Nombre de marches	X
Largeur du passage	0,60 m
Hauteur du passage	X
Diamètre de la cage	1,34 m
Diamètre du noyau	X
Hauteur de marches	X
	X
Sens de la rotation	à main gauche

Escalier en vis du clocher (niveau haut tourelle d'escalier)	
Nombre de marches	23
Largeur du passage	0,60 m
Hauteur du passage	2,73 m
Diamètre de la cage	1,34 m
Diamètre du noyau	0,14 m
Hauteur de marches	(min.) 0,21 m
	(max.) 0,24 m
Sens de la rotation	à main droite

Escalier droit Comble du bas-côté nord	
Nombre de marches	5
Largeur du passage	(min.) 0,68 m
	(max.) 0,70 m
Hauteur des marches	(min.) 0,04 m
	(max.) 0,31 m
Hauteur totale de l'embranchement	1,24 m
Marche 1	(haut.) 0,10 m
	(prof.) 0,15 m
Marche 2	(haut.) 0,17 m
	(prof.) 0,16 m
Marche 3	(haut.) 0,17 m
	(prof.) 0,18 m
Marche 4	(haut.) 0,18 m
	(prof.) 0,22 m
Marche 5	(haut.) 0,17 m
	(prof.) 0,25 m

Escalier droit Comble du bas-côté sud	
Nombre de marches	5
Largeur du passage	(min.) 0,73 m
	(max.) 0,77 m
Hauteur des marches	(min.) 0,10 m
	(max.) 0,18 m
Hauteur totale de l'embranchement	0,90 m
Marche 1	(haut.) 0,04 m
	(prof.) 0,27 m
Marche 2	(haut.) 0,31 m
	(prof.) 0,26 m
Marche 3	(haut.) 0,31 m
	(prof.) 0,27 m
Marche 4	(haut.) 0,30 m
	(prof.) 0,30 m
Marche 5	(haut.) 0,28 m
	(prof.) 0,33 m

Annexes (III). Document n° 43 (fin)

2 – Tribune occidentale

Largeur maximale (nord / sud)	6,65 m
Largeur de la grande-arcade (nord / sud) entre plinthes des colonnes engagées	4,67 m
Profondeur maximale (est / ouest)	6,15 m
Superficie	10 m <sup>2</sup>
Largeur porte d'accès sud	0,69 m
Hauteur porte d'accès sud	2,33 m
Largeur porte d'accès nord	0,95 m
Hauteur porte d'accès nord	2,57 m
<b>Palier extérieur du côté nord</b>	
Largeur du dégagement (nord / sud)	1,70 m
Profondeur du dégagement (est / ouest)	1,30 m
<b>Palier extérieur du côté sud</b>	
Largeur du dégagement (nord / sud) du piédroit de la porte sud à la marche palière	1,04 m
Profondeur du dégagement (est / ouest)	0,86 m

**Annexes (III). Document n° 44**

**Relevé de mesures prises au niveau du dallage de la nef**  
Établi à partir du plan de calepinage du dallage de la nef et de ses bas-côtés (1927)  
« Fonds Gouverneur », Annexes (I), doc. n° 36 : « pièce n° 16 ».

VESTIBULE	Côté nord (A)	Côté sud (B)
Longueur (Ouest-Est) du revers du mur de façade jusqu'au milieu de la colonne du pilier 2- A ou B	4,99 m	4,96 m
Longueur du vestibule du revers mur O au piédroit du grand arc	4,49 m	4,49 m
Largeur (Nord-Sud) 1° - au revers du portail occidental	6,54 m	
Largeur (Nord-Sud) 2° - à l'aplomb du grand-arc	6,55 m	
Largeur (O-E) de la baie du bas-côté, entre piliers A 1 et A 2	2,94 m	3,07 m
Longueur (O-E) des piliers A 2 et B 2 (hors colonnes engagées)	1,48 m	1,46 m

**Observations**

Dimensions du vestibule : largeur (N-S) 6,55 m x longueur (O-E) 4.49 m

Superficie du vestibule (à la limite des piliers) = 29,41 m<sup>2</sup>

Déviations de l'axe N-S du revers du mur de façade dans le bas-côté sud : 5° vers l'est

NEF - TRAVÉE n° 1	Côté nord (A)	Côté sud (B)
Longueur de travée du milieu du pilier n° 2 au milieu du pilier n° 3	4,33 m	4,24 m
Largeur (O-E) de la grande-arcade (hors colonnes engagées)	2,72 m	2,72 m
Longueur (O-E) du pilier n° 3 (hors colonnes engagées)	1,10 m	1,10 m
Largeur (N-S) du pilier n° 3 (hors colonnes engagées)	1,10 m	1,18 m
Largeur de la nef entre A 2 et B 2 (hors colonnes engagées)	6,58 m	
Largeur de la nef entre A 3 et B 3 (hors colonnes engagées)	6,57 m	
NEF - TRAVÉE n° 2	Côté nord (A)	Côté sud (B)
Longueur de travée du milieu du pilier n° 3 au milieu du pilier n° 4	3,85 m	3,80 m
Largeur (O-E) de la grande-arcade (hors colonnes engagées)	2,75 m	2,70 m
Longueur (O-E) du pilier n° 4 (hors colonnes engagées)	1,10 m	1,10 m
Largeur (N-S) du pilier n° 4 (hors colonnes engagées)	1,10 m	1,18 m
Largeur de la nef entre A 4 et B 4 (hors colonnes engagées)	6,56 m	
NEF - TRAVÉE n° 3	Côté nord (A)	Côté sud (B)
Longueur de travée du milieu du pilier n° 4 au milieu du pilier n° 5	3,87 m	3,84 m
Largeur (O-E) de la grande-arcade (hors colonnes engagées)	2,77 m	2,73 m
Longueur (O-E) du pilier n° 5 (hors colonnes engagées)	1,10 m	1,10 m
Largeur (N-S) du pilier n° 5 (hors colonnes engagées)	1,10 m	1,18 m
Largeur de la nef entre A 5 et B 5 (hors colonnes engagées)	6,57 m	

NEF - TRAVÉE n° 4	Côté nord (A)	Côté sud (B)
Longueur de travée du milieu du pilier n° 5 au milieu du pilier n° 6	3,65 m	3,72 m
Largeur (O-E) de la grande-arcade (hors colonnes engagées)	2,55 m	2,65 m
Longueur (O-E) du pilier n° 6 (hors colonnes engagées)	1,10 m	1,10 m
Largeur (N-S) du pilier n° 6 (hors colonnes engagées)	1,10 m	1,18 m
Largeur de la nef entre A 6 et B 6 (hors colonnes engagées)	6,56 m	
NEF - TRAVÉE n° 5	Côté nord (A)	Côté sud (B)
Longueur de travée du milieu du pilier n° 6 au milieu du pilier n° 7	3,85 m	3,86 m
Largeur (O-E) de la grande-arcade (hors colonnes engagées)	2,66 m	2,69 m
Longueur (O-E) du pilier n° 7 (hors colonnes engagées)	1,24 m	1,24 m
Largeur (N-S) du pilier n° 7 (hors colonnes engagées)	1,10 m	1,18 m
Largeur de la nef entre A 7 et B 7 (hors colonnes engagées)	6,61 m	
NEF - TRAVÉE n° 6	Côté nord (A)	Côté sud (B)
Longueur de travée du milieu du pilier n° 7 au raz du pilier n° 8	3,49 m	3,47 m
Largeur (O-E) de la grande-arcade (hors colonnes engagées)	2,52 m	2,49 m
Largeur de la nef entre A 8 et B 8 (hors colonnes engagées)	6,59 m	
Largeur (portée) du grand-arc occidental de la croisée	5,32 m	

### Observations

Dimensions de la nef (à la limite des piles extrêmes) :

Longueur = 22,45 m ; largeur moyenne (min. 6,56 m / max. 6,61 m) = 6,58 m ; superficie = 147,72 m<sup>2</sup>

On constate :

- une nette régularité dans la longueur des murs gouttereaux nord et sud (1 cm d'écart) ;
- les piliers méridionaux (1,10 m x 1,18 m) sont légèrement plus épais que ceux du nord (1,10 m x 1,10 m) : leur reprise en sous-œuvre a préservé leur épaisseur originelle (N-S) ;
- les deux piliers A 7 et B 7 (restés en place en 1919, puis repris en sous-œuvre) sont sensiblement plus larges (axe O-E) que les autres (1,24 m contre 1,10 m) : cette singularité est sans doute d'origine et s'expliquerait peut-être par le souci de seconder les piles du grand-arc occidental, tout proche, sur lesquelles prend appui la tour de croisée ?
- l'ouverture des grandes-arcades nord varie entre 2,52 m et 2,77 m ; et celles du sud, entre 2,49 m et 2,72 m. On constate par ailleurs une légère différence d'ouverture de baie entre les grandes-arcades nord et sud d'une même travée, de l'ordre de 3 à 10 cm (cette dernière valeur concerne la 4<sup>e</sup> travée).
- Ces variations constatées – d'ailleurs imperceptibles – sont *in fine* assez négligeables et n'ôtent rien à cette impression d'équilibre maîtrisé que suggère l'édifice.



# UNIVERSITÉ DE PICARDIE – JULES VERNE

École doctorale en sciences humaines et sociales – ED 586

Thèse de doctorat

Histoire de l'art – Art médiéval

présentée par

**Bruno DANEL-MARCÉ**

***La collégiale Saint-Omer de Lillers (Pas-de-Calais)***

***Étude architecturale et archéologique***

Volume 3 – Illustrations

**Thèse dirigée par M. Arnaud TIMBERT, Professeur, Université de Picardie-Jules Verne**

Soutenue le 16 décembre 2022

Devant le jury composé de

**M. Dominique ALLIOS, Maître de conférences-HDR, Université de Rennes 2 – rapporteur**

**Mme Géraldine MALLET, Professeur, Université Paul Valéry Montpellier 3 – présidente**

**M. Mathieu PIAVAUX, Professeur, Université de Namur**

**M. Nicolas REVEYRON, Professeur, Université Lumière Lyon 2 – rapporteur**

**M. Arnaud TIMBERT, Professeur, Université de Picardie-Jules Verne**





La collégiale Saint-Omer de Lillers (Pas-de-Calais)  
Étude architecturale et archéologique

Volume 3

Illustrations





## TABLE DES ILLUSTRATIONS

Fig.		Page
1	Carte du Pas-de-Calais : Lillers et villes principales .....	23
2	Carte du bassin de la Lys .....	23
3	Carte des pédo-paysages de la région de Lillers .....	24
4	Carte du comté des Flandre en 1089 .....	25
5	Carte du diocèse de Thérouanne (état avant son démembrement en 1559) .....	26
6	Carte du doyenné de Lillers (avant 1559) .....	27
7	Carte de réorganisation des diocèses septentrionaux en 1559 .....	28
8	Carte de Lillers et ses hameaux .....	29
9	<i>Plan de la ville de Lillers en Artois (c. 1610)</i> .....	30
10	<i>Plan de Lillers, assiégée par le M<sup>al</sup> de Rantzau en août 1645</i> .....	31
11	Plan de Lillers : fortifications, faubourgs et Lieux-dits vers 1645 .....	32
12	Emprise de l'enclos collégial sur la ville médiévale (plan cadastral 1810) .....	33
13	<i>La ville de Lillers (c. 1605)</i> .....	34
14	<i>Trois vues de Lillers (c. 1610)</i> .....	35
15	Lillers, en Artois, assiégée par le M <sup>al</sup> de Rantzau en août 1645 .....	36
16	<i>Saint-Omer dans Lillers (c. 1605)</i> .....	37
17	Plan ordonnancé de la collégiale (état actuel) .....	38
18	Plan chronologique de la collégiale .....	39
19	Plan de la collégiale - hypothèse de restitution de l'état initial .....	40
20	Plan de la collégiale - hypothèse de restitution : fin XII <sup>e</sup> – début XIII <sup>e</sup> s. ....	41
21	Plan de la collégiale - hypothèse de restitution : entre le XIII <sup>e</sup> et le XV <sup>e</sup> s. ....	41
22	Plan de la collégiale : c. 1500 .....	42
23	Plan de la collégiale : c. 1543 .....	42
24	Plan de la collégiale : c. 1633 .....	43
25	Plan de la collégiale : c. 1723 .....	43
26	Plan de la collégiale : c. Révolution (XVIII <sup>e</sup> s.) .....	44
27	Plan de la collégiale : courant XIX <sup>e</sup> s. avant 1843 (1 <sup>er</sup> état) .....	44
28	Plan de la collégiale : courant XIX <sup>e</sup> s. avant 1843 (2 <sup>e</sup> état) .....	45
29	Morey (1843) pl. n°2 (6 FiC 853) <i>Plan de l'église N.-D. de Lillers</i> .....	46
30	<i>Église de Lillers. Plan d'ensemble. AD-62, 24 J 106 (25), fonds Clovis Normand</i> .....	47
31	Plan de localisation des ouvertures sur combles .....	48

32	Hypothèse de parcours des fidèles dans l'église du XII <sup>e</sup> siècle .....	49
33	Restitution du parcours des combles des collatéraux. Plan du second niveau de l'élévation : tribune, combles, coursières du transept. (a) début XII <sup>e</sup> siècle, (b) XII <sup>e</sup> - XIII <sup>e</sup> s.	50
34	Provenance des chapiteaux du dépôt lapidaire (I) grandes-arcades nord de la nef .....	51
35	Provenance des chapiteaux du dépôt lapidaire (II) ouvertures sur comble nord de la nef	52
36	Matériaux de couverture de la collégiale aux XVII <sup>e</sup> et XXI <sup>e</sup> siècles .....	53
37	Lillers. Plan du massif occidental (rez-de-chaussée) par Ch. Waldschmidt (1972) .....	54
38	Lillers. Massif occidental (niveau de la tribune). Distribution des escaliers en vis et des escaliers droits (état actuel) .....	54
39	Église de Lillers. Plan. Hypothèse de restitution par Camille Enlart (1895) .....	55
40	Église de Lillers. Plan restitué par Jacques Thiébaud (1994) .....	55
41	Fouilles archéologiques de P. Héliot et H. Bernard (1954) .....	56
42	Celles-lez-Dinant (Belgique), plan de la collégiale Saint-Hadelin .....	57
43	Fosses-la-Ville (Belgique), plan de la collégiale Saint-Feuillen .....	57
44	Soignies (Belgique), plan de la collégiale Saint-Vincent .....	58
45	Bruxelles (Belgique), plan de l'ancienne église romane Saint-Michel .....	58
46	Montreuil-sur-Mer (Pas-de-Calais), plan archéologique de l'abbatiale Saint-Saulve .....	59
47	Saint-Omer (Pas-de-Calais), plan archéologique de l'abbatiale Saint-Bertin .....	59
48	Conques (Aveyron), plan de l'abbatiale Sainte-Foy .....	60
49	Vignory (Haute-Marne), plan du chœur de l'église Saint-Étienne .....	60
50	Toulouse (Haute-Garonne), basilique Saint-Sernin (ensemble oriental) .....	61
51	Cantorbéry (Angleterre), abbaye Saint-Augustin (plan de la crypte) .....	61
52	Gloucester (Angleterre), abbatiale Saint-Pierre (ensemble oriental) .....	62
53	Bury Saint Edmunds (Angleterre), abbatiale Saint Edmunds (ensemble oriental) .....	62
54	Londres (Angleterre), cathédrale primitive Saint-Paul (ensemble oriental) .....	63
55	Leominster (Angleterre), prieuré (ensemble oriental) .....	63
56	<i>État actuel de l'église Notre-Dame de Lillers</i> (1843), P. Morey, dessin à l'encre et rehauts de couleur, pl. n° 1 (AD-62. 6 Fi C 852) .....	64
57	<i>Extérieur, ensemble nord</i> (1843), P. Morey, dessin à l'encre et rehauts de couleur, pl. n° 5 (AD-62. 6 Fi C 856) .....	65
58	<i>Lillers. Église, ensemble nord-ouest</i> (mai 1887), M. Mieusement, photographie (AD-62. 6 Fi C 951) .....	66
59	<i>Élévation principale - coupe en travers du transept</i> (1843), P. Morey, dessin à l'encre et rehauts de couleur, pl. n° 3 (AD-62. 6 Fi C 854) .....	67
60	<i>Lillers. Église. Façade ouest</i> (1850), L. Gaucherel, gravure .....	68
61	<i>Lillers. Église. Façade ouest</i> (1887), M. Mieusement, photographie (AD-62. 6 Fi C 949)	69

62	<i>Lillers. Église. Façade ouest (1909-1911), H. Deneux, photographie (MAP. DNX08009)</i>	70
63	Lillers. Façade ouest (2021) .....	71
64	<i>Façade nord. Église de Lillers (1850), L. Gaucherel, gravure</i> .....	72
65	<i>Lillers. Transept nord (c. 1909-1911), H. Deneux, photographie (MAP. DNX08010)</i> .....	73
66	Lillers. Façade du bras nord du transept (2021) .....	74
67	Lillers. Façade du bras sud du transept (2021) .....	75
68	<i>Lillers. Église, ensemble sud (1887), M. Mieusement, photographie (AD-62. 6 Fi C 950)</i>	76
69	Restauration du pignon occidental (divers états) 1 .....	77
70	Restauration du pignon occidental (divers états) 2 .....	78
71	Façade occidentale en cours de restauration (1911), P. Paquet, photographie (MAP) ...	79
72	Façade occidentale restaurée (1913), anonyme (MAP) .....	79
73	Façade occidentale et flanc nord de la nef (c. 1900-1910), carte postale .....	80
74	Bras sud du transept, étaieement et échafaudage (réparations des dégâts de guerre) (c. 1920), C. Enlart (MAP) .....	80
75	Restauration du pignon du bras nord : (a) état avant 1909 (carte postale insérée dans le devis de P. Paquet du 11 mars 1909. MAP. 0081/062/0347/2, carton 108) ; (b) état en 1913, photographie de P. Paquet (MAP. 1996/081/0033) .....	81
76	Restauration des dégâts de guerre. Flanc sud (1919-1923) .....	82
77	Modification de la toiture de la sacristie (1912) .....	83
78	Lillers. La tour de croisée depuis le sud-est (2021) .....	84
79	Lillers. Face nord du clocher (1943), Morey, pl. n° 5 (AD-62. 6 Fi C 856, détail) .....	85
80	La tour de croisée vue depuis le nord-ouest (2017) .....	85
81	Projet de restauration du clocher (détail), par E. Danjoy (1875. MAP. Planothèque) .....	86
82	Guarbecque (Pas-de-Calais). Église Saint-Nicolas, le clocher depuis le sud-est (2008) ..	86
83	Lillers. Structure externe du massif de maçonnerie de la cage d'escalier en vis nord- ouest donnant accès au comble de la nef .....	87
84	Montreuil-sur-Mer (Pas-de-Calais). Église Saint-Saulve. Tourelle d'escalier nord de la tour-porche (vestiges romans de l'abbatiale du XII <sup>e</sup> s.) .....	88
85	Lillers. Les trois pignons de la collégiale .....	89
86	Guarbecque (P.-de-C.). Pignons de la façade occidentale et du chevet .....	90
87	Arcatures de baies juxtaposées. Comparaisons : (a) Nouvron-Vingré (Aisne) église Sainte-Marie ; (b) Nivelles (Brabant. Belgique) collégiale Sainte-Gertrude .....	91
88	Arcs de réseau plein-cintre entrecroisés. Comparaisons : (a) Castle Acre (Norfolk Angleterre) prieuré Notre-Dame ; (b) Durham (Angleterre) cathédrale <i>Saint Cuthbert</i> ; (c) Le Havre (Seine-Maritime) Graille-Sainte-Honorine prieurale .....	92

89	Arcs de réseau plein-cintre entrecroisés. Comparaisons : (a) Courcy (Calvados) église Saint-Gervais et Saint-Protais ; (b) Broglie (Eure) église Saint-Martin .....	93
90	Lillers. Détail de profil des rampants des murs-pignons .....	94
91	Façade occidentale à trois niveaux d'élévation. Comparaisons : (a) Coucy-le-Château-Auffrique (Aisne) église Saint-Sauveur ; (b) Broglie (Eure) église Saint-Martin .....	95
92	Façade occidentale à deux tourelles d'escalier. (a) Saint-Martin-de-Boscherville (Seine-Maritime) abbatiale Saint-Georges ; (b) Le Bourg-Dun (Seine-Maritime) église Notre-Dame .....	96
93	Baies jumelées de façade occidentale. Comparaisons : (a) Manéglise (Seine-Maritime) église Saint-Germain ; (b) Kirkstall (West-Yorkshire. Angleterre) abbatiale .....	97
94	Arcatures aveugles de pignon. Comparaisons : (a) Meuvaines (Calvados) église Saint-Manvieu ; (b) Mouen (Calvados) église Saint-Malo .....	98
95	Arcatures aveugles de pignon. Comparaisons : (a) Castle Rising (Norfolk. Angleterre) <i>Saint Lawrence</i> ; (b) Wulverdinghe (Nord) église Saint-Martin .....	99
96	Arcatures de baies juxtaposées. Comparaisons : (a) Thaon (Calvados) église Saint-Pierre ; (b) Ouistreham (Calvados) église Saint-Samson ; (c) Iffley (Oxfordshire. Angleterre) <i>Saint Mary</i> .....	100
97	Arcatures de baies juxtaposées. Comparaisons : (a) Saint-Benoît-sur-Loire (Loiret) abbatiale de Fleury ; (b) Issoire (Puy-de-Dôme) abbatiale Saint-Austremoine .....	101
98	Lillers. Élévation des grandes-arcades du transept (1) .....	102
99	Lillers. Élévation des grandes-arcades du transept (2) .....	103
100	Bras nord du transept, mur occidental, modifications (c. 1633) .....	104
101	Bas-côté oriental du bras nord et chapelle seigneuriale (vestiges) .....	105
102	Vestiges de la chapelle seigneuriale (vers 1500) .....	106
103	Église de Lillers. Chevet .....	107
104	Chapelles rayonnantes semi-circulaires : (a) élévation restituée de la collégiale de Lillers (ensemble et détail, par P. Héliot) ; (b) Saint-Omer (P.-de-C.) cathédrale Notre-Dame, chapelle orientée du bras nord, extérieur depuis le nord-est .....	108
105	Lillers. Portail du bras nord du transept .....	109
106	Lillers. Portail occidental .....	110
107	Lillers. Portail du bras sud du transept .....	111
108	Portails comparables au portail nord de la collégiale de Lillers : (a) La Wast (P.-de-C.) ; (b) Elnes (P.-de-C.) ; (c) Condé-sur-Aisne (Aisne) ; (d) Meung-sur-Loire (Loiret) .....	112
109	Portails comparables au portail ouest de la collégiale de Lillers : (a) Heuchin (P.-de-C.) ; (b) Chocques (P.-de-C.) ; (c) Coucy-le-Château (Aisne) .....	113
110	Portail du bras nord. Détails de la sculpture (état en 2008) .....	114
111	Lillers. Baies jumelées de la façade occidentale .....	115
112	Baies jumelées de façade occidentale. Comparaisons : (a) Guarbecque (P.-de-C.) ; (b) Mareuil-Caubert (Somme) .....	116

113	Lillers. Baies des bras nord et sud du transept .....	117
114	Lillers. Baie du bras nord. Détails de l'agencement du décor .....	118
115	Lillers. Roses aveugles polylobées .....	119
116	Roses polylobées et oculi : (a, b et c) Lillers ; (d) Clerques (P.-de-C.) ; (e) Labeuvrière (P.-de-C.) .....	120
117	Lillers. Colonnets-raideurs des hauts vaisseaux .....	121
118	Colonnets-raideurs des hauts-vaisseaux. Comparaisons : (a) Beauvais (Oise) collégiale Saint-Étienne ; (b) Ham-en-Artois (P.-de-C.) ; (c) Heuchin (P.-de-C.) .....	122
119	Lillers. Clair-étage du transept (1) : bras nord .....	123
120	Lillers. Clair-étage du transept (2) : bras sud .....	124
121	Lillers. Fenêtres-hautes (typologie) .....	125
122	Fenêtres-hautes. Comparaisons : (a) Cappelle-Brouck (Nord) ; (b) Douvres (Kent-Angleterre) Saint Mary ; (c) Berteaucourt-les-Dames (Somme) .....	126
123	Corniches à modillons : (a) Lillers ; (b) Nédon (P.-de-C.) ; (c) Fléchin (P.-de-C.) ; (d) Heuchin (P.-de-C.) .....	127
124	Corniches à modillons (2) : (a) Airaines (Somme) ; (b) Labeuvrière (P.-de-C.) ; (c) Guarbecque (P.-de-C.) ; (d) Thaon (Calvados) .....	128
125	Corniches à modillons (3) : (a) Ames (P.-de-C.) ; (b) Guémy (Tournehem-sur-la-Hem. P.-de-C.) ; (c) Mareuil-Caubert (Somme) ; (d) Beauvais (Oise. Saint-Étienne) .....	129
126	Lillers. Retraites talutées du transept (extérieur et intérieur) .....	130
127	<i>Coupe sur la longueur de l'église (1843), P. Morey, dessin à l'encre et rehauts de couleur, pl. n° 4 (AD-62. 6 Fi C 855) .....</i>	131
128	<i>Église de Lillers, projet de restauration. Élévation des façades latérale, principale et coupe transversale (état actuel). Coupe longitudinale restaurée. Détails, plan de É. Danjoy (15 mars 1875) (MAP, Planothèque, cote conservation 0082/062/1004, doc. n° 007322 [001] .....</i>	132
129	<i>Lillers (Pas-de-Calais). Église, nef vers l'ouest (mai 1887), M. Mieusement, photographie (AD-62. 6 Fi C 948) .....</i>	133
130	<i>Lillers. Nef, vers l'ouest (1909-1911), H. Deneux, photographie (MAP. DNX08011) « document B », critique d'authenticité des chapiteaux .....</i>	134
131	<i>Lillers. Nef, vers l'est (1909-1911), H. Deneux, photographie (MAP. DNX08012) « document C », critique d'authenticité des chapiteaux .....</i>	135
132	Lillers. Nef, vers l'est (c. 1900-1914), carte postale (anonyme, éd. J. Poriche) « document D », critique d'authenticité des chapiteaux .....	136
133	Lillers. L'intérieur de la nef vue vers l'ouest (c. 1900-1914), carte postale (anonyme) « document Q », critique d'authenticité des chapiteaux .....	137
134	Lillers. Élévation du vestibule (1) .....	138
135	Lillers. Élévation du vestibule (2) .....	139
136	Lillers. Élévation intérieure du massif occidental .....	140

137	Tribune, emprise de la cage d'escalier en vis nord-ouest .....	141
138	Lillers. Élévation de la nef .....	142
139	Élévation de la nef. Comparaisons : (a) Mont-Saint-Michel (Manche) ; (b) Nevers (Nièvre) .....	143
140	Élévation de la nef. Comparaisons : (a) Beauvais (Oise. Saint-Étienne) ; (b) Creil (Oise) Saint-Évremond .....	144
141	Lillers. Les trois niveaux d'élévation de la nef .....	145
142	Lillers. Élévation des grandes-arcades du transept (3) .....	146
143	Lillers. Élévation des grandes-arcades du transept (4) .....	147
144	Vestiges de coursières des murs-pignons du transept (1) .....	148
145	Vestiges de coursières des murs-pignons du transept (2) .....	149
146	Coursières des murs-pignons du transept. Comparaisons (1) : (a) Conques (Aveyron) abbatiale Sainte-Foy ; Southwell (Nottinghamshire. Angleterre) cathédrale .....	150
147	Coursières des murs-pignons du transept. Comparaisons (2) : (a) Ely (Cambridgeshire. Angleterre) cathédrale ; Lille (Nord) cathédrale .....	151
148	Élévation de la croisée du transept (1) .....	152
149	Élévation de la croisée du transept (2) .....	153
150	Élévation du chœur : grandes-arcades .....	154
151	Élévation du chœur .....	155
152	<i>Intérieur. Triforium</i> (1920), C. Enlart, photographie (MAP. 96-25-760, n° 29.058) « document N », critique d'authenticité des chapiteaux .....	156
153	<i>Chapiteau du chœur</i> (1920), C. Enlart, photographie (MAP. 96-25-760, n° 29.059) « document O », critique d'authenticité des chapiteaux .....	156
154	Élévation du chœur : grandes-arcades. Comparaisons (1) : (a) Manéglise (Seine-Maritime) ; (b) Gloucester (Gloucestershire. Angleterre) .....	157
155	Élévation du chœur : grandes-arcades. Comparaisons (2) : (a) Maule (Yvelines) ; (b) Lucheux (Somme) .....	158
156	Élévation du chœur : grandes-arcades. Comparaisons (3) : (a) Saint-Aignan-sur-Cher (Loir-et-Cher) ; (b) La Charité-sur-Loire (Nièvre) ; (c) Saint-Benoît-sur-Loire (Loiret) .....	159
157	Déambulatoire, bas-côté sud, travée XI : modifications du bâti en vue d'assurer l'assise de la tourelle d'escalier du clocher sus-jacente .....	160
158	Déambulatoire. Supports engagés du mur d'enveloppe .....	161
159	Déambulatoire (mur d'enveloppe nord). Support E 10 .....	162
160	Déambulatoire. Vestiges d'une baie romane murée .....	163
161	Ouvertures sur comble de la nef .....	164
162	Ouvertures sur comble du chœur .....	165
163	Ouvertures sur comble. Comparaisons (1) : (a) Tournai (Hainaut. Belgique) cathédrale ; (b) Cappelle-Brouck (Nord) .....	166

164	Ouvertures sur comble. Comparaisons (2) : (a) Cheux (Calvados) ; (b) Saint-Martin-de-Boscherville (Seine-Maritime) .....	167
165	Ouvertures sur comble de la nef. comparaisons (1) : (a) Beauvais (Oise) Saint-Étienne ; (b) Haut-Loquin (P.-de-C.) ; (c) Esquerdes (P.-de-C.) ; (d) Nortbécourt (P.-de-C.) .....	168
166	Ouvertures sur comble de la nef. Comparaisons (2) : (a) Guarbecque (P.-de-C.) ; (b) Fléchin (P.-de-C.) ; (c) Ecques (P.-de-C.) ; (d) Labeuvrière (P.-de-C.) ; (e) SerCUS (Nord) .....	169
167	Lillers. Ouvertures sur comble murées du transept .....	170
168	Ouvertures sur comble murées du transept. Comparaisons (1) : (a) Saint-Martin-de-Boscherville (Seine-Maritime) ; (b) Thieux (Oise) ; (c) Senlis (Oise) Chapelle Saint-Denis-du-Château-Royal .....	171
169	Ouvertures sur comble murées du transept. Comparaisons (2) : (a) Laigneville (Oise) ; (b) Diecimo (Borgo a Mozzano, Toscane. Italie) ; (c) Acquin-Westbécourt (P.-de-C.) ....	172
170	Ouvertures sur comble murées du transept. Baie 18 autrefois ouverte sur le mur ouest du bras sud (c. 1726)	173
171	Lillers. Fenêtres-hautes (intérieur) .....	174
172	Déambulatoire. Voûtes d'ogives primitives du XII <sup>e</sup> siècle .....	175
173	Déambulatoire. Voûtes d'ogives refaites au XVI <sup>e</sup> siècle .....	176
174	Ogives du déambulatoire à arête entre deux tores .....	177
175	Ogives du déambulatoire à arête entre deux tores. Comparaisons : (a) Beauvais (Oise), Saint-Étienne ; (b) Tournai (Hainaut. Belgique) Saint-Brice .....	178
176	Voûte de l'ancienne chapelle sud-est du déambulatoire (travée VIII) .....	179
177	Voûte d'ogives de la partie tournante du déambulatoire (XVI <sup>e</sup> siècle) .....	180
178	Voûte d'ogives à cinq quartiers du déambulatoire (XVI <sup>e</sup> siècle) .....	181
179	Voûte d'ogives de la croisée du transept .....	182
180	Mise en œuvre des ogives primitives .....	183
181	Tâtonnements dans la mise en œuvre des ogives .....	184
182	Escaliers droits vers les combles des bas-côtés de la nef .....	185
183	Escaliers dits en vis de Saint-Gilles : massif occidental .....	186
184	Lillers. Escalier en vis méridional de la tribune occidentale .....	187
185	Lillers. Vestiges de l'escalier nord du massif occidental .....	188
186	Lillers. Vis nord du comble de la nef, massif occidental .....	189
187	Vis voûtées en berceau hélicoïdal. Comparaisons (1) : (a) Noyon (Oise) cathédrale ; (b) Mantes-la-Jolie (Yvelines) collégiale Notre-Dame .....	190
188	Vis voûtées en berceau hélicoïdal. Comparaisons (2) : Saint-Omer (P.-de-C.) cathédrale Notre-Dame .....	191
189	Lillers. Plafond à solives apparentes des hauts-vaisseaux (1) .....	192
190	Lillers. Plafond à solives apparentes des hauts-vaisseaux (2) .....	193

191	Voûte en charpente sur haut-vaisseau. Moulure des entrails .....	194
192	Relevés de la charpente de la nef, ancienne et nouvelle (c. 1920), P. Paquet, MAP Planothèque, 0082/062/1004, doc. 022717 (002) et 0082/062/1004, doc. 022717 (003) .	195
193	Schéma de la charpente primitive de la nef à « chevrons formant fermes », établi à partir du plan de Paquet, doc. 022717 (002) .....	196
194	Schéma de la nouvelle charpente de la nef à « fermes et pannes » posée vers 1923 P. Paquet, MAP. Planothèque, cote 0082/062/2013, doc. 022717 (003) .....	197
195	Charpente du bras nord du transept. plan et élévation .....	198
196	Charpente du bras nord et travées sur la tribune occidentale (1) .....	199
197	Charpente du bras nord et travées sur la tribune occidentale (2) .....	200
198	Charpente au-dessus de la tribune occidentale (détails) .....	201
199	Charpente en appentis du déambulatoire (coupe et élévation) .....	202
200	Écroulement partiel de la nef, vue de l'ensemble nord (1919) : (a) carte postale (c. juin 1919) ; (b) photographie (s.d., s.n.) MAP. Photothèque. « Église de Lillers », dossier photographique (cl. 26.305) .....	203
201	<i>Intérieur, nef et bas-côté N.</i> (après juin 1919), photographie (s.d., s.n.), MAP. Casier archéologique 96-25-760, cliché n° 26.306 « document E », critique d'authenticité des chapiteaux .....	204
202	<i>Intérieur, chœur</i> (après juin 1919), photographie (s.d., s.n.), MAP. Casier archéologique 96-25-760, cliché n° 26.307 « document F », critique d'authenticité des chapiteaux .....	204
203	Bas-côté nord écroulé (nov. 1919), photographie (s.d., s.n.), MAP. Photothèque « document L », critique d'authenticité des chapiteaux .....	205
204	<i>Intérieur, bas-côté sud</i> (1920), photographie, C. Enlart (s.d.), MAP. Casier archéologique 96-25-760, cliché n° 26.308 « document G », critique d'authenticité des chapiteaux .....	205
205	Nef écroulée vue vers l'est (avril 1919), photographie, (s.d., s.n.), MAP. Photothèque, cliché n° 26.307, attribuable à P. Paquet « document M », critique d'authenticité des chapiteaux .....	206
206	Nef écroulée, bas-côté sud (avril 1919), photographie, (s.d., s.n.), MAP. Photothèque, cliché sans cote, attribuable à P. Paquet « document H », critique d'authenticité des chapiteaux .....	206
207	Nef écroulée vue vers l'ouest depuis le clocher (avril 1919), photographie, (s.d., s.n.), MAP. Photothèque, cliché sans cote, attribuable à P. Paquet .....	207
208	Nef écroulée vue vers l'ouest depuis la croisée (avril 1919), photographie, (s.d., s.n.), MAP. Photothèque, cliché sans cote, attribuable à P. Paquet .....	207
209	Nef écroulée vue vers est depuis le vestibule (avril 1919), photographie, (s.d., s.n.), MAP. Photothèque, cliché n° 26.306, attribuable à P. Paquet .....	208
210	Nef, sixième travée du mur nord écroulé (avril 1919), photographie, (s.d., s.n.), MAP. Photothèque, cliché sans cote, attribuable à P. Paquet « document I », critique d'authenticité des chapiteaux .....	209



211	Dégâts de guerre : fenêtres 4 et 5 et contrefort du bas-côté sud de la nef (deux états). Photographies fixées sur une feuille de bristol (MAP, carton 108, 81/62/347/3, « 7 <sup>e</sup> mémoire, exercice 1923 ») .....	210
212	Façade occidentale. Relevé photographique des désordres constatés dans les maçonneries (sept. 1971) MAP. Photothèque. « Église de Lillers. Façade ouest. Devis n° 593/72 », planche de dix photographies réunies par l'ACMH Ch. Waldschmidt (1971). Clichés : Ch. Abadie .....	211
213	Façade occidentale, au lendemain de l'effondrement (11 oct. 1971). MAP, « Église de Lillers », 1996/31/33, photogrammétrie, mars 1972, cliché : Ch. Waldschmidt .....	212
214	Façade occidentale, pose de l'échafaudage après déblaiement du parvis (15 nov. 1971). MAP, « Église de Lillers », 1996/31/33, photogrammétrie, mars 1972, cliché : Ch. Waldschmidt .....	212
215	Reconstruction de la façade occidentale (1971-1972). Récupération d'anciennes pièces sculptées réinsérées dans les parties neuves .....	213
216	Projet de reconstruction du clocher (détails). Dessins joints au devis estimatif des travaux pour la reconstruction du clocher de l'église paroissiale de Lillers, Ch. Letombe (juillet 1820), AD-62, 2 O 516 <sup>3</sup> .....	214
217	<i>Église de Lillers, projet de restauration. Élévation de la façade principale restaurée. Plan d'ensemble restauré. Coupe transversale. Détails de la façade</i> , dressé par É. Danjoy (15 mars 1875) (MAP, Planothèque, cote conservation 0082/062/1004, doc. n° 007321 [001] .....	215
218	(a) <i>Église de Lillers, projet de restauration. Élévation de la façade principale. Plan d'ensemble. Détails de la rosace, des arcatures et d'une fenêtre</i> , dressé par É. Danjoy (25 mai 1875) (MAP, Planothèque, cote conservation 0082/062/1004, doc. n° 007321 [001] ; (b) <i>Élévation et détails</i> , cote conservation 0082/062/1004, doc. n° 007322 [002] .....	216
219	<i>Parties à reconstruire en 1922</i> (détails), dessin de Paquet joint au devis du 17 mai 1922, MAP, carton 107, doc. 0081/062/0547/2 : (a) Coupe longitudinale sur le mur nord de la nef ; (b) Extérieur, ensemble nord-ouest de la nef .....	217
220	<i>Restauration du mur du bas-côté [sic] nord de la nef. Partie comprise entre le 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> bandeau [second niveau, détails]</i> , P. Paquet, calque, encre et rehauts de couleurs, 2 <sup>e</sup> mémoire 1922, attachement figuré n°3 (assises 28 à 33), MAP, carton 107, doc. 0081/062/0347/2 .....	218
221	Restauration du clair-étage nord de la nef, <i>face intérieure, face extérieure</i> (détails), dessin sur papier épais (couleurs pour différencier les pierres utilisées), P. Paquet, 7 <sup>e</sup> mémoire 1923, attachement figuré n°7, MAP, carton 108, doc. 0081/062/0347/3 .....	219
222	<i>Restauration des 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> travées du bas-côté nord</i> (travées de voûtes), P. Paquet, calque, encre et rehauts de couleurs, 5 <sup>e</sup> mémoire 1924, attachement figuré n°5, MAP, carton 108, doc. 0081/062/0347/3 .....	220
223	Modification de la baie à oculus de la chapelle du bas-côté nord de la nef (avant et après 1924) : (a) Vue extérieure de l'oculus (c. 1909-1911), cliché de H. Deneux (détail, sap01_dnx08010p -17-515961) ; (b) Attachement figuré n°17, <i>Bas-côté nord. Baie de la chapelle, côté nord</i> (détail), P. Paquet, 6 <sup>e</sup> mémoire (1924), MAP, carton 108, doc. 0081/062/0347/3 ; (c) Attachement figuré n°18, <i>Bas-côté nord. Restauration de la face intérieure de la 1<sup>re</sup> travée</i> (détail), 6 <sup>e</sup> mémoire (1924) MAP, carton 108 ( <i>ibidem</i> ) .....	221

224	Restauration du bas-côté nord de la nef (maçonnerie et charpente) : (a) <i>Coupes longitudinale et transversale. Élévation de la façade nord-ouest</i> (détail), Paquet, 6 mai 1921, MAP. Planothèque, série 082/062. Plans d'édifices du Pas-de-Calais, cote conservation 0082/062/1004, doc. 022714 ; (b) <i>Détails de la charpente</i> (bas-côté nord), P. Paquet (s.d.), doc. 022717 ( <i>ibidem</i> ) .....	222
225	Coupe transversale des fenêtres-hautes de la nef et de la tribune occidentale, côtés nord et sud : (a) Attachement figuré n°7 (détail), Paquet, 7 <sup>e</sup> mémoire (1923), MAP, carton 108, doc. 0081/062/0347/3 ; (b et c) Attachement figuré n°1, plan I, calepin n°2 (détail) 1 <sup>er</sup> mémoire (1924), MAP, carton 108, doc. 0081/062/0347/3 .....	223
226	Restauration des piliers des grandes-arcades sud de la nef : (a, b et c) <i>Restauration du pilier de la nef n° 2</i> [i.e. : pilier B 7], attachement figuré n°11, Paquet, 3 <sup>e</sup> mémoire (1924), MAP, carton 108, doc. 0081/062/0347/3 .....	224
227	Restauration des grandes-arcades méridionales de la nef : (a) <i>Restauration des arcs n° 2, 3 et 4 de la nef, côté sud</i> , attachement figuré n° 19, Paquet, 5 <sup>e</sup> mémoire (1925), MAP, carton 109, doc. 0081/062/0347/4 ; (b) <i>Face côté bas-côté</i> , attachement figuré n° 19 bis, <i>ibidem</i> .....	225
228	Restauration du niveau des ouvertures sur comble sud de la nef (1926) : attachement figuré n° 24, Paquet, 6 <sup>e</sup> mémoire, Calque, encre et rehauts de couleur, MAP, carton 109, doc. 0081/062/0347/4 .....	226
229	Restauration du niveau des ouvertures sur comble sud de la nef (1926) : (a) <i>Coupe de la baie VI</i> ; (b) <i>Coupe de la baie I</i> , attachement figuré n° 24, Paquet, 6 <sup>e</sup> mémoire, Calque, encre et rehauts de couleur, MAP, carton 109, doc. 0081/062/0347/4 .....	227
230	Façade occidentale (10 déc. 1971), <i>Mur ouest de la nef - Parties écroulées ou arrachées</i> (colorées en jaune), attachement figuré n° 2, Waldschmidt, mémoire unique 1971, papier, encre et rehauts de couleur jaune, MAP, Église de Lillers (1945-1980) 2011/022/85/IV .....	228
231	Façade occidentale (27 janv. 1972), <i>Reconstitution de la façade ouest</i> (détails de l'élévation), dessin n° 628 (diazographie), Waldschmidt, mémoire unique 1971, papier, encre et rehauts de couleur jaune, MAP, Église de Lillers (1945-1980) 2011/022/85/IV .....	228
232	<i>Façade ouest. Reconstruction, du sol jusqu'au niveau 7,05</i> (détail), calque, encre et couleur, Ch., ACMH. 1972), Waldschmidt, attachement figuré n° 1, mémoire 1 (1972), MAP, Lillers. Église. 2011/022/85. Reconstruction de la façade ouest (1972-1974) .....	229
233	Restauration des parements du chœur (1975), <i>Chœur. Chevalement en bois</i> , (a) Plan d'ensemble du dispositif d'étrésillonnement des murs du chœur ; (b) Détail de l'élévation nord-sud du chevalement, attachement figuré n° 1, Waldschmidt, 1 <sup>er</sup> mémoire (1975), papier, encre et rehauts de couleur jaune, MAP, Église de Lillers (1945-1980) 2011/022/85/IV .....	230
234	Restauration du déambulatoire et des chapelles : voûtes et murs (1975-77), (a) <i>Chapelles. Voûtes. Piochement enduits, décapage et rejointoiement</i> , plan des voûtes du déambulatoire et des chapelles, attachement figuré n° 1, Waldschmidt, mémoire unique (s.d.), MAP, Église de Lillers (1945-1980) 2011/022/85/IV ; (b) <i>Déambulatoire. Face nord. Croquis 1</i> (s.d.), Élévation développée ouest-est du gouttereau du bas-côté nord du chœur (travées I à IV), <i>ibidem</i> .....	231
235	Revers des ouvertures sur comble nord de la nef, depuis le comble du bas-côté, vu de l'est vers l'ouest, f° 12/20 (détail), AD-62. <i>Fonds Normand – Lillers</i> , 24 J 106 (25) - Archives en ligne. « Document a », critique d'authenticité des chapiteaux .....	232

236	Chapiteaux d'ouvertures sur comble du bas-côté nord de la nef, vus depuis le revers de ces baies (avant 1885, crayon avec rehauts de couleur), f° 15/20, AD-62. <i>Fonds Normand – Lillers</i> , 24 J 106 (25) - Archives en ligne. « Document β », critique d'authenticité des chapiteaux .....	233
237	« Fonds Paquet », deux clichés anciens du fonds lapidaire de la collégiale (c. 1924) : (a) dix-neuf petits chapiteaux déposés d'ouvertures sur comble ; (b) douze grands chapiteaux déposés des grandes-arcades. « Document P <sub>1</sub> », critique d'authenticité des chapiteaux .....	234
238	« Fonds Paquet », deux clichés anciens du fonds lapidaire de la collégiale (c. 1924), chapiteaux disparus : (a) six petits chapiteaux d'ouvertures sur comble ; (b) un grand chapiteau des grandes-arcades. « Document P <sub>2</sub> », critique d'authenticité des chapiteaux .....	235
239	Chapiteaux <i>godronnés</i> , localisation (1) : (a) chapiteaux <i>godronnés</i> à deux festons corbeille et feston dépourvus de tout décor ; (b) corbeille pourvue d'un décor végétal et feston nu .....	236
240	Chapiteaux <i>godronnés</i> , à <i>feston unique</i> : (a) Nivelles (Belgique) coll. Sainte-Gertrude ; (b et c) Lillers (chap. 123 et 118) ; (c) Ham-en-Artois (P.-de-C.) abb. Saint-Sauveur .....	237
241	Chapiteaux <i>godronnés</i> , à <i>feston unique</i> : (a) Bruges (Belgique. Flandre-Occidentale) chap. Saint-Basile ; (b) Douvres (Kent. Angleterre) égl. <i>Saint Mary</i> ; (c) Ames (P.-de-C.) égl. Saint-Pierre ; (d) Esquerdes (P.-de-C.) égl. Saint-Martin ; (e) Haut-Loquin (P.-de-C.) égl. Saint-Omer .....	238
242	Chapiteaux <i>godronnés</i> , à <i>feston unique</i> : (a et b) Lillers (chap. 60 et 179) ; (c) Saint-Étienne-Roilaye (Oise) égl. éponyme ; (d) Caen (Calvados) abbaye-aux-Dames .....	239
243	Chapiteaux <i>godronnés</i> , à <i>feston unique</i> : (a) Lillers (chap. 88) ; (b) Lillers (chap. 77). Chapiteaux <i>godronnés</i> à deux festons : (c) Lillers (chap. 109) ; (d) Lillers (chap. 1) .....	240
244	Chapiteaux <i>godronnés</i> , à <i>deux festons</i> : (a) Londres (Angleterre) Tour de Londres, chap. Saint-Jean-Baptiste ; (b) Boulogne-sur-Mer (P.-de-C.) basil. Notre-Dame, crypte ; (c) Ham-en-Artois (P.-de-C.) abb. Saint-Sauveur ; (d) Tournai (Belgique. Hainaut) cath. Notre-Dame .....	241
245	Chapiteaux <i>godronnés</i> , localisation (2) : (a et b) chapiteaux <i>godronnés</i> à deux festons corbeille et festons à décor végétal .....	242
246	Chapiteaux <i>godronnés</i> , à <i>deux festons</i> : (a) Lillers (chap. 3) ; (b) Lillers (chap. 42) ; (c) Lillers (chap. SOL-2008-3) .....	243
247	Chapiteaux <i>godronnés</i> , à <i>trois festons</i> : (a) Lillers (chap. 181) ; (b) Ouistreham (Calvados) égl. Saint-Samson ; (c) Caen (Calvados) Abbaye-aux-Dames .....	244
248	Chapiteaux à <i>feuilles lisses aux pointes retroussées en forme de bec</i> , 2 <sup>e</sup> série (I), n° 1.1. – à feuille médiane cordiforme – localisation .....	245
249	Chapiteaux à <i>feuilles lisses aux pointes retroussées en forme de bec</i> , 2 <sup>e</sup> série (I), n° 1.1. (a) Lillers (chap. SOL-2008-5) ; (b) Beauvais (Oise), coll. Saint-Étienne .....	246
250	Chapiteaux à <i>feuilles lisses aux pointes retroussées en forme de bec</i> , 2 <sup>e</sup> série (I), n° 1.1. (a) Gournay-en-Bray (Seine-Maritime) égl. Saint-Hildevert ; (b) Marmagne (Côte-d'Or), abb. de Fontenay ; (c) Cappelle-Brouck (Nord) égl. Saint-Jacques .....	247
251	Chapiteaux à <i>feuilles lisses aux pointes retroussées en forme de bec</i> , 2 <sup>e</sup> série (I), n° 1.2. – à palmette de feuilles médianes ensiformes – localisation .....	248

252	Chapiteaux à <i>feuilles lisses aux pointes retroussées en forme de bec</i> , 2 <sup>e</sup> série (I), n° 1.2. : (a) Lillers (chap. SOL-2008-8) ; (b) Beauvais (Oise), coll. Saint-Étienne ; (c) Heuchin (P.-de-C.) égl. Saint-Martin .....	249
253	Chapiteaux à <i>feuilles lisses aux pointes retroussées en forme de bec</i> , 2 <sup>e</sup> série (I), n° 1.3. : (a) Lillers (chap. 68) ; (b) Beauvais (Oise), coll. Saint-Étienne ; (c) Luchaux (Somme) égl. Saint-Léger ; (d) Conques (Aveyron) abb. Sainte-Foy .....	250
254	Chapiteaux à <i>feuilles lisses aux pointes retroussées en forme de bec</i> , 2 <sup>e</sup> série (I), n° 1.3. : (a) Heuchin (P.-de-C.) égl. Saint-Martin ; (b) Nortbécourt (P.-de-C.) égl. Saint-Wandrille ; (c) Labeuvrière (P.-de-C.) égl. Sainte-Christine ; (d) Tournai (Belgique. Hainaut) égl. Saint-Brice .....	251
255	Chapiteaux à <i>feuilles lisses au limbe recrusé</i> , 2 <sup>e</sup> série (I), n° 1.4. : (a) Lillers, rampant du pignon du bras sud ; (b) Luchaux (Somme) égl. Saint-Léger .....	252
256	Chapiteaux à <i>feuilles lisses et volutes</i> , 2 <sup>e</sup> série (I), n° 2.1. – à feuille médiane cordiforme – localisation .....	253
257	Localisation des chapiteaux du chœur .....	254
258	Localisation des chapiteaux à <i>feuilles lisses et volutes</i> du transept (vestiges, 2 <sup>e</sup> série (I), n° 2.1. ....	255
259	Chapiteaux à <i>feuilles lisses et volutes</i> , 2 <sup>e</sup> série (I), n° 2.1. : (a) Lillers (chap. SOL-2008-22), rampant du pignon du bras sud ; (b) BM Valenciennes (Nord) ms. 169, <i>Collationes</i> de J. Cassien, f° 002, provenance de l'abb. de Saint-Amand (moitié du XI <sup>e</sup> s.) .....	256
260	Chapiteaux à <i>feuilles lisses et volutes</i> , 2 <sup>e</sup> série (I), n° 2.1. : (a) Lillers (chap. 173) ; (b) Parthenay (Deux-Sèvres) égl. Saint-Pierre de Parthenay-le-Vieux.....	257
261	Chapiteaux à <i>feuilles lisses et volutes</i> , 2 <sup>e</sup> série (I), n° 2.2. – à palmette de feuilles médianes ensiformes – localisation .....	258
262	Chapiteaux à <i>feuilles lisses et volutes</i> , 2 <sup>e</sup> série (I), n° 2.2. : (a) Lillers (chap. SOL-2008-21) ; (b) Lillers (chap. SOL-2008-19) ; (c) ; Heuchin (P.-de-C.) égl. Saint-Martin .....	259
263	Chapiteaux à <i>feuilles lisses et volutes</i> , 2 <sup>e</sup> série (I), n° 2.2. : (a) Chenehutte (Maine-et-Loire) égl. Notre-Dame ; (b) Lillers (chap. SOL-2008-13) ; (c) ; Lillers (chap. 102) .....	260
264	Chapiteaux à <i>feuilles lisses et volutes sortantes</i> , 2 <sup>e</sup> série (I), n° 2.3. : (a) Lillers (chap. SOL-2008-38) ; (b) Lillers (chap. 70) ; (c) ; Bruges (Belgique. Flandre-Occident.) chap. Saint-Basile .....	261
265	Chapiteaux à <i>feuilles lisses et volutes sortantes</i> , 2 <sup>e</sup> série (I), n° 2.3. : (a) Tournai (Belgique. Hainaut) cath. Notre-Dame ; (b) Guarbecque (P.-de-C.) égl. Saint-Nicolas ; (c) ; Bonnavy (Saône-et-Loire) prieuré Saint-Hippolyte .....	262
266	Chapiteaux à <i>feuilles lisses et volutes sortantes</i> , 2 <sup>e</sup> série (I), n° 2.3. : (a) Nouaillé-Maupertuis (Vienne) abb. Saint-Junien ; (b) Sercus (Nord) égl. Saint-Érasme ; (c) Saint-Leu-d'Esserent (Oise) prieurale Saint-Nicolas .....	263
267	Chapiteaux <i>hybrides combinant volutes et becs</i> , 2 <sup>e</sup> série (I), n° 3.1. – à feuille médiane cordiforme – localisation .....	264
268	Chapiteaux <i>hybrides combinant volutes et becs</i> , 2 <sup>e</sup> série (I), n° 3.1. – à palmette de feuilles médianes ensiformes – localisation .....	265
269	Chapiteaux à <i>feuilles lisses hybrides</i> , 2 <sup>e</sup> série (I), n° 3.1. (a) Lillers (chap. SOL-2008-27) ; (b) Lillers (chap. SOL-2008-32) .....	266

270	Chapiteaux à <i>feuilles lisses hybrides</i> , 2 <sup>e</sup> série (I), n° 3.2. (a) Lillers (chap. SOL-2008-26) ; (b) Lillers (chap. SOL-2008-30) .....	267
271	Chapiteaux à <i>feuilles lisses hybrides</i> , 2 <sup>e</sup> série (I), n° 3.2. – à palmette de feuilles médianes ensiformes – (a) Localisation des chapiteaux à feuilles lisses hybrides ; (b) Arras, musée des Beaux-Arts, chapiteau déposé provenant de l'ancienne cathédrale (inv. 838.2.16) ; (c) Airaines (Somme) prieurale Notre-Dame .....	268
272	Chapiteaux à <i>feuilles lisses et pointes bi- ou trifides</i> , 2 <sup>e</sup> série (I), n° 4. (a) Lillers (chap. 45) à pointes trifides ; (b et c) Lillers (chap. 47 et 90) à pointes bifides .....	269
273	Chapiteaux à <i>calice campaniforme</i> , 2 <sup>e</sup> série (I), n° 5. – localisation : ouvertures sur comble méridionales de la nef .....	270
274	Chapiteaux à <i>calice campaniforme</i> , 2 <sup>e</sup> série (I), n° 5.1. – décor végétal de type 1 : (a) Lillers (chap. 74) ; (b) Morimond (Haute-Marne) abb. Notre-Dame, ruines ; (c) Labeuvrière (P.-de-C.) égl. Sainte-Christine ; (d) Nortbécourt (P.-de-C.) égl. Saint-Wandrille .....	271
275	Chapiteaux à <i>calice campaniforme</i> , 2 <sup>e</sup> série (I), n° 5.2. – décor végétal de type 2 : (a) Lillers (chap. 84) ; (b) Mantes-la-Jolie (Yvelines) coll. Notre-Dame, dépôt lapidaire ; (c) Guarbecque (P.-de-C.) égl. Saint-Nicolas ; (d) Cambrai (Nord) musée des Beaux-Arts, <i>chapiteau à feuillage</i> (fin du XII <sup>e</sup> s., inv. Sc. 359) .....	272
276	Chapiteaux à <i>calice campaniforme</i> , 2 <sup>e</sup> série (I), n° 5.3. – décor végétal de type 3 : (a) Lillers (chap. 94) ; (b) Ames (P.-de-C.) égl. Saint-Pierre ; (c) Cappelle-Brouck (Nord) égl. Saint-Jacques ; Noyon (Aisne) cath. Notre-Dame .....	273
277	Chapiteaux à <i>corolle de feuilles lancéolées</i> , 2 <sup>e</sup> série (I), n° 6. : (a et b) Lillers, pignon du bras nord ; (c) Lillers, pignon ouest ; (d) Oustreham (Calvados) égl. Saint-Samson ; (e) Beauvais (Oise) coll. Saint-Étienne .....	274
278	Chapiteaux <i>corinthiens</i> , 2 <sup>e</sup> série (II), n° 1.1. : (a et b) Lillers (chap. 7 et 8) ; (c) Beauvais (Oise) coll. Saint-Étienne ; (d) Paris (6 <sup>e</sup> arr.) égl. Saint-Germain-des-Prés .....	275
279	Chapiteaux <i>corinthiens</i> , 2 <sup>e</sup> série (II), n° 1. – localisation : (a) chapiteaux corinthiens et corinthiens altérés des grandes-arcades de la nef ; (b) corinthiens altérés des ouvertures sur comble de la nef .....	276
280	Chapiteaux <i>corinthiens</i> , 2 <sup>e</sup> série (II), n° 1.2. <i>corinthiens altérés</i> : (a) Lillers (chap. 34) ; (b) Anzy-le-Duc (Saône-et-Loire) égl. Notre-Dame ; (c) Poissy (Yvelines) coll. Notre-Dame ; (d) Le Thoronet (Var) abb. cistercienne ; (e) Thuret (Puy-de-Dôme) égl. Saint-Martin .....	277
281	Chapiteaux à <i>feuilles dentées spatulées</i> , 2 <sup>e</sup> série (II), n° 2. : (a) à un rang de feuilles (chap. SOL-2008-36) ; (b) à deux rangs de feuilles (chap. SOL-2008-35) ; (c) localisation..	278
282	Chapiteaux à <i>feuilles dentées spatulées</i> , 2 <sup>e</sup> série (II), n° 2., comparaisons : (a) Bruges (Belgique. Flandre-Occidentale) chap. Saint-Basile ; (b) Caen (Calvados) musée de Normandie, chapiteau déposé de l'Abbaye-aux-Dames, inv. DSAN 83.1218.013 ; (c) Vaucelles (Nord) abb. Notre-Dame ; (d) Sercus (Nord) égl. Saint-Érasme ; (e) BM Boulogne-sur-Mer, ms. 10, Tome I, <i>Canons d'Eusèbe</i> (bible, s.d.), f° 17v .....	279
283	Chapiteaux à <i>boucle plate perlée et feuilles linéaires</i> , 2 <sup>e</sup> série (II), n° 3. ( <i>unicum</i> ) : (a) Lillers (chap. 43) ; (b) Nouaillé-Maupertuis (Vienne) abb. Saint-Junien ; (c) Lucheux (Somme) égl. Saint-Léger ; (d) BM Arras ms. 1027, <i>Sacramentaire</i> , f° 25v ; (e) Bury (Oise) égl. Saint-Lucien ; (f) Morienvall (Oise), abb. Notre-Dame .....	280

284	Chapiteaux à <i>décor de rinceaux et palmettes</i> , 2 <sup>e</sup> série (II), n° 4. : (a) Lillers (chap. 177) ; (b) Airvault (Deux-Sèvres) abb. Saint-Pierre ; (c) Charroux (Vienne) abb. Saint-Sauveur	281
285	Chapiteaux à <i>décor de rinceaux et palmettes</i> , 2 <sup>e</sup> série (II), n° 4. Comparaisons : (a) Luchaux (Somme) égl. Saint-Léger ; (b) BM Arras, ms. 0974, <i>Bible</i> , f° 004v ; (c) Guarbecque (P.-de-C.) égl. Saint-Nicolas ; (d) Tournai (Belgique. Hainaut) cath. Notre-Dame ; (e) Paris, musée du Moyen Âge, chapiteau déposé provenant de Saint-Martin-des-Champs ; (f) Senlis (Oise) cath. Notre-Dame	282
286	Chapiteaux à <i>dais architecturé</i> , 2 <sup>e</sup> série (III), n° 1. – localisation : (a) Lillers (chap. 73, 66 et 80) ; (b) chapiteau isolé déposé SOL-2008-37	283
287	Chapiteaux à <i>dais architecturé</i> , 2 <sup>e</sup> série (III), n° 1. : (a) Lillers, chap. 66 ; (b) chap. 80 ; (c) chap. 73	284
288	Chapiteaux à <i>dais architecturé</i> , 2 <sup>e</sup> série (III), n° 1. Comparaisons ; (a) Toulouse (Haute-Garonne) musée des Augustins, <i>La course au sépulcre de Pierre et Jean</i> , chapiteau de Notre-Dame de la Daurade (inv. Ra 464.Me 143) ; (b) Autun (Saône-et-Loire) cath. Saint-Lazare ; (c) Vézelay (Yonne) basil. Sainte-Marie-Madeleine ; (d) Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) abbatale	285
289	Chapiteaux <i>en tronc de cône ou en corps de moulures</i> , 3 <sup>e</sup> série (II) : (a et b) Lillers, chap. 119 et CC-Ch-14 ; (c) Lillers, façade ouest ; (d) Lillers, pignon sud ; (e) Ham-en-Artois (P.-de-C.) abb. Saint-Sauveur ; (f) Varaize (Charente-Maritime), prieurale Saint-Germain ; (g et h) Lillers, pignon nord et sud ; (h) Beauvais (Oise) coll. Saint-Étienne ...	286
290	Localisation des trois <i>chapiteaux figurés</i> , de la tribune occidentale, 4 <sup>e</sup> série : chap. 44, chap. 46 et chap. 48	287
291	<i>Chapiteaux figurés</i> , 4 <sup>e</sup> série, n° 1 : orné d'une tête d'homme barbu (a) chap. 44 ; (b) Ames (P.-de-C.) égl. Saint-Pierre	288
292	<i>Chapiteaux figurés</i> , 4 <sup>e</sup> série, n° 2 : orné d'une tête de félin (a) chap. 48 ; (b) Lillers, archivolt des baies jumelles de la façade occidentale ; Saint-Leu-d'Esserent (Oise) prieurale Saint-Nicolas	289
293	<i>Chapiteaux figurés</i> , 4 <sup>e</sup> série, n° 3 : orné de deux paires d'oiseaux affrontés (a, b et c) chap. 46	290
294	<i>Chapiteaux figurés</i> , 4 <sup>e</sup> série, n° 3 : orné de deux paires d'oiseaux affrontés. Mise en lien (a) Le Wast (P.-de-C.) égl. Saint-Michel ; (b) Ames (P.-de-C.) égl. Saint-Pierre ; (c) Airvault (Deux-Sèvres) abb. Saint-Pierre ; (d) Chauvigny (Vienne) coll. Saint-Pierre ..	291
295	<i>Chapiteaux figurés</i> , 4 <sup>e</sup> série, n° 3 : orné de deux paires d'oiseaux affrontés. Mise en lien (a) Civray (Vienne) égl. Saint-Nicolas ; (b) Saint-Maurice-la-Clouère (Vienne) égl. Saint-Maurice ; (c) Moissac (Tarn-et-Garonne) abb. Saint-Pierre ; (d) Bruniquel (Tarn-et-Garonne) égl. Saint-Maffre	292
296	Lillers. Chapiteaux et bases du déambulatoire (XVI <sup>e</sup> siècle) : (a) série 1, <i>cylindrique en quart-de-rond</i> ; (b) série 2, <i>en quart-de-rond à cinq pans coupés</i> ; (c et d) série 3, à <i>décor végétal</i> ; (e) base gothique polygonale ; (f) relevé du profil d'une base du déambulatoire, dessin de Paquet, calque et crayon de graphite, MAP, 0082/062/2013, doc. n° 022712 (002)	293
297	Traces de restauration au plâtre et clous à tête plate sur des chapiteaux – première campagne de restauration (1885-1889), atelier de sculpture A. Chapot : (a et b) chap. 172 ; (c) chapiteau déposé SOL-2008-23	294

298	Culots à décor de chou ornemental des bas-côtés de la nef : (a) culot A-1 ; (b) culot A-8 ; (c) culot C-1 ; (d) culot B-1 ; (e) culot D-1 ; (f) SOL-2008-55 <i>α</i> et <i>β</i> , original déposé du culot B-1 ; (g) culot A-1 en situation ; (h) localisation des culots .....	295
299	Clefs de voûte pendantes des chapelles rayonnantes (XVI <sup>e</sup> siècle) : (a) chapelle nord, Saint-Victor ; (b) chapelle d'axe, du crucifix du Saint-Sang ; (c) chapelle sud, Saint-Antoine-de-Padoue .....	296
300	Grand Christ roman et reliquaire du Saint-Sang : (a) Christ du Saint-Sang (XII <sup>e</sup> siècle), bois de chêne polychrome ; (b) Reliquaire-monstrance du Saint-Sang (XV <sup>e</sup> siècle), argent et cuivre (Trésor de la collégiale. Classé M.H. le 20/12/1955)	297
301	Modillons figurés, modèles anthropomorphes : (a) A-2 ; (b) CNS-Ch-3 ; (c) CNN-Ch-6 ; (d) CNN-Ch-8 .....	298
302	Modillons figurés, modèles anthropomorphes - engoulants : (a) BM Valenciennes (Nord), ms. 0011, <i>Bible d'Alard (Deutéronome)</i> , f <sup>o</sup> 79v, lettrine H, provient de l'abb. de Saint-Amand ; (b) Beauvais (Oise) coll. Saint-Étienne .....	299
303	Modillons figurés, modèles anthropomorphes – « face-de-lune » : (a) Lillers, CN-64 ; (b) Fléchin (P.-de-C.) égl. Saint-Martin ; (c) Guarbecque (P.-de-C.) égl. Saint-Nicolas ; (d) Saint-Bonnet-de-Four (Allier) égl. Saint-Bonnet ; (e) Saint-Martial-de-Valette (Dordogne) égl. Saint-Martin .....	300
304	Modillons figurés, modèles zoomorphes : (a) Lillers, B-2 ; (b) Lillers, CNN-51 ; (c) Beauvais (Oise) coll. Saint-Étienne ; (d) Lillers, CNN-32 ; (e) Guarbecque (P.-de-C.) égl. Saint-Nicolas ; (f) Lillers, CNN-Ch-3 .....	301
305	Modillons à décor végétal : (a) Lillers, CNS-25 ; (b) Lillers, CNN-44 ; (c) Lillers, chapiteau déposé SOL-2008-30 ; (d) Southwell (Angleterre) modèle de quatre-feuilles relevé dans la cathédrale ; (e) Londres (Angleterre) fragment de quatre-feuilles de la cath. romane Saint-Paul .....	302
306	Modillons à décor végétal : (a) Lillers, CC-23 ; (b) Gloucester (Angleterre) cathédrale ; (c) Lavacquerie (Oise) égl. Saint-Firmin .....	303
307	Modillons en corps de moulures : (a) Lillers, CC-42 ; (b) Lillers, BNE-17 .....	303
308	Modillons en corps de moulures (Lillers) : (a) CNN-18 ; (b) CN-12 ; (c) CC-27 ; (d) CC-3 ; (e) CNS-55 ; (f) CC-17 ; (g) BNE-11 ; (h) BNE-19 ; (i) Floirac (Gironde) égl. Saint-Vincent .....	304
309	Modillons en corps de moulures (Lillers) : (a) CC-2 ; (b) CNS-3 ; (c) CNS-40 ; (d) CC-20 .....	305
310	Chapiteaux formant modillons (chapiteaux-modillons) : (a) CC-Ch-1 ; (b) CNS-Ch-5 ; (c) CNS-Ch-4 ; (d) CNS-Ch-1 .....	305
311	Modillons déposés à décor végétal (décor de type 1 et motif de la gorge à rang de perles perforées) : (a) modillon déposé SOL-2008-50 ; (b) Guarbecque (P.-de-C.) égl. Saint-Nicolas ; (c) Cantorbéry (Angleterre. Kent) cath., couloir des archives .....	306
312	Modillons déposés à décor végétal (décor de type 2) : (a et b) modillon SOL-2008-52 .....	307
313	Deux consoles figurées : (a) <i>Sirène-oiseau mâle</i> (nord) ; (b) <i>Centaure-sagittaire</i> (sud) ...	308
314	Bague historiée à scène cynégétique : (a) le chien poursuivant le cerf ; (b) le cerf sur le point d'être atteint par la flèche décochée par le Centaure-sagittaire .....	309

315	Consoles et bague figurées. Mise en lien : (a) BM Boulogne-sur-Mer, ms. 0002, <i>Biblia sacra</i> , tome II, f° 289v, initiale ornée ; (b) Guarbecque (P.-de-C.) égl. Saint-Nicolas ; (c) Sainte-Marie-du-Mont (Manche) égl. Notre-Dame ; (d) Toulouse (Haute-Garonne) musée des Augustins, <i>Sirène-oiseau</i> , bas-relief en marbre provenant de Saint-Sernin (cat. 61.3.2. Me 210) .....	310
316	Consoles et bague figurées. Mise en lien : (a) Saulieu (Côte-d'Or) basilique Saint-Andoche ; (b) Melle (Deux-Sèvres) égl. Saint-Hilaire ; (c) Urville-Bocage (Manche) égl. Saint-Julien ; (d) Savigny (Manche) égl. Notre-Dame ; Toulouse (Haute-Garonne) musée des Augustins, <i>Centaure-sagittaire</i> , bas-relief en marbre provenant de Saint-Sernin (cat. 61.3.2. Me 209) .....	311
317	<i>Église Notre-Dame de Lillers. Détails au 20<sup>e</sup> de l'exécution</i> (1843), P. Morey, dessin à l'encre et rehauts de couleur, pl. n° 6 (AD-62. 6 Fi C 857) .....	312
318	<i>Détails architectoniques de l'église de Lillers</i> (1850), L. Gaucherel, gravure .....	313
319	Bandeau du premier niveau en frise de quatre-feuilles : (a) Lillers, tribune occidentale ; (b) Lillers, portail nord ; (c) Ham-en-Artois (P.-de-C.) abb. Saint-Sauveur ; (d) Guarbecque (P.-de-C.) égl. Saint-Nicolas .....	314
320	Bandeau mouluré du second niveau : (a) pièce déposée SOL-2017-66 ; (b) relevé du profil, attachement figuré n°24 (détail) 1926, MAP, carton 109, 0081/062/0347/4 ; (c) chœur ; (d) nef ; (e) bras sud du transept .....	315
321	Corniche extérieure de type 1 (moulure bipartite, doucine et bandeau) : (a) Profil du chéneau du déambulatoire, attachement figuré sans n° (détail) 1962, MAP, Lillers, 1945-1980, carton 2011/022/85 ; (b) Lillers, comble du chœur ; (c) corniche à modillons du pignon méridional du transept .....	316
322	Corniche extérieure de type 2 (moulure bipartite, cavet et bandeau) : (a) gouttereau sud de la nef, à l'abord du pignon occidental ; (b) corniche primitive du déambulatoire (vestiges) .....	317
323	Corniche extérieure de type 3 (moulure tripartite, quart-de-rond, cavet et bandeau) : (a) profil de la corniche du mur nord de la nef, Plan I, calepin n° 2, 1 <sup>er</sup> mémoire 1924, MAP, carton 108, 0081/062/0347/3 ; (b) corniche de la chapelle des Fonts ; (c) corniche du gouttereau nord de la nef .....	318
324	Corniche extérieure de type 4 (à bâtons rompus) : (a) profil de la corniche du pignon de façade, Plan III, calepin n° 2, 1 <sup>er</sup> mémoire 1924, MAP, carton 108, 0081/062/0347/3 ; (b) corniche du pignon du bras nord ; (c) Guarbecque (P.-de-C.) égl. Saint-Nicolas, arcs de la croisée .....	318
325	Tailloir de type 1 (congé et bandeau) : (a) tailloir des chapiteaux du grand arc de la tribune ; (b) relevé du profil ; (c) Douvres (Angleterre. Kent) égl. <i>Saint Mary</i> ; (d) Gilocourt (Oise) égl. Saint-Martin .....	319
326	Tailloir de type 2 (tripartite, quart-de-rond, cavet et bandeau) : (a) grandes-arcades de la nef, profil du tailloir, attachement figuré n°22 (détail), 6 <sup>e</sup> mémoire 1926, MAP, carton 109, 0081/062/0347/4 ; (b) grandes-arcades de la nef, tailloir du <i>chap. 41</i> (pilier A 8, côté ouest) et prolongement en cordon ; (c) chapiteau du vestibule, profil du tailloir, attachement figuré n°26 (détail), 7 <sup>e</sup> mémoire 1926, MAP, carton 109, 0081/062/0347/4 ; (d) arcade nord du vestibule, tailloir du <i>chap. 4</i> (pilier B 2, côté ouest), et prolongement en cordon .....	320



327	Tailloir de type 2 (tripartite, quart-de-rond, cavet et bandeau) : (a) grandes-arcades du transept, tailloir du <i>chap.</i> 154 (vestiges), mur oriental du bras nord (extérieur) ; (b) grandes-arcades du chœur, tailloir du <i>chap.</i> 172 (colonne B 12) ; (c) Paris (6 <sup>e</sup> arr.) abb. Saint-Germain-des-Prés ; (d) Bougival (Yvelines) égl. Notre-Dame .....	321
328	Tailloir de type 3 (tripartite, double cavet et bandeau) : (a) Lillers, nef, ouverture sur comble, relevé du tailloir du <i>chap.</i> 104 et tailloirs des <i>chap.</i> 85 et 87 ; (b) Lillers, chœur, tailloir de chapiteau de l'arcature du second niveau ; (c) Tournai (Belgique. Hainaut) cath. Notre-Dame ; (d) Sacy-le-Grand (Oise) égl. Saint-Germain ; (e) Autun (Saône-et-Loire) cath. Saint-Lazare ; (f) Marmagne (Côte-d'Or), abb. de Fontenay .....	322
329	Tailloir du chapiteau 179 (unicum) : (a) chapiteau 179 et culot E-10 (vue d'ensemble) ; (b) relevé du profil du tailloir ; (c) culot E-10 ; (d) pseudo-culot (bras nord, mur ouest) ; (e) Foulanges (Oise) égl. Saint-Denis ; (f) Beychac-et-Caillau (Gironde) égl. Saint-Marcel .....	323
330	Archivolte moulurée de type 1 (tripartite, double cavet et bandeau) : (a) nef, arc de décharge de l'ouverture sur comble ; (b) relevé du profil, attachement figuré n°24 (détail), 6 <sup>e</sup> mémoire (1926), MAP, carton 109, 0081/062/0347/4 .....	324
331	Archivolte moulurée de type 2 (tripartite, quart-de-rond, cavet et bandeau) : (a) grand-arc sous tribune occidentale, moulure de l'archivolte (piédroit nord) et relevé du profil ; (b) profil de la même moulure, attachement figuré n°3 (détail), 1 <sup>er</sup> mémoire 1926, MAP, carton 109, 0081/062/0347/4 .....	324
332	Archivolte moulurée de type 3 (tripartite, tore, cavet et bandeau) : (a) Lillers. Réseau de baies plein-cintre entrecroisées de la façade ouest ; (b) profil de la moulure d'archivolte de la façade (détail), <i>Restauration du pignon du portail</i> , MAP. Planothèque, série 0082/062, 0082/0502/1004 (n° 22713) ; (c) Cantorbéry (Angleterre. Kent) cathédrale ....	325
333	Archivolte à bâtons-rompus de type 1 (à tore ourlé d'un listel) : (a) chœur, arc de décharge de l'ouverture sur comble ; (b) pignon du bras sud, archivolte de l'arcature aveugle ; (c) Mouen (Calvados) égl. Saint-Malo .....	326
334	Archivolte à bâtons-rompus de type 2 (aux écoinçons perforés d'un trou de trépan) : (a) portail du bras nord ; (b) pignon du bras nord, archivolte de l'arcature aveugle ; (c) façade occidentale, baies géminées ; (d) Guarbecque (P.-de-C.) égl. Saint-Nicolas .....	327
335	Voussure ornée de troncs de cône ( <i>unicum</i> ) : (a) portail du bras nord, voussure médiane ; (b) Elnes (P.-de-C.) égl. Saint-Martin .....	328
336	Bases attiques de type 1 (avec ou sans griffe) : (a) colonnette d'angle, tribune, support A' 2 ; (b) colonnette d'angle, nef, ouvertures sur comble, support 57 ; (c) colonnette d'angle, nef, fenêtres-hautes mur nord ; (d) colonnettes engagées, chœur, ouvertures sur comble ; (e) Ham-en-Artois (P.-de-C.), abb. Saint-Sauveur ; (f) Boulogne-sur-Mer (P.-de-C.), crypte de la basilique romane .....	329
337	Bases attiques de type 2 (à scotie surcreusée et griffes) : (a) tribune occidentale. support fort A' 2 ; (b) Tournai (Belgique. Hainaut) égl. Saint-Quentin .....	330
338	Bases attiques de type 3 (à scotie et tore inférieur en bec-de-corbin) : (a) colonnettes engagées d'ouvertures sur comble de la nef ; (b) Cappelle-Brouck (Nord) égl. Saint-Jacques ; (c) Chocques (P.-de-C.) égl. Notre-Dame ; Heuchin (P.-de-C.) égl. Saint-Martin ; Elnes (P.-de-C.) égl. Saint-Martin .....	330

339	Ogives du déambulatoire à arête entre deux tores : (a) ogives et doubleaux de la travée IX, côté sud ; (b) Profil d'ogive « A », attachement figuré n°1 (détail), MAP, Lillers, carton 2011/022/58/IV, chap. 56-30-21 - mémoire unique (1975), Ch. Waldschmidt, ACMH ; (c) Clef de voûte de la travée III .....	331
340	Ogives du déambulatoire à arête entre deux tores : (a) Beauvais (Oise) coll. Saint-Étienne ; (b) Tournai (Belgique. Hainaut) égl. Saint-Brice .....	332
341	Silex. Émergence fortuite et utilisation en maçonnerie : (a) silex émergent d'un bloc de craie (revers de la baie n° 29, comble du déambulatoire) ; (b) Acquin (P.-de-C.) égl. Sainte-Pétronille ; (c) Esquerdes (P.-de-C.) égl. Saint-Martin ; (d) Mazinghem (P.-de-C.) égl. Notre-Dame-de-l'Assomption .....	333
342	Lillers. Grès de Béthune dans la croisée du transept : (a) Vue d'ensemble vers le nord .	334
343	Lillers. Grès de Béthune dans la croisée du transept : (b) Pile A 8 ; (c) Pile B 9 .....	335
344	Lillers. Grès de soubassement et autre emploi en maçonnerie : (a) bas-côté nord de la nef, soubassement en grès du XVII <sup>e</sup> s. ; (b) pignon du bras sud, soubassement en grès du XII <sup>e</sup> s. ; (c) revers nord de façade ouest, soubassement en grès du XII <sup>e</sup> s. avec blocs de poudingues ; (d) gonds de grès en équerre pour fixer les pannes faîtières de la charpente .....	336
345	Utilisation de grès « tout venant » pour les soubassements : (a) Chocques (P.-de-C.) égl. Notre-Dame ; (b) Guarbecque (P.-de-C.) égl. Saint-Nicolas .....	337
346	Maçonnerie fourrée de la façade occidentale : (a) la façade au lendemain de l'écroulement (11 oct. 1971) ; (b) détail du mur gouttereau méridional de la tribune .....	338
347	Dalles monolithiques - plafond du couloir d'accès à l'escalier en vis méridional de la tribune occidentale : (a) porte d'entrée (bas-côté sud) ; (b) tranche de la dalle 5 (côté cage) ; (c) les cinq dalles monolithiques formant le plafond du couloir d'accès .....	339
348	Dalles monolithiques - linteaux d'ouvertures sur comble : (a) baie n° 22 (côté comble) ; (b) baie n° 22 (côté intérieur du bras sud) ; (c) baie n° 25 (chœur, depuis le comble du déambulatoire) .....	340
349	Traces d'outils relevées sur le site : (a) sur parement de calcaire, grandes-arcades de la nef ; (b) sur parement de calcaire à Ham-en-Artois (P.-de-C.) abb. Saint-Sauveur .....	341
350	Traces d'outils sur les parements de calcaire : (a et b) Tournai (Belgique. Hainaut) cath. Notre-Dame ; (c) Lillers. Gouttereau du chœur depuis le comble du déambulatoire (baie n° 25) .....	342
351	Traces d'outils sur les parements de calcaire de la collégiale : (a) gouttereau du chœur depuis le comble du déambulatoire ; (b) Ouverture sur comble sud de la nef : revers du chapiteau 106 et support .....	343
352	Traces d'outils sur les parements de calcaire de la collégiale : (a) parement du revers du pignon du bras nord ; (b) Berceau hélicoïdal de l'escalier vers le comble de la nef (massif occidental) .....	344
353	Traces d'outils sur les parements de calcaire de la collégiale : (a) parement du mur oriental du clocher vu depuis le comble du chœur ; (b) parement du mur de la cage d'escalier en vis de la tribune occidentale .....	345
354	Traces d'outils relevées sur le site - le grès : (a) château de Guédelon (Yonne), finition aspect broché éclaté à sillons bosselés sur bloc de grès ferrugineux ; (b et c) Lillers, finition aspect broché à grands (b) et petits (c) éclats <i>en cuillère</i> .....	346

355	Traces d'outils relevées sur le site - le grès : finition du parement de grès des arcs de la croisée : aspect broché fin, pile A 8 nord-ouest de la croisée, vers le bras nord .....	347
	<b>INDEX – CORPUS DES CHAPITEAUX ET DES MODILLONS .....</b>	<b>348</b>
356	Plan de localisation des chapiteaux (I) – Nef et collatéraux grandes-arcades .....	349
357	Corpus des chapiteaux (1) : Nef & collatéral nord. grandes-arcades .....	350
358	Corpus des chapiteaux (2) : Nef & collatéral sud. grandes-arcades .....	354
359	Plan de localisation des chapiteaux (II) – Nef Ouvertures sur comble .....	358
360	Corpus des chapiteaux (3) : Nef. ouvertures sur comble. Nord .....	359
361	Corpus des chapiteaux (4) : Nef. ouvertures sur comble. Sud .....	362
362	Plan de localisation des chapiteaux (III) – Tribune occidentale .....	365
363	Corpus des chapiteaux (5) : Tribune occidentale .....	366
364	Plan de localisation des chapiteaux (IV) – Chœur Grandes-arcades .....	367
365	Corpus des chapiteaux (6) : Chœur. côté nord .....	368
366	Corpus des chapiteaux (7) : Chœur. côté sud .....	369
367	Plan de localisation des chapiteaux (V) – Transept Grandes-arcades .....	370
368	Corpus des chapiteaux (8) : Transept. Vestiges des chapiteaux .....	371
369	Plan de localisation des chapiteaux (IX) – Déambulatoire .....	373
370	Corpus des chapiteaux (9) : Déambulatoire .....	374
371	Plan de localisation des chapiteaux (VI) – Nef Fenêtres-hautes .....	377
372	Plan de localisation des chapiteaux (VII) – Chœur Fenêtres-hautes .....	378
373	Plan de localisation des chapiteaux (VIII) – Transept sud Fenêtres-hautes .....	379
374	Modillons romans Extérieurs-Niveau Bas .....	380
375	Modillons romans Extérieurs-Niveau Haut .....	381
376	Corpus des modillons (1) : Collatéral nord de la nef (CN) .....	382
377	Corpus des modillons (2) : Comble gouttereau nord de la nef (CNN) .....	384
378	Corpus des modillons (3) : Comble gouttereau sud de la nef (CNS) .....	386
379	Corpus des modillons (4) : Comble gouttereau du chœur (CC) .....	388
380	Corpus des modillons (5) : Comble du bras nord du transept, mur ouest (BNO) .....	390
381	Corpus des modillons (6) : Comble du bras nord du transept, mur est (BNE) .....	391
382	Corpus des modillons (7) : Comble du bras sud du transept, mur ouest (BSO) .....	392
383	Corpus des modillons (8) : Pignon du bras nord du transept (PBN) .....	393
384	Corpus des modillons (9) : Pignon du bras sud du transept (PBS) .....	394
385	Corpus des modillons (10) : Pignon occidental de la nef (PO) .....	395

Fig. 1 – *Carte du Nord et du Pas-de-Calais. Localisation de Lillers.*  
Source <http://www.le-nord-pas-de-calais.fr/cartes-et-plans-de-la-region-du-nord-pas-de-calais.php>  
(Carte modifiée pour servir au sujet traité)

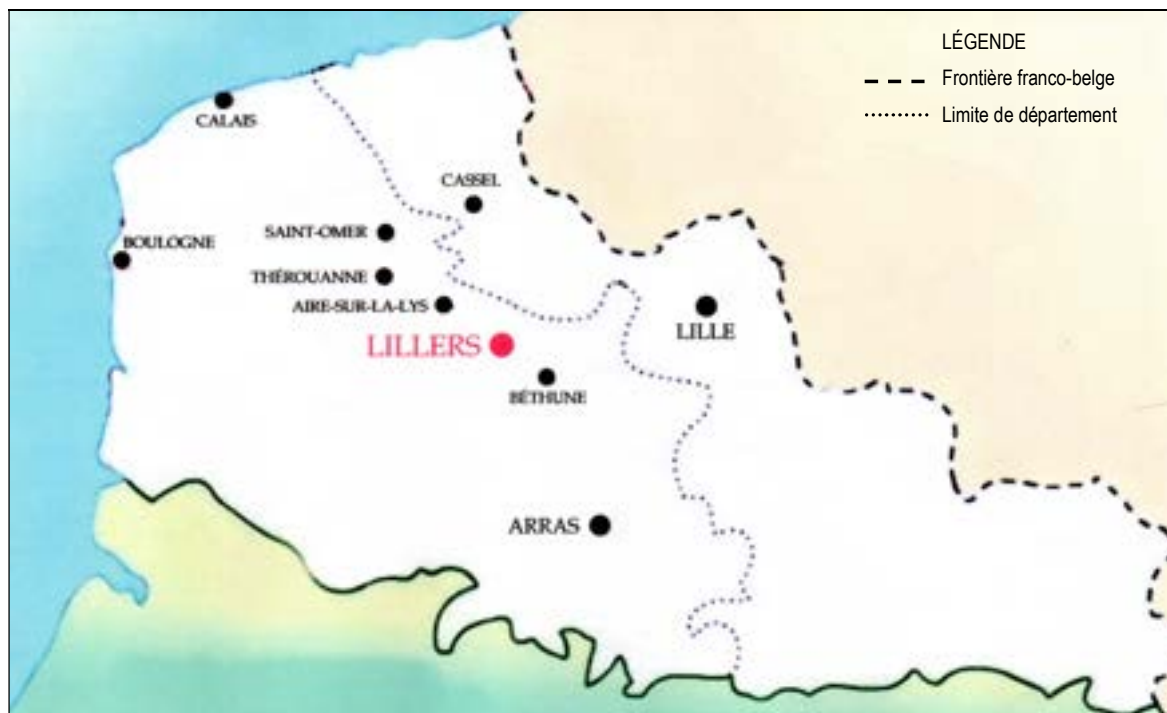


Fig. 2 – *Carte du bassin de la Lys*  
On a ajouté la Clarence, qui grossit la Lys, de même que son affluent, la Nave.  
Plaine de la Lys - [www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr-ap\\_npdc\\_schema\\_lys.png](http://www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr-ap_npdc_schema_lys.png)

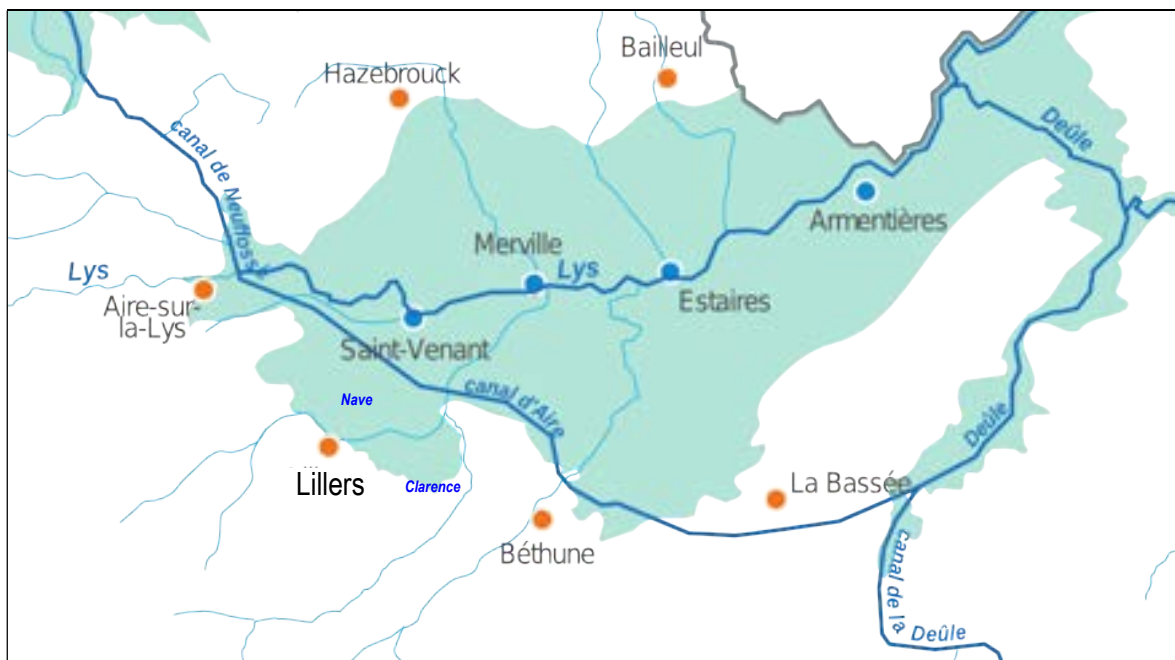
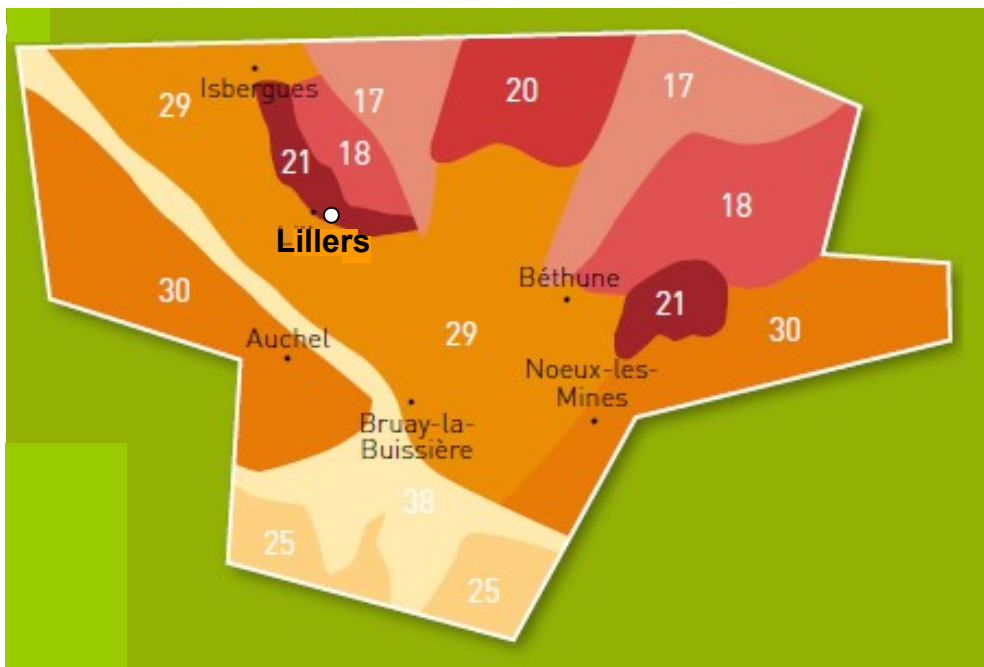


Fig. 3 – *Pédo-paysages de la région de Lillers.*

Source : [www.scotdelartois.fr](http://www.scotdelartois.fr). Agence d'urbanisme de l'arrondissement de Béthune  
« L'Observatoire de l'environnement », n° 4, févr. 2012, *Caractéristiques et potentiels des sols* (p. 4)



## LÉGENDE

### Sols alluviaux

- 17 Limono-argileux sur calcaire
- 18 Limono-argileux sur sable
- 20 *Paccaults* (pacages au sol lourd et argileux)
- 21 Tourbe

### Sols des plateaux et collines

- 25 Limons sur marne et argiles à silex
- 29 Limons sur argiles et argiles sableuses
- 30 Limons sur craie

Fig. 4 – *Le comté de Flandre à la fin du XI<sup>e</sup> siècle (c. 1089)*

Carte établie d'après Christian DEFEBVRE 2012, *Le comté de Flandre en cartes au XII<sup>e</sup> siècle* (carte n° 98, p. 14)

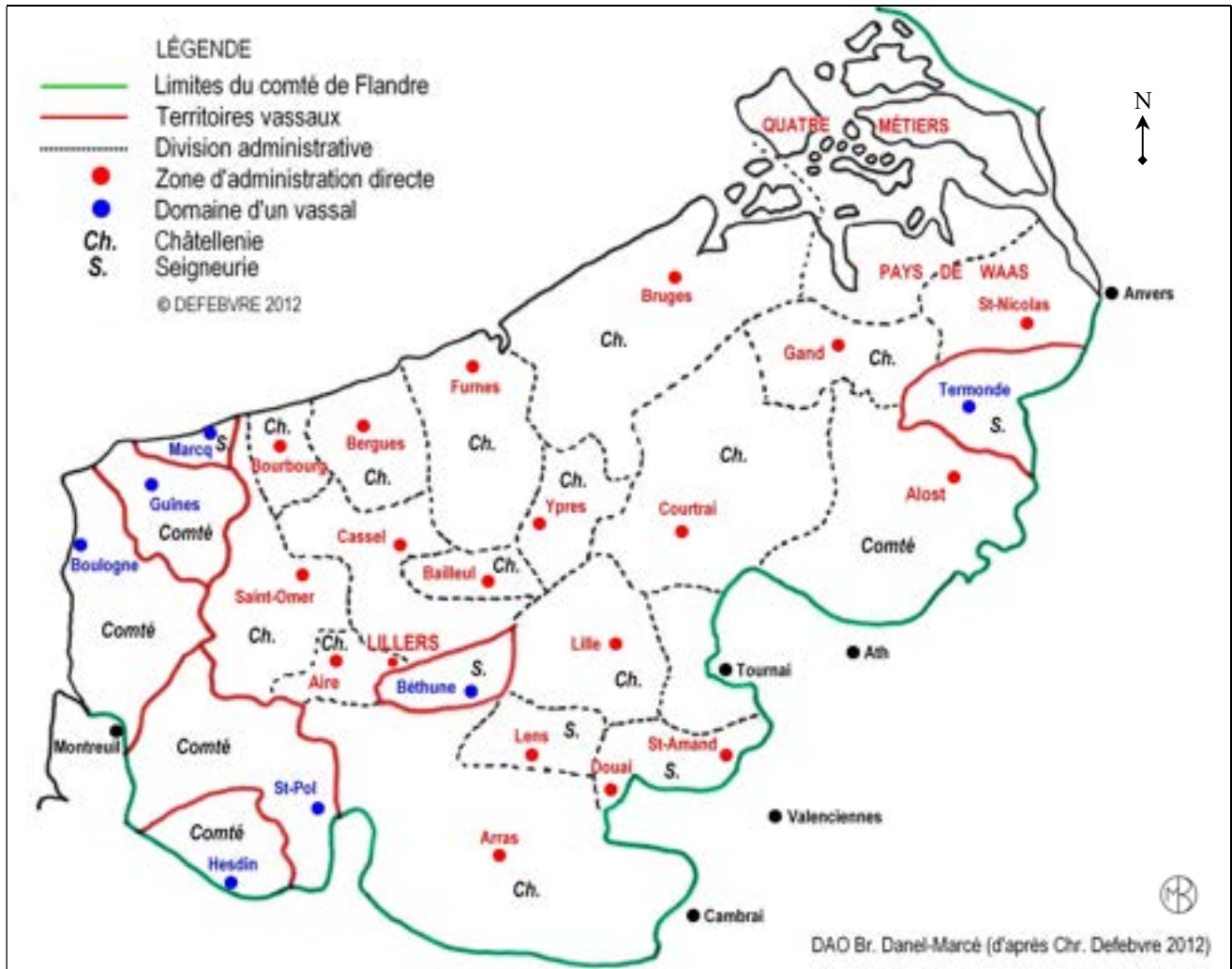
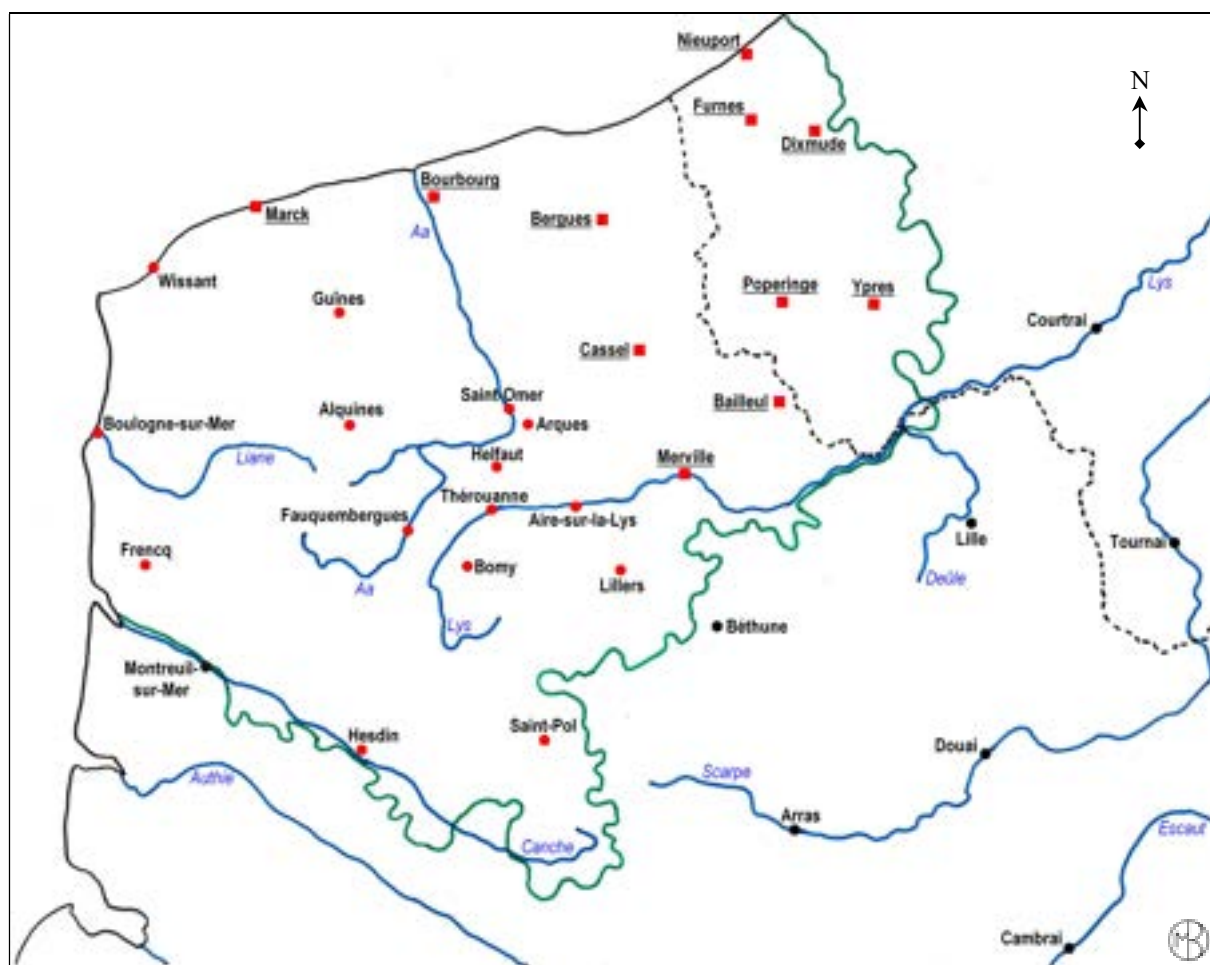


Fig. 5 – *Le diocèse de Thérouanne et ses deux archidiaconés*  
*(État avant son démembrement, en 1559)*

Carte établie à partir du *Dictionnaire topographique du Pas-de-Calais* (Loisne 1907) : « Introduction – II. Diocèse de Thérouanne » (p. XL). « 518 paroisses et 131 secours répartis entre ces 26 doyennés (d'après le pouillé de Tassart et les états publiés par l'abbé Haignéré (*Dictionnaire topographique de l'arrondissement de Boulogne*) et l'abbé Bled (*Les évêques de Saint-Omer*) ».



(DAO : Br. Danel-Marcé)

LÉGENDE

- Archidiaconé d'Artois : chef-lieu de doyenné
- Archidiaconé de Flandre : chef-lieu de doyenné
- Villes en dehors du diocèse de Thérouanne
- ▬ Limites du diocèse de Thérouanne
- ■ ■ ■ Frontière actuelle entre états (France-Belgique)

Fig. 6 – Le doyenné de Lillers : état avant le démembrement du diocèse de Théroouanne (1559)

Carte établie à partir du *Dictionnaire topographique du Pas-de-Calais* (Loisne 1907) : « Diocèse de Théroouanne – Archidiaconé d'Artois – n° 11 : Doyenné de Lillers » (p. XLII).

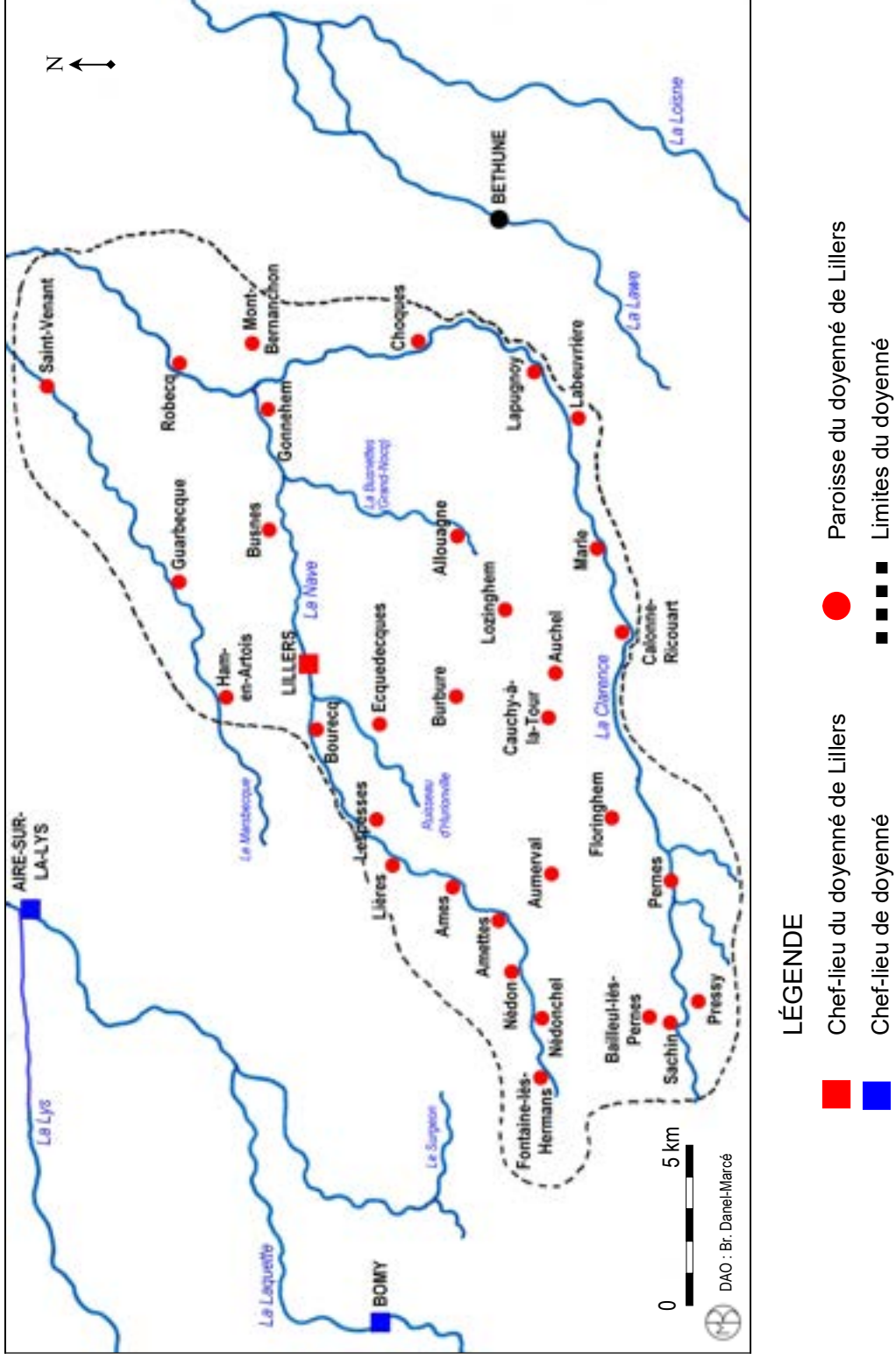




Fig. 7 – Réorganisation des évêchés septentrionaux après 1559

Carte établie d'après Hans Herren 2017 (wikipedia.org), *Bisdommen in de Nederlanden na 1559*  
(*Pauselijke bul Super Universas*)

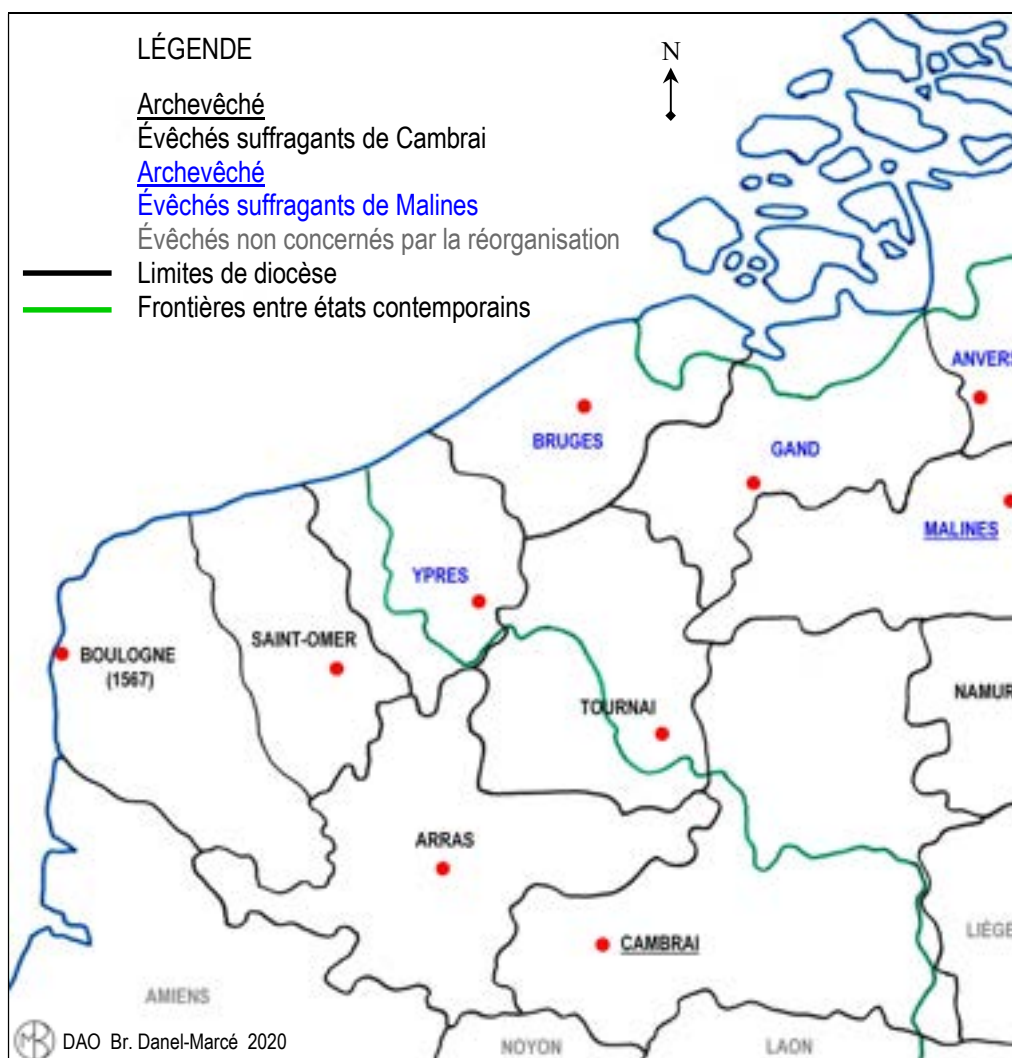
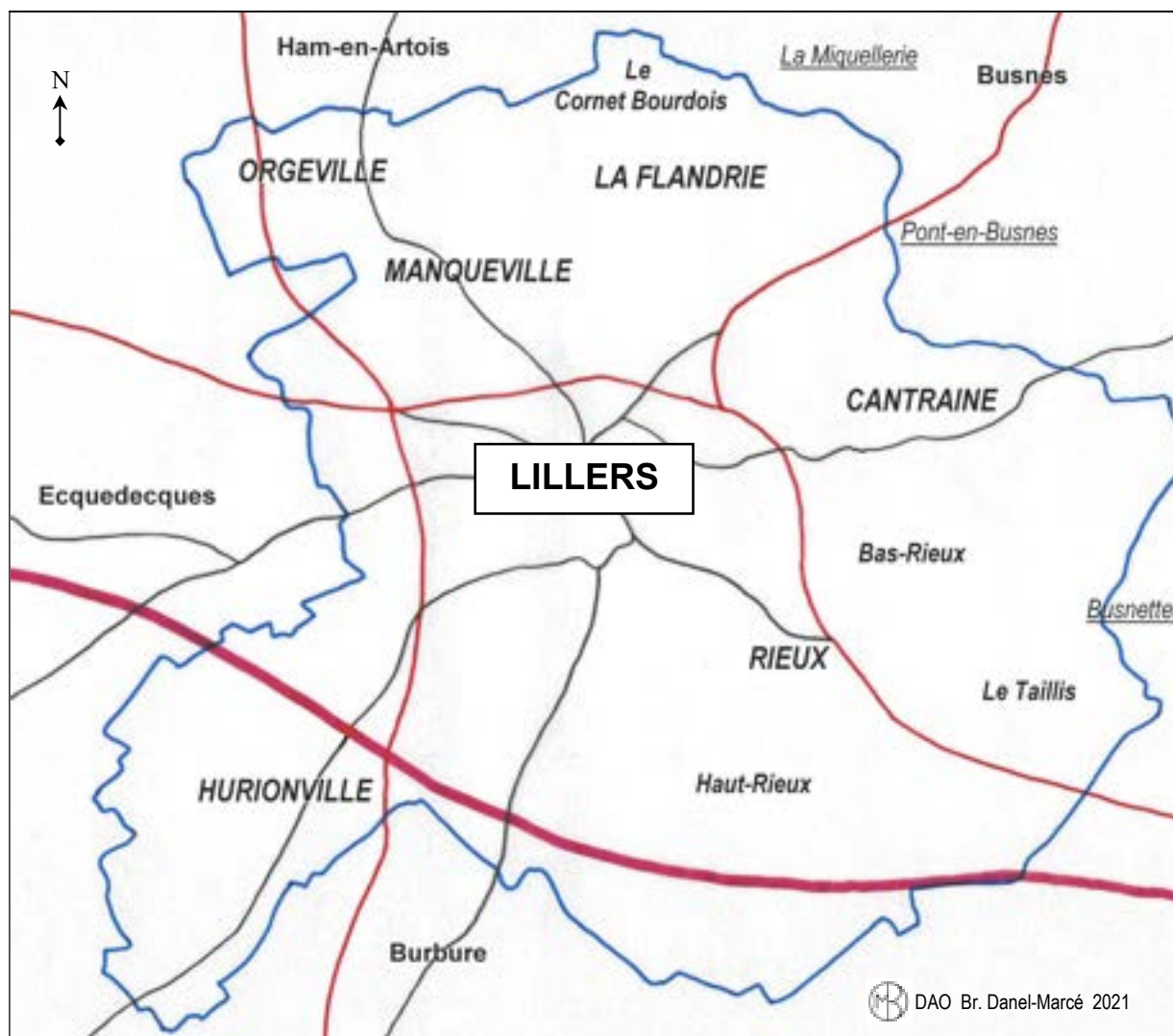


Fig. 8 – *Les hameaux de Lillers*

Travail établi à partir de la carte « Lillers\_OSM\_02.png » (© umap.openstreetmap.fr via fr.wikipedia.org)



## LÉGENDE

### **HAMEAU**

### **Lieu-dit**

### **Ancien hameau de Lillers**

### **Commune voisine**





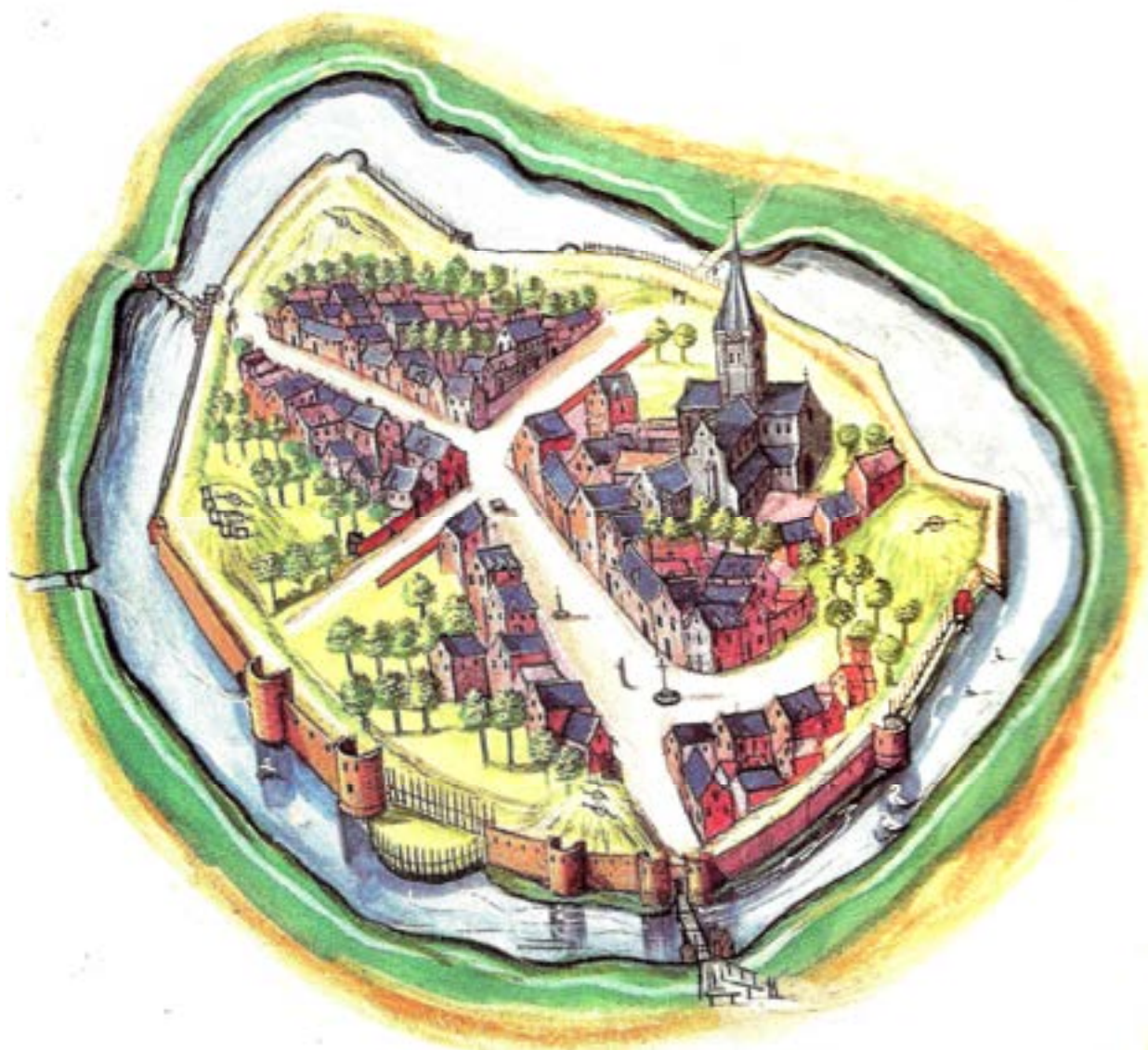
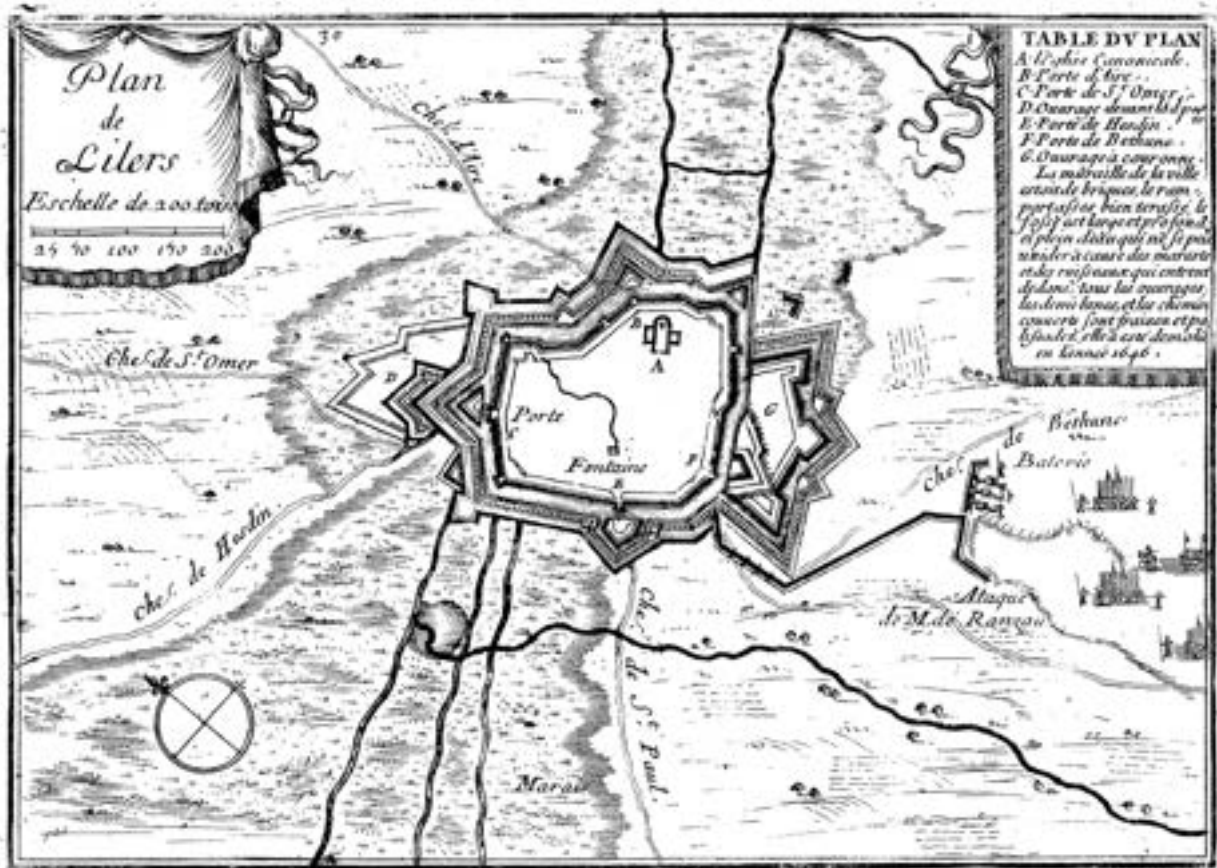
-  Limites de la commune
-  Route départementale
-  Grand axe départemental
-  Autoroute A 26 – E 15

Fig. 9 – « *Plan de la ville de Lillers en Artois* » (c. 1610)



*Albums de Croÿ,*  
*Comté d'Artois VII, tome XXIII,*  
planche n°100 (détail), p. 254.  
Par Adrien de Montigny.  
(gouache sur parchemin, env. 37 cm x 52 cm).

Fig. 10 – « *Plan de Lillers* », lors du siège d'août 1645



Estampe sur papier (c. 1680, non signée)  
 illustrant le siège de la ville en 1645 par le maréchal de Rantzau.  
 Extraite de l'atlas *Les glorieuses conquêtes de Louis le Grand*,  
 de Sébastien de Pontault de Beaulieu.  
 (15 cm x 10,8 cm. Coll. personnelle, acquisition en 2016).

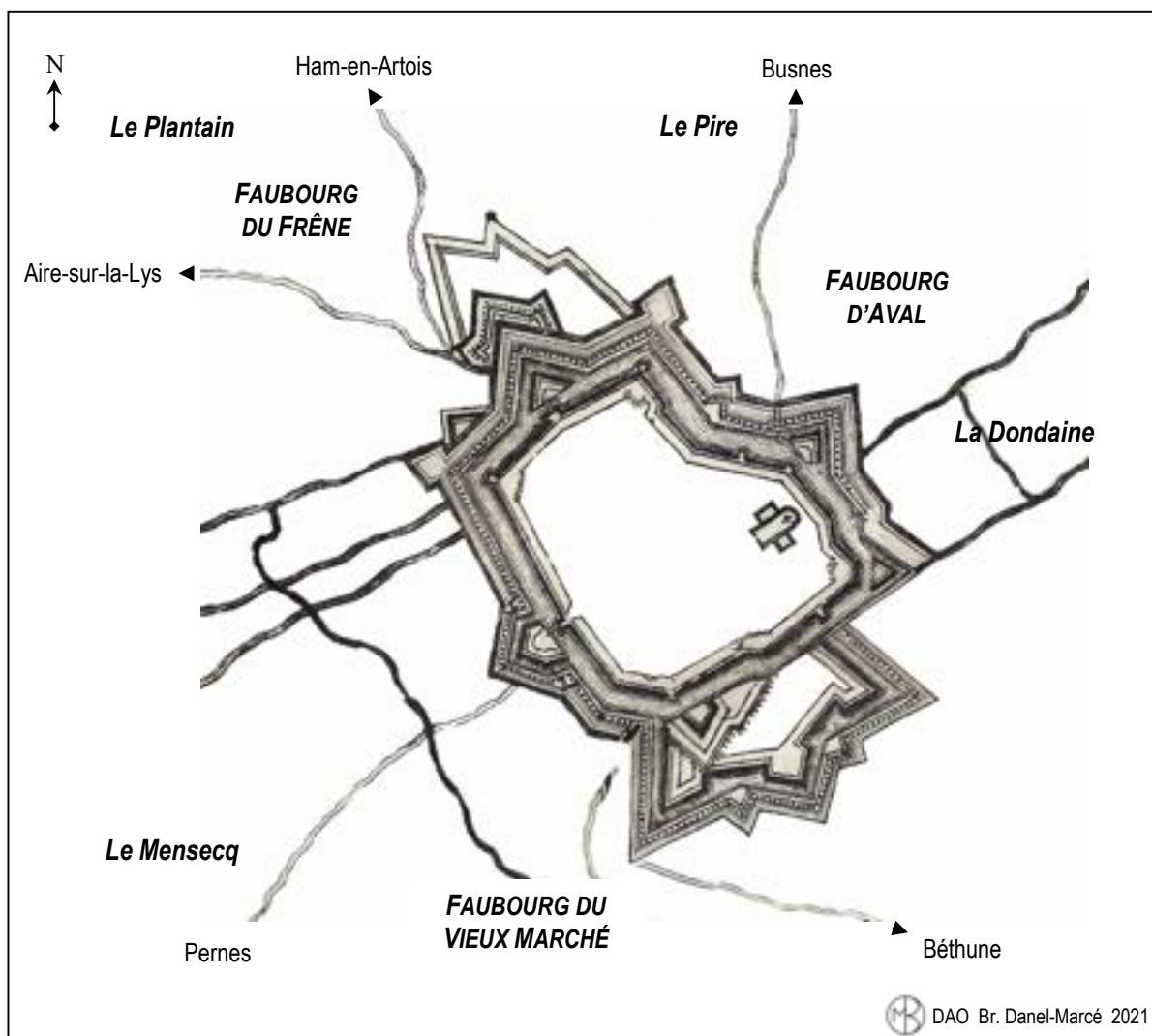
TABLE DU PLAN

- A. L'église canoniale
- B. Porte d'Aire
- C. Porte de St Omer
- D. Ouvrage devant ladite porte
- E. Porte de Hesdin
- F. Porte de Béthune
- G. Ouvrage à couronne

*La muraille de la ville estoit de briques, le rempart assez bien terrassé, le fossé est large et profond et plein d'eau qui ne se peut vider à cause des marests et des ruisseaux qui entrent dedans ; tous les ouvrages, les demi-lunes et les chemins couverts sont fraisez et palissez ; elle a esté démolie en l'année 1646.*

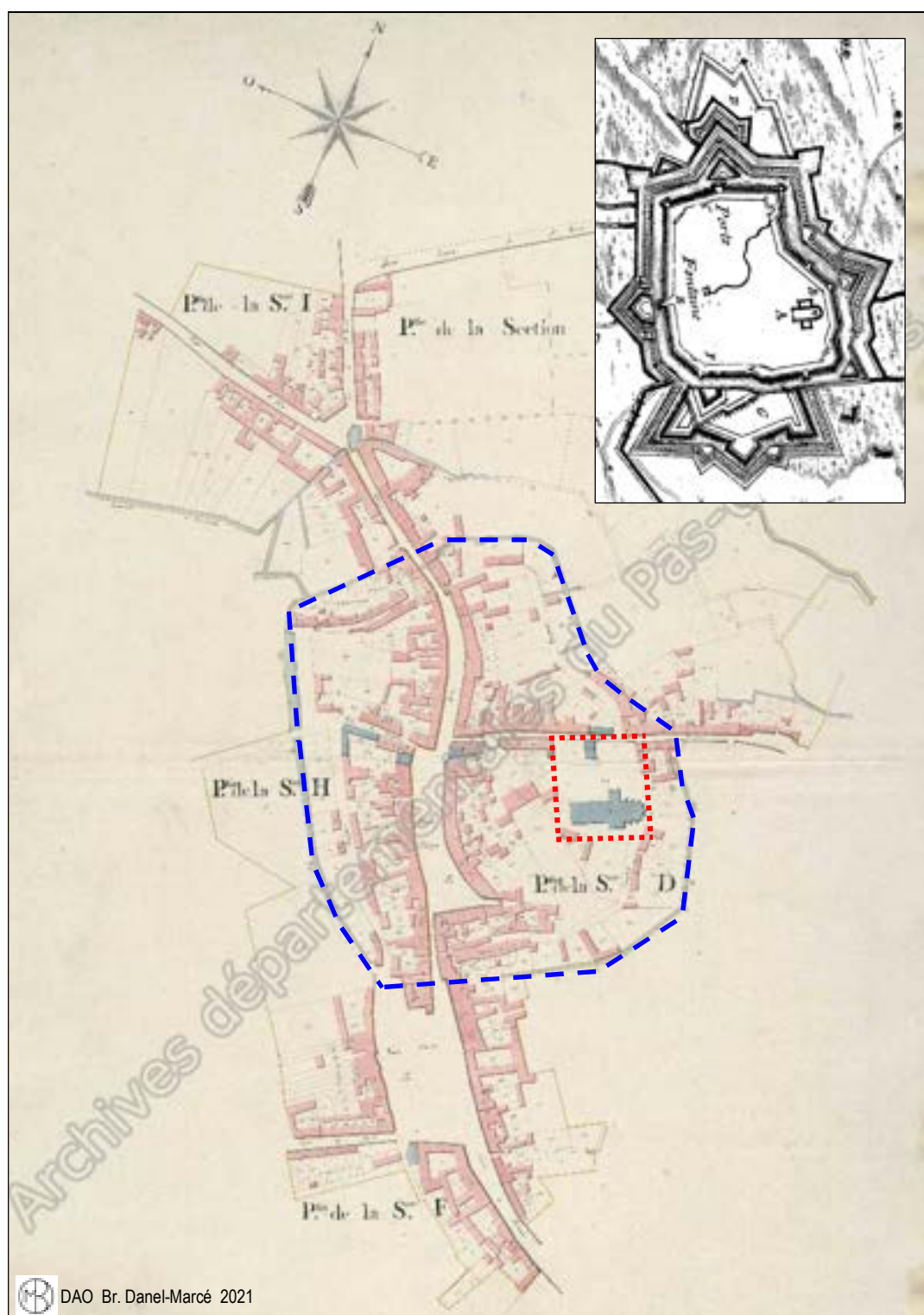
Fig. 11 – *Lillers : fortifications, faubourgs et lieux-dits vers 1645*

Plan établi à partir de la gravure du siège de la ville par le M<sup>al</sup> de Rantzau en 1645  
(s.n.- s.d.) auteur présumé S. Pontault de Beaulieu



## Fig. 12 – Emprise de l'enclos collégial sur la ville médiévale

Plan cadastral de 1810 (détail) - AD-62 - 3 P 1008/17 (« Comprenant des portions C, D, F, H et I »).  
En médaillon : « Plan de Lillers » (détail) illustrant le siège de 1645 par le maréchal de Rantzau ; on distingue le tracé de l'enceinte médiévale conservée et entourée de fortifications bastionnées érigées à l'Époque moderne.  
Estampe extraite des *Glorieuses conquêtes de Louis le Grand* (c. 1680), par Sébastien de Pontault de Beaulieu (cf. fig. 10)..



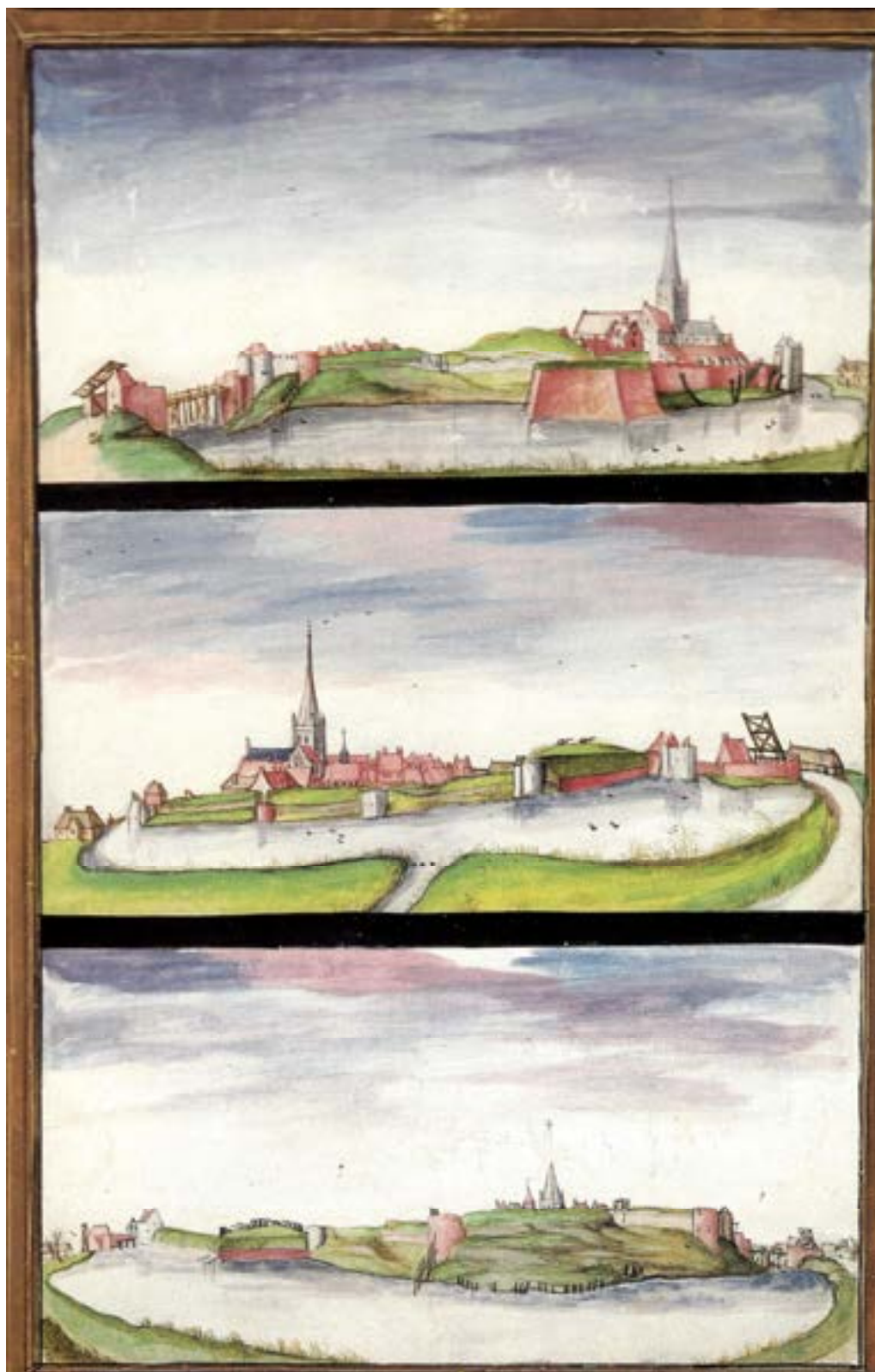
- — — — — Bornage de l'enceinte médiévale (env. 67 900 m<sup>2</sup>)
- ..... Emprise de la collégiale et de l'enclos canonial (env. 6 300 m<sup>2</sup>)

Fig. 13 – « La ville de Lillers » (c. 1605)



*Albums du duc de Croÿ, Comté d'Artois I, tome XVII, planche n°121, p. 279, par A. de Montigny. (gouache sur parchemin, env. 37 cm x 52 cm).*

Fig. 14 – *Trois vues de Lillers* (c. 1610)



*Albums du duc de Croÿ, Comté d'Artois VII, tome XXIII  
planche n°102, p. 258, par A. de Montigny.  
(gouache sur parchemin, env. 37 cm x 52 cm).*



Fig. 15 – « *Lillers, en Artois* », assiégée par le M<sup>al</sup> de Rantzau en août 1645.



Archives du musée de l'Hospice Comtesse, Lille (967-126 H2307). Estampe gravée par G. Pérelle (s. d.).  
Appartient à une série de six dessins illustrant la campagne menée dans la Flandre par le maréchal de Rantzau, en 1645.  
(copie numérisée remise avec l'aimable autorisation du Conservateur pour une utilisation restreinte à la présente thèse de Doctorat).

Fig. 16 – « *Saint-Omer dans Lillers* » (c. 1605)



*Albums de Croÿ*

*Comté d'Artois I*, tome XVII

planche n° 43 (détail), p. 123

par Adrien de Montigny

(gouache sur parchemin, env. 37 cm x 52 cm)

Fig. 17 – *Lillers. Plan ordonnancé de la collégiale (état en 2022)*

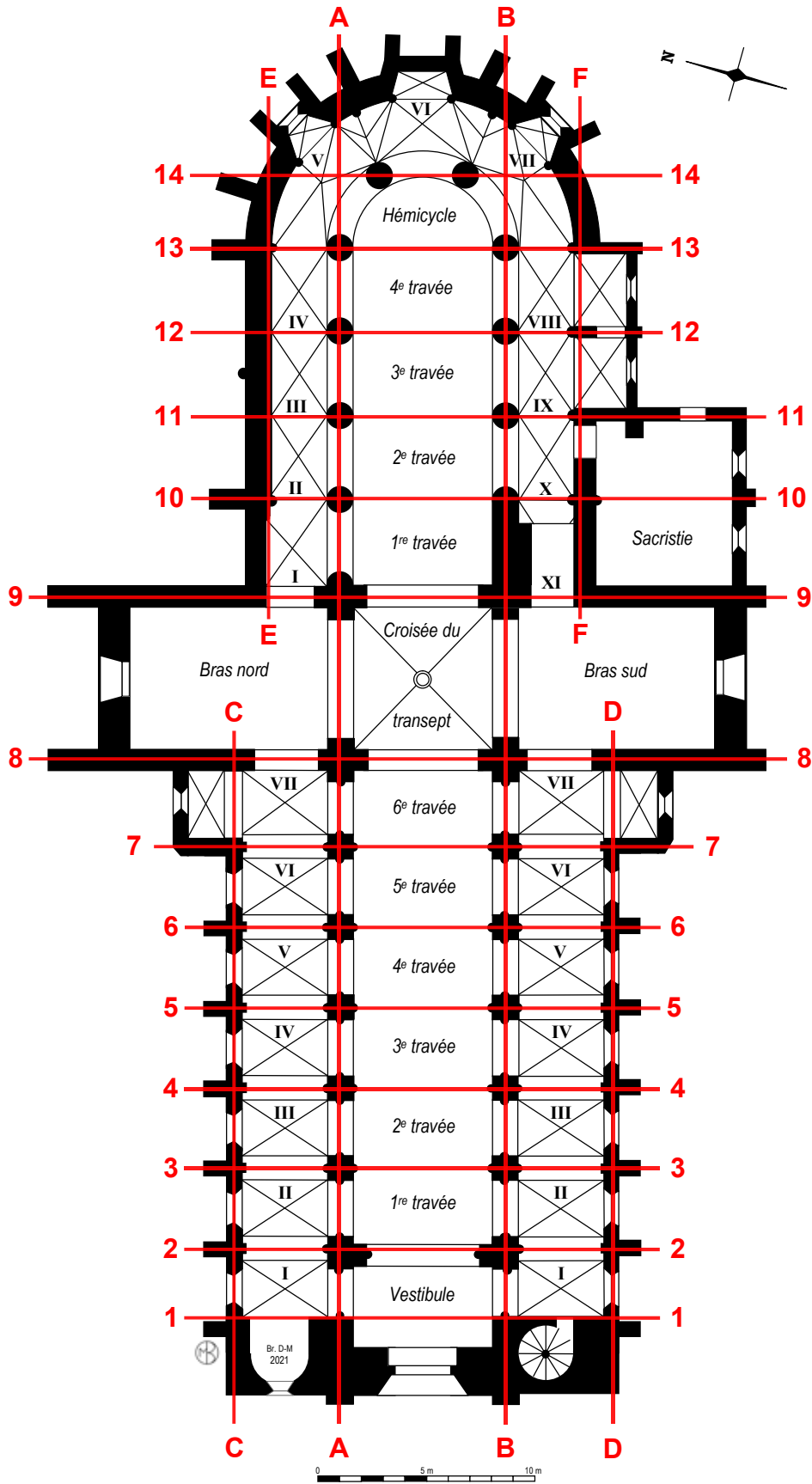


Fig. 18 – Lillers. Plan chronologique de la collégiale

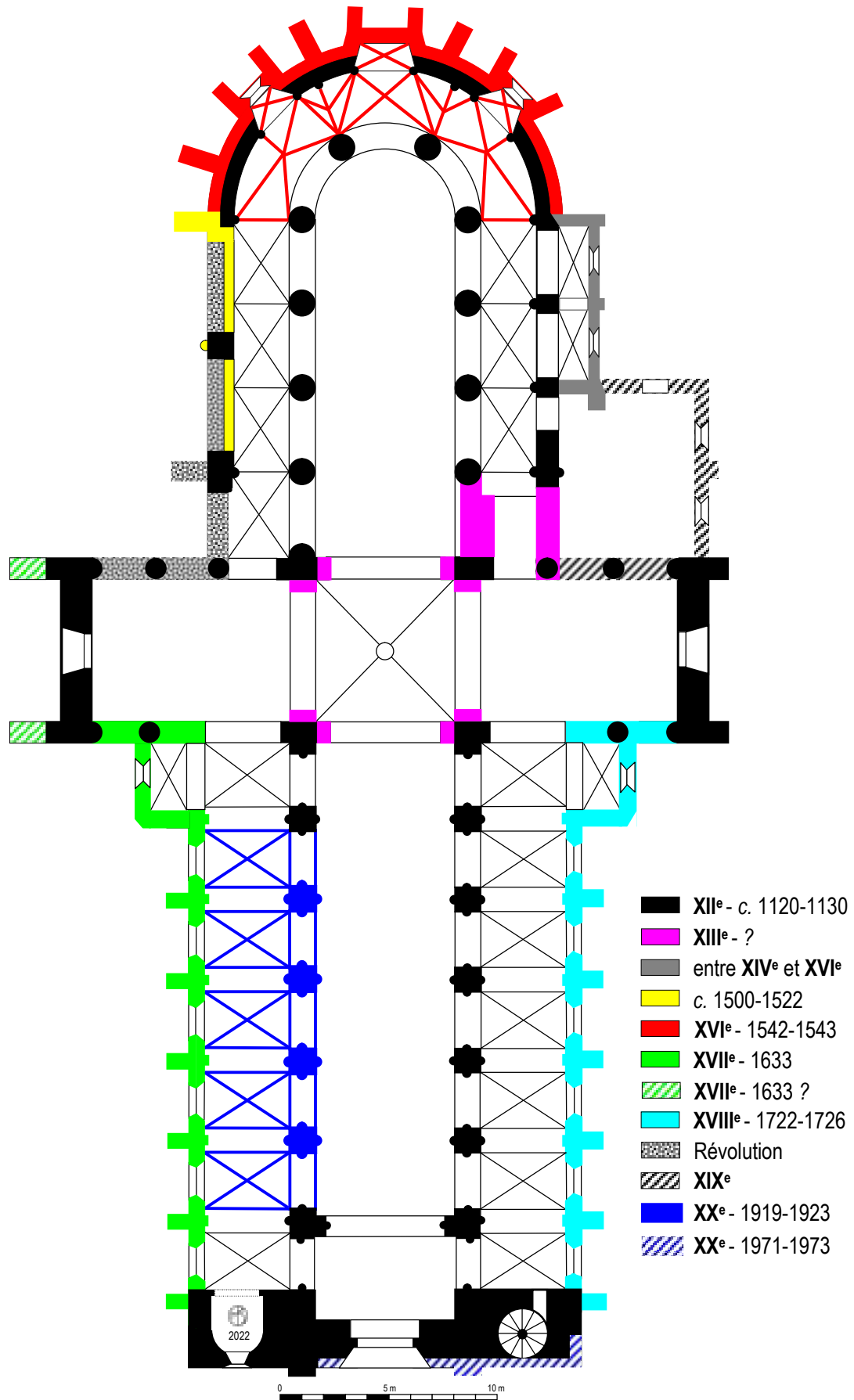


Fig. 19 – *Lillers. Plan de la collégiale. Hypothèse de restitution : c. 1120-1130*

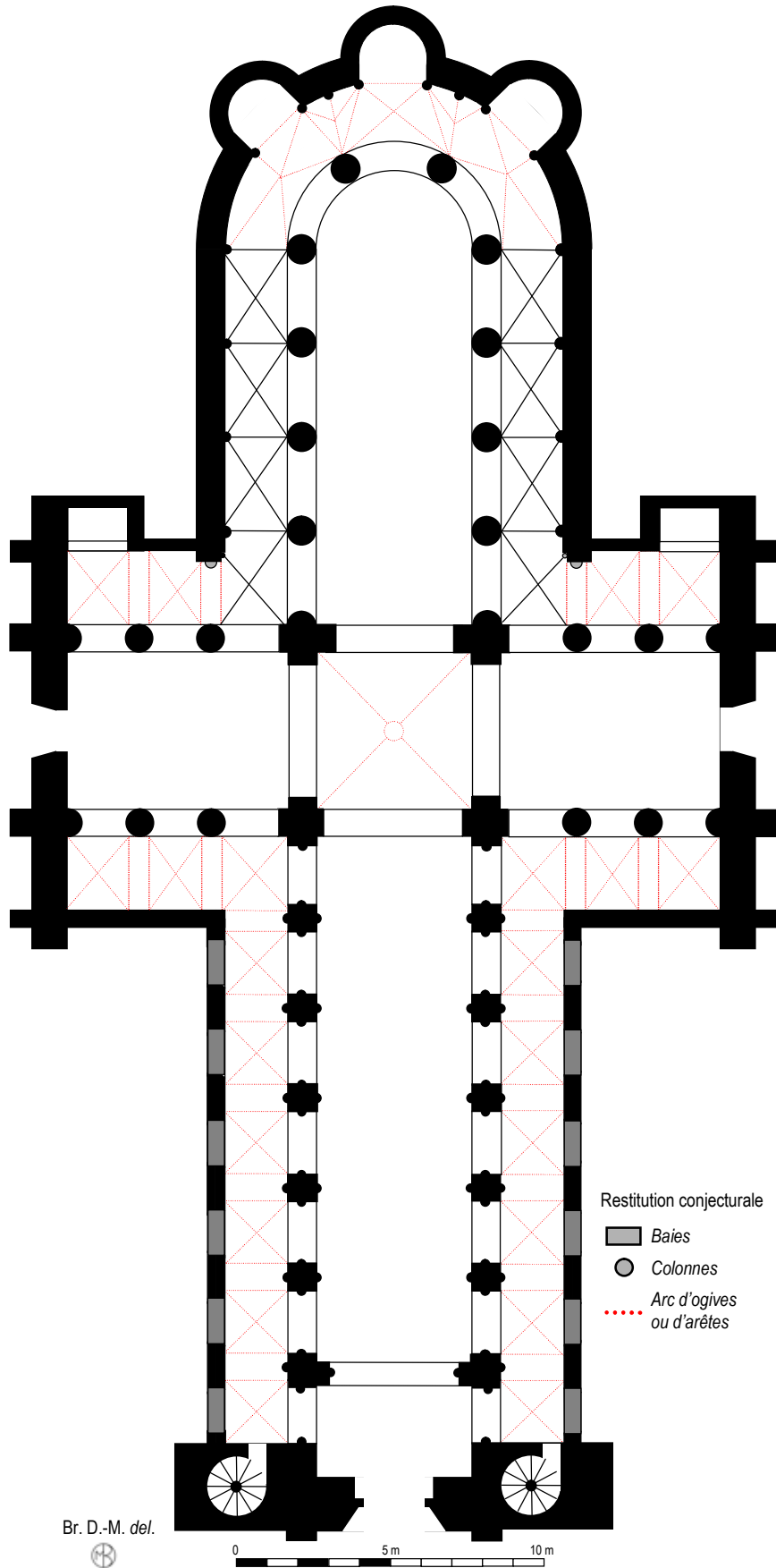
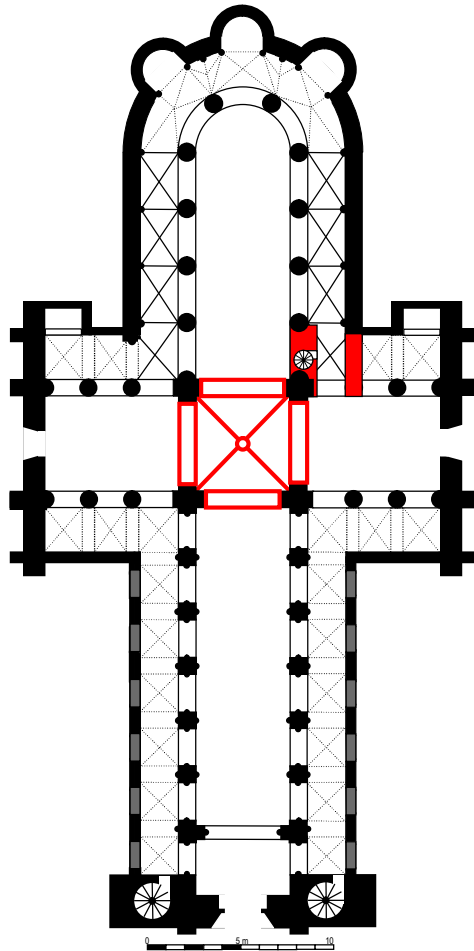


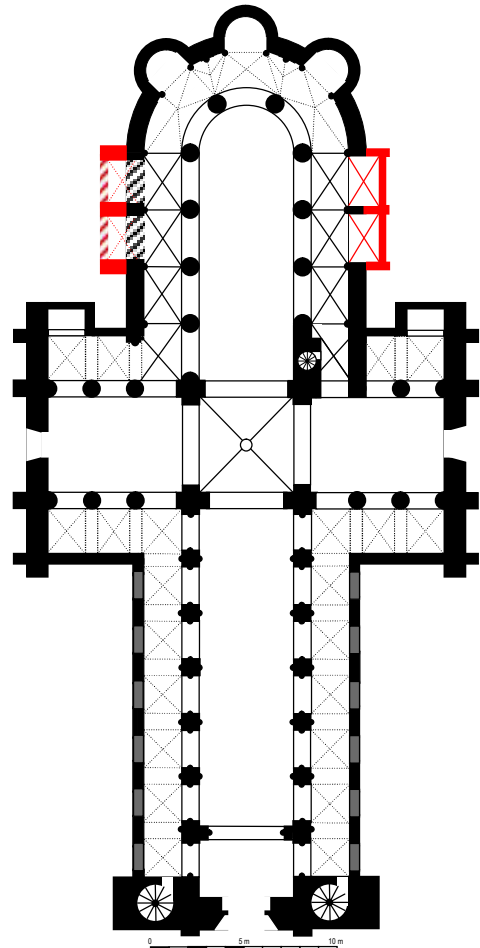
Fig. 20 – Plan de la collégiale  
hypothèse de restitution :  
c. fin XII<sup>e</sup> - début XIII<sup>e</sup> s.



Plan : Br. Danel-Marcé 2021

- Consolidation des piles de la croisée (doublement des arcs en grès).
- Construction de la tourelle de l'escalier en vis du clocher (à l'aplomb de la travée XI, bas-côté sud du chœur).

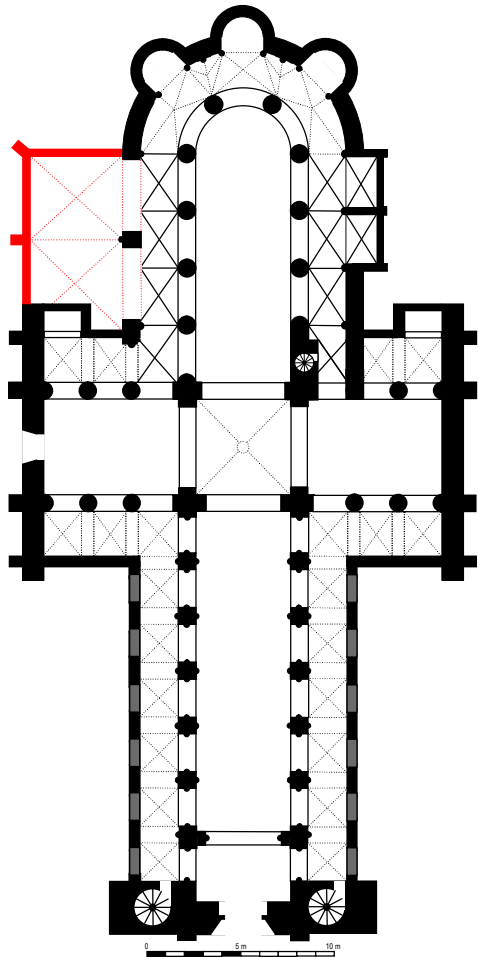
Fig. 21 – Plan de la collégiale  
hypothèse de restitution :  
entre XIII<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> s.



Plan : Br. Danel-Marcé 2021

- Édification de chapelles sur les flancs nord (?) et sud des bas-côtés du chœur.
- Soubassements des contreforts (au nord) attestés par les fouilles de P. Hélot et H. Bernard (1954) ; l'existence des chapelles nord est conjecturale.

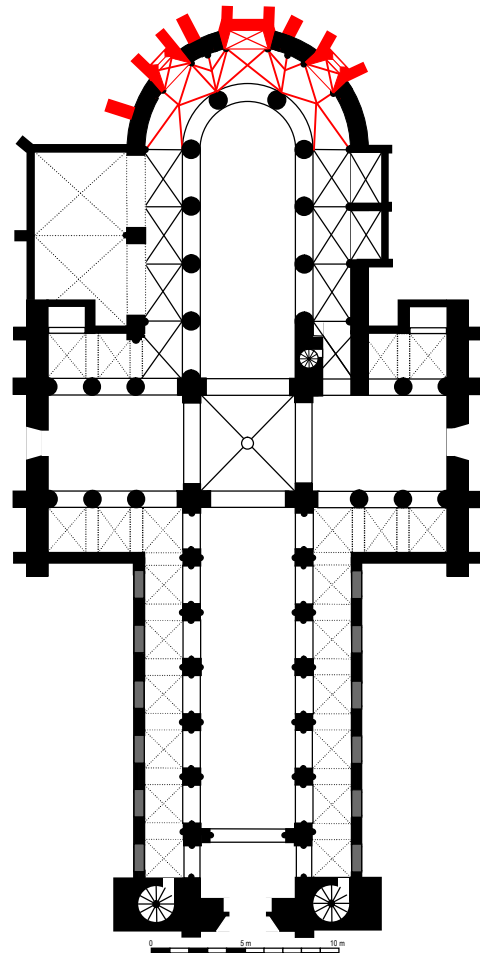
Fig. 22 – Plan de la collégiale  
c. 1500



Plan : Br. Danel-Marcé 2021

Érection de la chapelle seigneuriale, par Philippe de Wavrin († 1501), sous le vocable de saint Georges. Fondations révélées par les fouilles de P. Héliot et H. Bernard (1954).

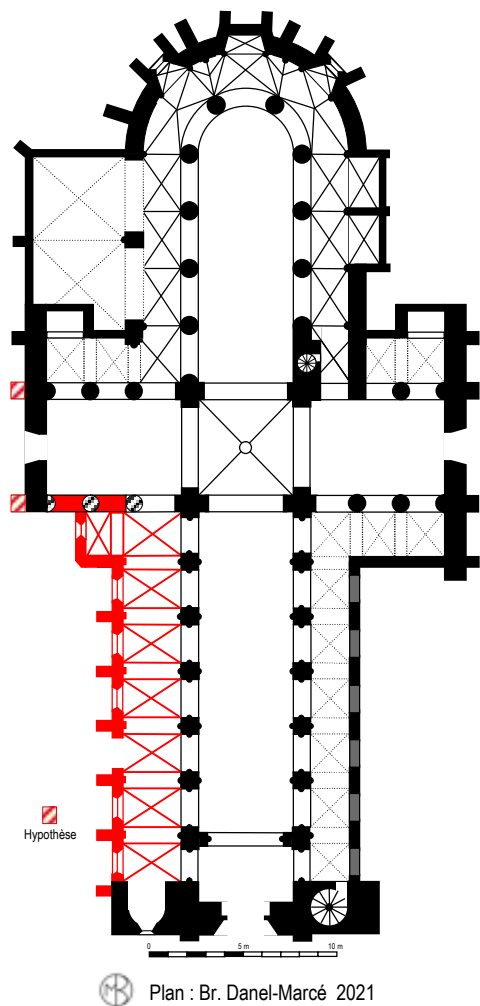
Fig. 23 – Plan de la collégiale  
c. 1543



Plan : Br. Danel-Marcé 2021

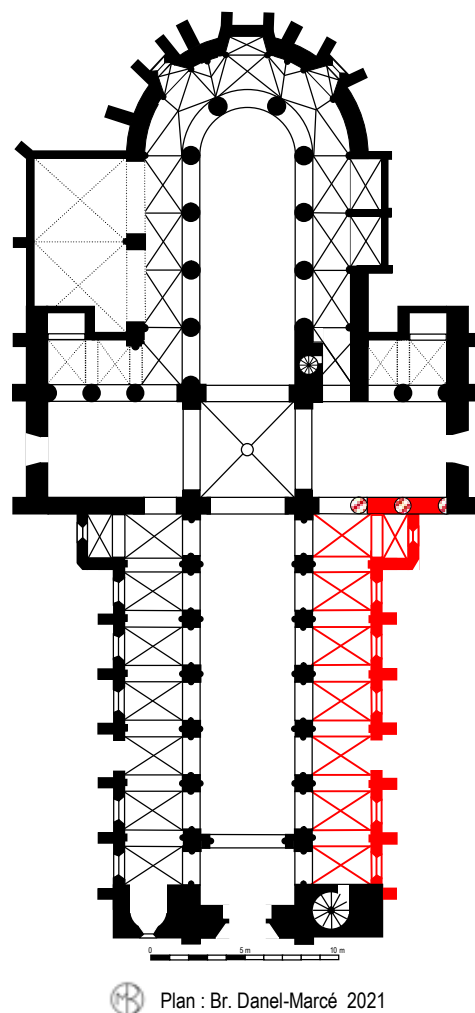
Reconstruction des voûtes du déambulatoire et des chapelles rayonnantes sur plan trapézoïdal (dégâts de la guerre de 1542-1544 contre les Impériaux).

Fig. 24 – Plan de la collégiale  
c. 1633



Élargissement du bas-côté nord de la nef.

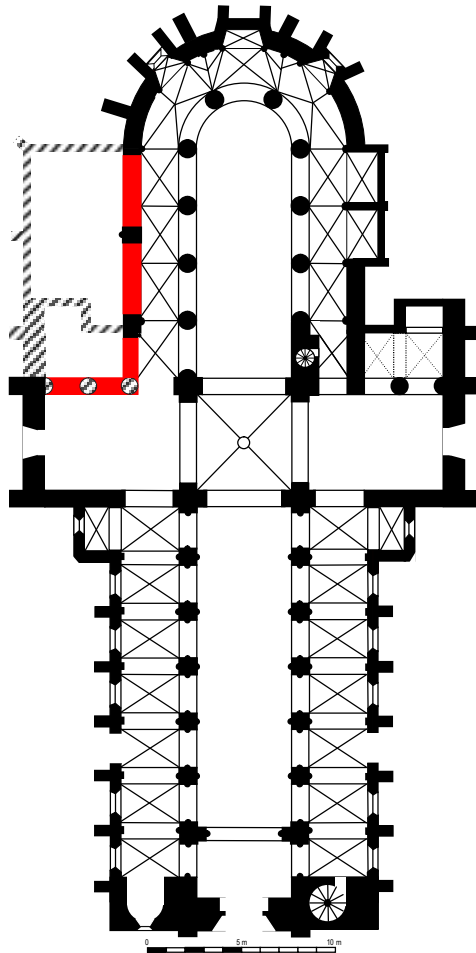
Fig. 25 – Plan de la collégiale  
c. 1526



Élargissement du bas-côté sud de la nef.

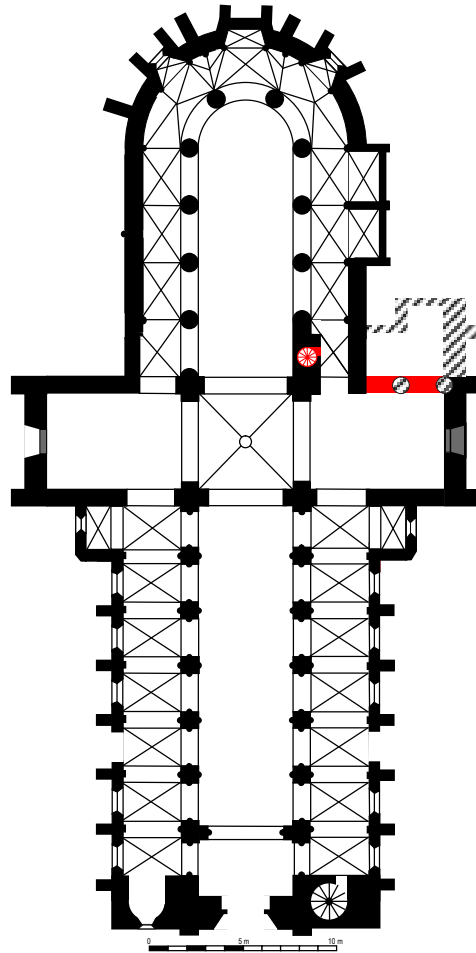


Fig. 26 – Plan de la collégiale  
c. Révolution (fin XVIII<sup>e</sup> s.)



Plan : Br. Danel-Marcé 2021

Fig. 27 – Plan de la collégiale  
courant XIX<sup>e</sup> s. - avant 1843  
(1<sup>er</sup> état)

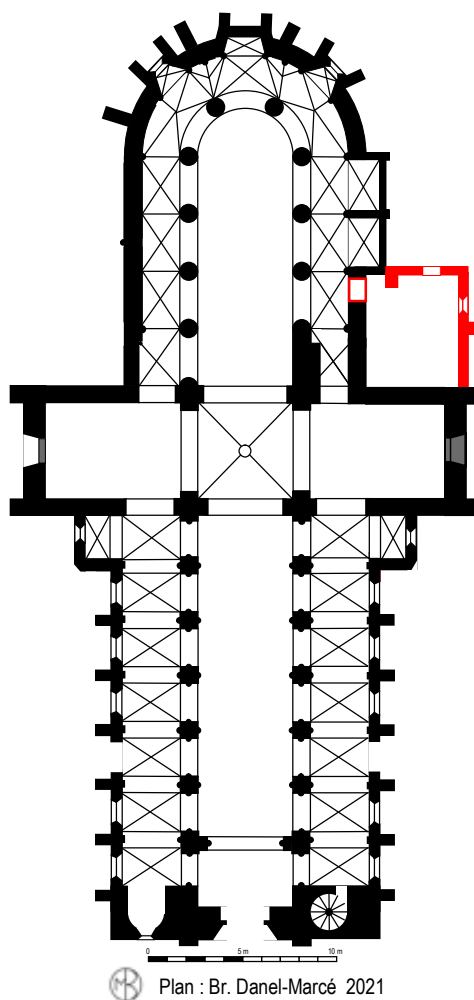


Plan : Br. Danel-Marcé 2021

- Démolition de la chapelle seigneuriale et aménagements consécutifs.

- Murage de l'accès inférieur du premier niveau de la cage d'escalier en vis menant au clocher.
- Démolition du bas-côté oriental du bras sud et aménagements consécutifs.
- Murage du petit portail du bras sud (?).

Fig. 28 – *Plan de la collégiale  
courant XIX<sup>e</sup> s.- avant 1843 (2<sup>e</sup> état)*



Construction de la sacristie : avant le 4 juin 1843, car elle figure sur le plan de l'architecte Morey, conservé aux AD-62, sous la cote 6 Fi C 853.

Fig. 29 – Dessin de l'architecte Morey (1843). Pl. n°2  
Plan de l'église Notre-Dame de Lillers (AD-62. 6 Fi C 853)  
Encre sur papier format 75 x 106 cm

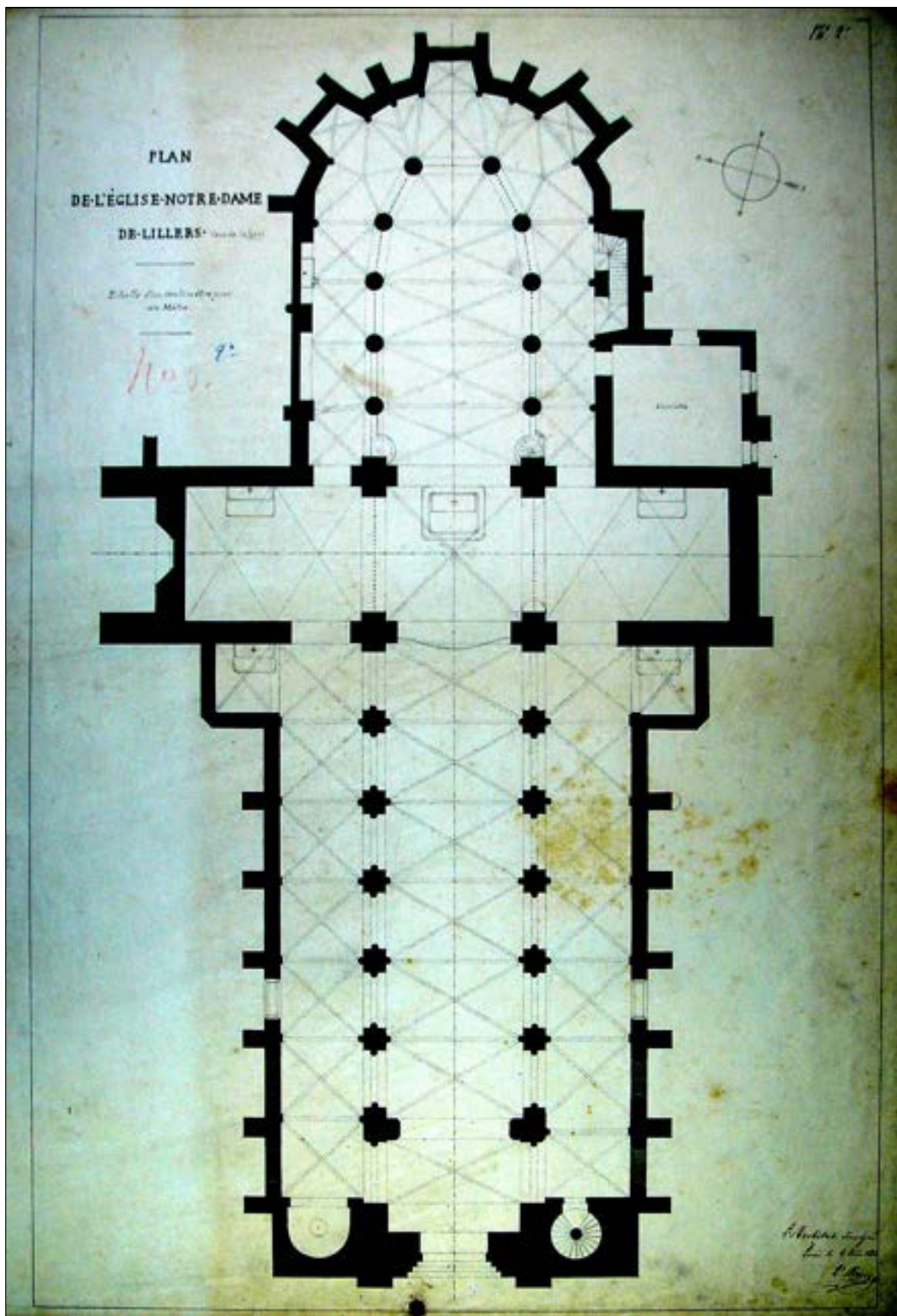


Fig. 30 – *Église de Lillers. Plan d'ensemble. Échelle 0.002 (c. 1885)*  
AD-62. Fonds iconographique Clovis Normand : *Lillers*. 24 J 106 (25) p. 4 (détail)  
Encre sur papier, rehauts de lavis brun (14 x 28 cm)

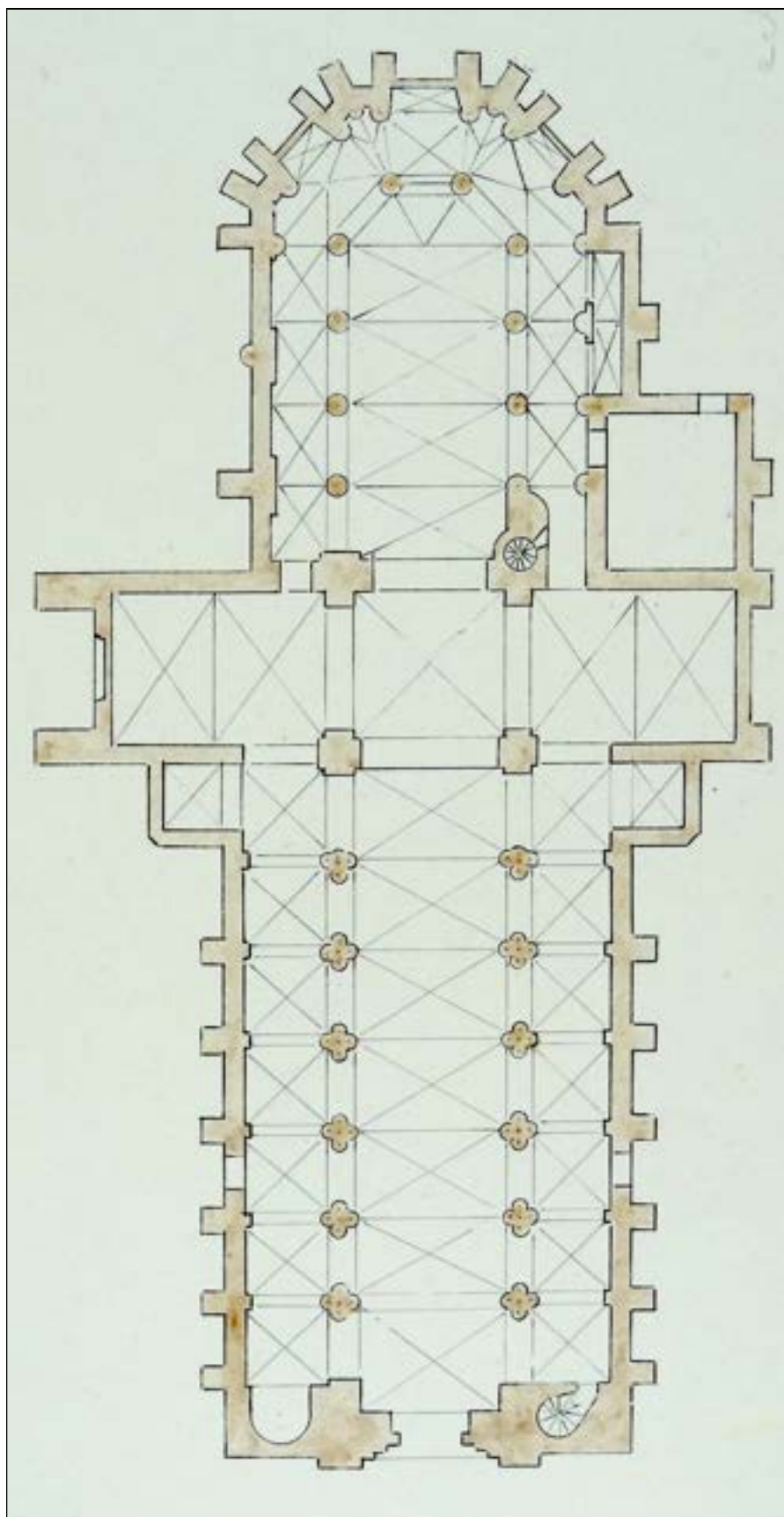


Fig. 31 – Lillers. Plan de localisation des ouvertures sur combles

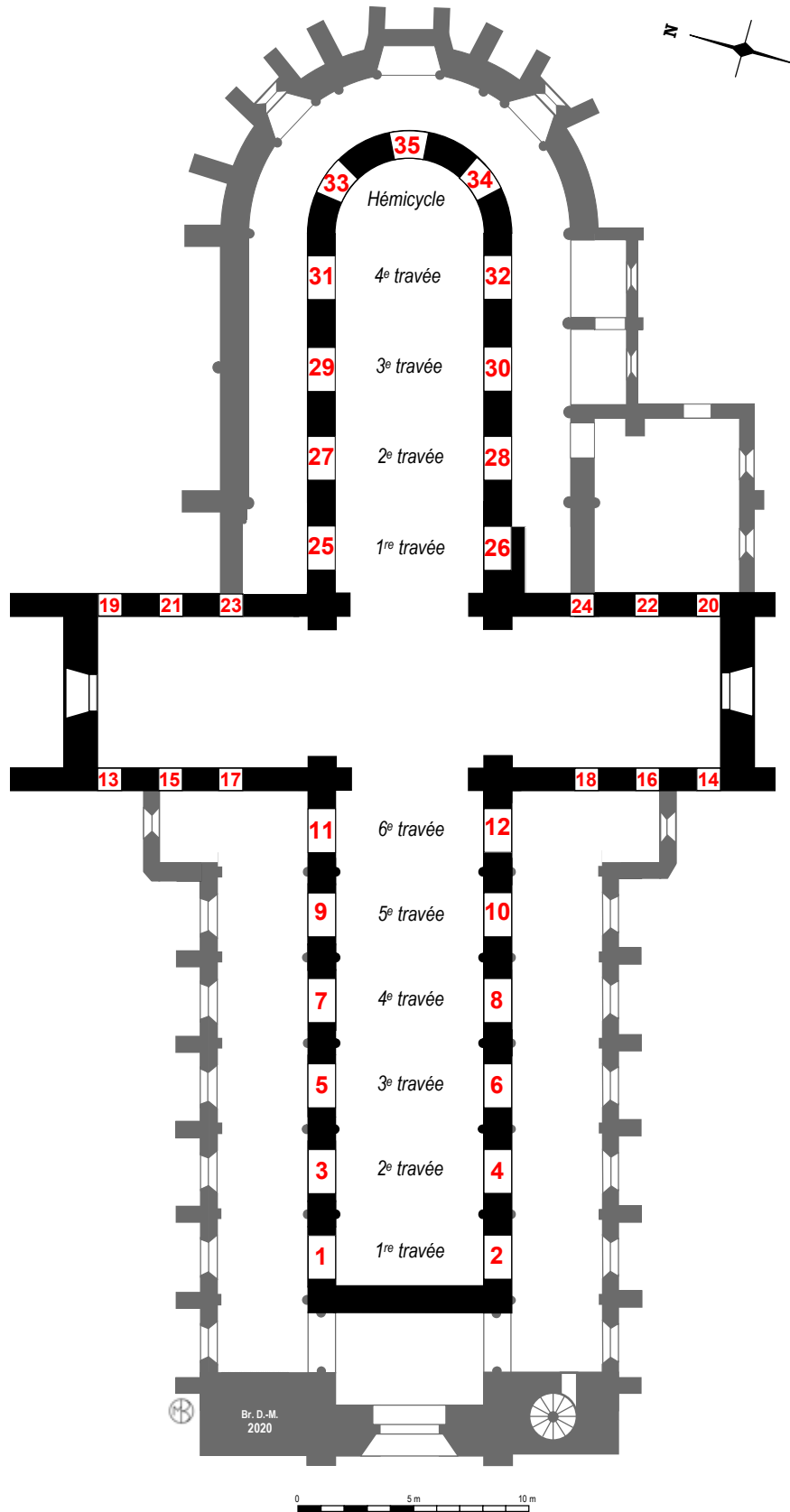


Fig. 32 – *Hypothèse de parcours des fidèles dans l'église du XII<sup>e</sup> s.*  
Cas envisagé : solennité avec cortège processional d'une foule de fidèles

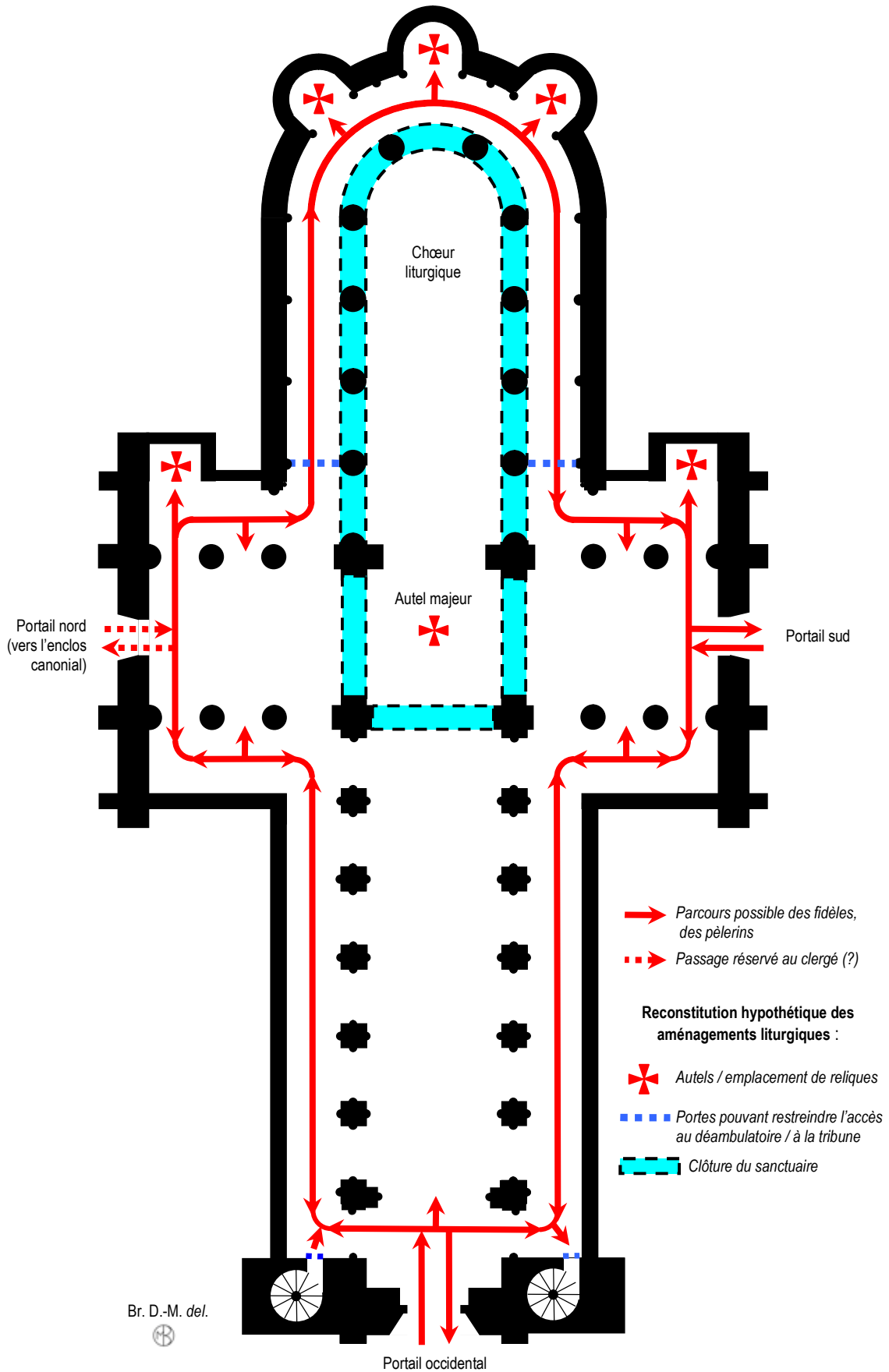


Fig. 33 – *Restitution du parcours des combles des collatéraux*

Plan du second niveau d'élévation : tribune, combles, coursières du transept

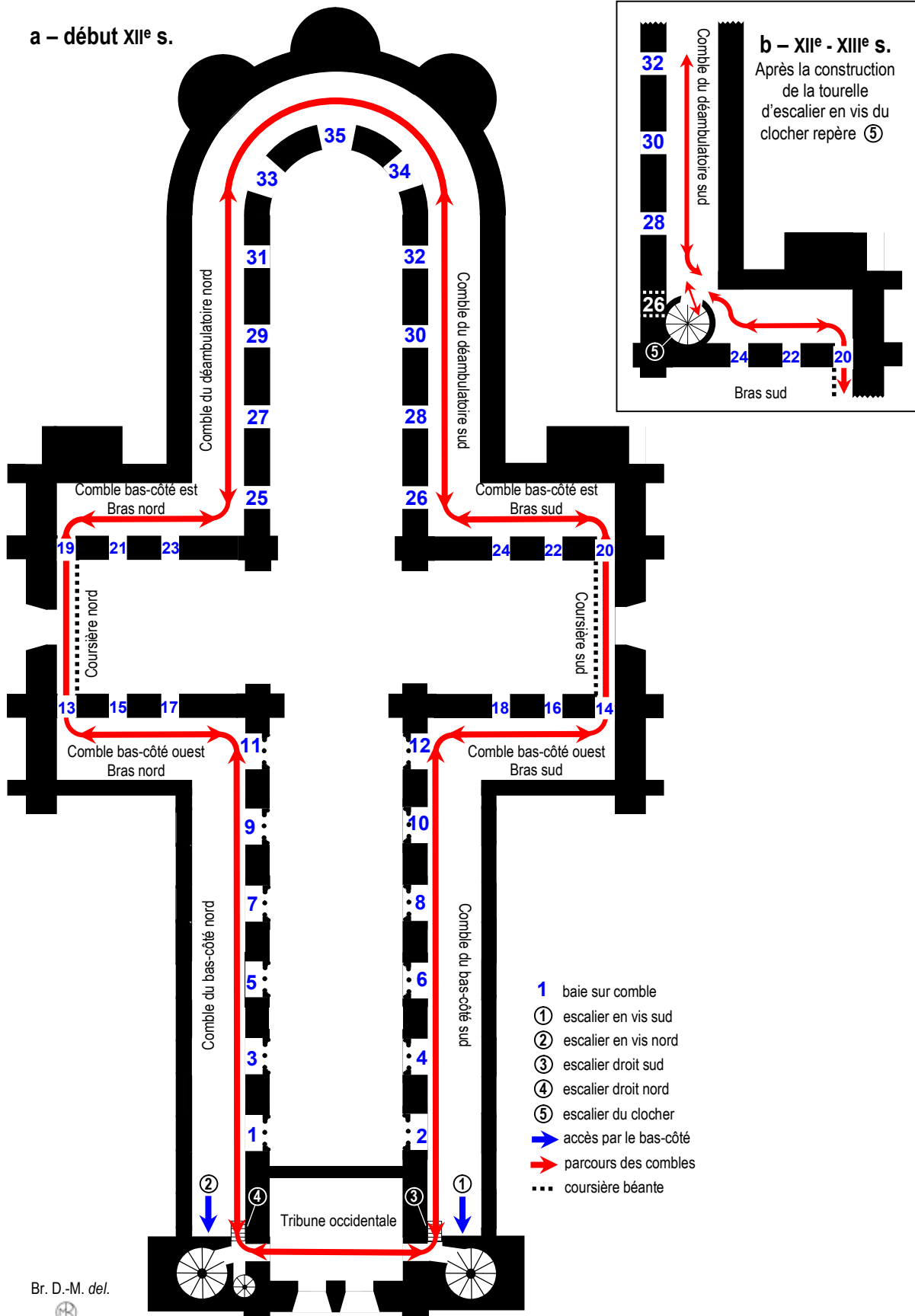


Fig. 34 – *Provenance des chapiteaux du dépôt lapidaire (I)*

*Grandes-arcades de la nef – mur nord*

Pièces identifiées et replacées dans leur contexte avant l'écroulement de 1919

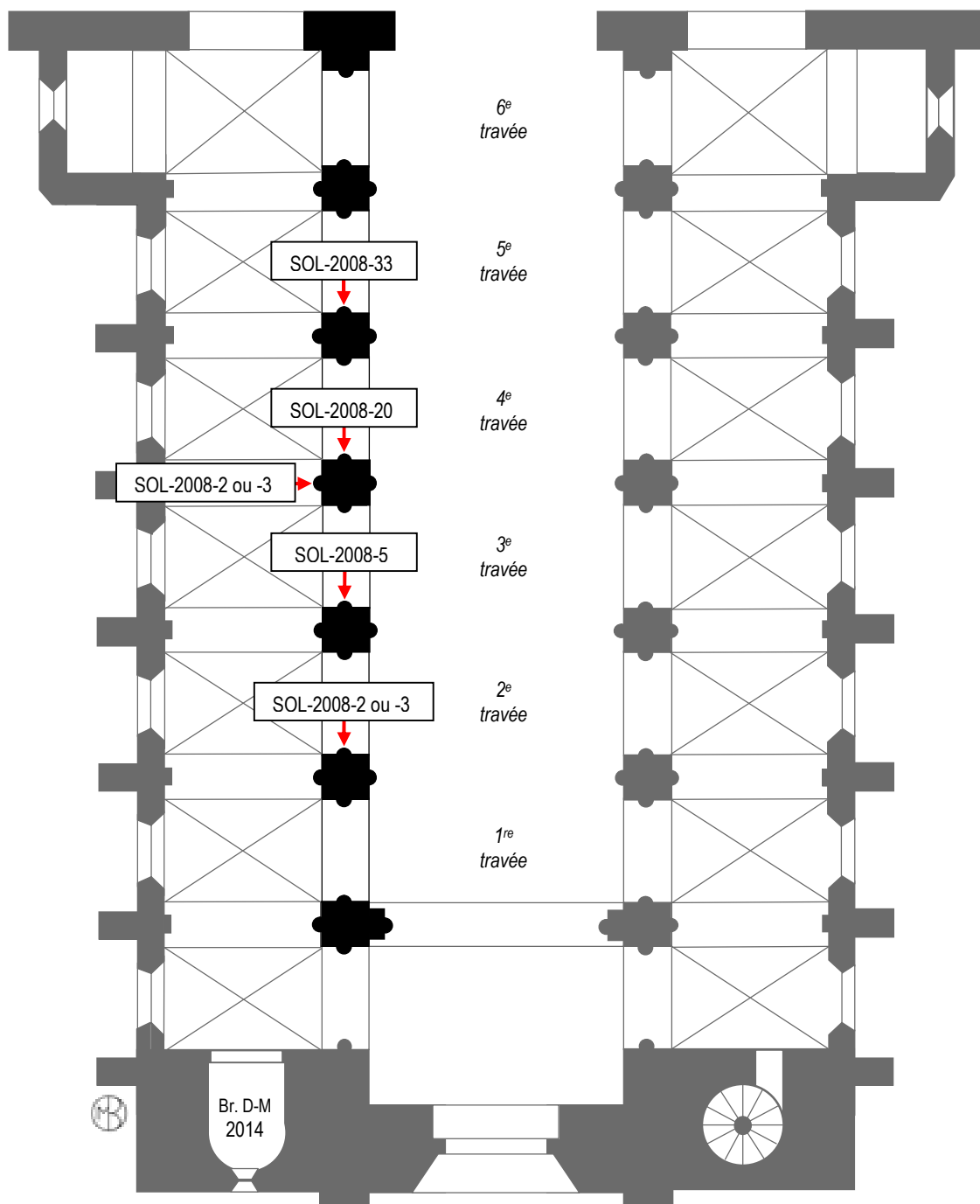




Fig. 35 – *Provenance des chapiteaux du dépôt lapidaire (II)*

*Ouvertures sur comble du bas-côté nord de la nef*

Pièces identifiées et replacées dans leur contexte avant l'écrroulement de 1919

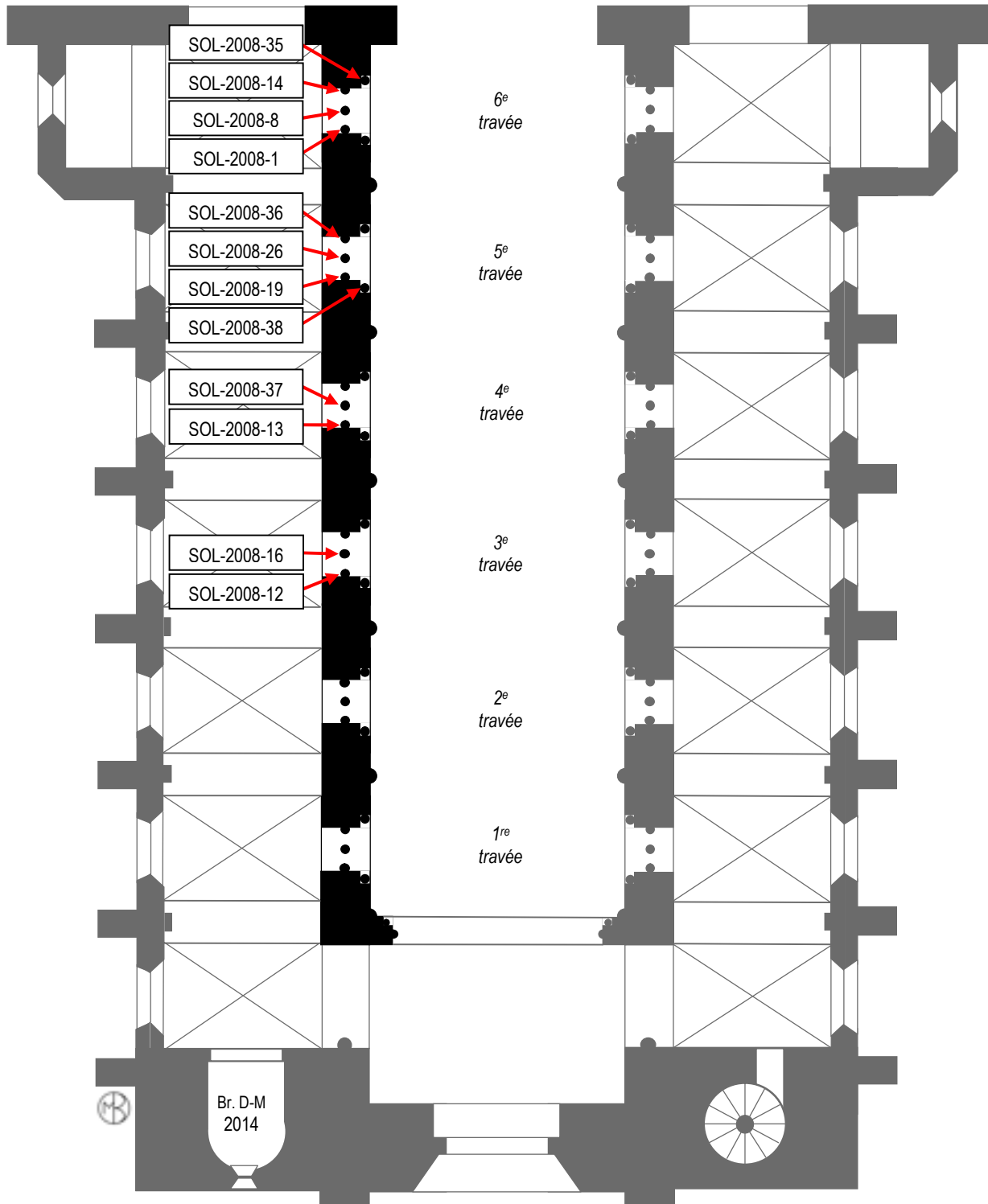


Fig. 36 – Matériaux de couverture de la collégiale de Lillers : deux états historiques (XVII<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles)

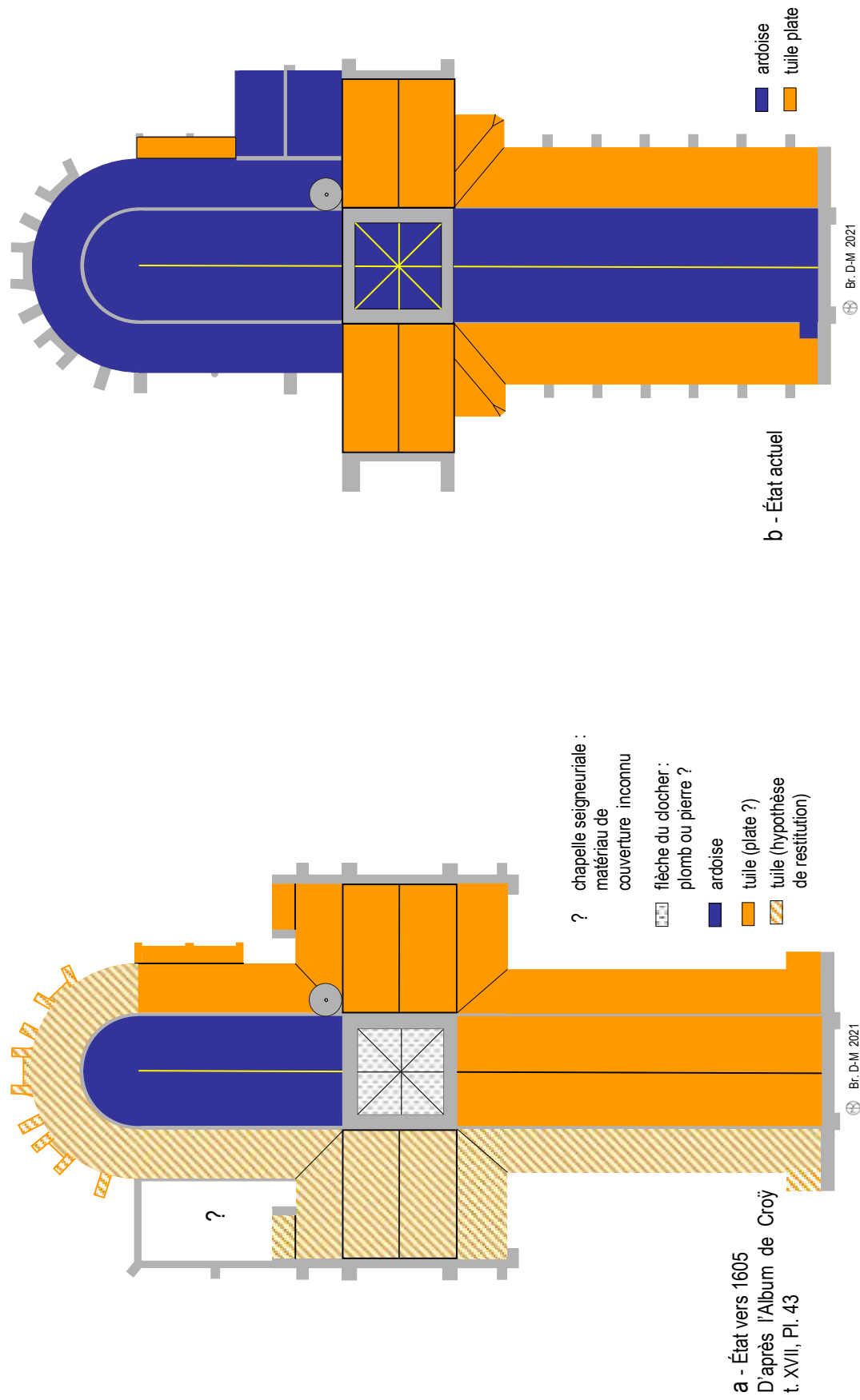
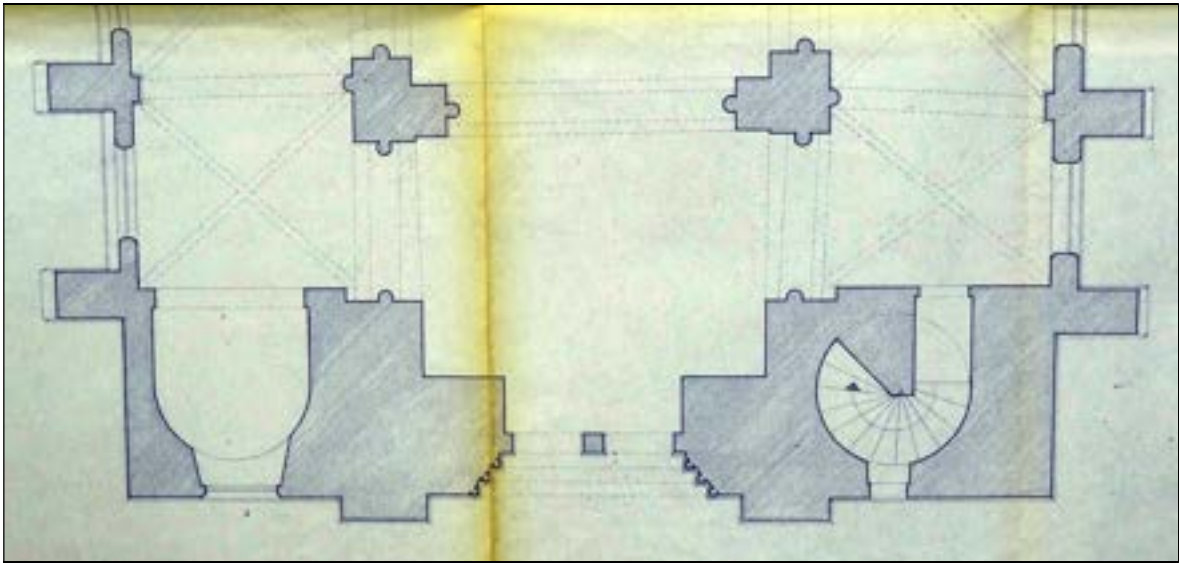
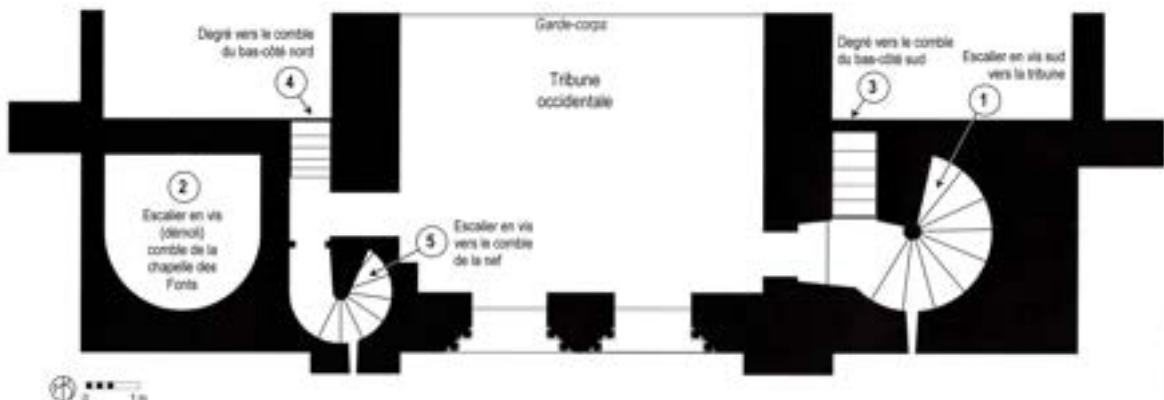


Fig. 37 – *Lillers. Plan du massif occidental (rez-de-chaussée)*  
par Ch. Waldschmidt (ACMH. 1972)



MAP - Charenton-le-Pont. Église de Lillers. Carton 2011-022-85. Dessin n° 628.  
Reconstitution de la façade ouest. Coupe, élévation, plan (détail)

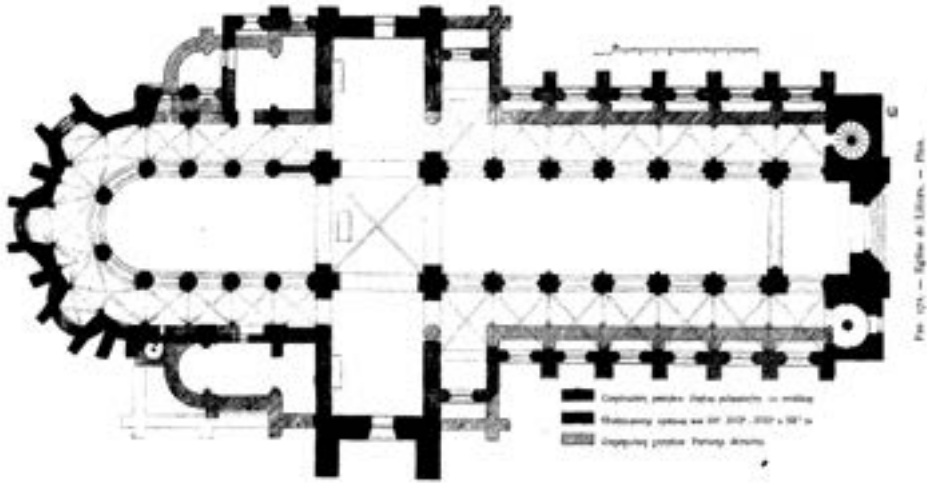
Fig. 38 – *Lillers. Massif occidental (niveau de la tribune)*  
Distribution des escaliers en vis et des escaliers droits (état actuel)



- 1 Escalier en vis vers la tribune (côté sud)
- 2 Escalier en vis vers la tribune (côté nord. Démoli)
- 3 Degré vers le comble du bas-côté sud
- 4 Degré vers le comble du bas-côté nord
- 5 Escalier en vis vers le comble de la nef

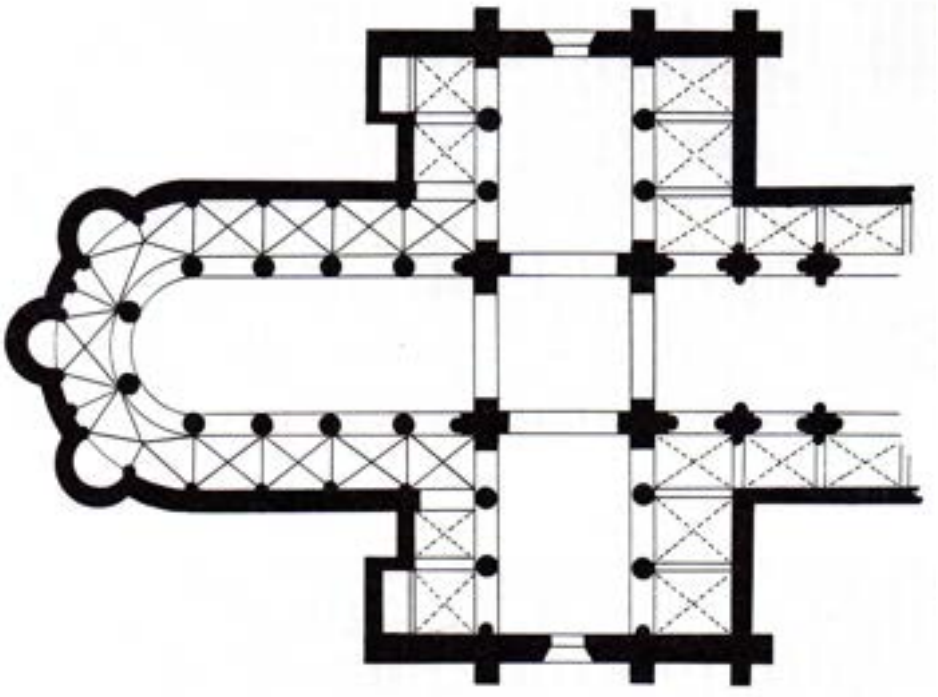
Relevé et mise au net (DAO) : Br. Danel-Marcé

Fig. 39 – Église de Lillers. Plan. Hypothèse de restitution par Camille Enlart (1895)



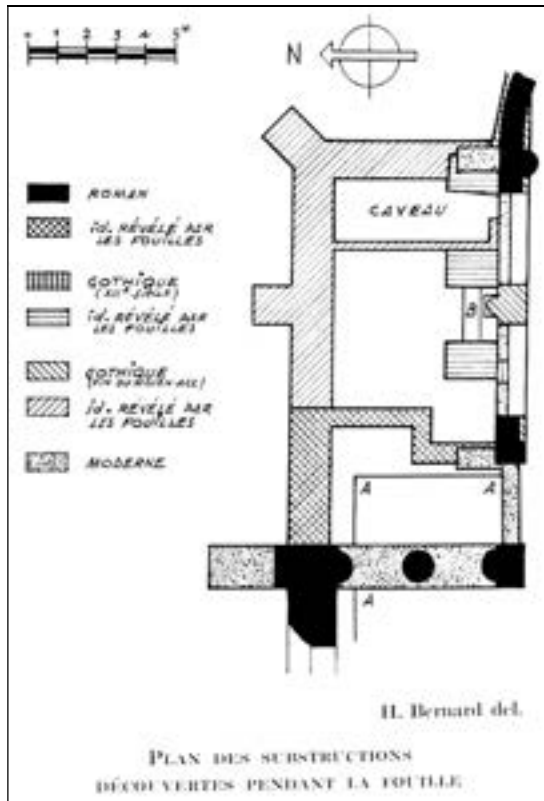
Monuments religieux de l'architecture romane et de transition  
fig. 171, p. 231 (ENLART 1895, op. cit.)

Fig. 40 – Église de Lillers. Plan restitué par Jacques Thiébaud (1994)



Nord roman, p. 79  
(THIÉBAUD 1994, op. cit.)

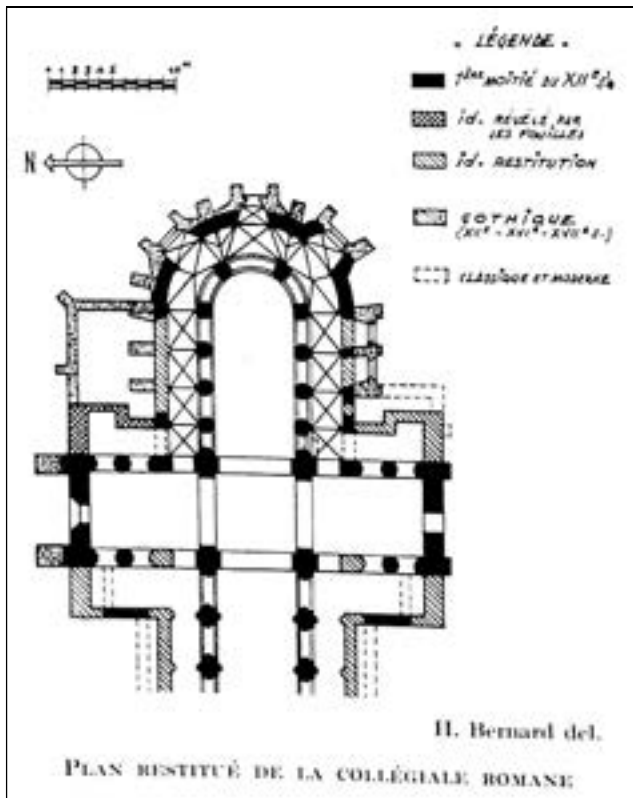
Fig. 41 – Fouilles archéologiques de P. Héliot et H. Bernard (1954)



a – « Plan des substructions découvertes pendant les fouilles »

P. Héliot et H. Bernard  
 « Les fouilles de la collégiale de Lillers »  
*Les Monuments historiques de la France*,  
 n°1, 1955, p. 183.

Dessin Honoré Bernard



b – « Plan restitué de la collégiale romane »

P. Héliot et H. Bernard  
 « Les fouilles de la collégiale de Lillers »  
*Les Monuments historiques de la France*,  
 n°1, 1955, p. 186.

Dessin Honoré Bernard

Fig. 42 – *Celles-lez-Dinant (Belgique)*

Collégiale Saint-Hadelin

Cl. : Mathieu TRICOIT 2011- Thèse de doctorat. Vol. 3, fig. 96

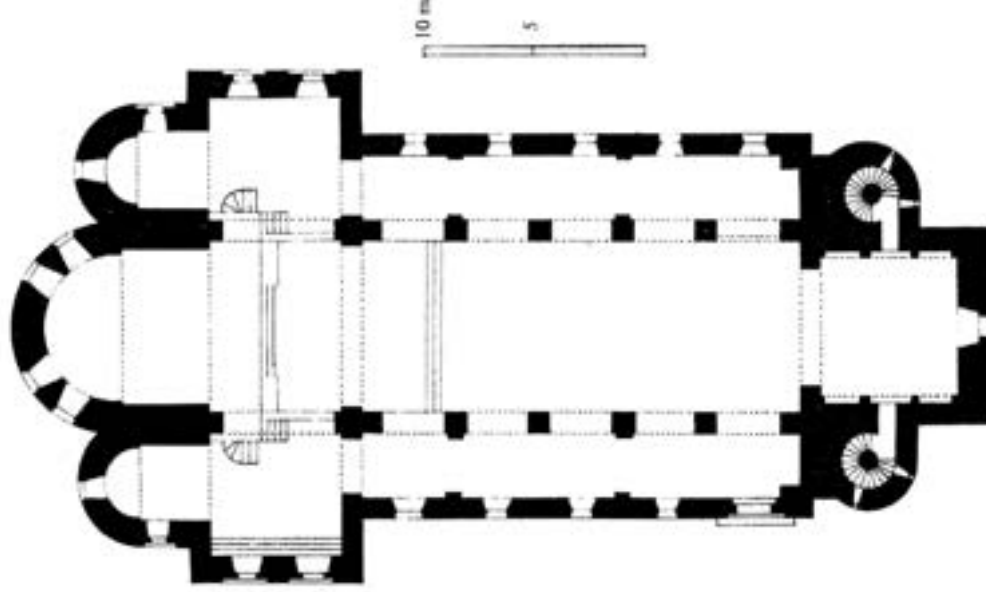
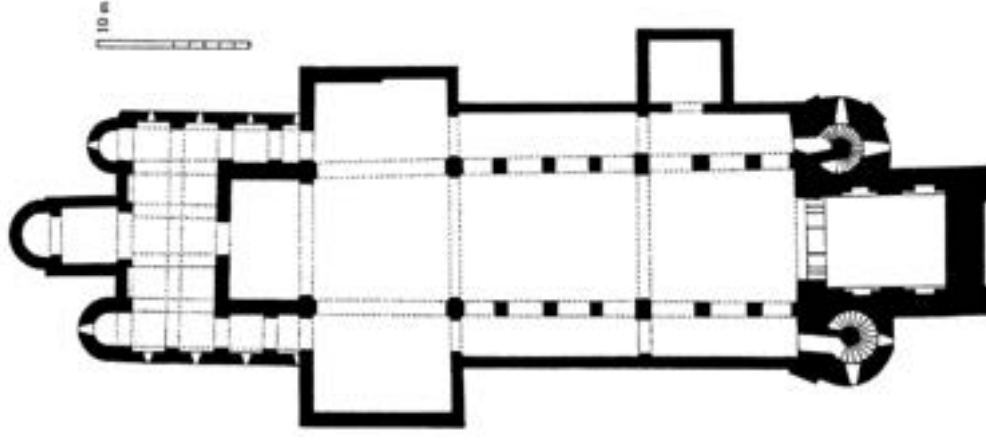


Fig. 43 – *Fosses-la-Ville (Belgique)*

Collégiale Saint-Feuillen

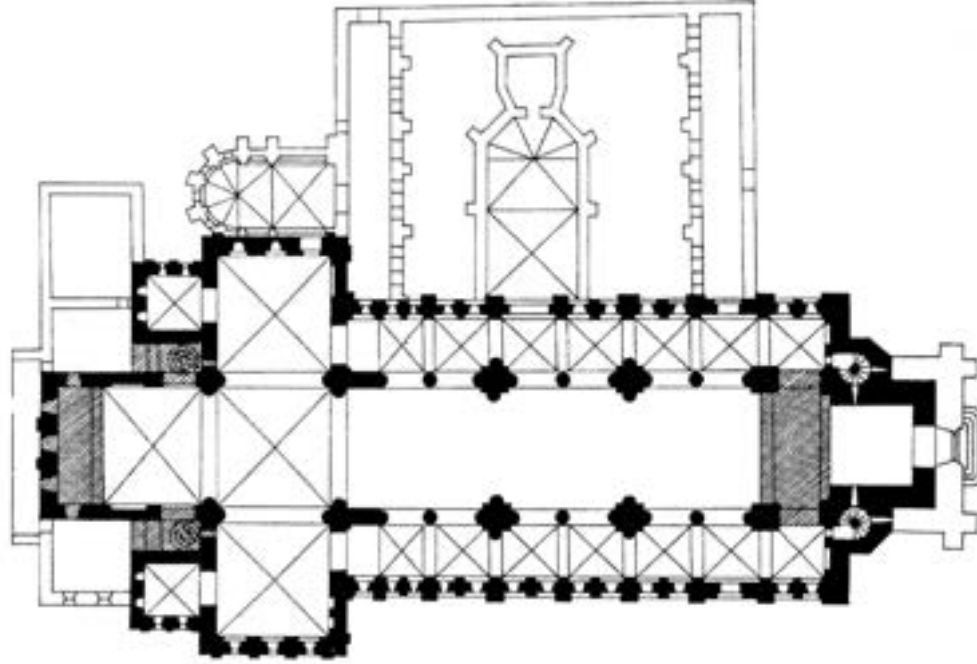
Cl. : Mathieu TRICOIT 2011- Thèse de doctorat. Vol. 3, fig. 97



**Fig. 44 – Soignies (Belgique)**

Collégiale Saint-Vincent

Cl. : Mathieu TRICOIT 2011-Thèse de doctorat. Vol. 3, fig. 140



**Fig. 45 – Bruxelles (Belgique)**

Ancienne collégiale romane Saint-Michel

Tour de façade avec paire d'escaliers en vis desservant les niveaux supérieurs

Cl. : Mathieu TRICOIT 2011-Thèse de doctorat. Vol. 3, fig. 141

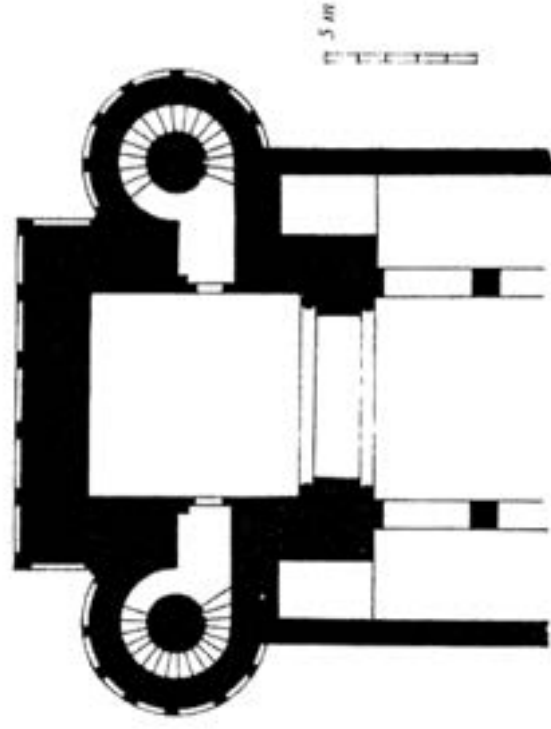


Fig. 46 – Montreuil-sur-Mer (Pas-de-Calais)

Plan archéologique de l'abbatiale Saint-Saulve  
in HÉLIOT 1951-1953. Vol. 1, figure p. 193 (d'après C. Enlart)

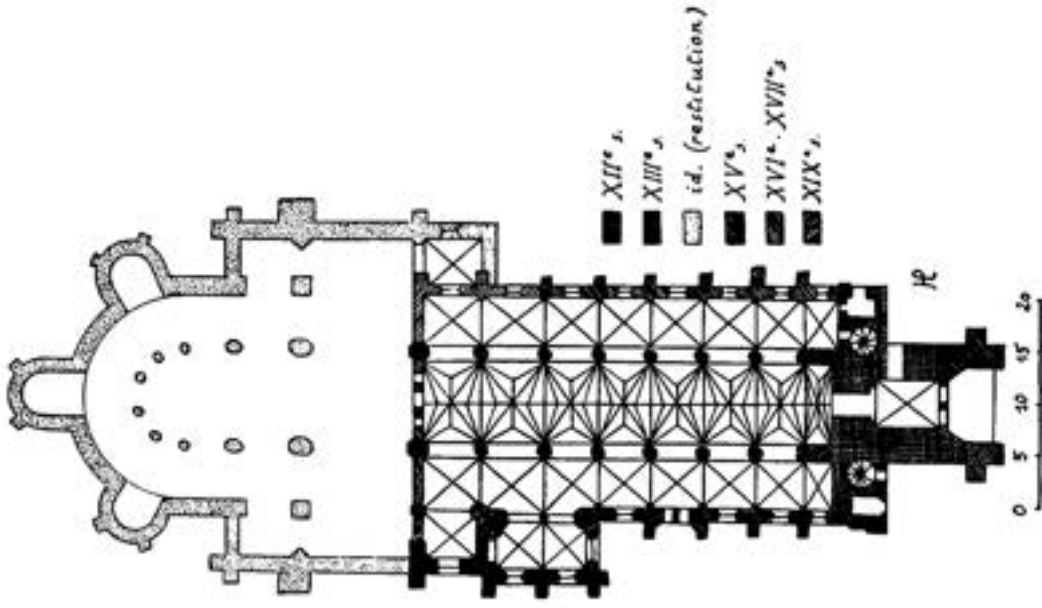


Fig. 47 – Saint-Omer (Pas-de-Calais)  
Plan archéologique de l'abbatiale Saint-Bertin  
in HÉLIOT 1951-1953. Vol. 1, figure p. 191 (G. Vandenbergue del.)

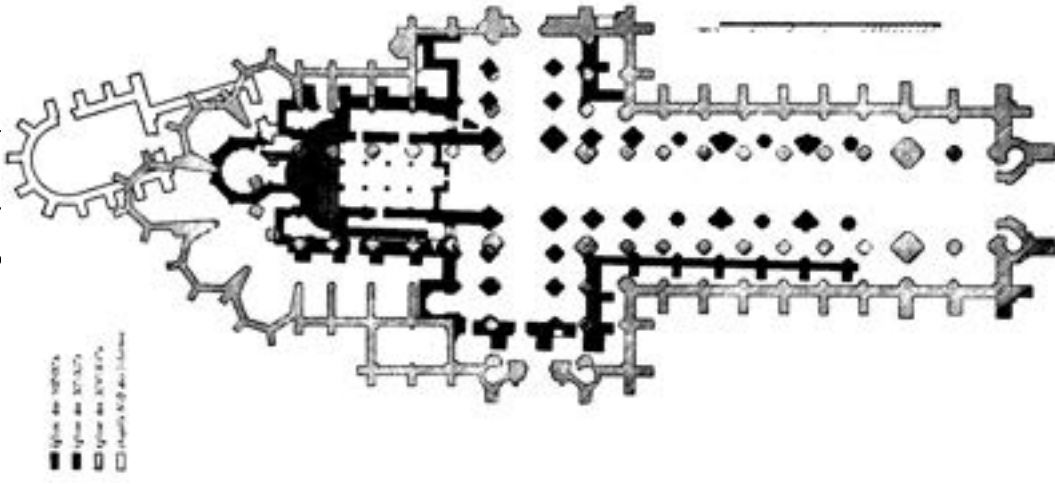
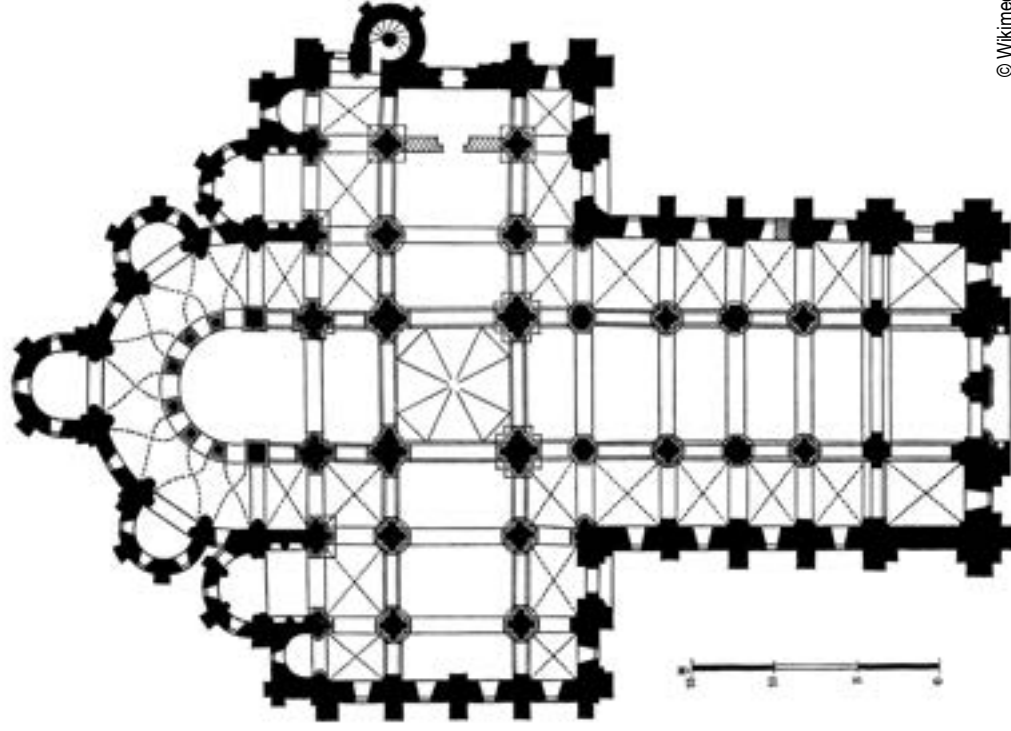




Fig. 48 – Conques (Aveyron)

Plan de l'abbatiale Sainte-Foy

Chevet à trois chapelles rayonnantes non contiguës

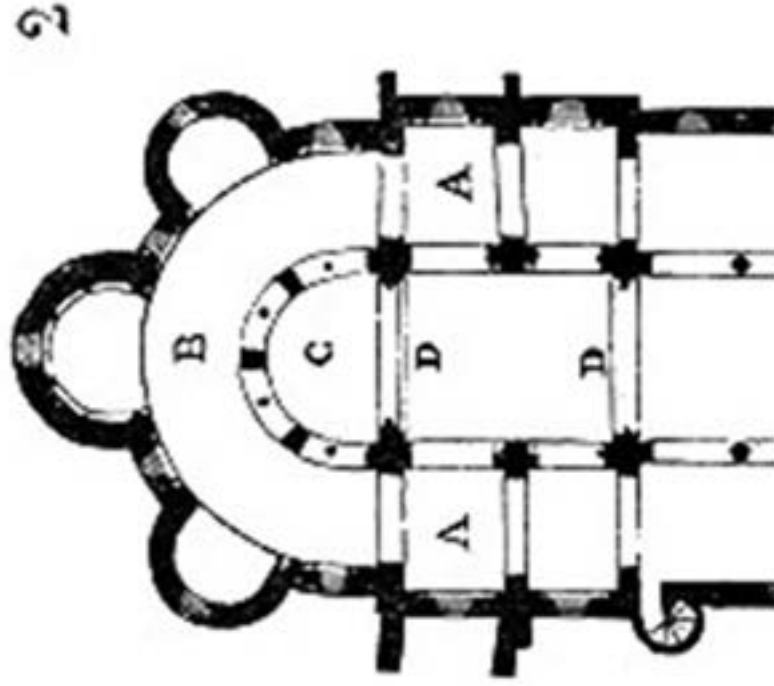


© Wikimedia.org

Fig. 49 – Vignory (Haute-Marne)

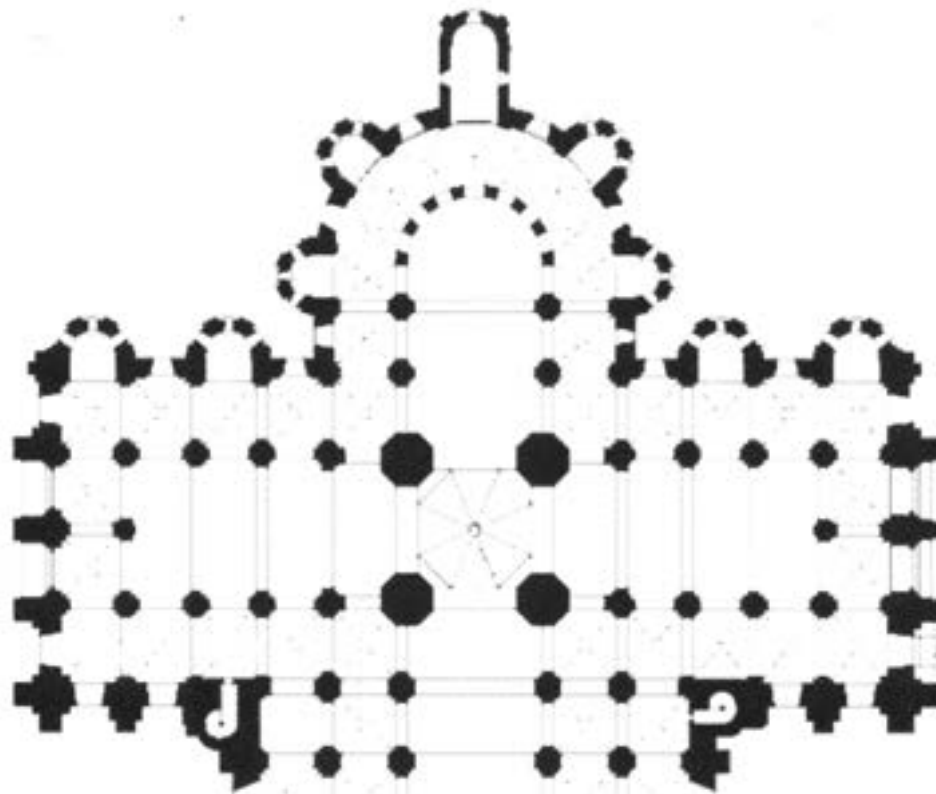
Église Saint-Étienne

Chevet à trois chapelles rayonnantes non contiguës



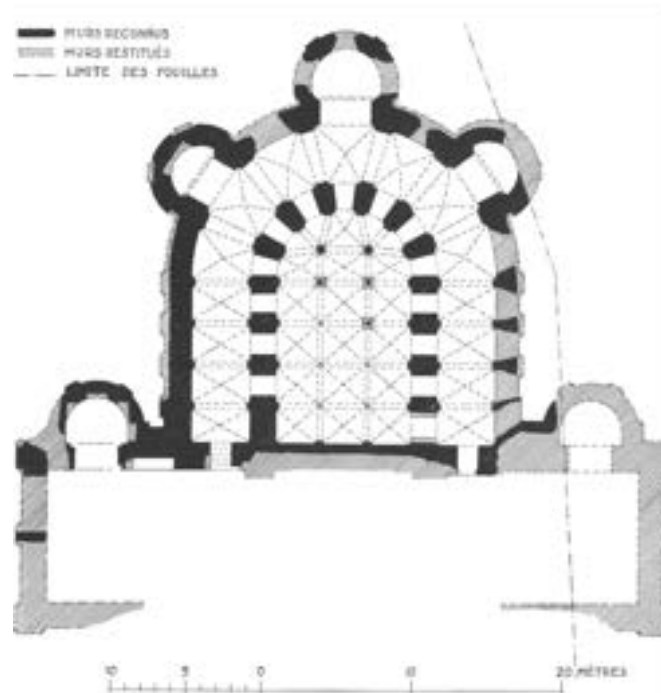
© Wikimedia.org

Fig. 50 – *Toulouse (Haute-Garonne)*  
Basilique Saint-Sernin. Ensemble oriental (dernier quart du XI<sup>e</sup> s.)  
Chevet à cinq chapelles rayonnantes non contiguës



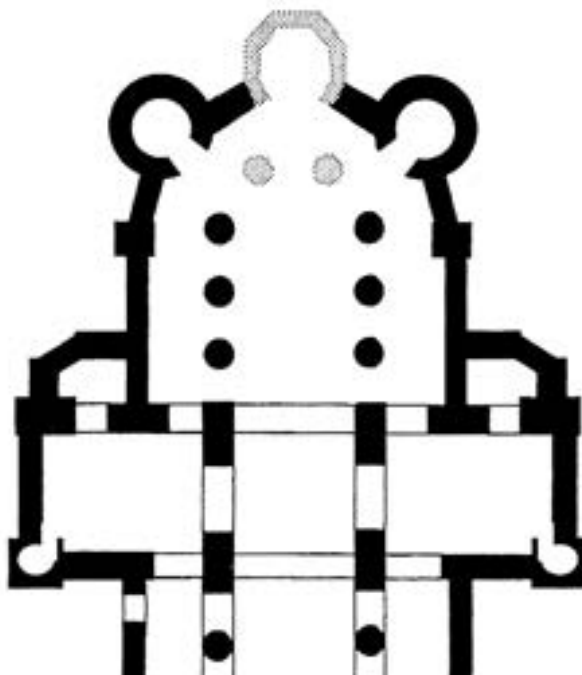
© Wikimedia.org

Fig. 51 – *Cantorbéry (Angleterre)*  
Abbaye Saint-Augustin (c. 1070, achevée c. 1091)  
Crypte à trois chapelles rayonnantes non contiguës (sous le chœur de même schéma) et transept



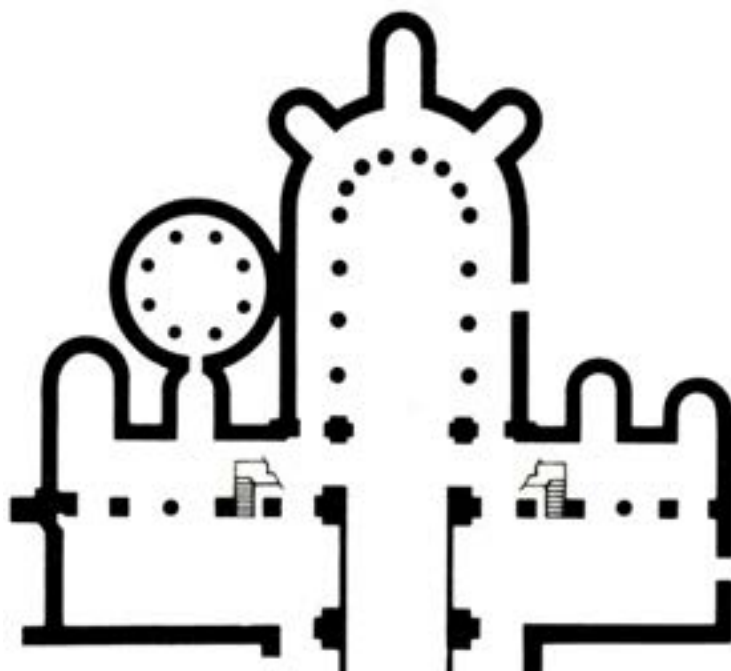
BILSON 1905, p. 212

Fig. 52 – *Gloucester (Gloucestershire. Angleterre)*  
Abbatiale Saint-Pierre – ensemble oriental (c. 1089)  
Chevet à trois chapelles rayonnantes non contiguës



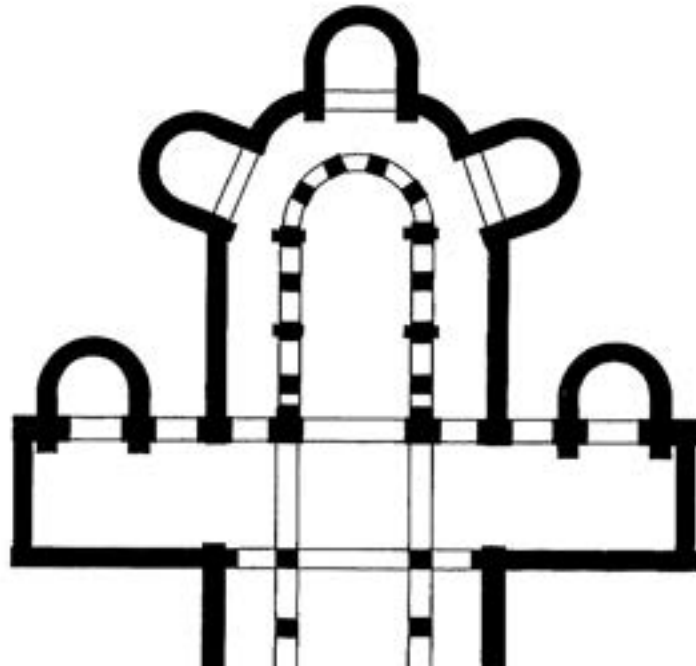
© TOMAN 2004-2007, p. 231

Fig. 53 – *Bury Saint Edmunds (Suffolk. Angleterre)*  
Abbatiale Saint Edmunds – ensemble oriental (après 1081)  
Chevet à trois chapelles rayonnantes non contiguës



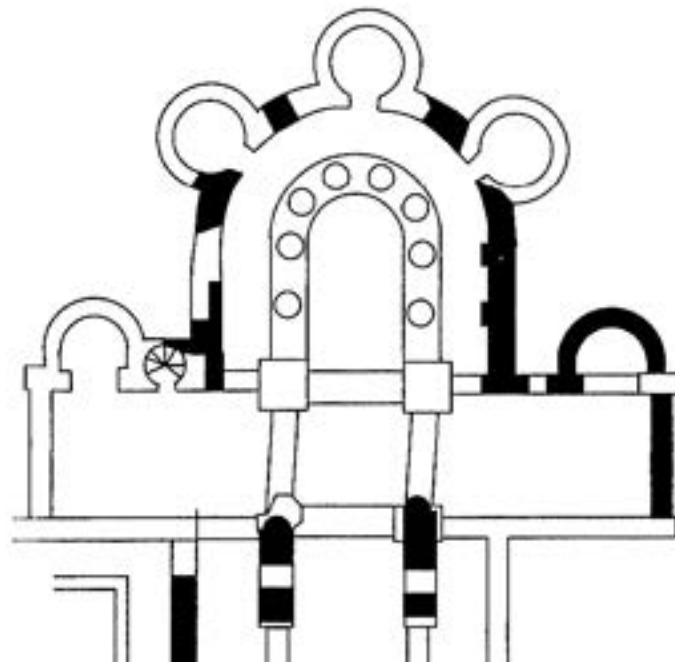
© www.stedmundsburychronicle.co.uk

Fig. 54 – *Londres (Angleterre)*  
Cathédrale primitive Saint-Paul – ensemble oriental (début XII<sup>e</sup> s.)  
Chevet à trois chapelles rayonnantes non contiguës



© TOMAN 2004-2007, p. 233

Fig. 55 – *Leominster (Herefordshire. Angleterre)*  
Prieuré – ensemble oriental (après 1081)  
Chevet à trois chapelles rayonnantes non contiguës



© TOMAN 2004-2007, p. 243

Fig. 56 – Dessin de l'architecte Morey (1843). Pl. n°1  
*État actuel de l'église Notre-Dame de Lillers* (AD-62. 6 Fi C 852)  
Encre et rehauts de couleur sur papier format 75x106 cm



Fig. 57 – Dessin de l'architecte Morey (1843). Pl. n°5. (*Sans titre*) *Extérieur, ensemble nord* (AD-62. 6 Fi C 856)  
Encre et rehauts de couleur sur papier format 75x106 cm

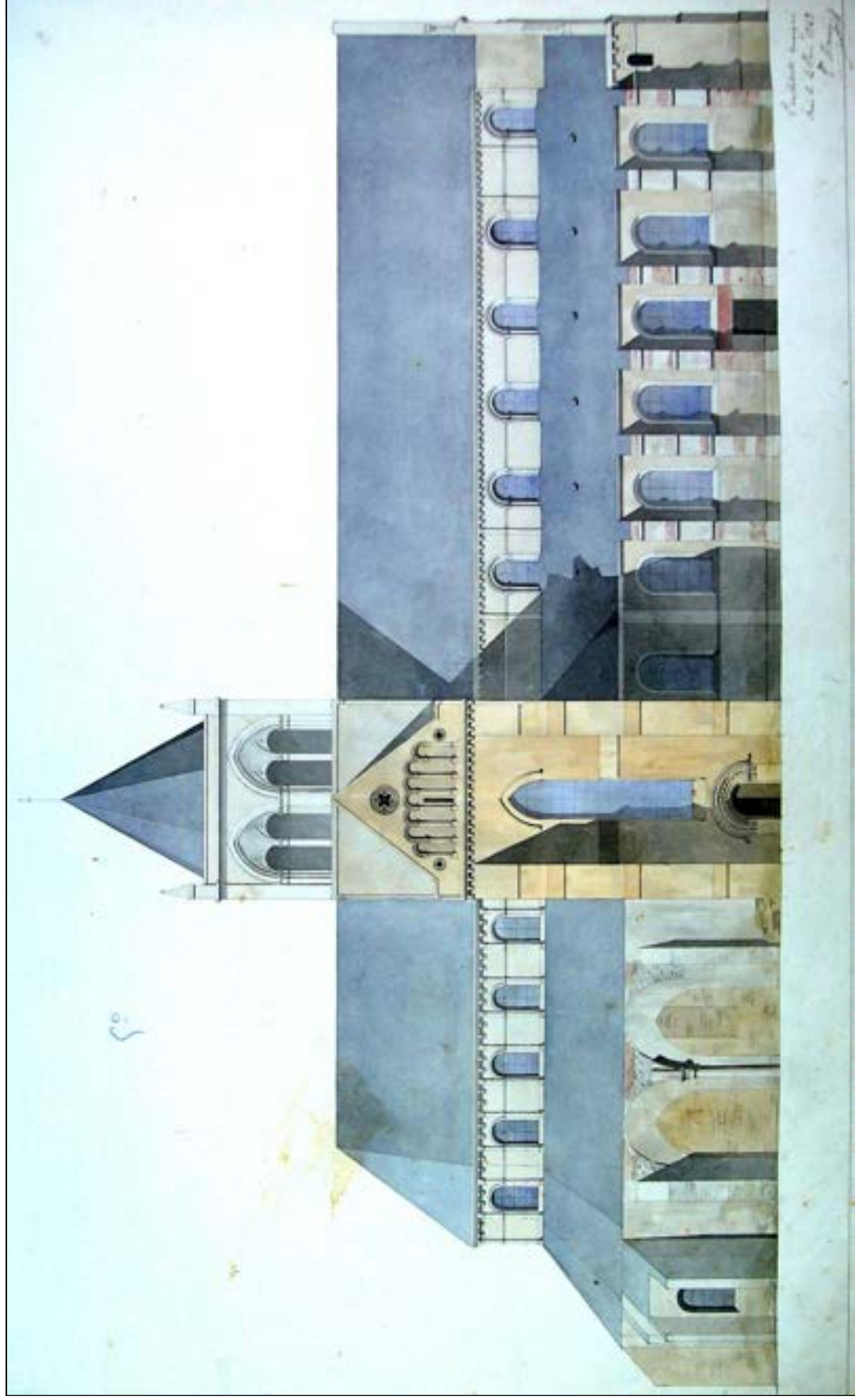


Fig. 58 – Lillers. Église, ensemble nord-ouest, par Médéric Mieusement (1887)



AD-62, 6 Fi C 951. Épreuve à partir d'un négatif noir et blanc (support verre et gélatino-bromure)  
« Lillers (Pas-de-Calais). Église, ensemble nord-ouest (mai 1887) ». État au cours de la première campagne de restauration dirigée par Danjoy.

Fig. 59 – Dessin de l'architecte Morey (1843). Pl. n°3  
*Élévation principale - Coupe en travers du transept* (AD-62. 6 Fi C 854)  
Encre et rehauts de couleur sur papier format 75x106 cm

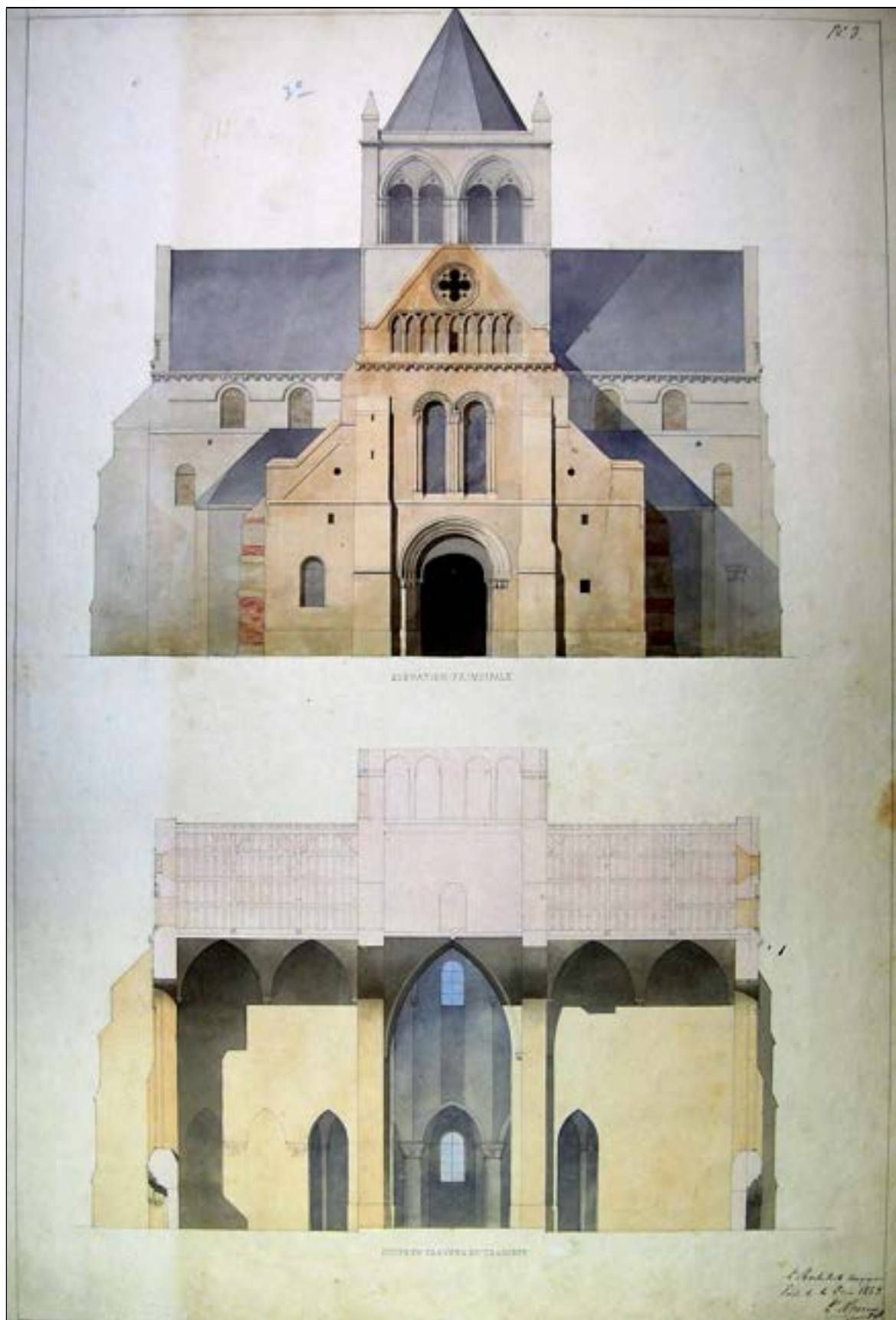
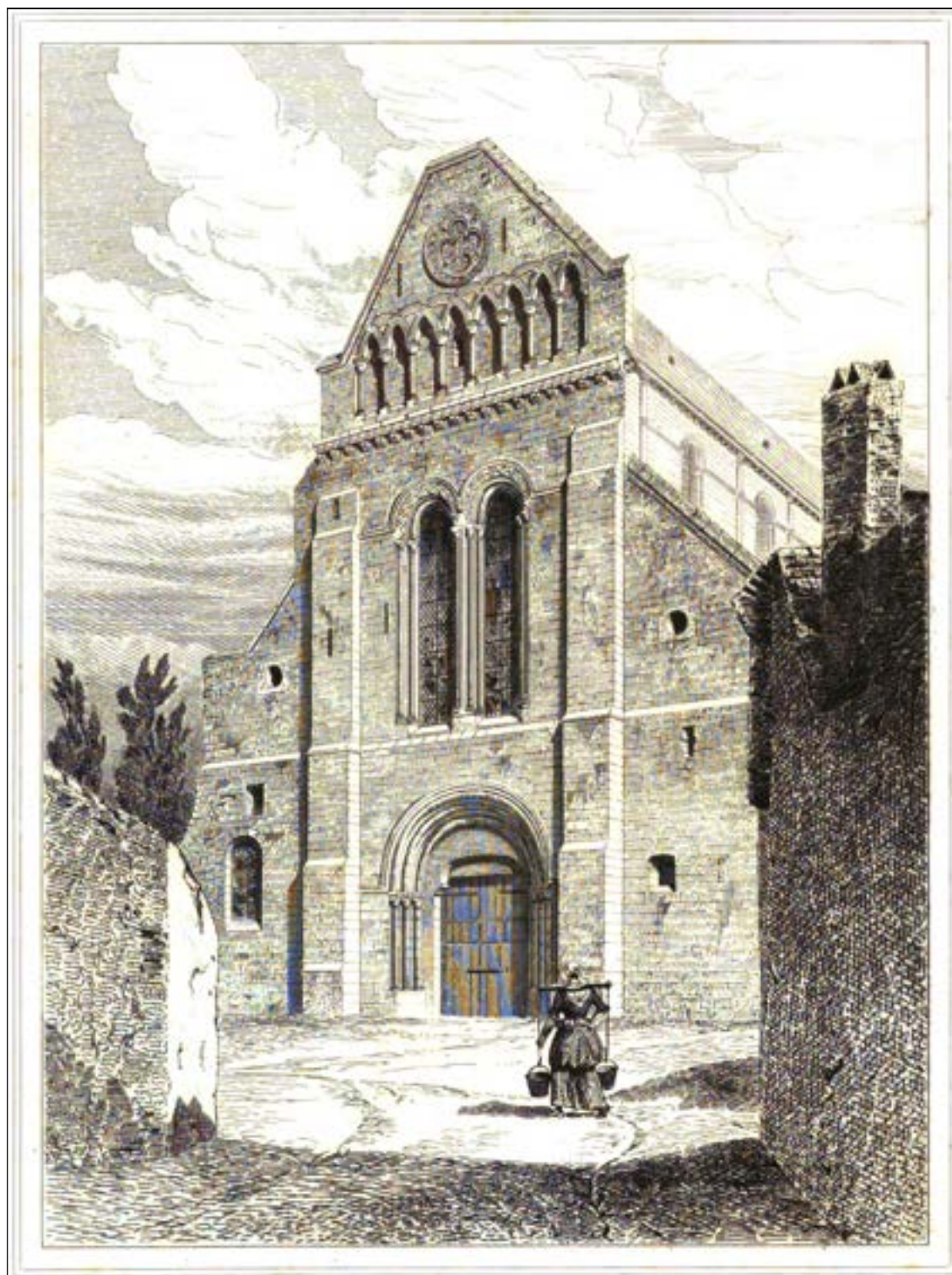


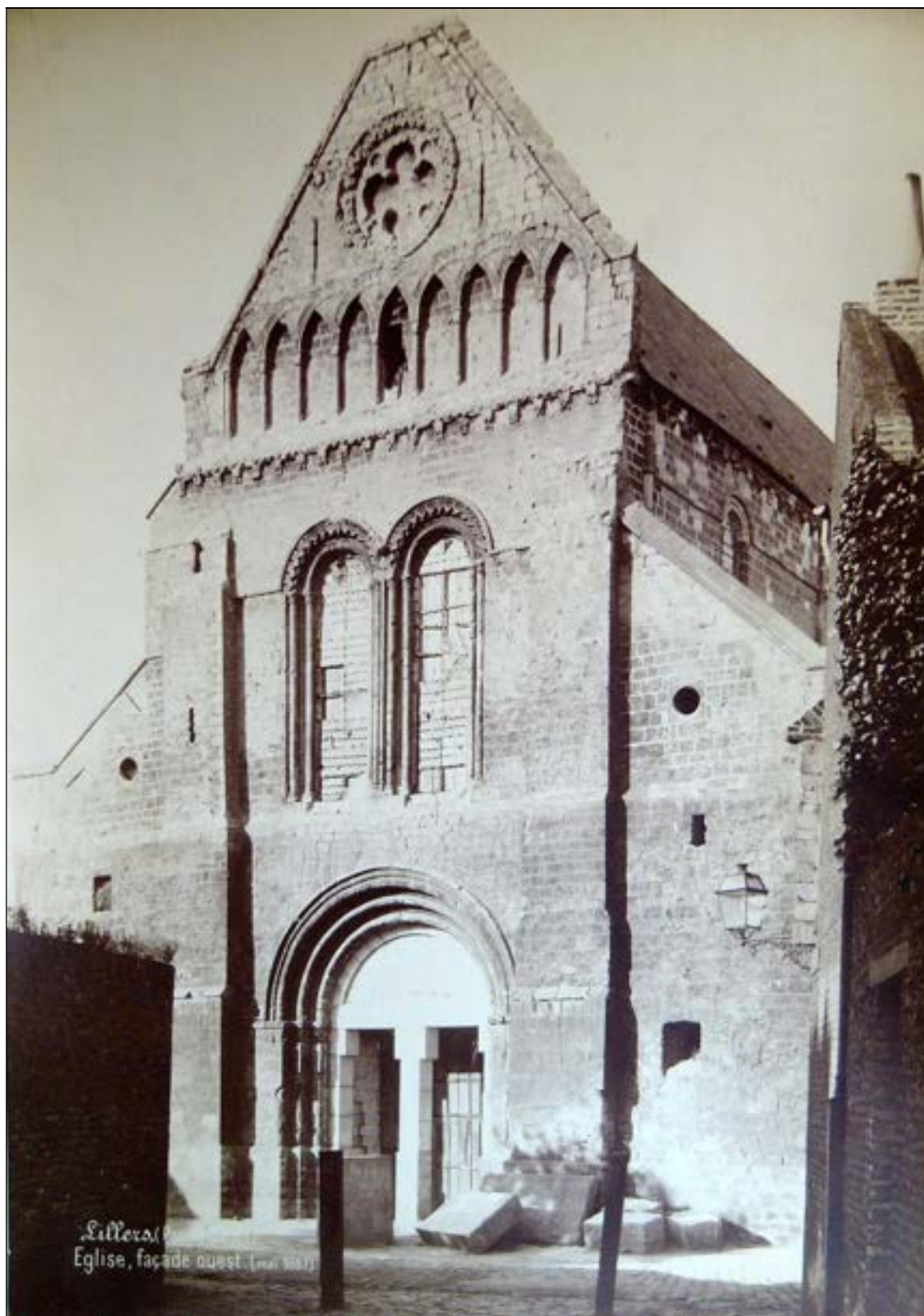


Fig. 60 – *Façade occidentale. Église de Lillers, L. Gaucherel (1850)*



Gravure parue dans *Statistique monumentale du département du Pas-de-Calais* publiée par la *Commission des antiquités départementales*, Arras, 1850  
Illustrant l'article de Ch. de Linas, « Description de l'église collégiale, aujourd'hui paroissiale, de Lillers »  
pp. 1-6, série de trois gravures hors-texte, n° 1

Fig. 61 – *Lillers. Église, façade ouest, Médéric Mieusement (1887)*



AD-62, 6 Fi C 949. Épreuve à partir d'un négatif noir et blanc (support verre et gélatino-bromure)  
« Lillers (Pas-de-Calais). Église, façade ouest (mai 1887) ».  
État au cours de la première campagne de restauration dirigée par Danjoy.

Fig. 62 – *Lillers. Façade ouest, par Henri Deneux (c. 1909-1911)*

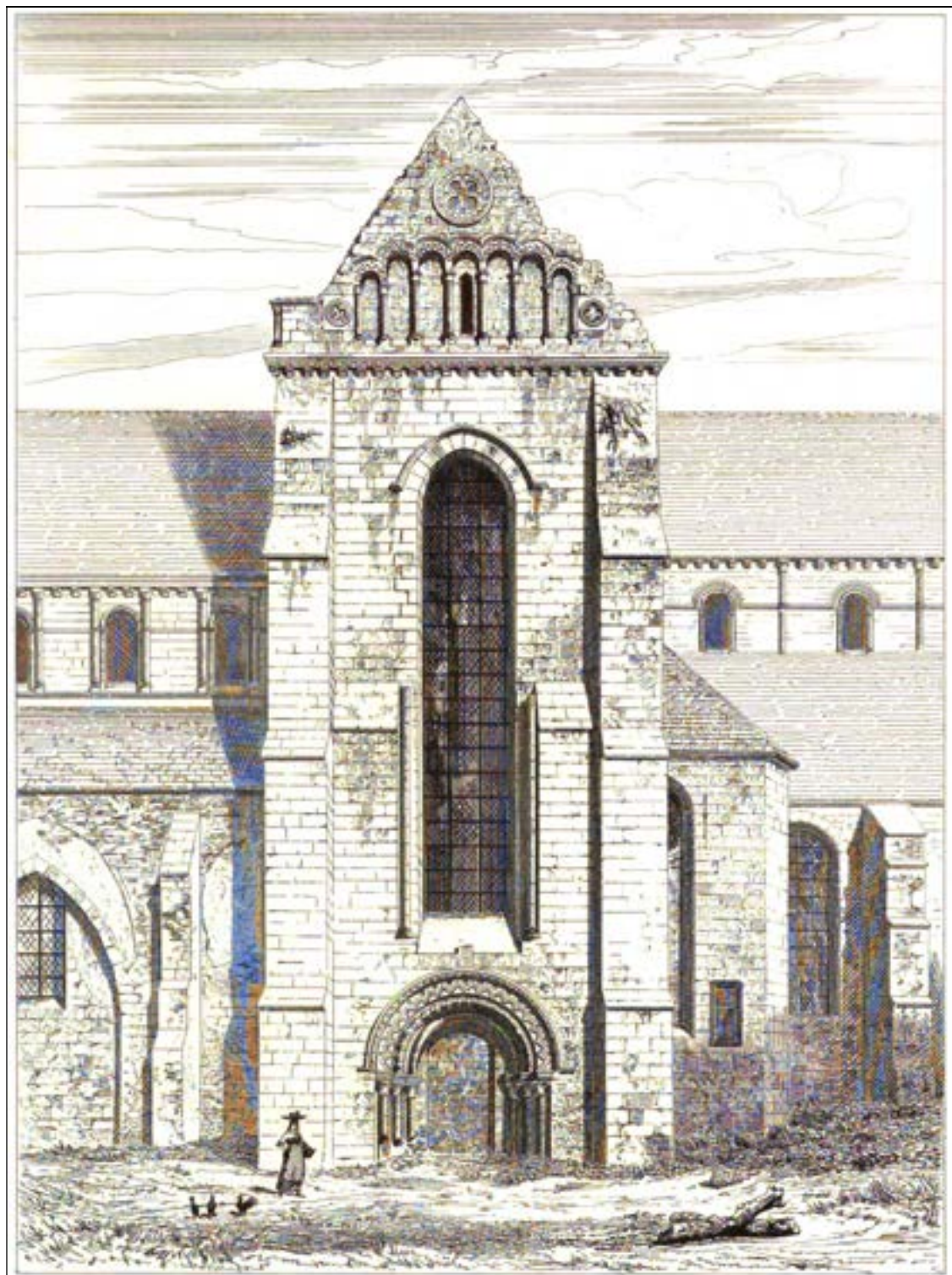


MAP (RMN, DNX08009, base Mémoire sap01\_dnx08009\_p)  
Épreuve à partir d'un négatif noir et blanc (support verre et gélatino-bromure)  
« Façade ouest »

Fig. 63 – *Église de Lillers. Façade occidentale (2021)*  
Ensemble vu depuis la rue de la Poste  
Cliché : Br. Danel-Marcé



Fig. 64 – *Façade nord. Église de Lillers, L. Gaucherel (1850)*



Gravure parue dans *Statistique monumentale du département du Pas-de-Calais*  
publiée par la *Commission des antiquités départementales*, Arras, 1850  
Illustrant l'article de Ch. de Linas, « Description de l'église collégiale, aujourd'hui paroissiale, de Lillers »  
pp. 1-6, série de trois gravures hors-texte, n°2

Fig. 65 – *Lillers. Transept nord*, par Henri Deneux (c. 1909-1911)



MAP (RMN, *DNX08010*, base Mémoire sap01\_dnx08010\_p)  
Épreuve à partir d'un négatif noir et blanc (support verre et gélatino-bromure)  
« Pignon du bras nord du transept »

Fig. 66 – *Église de Lillers. Façade du bras nord (2021)*  
Ensemble vu depuis la place de l'église  
Cliché : Br. Danel-Marcé

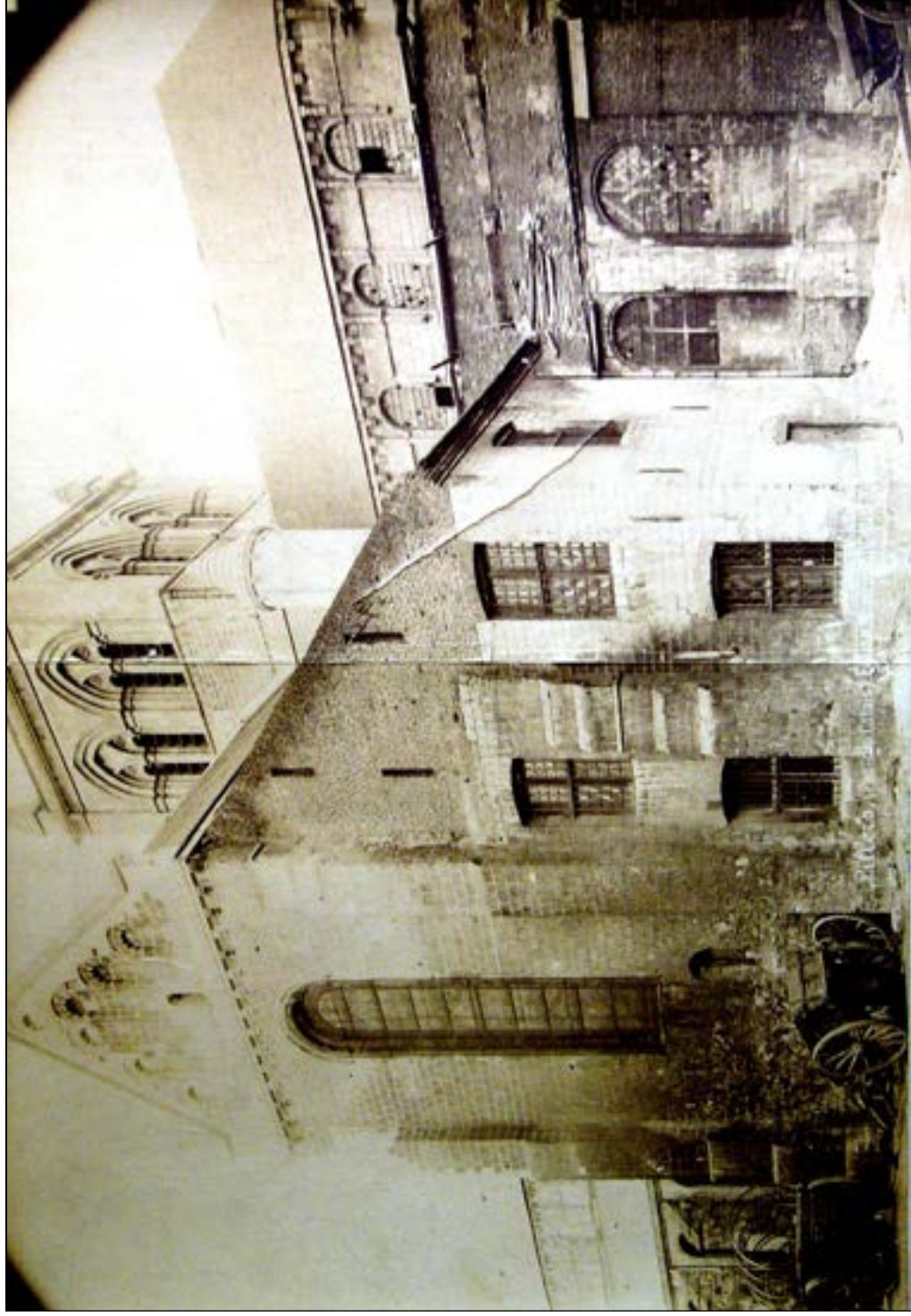


Fig. 67 – *Église de Lillers. Façade du bras sud (2021)*  
Ensemble vu depuis la rue du Chapitre  
Cliché : Br. Danel-Marcé



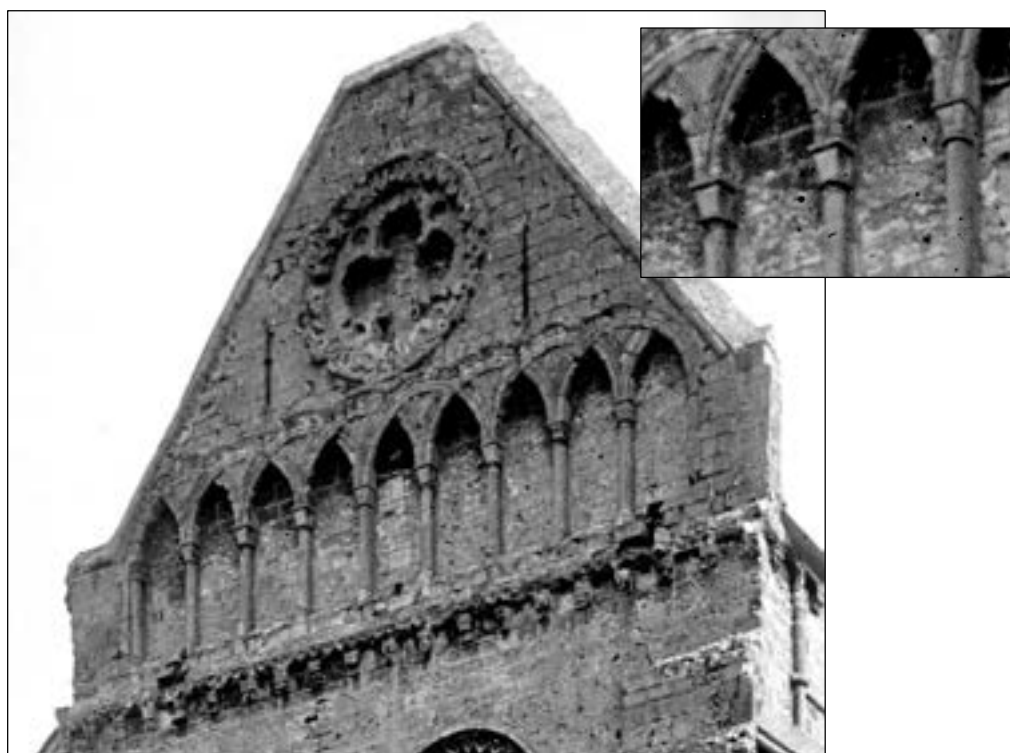


Fig. 68 – Lillers. Église, ensemble sud, par Médéric Mieusement (1887)



AD-62, 6 Fi C 950. Épreuve à partir d'un négatif noir et blanc (support verre et gélatino-bromure)  
« Lillers (Pas-de-Calais). Église, ensemble sud (mai 1887) ». État de la sacristie au cours de la première campagne de restauration dirigée par Danjoy.

Fig. 69 – Restauration du pignon occidental (divers états) 1



a – État avant 1911. Cliché H. Deneux (détail). Les chapiteaux sont lisses (état original)  
La corniche compte vingt modillons.

RMN, DNX08009, base Mémoire sap01\_dnx08009\_p © MAP



b – État en 1911. Cliché P. Paquet (détail). Restauration en cours  
© MAP. 1996/081/0033, Ch. Waldschmidt, dossier photographique (1971)

Fig. 70 – Restauration du pignon occidental (divers états) 2



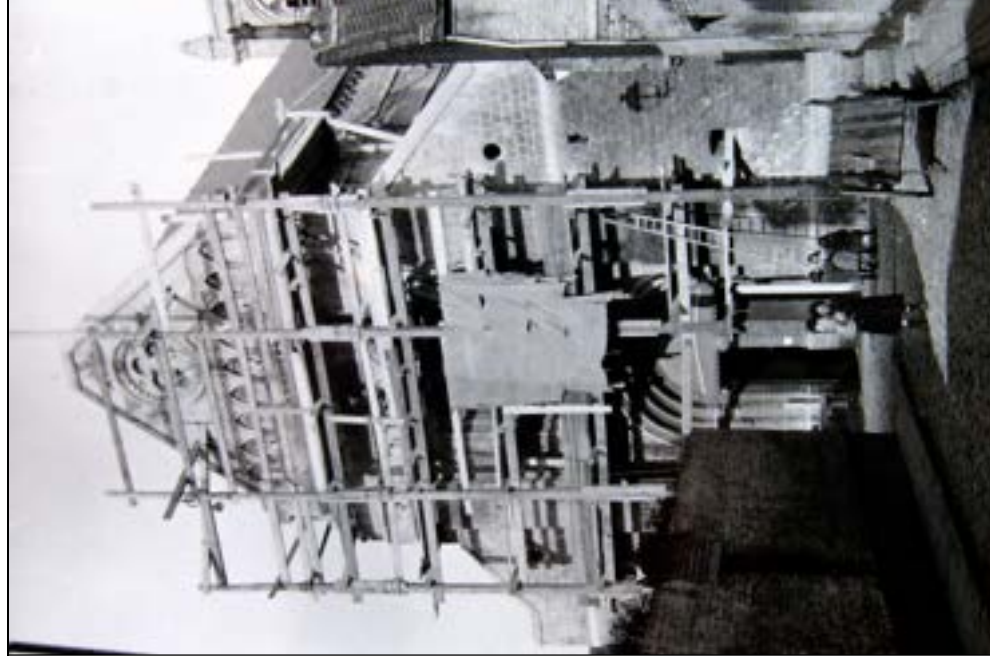
c – État en 1913. Cliché P. Paquet (détail)

Les chapiteaux ont un décor végétal (état modifié). La corniche compte maintenant vingt-deux modillons.  
© MAP. 1996/081/0033, Ch. Waldschmidt, dossier photographique (1971)



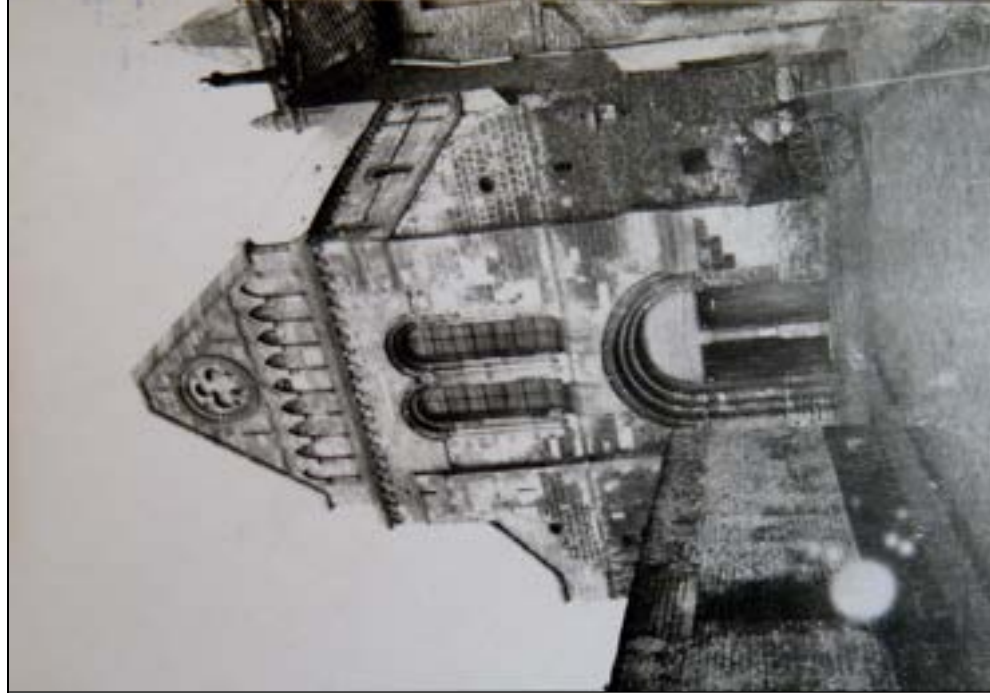
d – Rose aveugle quadrilobée du pignon occidental. État actuel (2020)  
Cliché Br. Danel-Marcé

**Fig. 71 – Façade occidentale (1911)**  
Restauration en cours (deuxième campagne)



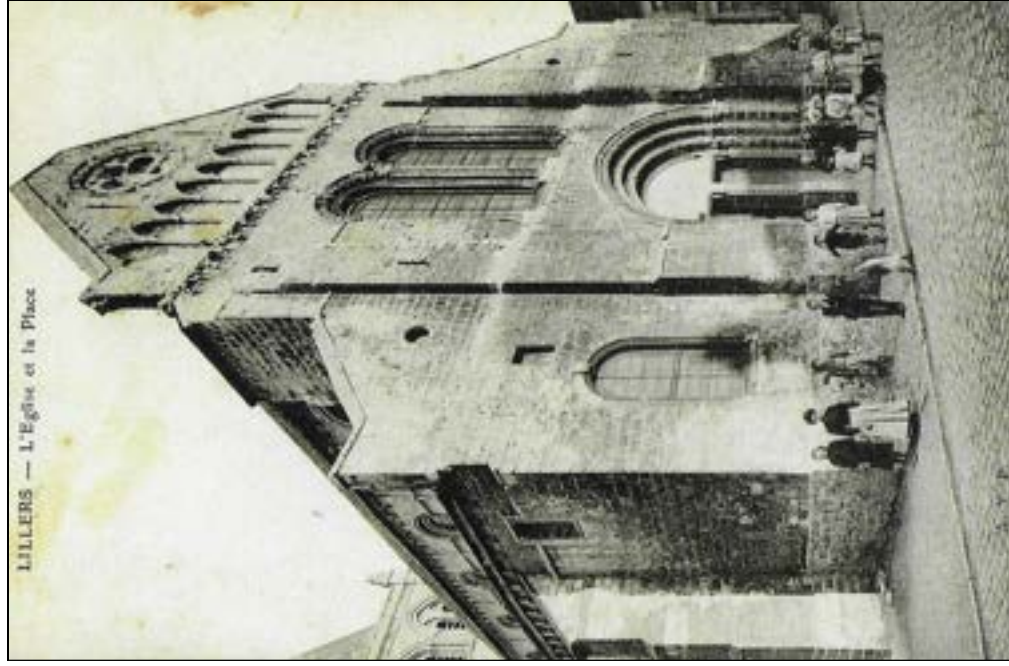
Église de Lillers. Cliché P. Paquet  
MAP. 1996/081/0033, Ch. Waldschmidt, dossier photographique (1971)

**Fig. 72 – Façade occidentale (1913)**  
Après la restauration par Paquet (deuxième campagne)



Église de Lillers. Cliché P. Paquet  
MAP. 1996/081/0033, Ch. Waldschmidt, dossier photographique (1971)

Fig. 73 – Façade occidentale (c. 1900-1910)  
et flanc nord de la nef en enfilade



Église de Lillers. Carte postale sans nom ni date  
Éd. AVP. Collection privée (anonymat souhaité) (réf. A67)

Fig. 74 – Bras sud du transept (c. 1920)  
étaie et échafaudage (réparations des dégâts de guerre)



Cliché Service photographique Archives Monuments historiques  
n° 26.304 – MAP, carton 96-25-760, Lillers, église, Auteur : C. Enlart (1920)

Fig. 75 – Restauration du pignon du bras nord



a – État avant 1909. Carte postale insérée dans le devis de P. Paquet (11 mars 1909)  
MAP. 0081/062/0347/2, carton 107, chemise n° 17



b – État en 1913 après restauration. Cliché P. Paquet (détail)  
© MAP. 1996/081/0033, Ch. Waldschmidt, dossier photographique (1971)

Fig. 76 – Restauration des dégâts de guerre. Flanc sud (1919-1923)



a - 1919. Pignon du bras sud éayé  
MAP. Photothèque (cl. Paquet)

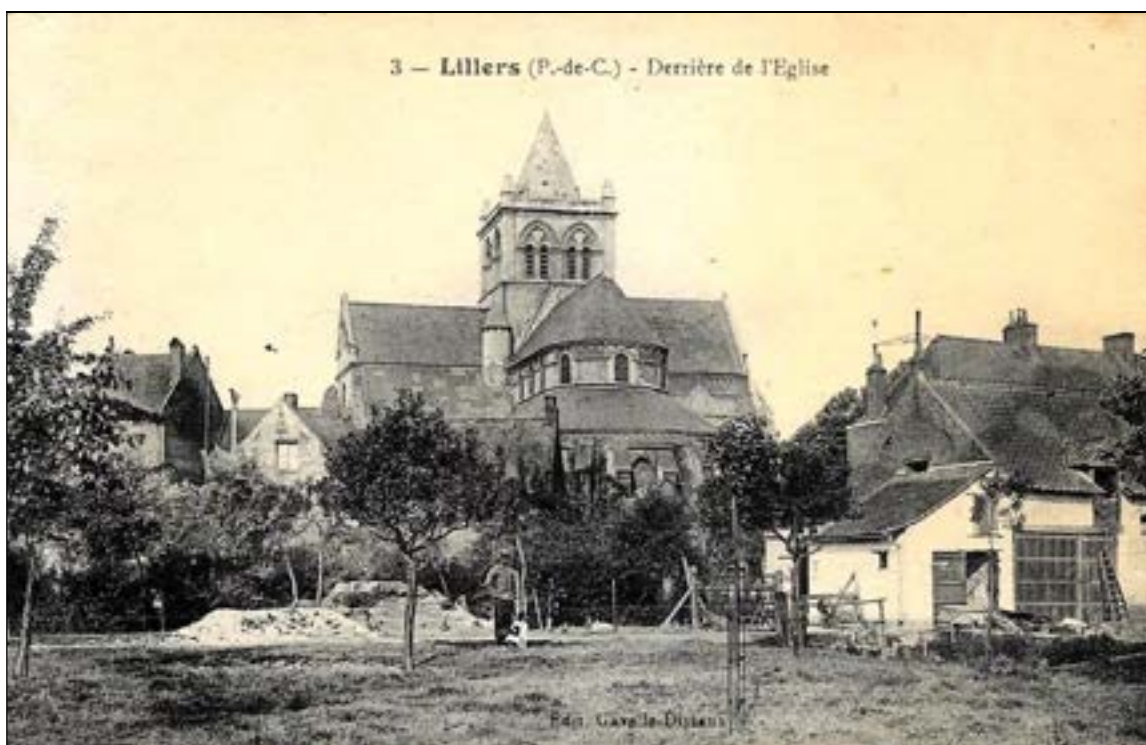


b - 1923. Même partie en cours de restauration  
MAP. Photothèque (cl. n° 26.304)



c - 1923. Restauration du mur ouest du bras sud et de la tourelle d'escalier du clocher  
MAP. Photothèque (cl. n° 26.305)

Fig. 77 – Modification de la toiture de la sacristie (1912)



a – Chevet vers 1905. Le toit de la sacristie masque le clair étage du bras sud (à gauche)  
Carte postale (coll. personnelle). Éd. Gavelle-Dissaux.



b – Sacristie, état en 1913 : le clair-étage du bras sud a été dégagé et restauré.  
© MAP. Photothèque. « Église de Lillers », dossier photographique (sans cote). Auteur : P. Paquet.

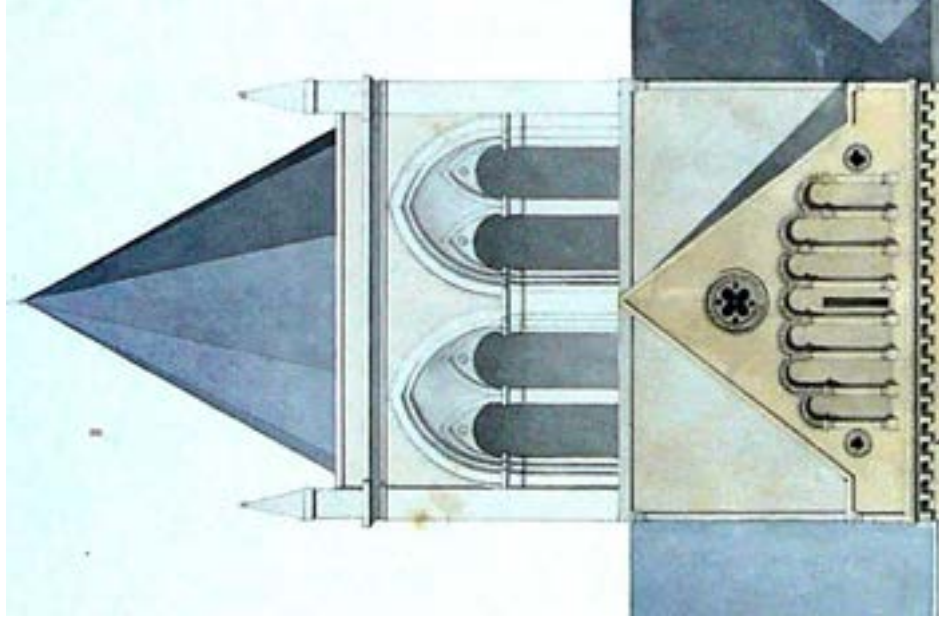


Fig. 78 – *La tour de croisée, depuis le sud-est*



Angle sud-est du bras méridional et du chœur  
tourelle d'escalier en vis donnant accès au clocher, via le comble du transept  
Cliché Br. Danel-Marcé

Fig. 79 – *Planche n°5 (détail). Morey (1843)*



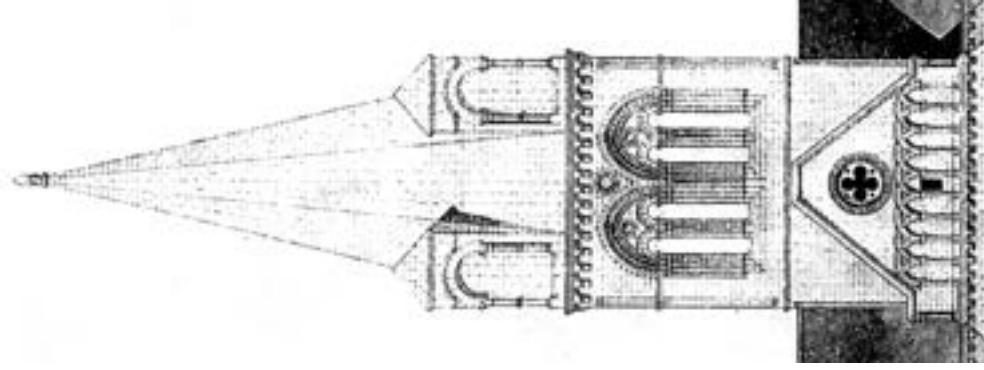
AD-62 (6 Fi C 856) *Ensemble nord de l'église de Lillers*  
Lavis polychrome sur papier (env. 594 x 841 mm).  
Relevés réalisés par l'architecte Morey (4 juin 1843)

Fig. 80 – Lillers. *Clocher (2017)*



La tour de croisée, vue depuis le nord-ouest  
Cliché Br. Danel-Marcé

Fig. 81 – *Projet de restauration, É. Danjoy (1875)*



MAP - Planothèque, Lillers, *Église, 007321 [001]* (détail).  
Projet non réalisé de transformation de la flèche de Lillers.

Fig. 82 – *Clocher de Guarbecque (2008)*



Guarbecque (P.-de-C.). *Église Saint-Nicolas.*  
Le clocher vu depuis le sud-est.

Fig. 83 – Lillers. Structure externe du massif de maçonnerie de la cage d'escalier en vis nord-ouest donnant accès au comble de la nef



a – Vue de trois-quarts vers l'ouest (niveau des fenêtres-hautes)  
La face nord (à droite) ; la face orientale (à gauche) présente une retraite talutée  
Cliché : Br. Danel-Marcé



b – Vue de la face nord  
De bas en haut : bas-côté nord (chapelle des Fonts) ;  
fenêtres-hautes ; toiture et pignon ouest de la nef  
Cliché : Br. Danel-Marcé



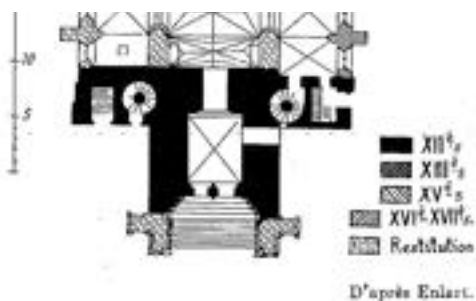
c – Faces nord et ouest  
La face ouest s'intègre dans la façade  
Cliché : Br. Danel-Marcé

Fig. 84 – Montreuil-sur-Mer (Pas-de-Calais). Église Saint-Saulve.  
Tourelle d'escalier nord de la tour-porche (vestiges romans de l'abbatiale du XII<sup>e</sup> s.)



a – Vue d'ensemble nord-ouest  
La structure sur plan carré de la tourelle a été conservée dans toute l'élévation ; la base a été en partie reprise en briques et le sommet a été modifié. Elle loge un escalier en vis du début du XII<sup>e</sup> s. qui trouve son pendant du côté sud (cf. plan ci-contre)

Cliché : Br. Danel-Marcé



PLAN DE L'ÉGLISE SAINT-SAULVE

Source : Congrès archéologique de France  
Amiens 1936 – R. Rodière, « Montreuil-sur-Mer »

b – Vue de l'ensemble nord  
La massive tour du clocher est romane et conserve en partie son parement d'origine, comme la tourelle d'escalier  
Cliché : Br. Danel-Marcé



Fig. 85 – Lillers. Les trois pignons de la collégiale



a – Pignon du bras nord Cliché : Br. Danel-Marcé



b – Pignon du bras sud Cliché : Br. Danel-Marcé



c – Pignon de la façade occidentale Cliché : Br. Danel-Marcé

Fig. 86 – Guarbecque (P.-de-C.). Église Saint-Nicolas (milieu du XII<sup>e</sup> s.)



a – Pignon de la façade occidentale  
Cliché : Br. Danel-Marcé



b – Pignon du chevet  
Cliché : Br. Danel-Marcé

Fig. 87 – Arcatures de baies juxtaposées. Comparaisons



a – Nouvion-Vingré (Aisne). Église Sainte-Marie (XII<sup>e</sup> s.)  
Façade occidentale : la hauteur des baies s'adapte à la pente des rampants  
© Markus 3 @ wikimedia.org



b – Nivelles (Brabant, Belgique). Collégiale Sainte-Gertrude (début du XII<sup>e</sup> s.)  
Pignon du bras sud : arcatures aveugles sur quatre registres superposés  
© EmDee 3 @ wikimedia.org



Fig. 88 – Arcs de réseau plein-cintre entrecroisés. Comparaisons



a – Castle Acre (Norfolk, Angleterre). Prieuré Notre-Dame (c. 1089)  
Façade occidentale. © <http://www.tripadvisor.co.uk>



b – Durham (Angleterre)  
Cathédrale *Saint Cuthbert* (fin XI<sup>e</sup> - début XII<sup>e</sup> s.)  
Clôture du chœur  
© Angelo Hornak



c – Le Havre (Seine-Maritime)  
Gravelle-Sainte-Honorine  
Prieurale (c. 1170)  
Bras nord du transept  
© Base Mémoire (Lefèvre-Pontalis)

Fig. 89 – Arcs de réseau plein-cintre entrecroisés. Comparaisons



a – Courcy (Calvados). Église Saint-Gervais et Saint-Protais (milieu du XII<sup>e</sup> s.)  
Chevet. © <http://www.mondes-normands.caen.fr>



b – Broglie (Eure)  
Église Saint-Martin (deuxième moitié du XII<sup>e</sup> s.)  
Façade occidentale. Cliché Br. Danel-Marcé

Fig. 90 – Lillers. Détail de profil des rampants des murs-pignons



a – Pignon de la façade occidentale : piedroit sud  
l'arête faitière à moulure  
torique saillante  
Cliché Br. Danel-Marcé



b – Pignon du bras nord :  
piedroit ouest  
Cliché Br. Danel-Marcé

Fig. 91 – Façade occidentale à trois niveaux d'élévation. Comparaisons

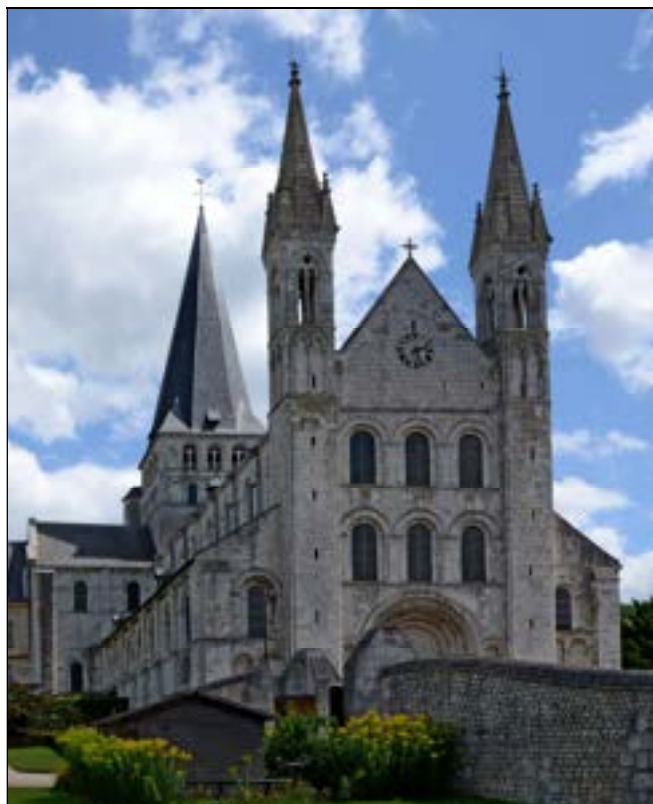


a – Coucy-le-Château-Auffrique (Aisne)  
église Saint-Sauveur  
XII<sup>e</sup> s. (détruite en 1917, reconstruite à l'identique)  
Façade occidentale (mur-pignon de la nef)  
© R. Spekking @ wikimedia.commons



b – Broglie (Eure)  
église Saint-Martin  
deuxième quart du XII<sup>e</sup> s.  
Façade occidentale  
Cliché Br. Danel-Marcé

Fig. 92 – Façade occidentale à deux tourelles d'escalier

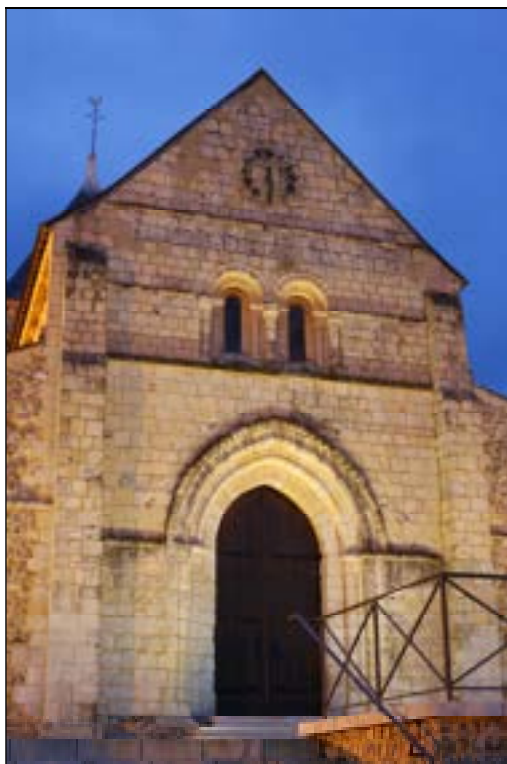


a – Saint-Martin-de-Boscherville (Seine-Maritime)  
abbatiale Saint-Georges  
Début du XII<sup>e</sup> s.  
Façade occidentale  
© Pline @ wikimedia.org



b – Le Bourg-Dun (Seine-Maritime)  
église Notre-Dame  
XII<sup>e</sup> - XII<sup>e</sup> s.  
Façade occidentale  
© Pline @ wikimedia.org

Fig. 93 – Baies jumelées de façade occidentale. Comparaisons



a – Manéglise (Seine-Maritime). Église Saint-Germain  
Baies jumelées étroites et juxtaposées de la façade occidentale (deuxième moitié du XI<sup>e</sup> siècle)  
© Pymouss @ wikimedia.org



b – Kirkstall (West-Yorkshire, Angleterre). Abbaye cistercienne (c. 1156)  
Grandes baies jumelées contiguës de la tribune occidentale. © Tim Green-Flickr

Fig. 94 – Arcatures aveugles de pignon. Comparaisons



a – Meuvaines (Calvados). Église Saint-Manvieu (premier quart du XII<sup>e</sup> s.)  
Pignon de façade occidentale  
Cliché : Br. Danel-Marcé



b – Mouen (Calvados). Église Saint-Malo (premier quart du XII<sup>e</sup> s.)  
Pignon de façade occidentale  
Cliché : Br. Danel-Marcé

Fig. 95 – Arcatures aveugles de pignon. Comparaisons



a – Castle Rising (Norfolk. Angleterre). St Lawrence (c. 1066-début du XII<sup>e</sup> s.)  
Pignon de façade occidentale : arcatures aveugles en registres superposés  
© Evelyn Slimak @ Wikimedia.org



b – Wulverdinghe (Nord). Église Saint-Martin (XII<sup>e</sup> s.)  
Pignon de façade occidentale : vestiges du décor d'arcature aveugle  
Cliché : Br. Danel-Marcé



Fig. 96 – Arcatures de baies juxtaposées. Comparaisons



a – Thaon (Calvados). Église Saint-Pierre (premier tiers du XII<sup>e</sup> s.)  
Façade occidentale : baies superposées en deux registres  
Cliche : Br. Danel-Marcé



b – Ouistreham (Calvados)  
Saint-Samson (début du XII<sup>e</sup> s.)  
Façade occidentale : sur trois registres  
Cliche : Br. Danel-Marcé



c – Iffley (Oxfordshire, Angleterre)  
Saint Mary (c. 1170)  
Façade occidentale : variation sur le thème  
© Flickr.com

Fig. 97 – Arcatures de baies juxtaposées. Comparaisons

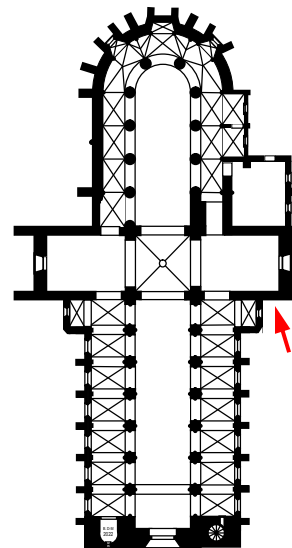
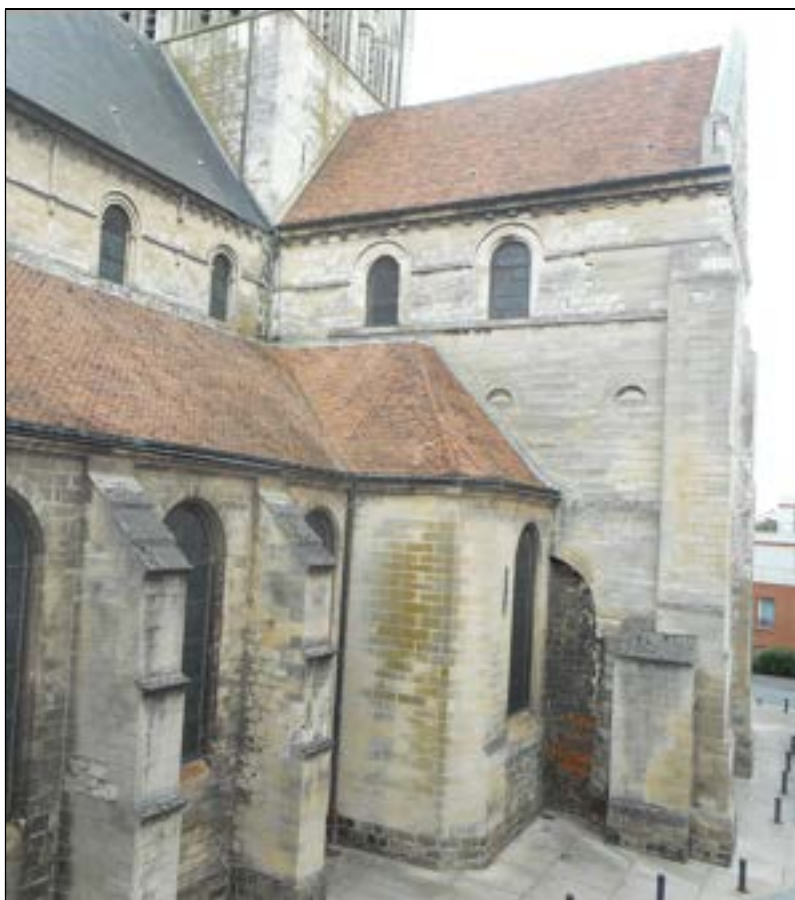


a – Saint-Benoît-sur-Loire (Loiret). Abbatale de Fleury (premier quart du XII<sup>e</sup> s.)  
« Extérieur. Bras nord du transept. Clocher » : arcature de baies juxtaposées du pignon  
Auteur du cliché : Lefèvre-Pontalis © Base Mémoire : sap01\_lp005464\_p



b – Issoire (Puy-de-Dôme). Abbatale Saint-Austremoine (début du XII<sup>e</sup> s.)  
Clair-étage de la nef : triplet de baies extérieures de la première travée méridionale  
Cliché : Br. Danel-Marcé

Fig. 98 – Lillers. Élévation des grandes-arcades du transept (1)



a – Bras sud, mur ouest : ▲  
 vue d'ensemble extérieure  
 (en bas) Grande-arcade distale en partie  
 masquée par la chapelle du bas-côté  
 méridional de la nef.  
 (au-dessus) Baies médiane et distale  
 (vestiges des ouvertures sur comble).  
 (en haut) Fenêtres-hautes occidentales.

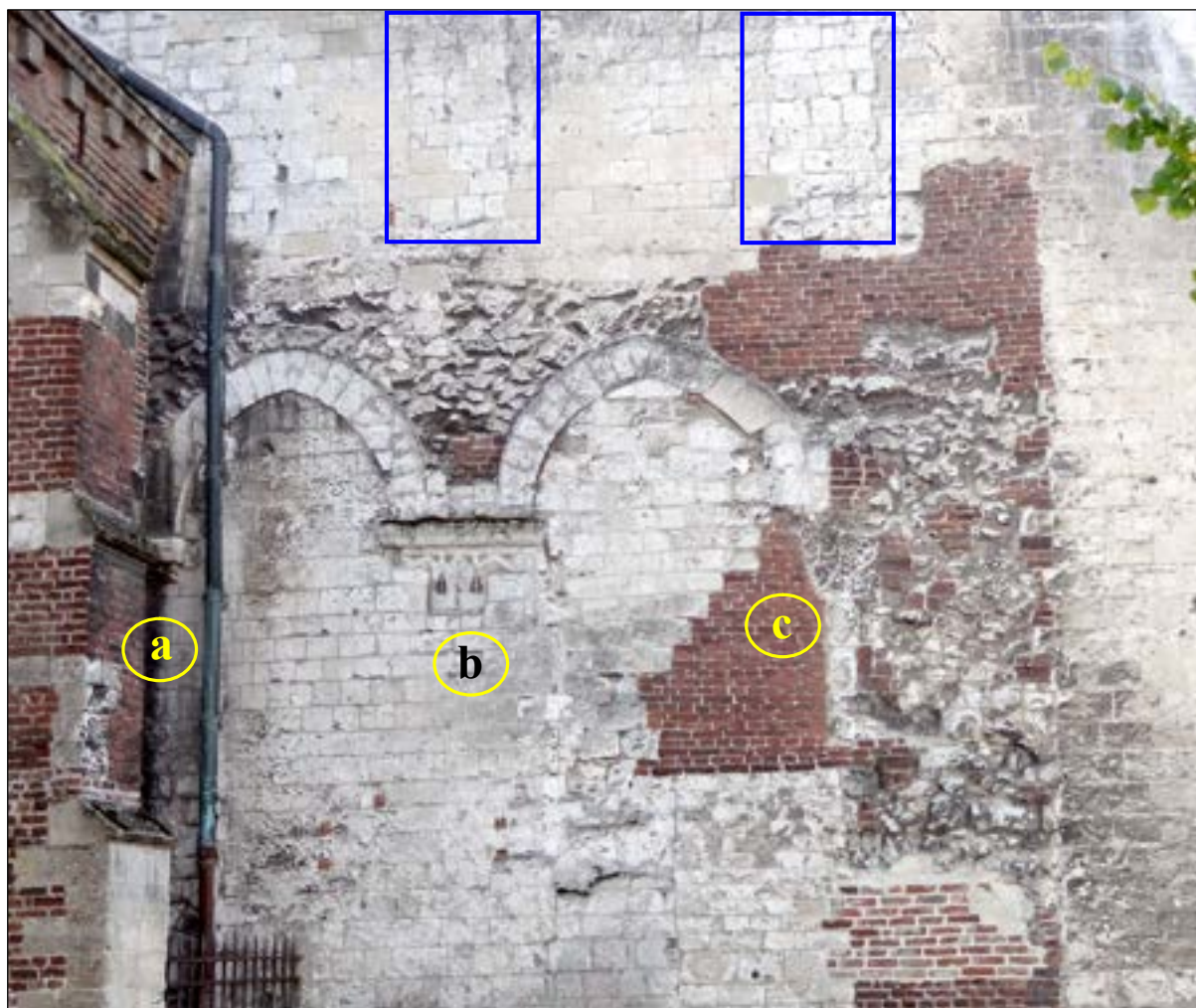
Cliché : Br. Danel-Marcé

b – Bras sud, mur ouest : ►  
 détail de la grande-arcade distale et  
 du support portant le chapiteau 150  
 La baie a été murée en partie en briques  
 et en blocs de craie. La colonne engagée  
 est constituée de tambours en moyen  
 appareil ;  
 le décor végétal du chapiteau est  
 caractéristique de la sculpture  
 lilléroise.

Cliché : Br. Danel-Marcé



Fig. 99 – Lillers. Élévation des grandes-arcades du transept (2)



Bras nord, mur oriental  
vue d'ensemble extérieure

(en bas, de gauche à droite) Grandes-arcades brisées médiane et distale (ne subsiste que le rouleau supérieur). Les baies et les colonnes ont été noyées dans la maçonnerie d'obturation (en pierre calcaire et réparations tardives de diverses époques en briques)

Vestiges des chapiteaux :

153 (a), tailloir et haut de la corbeille (isolé) ;

154 (b), tailloir et grande partie de la corbeille (isolé) ;

155 (c) tailloir et corbeille bûchés (engagé).

(au-dessus, cadre bleu) Baies médiane (21) et distale (19) murées (vestiges des ouvertures sur comble).

Cliché : Br. Danel-Marcé

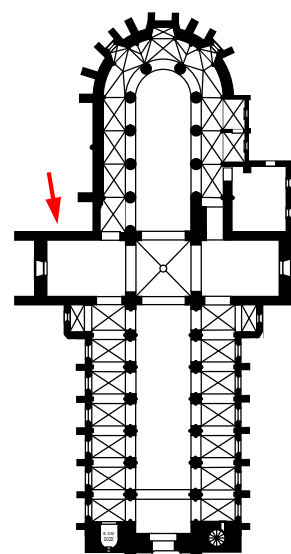
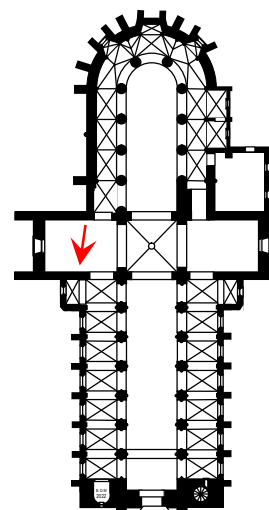
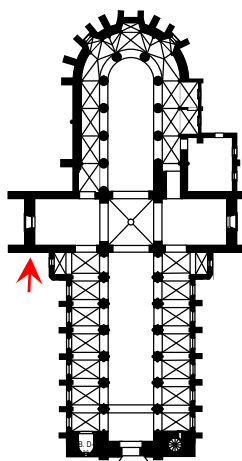


Fig. 100 – Bras nord du transept, mur occidental, modifications (c. 1633)



a – Vestiges des grandes-arcades autrefois ouvertes sur le bas-côté occidental  
À droite, arcades médiane et distale murées ; à gauche, l'arcade qui a été élargie empiète sur la largeur de l'arcade médiane pour pouvoir s'ajuster aux dimensions du nouveau bas-côté nord de la nef  
Cliché Br. Danel-Marcé



b – Bras nord, mur occidental  
vue d'ensemble  
extérieure avec la chapelle et le mur  
gouttereau du bas-côté  
nord de la nef.  
(À gauche) contrefort  
cornier du pignon nord.  
Gouttereau du transept,  
(en bas) : vestiges  
murés des grandes-  
arcades ; (au-dessus) :  
vestiges murés de la  
baie distale (n°13 -  
ouverture sur comble)  
Cliché Br. Danel-Marcé

Fig. 101 – Bas-côté oriental du bras nord et chapelle seigneuriale : vestiges



a – Mur oriental du bras nord et gouttereau du déambulatoire. Vestiges du bas-côté abattu : grandes-arcades, baies sur comble et fenêtre-hautes murées



b – Mur gouttereau nord du déambulatoire. Vestiges des arcades de la chapelle

Fig. 102 – Vestiges de la chapelle seigneuriale (c. 1500)



a – Vue extérieure (mur gouttereau nord du déambulatoire). Les deux arcades murées en tiers-point et la colonne engagée coiffée du chapiteau 181 qui recevait le doubleau de la voûte  
Cliché Br. Danel-Marcé



b – Vue intérieure (travées II à IV du bas-côté nord du chœur). Revers des deux arcades murées : on distingue la reprise « audacieuse » des travées de voûtes romanes dont les arcs, privés de leur support primitif, s'appuient sur les vousoirs des arcs gothiques  
Cliché Br. Danel-Marcé

Fig. 103 – *Église de Lillers. Chevet*



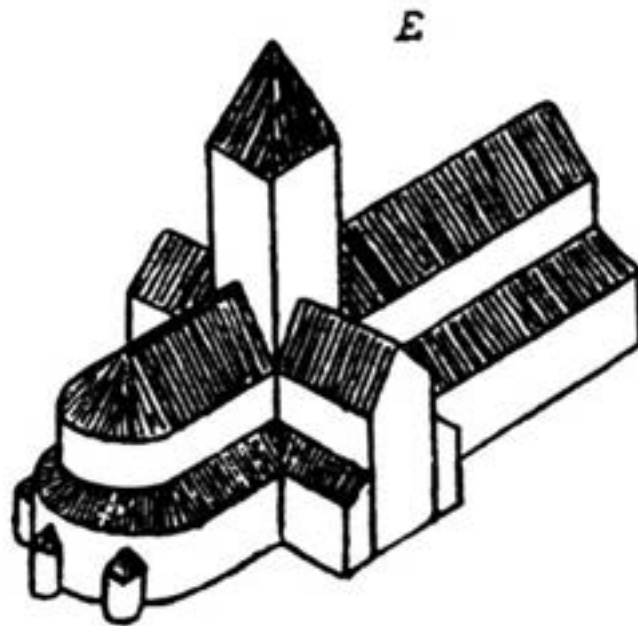
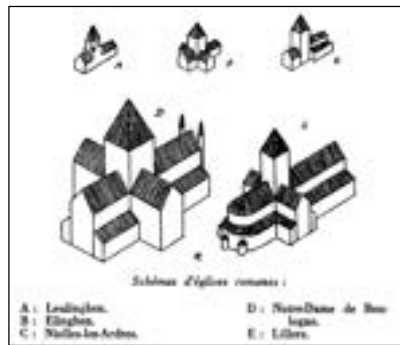
a - Ensemble oriental vu depuis le sud-est  
© rm.bacquaert@free.fr (blog personnel « le lien »)



b – Chapelle d'axe vers l'ouest. À l'origine en hémicycle, les chapelles rayonnantes ont été reconstruites en trapèze aux pans très faiblement saillants.  
Cliché : Br. Danel-Marcé



Fig. 104 – Chapelles rayonnantes semi-circulaires



a – Élévation restituée de la collégiale de Lillers (ensemble et détail)  
HÉLIOT 1951-1953, vol. I, p. 268, « Schémas d'églises romanes : [...] E – Lillers »



b – Saint-Omer (P.-de-C.)  
Cathédrale Notre-Dame (extérieur) :  
Chapelle orientée du bras nord du transept, depuis le nord-est (vestiges de la collégiale romane du XII<sup>e</sup> siècle). Les colonnes engagées servant de contreforts ont été conservées. Il est envisageable que les chapelles rayonnantes de la collégiale de Lillers aient été érigées sur un modèle analogue, sinon identique.

Cliché : Br. Danel-Marcé

Fig. 105 – Lillers. Portail du bras nord du transept



a – Relevé de l'architecte Morey (1843)  
(élévation et plan) Le portail apparaît ouvert  
AD-62 6FiC 857

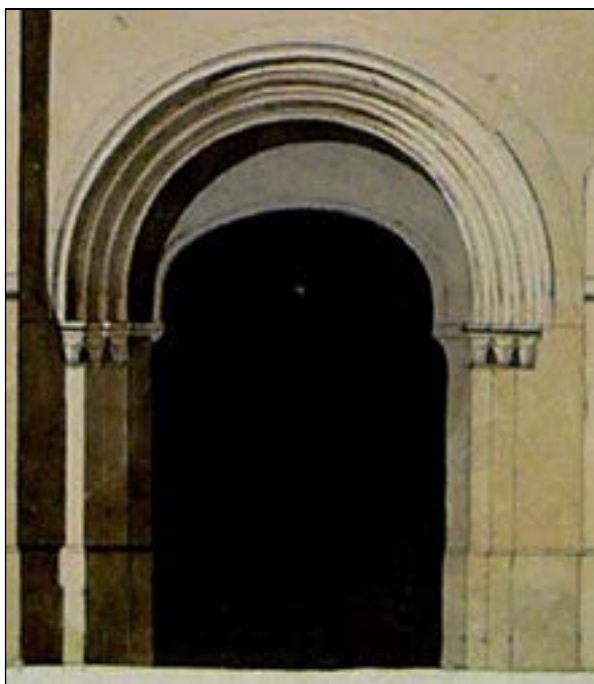


b – Photo de Deneux (1909-1911)  
Le portail apparaît muré  
MAP- sap01\_dnx08010\_p 17-515961



c – État en actuel (2020)  
Cliché : Br. Danel-Marcé

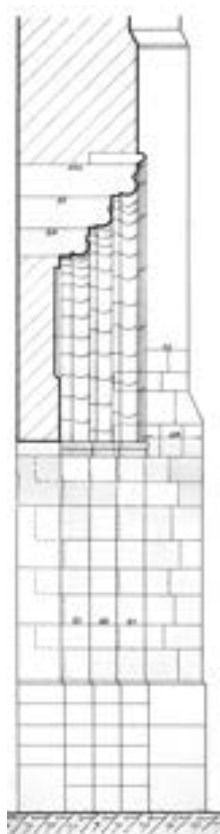
Fig. 106 – Lillers. Portail occidental



a – Relevé de l'architecte Morey (1843)  
(détail) Tympan en arc déprimé, pas de pilier  
central divisant la baie  
AD-62 : 6FiC 854



b – Photo de Mieusement (1887)  
(détail) Tympan modifié, linteau en bâtière et  
pilier central divisant en deux la baie  
AD-62 : 6FiC 949



c – État en 2020 : coupe et élévation  
MAP. Lillers. Carton 2011-022-85, chap. 56.30/21, Mémoire 1, Exercice 1972, att. fig. n° 1 (détail)  
Cliché : Br. Danel-Marcé

Fig. 107 – Lillers. Portail du bras sud

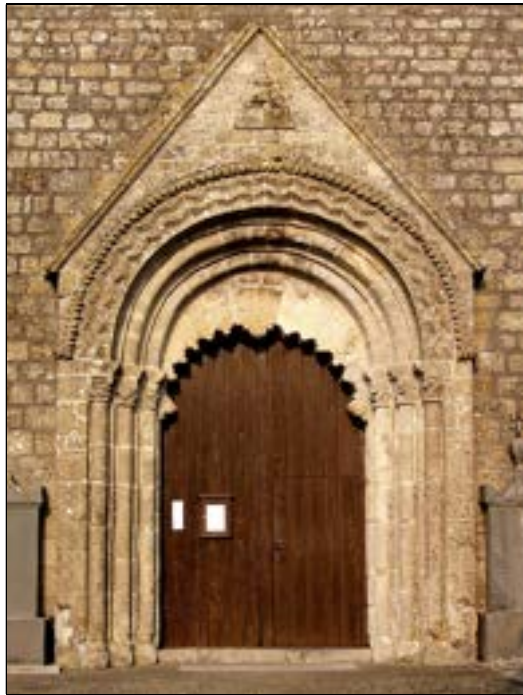


a – Façade du bras sud (c. 1605)  
Album de Croÿ, t. XVII, planche n° 43  
« Saint-Omer dans Lillers » (détail)  
Le portail, non représenté, était peut-être  
déjà muré à l'époque ?



b – État actuel (2020) Vestiges de l'arc à double rouleaux du portail muré  
Cliché : Br. Danel-Marcé

Fig. 108 – Portails comparables au portail nord de la collégiale de Lillers



a – Le Wast (P.-de-C.) Église Saint-Michel  
1<sup>re</sup> quart du XII<sup>e</sup> s. (c. 1103). Portail occidental  
Cliché : Br. Danel-Marcé



b – Elnes (P.-de-C.) Église Saint-Martin  
1<sup>re</sup> moitié du XII<sup>e</sup> s. Portail occidental  
Cliché : Br. Danel-Marcé



c – Condé-sur-Aisne (Aisne)  
Église Saint-Pierre-Saint-Paul. XII<sup>e</sup> s.  
Portail occidental  
© René Hourdry@wikimedia.org



d – Meung-sur-Loire (Loiret)  
Église Saint-Liphard. 1<sup>er</sup> quart du XII<sup>e</sup> s.  
Portail du bras nord  
© MAP-APMH00034546.jpg

Fig. 109 – Portails comparables au portail ouest de la collégiale de Lillers

a – Heuchin (P.-de-C.)  
Église Saint-Martin  
1<sup>re</sup> moitié du XII<sup>e</sup> s.  
Portail occidental  
Cliché : Br. Danel-Marcé



b – Chocques (P.-de-C.)  
Église Notre-Dame  
Début du XII<sup>e</sup> s.  
Portail occidental  
Cliché : Br. Danel-Marcé



c – Coucy-le-Château (Aisne)  
Église Saint-Sauveur  
XII<sup>e</sup> s.  
Portail occidental  
© <http://flickrriver.com>



Fig. 110 – Lillers. Portail du bras nord : détails de la sculpture  
(État en 2008)



a – Ébrasement de gauche : chapiteaux érodés recevant les voussures  
On parvient à distinguer çà et là des restes de volute d'angle, d'échancrure arrondie dotée d'un motif en étamine, tous détails conformes au style des chapiteaux romans de la collégiale.  
Cliché : Br. Danel-Marcé

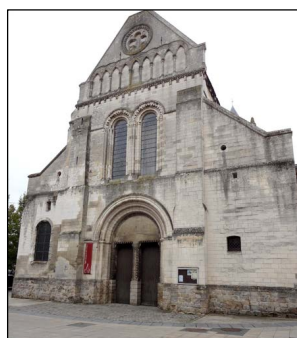


b – Ébrasement de droite : chapiteaux érodés recevant les voussures  
Cliché : Br. Danel-Marcé

Fig. 111 – Lillers. Baies jumelées de la façade occidentale



a – Coupe et élévation. Détail de la coupe : MAP. Carton 2011-022-85. Dessin n° 628, *Église de Lillers, reconstitution de la façade ouest*, ACMH Ch. Waldschmidt, 27/01/1972. Clichés : Br. Danel-Marcé



b – Détail des voussures



Fig. 112 – Baies jumelées de façade occidentale. Comparaisons



a – Guarbecque (Pas-de-Calais). Église Saint-Nicolas  
Baies jumelles percées durant la deuxième moitié du XII<sup>e</sup> siècle dans la façade du XI<sup>e</sup> s.  
Cliché : Br. Danel-Marcé



b – Mareuil-Caubert (Somme). Église Saint-Christophe  
Fenêtres jumelées séparées du second niveau de la façade occidentale (1<sup>er</sup> quart du XII<sup>e</sup> s.)  
Cliché : Br. Danel-Marcé

Fig. 113 – Lillers. Baies des bras nord et sud du transept



a – Bras nord

Baie à arc brisé (détail et vue d'ensemble)  
Cliché : Br. Danel-Marcé



b – Bras sud

Baie à arc cintré (détail et vue d'ensemble)  
Cliché : Br. Danel-Marcé



Fig. 114 – Lillers. Baie du bras nord : détails de l'agencement du décor



◀ a – Partie basse  
Colonnnette logée dans l'angle  
rentrant du piédroit de droite et de la  
retraite talutée  
Clichés : Br. Danel-Marcé

▼ b – Base moulurée  
du piédroit de gauche



c – colonnette de gauche



d – colonnette de droite (en médaillon)

Agencement du sommet des colonnettes et leur raccordement approximatif avec le faite du talus

Fig. 115 – Lillers. Roses aveugles polylobées



a – Lillers. Rose aveugle quadrilobée de la façade occidentale  
Cliché Br. Danel-Marcé



b – Lillers. Rose aveugle quadrilobée  
du pignon du bras nord  
Cliché Br. Danel-Marcé



c – Guarbecque (Pas-de-Calais)  
Église Saint-Nicolas  
Rose du pignon du chevet  
Cliché Br. Danel-Marcé

Fig. 116 – Roses aveugles polylobées et oculi



a – Lillers. Rose aveugle trilobée  
Bras nord. : écoinçon gauche  
Cliché Br. Danel-Marcé



b – Lillers. Rose aveugle quadrilobée  
Bras nord. : écoinçon droit  
Cliché Br. Danel-Marcé



c – Lillers.  
Oculus aveugle  
du pignon  
du bras nord  
Cliché Br. Danel-Marcé



d – Clerques (Pas-de-Calais)  
Église Saint-Barthélemy (fin du XII<sup>e</sup> s.)  
Rose polylobée du chevet plat  
Cliché Br. Danel-Marcé



e – Labeuvrière (Pas-de-Calais)  
Église Sainte-Christine (2<sup>e</sup> moitié du XII<sup>e</sup> s.)  
Oculus du clocher (face sud)  
Cliché Br. Danel-Marcé

Fig. 117 – Lillers. Colonnnettes-raidisiseurs des hauts-voisseaux



a – Ensemble méridional du chœur et chevet

Cliché Br. Danel-Marcé



b – Mur nord de la nef

Cliché Br. Danel-Marcé



c – Mur sud de la nef

Cliché Br. Danel-Marcé

Fig. 118 – Colonnnettes-raidisieurs des hauts-voisseaux. Comparaisons

a – Beauvais (Oise)  
Collégiale Saint-Étienne  
Clair-étage de la nef  
gouttereau sud  
Cliché Br. Danel-Marcé



b – Ham-en-Artois (Pas-de-Calais) Abbatiale Saint-Sauveur  
Gouttereau sud de la nef. Cliché Br. Danel-Marcé

c – Heuchin  
(Pas-de-Calais)  
Église Saint-Martin  
Façade occidentale,  
fenêtres-hautes  
Cliché Br. Danel-Marcé



Fig. 119 – Clair-étage du transept (1) : bras nord



a – Mur gouttereau oriental  
Les deux baies sont murées  
Cliché : Br. Danel-Marcé



b – Mur gouttereau occidental  
Baie distale murée, baie proximale ouverte  
Cliché : Br. Danel-Marcé



Fig. 120 – Clair-étage du transept (2) : bras sud



a – Mur gouttereau oriental  
Les deux baies sont murées  
Cliché : Br. Danel-Marcé



b – Mur gouttereau occidental  
Les deux baies sont ouvertes  
Cliché : Br. Danel-Marcé

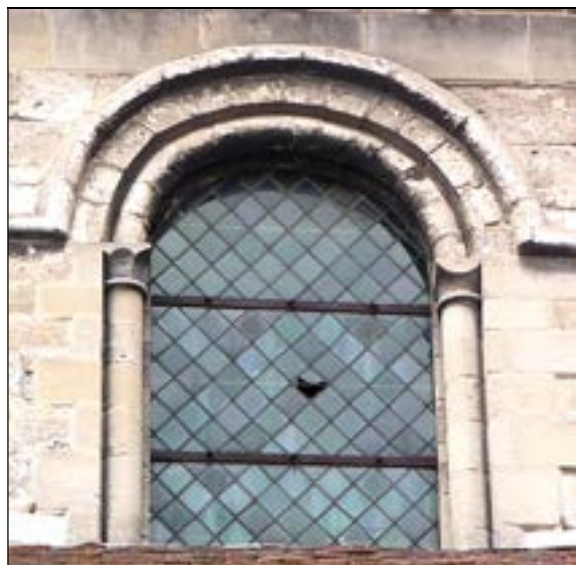
Fig. 121 – Lillers. Fenêtres-hautes (typologie)



a – Chœur (type 1)  
1<sup>re</sup> travée ouest, mur nord  
Cliché : Br. Danel-Marcé



b – Transept sud mur ouest (type 1)  
Baie distale (droite)  
Cliché : Br. Danel-Marcé



c – Nef mur sud (type 2)  
2<sup>e</sup> travée  
Cliché : Br. Danel-Marcé



d – Nef mur nord (type 3)  
Baie de la tribune occidentale  
Cliché : Br. Danel-Marcé

Fig. 122 – Fenêtres-hautes. Comparaisons



a – Cappelle-Brouck (Nord). Église Saint-Jacques (c. 1169)  
Fenêtre-haute du mur gouttereau nord de la nef. Cordon mouluré prolongeant l'archivolte.  
Cliché : Br. Danel-Marcé



b – Douvres (Kent, Angleterre)  
*Saint Mary The Virgin* (début du XII<sup>e</sup> s.)  
Baie du premier étage de la façade  
du clocher-porche  
Cliché : Br. Danel-Marcé



c – Berteaucourt-les-Dames (Somme)  
Église Saint-Nicolas (jadis abbatale  
Notre-Dame-du-Pré (1<sup>er</sup> quart du XII<sup>e</sup> s.)  
Baie du bas-côté sud de la nef  
Cl. : Monnehay-Vulliet /inventaire.hautsdefrance.fr

Fig. 123 – Corniches à modillons (1)



a – Lillers. Corniche du chœur, 1<sup>re</sup> travée nord-ouest  
Tablette rectiligne moulurée ; métopes nues  
Cliché Br. Danel-Marcé



b – Nédon (P.-de-C.). Église Saint-Éloi  
Corniche du chœur (fin du XII<sup>e</sup> s.). Tablette rectiligne moulurée ; métopes nues  
Cliché Br. Danel-Marcé



c – Fléchin (P.-de-C.). Église Saint-Martin  
Corniche du clocher (2<sup>e</sup> moitié du XII<sup>e</sup> s.). Tablette rectiligne moulurée ; métopes nues  
Cliché Br. Danel-Marcé



d – Heuchin (P.-de-C.). Église Saint-Martin  
Corniche du pignon de la façade (1<sup>re</sup> moitié du XII<sup>e</sup> s.) Tablette rectiligne moulurée ; métopes nues  
Cliché Br. Danel-Marcé

Fig. 124 – Corniches à modillons (2)



a – Airaines (Somme). Prieurale Notre-Dame  
Corniche du pignon de la façade (c. 1130) ; tablette rectiligne moulurée ; métopes nues  
Cliché Br. Danel-Marcé



b – Labeuvrière (P.-de-C.). Église Sainte-Christine-de-Suède  
Corniche du clocher, face ouest (2<sup>e</sup> moitié du XII<sup>e</sup> s.) ; tablette sur arcature cintrée vide  
Cliché Br. Danel-Marcé



c – Guarbecque (P.-de-C.). Église Saint-Nicolas  
Corniche du pignon de la façade (2<sup>e</sup> moitié du XII<sup>e</sup> s.) ; tablette sur arcature cintrée vide  
Cliché Br. Danel-Marcé

d – Thaon (Calvados). Église Saint-Pierre  
Corniche du pignon de la façade (1<sup>er</sup> tiers du XII<sup>e</sup> s.)  
tablette sur arcature cintrée vide  
Cliché Br. Danel-Marcé



Fig. 125 – Corniches à modillons (3)



a – Ames (P.-de-C.). Église Saint-Pierre  
Corniche sud de la nef (1<sup>re</sup> moitié du XII<sup>e</sup> s.) ; tablette sur arcature cintrée vide (clé à feston)  
Cliché Br. Danel-Marcé



b – Guémy (Tournehem-sur-la-Hem. P.-de-C.). Égl. de la Nativité-de-Notre-Dame  
Corniche sud-est du chœur (fin du XII<sup>e</sup> s.) ; tablette sur arcature trilobée vide  
Cliché Br. Danel-Marcé



c – Mareuil-Caubert (Somme)  
Église Saint-Christophe  
Corniche de la façade  
(1<sup>er</sup> quart du XII<sup>e</sup> s.)  
arcature cintrée à motifs ornementaux  
logés sous la clé  
Cliché Br. Danel-Marcé

d – Beauvais (Oise).  
Collégiale Saint-Étienne  
Corniche beauvaisine  
gouttereau sud de la nef  
(1<sup>re</sup> tiers du XII<sup>e</sup> s.)  
Cliché Br. Danel-Marcé



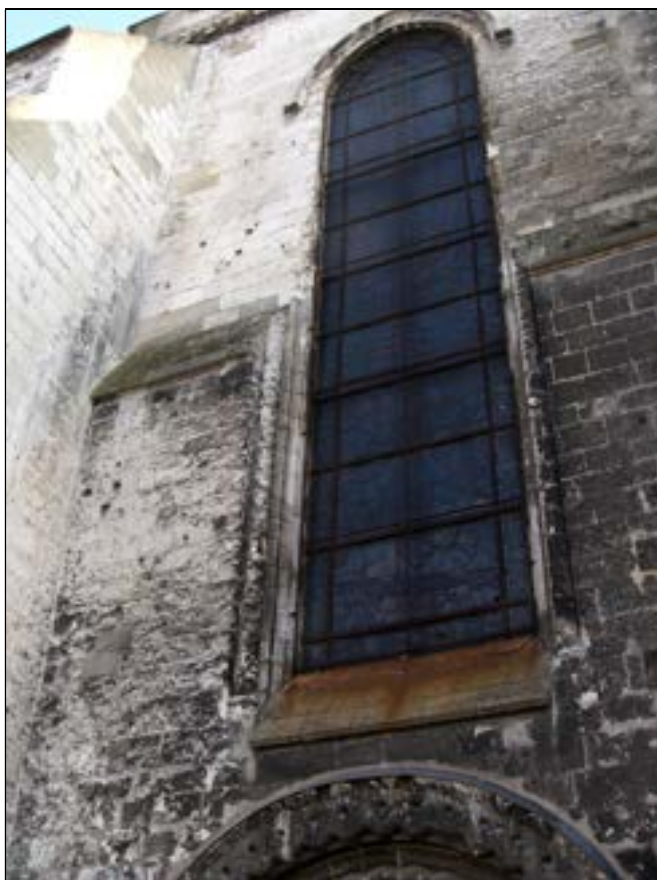
Fig. 126 – Lillers. Retraites talutées du transept

a – Bras nord

Retraite talutée extérieure

En abaissant le niveau primitif de l'appui pour agrandir l'ouverture de la baie, on a dû opérer une brèche dans l'épaisseur de la maçonnerie ; ici, on a embelli les arêtes en y ménageant une paire de colonnettes posées sur une base moulurée. À l'intérieur, on s'est contenté de chanfreiner les arêtes.

Cliché : Br. Danel-Marcé



b – Bras sud

Retraite talutée intérieure

L'agrandissement de la baie méridionale, ici aussi, a traversé la retraite. La colonnette qui garnit l'angle est peut-être d'origine, comme semble le suggérer le chapiteau godronné qui la coiffe. Les parties non restaurées (moitié supérieure) montrent des tronçons de fûts en délit, hauts de quelques assises, alternant avec des tambours plus courts, appareillés, qui leur servent de souche de scellement.

La corniche qui couronne la retraite est un ajout tardif consécutif à la suppression de la coursière du revers du mur-pignon.

Cliché : Br. Danel-Marcé



Fig. 127 – Dessin de l'architecte Morey (1843). Pl. n°4. Coupe sur la longueur de l'église (AD-62. 6 Fi C 855)  
Encre et rehauts de couleur sur papier format 75x106 cm

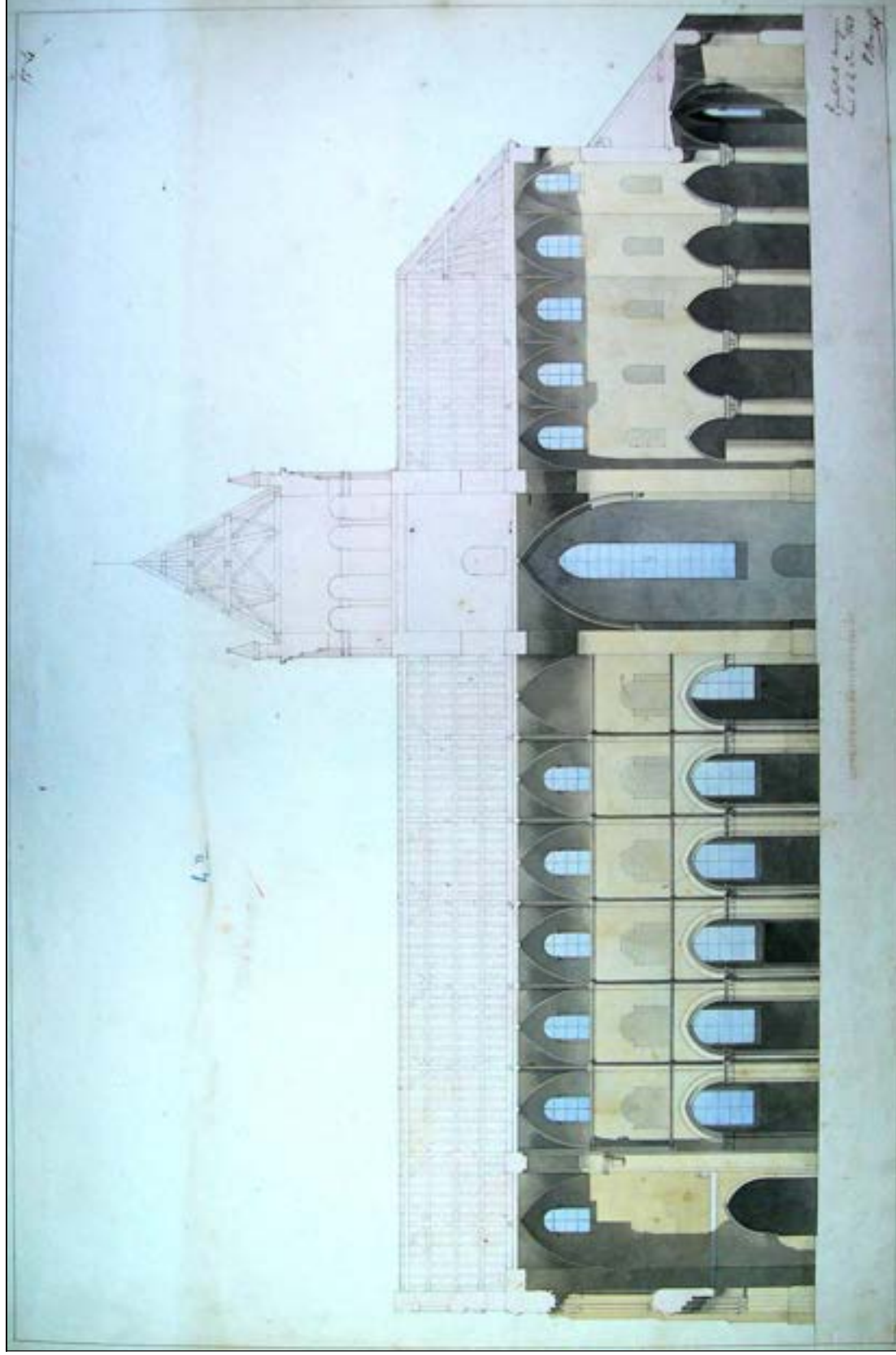
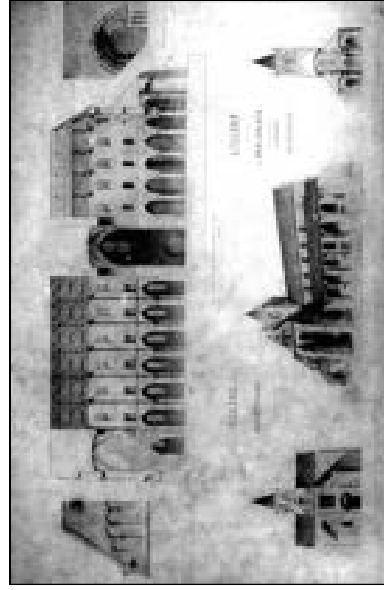




Fig. 128 – *Église de Lillers, projet de restauration, É. Danjoy (15 mars 1875)*



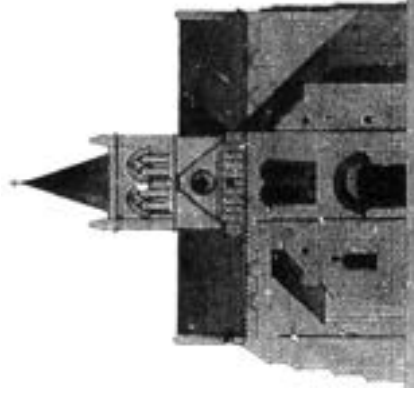
a - *Projet de restauration.  
Élévation des façades latérale, principale et  
coupe transversale (état actuel). Coupe  
longitudinale restaurée. Détails.*

MAP. Planothèque

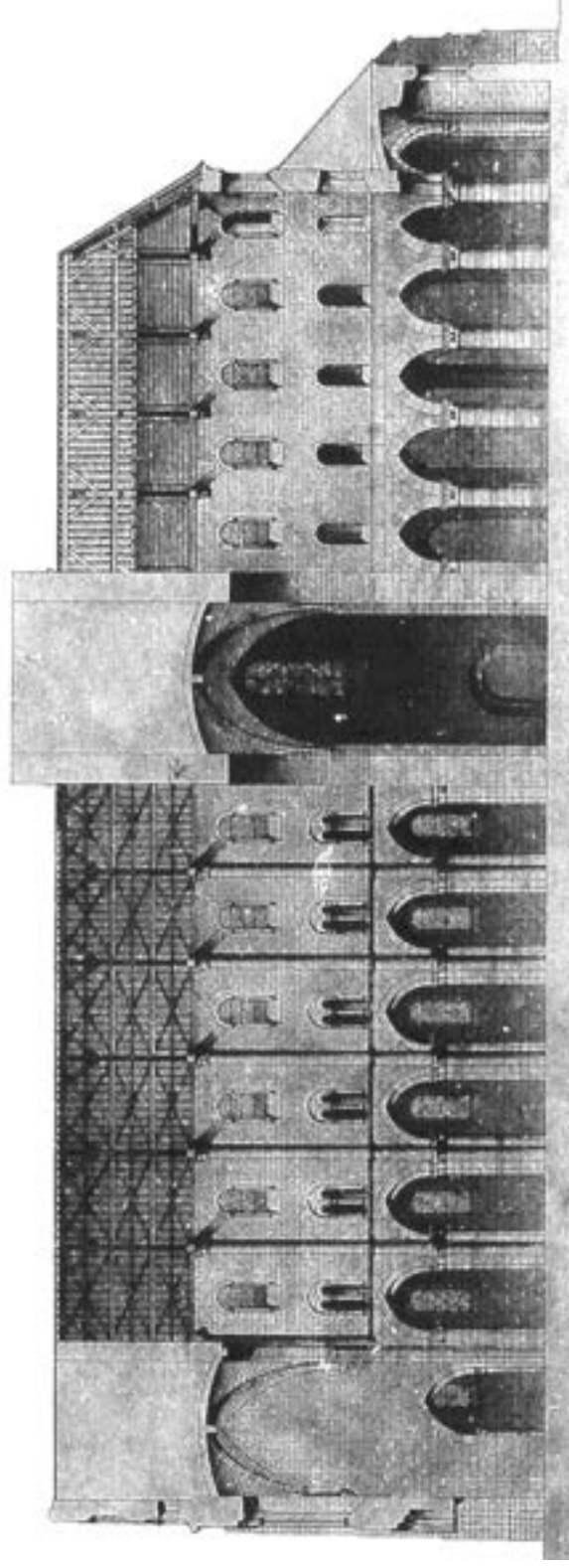
Cote conservation : 0082/062/1004

Document n° 007322 [001]

Plan (format F1 ; papier ; encre ; aquarelle).



b - (détail) *Façade principale (état actuel)*



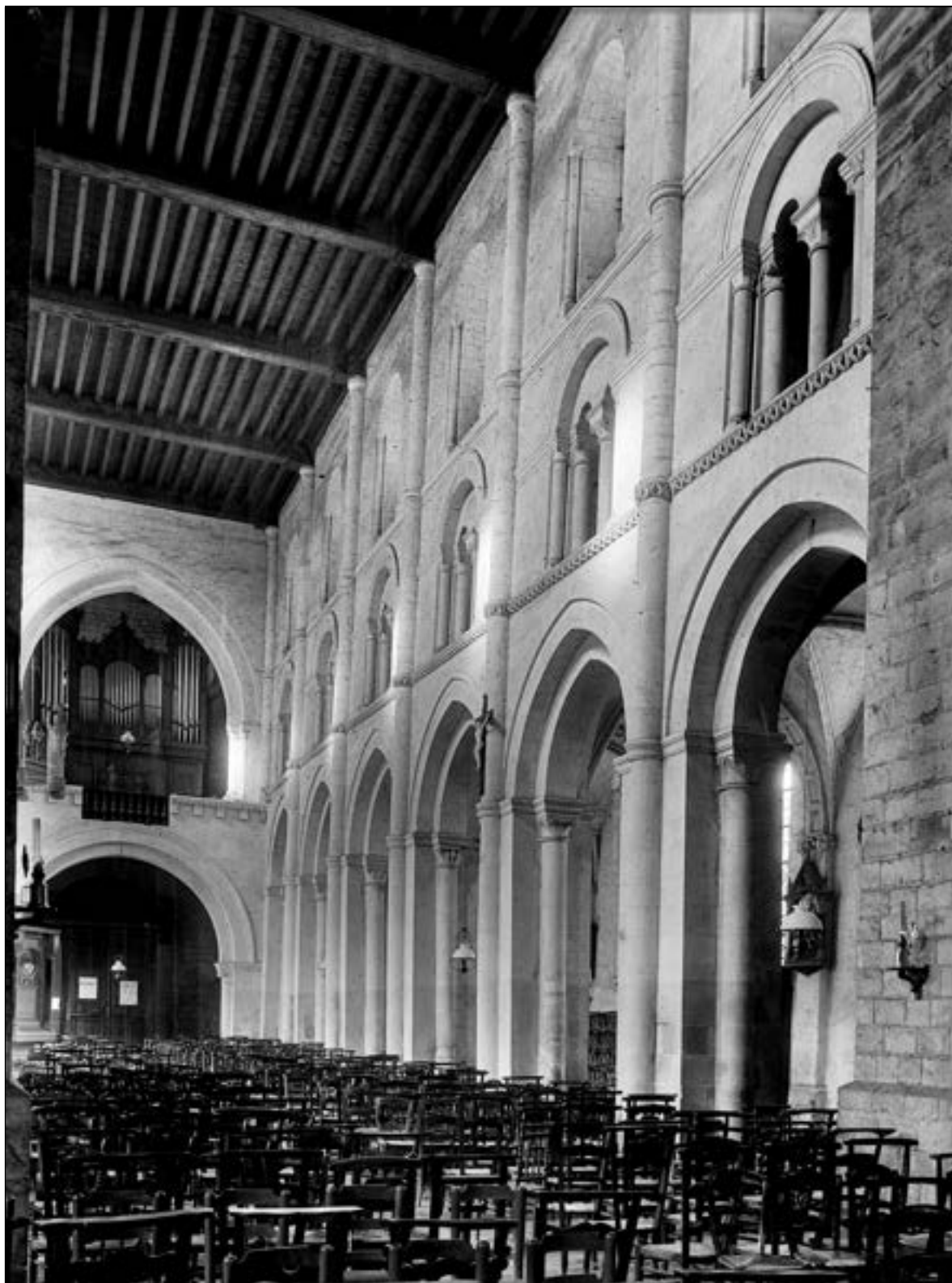
c - (détail) *Coupe longitudinale restaurée*

Fig. 129 – *Lillers. Nef, vers l'ouest, par Médéric Mieusement (1887)*  
(Critique d'authenticité des chapiteaux : *Document A*)



AD-62, 6 Fi C 948. Épreuve à partir d'un négatif noir et blanc (support verre et gélatino-bromure)  
« Lillers (Pas-de-Calais). Église, nef prise du chœur (mai 1887) ».  
État de l'intérieur au cours de la première campagne de restauration dirigée par Danjoy.

Fig. 130 – *Lillers. Nef, vers l'ouest*, par Henri Deneux (c. 1909-1911)  
(Critique d'authenticité des chapiteaux : *Document B*)



MAP (RMN, *DNX08011*, base Mémoire sap01\_dnx08011\_p)  
Épreuve à partir d'un négatif noir et blanc (support verre et gélatino-bromure)  
« Intérieur. Nef vers l'entrée ».

Fig. 131 – *Lillers. Nef, vers l'est*, par Henri Deneux (c. 1909-1911)  
(Critique d'authenticité des chapiteaux : *Document C*)



MAP (RMN, *DNX08012*, base Mémoire sap01\_dnx08012\_p)  
Épreuve à partir d'un négatif noir et blanc (support verre et gélatino-bromure)  
« Intérieur. Nef vers le chœur »

Fig. 132 – *Lillers. Nef, vers l'est. Carte postale (c. 1900-1914)*  
(Critique d'authenticité des chapiteaux : *Document D*)



Carte postale ancienne (s. n., s. d.). « Lillers. – L'Église (vue intérieure) ». Éditeur J. Poriche, à Lillers (acquise le 02-01-2016 sur le site *delcampe.net*). Vue de la nef, depuis l'ouest, en direction du chœur.

**Fig. 133 – Lillers, intérieur de la nef vue vers l'ouest (c. 1900-1914).**  
Carte postale ancienne, sans nom, ni date, ni éditeur. Coll. privée de M. R\*, Lillers.  
(Critique d'authenticité des chapiteaux : Document Q)

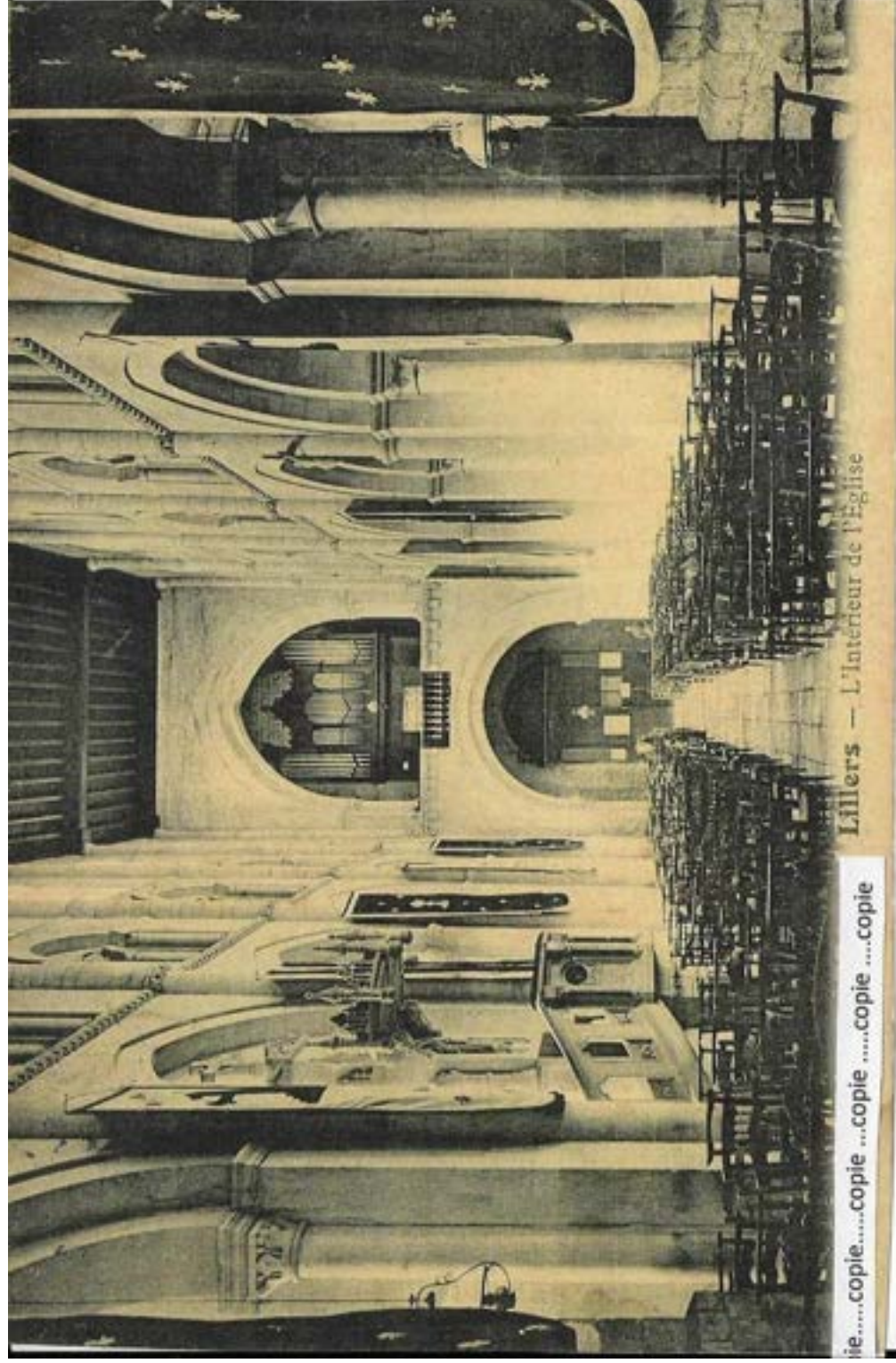
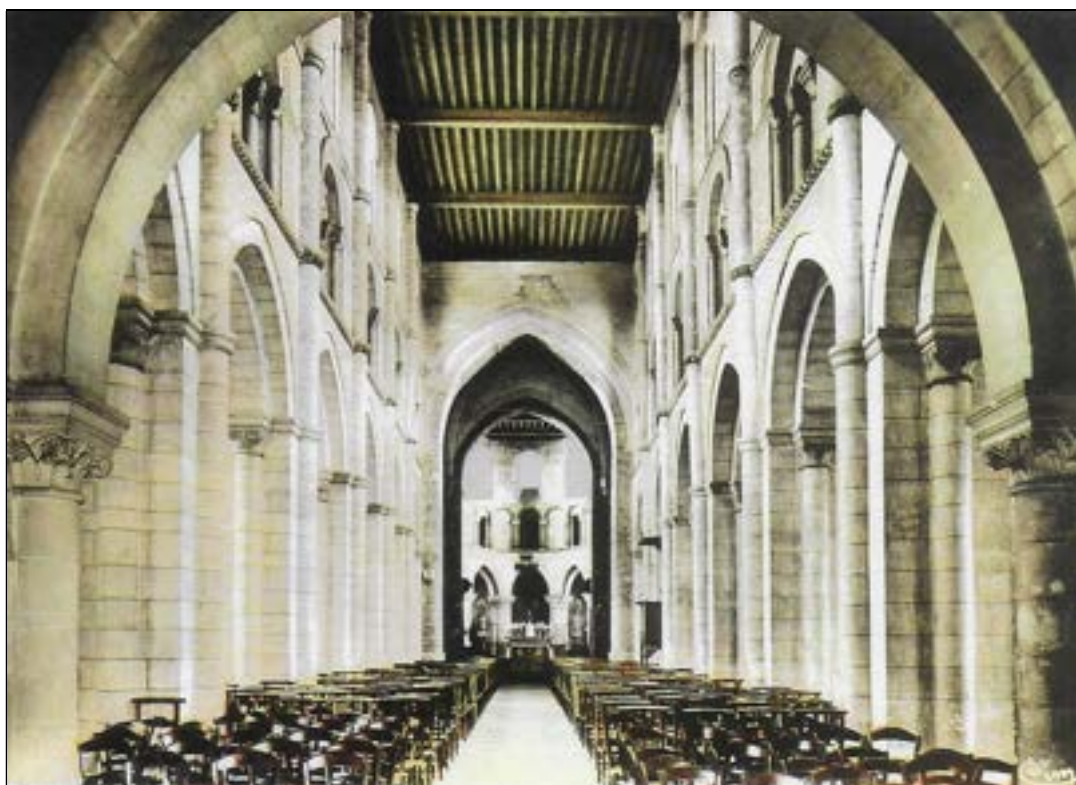


Fig. 134 – Lillers. Élévation du vestibule (1)



a – Vu vers l'ouest. Au fond : le sas lambrissé, portail clos  
Cliché : Br. Danel-Marcé



b – Vue vers l'est, depuis le grand arc plein-cintre du vestibule  
Copie d'une carte postale (après 1930) avec autorisation du propriétaire qui a souhaité garder l'anonymat.

Fig. 135 – Lillers. Élévation du vestibule (2)



a – Vue traversante (sud-nord)  
du vestibule depuis l'arc latéral  
du bas-côté sud  
Cliché : Br. Danel-Marcé



b – Arc latéral du vestibule vu  
depuis le bas-côté nord.  
À droite : chapelle des Fonts  
Cliché : Br. Danel-Marcé



Fig. 136 – Lillers. Élévation intérieure du massif occidental



Ensemble du vestibule et de la tribune occidentale depuis la nef  
Cliché : Br. Danel-Marcé

Fig. 137 – Tribune, emprise de la cage d'escalier en vis nord-ouest



a- À gauche : empiètement dans l'angle nord-ouest de la tribune du massif de maçonnerie de la cage d'escalier en vis (en haut, à gauche : cage en charpente contenant la volée droite qui complète le dispositif). À droite : vue intérieure de cette volée droite. Clichés : (gauche) A. Timbert ; (droite) Br. Danel-Marcé



b- Vue de l'angle sud-ouest de la nef  
(à l'arrière-plan du garde-corps : fenêtre-haute méridionale de la tribune)

Cliché : Br. Danel-Marcé

Fig. 138 – Lillers. Élévation de la nef



a – Mur nord en direction de l'ouest. Cliché : Br. Danel-Marcé



b – Mur sud en direction de l'ouest. Cliché : Br. Danel-Marcé

Fig. 139 – Élévation de la nef. Comparaisons

a – Mont-Saint-Michel (Manche)  
Abbatiale Saint-Michel  
Nef, travées méridionales vers l'ouest  
élévation à trois niveaux  
© Parsifall @ wikimedia.org



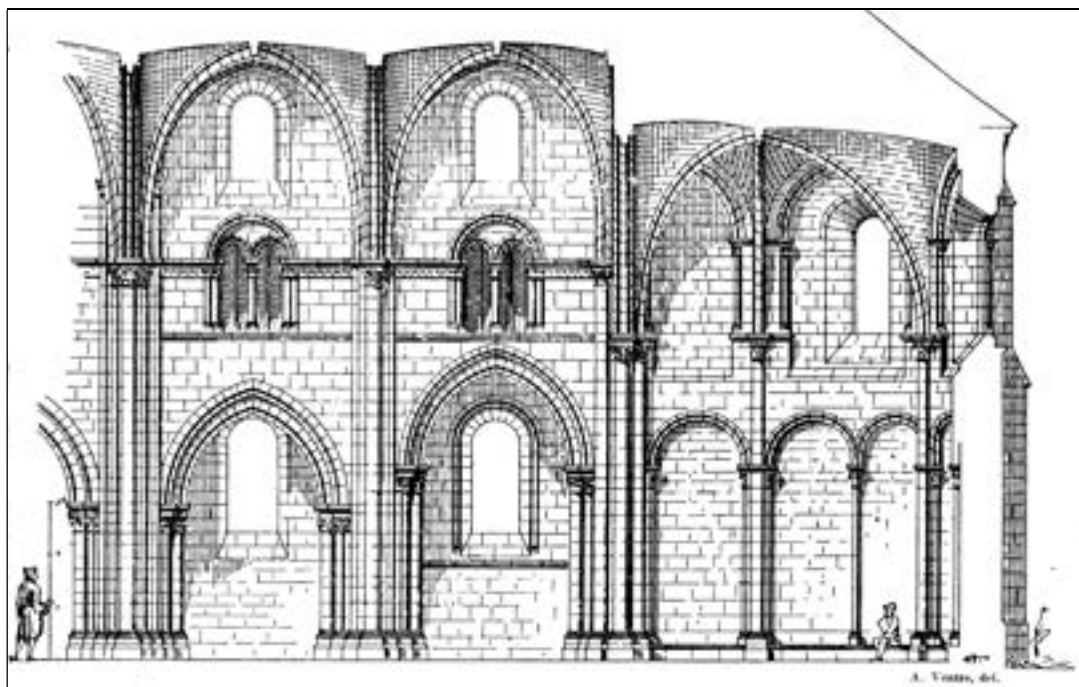
b – Nevers (Nièvre)  
Église (paroissial) Saint-Étienne  
Nef, élévation à trois niveaux du mur nord  
© Jochen Jahnke @ wikimedia.org



Fig. 140 – Élévation de la nef. Comparaisons



a – Beauvais (Oise)  
Collégiale Saint- Étienne  
Nef, travées occidentales du mur nord  
élévation à trois niveaux  
Cliché : Br. Danel-Marcé



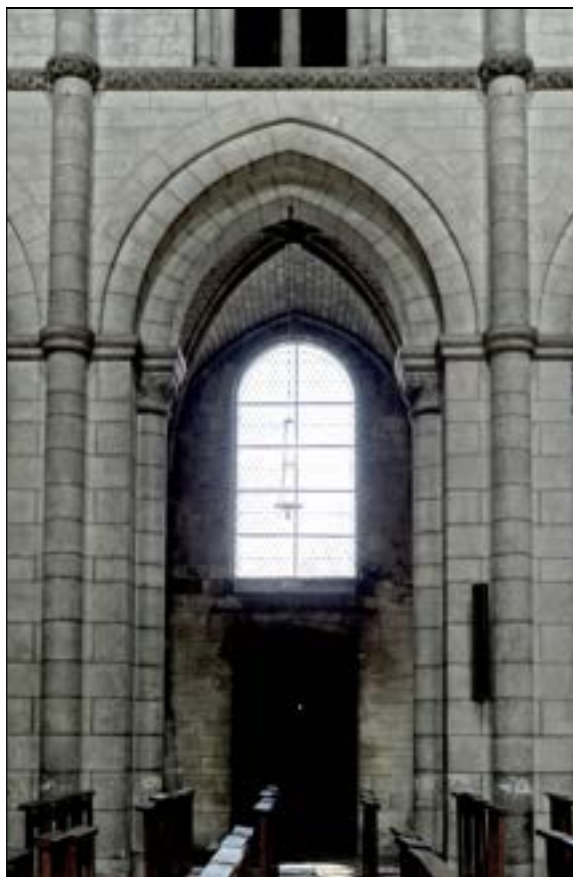
b – Creil (Oise) Collégiale Saint-Évremond (détruite)  
(à gauche) Nef, élévation à trois niveaux des travées orientales du mur nord  
« Coupe longitudinale de l'église », gravure par A. Ventre

in E. Lefèvre-Pontalis, « Saint-Évremond de Creil. Notice nécrologique », *BM*, 1904, Hors texte © eglisesdeloise.com

Fig. 141 – Lillers. Les trois niveaux d'élévation de la nef

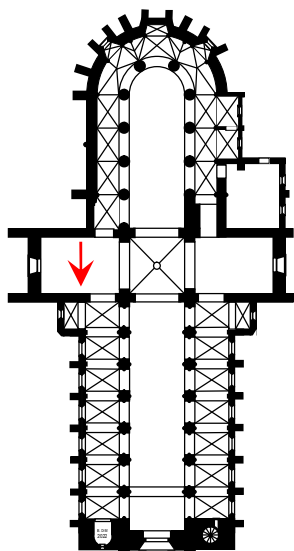


a – Premières travées nord jouxtant le vestibule et la tribune occidentale (depuis le bas-côté sud)  
Cliché : Br. Danel-Marcé



b – Grandes-arcades du mur nord (deuxième travée)  
Arc brisé, à deux rouleaux  
Colonnes-raideuses engagées (côté nef)  
Tailloir des chapiteaux se prolongeant en moulure qui pourtourne l'ensemble du pilier  
Cliché : Br. Danel-Marcé

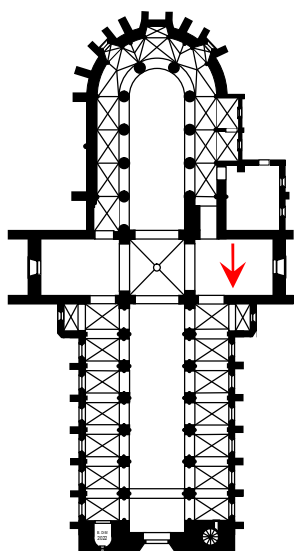
Fig. 142 – Lillers. Élévation des grandes-arcades du transept (3)



a – Bras nord, mur ouest (intérieur)

(à droite) grandes-arcades médiane et distale murées, (à gauche) grande-arcade moderne plus large.  
Entre les deux arcades murées : la silhouette bûchée du chapiteau 149 et de son tailloir.

Cliché : Br. Danel-Marcé

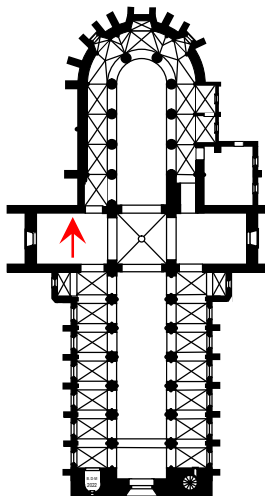


b – Bras sud, mur ouest (intérieur)

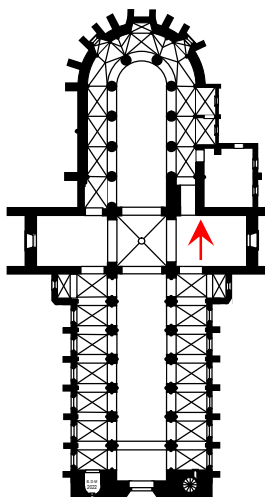
(à gauche) grandes-arcades distale et médiane murées, (à droite) grande-arcade moderne plus large

Cliché : Br. Danel-Marcé

Fig. 143 – Lillers. Élévation des grandes-arcades du transept (4)



a – Bras nord, mur est  
(à droite) grande-arcade proximale  
primitive ouvrant sur le déambulatoire  
Cliché : Br. Danel-Marcé

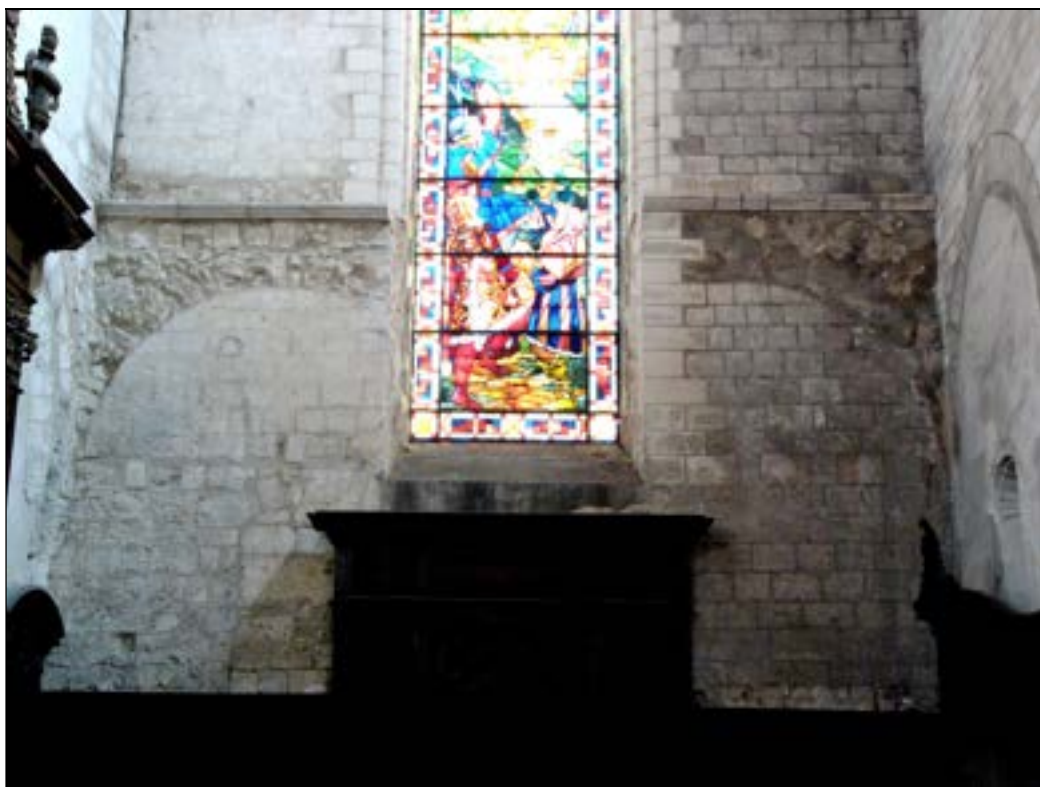


b – Bras sud, mur est  
(à gauche) grande-arcade proximale  
ouvrant sur le déambulatoire reprise  
en sous-œuvre c. fin XII<sup>e</sup>- XIII<sup>e</sup> s.  
Cliché : Br. Danel-Marcé





Fig. 144 – Vestiges de coursières des murs-pignons du transept (1)



a – Bras sud. Vestiges d'arrachements d'arcs plein-cintre au revers du mur-pignon

Cliché : Br. Danel-Marcé



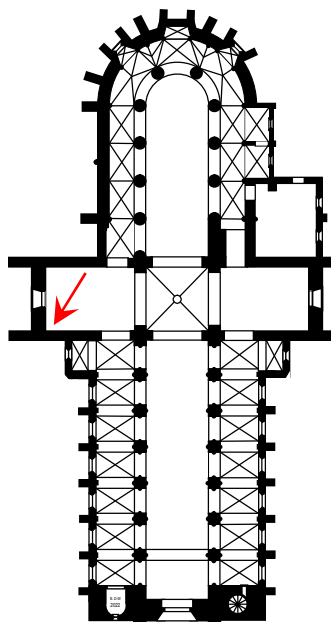
b – Bras nord, angle occidental



c – Bras nord, angle oriental

Vestiges du même dispositif qu'au sud (le sommet des arcs a disparu avec l'arrachement du niveau supérieur de la retraite interne que coiffe une corniche moderne). Cliché : Br. Danel-Marcé

Fig. 145 – Vestiges de coursières des murs-pignons du transept (2)  
Emprise de la coursière dans l'angle nord-ouest du bras nord



Bras nord

*Emprise de la coursière dans la maçonnerie  
(hypothèse de restitution du dispositif)*

Cliché 1

Vue d'ensemble des arrachements de maçonnerie dans les parements : naissance de l'arc cintré (qui a été écimé) ; épaisseur et hauteur primitives de la retraite renforçant le mur-pignon (elle a été rabattue jusqu'au niveau de la corniche).

Cliché 2

(En pointillé jaune) La retraite affleurerait le niveau du seuil de la baie n° 13 (trait blanc) ; son épaisseur insuffisante était doublée par celle de l'arc cintré (on voit en la silhouette de leur emprise en négatif sur les parois). Pour couvrir toute la largeur du passage, on a dû la compléter par un dallage en encorbellement, vraisemblablement soutenu par des corbeaux ou des consoles. La coursière longeait le revers du mur-pignon et rejoignait, à l'opposé, la baie n° 19. L'abaissement tardif de l'appui de la fenêtre a sectionné en deux tronçons le dispositif.

Cliché : Br. Danel-Marcé

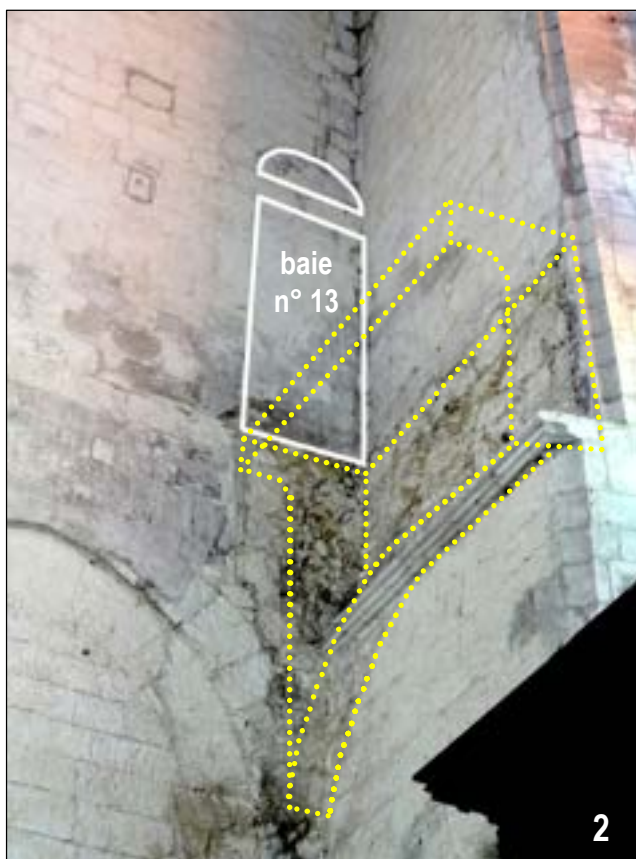


Fig. 146 – Coursières des murs-pignons du transept. Comparaisons (1)

a – Conques (Aveyron)  
Abbatiale Sainte-Foy  
Bras nord du transept  
Coursière reliant les tribunes des bas-côtés, à  
garde-corps en ferronnerie.  
La jonction des deux arcs plein-cintre qui  
soutiennent le passage prend appui sur une  
grande console historiée représentant  
l'Annonciation.

Cliché : Br. Danel-Marcé



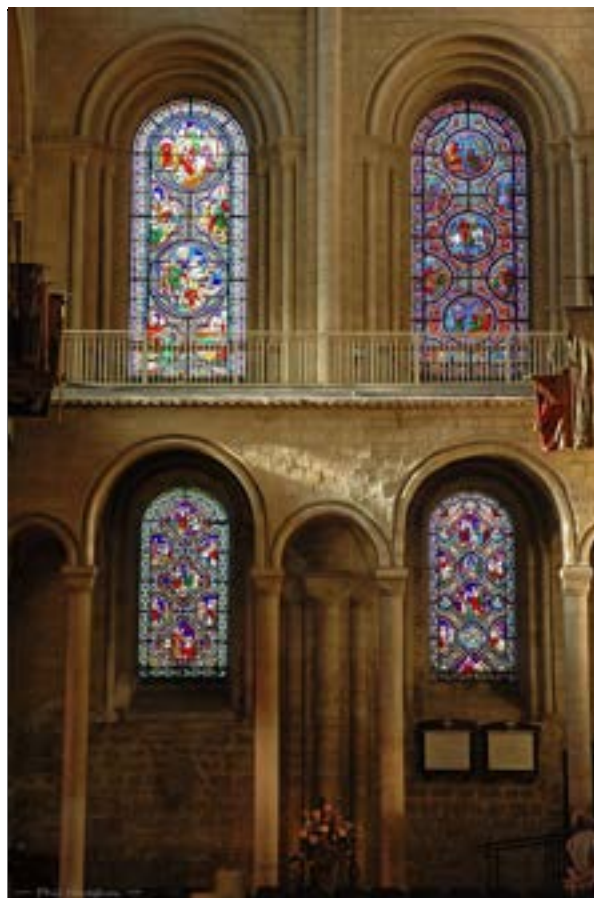
b – Southwell (Nottinghamshire,  
Angleterre)  
Cathédrale  
Bras nord du transept  
Coursière à garde-corps en ferronnerie  
reliant les tribunes des bas-côtés.

© Aidan Mc Rae Thomson @ Flickr

Fig. 147 – Coursières des murs-pignons du transept. Comparaisons (2)

a – Ely (Cambridgeshire, Angleterre)  
Cathédrale Sainte-et-Indivisible-Trinité  
Bras nord du transept  
Coursière reliant les tribunes des bas-côtés,  
à garde-corps en ferronnerie.  
Le passage prend appui sur des arcades plein-  
cintre de différentes hauteurs.

© Phil Heneghan @ Flickr



b – Lille (Nord)  
Cathédrale Notre-Dame-de-la-Treille  
(XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> s.)  
Bras nord du transept  
Coursière à garde-corps en maçonnerie portée par  
des corbeaux et reliant les passages opposés du  
triforium (au deuxième niveau de l'élévation). Les  
deux niveaux extrêmes correspondent, en bas, à  
une tribune étroite et en haut, à une coursière  
secondaire desservant le passage étroit des  
fenêtres-hautes.

Cliché: B. Danel-Marcé

Fig. 148 – Élévation de la croisée du transept (1)

a – Vue d'ensemble  
d'ouest en est  
Grands arcs brisés à rouleau  
de grès et voûte d'ogives

Cliché : Br. Danel-Marcé



b – Grand arc  
occidental de la croisée  
(face ouest depuis la nef)  
Les piédroits sont appareillés  
en grès ; les voussoirs du  
premier rouleau sont en grès,  
ceux des deux autres  
rouleaux sont en calcaire

Cliché : Br. Danel-Marcé



Fig. 149 – Élévation de la croisée du transept (2)



a – Pile A 8 (faces ouest et sud depuis la nef).  
Arrière plan : pile A 9 et entrée nord du  
déambulatoire. Cliché : Br. Danel-Marcé



b – Pile B 8 (faces ouest et nord depuis la nef).  
Arrière plan : pile B 9 et entrée sud du  
déambulatoire. Cliché : Br. Danel-Marcé



c – Pile B 9 (vers le sud-est), à la jonction des  
grands arcs oriental et méridional de la croisée  
Cliché : Br. Danel-Marcé



d – Pile B 9 (chœur) piédroit sud du grand arc  
oriental et colonne engagée B 9 (en partie  
masquée par les stalles). Cliché : Br. Danel-Marcé

Fig. 150 – Élévation du chœur : grandes-arcades



a – Travées droites 2 à 4 du mur nord. Cliché : Br. Danel-Marcé

b – Rond-point  
en contre-plongée  
depuis la baie axiale  
des grandes-arcades.

Cliché : Br. Danel-Marcé



Fig. 151 – Lillers. Élévation du chœur

a – Ensemble nord vers l'est.  
Cliché : Br. Danel-Marcé



b – Ensemble sud vers l'est.  
Cliché : Br. Danel-Marcé



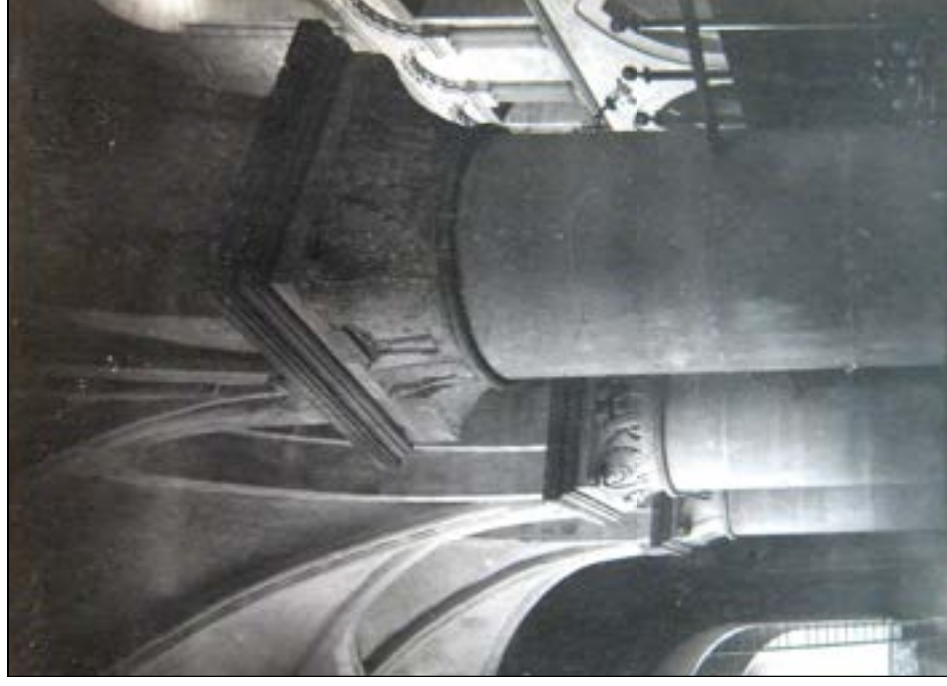


**Fig. 152 – « Intérieur : Triforium », C. Enlart**  
(Critique d'authenticité des chapiteaux : Document N)



MAP. Casier archéologique 96-25-760  
Cliché Enlart 1920 (13 x 18 cm). A.M.H. n° 29.058  
Lillers. Chœur vers le sud-est

**Fig. 153 – Chapiteaux du chœur, Enlart (1920)**  
(Critique d'authenticité des chapiteaux : Document O)



MAP. Casier archéologique 96-25-760  
Cliché Enlart 1920 (13 x 18 cm). A.M.H. n° 29.059  
Lillers. Bas-côté sud du chœur en direction de l'ouest

Fig. 154 – Élévation du chœur : grandes-arcades. Comparaisons (1)

a – Manéglise (Seine-Maritime)  
*Église Saint-Germain*  
Deuxième moitié du XI<sup>e</sup> – début du XII<sup>e</sup> s.  
Nef, vers le sud-ouest  
Colonnade des grandes-arcades

© MAP- sap01\_mh001620\_p



b – Gloucester  
(Gloucestershire, Angleterre)  
*Cathédrale St Peter and the Holy  
and Indivisible Trinity*  
Dernier quart du XI<sup>e</sup> s.  
Nef, élévation d'une travée  
Colonnade des grandes-arcades

© asset.library.wisc.edu



Fig. 155 – Élévation du chœur : grandes-arcades. Comparaisons (2)



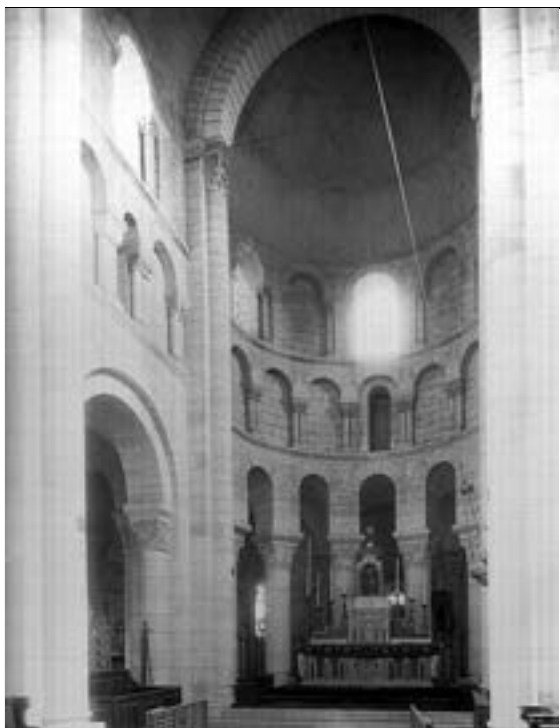
a – Maule (Yvelines)  
*Église Saint-Nicolas*  
c. 1090-1120  
« Travée de la nef »  
Mur nord. Colonnes des  
grandes-arcades

© MAP- Base Mémoire. Négatif  
n° MH.0006510. Cliché : Durand J.-E.

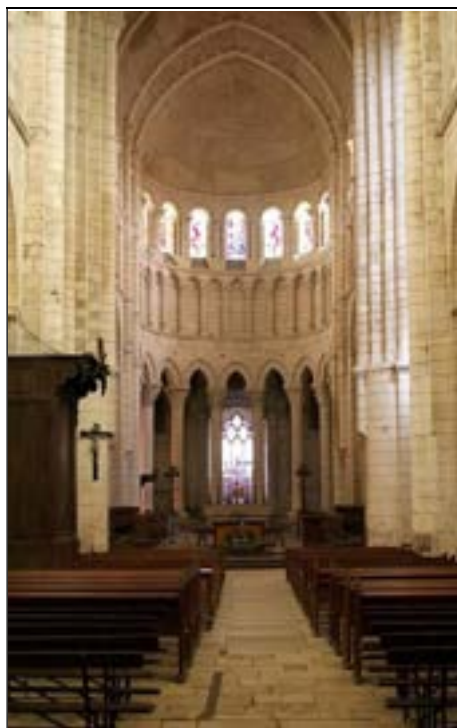


b – Luchaux (Somme) *Église Saint-Léger* deuxième quart du XII<sup>e</sup> s.  
Nef, mur nord. Colonnes des grandes-arcades. Cliché : Br. Danel-Marcé

Fig. 156 – Élévation du chœur. Comparaisons (3)



a – Saint-Aignan-sur-Cher (Loir-et-Cher)  
*Collégiale Saint-Aignan*  
Fin du XI<sup>e</sup> – début du XII<sup>e</sup> s.  
Élévation du chœur © MAP. sap01\_lp005190\_p



b – La Charité-sur-Loire (Nièvre)  
*Priurale Notre-Dame*  
Deuxième moitié du XI<sup>e</sup> s.  
Élévation du chœur © medieval.mrugala.net



c – Saint-Benoît-sur-Loire (Loiret) *Abbaye de Fleury*  
Élévation du chœur construit entre 1067 et 1108 © Pymouss. Wikipedia.org

Fig. 157 – Déambulatoire, bas-côté sud, travée XI : modifications du bâti en vue d'assurer l'assise de la tourelle d'escalier du clocher sus-jacente



a – ensemble de la travée vers l'ouest  
(à droite) emprise du massif de maçonnerie pris  
sur la grande-arcade du chœur  
Cliché Br. Danel-Marcé



b – travée XI, côté sud  
(à gauche) arcade murée jadis ouverte sur le  
bas-côté oriental du bras sud (abattu)  
Cliché Br. Danel-Marcé



c – arcs de renforcement plaqués contre l'intrados de la voûte primitive de la travée XI  
Cliché Br. Danel-Marcé

Fig. 158 – Déambulatoire. Supports engagés du mur d'enveloppe

a – Support *F 10* (vestiges)  
(travées droites *X* et *XI*)  
Colonne forte (diamètre : 30 cm) engagée dans le pilier qui se trouvait jadis à l'angle du mur d'enveloppe méridional avec celui du bas-côté oriental du bras sud. La baie de l'arcade a été aveuglée dans un second temps, lors de la construction de la tour d'escalier du clocher : la flèche jaune indique la ligne de jonction entre le pilier (à gauche) et le parement du bouchage (à droite).

Cliché : Br. Danel-Marcé



b – Chapelle d'axe du Saint-Sang  
Colonnes faibles cornières encadrant l'entrée de la chapelle (diamètre : 24 cm) ; à gauche, colonne forte épaulant le mur d'enveloppe entre cette chapelle et la chapelle nord.

Cliché : Br. Danel-Marcé



Fig. 159 – Déambulatoire (mur d'enveloppe nord). Support *E 10*



Vue d'ensemble du support *E 10*, entre les travées *I* et *II*

De ce support composé, pendant septentrional du support *F 10*, il ne reste plus que la colonnette d'angle qui porte le chapiteau *179*. Le fût de la colonne forte (30 cm de diamètre) qui faisait saillie sur le couloir a été bûché (la flèche jaune indique l'empreinte de la zone d'arrachement). La corbeille du chapiteau qui couronnait cette colonne a également été bûchée, à l'exception d'un noyau dans lequel a été sculptée la panse godronnée du culot *E-10*, sa partie supérieure ayant été retaillée dans le corps de moulures du tailloir roman orné de dents-de-scie.

À gauche de la colonnette d'angle, le mur de cloisonnement de la baie qui ouvrait jadis sur le bas-côté oriental du bras nord ; à droite, l'une des deux arcades brisées de la chapelle seigneuriale percées vers 1500 dans le mur d'enveloppe du déambulatoire.

Cliché : Br. Danel-Marcé

Fig. 160 – Mur du déambulatoire. Vestiges d'une baie romane murée



(ci-contre) Vue d'ensemble.  
Premières travées nord du déambulatoire vers l'ouest (la flèche signale l'emplacement de la baie dans la travée II).

(ci-dessous) Détail des vestiges.  
En pointillé, intrados de la voussure de la baie murée, jouxtant le pilier *E 10* dont ne subsiste que le tailloir et le chapiteau retaillés en pseudo-culot godronné.  
Cliché : Br. Danel-Marcé





Fig. 161 – Lillers. Ouvertures sur comble de la nef



a – Vue vers l'est (depuis la tribune) des travées 1 à 5 du mur nord de la nef  
Cliché : Br. Danel-Marcé



b – Baie (1) de la première travée d'ouverture sur comble nord  
Cliché : Br. Danel-Marcé

Fig. 162 – Lillers. Ouvertures sur comble du chœur



a – Ensemble du chœur vers l'est  
Cliché : Br. Danel-Marcé



b – Baie (31) murée, autrefois ouverte sur le comble nord  
Cliché : Br. Danel-Marcé

Fig. 163 – Ouvertures sur comble. Comparaisons (1)



a – Tournai (Hainaut, Belgique). Cathédrale Notre-Dame (début du XII<sup>e</sup> s.)  
Mur nord de la nef. Arcature plein-cintre ininterrompue du triforium  
Cliché : Br. Danel-Marcé



b – Cappelle-Brouck (Nord). Église Saint-Jacques-le-Majeur (c. 1169)  
Mur nord de la nef. Clair-étage avec arcature alternant baies ouvertes et aveugles  
Cliché : Br. Danel-Marcé

Fig. 164 – Ouvertures sur comble. Comparaisons (2)



a – Cheux (Calvados). Église Saint-Vigor (1<sup>re</sup> moitié du XII<sup>e</sup> s.)  
Chœur. Arcature continue alternativement aveugle et ouverte par une étroite baie en plein-cintre.  
L'archivolte de l'arc de décharge à bâtons-rompus rappelle les baies du chœur de Lillers.  
Cliché : Br. Danel-Marcé



b – Saint-Martin-de-Boscherville (Seine-Maritime). Abbatié Saint-Georges  
(fin XI<sup>e</sup> - début XII<sup>e</sup> s.) Angle du bras nord du transept et du chœur. Triforium : arcature à quatre baies  
en plein-cintre percées d'ouvertures rectangulaires. Cliché : Br. Danel-Marcé

Fig. 165 – Ouvertures sur comble de la nef. Comparaisons (1)



a – Beauvais (Oise). Collégiale Saint-Étienne. Mur nord de la nef  
Baie autrefois ouverte sur la tribune, à cinq colonnettes (même configuration qu'à Lillers)  
Cliché : Br. Danel-Marcé



b – Haut-Loquin (P.-de-C.)  
Église Saint-Pierre  
Clocher, baie à 3 colonnettes  
Cliché : Br. Danel-Marcé



c – Esquerdes (P.-de-C.)  
Église Saint-Martin  
Clocher, baie à 3 colonnettes  
Cliché : Br. Danel-Marcé



d – Nortbécourt (P.-de-C.)  
Église Saint-Wandrille  
Clocher, baie à 3 colonnettes  
Cliché : Br. Danel-Marcé

Fig. 166 – Ouvertures sur comble de la nef. Comparaisons (2)

a – Guarbecque (P.-de-C.)  
Église Saint-Nicolas  
Clocher, face sud  
Baie gauche, à neuf colonnettes  
Cliché : Br. Danel-Marcé



b – Fléchin (P.-de-C.)  
Église Saint-Martin  
Clocher, baie à 3 colonnettes  
Cliché : Br. Danel-Marcé



c – Ecques (P.-de-C.)  
Église Saint-Nicolas  
Clocher, baie à 5 colonnettes  
Cliché : Br. Danel-Marcé



d – Labeuvrière (P.-de-C.)  
Église Sainte-Christine  
Clocher, baie à 5 colonnettes  
Cliché : Br. Danel-Marcé



e – Sercus (Nord)  
Église Saint-Érasme  
Clocher, baie à 5 colonnettes  
Cliché : Br. Danel-Marcé

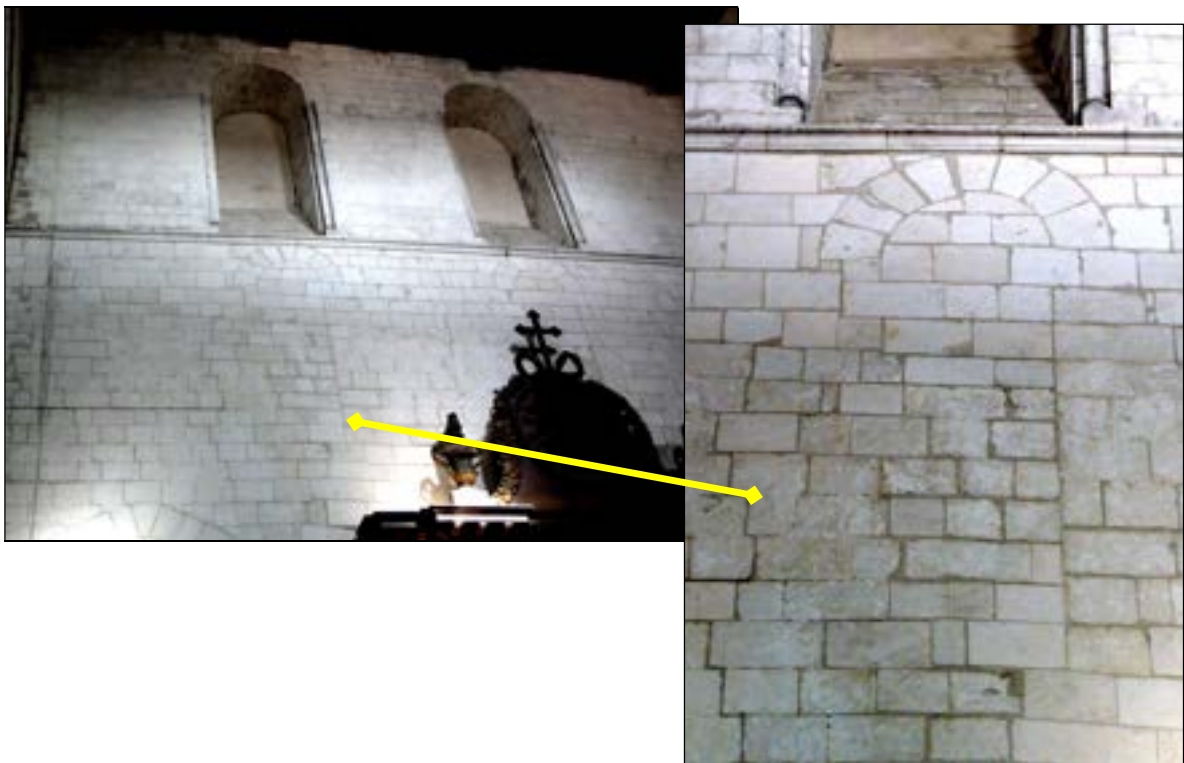


Fig. 167 – Lillers. Ouvertures sur comble (murées) du transept.



a – Mur oriental du bras nord (extérieur). Vestiges des ouvertures sur comble (À gauche) baie médiane 21, en pointillé : contour de l'ouverture rectangulaire (murée) et du tympan (aveugle) que sépare un linteau monolithique ; (à droite) baie distale 19.

Cliché : Br. Danel-Marcé



b – Mur oriental du bras sud (intérieur) Vestiges des ouvertures sur comble (de gauche à droite) baie proximale 24 (en médaillon) et baie médiane 22

Cliché : Br. Danel-Marcé

Fig. 168 – Ouvertures sur comble du transept. Comparaisons (1)



a – Saint-Martin-de-Boscherville (Seine-Maritime). Abbaye Saint-Georges  
Angle du bras nord et du chœur. Baies de la coursière du clair-étage  
Cliché : Br. Danel-Marcé



b – Thieux (Oise)  
Égl. Notre-Dame  
Porte murée du mur sud de la nef  
© Dominique Vermand. [www.eglisesdeloise.com](http://www.eglisesdeloise.com)



c – Senlis (Oise)  
Chapelle Saint-Denis-du-Château-Royal  
Porte d'accès à la tribune de la chapelle  
© Dominique Vermand. [www.eglisesdeloise.com](http://www.eglisesdeloise.com)



Fig. 169 – Ouvertures sur comble du transept. Comparaisons (2)



a – Laigneville (Oise)  
Égl. Saint-Remi (c. 1150-1175)  
Porte latérale du bras sud  
© Dominique Vermand. www.eglisesdeloise.com



c – Acquin-Westbécourt (P.-de-C.)  
Ferme du château (XV<sup>e</sup> s.)  
Demi-oculus (muré) du gouttereau d'une étable  
Cliché : Br. Danel-Marcé



b – Diecimo (*Borgo a Mozzano*. Toscane. Italie)  
Égl. paroissiale *Santa Maria Assunta* (début du XII<sup>e</sup> s.)  
Porte de la façade occidentale. tympan aveugle à arc surhaussé © Saiko. wikipedia.org

Fig. 170 – Baie 18 autrefois ouverte sur le mur ouest du bras sud (c. 1726)



a – Revers de la baie 18  
(comble du bas-côté sud)  
La baie a été murée avec des  
blocs d'un gabarit plus petit. Le  
linteau monolithe, sous l'arc de  
décharge, a disparu, remplacé  
par des moellons de bouchage  
Cliché Br. Danel-Marcé



b – graffiti sur ce mur de cloison  
« Le pretre - organist - 1754 »  
Cl. Br. Danel-Marcé



c – graffiti sur ce mur de cloison  
« ALBERT- RAN - 1722 »  
Cl. Br. Danel-Marcé

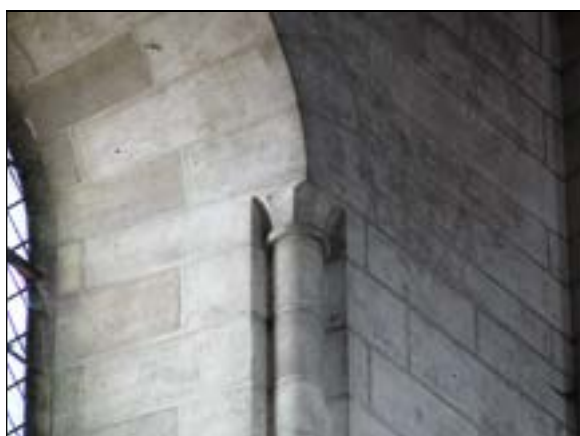
Fig. 171 – Lillers. Fenêtres-hautes (intérieur)



a – Nef  
1<sup>re</sup> travée, mur nord  
Cliché : Br. Danel-Marcé



b – Tribune occidentale  
Fenêtre du mur nord  
Cliché : Br. Danel-Marcé



c – Détail du décor sculpté d'une  
baie de la nef (mur nord)  
Colonnnette et chapiteau d'angle  
Cliché : Br. Danel-Marcé



d – Transept, bras sud  
Baie murée du gouttereau oriental  
Cliché : Br. Danel-Marcé

Fig. 172 – Déambulatoire. Voûtes d'ogives primitives du XII<sup>e</sup> siècle

a – Travée III (nord)  
De haut en bas : mur d'enveloppe nord ; grandes-arcades du chœur (colonnes A 11 et A 12).  
Voûte quadripartite dans laquelle les arcs d'ogives et les doubleaux sont identiques : à listel entre deux tores. Il n'y a pas de formeret. Les claveaux sont à pénétration.  
(En haut) Les supports engagés primitifs ont été supprimés lors du percement des grands arcs de la chapelle seigneuriale (c. 1500).

Cliché : Br. Danel-Marcé



b – Travées X et XI (sud)  
Mêmes caractéristiques qu'au nord.  
La travée XI (à droite) a été en partie enfouie dans l'arc de renfort en dessous de la tourelle d'escalier du clocher. La colonne engagée F 10 (au premier plan) reçoit le doubleau et une seule branche d'ogive, la branche convergente de la travée XI rejoignant la colonnette d'angle voisine, également murée.

Cliché : Br. Danel-Marcé



c – Côté sud. Travées IX, VIII et VII  
De haut en bas : enfilade des deux travées de voûtes primitives et jonction avec les voûtes gothiques du XVI<sup>e</sup> siècle (le doubleau et le voûtain mitoyen de la travée VIII ont été compris dans cette réfection) ; à gauche, les colonnes du chœur B 12 et B 13 ; à droite, ouverture sur une des deux chapelles latérales (arcs et voûte gothiques) ; au fond, chapelle rayonnante méridionale (murs d'enveloppe et couverture reconstruits en même temps que les ogives de la partie tournante).

Cliché : Br. Danel-Marcé



Fig. 173 – Déambulatoire. Voûtes d'ogives refaites au XVI<sup>e</sup> siècle

a – Lillers. Travée V (nord)  
Voûte d'ogives à cinq branches,  
amorce de la courbe septentrionale  
du déambulatoire. À gauche,  
doubleau reliant les supports A 13  
et E 13, entre les travées IV et V ;  
en haut à gauche, doubleau de la  
chapelle rayonnante nord, et à  
droite, mur d'enveloppe entre cette  
chapelle et la chapelle d'axe ; en  
bas, deuxième rouleau de la  
grande-arcade du chœur entre les  
colonnes A 13 et A 14.

Cliché : Br. Danel-Marcé



b – Noyon (Aisne)  
cathédrale Notre-Dame  
Travée de voûte d'ogives à cinq  
branches de la tribune,  
à l'abside du chœur  
(c. 1150-1160).

Cliché : Br. Danel-Marcé



c – Lillers. Travées V et VI  
Voûte d'ogives à trois doubleaux  
rayonnant à partir la colonne A 14  
jusqu'aux colonnes engagées du  
mur d'enveloppe. Deux branches  
d'ogives partent de celles situées à  
l'entrée des chapelles voisines et  
convergent vers le doubleau  
médian, formant quatre voûtains.

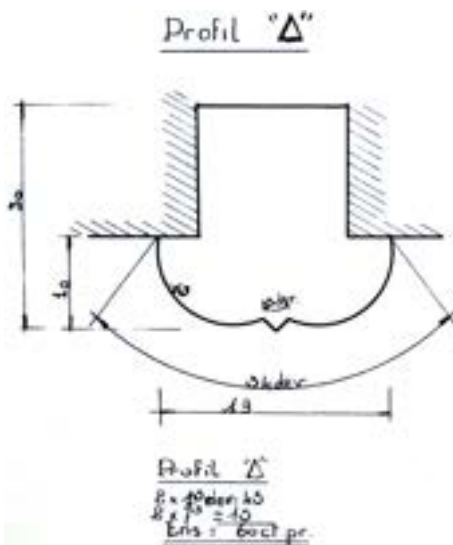
Cliché : Br. Danel-Marcé



Fig. 174 – Ogives du déambulatoire  
à arête entre deux tores



a – Lillers. arcs d'ogives et doubleaux à listel entre deux tores  
travée IX - côté sud du déambulatoire  
Cliché Br. Danel-Marcé



b – Profil d'ogive « A »  
attachement figuré n°1 (détail)  
MAP. Lillers. carton 2011/022/58/IV  
Chap. 56-30-21 - mémoire unique (1975)  
Charles Waldschmidt. ACMH



c – Lillers. clé de voûte  
profil « A » - travée III - côté nord du déambulatoire  
Cliché Br. Danel-Marcé

Fig. 175 – Ogives du déambulatoire. Comparaisons  
à arête entre deux tores



a – Beauvais (Oise). *Collégiale Saint-Étienne*  
arcs d'ogives à arête entre deux tores posés sur bandeau  
bas-côté sud de la nef. travée II. Cliché Br. Danel-Marcé



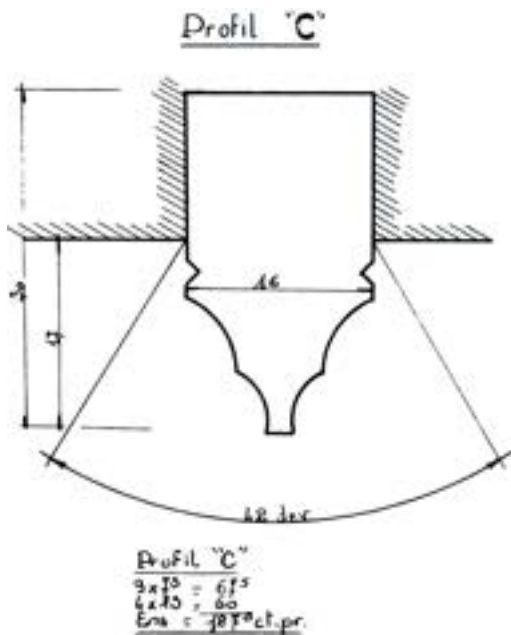
b – Tournai (Belgique. Hainaut)  
*église Saint-Brice*  
arcs d'ogives et doubleaux à  
arête entre deux tores  
posés sur bandeau  
bas-côté sud du chœur  
Cliché Br. Danel-Marcé

Fig. 176 – Ancienne chapelle sud-est du déambulatoire (travée VIII)



a – voûte d'ogives de la chapelle sud-est : nervures à profil prismatique (en haut : doubleau gothique à la jonction du voûtain roman aux arcs à listel entre deux tores)

Cliché Br. Danel-Marcé



b – relevé du profil d'ogive « C » (détail)

Ch. Waldschmidt (A.C.M.H.)

M.A.P., Charenton-le-Pont

Lillers. Église, 1945-1980, carton 2011/022/85/IV

attachement figuré n° 1, exercice 1975,

chapitre 56-30-21, mémoire unique :

« Chapelles, voûtes. Piochement, enduits, décapage et rejointoiement ».

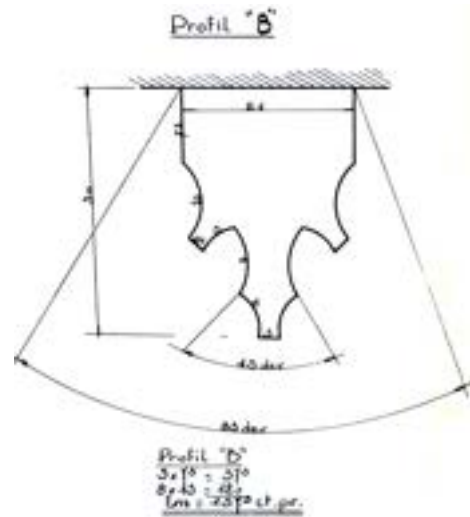
Cliché Br. Danel-Marcé



Fig. 177 – Voûte d'ogives de la partie tournante du déambulatoire (XVI<sup>e</sup> s.)



a – Lillers. Voûte de la chapelle rayonnante sud mitoyenne à la travée VII  
Cliché Br. Danel-Marcé



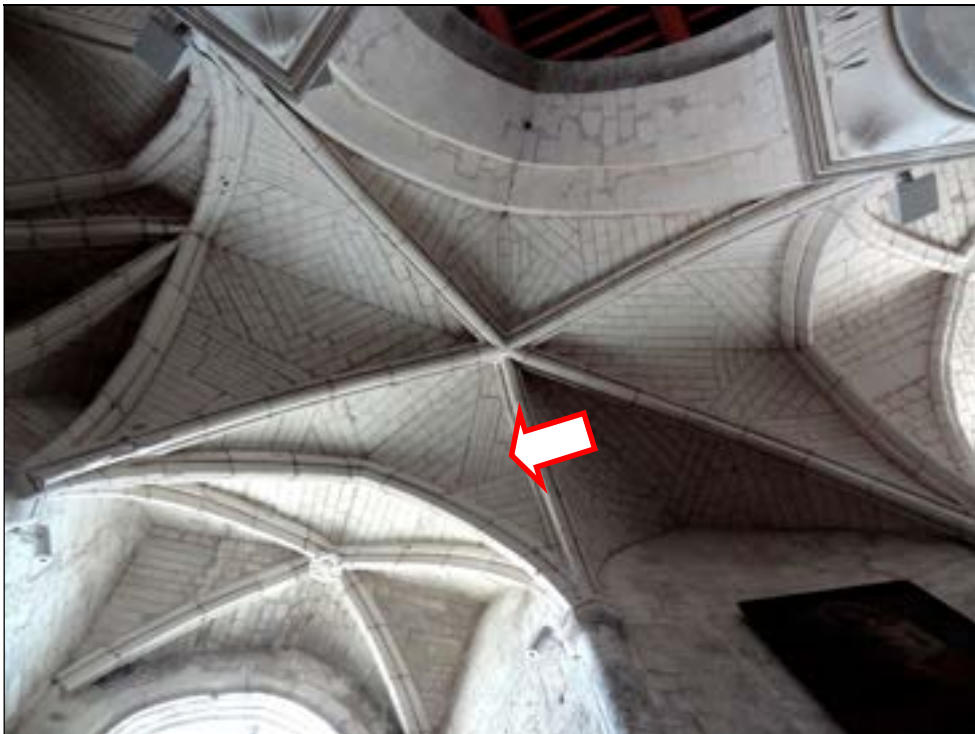
b – Relevé du profil « B » (détail)  
Ch. Waldschmidt (ACMH)  
M.A.P. carton 2011/022/85/IV  
attachement figuré n° 1, exercice 1975  
Cliché Br. Danel-Marcé

c – Estrée-Blanche (P.-de-C.)  
Église Saint-Vaast (XVI<sup>e</sup> s.)  
Voûte d'ogives de la chapelle axiale  
Cliché Br. Danel-Marcé

Fig. 178 – Voûte d’ogives à cinq quartiers du déambulatoire (XVI<sup>e</sup> s.)



a – Lillers. Voûte de la travée V (nord)  
Cliché Br. Danel-Marcé



b – Lillers. Voûte de la travée VII (sud)

On note la singularité du remplissage des voûtains (un *unicum* dans la collégiale) : les claveaux sont ici disposés de façon à former des figures géométriques variées ; certains même étant des blocs de grandes dimensions sur l'intrados desquels on a gravé de faux joints de mortiers pour simuler un petit appareil (→)

Cliché Br. Danel-Marcé

Fig. 179 – Lillers. Voûte d'ogives de la croisée du transept



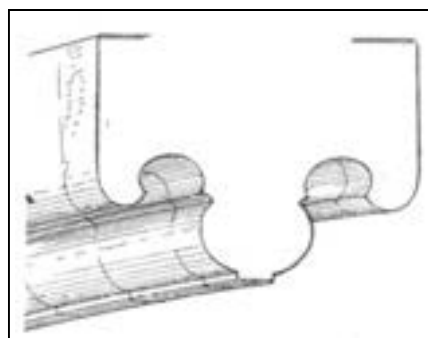
a – ensemble de la voûte vers l'est  
Cliché Br. Danel-Marcé



b – culot de la pile nord-ouest (A 8)  
Cliché Br. Danel-Marcé



c – Lillers. Profil d'ogive de la croisée  
Dessin Br. Danel-Marcé



d – Peterborough. *Cathédrale*  
Profil d'ogive du transept (c. 1160)  
Dessin É. Lefèvre-Pontalis *BM* n°73-1909

Fig. 180 – Mise en œuvre des ogives primitives

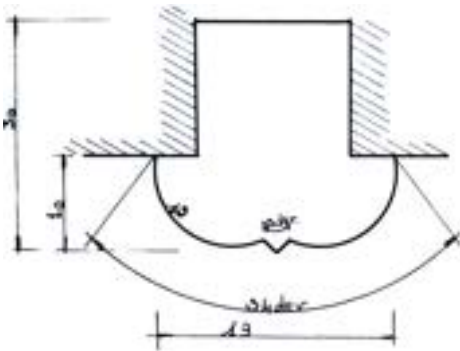


a – Clef de voûte à profil torique  
dépôt lapidaire de la collégiale  
SOL-2008-58 (cat. 58)  
Les encoches longitudinales, de chaque  
côté de la queue, sous les rebords de la  
moulure torique, sont prévues pour  
accrocher les pierres de remplissage des  
voûtains  
Cliché Br. Danel-Marcé

b – Profil des ogives primitives  
du déambulatoire

à listel entre deux tores

MAP, carton 2011/022/85, Lillers. Église.  
1945-1980, exercice 1975, chap. 56-30-21  
Att. fig. n° 1 (détail, relevé « profil A »)

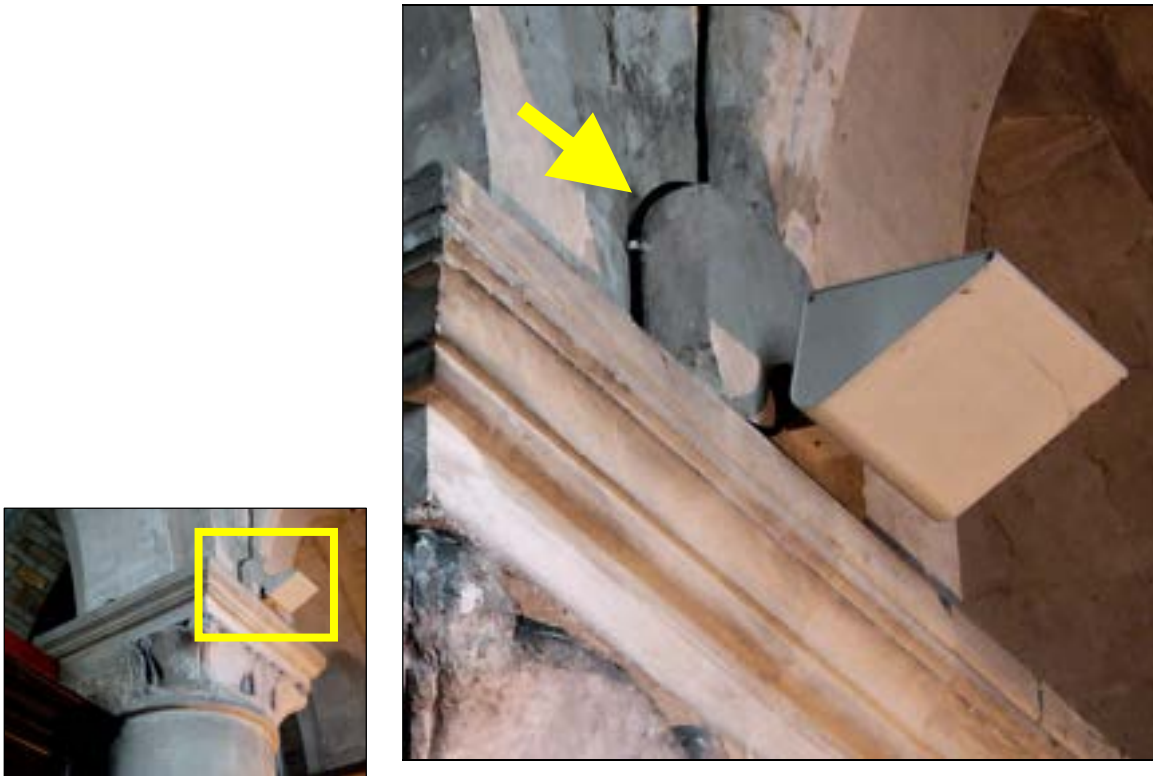


c – Travée IV du déambulatoire

Lors de la reconstruction partielle des  
voûtes, au XVI<sup>e</sup> siècle, le nouveau  
remplissage du compartiment a laissé  
apparaître la queue des claveaux  
primitifs qui étaient restés en place  
(flèche, ci-contre)

Cliché Br. Danel-Marcé

Fig. 181 – Tâtonnements dans la mise en œuvre des ogives



a – Corbeau cubique ajouté au-dessus du tailloir pour recevoir les arcs (XII<sup>e</sup> s.)  
colonne A 10 et chapiteau 169. Jonction des travées I et II, déambulatoire, côté nord  
Cliché Br. Danel-Marcé

b – Corbeau en porte-à-faux posé sur le tailloir (XVI<sup>e</sup> s.)  
colonne A 14 (chap. 177).  
Jonction des travées V et VI,  
déambulatoire nord  
Le corbeau reçoit une branche d'ogive  
de ces travées (a) et trois branches de la  
voûte d'ogives tournante (b)  
Cliché Br. Danel-Marcé

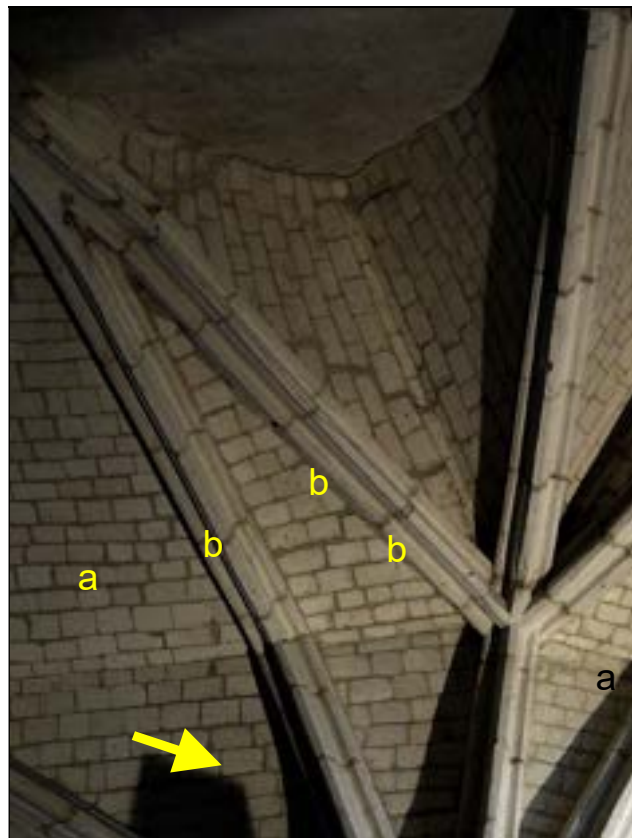


Fig. 182 – Escaliers droits vers les combles des bas-côtés de la nef



a – Escalier du comble du bas-côté nord  
Cliché Br. Danel-Marcé



b – Escalier du comble du bas-côté sud  
Cliché Br. Danel-Marcé

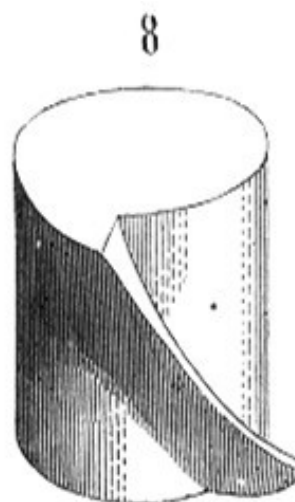
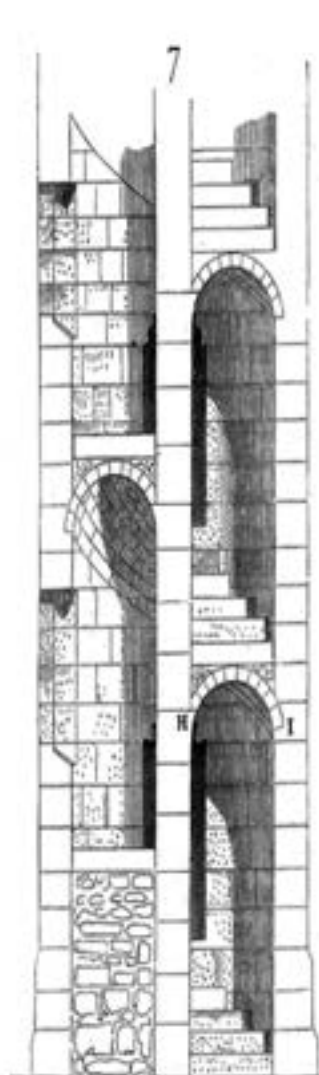
c – Extrados bombé des voûtes  
du bas-côté sud  
Cliché Br. Danel-Marcé



d – Extrados nivelé des voûtes du  
déambulatoire (côté nord)  
Cliché Br. Danel-Marcé



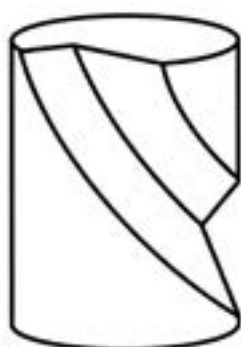
Fig. 183 – Escalier dits en vis de Saint-Gilles – massif occidental



a – (à gauche) *Coupe d'un escalier en vis (7)*, voûte en berceau hélicoïdal plein cintre de type Saint-Gilles.

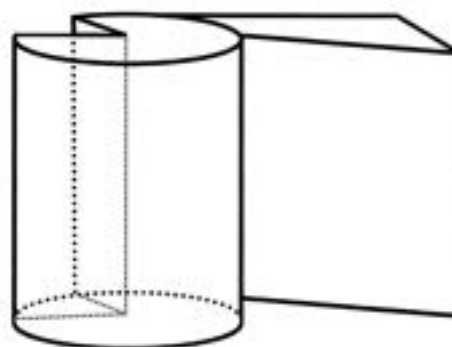
b – (ci-dessus) *Tambour à épaulement (8)*, chœur de l'abbatiale d'Eu (XII<sup>e</sup> s.).

E. Viollet-le-Duc, *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle*, t. V, art. « Escalier », fig. 7 (p. 295) et 8 (p. 296).  
Gravure Auguste Guillaumot.



c – Lillers. Schéma du noyau de la vis méridionale de la tribune. L'anglet curviligne ménagé dans le périmètre du tambour reçoit les voussoirs.

DAO : Br. Danel-Marcé



d – Lillers. Schéma du noyau de la vis du comble de la nef. Au revers gauche (pointillé), la mortaise recevant les voussoirs ; à droite, faisant corps avec le tambour, l'amorce de la marche.

DAO : Br. Danel-Marcé

Fig. 184 – Lillers. Escalier en vis méridional de la tribune occidentale



a – Noyau et voussoirs du berceau hélicoïdal (vue plongeante). Clavage en assises parallèles concentriques.  
Cliché Br. Danel-Marcé



b – Jonction de la voûte et du mur d'enveloppe de la cage  
Elle suit l'oblique continue du sommet du parement taillé en biais.  
Cliché Br. Danel-Marcé



Fig. 185 – Lillers. Vestiges de l'escalier nord du massif occidental



a – Vestiges de la vis nord de la tribune (comble de la chapelle des fonts).  
Mur d'enveloppe de la cage détruite et arrachements de la voûte (angle sud-ouest de la cage).  
Cliché Br. Danel-Marcé



b – Sommet décapité de l'escalier du comble de la nef : arrachement de la voûte.  
(depuis le palier supérieur) La structure cunéiforme des claveaux est devenue apparente.  
Cliché Br. Danel-Marcé

Fig. 186 – Lillers. Vis nord du comble de la nef – Massif occidental



a – Noyau et marches faisant corps avec le noyau, l'amorce de la marche est prolongée par un second bloc de pierre.  
Cliché Br. Danel-Marcé



b – Insertion de la voûte dans le noyau les voussoirs s'insèrent dans une mortaise verticale ménagée latéralement dans le corps du noyau  
Cliché Br. Danel-Marcé



c – Insertion de la voûte dans le parement interne de la cage d'escalier le sommet du parement n'est plus linéaire, comme dans la vis méridionale menant vers la tribune, mais découpé en dents-de-scie, au gré de la retombée des rangs obliques de voussoirs  
Cliché Br. Danel-Marcé

Fig. 187 – Vis voûtées en berceau hélicoïdal. Comparaisons



a – Noyon (Oise). Cath. Notre-Dame. Vis vers la tribune du chœur  
Jonction des voussoirs rectilignes et du mur d'enveloppe taillé en biais (c. 1160-1170)  
Cliché Br. Danel-Marcé



b – Mantes-la-Jolie (Yvelines). Collégiale Notre-Dame. Escalier nord  
Insertion des voussoirs dans le noyau (c. 1175-1180)  
Cliché A. Timbert

**Fig. 188 – Vis voûtées en berceau hélicoïdal. Comparaisons  
Saint-Omer (P.-de-C.). Cath. Notre-Dame. Vis romane du bras nord (c. 1052-1100)**

**a - Jonction des voussoirs  
rectilignes et du mur  
d'enveloppe**

Cliché Br. Danel-Marcé



**b – Insertion des voussoirs  
dans le noyau**

Cliché Br. Danel-Marcé



Fig. 189 – Plafond à solives apparentes des hauts-voisieux (1)



a – Nef  
vers l'ouest

Cliché Br. Danel-Marcé



b – Tribune occidentale

Cliché Br. Danel-Marcé

Fig. 190 – Plafond à solives apparentes des hauts-vaisseaux (2)



a – Chœur Cliché Br. Danel-Marcé



b – Bras nord du transept  
Cliché Br. Danel-Marcé



c – Bras sud du transept  
Cliché Br. Danel-Marcé

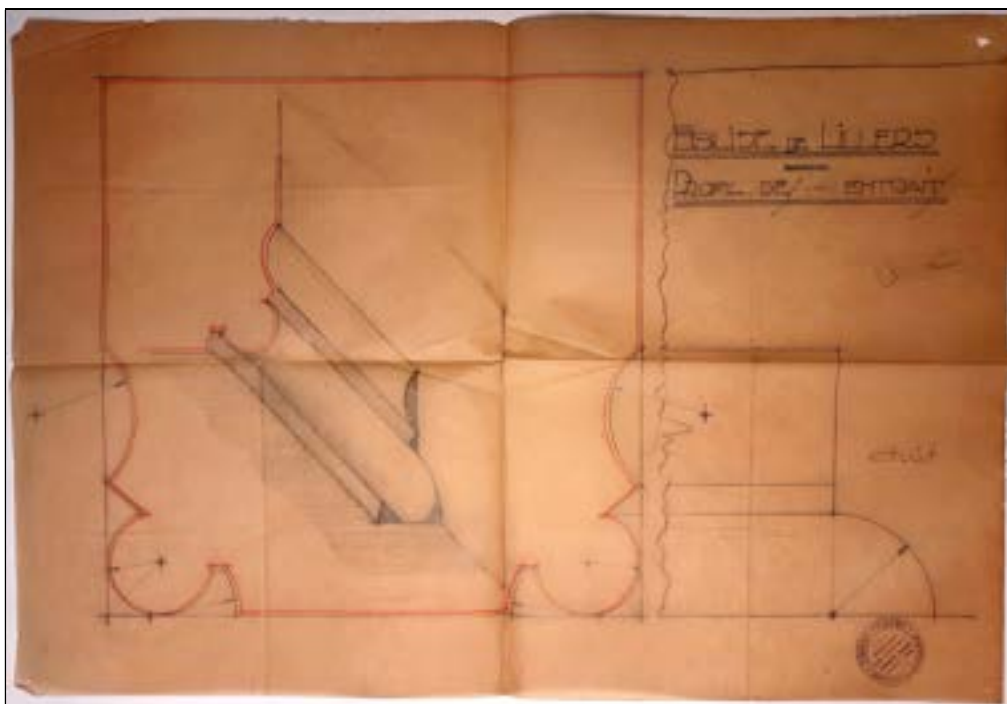
Fig. 191 – Voûte en charpente sur haut-vaisseau. Moulures des entrails



a – Tournai (province du Hainaut, Belgique)  
Église Saint-Brice. Nef  
Berceau lambrissé à fermes apparentes (vers l'ouest)  
(première moitié du XII<sup>e</sup> s.). Cliché Br. Danel-Marcé

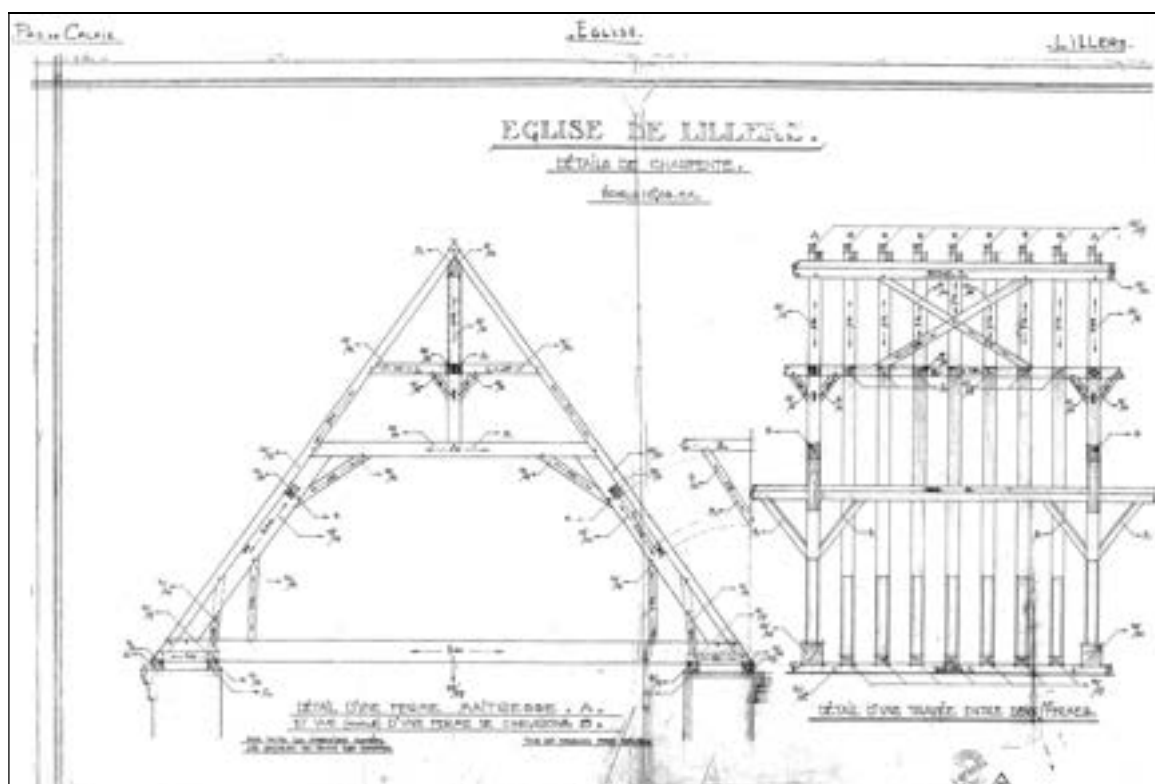


b – Attachement figuré (sans titre)  
Fonds Gouverneur, doc. n° 7  
Coupe d'un entrail de la nef (c. 1920)  
Cliché Br. Danel-Marcé

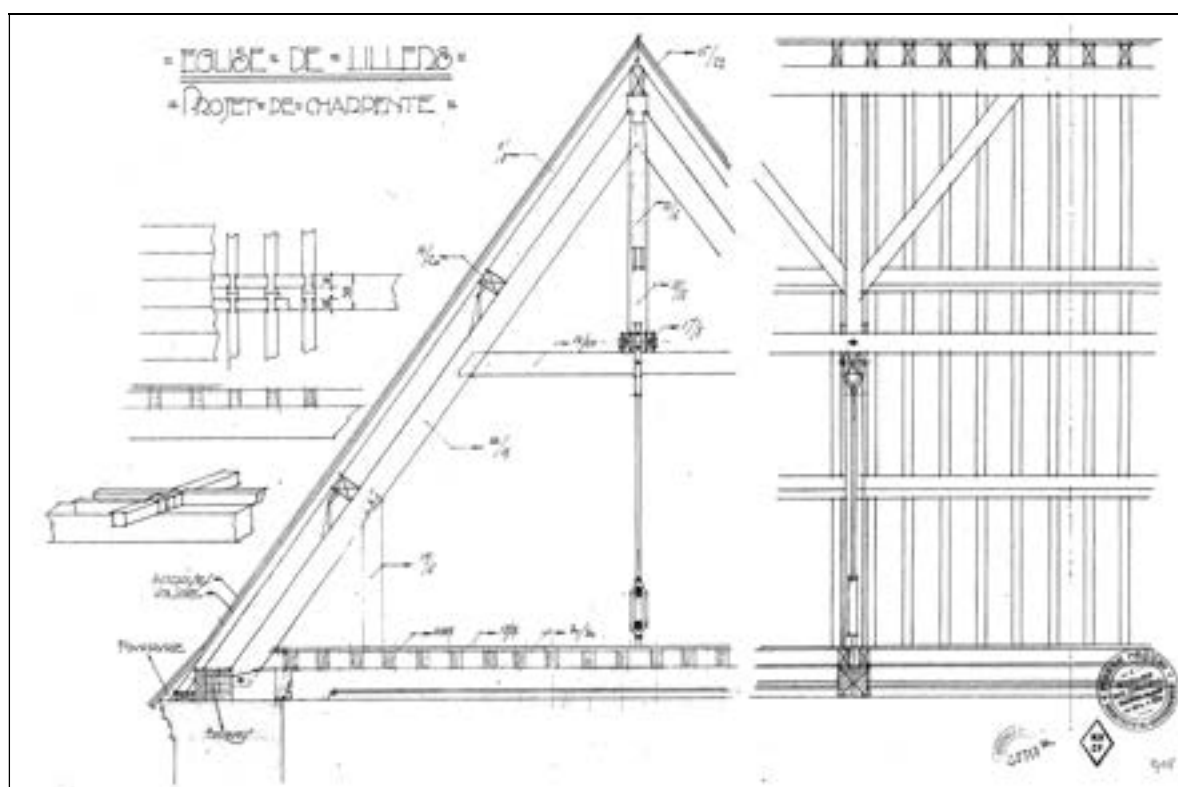


c – Attachement figuré « Coupe des entrails ». Fonds Gouverneur, doc. n° 8  
Coupe d'un entrail de la nef, vue perspective de la moulure et schéma de son arrêt. Cliché Br. Danel-Marcé

Fig. 192 – Relevés de la charpente de la nef (ancienne et nouvelle)



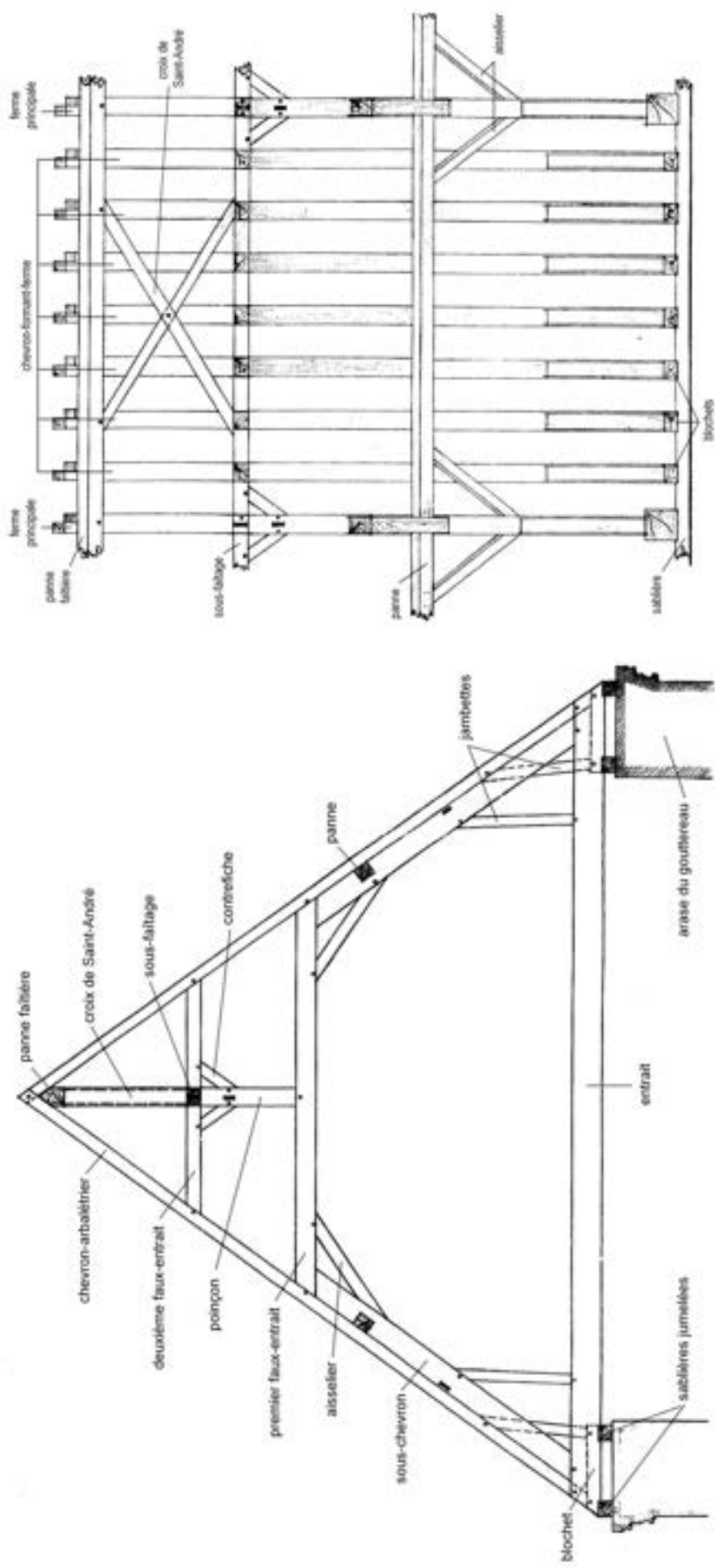
a – « Détails de charpente [XVI<sup>e</sup> s.]. Détail d'une ferme maitresse et vue d'une ferme de chevrons. Détail d'une travée entre deux fermes » (s.d.). MAP. Planothèque, 0082/062/1004, doc. 022717 (002) calque, crayon contrecollé, format F I, plan, échelle 0,05, auteur présumé : P. Paquet (c. 1920).



b – « Projet de charpente. Détails » (s.d., c. 1920). MAP. Planothèque, cote 0082/062/2013 doc. 022717 (003), calque, crayon, couleur, format F II, plan, échelle 0,05, auteur présumé : P. Paquet (c. 1920).



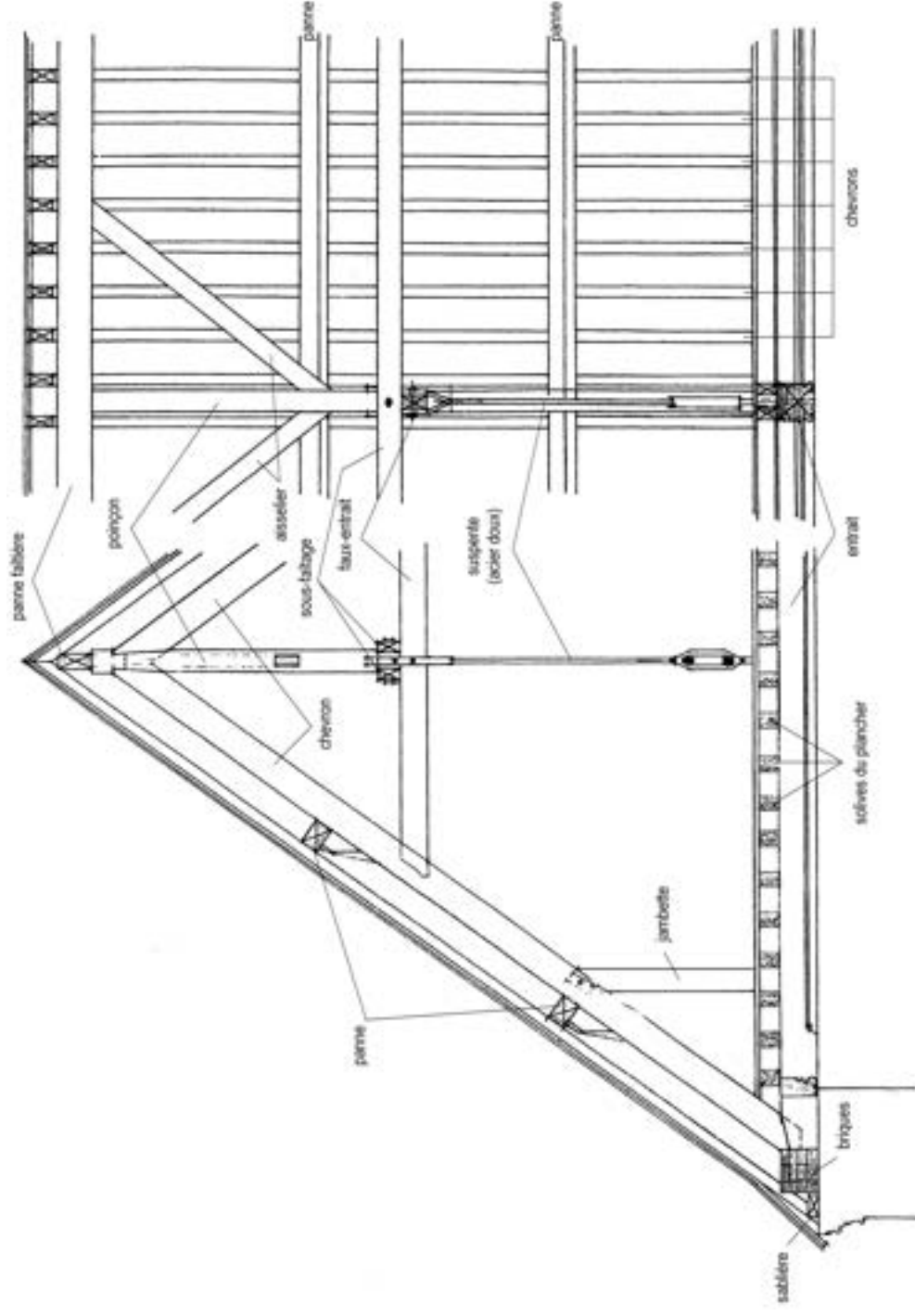
Fig. 193 – Schéma de la charpente primitive de la nef à « chevrons formant fermes »  
(Modèle identique à celui de la charpente du bras nord)



Ferme principale de la nef au-dessus de la tribune occidentale. Schéma réalisé à partir du plan levé par P. Paquet

MAP. Planothèque, cote 0082/062/1004, doc. 022717 (002) – Reprise numérisée du dessin et annotations : Br. Daneh-Marcé

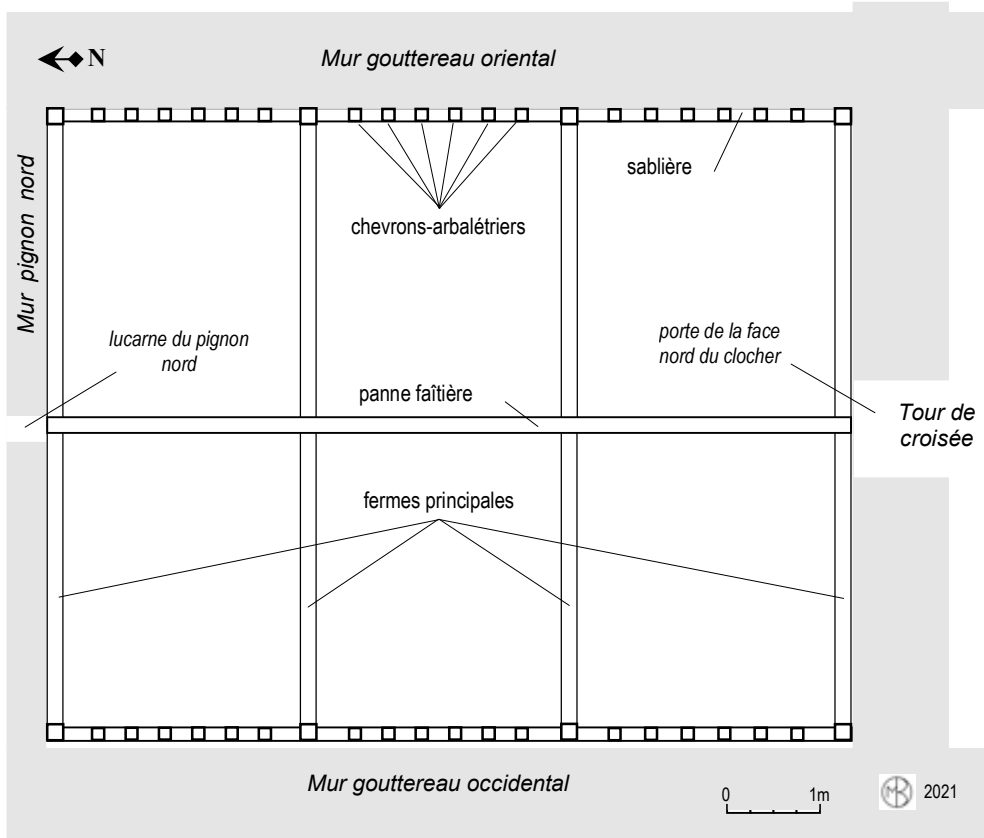
Fig. 194 – Schéma de la nouvelle charpente de la nef à « fermes et pannes » posée vers 1923



MAP. Planothèque, cote 0082/062/2013, doc. 022717 (003) sans date (c. 1920). Auteur : Pierre Paquet (ACMH)

Reprise numérisée du dessin et annotations : Br. Danel-Marcé

Fig. 195 – Charpente du bras nord du transept

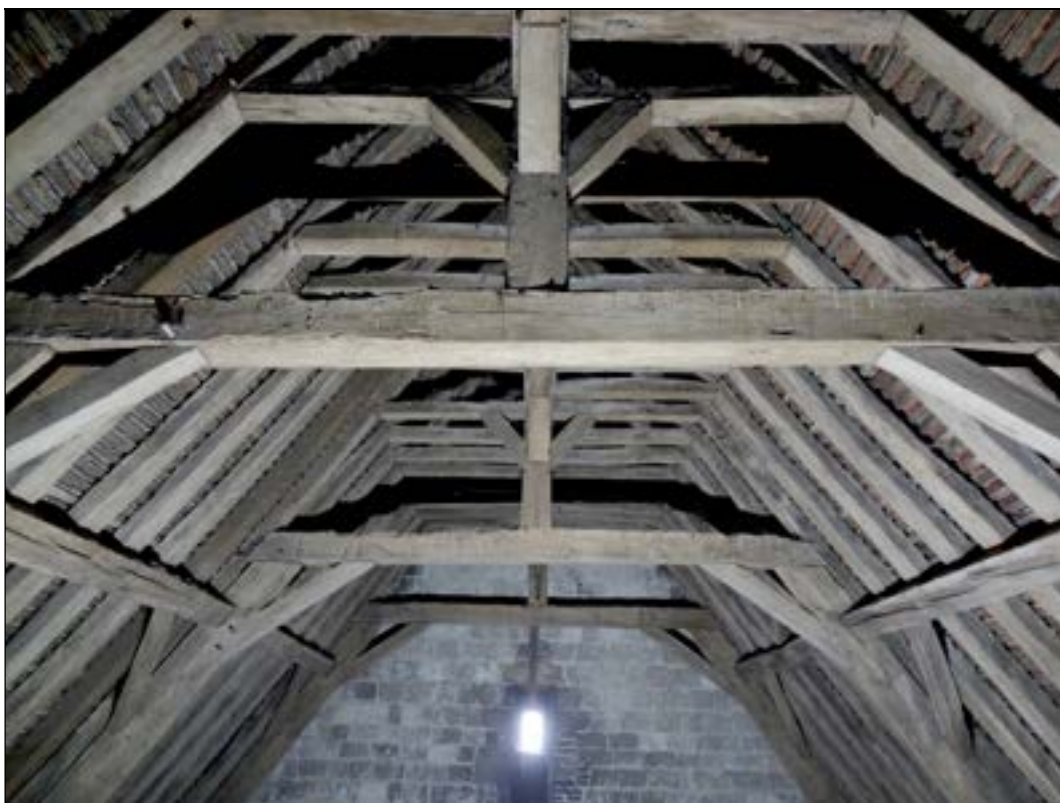


a – Plan de la charpente du bras nord. Dessin et annotations : Br. Danel-Marcé



b – Élévation de la travée distale du versant ouest du bras nord. Cliché Br. Danel-Marcé  
 Deux fermes principales encadrent les fermes secondaires. (De bas en haut) jambettes épaulant les chevrons ; contreventement : la panne médiane est maintenue par les aisseliers fixés de part et d'autre de la ferme principale ; (en haut à droite) premier faux-entrait de la ferme principale externe.

Fig. 196 – Charpente du bras nord et travées sur la tribune occidentale (1)



a – Bras nord. Partie haute du sous-faîtage en direction du mur-pignon.  
Cliché Br. Danel-Marcé



b – Nef. Travée de tribune. Croix de Saint-André. Cliché Br. Danel-Marcé  
(Au premier plan) Faux-entraits des chevrons traversant la pièce du sous-faîtage

Fig. 197 – Charpentes du bras nord et de la tribune occidentale (2)



a – Bras nord. Vestiges du solin de la charpente primitive  
La pente était originellement moins accentuée ( $45^\circ$ , contre  $56^\circ$ ). Cliché Br. Danel-Marcé



b – Nef. Versant sud (vers l'est)  
Jonction de la charpente ancienne de la tribune (au premier plan) et de la charpente moderne posée sur la nef en 1923

Cliché Vincent Debonne. 2018.

Fig. 198 – Charpente au-dessus de la tribune occidentale (détails)

►  
a – Repère pour le montage des bois  
Marquage ancien en chiffres romains (VIII) sur le  
sous-chevron de la ferme principale jouxtant le  
revers du mur-pignon de la façade. Un marquage  
identique figure sur l'aiselier (au-dessus).  
Cliché Br. Danel-Marcé

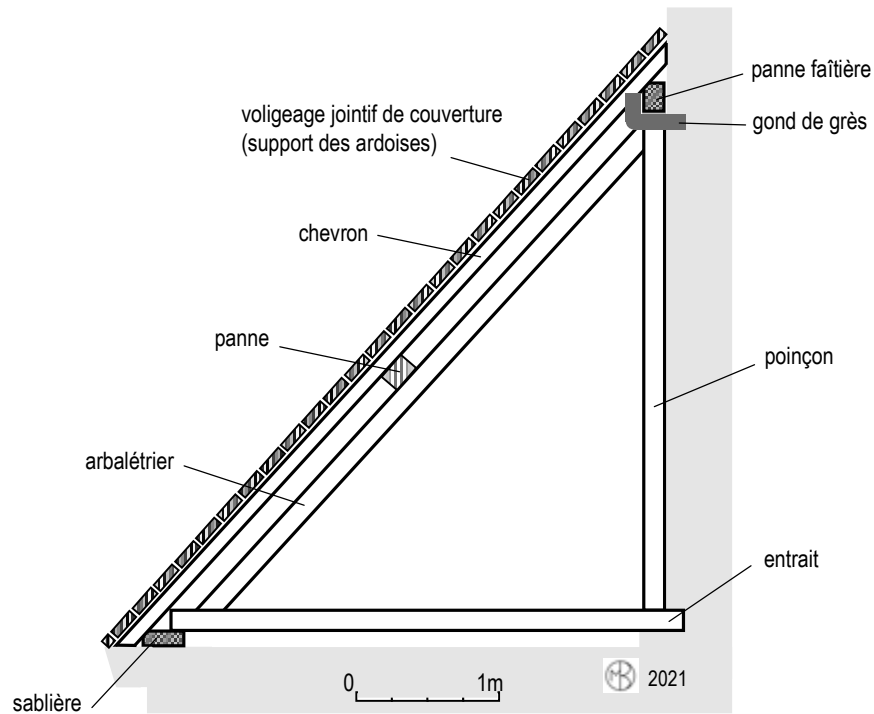


◀  
b – Jambettes de chevrons-arbalétriers  
(fermes secondaires) insérées dans les blochets  
(les chevrons sont fixés sur la sablière externe).  
Cliché Vincent Debonne. 2018



►  
c – Emploi de bois tors  
Bois à l'extrémité fourchue employé en l'état pour  
réaliser la solive de rive, à l'aplomb du mur  
diaphragme de la tribune.  
Cliché Br. Danel-Marcé

Fig. 199 – Charpente en appentis du déambulatoire



a – Coupe de la charpente en appentis du déambulatoire  
Dessin et annotations : Br. Danel-Marcé



b – Vue en enfilade des premières travées du versant nord (vers l'ouest)  
Niveau des baies (de gauche à droite) 29, 27 et 25  
Cliché Br. Danel-Marcé



c – Panne faitière fixée par deux gonds en grès au-dessus de la baie 25  
Versant nord (à l'aplomb de la travée I)  
Cliché Br. Danel-Marcé

Fig. 200 – Écroulement partiel de la nef. Vues de l'ensemble nord.



a – (c. juin 1919). Vue d'ensemble vers le sud-ouest. Travée de tribune intacte  
Carte postale (coll. particulière : M. R\*, Lillers). Éd. Fauchois, Béthune



b – (c. juin 1919). Vue d'ensemble vers le sud-est. Toiture de la nef effondrée  
© MAP. Photothèque. « Église de Lillers », dossier photographique (cl. 26.305)



Fig. 201 – « *Intérieur, nef et bas-côté N.* » (après juin 1919)  
(Critique d'authenticité des chapiteaux : Document E)



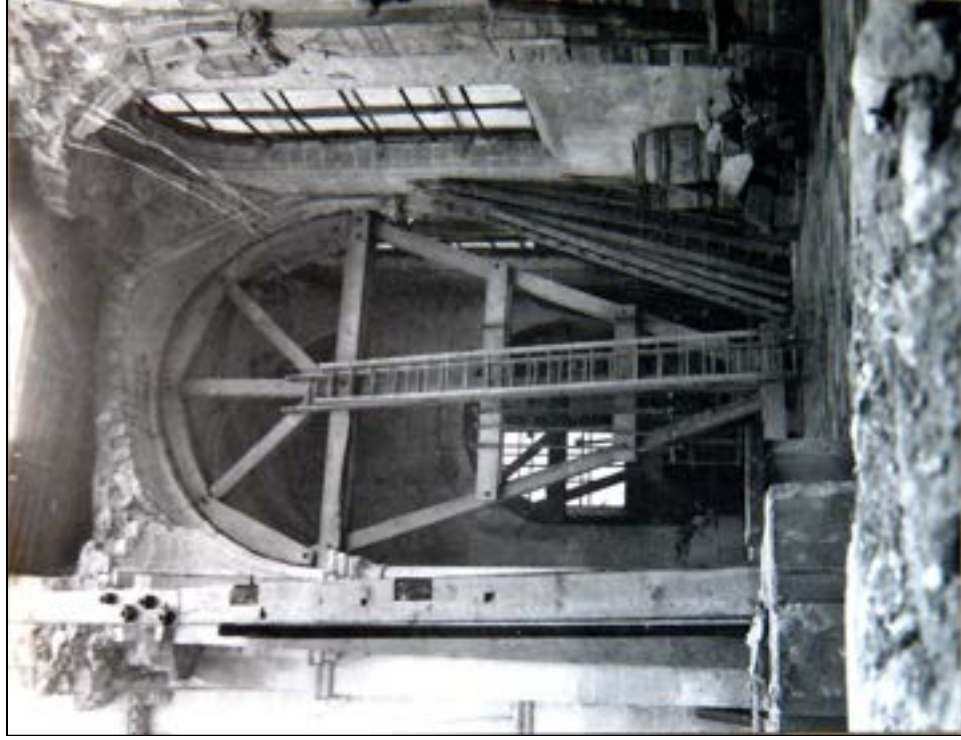
MAP. Casier archéologique 96-25-760  
Cliché Service photographique, n° 26.306  
Épreuve (13 x 18 cm), négatif noir et blanc (verre ; gélatino-bromure)

Fig. 202 – « *Intérieur, chœur* » (après juin 1919)  
(Critique d'authenticité des chapiteaux : Document F)



MAP. Casier archéologique 96-25-760  
Cliché Service photographique, n° 26.307  
Épreuve (13 x 18 cm), négatif noir et blanc (verre ; gélatino-bromure)

Fig. 203 – *Bas-côté nord écroulé* (nov. 1919)  
(vers l'ouest : chapelle des fonts. Document L)



MAP. Photothèque. Lillers, église  
(sans cote - cliché attribuable à P. Paquet)

Fig. 204 – « *Intérieur, bas-côté Sud* » (1920)  
(Critique d'authenticité des chapiteaux : Document G)



MAP. Casier archéologique 96-25-760  
Cliché C. Enlart, 1920 (13 x 18 cm). AMH n° 26.308

Fig. 205 – *Nef écroulée vue vers l'est* (avril 1919)  
(depuis le vestibule, sous la tribune. *Document M*)



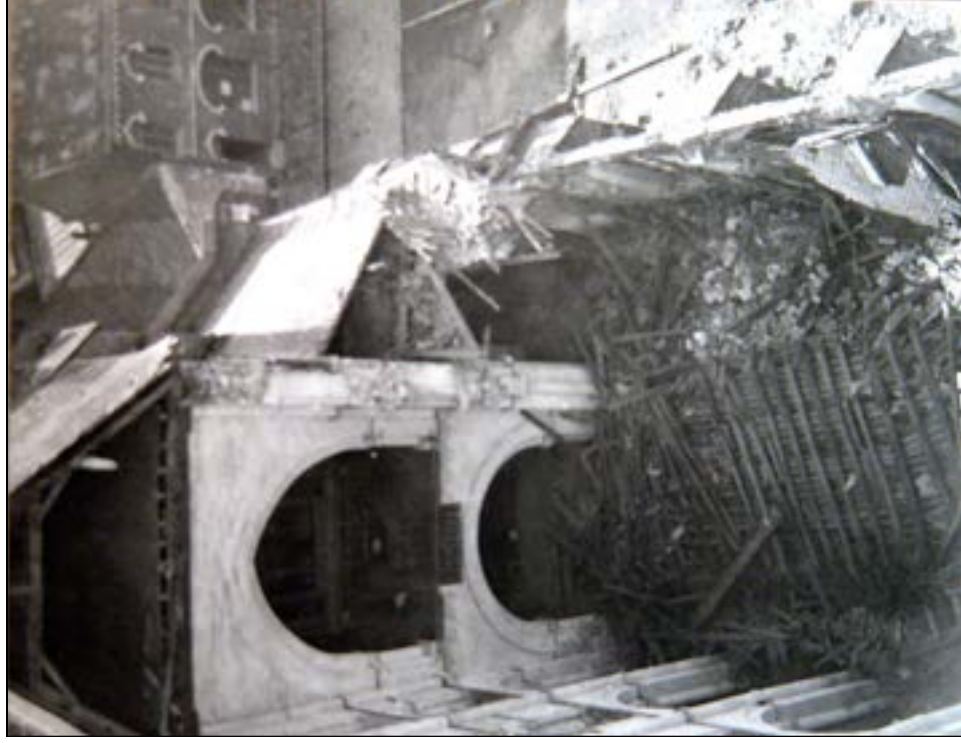
MAP Photothèque. Lillers, église  
(cote 26.307 - cliché attribuable à P. Paquet)

Fig. 206 – *Nef écroulée. bas-côté sud* (avril 1919)  
(Critique d'authenticité des chapiteaux : *Document H*)



MAP. Photothèque. Lillers, église  
(sans cote - cliché attribuable à P. Paquet)

Fig. 207 – Nef écroulée vue vers l'ouest (avril 1919)  
(depuis le clocher)



MAP. Photothèque. Lillers, église  
(sans cote - cliché attribuable à P. Paquet)

Fig. 208 – Nef écroulée vue vers l'ouest (avril 1919)  
(Critique d'authenticité des chapiteaux : Document J)



MAP. Photothèque. Lillers, église  
(sans cote - cliché attribuable à P. Paquet)

Fig. 209 – *Nef écroulée vue vers l'est (avril 1919)*  
(Critique d'authenticité des chapiteaux : *Document K*)



MAP. Photothèque. *Lillers, église*  
(cote 26.306, cliché attribuable à P. Paquet)

Fig. 210 – *Lillers. Nef, sixième travée du mur nord écroulé* (avril 1919)  
(Critique d'authenticité des chapiteaux : *Document 1*)

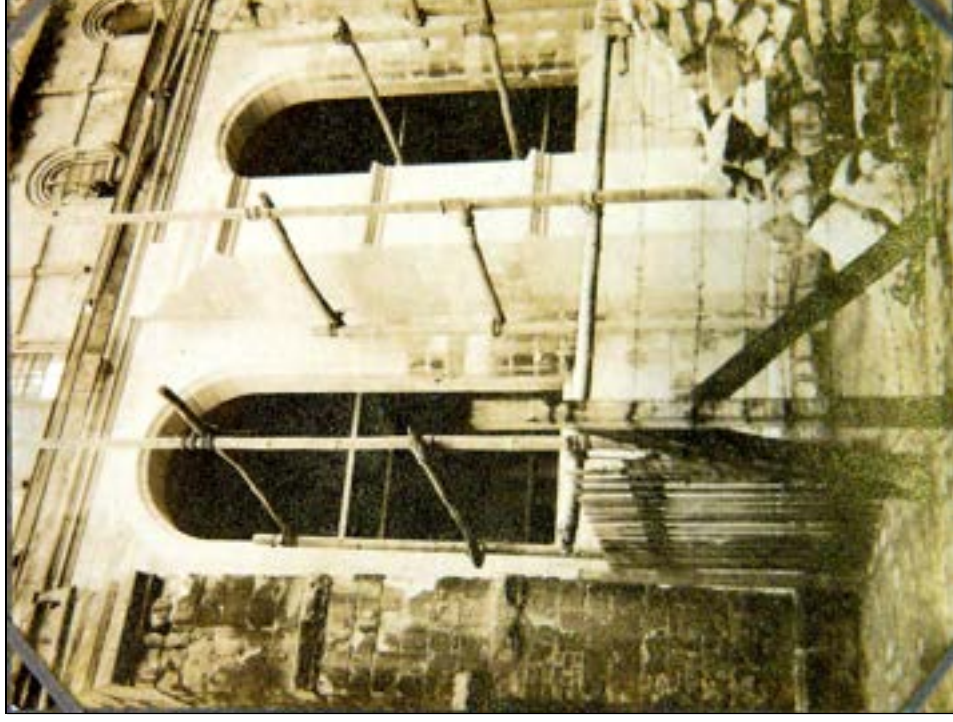


MAP Photothèque. *Lillers, église* (sans cote, auteur présumé Paquet)  
Vue prise depuis le bas-côté sud de la nef

Fig. 211 – Dégâts de guerre : fenêtres 4 et 5 et contrefort du bas-côté sud de la nef (deux états)  
Deux photographies fixées sur une feuille de carton (pattes dans les angles). MAP (carton 108) 81/62/347/3, « 7<sup>e</sup> mémoire. Exercice 1923 »

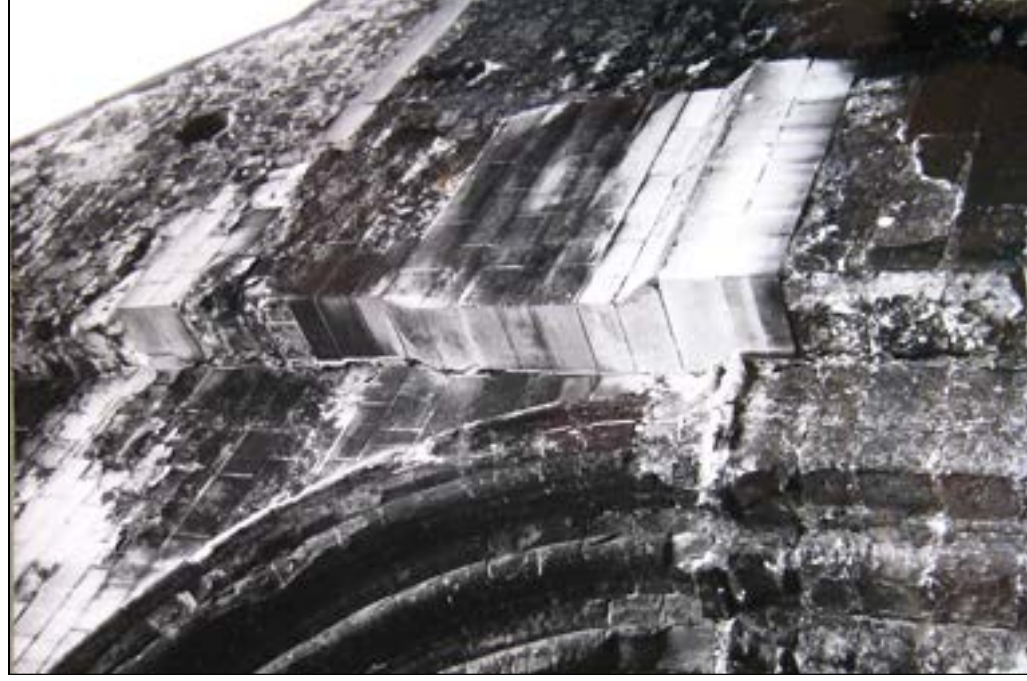


a - 1919. Fenêtres perforées, contrefort décapité. A l'intérieur on a posé les étais et cloisonné les grandes-arcades  
© MAP (cl. Paquet)



b - 1923. Les mêmes éléments en voie de restauration  
© MAP (cl. Paquet)

Fig. 212 – Façade occidentale. Relevé photographique des désordres constatés dans les maçonneries (sept. 1971)



a – bouffement du contrefort sud (côté gauche) et lézardes (cl. n° 5)      b – contrefort lézardé et bouclement du mur de la cage d'escalier (cl. n° 7)  
MAP. Photothèque. « Église de Lillers. Façade ouest. Devis n° 59372 », planche de dix photographies réunies et classées par l'ACMH Ch. Waldschmidt (1971). Clichés Ch. Abadie



Fig. 213 – Façade occidentale (11 oct. 1971)  
Au lendemain de l'effondrement

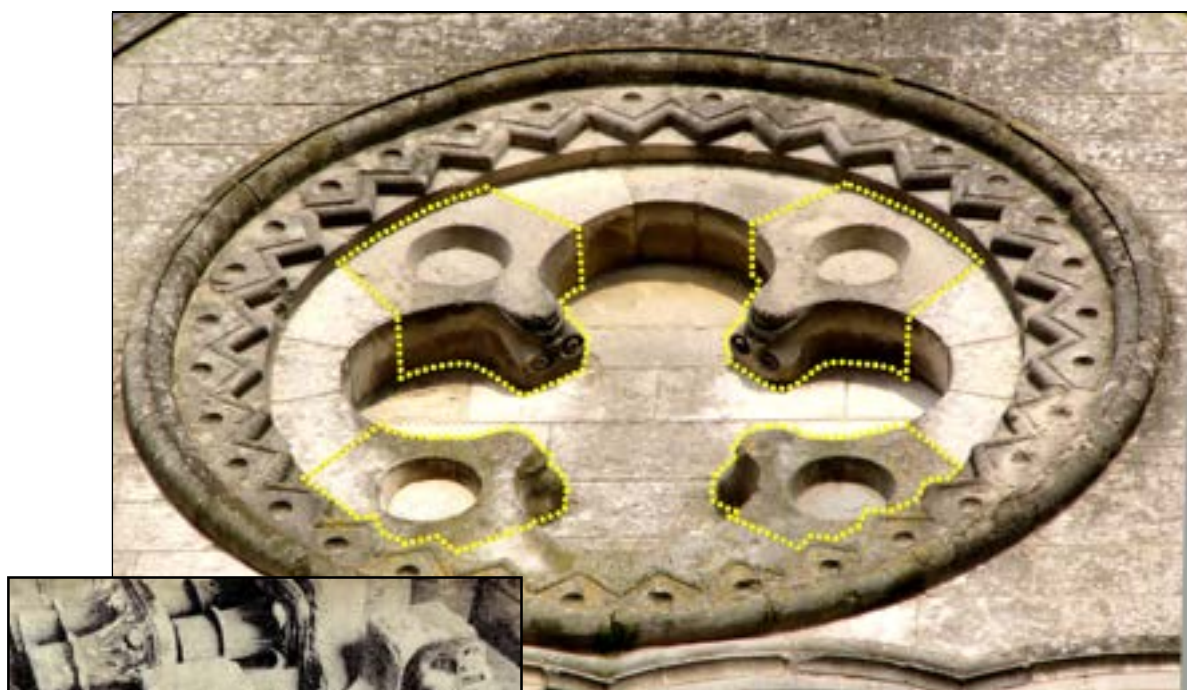


Fig. 214 – Façade occidentale (15 nov. 1971)  
Pose de l'échafaudage après déblaiement du parvis



MAP. Église de Lillers, 1996/31/33, photogrammétrie, mars 1972. Cliché Ch. Waldschmidt

Fig. 215 – Reconstruction de la façade occidentale (1971-1972)  
*Récupération d'anciennes pièces sculptées réinsérées dans les parties neuves*



▲ b – Rose aveugle du pignon. Les quatre têtes barbues remises en place dans la nouvelle rose  
Cliché et montage, Br. Danel-Marcé

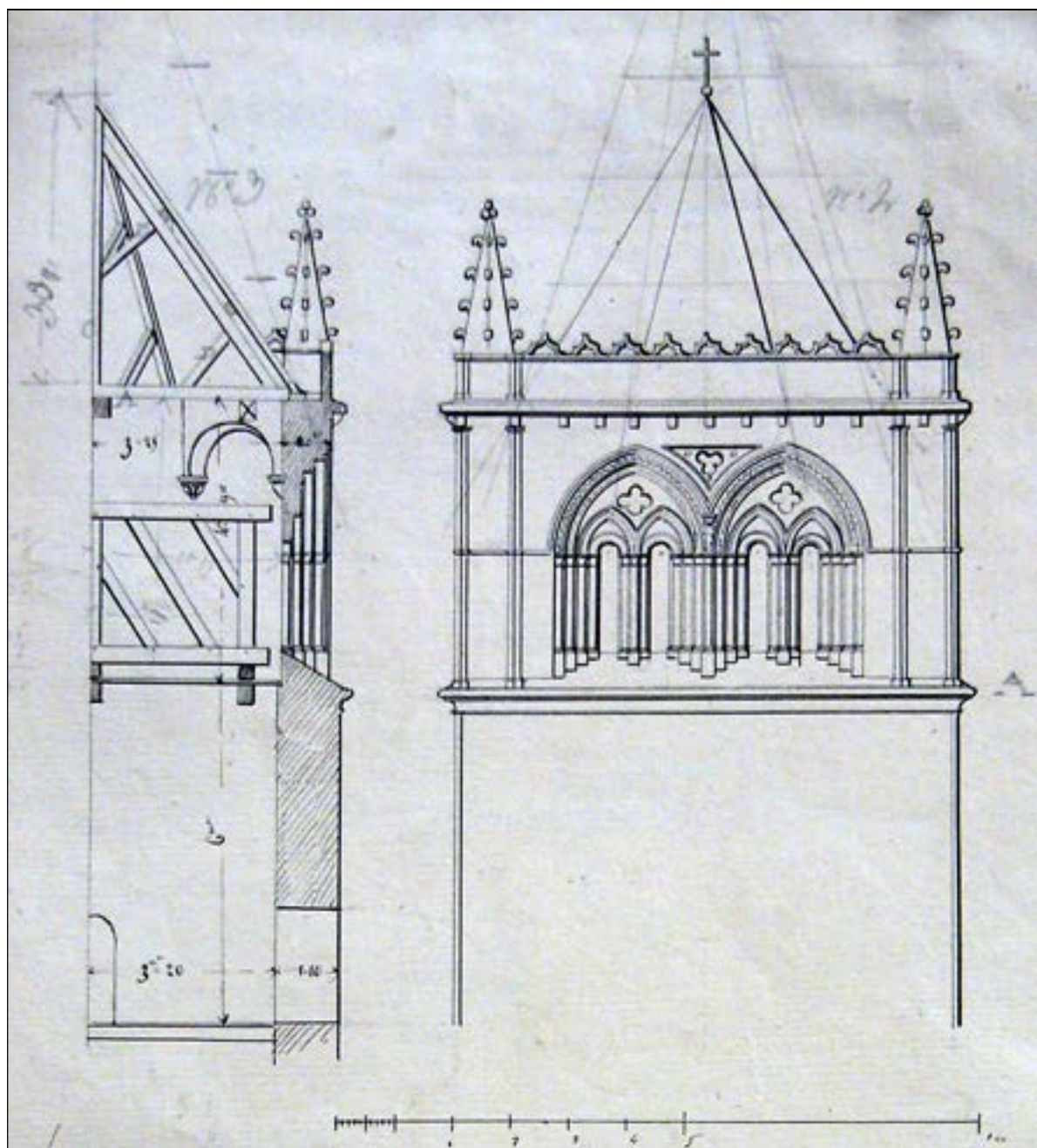
◀ a – Pièces récupérées de l'ancienne façade  
*Voix du Nord*, du 25 oct. 1971, AHD-62, (Lillers), 965 P 3  
© *Voix du Nord* – cliché : Br. Danel-Marcé



c – baies géminées de la tribune. Claveaux, motif de tête de félin à la jonction des archivoltes, colonnettes appareillées réinsérées. Cliché et montage, Br. Danel-Marcé

Fig. 216 – *Projet de reconstruction du clocher (détails)*

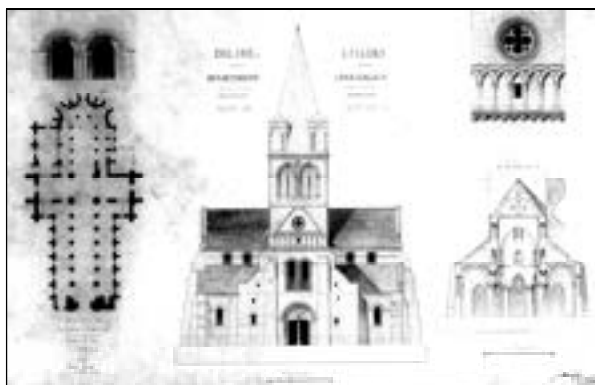
Croquis joint au *Devis estimatif des travaux pour la reconstruction du clocher de l'église paroissiale de Lillers*, par l'architecte Ch. Letombe (juillet 1820)



Archives départementales du Pas-de-Calais (cote 2 O <sup>516/3</sup>).

L'un des trois attachements figurés dessinés sur les feuillets mêmes du devis : (à gauche), vue d'une moitié de l'ouvrage en coupe nord-sud ; (à droite), élévation extérieure. Le projet a été réalisé dans ses grandes lignes, mais avec un décor sculpté plus dépouillé.

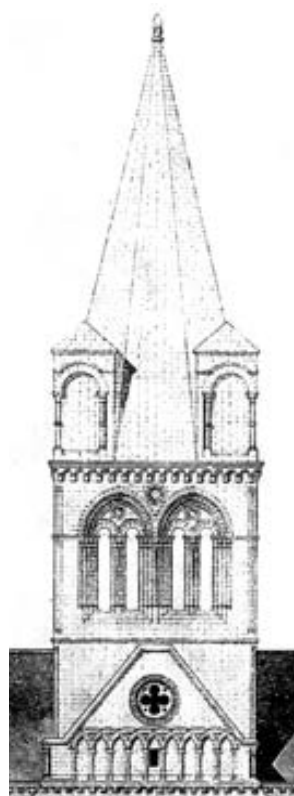
Fig. 217 – *Église de Lillers, projet de restauration, É. Danjoy (15 mars 1875)*



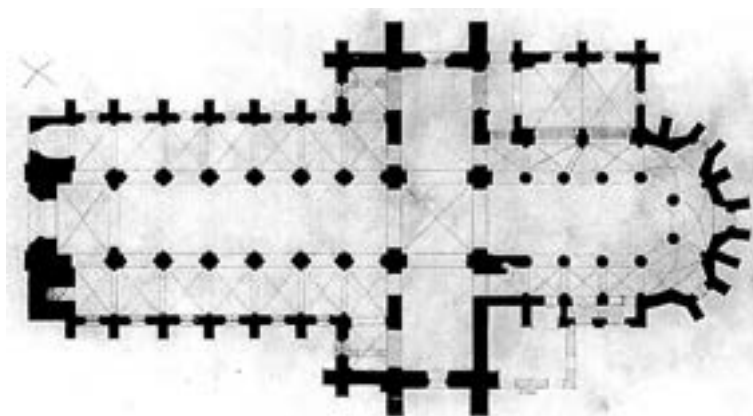
a - *Projet de restauration.*  
*Élévation de la façade principale restaurée.*  
*Plan d'ensemble restauré. Coupe*  
*transversale. Détails de la façade.*  
MAP. Planothèque  
Cote conservation : 0082/062/1004  
Document n° 007321 [001]  
Plan (format FI, papier ; encre ; aquarelle).



b - (détail) *Élévation de la façade occidentale*

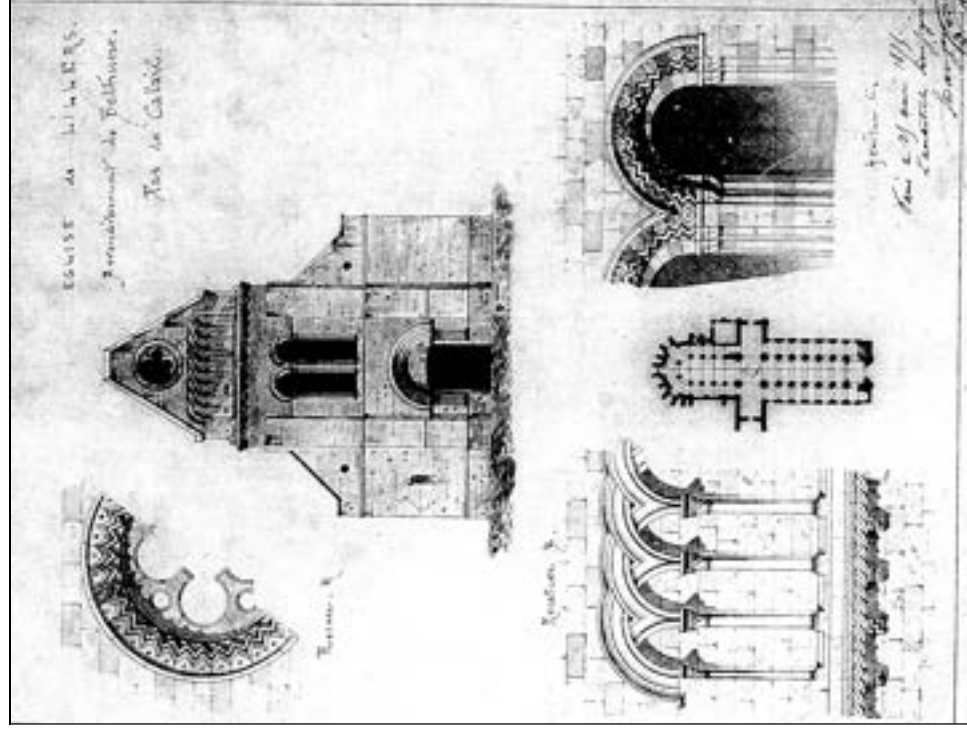


c - (détail) *Projet de restauration du clocher*



d - (détail) *Plan d'ensemble restauré. Échelle 0,005*

Fig. 218 – Église de Lillers, deux dessins d'architecture, É. Danjoy (25 mai 1875)

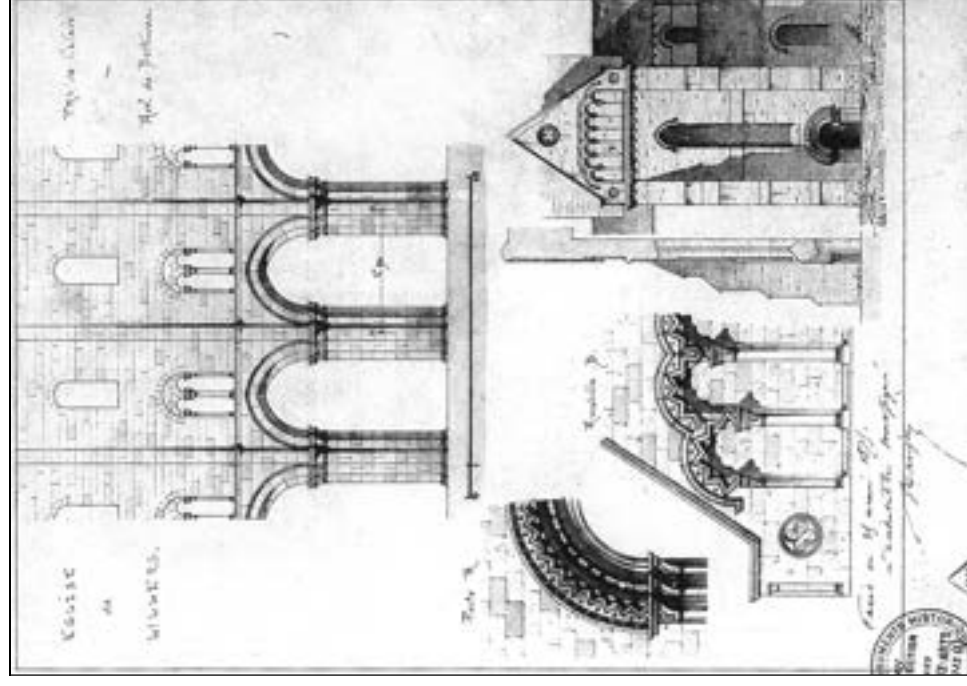


a - Élévation de la façade principale. Plan d'ensemble

Détails de la rosace, des arcatures et d'une fenêtre

MAP. Planothèque. Cote conservation : 0082/062/1004

Document n° 007321 [002]. Plan (format F1 ; papier ; aquarelle contrecollée)

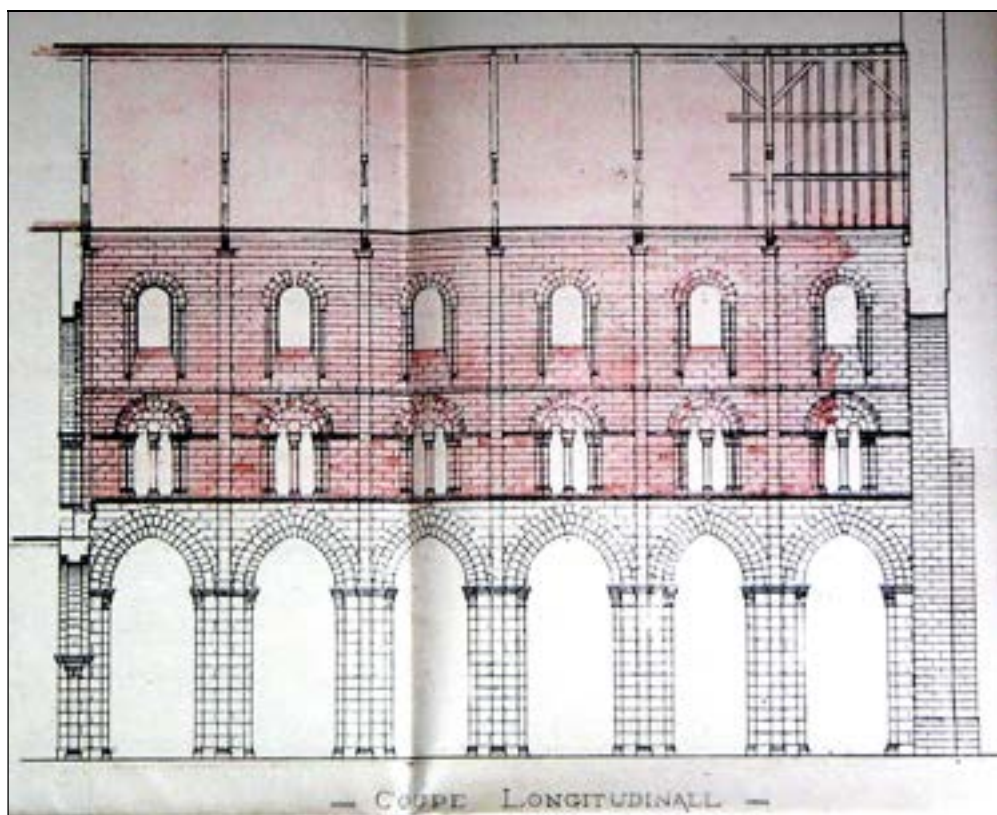


b - Élévation et détails

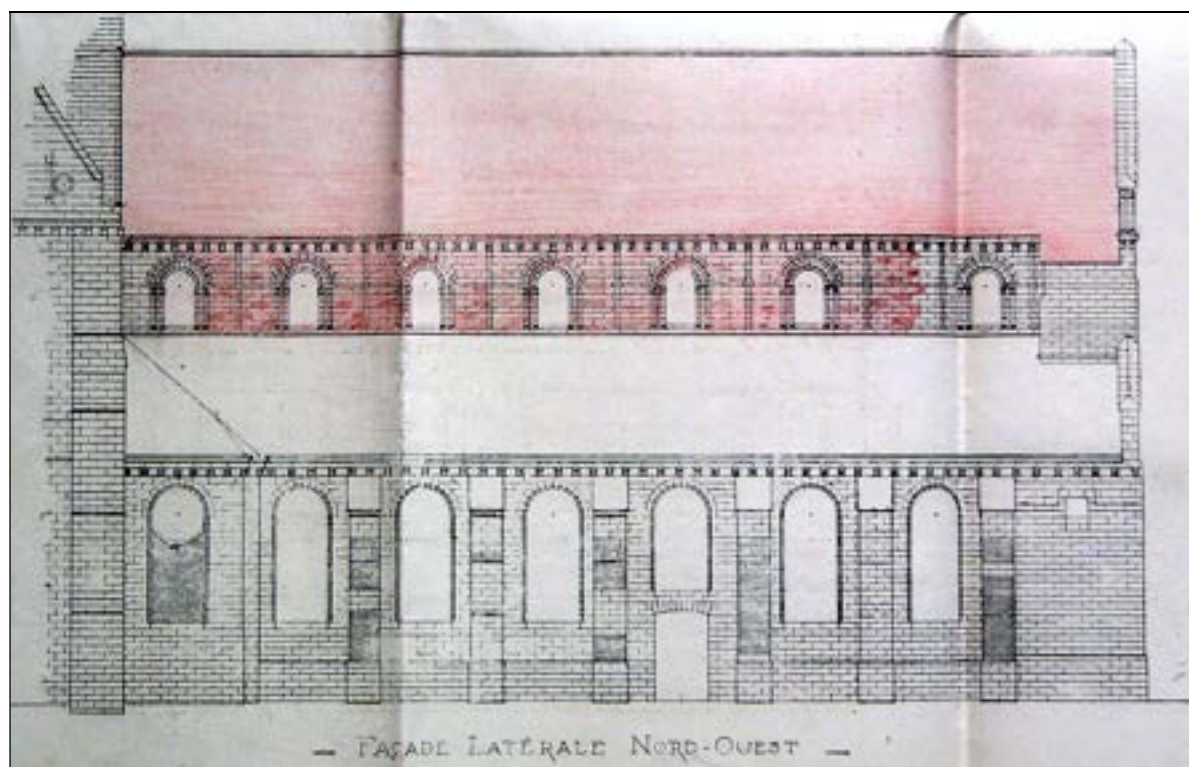
MAP. Planothèque. Cote conservation : 0082/062/1004

Document n° 007322 [002]. Plan (format F1 ; papier ; aquarelle contrecollée)

Fig. 219 – Nef. « Parties à reconstruire en 1922 » (détails)  
Dessin de Paquet joint au devis du 17 mai 1922, MAP (carton 107) 0081/062/0547/2  
Papier blanc 60 x 80 cm, encre noire et coloriage au crayon de couleur rouge



a – Coupe longitudinale sur le mur nord de la nef (en rouge : « parties à reconstruire en 1922 »)

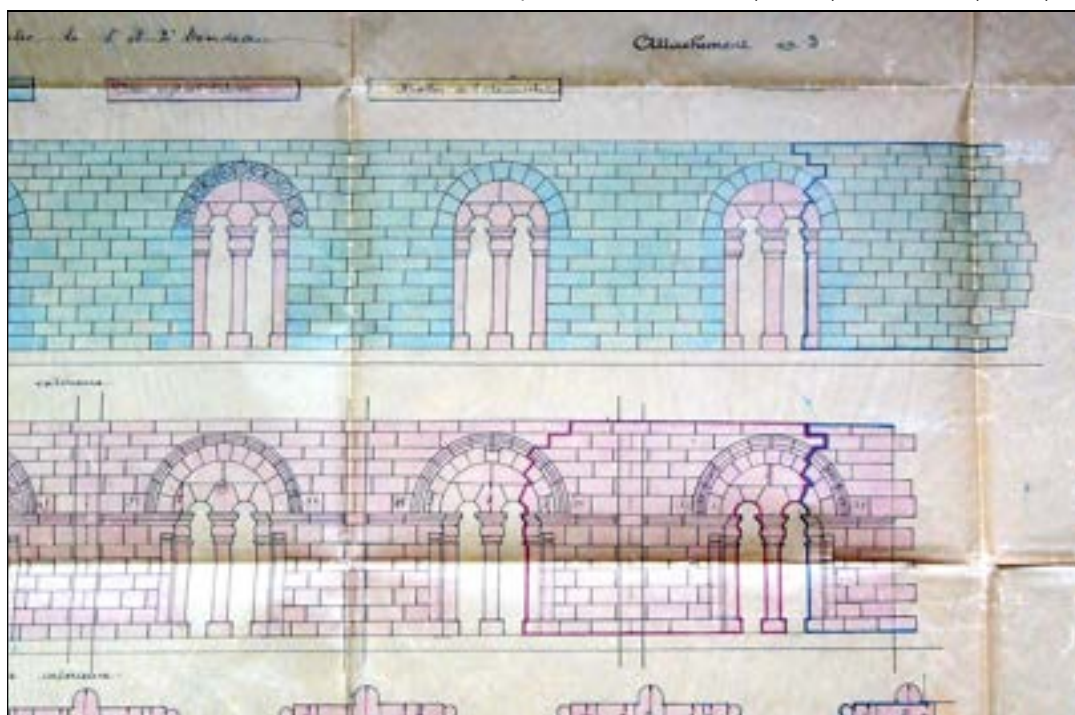


b – Extérieur, ensemble nord-ouest (en rouge : « parties à reconstruire en 1922 »)

**Fig. 220 – Restauration du second niveau nord de la nef (détails)**  
 « Restauration du mur du bas-côté [sic] nord de la nef. Partie comprise entre le 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> bandeau »  
 2<sup>e</sup> mémoire 1922, attachement figuré n°3 (assises 28 à 33), MAP (carton 107) 0081/062/0347/2  
 Calque, encre et rehauts de couleur  
 Bleu soutenu : *barre royale de Saint-Maximin* – Bleu clair : *roche douce de Saint-Maximin*  
 Rouge : *banc royal de Palotte* – Jaune : *moellons de l'Administration*



a – *Face extérieure* (en haut : travées 6, 5, 4 et 3). *Face intérieure* (en bas : travées 1, 2, 3 et 4)  
 NB. L'orientation des travées s'inverse selon la représentation extérieure (en haut) ou intérieure (en bas)



b – *Face extérieure* (en haut : travées 3, 2 et 1). *Face intérieure* (en bas : travées 4, 5 et 6)



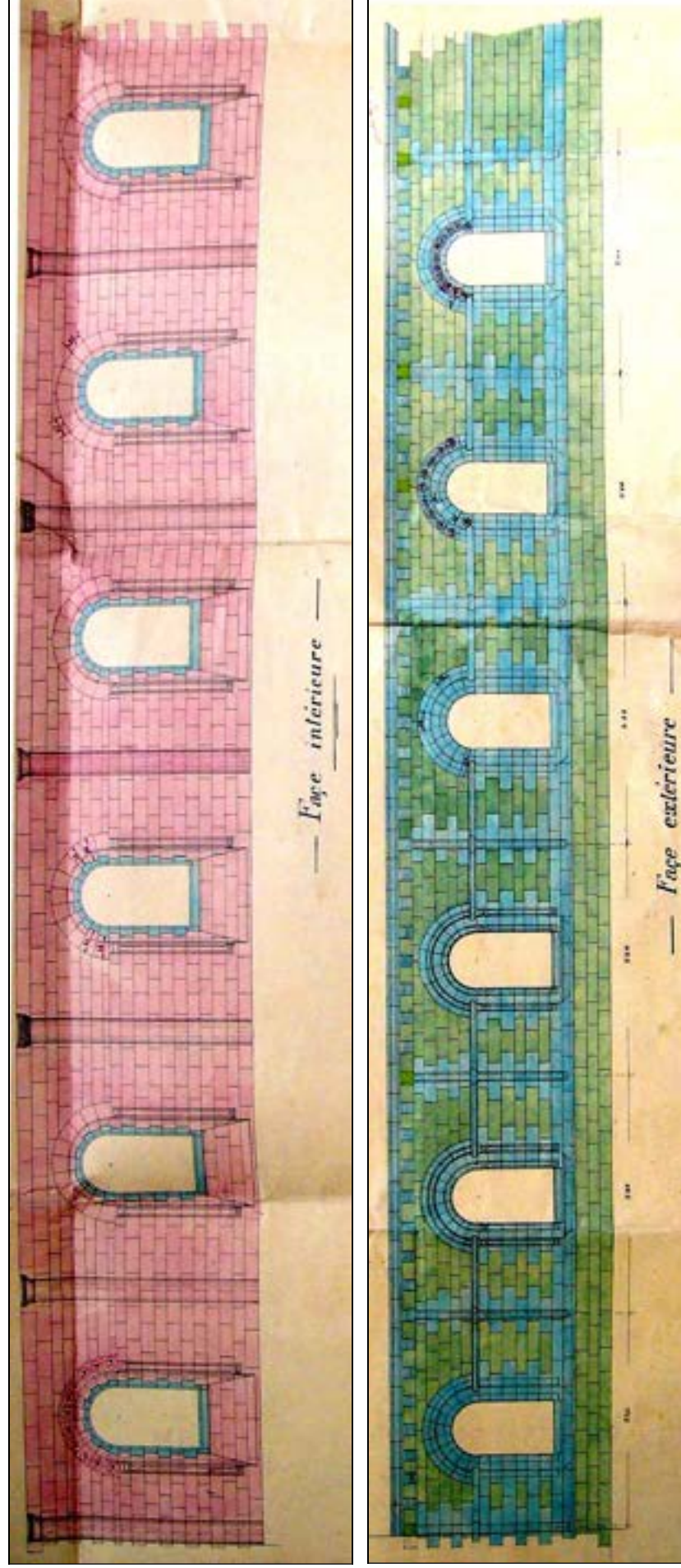
Fig. 221 – Restauration du clair-étage nord de la nef (détails)

(ci-contre : document entier)

7<sup>e</sup> mémoire 1923, attachement figuré n°7, MAP (carton 108) 0081/062/0547/3. Calque, encre et rehauts de couleur

Vert soutenu : *banc royal de Saint-Maximin* – Bleu clair : *roche douce de Saint-Maximin*

Rouge : *banc royal de Palotte* – Vert clair : *vielle pierre n°7*

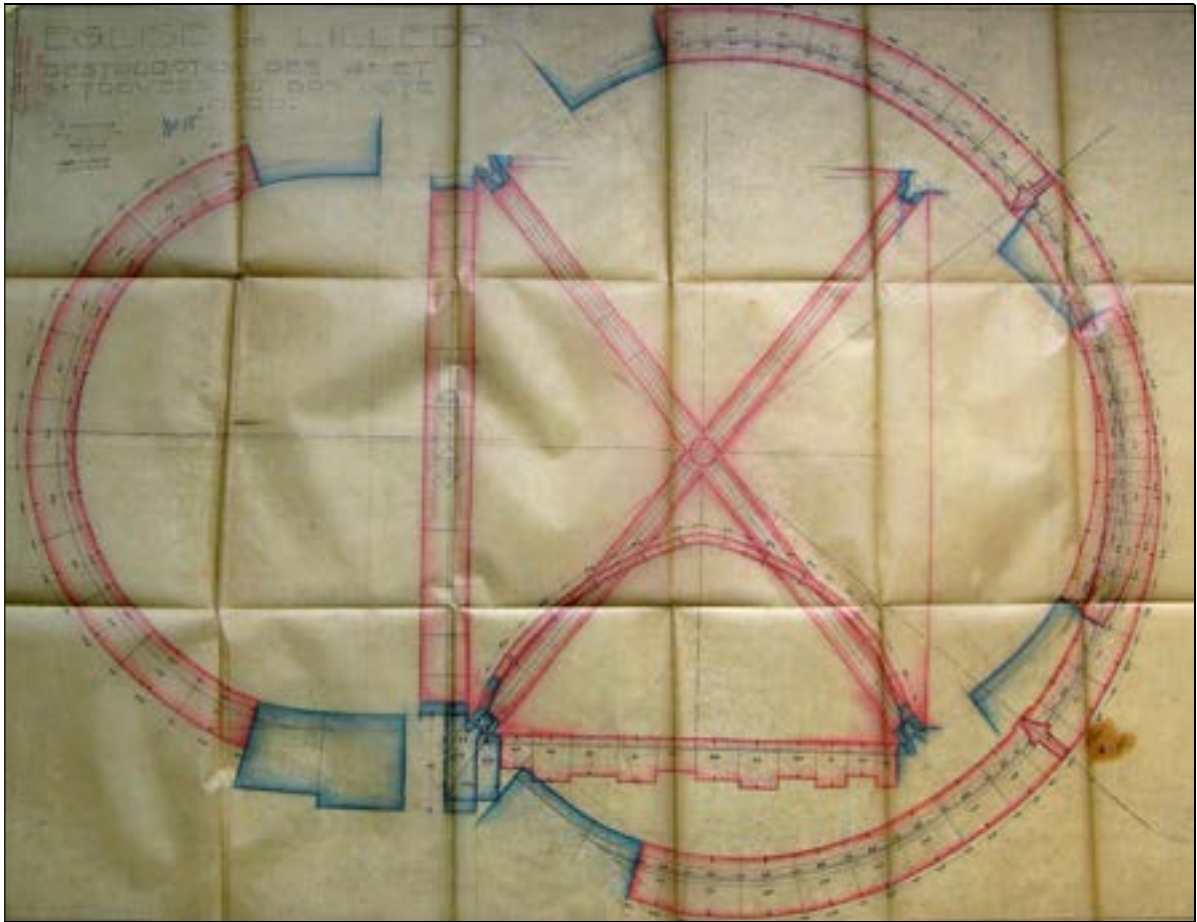


(en haut : d'ouest en est) *Face intérieure* : travées 1 à 6 - (en bas : d'est en ouest) *Face extérieure* : travées 6 à 1

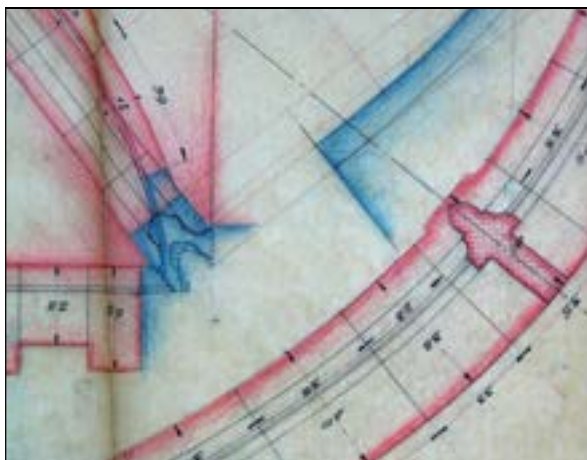
En vert clair : les cinq modillons originaux récupérés des décombes et insérés dans la maçonnerie neuve (le sixième, à gauche, était resté en place)



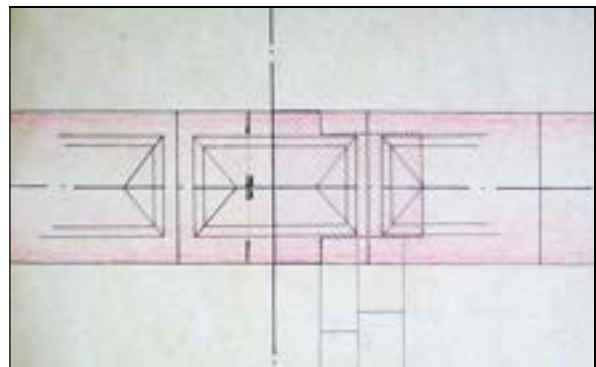
Fig. 222 – Restauration des travées de voûte du bas-côté nord  
« Restauration des 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> travées du bas-côté nord », 5<sup>e</sup> mémoire, 1924, attachement figuré n°15  
MAP (carton 108) 0081/062/0347/3. Calque, encre et rehauts de couleur



a – De gauche à droite : coupe latérale de l'arc doubleau ; plan d'une travée vue de l'intrados montrant le doubleau, la croisée d'ogives et, en bas, le formeret avec sa coupe latérale ; coupe latérale des deux arcs d'ogives. Différenciation des pierres utilisées : les sommiers (en bleu) sont en roche de *Château-Gaillard*, les autres claveaux, y compris la clef de voûte (en rouge) sont en *banc royal de Palotte*

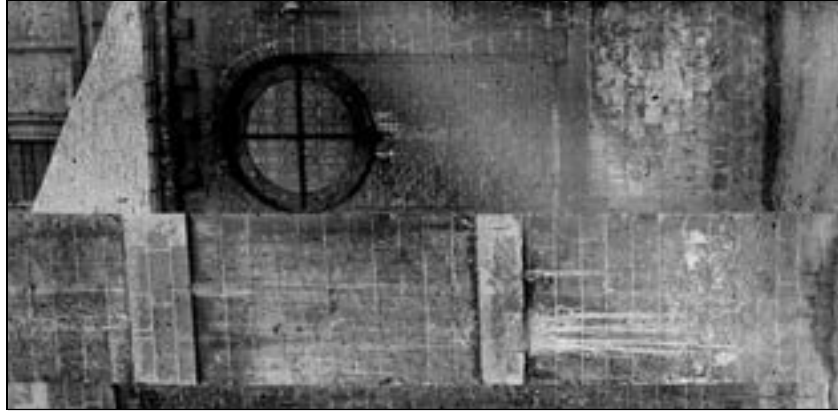


b – détail des profils : sommier du formeret (en bleu) et clef de voûte d'ogives (en rouge)

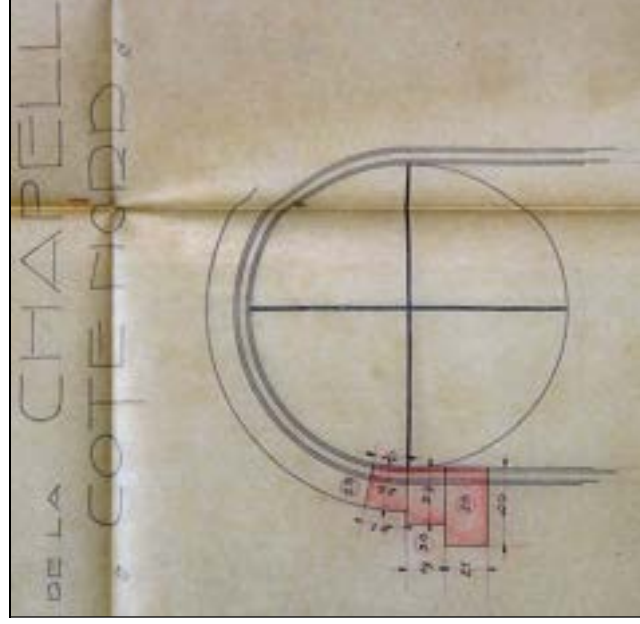


c – schéma du doubleau : intrados des claveaux à décor en pointe de diamant

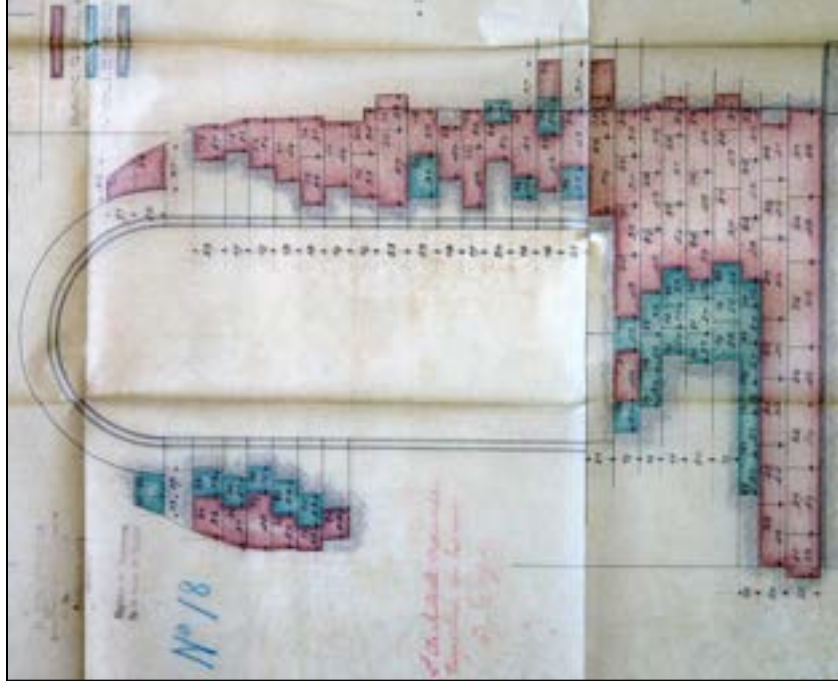
Fig. 223 – Modification de la baie à oculus de la chapelle du bas-côté nord de la nef (avant et après 1924)



a – Vue extérieure de la baie à oculus (c. 1909-1911), cliché de H. Deneux (détail) sap01\_dnx08010p -17-515961

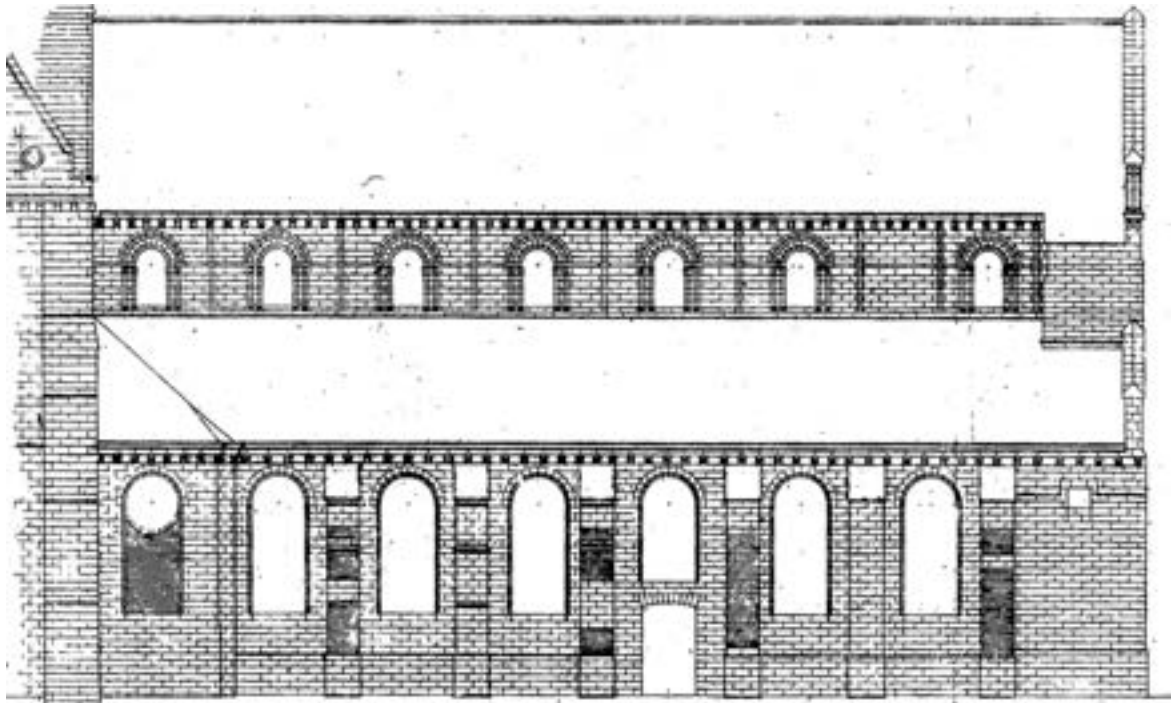


b – Schéma de l'oculus. Attachement figuré n°17 « Bas-côté nord. Baie de la chapelle, côté nord » (détail), 6<sup>e</sup> mémoire (1924), MAP. Lillers, église (carton 108) 0081/062/0347/3

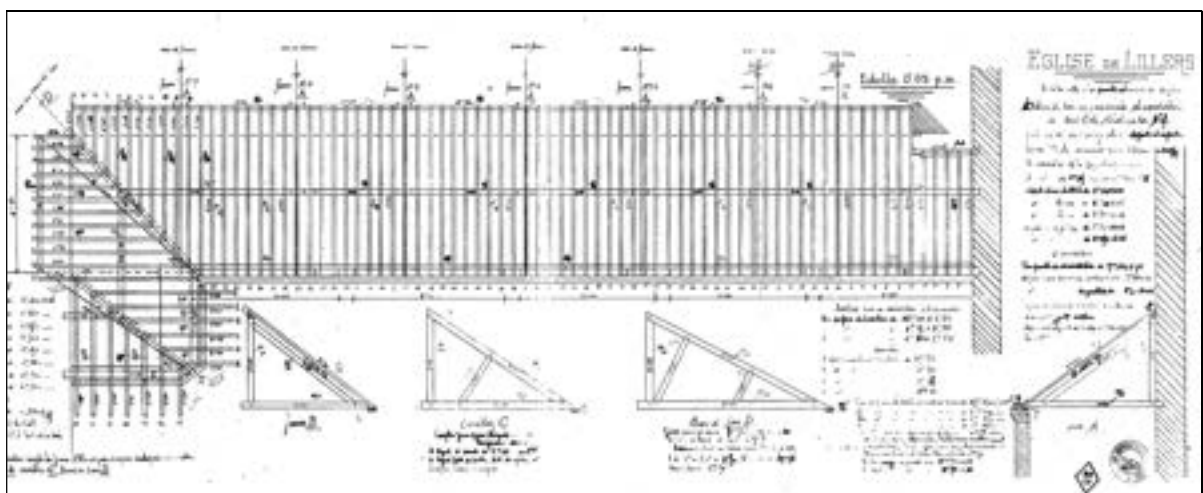


c – Schéma de la baie restaurée. Attachement figuré n°18 « Bas-côté nord. Restauration de la face intérieure de la 1<sup>re</sup> travée » (détail), 6<sup>e</sup> mémoire (1924) MAP. Lillers, église (carton 108) 0081/062/0347/3

Fig. 224 – Restauration du bas-côté nord de la nef (maçonnerie et charpente)

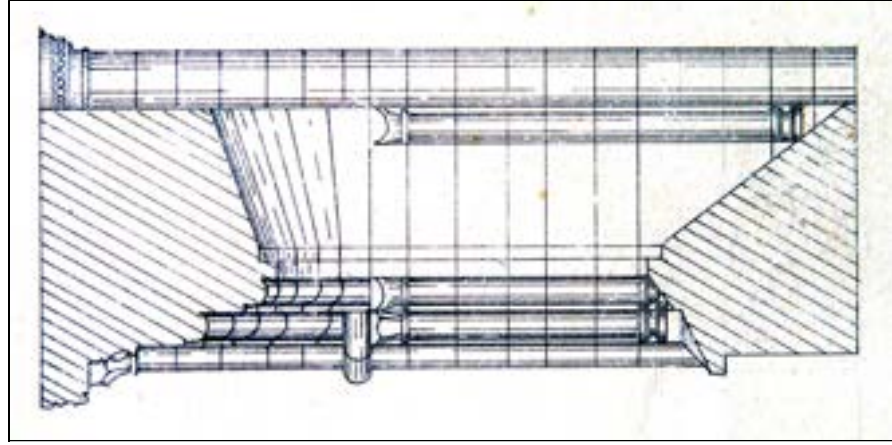


a - Façade latérale nord-ouest, fenêtre à oculus de la chapelle nord, avant 1924.  
MAP. Planothèque, série 082/062. Plans d'édifices du Pas-de-Calais  
cote conservation 0082/062/1004, document 022714  
« Coupes longitudinale et transversale. Élévation de la façade nord-ouest (détail). Paquet, 6 mai 1921

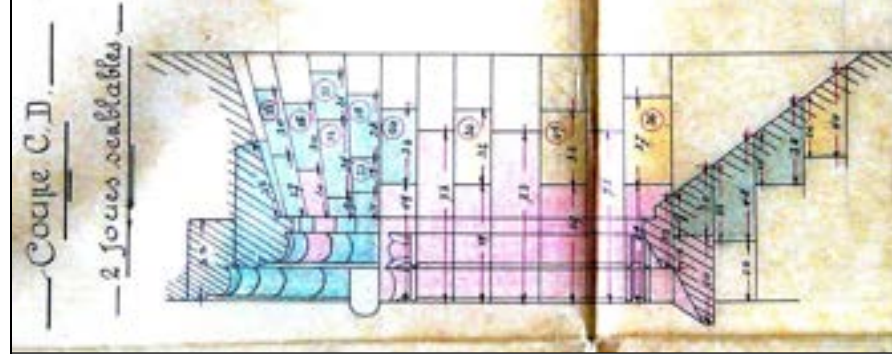


b – Projet de charpente du bas-côté nord : plan et coupes transversales (détail).  
MAP. Planothèque, série 082/062. Plans d'édifices du Pas-de-Calais, cote conservation 0082/062/1004,  
document 022717, « Détails de la charpente ». Paquet, sans date (c. décembre 1920 ?)

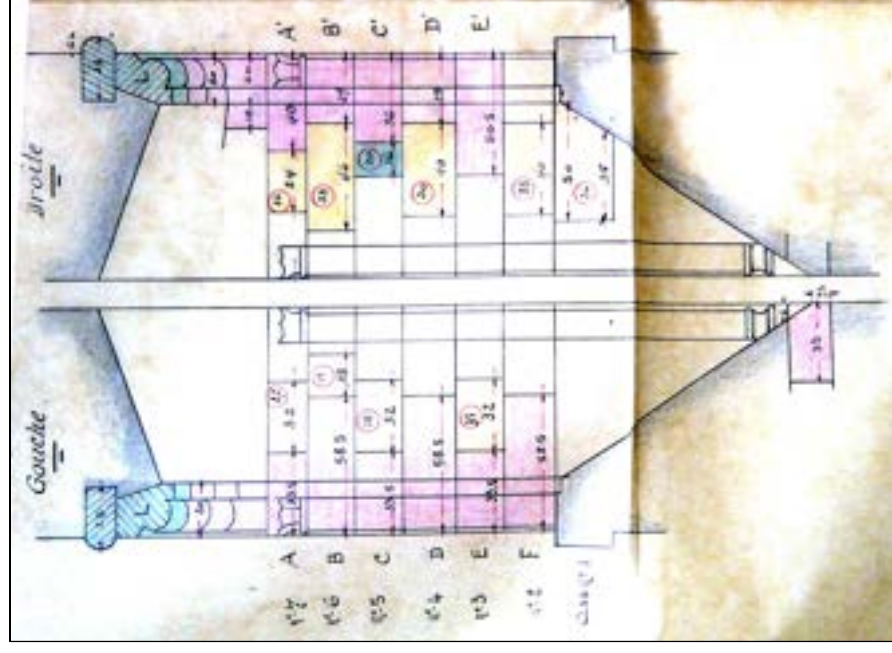
Fig. 225 – Coupe transversale des fenêtres hautes de la nef et de la tribune occidentale, côtés nord et sud



a – Fenêtre-haute du mur nord de la nef  
 Attachement figuré n°7 (détail)  
 7<sup>e</sup> mémoire (1923), MAP. Lillers, église  
 (carton 108) 0081/062/0347/3

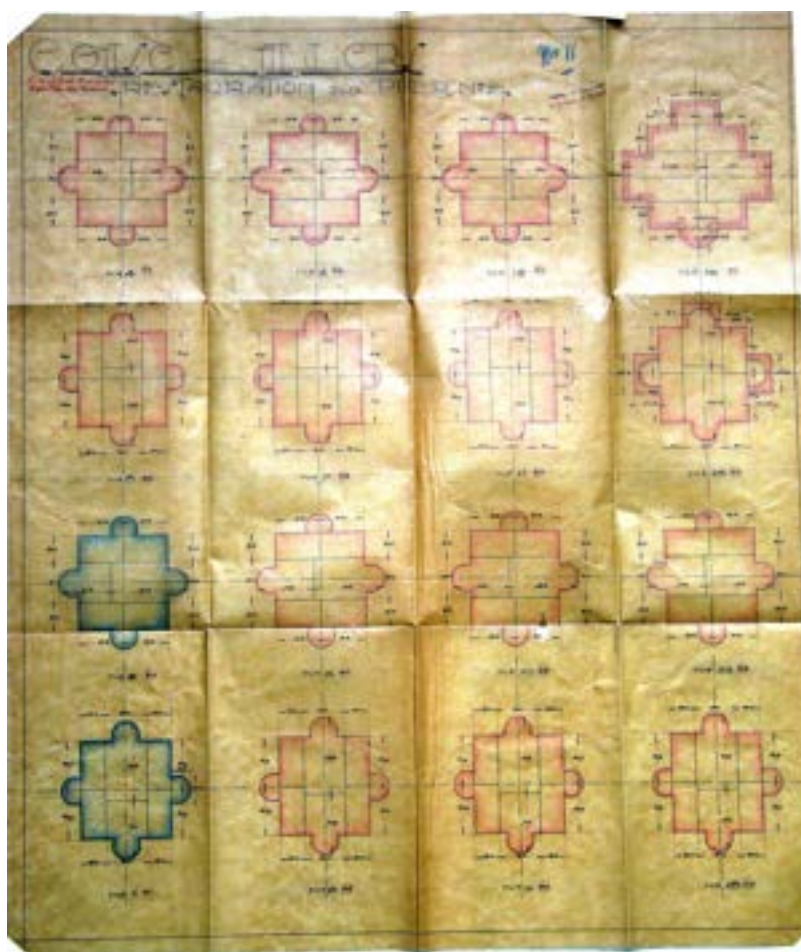


b – Fenêtre-haute du côté nord de la tribune.  
 Attachement figuré n°1, plan I, calepin n°2 (détail)  
 1<sup>er</sup> mémoire (1924), MAP. Lillers, église  
 (carton 108) 0081/062/0347/3



c – Fenêtre-haute du côté sud de la tribune.  
 Attachement figuré n°3, plan III, calepin n°2 (détail)  
 1<sup>er</sup> mémoire (1924), MAP. Lillers, église  
 (carton 108) 0081/062/0347/3

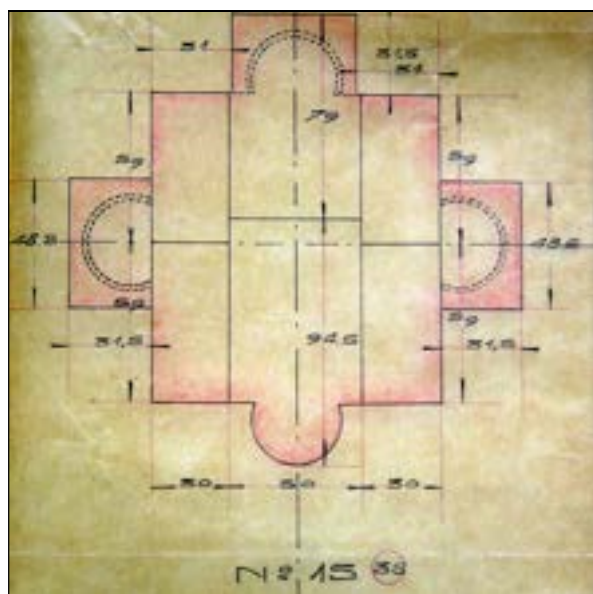
Fig. 226 – Restauration des piliers des grandes-arcades sud de la nef



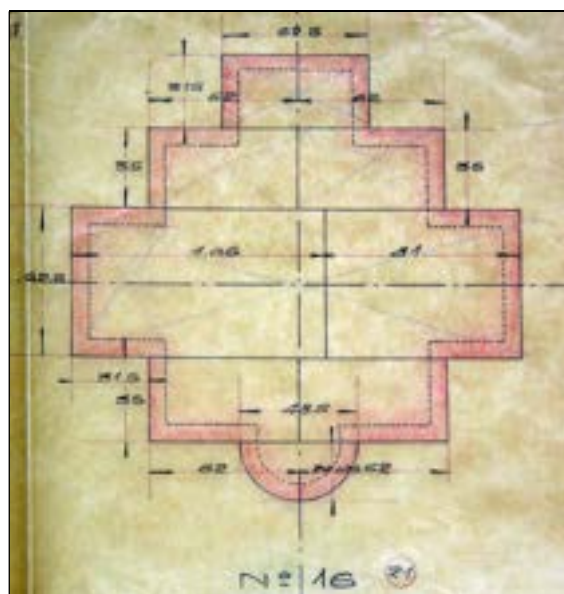
a – Attachement figuré n° 11 (3<sup>e</sup> mémoire, exercice 1924)

« Restauration du pilier de la nef n° 2 » [i.e. : pilier B 7]

Représentation des seize assises (orientation verticale nord-sud). En bleu : *roche douce de Saint-Maximin*  
 en rouge : *Château-Gaillard*. MAP. Lillers, église, 0081/062/0347/3 (carton 108)

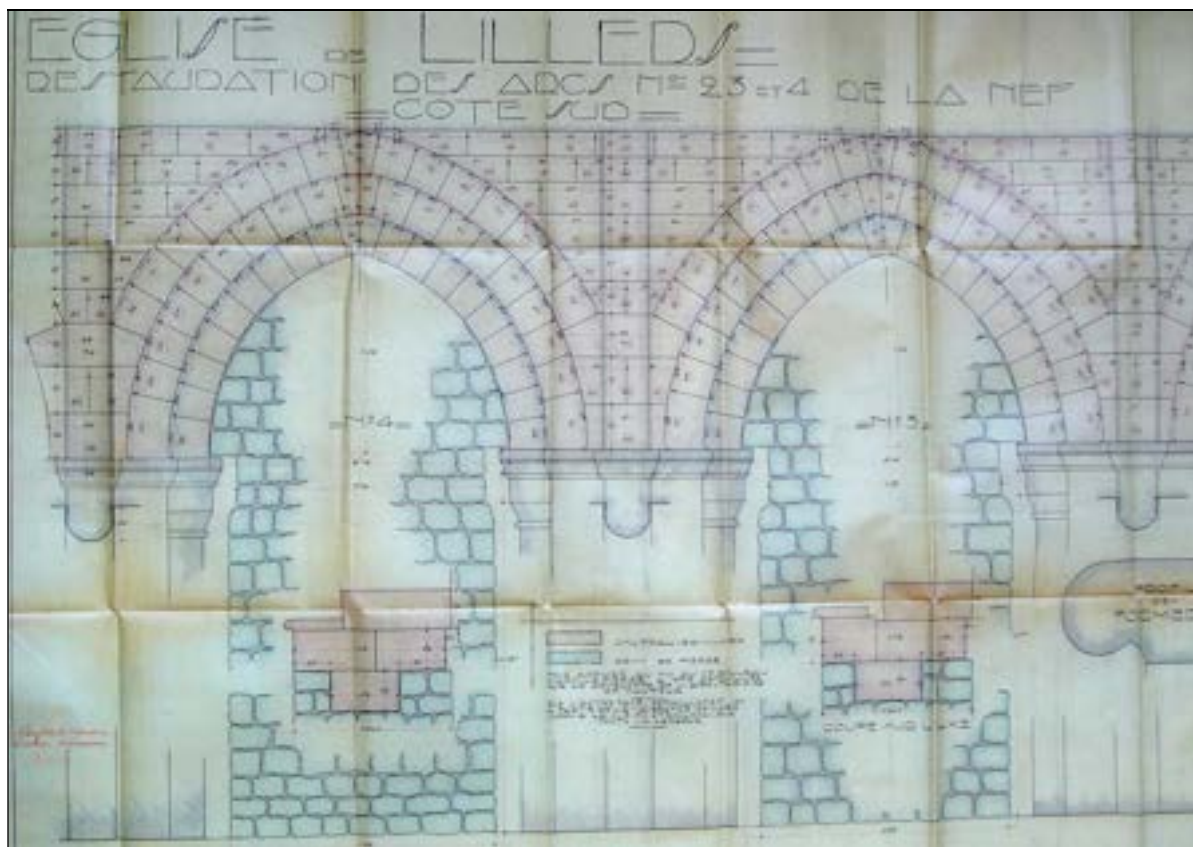


b – (détail) Assise n° 15  
 chapiteaux 36, 38 et 40

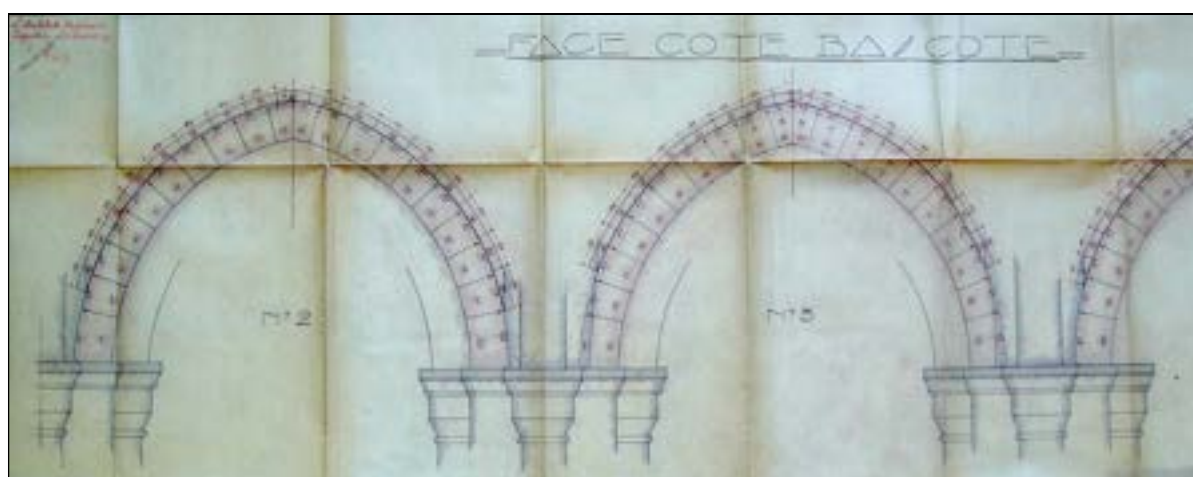


c – (détail) Assise n° 16  
 niveau du tailloir

Fig. 227 – Restauration des grandes-arcades méridionales de la nef 5<sup>e</sup> mémoire (exercice 1925). MAP. Lillers, église. 0081/062/0347/4 (carton 109)

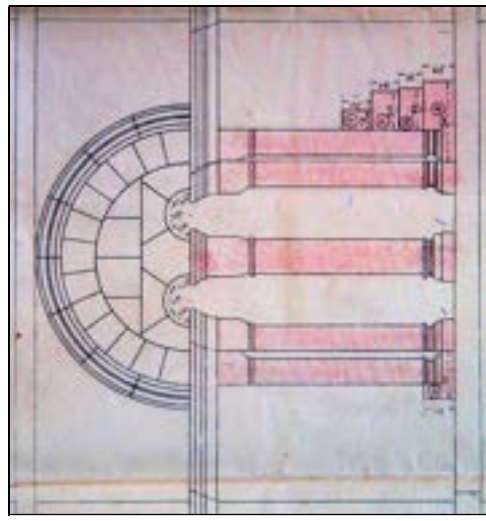


a – Attachement figuré n° 19 (détail) « Restauration des arcs n° 2, 3 et 4 de la nef, côté sud »  
Représentation des arcs à triple rouleau et du parement du mur de la nef jusqu'au niveau du premier bandeau  
En bleu : moellons de la cloison provisoire de soutènement ; en rouge : Château-Gaillard  
Calque, encre et rehauts de couleur. Visa de Paul Dégez, architecte ordinaire inspecteur des travaux

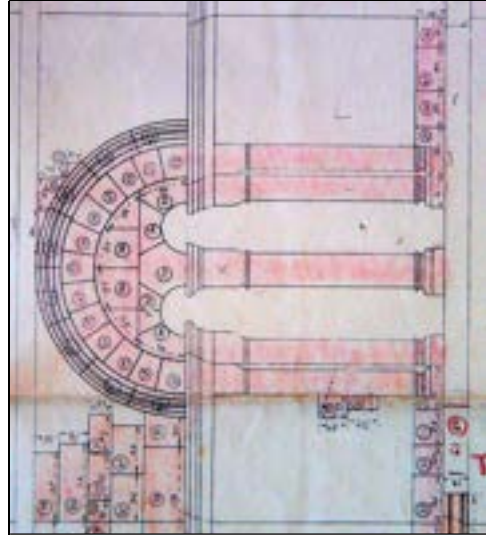


b – Attachement figuré n° 19 bis (détail)  
[Restauration des arcs n° 2, 3 et 4 de la nef, côté sud] « Face côté bas-côté »  
Représentation du second rouleau et de l'arc formeret (en rouge : Château-Gaillard)  
Calque, encre et rehauts de couleur. Visa de Paul Dégez, architecte ordinaire inspecteur des travaux

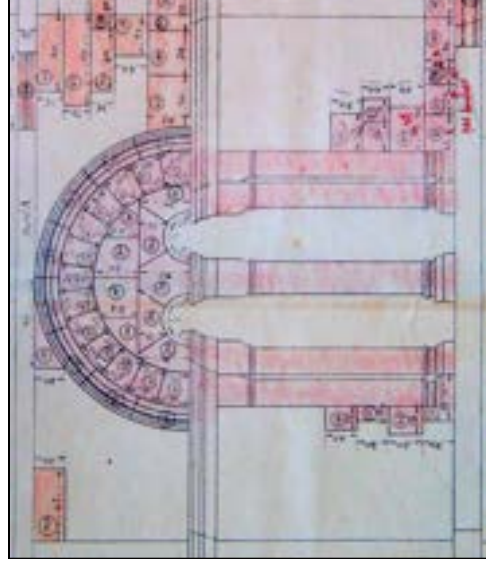
**Fig. 228 – Restauration du niveau des ouvertures sur comble sud de la nef (1926)**  
Attachement figuré n° 24, 6<sup>e</sup> mémoire. Calque, encre et rehauts de couleur. MAP. Lillers, église, église. 0081/062/0347/4 (carton 109)



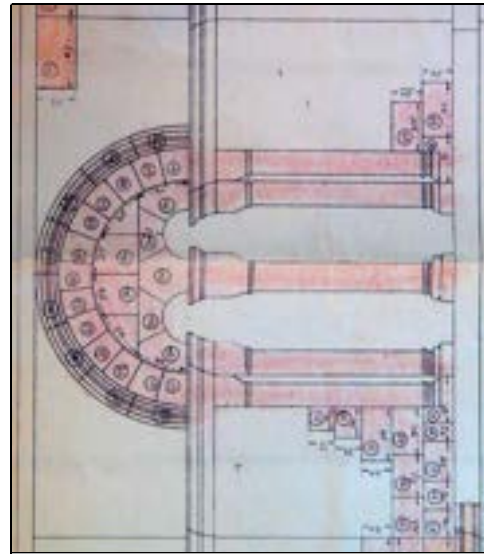
a – Baie I (1<sup>re</sup> travée)



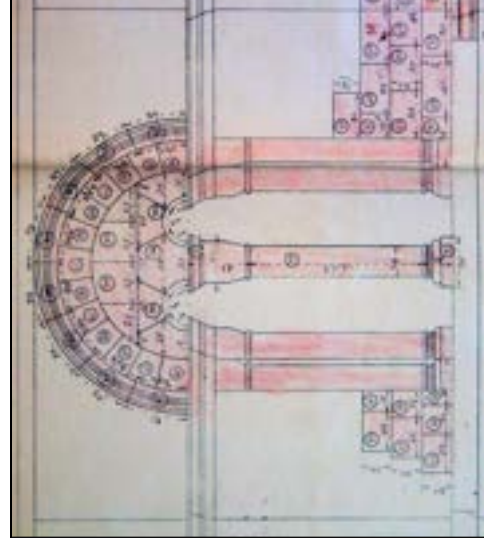
b – Baie II (2<sup>e</sup> travée)



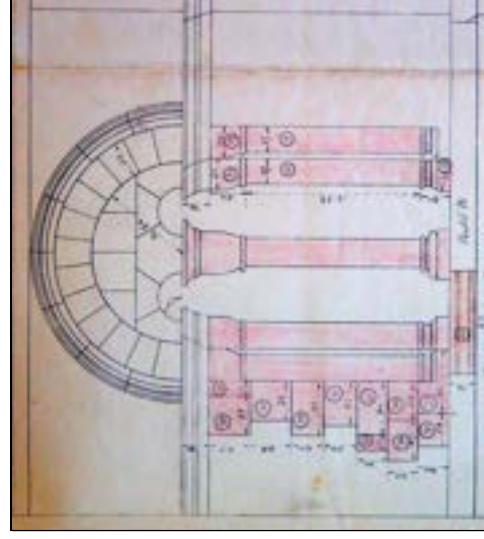
c – Baie III (3<sup>e</sup> travée)



d – Baie IV (4<sup>e</sup> travée)

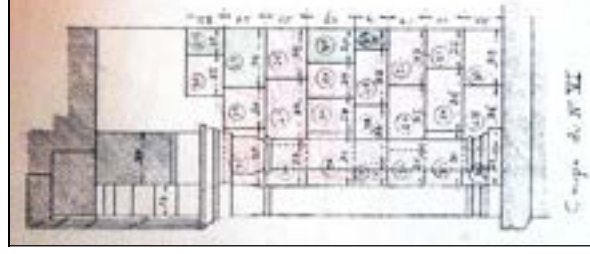


e – Baie V (5<sup>e</sup> travée)

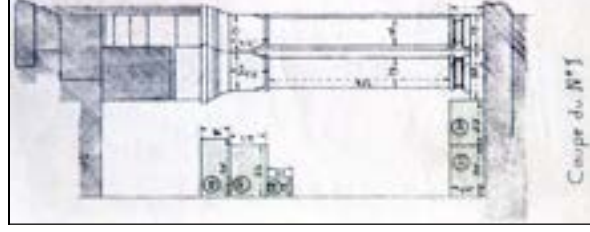


f – Baie VI (6<sup>e</sup> travée)

Fig. 229 – Restauration du niveau des ouvertures sur comble sud de la nef (1926)  
Attachement figuré n° 24, 6<sup>e</sup> mémoire. Calque, encre et rehauts de couleur. MAP. Lillers, église, 0081/062/0347/4 (carton 109)



a – Coupe de la baie VI



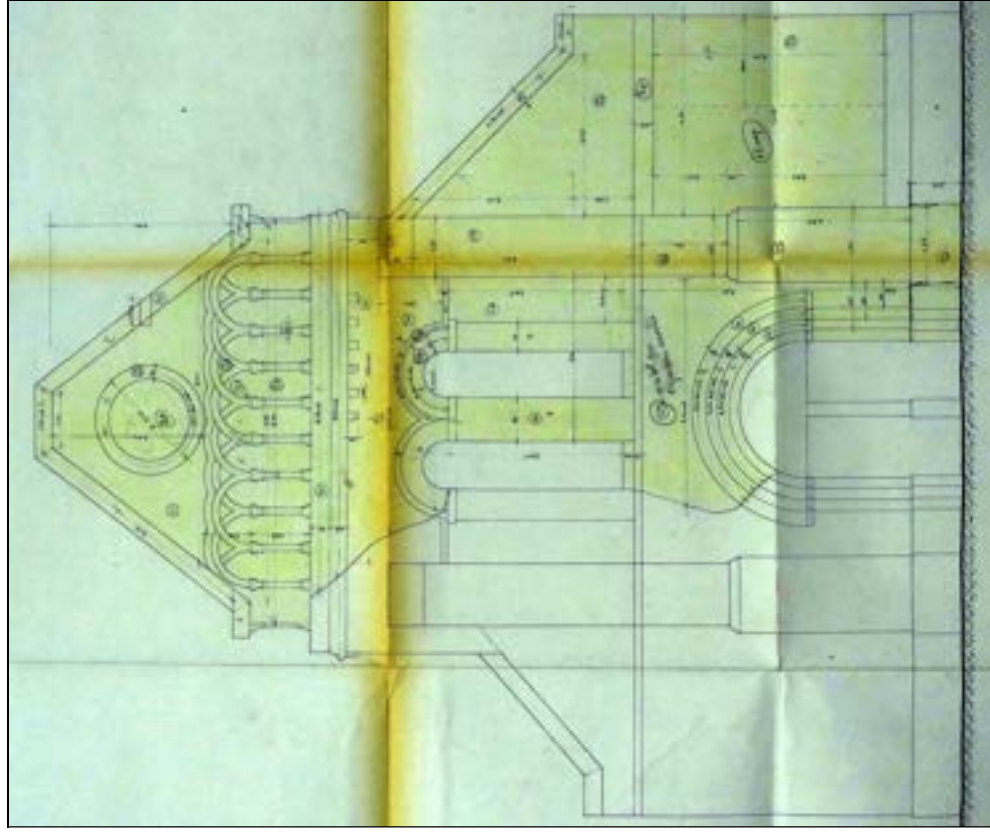
b – Coupe de la baie I



c – Vue de la tribune vers l'est. Parements neufs au nord et aux grandes-arcades sud ; parements anciens aux deux niveaux supérieurs sud. Cliché : Arthur Danel – 2013

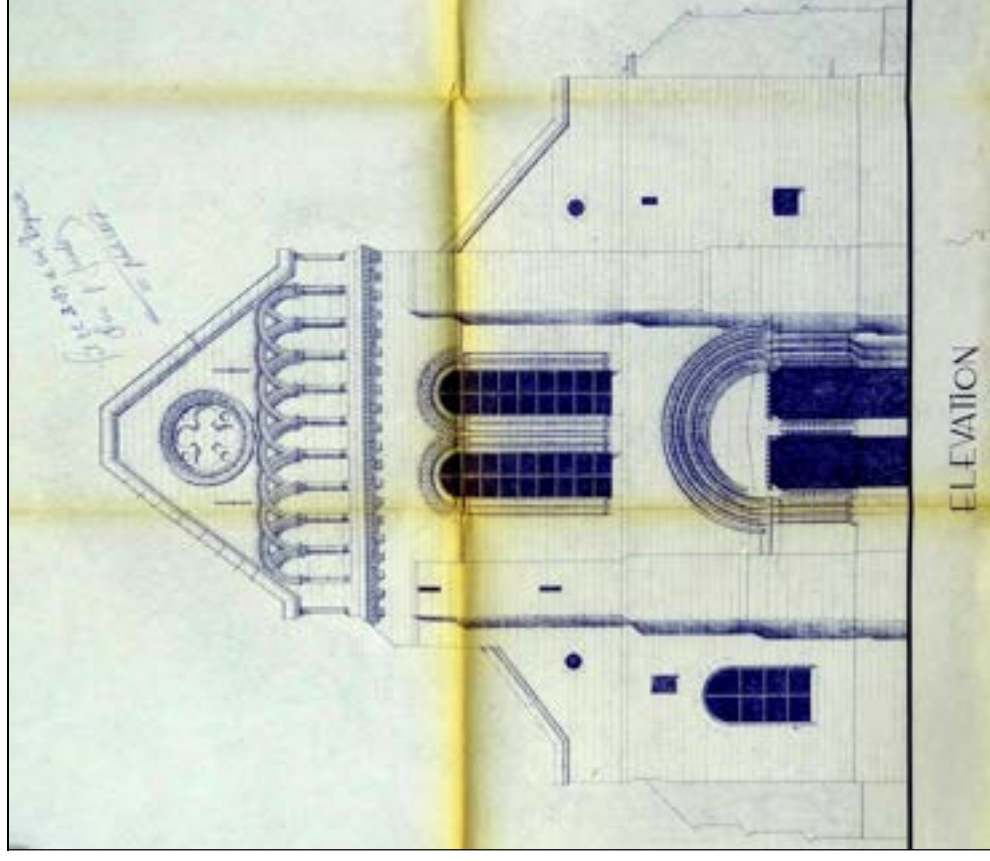


Fig. 230 – Façade occidentale (10 déc. 1971)  
Mur ouest de la nef - Parties écroulées ou arrachées (colorées en jaune)



MAP. Église de Lillers (1945-1980) 2011/022/85/IV  
Attachement figuré n° 2, mémoire unique 1971. Ch. Waldschmidt ACMH

Fig. 231 – Façade occidentale (27 janv. 1972)  
Reconstitution de la façade ouest (détail : élévation)



MAP. Église de Lillers (1945-1980) 2011/022/85  
Dessin n° 628 (diazographie). Ch. Waldschmidt ACMH

Fig. 232 – Façade ouest. Reconstruction, du sol jusqu'au niveau 7,05 (Ch. Waldschmidt, ACMH. 1972)  
MAP. Lillers. Église. 2011/022/85. Reconstruction de la façade ouest (1972-1974). Attachement figuré n° 1, mémoire 1 (exercice 1972). Détail  
(en rouge pâle : « Pierre de Châteaueu-Gaillard coefficient 800, fournie » ; en gris : « Grès de Labaroche coefficient 1700 »).

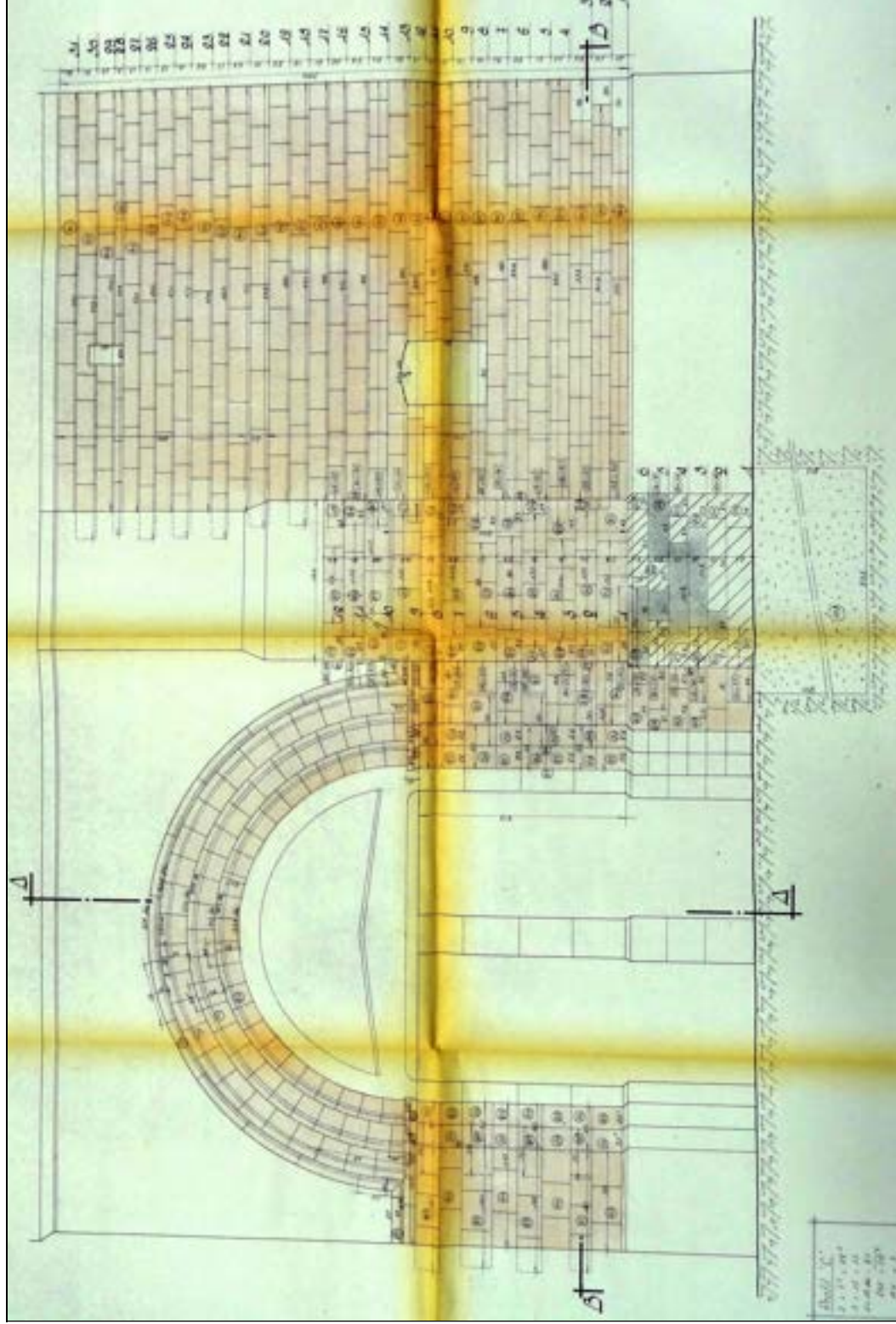
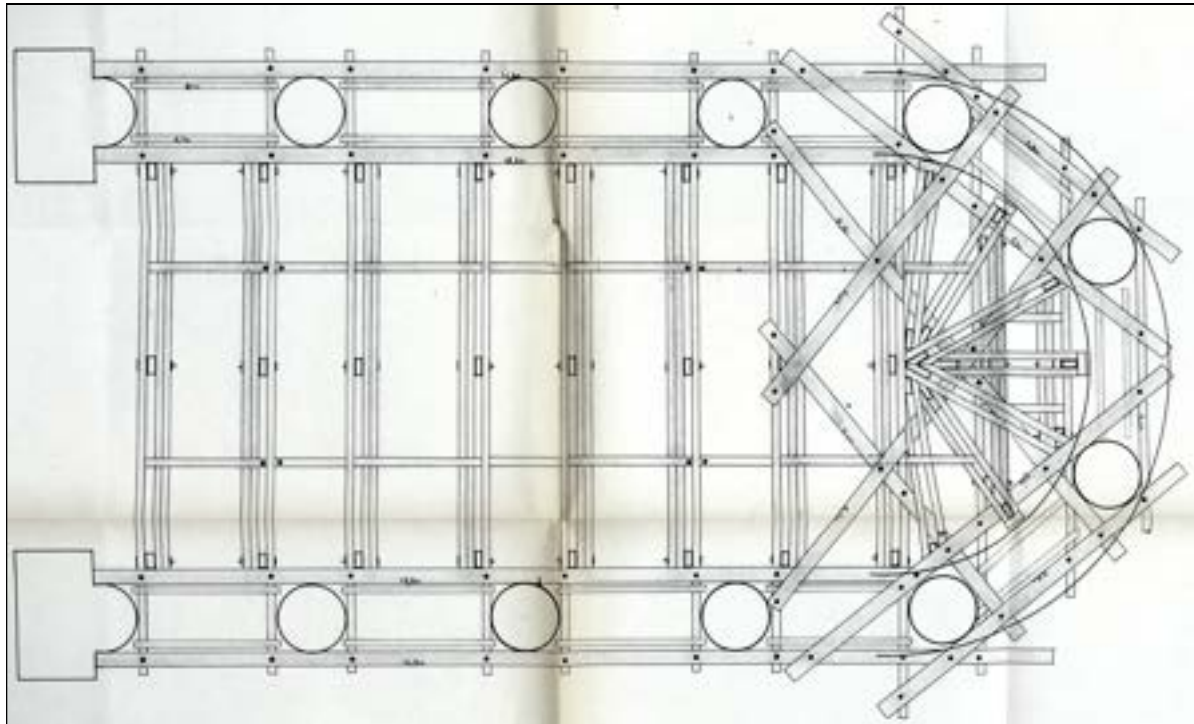
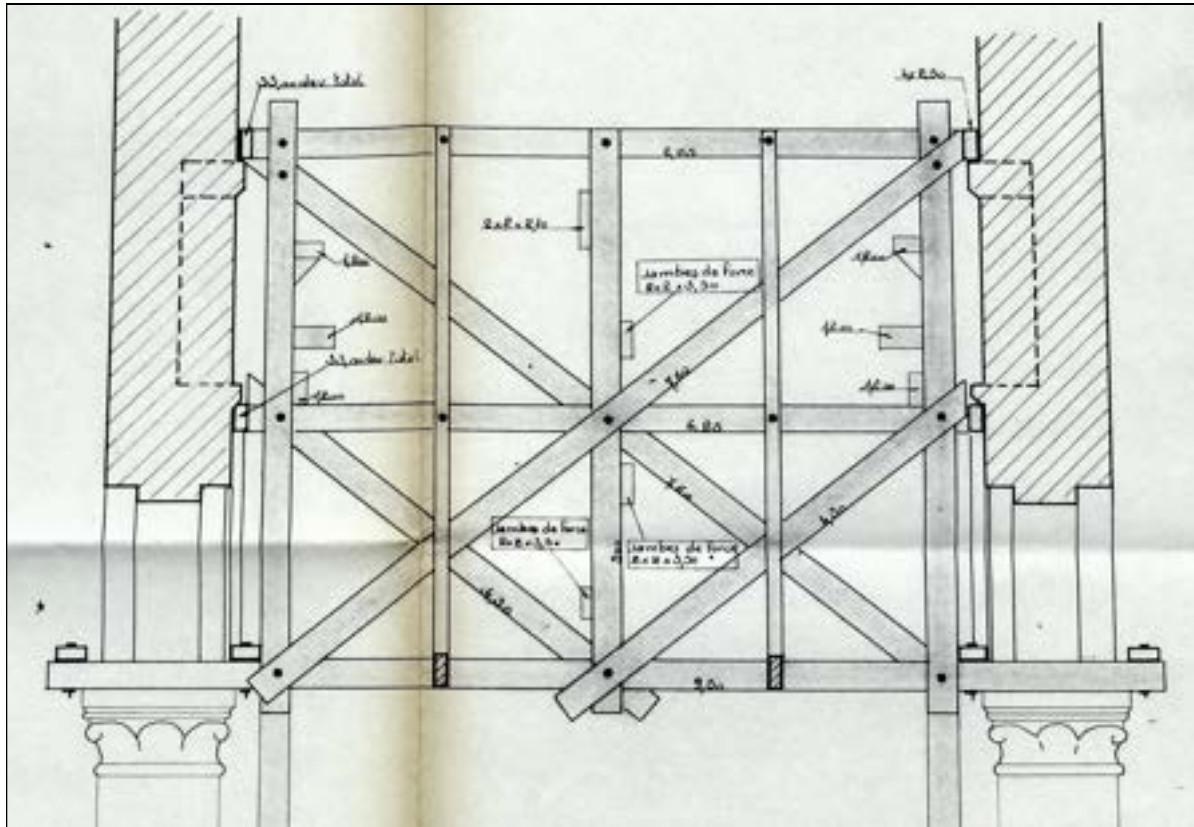


Fig. 233 – Restauration des parements du chœur (Waldschmidt. 1975)  
« Chœur. Chevalement en bois », 1<sup>er</sup> mémoire (1975), attachement figuré n°1, MAP. 2011/022/85/IV

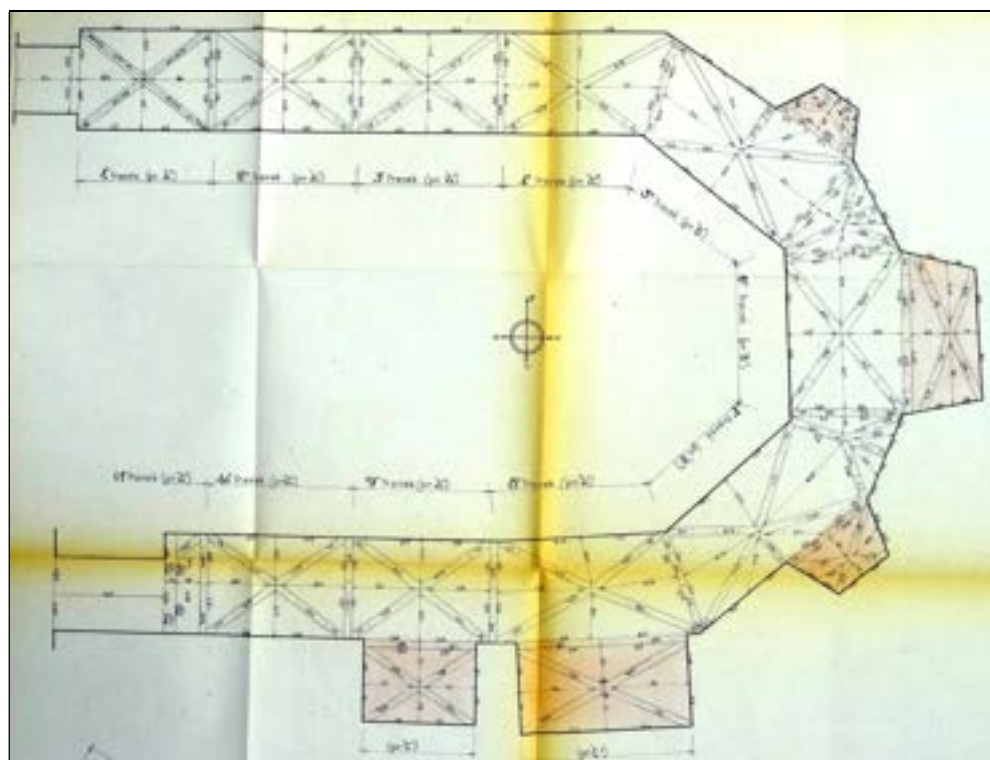


a – Plan d'ensemble du dispositif d'étrésillonnement des murs du chœur

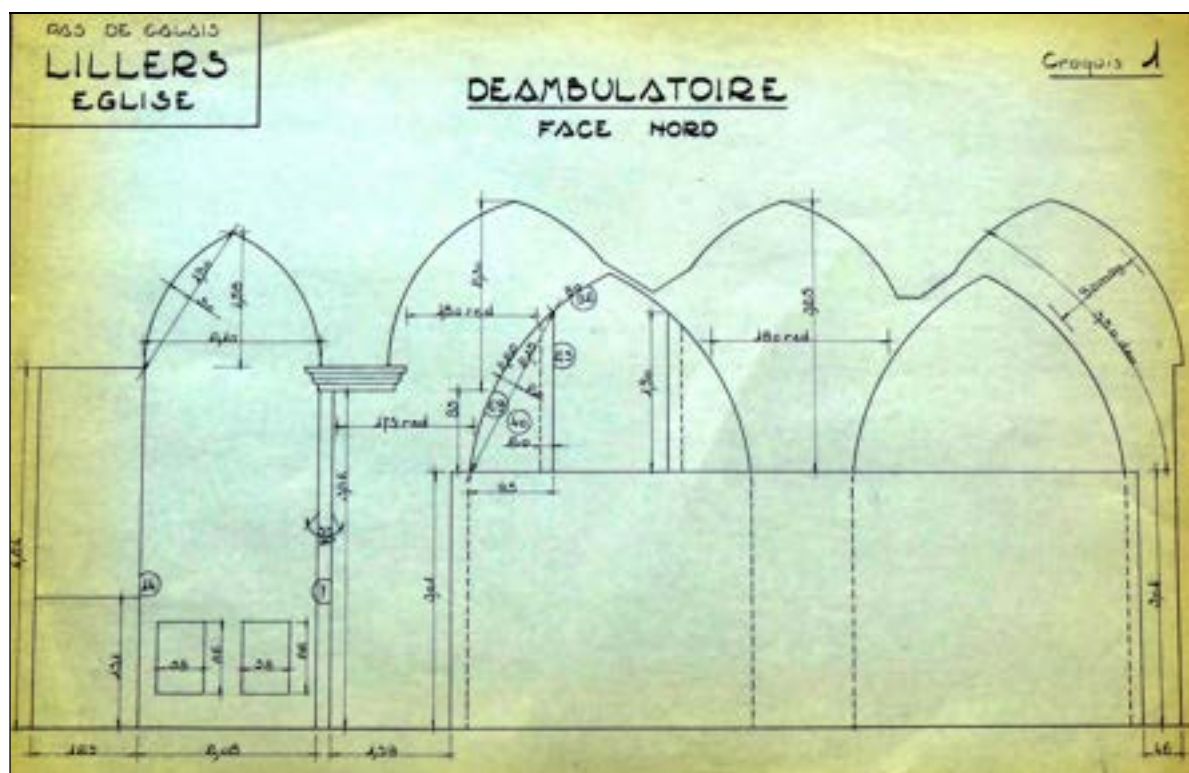


b – Détail de l'élévation nord-sud du chevalement. Les madriers bas prennent appui sur les tailloirs des chapiteaux des grandes-arcades, ceux du haut sur le bandeau mouluré supérieur.

Fig. 234 – Restauration du déambulatoire et des chapelles : voûtes et murs (1975-77)



a – Plan des voûtes du déambulatoire et des chapelles (en rouge). MAP. 2011/022/85/IV (détail)  
« Chapelles. Voûtes. Piochement enduits, décapage et rejointoiement », mémoire unique (s.d.), att. fig. n°1



b – Élévation développée ouest-est du gouttereau du bas-côté nord du chœur (travées I à IV)  
MAP. 2011/022/85/IV. « Déambulatoire. Face nord. Croquis 1 » (s.d.)

Fig. 235 – Critique d'authenticité des chapiteaux : document iconographique α.

AD-62. Fonds Normand – Lillers, 24 J 106 (25) - Archives en ligne

Revers des ouvertures sur comble nord de la nef, depuis le comble du bas-côté, vu de l'est vers l'ouest, f° 12/20 (détail).

(Nota : en incrustation, la cote attribuée aux chapiteaux en place)



Fig. 236 – Critique d’authenticité des chapiteaux : document iconographique  $\beta$ .

AD-62. Fonds Normand – Lillers, 24 J 106 (archives en ligne)

Chapiteaux d’ouvertures sur comble du bas-côté nord de la nef, vus depuis le revers de ces baies (avant 1885, crayon avec rehauts de couleur), f° 15/20.  
(Nota : les numéros attribués aux chapiteaux ont été ajoutés sur l’image pour en faciliter la présentation)

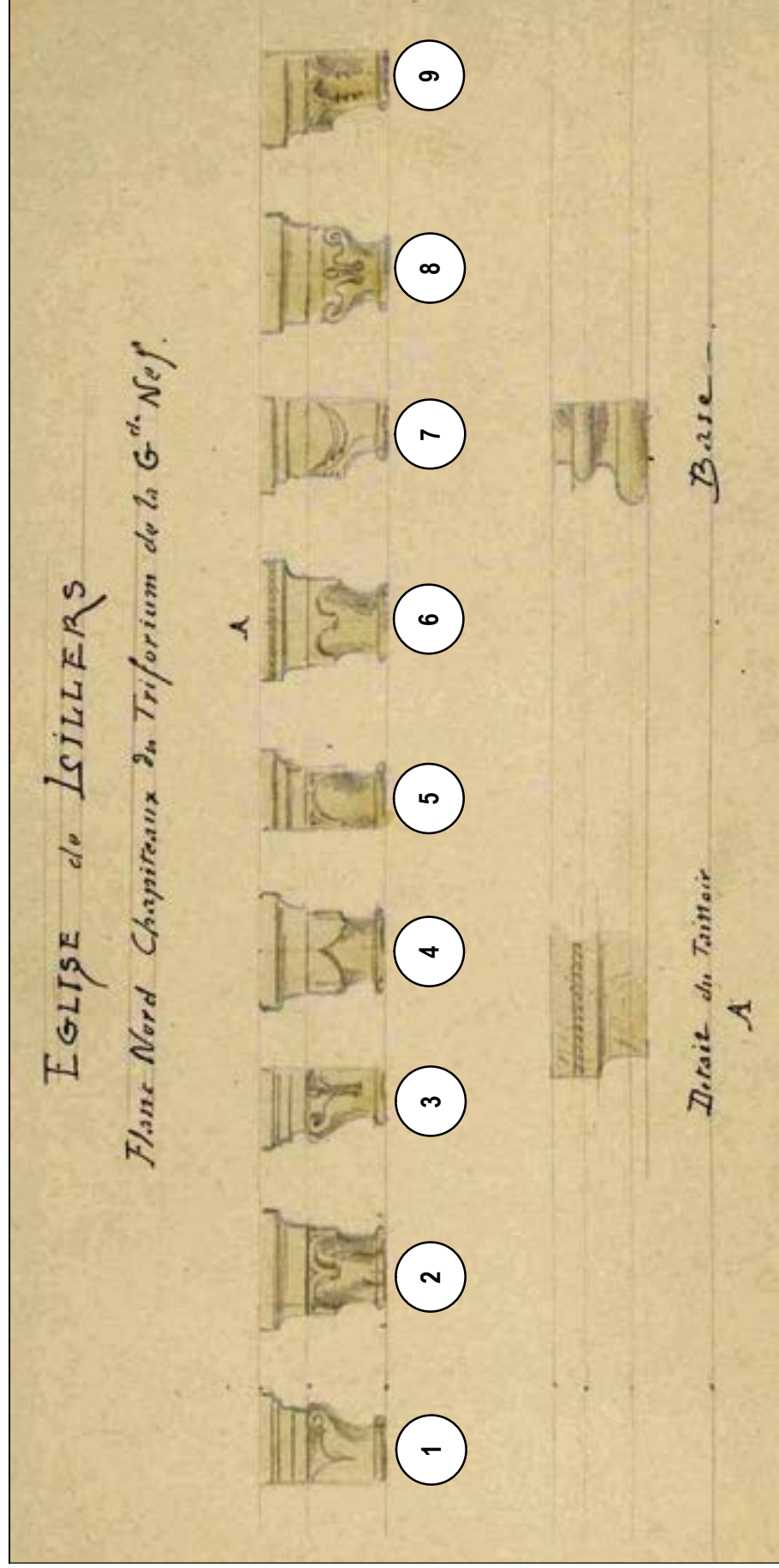


Fig. 237 - Deux clichés anciens du fonds lapidaire de la collégiale (c. 1924)  
Office de tourisme de Lillers : photocopies d'originaux disparus de provenance inconnue, sans cote, ni date,  
attribuables à l'architecte P. Paquet, d'où la dénomination adoptée ici : « fonds Paquet ».  
(Critique d'authenticité des chapiteaux : Document P<sub>1</sub>)

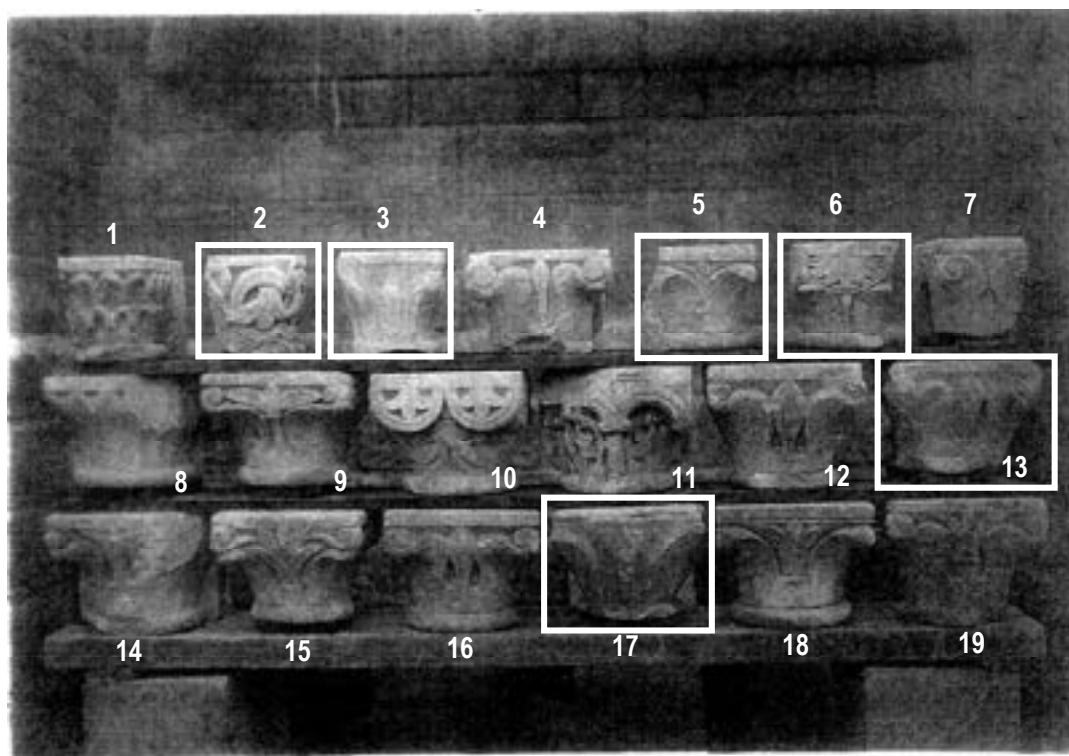


P<sub>1</sub>-a : dix-neuf petits chapiteaux déposés d'ouvertures sur comble

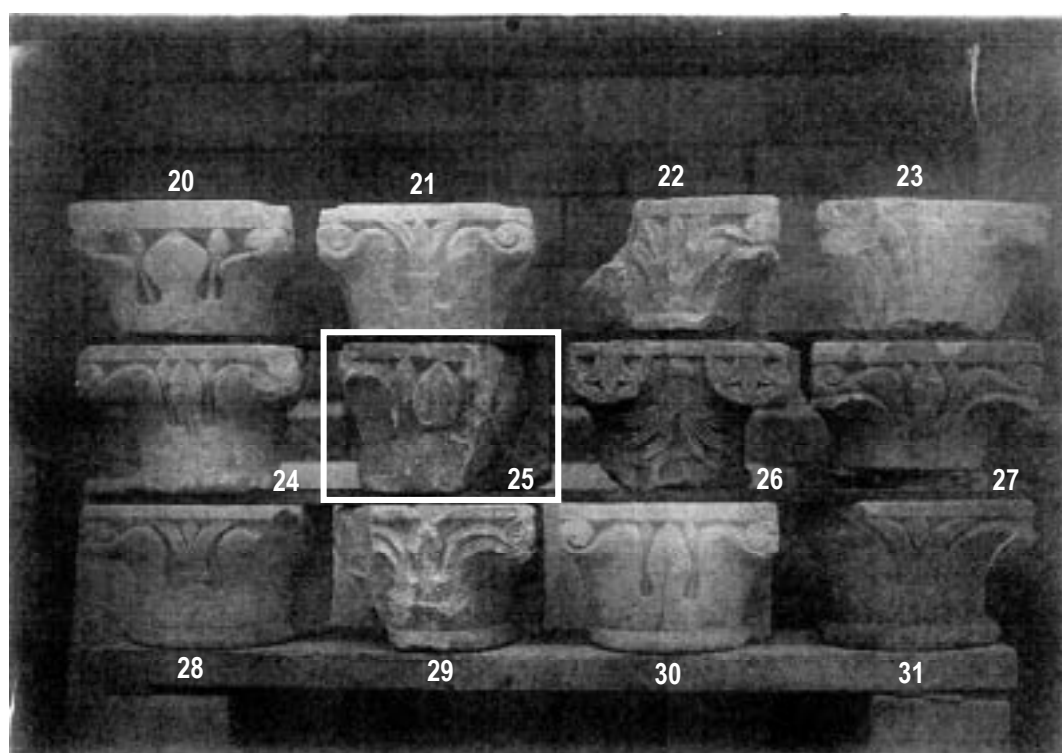


P<sub>1</sub>-b : douze grands chapiteaux déposés des grandes-arcades

Fig. 238 - Deux clichés anciens du fonds lapidaire de la collégiale (c. 1924)  
« fonds Paquet » - Les sept pièces disparues (encadrées)  
(Critique d'authenticité des chapiteaux : Document P<sub>2</sub>)



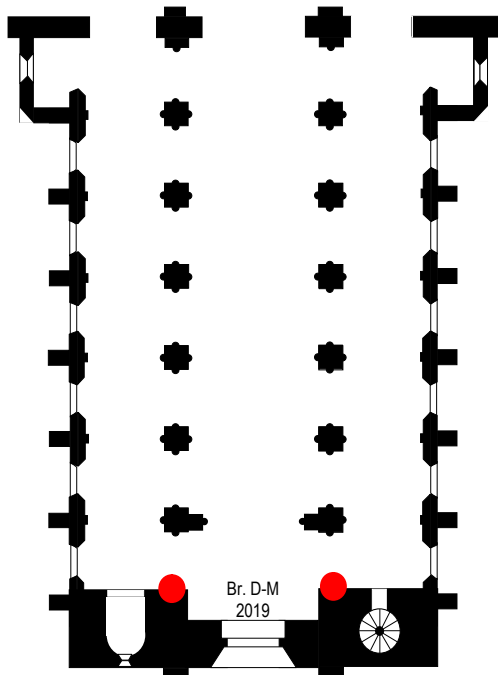
P<sub>2</sub>-a : six chapiteaux d'ouvertures sur comble



P<sub>2</sub>-b : un chapiteau des grandes-arcades

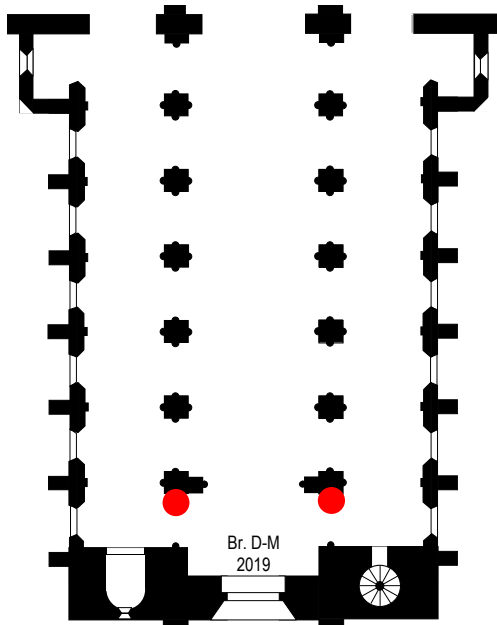


Fig. 239 – *Chapiteaux godronnés, localisation (1)*



2 chapiteaux  
1 et 2

a – Chapiteaux godronnés à deux festons  
corbeille et feston dépourvus de tout décor  
arcades du vestibule ouvrant sur les bas-côtés de la nef



2 chapiteaux  
3 et 4

b – Chapiteaux godronnés à deux festons  
corbeille pourvue d'un décor végétal et feston nu  
arcades du vestibule ouvrant sur les bas-côtés de la nef

Fig. 240 – *Chapiteaux godronnés, à feston unique*

1<sup>re</sup> série - n° 1.1.



a – Nivelles (Belgique, Brabant-Wallon)  
*collégiale Sainte-Gertrude*  
chapiteau de la crypte (XI<sup>e</sup> s.)  
© <http://tetramorphe.blogspot.fr>



b – Lillers  
chapiteau d'angle d'un fenêtre-haute  
*chap. 123. Nef, mur nord, 3<sup>e</sup> travée*  
Cliché Br. Danel-Marcé



c – Lillers  
variante du feston  
*Chap. 118. Nef, mur sud, 2<sup>e</sup> travée*  
Cliché Br. Danel-Marcé



d – Ham-en-Artois (P.-de-C.)  
*abbaye Saint-Sauveur*  
chapiteaux des grandes-arcades sud de la nef  
Cliché Br. Danel-Marcé

Fig. 241 – *Chapiteaux godronnés, à feston unique*

1<sup>re</sup> série - n° 1.1.



a – Bruges (Belgique, Flandre-Occid.)  
*chapelle Saint-Basile*  
chapiteau de la nef (début XII<sup>e</sup> s.)  
Cliché Br. Danel-Marcé



b – Douvres (Angleterre, Kent)  
*Saint Mary the Virgin*  
façade occidentale (début XII<sup>e</sup> s.)  
Cliché Br. Danel-Marcé



c – Ames (P.-de-C.)  
*église Saint-Pierre*  
chap. de la croisée  
(2<sup>e</sup> moitié du XII<sup>e</sup> s.)  
Cliché Br. Danel-Marcé



d – Esquerdes (P.-de-C.)  
*église Saint-Martin*  
baies du clocher  
(2<sup>e</sup> moitié du XII<sup>e</sup> s.)  
Cliché Br. Danel-Marcé



e – Haut-Loquin (P.-de-C.)  
*église Saint-Pierre*  
baies du clocher  
(2<sup>e</sup> moitié du XII<sup>e</sup> s.)  
Cliché Br. Danel-Marcé

Fig. 242 – *Chapiteaux godronnés, à feston unique*

1<sup>re</sup> série - n° 1.2. (feston à décor végétal)



a – Lillers  
chapiteau d'ouverture sur comble  
chap. 60. Nef, mur sud, 2<sup>e</sup> travée  
Cliché Br. Danel-Marcé



b – Lillers  
chapiteau d'angle rentrant  
chap. 179. 1<sup>re</sup> travée nord du déambulatoire  
Cliché Br. Danel-Marcé



c – Saint-Etienne-Roilaye (Oise)  
église *Saint-Étienne*  
chapiteau extérieur de l'abside (c. 1125)  
© D. Vermand, eglisesdeloise.com (image n°8)



d – Caen (Calvados)  
*Abbaye-aux-Dames* - Chapiteau déposé  
(1<sup>er</sup> tiers du XII<sup>e</sup> s.)  
Musée de Normandie - inv. DSAN 83.1218.010  
© mondes.normands.caen.fr

Fig. 243 – *Chapiteaux godronnés, à feston unique*

1<sup>re</sup> série - n° 1.2. et n° 1.3.



a – Lillers  
chapiteau d'ouverture sur comble  
*chap. 88*. Nef, mur sud, 4<sup>e</sup> travée  
Cliché Br. Danel-Marcé



b – Lillers  
chapiteau d'ouverture sur comble  
*chap. 77*. Nef, mur nord, 3<sup>e</sup> travée  
Cliché Br. Danel-Marcé

*Chapiteaux godronnés, à deux festons*

1<sup>re</sup> série - n° 2.1.



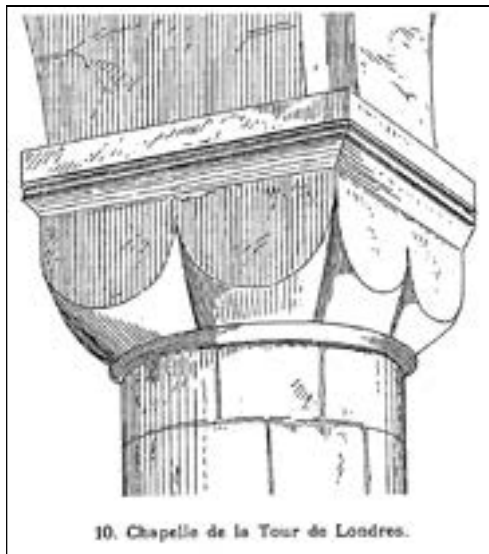
c – Lillers  
chapiteau de fenêtre-haute  
*chap. 109*. Tribune occid., mur nord  
Cliché Br. Danel-Marcé



d – Lillers  
grand chapiteau du revers de façade  
*chap. 1*. Vestibule, côté nord  
Cliché Br. Danel-Marcé

Fig. 244 – *Chapiteaux godronnés, à deux festons*

1<sup>re</sup> série - n° 2.1.



a – Londres (Angleterre)  
*Tour de Londres*  
*chapelle Saint-Jean Baptiste*  
chapiteau de la crypte (fin XI<sup>e</sup> s.)

© Bilson John (Actes du 75<sup>e</sup> Congrès archéologique de France, Caen, 1908, publiés en 1910, fig. 10, p. 642)



b – Boulogne-sur-Mer  
*basilique Notre-Dame*  
chapiteau déposé dans la crypte  
Cliché Br. Danel-Marcé

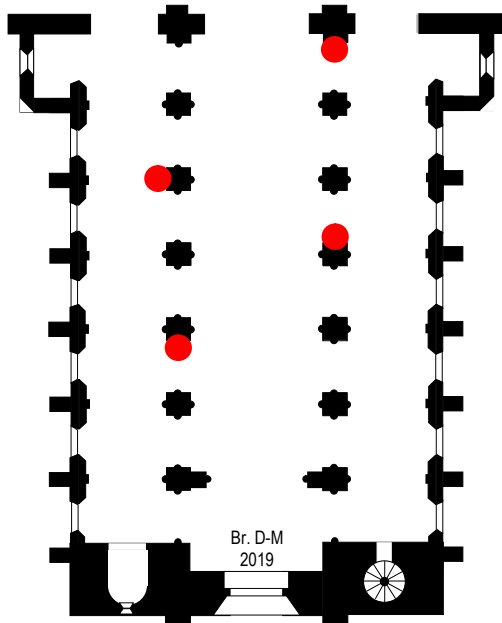


c – Ham-en-Artois (P.-de-C.)  
*abbatiale Saint-Sauveur*  
chapiteau-modillon de la nef, mur sud  
Cliché Br. Danel-Marcé



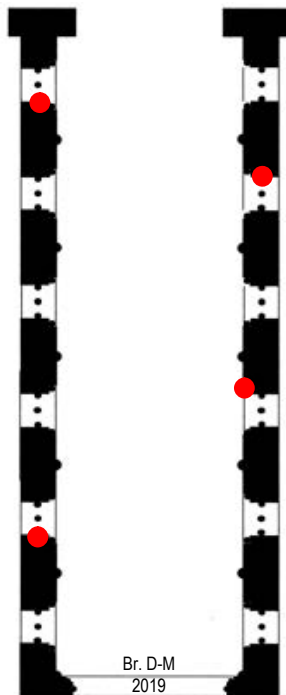
d – Tournai (Belgique, Hainaut)  
*cathédrale Notre-Dame*  
chapiteau du bras nord, mur ouest  
Cliché Br. Danel-Marcé

Fig. 245 – *Chapiteaux godronnés, localisation (2)*



4 chapiteaux  
17, 28, 31 et 42

a – Chapiteaux godronnés à deux festons  
festons et corbeille à décor végétal  
nef, grandes-arcades et bas-côtés



4 chapiteaux  
61, 78, 96 et 101

b – Chapiteaux godronnés à deux festons  
festons et corbeille à décor végétal  
nef, ouvertures sur comble des bas-côtés

Fig. 246 – *Chapiteaux godronnés, à deux festons*

1<sup>re</sup> série - n° 2.2. et 2.3.



a – Lillers  
festons nus, corbeille feuillue  
chap. 3. Vestibule, pilier A 2  
Cliché Br. Danel-Marcé



b – Lillers  
festons et corbeille à décor végétal  
chap. 42. Nef, grandes-arcades, 6<sup>e</sup> travée sud  
Cliché Br. Danel-Marcé



c – Lillers  
festons et corbeille à décor végétal  
SOL-2008-3 chapiteau déposé provenant des grandes-arcades de la nef  
Cliché Br. Danel-Marcé



Fig. 247 – *Chapiteaux godronnés, à trois festons*

1<sup>re</sup> série - n° 3



a – Lillers. chapiteau godronné à trois festons  
*chap. 181. Mur extérieur nord du déambulatoire, vestiges d'un réemploi dans la chapelle seigneuriale*  
Cliché Br. Danel-Marcé

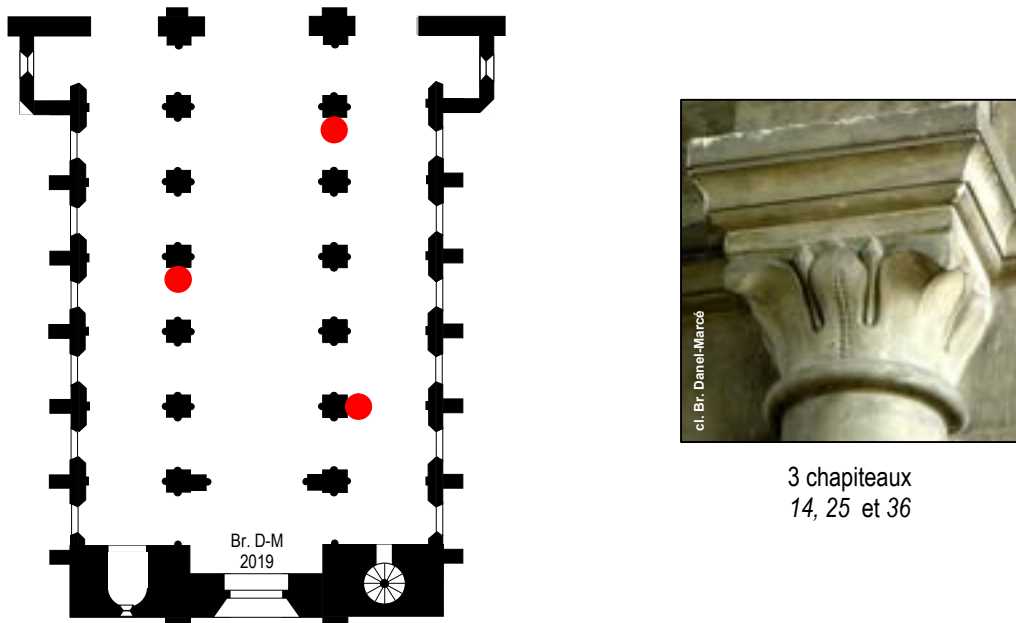


b – Ouistreham (Calvados)  
*église Saint-Samson*  
arcature aveugle de la façade occidentale  
Cliché Br. Danel-Marcé

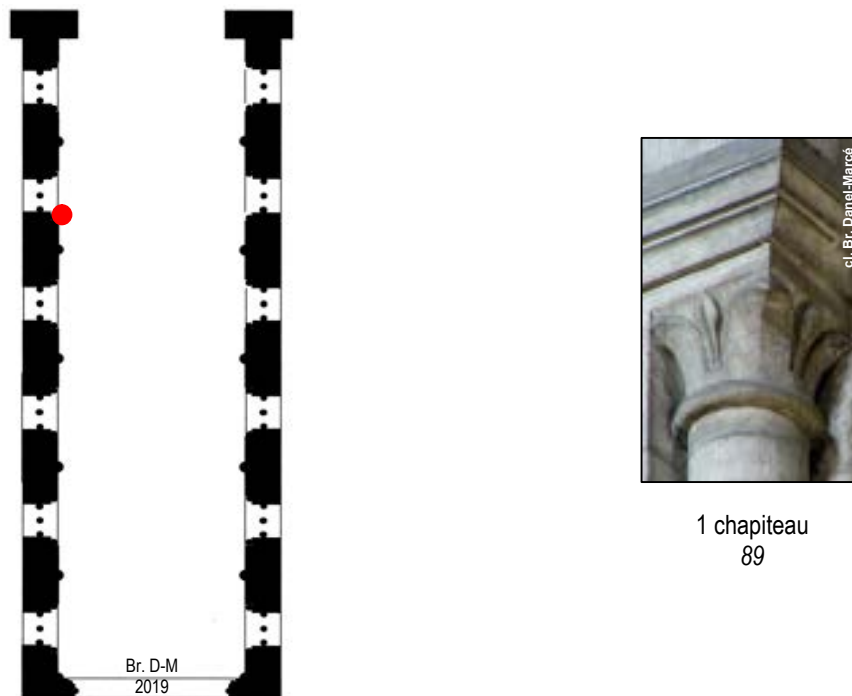


c – Caen (Calvados)  
*Abbaye-aux-Dames - Chapiteau déposé*  
(1<sup>er</sup> tiers du XII<sup>e</sup> s.)  
Musée de Normandie - inv. DSAN 83.1218.010  
© mondes.normands.caen.fr

Fig. 248 – *Chapiteaux à feuilles lisses aux pointes retroussées en forme de bec - 2<sup>e</sup> série (I) n°1.1. - localisation*



a – Chapiteaux à feuilles lisses aux pointes retroussées en forme de bec à feuille médiane cordiforme nef, grandes-arcades et bas-côtés



b – Chapiteau à feuilles lisses aux pointes retroussées en forme de bec à feuille médiane cordiforme ouverture sur comble du bas-côté nord de la nef

Fig. 249 – *Chapiteaux à feuilles lisses, pointes retroussées en bec*

2<sup>e</sup> série (I) - n° 1.1.



a – Lillers

SOL-2008-5 chapiteau déposé provenant des grandes-arcades de la nef  
Cliché Br. Danel-Marcé



b – Beauvais (Oise)  
*collégiale Saint-Étienne*

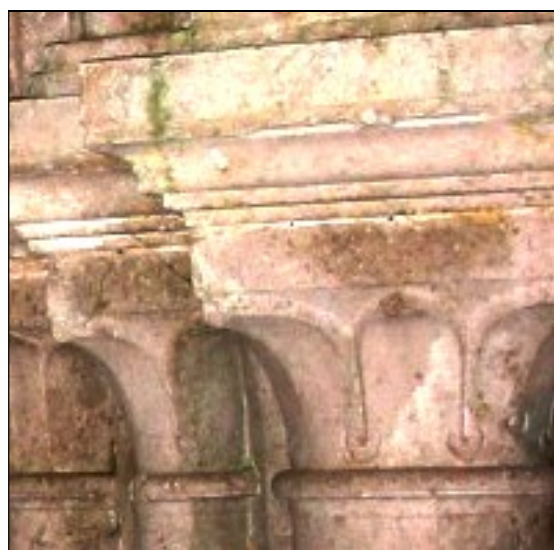
chapiteau des grandes-arcades de la nef (début du XII<sup>e</sup> s.)  
Cliché Br. Danel-Marcé

Fig. 250 – *Chapiteaux à feuilles lisses, pointes retroussées en bec*

2<sup>e</sup> série (I) - n° 1.1.



a – Gournay-en-Bray (Seine-Maritime)  
*collégiale Saint-Hildevert*  
chapiteau de la nef (XII<sup>e</sup> s.)  
© Base Mémoire : sap01\_mh003486b

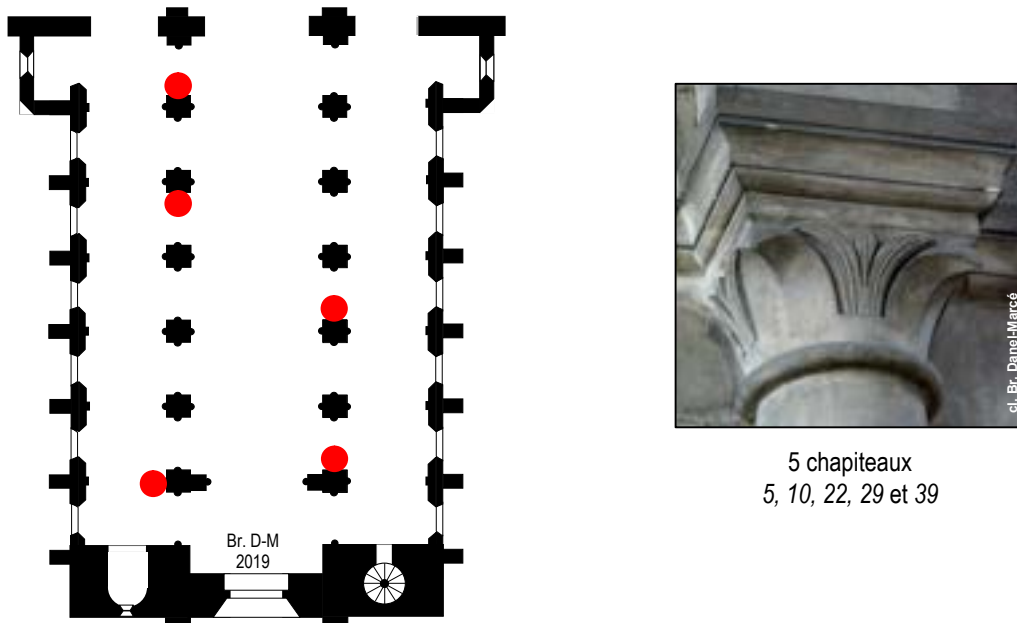


b – Marmagne (Côte-d'Or)  
*abbaye de Fontenay*  
salle capitulaire (2<sup>e</sup> quart du XII<sup>e</sup> s.)  
© <http://aphorismebillevesees.blogspot.fr>



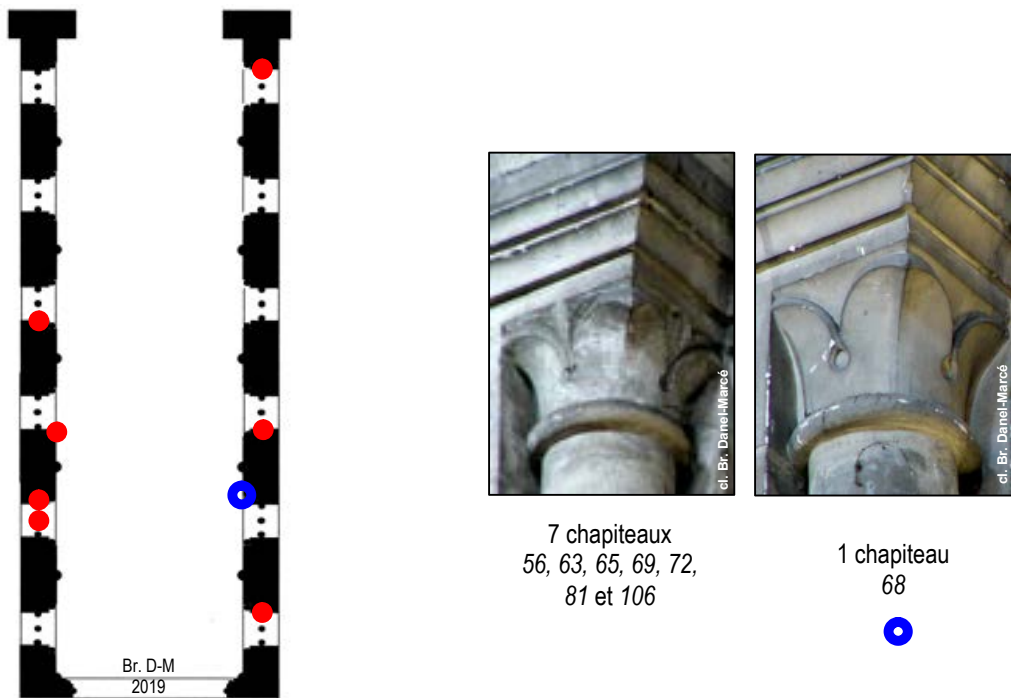
c – Cappelle-Brouck (Nord)  
*église Saint-Jacques-le-Majeur*  
chapiteau des grandes-arcades de la nef, mur nord (c. 1169)  
Cliché Br. Danel-Marcé

Fig. 251 – *Chapiteaux à feuilles lisses aux pointes retroussées en forme de bec - 2<sup>e</sup> série (I) n°1.2. - localisation*



5 chapiteaux  
5, 10, 22, 29 et 39

a – Chapiteaux à feuilles lisses aux pointes retroussées en forme de bec à palmette médiane de feuilles ensiformes nef, grandes-arcades et bas-côtés



7 chapiteaux  
56, 63, 65, 69, 72,  
81 et 106

1 chapiteau  
68

b – Chapiteaux à feuilles lisses aux pointes retroussées en forme de bec à palmette médiane de feuilles ensiformes / sans feuille médiane (●) ouvertures sur les comble des bas-côtés de la nef

Fig. 252 – *Chapiteaux à feuilles lisses, pointes retroussées en bec*

2<sup>e</sup> série (I) - n° 1.2.



a – Lillers

SOL-2008-8 petit chapiteau déposé provenant des ouvertures sur comble de la nef

Cliché Br. Danel-Marcé



b – Beauvais (Oise)

*collégiale Saint-Étienne*

bas-côté sud de la nef (début du XII<sup>e</sup> s.)

Cliché Br. Danel-Marcé



b – Heuchin (P.-de-C.)

*église Saint-Martin*

portail occidental (1<sup>re</sup> moitié du XII<sup>e</sup> s.)

Cliché Br. Danel-Marcé

Fig. 253 – *Chapiteaux à feuilles lisses, pointes retroussées en bec*

2<sup>e</sup> série (I) - n° 1.3.



a – Lillers  
chapiteau d'ouverture sur comble  
chap. 68. Nef, mur sud, 2<sup>e</sup> travée  
Cliché Br. Danel-Marcé



b – Beauvais (Oise)  
collégiale *Saint-Étienne*  
gouttereau nord de la nef (début du XII<sup>e</sup> s.)  
Cliché Br. Danel-Marcé



c – Luveux (Somme)  
église *Saint-Léger*  
chapiteau de la croisée (c. 1070)  
Cliché Br. Danel-Marcé



d – Conques (Aveyron)  
abbatiale *Sainte-Foy*  
chapiteau du cloître (1<sup>er</sup> quart du XII<sup>e</sup> s.)  
Cliché Br. Danel-Marcé

Fig. 254 – *Chapiteaux à feuilles lisses, pointes retroussées en bec*

2<sup>e</sup> série (I) - n° 1.3.



a – Heuchin (P.-de-C.)  
*église Saint-Martin*  
portail occidental (1<sup>re</sup> moitié du XII<sup>e</sup> s.)  
Cliché Br. Danel-Marcé



b – Nortbécourt (P.-de-C.)  
*église Saint-Wandrille*  
baie du clocher (2<sup>e</sup> moitié du XII<sup>e</sup> s.)  
Cliché Br. Danel-Marcé



c – Labeuvrière (P.-de-C.)  
*église Sainte-Christine-de-Suède*  
baie du clocher (2<sup>e</sup> moitié du XII<sup>e</sup> s.)  
Cliché Br. Danel-Marcé



d – Tournai (Belgique, Hainaut)  
*église Saint-Brice*  
nef, triforium aveugle (1<sup>re</sup> moitié du XII<sup>e</sup> s.)  
Cliché Br. Danel-Marcé



Fig. 255 – *Chapiteaux à feuilles lisses au limbe recreusé*

2<sup>e</sup> série (I) - n° 1.4.

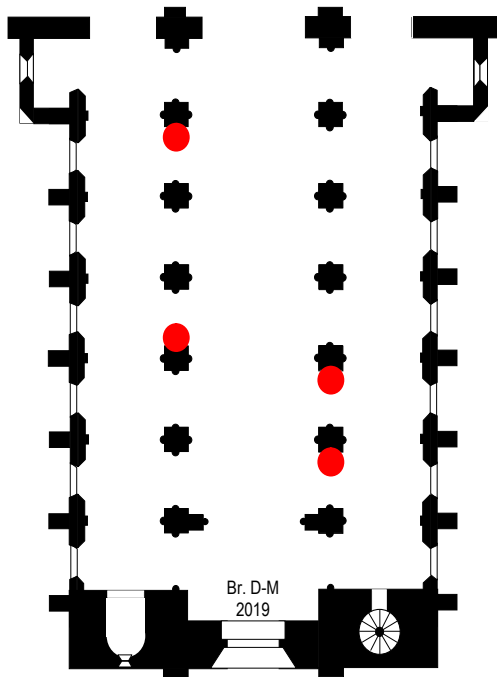


a – Lillers. Chapiteau des rampants du pignon du bras sud  
Cliché Br. Danel-Marcé



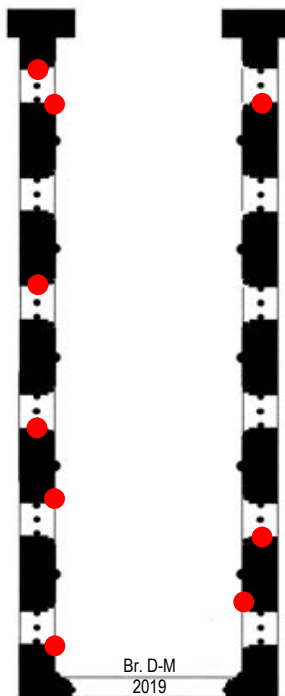
b – Luceux (Somme)  
*église Saint-Léger*. Chapiteau de la croisée (c. 1070)  
Cliché Br. Danel-Marcé

Fig. 256 – *Chapiteaux à feuilles lisses et volutes*  
2<sup>e</sup> série (I) n° 2.1. - localisation (1)



4 chapiteaux  
12, 18, 21 et 35

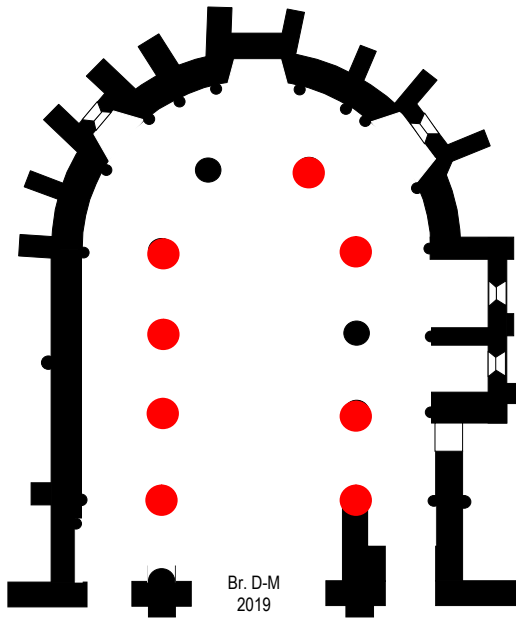
a – Chapiteaux à feuilles lisses et volutes  
à feuille médiane cordiforme (ici : 21)  
chapiteaux des grandes-arcades de la nef et des bas-côtés



9 chapiteaux  
49, 58, 62, 67, 71,  
85, 99, 102 et 105

b – Chapiteaux à feuilles lisses et volutes  
à feuille médiane cordiforme (ici : 71)  
Ouvertures sur comble des bas-côtés de la nef

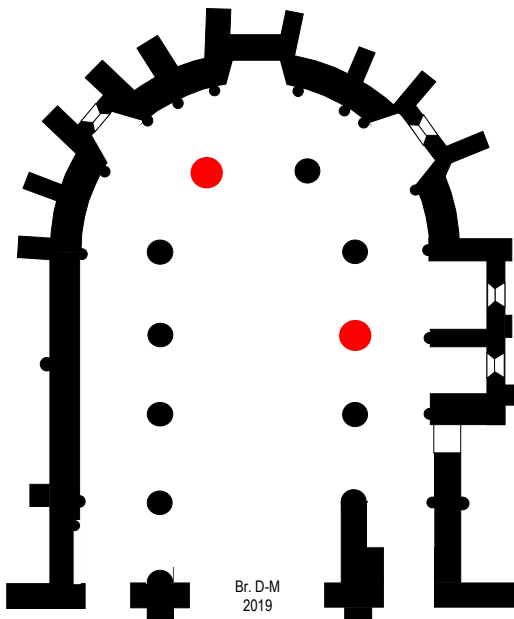
Fig. 257 – Localisation des chapiteaux du chœur



8 chapiteaux  
168, 169, 170, 171,  
173, 174, 175 et 176



a - chapiteaux à feuilles lisses et volute d'angle  
feuille médiane cordiforme. 2<sup>e</sup> série (I) n° 2.1.

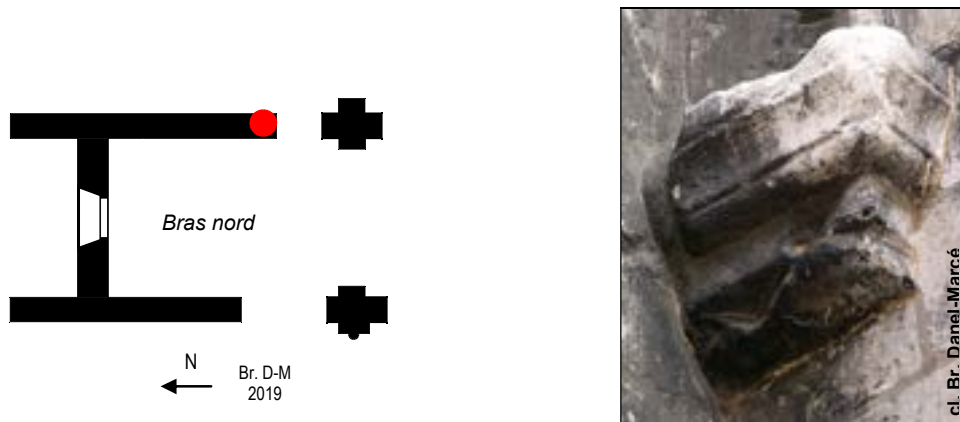


2 chapiteaux  
172 et 177



b - chapiteaux à rinceaux et palmettes  
2<sup>e</sup> série (II) n° 4.

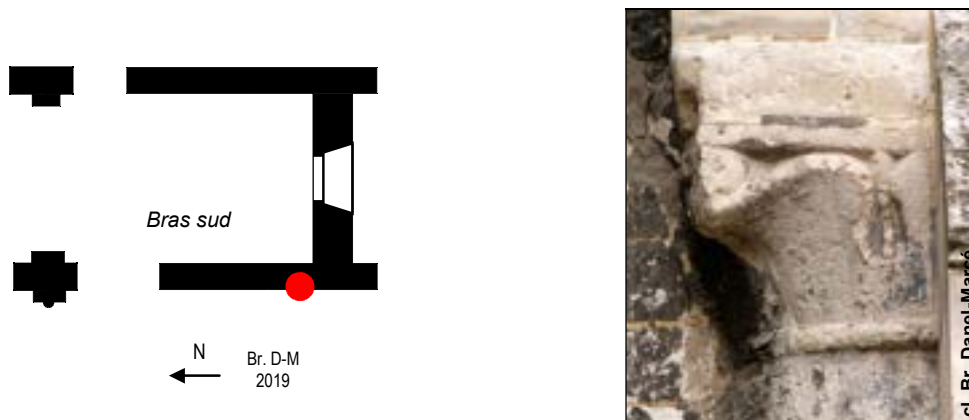
Fig. 258 – Localisation des chapiteaux à feuilles lisses et volutes du transept (vestiges) 2<sup>e</sup> série (I) n°2.1.



a – Chapiteau 153  
vestiges des chapiteaux des bas-côtés du transept  
bras nord, mur oriental, angle sud



b – Chapiteau 154  
vestiges des chapiteaux des bas-côtés du transept  
bras nord, mur oriental, colonne médiane



c – Chapiteau 150  
vestiges des chapiteaux des bas-côtés du transept  
bras sud, mur occidental, angle sud

Fig. 259 – *Chapiteaux à feuilles lisses et volutes*

2<sup>e</sup> série (I) n° 2.1.



a - Lillers

SOL-2008-22 - Chapiteau déposé des grandes-arcades de la nef  
Cliché Br. Danel-Marcé



b – BM-Valenciennes (Nord) ms. 169, f° 002. *Collationes* de J. Cassien  
provenance de l'Abbaye de Saint-Amand (milieu du XI<sup>e</sup> s.)

Source : <http://www.enluminures.culture.fr>

Fig. 260 – *Chapiteaux à feuilles lisses et volutes*

2<sup>e</sup> série (I) n° 2.1.



a – Lillers

chap. 173 - Grand chapiteau isolé du chœur (colonne A 12, entre les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> travées nord)  
Cliché Br. Danel-Marcé

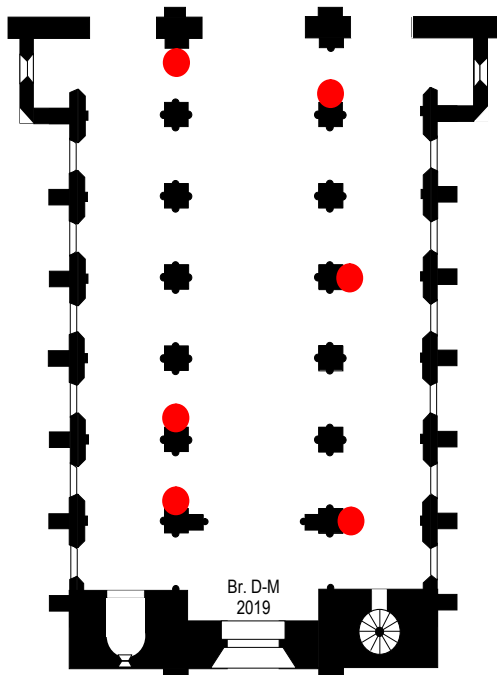


b – Parthenay (Deux-Sèvres)

Église Saint-Pierre de Parthenay-le-Vieux  
Chapiteau de la nef (début du XII<sup>e</sup> s.)

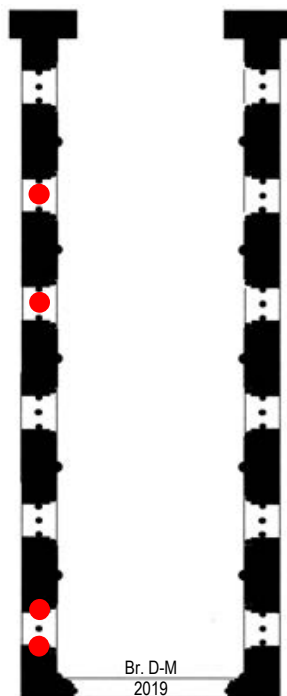
Cliché Br. Danel-Marcé

Fig. 261 – *Chapiteaux à feuilles lisses et volutes*  
*2<sup>e</sup> série (I) n°2.2. - localisation*



6 chapiteaux  
6, 9, 15,  
26, 40 et 41

a – Chapiteaux à feuilles lisses et volutes  
à palmette de feuilles médianes ensiformes (ici : 15)  
chapiteaux des grandes-arcades de la nef et des bas-côtés



4 chapiteaux  
51, 55,  
83 et 93

b – Chapiteaux à feuilles lisses et volutes  
à palmette de feuilles médianes ensiformes (ici : 51)  
Ouvertures sur comble du bas-côté nord de la nef

Fig. 262 – *Chapiteaux à feuilles lisses et volutes*

2<sup>e</sup> série (I) n° 2.2.



a – Lillers

SOL-2008-21 - Chapiteau déposé des grandes-arcades de la nef  
Cliché Br. Danel-Marcé



b – Lillers

SOL-2008-19 - Petit chapiteau déposé provenant de  
l'ouverture sur comble nord de la nef (5<sup>e</sup> travée)  
Cliché Br. Danel-Marcé



c – Heuchin (Pas-de-Calais)

*Église Saint-Martin*  
Portail occidental (1<sup>re</sup> moitié du XII<sup>e</sup> s.)  
Cliché Br. Danel-Marcé



Fig. 263 – *Chapiteaux à feuilles lisses et volutes*

2<sup>e</sup> série (I) n° 2.2.

Motifs gravés en forme de double « U » superposés sous l'échancrure des feuilles lisses



a – Chenehutte (Maine-et-Loire)

Église Notre-Dame de la Prée-des-Tuffeaux – Chapiteau de la nef (fin XI<sup>e</sup> - début XII<sup>e</sup> s.)

Motifs gravés soulignant la forme concave de l'échancrure

© monumentum.fr



b – Lillers

SOL-2008-13 - Petit chapiteau déposé  
(provient de l'ouverture sur comble nord de la nef)

Mêmes motifs gravés sous l'échancrure

Cliché Br. Danel-Marcé



c – Lillers

Petit chapiteau engagé 102  
ouverture sur comble sud de la nef  
Mêmes motifs gravés sous l'échancrure

Cliché Br. Danel-Marcé

Fig. 264 – *Chapiteaux à feuilles lisses et volutes sortantes*

2<sup>e</sup> série (I) n° 2.3.



a – Lillers

SOL-2008-38. Petit chapiteau cornier déposé provenant de l'ouverture sur comble nord de la nef  
Cliché Br. Danel-Marcé



b – Lillers

Petit chapiteau cornier 70  
Ouverture sur comble sud de la nef  
Cliché Br. Danel-Marcé



c – Bruges (Flandre-Occ. Belgique)

*Chapelle Saint-Basile*  
Chapiteau de la nef (début XII<sup>e</sup> s.)  
Cliché Br. Danel-Marcé

Fig. 265 – *Chapiteaux à feuilles lisses et volutes sortantes*

2<sup>e</sup> série (I) n° 2.3.



a – Tournai (Hainaut, Belgique)  
*Cathédrale Notre-Dame*  
Chapiteau de la nef (c. 1100-1125)  
Cliché Br. Danel-Marcé



b – Guarbecque (Pas-de-Calais)  
*Église Saint-Nicolas*  
Muret du pignon du chevet (2<sup>e</sup> moitié XII<sup>e</sup> s.)  
Cliché Br. Danel-Marcé



c – Bonnay (Saône-et-Loire)  
*Prieuré Saint-Hippolyte* - chapiteau isolé dans les ruines de la nef (fin XI<sup>e</sup> – début XII<sup>e</sup> s.)  
© (auteur : Kristobalite) Source : [www.flickr.com](http://www.flickr.com)

Fig. 266 – *Chapiteaux à feuilles lisses et volutes sortantes*

2<sup>e</sup> série (I) n° 2.3.



a – Nouaillé-Maupertuis (Vienne) *Abbatiale Saint-Junien*  
Chapiteaux des grandes-arcades de la nef (fin XI<sup>e</sup> – début XII<sup>e</sup> s.)  
Cliché Br. Danel-Marcé

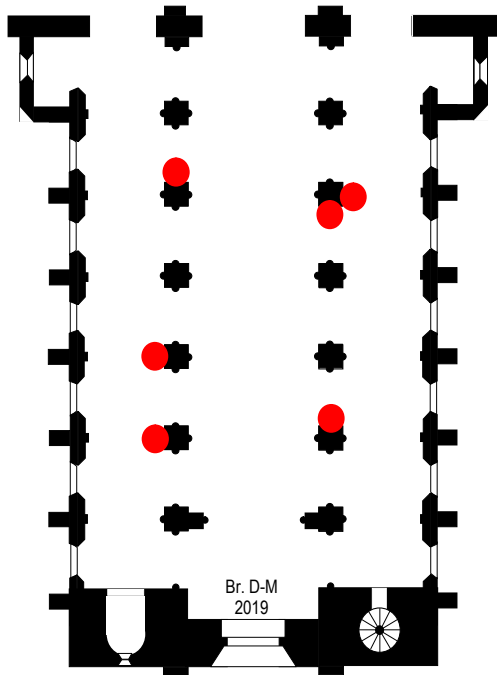


b – Sercus (Nord)  
*Église Saint-Érasme*  
Clocher, baie sud-est (2<sup>e</sup> moitié XII<sup>e</sup> s.)  
Cliché Br. Danel-Marcé



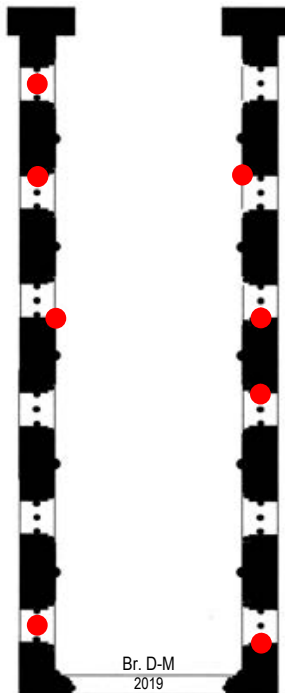
c – Saint-Leu-d'Esserent (Oise)  
*Église prieurale Saint-Nicolas*  
Chapiteau engagé de la nef (2<sup>e</sup> moitié XII<sup>e</sup> s.)  
© Base Mémoire sap01\_mh00004819\_p

Fig. 267 – *Chapiteaux hybrides combinant volutes et becs*  
2<sup>e</sup> série (I) n° 3.1. – à feuilles médianes cordiformes



6 chapiteaux  
13, 16, 19,  
30, 32 et 33

a – Chapiteaux à feuilles lisses et volutes  
à feuille médiane cordiforme (ici : 16)  
chapiteaux des grandes-arcades de la nef et des bas-côtés



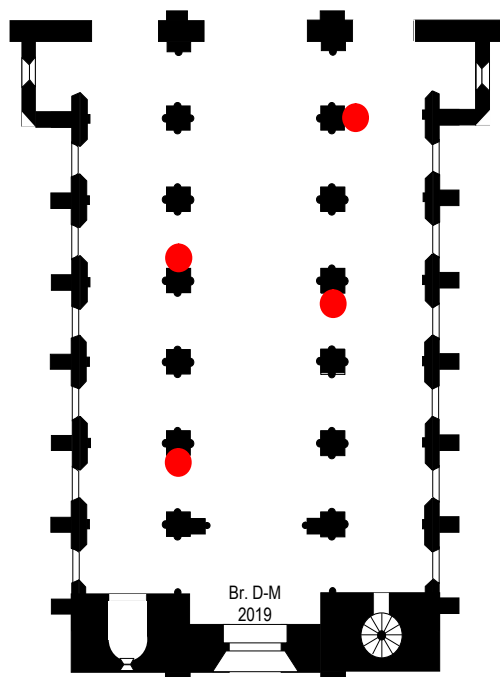
8 chapiteaux  
52, 53, 76, 79,  
82, 95, 98 et 103

b – Chapiteaux à feuilles lisses et volutes  
à feuille médiane cordiforme (ici : 76)  
ouvertures sur comble des bas-côtés de la nef

Fig. 268 – *Chapiteaux hybrides combinant volutes et becs*

2<sup>e</sup> série (I) n° 3.2. – à palmette de feuilles médianes ensiformes

Grandes-arcades de la nef et des bas-côtés



4 chapiteaux  
11, 24,  
27 et 38

Fig. 269 – *Chapiteaux à feuilles lisses, hybrides*

2<sup>e</sup> série (I) n° 3.1.



a – Lillers

SOL-2008-27. grand chapiteau déposé provenant de la nef (à feuille médiane cordiforme)

Cliché Br. Danel-Marcé



b – Lillers

SOL-2008-32. grand chapiteau déposé provenant de la nef (à feuille médiane cordiforme)

Cliché Br. Danel-Marcé

Fig. 270 – *Chapiteaux à feuilles lisses hybrides*

2<sup>e</sup> série (I) n° 3.2.



a – Lillers

SOL-2008-26. chapiteau déposé provenant de l'ouverture sur comble de la 5<sup>e</sup> travée nord de la nef  
à palmette de feuilles ensiformes  
Cliché Br. Danel-Marcé

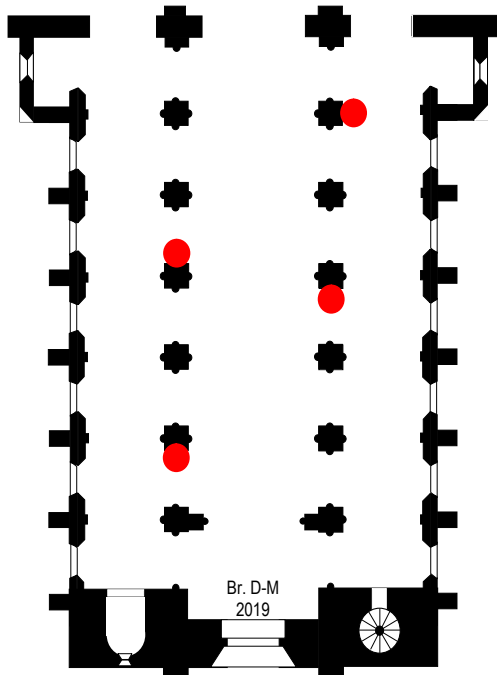


b – Lillers

SOL-2008-30. grand chapiteau déposé provenant de la nef (à palmette de feuilles ensiformes)  
Cliché Br. Danel-Marcé



Fig. 271– *Chapiteaux à feuilles lisses, hybrides*  
2<sup>e</sup> série (I) n° 3.2. (à palmette de feuilles médianes ensiformes)



4 chapiteaux  
11, 24,  
27 et 38

a – Localisation des chapiteaux à feuilles lisses hybrides  
grandes-arcades de la nef et des bas-côtés  
Cliché et dessin Br. Danel-Marcé



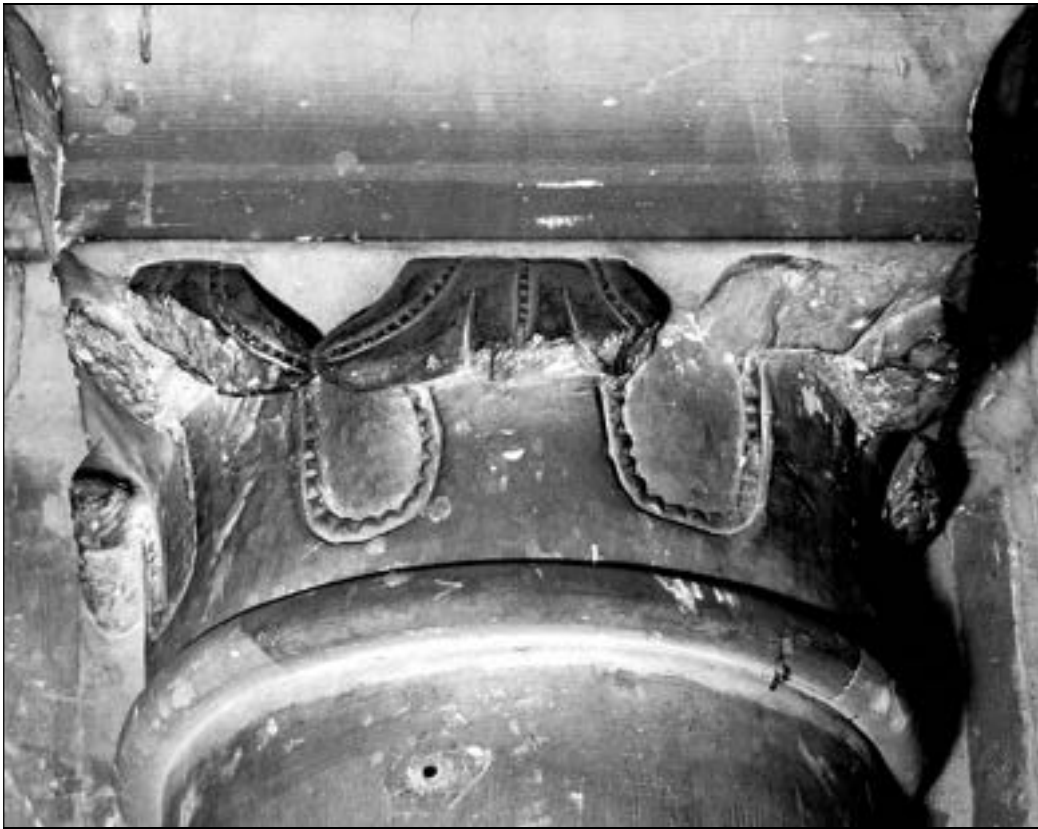
b - Arras - Musée des Beaux-Arts  
Chapiteau déposé provenant de l'ancienne  
cathédrale d'Arras (début du XII<sup>e</sup> s.)  
Inv. 838.2.16 – © <http://collection.musenor.com>



c - Airaines (Somme)  
*Église prieurale Notre-Dame*  
Chapiteau du chœur (c. 1130)  
Cliché Br. Danel-Marcé

Fig. 272 – *Chapiteaux à feuilles lisses et pointes bi- ou trifides*

2<sup>e</sup> série (I) n° 4.



a – Lillers - Chapiteau à feuilles lisses à pointes trifides  
Grand chapiteau 45 – Pilier nord de la tribune occidentale  
Cliché Br. Danel-Marcé



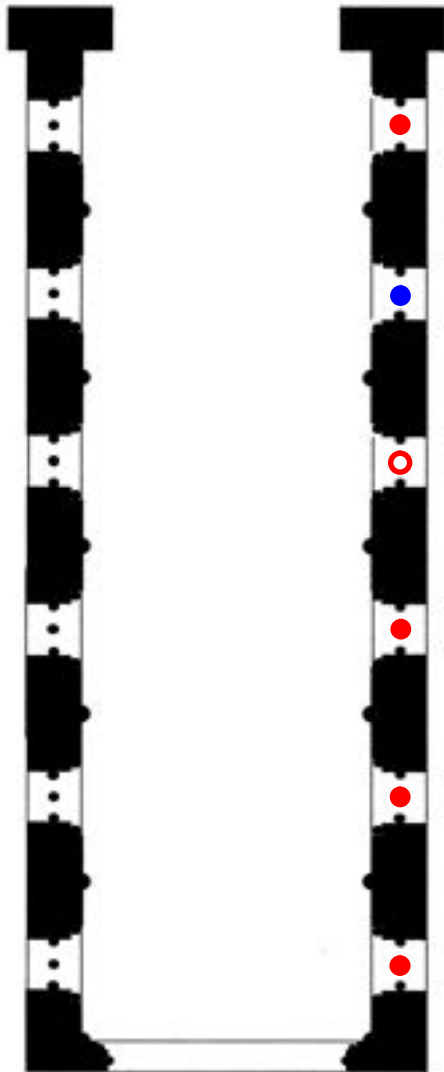
b – Lillers  
Petit chapiteau 47 – pointes bifides  
pilier nord de la tribune occidentale  
Cliché Br. Danel-Marcé



c – Lillers  
Petit chapiteau 90 – pointes bifides  
ouverture sur comble sud de la nef (5<sup>e</sup> travée)  
Cliché Br. Danel-Marcé

Fig. 273 – *Chapiteaux à calice campaniforme, localisation*

2<sup>e</sup> série (I) n°5. – Ouvertures sur comble du bas-côté sud de la nef



Br. D-M  
2019



● Décor de type 1  
4 chapiteaux  
54, 64,  
74 et 104



○ Décor de type 2  
1 chapiteau  
84



● Décor de type 3  
1 chapiteau  
94

Fig. 274 – *Chapiteaux à calice campaniforme*

2<sup>e</sup> série (I) - n° 5.1. – décor végétal de type 1



a – Lillers  
chapiteau d'ouverture sur comble  
*chap. 74. Nef, mur sud, 3<sup>e</sup> travée*  
Cliché Br. Danel-Marcé



b – Morimond (Haute-Marne)  
*abbaye Notre-Dame (ruines)*  
(1<sup>re</sup> moitié du XII<sup>e</sup> s.)  
© F. Brice, sur Wiki media commons



c – Labeuvrière (P.-de-C.)  
*église Sainte-Christine-de-Suède*  
baie sud du clocher (1<sup>re</sup> moitié du XII<sup>e</sup> s.)  
Cliché Br. Danel-Marcé



d – Nortbécourt (P.-de-C.)  
*église Saint-Wandrille*  
baie du clocher (2<sup>e</sup> moitié du XII<sup>e</sup> s.)  
Cliché Br. Danel-Marcé

Fig. 275 – *Chapiteaux à calice campaniforme*

2<sup>e</sup> série (I) - n° 5.2. – décor végétal de type 2



a – Lillers  
chapiteau d'ouverture sur comble  
chap. 84. Nef, mur sud, 4<sup>e</sup> travée  
Cliché Br. Danel-Marcé



b – Mantes-la-Jolie (Yvelines)  
collégiale Notre-Dame (dépôt lapidaire)  
chapiteau déposé (1<sup>re</sup> moitié du XII<sup>e</sup> s.)  
© Base Mémoire sap01\_lp009463\_p



c – Guarbecque (P.-de-C.)  
église Saint-Nicolas  
nef, grandes-arcades (2<sup>e</sup> moitié du XII<sup>e</sup> s.)  
Cliché Br. Danel-Marcé



d – Cambrai (Nord)  
musée des Beaux-Arts  
« chapiteau à feuillage » (fin du XII<sup>e</sup> s.)  
(Inv. Sc. 359) © musenor.com

Fig. 276 – *Chapiteaux à calice campaniforme*

2<sup>e</sup> série (I) - n° 5.3. – décor végétal de type 3



a – Lillers  
chapiteau d'ouverture sur comble  
*chap. 94*. Nef, mur sud, 5<sup>e</sup> travée  
Cliché Br. Danel-Marcé



b – Ames (P.-de-C.)  
*église Saint-Pierre*  
chapiteaux du chœur (2<sup>e</sup> moitié du XII<sup>e</sup> s.)  
Cliché Br. Danel-Marcé



c – Cappelle-Brouck (Nord)  
*église Saint-Jacques-le-Majeur*  
nef, grandes-arcades (c. 1169)  
Cliché Br. Danel-Marcé



d – Noyon (Aisne)  
*cathédrale Notre-Dame*  
chapiteau du déambulatoire (c. 1160-1170)  
Lefèvre-Pontalis © Base Mémoire sap01\_ lp007276\_p

Fig. 277 – *Chapiteaux à corolle de feuilles lancéolées*



a – Lillers - Pignon du bras nord  
chapiteau de l'angle du rampant oriental  
Cliché Br. Danel-Marcé



b – Lillers - Pignon du bras nord  
chapiteau de l'arcature aveugle  
Cliché Br. Danel-Marcé



c – Lillers – Pignon de façade ouest  
arcature aveugle de réseau entrecroisée  
Cliché Br. Danel-Marcé



d – Ouistreham (Calvados)  
*église Saint-Samson*  
façade occidentale (fin du XI<sup>e</sup> s.)  
Cliché Br. Danel-Marcé



e – Beauvais (Oise)  
*Collégiale Saint-Etienne*  
chapiteau du bas-côté nord de la nef  
Cliché Br. Danel-Marcé

Fig. 278 – *Chapiteaux corinthiens*

2<sup>e</sup> série (II) - n° 1.1. – proches du modèle canonique



a – Lillers  
chapiteau du piédroit sud  
grand arc sous tribune. *chap. 8*  
Cliché Br. Danel-Marcé



b – Lillers  
chapiteau du piédroit nord  
grand arc sous tribune. *chap. 7*  
Cliché Br. Danel-Marcé



c – Beauvais (Oise)  
*collégiale Saint-Étienne*  
nef, bas-côté nord (début du XII<sup>e</sup> s.)  
Cliché Br. Danel-Marcé

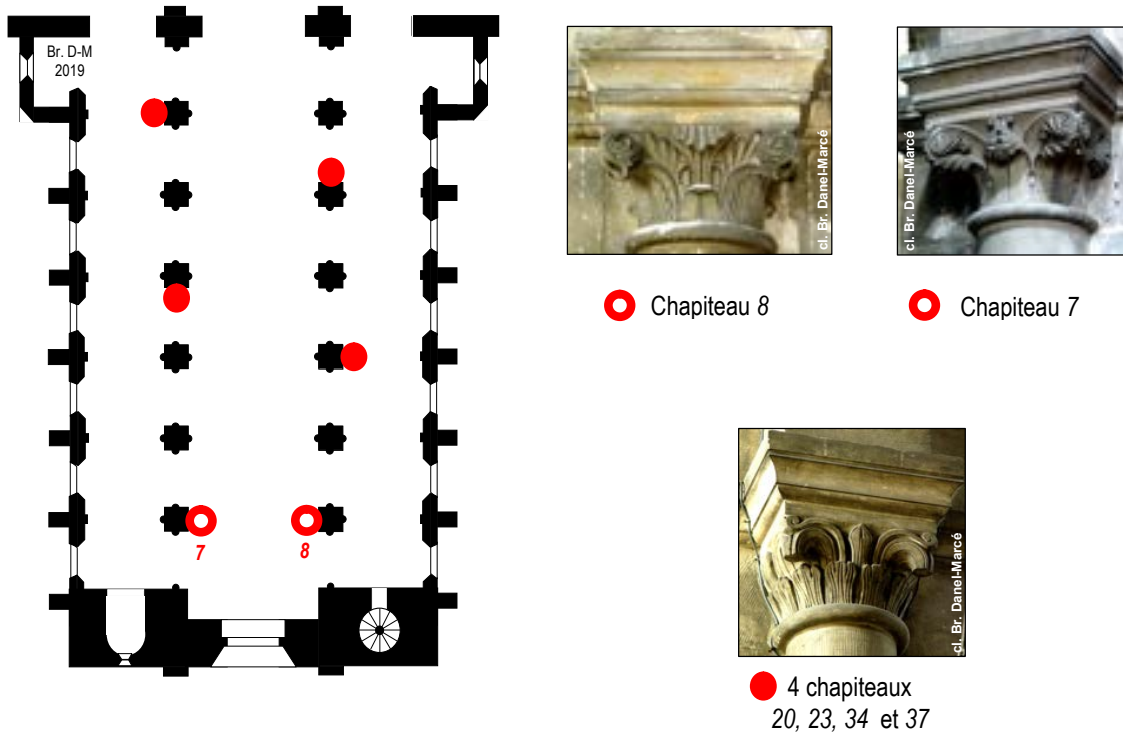


d – Paris (6<sup>e</sup> arrondissement)  
*abbatiale Saint-Germain-des-Prés*  
nef, grandes-arcades (second quart du XI<sup>e</sup> s.)  
Cliché Br. Danel-Marcé

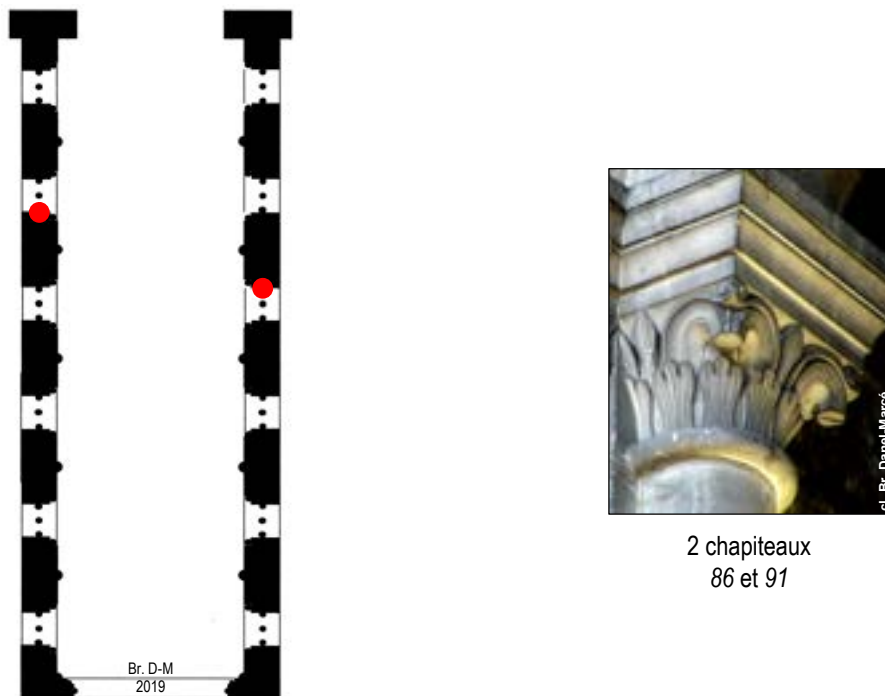


Fig. 279 – *Chapiteaux corinthiens, localisation*

2<sup>e</sup> série (II) n°1.



a – Chapiteaux corinthiens (○) et corinthiens altérés (●)  
Grandes-arcades de la nef et des bas-côtés



b – Chapiteaux corinthiens altérés  
Nef, ouvertures sur comble des bas-côtés

Fig. 280 – *Chapiteaux corinthiens*

2<sup>e</sup> série (II) - n° 1.2. – type corinthien altéré



a – chapiteau 34 – grandes-arcades méridionales de la nef  
Cliché Br. Danel-Marcé



b – Anzy-le-Duc (Saône-et-Loire)  
*église Notre-Dame-de-l'Assomption. Nef*  
© Base Mémoire sap01\_lp008509\_p



c – Poissy (Yvelines)  
*collégiale Notre-Dame. Nef*  
© www.flickr.com



d – Le Thoronet (Var)  
*abbaye. Salle capitulaire*  
© www.flickr.com



e – Thuret (Puy-de-Dôme)  
*église Saint-Martin. Nef*  
© Caroline Roux

Fig. 281 – *Chapiteaux à feuilles dentées spatulées* – localisation

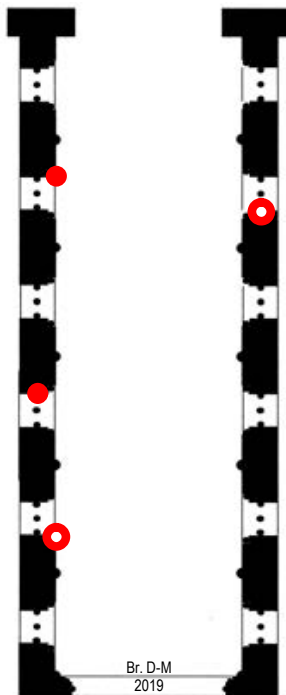
2<sup>e</sup> série (II) n°2.



a – Chapiteau à un rang de feuilles  
Dépôt lapidaire : SOL-2008-36  
Cliché Br. Danel-Marcé



b – Chapiteau à deux rangs de feuilles  
Dépôt lapidaire : SOL-2008-35  
Cliché Br. Danel-Marcé



● 2 chapiteaux  
75, 97



● 2 chapiteaux  
59, 92

c – Chapiteaux à un (●) et à deux (⊙) rangs de feuilles  
Localisation dans la nef : ouvertures sur comble des bas-côtés

Fig. 282 – *Chapiteaux à feuilles dentées spatulées*

2<sup>e</sup> série (II) - n° 2. – comparaisons

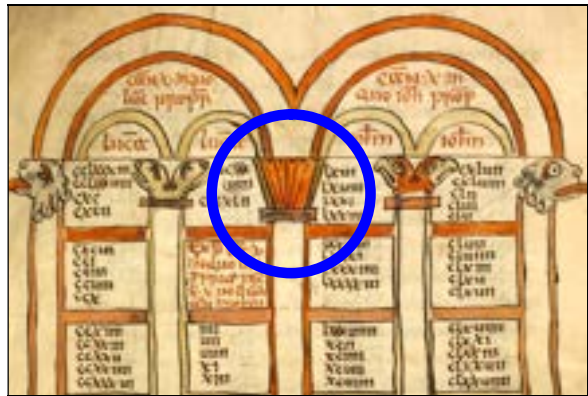


a – Bruges (Belgique. Flandre-Occ.)  
*chapelle Saint-Basile*  
chapiteau de la nef (1<sup>re</sup> travée ouest)  
Cliché Br. Danel-Marcé



b – Caen (Calvados)  
*Abbaye-aux-Dames* - Chapiteau déposé  
Musée de Normandie - inv. DSAN 83.1218.013  
© mondes.normands.caen.fr

e – Boulogne-sur-Mer (P.-de-C.)  
*Bibliothèque municipale, ms. 10, T. I, f° 17v*  
« Canons d'Eusèbe »  
(bible, sans date, ni provenance)  
© enluminures.culture.fr



d – Sercus (Nord)  
*église Saint-Érasme*  
chapiteau de baie du clocher  
Cliché Br. Danel-Marcé



c – Vaucelles (Nord)  
*abbaye Notre-Dame (salle capitulaire)*  
chapiteau du portail (piédroit intérieur droit)  
Cliché Br. Danel-Marcé

Fig. 283 – *Chapiteau à boucle plate perlée et feuilles linéaires*

2<sup>e</sup> série (II) - n° 3. (*unicum*)



a – chapiteau 43 – tribune occidentale (faces ouest et sud, face ouest)  
Cliché Br. Danel-Marcé



b – Nouaillé-Maupertuis (Vienne)  
*abbaye Saint-Junien. Portail occidental*  
Cliché Br. Danel-Marcé



c – Luchaux (Somme)  
*église Saint-Léger. Chœur*  
Cliché Br. Danel-Marcé



d – Arras (P.-de-C.)  
*B.M. ms. 1027, f° 25v*  
« Sacramentaire »  
© enluminures.culture.fr



e – Bury (Oise)  
*église Saint-Lucien. Nef*  
© Base Mémoire sap01\_mh00004832\_p



f – Morienvall (Oise)  
*abbaye Notre-Dame*  
© Base Mémoire sap01\_lp007090\_p

Fig. 284 – *Chapiteaux à décor de rinceaux et palmettes*

2<sup>e</sup> série (II) n°4.



a - Lillers, grand chapiteau du chœur  
*chap. 177*, vue d'ensemble et détails  
Cliché Br. Danel-Marcé



b – Airvault (Deux-Sèvres)  
*abbatiale Saint-Pierre. Nef*  
Cliché Br. Danel-Marcé



c – Charroux (Vienne)  
*abbatiale Saint-Sauveur. Rotonde*  
Cliché Br. Danel-Marcé

Fig. 285 – *Chapiteaux à décor de rinceaux et palmettes*

2<sup>e</sup> série (II) n°4. Comparaisons



a – Luchaux (Somme)  
*église Saint-Léger. Chœur*  
Cliché Br. Danel-Marcé



b – BM-Arras (P.-de-C.)  
*ms. 0974, f° 004v. Bible (fragment)*  
© enluminures.culture.fr



c – Guarbecque (P.-de-C.)  
*église Saint-Nicolas. Croisée*  
Cliché Br. Danel-Marcé



d – Tournai (Belgique. Hainaut)  
*cathédrale Notre-Dame. Transept*  
Cliché Br. Danel-Marcé



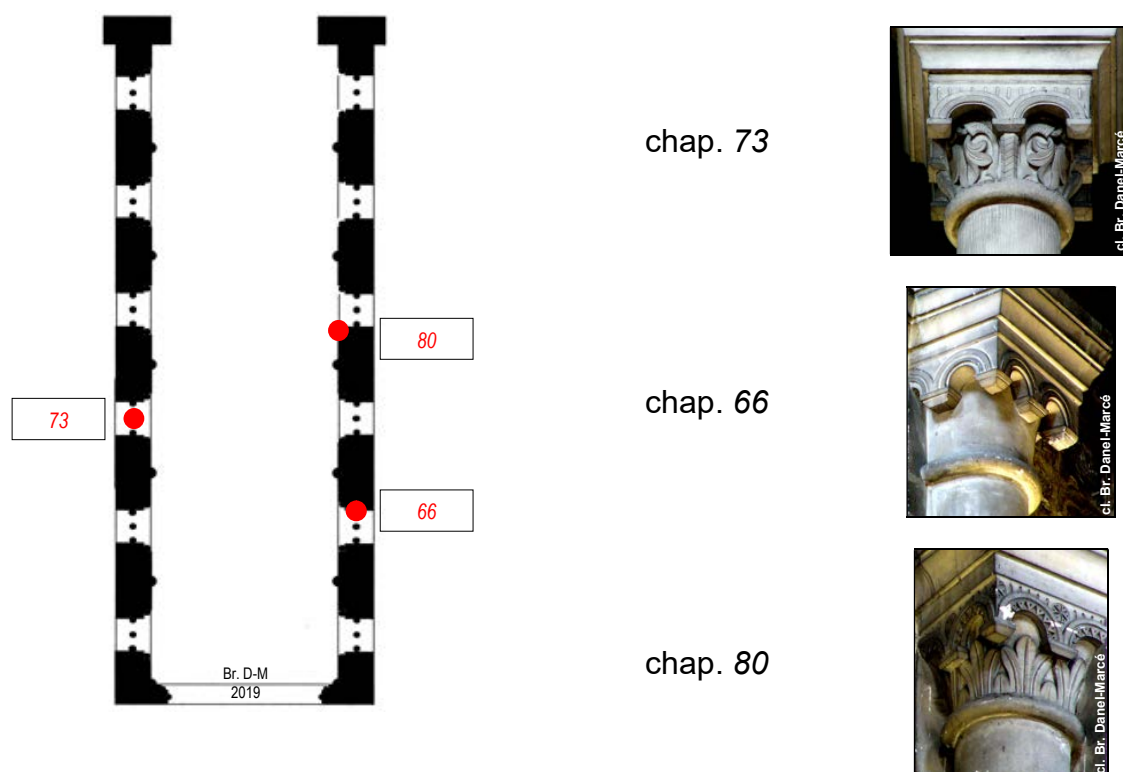
e – Paris (musée du Moyen Âge)  
*prieuré Saint-Martin-des-Champs.*  
© Musée national du Moyen Âge



f – Senlis (Oise)  
*cathédrale Notre-Dame. Transept*  
© Wikiwand.com

Fig. 286 – *Chapiteaux à dais architecturé - localisation*

3<sup>e</sup> série (I)



a - Les trois chapiteaux à dais architecturé  
ouvertures sur comble des bas-côtés de la nef



b - Chapiteau isolé déposé SOL-2008-37  
provenance de l'ouverture sur comble de la 4<sup>e</sup> travée nord de la nef  
Cliché Br. Danel-Marcé



Fig. 287 – *Chapiteaux à dais architecturé*

3<sup>e</sup> série (I)



a - Lillers, chapiteau 66  
ouverture sur comble de la nef  
2<sup>e</sup> travée méridionale  
Cliché Br. Danel-Marcé



b - Lillers, chapiteau 80  
ouverture sur comble de la nef  
4<sup>e</sup> travée méridionale  
Cliché Br. Danel-Marcé



c - Lillers, chapiteau 73  
ouverture sur comble de la nef  
3<sup>e</sup> travée septentrionale  
Cliché Br. Danel-Marcé

Fig. 288 – *Chapiteaux à dais architecturé*

3<sup>e</sup> série (I) - comparaisons



*Petit côté*



*Grand côté*

a – Toulouse (Haute-Garonne) « La course au sépulcre de Pierre et Jean »  
chapiteau de colonnettes jumelles provenant du cloître du prieuré Notre-Dame de la Daurade  
Musée des Augustins – Ra 464.Me 143 – Cliché Br. Danel-Marcé



b – Autun (Saône-et-Loire)  
*cathédrale Saint-Lazare. Nef*  
chapiteau de l'Annonciation  
© Romanes.com E. Pierre



c – Vézelay (Yonne)  
*basilique Sainte-Marie-Madeleine. Nef*  
(bas-côté sud) Isaac et Jacob  
© bourgognemedievale.com



d – Saint-Denis (Seine-Saint-Denis)  
*abbatale. Chapiteau de la crypte*

© sites.google.com/site/modillonsetpeinturesromanes/ile-de-france/saint-denis-basilique-vestiges-romans (\_IGP9996)

Fig. 289 – *Chapiteaux en tronc de cône ou en corps de moulures*

3<sup>e</sup> série (II)

n° 1. à *facettes concaves lancéolées*



a – Chapiteau 119  
nef, fenêtre-haute  
cl. Br. Danel-Marcé



b – Chap. CC-Ch-14  
corniche du chœur  
cl. Br. Danel-Marcé

n° 2. *corbeille lisse et feuille*



c – corbeille tronconique  
façade ouest - baies géminées  
cl. Br. Danel-Marcé

n° 3. *corbeille tronconique à décor de chevrons*



d – Lillers. pignon bras sud  
chapiteau d'arcature aveugle  
cl. Br. Danel-Marcé



e – Ham-en-Artois  
abbatiale. Nef mur sud  
cl. Br. Danel-Marcé



f – Varaize (Charente-M.)  
prieurale Saint-Germain  
cl. Br. Danel-Marcé

n° 4. à *cinq pans coupés*



g – Lillers. pignon bras nord  
chapiteau d'arcature aveugle  
cl. Br. Danel-Marcé

n° 5. *corbeille lisse ornée de troncs de sphère*



h – Lillers. pignon bras sud  
chapiteau d'arcature aveugle  
cl. Br. Danel-Marcé



i – Beauvais (Oise)  
coll. Saint-Étienne. nef  
cl. Br. Danel-Marcé

Fig. 290 - Localisation des trois chapiteaux figurés de la tribune occidentale - 4<sup>e</sup> série

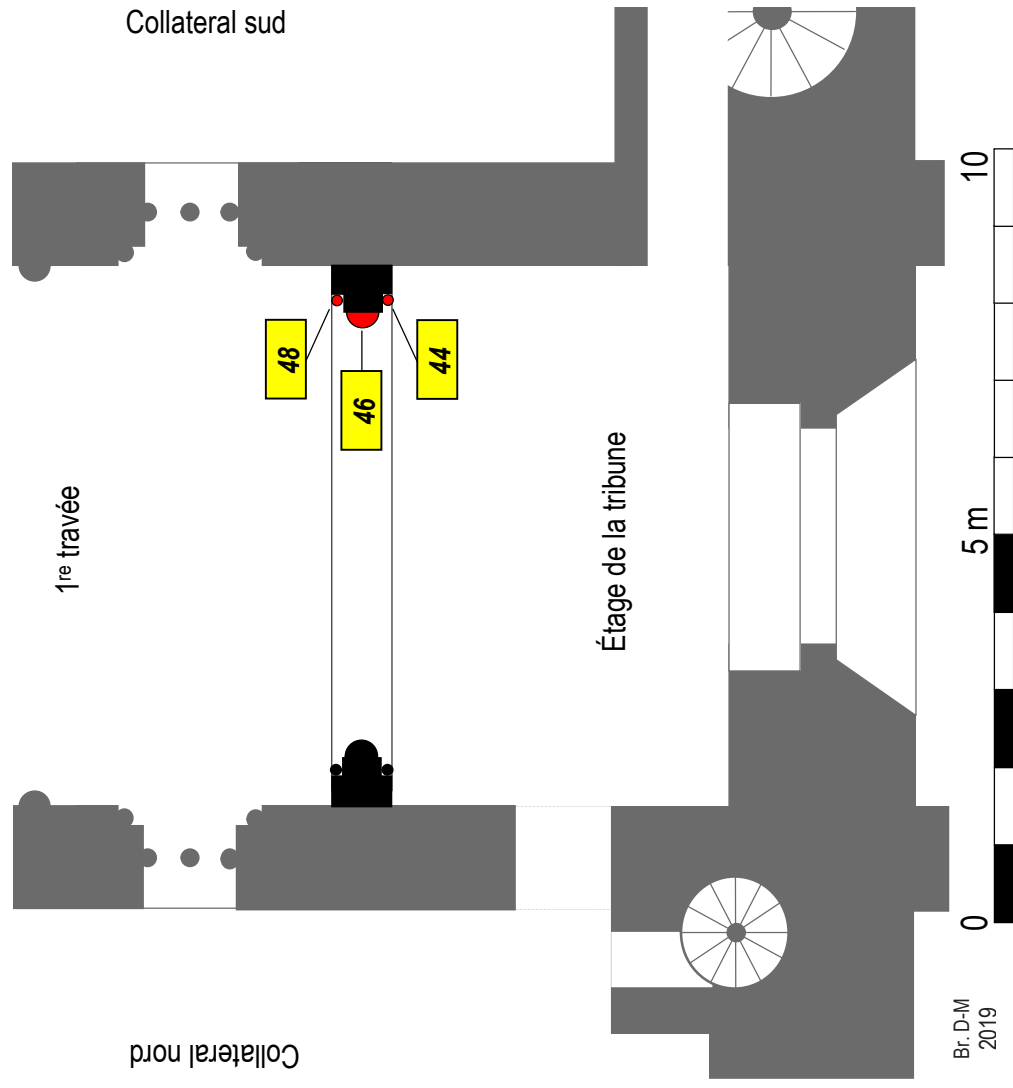


Fig. 291 – *Chapiteaux figurés* 4<sup>e</sup> série - n° 1 – orné d'une tête d'homme barbu



a – Lillers. Chapiteau 44 - tribune occidentale, pilier sud du grand arc ouvrant sur la nef (profil gauche, face, profil droit). Cliché Br. Danel-Marcé



b – Ames (P.-de-C.) *église Saint-Pierre* - culot nord-ouest de la croisée du transept (profil gauche, face, profil droit). Cliché Br. Danel-Marcé

Fig. 292 – *Chapiteaux figurés*

4<sup>e</sup> série - n° 2. – orné d'une tête de félin



a – Lillers. chapiteau 48 - tribune occidentale, pilier sud du grand arc ouvrant sur la nef (face et profil droit). Cliché Br. Danel-Marcé



b – Lillers  
tête de félin  
façade occidentale  
baies géminées de la tribune  
Cliché Br. Danel-Marcé



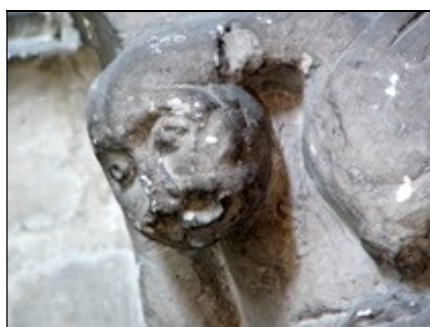
c – Saint-Leu-d'Esserent (Oise)  
*prieurale Saint-Nicolas*  
chapiteau d'angle du portail occidental  
© Base Mémoire : sap01\_mh108401\_t

Fig. 293 – *Chapiteaux figurés*

4<sup>e</sup> série - n° 3. – à deux paires d'oiseaux affrontés



a – Lillers. chapiteau 46 - tribune occidentale, pilier sud du grand-arc ouvrant sur la nef  
Cliché Br. Danel-Marcé



b – chapiteau 46  
détail de la tête  
Cliché Br. Danel-Marcé



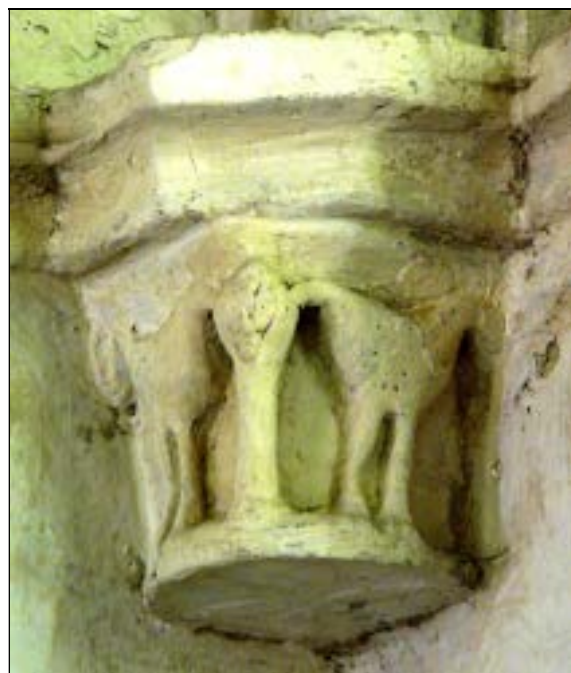
c – chapiteau 46  
vu du nord-est  
Cliché Br. Danel-Marcé

Fig. 294 – *Chapiteaux figurés*

4<sup>e</sup> série - n° 3. – mise en lien



a – Le Wast (P.-de-C.)  
*église Saint-Michel*  
portail occidental - ébrasement nord  
Cliché Br. Danel-Marcé



b – Ames (P.-de-C.)  
*église Saint-Pierre*  
culot figuré de la croisée  
Cliché Br. Danel-Marcé



c – Airvault (Deux-Sèvres)  
*abbatiale Saint-Pierre*  
chapiteau de la nef  
Cliché Br. Danel-Marcé



d – Chauvigny (Vienne)  
*collégiale Saint-Pierre*  
chapiteau de la nef  
Cliché Br. Danel-Marcé



Fig. 295 – *Chapiteaux figurés*

4<sup>e</sup> série - n° 3. – mise en lien



a – Civray (Vienne)  
*église Saint-Nicolas*  
chapiteau du portail occidental  
Cliché Br. Danel-Marcé



b – Saint-Maurice-la-Clouère (Vienne)  
*église Saint-Maurice*  
chapiteau du portail occidental  
© www.romanes.fr



c – Moissac (Tarn-et-Garonne)  
*abbatiale Saint-Pierre*  
chapiteau du narthex  
Cliché Br. Danel-Marcé



d – Bruniquel (Tarn-et-Garonne)  
*église Saint-Maffre*  
chapiteau du chevet  
Cliché Br. Danel-Marcé

Fig. 296 – Lillers. Chapiteaux et bases du déambulatoire (XVI<sup>e</sup> s.)



a – Chapiteau série 1  
Cylindrique en quart-de-rond (*chap. 191*)  
Cliché Br. Danel-Marcé



b – Chapiteau série 2  
En quart-de-rond à cinq pans coupés (*chap. 184*)  
Cliché Br. Danel-Marcé



c – Chapiteau série 3  
Décor végétal : feuilles de chêne (*chap. 185*)  
Cliché Br. Danel-Marcé

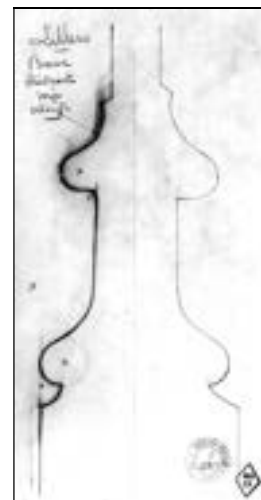


d – Chapiteau série 3  
Décor végétal : feuilles lancéolées (*chap. 192*)  
Cliché Br. Danel-Marcé



e – Base gothique  
polygonale posée sous  
une colonne romane  
Cliché Br. Danel-Marcé

f – Relevé du profil  
d'une base du  
déambulatoire  
P. Paquet (ACMH)  
(calque, crayon)  
MAP. 0082/062/2013  
doc. n° 022712 (002)



**Fig. 297 – Traces de restauration au plâtre et clous à tête plate**

Première campagne de restauration (1885-1889) – Atelier de sculpture A. Chapot



**a – Chapiteau 172**  
*grandes-arcades du chœur*  
(médaillon gauche) Traces de rebouchage au plâtre non poncé après la pose.  
(médaillon droite) Fissure horizontale du plâtre reconstituant le pédoncule bague de la palmette tombante entée sur le rinceau.  
Cliché Br. Danel-Marcé



**b – Chapiteau 172**  
*grandes-arcades du chœur*  
(en médaillons) Traces de rouille de la tête de clou apparaissant sous le plâtre de restauration.  
Cliché Br. Danel-Marcé



**c – SOL-2008-23**  
*chapiteau du dépôt lapidaire*  
(grand médaillon) Dégradation du plâtre reconstituant les volutes d'angle. Tête de clou apparente sur l'abaque.  
(petit médaillon) La rouille du clou en fer a fait sauter le plâtre, laissant apparaître sa tête plate au fond de l'évidement conique.  
Cliché Br. Danel-Marcé

Fig. 298 – Culots à décor de chou ornemental des bas-côtés de la nef

Cl. Br. Danel-Marcé



a – Culot A-1



b – Culot A-8



c – Culot C-1



d – Culot B-1

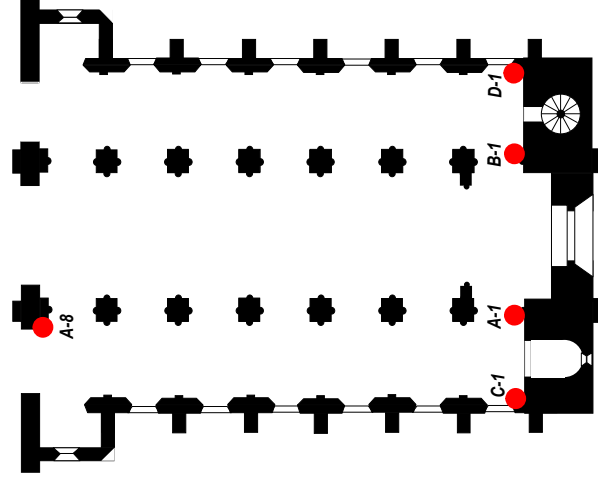


e – Culot D-1



f – original déposé du culot B-1

◀ g – culot A-1 (bas-côté nord 1<sup>re</sup> travée)



h – Localisation des culots ▶

Fig. 299 – Clefs de voûte des chapelles rayonnantes (XVI<sup>e</sup> s.)



a – chapelle nord  
(vocable : Saint-Victor)  
Clef pendante

Au centre, les lettres entrelacées constituant le monogramme du Christ : IHS. La circonférence du disque est bordée par un entrelacs de branches évoquant la couronne d'épines

Cliché Br. Danel-Marcé



b – chapelle d'axe  
(vocable du Christ du Saint-Sang)  
Clef pendante

Le motif ornemental est un *Agnus Dei* portant une bannière crucifère (la hampe est partiellement manquante ; la croix se fond dans le motif toronné de la bordure). Malgré l'usure, on identifie aux entrelacs la couronne d'épines

Cliché Br. Danel-Marcé



c – chapelle sud  
(vocable actuel Saint-Antoine-de-Padoue)  
Clef pendante

Rompant avec le thème christique des deux autres clefs, celle-ci ne présente pour seul ornement qu'une fleur à six pétales, semblable à la renoncule rampante (qui au demeurant n'en compte que cinq)

Cliché Br. Danel-Marcé

Fig. 300 – Grand crucifix roman et reliquaire du Saint-Sang



Détail de la cheville de bois marquant le point d'impact sur la cuisse droite

a – Christ du Saint-Sang  
(XII<sup>e</sup> s.)  
bois de chêne polychrome  
(croix moderne)  
H. 1,67 m - Envergure 1,70 m  
Chapelle axiale  
Classé M.H. 18/05/1908  
Cliché Br. Danel-Marcé



© RMN-sap01\_55p00672\_p



© RMN- sap01\_55p00673\_p

b – Reliquaire-monstrance du Saint-Sang (XV<sup>e</sup> s.)  
argent et cuivre. H. 345 mm. Base : 115 mm x 903 mm. Trésor de la collégiale. Classé M.H. 20/12/1955

Fig. 301 – *Modillons figurés*

modèles anthropomorphes



a – modillon A-2  
tribune occidentale. angle nord  
© Hugues Puchaux



b – modillon CNS-Ch-3  
nef. corniche du gouttereau sud  
Cliché Br. Danel-Marcé



c – modillon CNN-Ch-6  
nef. corniche du gouttereau nord  
Cliché Br. Danel-Marcé



d – modillon CNN-Ch-8  
nef. corniche du gouttereau nord  
Cliché Br. Danel-Marcé

Fig. 302 – *Modillons figurés*

modèles anthropomorphes : « engoulants »



a – *Bible d'Alard* (Deutéronome) - lettrine « H »  
(pleine page et détail de l'encadré) provenance : abbaye de Saint-Amand (Nord)  
Bibliothèque municipale de Valenciennes - ms. 0011, f° 79v  
© IRHT\_087859-p



b – Beauvais (Oise) *collégiale Saint-Étienne*  
« engoulants » de la corniche du bas-côté sud de la nef  
Cliché Br. Danel-Marcé



**Fig. 303 – Modillons figurés**

modèles anthropomorphes : « face-de-lune »



**a – modillon CN-64**  
corniche du bas-côté nord de la nef  
Cliché Br. Danel-Marcé



**b – Fléchin (P.-de-C.)**  
*église Saint-Martin*  
modillon du clocher  
Cliché Br. Danel-Marcé



**c – Guarbecque (P.-de-C.)**  
*église Saint-Nicolas*  
modillon du clocher  
Cliché Br. Danel-Marcé



**d – Saint-Bonnet-de-Four (Allier)**  
*église Saint-Bonnet*  
chapiteau de la nef  
© <https://sculpturomania.livejournal.com>



**e – Saint-Martial-de-Valette (Dordogne)**  
*église Saint-Martin*  
modillon de la façade occidentale  
© Flickr

Fig. 304 – *Modillons figurés*

modèles zoomorphes



a – modillon *B-2*  
tribune occidentale. angle sud  
© Hugues Puchaux



b – modillon *CNN-51*  
nef. corniche du gouttereau nord  
Cliché Br. Danel-Marcé



c – Beauvais (Oise)  
*église Saint-Étienne*  
nef. corniche du bas-côté sud  
Cliché Br. Danel-Marcé



d – modillon *CNN-32*  
nef. corniche du gouttereau nord  
Cliché Br. Danel-Marcé



e – Guarbecque (P.-de-C.)  
*église Saint-Nicolas*  
modillon du clocher  
Cliché Br. Danel-Marcé



f – modillon *CNN-Ch-3*  
nef. corniche du gouttereau nord  
Cliché Br. Danel-Marcé

Fig. 305 – *Modillons à décor végétal*



a – modillon CNS-25  
nef. corniche du gouttereau sud  
Cliché Br. Danel-Marcé



c – modillon CNN-44  
nef. corniche du gouttereau nord  
Cliché Br. Danel-Marcé



b – Lillers. chapiteau déposé SOL-2008-30  
à palmette de feuilles ensiformes  
Cliché Br. Danel-Marcé



d – Southwell (Angleterre)  
modèle de quatre-feuilles à bords polylobés  
relevés dans la cathédrale  
© pintinterest.fr



e – Londres (Angleterre)  
fragment de quatre-feuilles provenant de la  
cathédrale romane Saint-Paul (coll. privée)  
© digregardless.blogspot.com

Fig. 306 – *Modillons à décor végétal*



a – modillon CC-23  
corniche du gouttereau du  
chœur (abside)  
Cliché Br. Danel-Marcé



b – Gloucester  
(Angleterre)  
cathédrale. Chapiteau à motif  
de *bouton de fleur*  
© William Avery, wikipedia.com



c – Lavacquerie (Oise).  
église Saint-Firmin  
modillon en « grelot » du  
gouttereau de la nef  
© D. Vermand-eglisesdeloise.com

Fig. 307 – *Modillons en corps de moulures*

chanfrein droit



a – modillon CC-42  
corniche du gouttereau nord du chœur  
Cliché Br. Danel-Marcé



b – modillon BNE-17  
corniche du gouttereau nord du chœur  
Cliché Br. Danel-Marcé

Fig. 308 – *Modillons en corps de moulures*



a – modillon *CNN-18*  
nef. corniche nord  
Cliché Br. Danel-Marcé



b – modillon *CN-12*  
nef. collatéral nord  
Cliché Br. Danel-Marcé



c – modillon *CC-27*  
chœur. corniche nord  
Cliché Br. Danel-Marcé



d – modillon *CC-3*  
chœur. corniche sud  
Cliché Br. Danel-Marcé



e – modillon *CNS-55*  
nef. corniche sud  
Cliché Br. Danel-Marcé



f – modillon *CC-17*  
chœur. corniche abside  
Cliché Br. Danel-Marcé



g – modillon *BNE-11*  
bras nord. corniche est  
Cliché Br. Danel-Marcé



h – modillon *BNE-19*  
bras nord. corniche est  
Cliché Br. Danel-Marcé



i – Floirac (Gironde)  
*église Saint-Vincent*  
modillon du chevet  
© William Ellison @ wikimedia.org

Fig. 309 – *Modillons en corps de moulures*



a - mod. CC-2  
chœur. corniche sud  
Cliché Br. Danel-Marcé



b - mod. CNS-3  
nef. corniche sud  
Cliché Br. Danel-Marcé



c - mod. CNS-40  
nef. corniche sud  
Cliché Br. Danel-Marcé



d - mod. CC-20  
corniche du chevet  
Cliché Br. Danel-Marcé

Fig. 310 – *Chapiteaux formant modillon*



a – chapiteau-modillon CC-Ch-1  
chœur. corniche sud  
Cliché Br. Danel-Marcé



b – chapiteau-modillon CNS-Ch-5  
nef. corniche sud  
Cliché Br. Danel-Marcé



c – chapiteau-modillon CNS-Ch-4  
nef. corniche sud  
Cliché Br. Danel-Marcé



d – chapiteau-modillon CNS-Ch-1  
nef. corniche sud  
Cliché Br. Danel-Marcé

Fig. 311 – *Modillons déposés à décor végétal*  
décor de type 1 et motif de la gorge à rang de perles perforées



a – modillon déposé SOL-2008-50  
dépôt lapidaire de la collégiale.  
Cliché Br. Danel-Marcé



b – Guarbecque (P.-de-C.)  
église *Saint-Nicolas*  
culots historiés de la croisée  
« le péché originel »  
Cliché Br. Danel-Marcé



c – Cantorbéry (Angleterre. Kent)  
cathédrale. Couloir des Archives  
chapiteaux triples godronnés  
Cliché Br. Danel-Marcé

Fig. 312 – *Modillons déposés à décor végétal*  
décor de type 2



a – modillon déposé SOL-2008-52 (*face*)  
dépôt lapidaire de la collégiale. Inventaire : cat. 52  
Cliché Br. Danel-Marcé



b – modillon déposé SOL-2008-52 (*profil gauche*)  
Cliché Br. Danel-Marcé



Fig. 313 – *Deux consoles figurées*



a - Console à la Sirène-oiseau mâle  
angle de la tribune occidentale et du gouttereau nord de la nef Cliché Br. Danel-Marcé



b - Console au Centaure-sagittaire  
angle de la tribune occidentale et du gouttereau sud de la nef Cliché Br. Danel-Marcé

Fig. 314 – *Bague historiée à scène cynégétique*

Pilier B 3 - mur méridional de la nef



a – Le chien poursuivant le cerf

Cliché Br. Danel-Marcé



b – Le cerf sur le point d'être atteint par la flèche décochée par le Centaure

Cliché Br. Danel-Marcé

Fig. 315 – *Consoles et bague figurées*

Mise en lien



a – *Biblia sacra*  
BM Boulogne-sur-Mer  
ms. 0002, t. II, f° 289v – initiale ornée  
© <http://www.enluminures.culture.fr>



b – Guarbecque (P.-de-C.)  
*église Saint-Nicolas*  
chapiteau de la croisée – pile nord-est  
Cliché Br. Danel-Marcé



c – Sainte-Marie-du-Mont  
(Manche)  
*église Notre-Dame*  
chapiteaux historiés de la nef  
© Xfigpower @ wikimedia.org

d – Sirène-oiseau  
bas-relief en marbre  
provenant de Saint-Sernin  
*Musée des Augustins*  
Toulouse (Haute-Garonne)  
cat. 61.3.2. Me 210  
© Musée des Augustins



Fig. 316 – *Consoles et bague figurées*

Mise en lien



a – Saulieu (Côte-d'Or)  
*basilique Saint-Andoche*  
chapiteau de la nef

© www.romanes.fr. a80\_2005-08-26\_0046



b – Melle (Deux-Sèvres)  
*église Saint-Hilaire*  
chapiteau de la nef  
Cliché Br. Danel-Marcé



c – Urville-Bocage (Manche)  
*église Saint-Julien*  
tympan de la porte sud du chœur  
© Xfigpower @ wikimedia.org



d – Savigny (Manche)  
*église Notre-Dame*  
abside. linteau de la baie axiale  
© Felis Catus @ wikimedia.org

e – Centaure-sagittaire  
bas-relief en marbre  
provenant de Saint-Sernin  
23 x 43 x 4,5 cm  
*Musée des Augustins*  
Toulouse (Haute-Garonne)  
cat. 61.3.1. Me 209  
© Musée des Augustins



Fig. 317 – Dessin de l'architecte Morey (1843). Pl. n°6  
*Église Notre-Dame de Lillers. Détails au 20<sup>e</sup> de l'exécution (AD-62. 6 Fi C 857)*  
Encre et rehauts de couleur sur papier format 75x106 cm

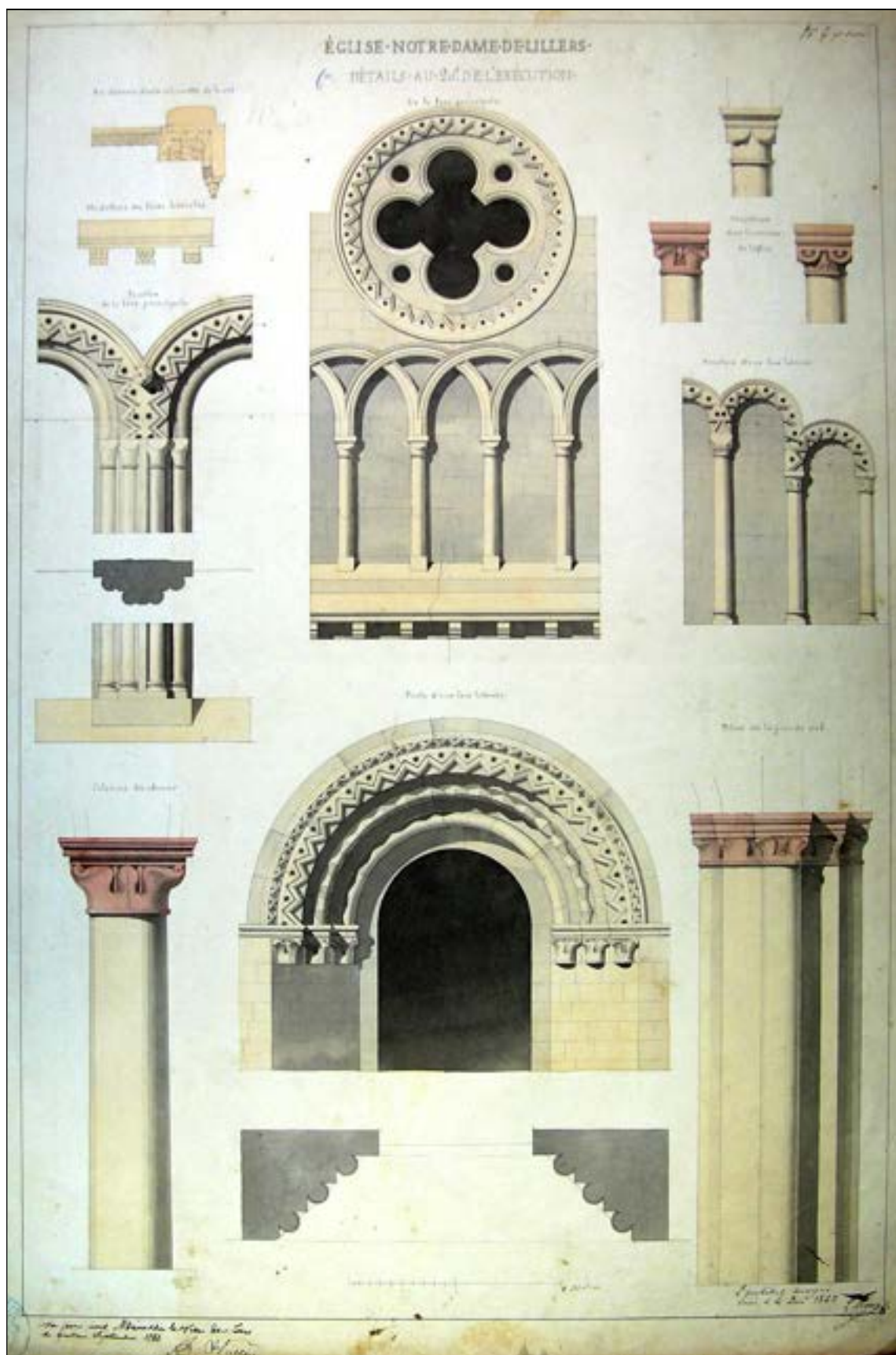
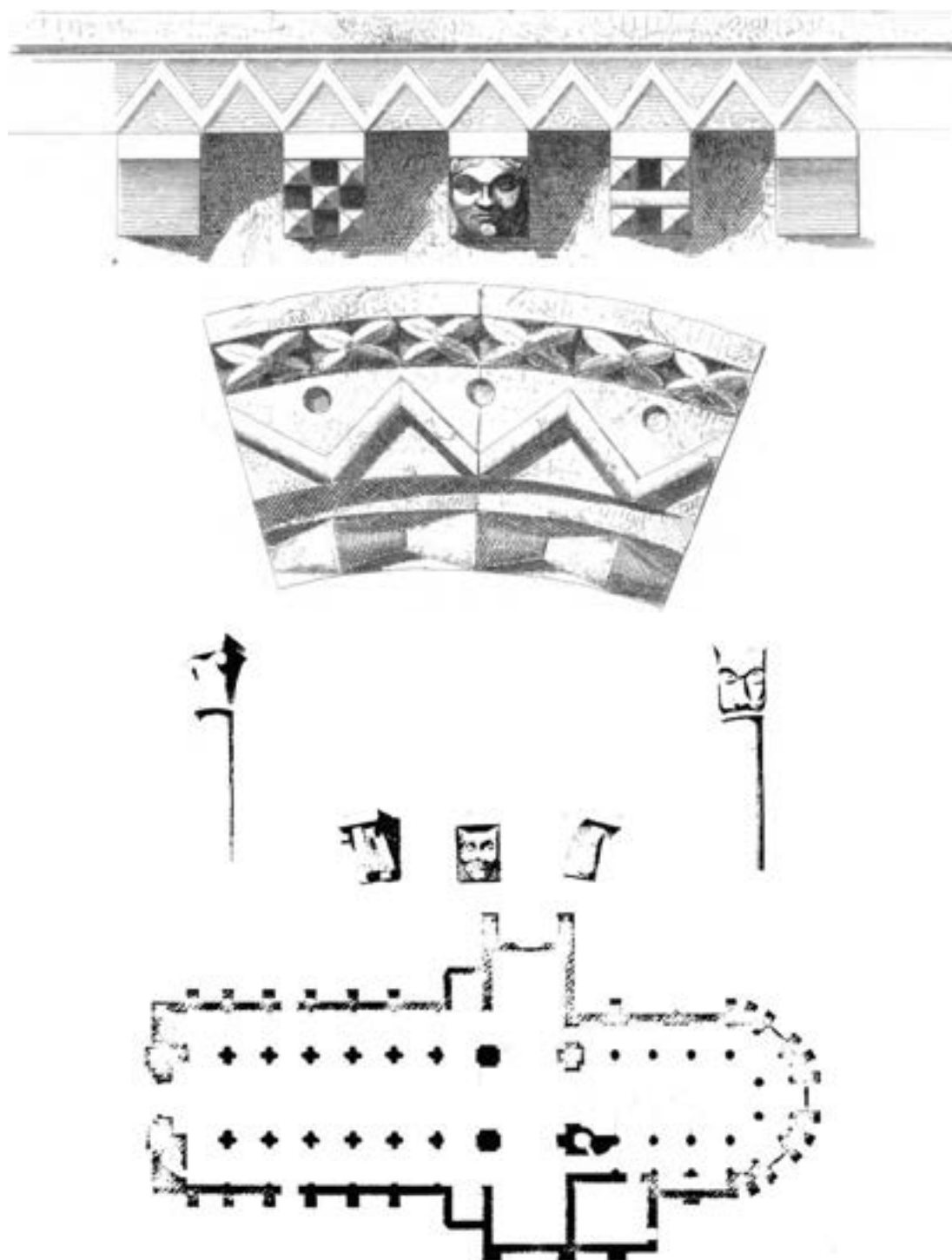


Fig. 318 – *Détails architectoniques de l'église de Lillers*, L. Gaucherel (1850)



Gravure parue dans *Statistique monumentale du département du Pas-de-Calais*  
publiée par la *Commission des antiquités départementales*, Arras, 1850  
Illustrant l'article de Ch. de Linas, « Description de l'église collégiale, aujourd'hui paroissiale, de Lillers »  
pp. 1-6, série de trois gravures hors-texte, n°3

Fig. 319 – *Bandeau du premier niveau en frise de quatre-feuilles*



a – Lillers  
bandeau du garde-corps de la tribune occidentale  
Cliché Br. Danel-Marcé



b – Lillers. Portail nord (détail)  
archivolte à motif de quatre-feuilles,  
planche n°6 du relevé de P. Morey (1843)  
AD-62. 6 Fi C 857



c – Ham-en-Artois (P.-de-C.)  
*abbaye Saint-Sauveur*  
mur gouttereau sud de la nef, clair-étage  
cordon en « pointes-de-diamant »  
Cliché Br. Danel-Marcé

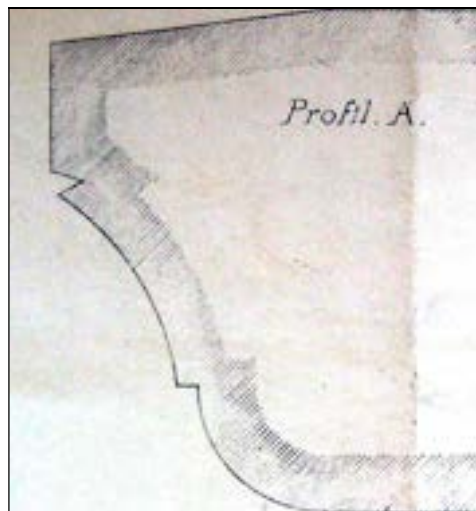


d – Guarbecque (Pas-de-Calais)  
*Église Saint-Nicolas*  
pignon du bras sud  
modillon à motif de quatre-feuilles  
Cliché Br. Danel-Marcé

Fig. 320 – *Bandeau mouluré du second niveau*



a – Lillers : dépôt lapidaire  
fragment du bandeau du chœur SOL-2017-66  
Cliché Br. Danel-Marcé



b – Relevé du profil du bandeau  
attachement figuré n°24 (détail) 1926.  
MAP. Lillers (carton 109) 0081/062/0347/4



c – Lillers : chœur  
bandeau du mur nord. Cliché Br. Danel-Marcé



d – Lillers : nef  
bandeau du mur nord  
Cliché Br. Danel-Marcé

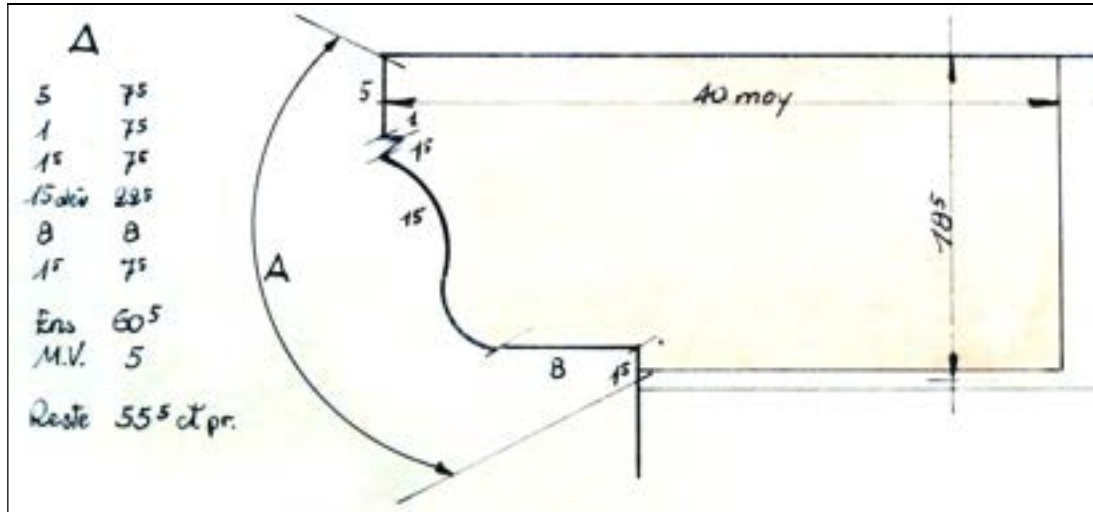


e – Lillers : bras sud du transept  
bandeau du mur oriental  
Cliché Br. Danel-Marcé



Fig. 321 – *Corniche extérieure de type 1*

Moulure bipartite : doucine et bandeau



a – Profil du chéneau du déambulatoire  
attachement figuré sans n° (détail). Exercice année 1962.

Lillers. 1945-1980. Carton 2011/022/85

© MAP Charenton-le-Pont



b – Lillers. Comble du chœur  
corniche à modillons  
Cliché Br. Danel-Marcé



c – Lillers. Pignon du bras sud  
corniche à modillons sous l'arcature aveugle  
Cliché Br. Danel-Marcé

Fig. 322 – *Corniche extérieure de type 2*

Moulure bipartite : cavet et bandeau



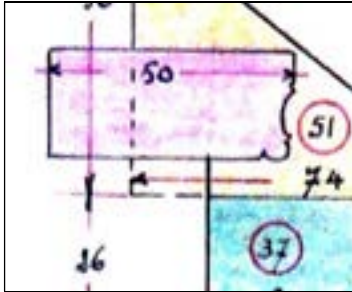
a – Lillers. Gouttereau sud de la nef  
à l'abord du pignon occidental  
Cliché Br. Danel-Marcé



b – Lillers. Corniche primitive du déambulatoire (vestiges)  
partie occidentale de la chapelle rayonnante nord (ensemble et détail)  
Cliché Br. Danel-Marcé

**Fig. 323 – Corniche extérieure de type 3**

Moulure tripartite : tore, cavet et bandeau



a – Profil de la corniche  
du mur nord de la nef  
Plan I, calepin n°2 (détail)  
(1<sup>er</sup> mémoire 1924)  
MAP. Lillers, église  
(carton 108) 0081/062/0347/3

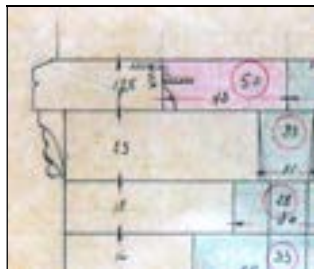


b – Lillers. Corniche de la chapelle des fonts  
Cliché Br. Danel-Marcé



c – Lillers. Corniche du gouttereau nord de la nef  
Cliché Br. Danel-Marcé

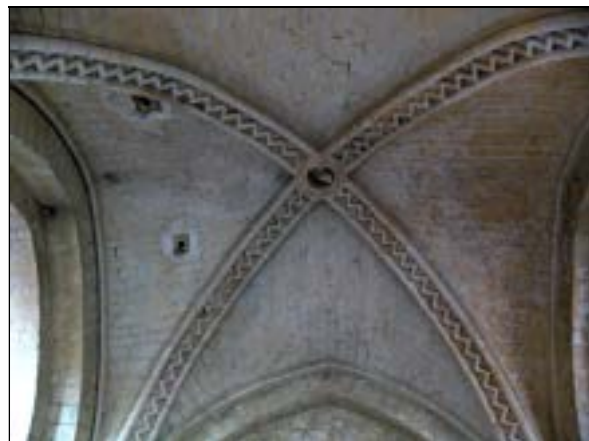
**Fig. 324 – Corniche extérieure de type 4 - à bâtons-rompus**



a – Profil de la corniche  
du pignon de façade  
Plan III, calepin n°2 (détail)  
(1<sup>er</sup> mémoire 1924)  
MAP. Lillers, église  
(carton 108) 0081/062/0347/3



b – Lillers. Pignon du bras nord. Cl. Br. Danel-Marcé



c – Guarbecque (P.-de-C.). Arcs de la croisée  
Cliché Br. Danel-Marcé

Fig. 325 – *Tailloir de type 1*

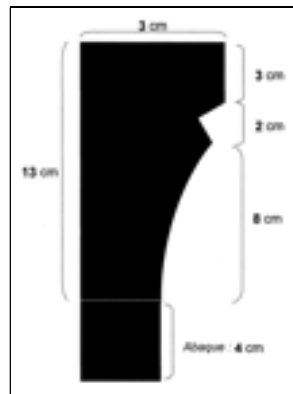
bipartite : congé et bandeau



a – Lillers

tailloirs des chapiteaux du grand arc de la tribune (piédroit septentrional)

Cliché Br. Danel-Marcé



b – Relevé du profil

tailloir de type 1

Dessin Br. Danel-Marcé



c – Douvres (Angleterre. Kent)

*église Sainte-Marie*

tailloirs des chapiteaux de la façade

Cliché Br. Danel-Marcé



d – Gilocourt (Oise)

*Église Saint-Martin*

tailloirs des grandes-arcades de la nef

© Pierre Poschadel. Wikipédia

Fig. 326 – *Tailloir de type 2*

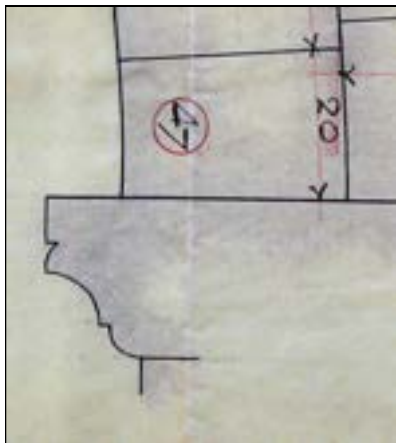
tripartite : quart-de-rond, cavet et bandeau



a – Grandes-arcades de la nef  
profil du tailloir  
attachement figuré n°22 (détail)  
(6<sup>e</sup> mémoire 1926)  
MAP. Lillers. Église  
(carton 109) 0081/062/0347/4



b – Lillers. Grandes-arcades de la nef  
tailloir du chap. 41 (pilier A 8, côté ouest)  
et prolongement en cordon  
Cliché Br. Danel-Marcé



c – Chapiteau du vestibule  
profil du tailloir  
attachement figuré n°26 (détail)  
(7<sup>e</sup> mémoire 1926)  
MAP. Lillers. Église  
(carton 109) 0081/062/0347/4



d – Lillers. Arcade nord du vestibule  
tailloir du chap. 4 (pilier B 2, côté ouest)  
et prolongement en cordon  
Cliché Br. Danel-Marcé

Fig. 327 – *Tailloir de type 2*

tripartite : quart-de-rond, cavet et bandeau



a – Lillers. Grandes-arcades du transept  
tailloir du *chap. 154* (vestiges)  
mur oriental du bras nord (extérieur)  
Cliché Br. Danel-Marcé



b – Lillers. Grandes-arcades du chœur  
tailloir du *chap. 172* (colonne B 12)  
Cliché Br. Danel-Marcé



c – Paris (6<sup>e</sup> arrondissement)  
*abbatiale Saint-Germain-des-Prés*  
nef, grandes-arcades  
(deuxième quart du XI<sup>e</sup> s.)  
Cliché Br. Danel-Marcé



d – Bougival (Yvelines)  
*église Notre-Dame*  
chapiteaux de l'arc triomphal  
(première moitié du XII<sup>e</sup> s.)  
© Pierre Poschadel-Wikipédia

Fig. 328 – *Tailloir de type 3*

tripartite : double cavet et bandeau



a – Lillers. Nef, ouverture sur comble  
(à gauche) relevé du tailloir du *chap. 104* (6<sup>e</sup> travée sud)  
(à droite) tailloirs des *chap. 85* et *87* (4<sup>e</sup> travée nord)  
Cliché et dessin Br. Danel-Marcé

b – Lillers. Chœur  
chapiteau de l'arcature des  
ouvertures sur comble  
Cliché Br. Danel-Marcé



c – Tournai (Belgique. Hainaut)  
*cathédrale Notre-Dame*.  
chapelle Sainte-Catherine (nef, tribune nord)  
Cliché Br. Danel-Marcé



d – Sacy-le-Grand (Oise)  
*église Saint-Germain*  
chapiteaux de la nef  
© Pierre Poschadel-Wikipédia



e – Autun (Saône-et-Loire)  
*cathédrale Saint-Lazare*  
tailloir de chapiteau du portail occidental  
© bourgogneromane.com

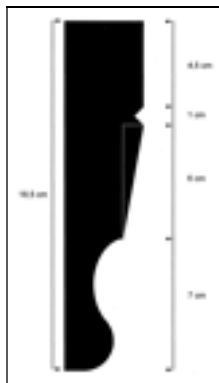


f – Marmagne (Côte-d'Or)  
*abbaye Notre-Dame de Fontenay*  
tailloir de chapiteaux du cloître  
© jacquotboileaualain-overblog.com

Fig. 329 – *Tailloir du chapiteau 179 (unicum)*



a – Lillers. Chapiteau 179 et culot E-10 (vue d'ensemble)  
bas-côté nord du chœur – mur nord – doubleau entre 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> travées droites  
Cliché Br. Danel-Marcé



b – Profil du tailloir 179  
Dessin Br. Danel-Marcé



c – Culot E-10  
Cliché Br. Danel-Marcé



d – Pseudo-culot  
Cliché Br. Danel-Marcé



e – Foulanges (Oise)  
*église Saint-Denis*  
chapiteau du bas-côté nord de la nef  
© Pierre Poschadel. Wikimedia

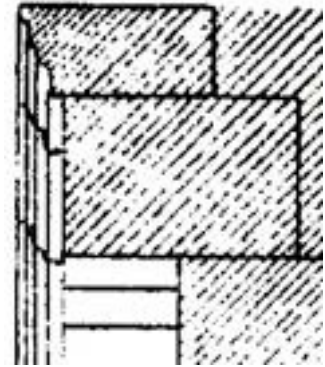


f – Beychac-et-Caillau (Gironde)  
*église Saint-Marcel*  
chapiteau de l'arc triomphal  
© J.-M. Poissonnier. Wikimedia



Fig. 330 – *Archivoltes moulurées de type 1*

tripartite : double cavet et bandeau



Nef. Archivolte de l'arc de décharge des ouvertures sur comble

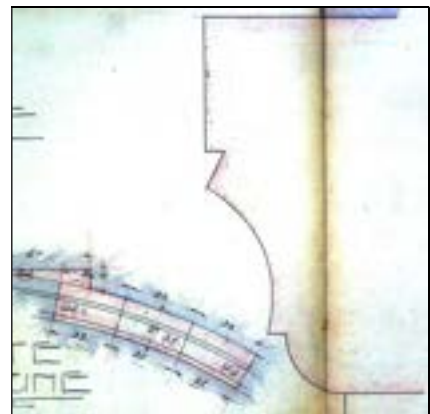
a – baie de la 4<sup>e</sup> travée du gouttereau nord. Cliché Br. Danel-Marcé

b – profil de la moulure - attachement figuré n°24 (détail). 6<sup>e</sup> mémoire (1926)

MAP. Lillers. Église (carton 109) 0081/062/0347/4

Fig. 331 – *Archivoltes moulurées de type 2*

tripartite : quart-de-rond, cavet et bandeau



a – Grand-arc sous la tribune occidentale

moulure de l'archivolte - piédroit nord

relevé du profil effectué *in situ* au conformateur

Cliché et dessin Br. Danel-Marcé

b – profil de la même moulure

attachement figuré n°3 (détail)

(1<sup>er</sup> mémoire 1926)

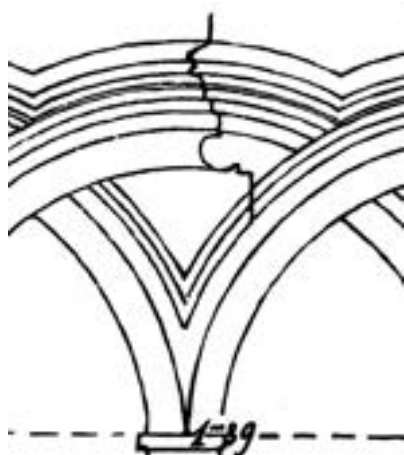
MAP. Lillers. Église

(carton 109) 0081/062/0347/4

Fig. 332 – *Archivoltes moulurées de type 3*  
tripartite : tore, cavet et bandeau



a – Lillers. Réseau de baies plein-cintre entrecroisées de la façade ouest  
moulure d'archivolte tripartite de type 3  
Cliché Br. Danel-Marcé



b – Lillers. Profil de la moulure  
d'archivolte de la façade (détail)  
« Restauration du pignon du portail »  
MAP. Planothèque. Série 0082/062.  
0082/0502/1004 (n° 22713)



c – Cantorbéry (Angleterre. Kent)  
*cathédrale du Christ*  
arcature aveugle du transept sud-est  
moulure d'archivolte de type 3  
Cliché Br. Danel-Marcé

Fig. 333 – *Archivoltes à bâtons-rompus de type 1*

à tore ourlé d'un listel



a – Lillers. Chœur  
Ouvertures sur comble  
Archivolte de l'arc de décharge  
à bâtons-rompus  
Cliché Br. Danel-Marcé



b – Lillers. Transept  
Pignon du bras sud  
archivolte de l'arcature aveugle  
à bâtons-rompus  
Cliché Br. Danel-Marcé



c – Mouen (Calvados)  
*église Saint-Malo*  
archivolte d'arcature aveugle des  
gouttereaux de la nef.  
motif de bâtons brisés à écoinçons  
ornés de palmettes ou de perles  
Cliché Br. Danel-Marcé

Fig. 334 – *Archivoltes à bâtons-rompus de type 2*  
aux écoinçons perforés d'un trou de trépan



a – Lillers. Portail du bras nord  
voissure à bâtons-rompus  
Cliché Br. Danel-Marcé



b – Lillers. Pignon du bras nord  
voissures de l'arcature aveugle  
Cliché Br. Danel-Marcé



c – Lillers. Façade occidentale  
voissure des baies géminées de la tribune  
Cliché Br. Danel-Marcé



d – Guarbecque (Pas-de-Calais)  
*église Saint-Nicolas*  
voissures des baies du clocher  
Cliché Br. Danel-Marcé

Fig. 335 – *Voussure ornée de troncs de cône*  
*unicum*



a – Lillers. Portail du bras nord  
voussure médiane ornée de troncs de cône  
Cliché Br. Danel-Marcé



b – Elnes (Pas-de-Calais)  
*église Saint-Martin*  
voussure intérieure du portail occidental à décor de troncs de cône  
Cliché Br. Danel-Marcé

Fig. 336 – *Bases attiques de type 1*  
*avec ou sans griffe*



a – base de colonnette d'angle  
tribune occidentale, support A' 2  
Cliché et dessin Br. Danel-Marcé



b – base de colonnette d'angle  
nef, ouvertures sur comble. support 57  
Cliché et dessin Br. Danel-Marcé



c – base de colonnette d'angle  
nef, fenêtres-hautes mur nord  
Cliché et dessin Br. Danel-Marcé



d – base de colonnettes engagées  
chœur, ouvertures sur comble  
Cliché et dessin Br. Danel-Marcé



e – Ham-en-Artois (P.-de-C.)  
*abbatiale Saint-Sauveur*  
nef, base de la première pile sud  
Cliché Br. Danel-Marcé



f – Boulogne-sur-Mer (P.-de-C.)  
*basilique Notre-Dame*  
crypte romane, base de l'un des piliers  
Cliché Br. Danel-Marcé

Fig. 337 – *Bases attiques de type 2*

à scotie surcreusée



a – base à scotie surcreusée et griffes  
tribune occidentale. support fort A' 2  
Cliché et dessin Br. Danel-Marcé

b – Tournai (Belgique)  
*église Saint-Quentin*  
colonnette de la croisée  
Cliché Br. Danel-Marcé

Fig. 338 – *Bases attiques de type 3*



a – base à tore inférieur en bec-de-corbin  
tribune occidentale. support engagé  
Cliché et dessin Br. Danel-Marcé

b – Cappelle-Brouck (Nord)  
*église Saint-Jacques-le-Majeur*  
nef. fenêtre-haute. Cliché Br. Danel-Marcé



c – Choques (P.-de-C.)  
*Notre-Dame* – portail ouest  
Cliché Br. Danel-Marcé

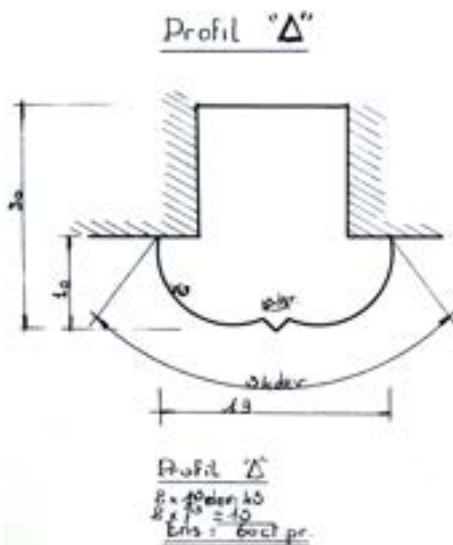
d – Heuchin (P.-de-C.)  
*Saint-Martin* – portail ouest  
Cliché Br. Danel-Marcé

e – Elné (P.-de-C.)  
*Saint-Martin* – portail ouest  
Cliché Br. Danel-Marcé

Fig. 339 – *Ogives du déambulatoire*  
à listel entre deux tores



a – Lillers. arcs d'ogives et doubleaux à listel entre deux tores  
travée IX - côté sud du déambulatoire  
Cliché Br. Danel-Marcé



b – Profil d'ogive « A »  
attachement figuré n°1 (détail)  
MAP. Lillers. carton 2011/022/58/IV  
Chap. 56-30-21 - mémoire unique (1975)  
Charles Waldschmidt. ACMH



c – Lillers. clef de voûte  
profil « A » - travée III - côté nord du déambulatoire  
Cliché Br. Danel-Marcé



**Fig. 340 – *Ogives du déambulatoire***

à arête entre deux tores



a – Beauvais (Oise). *Collégiale Saint-Étienne*  
arcs d'ogives à arête entre deux tores posés sur bandeau  
bas-côté sud de la nef. travée II. Cliché Br. Danel-Marcé



b – Tournai (Belgique. Hainaut)  
*église Saint-Brice*  
arcs d'ogives et doubleaux à  
arête entre deux tores  
posés sur bandeau  
bas-côté sud du chœur  
Cliché Br. Danel-Marcé

Fig. 341 – Silex. Émergence fortuite et utilisation en maçonnerie



a – Silex émergeant d'un bloc de craie  
Revers de la baie n° 29, comble du déambulatoire  
Cliché Br. Danel-Marcé



b – Acquin (P.-de-C.)  
Église Sainte-Pétronille. Soubassement en  
silex et craie, contrefort de la tour-porche  
Cliché Br. Danel-Marcé



c – Esquerdes (P.-de-C.)  
Église Saint-Martin  
Maçonnerie en silex Soubassement du  
mur méridional de la nef  
Cliché Br. Danel-Marcé

d – Mazinghem  
(P.-de-C.)  
Égl. N.-D.-de-l'Assomption  
Blocs de grès et silex  
Soubassement du mur  
méridional de la nef  
Cliché Br. Danel-Marcé



Fig. 342 – Lillers. Grès de Béthune à la croisée du transept



a – Croisée du transept. Vue d'ensemble vers le nord.  
Piles massives et arcs brisés appareillés en grès de moyen appareil  
Cliché Br. Danel-Marcé

Fig. 343 – Lillers. Grès de Béthune à la croisée du transept



b – Croisée. Pile A 8  
(angle nord-ouest, arc triomphal)  
Soubassement saillant en grès biseauté  
et piédroit du grand-arc occidental de la  
croisée.  
Cliché Br. Danel-Marcé



c – Croisée. Pile B 9  
(angle sud-est)  
La pile (à gauche) est entièrement montée  
en grès ; comme les quatre assises du  
soubassement de la travée XI du  
déambulatoire (à droite)  
Cliché Br. Danel-Marcé

Fig. 344 – Lillers. Grès de soubassements et autre emploi en maçonnerie



a – Bas-côté nord de la nef  
Soubassement en grès (XVII<sup>e</sup> s.)  
Cliché Br. Danel-Marcé



b – Pignon du bras sud du transept  
Soubassement en grès (XII<sup>e</sup> s. et reprises tardives)  
Cliché Br. Danel-Marcé



c – Retour nord de la façade ouest →  
Soubassement en grès (XII<sup>e</sup> s.)  
Insertion de deux blocs de poudingues  
Cliché Br. Danel-Marcé



d – Gonds de grès en équerre pour fixation des pannes faîtières de la charpente  
(à gauche) Comble du déambulatoire  
Fixation des faîtières en place  
Cliché Br. Danel-Marcé



(à droite) Gouttereau oriental du bras nord  
Ancien dispositif de la toiture démolie  
Cliché Br. Danel-Marcé

Fig. 345 – Utilisation de grès « tout venant » pour les soubassements



a – Chocques (P.-de-C.) Église Notre-Dame (fin XI<sup>e</sup>-début XII<sup>e</sup> s.)  
Grès « tout venant » appareillé en soubassement surhaussé. Façade occidentale  
Cliché Br. Danel-Marcé



b – Guarbecque (P.-de-C.) Église Saint-Nicolas (XII<sup>e</sup> s.)  
Grès « tout venant » et poudingues appareillés en soubassement surhaussé. Façade occidentale.  
Cliché Br. Danel-Marcé

Fig. 346 – Maçonnerie fourrée. Façade occidentale (1971)



a – La façade au lendemain  
de l'écrasement  
(11 octobre 1971)  
MAP. Église de Lillers, 1996/31/33  
photogrammétrie, mars 1972  
Cliché Ch. Waldschmidt



b – (détail) Mur gouttereau méridional de la tribune

L'arrachement du mur-pignon a occasionné cette coupe transversale franche du gouttereau, révélant sa structure en maçonnerie fourrée. Au niveau inférieur (ouvertures sur comble), on constate la faible épaisseur des blocs de parement extérieurs ① par rapport à celle de la fourrure ②, tandis qu'au niveau supérieur (clair-étage), ils font queue plus profondément dans la maçonnerie.

Fig. 347 – Dalles monolithiques : plafond du couloir d'accès à l'escalier en vis méridional de la tribune occidentale



a – Porte d'entrée (bas-côté sud)  
Cliché Br. Danel-Marcé



b – Tranche de la dalle 5 (côté cage)  
Cliché Br. Danel-Marcé



c – Les cinq dalles monolithiques formant le plafond du couloir d'accès  
(à gauche) accès bas de la cage ; (à droite) porte d'entrée donnant sur le bas-côté sud de la nef.  
Cliché Br. Danel-Marcé



Fig. 348 – Dalles monolithiques : linteaux d'ouvertures sur comble



a – Baie n° 22 (bras sud, mur oriental)  
Revers de la baie vu depuis le comble de la sacristie. Le linteau monolithique est intact.  
Cliché Br. Danel-Marcé



b – Baie n° 22 (bras sud, mur oriental)  
Avers de la baie murée vu depuis l'intérieur de l'église. Le linteau est apparent ici aussi.  
Cliché Br. Danel-Marcé

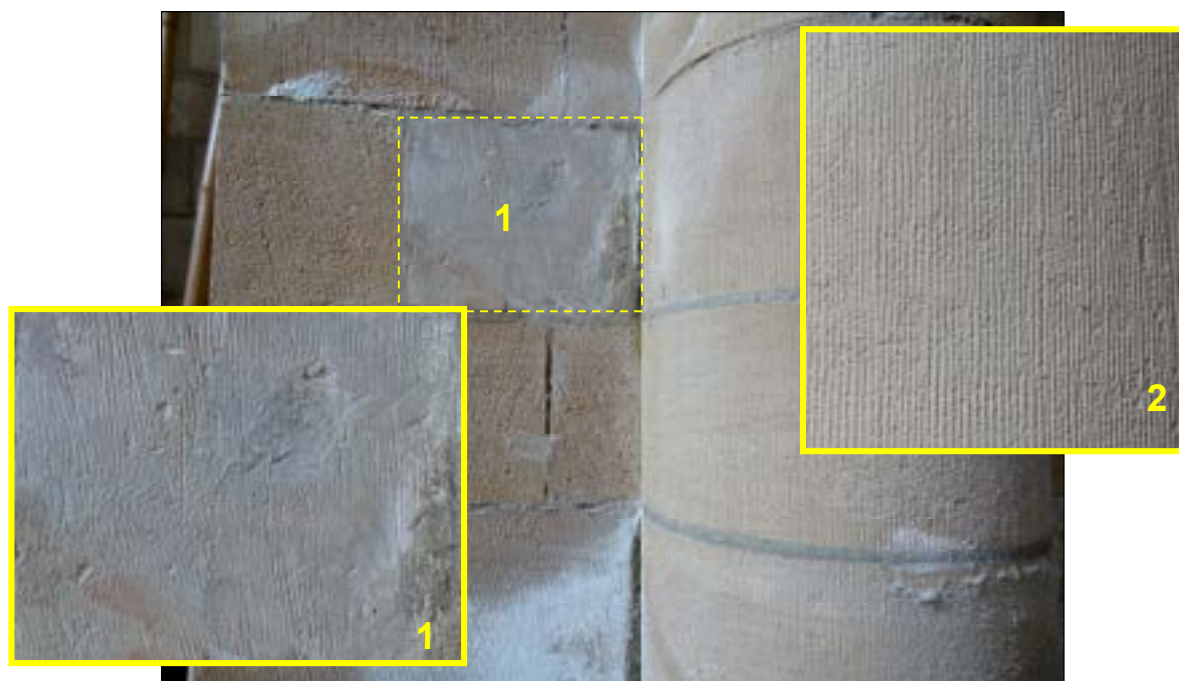


c – Baie n° 25 (chœur, mur nord)  
Revers de la baie depuis le comble du déambulatoire.  
Au-dessus du linteau monolithique, le tympan visible sous l'arc de décharge en plein-cintre semble avoir été obturé ultérieurement : le blocage n'est pas aligné sur les assises des trumeaux primitifs.  
Cliché Br. Danel-Marcé

Fig. 349 – Traces d'outils relevées sur le site



a – Traces d'outils sur parement de calcaire. Lillers. Nef, grandes-arcades  
Pilier sud B 6. Taille charruée de la surface, avec alternance des stries sur les blocs pour rompre la monotonie de l'aspect scié des blocs neufs (restauration en 1924).  
Cliché A. Timbert



b – Traces d'outils sur parement de calcaire. Ham-en-Artois (Pas-de-Calais)  
Pilier des grandes-arcades sud de la nef. Bloc isolé avec taille charruée (1), parmi d'autres blocs au layage serré régulier (2) (restauration en 1920).  
Cliché Br. Danel-Marcé

Fig. 350 – Traces d'outils : sur les parements de calcaire



Tournai (Hainaut, Belgique) Cathédrale Notre-Dame

a – bras sud : piliers ouest des grandes-arcades  
layage vertical sur les colonnes engagées (c. 1100)  
Cliché Br. Danel-Marcé

b – déambulatoire : colonne engagée  
layage vertical des tambours (XIII<sup>e</sup> s.)  
Cliché Br. Danel-Marcé



c – Lillers. Gouttereau du chœur depuis le comble du déambulatoire (baie n° 25)  
Face dégrossie d'un bloc au taillant droit (5 cm) laissant apparaître de gros éclats en « cuillère »  
Cliché Br. Danel-Marcé

Fig. 351 – Traces d'outils : parements de calcaire dans la collégiale



a – Gouttereau du chœur depuis le comble du déambulatoire  
Face aplanie au taillant droit (8 à 10 cm) du linteau de la baie n° 29. layage longitudinal serré.  
Cliché Br. Danel-Marcé



b – Ouverture sur comble sud de la nef : revers du chapiteau 106 et support (dos du chapiteau) longs sillons parallèles laissés par une ripe; (colonnnette) layage vertical serré exécuté au taillant droit.  
(Vue depuis l'ouverture pratiquée dans la cloison de briques de la baie de la 6<sup>e</sup> travée méridionale).  
Cliché Br. Danel-Marcé

Fig. 352 – Traces d'outils : parements de calcaire dans la collégiale



a – Parement du revers du pignon du bras nord  
Traces de layage oblique sur les blocs de calcaire. Linteau de la lucarne taillé dans un poudingue.  
Cliché Br. Danel-Marcé



b – Berceau hélicoïdal de l'escalier vers le comble de la nef (massif occidental)  
Diverses tailles layées sur l'intrados des voussours : droites, obliques et croisée.  
Cliché Br. Danel-Marcé

Fig. 353 – Traces d'outils : parements de calcaire dans la collégiale



a – Parement du mur oriental du clocher vu depuis le comble du chœur  
Taille layée traversée (ou croisée) sur un élément du piedroit de la porte d'accès au comble.  
Cliché Br. Danel-Marcé



b – Parement du mur de la cage d'escalier en vis de la tribune occidentale  
Taille layée droite dressée verticalement au marteau taillant (impacts clairsemés).  
Cliché Br. Danel-Marcé

Fig. 354 – Traces d’outils relevées sur le site : le grès



a – Finition : aspect broché éclaté à sillons bosselés  
bloc de grès ferrugineux taillé sur  
le chantier expérimental du  
château de Guédelon (Yonne)

Cliché Fl. Renucci



b – Finition : aspect broché  
à grands éclats *en cuillère*  
Collégiale Saint-Omer de Lillers  
Soubassement du mur nord en  
retour de la façade occidentale  
(XII<sup>e</sup> s.)

Cliché Br. Danel-Marcé



c – Finition : aspect broché  
à petits éclats *en cuillère*  
Collégiale Saint-Omer de Lillers  
Soubassement du mur nord en  
retour de la façade occidentale  
(XII<sup>e</sup> s.)

Cliché Br. Danel-Marcé

Fig. 355 – Traces d'outils relevées sur le site : le grès



Finition du parement de grès des arcs de la croisée : aspect broché fin  
Pile nord-ouest de la croisée (A 8), vers le bras nord du transept  
Cliché Br. Danel-Marcé



# INDEX

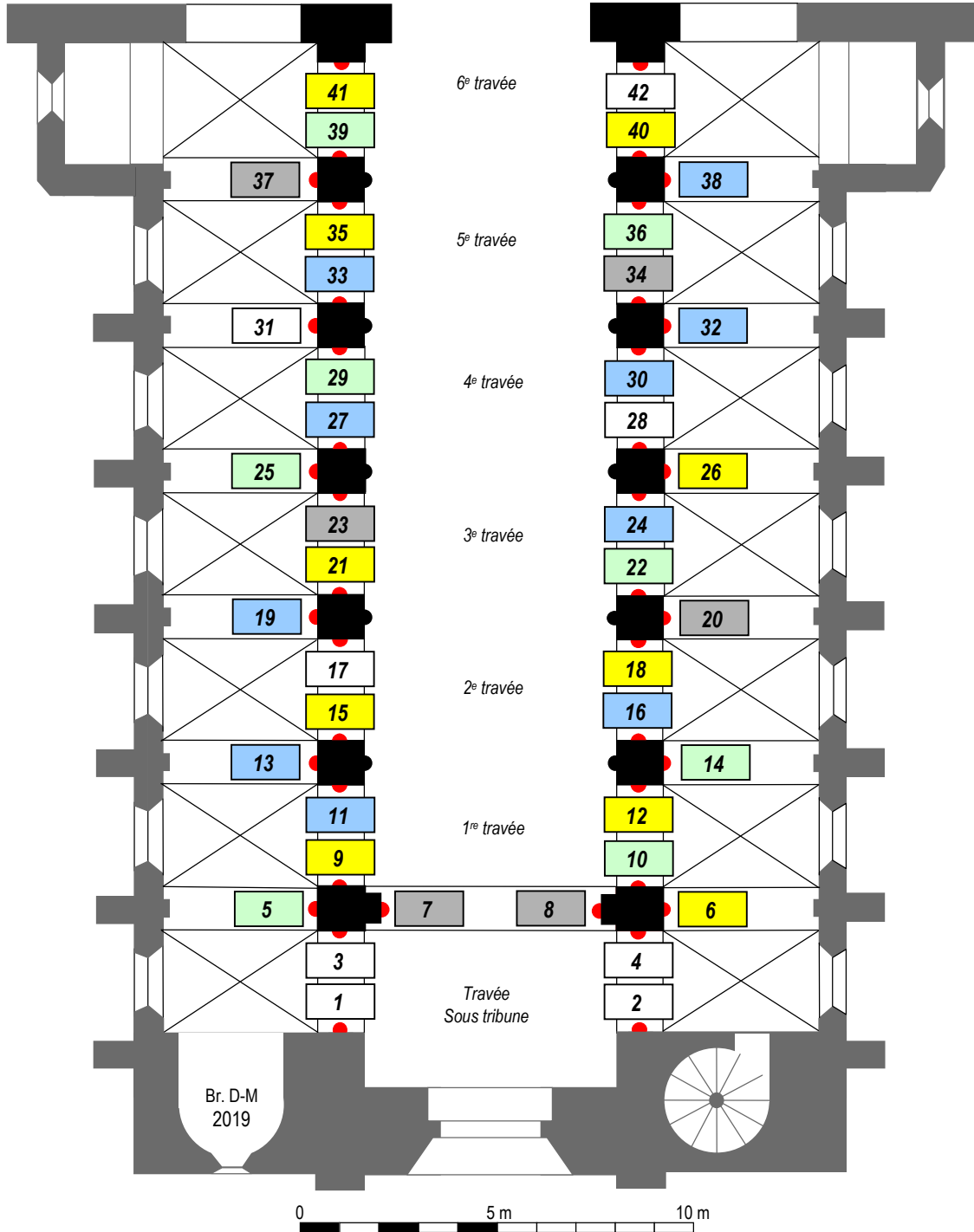
CORPUS DES CHAPITEAUX EN PLACE

CORPUS DES MODILLONS EN PLACE

Fig. 356 – *Classification et localisation des chapiteaux (I)*

*Nef et vestibule - Grandes-arcades et collatéraux*

42 chapiteaux



- |   |             |   |                           |    |                          |
|---|-------------|---|---------------------------|----|--------------------------|
| 1 | Godrons     | 5 | Feuilles lisses à bec     | 11 | Feuilles lisses hybrides |
| 7 | Corinthiens | 6 | Feuilles lisses à volutes |    |                          |

Fig. 357 – *Corpus des chapiteaux (1)*  
NEF ET COLLATÉRAL NORD - GRANDES-ARCADES

Clichés Br. Danel-Marcé



Chap. 1



Chap. 3



Chap. 5



Chap. 7



Chap. 9



Chap. 11



Chap. 13



Chap. 15



Chap. 17



Chap. 19



Chap. 21



Chap. 23



Chap. 25



Chap. 27



Chap. 29



Chap. 31



Chap. 33



Chap. 35



Chap. 37



Chap. 39



Chap. 41

Fig. 358 – *Corpus des chapiteaux (2)*  
NEF ET COLLATÉRAL SUD - GRANDES-ARCADES

Clichés Br. Danel-Marcé



Chap. 2



Chap. 4



Chap. 6



Chap. 8



Chap. 10



Chap. 12



Chap. 14



Chap. 16



Chap. 18



Chap. 20



Chap. 22



Chap. 24





Chap. 26



Chap. 28



Chap. 30



Chap. 32



Chap. 34



Chap. 36



Chap. 38



Chap. 40

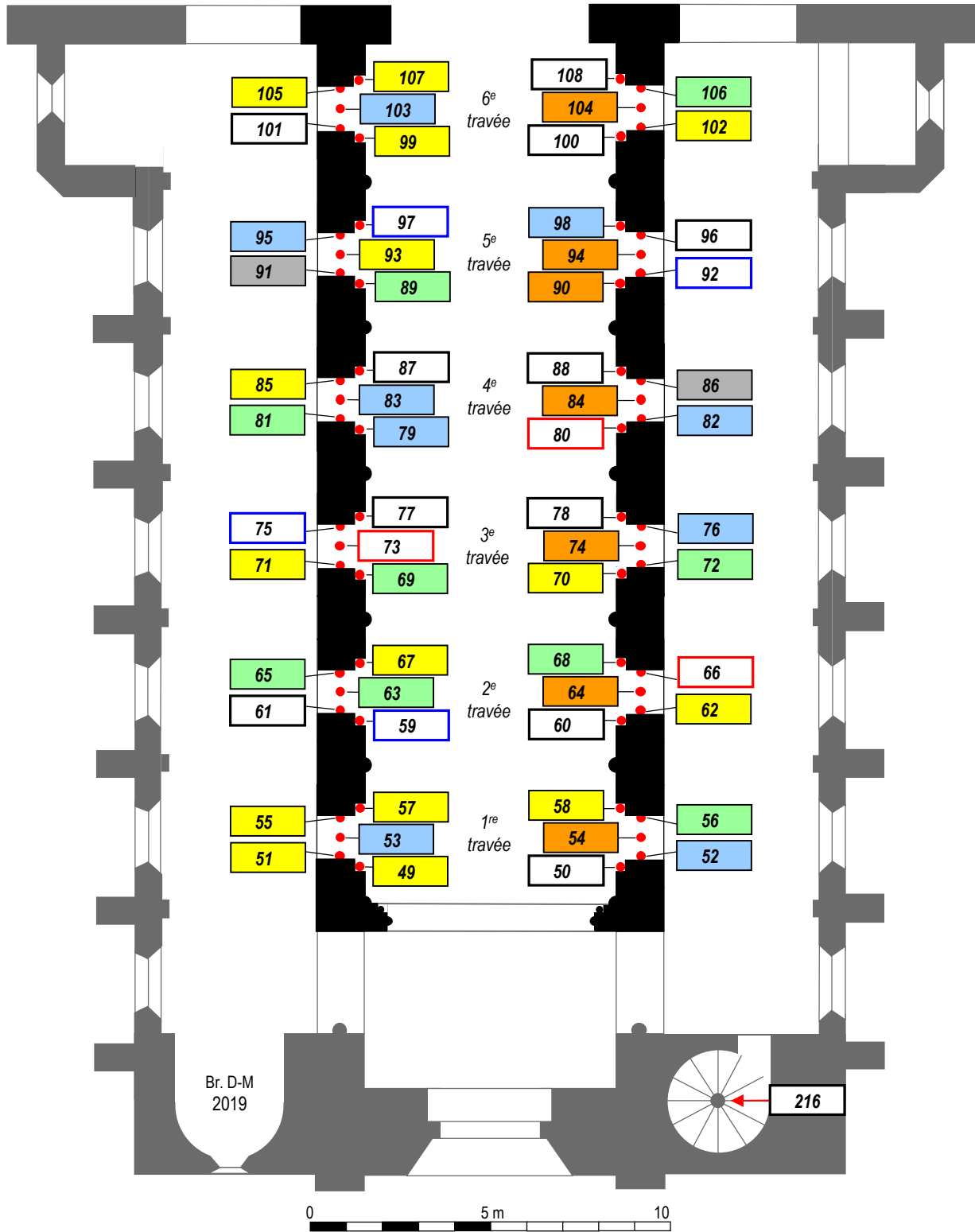


Chap. 42

Fig. 359 – *Classification et localisation des chapiteaux (II)*

*Nef- Baies du second niveau ouvrant sur le comble des bas-côtés*

60 chapiteaux



<span style="border: 1px solid black; padding: 2px;">61</span> Godrons	<span style="border: 1px solid green; padding: 2px;">106</span> Feuilles lisses à bec	<span style="border: 1px solid orange; padding: 2px;">54</span> Autres feuilles lisses
<span style="border: 1px solid gray; padding: 2px;">91</span> Corinthiens	<span style="border: 1px solid yellow; padding: 2px;">51</span> Feuilles lisses à volutes	<span style="border: 1px solid blue; padding: 2px;">75</span> Feuilles dentées spatulées
<span style="border: 1px solid red; padding: 2px;">73</span> à dais	<span style="border: 1px solid blue; padding: 2px;">53</span> Feuilles lisses hybrides	

Fig. 360 – *Corpus des chapiteaux (3) – OUVERTURES SUR COMBLE NORD DE LA NEF*

Clichés Br. Danel-Marcé



Chap. 49 et 51

Chap. 53

Chap. 55 et 57

**1<sup>re</sup> travée**



Chap. 59 et 61

Chap. 63

Chap. 65 et 67

**2<sup>e</sup> travée**



Chap. 69 et 71

Chap. 73  
**3<sup>e</sup> travée**

Chap. 75 et 77



Chap. 79 et 81

Chap. 83  
**4<sup>e</sup> travée**

Chap. 85 et 87



Chap. 89 et 91

Chap. 93

**5<sup>e</sup> travée**

Chap. 95 et 97



Chap. 99 et 101

Chap. 103

**6<sup>e</sup> travée**

Chap. 105 et 107

Fig. 361 – *Corpus des chapiteaux (4) – OUVERTURES SUR COMBLE SUD DE LA NEF*

Clichés Br. Danel-Marcé



Chap. 58 et 56

Chap. 54

Chap. 52 et 50

**1<sup>re</sup> travée**



Chap. 68 et 66

Chap. 64

Chap. 62 et 60

**2<sup>e</sup> travée**



Chap. 78 et 76

Chap. 74  
**3<sup>e</sup> travée**

Chap. 72 et 70



Chap. 88 et 86

Chap. 84  
**4<sup>e</sup> travée**

Chap. 82 et 80





Chap. 98 et 96

Chap. 94  
**5<sup>e</sup> travée**

Chap. 92 et 90



Chap. 108 et 106

Chap. 104  
**6<sup>e</sup> travée**

Chap. 102 et 100

Fig. 362 – *Classification et localisation des chapiteaux (III)*

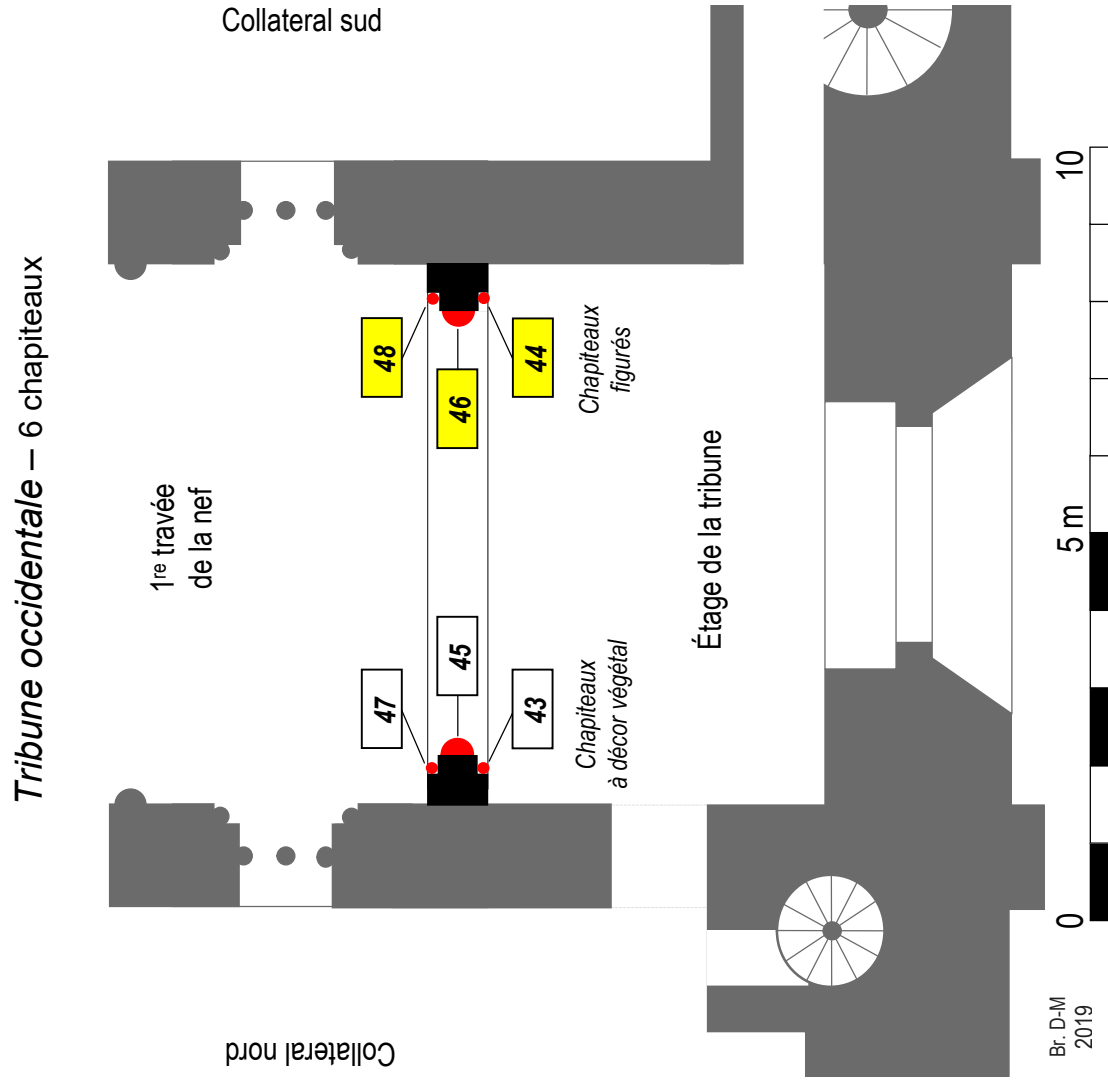


Fig. 363 – *Corpus des chapiteaux (5)*

TRIBUNE OCCIDENTALE

Clichés Br. Danel-Marcé

Pilier nord du grand-arc



Chap. 43



Chap. 45



Chap. 47

Pilier sud du grand-arc



Chap. 48



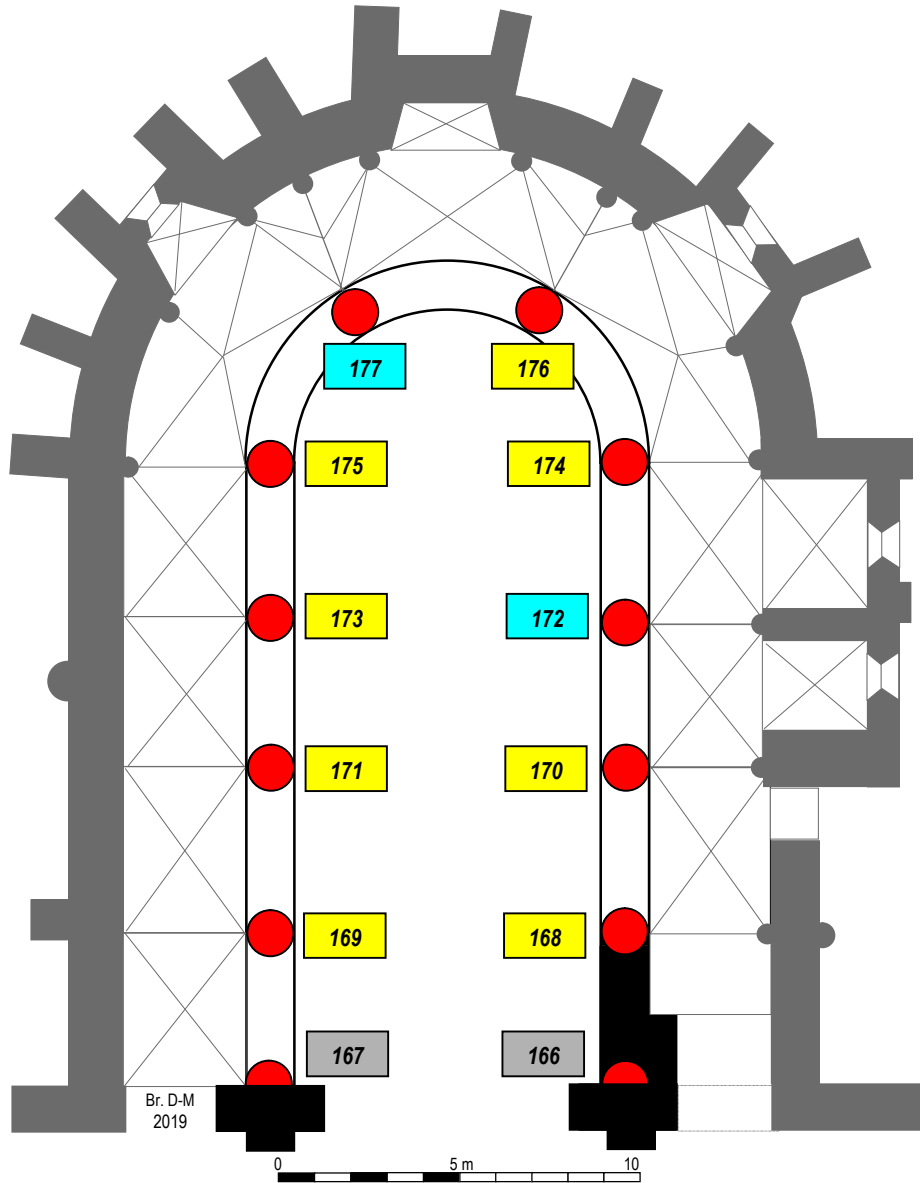
Chap. 46



Chap. 44

Fig. 364 – *Classification et localisation des chapiteaux (IV)*

Chœur – Grandes-arcades – 12 chapiteaux



**8 chapiteaux :**  
168 – 169 – 170 – 171  
173 – 174 – 175 – 176

**2 chapiteaux :**  
172 – 177

**2 chapiteaux :**  
166 (muré, partiellement visible)  
167 (corbeille lisse inachevée)

Fig. 365 – *Corpus des chapiteaux (6)*  
CHŒUR CÔTÉ NORD - GRANDES-ARCADES

Clichés Br. Danel-Marcé



Chap. 167



Chap. 169



Chap. 171



Chap. 173



Chap. 175



Chap. 177

Fig. 366 – *Corpus des chapiteaux (7)*  
CHŒUR CÔTÉ SUD - GRANDES-ARCADES

© Br. Danel-Marcé



Chap. 166



Chap. 168



Chap. 170



Chap. 172

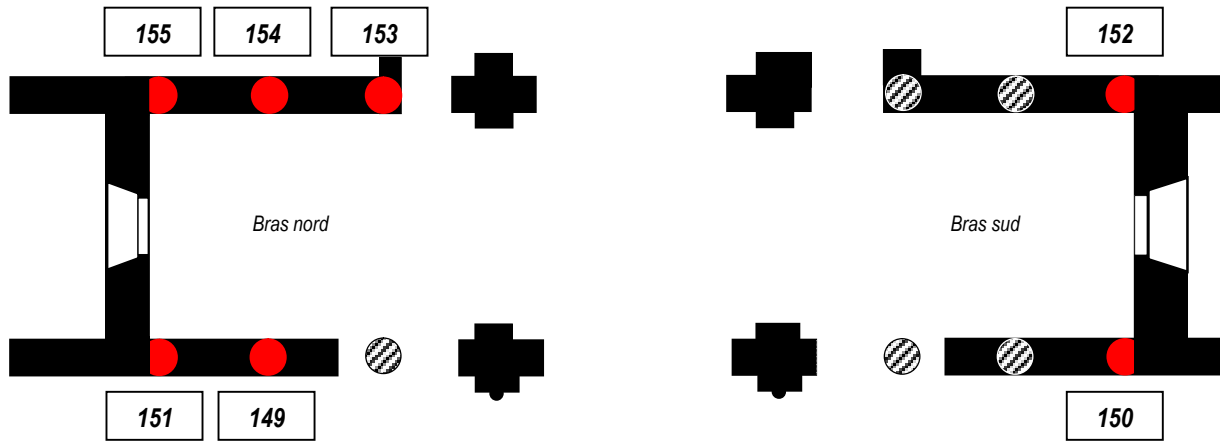


Chap. 174



Chap. 176

Fig. 367 – *Classification et localisation des chapiteaux (V)*  
*Transept – Grandes-arcades*  
Vestiges de 7 chapiteaux  
(plan : état actuel)



Br. D-M  
2019

**Légende :** ● Pièce en partie apparente (vestiges)  
◐ Pièce détruite, murée ou non accessible



Chapiteau engagé 150  
Bras sud, mur ouest (extérieur)



Chapiteau isolé 154  
Bras nord, mur est (extérieur)

Fig. 368 – *Corpus des chapiteaux (8)*

GRANDES-ARCADES DU TRANSEPT – VESTIGES DES CHAPITEAUX

Parties visibles de l'extérieur Clichés Br. Danel-Marcé



Chap. 153  
Bras nord, mur oriental  
(angle sud)



Chap. 154  
Bras nord, mur oriental (colonne médiane)



Chap. 155  
Bras nord, mur oriental (angle nord)



Chap. 151  
Bras nord, mur occidental (angle nord)



Chap. 150  
Bras sud, mur occidental  
(angle sud)



Parties visibles de l'intérieur Clichés Br. Danel-Marcé



Chap. 155  
Bras nord, mur oriental (angle nord)



Chap. 152  
Bras sud, mur oriental (angle sud)



Chap. 149  
Bras nord, mur occidental (colonne médiane)

Fig. 369 – *Classification et localisation des chapiteaux (IX)*

*Déambulatoire*

14 chapiteaux

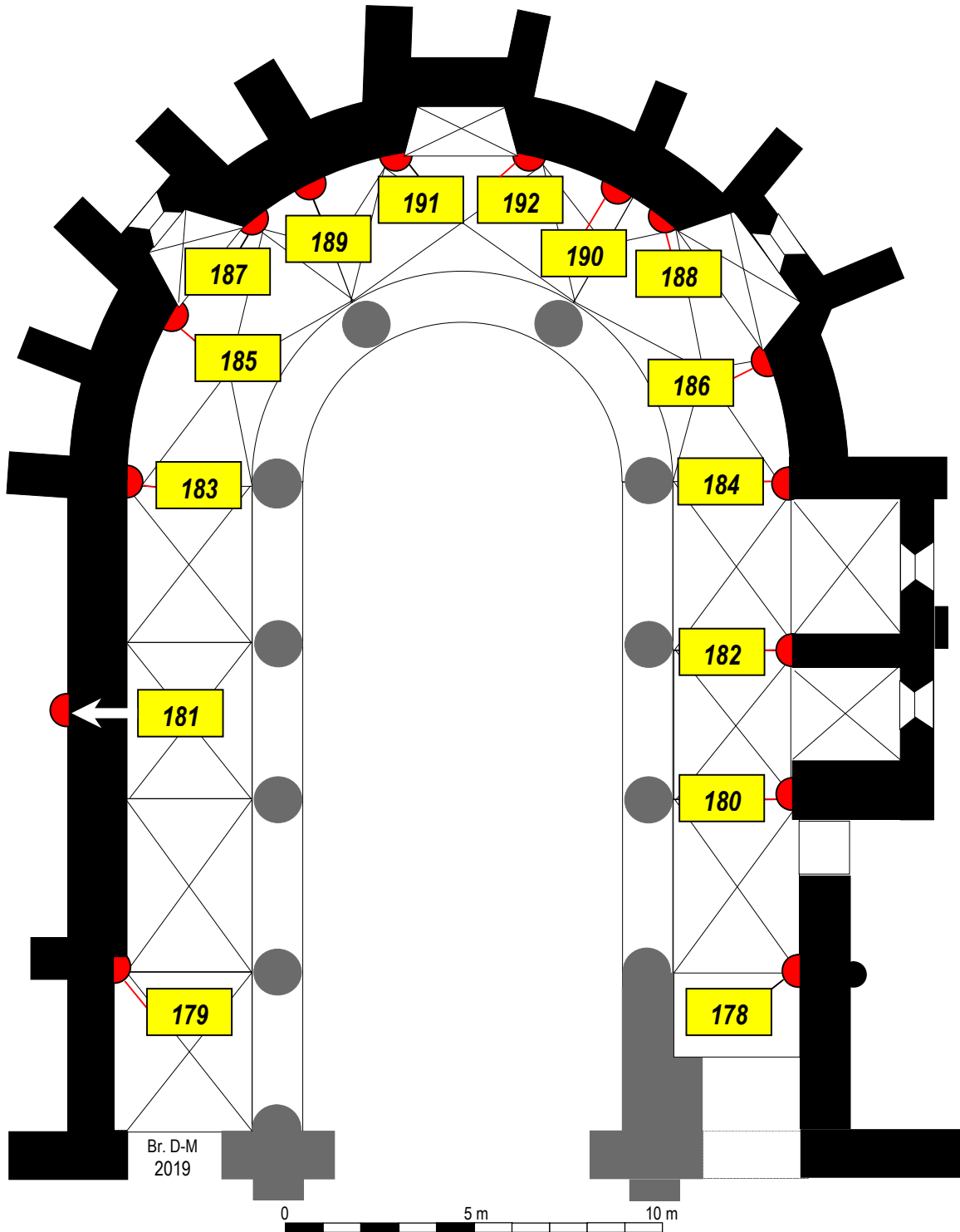


Fig. 370 – *Corpus des chapiteaux (9)*

DÉAMBULATOIRE - CÔTÉ NORD

Clichés Br. Danel-Marcé



Chap. 179



Chap. 183



Chap. 185



Chap. 187



Chap. 189



Chap. 191

## DÉAMBULATOIRE - CÔTÉ SUD

Clichés Br. Danel-Marcé



Chap. 178



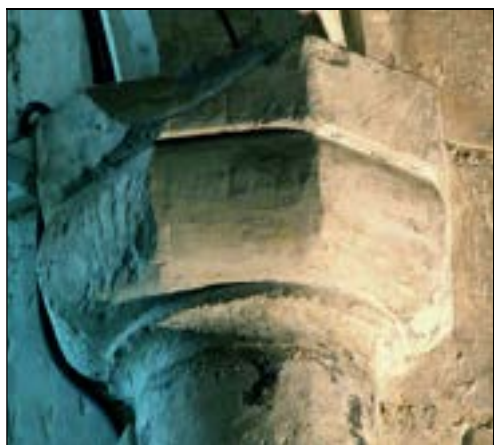
Chap. 180



Chap. 182



Chap. 184



Chap. 186



Chap. 188



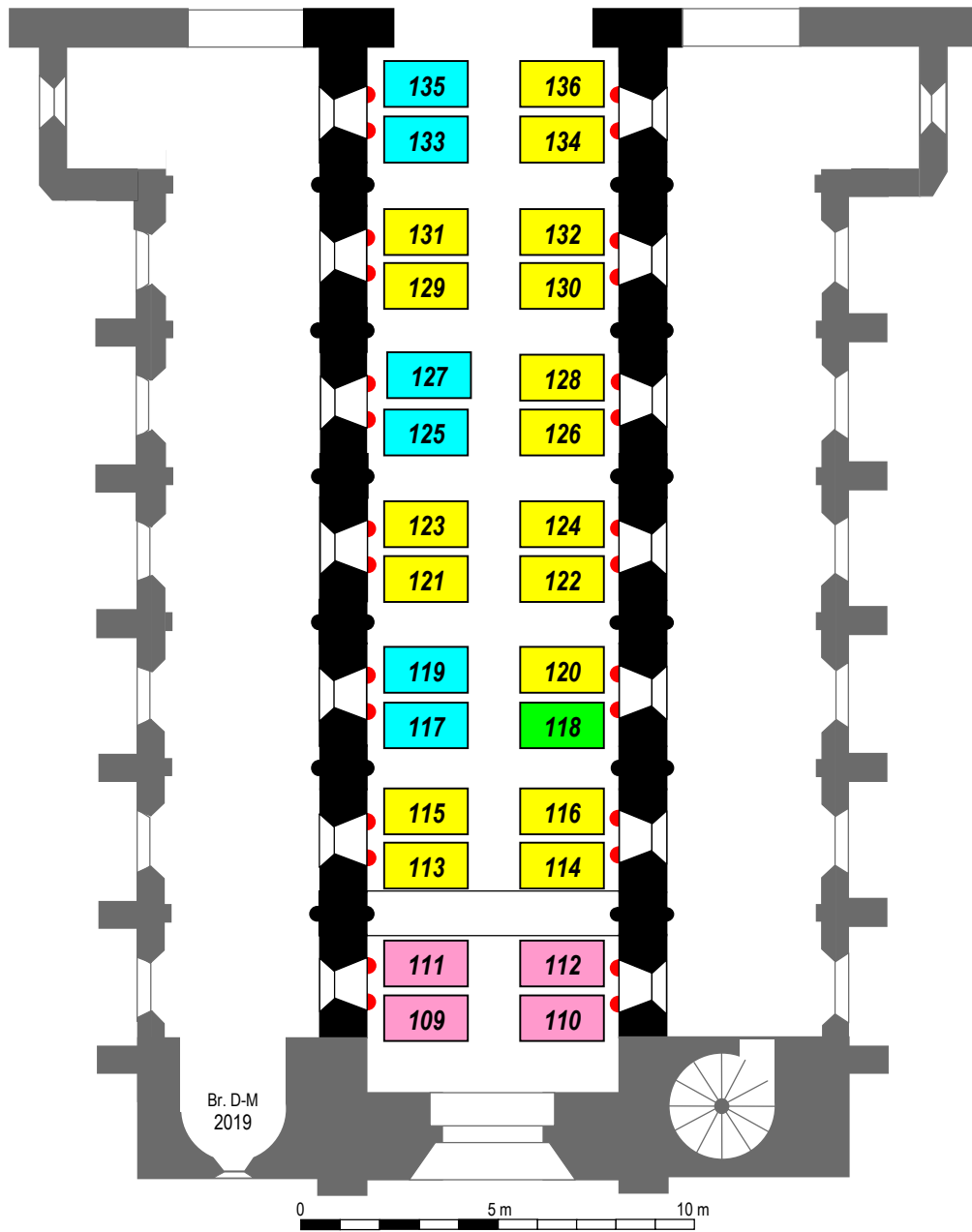
Chap. 190



Chap. 192

Fig. 371 – *Classification et localisation des chapiteaux (VI)*

Fenêtres-hautes de la tribune et de la nef - 28 chapiteaux

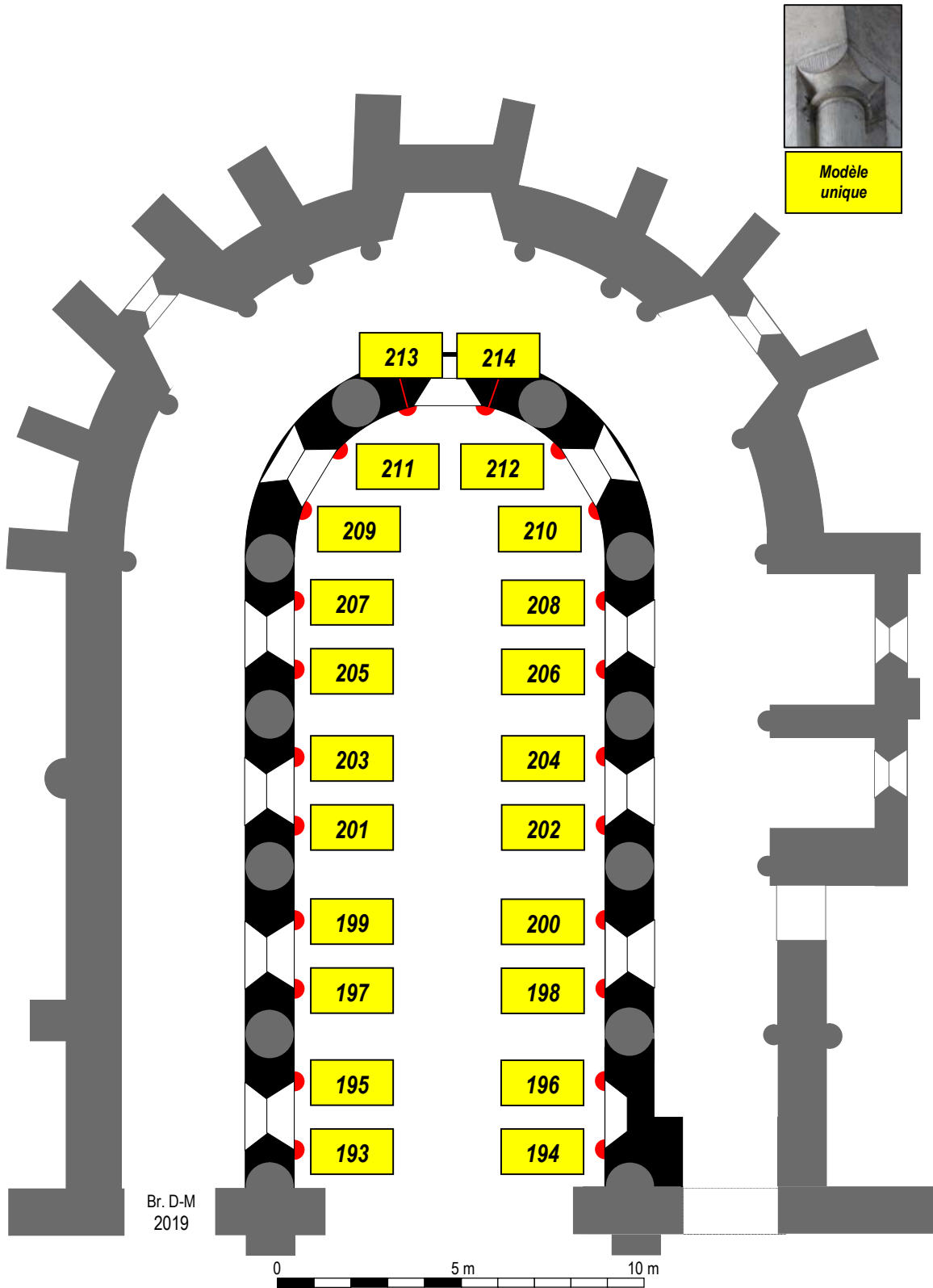


<b>4 chapiteaux</b>	<b>17 chapiteaux</b>	<b>1 chapiteau</b>	<b>6 chapiteaux</b>
---------------------	----------------------	--------------------	---------------------

Fig. 372 – *Classification et localisation des chapiteaux (VII)*

*Chœur – Fenêtres-hautes*

22 chapiteaux



Br. D-M  
2019

Fig. 373 – *Classification et localisation des chapiteaux (VIII)*  
*Transept (bras sud) – Fenêtres hautes*  
10 chapiteaux

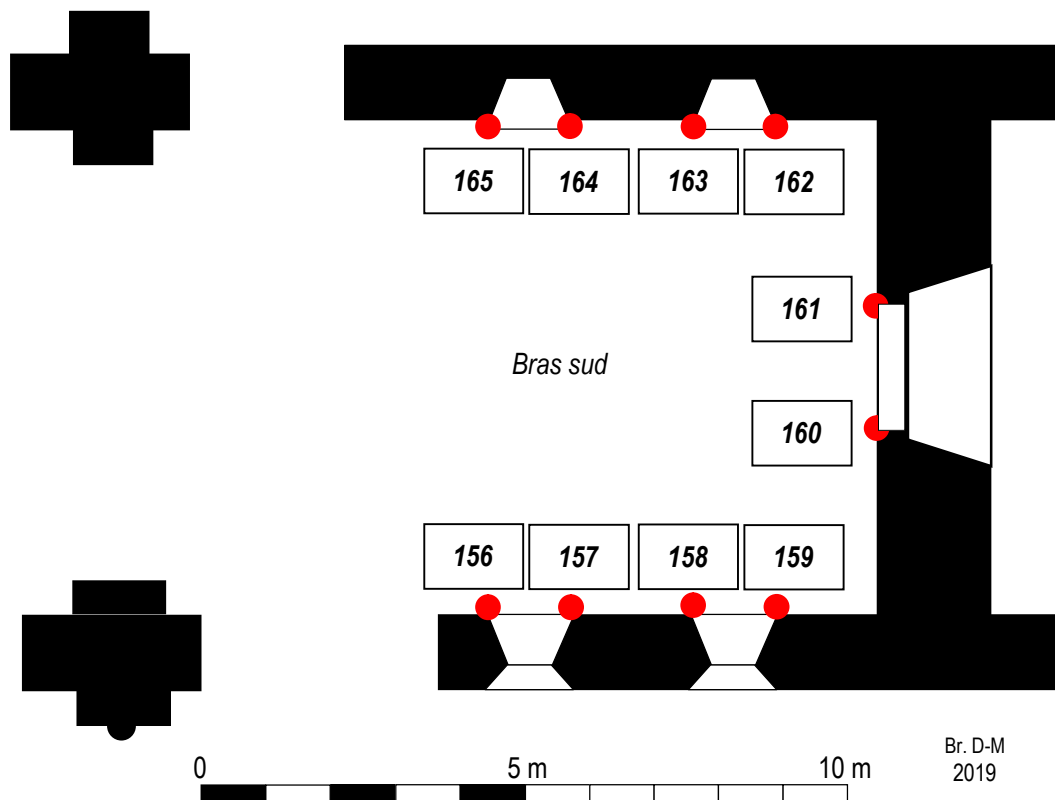


**10 chapiteaux :**

156 – 157 – 158 – 159 (mur ouest)

160 – 161 (mur pignon sud)

162 – 163 – 164 – 165 (mur est)



Br. D-M  
2019



Fig. 374 – Localisation des modillons romans d'origine (I)  
Corniches du premier niveau

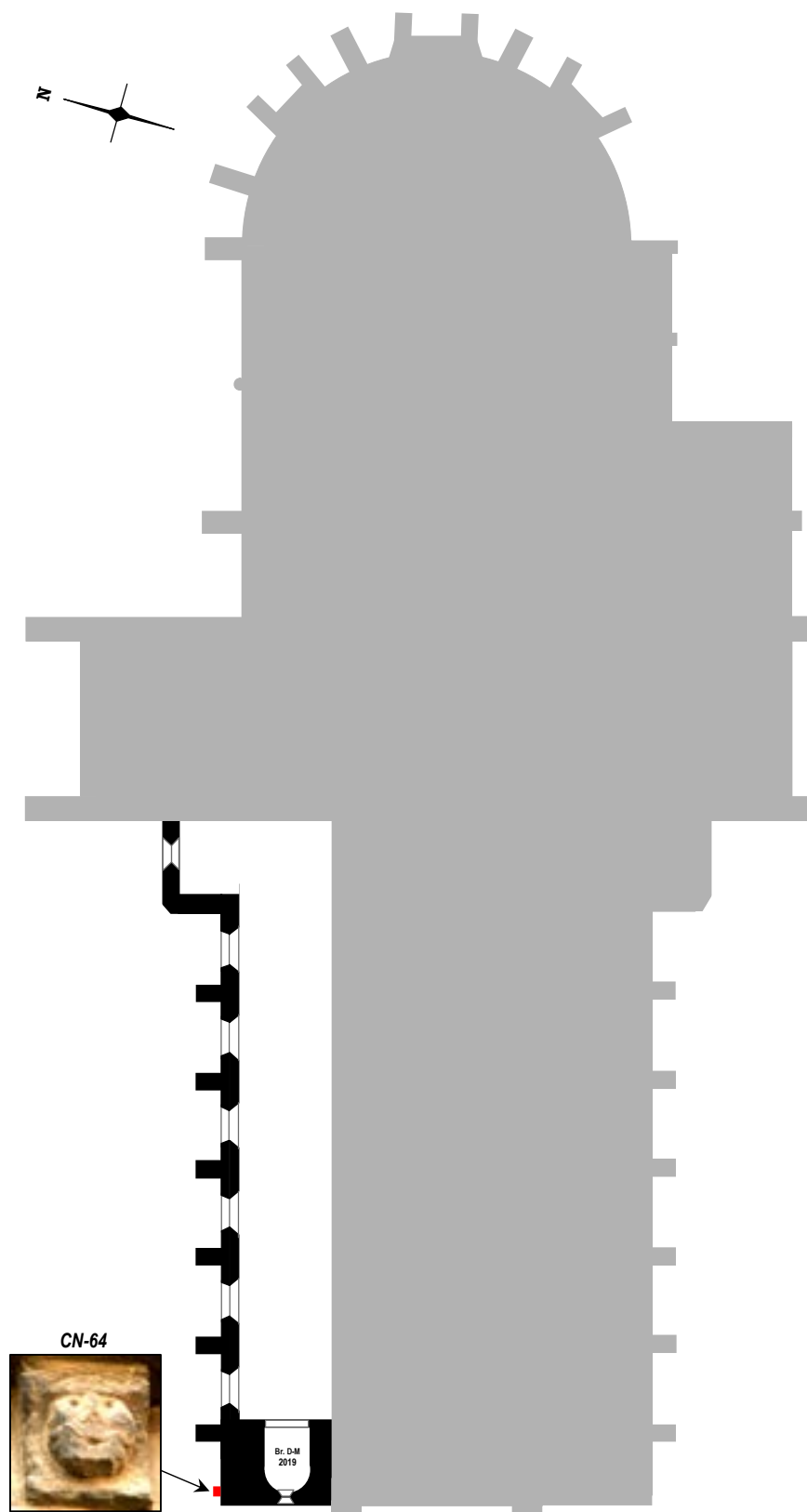


Fig. 375 – Localisation des modillons romans d'origine (II)  
Corniches du second niveau

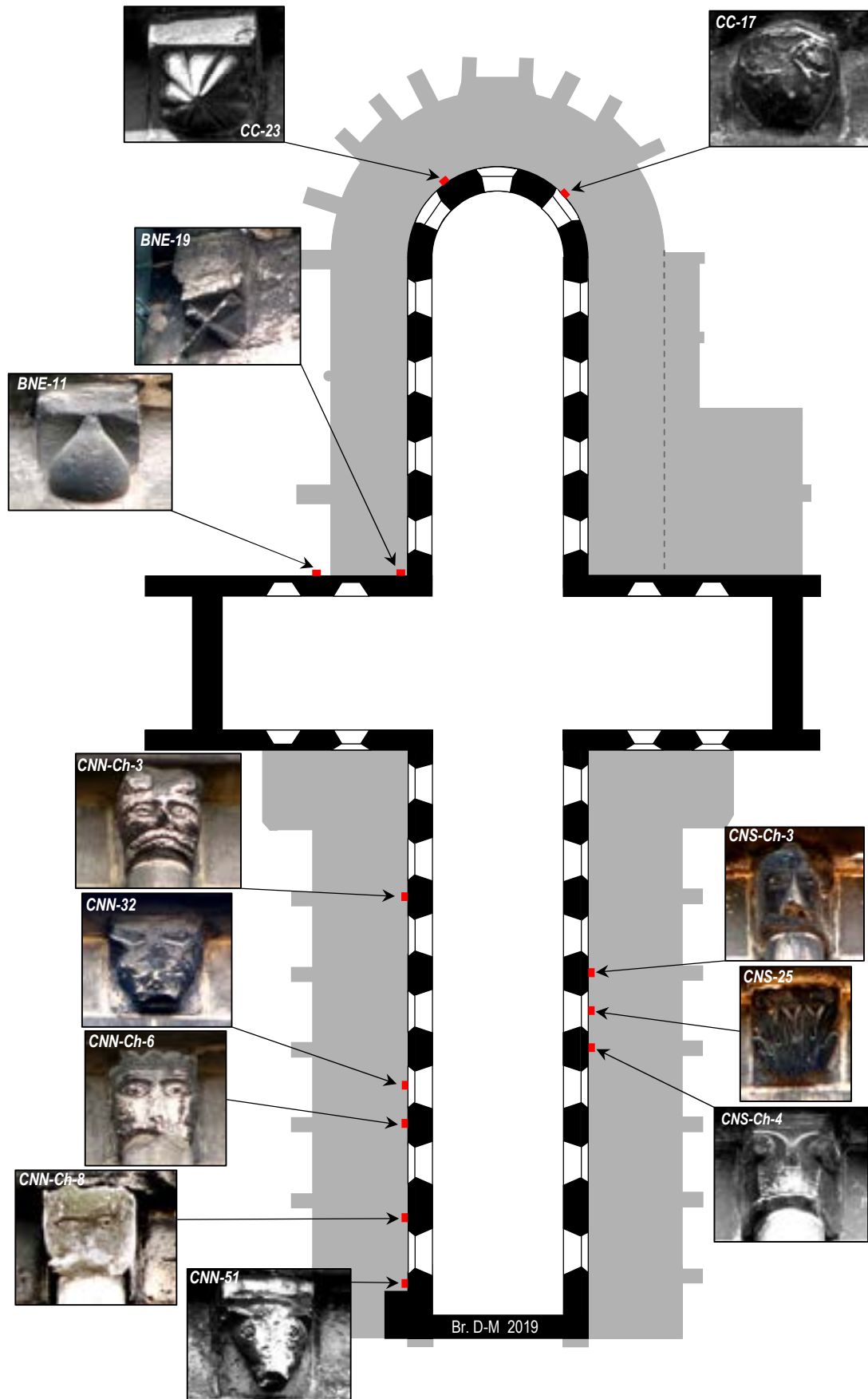


Fig. 376 – *Corpus des modillons extérieurs (1)*

**COLLATÉRAL NORD DE LA NEF**

Chapelle nord incluse (modillons CN-1 à -14)

(Cote **CN**) lecture linéaire suivant l'implantation d'est en ouest

Clichés Br. Danel-Marcé































**64** pièces

**60**

**4**

XX<sup>e</sup> siècle

XII<sup>e</sup> siècle

					
CN-1	CN-2	CN-3	CN-4	CN-5	CN-6
					
CN-7	CN-8	CN-9	CN-10	CN-11	CN-12
					
CN-13	CN-14	CN-15	CN-16	CN-17	CN-18
					
CN-19	CN-20	CN-21	CN-22	CN-23	CN-24
					
CN-25	CN-26	CN-27	CN-28	CN-29	CN-30



































					
CN-31	CN-32	CN-33	CN-34	CN-35	CN-36
					
CN-37	CN-38	CN-39	CN-40	CN-41	CN-42
					
CN-43	CN-44	CN-45	CN-46	CN-47	CN-48
					
CN-49	CN-50	CN-51	CN-52	CN-53	CN-54
					
CN-55	CN-56	CN-57	CN-58	CN-59	CN-60
					
CN-61	CN-62	CN-63	CN-64		

Fig. 377 – *Corpus des modillons extérieurs (2)*  
**COMBLE DU GOUTTEREAU NORD DE LA NEF**  
 (Cote CNN) lecture linéaire suivant l'implantation d'est en ouest  
 Clichés Br. Danel-Marcé

60 pièces































47

13

(\*) CNN-Ch- signifie « chapiteau-modillon »

XX<sup>e</sup> siècle

XII<sup>e</sup> siècle

					
CNN-Ch-1 (*)	CNN-1	CNN-2	CNN-3	CNN-4	CNN-5
					
CNN-6	CNN-7	CNN-Ch-2	CNN-8	CNN-9	CNN-10
					
CNN-11	CNN-12	CNN-13	CNN-14	CNN-Ch-3	CNN-15
					
CNN-16	CNN-17	CNN-18	CNN-19	CNN-20	CNN-21
					
CNN-Ch-4	CNN-22	CNN-23	CNN-24	CNN-25	CNN-26


					
CNN-27	CNN-28	CNN-Ch-5	CNN-29	CNN-30	CNN-31
					
CNN-32	CNN-33	CNN-34	CNN-35	CNN-Ch-6	CNN-36
					
CNN-37	CNN-38	CNN-39	CNN-40	CNN-41	CNN-42
					
CNN-Ch-7	CNN-43	CNN-44	CNN-45	CNN-46	CNN-Ch-8
					
CNN-47	CNN-48	CNN-49	CNN-50	CNN-51	CNN-Ch-9

Fig. 378 – *Corpus des modillons extérieurs (3)*  
**COMBLE DU GOUTTEREAU SUD DE LA NEF**  
 (Cote **CNS**) lecture linéaire suivant l'implantation d'est en ouest  
 Clichés Br. Danel-Marcé

**63** pièces

**16**

**47**

(\*) **CNS-Ch**- signifie « *chapiteau-modillon* »

XX<sup>e</sup> siècle

XII<sup>e</sup> siècle

					
inaccessible CNS-0	CNS-1	CNS-2	CNS-3	CNS-4	CNS-5
					
CNS-6	CNS-7	CNS-Ch-1 (*)	CNS-8	CNS-9	CNS-10
					
CNS-11	CNS-12	CNS-13	CNS-14	CNS-Ch-2	CNS-15
					
CNS-16	CNS-17	CNS-18	CNS-19	CNS-20	CNS-21
					
CNS-Ch-3	CNS-22	CNS-23	CNS-24	CNS-25	CNS-26








					
CNS-27	CNS-28	CNS-Ch-4	CNS-29	CNS-30	CNS-31
					
CNS-32	CNS-33	CNS-34	CNS-35	CNS-Ch-5	CNS-36
					
CNS-37	CNS-38	CNS-39	CNNS40	CNS-41	CNS-42
					
CNS-Ch-6	CNS-43	CNS-44	CNS-45	CNS-46	CNS-47
					
CNS-48	CNS-49	CNS-50	CNS-51	CNS-52	CNS-53
					
CNS-54	CNS-55	CNS-56			
			c. 1972-1974		



Fig. 379 – *Corpus des modillons extérieurs (4)*  
**COMBLE DU GOUTTEREAU DU CHŒUR**  
 (Cote **CC**) lecture linéaire suivant l'implantation du sud vers le nord (antihoraire)  
 Clichés Br. Danel-Marcé

**64** pièces


























**18**

**46**

(\*) **CC-Ch**- signifie « *chapiteau-modillon* »

XX<sup>e</sup> siècle

XII<sup>e</sup> siècle

					
CC-1	CC-Ch-1 (*)	CC-2	CC-3	CC-Ch-2	CC-4
					
CC-5	CC-Ch-3	CC-6	CC-7	CC-Ch-4	CC-8
					
CC-9	CC-Ch-5	CC-10	CC-11	CC-Ch-6	CC-12
					
CC-13	CC-Ch-7	CC-14	CC-15	CC-Ch-8	CC-16
					
CC-17	CC-Ch-9	CC-18	CC-19	CC-Ch-10	CC-20

					
CC-21	CC-Ch-11	CC-22	CC-23	CC-Ch-12	CC-24
					
CC-25	CC-Ch-13	CC-26	CC-27	CC-Ch-14	CC-28
					
CC-29	CC-Ch-15	CC-30	CC-31	CC-Ch-16	CC-32
					
CC-33	CC-Ch-17	CC-34	CC-35	CC-Ch-18	CC-36
					
CC-37	CC-Ch-19	CC-38	CC-39	CC-Ch-20	CC-40
					
CC-41	CC-Ch-21	CC-42	CC-43		

Fig. 380 – *Corpus des modillons extérieurs (5)*  
**COMBLE DU BRAS NORD DU TRANSEPT MUR OUEST**  
 (Cote **BNO**) lecture linéaire suivant l'implantation du nord au sud  
 Clichés Br. Danel-Marcé

19 pièces

1	18
XX <sup>e</sup> siècle	XII <sup>e</sup> siècle

















					
BNO-1	BNO-2	BNO-3	BNO-4	BNO-5	BNO-6
					
BNO-7	BNO-8	BNO-9	BNO-10	BNO-11	BNO-12
					
BNO-13	BNO-14	BNO-15	BNO-16 à -19		

Fig. 381 – *Corpus des modillons extérieurs (6)*  
**COMBLE DU BRAS NORD DU TRANSEPT MUR EST**  
 (Cote **BNE**) lecture linéaire suivant l'implantation du nord au sud  
 Clichés Br. Danel-Marcé

19 pièces

1	18
---	----

XX<sup>e</sup> siècle

XII<sup>e</sup> siècle



















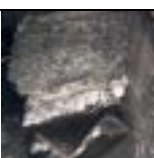
					
BNE-1	BNE-2	BNE-3	BNE-4	BNE-5	BNE-6
					
BNE-7	BNE-8	BNE-9	BNE-10	BNE-11	BNE-12
					
BNE-13	BNE-14	BNE-15	BNE-16	BNE-17	BNE-18
					
BNE-19					

Fig. 382 – *Corpus des modillons extérieurs (7)*  
**COMBLE DU BRAS SUD DU TRANSEPT MUR OUEST**  
 (Cote **BSO**) lecture linéaire suivant l'implantation du nord au sud  
 Clichés Br. Danel-Marcé

**20** pièces

<b>20</b>	<b>0</b>
-----------	----------

XX<sup>e</sup> siècle

XII<sup>e</sup> siècle




















					
BSO-1	BSO-2	BSO-3	BSO-4	BSO-5	BSO-6
					
BSO-7	BSO-8	BSO-9	BSO-10	BSO-11	BSO-12
					
BSO-13	BSO-14	BSO-15	BSO-16	BSO-17	BSO-18
					
BSO-19	BSO-20				

Fig. 383 – *Corpus des modillons extérieurs (8)*  
**PIGNON DU BRAS NORD DU TRANSEPT**  
 (Cote PBN) lecture linéaire suivant l'implantation d'est en ouest  
 Clichés Br. Danel-Marcé

**22** pièces

<b>6</b>	<b>16</b>
XX <sup>e</sup> siècle	XII <sup>e</sup> siècle























					
PBN-1	PBN-2	PBN-3	PBN-4	PBN-5	PBN-6
1909	1909				
					
PBN-7	PBN-8	PBN-9	PBN-10	PBN-11	PBN-12
					
PBN-13	PBN-14	PBN-15	PBN-16	PBN-17	PBN-18
					
PBN-19	PBN-20	PBN-21	PBN-22		
		1909	1909		

Fig. 384 – *Corpus des modillons extérieurs (9)*

**PIGNON DU BRAS SUD DU TRANSEPT**  
 (Cote PBS) lecture linéaire suivant l'implantation d'est en ouest  
 Clichés Br. Danel-Marcé

**16** pièces

<b>9</b>	<b>7</b>
----------	----------

XIX<sup>e</sup> siècle

XII<sup>e</sup> siècle

















					
PBS-1	PBS-2	PBS-3	PBS-4	PBS-5	PBS-6
					
PBS-7	PBS-8	PBS-9	PBS-10	PBS-11	PBS-12
					
PBS-13	PBS-14	PBS-15	PBS-16		

Fig. 385 – *Corpus des modillons extérieurs (10)*

**PIGNON OCCIDENTAL DE LA NEF**

(Cote **PO**) lecture linéaire suivant l'implantation du nord au sud

Clichés Br. Danel-Marcé





















**20** pièces

**20**

**0**

XX<sup>e</sup> siècle

XII<sup>e</sup> siècle

					
PO-1	PO-2	PO-3	PO-4	PO-5	PO-6
					
PO-7	PO-8	PO-9	PO-10	PO-11	PO-12
					
PO-13	PO-14	PO-15	PO-16	PO-17	PO-18
					
PO-19	PO-20				